

VALOGNES (MANCHE - 50)

“Alauna”

L'agglomération antique d'Alleaume

Prospection thématique - Décembre 2012

Arrêté préfectoral n°16-2012-39

Opération 3230



DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE - Volume 2 : Annexes documentaires

condate adonum et Alunum d'antonin est en contradiction avec lui-même à cet égard, car dans le chiffre total il marque 77 L.G. entre Alauna et Condate et donne en détail CVIII Joui l'on retire en retranchant les XX qui séparent Alauna de Cosedia d'une part 67 L.G. De l'autre 88 entre Cosedia et Condate mais si de ces deux indications contradictoires on adopte la plus faible (67) comme cadrons mieux avec la table Theodose. On arrive à une distance convenable à Coutances par rapport à Rennes car il reste à vol d'oiseau 149 L.G. entre les 2 villes et l'on peut avec raison augmenter ce nombre de 8 L.G. en regard à la base du mont St Michel qu'il faut tourner et à l'insuffisance du terrain.

La table Theodoseienne marque entre Crociatonum et Augustodunum XXI L.G. Or entre St Come et Brieux en passant la mer soit à la nef du pas soit au grand Pas il se trouve réellement une distance de XXI L.G. et de plus une borne milliaire découverte au mois d'oct. L.G. de Brieux porte Augustodunum se rapporterait donc à Brieux lieu grand en monuments antiques et non sur les bords de la

Laurence JEANNE,
 Caroline DUCLOS et Laurent PAEZ-REZENDE

certains de leurs tribus vivaient au bord de la mer tirant d'elle une partie de leur subsistance et recueillant les métaux, coquilles et stries, nécessaires à leur industrie. Les autres, vivant dans l'intérieur des terres, qui cherchaient des hommes - un abri - les ressources nécessaires à la vie, pour la nourriture et la sécurité plus assurée, qu'au bord de la mer - on les étaient séparés aux incursions des pirates et s'y livraient eux aussi à leur industrie, comme en témoignent les très nombreux trésors ou cachettes de bronzes qui ont été trouvées - Cachettes de fond en creux, ou de coquilles, faites au moment d'une invasion ou autrement. Notre département est en celui des départements normands qui a donné le plus grand nombre de cachettes de bronzes et de fait le plus grand nombre de pièces de bronze 3500. Parmi ceux il y a l'antiquité - sans compter celles qui sont allées directement chez le fondeur - de cloches. Pour le plus grand nombre, ces pièces de bronze étaient des Haches à Daille - bronze IV - souvent dérivées par nos prédécesseurs sous le nom de coins - ou de Celtée - peu de haches à talon bronze III. des Haches à rebords bronze II. des cachettes importantes furent trouvées aux environs de Valognes - de Fenellé à Bricquebec - à Huberville, à St Cyr - à Montebourg - à St Germain de L'Archevêque au furent trouvées près de 8000 pièces de bronzes en or - furent avec les bronzes, trouvés à Huberville et St Cyr -

X¹ page - marquée III bis

avec la contribution de Julien Deshayes, Alexis Douchin, Pierre-Yves Jolivet et Stéphane Lainé



Avec le soutien du Ministère de la Culture et du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin



Sommaire

AD n° 1 : ANONYME, vers 280 après notre ère	9
AD n° 2 : MASSEVILLE 1688	9
AD n° 3 : DUNOD 1695	9
AD n° 4 : RAGUET 1695	10
AD n° 5 : RAGUET 1695	11
AD n° 6 : RAGUET 1695	14
AD n° 7 : RAGUET 1695	16
AD n° 8 : RAGUET 1695	17
AD n° 9 : SAINTE-MARIE 1695	20
AD n° 10 : FOUCAULT 1696	21
AD n° 11 : MANGON DU HOUGUET 1697	22
AD n° 12 : MANGON DU HOUGUET 1690-1705	24
AD n° 13 : ANONYME s.d.	25
AD n° 14 : LAIR s.d.	26
AD n° 15 : LA ROQUE 1713	27
AD n° 16 : MONTFAUCON 1722	29
AD n° 17 : LA ROQUE 1727	29
AD n° 18 : MASSEVILLE 1727	30
AD n° 19 : FRIGOT 1743	30
AD n° 20 : BOURGUIGNON D'ANVILLE 1760	32
AD n° 21 : BELLEY 1761	32
AD n° 22 : HERVIEU DE VAUDIVAL 1766	33
AD n° 23 : CAYLUS 1767	35
AD n° 24 : ROBERT DE HESSELN 1771	36
AD n° 25 : GEOFFROY 1788	39
AD n° 26 : POUCHIN s.d.	41
AD n° 27 : DUCHEVREUIL 1811	47
AD n° 28 : GERVILLE 1819	48
AD n° 29 : GERVILLE 1819	48
AD n° 30 : GERVILLE 1819	50
AD n° 31 : GERVILLE 1819	52

AD n° 32 : GERVILLE 1823	57
AD n° 33 : GERVILLE 1826	64
AD n° 34 : GERVILLE 1829	65
AD n° 35 : GERVILLE 1830	69
AD n° 36 : GERVILLE 1830	73
AD n° 37 : GERVILLE s.d.	75
AD n° 38 : GERVILLE 1832	75
AD n° 39 : CAUMONT 1838	77
AD n° 40 : LE BOIS 1838	80
AD n° 41 : GERVILLE 1838	80
AD n° 42 : GERVILLE 1839	87
AD n° 43 : GERVILLE 1839	90
AD n° 44 : GERVILLE 1839	90
AD n° 45 : FLEURY ET VALLÉE 1839	92
AD n° 46 : DROUET 1840	94
AD n° 47 : GERVILLE 1854	94
AD n° 48 : GERVILLE s.d.	95
AD n° 49 : LALMAND 1843	102
AD n° 50 : MANGIN s.d.	109
AD n° 51 : GERVILLE s.d.	109
AD n° 52 : GERVILLE s.d.	114
AD n° 53 : FORTIA D'URBAN 1845	118
AD n° 54 : SMITH 1846	121
AD n° 55 : DELALANDE 1846	122
AD n° 56 : SMITH 1847	129
AD n° 57 : HOUEL 1851	129
AD n° 58 - ADAM 1854	130
AD n° 59 : ANONYME 1855	131
AD n° 60 : PONTAUMONT s.d.	133
AD n° 61 : CAUMONT 1860	133
AD n° 62 : BAUDRY 1862	137
AD n° 63 : LIAIS 1866	139
AD n° 64 : RENAULT 1869	139
AD n° 65 : FOLLIOT DE FIERVILLE 1879	141

AD n° 66 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880	141
AD n° 67 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880	142
AD n° 68 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880	145
AD n° 69 : GOSSET 1885	145
AD n° 70 : FAGART 1885	148
AD n° 71 : PIGEON 1886	149
AD n° 72 : LENEVEU 1888	155
AD n° 73 : ADAM 1891	185
AD n° 74 : ADAM 1899	200
AD n° 75 : VOISIN 1901	201
AD n° 76 : VOISIN 1908	205
AD n° 77 : LEPIGEON 1902	205
AD n° 78 : LEMARQUAND 1903	210
AD n° 79 : LEMARQUAND 1903	211
AD n° 80 : ANONYME s.d.	214
AD n° 81 : LEMARQUAND 1905	218
AD n° 82 : ADAM 1905	221
AD n° 83 : COUTIL 1906	229
AD n° 84 : ADAM 1912	236
AD n° 85 : BIRETTE 1926	244
AD n° 86 : DORANLO 1926	253
AD n° 87 : BRISSON 1930	256
AD n° 88 : GRENIER 1953	256
AD n° 89 : GOSSELIN 1954	258
AD n° 90 : ADANS 1954	259
AD n° 91 : GRENIER 1954	259
AD n° 92 : GRENIER 1954	260
AD n° 93 : GRENIER 1955	261
AD n° 94 : GRENIER 1956	261
AD n° 95 : GRENIER 1958	262
AD n° 96 : GRENIER 1958	262
AD n° 97 : GRENIER 1959	263
AD n° 98 : GRENIER 1959	264
AD n° 99 : GRENIER 1960	265

AD n° 100 : GRENIER 1954-1960	266
AD n° 101 : GRAVELLE 1956	268
AD n° 102 : LE BARBANCHON s.d.	269
AD n° 103 : ÉVENO-BOISSEL 1958	273
AD n° 104 : DÉMAZURE 1959	277
AD n° 105 : MACÉ 1959	278
AD n° 106 : DÉMAZURE s.d.	295
AD n° 107 : DÉMAZURE 1959	298
AD n° 108 : DÉMAZURE 1960	300
AD n° 109 : DÉMAZURE 1961	302
AD n° 110 : MACÉ 1961	304
AD n° 111 : DORLÉANS 1961-1963	305
AD n° 112 : BOUHIER 1962	308
AD n° 113 : BOUHIER 1962	322
AD n° 114 : BOUHIER 1962	322
AD n° 115 : DÉMAZURE 1962	325
AD n° 116 : DÉMAZURE 1962	353
AD n° 117 : DÉMAZURE 1962	357
AD n° 118 : DÉMAZURE s.d.	360
AD n° 119 : DÉMAZURE s.d.	382
AD n° 120 : GOSSELIN 1967	415
AD n° 121 : GOSSELIN 1968	415
AD n° 122 : ANONYME s.d.	419
AD n° 123 : ANONYME s.d.	421
AD n° 124 : ANONYME s.d.	425
AD n° 125 : ANONYME s.d.	427
AD n° 126 : BERTIN 1975	433
AD n° 127 : JOSSEAUME 1977	433
AD n° 128 : CANU 1979	441
AD n° 129 : SOREL 1979	442
AD n° 130 : SCUVÉE 1979	446
AD n° 131 : SOREL 1979	451
AD n° 132 : BOUHIER 1979	454
AD n° 133 : BUTEL 1981	456

AD n° 134 : BOIS 1981	462
AD n° 135 : DECAËNS, BUTEL et PILET-LEMIÈRE 1982	470
AD n° 136 : CANU 1983	470
AD n° 137 : DORLÉANS 1983	471
AD n° 138 : IAURIF, 1983	472
AD n° 139 : DECAËNS 1984	472
AD n° 140 : HEINIS 1985	474
AD n° 141 : MUSSET 1986	476
AD n° 142 : CANU 1988	478
AD n° 143 : LEVOYER 1988	481
AD n° 144 : SCUVÉE 1988	493
AD n° 145 : PILET-LEMIÈRE et LEVALET 1989	505
AD n° 146 : LEPERT 1989	507
AD n° 147 : VIPARD 1990	507
AD n° 148 : LEPERT 1990	508
AD n° 149 : LEPERT 1990	509
AD n° 150 : ANONYME après 1990	515
AD n° 151 : LEPERT 1992	518
AD n° 152 - LEPERT 1991	519
AD n° 153 : LEPELLEY 1994	520
AD n° 154 : LEROUVILLOIS 1998	522
AD n° 155 : LE GAILLARD 1998	525
AD n° 156 : LE GAILLARD 1999	525
AD n° 157 : LE GAILLARD 1999	526
AD n° 158 : TABOUÉ 1999	526
AD n° 159 : LE GAILLARD 1999	532
AD n° 160 : JAHIER 2002	534
AD n° 161 : FAVREAU et MICHAUD 2002	535
AD n° 162 : DESHAYES 2002	536
AD n° 163 : FICHET DE CLAIRFONTAINE, DELAVAL, HINCKER et LE MAHO 2004	537
AD n° 164 : FICHET DE CLAIRFONTAINE 2004	542
AD n° 165 : FOLLAIN et LEPERT 2005	545
AD n° 166 : FOLLAIN et LEPERT 2005	555
AD n° 167 : QUÉVILLON 2005	561

AD n° 168 : DESHAYES 2005	561
AD n° 169 : MULLER 2006	569
AD n° 170 : MULLER 2006	570
AD n° 171 : MULLER 2006	580
AD n° 172 : JEANNE 2006	582
AD n° 173 : FOLLAIN 2007	582
AD n° 174 : DUCLOS, JEANNE et PAEZ-REZENDE 2009	582
AD n° 175 : DESHAYES 2009	586
AD n° 176 : DESHAYES 2010	588
AD n° 177 : QUÉVILLON 2010	589
AD n° 178 : DESHAYES 2011	597
AD n° 179 : QUÉVILLON et SCHÜTZ 2011	598
AD n° 180 : LE GAILLARD 2011	600
AD n° 181 : LEWIS 2012	600

AD n° 1 : ANONYME, vers 280 après notre ère

Itinéraire d'Antonin. Fortia d'Urban, A.-J.-F. (Marquis de) (1845) - Recueil des itinéraires anciens : comprenant l'itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger, et un choix des périple grecs, Imprimerie Royale, Paris, 558p..

[386, 6] *Item ab Alauna Condate mpm LXXXVII sic.*

[Itinéraire d'Alaune (Alleaume-les-Valognes) à Condate (Rennes), 87000 pas, ainsi :]

[386, 6] *Item ab Alauna Condate mpm LXXXVII sic*

[386, 7] *Cosediae — mpm XX*

[387, 1] *Fano Martis — mpm XXXII*

[387, 2] *Ad Fines — mpm XVII*

[387, 3] *Condate — mpm XVIII*

AD n° 2 : MASSEVILLE 1688

Louis Le Vasseur de Masseville (1648-1733) : Histoire sommaire de Normandie, 1^{re} édition, t. I, Rouen, Veuve d'Antoine Maurry et Pierre Ferrand, 1688, p. 310-311.

Transcription Alexis Douchin

« Il y a encore dans nôtre province quelques autres antiquitez que l'on marque du tems des Romains, comme le vieux château de Vallongnes, dont l'etymologie a cet avantage sur les autres, que s'il n'en est rien resté dans les auteurs, elle est du moins apuyée non seulement par la tradition, mais encore par un monument toujours parlant ; c'est-à-dire par les ruines de ce château, qui consistent en quelques pans de murailles, où l'on distingue encore une structure digne des Romains. La tradition nous apprend que c'estoit la forteresse de la ville de Longne, et que cette ville ayant été prise et saccagée par les Romains, les habitans se retirerent à trois ou quatre cens pas de là, où ils rebâti-[p. 311] rent une ville que fut nommée Val de Longne, et depuis par abreviation Vallongne, dont le nom latin Valloniae est sans doute un diminutif de Vallis Lonniae ; quoy que Caenalis ait dit Valloniae seu Gualloniae. On prétend aussi que les lieux eminens qui sont auprès de cette ville-là, sous le nom de Montcastre Monscastrorum, étoient des campemens des Armées Romaines ; quoy qu'il en soit on voit encore les retranchements de celui de Montebourg, et en effet, sa situation étoit fort propre à tenir le país en bride, et à observer les mouvemens des Gaulois du Cotantin quand ils vouloient secouer le joug des Romains. »

AD n° 3 : DUNOD 1695

Pierre-Joseph Dunod (1646-1725 ; jésuite) : Découvertes faites à Valognes. In *Mercurie Galant*, octobre 1695, p. 304-308.

- Transcription Alexis Douchin

Valogne est une Ville de basse Normandie, auprès de laquelle on a decouvert depuis peu de temps un Theatre ; dans la court de Mrs de Franqueterre, un peu au dessus de ce qu'on appelle les Tours du Castelet, entre la Ferme où a demeuré le nommé Revend, et la maison

des Mrs de Franqueterre, appelée le Bus, joignant la Lande du Castelet, où demeure Mr Yon. Voila des marques pour ceux qui connoissent le Pays. Ce Theatre peut contenir quinze à seize mille hommes assis à leur aise. Cette découverte est deuë au Pere du Nor, Jesuite, qui est après toutes les autres ruines qui paroissent en divers endroits dans toute l'étendue du Castelet. Il va tâcher à faire revivre la memoire d'une Ville qu'il prétend estre plus grande que Roüen, et qui avoit esté ensevelie sous les ruines depuis plus de teize siecles. C'est l'ancienne Ville d'Allone, d'où l'on a fait Valogne, et Alleaume, Capitale des Peuples que Cesar appelle Venelli, ou Unelli. De là on a dit Venelle, Allone, Vallone, Valogne. On trouve de plus des Bains publics spacieux et vastes, dont il fait déterrer les fondemens, ce que vulgairement on appelle les Bains du Castelet ; un pressoir à la Maison du Caus, et une Citadelle, de laquelle on découvre encore les murailles de plus de douze pieds de l'espace de près de soixante toises. On y trouve aussi un lieu, où apparemment on frapoit la Monnoye, et force Medailles par cy par là, frappées depuis le temps des Consuls, plus de deux cens ans avant la Naissance du Sauveur jusqu'à Gratien, ce qui fait croire que cette Ville a esté détruite sous son Empire, peut-estre par Maxime, qui s'estoit revolté contre luy, et qui fit souffrir aux Peuples Armoriques tout ce que la rage luy put inspirer, parce qu'ils l'empêcherent de joindre Gratien, qui n'avait point d'Armée, et qui fut contraint de prendre des Barbares à sa solde pour resister à Maxime.

AD n° 4 : RAGUET 1695

Gilles-Bernard Raguet (1668-1748) : Lettre adressée à Nicolas-Joseph Foucault sur les découvertes faites à *Alauna* en 1695. Bibliothèque nationale de France, manuscrit français 17 711, f. 203-213, septembre-octobre 1695.

- Transcription Alexis Douchin

1.

Monseigneur,

Depuis la dernière que j'ay eu l'honneur de vous écrire, nous avons fait trois tentatives en trois endroits différens. Vis-à-vis des bains, à l'autre côté du chemin, vous savés qu'il y a une pièce en herbe. Le père, ayant reçu de moy un avis qui me paroissoit sûre qu'il y avoit là une voûte cachée, y envoya deux ouvriers. Ils n'y travaillèrent qu'après avoir fait de justes honetetés au locataire et au propriétaire nommé M. de la Fourette. Comme les travailleurs tenoient déjà le dessus de la voûte, ledit sieur ne laissa pas de survenir fort en colère : « Est-ce ainsi qu'on travaille dans le champ d'autruy ? ». Il se jette sur les outils des peïsans étonnés, les emporte. Le père était persuadé que cette voûte n'étoit autre chose que celle de l'aqueduc. Effectivement, elle est située entre le puis que vous avés veu, Monseigneur, et qu'on croit avoir servi de regard au canal, et le lieu des bains.

La seconde entreprise regarde ce lieu-là. On a sondé au loin et au large des deux côtés des hautes mesures qui y sont et l'on a trouvé par-tout, à une même distance de la surface herbue, un ciment fort uni et fort bien couché. On a achevé de découvrir tout le circuit de la cuve, on a même pénétré et montré au jour une bonne partie de son fond, qui est un excellent ciment. Ceux qui se baignoient jadis en ce lieu étoient fort petits ou avoient fort peu de honte, à cause du peu de profondeur. Le ciment uni en forme de pavé dont j'ay parlé marque la grande étendue qu'avoit autrefois ce bâtiment. D'un autre coté, la proximité des

fourneaux qui environnent la cuve au nombre de six, sembleroit indiquer tout le contraire, à cause que dans les bains magnifiques, les robinets qui dégorgeoient l'eau ou chaude ou froide étoient assez éloignés des réservoirs avec lesquels ils avoient communication par des canaux.

Vous aimerés peut-être mieux, Monseigneur, la troisième de nos tentatives. Elle est en effet la plus considérable et vous l'aviés sur-tout recommandée. C'est celle de la Prison. Vous croiés qu'il y avoit une voûte, et on n'y a trouvé qu'un amas confus de tuilles et de pierres. Après qu'on en a eu tiré une bonne partie, on a enfin trouvé un trou qui s'enfonceroit dans la grosse muraille dont vous avés veu les dehors du côté du jardin. Ce trou, bien nettoyé, a changé de nom pour prendre celui d'un fourneau, dont il nous a présenté toute la forme. Il est petit et bas, mais environé d'une épaisseur prodigieuse de ce ciment rouge qui fait le fond du jardin. À un des côtés de ce fourneau, il s'est trouvé une chose assés particulière. Ce sont trois rangs de tuyaux creux, étroits, quarrés, longs d'un pied et demi, attachés les uns aux autres à peu près comme les peintres nous figurent les chalumeaux de Pan et des satires. Il [*sic*] étoient rangés perpendiculairement, ce qui fait conclure qu'ils étoient à usage de petites cheminées. On suivra demain tout de suite la gauche de la muraille pour veoir si ce fourneau est acompagné. On a déterré les fondements à droite en suivant le coin le plus éloigné de la muraille moderne du jardin aux choux, et on a cru veoir la base d'un pilier carré enduite de ciment, jointe à d'autres fondements qui mènent assés loing en ligne droite et qui se trouvent avoir fait autrefois divers petits apartemens par les murailles de rencontre qui y aboutissent. Parmi les encombres, un morceau de ciment peint de jaune, de blanc et de rouge en ligne droite et une pièce pesante et informe de crasse de quel[que] métal ont donné indice, le premier d'une maison de quelque conséquence autrefois et la dernière que le fourneau pourroit avoir servi à fondre la monneye.

J'espère, Monseigneur, que vous approuverés le zèle raisonnable avec lequel je tâche de vous prouver que je suis, avec un respect extrême, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, RAGUET.

AD n° 5 : RAGUET 1695

Gilles-Bernard Raguet (1668-1748) : Lettre adressée à Nicolas-Joseph Foucault sur les découvertes faites à *Alauna*, 22 octobre 1695. Bibliothèque nationale, manuscrit français 17 711, f. 203-213.

- Transcription Alexis Douchin

À Valognes, 22 octobre

Monseigneur,

Je prens la liberté de vous avouer que je balance un peu à vous envoyer celle-cy, ignorant le sort des deux autres. Tant de gens vous importunent que j'appréhende d'en augmenter le nombre. Mais voilà qui est fait. Importun ou non, je n'auray plus le bien de vous écrire, parce que le travail cesse, qui seul m'en fournissoit le sujet et l'occasion.

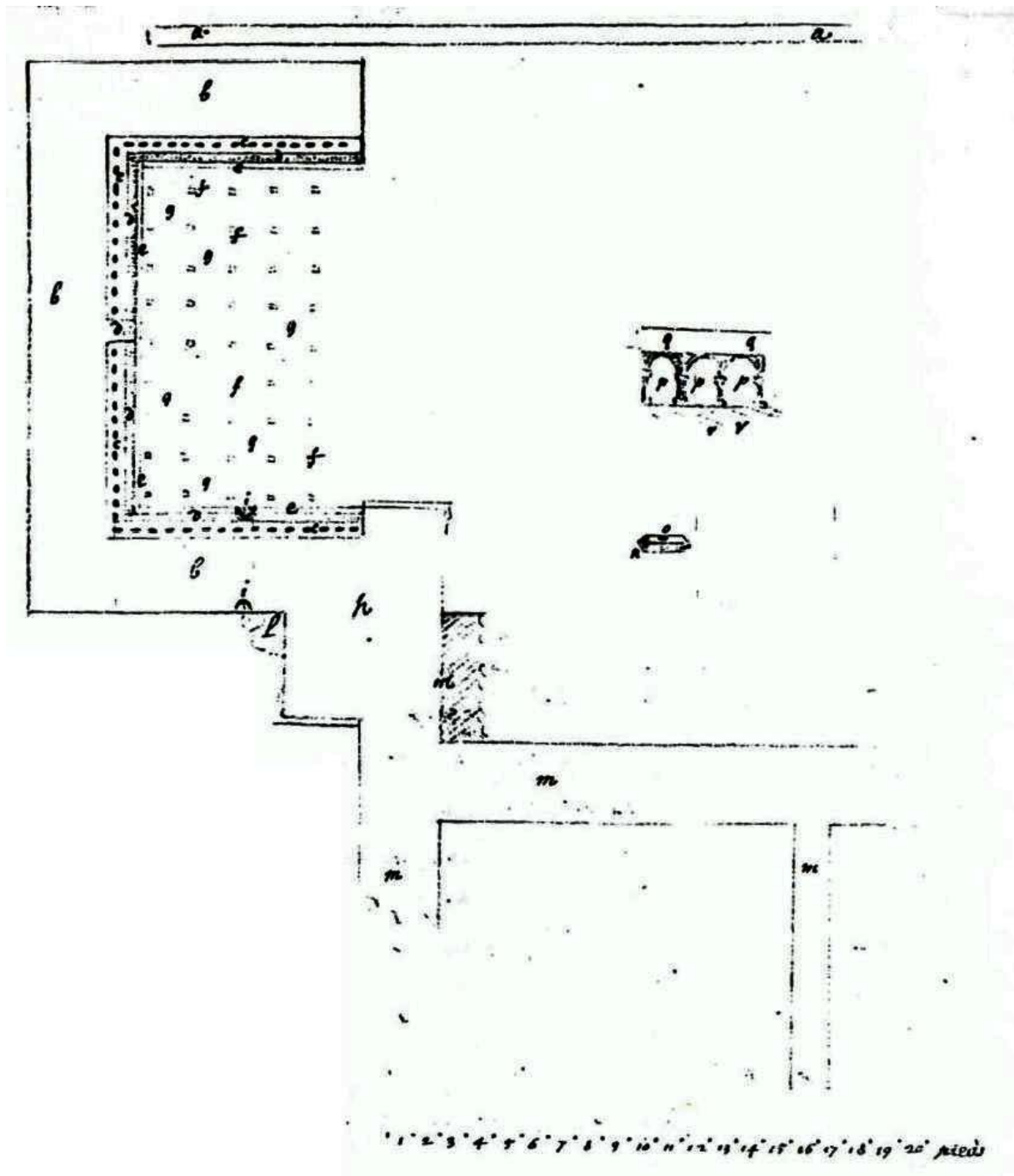
Dans le coin nommé la Prison où j'avois l'honneur de vous marquer la dernière fois qu'on avoit trouvé un fourneau et quelques tuyaux, le révérend père a découvert la chose du

monde la plus surprenante. Nous sommes tous à deviner. Tout mon métier est d'appeler téméraire celui qui décidera positivement. Je n'explique point la chose parce que le plan de l'autre feuillet l'explique. Le père dit que c'est une fonderie à métal, mais la pierre d'ardoise, l'extérieur coloré de quelques platras, le sentiment d'un fondeur sont contre cette pensée. Ni l'ardoise, ni les couleurs ne résistent pas contre la vive activité d'un feu fondeur de métaux. Quelques autres tiennent pour une étuve, un bain particulier que l'on échauffoit peu à peu par-dessous, qui par les tuyaux communiquoit bénignement sa chaleur aux murailles et qui, à cause de l'épaisseur des cimens, la retenoit longtemps à peu de frais. Il s'est même trouvé une teste qui a opiné pour une machine qui servoit à faire suer pour guérir de certains maux que je ne puis nommer. Cette sottise pensée m'en remet une autre dans l'esprit, qui peut-être vous fera rire. Comme je faisais travailler aux bains ce matin, arrive un homme d'assés bonne façon. Il regarde, il considère, il raisonne en luy-même, il prend ses mesures, enfin il se donne tous les dehors d'un homme fort habile et qui cherche à se mettre en état de prononcer décidivement sur ces mesures. Ravis de profiter : « Eh bien, Monsieur, luy dis-je, quelle sera votre pensée sur tout cecy ? – Monsieur, me dit-il, je ne say ce que vous en croirés, mais je maintiens, moy, que ce lieu-cy n'a jamais été autre chose qu'un temple de Juifs ! Oui, répond-il en fronçant les sourcils, un temple de Juifs ! Et ce que vous prenés là pour un bassin ou cuve à se baigner n'est autre chose que le lieu ou les femmes immondes se purifioient. » Son froncement de sourcils et son air résolu m'empêcha de bien rire, mais l'heur que j'eus à déclarer ne fut pas médiocre. Plusieurs autres m'ont encor dit cent choses pareillement belles, mais peut-être, Monseigneur, vous fatigueroyent-elles autant qu'elles m'ont donné de plaisir.

3

Je vous supplie de me pardonner la liberté dont j'ay usé jusques icy, pénétré d'une estime inconcevable pour une personne qui, par un rare secret, sait joindre comme vous faites les affaires avec les sciences et posséder le fin de tous [*sic*] les deux. Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, RAGUET.



aa Muraille du jardin du Cau ;

bbb Muraille de petites pierres quarrées qui enveloppe la découverte ;

ccc Le haut de plusieurs tuyaux arrangés le long de la muraille en un bel ordre, en forme de petites cheminées

dont le bas rend dans les fourneaux ;

ddd Épaisseur de ciment couchée tout le long des tuyaux, les enfermant et les affermissant ;

eee Encroûtement de pierre platte et polie semblable à de l'ardoise ;

ffff Bases de petits piliers des fourneaux ;
ggg etc. Fond ou pavés des fourneaux encor noir de poussière de charbons ;
h Massif qui ressemble à la base d'un gros pilier ;
ii Trou à écouler ce que les fourneaux avoient échauffé ;
l Ciment sur quoy il couloit ;
mmm Fondemens de murs découverts et suivis ;
n Tuyau séparé ;
o Trou pour tenir avec un autre tuyau moïennant un peu de ciment ;
ppp Figures des petits fourneaux ;
qq Épaisseur de ciment par-dessus les fourneaux ;
rr Pavé des fourneaux d'un excellent ciment blanchâtre.

AD n° 6 : RAGUET 1695

Gilles-Bernard Raguet (1668-1748) : Lettre adressée à Nicolas-Joseph Foucault sur les découvertes faites à *Alauna*, 5 novembre 1695. Bibliothèque nationale, manuscrit français 17 711, f. 203-213.

- Transcription Alexis Douchin

[de la main du destinataire : *épreuve à M. de Combes*]

Monseigneur,

Que je suis obligé au sénat et au peuple romain de m'avoir fait le bien par leurs ouvrages d'être un de ceux que vous voulés bien regarder avec une bienveillance particulière ! Cette nation est bien heureuse de faire du bien aux gens, dans le temps où elle n'est plus elle-même en état d'en recevoir. J'ay été honoré de deux lettres de votre part. L'une m'est venue un peu tard et l'autre en son temps. Elles étoient toutes deux, Monseigneur, les plus engageantes et les plus honorables du monde à mon égard. Les louanges que vous trouvés bon de m'y donner me rendent presque méconnaissable à moy-même tandis que je reconnais par-tout votre admirable caractère d'esprit et de bonté qui achève de faire sur moy les impressions de la plus vive reconnaissance. Il faut, Monseigneur, vous dire d'ordre ce que ces aimables lettres opèrent.

1°)

Je fais de continuelles réflexions et sur la manière dont vous prenés à coeur de faire déterrer l'ancienne Allone et sur les mesures que vous désirés prendre pour la faire connoître au public. Je ne say s'il n'y a pas plus de gloire à découvrir maintenant d'illustres monuments qu'à les avoir dressé autrefois. La gloire de ceux qui leur ont donné un premier être est une gloire que j'appellerois volontiers anonime et finie, au lieu que votre nom sera fameux et immortel si vous luen donnés un second. Je prétends, Monseigneur, être fort éloigné, sur-

tout icy, de flatter vainement une personne comme vous. Sérieusement, y a-t-il apparence que la mémoire de Sixte V finisse ? Et Peiresc le digne héros de Gassendi cessera-t-il jamais d'être admiré, quoy-que simple particulier ? Ah ! S'il vivoit et qu'il eût une Allone à tirer de terre ! Il est beau de mettre en un mois plus de rares édifices au jour qu'une douzeine de ces magnifiques anciens n'en ont dressé pendant leur vie. Voicy, Monseigneur, un sommaire, une idée que je vous prie de méditer :

L'ANCIENNE VILLE D'ALAUNE

INCONNUE DANS TOUTTE L'HISTOIRE

DÉCOUVERTE DE NOS JOURS, ETC.

I. État du peis comme il est à présent. Description et situation de la moderne Valogne. Causes de son transport.

II. Découverte de l'ancienne ville d'Alauna. Arrivée de monsieur F., intendant ; ses ordres pour faire fouiller. Récit des travaux et de leur continuation.

III. Le théâtre déterré ; son plan et sa forme. Bains publics reconnus ; leur plan, leur veue. Fourneaux trouvés, sujet rare et peut-être unique abandonné aux jugements des savans ; leur représentation, leurs mesures. Murailles de la ville et de la citadelle.

IIII. Histoire de cette grande ville par les médailles. Conjectures sur sa ruine.

5

V. Description et carte générale représentant son assiette. Remarques curieuses sur différentes raretés trouvées en divers tems, soit dans son enceinte, soit dans les environs.

Je croy qu'un ouvrage de cet arrangement, honoré du nom de monsieur Foucault, précédé d'une savante praeface où l'on donneroit au lecteur de justes idées des antiquités romaines, enrichi de tailles-douces, d'observations judicieuses et de bons parallèles avec ce qui nous reste ailleurs d'ouvrages pareils et exécuté d'un stile propre à plaire feroit un bruit très agréable dans toute l'Europe.

2°)

Je me suis transporté sur tous les endroits où l'on a travaillé. J'ay tout considéré de nouveau, j'ay tout examiné à loisir. Il m'a paru que, jusques icy, l'on a fait que tâter les choses. La curiosité étoit grande, les moyens étoient petits. Ne pouvant point se contenter sur chaque sujet, on s'est jetté sur plusieurs. Tout le fort du travail reste. Vous me parliés, Monseigneur, de découvrir tout le théâtre. Jugés quel ouvrage c'est, par la peine qu'on a eu à déterrer ce que nous en voyons, qui est si peu de choses. Il en est encor pis des autres ouvrages à proportion. Je croy savoir et la manière et les endroits à faire travailler, mais je ne suis pas encor au choix ny de la conduite, ni des lieux. Ce qui m'embarasse, ce sont les fonds sur quoy se conduire. Il y a deux sortes de gens à contenter : ceux sur la terre de qui il faudra travailler ; et ceux qui travailleront sur la terre d'autrui. Je voy, Monseigneur, que votre rang et les privilèges que vous accordés aux premiers les rend passablement traittables. Mais il n'est pas possible de faire branler les derniers sans argent content. Cela, Monseigneur, me met au vray désespoir, dans l'impatience où je suis de seconder vos désirs dans un tems tout à fait favorable à vos desseins. La terre est inculte, les hommes sont à

loisir. Mais que peut faire un pauvre clerc étranger, sans bénéfice en France, sans patrimoine chés luy, qui n'a pour tout bien qu'un peu d'étude et beaucoup de bonne volonté, choses qui ne remuent dans ce monde ny bêche, ni pic, ni brouette ? Pour ce qui est des plans, tant généraux que particuliers auxquels il faut joindre quelques perspectives, il me semble,

Monseigneur, que M. le marquis de Saint-Pierre vous a promis d'y faire travailler. Ayés la bonté de le sommer de sa parole. Je croy, à vous dire vray, que les faiseurs de plans ne marchent, non plus que les autres, qu'à la lumière de la pistole. J'en ay éprouvé quelque petite chose à l'occasion de celui du théâtre que j'ay eu l'honneur de vous envoyer et que je fis dresser par un certain La Cour qui, devenu ex-ingénieur, s'est arrêté icy.

3°)

Dans cette impuissance, il est vray que j'ay eu recours à d'autres, que j'ay leu vos lettres en bonne compagnie, que j'ay tâché d'animer ceux que je croyois susceptibles de ce genre d'honneur ou qui me sembloient avoir intérêt à vous faire la cour. Mais, selon l'ancien proverbe, qu'a de commun l'âne avec la lyre ? Les uns m'ont dit que Valognes n'étoit déjà que trop connu et ont sottement prédit que ces antiquités, une fois publiées, pourroient bien leur amener d'incommodes nouveautés. Les autres m'ont avoué que leur curiosité, quand vous étiés icy, étoit un pur effet de leur complaisance. Le reste me demande encor, à chaque pas, quelle utilité, quel revenu, quel profit, qu'intérêt apporteront ces découvertes ? Voilà comme ces gens-cy sont faits. Dès qu'il en coûte, il [sic] se soucient autant de leurs antiquités que de celles des Birkarles ou des Hottentots. « À cela, vous avés raison, Messieurs, leur di-je, vive le présent ! Qu'est-il besoin d'aller inquiéter les taupes pour rappeler le passé ? Vive l'util ! Qu'avés-vous affaire de l'honorable ? Un choux dans votre pot vaudra mieux que ces curiosités infructueuses. Ne réservés que vos contrats, brûlés tout le reste de vos papiers, avec tous les livres. Moqués-vous de l'histoire, car quelle utilité revient-il de savoir qu'Alexandre le Grand ait vaincu Porus ? Laissés là la géographie, car quelle

6

rente tirés-vous de la connoissance du cap de Résulgate [?] ou de Sincapure ? Faites ainsi de tout le reste. Que si quelque personne généreuse ne se trouve point de votre avis, plaignés-là. Vive, vive l'util, nargue du reste ! »

En attendant les ordres qu'il vous plaira de donner à M. de Montaigu pour des ouvriers, je demeure, avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, RAGUET.

À Valognes, 5 novembre.

AD n° 7 : RAGUET 1695

Gilles-Bernard Raguet (1668-1748) : Lettre adressée à Nicolas-Joseph Foucault sur les découvertes faites à *Alauna*, 14 novembre 1695. Bibliothèque nationale, manuscrit français 17 711, f. 203-213.

- Transcription Alexis Douchin

Valognes, 14 novembre 1695

Monseigneur,

Il m'est aussi difficile de vous obéir qu'il m'est naturel de le souhaiter passionément. Je vois bien que ce que vous me faites l'honneur de désirer de moy vous paroît faisable dès maintenant, mais de quelque côté que je me tourne, je ne <je ne> saurois trouver votre point de veue. Commencer une chose sans aucuns préparatifs sans aucune veue sur la suite me paroît, en fait d'ouvrages proportionés, une entreprise qui ne devoit son succès qu'au pur hazard si elle réussissoit. Ce qu'il faut dire de Valogne moderne dans la future relation n'est qu'une espèce d'accessoire et d'embellissement. Il faut qu'il ait sa proportion avec le reste, mais comment la luy donner si l'on n'a au moins les matériaux de ce reste sous les yeux ? Vous savés bien,

Monseigneur, que dans toutes sortes de travaux, on commence par préparer les matières. Quand on a de quoy arranger, de quoi proportionner, de quoy orner, on arrange, on ajuste, on embellit. Je ne suis point en état de faire rien qui vaille à présent à l'égard des bâtimens mêmes qui paroissent, comme les bains, par-ce qu'ils ne paroissent pas assés. D'ailleurs, pour le reste, je n'ay ni médailles, ni plans, ni assés <assés> de livres.

Au reste, j'espère de votre bonté, Monseigneur, que vous ne me ferés par le tort de croire que je veuille éviter un travail si honorable pour moy. Pleut à Dieu que j'eusse entre les mains tout ce qui me faut, que mon sort ne fut pas de ne pouvoir travailler qu'après les faiseurs de plans et les remueurs de terre ! Ce qui me chagrinne le plus, c'est mon départ avant le printemps. Tout ce que je puis faire, c'est de vous promettre qu'en cas que vous continuiés à me vouloir du bien, je m'appliqueray de bonne sorte, en quelque lieu que je sois, à proffiter des matériaux qu'il vous plaira me fournir, et à les mettre en état d'en faire proffiter le public selon le plan et l'idée qui a eu le bonheur de votre approbation.

Apparemment, Monseigneur, que vous connoissés la pierre qui est au Han. Dernièrement, j'allay exprès l'étudier. L'on s'est trompé jusques à cette heure à l'égard de la seconde inscription qui n'est point suivie du tout. Je vous en enverrois une figure si ne n'étois persuadé que vous l'avés déjà.

Je tâche de former une compagnie pour aller veoir certains sépulchres fort extraordinaires qui sont vers Beaumont. Ce sont 9 élévation [sic] de terre arangées en jeu de quilles sous lesquelles

7

on croît que reposent les corps et les armes de maints Neustriens que les Normans nouveaux venus et encore féroces défirent.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur, RAGUET.

AD n° 8 : RAGUET 1695

Gilles-Bernard Raguet (1668-1748) : Lettre adressée à Bernard de Montfaucon sur les découvertes faites à *Alauna*, 4 décembre 1695. Bibliothèque nationale, manuscrit français 17 711, f. 203-213.

- Transcription Alexis Douchin

À Valognes, 4 décembre

Mon révérend père,

Je vous remercie très humblement de toutes les honnetetés dont vous me comblés. Je me connois un peu trop pour croire mériter les louanges que vous répandés sur moy d'une façon si obligeante ; et j'ay en même tems trop d'amour propre pour les refuser tout à fait, venant d'une personne qui est dans une estime universelle. Je prens la liberté de vous marquer une partie de ma reconnaissance en vous comuiquant certaines pensées qui me sont venues après avoir leu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire.

I.

Voicy quelques menues conjectures sur la figure numérale de notre pierre. Je les soumetts bien volontiers à votre jugement. Mais voyons d'abord la figure en une grandeur qui approche de la naturelle.

1°) Je croy qu'elle ne signifie que l'année en laquelle Thierry régnoit, sans aucun mélange des années de Fromond ;

2°) Les trois traits aaa, mieux nourris, me paroissent faire trois cent ;

3°) Les trois d'en-bas, moins considérables, paroissent signifier trois dix, bbb ;

4°) Le trait entier peut passer pour un, c ;

5°) L'A, je l'explique par ante ;

6°) L'M reste dans sa signification ordinaire de mille. Il me semble donc que l'on peut ainsi rendre ce chiffre : anno trecentesimo trigesimo primo ante millesimum, regnante, etc. Effectivement, de mil otés 300, reste 700 ; de 700, otés trente et un, reste 669. Or Thierry, à ce que je croy, a esté tiré du monastère et a commencé à régner en 667 ; d'où il s'ensuit que ce qu'il a fait au Ham, il l'a fait la 2nde année de son règne. Comme je ne suis pas fort éclairé, cette explication peut être fausse. Ayés la bonté d'en juger ; et, si elle vous revient, de l'appuyer de quelque bonne observation.

8

II.

Vous voulés bien nous dire, mon révérend père, que vous ne comprenés rien aux caractères que je mets à côté de la seconde inscription, et que vous ne devinés pas où peuvent être ces caractères. Quant au premier, je ne m'en étonne pas ; car, que comprendre à des demi-mots ?

Pour ce qui regarde la situation, le lieu, l'ordre de ces caractères, je prens la hardiesse de vous dire ce que j'y comprends :

1°) La pierre a fait le dessus d'un autel au-tour duquel on tournoit ; c'est-à-dire le dessus d'une espèce de cube ;

2°) Il y a apparence que chaque face de ce cube, tant celle d'en haut (de dessus) que celles des côtés offroit aux yeux un cadre d'écriture. Pour celle d'en haut, vous n'en doutés pas, vous l'avés de suite dans la figure que je vous ay envoyée. Il est vray que cette face n'a qu'un rang de caractères, une simple ligne, et que les quatre faces perpendiculaires avoient deux lignes en haut, deux lignes en bas, et deux lignes de chaque côté, ce qui faisoit quatre carrés de lettres ;

3°) Les seules lignes d'en haut nous restent, parce que nous n'avons que le dessus de l'autel, et comme ce dessus ou cette pierre platte avoit plus d'épaisseur qu'il n'en falloir pour porter ses deux lignes couchées, il ne faut pas s'étonner qu'elle se trouve encor chargée de quelques quarts de mots qui commençoient ou finissoient les lignes descendantes ou montantes.

Je croy, mon révérend père, que je ne feray pas mal de vous peindre comment je m'imagine que pouvoit être une des faces de ce cube ou autel. Le réel est marqué en noire et l'imaginaire et en jaune :

×××× Pierre découvrant de face son épaisseur, et ce qui est gravé dessus ;

ø Il n'y a rien à ce coin, mais aux autres (en l'autre figure), la ligne remonte d'em-bas du même sens que cette ligne jaune 3 v. g. u. r. item ;

& Devant d'autel ;

6 Je vous demande, par parenthèse, si Walafridus est un nom, ou un sobriquet ou surnom. Ce qui me le fait demander, c'est que ce pourroit bien être notre Balaffré François ;

9

III.

Le Journal des savans ne pénétrant pas jusques icy, je ne say, mon révérend père, ce que vous pouvés y avoir lu, touchant Alaune. Ce que vous me faittes le bien de me mander me met dans l'esprit qu'il expose les choses autrement qu'elles ne sont. Comme je suis sur les lieux et que j'ay été assidu à toutes les découvertes, ce que je vous diray sera plus assuré :

1°) On n'a point retrouvé d'édifice tout entier. Ce sont de purs fondemens de théâtre qu'on a suivis et sondé de place en place. C'est un débris d'étuves particulières. Ce sont des murs fort épais sappés et bouleversés. L'édifice des bains est le plus entier, mais

2°) Il n'a jamais été enseveli sous des montagnes de terre. Les fondemens du théâtre et l'étuve étoit couverte de terre à la vérité, mais appellera-t-on « montagne » la hauteur de huit ou neuf pieds de terre ? C'est là le plus profond qu'on ait creusé. Ainsi vous voyés qu'il n'est ni nécessaire de recourir au tremblement de terre pour expliquer une chose qui en a peu de besoin ; ni sûre d'attendre que les savans de Paris ou d'ailleurs raisonnent juste sur nos travaux et nos découvertes, s'ils n'apétissent un peu leurs idées. Je vous suis extrêmement obligé, mon révérend père, de la distinction que vous m'aprenés à faire entre l'écriture de chartes royauls, celles des inscriptions et celles des manuscrits. Cela me servira de règle. Puisque vous le souffrés, je ne manqueray jamais de vous faire part de tout ce que je trouveray qui puisse véritablement mériter votre estime ou vos réflexions. Bien moins pour

paroître dans vos savans et utiles ouvrages (quoy que ce soit un très grand honneur) que pour mériter l'avantage de votre souvenir et de votre bienveillance.

Je suis, avec tout le respect imaginable, mon révérend père,

Votre très humble et très obéissant serviteur, RAGUET.

Je suis un ecclésiastique étranger qui demeure en cette ville chés monsieur l'abbé de Flamenville.

AD n° 9 : SAINTE-MARIE 1695

Pierre-Armand de Sainte-Marie (1638-1705 ; marquis d'Auvers) : Extrait d'une lettre écrite de Valognes en Basse-Normandie. In *Journal des savants*, fasc. XXXVIII (21 novembre MDCXCV), 1695, p. 449-451.

- Transcription Alexis Douchin

Je ne doute point, Monsieur, que vous n'appreniez avec joye ce que nous n'avons pu voir sans etonnement. Il y avoit dans notre voisinage des restes d'anciens bâtimens dont nous n'avions nulle connoissance, et dont nous devons la découverte au R. P. Dunod, religieux de la Compagnie de Jesus. Comme il sçavoit que des ouvriers en creusant la terre y avoient quelquefois trouvé des medailles, il eut la curiosité d'y faire fouiller, et à la faveur de M. Foucault, maître des requêtes et intendant de notre province, qui a genereusement contribué à la depense, il a decouvert un teâtre, des bains, une fonderie, un palais, des ruines d'une vieille enceinte.

Le teâtre est tout entier, et peut contenir cinq à six mille personnes. Il estoit tout couvert de terre et d'arbres.

Les bains sont d'une belle structure romaine, où l'on voit encore des voutes de plus de dix toises de hauteur, avec les bassins où l'on se baignoit, les fourneaux où l'on faisoit chauffer l'eau, les reservoirs et les aqueducs qui servoient à la décharge.

La fonderie ou l'hotel de la monnoye a un grand nombre de fourneaux, avec des tuyaux de brique qui sont en haut tout autour, soustenus d'un masticage romain d'un pied et demi d'épaisseur. Ces fourneaux et ces tuyaux qui faisoient un feu de reverberation, donnent lieu de douter si l'on n'y fondoit pas des pierres aussi bien que des metaux, vu qu'il y est resté une grosse pierre que l'on croit avoir esté fondue.

Le palais que ce Pere juge avoir esté la demeure du gouverneur envoyé par les Romains, est pavé d'un masticage antique de diferentes figures, avec des aqueducs, des bassins et des vestiges d'un beau bâtiment.

L'enceinte de murailles est de soixante et deux toises sans tours, sapée des deux côtez, et renversée sur les fondemens. Dans tous ces endroits, on a trouvé en travaillant beaucoup / de medailles d'or, d'argent et de bronze, des urnes, et d'autres antiquitez, avec quantite de cendres et de charbon.

La conjecture du P. Dunod est que ce sont les restes d'une ancienne ville des Gaules, capitale des peuples apelez Unelli, dont parle Cesar, et nommée Crouciatinum par

Ptolémée, et Alauna par les Romains. Alauna, selon lui, a donné son nom à notre ville de Valognes qui a été bâtie dans la vallée, Vallis Alaunae ; ce qui est plus probable que ce que M. de Valois en a écrit dans sa notice, qui le fait descendre de Vallon, nom d'homme, qui dans l'ancien langage des Francs, signifioit Bon.

Le théâtre, les bains et l'hotel de la monnoye font juger au P. Dunod, qu'Alaune estoit capitale de la superieure Armorique ; ce qu'il confirme par son étendue à peu près égale à celle que Rouen a aujourd'hui, autant qu'il en peut juger par l'enceinte des murailles qui restent, et par la distance qui se remarque entre le théâtre, les bains et l'hotel de la monnoye.

Bien que l'histoire ne nous apprenne rien de la destruction de l'ancienne ville d'Alaune, non plus que de sa fondation, neanmoins parce qu'elle assure que Maxime ravagea les provinces armoriques, il est assez vrai semblable qu'il envelopa Alaune dans leurs ruines, vu que les medailles qui s'y sont trouvées sont des empereurs jusqu'à Gratien sous qui Maxime se revolta sur la fin du quatrieme siecle, et qu'aucune n'est des empereurs suivans.

Il est surprenant qu'il n'y ait aucune mention de cete ville ni dans les anciens auteurs, ni dans la tradition ; ce qui est une preuve qu'elle a été detruite avant l'entrée des barbares dans les Gaules.

Le théâtre qui s'est conservé si entier est une des circonstances les plus remarquables. Car nous ne voyons point que les Romains en eussent élevé aucun autre dans les Gaules, comme s'ils n'avoient pas cru que les Gaulois fussent assez polis pour bien gouter le plaisir de la tragedie, de la comedie, de la musique et de la danse, et comme si ces divertissemens avoient du estre reservez aux Grecs et aux Romains.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous mander de la belle découverte du Pere Dunod, dont j'espere que Monsieur notre Intendant qui aime les medailles et les autres monumens de l'antiquité, et qui en connoit parfaitement le prix, fera publier une plus ample relation, où seront gravez les plans de tous les ouvrages dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir. »

AD n° 10 : FOUCAULT 1696

Nicolas Joseph Foucault (1643-1721) : Lettre de M. Foucault, intendant de Basse-Normandie, sur un amphithéâtre... trouvé proche Valognes à M. Boucherat, chancelier de France (1696). Archives nationales (Paris), M 752, dossier 2 (Papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine), copie manuscrite. [éd. dans Michel Muller, « Du vieux château au balnéaire, histoire des fouilles d'Alauna », *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 3-12, ici p. 7].

- Référence de la cote fournie par Olivier Tréhet ; Transcription : Alexis Douchin.

Il est vray que quelques vestiges d'édifices romains qui sont aux environs de Valogne et que j'ay verifié estre des bains publics, ayant donné lieu à un jésuite qui estoit à Valogne il y a 3 mois de chercher s'il n'y auroit point d'autres restes de bastiments antiques, il crut avoir trouvé la figure d'un amphitheatre à quelque distance de ces bains, et m'en ayant averti, je fis oster la terre en quelques endroits et l'on découvrit en effet les fondemens de toutes les parties d'un theatre, nous trouvasmes ensuite dans un jardin à trois piedz de terre une aire de mastic fort uny sur lequel il y avoit environ 56 tuiaux de terre cuite d'un pied et demi de hauteur, percez par les deux bouts et par le milieu qui ne peuvent avoir servi à d'autres

choses qu'à des etuves, à cent pas de là, nous vîmes environ 60 toises de vieilles murailles renversez par la sape que nous jugeâmes de structure romaine par la qualité des pierres, du mortier, et par ce qu'il n'y estoit aucun vestige de tours. Voilà, Monseigneur, ce que j'ay pu decouvrir jusqu'à present de ces antiquitez. J'espere, au premier voyage que je feray à Valognes, pouvoir perfectionner et augmenter ces decouvertes, en faisant encor ... fouilles aux endroits qui n'ont pas esté entierement decouverts, et en d'autres où on jugera pouvoir ... quelque monument antique. Mais on peut juger quant à present par les ruines et fondemens d'edifices publics, tels que des bains, / un theatre et des etuves, qu'il faut qu'il y ait eu une ville considerable en cet endroit qui est très bien situé, et qu'il y a lieu de croire que cette ville pourroit estre Alona, dont les anciens geographes ont parlé quoy qu'aucun n'ait determiné sa situation in Unellis qui est le Côtentin, la plupart ne parlant que d'Alona qu'ils mettent en Angleterre. Le seul Putinger dans les cartes semble l'aprocher du lieu où nous trouvons les vestiges d'une ancienne ville, mais ce qui est une forte presumption que c'est l'ancienne Alonne dont nous trouvons les vestiges, c'est que la ville de Valogne est au pied du terrain où estoit située l'ancienne ville et dans un valon. En effet, Valognes n'est autre chose que Vallis Alonae Val d'Alone, dont un des fauxbourgs, qui est le plus proche de nos vieilles ruines, s'appelle encore Aleaune, quoy qu'il en soit, Monseigneur, c'est une question qui merite d'estre approfondie et dans la terre et dans les auteurs. On pourra peut-estre decouvrir dans la terre des marbres ou des pierres chargées d'inscriptions qui pourront eclaircir nos doutes, il s'est trouvé des medailles de tous les temps, mais peu considerables. Je me donne l'honneur de vous envoyer les principales et suis avec profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

FOUCAULT

à Caen, le 20 janvier 1696. »

AD n° 11 : MANGON DU HOUQUET 1697

Pierre Mangon du Houquet (1632-1705) : Réflexions sur les découvertes faites à Valogne. In *Mercure galant*, janvier 1697, p. 61-74.

- Transcription Alexis Douchin.

Je vous ay parlé dans quelqu'une de mes Lettres des découvertes faites à Valogne. Voicy les reflexions qu'elles ont donné lieu de faire à Mr de Houquet, ancien vicomte de la mesme ville.

Il s'est fait, dit-il, cinq sortes de découvertes à Vallogne, qui justifient que c'estoie une ancienne Ville et que c'est l'Alauna de la Carte de Pettinger.

La première sont des Médailles d'argent, de cuivre et de bronze, toutes Romaines, tant Consulaires que des Empereurs, jusqu'à la fin du quatrième siècle. Il y a plus de cinquante ans que cette découverte se fait, particulièrement dans un lieu appelé le Castelet qui est un terroir élevé près Vallogne, et dans une Paroisse nommée Alleaume qui est l'une des deux Paroisses qui composent le Bourg ou Ville de Vallogne. Mr du Houquet en a eu plus de cinq cens pour sa part dont il a donné la meilleure partie aux Curieux, et entre-autres trente ou

quarante à Mr Bignon, et autres qui travaillent aux médailles du Roy. Il ne s'en trouve point depuis le quatrième siècle, ce qui fait juger que cette Ville a esté détruite vers ce temps-là.

La seconde découverte qui est visible de tout temps, est un grand bastiment ovale dont les murailles sont fort élevées et enterrées, et où l'on voit encore le bassin d'un grand bain, avec les fourneaux, et quatre entrées ou arcades aux costez, avec des espèces de Galeries, le tout ouvrage Romain très ancien, sans qu'il paroisse qu'il eust aucun jour vers le bain ou bassin, que par en haut, à la mode des Termes Romains. Il se voit aux environs des Canaux qui y apportoient l'eau d'un lieu supérieur, mais on n'a pas encore sondé ces environs.

La troisième est un Théâtre Romain, qu'on a trouvé dans des broussailles, proche une Ferme appelée le Busc. Il n'y paroist que peu de murailles hors les fondemens, mais comme la Maison et la Ferme est toute bastie de petites pierres taillées à la Romaine, il y a apparence qu'elles ont esté prises dans les ruines de ce théâtre, lequel quoy que d'ouvrage Romain, n'approche pourtant point de la magnificence des autres théâtres Romains, dont les restes paroissent encore ailleurs. Celuy de Vallogne ne semble pas avoir jamais esté achevé. Il n'y paroist que la moitié, les quatre grandes entrées et le pupitre, qui mesme n'est murillé que de ce costé du Théâtre, et il a esté pratiqué dans une vallée qui faisoit naturellement un parterre à ce théâtre. La seule terre qui n'a jamais esté remuée, a fourny en son montant les sièges aux spectateurs. Peu au-dessous de ce théâtre est une Fontaine, qui donnoit l'eau au Bain public dont on a parlé.

Ce Théâtre pouvoit contenir huit à dix mille personnes ce qui estoit fort bien placé dans ce lieu de Caters [?], et quoy que les Romains aimassent extrêmement ces spectacles ou jeux publics, ils en amusoient et adoucissoient les Peuples de leurs Conquêtes mais il n'y a point du tout d'amphithéâtre n'y rien qui en approche.

La quatrième découverte est une espèce d'hypocrace sudatoire, ou bain sec, qui est sur la montagne au dessus du Théâtre, dans la terre et proche la maison d'un Particulier, que le Père Jesuite du Nod a mal prise pour une fonderie. Cela se voit par la figure et description qu'on en envoya à Mr le Marquis de Vauvers sur son mémoire, par laquelle il paroist que cette ruine n'a pu servir qu'à l'usage qu'on vient de dire. La cuve qui y paroist est capable de contenir beaucoup d'eau qui pouvoit estre échauffée par le fourneau qui occupoit le dessus, et par les soupiraux qui sont aux costéz.

Il paroist à côté une espèce d'aqueduc pour recevoir les eaux qu'on auroit pû jetter hors la cuve, et qu'on y pouvoit apporter d'un puits qui est voisin, cet aqueduc ne pouvant servir à autre chose, parce qu'il y a point d'eau supérieure. Le Pere Jesuite a trouvé l'aire d'une Salle à côté, dont il a voulu faire un Prétoire, sans aucune apparence de raison.

La cinquième découverte est un grand pan de muraille décrite au mémoire de Mr le Marquis de Vauvers, qui peut avoir esté une muraille de Colonie ou Campement Romain, au côté le plus à craindre, comme les Romains avoient coûtume de se fortifier, ce qui fait juger, ne s'en trouvant point aux autres côtez que cette ancienne Alauna n'estoit qu'un petit lieu, qui avoit pris son origine d'un Campement Romain, comme quantité d'autres Villes, et même celle de Coûtance, qui est la capitale du Coûtantin, si c'eust esté une si grande Ville, comme le pere Jesuite s'est imaginé, elle se seroit rétablie, ainsi qu'ont fait quantité d'autres Villes ruinées.

D'ailleurs, ce qui fait croire que l'Alauna n'a jamais esté un grand lieu, c'est le peu de ruines, d'amas de cailloux, et autres matières qui restent. Tout le terroir est labouré annuellement, et

quoy qu'on y trouve des fondemens, des puits ou des pavez, ce n'est pas à la quantité qu'on en voit dans plusieurs Villes qui ont esté détruites. Il n'y a même tres-peu de grandes pierres de taille dans les ruines qui restent, quoy que le pays soit plein de belles carrières.

Au sujet du Mémoire de Mr Dauvers, l'on dira qu'il ne s'est jusqu'à présent trouvé aucune inscription, et la Médaille dont parle celui qui a répondu à son Mémoire, n'a jamais esté veüe de personne, sinon dans une vitre, dont l'inscription qui y est fait voir la supposition, estant Latine d'un costé et Grecque de l'autre. On en pourroit dire davantage sur cela, s'il estoit besoin ; Mr de Houguet a cependant une Medaille Grecque, qui est la seule dont il ait trouvé l'Inscription en cette Langue, quoy qu'il ait vû toutes les Médailles du pays.

On souhaite que le P. J. du Nod fasse revivre l'ancienne Vallogne, et qu'il s'y prenne un peu mieux qu'il n'a fait dans ce qu'il a employé dans le Mercure Galant du mois d'octobre 1695.

Au reste, c'en est trop pour un mémoire ; mais on supplie Mr Dauvers, s'il a quelque découverte de la prétenduë Ville de Dam d'en donner avis. Les découvertes de cette Ville de Dam ont esté faites au bord de la mer, au pays de Caux, par Mr de Louvigny, Gouverneur du Havre.

Vallogne pourroit bien avoir esté bastie du débris d'Alone, qui en est voisine, et qui tire son etimologie de cette Ville.

AD n° 12 : MANGON DU HOUQUET 1690-1705

Pierre Mangon du Houquet (1632-1705) : Recueil de titres, privilèges, armoiries, etc. de quelques familles nobles de Normandie aux XV^e-XVII^e siècles. Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrit 2033, non numérisé.

- Transcription Alexis Douchin.

f° 2/3 r° : Extraits de différentes éditions de l'Itinéraire d'Antonin. Ex Itinerario Antonini, editionis Longolianae anni 1512, in 12, fol. 65, verso, lin. 12 : Distances séparant les villes antiques du Cotentin, en particulier autour d'Alauna. Distances correspondantes ex Aldinae editionis anni 1517 in 8°, fol. 158, verso, lin. 12. (En marge : Ita Vincentiana editio. Distances correspondantes ex editione H. Suritae, an. 1600, f. 88 lin 9.

f° 2/3 v° : Distances correspondantes extraites de l'Editio Simleri Basileae, 1575, in 16, f. 180, lin 12. Editio Bert., f. 24, Amstelod., 1618, desumpta est ex editione Suritae sic. f° 3/4 r° : Cartes de la Gaule antique tirées de la table de Peutinger. Ex Tabulae Peutingerianae, Segni 1°. Carte de la Gaule antique, vraisemblablement décalquée dans l'ouvrage indiqué, le haut en bas. Cette carte est dessinée à la mine brune, les inscriptions sont à la plume, de la main de Mangon.

f° 3/4 v° : Distances entre les villes repérées ex tabula Peutingerianae, Segni 1°.

f° 4/5 r° : Ex Scheda 1° Velsariana : Carte de la Gaule antique, vraisemblablement décalquée dans l'ouvrage indiqué, le haut en bas. Cette carte est dessinée à la mine brune, les inscriptions sont à la plume, de la main de Mangon.

f° 4/5 v° : Notes des distances correspondantes ex Velsero ad Puoiesu Schedam, fol 46, Editione Venetiana, anni 1591.

f° 5/6 r° : Carte du Bessin, du Cotentin et de ses îles à la fin de l'Antiquité ex Nicolai Sanson Galliae Antiquae Tabula, anni 1642, 2. editione.

f° 5/6 v° : Légende correspondante en explication marginale latine de cette grande carte.

f° 6/7 r° : Extr. de Nicolas Sanson en sa description de la France et pays circumvoisins tirée d'Antonin et de la carte itineraire de Peutinger, fol. 17.

f° 6/7 v° : (Barré :) Robertus Coenalis, De Re Gallica.

Situation d'Alauna : Notes extraites du Pharus Galliae antiquae du P. Philippe, l'abbé jésuite, imprimée à Moulins, 1644. Notes se rapportant à l'emplacement d'Alauna ex Nicolai Sanson Disquisitionum geographicum [libris], T 1°, fol. 56 et autres.

f° 7/8 r° : Du mesme Sanson, on a les Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule : Mangon en a extrait le texte. [...]

AD n° 13 : ANONYME s.d.

Anonyme : *Alona*. Poème composé par un membre de l'académie de Caen en l'honneur des fouilles menées par l'intendant Foucault à *Alauna*. Bibliothèque nationale, YC-2268.

- Transcription Alexis Douchin

ALONA

AD ILLUSTRISSIMUM

NICOLAUM JOSEPHUM

FUCALDUM

REGI A CONSILIIS,

SUPPLICUM LIBELLORUM EMERITUM MAGISTRATUM,

JURIDICAE REI, POLITICAE, ET AERARIAE

PER INFERIOREM NORMANNIAM

PRAEFECTUM

ALONA Normannûm primis elapsa ruinis

In lucem fato sed meliore redit.

Ecce Theatralis tollit se machina, Thermae,

Atque operum quidquid publicus usus habet.

Urbs prodit rediviva solo, mirabile dictu,

Visa ubi laeta frequens nuper arista fuit.

*Muneris est, FUCALDE, tui, quòd diruta vivit
ALONA, quod volitat docta per ora virum.
Et jam fama rei latè miracula pandit,
FUCALDI aeternum nomen, honorque manet.*

Traduction

Alauna

Alauna, échappée des premières ruines des Normands, revient à la lumière, mais avec une destinée meilleure. Voici que le rideau du théâtre se lève, les thermes et tous les ouvrages d'utilité publique. La ville s'élève d'un sol où, Ô prodige, on voyait naguère les lourds épis pousser dru. C'est ton oeuvre, Foucault : Alauna vit, même en ruine, et elle vole, connue, de bouche en bouche. Et déjà la renommée répand largement les merveilles de la découverte, le nom de Foucault reste pour l'éternité et son honneur aussi.

AD n° 14 : LAIR s.d.

Jacques Lair : *Alona nuper eruta*. Bibliothèque nationale, YC-3308.

- Transcription Alexis Douchin

Alona nuper eruta

Ad illustrissimum

Nicolaum Josephum Fucaldum,

Regi a consiliis,

Supplicum libellorum emeritum magistrum,

Juridicae rei, politicae, et aerariae

Per inferiorem Normanniam

Praefectum

Epigramma.

Alona perpetuis dudum damnata tenebris

Exoritur cultu nobiliore nitens.

Auspiciis, Fucalde, tuis assurgit in auras,

Quodque reviviscat munus, opusque tuum.

Hoc cecinit ^aQuenaeus, honos, et gloria Pindi,

^bMonsterii hoc etiam carmina docta sonant.

Frustra detectae laudem sibi Zoilus Urbis

Arroget, est gemino teste probata fides.

^a Monsieur du Quesney le Blais.

^b Monsieur du Moustier, lieutenant general au presidial de Caen.

Jacobus Lair, regius graecorum litterarum professor,

Necnon collegii Sylvani rhetor in Acad. Cadom. an. 1696.

Traduction

Alauna récemment exhumée. (Epigramme)

Alauna naguère condamnée aux ténèbres éternelles se dresse, brillant d'une parure plus illustre. Par ta volonté, Foucault, elle s'élève dans la brise et sa résurrection est ton oeuvre. Honneur et gloire du Pinde, du Quesney l'a chantée et les vers savants du Moustier la célèbrent encore. En vain le détracteur s'arroge la louange de la découverte de la ville, ces deux témoins l'attestent de bonne foi !

AD n° 15 : LA ROQUE 1713

Jean de La Roque (1661-1745) : Lettre écrite à Monsieur Hearne, sur la dissertation dont il est parlé dans les mémoires du mois de février 1713. In *Mémoire pour servir à l'histoire des sciences et des arts (Journal de Trévoux)*, septembre 1713, p. 1534-1541 (rééd. Slatkine Reprints 1908).



p.1540

Et pour ne point sortir du païs Normand où nos coins ont été trouvez, j'ai encore dans mon cabinet les débris d'un vase antique de la même matière, que des paysans du même canton avoient trouvez deux années auparavant, et qu'ils mirent en pièces, dans la pensée qu'il contenoit quelque trésor. Il s'y trouva environ ving-cinq livres pesant de medailles Romaines d'Empereurs et d'Impératrices, depuis Adrien jusqu'à Posthume ; je les rachetai des fondeurs de Ville-Dieu avec les pièces du vase, que je fis exactement dessiner, après les avoir toutes rassemblées. J'envoyai une bonne partie des medailles à Mr Foucault, avec l'anse entière du vase qui me parut curieuse, à cause d'une espèce

p.1541

d'Idole, ou de petite figure de Divinité en relief, qui en faisoit l'ornement.

Peut-être ne serez-vous pas fâché, Monsieur, que j'ajoute ici un autre dessin en petti tiré sur l'original du vase et de l'anse en question ; vous nous direz aussi surement qu'aucun autre Antiquaire ce qu'il faut penser, de cet enfant ailé et tout nud adossé contre un pied destal, et posé sur un marchepied, tenant de la main droite une bourse, et de l'autre un oiseau par le col, dont on ne voit point les pieds, semblable à peu près par la figure à ceux qu'on appelle oiseaux de Paradis.

Je finis, Monsieur, en vous assurant que je suis ec.

La Roque

A paris ce 15 Mai 1713

L'énigme de l'enfant ailé n'est pas difficile à deviner. C'est un emblème de la prodigalité de l'Amour ; on a voulu marquer que l'argent s'envole aussi promptement des mains d'un amant, que l'oiseau

Sept. 1713

p.1542

de Paradis, qui ne repose jamais à terre. Les Grecs l'appellent l'oiseau sans pieds, quoiqu'il soit certain qu'il en a comme les autres oiseaux.

AD n° 16 : MONTFAUCON 1722

Bernard de Montfaucon (1655-1741) : L'Antiquité expliquée et représentée en figures, t. III, seconde partie, Paris, Delaulne et associés, 1719, p. 248-249 et planche CXLV.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 248

Le plan du theatre d'Alauna, qui est aujourd'hui la ville de Valogne en Normandie, a été levé par ordre de l'illustre M. Foucault alors Intendant de Normandie. Il est fort différent des autres theatres, qui ne sont qu'un hemicycle, en sorte que la ligne qui termine le theatre seroit le diametre du cercle s'il étoit entier. Ici le theatre contient beaucoup plus que le demi cercle ; le diametre est de trente-quatre toises, ou deux cens quatre pieds, & la ligne qui termine le theatre n'est que de trente-deux toises, ou cent quatre-vingt douze pieds. L'orchestre occupe encore bien plus d'espace audelà de l'hemicycle que le theatre ; elle a douze toises & demi de diametre, qui sont soixante-quinze pieds, & la ligne qui la termine n'a que neuf toises & demi, qui sont cinquante-sept pieds. Le proscenium a de même cinquante-sept pieds sur environ douze de largeur. Le pupitre a quarante-trois pieds de long sur environ douze de large. Tous les batimens qui étoient sur le devant, savoir la scene & les appartemens des étrangers, sont si absolument

p. 249

ruinez, qu'on n'en a pu même lever le plan. Ce theatre a deux précinctions sans compter la dernière qui le termine : il a dix escaliers qui vont du haut en bas ; ce qu'il y a ici de particulier, est qu'ils sont rangez deux à deux en lignes parallèles. Ce theatre après ceux de Rome est plus grand que tous ceux que nous avons vu ci-devant. Il faut se souvenir toujours que nos pieds sont d'un bon pouce plus grands que les Romains.

AD n° 17 : LA ROQUE 1727

Jean de La Roque (1661-1745) : Voyage de Basse-Normandie et description historique du Mont-Saint-Michel (seconde lettre). In *Mercure de France*, juin 1727, p.1345-1368.

- Transcription Alexis Douchin

Avant que de quitter le chateau de La Lande-Dairou pour passer du diocèse de Coutances dans celui d'Avranches et nous approcher du Mont-Saint-Michel, je m'avisai de faire un petit voyage a Ville-Dieu, dont je n'étois éloigné que d'une petite lieue. Il n'y a, Monsieur, point

d'antiquaires et point de curieux qui, se trouvant près de cette célèbre ville, ne lui doive une visite. J'ai déjà dit que tous ses habitans, sans en excepter le maire de la ville, sont fondeurs, chaudronniers et gens à marteau : je dois ajouter qu'avec le vieux cuivre, la mitraille et les autres matières de cette espèce qu'on y porte de toutes parts, il se trouve souvent des médailles antiques et modernes, et d'autres pièces inconnues à ces bonnes gens, qui peuvent mériter l'attention des connoisseurs. Du temps que M. Foucault étoit intendant de Caen, il s'est fait en ce lieu-là de bonnes découvertes dont ce sçavant magistrat a sçu profiter pour orner son cabinet ; et vous sçavez que j'y trouvai moi-même l'année 1705 plus de 25 livres pesant de medailles romaines du Haut-Empire qui avoient été trouvées et apportées par des paysans d'auprès de Valogne, avec le vase de bronze qui les contenoit, sans parler de plusieurs instrumens antiques en forme de coins, aussi de fonte, que je rachetai des memes fondeurs deux années après. Si vous l'avez oublié, je vous renvoye a une de mes lettres écrite à M. Hearn, sçavant Anglois, et imprimée dans le journal de Trévoux du mois de septembre 1713. Vous trouverez avec ma lettre, dans le même journal, un dessein exact et fort bien gravé du vase et des coins en question. L'anse de ce vase mérite seule votre attention à cause des figures symboliques qu'elle contient, figures capables, selon moi, d'embarrasser les meilleurs antiquaires, quoique les auteurs du même journal ayent dit que l'Enigme n'est pas facile à devenir et qu'ils ayent prétendu en donner une explication à la suite de ma lettre ; mais venons au succes de ma derniere descente a Ville-Dieu.

AD n° 18 : MASSEVILLE 1727

Louis Le Vasseur de Masseville (1648-1733) : Histoire sommaire de Normandie, 2^e édition, t. VI, Rouen, Besongne, 1727, p. 502-503.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 502

Cette même année, Nicolas-Joseph Foucault, Marquis de Magny, Intendant de Caën, Sçavant, et surtout dans les Antiquitez, pour lesquelles il a un gout fort délicat, aiant appris qu'il y avoit eu une ville du tems des anciens Romains, auprès du Lieu où l'on a depuis bâti celle de Vallognes ; il y fait chercher et remuer la

p. 503

terre, et l'on y trouva un Theatre de structure Romaine, qui pouvoit contenir près de dix mille personnes, un grand Bain qui étoit dans un Edifice magnifique, comme on le voit par les hautes et belles Murailles qui en sont restés, et que l'on connoît par la Tradition sous le nom de Vieux-Château. L'on découvre encore d'autres restes des Bâtimens de cette ancienne Ville, que l'on apelloit Alauna ou Lonia, dont nous parlerons plus particulièrement dans le Tableau Géographique de Normandie. Le Père Dunod Jesuite eut beaucoup de part à ces découvertes.

AD n° 19 : FRIGOT 1743

Frigot : Description topographique et historique du pays de Cotentin, dans la province de Normandie. In *Mercure de France*, t. XLIV, janvier-juin 1743, p. 279-316.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 302

[...]

Le même auteur [Masseville] parle à peu près ainsi de Vallogne, dans la liste Alphabétique des noms Latins, des Cantons, Villes, Bourgs Ec. de Normandie (Etat Géographique de Normandie page 472). Vallogne, Vallonioe, Vallonia ; il y a d'anciens Monumens auprès de cette Ville, qui font connoître qu'elle étoit considérable du tems de la domination des Romains. La Tradition du Pays porte qu'elle s'appelloit Logne, en Latin, Lonia, et qu'ayant été prise et ravagée,

p. 303

les habitants s'habitans s'établirent à 3. ou 400. pas de là dans une vallée commode pour l'eau qui s'y trouve par la jonction de plusieurs Ruisseaux ; qu'on appella ce Lieu Val-de-Logne, Vallis Lonioe, d'où s'est formé le nom de Vallogne. On voyoit encore dans le Siècle passé, sur une vitre de l'Auditoire de cette Ville, la figure d'un Ecu d'argent, qu'on avoit trouvé dans les ruines du Vieux Château, autour de laquelle figure on avoit fait écrire : Nummus argenteus antique civitatis Lonnioe, pour en conserver la Tradition.

Cénalis prétend trouver une autre étymologie au nom de cette ville. Il dit que c'est Vallonia feu Guallonioe, comme si ses Habitans étoient venus du Pays de Galles : mais ces fortes d'allégations ne sont pas suffisantes pour rejeter la Tradition du Pays. Il y en a d'autres qui ont cru que Vallonioe pouvoit venir de Venelli, dont Pline et Ptolomée parlent, qui habitoient le Cotentin ; et enfin il s'en trouve plusieurs qui publient une quatrième opinion sur Alauna par Allone. Sur quoi M. Yon, voyant qu'on auroit de la peine à détruire l'étymologie de Vallis Lonioe, dit que du moins on peut appliquer Alauna à Alaume, qui est

p. 304

une des paroisses de Vallogne.

p.305

L'église de N. D. D'Alleaume est hors la Ville ; elle n'a rien de remarquable qu'en ce qu'on prétend qu'elle est très-ancienne, la Tradition étant qu'elle est bâtie sur les fondemens d'un temple Payen, ec.

p. 311

L'an 1695. Nicolas-Joseph Foucault, Marquis de Magny, Intendant de Caën, sçavant Antiquaire, informé des Antiquités de cette ville, fit fouiller aux environs des ruines de ce qu'on appelle improprement le vieux château, situé sur la paroisse d'Alleaume, à près d'un demi-quart de lieuë loin de la Ville. On y trouva un Théâtre de structure

p. 312

Romaine, qui pouvoit contenir près de 10000 personnes ; un grand Bain, dont il reste encore de belles et hautes murailles ; c'est ce que la Tradition nomme vieux château. On découvrit aussi plusieurs autres Morceaux d'Architecture Romaine, et des Médailles d'or, d'argent, de

bronze, de plusieurs Empereurs du Haut Empire. M. Foucault s'étoit fait accompagner par le P. Dunos, Jésuite, qui passoit pour un bon Antiquaire. Ce religieux estimoit que la Ville dont on voit les ruines, étoit de la grandeur de Rouën. Quoiqu'il en soit, des découvertes et les morceaux de briques dont on trouve la paroisse d'Alleaume parsemée, sont des Monumens encore parlans d'une Ville dont il est facheux que le nom soit si ignoré, ec.

AD n° 20 : BOURGUIGNON D'ANVILLE 1760

Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782) : Notice de l'ancienne Gaule tirée des monumens romains, Paris, Desaint et Saillant, 1760, 754 p.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 42

ALAUNA. On voit dans la Table Théodosienne que ce lieu est le terme d'une route, étant près de la mer et on reconnoît cette position, ainsi que la dénomination même, dans celle des Moutiers d'Alonne, qui sont deux paroisses contigues, Notre-Dame et S. Pierre, immédiatement au-dessus de Barneville, où est un port de marée, de même que le Port-Bail, qui n'en est pas

p. 43

éloigné. La distance à l'égard de Crociatonum, qui est Valognes, quoiqu'elle paroisse marquée VII dans la Table, veut être prise sur le pied de XII ; et dans la nécessité de se conformer à ce qu'exige le local, il est aisé de substituer un x à un v, en croisant les jambages du v. On trouvera la même observation sur cette distance dans l'article Crociatonum. Il est aussi fait mention d'Alauna dans l'Itinéraire d'Antonin, quoique le sçavant commentateur de cet Itinéraire paroisse douter que ce lieu soit le même dans l'Itinéraire que dans la Table. On peut consulter l'article dont le titre est Cosedia, pour connoître ce qui concerne qu'en fait l'Itinéraire, et spécialement à l'égard de la position de Cosedia.

p. 255

[...] Au-reste, c'est mal-à-propos que le terme de Limen est ajouté au nom de Crociatonum dans le manuscrit Palatin de Ptolémée. Ce terme désignant un port, ne convient pas plus à Crociatonum qu'à Noviamagus des Lexovii, ou Lizieux, que le même manuscrit qualifie également de Limen.

AD n° 21 : BELLEY 1761

L'Abbé Belley : Mémoire sur une voie romaine qui passoit de Valognes à Vieux, près de Caen, et ensuite à la ville du Mans. In *Histoire de l'académie des inscriptions et belles-Lettres*, XXVIII, 1761, p. 475-486.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Les anciens peuples du diocèse de Coûtances, sont indubitablement les Unelli, que César met au nombre des peuples des Armoriques ou maritimes. [Comment. I. II èr VIII. Lib. IV, c. 18.] Pline les nomme Unelli, & les place dans la Lyonnaise. [Edit. de Bersius, p. 50.] Ptolémée, qui écrivoit au second siècle, leur donne pour capitale la ville de Crociatonum,

Ουγενελων Κροκιατωνον. [Manus. Coislin p. 527] Le nom est un peu altéré dans la Table, Crouciaconnum (a). Cette ville était différente de Coûtances, qui est l'ancienne Cosedia ou Cosediae, & qui dans la suite a pris le nom de Constantia. Crociatonum étoit une grande ville, dont on a découvert les ruines à un quart de lieu de la ville de Valognes. [Voy. Mém. de l'Acad. t. XVI, Hist. p. 126, 134]. M. Foucault, marquis de Magny, intendant de Caen, fit fouiller ces ruines en 1695. [Merc. de Fr. Février 1743, p. 311, par le Chevalier de la Roque] On y découvrit un théâtre de structure Romaine, qui pouvoit contenir dix mille personnes ; un grand bain, dont il reste encore de belles murailles. On trouva aussi plusieurs morceaux d'architecture ; des médailles d'or, d'argent & de bronze de plusieurs Empereurs du haut empire. Ces ruines sont dans l'étendue de la paroisse d'Alleaume ; elle est toute parsemée de morceaux de brique & de tuiles, qui sont des monuments de la grande enceinte de cette ville. Un amphithéâtre, des bains, & autres ouvrages publics, annoncent l'emplacement de l'ancienne capitale du pays. Cette position sera constatée par les distances itinéraires. L'histoire ne nous apprend point le temps où cette ville fut ruinée : elle étoit déchue de son ancienne splendeur au commencement du v.^e siècle. On voit, dans la Notice des provinces, que Coûtances (Civitas Constantia) étoit alors capitale du peuple.

AD n° 22 : HERVIEU DE VAUDIVAL 1766

Hervieu de Vaudival (avant 1720-après 1782) : Mémoire historique sur la ville de Vallogne, dans le diocèse de Coutances, en Basse-Normandie. In *Nouvelles recherches sur la France ou recueil de mémoires historiques sur quelques provinces, villes et bourgs du royaume*, Paris, Hérissant fils, 1766, t. II, p. 329-373 ; rééd. (avec quelques coupes) sous l'entrée « Vallogne », in Mathieu Robert de Hesseln (1733-après 1786), *Dictionnaire universel de la France, contenant la description géographique et historique des provinces, villes...*, Paris, Dessaint, 1771, t. VI, p. 444-461 ; rééd. (en français modernisé) par Louis Du Bois (1773-1855), *Archives annuelles de la Normandie, historiques, monumentales, littéraires et statistiques*, 2^e année, 1826, p. 211-241 ; rééd. partielle sous le titre « Valognes il y a cent ans, notice extraite du *Dictionnaire universel de la France* par Robert de Hesseln », *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 1^{er} fév. 1839, 8 fév. 1839 et 15 fév. 1839 ; rééd. partielle sous le titre « Valognes il y a 100 ans, extrait d'un ouvrage publié en 1750 », *Le phare de la Manche*, 13 mars 1851.

- Transcription Alexis Douchin

p.334-337

«Valognes a deux églises paroissiales (Saint Malo et Notre-Dame d'Alleaume (...)). La première et principale paroisse est dédiée sous l'invocation de Saint Malo et de Saint Lo (...). Cette église a été, ou s'est longtemps prétendue collégiale ; son chapitre était composé de douze chanoines dont le curé était le chef ; (...). Les curés de cette grande paroisse de Saint Malo sont toujours officiaux de l'officialité de Valognes et Grands-vicaires de l'évêque de Coutances.

La seconde paroisse (...) : elle s'appelle Alleaume, et elle est sous l'invocation de N.D. et de Saint Maur, Elle n'a rien de remarquable, que son antiquité qui la rend très obscure. La tradition veut qu'elle soit bâtie sur les fondements d'un temple des païens.

Le clergé de ces deux paroisses montait en 1741, à plus de cent ecclésiastiques. Il y a près d'un tiers des habitants de Valognes sur la paroisse d'Alleaume.»

p.350

« Valognes est bâtie proche les ruines d'une ancienne ville, qui, quoiqu'inconnue dans l'histoire, était fort considérable du temps des romains. Tous les vestiges et les ruines de cette ville, marquent que le proconsul ou le premier magistrat romain y devait faire sa résidence.

Cette ville était très grande, à en juger par l'enceinte, dont on voit encore plusieurs parties. Le P. Dunod, jésuite de Franche-Comté, qui a passé pour habile antiquaire, estimait que cette ville était presque de la grandeur de Rouen. Elle s'appelait Alauna ou Lonia en latin, en français Allone ou Logne, de-là le nom de Vallogne, donné à la ville bâtie dans le vallon de celle de Logne (Vallognia in Valle Allonia ou Lonia). Il est parlé d'Alauna dans l'itinéraire d'Antonin, comme d'un lieu où il y avait une voie romaine pour mener à Condate, qui est Renne, capitale de la Bretagne. La table théodosienne, connue sous le nom de Peutinger (Savant d'Ausbourg, du cabinet duquel on la tirée) marque aussi Alauna, comme le terme d'une autre voie romaine près de la mer. (...)

Sans entrer dans toutes les disputes des savants qui combattent entre eux, pour trouver une autre étymologie à Valognes, il faut s'en tenir avec M. Yon et plusieurs autres, à celle de Vallès Lonia, Vallée de Logne, le nom d'Alleaume, l'une des deux paroisses de Vallogne et la plus voisine des ruines, est fort analogue avec le nom de l'ancienne ville d'Alaune ».(...)

p.353

« En 1695, M. Foucault, conseiller d'Etat, et alors intendant de Caen, accompagné du P. Dunod et du marquis de Longaunay, gouverneur de Carentan, fit fouiller² vers l'endroit qu'on appelle improprement Le Vieux-chateau. Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent, fut ce temple, dont les restes inébranlables, élevés jusqu'à plus de 80 pieds, bravent les orages depuis près de dix sept siècles, quoiqu'ils présentent à leur fureur une grande arcade dépouillée de son cintre, et près duquel on ne passe pas lentement ni sans frémir. On fit ensuite couper et arracher une quantité infinie de broussailles en un lieu qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice. Ce travail découvrit un grand bassin de rondeur parfaite, profond de deux pieds et large de trente, fait d'une espèce de mastic rouge qui s'était conservé entier et uni comme une glace. Il avait quatre gueules de fourneaux de briques longs de deux pieds à ses deux côtés, c'est à dire, au midi et au septentrion ; deux étaient presque ruinées et deux autres tout entières. On fit sonder et creuser le terrain ; il se trouva, jusqu'à plus de soixante pas géométriques au nord de cette ruine, dont le bassin était dans l'intervalle, une aire unie et dure d'une terre rougeâtre ; du côté du couchant, on la trouva à même profondeur, mais à une distance de moitié moindre. Cette première découverte excita la curiosité des observateurs. Ils montèrent jusqu'à moitié du coteau, où on leur montra une maison médiocre renversée sur ses fondements. Le long d'un mur, dont une partie restait encore, on trouva, en enlevant les pierres, treize petits fourneaux carrés égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre. Ils étaient rangés en parallèle, l'un auprès de l'autre, et se communiquaient en bas par un petit trou : le tout était de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever.

Cette maison est au coin d'un jardin, dans lequel on trouva un bel aqueduc de grandes pierres fort unies ; l'eau y coule encore, et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ cent toises au-dessous et assez près d'un lieu ou M. Foucault mit, pendant plusieurs jours, plus de vingt hommes pour enlever un grand terrain sous lequel se trouva un amphithéâtre qui avait eu cinq galeries. Trois étaient encore entières, ainsi que le mur de la traverse, qui séparait l'amphithéâtre et l'arène. On découvrit aussi trois serres ou cachots pratiqués dessous, pour enfermer les bêtes destinées aux spectacles. Ce théâtre pouvait contenir près de 10 000 personnes ; plus loin était un grand bain, dont il reste encore des murailles fort belles et fort hautes. Tous ces édifices sont si solidement bâtis, qu'il est plus aisé d'en casser une pierre, que de la détacher du ciment. Dans toutes ces fouilles et recherches, on trouva plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze du Haut Empire. Ce qui fait juger que cette ville fut ruinée après Sévère et dans le troisième siècle³.

AD n° 23 : CAYLUS 1767

Anne Claude Philippe, comte de Caylus : Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises. Supplément, t. VII, Paris, Tilliard, 1767, p. 314-316.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Planche XC. & XCI.

Sur les ruines situées près de Valogne en Normandie.

Je présente les ruines d'une ancienne Ville de la Gaule, située près de Valogne. En 1761, M. Foucault, Intendant de Caen, amateur éclairé des antiquités, y fit fouiller ; on y trouva divers monumens, & environ 100 médailles du Haut Empire, un Château des Bains, un Amphithéâtre, en un mot tous les ornemens d'une grande Ville. Rien ne fut oublié, & quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu retrouver les papiers de M. Foucault. J'ai eu recours, à mon ordinaire, à M.M. des Ponts & Chaussées, dont je me suis si bien trouvé en tant d'autres occasions. M. Ceret ingénieur à Caen, m'a envoyé depuis peu sur ces ruines un beau Mémoire, dont je donne l'extrait, & y a joint les plans des ruines du Château des Bains, avec la vue de ces ruines, tant du côté du Nord-est que du côté de l'Ouest, & le plan des restes de l'Amphithéâtre, ce qui compose en tout cinq morceaux que j'ai fait graver sur ces deux planches.

Le Château des Bains étoit un grand édifice, véritablement dans le goût Romain. Depuis M. Foucault, il a été fort dégradé, & on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire, comme de l'Amphithéâtre, pour bâtir, soit à Valogne, soit dans le voisi-

p. 315

nage. Cependant les murs du Château ont encore 35 à 40 pieds de hauteur, & sont depuis 3 pieds, jusqu'à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brunes, & leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits, est taillée quarrément sur quatre à six pouces de cube. Toutes les ouvertures étoient en plein ceintre. On a employé dans les arcs, de la brique alternativement posée avec des petites pierres pour maintenir les bandeaux des ceintres.

Cet édifice contenoit, pour le moins quatre salles, dans l'une desquelles était un bassin de forme vraiment circulaire, mais l'intérieur paroît avoir été à pans, & devoit être octogone. A. B. C. D. On voit encore un petit canal E. F. qui y conduisait l'eau. Le diamètre de ce bassin, suivant le plan, étoit de 22 pieds.

Quant à l'Amphithéâtre, on en a déjà beaucoup démoli pour bâtir aux environs, mais son plan circulaire aide à en retrouver l'enceinte, il paroît qu'il y en avoit une double, l'une extérieure de 20 toises de rayon, l'autre intérieure de 18 toises, & si l'on déduit de la superficie des Arènes, & celle de l'espece de corridor formée par les deux enceintes, on ne pourra gueres supposer de place pour plus de six mille spectateurs. Il ne reste que peu de partie de l'enceinte extérieure, & presque rien de l'enceinte intérieure, l'une et l'autre étoient construites en maçonnerie semblable au Château des Bains.

On n'a rien découvert de ces souterrains voûtés, qu'on dit avoir existé aux environs de ces deux monumens, & l'on ne distingue plus sur quelle étendue de terrain étoient répandus les débris de l'ancienne Ville dans une partie de la Paroisse d'Aleaume.

Au reste ces ruines appartiennent à une ancienne Ville de la Gaule, nommée par Ptolemée Crociatonum. Elle étoit capitale des peuples Unelli, dont parle César dans

p. 316

ses Commentaires, ou Venelli, Veneli suivant Ptolemée, dont le nom paroît s'être conservé dans celui de Valonia, Valognes.

Deux voies Romaines conduisaient à cette Ville, l'une venoit de la Capitale des peuples Viducasses, dont les ruines ont été découverts par M. Foucault au village de Vieux près de Caen ; l'autre voie conduisoit à Alauna, Alone sur la côte du Contentin près Pontbail.

Cette Ville étoit probablement ruinée au commencement du cinquieme siecle, puisque, suivant la notice de l'Empire, la ville de Coutances, Castra Constantia, étoit alors la Capitale de son peuple, comme elle l'est encore du Diocèse.

AD n° 24 : ROBERT DE HESSELN 1771

Voir AD n° 22 Hervieu de Vaudival 1766.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 1

(Ext. du *Dictionnaire universel de la France*, par Robert de Hessel, tome VI, p. 444, Paris, Desaint, 1771)

« Vallogne, ville capitale de la presqu'île du Cotentin, située sur le Merderet, à 3 lieues de la mer, entre Cherbourg et Carentan, au 16è degré 31 minutes de longitude et au 19è degré 50 minutes de latitude, diocèse de Coutances, parlement de Rouen et généralité de Caen.

Elle prend son nom de sa situation dans un vallon près des ruines d'une ancienne ville d'Alonne qui, quoique peu connue dans l'histoire étoit considérable du temps des romains, comme on le fera voir dans la suite. Après l'incendie qui paroît avoir détruit cette première ville, ceux de ses habitants qui évitèrent les flammes, en rebâtirent une autre dans le vallon

qui était au bas. Ils eurent ainsi l'usage de la rivière du Merderet (mot qui veut dire eau marécageuse) et d'une autre petite rivière qui y joint ses eaux, ainsi que de plusieurs sources abondantes qui bouillonnent en plusieurs endroits de la ville. Quoiqu'à fleur de terre, ces sources ne tarissent jamais, même dans les plus grandes chaleurs.

Cette ville devenue assez considérable par ses relations avec tous les ports circonvoisins de la presqu'île du Cotentin, dont elle est au centre et comme le point de réunion par son commerce, était au commencement de ce siècle sur le point de se voir anéantie par la fuite et la désertion de ses habitants, accablés de tailles, d'impôts et de logement de gens de guerre. Mais un de ses citoyens (M. Hervieu de Vaudival, mort à Paris en 1724) aidé de la protection du Père Le Tellier, confesseur du Roi, son parent du côté de son épouse, et du crédit de son beau-frère, M. Pinel, archiprêtre de Paris et curé de St Séverin, obtint du roi Louis XIV, en 1705 le privilège de l'abonnement de la Taille et l'établissement d'un tarif qui produit plus que la Taille, sans être sujet aux mêmes inconvénients.

Bientôt la ville se repeupla ; ceux qui avaient déserté revinrent avec de nouveaux habitants. Depuis ce temps elle ne fait que croître et s'embellir par un grand nombre d'hôtels et de rues nouvelles. Ce qu'on appelait « les chasses », bordées de haies, sont devenues de vraies rues ; du côté de Cherbourg surtout, il y a un quartier qu'on appelle la ville neuve. La proximité des forêts et des carrières magnifiques de la paroisse d'Yvetot facilite les moyens de bâtir ; les pierres de ces carrières sont d'un grain très fin et dur, noir et blanc. Valogne contient aujourd'hui plus de 10 à 12000 âmes, sans les troupes, qui en temps de guerre montent à 3 et 4000 hommes, tant infanterie que cavalerie ; en temps de paix il y a toujours 2 ou 3 bataillons.

Quoique Vallogne ne soit point un gouvernement de place et n'ait plus aujourd'hui de fortifications ni d'enceinte, cette ville a toujours eu des gouverneurs dans les temps les plus éloignés. Bernardin Gigault de Bellefond en a été nommé gouverneur dans le siècle dernier ; son fils Robert lui a succédé et ensuite son petit-fils Bernardin Gigault de Bellefond, seigneur de l'Isle-Marie, maréchal de France. Le célèbre François-César de Tourville, aussi Maréchal de France et colonel des gentilhommes de l'élection de Vallogne, y résidait volontiers et autant que son devoir et ses emplois importants le lui permettaient.

Cette ville est la résidence d'une brigade de la maréchaussée, commandée par un exempt. Il y a aussi un lieutenant des maréchaux de France pour les villes de Vallogne, Carentan et St Sauveur le Vicomte.

p. 6

[...]

Alleaume : Tous les vestiges et les ruines de l'ancienne ville d'Allonne marquent que le proconsul ou le premier magistrat romain y devait faire sa résidence. Cette ville était très grande, à en juger par l'enceinte, dont on voit encore plusieurs parties : le père Dunod ; jésuite de Franche-Comté qui a passé pour habile antiquaire, estimait que cette ville était presque de la grandeur de Rouen. Elle s'appelait Alauna ou Lonina en latin ; en français Alonne ou Logne, de là le nom de Vallogne donné à cette ville bâtie dans le vallon de Logne (Vallonia in valle Alloniae ou Loniae). Sans entrer dans toutes les disputes des savants qui combattent entre eux pour trouver une autre étymologie à Vallogne, on peut s'en tenir avec M. Yon et plusieurs autres à celle de Vallonia Loniae, Vallée de Logne. Le nom d'Alleaume,

l'une des deux paroisses de Vallogne et la plus voisine des ruines, est fort analogue avec le nom de l'ancienne ville d'Allonne ou Alaune. On voyait encore dans le siècle passé, sur une vitre de l'auditoire de cette ville, la figure d'un écu d'argent qu'on avait trouvé dans les ruines du vieux château, autour de laquelle on avait fait écrire : « nummus argenteus antiquae civitatis Lonniae » pour en conserver la tradition.

En 1695, M. Foucault, conseiller d'Etat et alors intendant de Caen, accompagné du P. Dunod et du marquis de Longaunay, gouverneur de Carentan, fit fouiller vers l'endroit qu'on appelle improprement « le vieux château ». Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent fut ce temple dont les restes inébranlables, élevés jusqu'à plus de 80 pieds bravent les orages depuis près de 17 siècles, quoiqu'ils présentent à leur fureur une grande arcade dépouillée de son cintre et près de laquelle on ne passe pas sans frémir.

On fit ensuite couper et arracher une quantité infinie de broussailles en un lieu qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice. Ce travail découvrit un grand bassin de rondeur parfaite, profond de deux pieds et large de trente, fait d'une espèce de mastic rouge qui s'était conservé entier et uni comme une glace ; il avait quatre gueules de fourneaux de brique, longs de deux pieds à ses deux côtés, c'est à dire au midi et au septentrion ; deux étaient presque ruinées et deux autres toutes entières. On fit sonder et creuser le terrain : il se trouva jusqu'à plus de 60 pas géométriques au nord de cette ruine, dont le bassin était dans l'intervalle, une aire unie et dure d'une terre rougeâtre ; du côté du couchant, on le trouva à la même profondeur mais à une distance de moitié moindre. Cette première découverte excita la curiosité des observateurs : ils montèrent jusqu'à moitié du coteau, où on leur montra une maison médiocre, renversée sur ses fondements. Le long d'un mur, dont une partie restait encore, on trouva en enlevant les pierres 13 petits fourneaux carrés, égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre : ils étaient rangés en parallèle l'un auprès de l'autre et se communiquaient au bas par un

p. 7

petit trou ; le tout était de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin dans lequel on trouve un tel aqueduc de grandes pierres fort unies ; l'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ cent toises au-dessous et assez près d'un lieu où M. Foucault mit pendant plusieurs jours plus de 20 hommes pour enlever un grand terrain sous lequel se trouva un amphithéâtre qui avait eu cinq galeries : trois étaient encore entières, ainsi que le mur de la traverse, qui séparait l'amphithéâtre et l'arène. On découvrit aussi trois serres ou cachots pratiqués dessous, pour enfermer les bêtes destinées au spectacle. Ce théâtre pouvait contenir près de 10000 personnes. Plus loin était un grand bain dont il reste encore des murailles fort belles et fort hautes. Tous ces édifices sont si solidement bâtis qu'il est plus aisé d'en casser une pierre que de la détacher du ciment. Dans toutes ces fouilles et recherches on trouva plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze du haut empire. Ce qui fait juger que cette ville fut ruinée après Sévère et dans le 3ème siècle.

Plus de vingt personnes attestèrent à M. Foucault et à ceux qui l'accompagnaient que toutes les terres de plus d'un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les 20 dernières années ; et que le nommé Parmentier, encore vivant alors, avait le premier fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait et que depuis le sieur de Boismarets en avait fait tirer lui seul plus de 2000

charretées ; qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisée ; cependant il en reste encore assez pour la satisfaction des curieux. On a conclu de là que cette ville a péri par un incendie effroyable. Quelques habitants échappés à la fureur de cet embrasement et de la guerre, s'établirent au bas de la colline dans un village habité par des potiers, le long d'un ruisseau qui lave la principale rue, nommé pour cette raison « rue de la Poterie ».

[...]

AD n° 25 : GEOFFROY 1788

Jean-Nicolas-Césaire Geoffroy : Description de Valognes, observations et descriptions zoologiques, botaniques, oryctologiques et météorologiques pour servir à l'histoire naturelle de Valognes, t. VII, p. 112-118, bibliothèque des sciences de la ville de Cherbourg, manuscrit D 2007.

- Transcription Michel Muller

Ruines d'Alleaume et origine de Valognes

Quoique ce que nous venons de dire soit d'autant moins étranger à cet article que nous nous sommes proposés de rappeler d'abord en peu de mots ce que notre canton a du être anciennement, nous ne nous attacherons point davantage à tacher de dissiper la nuit des siècles, à remonter à des temps fort reculés, pour découvrir l'ordre d'époques dont l'analyse historique pourrait être jugée superflue ; nous nous bornerons à considérer un monument des Romains qui se trouve aux environs de notre ville et nous nous permettrons quelques conjectures sur celle qui devait exister et qui a pu être totalement détruite, fort longtemps auparavant que l'on eût songé à jeter les fondements de celle que nous habitons et qui ne pourront [114] jamais approcher de cette ville dont il n'est resté autre choses que quelques portions de murs d'un château qui devait être immense, comme je le présume d'après les vestiges qu'il est encore possible de distinguer, de ce qui était compris dans son enceinte. Nous les trouvons retracées sur la planche quatre vingt onze des antiquités gauloises et la planche précédente nous offre les ruines du château des bains proche Valognes dont l'amphithéâtre à ce que l'on prétend a du être fort dégradé depuis moins de cents ans par les fouilles que l'on y a faites pour exploiter des carrières dont les pierres ont du être employées pour bâtir dans notre ville ; l'on ne pourrait soutenir que l'on eût destiné à cet usage les décombres provenant de la démolition de quelque portion des ruines dont il s'agit qui ont, à ce que je crois, été transportées dans le chemin le plus voisin. Il n'est point présumable que depuis 1691 l'on ait anciennement creusé au vieux château pour y tirer carrière et je pense que cette tentative aurait été inutile et que l'endroit pourrait être épuisé en meilleure partie parce qu'il a fourni des matériaux pour la construction du château qui était entièrement bâti en pierre calcaire. La méthode suivie par les Romains pour élever des édifices était bien différente de la nôtre ; et si leur maçonnerie ne devait prendre qu'à la longue toute la solidité dont elle était susceptible, lorsqu'elle l'avait une fois acquise, elle était extraordinaire. J'ai toujours vu sur le haut des ruines du vieux château quelques pierres plus ou moins grosses que le poing dont la chute paraît être prochaine ; et pourtant depuis nombre d'années, l'action des éléments combinée avec celle du temps n'a pu encore détruire le point de contact qui se réduit à peu de chose. Je suis persuadé que les Romains pour élever les murs de leurs édifices, au lieu d'agir comme nos maçons, et de leur donner [115] à mesure toute leur épaisseur, commençaient par faire le revêtement avec de petites pierres taillées

carrément sur une largeur de plusieurs pouces, et même presque cubiques, qu'ils s'attachaient à poser bien d'aplomb ; ensuite ils garnissaient l'espace intermédiaire entre les faces du revêtement, de petites pierres brutes qui se trouvaient noyées dans un bain de mortier fait avec de la chaux vive et le tout en se desséchant, ce qui n'arrivait qu'avec lenteur [raturés : à la longue et fort lentement], était lié comme par le meilleur ciment. L'examen fréquent que j'ai fait des ruines du vieux château dont je regretterais beaucoup l'entière destruction m'a suggéré ces conjectures.

La hauteur de la partie qui est encore plein de vie excède quarante pieds ; l'épaisseur des murs va depuis trois pieds jusqu'à six et les pierres de taille qui en revêtent l'intérieur ont quatre ou six pouces de largeur sur quatre ou cinq pouces d'épaisseur. Leur état actuel prouve que toutes les ouvertures étaient en plein cintre et pour en maintenir le bandeau, l'on avait employé dans les arcs de la brique posée alternativement avec de petites pierres. L'édifice dont le temps et la main de l'homme ont travaillé de plus en plus à augmenter la ruine, auparavant que les troubles de la guerre y eussent porté les premières atteintes, devait être majestueux, annoncer la grandeur et la magnificence, n'être destiné pour la demeure de quelqu'un de distinction. L'on a du reconnaître que l'intérieur était au moins divisé en quatre salles spacieuses dont une servait pour les bains ; un petit canal conduisait l'eau dans un bassin de vingt-deux pieds de diamètre, dont l'extérieur était de forme circulaire et l'intérieur paraît avoir été octogone ; l'on y a encore retrouvé un [116] amphithéâtre dont l'enceinte était d'une maçonnerie semblable à celle du château ; il était circulaire et il régnait autour une vaste galerie ; là se donnaient des jeux publics auxquels il pouvait assister plus de six mille spectateurs.

Nous venons de donner à peu près le précis de recherches intéressantes dont on est redevable à M. Foucault qui en 1691 lorsqu'il était intendant de la Généralité de Caen fit faire des fouilles au vieux château ; son goût joint à de profondes connaissances de l'antiquité ne lui fit rien omettre ; il cherchait pour ainsi dire à découvrir [rature : à faire sortir des ombres du tombeau d'une ville] la splendeur et la célébrité d'une ville au sein même de ses propres ruines et il eut l'avantage de jouir du succès de son entreprise et divers monuments lui apprirent que là où sont les ruines du vieux château, il exista autrefois une grande ville que Ptolomée a désignée sous le nom de Crociatonum ; elle était capitale des peuples Unelli dont César parle dans ses commentaires ou venelli ou veneti suivant Ptolomée ce qui pourrait être plus juste et cela d'autant mieux que cette dénomination nous fournirait assez bien l'étymologie de Valonia, Valognes, ce qui est absolument contraire à l'opinion de ceux qui ont avancé sans être appuyés d'aucun titre que l'ancienne ville dont il est question était appelée Lognes et que l'on aurait ajouté le mot val ce qui ferait Valognes pour désigner que l'emplacement de notre ville était inférieur à celui de cette autre ville beaucoup plus [fameuse] de laquelle il ne nous est rien [passé] ce qui établirait deux choses également constantes ; la première que la destruction de Crociatonum date au moins des premiers siècles de l'ère chrétienne puisque dès le cinquième Coutances était déjà une capitale ; et la seconde que Valognes [117] aurait obtenu ce titre de préférence si l'eût été fondé presque immédiatement après la ruine d'une ville aux habitants de laquelle elle aurait fourni un asile et qui venant à s'y établir n'auraient pas tardé à y exercer tous leurs arts ; mais au lieu d'aller se fixer à peu de distance, je ne sais par quelle fatalité leurs possessions sont plutôt abandonnées qu'envahies, que les famille se dispersent et qu'un canton qui devait être recommandable et bien peuplé devient presque désert. Dès lors Crociatonum à laquelle aboutissaient deux voies romaines destinées à y répandre l'abondance, dont l'une

communiquait à la capitale des peuples viducales (a¹) et l'autre sur la côte du Cotentin, a commencé à tomber dans l'oubli et au lieu de songer à réparer les désastres que quelque révolution avait pu y occasionner, ceux qui l'habitaient se sont dispersés ; quelques ont pu aller se fixer à Coutances dont je croirais l'existence antérieure à Valognes ; je ne connais point de lieu plus voisin qu'ils aient pu lors de cette migration adopter pour y faire leur séjour ; je regarde le bel aqueduc de construction romaine que j'ai vu aux environs de Coutances comme un monument qui atteste son ancienneté ; et ceux que l'on a découverts aux vieux château ne permettent point de douter que Crociatonum ait été une ville non moins grande que célèbre.

Si j'en juge d'après l'étendue que devait avoir la forêt qui avoisinait Valognes, je présume que cette ville n'a été dans son principe qu'un simple hameau qui s'était formé dans cette même forêt dont on n'a éloigné les limites qu'à mesure que notre ville est devenue plus considérable. L'on ne pourra je pense se dissimuler que cette hypothèse peut être fondée, d'après le nom qui paraît avoir été moins donné que conservé à la plus belle de nos rues ; si le hameau en question n'existait pas dans la rue de Poterie, il devait en être peu éloignée et son nom prouve que c'était au moins une voie destinée pour l'accession de ce même hameau dont la plupart des habitants étaient des potiers, profession qui s'est depuis [118] perpétuée dans différents cantons. Peu à peu Valognes s'est accru ; l'industrie y a pris naissance, y a été quelques temps en vigueur, a languie ensuite, a cessé, a reparu faiblement, et n'y existe plus....

AD n° 26 : POUCHIN s.d.

Auguste Pouchin (1805-1879) : Valognes, s.d. Archives départementales de la Manche, 4 J 81 ; copie manuscrite par Robert de Brix, bibliothèque municipale de Cherbourg (collection du baron de Brix), manuscrit 486, 66 f. ; transcription dactylographiée par l'abbé Jean Canu, bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté, p. 1-28 ; édition critique par Michel Muller et Olivier Tréhet avec la collaboration de Maud Fauvel, en trois articles : « Valognes par M. Auguste Pouchin. – Antiquités », *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 19-27 ; « Histoire du château de Valognes par Auguste Pouchin », *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 10, 1^{er} semestre 2007, p. 16-27 ; « En suivant un guide nommé Pouchin : l'église Saint-Malo et le quartier d'Alleaume », *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 13, 2^e semestre 2008, p. 23-29.

- Transcription Alexis Douchin

Introduction (F° 0) par le baron de Brix.

F 0 M. Pouchin naquit le 28 avril 1805 et mourut à Valognes en juillet 1879. Il fut d'abord tailleur et travaillait plus à la campagne qu'en ville, notamment chez M. Beatrix de Mesnilraine, de Teurtheville Bocage dont il ne parlait jamais qu'avec un grand sentiment de respect et un profond souvenir de reconnaissance. Le temps qu'il n'employait pas à pousser l'aiguille il l'employait à la lecture et à l'étude de l'histoire locale qu'il connaissait à fond. M. Pouchin était une encyclopédie vivante ; il n'est pas une seule famille notable du pays dont il ne sut à fond l'histoire. Il parlait quand cela lui plaisait de toutes les choses sur lesquelles on

¹ (a) M. Foucault a découvert les ruines de cette capitale au village de Vieux près de Caen [note de Geoffroy].

l'interrogeait sans prétention ni faconde, il avait l'élocution facile et cependant il était sobre de paroles.

M. Lecouflet, libraire à Cherbourg, avait alors une succursale à Valognes. Vers 1832 il éprouva le besoin de se retirer définitivement à Cherbourg et prit pour le remplacer à Valognes M. Pouchin, employé chez M. Carette Bondessein, libraire. M. Pouchin s'installa comme libraire, rue Siquet, et s'y maintint jusqu'à son décès.

C'était un marcheur infatigable, connaissant parfaitement toutes les curiosités de notre région. Il a réuni toutes ses notes en un manuscrit qu'il intitula : Valognes et dont la copie se trouve ci après.

Antiquités

F 1 à 20

[...]

Alauna

La ville de Alauna, qui existait auparavant l'invasion des romains comme capitale ou ville centrale des Unelli, s'agrandit et s'embellit durant les quatre siècles de l'occupation romaine. De grands édifices furent bâtis : le Balnéaire, les Thermes ou bains publics, le Théâtre, cirque ou arène, l'hôtel des Monyes, le temple de la Victoire (où est la chapelle), le temple de Jupiter-Gardien ou custos (où est l'église d'Alleaume). Les maisons eurent une autre forme au lieu d'être rondes, comme des colombiers.

Tous les vestiges et les ruines de l'ancienne ville d'Alonna ou Alauna marquent que cette cité était très considérable et fort grande. Le proconsul romain ou premier magistrat de la contrée devait y faire sa résidence. A en juger par l'enceinte, la ville était très étendue, ainsi que je l'ai dit, on en voit encore plusieurs parties ; l'on en voyait bien davantage il y a cent ans. Le père Dunod, jésuite de Franche-Comté (de Besançon), qui a passé en son temps pour un savant et habile antiquaire, estimait que cette ville était presque de la grandeur de Rouen. Mr de Foucault, conseiller d'Etat, intendant de la généralité de Caen, savant aussi d'un grand mérite accompagné du père Dunod et du marquis de Longaulnay, seigneur de Maupertus et gouverneur de Carentan et de Valognes, fit fouiller vers l'endroit appelé vulgairement et improprement le vieux château. Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent fut ce monument dont les restes inébranlables, élevés jusqu'à plus de 80 pieds de hauteur, bravent les orages depuis près de 18 siècles, quoiqu'ils présentent à leur fureur une grande arcade, dépouillée de son cintre et près de laquelle on ne passe pas sans frémir. On fit ensuite couper et arracher une quantité infinie de broussailles en un lieu, qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice. Ce travail découvrit un grand bassin de rondeur parfaite, profond de deux pieds², à ses deux côtés (c'est-à-dire au midy et au septentrion). Deux étaient presque ruinées et deux autres tout entières. On fit sonder et creuse le terrain ; il se trouva jusqu'à plus de soixante pas géométriques au nord de cette ruine dont le bassin était dans l'intervalle d'une aire, unie et dure, d'une terre rougeâtre ; du côté du couchant on la trouva à la même profondeur mais à une distance de moitié moindre. Cette première découverte excita la curiosité des observateurs. Ils montèrent jusqu'à moitié du coteau où on leur montra une maison, médiocrement renversée sur des fondements. Le

² [tous les chiffres sont écrits en lettres]

long d'un mur dont une partie restait encore, on trouva en enlevant les pierres treize petits fourneaux carrés, égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre ; ils étaient rangés en parallèle, l'un près de l'autre et se communiquaient au bas par un petit trou. Le tout était recouvert de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin dans lequel se trouve un bel aqueduc, en belles pierres de grande dimension, fort unies. L'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé ; elle sort de terre environ cent toises au dessous et assez près d'un lieu où Mr de Foucault mit pendant plusieurs jours plus de vingt hommes pour enlever un terrain très étendu, sous lequel se trouve un amphithéâtre, qui avait eu cinq galeries ; trois étaient encore entières ainsi que le mur de la traverse qui séparait l'arène et l'amphithéâtre. On [page coupée] trois serres ou cachots pour renfermer les animaux [] bêtes destinées à ces spectacles. Les loges étaient pra[] dessous de l'amphithéâtre. Ce théâtre pouvait con[] de dix mille personnes.

A peu de distance on a trouvé vers 1825 une pièce ou médaille en bronze un peu moins grande qu'une pièce de cinq francs ; sur laquelle est d'un côté, gravé au burin, un chiffre I et de l'autre neuf points ronds, disposés en forme de croissant. Elle fut soumise à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce fut Mr Ampère qui fut chargé de la présenter à la classe réunie. Mr Magnin, qui spécialement s'occupait des théâtres anciens, dit que cette pièce était unique en France et que c'était probablement la tasser, ou contre marque de la neuvième place de la première banquette. Jusqu'en 1838 le mur extérieur de l'amphithéâtre et cinq vomitoires, ainsi que les gradins où étaient placés les spectateurs existaient encore bien maçonnés et en parfait état de conservation. Le propriétaire actuel, nommé Cardine, a tout détruit : cette oeuvre de destruction lui a coûté cinq années de travail. Il vendait le petit carreau de l'extérieur des murs pour faire de la chaux pour les engrais des terres et le moellon de l'intérieur pour réparer les chemins, ainsi que la brique et le ciment et tous les débris. C'était un paysan ivrogne, ignorant et grossier, sans aucune instruction ni éducation.

Le Balnéaire ou grand bain est peu éloigné. Il en reste encore plusieurs pans de murailles fort belles et fort hautes, et si solidement bâties qu'il est plus aisé d'en casser que de la détacher du ciment. Mr Turbert-Thiville, qui en était propriétaire, employa la mine et un canon d'assez fort calibre, qu'il avait fait venir de Cherbourg ainsi qu'une quantité de poudre pour opérer cette destruction.

Ce fut lui qui fit détruire le bel et grand bassin en mastic ou terre rouge, dont il est parlé plus haut, et les aires en même matière, découvertes dues à Mr de Foucault en 1695. Cette malheureuse destruction eut lieu vers 1771 au grand regret de beaucoup d'habitants de Valognes et c'était un juge instruit, dès lors bien plus coupable que l'ignorant et grossier Cardine, le destructeur du cirque de Valognes. Ce travail lui coûta cher, le couvrit de ridicule et lui profita peu : seulement quelques perche de terre en plus pour mettre en culture ; un homme y fut tué, d'autres blessés. Enfin il céda à l'indignation publique et abandonna son malheureux travail, prétextant que cela lui coûtait trop cher. C'est à cette cause que nous devons ce qui reste de cet antique et remarquable monument de près de 18 siècles d'existence, qui a résisté au temps, au feu, aux tremblements de terre et aux mains des dévastateurs.

Mr de Gerville savant antiquaire a composé un écrit descriptif du théâtre, un du balnéaire, les Thermes, dans lequel il dit que Mr de Foucault employa longtemps deux cents ouvriers à

faire les fouilles au théâtre et aux thermes et qu'il fit graver ces intéressante ruines, que l'on ne peut trop étudier.

Dans le grand ouvrage de « L'antiquité expliquée » par le révérend père B. Montfaucon. Ce bel ouvrage est à la bibliothèque de Valognes. En 1692 plus de vingt personnes attestèrent à Mr de Foucault et aux savants et amateurs qui l'accompagnaient, que toutes les terres à un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres, tirées de ce circuit, durant les vingt à vingt cinq dernières années et que Mr le Parmentier encore vivant alors, avait le premier fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre lui appartenant, et que depuis, le sieur de Boismarais en avait tiré lui seul plus de deux mille charretées, qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisée. Cependant il en reste encore assez pour la satisfaction des curieux. On a conclu de là que la ville d'Alauna a péri par un terrible incendie occasionné, dit-on, par un tremblement de terre. Et en effet entre la pièce de la Victoire, où se tient l'Assemblée aux fêtes de la Pentecôte et entre la maison de Mr Le Cauf, à la droite, l'on voit un long pan de muraille de construction romaine de trente à quarante pieds de longueur, rompu à plusieurs endroits dans cette pièce appartenant à Mr Le Cauf. L'on trouve encore à deux ou trois pieds sous sol une immense quantité de cendres, des briques, des meules concaves et convexes pour moudre le blé selon l'usage romain, des débris de tuiles et de fines poteries romaines, ainsi que dans les autres pièces, près de la croix de la Victoire, comme on en a tant trouvé dans la pièce de Mr Le Parmentier, située juxtant la croix St Jacques à gauche faisant l'angle à une très étroite venelle, pour aller du chemin dit du Vieux-château, venant du Pont de la Foulerie par les Minquelets au Moulin à foulon dit la Foulerie, où est resté un moulin à blé appelé moulin d'Alleaume. C'est dans cette pièce et celles adjacentes que Mr le Parmentier et plus tard Mr de Boismarest firent tirer une si grande quantité de cendres pour l'engrais de leurs terres et pour vendre plusieurs milliers de charretées. L'on en trouve encore dans cette pièce dite du Parmentier et dans celle de Mr le Cauf, à une certaine profondeur près de cette muraille romaine, dont j'ai déjà parlé et Mr de Gerville croit être les restes de l'hôtel des Monnays. L'on y a trouvé plusieurs pièces, entre autre une qui fut emportée par Mr de Foucault et dont il envoya une copie à la ville de Valognes sur verre peint, lequel fut placé dans le vitrail de l'auditoire. Autour Mr de Foucault avait fait écrire cette légende facile à lire : nummus genteus antiquae civitatis Lonniae. Ce travail a existé jusqu'en 1792, époque où il a été brisé. Cette médaille était en argent ; l'on en trouva beaucoup de même métal, d'or et de bronze, ce qui fait présumer que cette ville aurait été détruite sous le troisième siècle après Sévère. Après cette destruction les habitants qui échappèrent aux fléaux réunis du tremblement de terre et de l'incendie s'éloignèrent du théâtre de leur désastre et vinrent s'établir dans le vallon de Lognes, d'où la nouvelle ville tire son nom, près du ruisseau, où déjà étaient établis des potiers à la rue de Poterie. Dans cette même rue est une petite rue qui conduit à Alleaume (dite du Pavillon) ; à droite en dressant le sol pour ouvrir une carrière l'on trouva un four à potier et beaucoup de débris de poteries assez bien travaillées. A peu de distance l'on découvrit les ossements d'un homme dans la force de l'âge ; la mâchoire supérieure et inférieure avait encore toutes six dents. Il devait être de haute taille ; les pieds étaient placés au levant d'été. A côté l'on trouva six pièces romaines, très frustes, à sa main droite était un anneau en bronze uni sans ciselure ni ornementation, semblable à nos anneaux de rideau. C'était derrière et dans la dépendance de l'hôtel du Poerier de Portbail qui fut habité par la famille Clérel de Tocqueville, par la famille Evrar de Bellisle, et celle de Hennot d'Octeville, et où est décédée Mme Vve Alexis Clérel de Tocqueville. La ville romaine s'étendait peu de ce côté et n'y a laissé aucune trace.

[...]

Notre Dame d'Alleaume

F° 52 :

C'était une bonne et ancienne famille de bourgeois d'Alleaume [les Hubert de la Foulerie], alliée aux familles Mangon du Houguet et Turbert de Thiville ; l'un des descendants, greffier de la justice de paix à Bricquebec était possesseur d'un précieux manuscrit sur Valognes, fait à la fin du XVIIe siècle, lequel m'avait été signalé par M. de Gerville. Après sa mort je l'ai fait connaître ; il a été acheté 400 francs par la ville en 1865 et a été déposé à la bibliothèque de la ville de Valognes. L'honorable M. de Gerville en avait fait tirer une copie, qui est entre les mains de son neveu et héritier M. Dolbet, à Gerville près la Haye-du-Puits.

En longeant la place des Capucins, autrefois du marché et du calvaire à gauche, l'on arrive au Bourg Fleury (nom supprimé) en passant devant l'hôtel de Bellefonds, appartenant maintenant à la famille Leroy du Campgrain, où vient de décéder le gendre M. Le Provost de la Moissonnière, le brave commandant des volontaires de Valognes et de Cherbourg, à Paris, du 26 juin au 4 juillet 1848, mort le 1^{er} janvier 1868 âgé de 64 ans. Plus loin est la maison suivante et contiguë au jardin, où est né le 28 avril 1748 M. Félix Vicq d'Azir, médecin de la reine Marie-Antoinette, successeur de Buffon à l'Académie française, marié à Mlle d'Aubenton, mort sans postérité à Paris le 20 juin 1794. Enfin l'on arrive à l'église d'Alleaume, qui est sous l'invocation de la Ste vierge et de St Maur, abbé. Elle a été bâtie sur les ruines d'un temple du paganisme, consacré à Jupiter-Custos lors de l'occupation romaine. Vers 1830 l'on a trouvé plusieurs médailles portant cette inscription près l'église et peu de temps après d'autres, en creusant les pilastres de la porte d'un enclos situé en face du portail. Toutes étaient en bronze, de moyenne dimension, d'une très belle conservation. L'on trouva encore des débris de poteries funéraires ; des urnes, qui furent brisées par les ouvriers contenaient encore des cendres et des fragments d'ossements à demi-brûlés, des lacrymatoires, ainsi que plusieurs lampes funéraires de l'époque romaine en terre blanchâtre comme la glaise cuite bien conservée.

En revenant de l'église d'Alleaume, longeant le cimetière à gauche, l'on passe au pignon d'une maison, où il y a des sculptures arabesques et une niche où est placé St Maur patron de la paroisse et l'on arrive au moulin à blé maintenant, où était l'ancienne foulerie des draps, au temps où cette industrie était florissante à Valognes. Il porte encore le nom de la Foulerie ainsi que la terre qui y est contiguë. Une famille Hubert, venant des anciens foulonniers, qui en sont propriétaires, porte encore ce surnom. L'on désigne aussi le moulin sous le nom de Moulin d'Alleaume. Là tout près à gauche, tout près le cimetière est l'hôtel Thiville avec ses deux portes d'entrée ; sur la petite à gauche de la grande est un cimier, ou heaume de chevalier, tourné, je crois, de droite à gauche, sculptés sur une pierre encastrée dans le mur S'il en ainsi c'est là marque de bâtardise de noblesse. C'est là où demeurait Mr Turbert Thyville, C'est là où demeurait M. Turbert Thyville, juge à Valognes, lequel fit détruire le grand bassin et une grande partie du balnéaire d'Alauna sur sa propriété et c'était un juge ! Son fils se maria à Mlle Alain, petite nièce du savant M. Gardin du Mesnil, de St Cyr, auteur des « Synonymes latins ».

...

En 1792 les Capucins comme tous les religieux furent expulsés de leur maison, qui devint propriété nationale et vendue à Mr le marquis d'Harcourt. Heureusement ce qui le préserva de la destruction que subirent tant d'autres beaux monuments à cette déplorable époque, la maison fut louée et l'on établit dans l'église une fabrique de draps pour les militaires, tenue par un nommé Lenrouilly, drapier, d'Amfreville. Un pensionnat et une école furent établis dans une autre partie de la maison, tenue par Mr Guy-Mathieu Le Tellier, de Picauville Pont l'Abbé, ancien élève ecclésiastique. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, mais trop adonné à la dive bouteille ; il avait servi avec les Chouans de la Bretagne et du Cotentin sous les ordres du marquis de Juigné. Il s'y distingua par son courage comme son inaltérable gaieté à toute épreuve ; il était aimé de ses chefs et très lié avec l'intrépide chevalier des Touches de Langotierre et avec le brave Juste Le Breton de Valognes, d'Avranches, qui fut tué en duel par de la Benardière. Il était ami de Mr Challe et de Mr Poisson, de Sybretot Ravenolle, protégé par l'honorable comte Timoléon du Parc de Barville, (1815) il obtint du gouvernement paternel et réparateur de Louis XVIII une pension de 400 francs, se corrigea et devint professeur dans un collège de Paris (1820), où il mourut estimé et regretté de tous ceux qui l'avaient connu, professeurs et élèves vers 1825. Le chef de l'institution était Mr Hotot aussi fort instruit sur le latin et calligraphiant parfaitement tous les genres d'écriture, auteur de beaucoup de pièces de vers latins et français, sonnets, madrigaux, etc., chansons comiques et politiques et d'une grammaire chantante (un volume in 12°, imprimé chez H. Gomont à Valognes).

Le Révérend père Antonin, capucin, avait fait son instruction afin qu'il entrât dans l'ordre ; les malheurs du temps l'en empêchèrent. Il fut précepteur des enfants de Mr du Mesnildot, marquis d'Amfreville. Là une femme de chambre intrigante et rusées jeta sur lui son dévolu et le força en quelque sorte malgré lui à l'épouser, après lui avoir fait croire ainsi qu'à ses maîtres une multitude de mensonges. A son retour de l'émigration Père Antonin voulut voir son ancien élève, le malheureux Hotot, il le fit mander pour souper à l'hôtel du grand turc, où il était descendu et devait quitter le lendemain pour aller, disait-il, mourir en paix dans une autre position. Il fut resté avec lui mais il s'était renseigné et sa résolution fut prise différemment. Il lui dit : « Je ne puis, ni ne dois te faire de reproches de ne t'être fait capucin, tu ne le pouvais ; les circonstances ne l'ont pas permis. Tu voulais te marier, c'est très bien ; mais il fallait faire un bon choix et point épouser cette vilaine gitan, qui n'a rien pour elle ni qualité, ni beauté, ni fortune », « Tout cela c'est vrai, mon Révérend Père, mais une seule chose (ma chose, ma chose), m'a décidé, c'est que cette pauvre fille depuis longtemps avait grande envie de se marier et personne n'en voulait ». La réponse était sans réplique : le père Antonin lui donna un peu d'argent qu'il avait gagné en Angleterre dans l'enseignement. Cela ne lui profita point, sa femme était tant adonnée à la boisson qu'elle vendit, pour boire, le linge, les meubles du pensionnat, même les chemises et les hardes de son mari. Il fut obligé pour vivre et nourrir ses enfants de donner des leçons en ville ; il en donnait aux enfants de Mr Louis du Mesnildot. Un jour qu'il n'arrivait pas à l'heure fixée, Mr du Mesnildot craignant qu'il ne fût malade, envoya un de ses domestiques s'en informer. Il trouva la femme ivre et le mari au lit, qui lui dit ne pas savoir comme c'était arrivé, que durant la nuit l'on s'était introduit chez lui et le seul pantalon qu'il eût était disparu, sans doute volé. Ayant rapporté cela à son maître dont la charité était immense, celui-ci envoya un pantalon neuf en lui recommandant de mieux fermer sa porte à l'avenir. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée longtemps après, il lui faisait donner douze livres de pain par semaine et de l'argent, craignant qu'il ne manquât de nécessaire. Le pensionnat était à peu près tombé, l'école existait encore (1800). L'exercice du culte n'était pas encore autorisé mais était toléré. L'on répara l'église et l'on y

célébra la messe avant le Concordat et après, elle servit d'église paroissiale, celle de St-Malo ayant été dévastée ; la voûte de la nef était tombée depuis le dôme jusqu'au portail. Mr le marquis d'Harcourt prêta l'église des Capucins à la ville de Valognes ; ce fut là que le vénérable Mr Gravé de la Rive célébra sa première messe après son retour de l'émigration. Lenrouilly dont j'ai déjà parlé quitta la fabrication des draps et y resta comme custos jusqu'en 1811. Quand le calme fut rétabli après la tempête révolutionnaire, les dames bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Protection de Valognes, qui avaient été expulsées de leur maison, s'étaient réunies dans l'hôtel de Lillemont, qui fait l'angle de la rue de Notre-Dame d'Alleaume du Bourg fleury, maintenant rue St Malo et à la place des Capucins, où ces dames établirent une maison d'instruction et d'éducation, recevant des pensionnaires et une école gratuite pour les pauvres. L'établissement était bien tenu, bien dirigé ; il prospéra, ensuite les dames Bénédictines sous la sage et habile direction de Mme du Mesnildot et du St et vénérable prieur Mr l'abbé... de St Maurice, ancien prieur de Cliptours, achetèrent la communauté des Capucins et établirent vers 1812 la communauté telle qu'elle est maintenant.

AD n° 27 : DUCHEVREUIL 1811

François Henry Duchevreuil (1751-1830) : Rapport sur quelques médailles et autres monuments trouvés dans l'arrondissement de Valognes. In *Rapport général sur les travaux de l'Académie de Caen jusqu'au 1^{er} juin 1811*, 1811, p. 320-321.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 320

Vous avez encore reçu un mémoire du même genre de la part d'un autre associé-correspondant. C'est un rapport historique sur quelques médailles et autres monuments trouvés dans l'arrondissement de Valognes, fait par M. Duchevreuil, secrétaire de la société académique de Cherbourg.

M. Duchevreuil rappelle d'abord les fouilles faites à Alleaume en 1691, ou en 1695, par les ordres et sous les yeux de M. Foucault, intendant de Caen, et dont le rapport est consigné dans le recueil de M. de Caylus. Il cite la découverte d'un amphithéâtre, qui avait eu cinq galeries, pouvant contenir dix mille spectateurs, selon M. Hervieu, et six, d'après les mesures du P. Dunod, qui accompagnait M. Foucault ; et trois loges au-dessous, pour renfermer les animaux destinés au spectacle : en outre quelques médailles d'or, d'argent et de bronze du haut empire. Une

p. 321

autre fouille à mi-chemin de là à l'église de Valognes, fit découvrir différentes salles, dont l'une occupée par un bassin circulaire de trente pieds de diamètre et de deux pieds de profondeur, enduit d'un ciment rouge bien entier et bien uni, et garni de quatre fourneaux en brique et de tuyaux ; et environ deux cents médailles, des trois métaux, du haut empire.

Au commencement de Prairial an 13, un particulier a aussi trouvé, assez près d'Alleaume, proche la butte du Mont-Câtre, Mons-Castrorum, où toutes les traces d'un ancien camp sont parfaitement reconnaissables, une plaque d'or du poids d'un peu plus de neuf onces, taillée en forme de croissant, avec deux espèces d'appendices du même métal, sans autre ornement qu'un guillochis assez grossier, et dont l'usage est incertain. Le sieur Dubos,

orfèvre à Valognes, qui l'acheta neuf cents liv., priva, en la fondant, le cabinet des antiques, de ce monument, qu'il aurait acquis. Il est à remarquer que l'or de cette plaque, qui était cassant comme du verre, après son extraction, devint très fin et très ductile, quand il fut fondu.

AD n° 28 : GERVILLE 1819

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Notes de dépenses des monuments et des antiquités du département de la Manche, le 26 octobre 1819. In Gerville (Charles de), Guibert (D^r Michel), éd., *Voyage archéologique dans la Manche (1818-1820). I – Arrondissement de Cherbourg*, 1999, LXIII-477 .

Par M. Le Maître		Par M. Dupont	
Antiquités Gauloises n° 1	6 ^{fr}	Antiquités Gauloises n° 2 et 4	20 ^{fr}
idem n° 3	6	inscriptions Romanes n° 1 (que j'emmenai)	10
Antiquités Romaines n° 1 et 2	12	Antiquités d'origine incertaine n° 1	10
Neux Châteaux n° 1, 2, 3 et 4	24	déplacement	4
fraix de déplacement	6		
inscriptions Romanes n° 2	6		
Total pour M. Le Maître à Valognes	60 ^{fr}	Total pour M. Dupont professeur de Rhetorique au Collège de Valognes	44 ^{fr}

AD n° 29 : GERVILLE 1819

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Notes sur les médailles trouvées dans le département de la Manche, Rapport manuscrit n° 1 au préfet de la Manche, f. 640-641, 13 aout 1819. In *Minutes provisoires de mes recherches dans le département depuis 1810 jusqu'en 1824*, archives départementales de la Manche, microfilm, 1 Mi 186 (R1), collection privée de H.-E. Groult.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

f. 640

Valognes 13 août 1819

A monsieur le Baron de Vanssay

Préfet du Département de la Manche

[...]

f. 640

[...]

Arrondissement de Valognes

Nous entrons dans la presqu'île du Cotentin, dont St Cosme semble devoir faire partie. Nous allons être dans l'embarras des richesses. Je n'en finirais pas, si je voulais détailler les trésors numismatiques qu'on y a découverts.

[Alleaume]

Je commence par Alleaume emplacement de la station romaine d'Alauna. Comme à St Côme les médailles s'y rencontrent bien plus fréquemment, mais comme à St Cosme, c'est surtout l'argent perdu qu'on ramasse, ce n'est point de l'argent caché qu'on défouit. Un incendie a dévoré tout d'un coup cette ville construite en bois. Les tuiles et l'argent ont resté à la place des maisons. Les médailles souvent découvertes par la charrue qui les a souvent ramenées à la vue, ayant été successivement ramassées depuis 15 à 16 siècles. Il en reste pour nous, il en restera aussi pour nos successeurs.

[Journal des savants 1695 p. 469, mercure de France février 1743 suppléments aux antiquités de Caylus - Nouvelle recherche de la France]

Les découvertes faites à Alleaume en 1695 ont eu des historiens, le journal des savans, M. l'abbé de Billy qui vivait alors, le mercure de France, M. Hervieu de Vaudival, le dictionnaire de la France par Hesselin nous en ont transmis les détails.

Pendant que M. de Vaudival donnait son mémoire curieux sur les antiquités de sa patrie, un amateur de médailles, M. d'Alles faisait la collection de celles qu'on y trouvait de son temps. Sa collection est passée à M. Duchevreuil. Trois médailles d'or en faisaient la plus importante partie, une quarantaine de pièces romaines de bronze avec une grande quantité de jetons et de monnaies modernes, elle était la collection trop vantée de M. d'Alles, tel a été le fondement du plus beau cabinet de médailles que nous ayons en Normandie. M. du chevreuil a eu des concurrins, il les a encouragé, il leur a mis en état de surveiller les découvertes faites dans leur pays. Et si le département de la Manche est un des plus riches en monnaies anciennes, c'est à lui qu'il doit d'avoir beaucoup de personnes capables de les apprécier et de les conserver.

[M[...].]abarba page 209]

Reprenons le détail de nos découvertes. Les trois médailles d'or trouvées à Alleaume et cédées à M. duchevreuil par M. d'Alles sont un Antonin, Faustine mère et septime Sévère. Le faustine est la plus rare des trois. C'est une apothéose. Sa statue est dans un char trainé par deux éléphants, avec la légende aetemitas.

f. 641

Toutes les autres pièces de monnaie romaines que possédait M. d'Allet étaient du haut empire aucune n'était rare. On y en trouve chaque année, j'en possède quelques unes, j'ai examiné la plupart des autres. Beaucoup sont frustres, toutes à peu près sont communes.

[Yvetot dans la pièce de la croute à la terre de Mesnilgrand près de la grande route. Elles étaient dans un pot de terre couvert d'une tuile mr de Mesnilgrand gd père y était présent et laissa ses domestiques les partager en xxx, ...Hallot 1829]

Vers 1782 on en découvrit plus de deux cents à Yvetot près de Valognes elles étaient du haut empire, de gr et m br. Les têtes les plus communes qu'on y rencontra furent Vespasien, Domitien, Trajan, Hadrien les Antonins, les Faustines, verus, Lucille, Commode et Crispine. Généralement elles se trouvaient bien conservées. Quelques unes sont encore dans les mains d'habitants de Valognes. J'en ai recouvré de belles de Marc Aurèle GB et surtout une allocution lilib. pot. XXVIII

AD n° 30 : GERVILLE 1819

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Notes sur les découvertes d'antiquités dans le département de la Manche, Rapport manuscrit n° 2 au préfet de la Manche, f. 656-659, 28 août 1819, in *Minutes provisoires de mes recherches dans le département depuis 1810 jusqu'en 1824*, archives départementales de la Manche, microfilm, 1 Mi 186 (R1), collection privée de H.-E. Groult.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

f. 656

Valognes 28 août 1819

A monsieur le Baron de Vanssay

Maître des requêtes préfet du département de la manche.

Monsieur,

[notes des découvertes antiquités dans le dept de la Manche]

Les notes que je vous ai données dans ma lettre du 14 étaient la partie la plus facile et la plus agréable de la tâche qui m'est imposée. Les médailles romaines offrent un grand intérêt. Les difficultés de leur étude sont applanies par d'excellents ouvrages. Chacun peut s'en occuper avec l'espoir d'en sentir bientôt toute l'utilité et en apprécier aisément les agréments et les avantages.

Il n'en est pas de même des antiquités dont je vais vous entretenir dans cette lettre. Quelques unes sont peu connues. D'autres le sont on ne peut plus imparfaitement. D'autres enfin ne le sont point du tout. Je les diviserai en trois classes, romaines, incertaines, gauloises. J'indiquerai les lieux où elles ont été découvertes. Les auteurs que je sais s'en être occupés. J'essaierai de les décrire, je donnerai des dessins de celles que je n'aurais pas l'espoir de faire connaître par une simple description. Je commencerai par celles que je croirai indubitablement romaines. Celles qui me semblent douteuses viendront ensuite. Ma lettre sera terminée par celles que je crois gauloises.

[...]

Antiquités romaines

[briques tuiles romaines]

J'ai déjà parlé d'une grande quantité de briques et de tuiles dont les champs d'Alleaume, de St Cosme et de quelques autres places sont parsemés. Les tuiles romaines se reconnaissent facilement à l'entaille que j'ai observée à un de leurs coins. Parmi les briques entières trouvées à Alleaume j'en ai remarqué de quarrées.

f. 657

Elles ont jusqu'à vingt pouces de diamètre et sont croisées diagonalement de deux à trois lignes. Quelques unes ont un petit cercle tracé au centre où ces lignes se croisent [...] de deux pouces d'épaisseur.

[point romain]

L'année dernière, tout près de l'emplacement [...] d'Alauna un puits comblé depuis un temps immémorial [...] on trouva au fond une médaille d'Antonin avec trois [...] ils me semblèrent curieux, je les achetai avec la médaille. Deux [...] exactement la forme d'un pain de sucre légèrement [...] le troisième est de forme pyramidal. La [xxx] a 4 pouces [...] diamètre sa hauteur ainsi que celle des deux précédents est de six pouces [...] ou contremarque se voit au sommet. A un côté de la pyramide. Ces objets sont percés d'outre en outre vers le sommet pour les suspendre. Chacun pèse environ quatre livres. Seraient-ce des poids romains ? Je ne les ai pas dessinés, vu que leur forme est facile à concevoir +

[...]

+ parmi les antiquités romaines recueillies au Mans par Mr Baudin et que Mr de Caumont va publier il y a un poids (il lui donne ce nom) tout semblable au 3e de ceux que je désigne ici. Il l'a dessiné.

f. 658

Antiquités d'origine incertaine

Le [...] que je vous transmets sous le n° 1 de cette section a [...] morceaux en or trouvés ensemble à st Cyr, entre Valognes et Montebourg au commencement de l'été de 1805 par le nommé Hyacinte Gosselin à deux pieds de profondeur, en défrichant un terrain inculte. Celui qui fit cette découverte y attacha peu d'importance. Celui chez lequel il travaillait ordinairement comme jurnallier prit connaissance de la trouvaille et fut convaincu que c'était de l'or très pur. L'instrument, figure 1, fut porté chez le sr Dubos, orfèvre à Valognes encore vivant qui l'acheta neuf cents francs. Les autres morceaux n° 3 et 4 étaient très épais et pesants, ils furent vendus à Caen. Plusieurs personnes examinèrent la pièce achetée par Dubos, elle fut dessinée, on en prit en carton des modèles de grandeur naturelle, ce qui était d'autant plus facile qu'elle était plate. M. duchevreuil persuadé que c'était une découverte précieuse envoya un de ces modèles au cabinet impérial et engagea Dubos à ne pas fondre ce qu'il avait acheté, jusqu'à la réponse des conservateurs. Malheureusement ils étaient alors à Marseille. Leur réponse fut attendue trop longtemps, et l'orfèvre avait fondu le haussecol (c'est le nom qu'on donna ici) avant qu'elle arrivât. Messr Millin et Gosselin, alors conservateurs du cabinet, avaient jugé que c'était une pièce très rare et comme il n'y en avait point de semblable dans la collection impériale, ils avaient autorisé M. duchevreuil à la payer dix Louis plus que le poids. L'impatience de Dubos le priva d'un profit considérable, et le cabinet d'un morceau qu'il ne possédait pas.

D'après le modèle et les détails transmis aux conservateurs, ils avaient présumé que c'était quelqu'ornement gaulois. J'avais cru qu'il appartenait plutôt aux romains. Voici quels étaient mes motifs. 1° le haussecol fut trouvé à peu de distance de la ville d'Alauna peut être encore plus près du camp romain de Montcastre. 2° Jamais il n'y eut ni monument, ni antiquités gauloises trouvées dans le quartier. Une troisième raison qui me semblait motiver mon opinion, c'est qu'on avait découvert peu de temps auparavant, au pied de la montagne du Roule, dans un terrain tout à fait romain, deux autres haussecols en or, à peu près de la même forme et du même poids. Au surplus je me suis apprêté qu'à vous donner des indications. J'abandonne mon opinion pour ce qu'elle vaut, sans y attacher d'importance.

J'ai cru que le dessin exact que je vous envoie pourrait aider les savants à en déterminer l'usage. Je ne tiens pas au nom de haussecol. Je le donne comme celui qui était le plus adopté par les habitants du pays, à cause d'une certaine ressemblance avec nos haussecols actuels. Virgile dans son Eneide parle de colliers d'or suspendus au poitrail des chevaux de Latissus.

Aurea pectoribus demissa monilia pendent

[eneid VII 78]

Les colliers d'honneur Torques auraient peut-être aussi quelques conformités avec celui qui nous occupe : ils pesaient environ une livre romaine (douze de nos onces) et descendaient sur la poitrine. Ce qui serait la seule manière pour celui dont je vous donne la note et dont l'ouverture eut été trop étroite pour l'agrafer au cou d'un homme.

f. 659

[haussecols de Tourlaville

les deux p. 39 et 40 de ma collect romaine l'ext d'un mémoire de Mr. ducheveuil]

Plusieurs années avant la découverte dont je [...] avait fait une à peu près du même genre à Tourlaville [...] montagne du Roule. Des ouvriers [...] y trouvèrent il y a [...] une roche deux haussecols d'un [...] très pur sans ornement portèrent à un orfèvre de Valognes, nommé le Fo[...]ier [...] francs. Cette somme leur paraissant trop faible, ils les [...] Caen [...] vendirent. On tient ces détails de l'orfèvre même, mort depuis ce temps. Le [...] à peu près semblable et le nom de haussecol [...] porté à croire qu'il y a de l'affinité entre ces deux trouvailles à la [...].

Des ornements en or d'un poids encore plus considérable [...] à environ 12 ans, et portés à un orfèvre de Valognes nommé le [...] a donné un croquis informe tracé de mémoire. Un de ces ornements [...] sous le nom de cuirasse en a à peu près la forme. Il [...] livres et était d'or très pur. L'autre qu'il appelle bracelet avait sans [...] de médaillon en or, le reste plus flexible s'adaptait autour du [...] put convenir pour le prix. Il ignore qui acheta ces morceaux [...]. Voilà une note bien informe. Je doute qu'on en tire partie mais [...] j'aurais eu tort de l'omettre.

AD n° 31 : GERVILLE 1819

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Recherches de monuments romains, Rapport manuscrit n° 4 au préfet de la Manche, f. 680-681, 684, 688-689 et 691, 25 septembre 1819, in *Minutes provisoires de mes recherches dans le département depuis 1810 jusqu'en 1824*, archives départementales de la Manche, microfilm, 1 Mi 186 (R1) , collection privée de H.-E. Groult.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

f. 680

[antiquités du département de la Manche, recherches de monuments romains]

Valognes 25 9bre 1819

A Monsieur le préfet du département de la Manche

Monsieur

Les monuments romains que j'ai reconnus dans ce département m'ont paru pouvoir être divisés en trois classes très distinctes. 1° les retranchements ou terrassements

2° les ruines de bâtiments ou de constructions en maçonnerie

3° enfin les inscriptions

De la première division les seuls monuments que j'ai jugé appartenir évidemment aux romains sont des restes de leurs campements.

Je ne connais personne qui s'en soit occupé dans le département de la Manche.

Les restes de leurs ouvrages en maçonnerie au contraire ont fixé l'attention de savants distingués. En général je n'aurai besoin que d'indiquer leur travail et les changements que le temps ou la main des hommes auront occasionnés, depuis l'époque où ils écrivaient, aux objets qu'ils ont indiqués ou décrits.

Quant aux inscriptions romaines, j'en connais bien peu dans notre pays. Et comme les deux premières divisions exigeront d'assez longs détails, j'ai cru devoir les reporter à ma lettre suivante pour les comparer à celles que nous avons depuis le commencement de la décadence de l'art et jusqu'à la conquête d'Angleterre que les caractères et l'architecture romaine ne laissèrent plus de traces parmi nous.

Je reprends ma première division.

[camps romains]

J'ai cru reconnaître des campements romains dans trois de nos arrondissements.

[...]

f. 681

[...]

[camp du Vicel]

Dans l'arrondissement de Valognes j'ai vu deux camps [...] l'extrémité d'une lande élevée au Vicel, l'autre près de Montebourg [...] hauteur qui s'appelle Montcastre.

[...]

[note n° 1]

[petit camp de Montcastre]

A un quart de lieue au nord de Montebourg sur une montagne on voit les restes d'une autre enceinte romaine du même genre, mais [...] étendue et d'une figure bien plus irrégulière que celle dont je viens de parler.

Malgré les travaux faits depuis longtemps sur cette montagne on peut facilement suivre le pourtour de cette enceinte. Les remparts en sont élevés sur quelques points, sur d'autres ils se réduisent à peu de chose. On n'y voit nulle part des traces de fossés.

La plus grande longueur de ces retranchements est à peu près du nord au sud. Le nom seul suffirait pour indiquer un camp romain mons castrorum.

La ville d'Alauna en était environ à une lieue au nord ouest.

f. 684

Les monuments qui composent cette division ont [...] tous connus presque tous indiqués par des savants. J'en [...] de ce genre dans le département. Leur origine romaine est incontestable. Ce sont l'aqueduc de Coutances, la colonne de Quinéville, les bains et le théâtre d'Alleaume.

Quelques autres tels que les fondations autour de la [...] la victoire à Alleaume et le château de Lithaire sont sou[...] d'être de construction romaine mais cela est douteux.

[...]

f. 687

Bains d'Alleaume

[On prétend d'après Winkelman que l'usage de placer des rangs de brique dans les murs n'est pas antérieur au règne de Gallien [...] B. anjou p. 25]

La ruine de ces bains est dans une vallée au levant de l'église d'Alleaume. Elle est connue dans ce pays sous le nom de vieux château d'Alleaume. Le bassin dans lequel on se baignait et les fourneaux qui servaient à y faire chauffer l'eau ont été vus par des personnes encore vivantes et ne laissent aucun doute sur l'usage de ce monument.

[Planche XC du supplément

N.B. Il en existe un autre dessin fait en 1813 par C. Bourgeois et lithographié par Delpech en 1819, cette lithographie est chez Me du Moncel de Martinvast, je l'y ai vue en 1825 dans ma chambre à coucher

v. M. Flocel du Chevreuil]

Il fut dessiné en 1765 par M. Céret ingénieur des ponts et chaussées. Les dessins sont gravés dans le supplément aux antiquités du comte de Caylus. La planche en présente trois vues, celle du haut est prise de l'ouest. Celle du milieu au N.E. et celle du bas dans le plan de l'édifice avec le bassin qui occupe tout le diamètre d'un des

f. 688

appartements.

Depuis près de soixante ans que ces dessins furent faits le [...] a cessé d'exister. Il avait suivant le plan 22 pieds de diamètre, il était d'une composition ou espèce de marbre rouge très dur.

Le reste du bâtiment n'a pas été extrêmement dégradé depuis ce temps. Il a jusqu'à présent bravé les efforts du propriétaire pour le détruire. On y remarque toujours le mélange de briques et de pierres brutes à l'intérieur des murs, le revêtement extérieur dont parle le comte de Caylus.

[supplément au t. VII p. 213]

J'aurais pu faire dessiner ce monument mais les dessins [...] Céret insérés dans le recueil de Caylus sont suffisants. [...] plié les frais sans nécessité.

[ubi supra]

Théâtre d'Alauna

Il n'en est pas de même du théâtre d'Alauna dont M. [...] fit lever le plan en 1695. Le plan est gravé dans l'antiquité expliquée de Montfaucon.

[t. 3 pl. CXLV page 248]

J'ai fait copier cette gravure de Montfaucon. J'y ai joint un dessin de l'état actuel du terrain où était ce théâtre que dans son 7e volume d'antiquités M. de Caylus nomme improprement amphithéâtre, il en donne deux gravures médiocres d'après les dessins de M. Cérés dont j'ai parlé.

[t. VII pl. XCI page 315 et 16]

Si Montfaucon et Caylus ne sont pas d'accord sur les noms de théâtre ou d'amphithéâtre ils ne s'accordent pas non plus sur celui de la ville qui couvrait autrefois une grande partie des champs d'Alleaume. Caylus l'appelle Crociatonum, Montfaucon croit avec plus de raison que c'était Alauna.

Quoiqu'il en soit, sans la gravure de Montfaucon on saurait à peine qu'il en existait bien peu en 1765. Aujourd'hui le dessin que je joins à celui de Montfaucon montre un verger ou jeune plant à la place où était le théâtre. Quelques restes insignifiants de maçonnerie sont ce qui a résisté aux efforts du propriétaire pour le détruire. Je l'y vit encore il y a peu de jours. Il regretta de ne pas avoir débarrassé son terrain de ces vieux restes de murs qui l'empêchaient encore d'y mettre la charue. Il calculait ce qu'il lui en coûterait pour en finir.

[antiquités romaines n° 3]

Tous les ans il trouve des médailles sur cet emplacement. Celui de la ville d'Alauna ne se reconnaît plus qu'aux tuiles dont les champs sont parsemés. A en juger seulement par cette indication et par celle des puits comblés qu'on y découvre de temps en temps cette ville devait être la plus considérable du pays des unelli, ce qui est aussi confirmé par les ruines des bains, par les fondations

f. 689

du temple de la Victoire de ce théâtre dont Montfaucon [...] ceux de Rome c'est le plus étendu que nous ayons [...] même sont maintenant à peine connues même par [...] bientôt le temps les aura dévorées, déjà [...] disait le Tasse de celles de Carthage

Appena i regni

de l'alte sue ruini il lido s[...]ba

muojono le citta [...] i regni

[...]

Agréez je vous prie l'assurance du profond respect avec lequel je suis

Monsieur

votre très humble et obéissant serviteur

C. de Gerville

P.S. J'oubliais de vous parler de la route romaine d'Alauna à Coutances Cosedia. Elle partait de la chapelle de la Victoire, ancien emplacement du fanum victoriae et suivait à peu près l'ancienne route de Valognes à Coutances par Hemevez, Urville, Orglandes le pont l'abbé Prétot, à Gorges où l'on retrouve quelques traces elle prend le nom de chemin perré elle le conserve jusqu'à l'extrémité de st Patrice de Claidis. On en rencontre encore quelques restes à un quart de lieue à droite du bourg de Périers qu'elle laissait à gauche ainsi que celui de s. sauveur Lendelin, elle reprenait la direction de la route actuelle de Périers à Coutances près de l'église de Monthuchon. A Périers cette vieille route porte le nom de chaussée de la reine blanche.

Ceux qui ont lu l'histoire des chemins l'empire romain par B[...] savent qu'on donne souvent le nom de quelques unes de nos reines aux routes romaines, souvent aussi connues sous le nom de chemin perré.

Cette route de Valognes à Coutances serait de trois lieues plus courte que celle qu'on suit maintenant. Elle est encore pratiquée durant la belle saison, excepté depuis la comté à St Sauveur Lendelin jusqu'à Monthuchon, c'est la route indiquée dans l'itinéraire d'Antonin et dans la carte de Peutinger. Ab Alaunio Condate.

f. 691

l'auteur change unelli ou veneli en veleni pour en faire l'étymologie de Valognes. D'abord je lui demanderais où il a pris le mot de veleni et puisque suivant lui Valognes s'appela d'abord Crociatonum pourquoi a-t-il oublié la filière de Crociatonum avant de former du mot veleni celui de Valognes.

S'il eût voulu croire que la ville romaine qui était près de Valognes s'appelait Alauna il semble qu'il serait plus naturellement arrivé à une étymologie qui après tout serait ici un hors d'oeuvre.

J'ai cru que ces réflexions n'en seraient pas un pour vous qui avez encore sous les yeux ma note sur le monument de Quinéville.

Puisqu'il existait un travail sur ce monument il était nécessaire de l'indiquer. [...]

AD n° 32 : GERVILLE 1823

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Recherches sur le pays des *Unelli* et sur les villes qui y ont existé sous la domination romaine. In *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. IV, 1823, p. 263-279.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 263

A la dernière réunion de la Société, lorsque je vous donnai lecture d'une notice sur le camp romain de Montcastre, je prétendis que le camp de Sabinus, lieutenant de César dans le pays des Unelli, ne pouvait se retrouver ailleurs que dans le Cotentin, parce qu'il était reconnu que les Unelli avaient habité cette partie de notre département

En faisant des recherches pour prouver cette assertion, j'ai eu occasion de remarquer un accord extraordinaire sur ce point entre nos savants critiques en géographie ancienne.

Mais cette uniformité, si concluante sur le pays qu'occupaient les Unelli, disparaît entièrement quand il s'agit de fixer la position des villes qui existaient chez eux sous l'empire romain. L'itinéraire d'Antonin

p. 264

en indique deux : Alauna ou Alaunium et Cosediae. La table théodosienne, connue sous le nom de Peutinger, en ajoute deux autres, Coriallum et Cronciaconnum, qui est évidemment le Cronciatonum de Ptolomée. J'ai voulu voir quelles situations les bons géographes donnaient à ces villes. J'ai trouvé presque autant de sentiments que d'auteurs différents, surtout dans le siècle qui vient de s'écouler. Je me propose aujourd'hui de donner à la Société un précis de ces différentes opinions, après quoi j'essaierai d'en faire l'examen. Je crois qu'il sera nécessaire de faire précéder cette recherche par un aperçu des raisons qui ont fixé la position des Unelli dans le Cotentin.

A la fin du seizième siècle, Ortelius, dans une carte de la Gaule destinée à figurer à la tête des commentaires de César, mit les Unelli entre le Maine et la Touraine. Les fameux graveurs Blaeu copièrent la carte d'Ortelius, même dans l'édition de leur grand atlas, faite en 1650. La simple lecture des livres II et VII des commentaires de César prouve l'erreur de ces géographes jusqu'à la dernière évidence. (1)

(1) Voici les passages de César qui prouvent que les unelli habitaient le bord de la mer. Miserat ad Venetos, Unellos et quae sunt maritimae civitates Oceanumque attingunt. De Bell. Gall., Liv. II. XXXIV. Universis civitatibus quae Oceanum attingunt quaeque eorum consuetudine Armoricae appellantur, quae sunt in numero Unelli, id. Liv. VII, 75.

Hardouin et Adrien de Valois, quoique contraires à Sanson,

p. 265

Au commencement du siècle suivant, Nicolas Sanson « entreprit de défricher dans la Gaule le champ de la géographie presque inculte avant lui. » Il plaça les Unelli dans le Cotentin. Son opinion, faiblement combattue par Adrien de Valois et le père Hardouin, fut adoptée même par le père Labbe, malgré ses démêlés avec Sanson. Nicolas, Guillaume, et Adrien Sanson, héritiers de la fortune, des travaux, des connaissances et d'une partie du génie de

leur père, suivirent et défendirent son sentiment ainsi que Pierre Moullard son petit-fils. Le père Briet et Cluver se rangèrent du même parti. Cellarius, dans son excellente notice, et Nolin, en 1714, s'y joignirent aussi. Don Bouquet donna, en 1739, dans sa Collection, une carte de Gaule rédigée par Gilles Robert, sur les observations de l'abbé Le Boeuf ; elle est entièrement conforme aux précédentes, pour ce qui regarde le pays des Unelli. Robert de Vaugondy, en 1755, suivit l'opinion de son père. L'abbé Belley, en 1756, dans un mémoire où il combat le sentiment des Sanson relativement à quelques positions, est d'accord avec eux sur celle des Unelli, ainsi que d'Anville, dans une carte de la Gaule insérée, en 1745, dans le douzième

ont jugé qu'il fallait chercher les Unelli au bord de la mer ; ils les ont reportés jusqu'à l'extrémité de la Bretagne, vers Quimper, patrie du P. Hardouin. Leur sentiment n'a pas été suivi, mais il a pu élever assez de doute sur celui des Sanson dans le 17^e siècle, pour que l'éditeur des commentaires de César, ad usum Delphini, ait dit, en parlant des Unelli, ignorantur.

p. 266

volume de l'Histoire romaine continuée par Crevier, et dans sa notice publiée en 1760. La découverte des ruines d'une ville à Alleaume avait paru à ces savants concluante en faveur de l'opinion de Nicolas Sanson qui avait déterminé ce point important sans le même secours. J'ose prétendre que, si le camp de Montcastre est le seul que Sabinus ait pu s'occuper, sa découverte doit être encore plus décisive ; car les savants qui s'accordent à regarder le Cotentin comme le pays des Unelli, diffèrent extraordinairement les uns des autres quand il s'agit seulement de savoir si Foucault, en 1695, a découvert les ruines d'Alauna ou celles de Crociatonum.

En effet, quelles raisons pouvaient faire incliner à croire l'un plutôt que l'autre, si on ne convenait pas que Sanson avait eu raison de placer les Unelli dans le Cotentin ? Ne pouvait-on pas même rejeter les deux opinions, si on n'admettait pas celle de Sanson ? Sans doute les ruines d'Alleaume annoncent l'emplacement d'une ville romaine. Mais quelles dimensions devait avoir ou Alauna ou Crociatonum ? Aucune qu'on puisse poser en principe, pendant que l'espace requis pour un camp romain est de rigueur en proportion du nombre des troupes qui y ont campé, pendant qu'il est à peu près impossible de rencontrer ailleurs un second camp à la distance indiquée par César pour celui des gaulois.

Mais, dira-t-on, les distances marquées dans la table théodosienne et dans l'itinéraire d'Antonin

p. 267

peuvent déterminer la position respective de ces deux villes ; c'est ce que je vais essayer d'examiner.

Parmi les auteurs qui ont entrepris d'indiquer les lieux où existaient les villes et les stations romaines dans le Cotentin, je vois quatre opinions entre lesquelles les savants se sont partagés. Nicolas Sanson place Alauna à Alleaume, Coriallum à Cherbourg, Cosediae et Constantia à Coutances, et Crociatonum à Carentan. Sa carte de 1627 avec le traité qui y est joint, celle de 1641, ses notes à la tête de la traduction de César par d'Ablancourt en font foi, et d'ailleurs personne n'en doute.

Son opinion, malgré les difficultés que présente la distance entre Carentan et Alleaume, qui ne répond pas à celle que marque la Table de Peutinger entre Crociatonum et Alauna, fut adoptée à peu près généralement par les meilleurs géographes auxquels il faut joindre Foucault, qui fit faire les fouilles d'Alleaume en 1695, le savant jésuite qui les dirigea (le père Dunod), et don Bernard de Montfaucon qui a donné le dessin du théâtre d'Alauna, dans le troisième volume de l'Antiquité expliquée.

En 1739, lorsque don Bouquet fit exécuter la carte dont nous avons parlé, carte conforme à celle de Sanson, au moins pour ce qui concerne notre pays, il s'appuya encore de l'autorité de l'abbé Le Boeuf.

Cependant, en 1747, Le Boeuf avait changé d'idée relativement à Crociatonum, qu'il reporta de Carentan à Convains, près de Saint Lô.

D'Anville, deux ans plus tôt, avait donné l'exemple

p. 268

de ne pas croire comme Sanson ; il avait marqué dans sa carte pour l'histoire romaine, Crociatonum à Alleaume. Il est évident que ces deux savants ne s'étaient pas concertés.

En 1756, au mois de juillet, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, l'abbé Belley combattit l'opinion des Sanson ry celle de Le Boeuf ; il prétendit prouver, par les distances itinéraires, que Crociatonum avait existé à Alleaume, et qu'Alauna, qu'il supposait avoir été un port de mer, avait été aux Moitiers d'Alonne, proche Carteret. Il laissa encore aux Sanson la position de Cosediae à Coutances, et celle de Coriallum à Cherbourg.

Quatre ans plus tard, le célèbre d'Anville mit au jour sa Notice de la Gaule ; Crociatonum, suivant lui, devait rester à Alleaume, et Alauna aux Moitiers d'Alonne : il enleva en outre Coriallum à Cherbourg, à Coutances Cosediae, et Legedia à Avranches, pour reléguer la position de ces trois villes dans des villages qui, tous ensemble, n'ont présenté aucune antiquité romaine. Coriallum fut placé par lui à Goury à la pointe de la Hague, Cosediae à Montgardon, Legedia à Lingreville. Constantia, qu'on avait toujours cru être un nom plus nouveau de Cosediae, fut, selon lui, une ville toute différente et qui en était éloignée.

La juste célébrité de d'Anville entraîna presque tous les suffrages. Cependant Belley crut devoir persister dans son sentiment ; il l'appuya par un mémoire très détaillé et rempli d'érudition. Ce savant,

p. 269

pour procéder avec plus de clarté, commence par donner un détail des meilleures éditions ou des manuscrits de la Table théodosienne et de l'Itinéraire. Il pose en principe que les voies romaines passaient « par les villes capitales des peuples, et qu'elles se comptaient en partant des villes qui dominaient sur un territoire. » Il ajoute un autre principe fondé sur ses propres recherches, sur les observations de Melot, un des plus savants académiciens du dernier siècle, et sur celles de d'Anville ; c'est que les lettres M.P., dans la Gaule celtique, signifient des lieues gauloises de 1134 toises chacune. « Le nombre de ces lieues, ajoute-t-il, n'est jamais entièrement de rigueur, c'est à dire qu'on ne compte jamais que les lieues complètes, de sorte que l'excédant fait souvent près d'une lieue plus qu'on ne marque réellement. » Ces principes n'ont point été contestés.

Le lieu où commence la route est représenté (dit-il) comme une place maritime ; il en conclut que c'est Alonne qui a conservé son nom sans altération. Il est près du port de Barneville (1), lieu d'embarquement, suivant lui, pour Jersey et pour Guernesey. Telle est l'opinion de l'abbé Belley relativement à Alauna : nous verrons bientôt comment il la prouve.

Il place Cosediae à Coutances, et en cela il s'accorde avec tous les géographes, excepté

(1) Je crois que c'est par erreur que Belley cite le port de Barneville ; on n'y connaît pas de port de ce nom. Port-bail dont une partie au moins du nom est romaine, a toujours été le vrai port pour passer à Jersey et à Guernesey.

p. 270

d'Anville dont l'opinion contraire ne lui semble pas assez prouvée. Il s'accorde avec le même (contre le sentiment le plus généralement reçu) pour soutenir que ce furent les ruines de Crociatonum et non celles d'Alauna, que Foucault découvrit à Alleaume en 1695.

Tel est le précis des principales opinions sur la position des villes romaines dans le Cotentin qui se trouvent indiquées par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. La partie la plus difficile de ma tâche me reste à remplir, c'est d'examiner et de discuter ces mêmes opinions. Une seule peut être juste, car la vérité est une ; ou bien il peut se faire qu'elles soient toutes plus ou moins défectueuses, il n'y a point de milieu.

Nicolas Sanson, en plaçant Cosediae à Coutances, et en supposant que Constantia est un nom postérieur de la même ville, a pour lui tous les suffrages, hormis celui de d'Anville. La position de cette ville me paraît solidement établie par l'abbé Belley, quoiqu'il ne soit pas d'accord avec Sanson sur celle d'Alauna ; la raison de cette conformité vient de ce que la distance est à peu près la même des Moitiers d'Alonne, ou de Valognes à Coutances (1). Les distances de l'Itinéraire d'Antonin, d'après toutes les éditions et les quatre manuscrits que cite l'abbé Belley, cadrent

(1) La distance paraît un peu plus longue de Valognes à Coutances ; mais si l'on observe que cette route est extrêmement droite, la différence disparaîtra d'abord. J'engage à vérifier cette assertion sur la carte de Mariette ou sur celle de Cassini.

p. 271

avec celles des positions marquées par ces deux auteurs qui s'accordent si peu d'ailleurs. Tous les exemplaires marquent vingt lieues gauloises qui, à raison de 1134 toises à la lieue, font 22680 toises. Qu'on examine avec le compas et qu'on juge. Si l'on trouve un peu plus qu'il ne faut entre Alleaume et Coutances, l'excédant ne s'élève pas au delà des bornes posées dans le second principe de l'abbé Belley. Le premier principe établi par ce savant milite également en faveur du sentiment qu'il combat. Les distances, dit-il, se comptaient en partant des villes qui dominaient sur un territoire. Or, comme un chemin romain, de l'aveu de Belley, se trouve partir d'Alleaume et conduit à Coutances (1), comme on n'en

(1) Ce qui confirme, dit Belley dans son dernier mémoire, la direction de Cosediae à Coriallum (je crois qu'on devrait lire Crociatonum), ce sont les restes de l'ancienne « voie romaine qui se rencontrent à un lieu nommé Chemin Perrey, entre Saint-Patrice et Gonfreville, à cinq lieues communes au nord de Coutances. » Ce chemin, dont Mariette indiquait la trace il y a plus de cent ans, se trouve encore et dans la lande de Saint-Patrice de Claiids, et à Périers, le long de la vieille route d'Alleaume à Coutances, vis-à-vis d'une ferme nommée la Huchonnerie. Ce chemin, qui est le plus droit de tous les anciens chemins du département, retient, à beaucoup d'autres endroits, le nom de chemin Perré, nom qui, suivant Bergier (Hist. des chemins de l'empire), indique

généralement une voie romaine. Mais si Belley peut croire que ce chemin confirme son opinion relativement à la direction de Cosediae à Crociatonum, je laisse à juger si, d'après les détails que j'ai donnés, il ne confirme pas bien d'avantage celle de Sanson, et si ce n'est pas bien plus probablement ce que l'Itinéraire d'Antonin a nommé iter ab Alauna Cosedias.

Quoiqu'on ne disconvienne pas, dit d'Anville, que, par le défaut d'attention ou l'ignorance des copistes, et par l'injure du temps, les itinéraires ne sont pas parvenus jusqu'à nous aussi corrects qu'on le désirait, toutefois je n'hésite pas à dire que c'est trop légèrement qu'on les taxe souvent de défectuosité, et presque toujours par faute de connaître les lieux qui y sont indiqués, et même pour vouloir, mal à propos et sans fondement, les transporter à des endroits étrangers et tout autres que les véritables. Eclaircissements sur l'ancienne Gaule, page 6.

p. 272

retrouve des traces que depuis Alleaume, comme il a la longueur déterminée par l'Itinéraire ab Alauna Cosedias, n'en résulte-t-il pas, même d'après les principes de l'abbé Belley, qu'Alauna était à Aleaume, et que c'était la principale ville du territoire à l'époque de la rédaction de l'Itinéraire ? Les antiquités d'Alleaume et de Coutances viendraient encore appuyer ce raisonnement. L'assertion qu'il doit se trouver une route romaine entre les Moitiers d'Alonne et Coutances est dénuée de fondement. L'abbé Belley et d'Anville ont sûrement été trompés.

La distance des Moitiers d'Alonne à Montgardon, où d'Anville veut placer Cosediae, ne cadre pas avec celle que marque l'Itinéraire entre les deux villes dont je viens de parler. Pour soutenir son assertion, d'Anville est réduit à altérer le texte de toutes les éditions, et à mettre 9 lieues gauloises au lieu de 20 qui sont marquées dans tous les

p. 273

exemplaires. Nous avons vu que les positions indiquées par Sanson n'ont pas besoin de pareilles ressources ; il me semble en résulter que son sentiment est le seul jusqu'ici qui puisse soutenir l'épreuve d'une discussion. Voyons si son emplacement d'Alauna ne sera point dérangé par la direction de la route qui, suivant la table de Peutinger, allait de Coriallum à Condate (Turonum) Tours, et passait par Alauna.

De cette dernière ville à Coriallum, la table marque 7 lieues gauloises. Cette distance ne peut convenir au système de l'abbé Belley, qui place Alauna aux Moitiers d'Alonne, et Coriallum à Cherbourg. En effet, au lieu de 7 lieues gauloises il y en a environ 13 de Cherbourg aux Moitiers ; Belley ne se tire d'embaras qu'en donnant deux jambes de plus au V dont il fait un X, et en ajoutant : « il faut souvent que les nombres cèdent aux circonstances locales, quand les positions sont d'ailleurs fixées et déterminées » doctrine qui mènerait loin si on en faisait souvent l'application sans de meilleures raisons.

Voyons, d'un autre côté, comment d'Anville s'y prend pour étayer la supposition qu'Alauna est aux Moitiers d'Alonne et Coriallum à Goury. La carte de Mariette marque plus de 21000 toises à vol d'oiseau entre ces deux places, ce qui donnerait plus de XVIII lieues gauloises, au lieu de VII, sans compter que le terrain entre ces deux places est montueux, et qu'on n'y voyage pas en ligne droite. D'Anville semble n'avoir pas aperçu cet écueil, et n'avoir fixé son attention que sur la conformité de distance,

p. 274

suivant la table, entre Coriallum et Cosediae, et celle qui se retrouve de Montgardon à Goury. Je n'ai pas besoin de discuter cette prétendue conformité, qui serait susceptible de

grandes difficultés ; mais, même en la passant pour un moment, il faut encore que les partisans du système de d'Anville répondent à cette question : pourquoi, si Coriallum était à Goury et Alauna aux Moitiers d'Alonne, y a-t-il XX lieues gauloises au lieu de VII ? Nous avons vu que d'Anville a retranché plus de la moitié des XX lieues qui étaient marquées entre Alauna et Cosediae. Faudra t-il donc ici que, par compensation, on en ajoute XIII aux VII que marque la table ? En serait-on quitte pour dire, avec l'abbé Belley, « qu'il faut souvent faire céder les nombres, etc. ? » Le mot souvent finirait par être appliqué. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est surprenant que le nom assez commun de Goury, Gouril ou Gouré, ait paru à d'Anville avoir une analogie assez frappante avec Coriallum, pour lui faire chercher un bon port de mer à l'extrémité d'un cap où la mer est affreuse.

Il reste à savoir maintenant comment l'opinion de Nicolas Sanson a pu présenter à d'Anville et à Belley des embarras qui les aient forcés à chercher de tels expédients pour s'en tirer. Il a placé Coriallum à Cherbourg ; la table marque, entre ce lieu et Alauna, VII lieues gauloises qui font 7938 toises. La carte de Mariette en marque environ 9100 entre Alleaume et Cherbourg, ce qui donne un excédant d'environ une lieue gauloises, excédant qui ne passe

p. 275

pas les bornes fixées par le principe de l'abbé Belley, que j'ai cité plus haut ; ainsi tout favorise encore en ce point Nicolas Sanson. Les médailles et les antiquités romaines trouvées si souvent à Cherbourg, le tombeau découvert à la montagne du Roule, en 1741, et dont l'origine romaine fut prouvée par plus de deux cents médailles, le savant mémoire de M. de Foncemagne sur cette ville (1), tout signale un établissement romain dans les environs de Cherbourg ; le morceau de voie romaine découvert à la pierre Buttée (2), et dont la direction est celle de Cherbourg à Valognes, ajoute encore à l'évidence.

(1) Le mémoire de M. de Foncemagne sur Cherbourg commence à la page 131 du seizième volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions. Il est accompagné d'une gravure du tombeau et de l'urne qu'on trouva à la montagne du Roule, en 1741. Il fait voir l'analogie entre Coriovallum, nom que portait, dit-il, Cherbourg au VIII^e siècle, ainsi qu'on peut l'inférer d'un passage de la chronique de Fontenelle.

Nota. Ce passage se trouve dans le bréviaire de Coutances, au 23 d'avril ; c'est une leçon de Saint George. D'Anville, à l'article Coriallum de sa notice, prétend que Cherusburc, ancien nom de Cherbourg, ne présente aucune analogie avec le mot Coriallum : si l'opinion de M. de Foncemagne est fondée, cette petite difficulté s'évanouit.

(2) C'est à une maison nommée la Gauvinerie, dans la paroisse de Tollevast, sur la grande route de Cherbourg à Valognes, à un quart de lieue environ de la pierre Buttée, que se sont trouvés les restes d'une chaussée ; ils sont connus de plusieurs membres de la Société académique de Cherbourg

p. 276

Jusqu'ici nous avons vu que l'opinion de Sanson est la seule qui puisse réclamer une grande probabilité. J'avoue que la position de Crociatonum à Carentan présente de l'embarras ; car il faut convenir que la distance d'Alleaume à Carentan n'est pas celle que marque la table entre Alauna et Crociatonum. Elle s'y rapporterait en employant le moyen mis en usage par l'abbé Belley et d'Anville pour se mettre d'accord avec cette table. Jamais peut-être n'y eut-il de plus fortes raisons pour faire céder les nombres ; mais je ne prendrais pas cette liberté. Je présume que Sanson a encore raison. Les environs de Carentan et surtout le terrain situé entre les ponts d'Ouve et le mont Saint Cosme, ont offert beaucoup de découvertes romaines à différentes époques. J'ai examiné beaucoup de médailles trouvées sur plusieurs

points de cet endroit depuis vingt ans. C'est, en outre, la tradition constante de ce lieu, qu'il y avait autrefois une ville, et qu'elle a été détruite par le feu, ce qui s'accorde assez avec l'histoire de celle qui a existé à Alleaume. Les tombeaux ou cercueils déterrés au mont Saint-Cosme en faisant la grande route actuelle de Valognes à Carentan, la grande quantité de fondations découvertes auprès des ponts d'Ouve et dont la maçonnerie était épaisse et très solide, viendraient encore à l'appui de cette conjecture. Cette position serait à portée de Carentan, comme les anciennes villes qui sont généralement à une certaine distance de celles qui leur ont succédé. En admettant la leçon d'un ancien manuscrit de Ptolémée qui dit : Crociatonon,

p. 277

Limen, Ouencloron, le port pourrait avoir été aussi bien à portée de cette position que dans celle de Carentan où l'on n'a retrouvé que des monnaies française du 16^e siècle, enfouies probablement durant le siège de 1574 ; au surplus, je ne donne tout ceci que comme une conjecture.

L'opinion de d'Anville et de l'abbé Belley, relativement à la position de Crociatonum, a été examinée ; il ne reste plus que celle de l'abbé Le Boeuf qui, croyant que Couvains lui présentait un lieu plus favorable pour se rattacher à d'autres stations romaines dans le Bessin, a donné dans le défaut contraire en allongeant la distance entre Crociatonum et Alauna. Son opinion, réfutée pour la partie du Bessin, ne tiendrait pas non plus contre l'examen du côté du Cotentin. Cependant il faut convenir qu'elle est encore plus soutenable que celle des deux autres savants dont je viens de parler.

Avant de terminer ce mémoire, je crois qu'il est nécessaire d'en faire le précis et le résumé.

Notre pays est celui des Unelli, Sanson l'a soutenu le premier ; son opinion a été adoptée par les plus célèbres géographes, et même par des savants du 18^e siècle, qui ne sont pas d'accord avec lui sous d'autres rapports. Il a placé Coriallum à Cherbourg, Cosediae à Coutances, ainsi que Constantia, qui est un nom postérieur ; il met Alauna à Alleaume, et Crociatonum à Carentan. Son opinion, adoptée généralement pendant plus d'un siècle, a été attaquée en 1745

p. 278

par d'Anville, qui a indiqué dans sa carte pour l'histoire romaine l'emplacement de Crociatonum à Valognes ; en 1747, par l'abbé Le Boeuf, qui a placé cette ville à Couvains ; en 1756, par Belley qui a porté la position d'Alauna aux Moitiers d'Alonne, et s'est accordé avec d'Anville pour mettre Crociatonum près de Valognes. D'Anville, en 1760, a attaqué toutes les places de Sanson ; il est resté du sentiment de Belley pour Crociatonum, l'a suivi pour l'emplacement d'Alauna, et s'en est écarté pour Coriallum et Cosediae que l'abbé Belley laissait à Cherbourg et à Coutances, et qu'il a reportées à Goury et à Montgardon. Il a fait deux villes de Cosediae et de Constantia, et placé la dernière à Coutances. Le sentiment de d'Anville, adopté servilement par de bons géographes, et surtout par Mentelle dans son Atlas, est le plus improbable de tous. Sur quatre places indiquées par d'Anville, pas une n'a fourni un fragment de brique, une médaille, un reste d'antiquité quelconque ; il n'existe point de restes d'une chaussée romaine aux environs de Montgardon, comme l'ont cru l'abbé Belley et d'Anville. L'abbé Belley est forcé de lire XII au lieu de VII sur la table de Peutinger pour s'accorder avec elle relativement à la distance d'Alauna à Coriallum ; ils sont forcés de

prendre un détour inconcevable pour aller de Coriallum à Crociatonum, d'après la supposition qu'Alauna, ville intermédiaire, était aux Moitiers d'Alonne. En supposant

p. 279

qu'il fallût lire XII au lieu de VII, pour la distance entre Coriallum et Alauna, d'Anville trouverait encore à peine la moitié de son compte entre Goury et les Moitiers d'Alonne. Il est aussi forcé de faire une correction excessive en mettant Cosediae à Montgardon, il est réduit à supposer qu'on doit lire IX au lieu de XX.

Le sentiment de Sanson ne présente aucune de ces difficultés ; les positions qu'il désigne offrent toutes des antiquités romaines ; ses preuves géométriques sont satisfaisantes ; la distance de Valognes à Cherbourg répond à celle que marque la table entre Alauna et Coriallum ; celle de Valognes à Coutances a la même conformité.

A la vérité, la position de Crociatonum à Carentan n'offrent que des médailles pour preuve. Afin de lui donner autant d'évidence qu'aux autres, il faudrait aussi retrancher un chiffre, et lire XI au lieu de XXI. Cependant, comme il ne nous reste plus de guides pour indiquer l'emplacement de Crociatonum, puisque l'opinion de l'abbé Belley et d'Anville est insoutenable, il faut choisir entre Le Boeuf et Sanson, ou convenir de bonne foi qu'il n'y a pas de lumières décisives sur ce point.

AD n° 33 : GERVILLE 1826

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Notice sur les camps romains dont on remarque encore les traces dans le département de la Manche. In *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, t. VII, 1826, p. 175-177.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 175

Petit Montcastre, planche V, n° 1

Depuis le bras de mer, appelé le Grand-Vay, qui sépare les côtes du département de la Manche de celles du Calvados, on trouve jusqu'à Montebourg un pays de pâturages trop bas et trop uniforme pour l'emplacement d'un camp romain. A Montebourg, on commence à retrouver des montagnes. La plus voisine du bourg s'appelle le Montcastre. Sur son sommet, j'ai reconnu le camp dont je donne le plan. Son enceinte est assez conservée pour qu'on puisse en déterminer la figure et en caculer le



proportions. Un horizon complet, la vue entière de la plus grande baie du département, une position intermédiaire entre le centre de cette baie et la ville romaine d'Alauna ont dû donner beaucoup d'importance. Il pouvait à peine contenir le quart d'une légion ; ce qui avait sans doute paru suffisant à cause de la proximité du chef-lieu de la presqu'île et du camp de Pepinvast dont nous allons nous occuper. L'enceinte de cette station consiste en remparts de dix à douze pieds de hauteur ; quelquefois un peu plus élevés. J'y ai remarqué peu de traces de fossé ; je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu bien plus qu'on n'en voit aujourd'hui.

AD n° 34 : GERVILLE 1829.

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Renseignements pour servir à la recherche de l'ancienne géographie du département de la Manche, recueil commencé en 1829. Archives départementales de la Manche, manuscrit 125 J 9, p. 3, 8, 16, 56-57, 162, 206, 214, 289, 422-423 et 466.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Tuyaux de chaleur

Dans un puits voisin du férage de St Cosme on en trouva 12 à 15 vers 1810 avec une médaille de Postume. Ils ont environ un pied de longueur. Sont carrés avec 2 côtés plus larges 5 pouces les 2 autres bien plus étroits 3 pouces les deux bouts égaux. Ils ont des lignes droites quelques fois diagonales sur le côté large extérieurement. Des tuyaux du

même genre ont été trouvés à Alleaume, il y en a encore un chez M. le Cauf. Il est un peu plus large et a les quatre pans plus égaux.

p. 8

Cercueils romains en plomb

[...] *Valognes*

A la froide rue de Valognes par un sr Mangon en 1795 vendu à un vitrier de Valognes et fondu.

p. 16

Notes sur la position de nos villes romaines par m.d.I.R. 1828

[...] *La commune d'Alleaume près de Valognes est encore plus riche en témoignages de même nature. Ils y sont répandus sur une aire de 679 hectares dont le centre est occupé par les ruines d'un théâtre et de bains gravés dans l'ouvrage du sr Montfaucon.*

[...] p. 56

Stations de l'intérieur

Alaunium

Route d'Alleaume à Portbail

Cette route commençait au hameau de la Victoire d'où elle se dirigeait vers la lande du Gibet, au bas de cette lande elle passait un peu au dessous de Beaulieu et suivant la direction de la chasse d'Azeville en laissant la maison du maire de Lieusaint (M. Boistard) à la même distance que Beaulieu elle passait près des fontaines de Lieusaint, se continuait au S. de la maison de M. Desprez traversait la rivière à un lieu où elle est encore pavée entre la pièce dite des mesures à M. Desprez et un pré de la terre de la grande Londe nommé le pré du Treiz. Au bout de ce pré et toujours au S de la grande Londe elle allait par une habitation assez considérable mais tout à fait détruite appelée jadis la petite Londe + (nom commun à plusieurs subdivisions de ce quartier marécageux. De cette petite Londe la route allait quelques temps au midi tournait un peu à l'ouest entre deux pièces nommées le clos pommier et celui de Grimarest appartenant à la ferme de la grande Londe. Ensuite elle reprenait la direction S et suivant une chasse très basse et abandonnée aujourd'hui elle passait le ruisseau de Morville à Grimarest d'où elle se dirigeait par des traces très visibles vers le presbytère actuel de Morville dont elle longeait le jardin. Elle suivait ensuite entre une pièce dite la pépinière et celle de M. Le Viel au bout de laquelle on en voit les traces dans les pièces à droite et à gauche d'un chemin peu fréquenté qui conduit à l'église de Morville. A ce point et depuis longtemps cette route traverse des pièces cultivées. Celle qui est au N. de la route s'appelle le Clos Jouan elle est à Madame d'Hyesville. C'est au haut d'un ancien vivier de moulin d'un côté au bout de la pièce de la pépinière du presbytère (à Mme d'Hyesville dans une route peu fréquentée que j'ai d'abord aperçu les traces de la voie romaine qui a cette place est tout à fait dirigée au travers de pièces closes la 1^{ère} appelée la Croute Jouan est à madame d'Hyesville propriétaire de la cour de Morville.

+ il y a plusieurs places appelées la petite Londe dans ce triage j'en ai vu au SE et au NO de la grande dont elles sont peut-être des démembrements.

p. 57

d'Alauna à Portbail.

Celle qui suit est une petite gaine nommée le clos des pierres. On croit qu'elle se dirigeait ensuite par le N. de l'église de Morville vers un carrefour à trois chemins nommé le carrefour des caches situé à peu près au centre de la terre de Rotot.

[...] p. 162

Itinéraire ab Alaunio Cosedias

[d'après les cartes de l'atlas national la distance entre Alleaume et Rennes à vol d'oiseau est 69 à 70 L.G. l'itinéraire marque 77 la distance d'Alleaume à Coutances XX L.G. est juste

[...] p. 206

y avait-il une route d'Alauna vers la Hougue ? Si cette route a existé ce qui me paraît très probable elle a du être le prolongement de celle qui partant des bains et passant au N. du théâtre traversait la petite lande du Catelet et rejoignait la vieille route de Valognes à St Vaast vers le hameau du Tot qui est sur Huberville et de là suivait à peu près la direction de cette vieille route par Ste Marie, Octeville et la cavée de Morsalines. M. le Vigoureux en a trouvé quelques traces sur sa terre de la Boissaie près du pont Ste Marie en 1827.

[...] p 214

Y avait-il une route d'Alleaume à Barfleur

La route qui passait par le Bourgneuf et passait par l'église de Tamerville est très ancienne mais elle appartenait à la ville actuelle de Valognes. La route de Barfleur partait bien plus directement d'Alleaume A l'entrée de Barfleur de ce côté aux limites de Gatteville et de Ste Geneviève on voyait encore naguère les restes d'un ancien pavé dont M. Fontenilliat a fait enlever et casser les pierres pour réparer la route du Vast à Barfleur qui venait d'Alleaume et offrait des traces évidentes au bas de la lande de Valcanville en face de l'établissement de M. Mosselman. V. mon mémoire page [blanc]

[...] p. 289

Découvertes de meules

[...] Valognes

A la froide rue sur Valognes le nommé Pirou dit Bellegarde en a trouvé une près de sa maison en faisant un fossé neuf. Le fils de ce Pirou en a trouvé une autre à la Feufe Renard entre la froide rue et Bavent et son autre fils (Jean Louis) près de la maison de son père.

Valognes

Le nommé Le Chevalier Jean dit Montcamp en a trouvé deux dans le clos de la fosse près des Croisillons entre la grande route de Cherbourg et la froide rue près de la limite de Brix.

François Dubos dit la Hougue en a trouvé sur la Noé de la Barbanchon et près de la froide rue une belle qui est chez Choismy sur Nègreville près de la grande route de Valognes à Cherbourg il en a une autre trouvée au Val Sinot par un sr Touraine.

Valognes

Dans l'hiver de 1731 à 32 le général Baillod a fait défricher quelques arpents de la Haie de Valognes entre sa ferme de la Thuillerie et la route du pont Capitaine on y a découvert l'emplacement d'une maison avec cinq meules toutes usées et même deux cassées ce sont les moins bonnes que j'ai vues.

[...] p. 422

[lu le 1er février 1829]

Recherches des villes romaines du Cotentin, essai d'un moyen pour en constater l'étendue.

En 1695 M. Foucault intendant de Caen vint à Alleaume près de Valognes examiner les ruines d'une ville romaine. Le père Dunod qui l'accompagnait en étudia le terrain avec beaucoup d'attention et assura que son étendue était aussi grande que celle de Rouen. (1) Cette assertion, je l'avoue, m'a longtemps paru exagérée, ou au moins bien hasardée. Comment supposer que dans une presqu'île peu considérable et aussi étroite que celle du Cotentin, il a pu exister une aussi énorme ville ? D'un autre côté peut-on croire que deux savants distingués auront, sans de fortes raisons écrit une pareille opinion ? Les limites de la presqu'île n'ont pas changé depuis 133 ans. La difficulté qui me frappe n'a pu leur être inconnu. Si elle ne les a pas arrêtés, il faut qu'ils aient eu de puissants motifs. Quelles ont pu être leurs raisons ; quelle a été la base de leur opinion ? Voilà ce que j'ai cherché vraiment depuis 20 ans. On a parlé d'une enceinte, je n'en ai jamais reconnu la moindre trace, s'il en existait une en 1695, il est impossible qu'elle soit entièrement disparue depuis ce temps. Dans l'embarras de deviner les éléments de la conviction de ces deux hommes auxquels notre société des antiquaires doit de très précieux renseignements, j'ai cherché à découvrir un moyen de constater avec les lumières que fournit notre époque un fait que leur temps permit de vérifier plus facilement sous beaucoup de rapports. Assurément quand ces savants firent leurs recherches, il restait bien des traces qui sont effacées. Les travaux de destruction fait exprès aux bains en 1773 (2) ceux qui se font journellement au théâtre ont beaucoup accéléré les ravages du temps, mais il nous en reste assez pour s'y reconnaître. Je vais entretenir la société des moyens que j'ai employés pour tirer partie de ce qui subsiste encore et du résultat des observations que m'a suggérés une longue et persévérante recherche. Ces observations seront faciles à saisir et leur application on ne peut plus aisée,

(1) journal des savants, année 1695 page 449. Nouvelle recherche de la France, t. 2 page 329 et suiv.

(2) le père du propriétaire actuel des bains a cherché à les détruire par la sape et la mine, il fit casser avec des masses en 1775 la piscine et les petits fourneaux qui étaient dessus. M. le comte de Caylus a donné une vue de cette piscine dessinée en 1765 par M. Cires ingénieur des ponts et chaussées. V. le recueil de Cayl. Cy 121 XC [co]mplément. Le P. Montfaucon ant. expliq. a aussi donné des vues des bains et du théâtre d'Alauna.

p. 423

Je vais les exposer avec toute la simplicité qui les a rendues familières aux personnes les moins éclairées parmi lesquelles j'ai trouvé autant de collaborateurs utiles que j'ai pris de guides sur les lieux que j'ai explorés, j'y ajouterai le détail des fruits que j'ai obtenus. [...]

p. 466

... / ...

En examinant l'atlas d'Alleaume j'ai cru pouvoir en faire un canevas pour y noter d'une manière précise les lieux où je reconnaîtrais des fragments de briques. J'ai donc calqué toute les parcelles et mon calque à la main j'ai visité minutieusement toutes les pièces et les chemins voisins. Je me suis arrêté aux lieux où ces indications m'ont manqué. Il en est résulté le plan d'Alauna.

AD n° 35 : GERVILLE 1830

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Recherches sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin (communiquées aux séances du 5 mai et 5 novembre 1828). In *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. V, 1830, p. 1-60.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 1

En 1695, M. Foucault, intendant de la généralité de Caen, vint à Alleaume, près de Valognes, examiner les ruines d'une ville romaine. Le père Dunod, qui l'accompagnait, en étudia le terrain avec beaucoup d'attention, et assura que son étendue n'était pas moins grande que celle de Rouen (1). Cette assertion, je l'avoue, m'a longtemps paru exagérée, ou tout au moins bien hasardée. Comment croire que dans une presque île peu considérable et aussi étroite que celle du Cotentin, il a pu exister une aussi grande ville?

(1) *Journal des savants*, 1695, page 449, nouvelle recherche de la France, t. 2, page, 329 et seqq.

p. 2

D'un autre coté, peut-on supposer que deux savants distingués auront, sans de puissants motifs, émis une pareille opinion ? Les bornes de la presque île n'ont pas changé depuis 134 ans. La difficulté qui m'a frappé n'a pu leur être inconnu. Quelles ont pu être leurs raisons? Quelle a été la base de leur opinion ? Voilà ce que j'ai cherché vainement depuis vingt ans. On a parlé d'une enceinte ; je n'en ai jamais reconnu la moindre trace : s'il en existait une en 1695, il est impossible qu'elle ait entièrement disparu aujourd'hui. Dans l'embarras de trouver les éléments de la conviction de deux hommes auxquels notre Société des Antiquaires doit de précieux renseignements, j'ai cherché un moyen de constater avec les lumières que fournit notre époque, un fait qu'ils purent vérifier plus facilement sous sous quelques rapports. Quand ces savants vinrent à Allaume, il restait bien des traces qui n'existent plus; les travaux de destruction faits (1) au balnéaire en

(1) *Le père du propriétaire actuel des bains chercha à les détruire par la sappe et la mine; il fit casser en 1773, avec des masses de fer, la piscine et les petits fourneaux qui étaient dessous. Le comte de Caylus a donné une vue et un plan géométrique de cette piscine levé en 1765, par M. Cérés, ingénieur des ponts et chaussées. V. le recueil des antiquités de Caylus,*

p. 3

1773 ; ceux qui se font journellement au théâtre, ont accéléré les ravages du temps ; mais il en reste assez pour s'y reconnaître. Je vais entretenir la Société des moyens que j'ai employés pour tirer parti de ce qui subsiste, et du résultat des observations que m'a suggérées une longue et persévérante recherche. Ces observations seront faciles à saisir, et l'application en sera on ne peut plus aisée. Je vais les exposer avec la simplicité qui les a rendues familières aux personnes les moins exercées parmi lesquelles j'ai trouvé autant de collaborateurs utiles que j'ai payé de guides sur les lieux que j'ai exploré ; j'y ajouterai le détail des fruits que j'ai obtenus ; j'éviterai autant que possible les discussions et les raisonnements un peu longs. Dans cette circonstance, je suis plus que jamais convaincu de la nécessité de m'attacher à constater des faits et de leur sacrifier les théories. [...]

planche XC, supplément. D. Montfaucon, antiquité expliquée, a aussi donné une vue (peut-être embellie) du Balnéaire d'Alauna et une du théâtre tel qu'il était en 1695.

[...]

p. 8

Les routes m'ont toujours été plus utiles comme renseignements locaux. Beaucoup de chemins anciens marqués comme tels sur la carte du diocèse de Coutances par Mariette, publiée il y a 140 ans, sont des communications romaines, surtout celles qui conduisent de station à station, comme d'Alleaume à Coutances. Dans toutes ou presque toutes celles qui avoisinent ou traversent des mansions romaines on a trouvé des débris de tuiles rejetées des champs voisins.

p. 9 [...]

Telles sont à peu près les observations qui m'ont suggéré l'idée de lever les plans que je joins à ce mémoire. Dans ce travail topographique les briques ont fourni mon principal moyen de reconnaissance. Mais avec l'avantage qu'elles m'offraient depuis longtemps, je ne voyais que des matériaux difficiles à mettre en œuvre, quand le cadastre vint me présenter un moyen commode et sûr d'opérer et de lever mes plans. On sait que les géomètres du cadastre déposent aux mairies des communes qu'ils viennent d'arpenter un atlas contenant d'abord sur une feuille séparée le plan d'ensemble, en y ajoutant sur plusieurs autres feuilles le détail de toutes les parcelles. En examinant l'atlas d'Alleaume j'ai cru pouvoir en faire un canevas, pour y noter d'une manière précise et parcellaire les lieux où je remarquerais des fragments de briques. J'ai donc

p. 10

calqué toutes les sections (1), et mon calque à la main j'ai visité minutieusement toutes les parcelles ainsi que les chemins voisins. Je me suis arrêté aux lieux où ces indications m'ont manqué ; j'ai ensuite tout rapporté sur la feuille d'assemblage : il en est résulté le plan d'Alauna. Je n'ai pas besoin de dire que ces indications m'ont conduit sur une partie du territoire de Valognes et d'Huberville où j'ai opéré de même. Satisfait du succès de cette première campagne, j'en ai aussitôt commencé une seconde à Saint-Cosme, canton de Carentan, où la distance, les briques, les poteries, les puits, les figurines, les médailles et l'emplacement d'un ancien port, m'indiquaient le lieu où fut Crociatonum (2). Là, assisté du

garde - champêtre que j'ai pris pour indicateur, j'ai parcouru durant trois jours les champs de cette commune et

(1) La plupart du temps notre excellent confrère, M. Bitouzé d'Auxmesnil, géomètre en chef du cadastre, m'a épargné la peine de calquer les plans dont j'avais besoin. Il m'en a envoyé des copies avec une bonté et une générosité que je ne puis trop reconnaître. Au surplus je n'ai pas besoin de le louer devant une société qui sait apprécier son zèle généreux et ses belles cartes cantonales.

(2) Ptolémée apud Bouq. rerum gall. collect., t.1er, p. 72 et note 12.Ibid. d'Anville, notice de la Gaule, verbo Crociatonum et la carte Théodosienne.Ibid.p.112.

p. 11

noté sur mon calque les lieux où nous avons observé des débris de tuiles. Mais forcé de quitter Saint-Cosme pendant quelque temps, j'ai offert à mon guide qui avait bien compris ma manière d'opérer, une récompense pour explorer le reste et m'en faire un rapport que je contrôlerais. J'y suis revenu, j'ai vérifié les découvertes sur le terrain, et j'ai arrêté sur la feuille d'assemblage le plan de Crociatonum. [...]

p. 42

On se tromperait beaucoup si l'on imaginait que nos villes actuelles, avec leurs maisons élevées, contigès entre elles, compactes, ayant rarement une issue sur le derrière, ou ne possédant que des petites sorties, sont construites sur le modèle des villes romaines de la Gaule occidentale. Le consentement des auteurs, la législation des empereurs, l'extrême rapidité avec laquelle la flamme a dévoré toutes les habitations de ce pays, le peu de traces de pierres et de maçonnerie qui en restent sont des motifs suffisants pour affirmer que presque toutes les habitations n'y étaient que des rez-de-chaussée bâties en bois et en torchis (Craticium opus) sur des fondations en pierres souvent sans mortier, comme j'en ai reconnu un grand nombre dans le territoire d'Allauna , et qu'elles formaient des îlets (1) ; que celles des faubourgs étaient bien plus éloignées les unes des autres que dans la partie centrale. J'en ai la preuve à Alleaume où le Câtelet, quartier

(1) Insula, domus ab aliis separate. Ducange Glossar. Verbo insula.

p. 43

entre le château-des-Bains, le théâtre et la victoire ferment à peu près le corps de la place dont les faubourgs sont quelquefois séparés par de petits intervalles, comme on le remarque à la lande du Câtelet, justement auprès du théâtre. Les faubourgs d'Allauna sont bien six fois plus étendus que cette partie centrale. Voici quelques autorités qui m'ont confirmé dans cette opinion, motivée sur ma propre expérience.

Suivant Montfaucon, les habitations romaines avaient rarement des étages. Il cite des exemples parmi celles des gens les plus opulents, tels que la maison de Pline (1) dont il donne une vue ; il parle des petits quartiers (insulae) de Rome ; il donne des détails particuliers sur les habitations des Gaulois romanisés qui lui fournissent, d'après les colonnes Trajane et Antonine, le sujet d'une planche très détaillée. Les découvertes faites à Pompeia depuis le temps de Montfaucon confirment ses assertions. La législation de l'empire romain n'est pas moins formelle pour indiquer l'isolement des maisons dans la capitale même et dans les villes

(1) Antiq. expliquée, tom.3, part. I, p. 98 et130, et IIe. part., pag. 63, planch. 26.

p. 44

de l'Italie, dès le temps du haut empire. Un rescrit de Marc Aurèle et de Verus le prouve d'une manière évidente. Je n'en finirais pas si je voulais citer toutes les ordonnances impériales où le mot insula est employé pour signifier tantôt une habitation, tantôt une agrégation de quelques maisons ; mais je ne puis me dispenser de citer Vitruve qui fait autorité dans l'espèce (1). Il y a dans le huitième chapitre de son second livre un passage très important sur la construction des édifices de Rome et des autres villes. Il m'a paru si curieux que j'ai cru devoir le transcrire à la fin de ce mémoire ; il m'a appris bien des détails que j'ignorais absolument sur les constructions romaines ; sur la nécessité qui avait forcé (à Rome seulement) de construire des maisons à plusieurs étages, sur les habitations en charpente ou en clayonnage, et sur les toits voutés. J'ai cru que la lecture de ce passage pourrait contribuer à faciliter nos recherches. Ce morceau de Vitruve indique la manière dont on faisait à Rome des maisons à plusieurs étages. En Italie, et à plus forte raison dans les

(1) Rescripserunt in eâ areâ quae nulli servitutum debet posse dominum voluntate ejus aedificari intermisso legitimo spatîo à vicinâ insulâ. Leg.14. ff.1.VIII. 1 et 2 de servitute praediorum.

p. 45

provinces éloignées de Rome, les maisons étaient des rez-de-chaussée; mais cette ville appelée avec emphase caput orbis, Rome qui réunissait tous les grands de l'empire, le sénat, tous les dignitaires civils, militaires et religieux, n'avait pas assez d'espace pour loger magnifiquement tant d'illustres habitants, entourés d'une immense population. Il fallait gagner en hauteur ce qui manquait en surface. Mais pour avoir des constructions solides, il fallait des colonnes en pierre, des fondations épaisses et fortement cimentées. Ce fut à ces solides et spacieux édifices qu'on employa les talents de cet habile architecte. "Non poterat area plana recipere tantam multitudinem ad auxilium altitudinis aedificiorum res ipsa coegit in urbe propter necessitatem angustiarum Non patiuntur esse latteritios parietes... cum extra urbem opus écrit his uti." [...]

p. 49 [...]

Alauna avait son centre dans l'espace

p. 50

terminé par le hameau de la Victoire, le Théâtre et le Balnéaire. Tout ce terrain s'appelle le Castelet, comme je l'ai dit précédemment. Une route y arrivait du côté du Théâtre et venait probablement du port de la Hougue en passant par Huberville. Cette direction a été désignée par une ligne ponctuée. Une autre partait des bains se dirigeait vers Barfleur et passait tout près du camp romain du Vicel. Cette direction a des preuves abondantes autour du Vast, de Valcanville et du Vicel. Cependant comme le point de départ n'est pas tout à fait indubitable, je l'ai encore exprimée par une ligne ponctuée. Les routes de Crouciatonum, de Cosedia et de Coriallum arrivaient sur des points parfaitement reconnus. Les deux premières partaient ensemble à cent mètres environ au Sud de la Victoire ; celle de Crouciatonum se dirigeait vers le levant, l'autre vers le midi. Elles sont bien indiquées sur la carte de Mariette, sauf deux faibles redressements sur la direction de Coutances. Cette route arrivait en effet immédiatement de la Victoire à Flottemanville ; au lieu de faire un coude à l'Est pour aller chercher le pont l'Abbé, elle traversait l'Ouve à un gué pavé entre Etienville et les Moitiers, ce qui raccourcissait le chemin d'une demi-lieue.

p. 51

La voie qui conduisait d'Alauna à Coriallum mérite le plus d'être étudiée. Quoiqu'elle ait servi jusqu'en 1770 de route militaire de Valognes à Cherbourg, il est facile de voir qu'elle n'a pas été originairement destinée pour l'accès de cette dernière ville. En effet, elle passait près de l'église de Saussemesnil qui est à deux lieues environ de Brix, par où se dirige la route actuelle. Puis arrivant à l'église de Tourlaville, elle se rendait au hameau de Bagatelle, quoique rien ne s'oppose à ce qu'elle eut été continuée directement; et là, par une bizarrerie inconcevable, on lui faisait faire un angle pour gagner Cherbourg. Il n'en faudrait pas davantage pour faire soupçonner que le centre de l'ancien Cherbourg était au point où la déviation commençait. Ce soupçon se tourne en certitude quand on voit la route de Coutances arriver directement au même point et lorsque les indications de tout genre le signalent comme centre, sans qu'aucune ne conduise vers la partie occidentale du bassin où se trouve maintenant Cherbourg. Toutes les routes dont j'ai parlé venaient aboutir au Balnéaire d'Alauna, que l'on connaît dans ce quartier sous le nom de Vieux-Chateau des bains.

La fontaine qui fournissait l'eau à ces bains

p. 52

est voisine du théâtre. Un aqueduc souterrain y portait l'eau. Deux regards trouvés depuis quelque temps en plantant des pommiers, indiquent bien la direction de cet aqueduc. Cette source très abondante est la seule qui soit dans ce quartier. Ses eaux ont repris leur cours naturel.

AD n° 36 : GERVILLE 1830

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Dictionnaire des communes de Normandie qui appartiennent à des directions romaines - commencé le 2 août 1830. Archives départementales de la Manche, 125 J 5, p. 186-188 et 214.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Longueur de la ligne, pouces ou environ, lieues

C XIII Alleaume à Portbail

Prolongement SO Alleaume à Portbail

On voit qu'Alleaume est intermédiaire entre deux ports de mer. La Victoire, les fontaines de Lieusaint un peu N de l'église, une pierre milliaire dont une pièce de Thurin conserve le nom, passe le Merderet à un gué pavé sous la pièce de la mesure entre Lieusaint et le bas d'Yvetot, traverse la grande londe, passe par le presbytère actuel de Morville laisse l'église de Morville E passe par Rotot, par le grand hameau, par Renoufmesnil, les aunous, le hameau basire, laisse le hameau goupilleau O le pont raoult O l'église de Magneville xxx pont de roumare O hameau au régent E traverse le bois de beauquesney, par la roquelle, le gué du pont aux moines par hiriques, par le hameau Prével, le hameau hennequin, le goulet E le corps de garde

p. 186 C n° XIII Alleaume à Portbail

Cotentin, Alleaume à Portbail

Corps de garde, hameau Crespin, Haut dicq, passe la rivière deGrie, les rexxx Jennetot, fontaines de l'acqueduc, le Catelet, St Marc, hameau de Gouey, églises de Gouey et de Portbail. Distance à vol d'oiseau 12 pouces 7 lieues faibles

C n° XIV Alleaume à Pierrepont

Alleaume à Pierrepont

La direction de cette ligne s'écarte un peu E de la précédente mais si peu qu'elle pourrait encore être le prolongement de celle qui va d'Alauna à Barfleur. Fontaines de lieusaint, pierre de Turin, églises de Lieusaint et de Colomby entre lesquelles est le passage du Merderet près du pont xxx va entre Golleville et la Bretonnière, près de l'église de Ste Colombe Gué entre dans l'Ouve entre Aureville (le lude) et le Saucey, château de Ste Colombe, le quesney, la blanderie, le bois des novalles et le haut de la lande Coron où il y a un pavé (au levant de l'église de Taillepied) Un autre fragment de ce pavé dans la même ligne O de la nouvelle cour de Taillepied la vieille cour d'id. Neuville Pierrepont.

La carte de Cassini fait aller la ligne du Saucey de Ste Colombe par diepdale où elle traverse l'ouve dans la direction du château de St Sauveur le Vicomte, passer sur le bourg de St Sauveur, se diriger sur le hameau Iodue et le grand hamel, passer par l'église de Catteville, laisse Neuville O et arrive à Pierrepont en passant par le hameau des duveis et la ferme de la Gascoinerie. Une erreur de la carte de Cassini est assez notable et le pavé d'Aureville du quesnois et de Taillepied me semblent accréditer la première direction. J'ai cependant cru devoir dire ce qui est xxx cassini

[...]

p. 187 C n° XV Alauna à Coriallum

Cotentin Alauna à Coriallum

Alleaume, la lande de Beaumont, le Maupas à la sortie de la lande (N) le hameau aux longs les bouteillers le grand chemin et la route actuelle au haut de l'avenue des praireries près du cornet E grandvigne ou les prof[...].eries hameau sival (ou sidval), St Martin Alips hameau Cleret E la grande rue, Saulxmesnil E (les troupes faisaient leur halte au calvaire de Saulxmesnil) cette route a été militaire jusqu'en 1775 hameau des bellains O du mont E des blonds et de la madelaine O des mouchels E des poitevins O Rufosse O des Gallis E des Magnants E des sages O l'église du Theil reste à $\frac{3}{4}$ de lieue E Mesnil au Val un peu O la feuillée, Brucamp, le catel de Fréville Beaurepaire, hameau groult, hameau des Louis (l'église de Digosville E) la chinotterie, breque es calles, Tourlaville, la froide rue, la place la grande rue, le hameau vivier, la moinerie la redoute de Tourlaville la ligne droite est plus incertaine ici parce que les chemins sont nécessairement tortueux dans un pays aussi coupé mais on voit que la moinerie sont le but de l'ancienne route plutôt que Cherbourg. Distance a peu près 4 lieues. Depuis l'établissement de la ville actuelle on a tenté au moins deux autres communications avec Valognes. Les premières passaient au N du Roule par la Glacerie et par la Boissais avec l'écocheux. La dernière c'est la route royale actuelle dont quelques points sont à deux lieues de l'ancienne il n'en faut pas d'avantage pour faire présumer la position de l'ancienne ville. Une route allait par la froide rue.

p. 188 C N° XVI

Cotentin Alauna Crociatonum prolongement de la ligne précédente

La victoire le pont Godine St Cyr rue de St Cyr Sortosville un peu O Eroudeville un peu E St Christophe Le Ham un peu O Ecausseville E passe une rivière Emondeville E Fresville SLL Neuville SLL.

[...]

p. 214 Y avait-il une route d'Alleaume à Barfleur

La route qui passait par le bourgneuf et passait par l'église de Tamerville est très ancienne mais elle appartenait à la ville actuelle de Valognes. La route de Barfleur partait bien plus directement d'Alleaume. A l'entrée de Barfleur de ce côté aux limites de Gatteville et de Ste Geneviève on voyait encore naguère les restes d'un ancien pavé dont M. Fontenilliat a fait enlever et casser les pierres pour réparer la route du Vast à Barfleur qui venait d'Alleaume et offrait des traces évidentes au bas de la lande de Valcanville en face de l'établissement de M. Mosselman.

AD n° 37 : GERVILLE s.d.

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Dictionnaire des communes de Normandie. Archives départementales de la Manche, 125 J 7, p. 381.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 381

Valognes, a. et c.

Réunion en ligne droite de la ligne de Coriallum à Crociatonum, Cosediae la Hougue Barfleur, Portbail, Pierrepont

v. Alleaume

près d'Alauna vers l'ouest.

[...]

Cercueil de plomb trouvé à la froide rue vers 1795, par le sr Mangon antique meules et figurines par Pirou des Bellegarde en 1790.

Médaille G.B. de Faustine fille mal conservée à la froide rue 1837

AD n° 38 : GERVILLE 1832

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Nouveau catalogue des médailles de ma collection, 1832. Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 72, p. 3, 170, 186, 248 et 552-553.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 3

Antoninus (T.)

Antoninus aug pius p. p. imp u tête nue

tr pot XXI cos IIII figure debout tenant une patère et un serpent. Salus stirons cum serpente et patera 30 fr mionnet, page 207, Alleaume

[...]

Faustina senior

Diva Faustina. Tête de faustine coiffée en cheveux

Aeternitas. Carpentum trainé par deux éléphants montés par leurs cornacs.

72 fr. Mionnet p. 220, in biga elephantorum occo, p. 209, Alleaume.

p. 170

Antonin

Antoninus aug pius p p tr p XXII

cos IIII SC figura stans inporticu occo 205 légende médiocre

Yvetot p. Valognes 1781

p. 186

Hilaritas figura dextra palmam sinistra cornucopia occo 231

Théâtre d'Alleaume 10 mars 1838 belle patine mediocre conservation payée 50 s sur place

p. 248

Vespasien

imp caes vespasian aug cos VIII p p tête laurée

sider publica SC figura stans dextra pateram sinistra cornucopiae occo p 111 Alleaume

2 doubles

p. 552

Médailles trouvées dans le Cotentin [...]

Canton de Valognes

Celui ci est beaucoup plus riche en découvertes romaines que les précédents. L'emplacement d'une ville romaine à Alleaume donne occasion à des découvertes journalières. J'en possède quelques médailles d'or mais trouvées il y a au moins un siècle et recueillies par M. Mangon du houquet alors vicomte de Valognes + un Trajan grec en argent trouvé il y a peu d'années sur la terre du petit cîtelet au centre de la ville romaine me fut

donné l'an dernier par M. le Cauf propriétaire de cette terre pour une pièce latine du même empereur voici la légende de cette médaille AVT KAIC NEP TRAIANOC CEB GERM tête laurée de trajan et au revers VIIAT B.ΔHM EΞ deux lires une chouette en dessous. Je donne cette légende en entier c'est la 2e médaille grecque du département dont j'aie eu connaissance. [omis par M. A.]

Une circonstance qui m'a frappé c'est qu'à Alleaume comme à St Cosme, à Coutances, à Portbail et à Tourlaville, on trouve plutôt de l'argent perdu que de l'argent enfoui ou caché. Ces anciennes stations furent toutes détruites par le feu. L'argent qui se trouvait alors dans les maisons tomba sur leur emplacement les monnaies souvent recouvertes ; souvent ramenées à la surface par les instruments aratoires auront été successivement ramassées depuis 13 à 14 siècles. Tombées à la surface, la plupart n'ont pas eu besoin pour le retrouver qu'on plantât des arbres ou qu'on fit des constructions sur les lieux où elles étaient.

+ les trois médailles d'or trouvées à Alleaume que je possède et que M. Duchévreuil avait achetées de M. Dallet qui les avait possédées après M. Mangon du Houguet sont un antonin, une faustine mère et un septime severe. v. mon catalogue 2e édition page 3. La faustine est portée à 72 fr par M. Mionnet eut une aeternitas l'impératrice dans un char trainé par 2 éléphants. Le S. sévère vaut 48 fr il y a au revers victoriae augg la victoire dans un quadrigé. C'est sur la déclaration de M. Duchévreuil que je portai les 3 médailles dans ma première édition comme venant d'Alleaume.

p. 553

Celles de bronze et d'argent qui s'oxydent aisément dans la terre auront pu être amenées plusieurs fois à la surface avant d'attirer l'attention des curieux, celles d'or au contraire qui n'y changent pas auront toujours été remarquées. Voilà pourquoi il en reste si peu. Les médailles d'or étaient les seules de sa collection qui eussent de la valeur. Les autres en assez grand nombre étaient des grands et moyens bronzes du haut empire très communs et médiocrement conservés.

[médaille PB de Faustine jeune mal conservée à la froide rue près la maison de Charles Nehou 1837]

Depuis le temps de M. Dallet d'autres amateurs de Valognes ont recueilli les monnaies romaines qu'on trouvait à Alleaume très fréquemment mais presque toujours isolées. J'ai pu les examiner chez ceux qui les ont recueillies et sur plusieurs centaines je n'y ai jamais reconnu une rareté. On y trouve généralement des bronzes du haut empire. Les médailles d'argent y sont très rares ainsi que celles de billon elles n'y sont pas dans la proportion d'un centième. Dernièrement près du théâtre on en a découvert une petite d'argent de la famille Eguatuleia. Elle était d'une médiocre conservation.

AD n° 39 : CAUMONT 1838

Arcisse de Caumont : Cours d'antiquités monumentales, professés à Caen en 1830, troisième partie, Paris, Derache et Hardel, 1838, p. 38-41 et 445-447.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 38

Bains de Valognes. Valognes, Alauna, avait des thermes dont on voit encore quelques vestiges dans le village d'Alaume et qui furent déblayés par ordre de M. Foucault, intendant de la généralité de Caen, très zélé pour les recherches archéologiques ; on dressa le plan des parties de l'édifice qui furent explorées, mais les notes qui furent alors rédigées ont été perdues.

Montfaucon qui avait reçu ce plan de M. Foucault, n'ose en donner une explication complète et s'exprime ainsi en le citant :

« Suivant les mesures qu'on a remarquées, tout le plan devait avoir environ 45 toises ou 270 pieds de long, et la largeur n'est qu'environ la moitié de la longueur. Si

p. 39

l'on voulait hasarder une conjecture, on pourrait dire que les trois pièces qu'on voit en enfilade du côté de l'entrée (1, 2, 3, fig. I, pl. XXXV), sont la chambre froide, la chambre tiède, et la chambre à suer, et que les deux pièces rondes (7, 8) étaient pour les bains. La grande galerie qui a 25 toises de long, (n° 13) et les autres grandes salles pourraient avoir été des lieux d'exercice comme il y en avait dans les thermes de Rome, mais je me suis fort éloigné de rien garantir de tout ceci (1). »

Nous sommes d'autant plus portés à adopter l'opinion de Montfaucon, qu'il ne reste aujourd'hui du monument que quelques pans de murailles, et que l'inspection des lieux ne pourrait nous fournir de grandes lumières, à moins que des fouilles ne fussent recommencées sur des points où il se trouverait peut-être encore quelques fondations. J'ajouterai seulement un mot à l'explication malheureusement bien incomplète que je viens de vous lire.

D'abord, il paraît qu'une espèce de vestibule (atrium) ou de péristyle A, précédait la salle n° 1 que Montfaucon regarde comme

(1) L'antiquité expliquée t. III, seconde partie, page 202.

p. 40

la salle d'entrée ; cette salle communiquait d'une part, avec l'appartement n° 2 que Montfaucon suppose avoir été le bain tiède, et de l'autre avec une vaste pièce n° 11 qui paraît destinée à donner accès aux piscines 7, 8, aux pièces qui les avoisinent (10, 12), et à la grande pièce n° 9.

La salle d'entrée (n° 1), celle dont je viens de parler (n° 10) ou peut-être l'appartement n° 12, pouvaient aussi servir de lieu de dépôt pour les habits ou d'apodyterium.

Au lieu de placer comme Montfaucon le sudatorium dans la salle n° 3, on pourrait peut-être le chercher dans la salle n° 4, dans les murs de laquelle le plan indique une grande quantité de tuyaux de chaleur, et qui selon toute apparence était au dessus d'un hypocauste dont le fourneau propnigeum était peut-être en C près de la pièce n° 5.

D'autres fourneaux existaient probablement dans d'autres parties de l'édifice ; nous voyons encore des tuyaux de chaleur indiqués dans le mur D de la grande salle n° 9 dont je

n'oserais indiquer la destination, à moins qu'on ne la regarde comme l'eleothesium que l'on pourrait aussi placer au n° 6.

La grande pièce n° 13, que Montfaucon

p. 41

suppose, vraisemblablement avec raison, avoir été destinée aux exercices, offrait vers le centre une porte B qui servait de ce côté à entrer dans les bains ou à en sortir. Il est à remarquer que les murs de cette espèce de cour ou de grand vestibule étaient garnis intérieurement de contreforts : la pièce n° 14 qui succède, présente aussi le long des murs, des contreforts ou bases de pilastres plus écartés les uns des autres, mais régulièrement espacés comme dans la 1^{re} salle. Ceux qui étaient des deux côtés de la porte b offraient plus de saillie que les autres, peut-être parce qu'ils supportaient des colonnes.

J'ignore quelle pouvait être la destination des murs n° 15.

Le ruisseau indiqué sur le plan (n° 16), fournissait probablement l'eau qui était nécessaire pour l'établissement.

[...]

p. 445

Théâtre d'Alauna (Valognes). L'ancien théâtre de Valognes était au pied d'une éminence, dans la pente de laquelle on avait creusé l'hémicycle de la cavea. Le mouvement du terrain indique encore aujourd'hui l'emplacement

p. 446

des gradins, et quelques épis de maçonnerie marquent les places où venaient aboutir quelques-uns des escaliers. Du reste, la détérioration du monument est presque complète. Il est fâcheux que l'on ait point pratiqué quelques fouilles, pour vérifier si les assertions que Montfaucon a faites d'après les renseignements qui lui avaient été transmis par M. Foucault, sont exactes ; ce dont il est permis de douter en voyant combien laisse à désirer le plan fourni à Montfaucon par cet intendant de la généralité de Caen. Quoi qu'il en soit, voici, telle que je la trouve dans le t. III de l'Antiquité expliquée, la description du théâtre d'Alauna :

« Le théâtre de Valognes, dit le savant bénédictin, est fort différent des autres théâtres qui ne sont qu'un hémicycle, en sorte que la ligne qui termine le théâtre ferait le diamètre du cercle s'il était entier. Ici le théâtre contient beaucoup plus que le demi-cercle ; le diamètre est de 34 toises ou 204 pieds, et la ligne qui termine le théâtre n'est que de 32 toises ou 192 pieds. L'orchestre occupe encore bien plus d'espace au-delà de l'hémicycle que le théâtre, et a 12 toises et demie de diamètre, qui font 75 pieds, et la ligne qui le termine n'a que 9 toises et demie qui

p. 447

font 57 pieds. Le proscenium a de même 57 pieds de longueur sur environ 12 de largeur. Tous les bâtiments qui étaient sur le devant, savoir, la scène et les appartements des étrangers, sont si absolument ruinés qu'on n'en a pu même lever le plan. Ce théâtre a deux précincts, sans compter la dernière qui les termine ; il y a dix escaliers qui vont du haut en

bas : ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'ils sont rangés deux à deux en lignes parallèles (1). »

Il ressort de cette description malheureusement très vague, que le théâtre de Valognes avait la même forme que ceux de Drévant et de Lillebonne, et qu'il donnait aussi près de trois quarts de cercle : ainsi c'était encore un théâtre mixte. Il doit rester dans notre esprit une grande incertitude sur tout ce qui existait dans la place qu'à dû occuper la scène, puisque, même du temps de M. Foucault, toute cette partie était si absolument ruinée qu'on n'en a pu lever le plan. On pourrait supposer qu'il n'y avait pas de mur de scène, comme nous avons cru le remarquer à Lillebonne.

(1) Antiq. expliquée, t. III, p. 248 - je doute que les escaliers aient été disposés comme l'indiquent ce passage et le plan qu'à publié Montfaucon.

AD n° 40 : LE BOIS 1838

Edmond Le Bois : Antiquités de l'arrondissement de Valognes. In *Annuaire de la Manche*, 1838, p. 202.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 202

Antiquités de l'arrondissement de Valognes.

La nomenclature que l'on va lire a été récemment fournie par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valognes.

Antiquité romaines.

Ruines du château d'Alauna (indiqué sous le nom de Crociatonum par quelques auteurs), capitale des Unelli, sur Alleaume.

Reste d'un cirque, au pied de la lande des Unelli, sur Alleaume.

[...]

Antiquités romaines antérieures au XIIe siècle.

Ruines du château de Valognes, qu'on fait remonter à Clovis, détruit pendant la minorité de Louis XIV.

AD n° 41 : GERVILLE 1838

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Théâtre romain d'Alleaume, *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 8 juin 1838 ; Balnéaire d'Alleaume, *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 16 novembre 1838 ; rééd. (avec quelques additions) sous le titre *Monuments romains d'Alleaume*, Valognes, Gomont, 1844, 19 p.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Monuments romains d'Alleaume par M. de Gerville

(p. non cotée)

La description des Monuments Romains d'Alleaume a paru, il y a quelques années, dans le Journal de l'arrondissement de Valognes. Cette petite brochure en est la reproduction textuelle. La plupart des exemplaires de ce journal manquent aujourd'hui, et cependant on la redemande. Grace à une centaine d'exemplaires, que je fais tirer à part, les voyageurs pourront toujours la trouver sous leur main, quand ils la désireront.

p. 5

Théâtre romain d'Alleaume

Il existe, dans la commune d'Alleaume, tout près de Valognes, deux monuments de la domination romaine : le Théâtre et le Balnéaire.

Le premier est tellement dégradé que peu d'habitants de notre ville peuvent en indiquer l'emplacement. Nous avons cru nous rendre utiles à nos abonnés, en leur offrant la lithographie ci-jointe, qui est la représentation fidèle d'un plan levé, en 1692, par M. Foucault, intendant de la Basse Normandie, tel qu'il fut reproduit, en 1722, par le père Montfaucon, dans son ouvrage intitulé Antiquité expliquée, t. III, 2e partie, page 248.

L'ouvrage de Montfaucon est devenu rare. Nous en reproduisons ici la gravure et le texte qui l'accompagne.

Près d'un demi-siècle après le savant bénédictin, un autre antiquaire, non moins distingué, s'occupa du Théâtre et des Bains romains d'Alleaume. Nous allons

p. 6

répéter ce qu'il en dit. Nous terminerons cet article par le détail des fouilles opérées dernièrement sur le terrain du Théâtre, par M. Cardine, qui en est le propriétaire actuel. Voici d'abord ce qu'on trouve dans Montfaucon.

« Le plan du Théâtre d'Alauna, près de la ville de Valognes, en Normandie, a été levé par l'illustre M. Foucault, alors intendant de Normandie ; il est fort différent de celui des autres Théâtres, qui ne sont qu'un hémicycle, en sorte que la ligne qui termine ce Théâtre serait le diamètre du cercle s'il était entier. Ici, le Théâtre contient beaucoup plus que le demi-cercle.

Le diamètre est de trente quatre toises, ou deux cent quatre pieds, et la ligne, qui termine ce Théâtre n'est que de trente deux toises, ou cent quatre vingt douze pieds ; l'orchestre occupe encore bien plus d'espace au delà de l'enceinte que le Théâtre ; il a douze toises et demie de diamètre, qui font soixante quinze pieds, et la ligne qui le termine n'a que neuf toises et demie, qui font cinquante sept pieds. Le proscenium a de même cinquante sept pieds de longueur sur environ douze de largeur. Tous les bâtiments, qui étaient sur le devant, savoir : la scène et les appartements des étrangers, sont tellement ruinés qu'on n'en a pu même lever le plan.

Ce Théâtre a deux précincts, sans compter la dernière qui le termine ; il a dix escaliers, qui sont du haut en bas. Ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'ils sont rangés deux à deux, en lignes parallèles. Ce Théâtre, après ceux de Rome, est plus grand que ceux que nous avons vus ci-devant.

p. 7

Il faut se souvenir que nos pieds sont d'un bon pouce plus longs que les romains. »

Voici maintenant ce qu'ajoutait Caylus, près d'un demi siècle après Montfaucon, Recueil d'Antiquités, t. VII, page 315.

« Quant à l'Amphithéâtre, on en a déjà beaucoup démoli aux environs, mais son plan circulaire aide à en retrouver l'enceinte ; il paraît qu'il y en avait une double : l'une extérieure, de vingt toises de rayon, l'autre de dix-huit toises ; si l'on déduit de la superficie entière du grand demi-cercle la superficie des arènes et celle de l'espèce de corridor formé par les deux enceintes, on ne pourra supposer de place pour plus de six mille spectateurs.

Il ne reste que peu de parties de l'enceinte extérieure et presque rien de l'enceinte intérieure ; l'une et l'autre étaient construites en maçonnerie semblable à celle du château des Bains.

On n'a rien découvert de ces souterrains voûtés qu'on dit avoir existé aux environs de ces monuments, et l'on ne distingue plus sur quelle étendue de terrain étaient répandus les débris de l'ancienne ville dans une partie de la paroisse d'Alleaume. »

Voilà ce que disait Caylus du Théâtre d'Alauna, entre le temps de Montfaucon et le nôtre. Il y a entre eux quelques légères différences. Elles viennent de ce que le savant Bénédictin avait été mieux renseigné par M. Foucault, que Caylus par M. Céret, qui n'était pas antiquaire et qui avait confondu le bas de la lande du Castelet avec

p. 8

un côté d'Amphithéâtre. Cette erreur est bien excusable aux yeux de ceux qui connaissent la position.

Quoiqu'il en soit, depuis le temps du comte de Caylus, la dégradation du Théâtre en avait effacé presque tous les détails, lorsqu'à la fin de l'été dernier, le propriétaire actuel du champ qui contient l'emplacement de ce Théâtre y fit faire ce qu'il appelait des redressements. Ceux-ci s'opérèrent plutôt dans l'intérêt de l'agriculture que dans celui de l'archéologie. Ils furent surveillés attentivement par un amateur, depuis le mois de septembre jusqu'en avril dernier, que le champ futensemencé en avoine.

Voici à peu près le détail de ce qui concerne les antiquités. Durant l'automne, ce qui restait d'un des vomitoires ou couloirs pour l'accession et la sortie du Théâtre fut enlevé et démoli. La maçonnerie, bien qu'à chaux et à sable, n'était pas fortement cimentée. Elle reposait sur une fondation de pierres sèches, destinées probablement à faciliter l'écoulement des eaux. Des traces de feu et de la sépulture d'un corps brûlé y étaient bien apparentes, sans avoir rien de remarquable.

Dans cette partie la plus élevée du Théâtre, on remarque la précinction supérieure : c'est un cordon régulier de terre rapportée, assez peu fertile et qui semble avoir été tirée de la lande du Castelet. Dans ce cordon factice, on ne trouve intérieurement aucune trace d'habitation ou de construction, sinon les restes des vomitoires qui le coupent perpendiculairement à la surface.

Les excavations faites un peu plus bas, à la profondeur de cinq à six pieds, ont mis à découvert beaucoup de traces de traces de maçonnerie et de fondations à chaux et à sable,

p. 9

mais dont les mortiers n'adhéraient pas fortement aux pierres. Des excavations antérieures avaient eu lieu dans cette partie. On y reconnaît un grand mélange de terre grasse, de cendres noires, de débris de tuiles, de briques et de poterie. Il y avait quelques médailles isolées de grand et de moyen bronze, toutes du haut empire ; les dernières étaient de Lucille, femme de Verus ; il y en avait des deux Faustine, d'Antonin et de Marc-Aurèle, toutes d'une conservation médiocre, quelques-unes enduites d'une belle patina verte et luisante.

Il y avait en outre une épingle en bronze, longue de quatre pouces, et deux à trois pierres de taille d'un assez fort échantillon ; elles avaient probablement fait partie de l'escalier qui séparait les spectateurs de la scène.

*Celle-ci formait la partie la plus basse, celle que les antiquaires nomment *Ima cavea*. On y a fait des fouilles à quelques pieds de profondeur ; elles y ont fait découvrir d'autres fondations, une dalle ou perte d'eau, destinée à assécher le Théâtre ; quelques autres médailles isolées du haut empire et du même module que les précédentes ; la plus ancienne était un Domitien en moyen bronze ; une anse très forte d'Amphore, avec les initiales d'un nom de potier *I.T.* ; et une grande pièce ou plaque en bronze, un peu plus grande qu'un écu de six francs, ayant d'un côté le N° 1, et de l'autre dix points arrondis, disposés régulièrement en forme de croissant ; on a présumé que ce pouvait être une contremarque du Théâtre. Tous ces objets ont été recueillis et sont conservés avec un grand soin.*

Dans la suite nous nous proposons de donner une

p. 10

lithographie du Balnéaire, connu sous le nom du Vieux Château d'Alleaume ; elle sera accompagnée d'une notice analogue à celle qu'on vient de lire. On y joindra quelques détails sur les travaux entrepris, en 1772, pour la démolition du Balnéaire, et sur la destruction de la piscine, en 1773.

p. 11

Balnéaire d'Alleaume

L'expédition scientifique de M. Foucault, à Valognes, en 1692, a fourni des renseignements non moins importants sur les Thermes d'Alleaume que sur son Théâtre. Comme nous l'avons fait pour ce dernier, nous allons copier dans Montfaucon ce qui a rapport à ses Bains. Nous y ajouterons d'autres détails fournis par Caylus. Nous terminerons cette notice par ce qui s'est passé de plus remarquable au Balnéaire, depuis le temps où M. de Caylus publia le VIIe volume de son recueil.

Voici d'abord ce qu'on en trouve dans Montfaucon, Antiquité expliquée, t. III, 2e partie, page 202 :

« Ce grand plan, que nous donnons ici, a été levé par l'ordre de l'illustre M. Foucault, lorsqu'il était intendant de Normandie. Toujours attentif à illustrer l'antiquité, il fit fouiller dans des masures de la ville nommée Alauna et qui est appelée aujourd'hui Vallongne. Non content de nous avoir communiqué ce plan, il nous a encore donné des observations que

firent deux habiles hommes sur cette découverte. Ils conviennent ensemble que c'étaient autrefois des étuves ou des

p. 12

bains. Les canaux qui y ont été trouvés en font foi ; mais, comme toutes ces descriptions et ces observations ont été faites dans un temps où l'on n'avait encore découvert qu'une partie de ces vestiges, on n'en peut presque tirer aucun secours. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est que, suivant les mesures qu'on a marquées, l'édifice devait avoir 45 toises, ou 270 pieds de long, et que la largeur est environ la moitié de la longueur. Si l'on voulait hasarder, on pourrait dire que les trois chambres qu'on voit en enfilade du côté de l'entrée, sont la chambre à suer, et que les deux chambres rondes étaient pour les bains ; mais il faudrait avoir été sur les lieux pour parler avec quelque probabilité. La grande galerie qui a 25 toises de long, et les autres salles pourraient avoir été un éphébée ou un lieu d'exercice pour les jeunes garçons. Il y avait des lieux semblables dans les grands thermes de Rome ; mais je suis loin de garantir rien de tout ceci. »

Dans ce passage et dans la suite que nous omettons, Montfaucon s'occupe un peu trop pour notre sujet de la description des bains en général. Nous le quittons pour Caylus, qui décrit plus spécialement ceux d'Alauna.

« M. Céret, dit-il, t. VII, page 314, m'a envoyé depuis peu, sur ces ruines, un beau mémoire dont je donne l'extrait. Il y a joint les plans et les ruines du château des Bains, tant du côté du nord que du côté de l'ouest. Je les ai fait graver sur les planches XC et XCI de mon VIIe volume.

« Ce château des bains était un grand édifice

p. 13

véritablement dans le goût romain. Depuis M. Foucault, il a été fort dégradé, et on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire. Cependant les murs du château ont encore trente cinq à quarante pieds de hauteur, et depuis trois jusqu'à six pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brutes, et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits, taillée carrément sur quatre à six pouces de face extérieure, et de quatre à cinq pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres.

Cet édifice contenait pour le moins quatre salles, dans l'une desquelles était un bassin de forme vraiment circulaire ; mais l'intérieur paraît avoir été à pans et devait être octogone. On voit encore un petit canal qui y conduisait l'eau. Le diamètre de ce bassin suivant le plan, était de vingt deux pieds. »

Depuis environ soixante-dix ans que ce volume du recueil de Caylus est imprimé, le propriétaire du château des bains entreprit d'en faire disparaître les ruines. Ce fut vers 1772 qu'il y travailla le plus activement par la sape et la mine. Si l'on en juge par la comparaison de ce qui reste avec le dessin de M. Céret, les efforts du propriétaire n'eurent pas le succès qu'il en attendait ; car on distingue encore très bien l'intérieur des murs formé de pierres brutes, leur parement très régulier formé de petits cubes en pierre de taille, et les grandes briques qui ont servi à soutenir les cintres des voûtes.

p. 14

Mais le propriétaire fut plus heureux pour le bassin ou piscine des baigneurs. Il le fit briser à coup de masse, en 1773, et en fit disparaître jusqu'aux traces. Ce bassin, en stuc rougeâtre, a été vu par plusieurs personnes encore vivantes, et notamment par M. Turbert, possesseur actuel du château des Bains.

Il n'avait pas alors plus d'un mètre de profondeur, ce qui ne semble pas en rapport avec son diamètre de vingt deux pieds et plus.

Douze petits fourneaux posés sous le bassin servaient à y chauffer l'eau, qui y était conduite par un aqueduc ou dalle souterraine, partant d'une fontaine abondante, située au haut de l'étang du Câtelet, appartenant aux possesseurs actuels du théâtre. Deux regards de cet aqueduc souterrain furent découverts, il y a quelques années, en plantant des pommiers dans sa direction.

Le château des bains était le point de départ de toutes les voies de la ville d'Alauna vers Crociatonum (Saint Côme), Cosediae (Coutances), Coriallum (Cherbourg) et Grannonum (Portbail). D'autres voies se dirigeaient de ce point vers la Hougue, Barfleur et Pierrepont. Les traces de cette dernière sont très apparentes dans les communes de Saint Sauveur le Vicomte et de Taillepied.

Le balnéaire d'Alleaume est encore visité par les curieux qui passent à Valognes ; mais on y sait à peine que c'est l'emplacement des bains publics. Il n'y est connu que sous le nom de Vieux-Château.

Parmi les habitants de Valognes et d'Alleaume, à peine une personne sur cent sait qu'il y a existé un Théâtre et bien moins encore où en est l'emplacement.

p. 15

Additions

Le théâtre et le balnéaire d'Alauna sont certainement les monuments les plus curieux qui nous restent de cette ville romaine ; mais ils ne sont pas les seuls. Je m'occupai des autres en 1817, et, l'année suivante, j'en fis un rapport détaillé à M. le préfet de la Manche. Dix années plus tard, j'y revins avec une attention toute particulière, et je m'occupai pendant plus de trois mois de suite, à lever le plan de la ville romaine et de ses faubourgs. Ce plan a été publié dans l'atlas de la Société des Antiquaires de la Normandie. Aucun livre, aucun renseignement manuscrit ne m'ont aidé ; mais j'ai eu besoin du travail le plus opiniâtre, le plus long et le plus persévérant. Il m'a fallu copier l'atlas cadastral parcellaire de cette commune, l'emporter avec moi à tous les voyages que j'y ai entrepris, et y marquer attentivement, à l'encre rouge, tous les champs où j'ai découvert des parcelles de briques et de tuiles. Le mémoire, que je joignis à mon plan, et qui fut imprimé, avec lui, en 1828, entre, à cet égard, dans les détails de l'exécution,

p. 16

pour laquelle M. de la Rue, ingénieur des ponts et chaussées, me fut d'un grand secours. C'est la substance de ce travail que je donne ici ; elle suffira pour indiquer exactement l'emplacement de la ville, et celui des monument dont il me reste à parler. Ces monuments

ont un mérite particulier, celui de borner, avec le Théâtre et le Balnéaire, l'enceinte de la ville à des points à peu près cardinaux, de manière que cette enceinte, ainsi circonscrite, pourrait être mesurée très approximativement.

Voici d'abord ce qui reste à dire des deux derniers monuments dont j'ai à parler. Le premier, le plus important, est situé au bord de la route royale de Cherbourg à Paris, à un kilomètre de la ville de Valognes, au hameau de la Victoire, qui porte encore le nom d'un temple détruit avec le reste de la ville. L'emplacement de ce temple est très bien indiquée par les ruines d'une chapelle de la Victoire, convertie en magasin depuis la Révolution. Autour de cette chapelle, on retrouve encore les fondations de l'ancien temple ; il est présumable qu'une chapelle chrétienne y fut établie peu de temps après la destruction du temple romain . Cette chapelle, abandonnée depuis longtemps, fut, vers 1630, l'objet d'une mission du père Eudes, fondateur de la congrégation des Eudistes. Sa mission fut terminée par le rétablissement de la chapelle, qui jouit, pendant longtemps, d'une certaine célébrité. Le quartier de la Victoire n'est pas moins rempli de traces romaines que les environs du Théâtre et du Balnéaire. Chaque année, on y retrouve des médailles, des débris de poteries et de tuiles, quand on y creuse des fossés nouveaux.

p. 17

A une certaine distance de la Victoire, au nord-est, on trouve, au bord de l'enceinte, beaucoup d'anciennes fondations et un pan de muraille fortement cimenté, ayant encore à peu près trois mètres de hauteur et en ayant eu davantage autrefois. J'avoue que je ne pourrais pas en indiquer l'usage. Je crois seulement que c'était un bâtiment public, parce que, dans toute la ville, les constructions particulières étaient des rez-de-chaussée, sans aucune maçonnerie extérieure, et consistaient, hors de terre, dans des montants en bois et ce remplissage en terre que Vitruve appelait Cratitium opus.

Le père Dunod, savant antiquaire de Besançon, qui accompagnait M. Foucault, en 1692, était d'avis que ce bâtiment, beaucoup plus considérable que les autres, avait appartenu à une Monnaie. Pour émettre une pareille opinion, ce savant avait alors des raisons que le temps a fait disparaître et qu'on ne peut apprécier aujourd'hui ; mais un point très important que nous pouvons constater encore maintenant, c'est que cette grande construction est placée justement à une des limites de l'enceinte centrale, et que les trois autres monuments sont des positions identiques : le Théâtre au nord, les Bains au couchant, la Victoire au midi, et notre grand pan de muraille au levant.

Nous avons un autre moyen de préciser l'emplacement de cette ville centrale ; c'est que tout le terrain couvert anciennement par ces habitations a retenu son ancien nom de Castelet, nom qui signifiait, chez les Romains, enceinte d'une ville ou d'une bourgade.

Dans toutes les excavations que j'ai vu faire sur le

p. 18

terrain du Castelet, j'ai souvent vu mettre à nu d'anciennes fondations ; elles sont toutes en maçonnerie assez mal soignée. Nulle part je n'y ai remarqué ce ciment tenant tenace et solide qui caractérise les grands bâtiments extérieurs, tels que ceux du Balnéaire.

Les maisons particulières, étant toutes aussi basses que nous l'avons observé, devaient prendre en surface ce qui leur manquait en hauteur. Voilà pourquoi la population de ces

viles, dont on sait d'ailleurs que les habitations n'étaient pas en contact, ne peut pas être comparée à celle de nos villes actuelles. Je sais qu'on pourrait trouver quelque compensation dans l'immense étendue des faubourgs ; mais ces faubourgs eux-mêmes étaient infiniment moins habités que la ville principale, et je n'ai jamais pensé que la réunion de la ville et des faubourgs eût une population qui s'élevât au delà de 4000 âmes.

Toutes les voies romaines du pays venaient aboutir au Balnéaire. Un grand nombre se réunissait au hameau de la Victoire, avant d'arriver au point central. Entre le hameau de la Victoire, avant d'arriver au point central. Entre le hameau de la Victoire et l'église de Flottemanville, il existe un bout de la voie romaine d'Alleaume à Coutances. Cette voie est remarquable par un alignement parfait ; mais elle ne paraît pas avoir eu plus de six mètres de largeur. Je n'en ai vu le pavé sur aucun point ; j'ignore s'il a été enlevé ou s'il est recouvert de terre. Cette route se continue jusqu'à Coutances, dans la ligne la plus droite. On en voit quelquefois douze à seize kilomètres de suite. Dans les travaux de grande communication, on en a mis le pavé à découvert sur la commune de Periers. Ce pavé

p. 19

a été coupé en plusieurs endroits et à un mètre d'épaisseur. Dans cette direction, on trouve deux endroits appelés le château Milliare, nom qui vient évidemment de milliarum. Ces deux lieux sont, à la pointe du compas, exactement à l'emplacement de la pierre milliaire, qui servait à marquer les distances et la direction de la route.

Pour terminer ce que j'avais à dire d'Alleaume, on m'a prié de répéter aussi ce que j'avais dit des antiquités de son église. Cette église, qui est aux trois quarts assez moderne, présente quelques traces d'architecture romane, et, entre autres, une porte bouchée extérieurement, un bas-relief assez grossier, mais très ancien, dont j'ai fait graver un dessin dans l'atlas des Antiquaires de la Normandie, il y a une vingtaine d'années. M. Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments de France, a encore dessiné ce bas-relief, il y a quelques années. J'étais présent à ce travail.

Valognes. – Imp. de Ve Henri GOMONT, libraire. – 1844.

AD n° 42 : GERVILLE 1839

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Antiquités romaines, 3 - villes de la presqu'île. In *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 8 mars 1839, p. 2-3.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 2

[...] Avant de parler des traces que j'ai reconnues dans notre presqu'île, je crois devoir rappeler que je n'y ai jamais observé de maçonnerie hors du sol, sinon, peut-être, aux édifices publics d'Alleaume et peut-être aussi à quelques pans de murs, près de l'église de Portbail.

Chez les Gallo-Romains du Cotentin, dans les villes, aussi bien que dans les campagnes, les fondations seules semblent avoir été en maçonnerie, le plus fréquemment même sans mortier de chaux.

[...] Dans la presqu'île du Cotentin, j'ai reconnu l'emplacement de quatre stations romaines, dont deux seulement appartiennent à notre arrondissement. Les deux autres en sont tellement rapprochées qu'il était impossible de ne pas les comprendre dans mon travail d'aujourd'hui.

En prenant notre ville pour point de départ, Alleaume est au centre et mérite toute la première place. C'est la seule ville romaine du département qui offre des ruines bien apparentes de ces temps reculés. Nous avons parlé dans ce journal de son théâtre et de son balnéaire. (*) Sur un point qui fait le triangle avec ces deux ruines, à peu près entre le théâtre et la Victoire, on voit encore un grand pan de muraille épaisse et bien cimentée. Le père Dunod qui vint, il y a 150 ans, examiner ces ruines avec M. Foucault, pensait que ce pouvaient être les ruines d'un hôtel de la monnaie. Il avait, pour justifier cette opinion, des motifs qu'on ne connaît plus. Cette opinion mérite de la déférence.

D'anciennes fondations se remarquent autour de la chapelle de la Victoire, qui elle-même, est maintenant une ruine.

Tout le terrain entre le balnéaire, le théâtre, le pan de mur dont je viens de parler, et la Victoire, s'appelle le Castelet. C'est là qu'on peut rencontrer le plus de traces d'habitations romaines ; c'est là que je les ai étudiées avec la plus grande attention. Cet espace contenait le Castelet, mot qui, dès le

(*) Voir les numéros des 8 juin et 16 novembre 1838.

p. 3

temps des romains, signifiait l'enceinte de la ville. C'est dans ce temps qu'on le trouve employé même dans l'évangile.

La plupart des fondations que j'ai examinées dans le Castelet d'Alleaume, quand on y a planté des pommiers ou fait des nouvelles clôtures, sont dénuées de solidité. Quelques puits s'y rencontrent ça et là dans les champs. Les grandes tuiles y sont devenues rares, ce qui n'est pas surprenant dans un terrain aussi fertile et aussi bien cultivé.

Des médailles rares et disséminées y sont encore parfois découvertes par les instruments aratoires. On conçoit comment quinze siècles de culture en ont diminué le nombre. Les médailles sont communément en grand et en moyen bronze du haut empire. J'en possède trois en or qui y ont été trouvées, mais très anciennement, près du balnéaire et du théâtre.

J'en possède une grecque en argent, de Trajan, et une de la famille Aemilia ; mais de pareilles trouvailles sont aujourd'hui peu fréquentes dans un terrain si souvent remué depuis 1500 ans que la ville a été la proie des flammes.

Un fait rapporté par l'auteur cité dans ce journal, comme ayant donné, il y a un siècle, des détails curieux sur l'emplacement d'*Alauna*, atteste le quantité de cendres qu'on trouvait de son temps dans les champs ; le détail qu'on en fournit à M. Foucault, en 1692, est encore plus étonnant. Le Parmentier en avait enlevé plus de 2000 voitures. Cette mine n'était pourtant pas encore épuisée au temps où écrivait M. Hervieu de Vaudival. (*) Aujourd'hui même qu'un siècle a encore passé sur les champs où fut *Alauna*, les cendres noires y sont encore visibles dans les sillons récents ; tout le monde peut l'observer, surtout après les pluies.

C'est à la défaite de Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor à son retour de la bataille d'Aquilée que je suppose la destruction de la ville romaine. Parmi un très grand nombre de monnaie du haut empire, on y a trouvé, à ma connaissance, deux petits bronze, un de Constantin et l'autre de Magnus Maximus, celui-là même qui fut vaincu et mis à mort par Théodose le Grand.

Quoique cet empereur fut chrétien orthodoxe, il céda aux instances d'un fort parti païen dans le sénat et dans son armée, et permit le rétablissement des autels de la Victoire. On peut présumer que l'influence de son rescrit s'étendit jusqu'au hameau de la Victoire, dont le nom attaché à celui d'une ville romaine est lui-même une espèce de monument.

Cette idée acquière de la consistance quand on étudie les fondations anciennes qui entourent la chapelle actuelle et l'agglomération des fondements d'édifices qui se groupaient autour du hameau de la Victoire, où venaient aboutir les voies du Grand-Vey, de Saint-Côme, de Coutances, de Pierre-Pont et de Portbail.

Nous consacrerons un ou deux articles à ces voies, dont la direction seule suffirait pour prouver l'existence et la position de nos anciennes stations dans notre circonscription péninsulaire.

Les habitations d'Alauna comme celles des romains en général, étaient couvertes en tuiles. Cette circonstance nous a servi à en reconnaître l'emplacement. C'est à l'aide de leurs débris assez petits pour qu'on les souffrit à la surface des champs cultivés, que j'ai pu fixer d'une manière satisfaisante la position de la ville et même en former un plan qui a été lithographié et publié dans l'atlas des Antiquaires de la Normandie. (1829 et 1830)

Les maisons n'étaient que des rez-de-chaussées, toutes distinctes ; leur alignement n'est pas constant ; mais les rues étaient droites ; une partie de ces rues existe encore. La direction de celles qui ont disparu serait facile à retracer. Elles aboutissaient au balnéaire, connu sous le nom de vieux château.

L'eau arrivait au balnéaire, au moyen d'un aqueduc souterrain, sur la direction duquel il ne peut y avoir aucune incertitude. La seule fontaine qui puisse fournir de l'eau est près de la maison du Castelet, contiguë au théâtre.

Deux regards de cet aqueduc ont été reconnus depuis 1780, tous deux, en plantant des pommiers : l'un dans le voisinage de la fontaine du castelet, l'autre au bord du chemin, en face du balnéaire. J'ai assisté à la découverte du dernier ; il était couvert d'un rang de briques, ayant vingt pouces de diamètre et deux d'épaisseur. Sur ces briques, je remarquai environ dix pouces de chaux éteinte, sans aucun mélange ou préparation. Nous avons vu dans un précédent numéro, que la piscine détruite exprès à coup de masse par le propriétaire, avait à peu près vingt trois pieds de diamètre.

Le parement des murailles du balnéaire et la position des grandes briques destinées à lier la maçonnerie et à former les voutes, fournissent d'excellents morceaux d'étude.

Quelques champs voisins du balnéaire s'appellent les Tourelles, ce nom que j'ai remarqué sur l'emplacement d'autres villes romaines et notamment au vieux Lisieux, me porte à croire que cette ville avait été flanquée de tours. [...]

AD n° 43 : GERVILLE 1839

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Antiquités romaines, 12 - médailles (canton de Bricquebec et de Valognes). In *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 31 mai 1839, p. 2.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 2

Antiquités romaines du Cotentin

Inscriptions, médailles (suite)

Le canton de Sainte Mère Eglise qui est traversé par trois voies romaines allant au Grand Vey par celle de Barfleur à Saint Côme et par celle d'Alleaume à Crociatonum est un peu plus riche en médailles que le précédent. Ste Marie du Mont, point de réunion des Quérières Bertrand et de la voie d'Alleaume à Bayeux y est connu depuis vingt ans pour quelques moyens bronzes de Dioclétien, Maximien, Hercule, et surtout pour un Constantin en or, ayant au revers dans un bouclier, VOT.XX, mult XXX, et autour du bouclier la légende Victoria Constantini Aug. Cette monnaie était auprès de l'église, dans la pièce appelée la Sagerie, près d'un moulin.

[...]

J'allais quitter le canton de Saint Sauveur sans parler d'une douzaine de médailles trouvées à différentes fois dans les défrichements des bois de la Roquelle, à Néhou, sur la ligne d'Alleaume à Portbail. Celles-ci peuvent servir d'introduction au canton de Barneville.

[...]

AD n° 44 : GERVILLE 1839

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Antiquités romaines, 15 - meubles, ornements et ustensiles. In *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 21 juin 1839, p. 3.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 3

[...] Les aqueducs ou conduits (souterrains) des eaux ne sont pas aussi rares que je l'avais cru d'abord. Outre celui qui portait l'eau de la fontaine du Câtelet au balnéaire d'Alleaume et que j'ai vu mettre à jour vers 1812, j'en ai reconnu un dans la forêt de Saint-Sauveur, aux Molineaux et à la Fontaine-au-Rat, et celui qui prenait l'eau à la Fontaine-de-Jennetot, sur Gouey, et la conduisait à Portbail. Ces deux derniers consistent en tuiles creuses adaptées sans ciment et un recouvrement fort simple.

On a trouvé depuis peu d'années, en découvrant une carrière à Valognes, entre la rue de la Fantaisie et la rue du Pasnage, de très gros tuyaux entiers en terre cuite, à la façon des tuiles. Ces tuyaux qui ont chacun près d'un mètre de longueur ne paraissent pas pouvoir entrer à l'extrémité les uns des autres comme des tuyaux d'aqueduc ; ils étaient séparément sur le même terrain, à un des points les plus élevés de la ville. Ce qui m'a encore fait

soupçonner un usage différent de tuyaux d'aqueducs, c'est qu'on a trouvé avec eux deux casse-têtes, dont un en silex fort bien poli.

Je conserve tous ces morceaux dont j'ai fait l'acquisition à mesure qu'on les trouvait. J'attends la présence d'un antiquaire plus habile que moi pour en connaître l'usage. Ils sont encore remplis de terre à laquelle je n'ai pas touché.

Ces tuyaux en brique me rappellent d'autres objets cuits de la même manière, mais tout à fait massifs, semblables le plus souvent à la forme de pains de sucre d'environ 4 livres. Sur au moins douze que j'ai recueillis, il y en avait un qui formait plutôt la pyramide que la forme conique des pains de sucre. Celui-ci avait en outre des espèces de contre-marques estampées avant la cuisson, représentant une espèce de quinte feuille. Du reste, tous ces objets sont percés vers le sommet d'un assez grand trou horizontal où s'adaptait peut-être la verge en fer d'une romaine ; j'avoue que je ne sais pas trop bien à quoi cela servait. Sur nos poteries un peu distinguées, on voit les noms de ceux qui les ont fabriquées. Quelques-uns de ces noms sont en relief. J'en ai recueilli deux de ce genre, venant de Portbail et d'Alleaume. Ils appartiennent à des anses de ces grands vases qu'on appelait amphores. Le plus grand nombre de ces noms de potiers est estampé en creux sur la poterie fine. Ils sont extraordinairement encadrés dans une espèce de cercle qui a été reconnu pour être l'initiale du mot officina (fabrique) avec le nom du potier au génitif latin. Ainsi, un de mes fabricants de Cherbourg (le vieux) s'appelait Venerandus ; on lit sur les vases VENERAD. J'ai recueilli dans les mielles de Cherbourg cinq noms différents que je possède sur des morceaux de leur poterie. Il est présumable que les amateurs de Cherbourg en ont au moins autant que moi. Ce nombre est indépendant d'une quantité bien plus forte de fragments de beaux vases recueillis sur le même terrain. Cela suffirait pour démontrer avec les 300 médailles ramassées sur le même lieu et la quantité de meules et de figurines que tout cela ne se réduisait pas à une simple cabane de pêcheurs. Pour mon compte, je suis convaincu que ce petit groupe appartenait à des habitants aisés, si j'en juge par leur mobilier, par sa qualité et par sa quantité.

Celui qui a parlé si légèrement d'une pareille cabane n'avait probablement jamais vu d'autres emplacements de maisons romaines. Pour mon compte, j'ai étudié autant qu'il m'a été possible les fondations que le hasard et les travaux agricoles ont mis à jour dans les champs où fut Alauna, et je puis assurer que je n'y ai jamais observé rien de plus brillant ni de plus solide que dans les mielles de Cherbourg, sinon pourtant aux édifices publics, tels que le théâtre et le balnéaire. Chez les gallo-romains de notre presqu'île, les habitations des particuliers étaient en bois enduit d'argile, parfois recouvertes en plâtre ou en mortier. Les fondations en étaient rarement à chaux et à sable. Je n'en ai reconnu de bien cimentées qu'une fois à Alleaume, deux à trois fois à Gouey et Portbail, et peut-être autant de fois dans cette agglomération romaine que j'ai signalée au midi du bois de Barnavast, aux limites de Teurtheville, Montaigu, le Theil et Sauxemesnil.

Je terminerai la période romaine en rappelant que les emplacements des villes romaines étaient fort étendus, parce que les maisons en étaient isolées et très basses. En levant le plan de celle d'Alleaume, j'ai reconnu que son emplacement était au moins quatre fois plus étendu que celui de Valognes aujourd'hui ; mais je n'en suis pas moins convaincu que sa population n'égalait pas celle de notre ville actuelle, où les maisons contigues entr'elles ont plusieurs étages.

AD n° 45 : FLEURY ET VALLÉE 1839

Jean François Bonaventure Fleury et Hippolyte Vallée : Nouveau guide du voyageur à Cherbourg, deuxième partie - alentours de la ville, arrondissement de Valognes, Cherbourg, Noblet, 1839, p. 72-77.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 72

Alleaume - Ce village, situé à quelques minutes de marche de Valognes, possède deux monuments d'origine romaine qui attestent de l'importance de l'ancienne ville d'Alauna, Allonia ou Lonia. Ils furent découverts de 1692 à 1695, par M. Foucault, intendant de Normandie, qui en leva les plans que le P. Montfaucon a reproduits dans son Antiquité expliquée. Nous allons citer le passage de cet ouvrage relatif au théâtre romain d'Alleaume ; t. III, 2e partie, page 248.

« Le plan ... est fort différent de celui des autres théâtres qui ne sont qu'un hémicycle, en sorte que la ligne qui termine ce théâtre serait le diamètre du cercle s'il était entier. Ici le théâtre contient beaucoup plus que le demi-cercle. Le diamètre est de 204 pieds et la ligne qui termine ce théâtre n'est que de 192 pieds ; l'orchestre occupe encore bien plus d'espace au-delà de l'enceinte que le théâtre ; il a 75 pieds de diamètre, et la ligne qui le termine n'a que 57 pieds. Le proscoenium a de même 57 pieds de longueur sur environ 12 de largeur. Tous les bâtiments qui étaient sur le devant, savoir : la scène et les

p. 73

appartements des étrangers sont tellement ruinés qu'on n'en a pu même lever le plan, ce théâtre a deux précinctions, sans compter même la dernière qui le termine ; il a dix escaliers, qui sont du haut en bas ; ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'ils sont rangés deux à deux, en lignes parallèles, ce théâtre, après ceux de Rome, est plus grand qu'aucun de ceux que nous avons vus ci devant, nous trouvons dans le recueil d'antiquités, du baron de Caylus, t. VII, page 315, que de son temps, c'est à dire près de cinquante ans après Montfaucon, la portion la plus importante de ces ruines avait été démolie ; cependant le plan circulaire du théâtre, aidait encore à en retrouver l'enceinte, cet auteur ne pense pas qu'il put contenir plus de 6000 spectateurs, d'autres portent ce nombre à 10000 personnes. Aujourd'hui il n'en reste presque aucun vestige, et même beaucoup de personnes de l'endroit ne pourraient indiquer l'emplacement qu'il occupait ? Les travaux d'excavation, la destruction d'un vomitorium, ou couloir, destiné à l'entrée et sortie des spectateurs

p. 74

amenèrent la découverte de plusieurs médailles isolées, de grand et de moyen bronze, toutes du haut empire, et d'une épingle en bronze longue de quatre pouces, d'une anse très forte d'amphore, portant les initiales I.T. Et d'une plaque ronde, en bronze, ayant d'un côté le Nro 1 et de l'autre dix points en forme de croissant, qu'on présume avoir servi de contre-marque. Non loin du théâtre se trouvaient les thermes ou les bains publics d'Alauna (le balnéaire) ils ont été également décrits par le père Montfaucon, qui leur attribue une longueur de 270 pieds et une largeur d'environ 135 pieds si l'on voulait hasard ajoute-t-il, on pourrait dire que les trois chambres, qu'on voit en enfilade du côté de l'entrée sont la

chambre froide, la chambre tiède, et la chambre à suer, et que les chambres rondes étaient pour les bains ? ...

La grande galerie qui a 25 toises de long, et les

p. 75

étaient un ephébée pour les jeunes garçons. Vers 1772 le propriétaire de ce monument le dégrada, et employa la sape et la mine pour en démolir les murailles, mais grace à la solidité de la maçonnerie, elles résistèrent à ses efforts ! Et ce qui reste aujourd'hui n'est pas très différent du dessin publié par de Caylus, voici un passage de cet auteur, les murs du château ont encore 35 à 40 pieds de hauteur, et depuis 3 pieds jusqu'à 6 d'épaisseur, l'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brûlées et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits, taillée carrément sur 4 à 6 pouces de cube, toutes les ouvertures étaient à plein-cintre ; on a employé dans dans les arcs, la brique alternativement posée avec de petites pierres, pour maintenir les bandeaux des cintres. Dans une des salles était une piscine, de forme circulaire, ayant 22 pieds de diamètre, et de 2 à 3 de profondeur, l'eau y arrivait par un bel aqueduc, qui s'ouvrait sur une fontaine, située au haut du cîtelet, et était

p. 76

chauffée par 12 petits fourneaux placés sous le bassin, et faisant parti du même bloc, cette piscine en stuc rougeâtre uni comme une glace s'était fort bien conservée ; jusqu'au moment qu'elle fut détruite à coup de masse, et de barres de fer, en 1773 ; par M. Turbert-Theyville, juge, des médailles d'or, d'argent et de bronze ont été trouvées dans ces ruines, à diverses époques, toutes étaient du haut empire, ce qui fait supposer qu'Alauna a été détruite par Sévère dans le IIIème siècle. D'autres disent par un tremblement de terre, suivi d'un incendie ??? Les maisons étaient éloignées les unes des autres et tout porte à croire qu'elles ont péri par le feu. La ville ne devait pas avoir moins de trois quarts de lieue de longueur. Et s'étendait jusqu'au Quesney où l'on voit encore une fontaine entourée de maçonnerie romaine. Le théâtre était situé entre la lande du Catelet et la Dingouvillerie, dans l'avenue de la lande l'on en voit quelques restes. Le balnéaire était le point de départ des voies qui se dirigeaient vers Coriallum (Cherbourg), Cosediae (Coutances), Crociatonum (St Côte) et Grannonum (Portbail)

p. 77

tout près dans le deuxième champ, après la maison de M. Mme Lecauf, et l'avenue de la Dingouvillerie. Sous la haye, à gauche, l'on voit les ruines d'épaisses murailles de même structure que le balnéaire, et le cirque. Que M. de Gerville disait être les restes de l'hôtel des monnaies. L'on y a trouvé une dizaine de petits fourneaux, en pierre et briques et les débris de plusieurs autres. Ils étaient tous plus ou moins remplis de cendres et de charbons. Etaient tous rangées sur la même ligne, au pied de ces ruines, et avaient pu servir à la fonte des monnaies. Où est la chapelle de la Victoire, qui date d'avant le eme siècle, et s'appelait alors chapelle des esserts, elle était en ruines en 1456, et réparée après le combat qui eut lieu aux environs de la Pentecôte de la même année, la procession de Valognes y allait en mémoire tous les ans, avant la grande messe, de là le nom tel l'assemblée. Au lieu à l'époque romaine était aussi le temple de la Victoire. C'était l'opinion du savant antiquaire M. Lehérissier de Gerville.

AD n° 46 : DROUET 1840

Drouet : Notice sur la découverte de sept tombeaux et sarcophages [gallo-romains ?] trouvés à Alleaume, département de la Manche. [brochure in-8° mentionnée dans Édouard Frère, *Manuel du bibliographe normand*, Rouen, t. II, 1858, p. 375].

Article non localisé.

AD n° 47 : GERVILLE 1854

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche, Cherbourg, Feuardent, 1854, p. 79 et 214-216.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 79

Alleaume, commune contiguë à la ville de Valognes, dont une partie est de cette paroisse. C'est l'emplacement d'une ville romaine appelée Alauna ou Alaunium, et on pas Crouciatonum, comme l'a avancé le célèbre d'Anville. Le plan de cette ville romaine a été publié, il y a quelques années. Les traces qui en restent sont un théâtre, des bains avec un aqueduc souterrain qui y conduisait l'eau, d'anciens murs d'enceinte, et les fondations d'un temple à la Victoire, où l'on voit le poitrn de départ des routes de Cosedia et de Crouciatonum, beaucoup de médailles, de briques et de poteries. [...]

p. 214

Valognes, [...]

Il y avait jadis, près de Valognes, une station romaine appelée Alona et aujourd'hui Alleaume. Cette ville romaine était assez importante pour avoir un théâtre, des thermes ou bains publics et un temple de la Victoire. Les maisons des particuliers n'étaient que des rez-de-chaussée, d'une architecture généralement misérable. Les seuls édifices publics y étaient monumentaux. Le théâtre a conservé tous les mouvements de terrains, qui suffisent à un oeil exercé pour y reconnaître l'emplacement d'un grand théâtre ; mais comme on n'y avait employé que de la pierre de taille, elle a entièrement disparu.

p. 215-216

Jusqu'en 1838, il y existait encore cinq vomitoires bien maçonnés. Le propriétaire actuel les a détruits. On a trouvé au bas du théâtre une pièce en bronze un peu moins grande qu'un pièce de cinq francs, sur laquelle on a remarqué d'un côté, au burien un chiffre 1, et de l'autre 9 points ronds, disposés en forme de croissant. J'achetai cette pièce, il y a environ 25 ans et je la soumis à l'examen de l'académie des inscriptions réunie. Ce fut M. Ampère qui voulut bien se charger de la présenter dans sa classe. M. Magnin, qui s'occupe spécialement des théâtres anciens, me dit que cette pièce était unique en France, et que c'était probablement la Tessera ou contre-marque de la neuvième de la première banquette. On avait trouvé en Italie, et on a, dit-on, rencontré depuis une pièce analogue près de la ville de Chelma, dans la province de Constantine ; elle est gravée dans le grand ouvrage de M. Berbuger, bibliothécaire à Alger, dont je possède un exemplaire. Les restes des thermes sont très curieux et offrent encore une ruine qu'on ne peut trop étudier. La piscine qui servait

aux baigneurs a été granvée par Caylus ; elle avait 23 pieds de diamètre : elle était chauffée par 12 petits fourneaux. Elle a subsisté jusqu'en 1773, époque où elle fut détruite exprès par le propriétaire, qui n'en était pas moins juge au tribunal de Valognes.

Il existe deux petites brochures, dont l'une est relative au théâtre et l'autre aux thermes d'Alona.

Toutes les voies romaines avaient leur point de départ près des thermes. En étudiant les gués qu'elles traversent, on est parfaitement au courant de leur direction.

En 1692, M. de Foucault employa longtemps deux cents ouvriers à faire pratiquer des fouilles au théâtre et aux thermes. En général, ces fouilles furent faites avec une grande intelligence par le père Dunod, de Besançon. M. Foucault a fait graver le théâtre et les thermes dans le grand ouvrage intitulé Antiquités expliquées, par Dom B. Montfaucon. Ces belles gravures sont à la bibliothèque de Valognes.

AD n° 48 : GERVILLE s.d.

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Considérations particulières aux trois villes romaines du Cotentin. Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 245, p. 121, 125-128 et 131-132.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

12 Quartier du catelet

Carrefour du Roquier commencement de la brique.

Un chemin (le principal) va au S vers la croix verte

La capitainerie en est voisin vers l'O.

Vient ensuite la métairie à l'O et Hermanville à l'E à la même hauteur. Dans une pièce Godin j'ai vu quelques briques dans le lin. Chanteloup à l'E de la croix verte on trouve ensuite Cussy au S.E. de la croix verte

Depuis le champart de M. du Longpré jusqu'au carrefour qui mène à la croix verte E et à Hermanville O je n'en ai rien trouvé que dans le lin de la pièce Godin dépendant d'Hermanville +

Au carrefour Miquelot en face de cette pièce j'ai trouvé sur la route allant à la croix verte quelques briques dans les champs à froment. J'en ai aussi trouvé à la croix verte dans les pièces labourées de madame Lambert et de là jusqu'à la grande route entre Cussy et la Cornuerie toujours sur la commune de Huberville. Au total ces indicateurs sont légers.

A Cussy, M. Le Fevre m'a dit que j'en verrais d'avantage du côté de la Borderie, il m'a surtout signalé un mouvement de terrain entre la borderie et Sortosville au bord d'une prairie il croit qu'on y cuisait autrefois de la brique mais il ignore si c'était au temps des romains.

PUITS

Un puits était dans la pièce du vieux château appartenant à Nicolas Saint. Il y en avait 2 dans la Flamande. Plusieurs le long du grand chemin à la Victoire, 1 dans l'essert de M. Le Cauf, 1 dans la croute du bas, 1 à la Dingouillerie.

p. 128 inversée

13 Route du blanc pignon

Limite entre Valognes et Alleaume. Au premier carrefour on est près du Genestel. Le chemin E. va à la victoire, celui O. à la croix Potier.

Dans un plant du Génestel (M. Perier) qui butte E. sur notre chemin et qui est le 2^{ème} après le carrefour il y a beaucoup de brique. A un carrefour à 3 chemins en face de Savigny il y a (...).

J'ai trouvé beaucoup de brique dans le chemin persqu'en face du clos neuf de M. Thion venant de Savigny (...).

Ce carrefour est un point très important. C'est le confluent de deux routes romaines dont une (celle que je parcours) était la continuation de la chasse aux mouches qui après avoir longé la rue des religieuses jusqu'au pont Secouret tourne avec le Beaurepaire, passe par le carrefour des Miquelets et arrive aux bains. L'autre part du confluent conduit directement à la victoire et le continue au delà de la maison de M. Le Cauf d'où elle va d'un côté au théâtre par la fontaine où était la prise d'eau des bains ; et de l'autre conduit aux mêmes bains. Cette prise d'eau passait probablement sous le plant nommé la croute de bas appartenant à ... Cardine oncle de la femme Paul Lainé. Dans cette croute on a trouvé en plantant le 2^{ème} pommier du 2^{ème} champ vers le chemin par le bout de l'étang un évent ou regard en brique ce pourrait être dans la direction de l'aqueduc C'est le propriétaire même qui me l'a dit. La pièce où j'ai trouvé le plus de briques tuiles s'appelle la croute c'est un plant possédé par M. Lescellière au nom de sa femme née Gallien de Fleurival

14

Retour par Flottemanville 11 mars 1828

Les routes du petit camp et celle des Marettes qui se réunissent près de l'avenue de Savigny (M. de la Cour) se prolongent en une seule ligne droite qui passe par le bout de l'avenue des rosiers sur Flottemanville par le blanc pignon et par une petite futaye où l'on trouve un chemin allant à gauche (S) vers le moulin du Coisel (à la cour de Flottemanville) cependant la vraie route romaine va en droite ligne jusqu'à la croix blanche et de là après un petit détour à droite aboutit à la route de Flottemanville près de la croix mille harts. La ligne droite irait au travers des pièces de la cour de Flottemanville et croisant l'avenue aboutirait près des maisons de Lorient (voir si une route n'a point été ouverte dans cette direction).

Le blanc pignon (que le temps a bien rembruni) est tout à fait au bord du chemin. Tout près de là du côté des rosiers j'ai trouvé dans le chemin une brique romaine. Dans une pièce de Savigny nommée je crois la croute Neuville le bonhomme Fafin vieillard de 90 ans très intelligent trouva il y a quelques années un ancien âtre (foyer) avec beaucoup de brique et un pot ancien qui s'en alla en poussière. L'intersection des routes de Crociatonum et de Cosedia à Alauna était à 150 toises au SO de la Victoire dans l'ancien chemin qui va au pont Godine. La route allait ensuite se continuer dans celle des bains au travers d'un terrain vacant depuis la confection de la grande route actuelle et clos par un nommé Bauquet il y a

peu de temps. Il ne nous manque plus que la route de Coriallum je présume qu'il faut la chercher vers l'octroi du gravier.

p. 127 recto inversée 15

La Victoire

On y a trouvé plusieurs puits en faisant la route il y a 60 ans. M. Vieillard y trouva il y a quelques années un vase de bronze contenant 4 pots pesant 10 livres ayant 2 anses et 3 pieds unis le tout en bronze bien conservé. Il le vendit il y a 3 ans au sr Le Villain chaudronnier à Valognes 17 s la livre. De la Victoire jusqu'à Cussy à droite et à gauche de la route jusqu'à mi chemin on trouve encore assez de brique. La Gatepatrie est à peu près dans le même cas que les environs de la Victoire. A mi chemin nous avons suivi une chasse qui conduit vers le pont Godine. La brique y va toujours en diminuant quoiqu'il y en ait jusqu'au bout et depuis Cussy jusqu'au pont G^{ne} en passant par les pièces (Le Blanc) et par une petite maison appartenant à M. Le Sacher musicien et près des prés qui vont de Cussy au pont Godine Au delà du pont Godine en remontant j'ai tourné à la 1^{ère} chasse et j'ai rejoint la Cornuerie il n'y a plus rien. La droite (N) de la route recommence à offrir de la brique en allant de la Cornuerie vers Valognes.

Le Genestel la Chesnée etc

Dans les pièces de ces fermes j'ai trouvé de la brique mais en faible quantité. M. Lafolley en a trouvé beaucoup en faisant le fossé près de la rue du Genestel dans les pièces dites de Lillemont. Le terrain est entre l'hospice et la lande du gibet . La rue des pendus part de cette lande et va à la Victoire au coin de la maison Mariette.

Une route de Carentan à la Victoire

Cette route ne traversait pas le village de la Victoire elle allait un peu au S cette partie est bouchée. Les pièces qui en sont au S sont loin d'offrir autant de briques que l'on en voit au nord. Cela coupe de court cependant si ce n'est plus la ville fermée c'est bien un faubourg. Toutes les pièces qui longent cette route, au S étaient naguères à M. de St Remy puis à sa fille madame de Tocqueville. M. Launay de la Victoire vient d'en acheter une partie. Dans les idées actuelles le Castelet (depuis le théâtre jusqu'à la Victoire y compris les bains) serait le corps de la place et le reste les faubourgs.

16

De la Victoire au pont Godine

En descendant cette route (l'ancienne de Carentan), j'ai trouvé de faibles indications. Elles sont certainement plus fortes au confluent des routes du blanc pignon et des marettes.

Tamerville au pavillon d'Alleaume

N^o une brique très grosse dans le chemin au dessous de la ferme du marais de haut à peu de distance de la boulangerie de M. Thomasse. Je suis arrivé dans ce chemin en suivant la route charretière mais fermée par une barrière qui y conduit du grand chemin de Quettehou en face d'Arpentigny. J'ai ensuite gagné la Tassinerie les doubles croix et suis arrivé à la route nouvellement empierrée près des carrières de M. du Tourp. Dans tout ce trajet il y a très peu de briques dans les champs tournés et aux nouvelles clôtures je n'en ai pas même

trouvé aux nouvelles clôtures qui sont le long du chemin du Roquier auquel on travaille maintenant pour la ville de Valognes

Recherches de M. Foucault

C'est dans la nouvelle recherche de la France t. 2 p. 353 et suivante que je trouve le précis suivant de ces recherches. On voit que ce n'est pas le récit d'un témoin oculaire. Je crois même qu'il a extrait sans connaître le terrain. Mais comme c'est encore le seule guide que j'aie à ma disposition je vais m'en servir quoique avec défiance. En 1695 M. de Foucault intendant de la généralité de Caen accompagné de P. Dunod et du marquis de Longaunay gouverneur de Carentan fit fouiller vers l'endroit qu'on appelle improprement le vieux château. Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent fut ce temple (??) dont les restes inébranlables élevés à 80 pieds et plus bravent les orages depuis près de 17 siècle quoiqu'ils présentent à leur fureur une grande arche dépouillée de son cintre et près duquel on ne passe pas lentement ni sans frémir. On fit ensuite couper et arracher une quantité infinie de broussailles vers un lieu

17 (p. 126)

qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice. Ce travail découvrit un grand bassin de rondeur parfaite profond de 2 pieds et large de 30 (23 Cères) fait d'une espèce de mastic rouge qui s'était conservé entier et uni comme une glace. Il avait les gueules de fourneaux de brique longs de 2 pieds à ses deux côtés N et S. Deux étaient presque ruinées et les deux autres entières. On fit fouiller et creuser le terrain il se trouva jusqu'à plus de 60 pas géométriques. Au nord de cette ruine dont le bassin était dans l'intervalle une aire unie et dure d'une terre rougeâtre. Du côté du couchage on la trouva à même profondeur mais à une distance de moitié moindre.

18

mit pendant plusieurs jours plus de vingt hommes pour enlever un grand terrain sous lequel on trouva un amphithéâtre qui avait eu 5 galeries ; 3 étaient encore entières ainsi que le mur de la traverse qui sépareit l'amphithéâtre de l'arène. On découvrit aussi 3 serres ou cachots pratiqués dessous pour enfermer les bêtes destinées aux spectacles. Ce théâtre pouvait contenir près de 10000 personnes. Plus loin était un grand bain dont il reste encore des murailles fort belles et fort hautes (double emploi ?) Tous ces édifices sont si solidement bâtis qu'il est plus aise de casser une pierre que d'en détacher le ciment. Dans toutes ces fouilles on trouva plus de médailles d'or d'argent et de bronze du haut empire, ce qui fait juger que cette ville fut détruite après Sévère et dans le 3è siècle. Plus de 20 personnes assurèrent à M. Foucault que toutes les terres à l'entour avaient été engraisées des cendres qu'on avait tirées de ce circuit durant les 20 dernières années et que le nommé le Parmentier encore vivant avait le premier fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait et que depuis le sieur de Boismarets en avait fait tirer lui seul plus de 2000 charretées qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisées.

+ on trouvera l'explication et des plans des anciens monuments dont on vient de parler dans le supplément aux antiquités de Caylus

19 (p. 125 inversé)

Pendant il en reste assez pour la satisfaction des curieux. On a conclu de là que cette ville a péri par un incendie effroyable p. 357 v. le journal des savants ann. 1695 page 449. Mercure 1743 février.

Voici ce qu'en dit l'abbé de Billy contemporain de M. Foucault.

M. Foucault conseiller d'état dont les hautes qualités et le mérite sont si connus des savants ... fit travailler il y a dix ans ... à la découverte de cette ancienne ville. Outre une infinité de très belles médailles on y a déterré des bains des étuves des fonderies, un théâtre, des restes de murailles d'une épaisseur prodigieuse. Leurs fondements et ce que les habitants du pays appellent le vieux château C. à dire le pan d'un mur fort élevé par l'inspection duquel on distingue fort aisément que c'est l'ouvrage des romains étant au dehors revêtu de petites pierres presque rondes (parement) bien rangées et qui paraissent comme collées sur le gros du mur. On dit que Maxime gouverneur d'Angleterre révolté contre l'empereur Gratien, passé qu'il fut en Gaule fit payer à cette pauvre ville par le fer et le feu la fidélité qu'elle portait à son maître. Billy hist. du Cotentin notre copie page 389 et 90.

Il est certain que le diocèse de Coutances n'avait encore guère de chrétiens. S. Ereptiole son 1er évêque ne le fut que 40 ans plus tard

Voici ce qu'en dit M. Foucault vers 1700

« il est constant qu'il existait pr. Valognes une ville fort considérable qu'on nommait Allone. Il n'en reste aucune mémoire dans les histoires quoiqu'elle doive avoir été fameuse suivant la tradition et sur ce qu'on peut juger par les édifices publics dont on voit encore les vestiges à savoir un théâtre fort spacieux ... des bains et des étuves ce qui marque que le proconsul ou principal magistrat romain y devait faire sa résidence. Cette ville était très grande à en juger par l'enceinte dont on voit encore plusieurs parties. Les médailles qu'on y a trouvées sont des 1ers empereurs. Foucault rech. de la France v. mon reg. in folio p. 115

Cette première découverte excita la curiosité des observateurs. Ils montèrent jusqu'à la moitié du côteau (Le Causse ?) où on leur montra une maison médiocre renversée sur ses fondements. Le long d'un mur dont une partie existait encore on trouva en enlevant les pierres 13 petits fourneaux, 4 égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre, ils étaient rangés en parallèles l'un auprès de l'autre et se communiquaient au bas par un petit trou. Le tout était de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin dans lequel on trouva un bel aqueduc (souterrain ? Voir la direction) de grandes pierres fort unies l'eau y coule encore (1695) et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ à cent toises au dessous et assez près d'un lieu où M. Foucault.

20

Le Castelet

Ce nom paraît appartenir au terrain depuis le théâtre jusqu'à la croix de la Victoire d'une part et les bains de l'autre. Le bus, la Dingouillerie et la maison de M. Le Cauf en faisaient partie. C'est certainement avec la Victoire le coeur de la ville. La chapelle de la Victoire était jadis nommée chapelle du Castelet. Reg. de l'évêché rédigé en 1737 page 154 penes nos. Je crois qu'on confond ici 2 chapelles jadis distinctes

22

de la Victoire

Le chemin élevé entre la Victoire et les bains a été remarqué par M. de la Rue ; M. Huet avait aussi observé celui de Vieux soc. des ant. de Ndie 1826 p. 133

25

Briques tombées sur place

Les édifices sont tombés avant qu'on en ait enlevé les tuiles ils sont donc tombés ante diem isi . v. mem. de la soc. Normande 1826 page 131 au bas

p. 121 (27)

[...] Cotentin sur leur direction antérieure et actuelle sur la comparaison entre ces deux directions et la ligne droite. La ville de Valognes étant à peu près au centre de la presqu'île peut être prise pour un point de départ ou d'intersection des principales routes du pays.

Parmi ces routes j'en signalerai deux au levant celles de Carentan et du grand vay. Trois (ou +) depuis le NE jusqu'au NE ce sont celles de la Hougue, de [Bar]fleur, de St Pierre et de Cherbourg. J'en vois à peu près trois du couchant au midi [celle] de Bricquebec qui se prolongeait vers Carteret et Portbail ; celle de St Sauveur le Vicomte et celle de Coutances par Urville, Orglandes, le Pont l'Abbé, Prétot et le pont Juliman, Periers en laissant le bourg à ¼ lieue au levant. Celle-ci a été probablement la plus importante et la mieux alignée.

Moyens de connaître les anciennes et modernes direct [inversé]

Castelets

Dans une pièce en friche contigüe vers [...] et nommée le vaugant on voit des tranchées et des mouvements de terrain qui me porte à croire que l'emplacement du cîtelet était là. C'est le cîtelet qui a donné son nom à la lande contigüe il ne semble pas avoir jamais été cultivé [...]. La dingouillerie et le bus ne faisaient qu'un. Ces terres réunies s'appelaient le cîtelet. Ceux de la dingouillerie menaient leurs bestiaux à boire au Bus en conséquence de partages

[feuille agrafée recto]

specto exuduan gallierum

quid ego referam vamatas xxx municipibus suis civitates impletas fugitivis nobilibus solitudines. Quid perfunctorum summis honoribus virorum bona publicata capita diminata. Le passage de Pacatus fait allusion aux excès de Maxime dont la Gaule avait vu la victoire, le meurtre de Gratie.

Pacati panegyrique dans une mauvaise petite édition in 24 des épîtres de Pline auxquelles on a ajouté qqes panegyrique 2° pxxx et 121 (bibliothèque de Valognes)

[feuille agrafée verso]

Le numéro des briques me semble fournir une grande présomption

1er flavia

ex notit imp

sous Theodose donc nos villes existaient.

[...]

p. 131 recto

[...]

propriétaires des bains

M. Turbert qui l'est aujourd'hui les tient de son père qui les acheta vers 1770 par expropriation sur un M. Duboscq négociant auquel (ou à son père) ils venaient de l'ancienne famille Fortescu qui les possédait depuis au moins 3 siècles comme le prouvent les armoiries de cette famille sur la porte extérieure des maisons de M. Turbert. Ces armes d'azur à 3 bandes d'argent y sont sur un écusson penché comme on en usait dans les 15e et 16e siècles.

p. 131 verso

journal des savants 1695 page 371 et seq

Extrait d'une lettre écrite de Valognes.

« Je ne doute pas Monsieur que vous n'appreniez avec joie ce que nous n'avons pu voir sans étonnement. Il y avait dans notre voisinage des restes d'anciens bâtiments dont nous n'avons aucune connaissance et dont nous devons la découverte au R.P. Dunod de la compagnie de Jesus. Comme il savait que des ouvriers, en creusant la terre y avaient quelquefois trouvé des médailles il eut la curiosité d'y faire fouiller et à la faveur de M. Foucault maître des requêtes et intendant de Caen qui a généreusement contribué à la dépense il a découvert un théâtre, des bains, une fonderie, un palais, des ruines d'une vieille enceinte.

Le théâtre est tout entier et peut contenir 5 à 6000 personnes. Il était tout couvert de terre et d'arbres.

Les bains sont d'une belle structure romaine ou l'on voit encore dès voutes de plus de dix toises de hauteur avec les bassins où l'on se baignait les fourneaux où l'on faisait chauffer l'eau les réservoirs et les aqueducs qui servaient à la décharge.

La fonderie ou hôtel de la monnaie a un grand nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique qui sont en haut tout autour soutenus d'un masticage romain d'un pied ½ d'épaisseur. Ces fourneaux et ces tuyaux qui faisaient un feu de réverbération donnent lieu de douter si l'on n'y fondait pas des pierres aussi bien que des métaux vu qu'il y est resté une grosse pierre que l'on croit avoir été fondue.

(p. 372) Le palais que ce père juge avoir été la demeure du gouvernement envoyé par les romains et pavé d'un masticage antique de différentes figures avec des aqueducs, des

bassins et des vestiges d'un beau bâtiment. L'enceinte de murailles est de 62 toises sans tours s'appuyée des deux côtés et renversée sur ses fondements dans tous les endroits on a trouvé en travaillant beaucoup de médailles d'or, d'argent et de bronze, des cornes et d'autres antiquités avec quantité de cendres et de charbon

p. 132 recto

La conjecture du P. Dunod est que ce sont les restes d'une ville des Gaules capitale des peuples appelés Unelli dont parle Caesar et nommée Crociatonum par Ptolémée et Alauna par les romains. Alauna selon lui a donné son nom à notre ville de Valognes qui a été bâtie dans la vallée vallis Alaunae ce qui est plus probable que ce que M. le Valois en a écrit dans la notice qui le fait descendre de Valon, nom d'homme qui dans l'ancien langage des francs signifiait bon.

Le théâtre, les bains et l'hôtel de la monnaie de la supérieure font juger au P. Dunod qu'Alauna était capitale de la supérieure Armorique ce qu'il confirme par son étendue à peu près égale à celle que Rouen a aujourd'hui autant qu'il peut juger par l'enceinte des murailles qui restent et par la distance qui se remarque entre le théâtre et l'hôtel de la monnaie.

Bien que l'histoire ne nous apprenne rien de la destruction de l'ancienne ville d'Alauna non plus que de sa fondation néanmoins parce qu'elle assure que Maxime ravagea les provinces armoriques il est assez vraisemblable qu'il enveloppa Alauna dans leurs ruines vu que les médailles qui s'y sont trouvées sont des empereurs jusqu'à Gratien sous qui Maxime se révolta vers la fin du 4e siècle et qu'aucune n'est des empereurs suivants.

Il est surprenant qu'il n'y ait aucune mention de cette ville, ni dans les anciens auteurs ni dans la tradition ce qui prouve qu'elle a été détruite avant l'entrée des barbares dans les Gaules (?). Le théâtre qui s'est conservé si entier est une des circonstances les plus remarquables, car nous ne voyons pas que les romains en eussent élevé aucun autre dans les Gaules (il y en a un au vieil Evreux) comme s'il n'avaient pas cru que les gaulois fussent assez polis par bien goûter les plaisirs de la tragédie, de la comédie, de la musique et de la danse et comme si ces divertissements avaient été réservés aux grecs et aux romains.

Voilà Monsieur ce que j'avais à vous mander de la belle (page 374) découverte du P. Dunod dont j'espère que M. notre intendant qui aime les médailles et les autres

p. 132 verso

monuments de l'antiquité et qui en connaît parfaitement le prix fera publier une plus ample relation où seront gravés les plans de tous les ouvrages dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir. » Je doute beaucoup que M. Foucault l'ait fait. Cela eût été très utile.

L'article du mercure de France de 1743 p. 312 est écrit par M. Frigot, il donne des détails sur le Cotentin et abrège ce que nous venons de voir sur Alleaume. Il n'y ajoute absolument rien, je les ai lus tous deux le 3 mars 1828.

AD n° 49 : LALMAND 1843

Jules-Nicolas-François Lalmand (1811-1852 ; abbé) : Alleaume [site antique d'Alauna]. In *Revue archéologique du département de la Manche*, n° 1 (seul paru), Valognes, Carette-

Bondessein, 1843, p. 184-188 et « Balnéaire d'Alleaume », gravure hors-texte, XX. L'exemplaire figurant à la bibliothèque municipale de Valognes, dans les collections de la Société d'archéologie, comporte des commentaires manuscrits d'Eugène Démazure.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 184

ALLEAUME

Lithographie – Vue du Balnéaire

La paroisse d'Alleaume, qui touche à Valognes par l'une de ses extrémités et va s'étendant sur les coteaux voisins, remonte à la plus haute antiquité. Elle fut une des quatre stations romaines situées dans la presqu'île du Cotentin et connues sous les noms d'Alauna (Alleaume), Crociatonum (Saint Côme), Grannonum (Portbail), Coriallum (Cherbourg).

Des voies romaines, dont les traces se retrouvent encore facilement, unissaient Alleaume à ces trois villes et à quelques autres plus importantes : l'une d'elles conduisait directement à Coutances, en passant dans les pièces de la Cour de Flottemanville, et se prolongeait dans une ligne parfaitement droite, au levant du pont de Ham-es-Vez (habitation des gués) jusqu'au Pont l'Abbé ; l'autre, d'Alleaume à Bayeux, en passant par le Grand-Vey.

Mais ces voies ne sont pas les seules preuves subsistantes de la haute antiquité de la ville d'Alauna. L'incendie, qui la détruisit avec d'autant plus de promptitude que les fondations seules des maisons gallo-romaines de la presqu'île étaient en pierres, et que la partie qui s'élevait au-dessus du sol était en charpente, mêlée d'argile et parfois recouverte d'un enduit en terre, en chaux ou en plâtre, a épargné deux monuments qui prouvent jusqu'à la plus complète évidence qu'Alleaume fut une station romaine. C'est même la seule ville du département qui offre encore des ruines bien apparentes de ces temps reculés.

Les maisons étaient écartées les unes des autres et la ville ne devait pas avoir moins de trois quarts de lieue de longueur. Une partie de ses rues existe encore. Elles aboutissaient au balnéaire qui devait former, avec le théâtre, les deux monuments les plus importants : ce sont aussi ceux dont il reste le plus de vestiges. Sur un point qui fait le triangle

p. 185

avec ces deux ruines, à peu près entre le Théâtre et la Victoire, on voit encore un grand pan de muraille épaisse et bien cimentée, qu'on attribue à un hôtel de la monnaie. Tout le terrain entre ces monuments s'appelle le Câtelet, et c'est par ce mot que les Romains désignaient l'enceinte de la ville ; c'est là qu'on a découvert le plus d'habitations romaines, le plus de tuiles, de poteries, et de médailles en grand et en moyen bronze du Haut Empire. On a recueilli, sur cet emplacement, une quantité énorme de cendres, et cependant on en voit encore dans les sillons récents, surtout après les pluies.

C'est à la défaite de Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor que l'on attribue la destruction de la ville ; cette opinion est fondée sur des faits qu'il serait trop long d'énumérer.

Plusieurs archéologues se sont occupés du théâtre d'Alleaume. Montfaucon en parle avec détail dans son grand ouvrage de l'Antiquité expliquée (t. 3, 2e partie, p. 248), et comme ces

ruines étaient alors bien conservées, la gravure qui accompagne sa notice est exacte. Dans le Recueil d'antiquités du baron Caylus (t. 7, p. 315), un article spécial, accompagné d'un dessin médiocre, est aussi consacré à ce théâtre qui, d'après Caylus, pouvait contenir 6000 personnes, et qui, d'après Montfaucon, n'était pas un simple hémicycle, comme la plupart des théâtres romains ; en effet, son diamètre était de 204 pieds, et la ligne qui le terminait n'avait que 92 pieds. L'orchestre, qui était la place de distinction des personnes titrées, s'étendait encore au-delà de l'enceinte du théâtre ; son diamètre était de 75 pieds, et la ligne qui le terminait de 57 pieds. Le postscenium avait 57 pieds de longueur sur environ 12 de large. Quant à la scène et aux appartements des étrangers, qui étaient sur le devant, leur état de ruines complète ne permet pas d'en lever le plan. Le théâtre avait deux précincts, sans compter celle qui le termine, et dix escaliers rangés deux à deux en lignes parallèles. Ce théâtre est, après ceux de Rome, l'un des plus vastes et des plus curieux dont le plan et le dessin aient été conservés, mais on ne peut guère juger aujourd'hui de ces proportions, car il n'en reste presque aucun vestige ; et chaque année, la charrue et la pioche détruisent ou dénaturent ce qui avait pendant tant de siècles

p. 186

résisté aux ravages du temps. Des médailles et divers objets antiques ont été trouvés sur cet emplacement ; on a remarqué entre autres une plaque ronde en bronze, ayant d'un côté le N° 1 et de l'autre dix points disposés en forme de croissant et qu'on présume avoir dû servir de contre-marque. Elle appartient à M. de Gerville, auquel nous devons la plupart de ces renseignements, et M. Magnin en parle dans ses Origines du Théâtre.

Non loin du théâtre se trouvaient les thermes ou bains, décrits également dans l'Antiquité expliquée (t. 3, 2e partie, p; 202). Au plan qu'il en donne, Montfaucon ajoute :

« Ce grand plan que nous donnons ici a été levé par l'ordre de l'illustre M. Foucault, lorsqu'il était intendant de Normandie. Toujours attentif à illustrer l'antiquité, il fit fouiller dans des mesures de la ville, nommée Alauna, qui est appelée aujourd'hui Vallongne. Non content de nous avoir communiqué ce plan, il nous a encore donné des observations que firent deux habiles hommes sur cette découverte. Ils conviennent ensemble que c'étaient autrefois des étuves ou des bains. Les canaux qui y ont été trouvés en font foi ; mais comme toutes ces descriptions et ces observations ont été faites dans un temps où l'on n'avait encore découvert qu'une partie de ces vestiges, on n'en peut presque tirer aucun secours. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est que, suivant les mesures qu'on a marquées, l'édifice devait avoir environ 45 toises, ou 270 pieds de long, et que la largeur et environ la moitié de la longueur. Si l'on voulait hasarder, on pourrait dire que les trois chambres qu'on voit en enfilade du côté de l'entrée sont la chambre froide, la chambre tiède et la chambre à suer, et que les deux chambres rondes étaient pour les bains ; mais il faudrait avoir été sur les lieux pour parler avec quelque probabilité. La grande galerie qui a 25 toises de long, et les autres salles pourraient avoir été un éphébéa ou un lieu d'exercice pour les jeunes garçons. Il y avait des lieux semblables dans les grands thermes de Rome ; mais je suis loin de garantir rien de tout ceci. »

Dans ce passage et dans la suite que nous omettons, Montfaucon

p. 187

s'occupe un peu trop pour notre sujet de la description des bains en général. Nous le quittons pour Caylus, qui décrit plus spécialement ceux d'Alauna.

« Ce château des bains était un grand édifice véritablement dans le goût romain. Depuis M. Foucault, il a été fort dégradé, et on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire. Cependant les murs du château ont encore 35 à 40 pieds de hauteur, et depuis 3 jusqu'à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brutes, et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits, taillée carrément sur 4 à 6 pouces de face extérieure, et de 4 à 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres.

Cet édifice contenait pour le moins quatre salles, dans l'une desquelles était un bassin de forme vraiment circulaire ; mais l'intérieur paraît avoir été à pans et devait être octogone. On voit encore un petit canal qui y conduisait l'eau. Le diamètre de ce bassin suivant le plan, était de 22 pieds. »

Depuis environ soixante-dix ans que ce volume du recueil de Caylus est imprimé, le propriétaire du château des bains entreprit d'en faire disparaître les ruines. Ce fut vers 1772 qu'il y travailla le plus activement par la sape et la mine. Si l'on en juge par la comparaison de ce qui reste avec le dessin de M. Céret, les efforts du propriétaire n'eurent pas le succès qu'il en attendait ; car on distingue encore très bien l'intérieur des murs formé de pierres brutes, leur parement très régulier formé de petits cubes en pierre de taille, et les grandes briques qui ont servi à soutenir les cintres des voûtes.

Mais le propriétaire fut plus heureux pour le bassin ou piscine des baigneurs. Il le fit briser à coup de masse, en 1773, et en fit disparaître jusqu'aux traces.

Douze petits fourneaux posés sous le bassin servaient à y chauffer l'eau, qui y était conduite par un aqueduc ou dalle souterraine, partant d'une fontaine abondante, située au haut de l'étang du Câtelet,

p. 188

appartenant aux possesseurs actuels du théâtre. Deux regards de cet aqueduc souterrain furent découverts, il y a quelques années, en plantant des pommiers dans sa direction.

Le château des bains était le point de départ de toutes les voies de la ville d'Alauna vers Crociatonum (Saint Côme), Cosediae (Coutances), Coriallum (Cherbourg) et Grannonum (Portbail). D'autres voies se dirigeaient de ce point vers la Hougue, Barfleur et Pierrepont. Les traces de cette dernière sont très apparentes dans les communes de Saint Sauveur le Vicomte et de Taillepied.

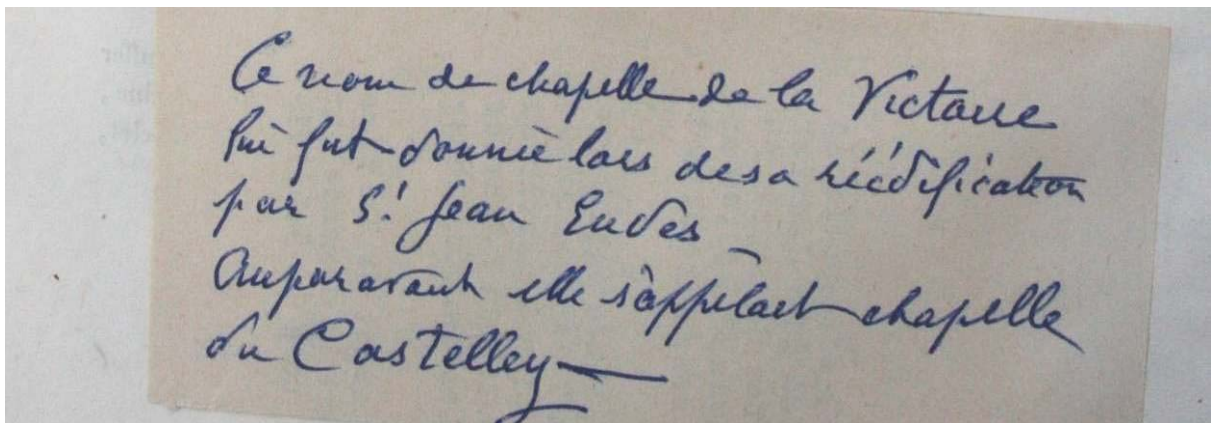
Le balnéaire d'Alleaume est encore visité par les curieux qui passent à Valognes ; mais on y sait à peine que c'est l'emplacement des bains publics. Il n'y est connu que sous le nom de Vieux-Château.

Quelques champs voisins s'appellent les Tourelles, ce nom que l'on remarque sur l'emplacement d'autres villes romaines et notamment au vieux Lisieux, porte à croire que l'enceinte de la ville avait été flanquée de tours.

Un temple de la Victoire avait été érigé à Alauna, comme le prouvent plusieurs restes de fondations romaines, et ce nom de la Victoire, attaché depuis à l'ancienne chapelle d'un hameau voisin du balnéaire, est lui-même une espèce de monument.

Depuis l'incendie qui la ravagea et qui força les habitants à se fixer dans le vallon, qu'à partir de cette époque la ville de Vallognes occupa en grande partie, Alleaume a bien perdu de son ancienne splendeur. Ce n'est plus qu'un petit village, dont l'église n'a rien de remarquable, et que l'antiquaire seul visite, pour y contempler les débris de cette puissante civilisation romaine qui partout a laissé, sur le sol même, des traces indestructibles, comme sa langue, ses coutumes et ses lois.

[Commentaires d'Eugène Démazure]



Ce nom de chapelle de la Victoire
lui fut donné lors de sa réédification
par S.^r Jean Eudes
Auparavant elle s'appelait chapelle
du Castellet

Mais non, Monsieur du Moncel -

Le théâtre n'était pas intact, le plan
publié par Montfaucon, et critiqué d'ailleurs
pour plusieurs raisons, par lui, par de
Caumont et bien d'autres. fut fait de
mémoire 25 ans après les familles de Toucault
sont tous les plans, croquis et notes avaient
été et sont bien perdus —

Si vous avez lu les notes publiées par le
R. P. Dumas - Journal des Savants 1695
vous n'avez pas fait cette erreur -
il est vrai que Dumas en le classant comme
le plus important de la Gaule, en a fait
aussi une de taille - il est le 41^{ème}
sans l'ordre de grandeur des théâtres
connus à présent.

De même vous n'avez pas vu, vous
non plus, l'avertissement mis par le
R. P. Montfaucon dans la préface du
1^{er} volume de son Antiquité expliquée
et ne savez pas, bien entendu qu'il
y avait erreur, que le Balnearie

figuré, et les notes le concernant
s'appliquaient au Balnéaire de Vieux

Seules les notes de Ceret, ingénieur
des Ponts et Chaussées, prises pour
de Caylus en 1768, nous montrent
ce qui étaient les ruines du théâtre,
tout comme son plan du Balnéaire,
mais celui-là - nous montre
sa piscine - détruite peu après -
et qui n'avait pas de fourneaux
de chauffage, ni un, ni deux.
Ceret les aurait vus - et n'en parle pas
sans mention de de Gerbille, sur des dit
Dumas dit bien avoir vu des fourneaux
ayant du servir à chauffer de l'eau, mais
il ne les place pas sous la piscine dont
il ne parle pas -

Ceret a sûrement fait quelques petits
erreurs, mais son travail est très
important - et le seul qui puisse
nous renseigner utilement

ED

AD n° 50 : MANGIN s.d.

C. Mangin : Lettre à Charles de Gerville. Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 396, p. 326.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 326 recto

Monsieur,

Ce n'est qu'hier, à la séance de l'académie des inscriptions et belles lettres, que notre confrère, M. Aug. Leprevost a eu la bonté de me communiquer la curieuse tessère théâtrale recueillie par vous dans les ruines du théâtre antique de Valognes. J'avais sur mon oui-dire, parlé de ce précieux monument dans mes mémoires [...] les affiches, billets de spectacle [...] l'an dernier, à l'académie, inséré en partie dans le n° du 15 lxbre 1840 de la revue [des] deux mondes. Quand je reviendrai sur ce sujet dans le 2° volume de mon ouvrage sur les origines du théâtre, je rectifierai ma description, qui est un peu fautive. Je pense, Monsieur, que votre tessère et une autre trouvée, je crois, récemment à Arles, [...] seules qu'on ait recueillies en France. Sur l'invitation de M. Leprevost, j'ai pris la liberté d'attirer l'attention de l'académie

p. 326 verso

ce moment. L'académie, qui a paru vivement intéressée, [...] chargé, par l'organe de son président, de vous faire agréer ses remerciements pour cette curieuse communication. Permettez-moi, Monsieur, de profiter de cette occasion pour vous prier, au nom de notre confraternité académique, de vouloir bien me communiquer les découvertes analogues que vous pourriez faire et qui pourraient jeter [...] jour sur les antiquités théâtrales

Agréez, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur

C. Mangin

AD n° 51 : GERVILLE s.d.

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : 1846 (?). Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 246, p. 10, 160-161, 164-165 et 265.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 10 verso

[...] L'an dernier le général Bailod fit mettre en culture un morceau de taillis dans la haie de Valognes ceux qui la défrichaient y trouvèrent quatre à cinq de ces meules que je vis sur place. [...]

p. 160 recto

Balnéaire d'Alleaume

L'expédition scientifique de M. Foucault à Valognes en 1692 a fourni des renseignements non moins importants sur les bains d'Alleaume que sur son théâtre. Comme nous l'avons fait pour ce dernier nous allons copier dans Montfaucon ce qui concerne les bains. Nous y ajouterons d'autres détails tirés du recueil de M. le comte de Caylus nous terminerons cette notice par ce qui s'est passé de plus remarquable au balnéaire depuis le temps où M. de Caylus publia son ouvrage. Voici d'abord ce qu'on en voit dans Montfaucon, antiquités expliquées, t. III, 2e partie, page 202.

« Ce grand plan que nous donnons ici a été levé par l'ordre de l'illustre M. Foucault lorsqu'il était intendant de Normandie : toujours attentif à illustrer l'antiquité il fit fouiller dans des masures de la ville nommée Alauna qui est appelée Vallogne. Non content de nous avoir communiqué ce plan il nous a encore donné des observations que firent deux habiles hommes sur cette découverte. Ils conviennent ensemble que c'étaient autrefois des étuves ou des bains. Les canaux qui y ont été trouvés en font foi ; mais comme toutes ces descriptions et ces observations ont été faites dans un temps où l'on n'avait encore découvert qu'une partie de ces vestiges, on ne peut presque tirer aucun secours. Tout ce qu'on peut dire en général c'est que suivant les mesures qu'on a marquées tout ce plan devait avoir environ 45 toises ou 270 pieds de long et que la largeur n'est qu'environ la moitié de la longueur. Si l'on voulait hasarder, on pourrait dire que les trois chambres qu'on voit en enfilade du côté de l'entrée sont la chambre froide, la chambre tiède et la chambre à suer et que les deux chambres rondes étaient pour les bains ; mais il faudrait avoir été sur les lieux pour parler avec quelque probabilité. La grande galerie qui a 25 toises de long et les autres salles pourraient avoir été un éphébée ou un lieu d'exercice

p. 160 verso

pour les jeunes garçons il y avait des lieux semblables dans les grandes thermes de Rome. Mais je suis loin de garantir rien de tout ceci. Dans ce passage et dans la suite que nous omettons Montfaucon s'occupe un peu trop de la description des bains en général nous le quittons pour Caylus qui décrit plus spécialement ceux d'Alauna.

« M. Ceret (dit-il t. VII page 314) ingénieur m'a envoyé depuis peu sur ces ruines un beau mémoire dont je donne l'extrait joint les plans des ruines du château des bains avec la vue des ruines tant du côté du nord-ouest que du côté de l'ouest ...

Je les ai fait graver sur les planches XC et XCI de mon VIIe volume

Le château des bains était un grand édifice, véritablement dans le goût romain. Depuis M. Foucault il a été fort dégradé et on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire ... Cependant les murs du château ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et ont depuis 3 jusqu'à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brutes et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits est taillée quarrément sur 4 à 6 pouces face extérieure et de 4 à 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient de plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres. Cet édifice contenait pour le moins 4 salles dans l'une desquelles était un bassin de forme vraiment circulaire mais l'intérieur paraît avoir été à pans et devait être octogone. On voit encore un petit canal qui y conduisait l'eau. Le diamètre de ce bassin suivant le plan était de 22 pieds »

Depuis environ 70 ans que ce volume du recueil de Caylus est imprimé le propriétaire du château des bains entreprit de faire disparaître les ruines ce fut vers 1772 qu'il y travailla plus activement par la sape et la mine. Si l'on en juge par la

p. 161 recto

comparaison de ce qui reste avec le dessin de M. Ceres les efforts du propriétaire n'eurent pas le succès qu'il en attendait car l'on distingue encore parfaitement l'intérieur des murs formé de pierres brutes. Leur parement très régulier forme en petits cubes de pierre de taille les grandes briques qui ont servi à former les ceintres des voutes etc. Mais le propriétaire fut plus heureux pour le bassin ou piscine des baigneurs. Il le fit briser à coup de masse en 1773 et en effaça jusqu'aux traces. Le bassin en stuc rougeâtre a été vu par bien des personnes encore vivantes et notamment par M. Turbert propriétaire actuel du château des bains. Il n'avait pas plus d'un mètre de profondeur ce qui me semble pas en rapport avec son diamètre de 22 pieds et plus. 12 petits fourneaux posés au dessous du bassin servaient à y faire chauffer l'eau qui y était conduite par un aqueduc ou conduit souterrain et partait d'une fontaine abondante située au haut de l'étang du cîtelet appartenant aux possesseurs actuels du théâtre. Deux regards de l'aqueduc souterrain furent découverts il y a quelques années en plantant des pommiers dans la direction. Le château des bains était le point de départ de toutes les voies de la ville d'Alauna à celles de Crociatonum St Cosme, Cosediae Coutances, Cherbourg Coriallum et Portbail Grannonum. D'autres voies se dirigeaient de ce point vers la Hougue, Barfleur et Pierrepont. Les traces de cette dernière sont très apparentes dans la paroisse de st Sauveur le Vicomte et dans celle de Taillepied. Le balnéaire d'Alleaume est encore visité par les curieux qui viennent à Valognes mais on sait à peine que ce soit l'emplacement d'un balnéaire. Il n'y est connu que sous le nom de vieux château. Parmi les habitants de Valognes ou d'Alleaume à peine une personne sur cent connaît l'emplacement du théâtre.

[...]

p. 164 recto

Théâtre romain d'Alleaume

Au moment où ce monument du séjour des romains dans notre pays est tellement dégradé qu'il est à peine reconnaissable nous avons cru faire une chose utile à nos abonnés en leur offrant la lithographie ci jointe qui est la copie d'un plan levé en 1692 par M. Foucault intendant de la généralité de Caen tel qu'il fut reproduit en 1722 par Montfaucon. Ce plan dit mieux que nous le pourrions le faire l'état de ce théâtre à la fin du 17e siècle nous y ajouterons ce que Montfaucon y a joint de texte afin de mettre nos lecteurs dans le cas de comparer ce qu'il était il y a 146 ans avec ce qu'il est aujourd'hui. L'ouvrage de Montfaucon est devenu rare ; nous en reproduiront fidèlement le texte, nous y ajouterons l'indication du volume et de la page. Près d'un demi siècle après Montfaucon un autre antiquaire non moins distingué s'est encore occupé du théâtre et du balnéaire d'Alleaume. Nous en dirons quelques mots. Nous terminerons par un détail des fouilles entreprises sur le même terrain à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci. Voici d'abord ce que nous trouvons dans Montfaucon + « le plan du théâtre d'Alauna près de la ville de Valognes en Normandie a été levé par l'ordre de l'illustre M. Foucault alors intendant de Normandie il est fort différent des autres théâtres qui ne sont qu'un hémicycle en sorte que la ligne termine le théâtre serait le diamètre du cercle s'il était entier. Ici le théâtre contient beaucoup plus que

le demi cercle : le diamètre est de trente quatre toises ou 234 pieds et la ligne qui termine le théâtre n'est que de 32 toises ou 192 pieds. L'orchestre occupe encore bien plus d'espace au delà de l'hémicycle que le théâtre : elle a 12 toises et demi

+ antiquité expliquée t. 3e 2e partie page 248

p. 164 verso

de diamètre qui font 75 pieds et la ligne qui la termine n'a que neuf toises qui font 57 pieds. Le proscenium a de même 57 pieds de longueur sur environ 12 de largeur. Le pupitre a 43 pieds de long sur environ 12 de large. Tous les bâtiments qui étaient sur le devant, savoir la scène et les appartements des étrangers sont si absolument ruinés qu'on n'en a pu même lever le plan ce théâtre a deux précincts sans compter la dernière qui le termine. Il a dix escaliers qui sont de haut en bas. Ce qu'il y a ici de particulier c'est qu'ils sont rangés deux à deux en lignes parallèles. Ce théâtre après ceux de Rome est plus grand que ceux que nous avons vus ci-devant. Il faut se souvenir toujours que nos pieds sont d'un bon pouce plus grands que les romains. »

Voici sur ce théâtre ce qu'ajoutait Caylus près de 80 ans Montfaucon (recueil d'antiquités t. VII page 315)

« Quant à l'amphithéâtre on en a déjà beaucoup démoli pour bâtir aux environs, mais son plan circulaire aide à en retrouver l'enceinte. Il paraît qu'il y en avait une double. L'une extérieure de vingt toises de rayon l'autre intérieure de 18 toises et si l'on déduit de la superficie entière du demi-cercle de la superficie des arènes et celle de l'espace de corridor formé par les deux enceintes on ne pourra guère supposer de place pour plus de six mille spectateurs. Il ne reste que peu de parties de l'enceinte extérieure et presque rien de l'enceinte intérieure. L'une et l'autre étaient construites en maçonnerie semblable à celle du château des bains. On n'a rien découvert de ces souterrains voûtés qu'on dit avoir existé aux environs de ces monuments et l'on ne distingue plus sur quelle étendue de terrain étaient répandus les débris de l'ancienne ville dans une partie de la paroisse d'Alleaume.

p. 165 recto

Voilà ce que disait le comte de Caylus du théâtre d'Alauna entre le temps de Montfaucon et le nôtre. Il y a bien entre eux quelques légères différences. Elles viennent de ce que le savant bénédictin avait été mieux renseigné par M. Foucault que le dernier par M. de Feret qui avait pris le bas de la lande du Câtelet pour un côté d'amphithéâtre. Cette erreur est bien excusable aux yeux de ceux qui connaissent la position. Quoiqu'il en soit depuis le temps du comte de Caylus la dégradation du théâtre en avait effacé presque tout les détails. Lorsqu'à la fin de l'été dernier le propriétaire actuel y fit faire ce qu'il appelait des redressements. Ceux-ci se firent plutôt dans l'intérêt de l'agriculture que dans celui de l'archéologie. Ils furent surveillés attentivement par un amateur depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril dernier que le terrain futensemencé en avoine. Voici à peu près le résultat de ce qui regarde les antiquités. Durant l'automne ce qui restait d'un des vomitaria ou couloirs servant à l'entrée et à la sortie du théâtre fut enlevé et démoli. La maçonnerie quoiqu'à chaux et à sable n'était pas fortement cimentée. Elle reposait sur une fondation de pierres sèches, probablement pour faciliter l'écoulement des eaux. Des traces de feu et d'une sépulture de corps brûlé y étaient apparentes sans avoir rien de remarquable. Dans cette partie la plus élevée du théâtre on remarque très clairement la précincts supérieure. C'est un cordon

régulier de terre rapportée assez peu fertile et qui semble avoir été apporté de la commune voisine appelée lande du Câtelet. Dans ce cordon factice on ne trouve intérieurement aucune trace d'habitation ou de construction sinon les restes des vomitoires qui le coupent perpendiculairement. Les excavations faites un peu plus bas à la profondeur de cinq à six pieds ont révélé beaucoup de restes de maçonnerie

p. 165 verso

et de fondations à chaux et à sable mais dont les mortiers n'étaient pas très durs. Des excavations antérieures avaient eu lieu dans [cette] partie. Le terrain y offre un grand mélange de débris, de pierres, [de] tuiles, de briques et de cendre. Il y avait quelques médailles [...] en grand et moyen bronze toutes du haut empire, des deux [...] de Lucille de Marc Aurele et d'Antonin pie aucune rareté [de] conservation médiocre. Une épingle en bronze longue de qua[...] pouces et deux à trios pierres taillées d'un assez fort échantillon [...] des carrières de Valognes. Celles ci avaient probablement fait p[ar]tie de l'escalier qui séparait les spectateurs de la scène. Celle-ci formait la partie la plus basse. Celle que les antiq[uaire]s nomment [...] cavea. On a pratiqué dans cette partie deux fouilles de quelques pieds de profondeur elles ont fait découvrir d'autres [fon]dations, une dalle pratiquée pour l'écoulement souterrain des [eaux] pluviales, d'autres médailles isolées du haut empire dont la plus ancienne est un Domitien de moyen bronze, une anse d'amphore très forte avec [...] initiales d'un nom de potier I.T. Et une grande pièce ou plaque en bronze un peu plus grande qu'un écu de 6 francs ayant [...] côté le n° 1 et de l'autre dix points arrondis placés regu[...] en forme de croissant. On a présumé que ce pouvait être [...] contremarque du théâtre. Tous ces objets ont été recueillis par un amateur qui les conserve soigneusement. Nous nous proposons de donner dans la suite une [...]phie du balnéaire connu sous le nom de vieux château d'Alleaume, accompagnée d'une notice sur les descriptions [qui] en ont été fournies par Montfaucon et Caylus ; sur la destruction de la piscine des bains et sur les travaux [...] il y a une soixantaine d'années pour démolir ce balnéaire.

p. 265

Lorsqu'à la fin de l'été dernier (1845) le propriétaire actuel y fit faire ce qu'il appelait des redressements, ceux-ci se firent plutôt dans l'intérêt de l'agriculture que dans celui de l'archéologie. Ils furent surveillés attentivement par un amateur depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril dernier que le terrain fut ensemencé en avoine. Voici à peu près le résultat de ce qui regarde les antiquités. Durant l'automne ce qui restait d'un des vomitaria ou couloirs servant à l'entrée et à la sortie du théâtre fut enlevé et démoli. La maçonnerie quoiqu'à chaux et à sable n'était pas fortement cimentée. Elle reposait sur une fondation de pierres sèches, probablement pour faciliter l'écoulement des eaux. Des traces de feu et d'une sépulture de corps brûlé y étaient apparentes sans avoir rien de remarquable.

Dans cette partie la plus élevée du théâtre on remarque très clairement la précinctions supérieure. C'est un cordon régulier de terre rapportée assez peu fertile et qui semble avoir été apporté de la commune voisine appelée lande du Câtelet. Dans ce cordon factice on ne trouve intérieurement aucune trace d'habitation ou de construction sinon les restes des vomitoires qui le coupent perpendiculairement.

Les excavations faites un peu plus bas à la profondeur de cinq à six pieds ont révélé beaucoup de restes de maçonnerie et de fondations à chaux et à sable mais dont les mortiers n'étaient pas très durs. Des excavations antérieures avaient eu lieu dans [cette]

partie. Le terrain y offre un grand mélange de débris, de pierres, [de] tuiles, de briques et de cendre. Il y avait quelques médailles [xxx] en grand et moyen bronze toutes du haut empire, des deux [xxx] de Lucille de Marc Aurele et d'Antonin pie aucune rareté [de] conservation médiocre. Une épingle en bronze longue de qua[tre] pouces et deux à trios pierres taillées d'un assez fort échantillon [xxx] des carrières de Valognes. Celles ci avaient probablement fait p[artie] de l'escalier qui séparait les spectateurs de la scène.

Celle-ci formait la partie la plus basse. Celle que les antiq[uaire]s nomment ima cavea. On a pratiqué dans cette partie deux fouilles de quelques pieds de profondeur elles ont fait découvrir d'autres [fon]dations, une dalle pratiquée pour l'écoulement souterrain des [eaux] pluviales, d'autres médailles isolées du haut empire dont la plus ancienne est un Domitien de moyen bronze, une anse d'amphore très forte avec [les] initiales d'un nom de potier I.T. Et une grande pièce ou plaque en bronze un peu plus grande qu'un écu de 6 francs ayant [en] côté le n° 1 et de l'autre dix points arrondis placés regu[lièrement] en forme de croissant. On a présumé que ce pouvait être [une] contremarque du théâtre. Tous ces objets ont été recueillis par un amateur qui les conserve soigneusement.

AD n° 52 : GERVILLE s.d.

Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853) : Lettre au baron Walckenaere, secrétaire de l'Académie des belles-lettres [sur *Alauna*], [1846], Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 246, f. 132-134 ; archives départementales de la Manche, microfilm 1 Mi 479 (R 2).

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Monsieur le Baron,

Dans le courant de l'année dernière, le secrétaire de la Société des Antiquaires de la Normandie me manda qu'il avait reçu 700 francs du gouvernement pour pratiquer des fouilles sur l'emplacement de la ville romaine d'Alauna, située près de Valognes ; mais que déjà la compagnie avait appliqué plus de la moitié de cette somme à une autre destination. Il me pria de me charger de cette commission ; je lui répondis que mes 76 ans et mes infirmités ne me le permettaient pas, mais que j'aiderais de tout mon pouvoir celui qui me remplacerait. En conséquence un jeune homme [...] prit en charge ces opérations ; je promis de le seconder autant que je le pourrais.

Tout l'emplacement de la ville est très fertile ; il faut attendre la fin de la récolte pour y commencer la recherche. Pendant ce temps j'ai taché de réunir les ouvriers les plus intelligents et les plus sûrs. A la mi-octobre avec ces ouvriers et 311 francs qui restaient des 700 qui semblaient devoir nous être appropriés, les fouilles ont commencé. L'ancienne ville avait été pour moi depuis 40 ans l'objet d'une étude minutieuse. J'avais parcouru tous ces champs avec une copie du plan parcellaire levé par le Cadastre en 1826 ; j'en avais levé le plan. J'avais reconnu que toute la partie centrale, celle qui avait été bornée par 4 édifices publics, le temple de la Victoire au sud, le Balnéaire à l'ouest, le Théâtre au nord, le mur d'un atelier monétaire à l'est (tout cette orientation est approximative) faisaient les limites assez naturelles de ce terrain central, uni, connu sous le nom de Castelet ; que tout cet espace contenait une agglomération de maisons isolées (insula) dont les murs en terre et en charpente avaient été détruits par le feu, et que les seuls édifices publics avaient de la

solidité; que les terres contigus à ce centre dans un espace cinq à six fois plus étendu auxquelles j'ai donné le nom de faubourg, présentaient aussi beaucoup de traces d'habitations mais sans agglomération. J'ai donc indiqué les 4 bâtiments publics comme les points principaux des fouilles. Elles ont commencé dans le voisinage du temple de la Victoire, mais non pas immédiatement dans son centre,...

f. 132 Verso

car il a été remplacé dans le XI^{ème} siècle par une grande chapelle de la Victoire Notre-Dame avec bas-côtés. Cette chapelle était entourée d'un cimetière ; on y a inhumé pendant 5 siècles. On conçoit combien ces inhumations ont paralysé les fouilles qu'on pourrait faire sur cet emplacement. Les nôtres faites hors du cimetière présentaient peu de chances quoique nous ayons choisi de préférence le terrain où se tient chaque année le lundi de la Pentecôte peut-être depuis les temps romains l'assemblée très fréquentée de la Victoire. Nous y avons ouvert deux tranchées, l'une sur un terrain labouré ou la charrue était arrêtée par un vieux mur de fondation à fleur de terre ; l'autre dans un chemin contigu ou une excavation antérieure semblait offrir beaucoup de chances : des débris de tuiles et de poterie assez abondants, et une maçonnerie sans consistance ont été le résultat constant de nos efforts près de la Victoire ; nous avons quitté ce lieu pour nous porter en force sur le mur de 42 mètres qui représentait une masse imposante à 300 mètres au nord-est de la Victoire et formait la clôture entre le champ dit le jardin de la Victoire à l'est et le champ de la d'Ingouvillerie à l'ouest. Cette muraille semble avoir été désignée par le père Dunod, directeur des fouilles de M. Foucault, comme le reste d'un atelier monétaire ; nous l'avons dégagé dans toute sa longueur au moyen d'une tranchée continue, ayant 2 à 3 mètres de largeur et un à deux de profondeur. J'espérais y trouver des murs en retour d'équerre qui auraient indiqué des appartements ; mais comme notre recherche n'a pu être suivie qu'au levant ou la terre est parfaitement libre et que le côté du couchant n'était pas à notre disposition, nous avons seulement pu constater que s'il y avait des appartements, ils n'étaient pas du côté que nous avons exploré...

Du reste nous avons sondé le terrain par-dessous le mur et nous avons pu voir le jour à l'ouest mais par des ouvertures trop faibles pour nous fournir autre chose que des conjectures vagues. Nous avons même été obligés de remplir promptement nos excavations partielles au-dessous de la muraille parce qu'elles menaçaient de se fendre ou de tomber sur les ouvriers ; c'est principalement vers son extrémité sud que le ciment était le plus détaché ; il y en avait des morceaux gros comme la tête et en abondance qui sans efforts s'étaient séparés de la maçonnerie, quoiqu'ils formassent encore une masse compacte et qui n'avait aucune tendance à se pulvériser. J'ai moins remarqué cette séparation du ciment vers l'extrémité septentrionale. Beaucoup de cendres, de charbons, de tuile à rebord et de poterie de toutes les qualités, mais toutes en fragments, étaient jonchées sur toutes les parties de notre tranchée. La muraille avait deux mètres d'épaisseur ; ses fondations n'avaient pas bien plus d'un mètre de profondeur. Tout y était à chaux et à sable. La chaux était très grasse, le mélange de sable ou de briques pillées y était en faible proportion ; cette muraille n'avait point ce parement régulier qui est si remarquable sur le balnéaire. Son aspect général est tourmenté ; tous les ouvriers ont été frappés de cette confusion qui règne autant à l'extérieur que dans l'épaisseur de la maçonnerie ; je ne sais si on doit attribuer cette circonstance à la grossièreté du travail ou aux fouilles de 1692.

f. 133 Recto

Outre la cendre, le charbon, les débris de tuile et de poterie, nous avons découvert un quinnaire de bronze, mais tellement frustré que je ne sais à quel empereur le rapporter depuis Constantin jusqu'à Arcadius [?] mais je serais surpris s'il était de cette dernière époque, car généralement les médailles que j'ai observées sur le terrain de cette ville sont du Haut Empire ; celles même de Constantin y sont extrêmement rares.

Vous voyez, Monsieur le Baron, qu'il reste beaucoup à désirer à l'ouest de cette muraille, mais qu'elle offre très peu de chances.

De là, nous avons porté nos ateliers dans le voisinage du théâtre. Ce monument a été partagé depuis peu d'années entre deux frères pauvres qui se soucient fort peu d'antiquités romaines ; ils l'ont divisé par un fossé très irrégulier et qui en a beaucoup bouleversé la surface ; celui qui en possède le sommet a eu dans son lot les trois vomitoires du centre qui s'étaient les mieux conservés ; il les a fait détruire entièrement en 1838 et a défriché le terrain de manière à pouvoir le labourer avec la charrue. Je surveillai attentivement ses travaux dans l'automne 1838. Les vomitoires qui offraient peu d'élévation étaient à chaux et à sable mais reposaient sur des fondations en pierres sèches ; leur emplacement est en terre rapportée d'une bruyère voisine d'une qualité bien inférieure à celle du terrain primitif du théâtre. Cette élévation n'a pas entièrement disparu, l'on en reconnaît encore la forme semi-circulaire ; sur le plan cadastral, cette partie du théâtre se nomme Les Buttes ; la place des gradins et une portion de la cavea sont encore dans le lieu. L'autre frère possède le vomitoire oriental et la plus grande portion de la cavea ; c'est là que nous avons porté nos fouilles ; nous avons creusé la terre autour du vomitoire ; nous en avons reconnu les ruines jusqu'aux fondations, et nous les avons laissés dans l'état où nous les avons trouvées en remplissant notre tranchée qui était là pratiquée sur un terrain élève ; nous eussions bien voulu porter nos investigations dans la cavea où le propriétaire avait trouvé il y a dix ans la curieuse tessaire en bronze que je communiquai il y a quelques années à l'Académie des Inscriptions par l'entremise de M. Ampère et qui fut jugée avoir appartenu à la neuvième place de la première banquette.

*Le propriétaire ne nous a pas permis de continuer les recherches dans cette partie où la terre était encore couverte de pommier et d'herbes. Une autre année nous pourrions saisir une occasion plus favorable. J'oubliais de dire que le voisinage du vomitoire oriental nous a fournis un grand bronze de Marc-Aurèle jeune portant au revers le mot *Clementia. Cos*], cette médaille est à fleur de coin. Il y avait la moins de poterie et de tuiles qu'auprès de la grande muraille dont je vous ai parlé à l'article précédent.*

f. 133 Verso

Depuis que nous avons commencé l'examen du théâtre, vous voyez, Monsieur le Baron, que j'ai réuni les travaux faits il y a sept ans avec ceux que nous venons de terminer ; ces travaux dont personne n'avait parlé et que j'ai suivis avec une grande attention, m'ont fourni la preuve que le père Dunod avait aussi beaucoup fouillé ce terrain : les trous de ses travaux y sont visibles sur tous les points ; ma récolte de 1838 y a été peu abondante ; sur une dizaine de médailles que j'y ai recueillies et qui étaient toutes du Haut Empire en grand et en moyen bronze, une seule était conservée, c'était encore un Marc-Aurèle grand bronze. L'emplacement des gradins est bien marqué, mais ils ont disparus ; les pierres de taille dont ils étaient composés ont été employées à la construction des habitations du voisinage ; tout

l'emplacement du théâtre est [terminé ?] par un terrain [lâche ?] appelé Lande du Câtelet que l'on a commence à défricher depuis quelques années. J'y ai reconnu aussi des traces d'habitations, des tuiles ..., des poteries, une espèce de poids en brique d'une forme conique avec un trou horizontal au sommet ; cette antiquité dont je ne connais pas l'usage a souvent la forme d'un pain de sucre ; quelquefois elle forme une espèce de pyramide dont les angles sont rabattus ; j'ai reconnu aussi quelques puits sur la lande du Câtelet en les vidant on y a trouvé généralement une médaille que j'ai prise pour une date du temps où on les a creusés.

La fontaine abondante qui fournissait de l'eau au balnéaire était contigüe au théâtre vers le couchant ; l'échelle du plan que je joins à ces détails vous indiquera à peu près l'espace qu'elle parcourait en ligne droite sur une pente presque insensible. On a retrouvé l'aqueduc souterrain à deux places en y plantant des pommiers dont les fosses se sont rencontrées sur des regards ; le grand aqueduc avait à peu près 40 centimètres de largeur intérieure ; il était recouvert par des briques épaisses de 60 centimètres carrées. On a découvert l'an dernier un aqueduc latéral destiné à porter un peu d'eau pour l'usage d'une maison voisine de son parcours ; ce petit aqueduc était établi entre des briques sans ciment recouvertes de l'espèce de tuiles connues sous le nom d'imbrices ; j'ai rencontré de pareilles aqueducs dans les champs de mon ancienne Grannonum à Portbail ; je n'en avais pas encore eu connaissance quand je donnais mon mémoire sur cette ville, mais j'allais oublier que je suis maintenant occupé des fouilles que nous venons de faire dans les champs où fut Alauna.

Après avoir termine nos travaux autour du vomitoire oriental du théâtre, nous avons porté nos ouvriers sur l'extrémité [ouest?] de la ligne du vomitoire ; on nous y a fait remarquer un reste de maçonnerie ; c'est là que nous avons dirigé nos efforts, et ils n'ont pas été couronnés d'un grand succès ; une tranchée considérable ne nous a produit que de la cendre et du charbon, et la maçonnerie n'a pas tardé à se trouver enlevée ; de la nous sommes allés à l'extrémité du même champ

f. 134 Recto

où l'on nous avait signalé une masse de fondations qui empêchaient de labourer ce coin du champ ; nous avons mis ces fondations a découvert. Nous y avons trouvé des enceintes de petits appartements dont quelques uns n'avaient pas plus de 2 mètres carres ; ils contenaient cependant une assez grande quantité de fragments de poterie dont quelques uns portaient les noms de potiers ; mais il n'y avait ni médailles, ni autres restes qui eussent une certaine valeur ; il s'y trouvait plusieurs cornes de vaches et assez grand nombre d'écaillés d'huitres qui se rencontrent communément ici sur l'empîement des habitations. Celles-ci étaient interrompues par la clôture très épaisse qui séparait ce champ de celui d'un voisin. Nous n'étions pas autorises à continuer nos fouilles et d'ailleurs nos ressources pécuniaires étaient e leur terme.

J'avais oublié de vous dire que j'avais fait ouvrir une tranchée près du balnéaire dans un lieu où en plantant un pommier il y a vingt ans, on avait découvert l'aqueduc ; on l'avait mesuré et on avait enlevé 2 de ces grandes briques dont je vous ai parlé. J'avais pensé que le voisinage du regard me mettrait [a] la portée de poursuivre la direction de l'aqueduc au point où un chemin seul le séparait du balnéaire, mais il nous restait peu d'espace entre ce point et la clôture massive qui sépare le champ de la route ; nous avons reconnu que cette partie avait déjà été fouillée il y a vingt ans et que les fossoyeurs d'alors avaient bouleversé tout ce que nous pensions y trouver entier.

Le balnéaire qui est à peine à 10 mètres de cette dernière recherche nous tentait beaucoup ; c'est la certainement qu'étaient les plus grandes chances de succès, mais elles ont été pour nous cette année un fruit défendu. S'il nous est donné de faire d'autres recherches l'année prochaine, j'espère vaincre ces difficultés. Je n'ai pas assisté au refus qu'à éprouvé mon jeune collègue ; j'ai rendu des services au propriétaire de cette grande et belle mine ; il m'offrit dans ce temps la preuve de sa reconnaissance. J'espère qu'il ne l'a pas oublié.

Il y a aussi dans le terrain parcouru par l'aqueduc un verger nommé Les Essarts dont le nom vient de ce qu'il renfermait jadis plusieurs bâtiments encore remplis de broussailles et de buissons qui l'avait rendu inculte au temps où M. Foucault fit faire ses fouilles ; depuis cette époque un propriétaire riche et entreprenant a fait essarter tout cet espace ; les fondations, les mines, les ronces et les épines ont disparu ; Les Essarts sont maintenant le champ le mieux cultivé du voisinage ; la tradition d'un trésor est restée

f. 134 Verso

très vivace chez les enfants de celui qui a rendu Les Essarts à la culture. Un d'eux, maire de la commune d'Alleaume, voulut y pratiquer des fouilles pour son compte ; il avait déjà retenu un atelier de douze bons ouvriers lorsqu'il fut arrêté par sa femme dont les frayeurs n'arrêteraient pas des antiquaires bien détermines ; le fils de ce maire, un des plus riches propriétaires d'Alleaume, ancien juge du tribunal de Valognes, nous a proposé de nous charger de cette entreprise et nous l'exécuterons avec empressement aussitôt que le gouvernement voudra bien nous en fournir les moyens.

J'ai cru, Monsieur le Baron, devoir joindre aux détails de notre campagne le plan du terrain que nous avons exploité ; cela m'a été d'autant plus facile que déjà il y a 20 et quelques années j'avais fait lever le plan cadastral de toute la section de la commune d'Alleaume où se trouve l'emplacement de la ville romaine ; j'ai extrait de ce plan général celui de l'espace où sont les monuments publics près desquels nos recherches ont été faites cette année ; j'y ai fait marquer séparément ces monuments et les fouilles faites dernièrement par nous dans le voisinage. Mes yeux ne m'ont pas permis d'écrire ou de rédiger ce travail ; j'ai été obligé de la dicter ; ce qui vous expliquera beaucoup de négligences ou de redites dont il y a quelques années je ne me serai pas rendu coupable.

AD n° 53 : FORTIA D'URBAN 1845

Agricol, marquis de Fortia d'Urban (1756-1843) : Recueil des itinéraires anciens concernant l'itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger et un choix de périple Grecs, avec dix cartes dressées par M. Le colonel Lapie, Paris, Imprimerie royale, 1845, p. 117, 235 et 475.

ITINÉRAIRE.	DISTANCES données PAR LES MANUSCRITS.		DISTANCES mesurées PAR M. LAPIE.	
	Millia plus minus.	Milles plus ou moins.	Lieues gauloises.	Milles rom.
Tullum. <i>Toul</i>	XV	15 ¹	15	23
B. Iter ab Andematunno² (al. Andomatuno) Cambatem. Route de Langres à Gross- Kembs	CII	102 ³	98	147
SIC :				
<i>Varcia</i> ⁴ . <i>Près de Larrey</i>	XVI	16	16	24
<i>Vesontione</i> ⁵ . <i>Besançon</i>	XXIV	24 ⁶	25	38
<i>Epamanduoduro. Mandeure</i>	XXXI	31	29	44
<i>Cambate. Gross-Kembs</i>	XXXI	31	28	41
CXI.				
Iter⁷ ab Alauna Condate (postea Redones). Route d'Alleauve près de Valognes à Rennes.	LXXVII	77 ⁸	75	113
SIC :				
<i>Cosedia</i> (sive <i>Cossedia</i>). <i>Angoville, près de la Haye</i> .	XX	20	13	20
<i>Fano Martis</i> ⁹ . <i>Montmartin</i>	XXXII	32 ¹⁰	15	22
<i>Ad Fines</i> ¹¹ . <i>Huynes</i>	XXVII	27 ¹²	21	32
<i>Condate (postea Redones). Rennes</i>	XXIX	29 ¹³	26	39

¹ 16. C.² *Item ab Andematurno. A. — Item ab Antematurno. B. C. D. — Item ab Andematurno. F.* — On découvrit, en 1703, à un quart de lieue du village de Sacquenay, une pierre milliaire portant cette inscription, AND. (*Andomatuno*) M. P. XXII. C'est la distance de Langres à Sacquenay.³ Somme égale 102.⁴ *Varscia. C.* — Des antiquaires de la Franche-Comté, et notamment M. Lampinet, conseiller au parlement de Dôle, ont pensé que *Varscia* était Vars, village entre Gray et Champlitte. Les villages de Vars et de Larrest sont, le premier à deux lieues un quart au sud, et le second à deux lieues à l'est de Champlitte. Mais nous devons faire observer qu'on ne découvre pas trace de voie romaine à Vars, tandis qu'on en a reconnu à Larrey.⁵ *Vesentione. A. B. C. D. F.*⁶ 19. C.⁷ *Item. A. B. C. D. F.* — En marge : *R. Hic XXI super sant. B.* — M. de Gerville, dans ses Recherches

sur le pays des Unelli (*Mém. de la Société des antiquaires de Normandie*, t. IV, p. 275, 277-279), se range à l'opinion de Sanson et des autres géographes, qui font Coutances de *Cosediv*. Cependant *Cosediv* est, d'après la carte de Peutinger, à 29 milles de *Coriallum* (Cherbourg), et, d'après notre texte, à 20 milles d'*Alauna* (Alleauve, près de Valognes); ce qui convient parfaitement à la position d'Angoville, près de la Haye, et non à celle de Coutances, située à 47 milles de *Coriallum* et à 36 milles d'*Alauna*.

⁸ L'addition produit 108.⁹ Ce *Fanum Martis* est différent de celui de la carte de Peutinger. Ce dernier occupait l'emplacement du château de Lehon, à environ 2 l. S. E. de Corseul.¹⁰ 30. C.¹¹ On trouve les traces d'une voie romaine à Feins et dans le bois de Marcillé; mais Feins n'est qu'à 17 milles de Rennes.¹² 7. C.¹³ 18. A. — 19. B. D. F. — 17. C.

ITINÉRAIRE.	DISTANCES marquées DANS LA TABLE.		DISTANCES mesurées PAR M. LAPIN.	
	Leuge.	Lieues gauloises.	Lieues gauloises.	Milles rom.
LXXXIX.				
Lugduno Coriallum. <i>De Lyon à Coriallum, à l'est de Cherbourg</i>	"	"	371	558
Foro Segustavarum (scrib. Mediolano). <i>Près de Bressieux</i> ..	XVI	16	11	16
Mediolano (scrib. Foro Segusianorum). <i>Feurs</i> ..	XIII	14	9	14
Roidomna (al. Rodumna). <i>Roanne</i> ..	XXII	22	15	23
Ariolica. <i>Avrilly</i> ..	XII	12	15	23
Sitillia. <i>Thiel</i> ..	"	"	21	32
Aquis Bormonis. <i>Bourbon-l'Archambault</i> ..	XVI	16	18	27
Degena (al. Decetia). <i>Decize</i> ..	XXX	30	20	30
Tincollo (al. Tinconcio, sive Tinconio). <i>Sancoins</i> ..	XXXIII	33	19	29
Avaricum (postea Bituriges). <i>Bourges</i> ..	XX	20	22	34
Gabris. <i>Gièvres, en face de Chabris</i> ..	XXVIII	24	28	42
Tasciaca. <i>Montrichard</i> ..	XXVIII	24	17	25
Casaroduno (al. Cæsaroduno, postea Turonibus). <i>Tours</i> ..	"	"	17	25
Fines. <i>Le Château-du-Loir</i> ..	"	"	18	27
Sub Dinnum (al. Suindinum, postea Cenomani). <i>Le Mans</i> ..	XVI	16	17	25
Nudionnum (al. Næodunum, postea Diablintes). <i>Jublains</i> ..	"	"	28	42
Arægenue (al. Arægenus). <i>Pont d'OUILLY</i> ..	"	"	32	48
Augustoduro. <i>Bayeux</i> ..	XXVIII	24	24	36
Croncia Connum (al. Crociatonum). <i>S. Côme-du-Mont</i> ..	XXI	21	21	32
Alauna. <i>Alleaume, près Valogne</i> ..	VII	7	11	16
Coriallo. <i>A l'est de Cherbourg</i> ..	"	"	8	12
XC.				
Augustoduno Aquas Bormonis. <i>D'Autun à Bourbon-l'Archambault</i> ..	"	"	55	83
Ticlonno (leg. Telonno). <i>Toulon-sur-Arroux</i> ..	XII	12	15	22
Pocrinio. <i>Périgny-sur-Loire</i> ..	XII	12	13	20
Sitillia. <i>Thiel</i> ..	XVIII	14	9	14
Aquis Bormonis. <i>Bourbon-l'Archambault</i> ..	XVI	16	18	27

30.

- Eniorum muri*, 346.
Eni ponte, 75, 76.
Enoe, 262.
Enos 281.
Enns, 255, 256, 346, 426.
Eolica gens, 397.
Eolis, 356.
Equinoctium, 72, 239.
Equum, 81, 246.
Equum Falsicum, 206.
Equus. V. *Equus Tuticus*.
Eræ, 341.
Erarium ponte, 172.
Eere, 55, 56.
Esernia, 30, 212, 218.
Estria, ins. 317.
Esim (ad), 95.
Ethalia, ins. 322.
Ethiopes Sacri, 368.
Ethiopicum mare, 405, 406.
Ethusa, ins. 163.
Etna, 28, 219.
Etolia, 332, 432.
Afas Lupeici, 289.
Affrodites, 285.
Africa, 151, 153, 154, 162, 163, 167, 286.
Afrodito, 46, 47.
Agabis, 286.
Agalingus, fl. 314.
Agamana, 280.
Agannia, 180.
Agariabas, 22.
Agarsel, 300.
Agathyrsi, 401, 417.
Agatinnum, 27, 219.
Agazaren mons, 184.
Agbia, 293.
Agedana, ins. 408.
Agedincum. V. *Agredicum*.
Agelocum. V. *Segelocus*.
Aggar, 299.
Aggar Selnepte. V. *Agarsel*.
Aggerfel, 294.
Aginnum, 139, 222, 223.
Agion. V. *Ægium*.
Agira. V. *Ægira*.
Agiria, 135.
Agma, 19, 22.
Agmonia, 269.
Agna, 383.
Agnavia, 249.
Agnum, 387, 388.
Agora, 347.
Agra, 357.
Agredicum, 115, 229, 232, 233.
Agriane, 59.
Agrirentum, 26, 28, 29, 153, 219, 325.
Agrillo, 268.
Agrippina, 111, 225, 226, 227, 231, 232.
Agrippinæ (Prætorium), 225.
Agriſa, 408.
Aguntum, 84.
Agurium, 28, 219.
Aholla, 290.
Ailath. V. *Haila*.
Ala nova. V. *Æquinoctium*.
Alabanda, 445.
Alabonte, 102, 118, 221.
Aladin, 306.
Alæsa, 27, 219.
Alagma, 421.
Alaina, 306.
Alamannia, 237, 313.
Alambater, 409.
Alani, 313.
Alantone, 137.
Alapta, 346.
Alarante. V. *Alabonte*.
Alata, 101.
Alauna, 117, 235.
Alauni, 418.
Alaunium, 102, 118, 221.
Alaunus mons, 417.
Alba Betic. 122.
Alba Hisp. Tarrac. 137.
Alba Docilia, 198.
Alba Fucentia, 93.
Alba Pompeia, 205, 207.
Albacum, 446.
Albana. V. *Albena*.
Albania, 305, 313.
Albaniana. V. *Albiniana*.
Albianum, 76.
Albineaunum. V. *Albium Ingaunum*.
Albinia. V. *Almina*, fl.
Albiniana, 110, 225.

AD n° 54 : SMITH 1846

Charles Roach Smith : Proceedings of the committee. In *Journal of the British Archaeological Association*, t. I, Londres, 1846, p. 341.

- Traduction et transcription Daniel Burnel (Charles Duhérissier de Gerville et le nord-Cotentin gallo-romain, mémoire de maîtrise, Université de Caen, 1983, p. 31-32).

M. de Gerville a transmis un mémoire sur les fouilles que l'on fait actuellement au frais du gouvernement français, près de Valognes, sur le site d'Alauna.

AD n° 55 : DELALANDE 1846

Arsène Delalande (1810-1862) : Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes (*Alauna*), le 20 mars 1846. Archives départementales du Calvados, 83 F 810 (archives de la Société des antiquaires de Normandie), manuscrit ; publié sous le titre « Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes », in *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIV (1844), 1846, p. 317-331.

- Transcription Laure Dedouit

Messieurs,

Chargé par vous de diriger les fouilles que la société de Normandie s'était enfin décidée à faire exécuter sur l'emplacement depuis longtemps trop négligé de l'ancienne Alauna, nous nous sommes mis à l'œuvre le 27 octobre dernier. Ce n'est cependant que sur le refus de notre savant et respectable Mr de Gerville, et en outre, sur la promesse de son intelligente coopération, que nous avons accepté la mission qui nous est offerte. Forts de cette assurance, nous avons aussitôt trouvé l'ardeur et les loisirs nécessaires, pour l'œuvre trop souvent stérile qu'on attendait de nous.

Nous nous sommes demandés d'abord sur quels terrains nous devons nous établir, car bien que le hasard soit le père des grandes découvertes, il ne faut pas pourtant se départir de certaines règles, de certaines données, mais bien tenir compte de tout ce que la mémoire des hommes, les fables traditionnelles même peuvent fournir, et procéder, autant que possible, du connu à l'inconnu.

Il s'agissait pour nous, de retrouver de nouveaux vestiges de l'ancienne capitale des Unelli, et d'en exhumer surtout, sans perdre de vue des détails moins importants, l'assiette fondamentale.

Or d'après ce que nous avons appris :

1°) de Montfaucon, dans son antiquité expliquée, t. II

2°) de de Caylus, dans son Recueil d'antiquités, tome VII, page 315

3°) d'un savant moins connu que ces derniers, Hervieu de Vaudival, dont le mémoire historique sur la ville de Valognes figure au dictionnaire de Hesseln

4°) de Mr de Gerville, enfin, dans un écrit réimprimé en 1844 sur les monuments romains d'Alleaume.

D'après enfin, ce que nous avons vu de nos propres yeux et ce qui existe encore, nous pouvions déjà assigner l'étendue de la vieille cité et l'enfermer, ainsi que nos travaux, dans un cercle précis, que nous l'attaquassions donc au nord, ou au midi, nous avons toujours

pour point d'arrêt, ou pour jalon, un monument constant, une ruine évidente, et battant en retraite, nous rentrions assurément sur le sol même de la ville.

C'est au midi que se sont portées nos premières explorations, là, en effet, existait le temple de la victoire, transformé plus tard, par les premiers évangélistes du pays, en ND de ce nom (1) ; là encore nos populations s'assemblaient aux fêtes de la Pentecôte. Et si sa modeste chapelle, devenue grange aujourd'hui (2), ne reçoit plus de pèlerins et de monuments votifs, c'est qu'une révolution est venue en affaiblir le prestige, et que la vieille église d'Alleaume, qui la relevée chez elle, tient encore et tiendra longtemps à conserver la rustique madone qui la décorait.

Notre première pensée fut donc de porter la pioche dans le petit verger qui l'entoure, lorsque nous rappelant que ce terrain avait longtemps servi à la sépulture et par conséquent à des fouilles périodiques, nous jugeâmes à propos de plus loin, celles que nous projetions, et d'explorer de préférence un champ circonvoisin, qui n'est séparé de la chapelle, que par un petit chemin sinueux et profond, et sur lequel d'ailleurs de nombreux fragments de briques romaines nous auraient appelés à défaut de toute autre présomption.

Cette pièce en labours nommée le Campert (champart) dépendant de la petite terre de la victoire et appartenant à Mr tardif Dulongpré de Huberville, auquel nous devons grâce pour toutes les facilités qu'il nous a accordées, nous avait été signalée comme offrant souvent plus d'un obstacle à la charrue (voir plan N° 1), qui aux dires du fermier Mr Laisné dont nous avons pareillement éprouvé l'obligeance, roulait en effet quelquefois sur des murailles. Mais ces murailles, où les trouver ? Le champ était vaste et les souvenirs du fermier confus. Quoiqu'il en soit, nous nous décidâmes à pratiquer une excavation dans l'angle sortant de ce champ, qui regarde la chapelle de la Victoire, et une tranchée circulaire de 10m de long sur 2 m de large y fut ouverte et continuée pendant plusieurs jours. Mais l'espoir qu'un fragment de briques, découvert à 1 m de profondeur, nous avait d'abord fait concevoir, dut bientôt s'évanouir, et notre fouille s'arrêta à 0m50 plus bas, sur un lit de sable et de gravier.

Une autre fouille (2) que nous dirigeâmes presque en même temps dans un sentier d'accession assez proche, n'amena pas de plus sérieux résultats. Ce sentier, peu fréquenté, qui n'avait naguère d'autre destination que celle que nous venons de lui assigner, depuis la construction de la route royale, était et est encore porté sur le plan cadastral, comme allant du Castelet à Montebourg. Il n'était pas impossible de retrouver là, sous des couches étrangères que le temps amoncelle, quelque voie traversière de moindre importance, peut être que la voisine, avec laquelle elle s'embrancha, et que Mr de Gerville conduisit si bien, de Alauna à Cosedia, mais qui pourtant eut ajouté un détail nouveau à ce que nous savions déjà de la voirie à demi effacée de l'ancienne cité que nous étudions. Ajoutons que ce chemin est constamment surhaussé par rapport aux terrains qu'il borde et que dans la partie ou notre hoyau alla s'enfoncer, une fosse à usage de scierie, récemment creusée par le propriétaire voisin, venait de nous révéler la présence de nombreux fragments de brique et de poteries. C'en était assez pour engager à nous y arrêter encore. Cette fosse fut donc agrandie dans une longueur de 3 m environ, gagnant le carrefour de la Victoire, et conformément à notre attente nous découvrîmes un vieil et compact empièchement, auquel il était facile d'assigner une origine (voir plan 2). Sous un macadamisage (qu'on nous passe ce nom si moderne) tout infiltré d'oxyde de fer, nous rencontrâmes le summum dorsum de Vitruve c'est à dire, l'empièchement rude et sans forme, destiné à bien assujettir le pied. Nous en fîmes extraire une telle quantité, que plus de 1 m³ fut laissé à la disposition du voisin.

Nous ne pûmes en effet reconnaître les autres couches distinctives, que l'architecte romain énumère, à propos du pavage de son temps, nous nous en fîmes raison, au surplus, en voyant sur quelle base solide de gravier repose cette voie, si on la suppose romaine !

Cependant, quoique nos investigations partassent plus ou moins heureusement vers l'angle sud de la ville, nous n'avions pas perdu de vue une de ses plus grandes ruines monumentales et, dès le 29, un de nos ateliers avait été détaché vers ce point. Nous voulons parler, messieurs, d'un long pan de murailles fortement cimenté, que R.P. Dunod, dans sa tournée archéologique de 1692, déclarait pour des motifs restés secrets avoir appartenu à une monnaie.

Sa position centrale, en effet, comporterait aussi bien cette destination que s'il avait appartenu à un prétoire ou à un marché. Le terrain qui l'enferme a retenu le nom significatif de Castelet (castellum) en un mot, nous touchons au cœur de la cité (voir plan 3).

Le premier aspect de cette ruine ne peut donner qu'une idée confuse, pour ne pas dire erronée de sa pose et, après un bien court examen on est fondé à croire, tout en tenant compte de la forme irrégulière que l'intérieur de notre maçonnerie romaine affecte, sous ses parements, que ce n'est pas là sa véritable et primitive assiette. Muni des plus amples permissions, dues à l'obligeance de son propriétaire Mr le Cauf, ancien juge suppléant au tribunal civil de Valognes, et aujourd'hui, juge de paix à Ste Mère-Eglise, nous attaquâmes cette masse dans ce qui semble être sa base. Et bientôt cette première excavation nous permit de voir et de toucher en dessous, un revêtement complet de pierres, sinon parfaitement cubiques comme celles du balnéaire voisin, du moins régulièrement taillées et assises, et comme l'autre liées ensemble par un indestructible ciment que les romains semblent avoir uniquement réservé pour les gaules, pour leurs monuments publics, mais ici, par une aberration d'optique que produit sans doute chez nous l'inclinaison de cette surface, dirons-nous que nous éprouvâmes la fausse joie d'avoir rencontré un cintre, une voûte ?

Cette illusion ne fut pas de longue durée, une fissure qui se déclara vers le milieu de notre courbe apparente, alors que nous en recherchions plus loin, et aussi inutilement les supports, nous avertit de l'inanité de nos suppositions, il fallut songer à remblayer notre téméraire excavation.

Il nous restait assez d'espace pour y répartir nos travaux puisque la ruine en question n'a pas moins de 41m50 d'étendue. On la côtoya donc, au moyen d'une galerie de 2m de large, mais toujours sans rencontrer de fondements (3) et en amenant au contraire, la surface plane et unie, qui nous avait trompés d'abord, et qui bien que couchée à terre, reprit de ce moment pour nous la forme de revêtement extérieur et perpendiculaire qu'elle a du avoir au jour de sa magnificence. Nous perçâmes, enfin, sur plusieurs points cette masse variant dans sa hauteur de 2m à 3m qui s'est imposée pour barre immuable aux colons à venir, et partout nous la trouvâmes sans racines et sans cohésion avec le sol qu'elle surcharge. Ce sont donc ces racines qu'il faudrait aller chercher si l'on voulait restituer quelque forme à ce monument important, évidemment dans le grand désastre des cités occidentales de la gaule, que rapporte Nonnius (?). Mais ici le temps et d'autres conditions nous manquaient parmi lesquelles l'autorisation de fouiller dans l'herbage voisin, où il y aurait autant de raisons d'aller les chercher que dans le champ même où nous travaillons, si on accorde une

certaine hauteur à l'édifice dont cette muraille serait le couronnement, et si, par conséquent, on a affaire à une base élargie.

Vous n'ignorez pas, messieurs, qu'on attribue couramment la destruction d'Alauna à un effroyable incendie. Nous avons trouvé là et ailleurs plus d'une preuve confirmative de cette conjecture. Sous des remblais postérieurs, en effet, se sont rencontrés çà et là des masses friables de cendres, veinées de noir, quand elles ne renfermaient pas même, ainsi que les terres, des parcelles entières de charbon de bois ; enfin, sans prétendre en faire un argument pour les conclusions qui précèdent parce que la chose n'offre en elle-même que de très naturel, nous avons mis à découvert un petit foyer rustique, formé de grisons bruts et contenant au milieu des cendres, des fragments d'assiette en terre noire, à l'aide desquels on pourrait presque entièrement recomposer cet objet.

Ce n'était pas d'ailleurs les seuls débris de brique et de poterie romaine que nous eussions jusqu'ici découverts, dans le sol antique et si profondément remué depuis 15 siècles ; on n'enfonçait pas le sac ou la bêche sans ramener aussitôt à la surface des fragments de ce genre et il faut dire que notre moisson était déjà variée et abondante ; Outre deux quinéraires de médiocre conservation, nous possédions en effet plus d'un échantillon céramique de ce vieux passé, aux formes lourdes et épaisses des imbrices et des tégulae nous pouvions opposer le grain brillant et serré de la faïence, ou la pâte mince et exfoliée des vases d'Eturie.

Cependant en considérant ces débris accumulés de tous genres, et dont aucun ne peut être offert en son entier, en rapprochant ce fait de la facilité avec laquelle notre bêche trouvait à s'introduire dans ce mélange informe de briques et de pierres, dont plus de 50m³ ont été retirés et séquestrés, en remarquant d'ailleurs la pose plus régulière des briques et des pierres qui se trouvaient au soutènement sous le vaste pan de murailles que nous dénudions, nous en étions venus à nous avouer que nous n'étions pas sur une terre vierge. Cette terre avait été fouillée avant nous, pour nous elle était muette, et le R.P. Dunod qui avait sans doute ses raisons pour en faire un hôtel des monnaies, en avait probablement emporté avec lui le secret et les richesses.

Après 15 jours de travaux, auxquels un atelier de 10 à 20 hommes était employé, nous avons enfin fait combler la fosse. Les petites tranchées perpendiculaires à la masse que nous avons conduites dans le champ, sur l'indice de quelques pierres dégrossies et posées à plat, s'étaient arrêtées faute de suite et d'espérance. Percée à jour dans sa largeur de 2m environ, déracinée en quelque sorte dans son prolongement, jusqu'à la rencontre du lit originel de sable et de gravier, la ruine n'avait plus rien à nous apprendre, et d'autres fouilles, que nous avions simultanément préparées, réclamaient notre présence.

Du levant et du midi, nous venions, messieurs, de passer à notre jalon du nord, c'est à dire au théâtre. Vouloir le décrire après les savants antiquaires que nous avons cités serait retomber dans les redites que nous avons toujours soin d'éviter ; et plutôt faire l'histoire de ce qui n'existe plus que celle de ce qui a survécu aux dégradations du temps et des hommes, si l'on excepte en effet sa précinction inférieure, dépouillée toutefois de son enveloppe, mais toujours solidement assise sur la base silencieuse de l'éminence où elle est posée ; l'on ne voit plus rien de son prascenium, de son orchestre et de ses bâtiments, il y a six ou sept ans que le propriétaire de la majeure partie de ce terrain a comme il le disait, dans un but de redressement arraché de fond en comble les derniers vomitoires. En un mot,

la herse qui respectait ces escaliers, que Mr Foucault comptait au nombre de dix peut maintenant cheminer librement à leur superficie ; l'obstacle a disparu, et si le sol escarpé de la pré..... ne se refusait pas aux nivellements qu'on a tentés plus d'une fois d'y introduire, on n'aurait d'autre guide en ces parages que le mur circulaire qui les couronne, qui leur sert et leur servira longtemps de borne héréditaire. Mais il reste toujours un vaste entonnoir, dont la forme suffit pour indiquer l'ancienne destination. Le théâtre existe, en un mot, moins ses gradins et ses entrées, et sert à l'imagination, aidée de la science, à restituer aujourd'hui ce qui lui manque.

Cependant, messieurs, comme par suite de partages, un petit champ planté de pommiers (voir plan 4) se trouve depuis longtemps distrait de la presque totalité de cette enceinte, nous pensâmes que vu la nature de son sol il aurait pu échapper aux défrichements modernes et receler encore quelques parties de ce vaste amphithéâtre que Dunod (et non Montfaucon) déclarait être le plus étendu des gaules. Sous la première motte de gazon que nous enlevâmes, avec la permission du propriétaire Mr Cardine, apparurent en effet des fondations ; et en nous emparant du profil de leurs assises, nous eûmes du même moment tracé à l'avance le centre de notre fouille. Or le cardot avait frappé juste sur le latéral d'un des vomitoires que nous recherchions, et en déblayant avec ardeur l'amas de pierres calcinées que renfermait cette entrée, nous rencontrâmes après deux jours de travail, le jambage correspondant.

Nous avons dit, messieurs, que nous étions sur des fondements à leur première couche, faiblement liée, quoique à chaux et à sable ; une autre succéda, uniquement formée de pierres sèches, et nos souvenirs réveillés à propos, nous firent voir la parfaite analogie qui régnait entre ces ruines et celles qui existaient naguère de l'autre côté du champ. La concordance, en outre, de cette branche avec les anciennes ou plutôt sa convergence vers le centre commun, nous fortifia dans la pensée qu'elle appartenait à l'économie entière du théâtre et qu'on pouvait juger de ce qui n'est malheureusement plus, par ce que nous avons sous les yeux.

Le mètre, qui peut seul préciser les souvenirs, fut alors promené le long des murailles et nous fournit, pour celles dont nous pûmes suivre l'entier développement (7m50 de long sur 70 cm de large), la profondeur de l'excavation étant de 2m10 jusqu'à la rencontre du sol sablonneux sur lequel la construction repose, l'omission de nos devanciers sur ce vomitoire put ainsi être réparée, nous leur reconnûmes d'un jambage à l'autre, un écartement de 2m66, la pioche n'avait pas été moins heureuse et avait ramené le G.B. que nous vous apportons aujourd'hui et dont il sera fait mention plus loin.

Puisque la veine était bonne, notre devoir était de la suivre jusque dans les profondeurs inexplorées du théâtre, l'Ima Cavea, vers laquelle rayonnent les vomitoires et où se voit actuellement la ferme du Bus (voir plan 5) et appartenant à Mr Paul Laisné, dont l'obligeance ne nous a pas manqué, elle ne devait pas non plus nous décevoir.

Nous fouillâmes dans une pièce de terre appelée La Croûte tant que la saison nous a permis de le faire. Un bloc de maçonnerie faisant corps avec la paroi du fossé qui sépare ce champ de celui de la voisine et qui n'est rien moins que le cuvier même du théâtre, appelait au surplus quelques investigations de notre part, ne fut-ce que pour reconnaître s'il était là de fondation première, aussi, comme nous le supposions avec raison, il avait été précipité des hauteurs du cirque !

Dépouillé de tous les corps étrangers qui le recouvraient jusqu'à la profondeur voulue pour le bien voir, il ne nous laissa pas de doutes à ce sujet, et nous aurions dès lors volontiers abandonné notre excavation, si la velléité ne nous eut pris d'analyser avec plus de soins la nature même de ce sol dont la configuration a du subir tant d'altérations successives.

Or sous une assez mince couche de terre arable et végétale nous trouvâmes l'argile à potiers, cette pâte imperméable et grasse qui d'ordinaire accuse le fond et ne peut intéresser que le géologue, aussi nos travailleurs, gens experts de la terre, opinèrent ils pour un remblai immédiat, lorsque dans une tranche de glaise rouge nous découvrîmes un morceau de charbon, l'espérance qui s'évanouissait reparut alors, et après quelques peines devenues légères en présence de cet indice, la bêche s'enfonça librement dans une vaste arène calcinée et rubanée de noir dont l'existence en ce lieu ne nous surprit que médiocrement ; en voir la fin eut été cependant une chose désirable, mais notre fosse, parvenue à 4m de profondeur, s'était changée en une véritable citerne et faute de dimensions convenables à son orifice elle ne permettait plus qu'un travail trop lent et trop coûteux pour être suivi avec fruit.

Quoiqu'il en soit, messieurs, ce court examen avait suffi pour nous mettre en garde contre les fausses indications que nous pouvions tirer de la nature du sol, aussi, nous promîmes nous de n'en tenir aucun compte pour les larges tranchées qui marchaient en ce moment de front à l'extrémité de cette pièce de terre, et qui avaient pour but de retrouver certaines maçonneries, ou la charrue du propriétaire devait rouler, comme celle du fermier mentionné plus haut, dans le Campert de la Victoire. Ce champ, renfermant en outre un vieux puits, non apparent il est vrai, mais dont on nous indiqua l'emplacement et que nous aurions vraisemblablement exploré sans l'assurance que l'on nous donna d'une fouille ancienne et presque stérile, que ses possesseurs y auraient pratiquée. Enfin, puisqu'il est question de puits, chose du reste assez commune dans le rayon que nous pratiquons et qui dépend suffisamment de la permanence des populations, il nous eut été loisible d'en chercher un, dans un herbage contigu qui ouvre sur le chemin de la Dingouvillerie, et peut-être que si nos données sont bonnes nous n'eussions pas alors à travailler dans un remblai de fraîche date. Ne nous attachant toutefois qu'aux maçonneries qui nous étaient signalées, nous louvoyâmes, qu'on nous passe le mot, entre deux puits pour les chercher, une tranchée de 15m n'ayant rien donné au levant, on lui fit faire un coude à droite, et de zig-zag en zig-zag on arriva enfin à l'empierrement annoncé.

Le charbon joint à de nombreux débris de poterie, avait il faut le dire révélé son approche, et sans creuser jusqu'à 1m45 de profondeur, à laquelle nous étions allés pour trouver la carrière de sable à travers les couches de terre végétale et de terre à brique, semblables à celles dont nous avons parlé plus haut, il ne fallut en sorte qu'effleurer le sol, pour dépouiller ces fondations de leur enveloppe terreuse, et en constater les justes proportions (voir plan 6).

Or, messieurs, 6m de long sur 3m de large pour le premier, 3m sur 2m20 pour le second, telle est l'étendue précise des deux quadrilatères que nous découvrîmes, et dont les grossières assises en pierre sèche, dont les assises n'ont jamais pu supporter qu'un de ces petits groupes d'habitations gallo romaines dont Vitruve a décrit la rustique ordonnance et qui couvraient humblement le sol de la vieille cité. Nous avons ici, un petit groupe, - insula en un mot -, pour parler comme le Digeste. En effet à ces deux chétives habitations contiguës, dont le seuil est encore apparent, venaient s'adjoindre d'autres murs, d'autres ramifications,

annonçant un ensemble plus complet, et si nous n'en avons pas suivi les vestiges, c'est que le fossé que nos travaux côtoyaient, faisait obstacle aux poursuites et que, bien qu'encore on eut pu le franchir, il est vraisemblable que par la suite de redressements qui ne sont pas d'hier, le sol opposé étant actuellement en contre bas, de celui où nous étions, nos recherches seraient brusquement arrêtées dans le vide. Il valait mieux dépenser le peu de temps qu'un ciel chargé d'orage nous accordait encore à déblayer l'aire de nos chaumières. C'est ainsi ce que nous fîmes, sans beaucoup d'espoir de rencontrer un trésor, mais non pas sans fatigue au milieu de l'épaisse et gluante argile que nous arrachâmes. Peines perdues toutefois, la pauvreté avait du être le partage de ses vieux habitants, et l'empierrement qui attestait leur passage nous resta pour seule récompense.

Vous vous étonnez peut-être, messieurs, que jusqu'ici le nom du plus important monument d'Alauna ne nous ait qu'incidemment échappé, et vous soupçonnez que, pour vous dédommager de ce qui précède, nous vous l'aurions précieusement tenu en réserve. Nous ne savons pas ainsi combiner nos effets et simples quêtes de la vérité, fut-elle triste et décevante, nous suivons pas à pas nos travailleurs et nous nous contentons de constater, quels qu'ils soient d'ailleurs, le résultat de leurs efforts. Heureux encore quand nous n'avons à accuser de notre insuccès que les choses elles-mêmes et quand tout le reste autour de nous nous soutient et nous seconde. Jusqu'ici, nous nous étions trouvés dans ces conditions favorables, et nous n'avions rencontré chez les propriétaires des terrains à explorer que la plus cordiale bienveillance ; il nous était réservé d'éprouver chez le propriétaire actuel du Balnéaire, l'amertume d'un premier refus, moins que tout autre champ cependant, les broussailles de Mr Blondel de Nouainville eussent pu souffrir de nos recherches, dont ses voisins, d'ailleurs se louent encore. Mais ce monument attire trop les regards du voyageur, il est gênant par sa masse et le respect qu'il inspire. Il est bon enfin de l'enfermer de fossés qui en défendent à tout jamais l'entrée. Force fut donc de nous consoler de notre mésaventure avec de Caylus, et d'ajourner l'exploration à de meilleurs temps.

Nous ne voulions pas toutefois avoir contourné la ville de l'ouest à l'est sans tenter quelque chose dans sa partie septentrionale. L'hospitalité de Mr Dulongpré qui nous est acquise, nous accueillit donc encore une fois dans sa pièce de terre voisine où nous espérions retrouver les vestiges de l'aqueduc souterrain qui alimentait le balnéaire (voir plan page 7).

Mais cette fouille fut improductive et il fallut se contenter des souvenirs bien constants au surplus de plusieurs personnes, et d'un d'entre nous, qui reporterait cette constatation à une trentaine d'années, époque à laquelle l'ancien propriétaire, François Lecailler fit planter les pommiers qu'on y voit aujourd'hui.

Là messieurs, se termina notre campagne archéologique, ce n'est pas que nous n'eussions pu l'étendre à des terrains aussi vierges, pour le moins aussi plein d'espérance, que ceux où nous avons stationnés. Tandis que nous vivions en quelque sorte sur ces fouilles, nous n'avions pas manqué en effet de curieux, et particulièrement de ces bons indicateurs, dont la vie s'use à tourner ce vieux sol, et dont il est bon de toujours consigner les remarques.

L'un d'entre eux, chargé il y a 22 ans d'enfouir une bête morte dans un petit herbage, nommé la Flamande, près de la Victoire, champ qui appartient à Mr le Cellière de Neville, venait nous déclarer l'avoir commodément jeté dans un souterrain qui s'était inopinément ouvert sous ses pieds. Et de fait, une dépression sensible du sol, que l'on remarque à cet endroit, semblait confirmer son dire et appeler le regard plus scrutateur de l'antiquaire.

Un autre terrassier nous amenant sur les terres de Bellefonds, appartenant à Mr Quénault, député, et qui se trouvent dans la région de l'ouest, longeant la voie militaire (?) menant d'Alauna à Cosedia nous donnait à penser que si les puits nombreux, qu'il y a trouvés en relevant il y a quelques années les clôtures, appartiennent comme il est probable à des constructions romaines, et il y aurait lieu d'élargir la ligne de circonvallation que nous donnions à la ville et d'assigner une place plus centrale aux ruines de la Monnaie. Enfin la complaisance de Mr Le Cauf, met à notre disposition une pièce appelée de l'Essert (Essartire) qui forme le vrai noyau, le centre du cercle où nous tournons, nous ne l'avons pas explorée.

Résultats des fouilles : 1 médaille petit bronze, 2 médailles grand bronze dont une de Marc Aurèle, 2 petites plaques en bronze, minces, de la brique rouge et brune, nombreux fragments de poterie, pas un seul vase entier, un seul fragment décoré d'ornements aux reliefs et représentant une colombe volant, une marque de potier IRIDURNO.

(1) en réalité ce nom lui a été donné après la victoire de Lépante en 1571

(2) rendue au culte en 1911, elle a été détériorée parla guerre 39-45 et restaurée en 1958

(3) et pour cause, les monuments romains n'ont jamais de fondations profondes

AD n° 56 : SMITH 1847

Charles Roach Smith : Proceedingd of the association. In *Journal of the British Archaeological Association*, t. II, Londres, 1847, p. 95.

- Traduction et transcription Laurence Jeanne

p. 95

M. de Gerville, Hon. F.S.A, présente un plan en couleur des restes du site de l'ancienne Alauna, près de Valognes.

AD n° 57 : HOUEL 1851

Ephrem Houel (1807-1885) : Rapport sur une pierre funéraire trouvée à Valognes [stèle à Metella, fille de C. Hortensius Metellus, découverte à Alleaume, datée du commencement du II^e siècle]. In *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche*, t. I, 1^{re} partie, 1851, p. 11-12. [Communication lue lors de la séance du 12 mai 1837].

- Transcription Laurence Jeanne

p. 11

RAPPORT SUR UNE PIERRE FUNERAIRE TROUVEE A VALOGNES

(Lu dans la séance du 12 mai 1837)

Messieurs,

Je viens vous rendre compte d'une découverte importante faite dans notre département. Des ouvriers, en défrichant un petit bois à une lieue de Valognes, sur la voie romaine d'Alauna,

maintenant Alleaume, à Croialum près Cherbourg, ont trouvé une pierre en calcaire d pays, d'environ un pied de hauteur et autant de largeur sur 2 pouces 1/2 d'épaisseur. Cette pierre est mal écarrie, et très grossièrement travaillée, mais sur une des faces on trouve l'inscription suivante en caractère romains :

P. V. S.
C. HORTENSIVS
METELLVS SVÆ
PISSIMÆ FILIÆ
METELLE
P.

p. 12

Cette inscription étant la première de ce genre trouvée dans le département de la Manche, mérite une attention spéciale. Je pense qu'elle doit se lire ainsi :

Pro Voto Soluto
Caius Hortensius
Metellus Suae
Pissimae Filiae
Metellae
Posuit.

Plusieurs choses sont à remarquer dans cette inscription, particulièrement la beauté, l'élégance des caractères qui la composent, jointes à la manière grossière dont la pierre est travaillée et polie. Cette inscription est évidemment du commencement du IIe siècle de notre ère ; la ressemblance frappante des lettres avec celles des monuments de cette époque, ne nous permet pas d'en douter. Je citerai entr'autres l'inscription de la pierre de Frenouville, qui offre la plus grande analogie avec celle-ci, et qui fut érigée sous Trajan ; la liason des E avec les M, des V et des A est absolument la même.

Il en est ainsi du marbre de Torigny, dont nous devons la conservation à notre digne collègue M. Clément, service pour lequel tous les hommes de sciences lui rendront d'éternelles actions de grâces.

AD n° 58 - ADAM 1854

Pierre Adam : Découverte de monnaies à Valognes. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie* (congrès de Cherbourg, 1953), 1954, p. 19-20.

Errata : la référence est erronée et doit être remplacée par ADAN 1954.

AD n° 59 : ANONYME 1855

Anonyme : *Alauna* (Alleaume), 1 page dactylographiée, 8 mai 1855. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Alauna (Alleaume)

Image de la vie humaine

Qui vient aboutir au tombeau

Autrefois station romaine

Aujourd'hui modeste hameau

Lorsqu'un temple de la Victoire

Devait éterniser sa gloire

Son origine et sa splendeur

Alleaume montre à l'antiquaire

Les ruines de son balnéaire

Témoin déchu de sa grandeur

Interrogeons ce dernier reste

Dont nul n'a su compter les ans

Lambeau de granit qui proteste

Contre les outrages du temps

Peut-être a-t-il gardé la trace

De cette grande et forte race

Dont les destins sont révolus

L'écho de ce lieu solitaire

Peut nous révéler un grand mystère

De ces siècles qui ne sont plus !

Vain espoir, la pierre est muette

Les souvenirs sont effacés

Il n'est pas d'écho qui répète

La marche des siècles passés

Jusqu'à l'heure des funérailles

Autour de ces vieilles murailles,

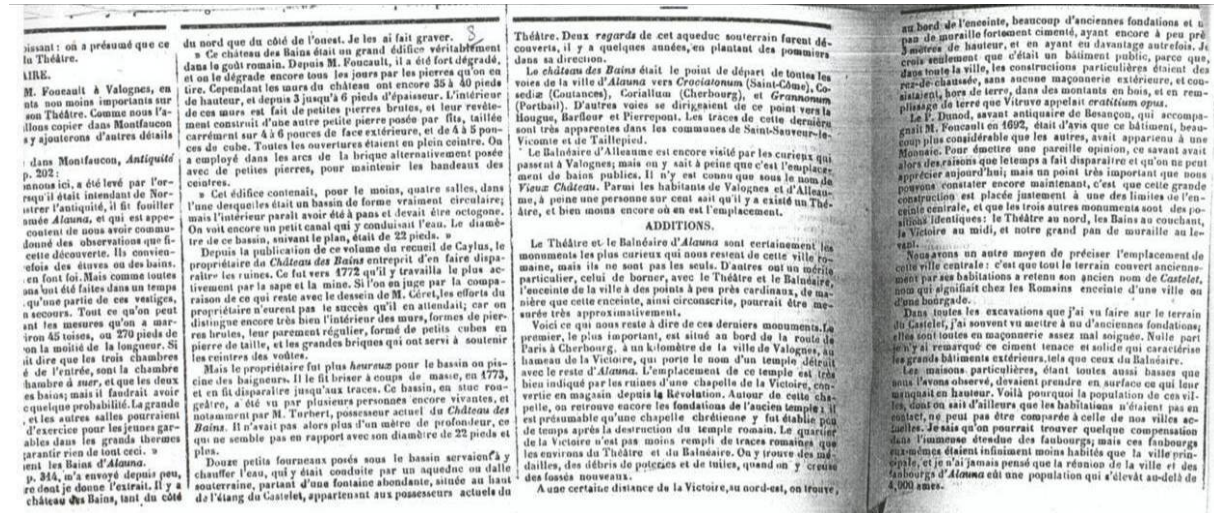
Tout un peuple s'est agité.
Maintenant ce faible vestige
Ne peut courir aucun prestige
L'ombre de l'antique cité
Le souffle de Dieu qui renverse
En renversa les monuments.
La main de l'homme qui disperse
En dispersa les fondements
Le sol où s'alignaient ses rues
Bouleversé par les charrues
Ne met au jour que des débris
Naguère encore on le vit rendre
Des masses énormes de cendres
Aux yeux des habitants surpris
L'oeil infallible de l'histoire
En a sondé tous les secrets
Lui léguant avec leur mémoire
Un long avenir de regrets
Nul ne fouilla plus ses collines
On laisse dormir ses ruines
Ses décombres sont déblayés
C'est Sion sortant d'un beau rêve
Sion dont le destin s'achève
Au milieu de ses murs, broyée...

(8 mai 1855)

Il ne reste plus de cette ville romaine, qui, dit-on avait plus de dix mille habitants, que quelques pans de murailles du balnéaire, de même de 25 à 30 pieds de longueur et de 5 à 6 d'élévation, ce que l'on croit avoir été l'hôtel des monnaies ; à peu de distance du lieu où était le temple de la Victoire où se trouve maintenant la chapelle du même nom. Il ne reste du cirque ou arènes que 6 à 8 pieds de la clôture extérieure : il a été détruit par le nommé Jean Cardin propriétaire, de 1825 à 1835. Ces quatre monuments formaient un carré et étaient à égale distance ; où est l'église d'Alleaume était un temple de Jupiter-Custos.

AD n° 60 : PONTAUMONT s.d.

Émile Louis Joseph Lechanteur de Pontaumont (1807-1892) : Notes historique et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Cherbourg, Caen, Haridel, 1857 ; rééd. Paris, Res Universis, 1992.



AD n° 61 : CAUMONT 1860

Arcisse de Caumont (1801-1873) : Excursion archéologique à Valognes et à Alleaume, compte rendu de la séance générale tenue à Valognes, le 9 septembre 1860, in *Congrès archéologique de France*, XXVII^e session (1860), 1861, p. 339-344.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 340

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A VALOGNES ET A ALLEAUME,

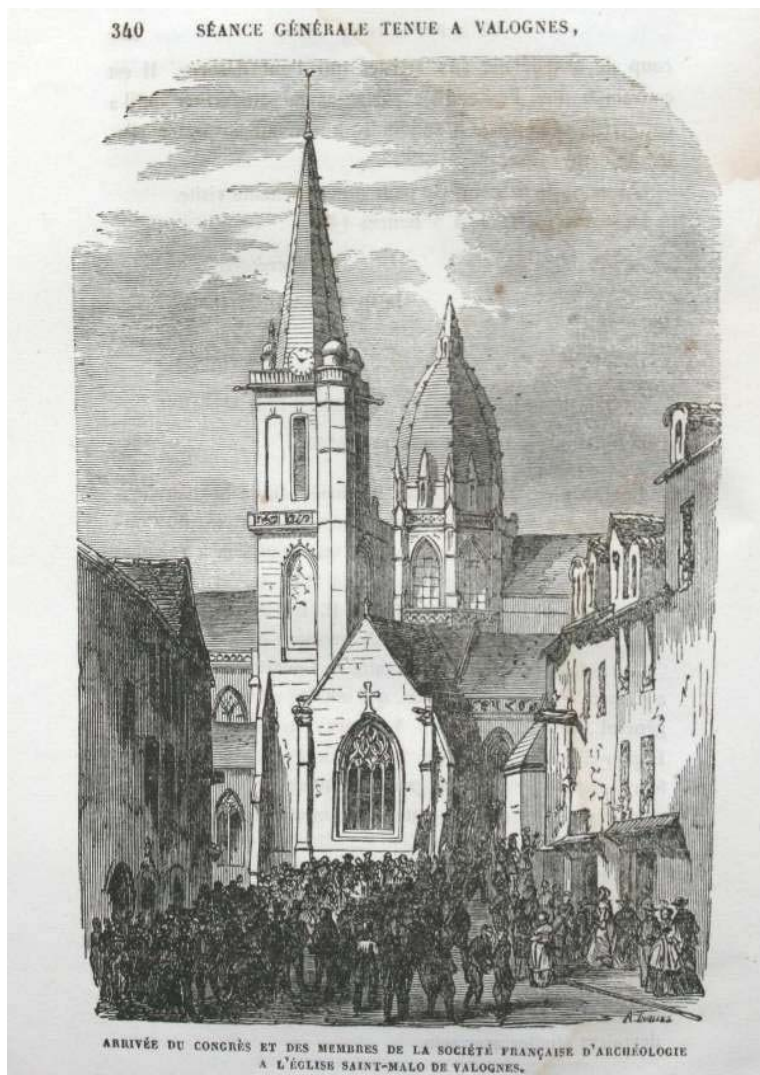
LE 9 SEPTEMBRE 1860

Le dimanche 9 septembre, la Société française d'archéologie, réunie aux membres de la section d'histoire du Congrès scientifique de France, a fait une excursion à Valognes et à Alleaume, sous la présidence de MM. de Verneilh, président de la section du Congrès, et R. Bordeaux, inspecteur de la Société française pour le département de l'Eure.

Après la brillante réception faite au Congrès scientifique et aux membres de la Société, qui ont été conduits par M. le général Meslin, maire de Valognes, grand-officier de la Légion-d'Honneur, M. du Poërier de Portbail et les autres fonctionnaires, depuis la gare du chemin de fer jusqu'à la place du Château, on a entendu la messe dans l'église St. Malo.

Cette église, dit M. Parker, est dans le style flamboyant du XVI^e siècle. La partie la plus remarquable est le dôme en coupole gothique dont l'effet général est très bon, quoique les détails soient mauvais. La forme générale est une double courbe et pourrait être meilleure, mais elle a du mérite, et les dômes gothiques sont choses que les architectes devraient

étudier avec soin.



p. 341

Les dômes gothiques du XV^e siècle, en Italie, sont des monuments des plus remarquables, et l'architecte du Cotentin qui a eu le courage d'en bâtir un dans le XVI^e mérite notre approbation. Quoiqu'assez rares, sans compter les célèbres dômes de Florence et de Sienne, on trouve des dômes gothiques flamboyants en Allemagne, et de très beaux en style gothique primitif sur l'intertransept de plusieurs églises d'Espagne.

La tour de Valognes a le mérite de présenter un véritable dôme gothique. Or, les architectes pensent que cette forme manque dans les monuments de style gothique en France, et ils citent toujours le dôme de Florence, en Italie, comme le plus ancien.

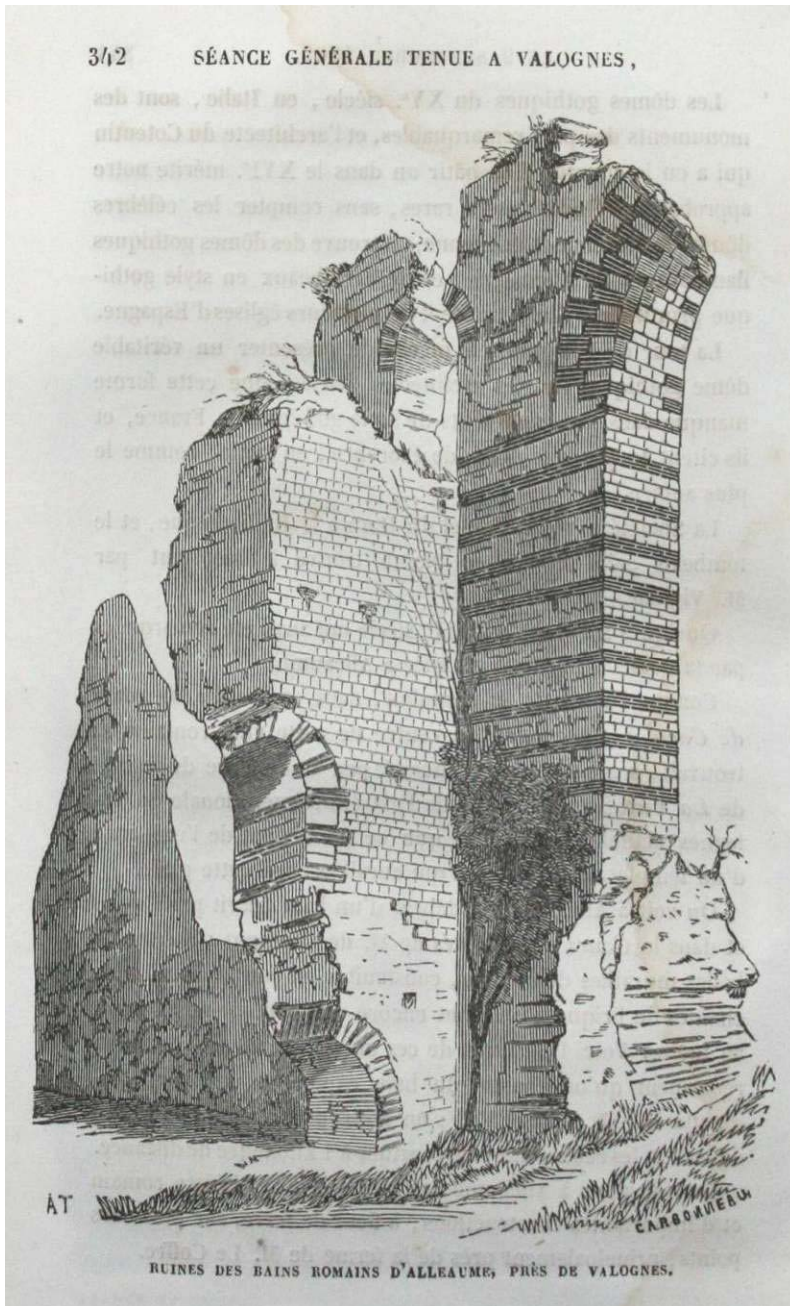
La Société a visité l'autel du Ham à la Bibliothèque, et le tombeau gallo-romain en plomb trouvé à Lieusaint par M. Vignon.

Quelques maisons du XVII^e siècle ont aussi été remarquées par la Société, puis elle est allée à Alleaume.

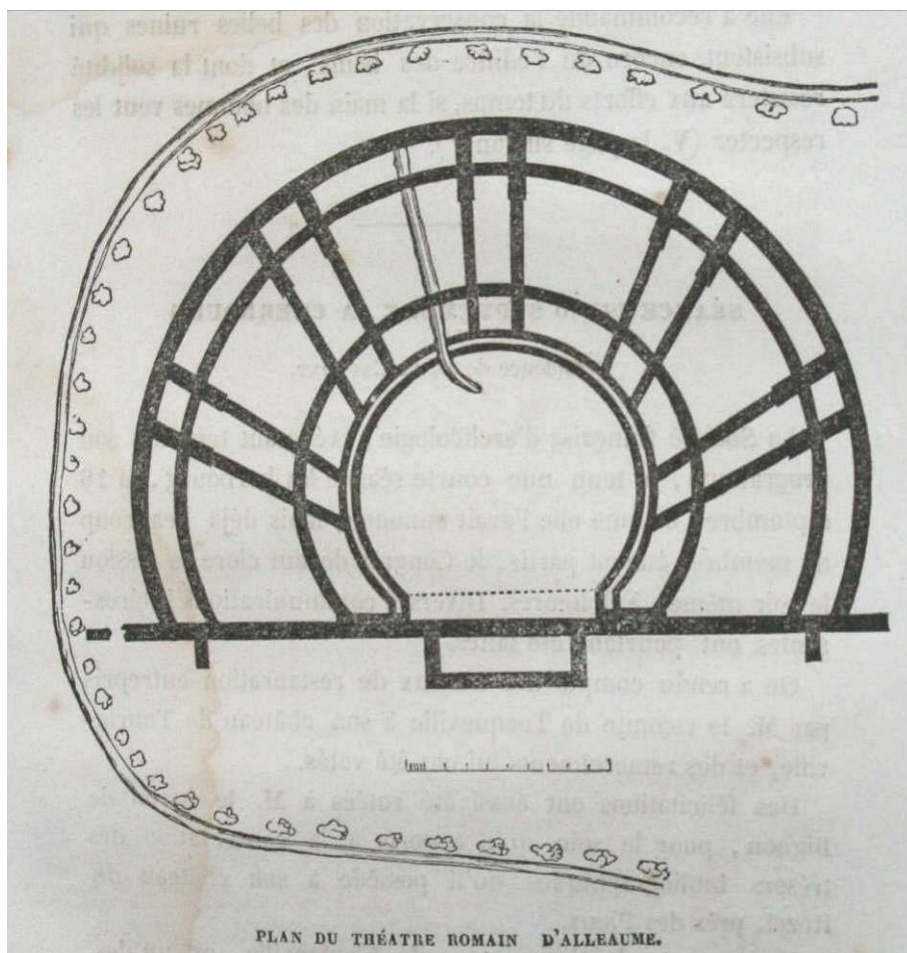
Comme l'a dit M. de Caumont, dans sa Feuille de route de Caen à Cherbourg, le centre de cette ville romaine se trouvait, selon toute apparence, à peu de distance du village de La Victoire, tout près de l'extrémité méridionale du Valognes actuel, et l'on croit que ce nom vient de l'existence d'un temple de la Victoire qui aurait occupé cette place.

On voit à Alleaume les débris d'un bain décrit par Caylus et dans le Cours d'antiquités de M. de Caumont : il reste de belles murailles de ce bain, construites en petit appareil avec chaînes de briques ; elles ont encore une hauteur de 30 pieds au moins. Voici l'élévation de ces murs, qui ne sont malheureusement qu'une partie du bain exploré il y a cent cinquante ans (V. la page 342) ; un aqueduc amenait, au milieu des salles, les eaux d'une source située à 1 kilomètre de distance.

On voit aussi à Alleaume les vestiges d'un théâtre romain et d'importantes constructions, à fleur de terre, sur plusieurs points, principalement près de la ferme de M. Le Coffre.



M. de Caumont a reproduit, dans son Cours d'antiquités, la description donnée par Caylus du théâtre romain d'Alleaume. Voici le plan qu'il en a publié.



La Société française avait pensé à faire pratiquer des fouilles dans le théâtre d'Alleaume avant la session du Congrès, pour éclaircir quelques points douteux ; mais la fertilité du sol, planté de pommiers, rendant l'exécution de ce projet trop difficile pour qu'on pût espérer l'assentiment du propriétaire, il a fallu y renoncer.

p. 344

Elle considère plusieurs points de l'emplacement de l'ancienne ville comme pouvant donner lieu à des fouilles ultérieures.

Elle a recommandé la conservation des belles ruines qui subsistent encore de l'édifice des bains, et dont la solidité résistera aux efforts du temps, si la main des hommes vent les respecter (V. la page suivante).

AD n° 62 : BAUDRY 1862

Frédéric Baudry (éd.) : Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault, Paris, Imp. impériale, 1862, p. XXXVIII.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. XXXVII

M. de Boze compte également parmi ses œuvres un Discours prononcé à l'ouverture des séances de l'Académie des belles-lettres, établie à Caen par lettres patentes du mois de janvier 1705, Caen, 1705, in-4°. Enfin il y comprend les Mémoires, qu'on ne peut appeler tout à fait une œuvre littéraire, et dont nous avons indiqué le caractère ci-dessus.

A Caen, Foucault se fit le patron de l'Académie. Il en excita les travaux, qui languirent beaucoup quand il eut quitté la province (2), et les partagea lui-même en se livrant à des

(2) *Éloge*, p. 246.

p. XXXVIII

recherches archéologiques et à des fouilles qui eurent le plus heureux succès. Près de Valognes, il découvrit les ruines d'un théâtre dont il put lever le plan, et qu'on rapporta à une ville antique d'*Alauna* (1). Mais sa meilleure découverte fut celle qu'il fit dans le village de Vieux, à deux lieues de Caen. Il y trouva des ruines, dont les plus apparentes étaient un aqueduc, un reste de chaussée, quelques débris de colonnes, des fragments d'inscriptions, etc. «Il fit fouiller aux environs et découvrit ainsi plusieurs autres édifices, dont les fondations étaient encore entières. Entre ces édifices, le plus remarquable est un gymnase complet avec des bains ... Ces témoignages irrécusables d'une grande et ancienne ville se trouvèrent confirmés par les inscriptions que l'on déterra parmi ces ruines, et par celles qui avoient déjà été découvertes aux environs. Elles sont presque toutes d'une espèce de marbre rouge veiné, dont la carrière subsiste encore à Vieux... Dans ces inscriptions, il est parlé de la ville des Viducassiens, CIVITAS VIDUC[assium], que l'on trouve ainsi nommée dans Ptolémée. M. Foucault, et M. Galland (2) qui était auprès de lui, envoyèrent à l'Académie, en 1704 et 1705, la relation de ces découvertes. Ils y joignirent leurs réflexions sur la ville des Viducassiens, la copie des inscriptions principales et la description d'un grand nombre de médailles trouvées au même lieu (3). »

(1) Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t.1, préface, p. XIX

(2) *C'est le célèbre orientaliste, traducteur des Mille et une Nuits. Foucault l'avait attiré près de lui et le soutenait. Voilà un titre littéraire qui vaut bien les autres. Il soutint de même et encouragea plusieurs artistes, entre autre le peintre Lafage.*

(Voy. *L'Abecedaria* de Mariette, et Chennevière, *Recherches sur les peintres provinciaux*, t. I, II, p. 237.)

(3) *Histoire de l'Académie des inscriptions*, par Boze et l'abbé Goujet, t. I, p. 396, la Haye, 1718, in-12. (Sur les découvertes de Foucault en basse Normandie, voy. Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*).

p. XXXIX

Le roi, en réorganisant l'Académie des inscriptions et belles lettres par le règlement du 16 juillet 1701, y avait nommé Foucault à une place d'académicien honoraire (1). Dans son éloge, Boze raconte que, lorsque l'Académie reçut les communications archéologiques de Foucault, en 1704 et 1705, «un « savant académicien, M. l'abbé Fraguier, compara dès lors cette découverte à celle que Cicéron, questeur en Sicile, s'applaudissait d'avoir faite, aux portes de Syracuse, du tombeau d'Archimède, couvert de ronces et ignoré de tous les Syracusains (2).»

A son retour à Paris, en 1706, il prit une part active aux travaux de l'Académie, et la présida souvent. Son éloge y fut prononcé après sa mort, en 1721, par M. de Boze. Ce fut l'abbé d'Antin qui lui succéda.

AD n° 63 : LIAIS 1866

Eugène Liais : Documents concernant les voies de communication établies dans le département de la Manche et le chemin de fer stratégique projeté entre Brest et Cherbourg (Chambre de commerce de Cherbourg), Cherbourg, Mouchel, 1866, p. 27.

- transcription Laurence Jeanne

p. 27

[...] On trouve aussi à la bibliothèque de Cherbourg, dans l'Annuaire du département de la Manche de 1830 à 1831, l'indication d'un tracé d'une voie romaine de Valognes (Alauna) à Cherbourg (coriallum), traversant Tamerville, Saussemesnil, Le Theil, Le Mesnil-au-Val et se rendant au camp stationnaire de Tourlaville, nommé aujourd'hui Grand-Camp. Cette route fut aussi jusqu'en 1770 le chemin de Valognes à Cherbourg. Ce fut une grande erreur à cette dite époque d'ouvrir la nouvelle route impériale à l'ouest de la montagne du Roule, gravissant des côtés pénibles que le bon sens des anciens habitants du pays avait de tous temps évités. C'était aussi d'une sage stratégie d'ouvrir deux chemins accouris aboutissant à Cherbourg, le premier, venant de Bayeux par Torigny, Saint-Côme, Aleaume (Alauna), près de Valognes ; le second, de Coutances (Cosedia) à Cherbourg (Coriallum), parce qu'on évitait ainsi de se jeter dans les marais quand, pour se rendre d'une station militaire à une autre, il devenait nécessaire d'aller combattre ou comprimer les insurrections dont le siège aurait été dans la presque île du département de la Manche.

AD n° 64 : RENAULT 1869

Jean-Michel Renault (1800-1892) : Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes. In *Annuaire du département de la Manche, 1867-1874* ; rééd. Paris, Res universis, « Monographie des villes et villages de France », 1992, p. 30, 33-34 et 37-40.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 30

Valognes

Valognes, Valangias, Valongnia, Valonioe, Valonia, Valoignes, Vallongnes ; on trouve aussi sanctus Macutus de Valoniis.

[...] p. 33-34

On découvrit à Valognes, en 1853, dans le quartier de la ville, connu sous le nom de Bourgneuf, à peu de profondeur du sol, dans un vase de poterie commune, 342 monnaies romaines, bien conservées, en billon, à bas titre, et n'offrant d'ailleurs aucune rareté numismatique. La Société académique de Cherbourg a publié ces monnaies dans ses mémoires (1).

(1) Année 1856, p. 94

[...] p. 37

Alleaume

Alleaume, Alaunium, Alona, Alauna. On lit dans le Livre noir ecclesia Ste Marie la Leaune, et dans le Livre Blanc ecclesia de sancta Maria Alermi.

[...] p. 38

Le Livre Blanc attribue à l'évêque deux parts des grosses dimes, et au curé les petites dimes, un jardin, une maison, un pré, une pièce de terre et 19 quartiers de froment, mesure de Valognes. La chapelle alors annexée à l'église, se nommait la chapelle du Castelet : cum ecclesia est annexa capella de Castello. [...] Il existait dans la paroisse, d'après l'état de 1665, une autre chapelle dite Notre-Dame de la Victoire, parce que sans doute elle occupait l'emplacement où, sous la domination romaine, avait été élevé un temple à la Victoire. [...]

[...] p. 39

Antiquités romaines - Alleaume occupe l'emplacement d'une ville romaine, nommée Alauna ou Alaunium, dont les maisons, construites en bois et en torchis, étaient espacées et ne se composaient que d'un rez-de-chaussée. Ses ruines sont mélangées de masses de cendres et de pierres calcinées, ce qui fait attribuer sa destruction à un vaste incendie qui, d'après les monnaies trouvées, a dû avoir lieu dans le III^e siècle de notre ère.

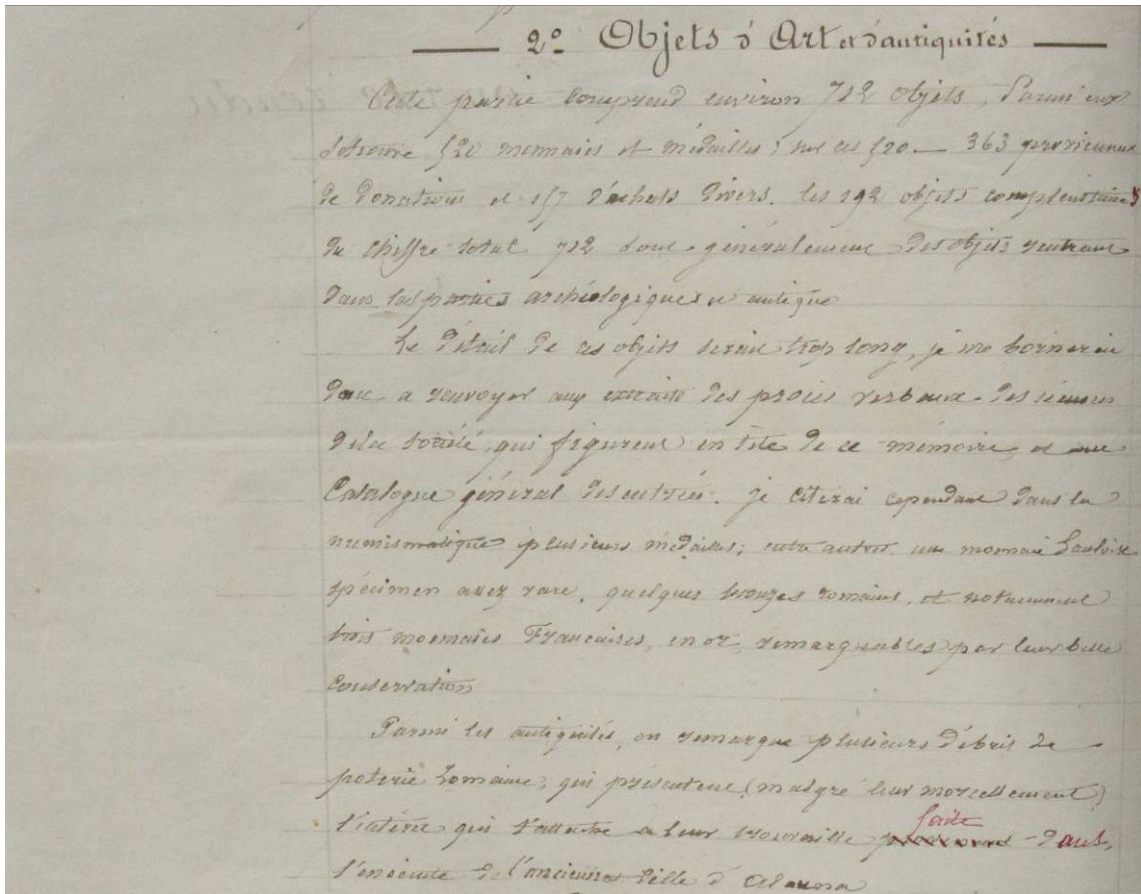
Alleaume était le point de départ de plusieurs voies romaines qui se dirigeaient vers Crociatonum, Saint-Côme, Cosedia, Coutances, Coriallum, Cherbourg et Grannonum, Portbail.

Les traces qui restent de cette ville incendiée sont les ruines d'un théâtre, de thermes ou bains, d'un aqueduc amenant dans les salles de bains les eaux d'une source située à un kilomètre et d'une construction que des écrivains ont regardée comme destinée à la fabrication des monnaies. De belles murailles dépendant des bains, construites en petit appareil, avec chaînes en briques, offrent encore une hauteur de 10 mètres. On a trouvé dans ces ruines des monnaies en or, en argent et en bronze du Haut-Empire. On y découvre encore des débris de vases et de poteries, une grande quantité de briques et de tuiles en forme de gouttière, imbrices, et des tuiles plates, à entailles et à rebord, tegulae. On sait que les habitations romaines étaient couvertes avec ces deux espèces de tuiles. En 1838, on signala, en détruisant les vomitoires du théâtre, une pièce ou plaque ronde en bronze qu'on a regardée comme étant une contre-marque. Le balnéaire est connu à Alleaume sous le nom de vieux château. Quelques champs voisins se nomment les Tournelles : on y rencontre aussi les noms de campert et de castelet (2),

(2) On peut consulter sur Alleaume : de Caylus, dans son Recueil d'antiquités, t. VII, page 315 ; de Montfaucon, dans son ouvrage l'Antiquité expliquée, t. III, 2^e partie, p. 202 et 248 ; M. de Caumont, Cours d'antiquités monumentales, 3^e partie, page 38 ; l'Abécédaire du même auteur (ère gallo-romaine), page 38 ; Congrès archéologique de France, t. XXIV, p. 341 à 345 ; un rapport de M. Delalande dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XIV, page 317 ; Archives de la Normandie, par Louis Dubois, t. II, page 225.

AD n° 65 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1879

Charles-Louis-Victor Folliot de Fierville (1819-1881) : Compte rendu des objets archéologiques, artistiques, scientifiques et littéraires dont la Société s'est enrichie pendant l'année 1879. Bibliothèque municipale de Valognes, Archives de la Société d'archéologie, 2 SAV 1, dossier 39, manuscrit, 1879.



- Transcription Laurence Jeanne

Parmi les antiquités, on remarque plusieurs débris de poterie romaine, qui présentent (malgré leur morcellement) l'intérêt qui s'attache à leur trouvaille faite dans l'enceinte d'ancienne ville d'Alauna.

AD n° 66 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880

Charles-Louis-Victor Folliot de Fierville (1819-1881) : Compte rendu des objets archéologiques, artistiques, littéraires et scientifiques dont la Société s'est enrichie pendant l'année 1879. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. I, (1878-1879), 1880, p. 167-170.

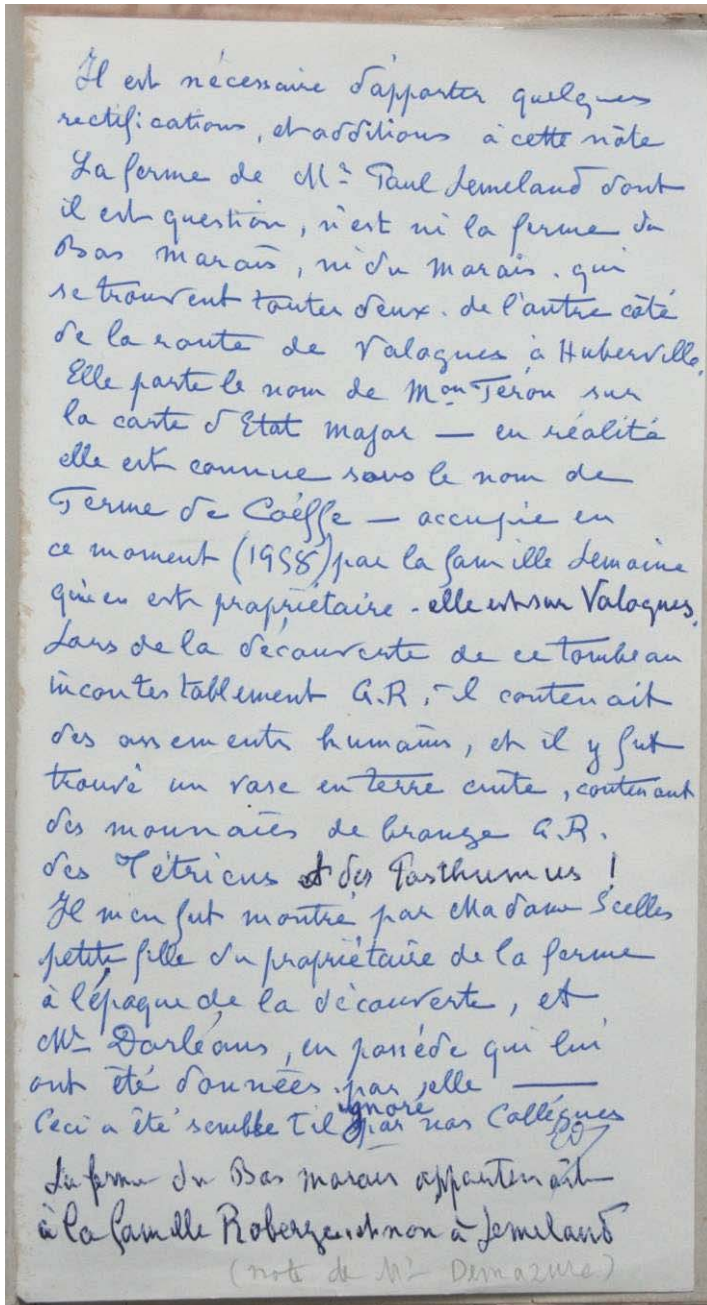
Voir AD n° 65 FOLLIOU DE FIERVILLE 1879

AD n° 67 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880

Charles-Louis-Victor Folliot de Fierville (1819-1881) : Découverte archéologique faite à Alleaume (Alauna) [d'un tombeau présumé gallo-romain au début du mois d'avril 1879 ; rapport de fouilles daté du 8 juil. 1879]. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. I (1878-1879), 1880, p. 157-160.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Texte accompagné d'une note manuscrite et d'un commentaire d'Eugène Démazure.



p. 157

Découverte archéologique faite à Alleaume (Alauna)

Messieurs,

Depuis la séance du 15 mai dernier, il a été fait, aux environs de Valognes, une découverte, dont vous apprécierez l'importance. Quelque doute qu'il puisse s'élever sur sa valeur archéologique ; elle n'en servira pas moins, comme un bien faible jalon, à guider dans les obscurités du passé, les archéologues, qui comme nous, rechercheront les vestiges de l'ancienne ville d'Alauna.

Dans les premiers jours du mois d'avril dernier, Monsieur Paul Lemeland en faisant défoncer une parcelle de terrain en avant de sa ferme dite du Marais ou du Bas-Marais, bien acquis par son père, de la famille Lucas de Couville. (Ce patrimoine existait de temps immémorial dans cette ancienne famille), découvrit à environ 0m65 centimètres de profondeur, une substruction insolite dont la construction toute particulière le surpris ; il fit arrêter les travaux et s'empressa de donner connaissance de ce fait à notre honorable et estimable président.

p. 158

Invité par Monsieur Le Biez à me joindre à lui pour reconnaître cette substruction, je m'empressai d'acquiescer à ce désir et nous nous rendîmes sur les lieux.

Le résultat de notre examen fut celui ci-après :

1° Position topographique.

La ferme dite du Marais ou du Bas Marais, située dans le quartier, lieu dit triage du moulin de Coëffe, n'est pas très vaste, mais un des bâtiments qui la compose, présente tous les caractères tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'une de ces constructions de la fin du XVIIe siècle, connues alors sous la dénomination de gentilhommière ; elle est située transversalement, c'est à dire ayant pignon sur l'ancien chemin de Valognes à la Hougue à 70 ou 80 mètres du moulin de Coëffe. Jadis, vers 1780, il n'existait pas de pont sur cette route qui offrait alors un passage marécageux et fangeux et par cela même difficile et dangereux pour les chevaux et charrois. Nos pères ont vu souvent, il y a 100 ans, les transports de canons du Château de Valognes à la Hougue, rester embourbés dans ce passage. Les prairies formant ce marais, s'étendaient depuis la ferme de la Gossilenerie (route de Valognes à St Vaast) jusqu'aux moulins de la Valette et d'Alleaume (moulin Cooquet) de là, les noms de Grand, de Petit, de Bas Marais ou du Marais donnés aux fermes situées au bord de ces prairies et au pied des collines, dont le versant nord-est sert de bassin au lit supérieur de la rivière de Merderet.

Les bornes de la propriété du Bas-Marais étaient, savoir :

Au nord et au levant. . Le chemin (d'Huberville) de Valognes à la Hougue.

Au midi. . La rivière du Merderet.

Au couchant et au nord. . Les représentants Laisné (en 1821).

[note manuscrite d'Eugène Démazure - Erreur, il s'agit de la ferme dite M^{on} Feron et non du Bas Marais occupé par la famille Lemonie (propriétaire) plus souvent appelé ferme de Coëffe]

p. 159

2° Jadis, le terrain où est assise cette demeure faisait partie des faubourgs d'Alauna, et par cela même était comprise dans le périmètre de l'enceinte de cette ville, (voir le plan de l'Atlas des Antiquaires de Normandie).

Cette substruction topographique bien déterminée ; nous nous occupâmes de la substruction ; après avoir fait enlever les platras de maçonnerie et les débris de terre qui comblaient sa partie creuse, elle apparut d'une manière si claire, que je pus en lever le plan dans tous ses détails.

Cette substruction complètement isolée des bâtiments de la ferme et sans aucun point de raccord avec eux, avait la forme d'un parallélogramme ; ses dimensions sont celles ci-après, savoir :

Longueur à l'extérieur : 3 m 20

Largeur à l'extérieur : 1 90

Épaisseur des pierres de fondation : 0 45

Longueur à l'intérieur : 2 30

Largeur à l'intérieur : 1 00

La hauteur du creux encore existant, variait entre 0,20, 0,21 et 0,25 centimètres. Le tout construit en belles et fortes pierres (calcaire de Valognes), brutes il est vrai, mais plates et bien unies surtout celles formant le fond. Elles étaient jointes par un ciment fort dur : les fondations reposaient sur un lit d'argile bleue, au milieu duquel apparaissaient çà et là des débris de bois et de feuilles ayant une grande analogie avec celles du saule.

Quelle était la destination de cette construction ?

En la jugeant, par sa forme caractéristique, ses dimensions, sa hauteur au-dessous du sol (0,65 cent.) la nature du ciment, (identiquement le même que celui employé au théâtre Romain (Lande du Castelet) et

p. 160

d'écrit par l'illustre et savant M. de Gerville, et surtout par sa position dans l'enceinte d'Alauna, on serait porté à croire que ces ruines sont celles d'un tombeau romain. Cette hypothèse peut être d'autant mieux acceptée, que nous savons que les romains aimaient à déposer les cendres de leurs pères dans des tombeaux situés sur leurs principales voies et sur les rampes des coteaux longés par de belles prairies, lieux où l'ombre et le mystère leur révélaient les beautés des Champs-Élysées.

Quelques vraisemblables que puissent être les conclusions ci-dessus, nous n'admettons l'hypothèse d'un tombeau romain que sous toute réserve.

Monsieur le président Le Biez et moi, nous nous bornons quant à présent à signaler cette curieuse construction ; sera t-il donné à quelque futur archéologue de pouvoir en établir l'origine romaine d'une manière plus absolue ? Cela étant, cette substruction aujourd'hui disparue serait le seul monument funéraire trouvé jusqu'à ce jour dans l'enceinte d'Alauna.

Ch. F. de Fierville

Chevalier, archiviste,

Valognes, le 8 juillet 1879

AD n° 68 : FOLLIOU DE FIERVILLE 1880

Charles-Louis-Victor Folliot de Fierville (1819-1881) : Description physique du bassin du Merderet. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. II (1878-1879), 1880, p. 59-87.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 68

[...]

Le Bus

Au pied méridional du coteau de la lande du Câtelet, à 200 mètres à peine, il existe une fontaine située sur le bord de la route, à droite, qui donne naissance à un faible ruisseau, connu sous le nom du Bus (nom qu'il emprunte à la ferme du dit). Ce ruisseau, en sortant de la fontaine, baigne un verger situé derrière la ferme, y forme deux lavoirs, puis traversant le chemin dit du Vieux-Château, arrose les prairies et se perd par des rigoles d'arrosage, partie dans le ruisseau du Câtelet, partie dans le Merderet ; cette dernière partie passe à 80 mètres au-dessous du bief de l'ancien moulin d'Alleaume, elle forme en cet endroit, planté de saules, un passage très fangeux, son cours est de 300 mètres.

Ce ruisseau insignifiant par lui-même mérite de fixer l'attention par les souvenirs historiques qu'il rappelle.

p. 69

Lors de l'existence de la ville romaine d'Alauna, ce ruisseau servait, au moyen d'un aqueduc formé de belles pierres bien unies, à alimenter les piscines du balnéaire romain, connu sous le nom (bien bizarre du reste) du Vieux-Château. (voir ruines romaines).

[...]

AD n° 69 : GOSSET 1885

Alphonse Gosset : Archéologie, Beaux arts, Aperçu sur les théâtres antiques. *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. 79, année 1885-1886, vol. I, Reims, Librairie de l'Académie, 1887, p. 159-162.

p. 159

Cette forme en fer à cheval favorisait à la fois la vue des cérémonies qui se passaient à l'orchestre, et l'acoustique, tout en groupant un grand nombre de spectateurs dans un espace restreint.

Tandis que chez les Romains, où la seule curiosité remplaçait l'idée religieuse et patriotique, l'orchestre devenu inutile fut réduit au demi-cercle strictement nécessaire; l'amphithéâtre prit, systématiquement, la forme demi-circulaire, comme celui du théâtre de Marcellus, à Rome (fig. 2), commencé par Jules César et terminé par Auguste, qui devint le type du théâtre romain.

Cependant nous voyons, par le plan du théâtre d'Orange (fig. 4), colonie romaine de l'ancienne Provincia, plus tard la Provence, qu'il y avait des exceptions, car le demi-cercle y est légèrement dépassé, probablement sous l'influence des traditions grecques répandues par la colonie de Marseille. Cette proportion fut suivie par imitation dans la construction de nombreux théâtres gallo-romains, surtout du Midi.

Plus tard même, avec la décadence et la transformation des spectacles, cet allongement du demi-cercle fut exagéré jusqu'aux trois quarts du cercle pour faire de nouveau converger les regards sur l'orchestre ainsi agrandi, mais pour une raison tout opposée à celle des Grecs et dont nous parlerons tout à l'heure, en expliquant les modifications apportées aux théâtres et à la disposition des scènes pendant les derniers siècles. (Voir le plan du théâtre de Valognes.)

p. 160

Quant à la construction, toujours en maçonnerie, elle resta la même dans tous les théâtres grecs et romains, en Afrique comme en Gaule. Les gradins, recouverts de dalles de pierre ou de marbre, ne variaient que par la largeur de 0.55 à 0.80, comme ceux tracés dans la fig. 9. Vitruve dit que les sièges avaient habituellement 1 pied 3 ou 4 pouces de hauteur et 1 pied 10 pouces à 2 pieds de largeur; et que l'inclinaison des degrés était uniforme (condition essentielle pour l'acoustique, ajoute-t-il ?) La figure 8 montre d'autres proportions.

Orchestre

Ce nom, dérivé du verbe orchestai (danser), fut donné à la plate-forme de base de l'amphithéâtre, au bas des gradins, devant la scène, comme étant, avons-nous dit, le lieu des danses sacrées.

En Grèce, elle occupait une vaste surface proportionnelle à son importance; au milieu était placé l'autel de Bacchus, autour duquel les chœurs devaient alternativement évoluer en chantant et en dansant, suivant les rites sacrés, cérémonies ayant, surtout à Athènes, un caractère religieux.

On sait effectivement que les chœurs y étaient nombreux (un par tribu), qu'ils étaient dirigés par un Chorège qui en supportait les frais, en réunissait les éléments composés d'hommes, d'enfants, de pyrrhikistes, de danseurs cyclyques, de joueurs de flûte, etc. (1) ... Ainsi se trouve expliquée la vaste

(1) Le monument chorégique de Lysicrates, à Athènes, fut élevé par celui-ci pour perpétuer, un triomphe de sa chorogie (355), ainsi que le prouve l'inscription suivante : « Lysicrates, fils de

surface de ces orchestres (tel celui du théâtre de Bacchus) par l'importance de cette partie du spectacle.

Les Grecs ont, en effet, beaucoup aimé et pratiqué les cadences et la danse ; ils dansaient même entre hommes ! Il faut croire que ces danses avaient de l'originalité, du caractère, car elles ont subsisté longtemps au point d'attirer l'attention de leurs vainqueurs. MM. Ampère et Ch. Lenormant prétendent que celles des derwiches tourneurs dérivent des anciennes traditions grecques, ce qui est fort possible, l'islamisme étant une religion formée d'emprunts.

Quant aux danses sacrées, la figure ci-jointe, détachée d'un bas-relief de la villa Albani, montrant une danseuse tenant un disque, peut en donner une idée et expliquer, par sa décence, comment chez les payens les danses ont pu faire partie de cérémonies religieuses. Chez les Romains, au contraire, la pensée religieuse étant remplacée par la curiosité, et l'autel des dieux supprimé, ainsi que les évolutions des choeurs, l'orchestre ne fut plus qu'une enceinte réservée et aristocratique, dans laquelle on installait des sièges pour les sénateurs et autres personnages de distinction, en ne laissant devant la scène que la distance nécessaire pour voir tout ce qui s'y passait. Celle-ci fut donc avancée de toute la longueur que perdit l'orchestre, pour se dresser sur le diamètre même de l'amphithéâtre, ainsi que le montre le plan du théâtre de Marcellus à Rome (fig. 2), restreint au cercle. Mais plus tard, avec la décadence et l'introduction des ani-

Lysitheidès, du dème de Kikina, était chorège ; la tribu Acamantide a remporté le prix des choeurs d'enfants ; Théon jouait de la flûte; Lysiades était le poète ; Evaënite était archonte. »

maux dressés dans les spectacles, on en vint à livrer l'orchestre aux dompteurs ; l'hémicycle fut alors agrandi jusqu'aux trois quarts du cercle et même quelquefois plus, au point de se rapprocher de l'arène de nos cirques, ainsi qu'on en trouve beaucoup d'exemples en Gaule, notamment au théâtre de Valognes, dont nous donnons le plan.

Scène

Originellement, chez les Grecs, la scène était une estrade pour parler au public (Logeïon), étroite, destinée à ne recevoir qu'un nombre restreint d'acteurs, reculée du public afin de laisser à l'orchestre tout son développement, mais y communiquant au milieu par un perron, pour la connexité des deux cérémonies (1).

Puis elle prit de l'importance avec la tragédie et comprit deux parties : 1° un espace rectangulaire large et peu profond où parlaient les acteurs, élevé en moyenne de 1m50 au-dessus de l'orchestre, sur un petit mur (pulpitum) décoré, à Athènes, de bas-reliefs représentant la vie de Bacchus.

2° La scène (en grec schênê), encadrée de façades sur trois côtés, celle du fond percée de trois portes, dont celle du milieu, dénommée Porte-Royale, était pour l'entrée des dieux, des rois, des héros, du personnage principal. Chacune des deux ailes en retour était percée d'une porte pour l'entrée des étrangers, dite Hospitalia, pour les hôtes et les clients

(1) Plus tard repris et conservé au théâtre du Palais-Royal, construit par Lemercier pour les tragédies du cardinal de Richelieu.

AD n° 70 : FAGART 1885

Alfred Fagart (1843-après 1909) : La Victoire [histoire du quartier, de l'époque antique aux temps modernes]. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. III (1882-1884), 1885, p. 115-124.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 115

La Victoire

A l'extrémité de la ville actuelle de Valognes, s'élevait autrefois une grande cité romaine dont il reste à peine quelques pierres et dont le souvenir est à peu près disparu. Le plan de cette ville qu'on appelait Alauna a pu être reconstitué d'après les fouilles faites à la fin du XVIIe siècle. Dans des rues droites mais sans alignement constant étaient des maisons toutes distinctes ; elles n'avaient que des rez-de-chaussée, leurs fondations seules semblent avoir été en maçonnerie, la partie qui s'élevait hors de terre était en charpente mêlée d'argile, les couvertures étaient en tuiles. Quatre monuments dont quelques ruines subsistent encore dépassaient les maisons en hauteur ; c'étaient au couchant, un balnéaire ; au nord, un théâtre pouvant contenir dix mille spectateurs ; au levant un Hôtel de la Monnaie et au midi, un temple de la Victoire. Le terrain compris entre ces monuments et

p. 116

où se trouvent le plus de traces d'habitations romaines semblait former l'enceinte de la ville et fut nommé Castelet.

L'importante cité romaine d'Alauna dont on a évalué la population à dix mille habitants au moins, puisque son théâtre pouvait contenir dix mille spectateurs, disparut un jour et l'histoire n'a pas donné de renseignements précis sur les causes de sa destruction. La découverte d'un grand nombre de médailles trouvées dans ses ruines à l'effigie d'empereurs du Haut-Empire dont les moins anciennes sont de Constantin et de Maximus Magnus a fait supposer la disparition de cette ville au IIIe siècle. Victor, fil de Maxime en aurait été l'auteur après la victoire que Théodose remporta sur lui dans les circonstances suivantes.

Constantin en montant sur le trône (306) avait proclamé le Christianisme religion de l'Empire et supprimé le culte des idoles ; par tolérance, la Victoire seule avait conservé ses autels car les romains tenaient particulièrement à cette divinité qu'ils considéraient comme la protectrice de leurs armes. L'empereur Gratien (383) ayant fait enlever du capitole la statue de la Victoire, Maxime gouverneur de la Grande-Bretagne, profitant de l'irritation causée par cette mesure, séduisit les troupes par des promesses favorables au paganisme, prit la pourpre et mit à mort Gratien. Mais l'usurpateur fut battu et tué par Théodose le grand à Aquilée (388) et le fils du vaincu regagnant la Grande Bretagne aurait exercé sa vengeance sur la dernière ville romaine du continent en la brûlant et en massacrant ses habitants.

La cité romaine d'Alauna possédait son temple de la Victoire, élevé, d'après la tradition, à l'endroit où

p. 117

les romains avaient vaincu les gaulois Unelli anciens possesseurs du sol et les vainqueurs avaient conservé un grand culte pour cette dernière idole du paganisme. On retrouve encore les fondations de ce temple autour de la chapelle qui lui a succédé et son existence est confirmée par le nom de la Victoire qui, à travers les âges est resté attaché à une partie de la vieille ville. L'importance du culte consacré à cette divinité semble résulter de l'agglomération de ruines d'édifices qui se groupaient auprès du temple ; c'est là que venaient aboutir les voies romaines du Grand Vey, de Saint-Côme, de Coutances, de Pierrepont et de Portbail.

Les habitants d'Alauna échappés à l'incendie et au massacre se retirèrent à quelques centaines de pas de là, au bas de la colline, dans un vallon habité par des potiers, près d'un ruisseau qui longe aujourd'hui la principale rue de notre ville, la rue de Poterie. Ils s'établirent dans ce lieu commode et agréable appelé val d'Alaune qu'on prononçait par abréviation Val Logne d'où Valognes.

Mais ces réfugiés et leurs descendants allèrent souvent contempler les ruines de la cité romaine et se consoler de leurs malheurs auprès des vestiges du temple de la Victoire qui leur rappelait les grandeurs du passé. Bientôt après le christianisme se répandait dans les Gaules et les missionnaires aimaient à transformer en églises les temples bâtis par les païens. Ainsi, dans Rome on convertit en églises les temples du Panthéon, de la Minerve, de la Fortune virile et autres. Les premiers évêques en se servant des

p. 118

édifices déjà disposés pour la prière avaient pour but de détourner de leur ancien culte, sans changer des habitudes, les populations trop portées à y retourner.

Les ruines de l'ancien temple de la Victoire furent relevées et une chapelle fut édifée dès avant le X^e siècle ; elle portait le nom de chapelle de Lessert.

Lorsque les divisions ecclésiastiques s'établirent et que la paroisse d'Allaume fut érigée vers le XI^e ou XII^e siècle, la chapelle de Lessert fut unie à la cure d'Allaume. Le livre noir de l'évêché de Coutances (XIII^e siècle) en donnant le produit de la cure porte qu'elle valait 70 livres avec la chapelle « et valet cum capella l x x l b. » Le livre blanc de l'évêché (XIV^e siècle) appelle notre chapelle, chapelle du Castelet cum ecclesia est annexa capella de castello. La cure d'Allaume n'avait plus sur cette chapelle que les offrandes et les revenus en nature consistant entre autres en quarante quatre poules et neuf chapons.

AD n° 71 : PIGEON 1886

Emile-Auber Pigeon (1829-1902) : Les voies romaines dans le département de la Manche. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie* publié par l'Association normande, 52^e année (1886), Caen, Le Blanc-Hardel, Rouen, Métérie, 1886, p.199-209.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 199

Question 10^e. - Existe-t-il une statistique complète des voies romaines du département ?

Cette question est traitée par M. l'abbé Pigeon dans un mémoire dont il donne lecture.

Les voies romaines dans le département de la Manche.

Dans le département de la Manche, aucune pierre milliaire n'a été trouvée pour nous renseigner sur les voies romaines. Nous n'avons pour tout guide que l'itinéraire d'Antonin, la carte de Peutinger, des débris de vieilles routes, des médailles recueillies dans les gués, et les traditions conservées dans les chartes.

Notre première voie, indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, ne se rattache nullement au grand réseau des routes romaines, et apparaît comme un tronçon perdu

p. 200

à l'extrémité de l'empire. Peut-être l'avait-on commencée dans nos contrées, parce que le pays offrait une position remarquable pour la défense. Quoi qu'il en soit, cette route est ainsi indiquée :

ITER AB ALAUNA CONDATE. - CHEMIN D'ALAUNE A RENNES.

Alauna

Cesedia. . . XX m. ou 29 k. 1/2

Fanum-Marlis XXXII m. 47 k.

Ad Fines. . . XXVII m. 40 k.

Condate. . . XXVIII m. 42 k.

Les distances de cet itinéraire sont marquées en milles romains, de 1,481 mètres chacun, comme l'ont reconnu tous les géographes.

La carie de Peutinger nous représente la voirie romaine d'une manière beaucoup plus complète que celle de l'itinéraire. Les routes se sont multipliées, et celles de la Manche communiquent désormais avec les autres voies de l'empire.

Deux routes tracées dans cette table appartiennent à notre pays, l'une se dirige de Coriallo à Condate, l'autre d'Alauna au Mans, par Crociaconnum, Augustodurus et Aregenne. Leurs distances sont ainsi marquées.

Coriallo. . XXVIII m. ou 64 k. 1/2

Cosedia. . XIX m. 44 k. 1/2

Legedia. . XLVIII m. 109 k.

Condate.

p. 201

Alauna ... VII m. ou 15 k. 1/2

Crociaconnum . XXI m. 64 k. 1/2

Augustodurus . XXIII m. 53 k.

Araegenue.

Les mesures de cette carte sont indiquées en lieues gauloises de 2,222 mètres chacune, comme l'admettent encore tous les géographes.

Au premier abord, on n'aperçoit que des noms généralement peu connus, et on se demande si ces localités appartiennent à nos contrées. Mais ces trois itinéraires, attentivement étudiés, laissent bientôt entrevoir la lumière. Crociacorum est un nom connu, Ptolémée le cite comme la capitale et le port de Unelli :

Κροκιακονον λιμην Ουνελων.

Nous savons dès-lors que nous sommes dans le pays du Cotentin. Alauna rappelle sans doute l'Aleuma des cartulaires diocésains, Alleaume près de Valognes, la ville la plus romaine par ses antiquités, puisqu'elle possède encore les ruines de ses thermes, de son amphithéâtre, d'un de ses temples, avec plusieurs substructions remontant aux premiers siècles.

Quant à Condate, Ptolémée nous apprend qu'elle était la capitale des Redons :

Ρηηδονες ων πολις Κονδατε.

Tous les auteurs placent Crociacorum près de Carentan, où des antiquités nombreuses ont été découvertes.

Cosedia est à XX m. ou 29 k, 1/2 d'Alauna, et à

p. 202

XXVIII m. ou 64 k. 1/2 de Coriallo que la table nous montre près de la mer. Or, en cherchant sur l'océan, nous ne trouvons qu'un lieu qui puisse être cité comme très-ancien, c'est Cherbourg, où l'on a recueilli beaucoup de débris gallo-romains : tombeaux, statuettes en bronze, substructions et médailles nombreuses. Coriallo serait donc Cherbourg, et Coutances, situé à 65 ou 66 k. au midi de Cherbourg, serait Cosedia. Ce nom, que des variantes de manuscrits écrivent Costesia, a une certaine analogie avec Constantia dont il rappelle l'abréviation nazalisée. Quant à l'antiquité de Coutances, Constantia, qu'il ne faut pas confondre avec les Constantia Castra qu'Ammien-Marcellin place à l'embouchure de la Seine, elle est également prouvée par les substructions de ses thermes, par des poteries et des médailles romaines trouvées à chaque instant dans son sol. Dès le IIIe ou IVe siècle, elle succéda à Crociacorum comme capitale du pays, et dès le IVe siècle au plus tard, elle eut un siège épiscopal, ce qui prouve qu'elle était déjà une cité importante des Unelli.

M. Ernest Desjardins admet que Coutances doit être Cosedia, mais il reconnaît que, si les distances de la table et de l'itinéraire sont exactes, Alauna n'est plus près de Valognes, mais dans une petite bourgade vulgaire et inconnue, Ste-Suzanne, au nord du canton de Périers, arrondissement de Coutances.

De Cosedia la voie se dirige sur Condate par Fanum-Martis et Ad Fines.

Qu'est-ce que cette station de Fanum-Martis ? L'itinéraire l'indique à 47 k. au midi de Cosedia. C'est la position d'Avranches, au midi de Coutances. D'un

p. 203

autre côté, la table de Peutinger, qui suit la même direction, nous montre, à 44 k. 1/2, c'est-à-dire à la même distance que celle indiquée par l'itinéraire, une station appelée Legedia, nom que les géographes et les historiens reconnaissent comme une mauvaise leçon d'Ingena, capitale des Abrincati :

Αβρινκατουοι ων πολις Ινγενα, dit encore Ptolémée.

Fanum-Martis serait donc Ingena qui aurait laissé son nom pour prendre celui de son temple consacré à Mars. Ce fait n'est pas sans exemple, et la table comme l'itinéraire nous fournissent plusieurs faits semblables.

On a, en effet, trouvé à Avranches les restes d'un Fanum important et, de nos jours, une statuette de Mars, en bronze; ce qui prouve que ce dieu y était particulièrement vénéré. M. Desjardins, qui ignorait cette dernière découverte, n'a pas osé placer Fanum-Martis à Avranches, mais il convient, avec Wessel, qu'on ne peut confondre la station de Fanum-Martis de l'itinéraire avec la station que la table indique à Courseul, dans l'Ille-et-Vilaine. De Fanum-Martis, que nous croyons être Avranches, la voie se continue par ce vieux chemin que nos chartes du moyen-âge nomment le *cheminum calciatum*, c'est-à-dire par le Pontaubault, la Croix-Avranchin, Montanel, et arrive à une station appelée : les Limites, *Ad Fines*.

Ici les mesures sont encore en défaut jusqu'à Rennes, et, avec les variantes des manuscrits, on n'a que des distances excessives ou insuffisantes. Cependant, en prenant une moyenne, on voit que *Ad Fines* devait se trouver entre le Couesnon et son affluent l'Oisance qui,

p. 204

l'un ou l'autre, formaient une limite naturelle entre les Abrincali et les Redons. Le tracé que nous venons de suivre est marqué dans nos vieilles cartes diocésaines et dans Cassini. Celui de Valognes à Coutances est une ligne droite où l'on a retrouvé çà et là le *statumen* de l'ancienne voie. Les gués ont encore un lit de cailloux. On y a recueilli de nombreuses médailles et, aux abords de la route, des poteries, avec des noms significatifs. Il suffit de rappeler les débris de voie ferrée trouvés entre Valognes et Coutances, comme entre Coutances et Avranches, les centaines de médailles du gué du Pontaubault, les vases et les substructions romaines découvertes à Frilouse, dans la commune de Montanel. Cependant si Legedia a été admis par tous les géographes, Fanum-Martis a été moins heureux, et sa localisation a présenté des difficultés nombreuses. Nous citerons pour exemple deux auteurs qui résumèrent toutes les hypothèses faites avant ou après eux. M. de Gerville, se basant sur une carte publiée par M. Lefranc, en 1792, place Alauna à Alleaume, Coriallo à Cherbourg et Cosedia à Coutances. Nous pensons comme lui. Mais à partir de Coutances il admet deux voies se dirigeant sur Rennes, une par Avranches, celle de la table; l'autre, celle de l'itinéraire, à travers la baie du Mont-St-Michel. Il place Fanum-Martis à St-Pair, et *Ad Fines* à Feins (Ille-et-Vilaine), comme M. Lefranc l'avait fait avant lui. Ce tracé nous paraît inadmissible, et voici nos raisons :

1° *Aucun document ancien ne parle d'une voie romaine dans les grèves, et la tradition est muette sur ce*

p. 205

point. M. de Gerville n'a pu citer une preuve contraire, même en dénaturant une charte qui constatait simplement qu'à peu de distance du Mont-St-Michel existait une croix placée, en souvenir d'un miracle, sur un rocher artificiel. Cette croix, les flots la firent enfin disparaître, malgré les restaurations qui furent exécutées plusieurs fois.

2° *La mer a toujours, au moins depuis les temps historiques, battu nos rivages comme elle le fait actuellement ; c'est ce que prouvent nos vies de saints : celles de St-Paterne, de St-Senier, de St-Héliier, de St-Samson, de St-Magloire et même de St-Anastase, qui nous montrent l'Océan au sein de la baie avec les ports du Vivier, de Genêts, de St-Pair et même du Mont-St-Michel, appelé Portus Herculis.*

3° *La forêt de Sciey, qu'on dit avoir occupé une grande partie du golfe du Mont-St-Michel, est une forêt légendaire qui n'a reçu son nom qu'en 1734, par M. Rouault, curé de Si-Pair. Au XIIe siècle, Guillaume de St-Pair, moine du Mont-St-Michel, ne parle que d'une petite forêt s'étendant au midi du Mont. Il l'appelle la forêt de Coquelunde et ne lui donne que quatre ou cinq lieues de circuit.*

4° *Quant au Fanum-Martis, placé par M. de Gerville à St-Pair, on sait que Fortunat de Poitiers, dans la vie de S. Paterne d'Avranches, signale un funum, mais il ne dit pas qu'il fut dédié à Mars. Ces temples payens n'étaient pas encore très-rares au VI° siècle, et la vie de S. Sever, autre évêque d'Avranches, nous en montre plusieurs dans nos contrées. Le fanum de Mars, indiqué par M. de Gerville, ne peut donc sérieusement se*

p. 206

soutenir. La station Ad Fines localisée à Feins ne s'explique que par une ressemblance de nom. Enfin, en choisissant ces diverses localités, M. de Gerville n'a pu obtenir un résultat satisfaisant, puisqu'aucune de ces stations ne répond aux mesures indiquées par l'itinéraire. M. le baron de Rostaing, ancien capitaine de vaisseau, dans une savante étude, imprimée dans le t. second du congrès scientifique de France, admet la double voie de M. de Gerville, mais, de plus, il trouve des stations nouvelles qui répondent parfaitement aux mesures indiquées par l'itinéraire et la table.

Sur sa carte, la route d'Antonin, part de Valognes, et, près de Montcâtre, s'arrête au Plessis : c'est Coscdia ; arrivée à Coutances, elle se dirige sur Granville où il indique le Fanum-Martis ; à Genêts, la voie continue à travers les grèves de la baie du Mont-St-Michel, et, en Bretagne, il localise Ad Fines à Trans, dans le canton de Pleine-Fougère (Ille-et-Vilaine).

Enfin, il arrive à Condate ou Rennes.

La route de la table de Peutinger commence à Rennes, suit la voie de l'itinéraire jusqu'à St-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine), et l'abandonne pour se diriger sur la Croix-Avranchin, Ducey, Brécey, Villedieu. Elle atteint Gavray, qui est la station de Legedia. De Gavray, cette voie repasse par Coutances, le Plessis ou Cosedia, et se dirige sur la Hague, dans la pointe nord-ouest du département. Elle se termine au havre d'Omonville-la-Petite, qui est la station de Coriallo.

La voie d'Alauna au Mans, par Bayeux, passe à Ste-Mère-Église où l'auteur place Crociaconnum. Ce n'est pas un port comme le veut Ptolémée, mais la distance

p. 207

voulue (VII mille) est parfaitement exacte. La route se dirige sur Bayeux à travers les grands estuaires de l'Ouve et de la Vire, et arrive à Augustodurus.

Tout est facile sur une carte, avec un compas ; on peut trouver des lieux dont les distances répondent à celles qui sont marquées sur les itinéraires, mais le résultat est-il satisfaisant ?

Sanson et d'Auville avaient essayé le même système dans d'autres directions, et leurs hypothèses ne sont plus suivies. On se demande, en effet, dans quel but les Romains auraient ainsi prolongé la route et suivi une direction à travers des estuaires souvent impraticables, quand, devant eux, s'offrait la voie d'Avranches, la seule qui fut à la fois directe et facile ? Dans quel but encore auraient-ils cherché à éviter les grands centres, les préfectures romaines où ils avaient plus particulièrement besoin de se rendre, puisque dans ces localités stationnaient des troupes nombreuses ? L'itinéraire et la table ne sont pas toujours d'accord avec la position de plusieurs autres capitales de pagi. Or, si on suivait toujours mathématiquement les chiffres indiqués, on arriverait à cette conclusion que les voies militaires n'avaient pas généralement été construites pour desservir les centres principaux, ce qu'on ne peut admettre. Il nous paraît donc plus naturel de penser que les copistes qui reproduisirent plusieurs fois les manuscrits de l'itinéraire d'Antonin et que le moine de Colmar qui refit, au XIII^e siècle, la table usée, trouée par les vers et connue sous le nom de Peutinger, ont commis plusieurs fautes inévitables dans de pareils travaux. Il faut nécessairement tenir compte des inadvertances involontaires, quand avec les

p. 208

mesures indiquées on obtient des résultats invraisemblables.

Nous croyons donc, avec M. de Caumont et le vieil historien du Cotentin, Toustain de Billy, que les deux tracés de l'itinéraire et de la table ne représentent qu'une même voie qui passait par Coutances et Avranches. Nous croyons même que la route de Coriallo n'a été que le prolongement de la voie ancienne de l'itinéraire. Il est vrai que, dans la table, Alauna n'est pas mentionnée sur cette voie, mais l'auteur fait le même oubli pour Ad Fines, et on sait que la distance d'Avranches à Rennes est aussi considérable que celle de Coutances à Cherbourg.

Il est encore d'autres voies dont l'origine romaine paraît incontestable, mais sur lesquelles les itinéraires gardent le silence. Nous citons les principales :

1° La route de Coutances à Bayeux et Vieux par St-Lo, l'ancien Briover, dont le nom se trouve dans les conciles d'Orléans, au Ve siècle. Son appellation même de Briva Virae et par syncope Briovera, indique un pont, un gué, un passage fréquente sur la voie.

2° La route d'Avranches à Jublains, par St-Hilaire-du-Harcouet, est éminemment romaine.

Une pierre milliaire, trouvée dans le département de la Mayenne, indiquait sa direction.

3° La route d'Avranches à Bayeux par Tirepied et Vire est révélée par une foule de noms significatifs et de nombreuses découvertes gallo-romaines.

4° La voie de Courseul à Avranches a conservé son statumen sur une grande longueur de son parcours. Elle passait à 2 ou 3 kilomètres au midi de Dol. M. Kerviler,

p. 209

dans un mémoire publié par l'Association Bretonne, en 1873, soutenait, en se basant sur les données de MM. Manet et Lefranc, que cette route traversait les grèves de la baie du Mont-St-Michel pour se rendre à Avranches, M. Manet, dit-il, avait même vu une partie du pavé de cette route, près du Mont-St-Michel ; or, ce pavé était tout simplement la rampe en pierre qui précède la porte du Mont-St-Michel, et que la mer venait de découvrir en balayant les sables qui l'obstruaient depuis longtemps. M. Chaix-Desmazures, dans le Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XIV, année 1880, et dans un autre mémoire, accompagné d'une carte fort détaillée, prouve, contre M. Kerviler, que cette route passait à Baguer-Morvan, et se dirigeait sur le Pas-au-Boeuf, où elle traversait le Couesnon pour continuer par le bourg des Pas (Passus), la Barre des Courtils, le Gué de l'Épine (vadum spinarum) ou le gué du Pontaubault, et arrivait à Avranches.

5° Le voie d'Avranches à Séez ou la voie de Brunehault, via Brunichildis, qui passait par Barenton, Milly (Milliarium) et venait rejoindre, au-dessus de Saint-Hilaire, la voie de Jublains. Son second nom rappelle le traité d'Andelot, qui, en 587, accorda l'Avranchin au royaume d'Austrasie, sous la domination glorieuse de la princesse Brunehaut.

AD n° 72 : LENEVEU 1888

Henri Leneveu (1855-?) : Notes historiques sur les anciens peuples de Valognes et l'ancienne ville d'Alauna. 2 volumes (t. II seul, 52 p.), 1888, bibliothèque municipale de Valognes, fonds normand, réserve, photocopie du manuscrit ; copie dactylographiée par l'abbé Canu, 12 pages dactylographiées + 5 pages de notes, bibliothèque municipale de Valognes, Notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

[page non numérotée]

Notes historiques sur les anciens peuples de Valognes et l'ancienne ville d'Alauna par Henri Leneveu

samedi 18 février 1888

p. 1

Chapitre IV

§ I. L'étude des sources de l'histoire poursuivie depuis cinquante ans, dans l'université de France, par l'école des chartes et l'école des hautes études, et les récents travaux de plusieurs savants allemands ont jeté un jour tout nouveau sur un grand nombre de points d'histoire générale et d'histoire locale qu'il y a quarante années à peine on croyait définitivement résolus. Ils ont rouvert un champ à la discussion d'un grand nombre de questions que les savants de la première moitié du XIXe siècle considéraient comme hors de contestation. C'est que par la rigueur de ses principes et la marche

p. 2

rigoureusement scientifique de sa méthode, la critique historique de cette seconde moitié du XIXe siècle (19e siècle) a tracé une voie lumineuse au milieu de cette foule de textes qui nous ont été transmis par les écrivains des dix premiers siècles. Elle a passé au crible de la discussion comparative tous les récits de ces auteurs dont la confusion et l'amour de la légende ne sont pas les moindres défauts. Elle a pour ainsi dire disséqué leurs textes et mis à nu leurs erreurs volontaires ou involontaires, démontré la fausseté de leurs chronologie et rangé à part, comme joyaux précieux, ceux d'entre eux qu'elle a trouvé hors d'atteinte.

De là, comme je le disais tout à l'heure, un nouveau champ d'études ouvert à ceux qui s'occupant des choses de l'histoire ne peuvent accepter les thèses soutenues jusqu'ici par plusieurs historiens locaux dont le récit et les affirmations ne sont basées que sur les témoignages d'écrivains pris en

p. 3

flagrant délit d'erreur ou démontrés amplificateurs fantaisistes. Depuis une quinzaine d'années bien des questions ont été reprises, discutées à nouveau et résolues d'une façon définitive mais tout à fait contraire à la précédente. Malgré cela il en reste encore un grand nombre à examiner, à discuter et bien des jours s'écouleront avant que les érudits en aient épuisé la liste.

§II. La fixation d'une époque déterminée de la destruction et de la ruine d'Alauna rentre dans cette catégorie de questions. Je me propose donc d'en examiner et de discuter dans ce présent chapitre les opinions émises jusqu'à ce jour par les historiens qui se sont occupés sur ce point de notre histoire locale.

Je vais d'abord exposer chronologiquement l'opinion de chacun d'eux, je les discuterai ensuite séparément.

Dans son recueil d'antiquités grecques et romaines, paru à la fin du XVIIIe siècle, de 1757 à 1767.

M. le comte de Caylus fixe la

p. 4

ruine d'Alauna au commencement du Ve siècle (1)

En 1761, l'abbé Belley disait dans son mémoire sur les voies romaines de Valognes « l'histoire ne nous apprend point à temps où cette grande ville fut ruinée ; elle était déchu de son ancienne splendeur au commencement du Ve siècle » (2) Mais dans un autre mémoire paru en 1780 il adopta l'opinion du cte de Caylus et reporta la ruines d'Alauna au commencement du Ve siècle (3).

Un historien bas-normand M. le chevalier Houel a écrit ce qui suit dans son ouvrage : notes sur le département de la Manche : Alauna fut ravagée par Maxime qui descendit sur les côtes de la presqu'île. (4)

Lorsqu'en 1829 le savant M. de Gerville publia son étude sur les voies romaines du Cotentin, il fixa, au début de son travail

(1) De Caylus. *Recueil d'antiquités grecques et romaines Paris 1757,1762 xxx in 8°. T. VII, p. 315*

(2) l'abbé Belley. *Mémoires sur une voie romaine qui*

p. 4 bis

passait de Valognes à Vieux près de Caen et ensuite à la ville du Mans. Apud : mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres. Paris. impr. Royale 1761. in 4° t. XXVIII. p. 475 à 478

(3) *mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres. Année 1780 in 4° T. XLI p. 567. 568*

(4) Houel. *Notes sur l'histoire du département de la Manche. Caen. Poisson. 1825. in 8°. p. 80.81*

p. 5

la destruction d'Alauna et des autres cités gallo-romaines de la presqu'île au règne de l'empereur Maxime de son fils Victor. Il appuie son opinion sur un passage d'un panégyrique prononcé par orateur contemporain nommé Pacatus et sur un paragraphe d'un écrivain insulaire, Nennius qui vivait disait-il à la fin du IXe siècle. (1)

A la fin de cette même étude M. de Gerville conjecture, par suite d'une hypothèse basée sur un n° figurant sur la plupart des tuiles gallo-romaines découvertes dans les ruines d'Alauna et aux environs, qu'Alauna ne fut détruite qu'au temps de Valentinien III et postérieurement à la rédaction de la notitia dignitatum. (2)

Dans une notice publiée dans l'annuaire de la Manche pour l'année 1833, un écrivain non dépourvu de talent et de savoir, M. Verusmor, reporte l'époque de

(1) de Gerville. Recherches sur les villes et voies romaines dans le Cotentin. 5 8bre 1828. apud : mémoires de la société des antiquaires de la

p. 5 bis

Normandie. Caen, Mancel. In 8°. 1830. p. 42, 43, 44 et suivantes.

(2) mémoires de la société des antiq. de la Normandie, t. VI, p. 60. Notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarium pro Gallias. Apud : Dom Bouquet. Scriptores rerum galliearum. T. Ie, p. 127.

Note. Dans son cours d'antiquités monumentales. T. III. M. de Caumont ne fixe pas de date précise à la destruction des villes gallo romaines de la presqu'île, mais il semble cependant l'attribuer d'une manière générale plutôt à l'invasion de 407 (p. 535 à 548, t. III).

p. 6

la destruction d'Alauna au temps de l'empereur Sévère au IIIe siècle (1)

En 1843, un archéologue qui a laissé à Valognes d'excellent souvenirs, M. l'abbé Lalmand, émit, dans la revue archéologique qu'il publiait à cette époque, la même opinion que M. de Gerville. (2)

Voici ce qu'il écrivait « c'est à la défaite de Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor que l'on attribue la destruction de la ville d'Alauna ; cette opinion est fondée sur des faits, qu'il serait trop long d'énumérer.

Trois ans plus tard, en 1846, M. Arsène Delalande, dans son rapport sur les fouilles qu'il avait dirigées à Alleaume pour le compte de la Société des antiquaires de la Normandie, s'exprimait en ces termes en parlant des ruines des monuments d'Alauna : ces monuments ont été évidemment ruinés dans le grand désastre des

(1) *Annuaire du département de la Manche. St Lô. Elie. 1838. in 8°. p. 54.*

p. 6 bis

(2) *Revue archéologique du département de la Manche. Valognes. Bondessein. 1843. in 4°. p. 185.*

p. 7

cités occidentales de la Gaule que rapporte Nennius. (1)

C'était se rallier à l'opinion de MM. de Gerville, Lalmand et Houel.

Un des plus féconds écrivains qui aient collaboré à l'annuaire de la Manche. M. Renault, auteur d'un grand nombre de notices sur les communes du département de la Manche, a publié en 1867 une notice historique sur la ville de Valognes il adopte l'opinion de M. Verusmor en fixant au IIIe siècle l'époque de la ruine d'Alauna. (2)

En 1875 un membre distingué de la société des antiquaires de la Normandie fit paraître une étude sur les établissements des saxons sur les côtes de l'Armorique (3), dans laquelle il attribue à l'invasion des saxons en 368 la ruine des cités gallo-romaines du Cotentin.

M. l'abbé Lecanu adopte une opinion à peu près identique dans son histoire du diocèse de Coutances parue en 1877, avec cette différence

(1) *A. Delalande. Rapport sur les fouille [...] à Alleaume en 1846. Apud : mémoires de*

p. 7 bis

la société des antiquaires de la Normandie. T. XIV, p. 329.

(2) *Renault. Notice historique sur la ville de Valognes. Apud : annuaire du département de la Manche. St Lô. Elie. 1867. in 8°. p. 39.*

(3) *Henri Moulin. Etude sur les établissements des saxons sur les côtes de l'Armorique. Apud : bulletin de la société des antiquaires de la Normandie. Caen. Hardel. 1880. t. VIII. p. 33.*

Note A : enfin en 1885 un des membres les plus influents de la société archéologique de Valognes, M. A. Tagart, émit dans une étude sur la chapelle de la Victoire, une opinion identique à celle de M. de Gerville, Lalmand, et attribue à Maxime et à son fils Victor la ruine d'Alauna, qu'il fixe à 388 (mémoires de la société archéologique de Valognes. Valognes. Luce. 1885. t. III. p. 116)

p. 8

toutefois que c'est à l'invasion saxonne du IIIe siècle qu'il reporte cette destruction. (1)

Enfin en 1879, dans un mémoire sur les invasions des barbares en Basse Normandie, paru dans les mémoires de la société académique de Cherbourg, M. Carlet, ingénieur de la marine tint l'opinion de M. H. Moulin et attribue aux invasions saxonnes de 368 la ruine des villes gallo-romaines de la presqu'île cotentinaise (2) (voir texte A ci-contre)

En résumé quatre opinions différentes se trouvent en présence :

M.M. le cte de Caylus et l'abbé Belley qui fixent la date de la destruction d'Alauna aux premières années du Ve siècle, c'est à dire, vraisemblablement à l'invasion de 407.

M.M le chevalier Houel, de Gerville, l'abbé Lalmand et A. Delalande et A. Fagart qui attribuent la ruine d'Alauna à la défaite de l'empereur Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor.

M.M. Verusmor, Renault et l'abbé

(1) l'abbé Lecanu : histoire du diocèse de Coutances. Coutances. Sallettes. 1877.gr.in 8°

p. 8 bis

T. I. p. 13.14.

(2) Mémoires de la société académique de Cherbourg. In 8° année 1879. p. 171.172.

p. 9

Lecanu qui la reportent aux dernières années du IIIe siècle et la mettent sur le compte des saxons.

M.M. Henri Moulin et Carlet qui tout en l'attribuant aux saxons en fixent la date à l'année 368.

Tout d'abord je réserve, pour m'en occuper à la fin de ce chapitre, l'opinion du comte de Caylus et de l'abbé Belley que je crois la seule juste, la seule rationnelle et je passe de suite à la discussion des autres opinions.

§ III : l'opinion soutenue par M.M. Houel, de Gerville, Lalmand et Delalande est fondée :

1° sur un passage du panégyrique de Théodose par Latinero Drepanius Pacatus

2° sur un passage de l'eulogium britannicae sive historia britonum de Nennius.

3) sur ce fait que les dernières médailles trouvées dans les ruines d'Alauna sont à l'effigie de Maxime.

L'argument tiré des monnaies est sans valeur pour plusieurs raisons.

p. 10

La première est que si Alauna avait été détruite par Maxime à son débarquement en Gaule on n'aurait point trouvé de médailles à son effigie dans les ruines de cette ville. Il lui avait été en effet impossible d'en frapper auparavant puisque antérieurement à son débarquement il n'était pas encore empereur d'occident. Plus loin en portant ces actes au règne de Maxime et de celui de son fils Victor, j'exposerai les autres raisons qui combattent encore cet argument (2). Maintenant je vais examiner si au point de vue de la critique historique il est possible de donner une valeur historique aux textes de Pacatus et de Nennius.

Le texte de Pacatus est ainsi conçu (1) : « unde igitur ordiar, nisi a tuis, mea Gallia, malis ? Quae ex omnibus terris quas illa pestis insederat, haud injuria tibi vindicas privilegium miserarium, non auribus mere, quarum sensus

(1) le panégyrique de Théodose par Pacatus fut écrit à la fin du IV.

p. 10 bis

Théodose le grand étant allé à Rome après la défaite de Maxime en 388, Latinus Drepani Pacatus fut député de la part des peuples des Gaules pour y aller féliciter ce prince de sa victoire. Et ce fut là que le 19 janvier 389, c'est à dire l'année même de la mort de Maxime, il prononça son panégyrique en présence de Théodose et du sénat. (histoire littéraire de la France. Paris. imp. Royale. 1733. in 4°; T. Ier. 2E partie. p. 420 à 423). Dans son panégyrique Pacatus dit qu'il était gaulois. Il fait même connaître le lieu de sa naissance en le désignant par cette partie des Gaules où les rivages de l'océan servent de lit au soleil ... C'est [...] l'Aquitaine en général.

(2) voir p. 27 et suivante de la présente étude

p. 11

est levior, sed coram oculis ferre compulsam victoriam maximi, interitum Gratiani. Alta licet vulnera, quod fatendum est, proximus nobis Italus, et contiguus ostendat Hispanus : sed in dolore summo habet suum uterque solatium tyrannidem ille non vidit : hic tyrannicidium vidit. Nos primi impetum belnae furentis excepimus, nos saevitiam ejus innocentium sanguine, nos cupiditatem publica paupertate satiavimus. Apud nos semel exercuit crudelitas jam secuta, et adhuc inops avaritia. Alibi malum publicum aut coepit, aut destitit, in Gallia cedit. Qui se nobis calamitate contulerit ? Tyrannum et cum aliis et soli. Quid ego referam vacuatas municipibus suis civitates, impletas fugitivis nobilibus solitudines ? Quid perfunctorum honoribus summis virorum bona publicata, capita diminuta, vitam aere taxatam ? Vidimus redactas in numerum dignitates, et exutos trabeis consulares, et senes fortunarum superstites, et infantium sub ipso sectores

p. 12

ludentium flendam securitatem : quum interim miseri vetebamur agere miseros, immo etiam omnes cogebamur mentiri beatos, et quum domi atque secreto solis conjugibus ac liberis credidissemus furtivorum dolorum, procedebamus in publicum non nostrae fortunae vultu. Audires enim dicere delatorem : quid ita ille tristis incedit ? An quia pauper ex diviti est ? Non enim se vivere gratulatur ? Quid ita hic publicum atratus incestat ? Luget, credo, fratrem ; sed habet filium. Ita fieri non licebat amissa, metu reliquorum. Serenos ergo nubilis mentibus vultus induere bimus et ad illorum vicem, qui degustato sardorum gramminum succo, feruntur in morte ridere, imitabamur laeta moerentes. » (1)

Traduction de l'abbé Canu : Par où dois-je commencer sinon par les maux de la Gaule ma patrie, à qui Maxime m'a accordé d'autres privilèges sur les provinces qu'il a désolées que celui

(1) Don Bouquet. *Scriptum rerum gallicanum*

p. 12 bis

T. Ier. p. 722. J'ai donné à dessein tout le passage de Pacatus concernant la Gaule afin qu'il soit plus facile de se rendre compte de la valeur en objections que j'y opposerai.

p. 13

de la maltraiter plus que les autres. Contraint de voir des cruautés dont le seul récit la faisait frémir, elle a été le fidèle mais triste témoin de la victoire de son tyran et de la mort de Gratien.

L'Italie et l'Espagne ont éprouvé cruellement la fureur de ce monstre, mais elles ont au moins cette consolation dans leur malheur l'une de ne l'avoir pas vu vivre, l'autre de l'avoir vu mourir ; au lieu que nous avons ressenti les premiers sa rage, il s'est grisé de notre sang, il nous a ravi nos biens et c'est parmi nous qu'il a établi le règne de sa cruauté et de son avarice. Les fureurs ont commencé dans des pays et fini dans d'autres ; mais dans la Gaule elles y ont toujours duré. Ça été là le théâtre sanglant où se sont passées tant de scènes tragiques.

Quel est le pays dont la misère puisse être comparée avec le nôtre ? Les autres peuples n'ont pas toujours souffert avec nous et nous avons toujours souffert avec eux. Vous représenterais-je ici ces

p. 14

villes désertes et ces déserts peuplés de fugitifs, ces magistrats qu'on prive de leurs droits et de leur liberté, dont les biens sont vendus et les têtes mises à prix ? Nous avons vu les plus hautes dignités foulées aux pieds, les consuls dépouillés de leurs ornements, les vieillards chassés de leurs biens, sans autre consolation que celle de survivre à leur première fortune.

Mais au milieu de ces horribles désordres nous n'avions pas la liberté de témoigner notre douleur, victimes innocentes de la plus barbare fureur nous étions forcés de nous taire ; après avoir gémi en secret de nos familles nos affections en public un visage content pour éviter la poursuite d'un dénonciateur qui nous voyant pleurer nos biens enlevés nous accusait d'être sans reconnaissance de la vie qu'on nous laissait : si l'on nous dépouillait de nos héritages, il fallait savoir gré qu'on nous permit de vivre : si l'on mettait à mort nos frères, il fallait témoigner de la joie qu'on nous laissât nos enfants ; de

p. 15

peur de perdre ce qu'on nous avait laissé nous n'osions pleurer ce qu'on nous avait ravi. Et forcés de cacher une mortelle tristesse sous une fausse apparence de joie, nous étions dans le sort déplorable de ces malades infortunés, que le suc empoisonné de l'herbe qui les tue semblent faire vivre au milieu des tourments.

Tel est le récit de Pacatus. Il est on le voit vif, énergique, pathétique, mais aussi qu'il vise surtout à l'effet oratoire. C'est l'oeuvre d'un rhéteur et non d'un historien. Versé dans l'étude de l'art oratoire romain Pacatus a voulu, quoiqu'il leur soit resté bien inférieur, broser un tableau comme Tacite et Juvénal nous en ont transmis. Il a fait de l'amplification et brode sur quelques scènes de proscription de magistrats et de citoyens un morceau d'éloquence d'un effet incontestable mais qui est, à coup sûr, très exagéré puisqu'il est le seul contemporain à le raconter ainsi. Cela d'ailleurs n'a rien qui doive nous étonner. Pacatus était païen ;

p. 16

Maxime était chrétien, plus que chrétien, clérical comme on dirait de nos jours. Epoux d'une femme très chrétienne il avait attiré à sa cour tout le clergé catholique au détriment des païens qui l'avaient poussé au trône pour se venger de Gratien, pupille de St Ambroise. (1)

Il y a là un sentiment de haine de secte dont on doit tenir compte et qui déjà rend suspect le récit de Pacatus.

De plus Pacalus fait le panégyrique du vainqueur vers lequel on le députe. Pour augmenter l'effet de sa harangue et flatter davantage celui auquel il s'adresse, il augmente les méfaits du tyran vaincu pour faire ressortir davantage les bienfaits de la délivrance apportée par l'empereur victorieux. Son but est de flatter, sa mission l'exige : il flatte. Pacatus fait du métier mais non pas de l'histoire, car on ne fait pas de l'histoire officielle

(1) Histoire littéraire de la France. T. 1. 2e partie. p. 42. Amédée Thierry

p. 16 bis

histoire de la Gaule sous la domination romaine. T. IIe. p. 395.396.

p. 17

et son panégyrique est un discours officiel composé pour flatter Théodose. N'avait-il pas d'ailleurs quelque profit à agir ainsi ? On le croirait. On sait que plus tard il fut promu aux premières charges de l'empire et aux faveurs de Théodose. Nommé proconsul en Epire en 390 il devint intendant du domaine en 393. (1) Ce fut la récompense de sa courtisanerie.

Ajoutons à cela que dans tout son discours Pacatus ne dit pas un mot de villes incendiées. Il parle de magistrats chassés de leurs sièges, de consuls dépouillés de leurs charges, de vieillards dépossédés de leurs biens. Dans ces excès envers les personnes, excès communs à tous les règnes, il a vu le thème d'une période à effet et il s'est abandonné à toute sa verve de rhéteur et de poète. On ne peut de bonne foi accepter son récit comme un témoignage ayant une valeur historique. Sa

(1) histoire littéraire de la France. T. I. 2e partie. p. 421

p. 18

personne, ses opinions religieuses et les circonstances dans lesquelles fut prononcé son discours s'y opposent. Nous verrons tout à l'heure que d'autres raisons tirées de la marche des événements à cette époque empêchent d'y ajouter foi (1), mais auparavant nous allons examiner le texte de Nennius.

Texte de Nennius

«Septimus imperator regnavit in Britannia, dictus Maximus. Ipse perrexit cum omnibus militibus Britonum a Britannia et occidit Gratianum regem Romanorum et imperium tenuit totius Europae ; noluitque dimittere milites, qui cum eo perrexerunt a Britannia, neque ad uxores suas, neque ad filios, neque ad possessiones eorum ; sed dedit illis multas regiones, a stagno quod est super verticem montis Jovis usque ad civitates quae vocatur Cantgnie. Ipsi sunt ad cumulum occidentalem, il est Crutochidunt Britones namque armorici, qui ultra

mare sunt, cum Maximo tyranno huic in expeditionem exeuntes, quoniam redire nequiverant, occidentales partes Galliae

p. 18 bis

(1) N.B. Je ne suis pas seul à avoir peu de confiance dans le texte de Pacatus. En 1824 M. Charles Lebeau ret[...] les événements du règne de Maxime, s'exprimait ainsi au sujet des panégyriques qui l'ont condamné : les po[...] et les panégyristes qui lui préparaient sans doute ces éloges, s'il eût été heureux, l'ont chargé d'opprobre après sa défaite. Ch. Lebeau. Histoire du bas empire. Paris. Didot. 1824. in 8°. t. IV. p. 227

L'éditeur de l'histoire du bas empire, M. de St Ma[...] membre de l'académie des inscriptions et belles lettres est encore plus catégorique. Il est difficile, dit-il dans une note p. 228, de discerner ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces paroles outrageantes que la haine et la flatterie dictent au panégyrique d'un vainqueur

p. 19

solo tenus vastaverunt nec mingentes ad parcitem vivere reliquerunt ; aceptisque eorum uxoribus et filiabus in conjugium, omnes earum linguas amputaverunt ne eorum successio maternam linguam disceret ; unde et nos illos vocamus in nostra lingua Letervicion, id est semilitacentes, quoniam confuse loquuntur. Hi sunt Britones armorici, et nunquam reversi sunt ad propriam solum usque ad hodiernum diem. Propter hoc Britannia occupata est ab extraneis gebtibus, et cuves ejus expulsi sunt, usque dum dominus auxilium dederit illis. »

Traduction de l'abbé Canu: Le septième empereur qui régna en Bretagne s'appelait Maxime. Ayant quitté la Bretagne avec tous les chevaliers bretons il tua Gratien roi des romains, et devint empereur d'occident, il ne voulut pas renvoyer à leurs épouses, à leurs fils et à leurs terres les chevaliers qui l'avaient suivi, mais il leur donna

(1) Nennius. Eulogium Britannicae sive historia Britonum. Caput XXIII : apud :

p. 19 bis

Henry Petrie et John Sharp. Monumenta historia britannica. Londres. 1848. in folio. T. I. p. 61

(Nennius naquit à la fin du VIIIe siècle, il écrivit son histoire en l'année 858. id. p. 47)

p. 20

tout le pays qui s'étend de l'étang du sommet du Mont Jupiter jusqu'à la cité qui est nommée Quoentawic (1). Eux-mêmes s'établirent au point culminant occidental qui est Crutochideint. (2) Etant partis de là en expédition avec le Tyran Maxime, les bretons, c'est à dire les armoricains qui sont par delà la mer, furieux de n'avoir pu revenir dans leurs foyers, dévastèrent toute la partie occidentale de la Gaule et la ravagèrent de fond en comble. Ils mirent à mort tous les urinants au mur, puis ayant pris leurs épouses et leurs filles en mariage, ils leur coupèrent la langue afin que leurs enfants ne puissent parler la langue maternelle. Dans notre langage nous leur avons donné, à cause de cela et de leur langage confus, le nom de Letervicion, c.a.d. À demi-muets. Jusque aujourd'hui ces bretons armoricains n'ont jamais pu rentrer dans leur patrie.

(1) aujourd'hui St Josse sur mer ou Etaples. Dept du Pas de Calais. Arrondt de Montreuil

p. 20 bis

(2) Pointe de Cornouaille

p. 21

C'est pourquoi la Bretagne est peuplée d'étrangers. Les enfants en restèrent exilés jusqu'au jour où le seigneur leur viendra en aide.

Voilà dans toute son étendue le passage de Nennius invoqué par M.M. Houel, de Gerville, Lalmand et Delalande.

*Dans une note précédente j'ai déjà dit que Nennius naquit à la fin du VIII^e siècle et qu'il écrivit son *historia britonum* en 858. Il n'était donc pas contemporain des faits qu'il raconte. De plus c'est un écrivain très discuté, le plus discuté, avec Geoffroy de Montmouth, des écrivains insulaires.*

Je me contenterai de citer à ce sujet l'opinion de trois écrivains, dont, je l'espère, on n'osera mettre en doute ni le talent, ni l'érudition.

Dans son histoire des gaulois, Amédée Thierry s'exprima en ces termes sur ce passage de Nennius :

Après la guerre, dit-il, Maxime établit ses bretons sur cette pointe de l'Armorique

p. 22

qu'on appelait la corne des Gaules (Cornouailles) et que ces étrangers choisirent probablement parce qu'ils y retrouvaient mieux conservés que dans le reste de la province des habitudes et un idiome identiques à leur patrie. Voici ce que rapprochent les traditions nationales de l'île de Bretagne, traditions mêlées de trop de fables pour qu'on puisse les accepter sans de bien grandes restrictions. (1)

En 1863 lorsque M. Aurelien de Courson écrivit sa remarquable introduction au cartulaire de l'abbaye de Redon, publié dans la collection des documents inédits (2), il ne se donna même pas la peine d'examiner ou de citer le texte de Nennius. En s'occupant des invasions de l'Armorique il garda le silence sur tous les faits que cet écrivain est le seul à rapporter.

A une époque beaucoup plus rapprochée, dans sa thèse de doctorat soutenue en 1883 devant la faculté de paris, thèse qui ont beau

(1) Amédée Thierry. Histoire des gaulois. Paris. Didier. 1866. in 8° (6e édition) t. I. Idem.

p. 22 bis

La Gaule sous la domination romaine. T. I. p. 393.

(2) Aurelien de Courson. Cartulaire de l'abbaye de Redon. Paris. 1863. in 4°. Introduction.

p. 23

coup de retentissement dans le monde savant, un jeune agrégé de grammaire, docteur ès lettres, diplômé de l'école des hautes études et professeur au collège Stanislas, M. J. Loth a porté un dernier coup au peu de confiance qui pouvait encore subsister dans le récit de Nennius et de son copiste Geoffroy de Montmouth.

*Voici comment il s'exprime sur l'*historia britonum* : Nous mentionnons pour mémoire, parce que son autorité a été longtemps considérable dans les pays bretons, l'*historia britonum* que*

l'on met généralement sous le nom de Nennius, compilation formée au IXe siècle, composée d'oeuvres de nature fort différente. C'est un tissu de fables au milieu desquelles apparaissent obscurcies des faits importants sur lesquels on serait heureux d'avoir d'autres témoignages. (1)

Et plus loin : Nennius, et Geffroy de Montmouth qui a reproduit ce Nennius

(1) J. Loth. L'émigration bretonne en Armo

p. 23 bis

rique du Ve au VIIe siècle. Rennes. Baraise. 1883. in 8°. p.29

Note A. En cette même année 1883, M. Arthur de la Borderie bien connu pour ses travaux sur l'histoire et les sources des historiens bretons a publié une étude critique sur l'istoria britonum dans lequel Nennius est encore plus maltraité.

Dans son avertissement, p 1, il commence par dire que l'istoria britonum ne peut prétendre à une autorité historique sérieuse. Puis après avoir démontré qu'il n'est point antérieur au IXe siècle, critiqué avec une compétence et des arguments irréfutables les différentes versions existantes dans les 30 mss de cet ouvrage, il conclut de la manière suivante.

Pour nous nous ne pouvons qu'adhérer au jugement des deux meilleures critiques qui se sont jusqu'à présent occupés de cet ouvrage, l'anglais Stevenson et l'allemand Schoell.

Le premier ayant rappelé quelques unes des fables débitées par Nennius conclut : Après de pareilles circonstances sérieusement avancées et rapportées sans aucune marque de blâme ou d'incrédulité, personne sans doute ne voudra s'y aventurer jusqu'à donner facilement créance aux assertions qui n'ont d'autre appui que l'autorité de Nennius (Stevenson. Nennii historia britonnum. Préface. p. XXI. London. 1838. in 8°). Et Schoell à son tour dit de l'auteur

p. 24

qui est le plus discuté des écrivains insulaires complu dans un tas de fables grossières et dénuées de bon sens. Telle est celle-ci par exemple. Les bretons se seraient emparés de l'Armorique vers la fin du IVe siècle avec le tyran Maxime, aurait exterminé les hommes et épousé les femmes, après leur avoir coupé la langue pour qu'elles ne puissent apprendre à leurs enfants la langue indigène ; d'où le nom de Letervicion (à demi-muets) donné, suivant Nennius, par les bretons armoricains : parce qu'ils parlent confusément. Le mot Letervicion est le pluriel de Letervic, habitant de Letervic, habitant de Litan, nom donné par les Gallois à la Bretagne armoricaine. Nennius l'a décomposé en let (à moitié) et tervicion (se taisant), étymologie contredite par le bon sens et la phonétique, à défaut de l'histoire (1)

(voir note A ci contre)

(1) idem. p. 31 et p. VI de l'introduction.

p. 24 bis

de l'istoria britonum : aux mains de cet écrivain tout se change en fables ... Quels renseignements nouveaux, quel genre d'utilité nous offre son ouvrage ? Aucun ... Et du reste l'istoria britonum nous montre une telle ignorance de la chronologie, une telle absence de discernement dans le récit, que si par hasard d'autres ouvrages de ce genre ont été

perdus, c'est une perte qu'il n'y a pas lieu de regretter (C.G. Schoell. de ecclesiastica britonum scotorum historiae fontibus. p. 27)

*Après cela, il nous semble facile de formuler la règle de critique applicable à Nennius ou à l'auteur quel qu'il soit de l' *historia britonum* et cette règle la voici : quand l' *historia britonum* avance seul un fait qui ne choque ni la vraisemblance, ni les témoignages des auteurs sérieux tels que Bède, Gildas et les documents de l'histoire romaine, ce fait est acceptable après examen, dans le cas contraire il doit être rejeté. (1)*

Telle est la conclusion de M. de la Borderie. Elle s'applique au cas que je discute, car je ne puis ajouter à toutes ces critiques, qu'aucun écrivain contemporain n'a apporté au soi disant ravage de Maxime

*(1) A. de la Borderie. L' *historia britonum* attribuée à Nennius et l' *historia britannica* avant Geoffroy de Montmouth. Paris. Champion. 1883. in 8°, p. 1,80,81,82.*

p. 25

ces soi-disants ravages de Maxime dans les Armoriques. Saint Ambroise, tuteur de Gratien avant 383, qui a rapporté des faits bien moins importants et ne pouvait chercher à atténuer les méfaits de l'assassin de son pupille, ne dit nulle part que maxime ait ravagé les Armoriques et ait incendié les villes (1)

*Zozime, qui vivait au commencement du Ve siècle, s'en tait également dans son *historia de Gallis*. (2)*

La chronique de Prosper d'Aquitaine écrite dans la première moitié du Ve siècle, avant 455, n'en parle pas d'avantage. (3)

La chronique d'Idace rédigée avant 468 observe le même silence. (4)

*Paul Orose, dans son *historia de Gallis*, écrite à la fin du Ve siècle, ne fait allusion dans aucun passage à ces ravages ou à ces incendie (5).*

Gildas, qui vécut de 510 à 570, n'en

(1) [...]ra sancti ambrosii. Apud : patrologia (édition de l'abbé Migne). Paris : gr. In 8°. t. XVI

p. 25 bis

*(2) Zozime. *Historia de Gallis*. Apud : Dom Bouquet. *Scriptores rerum Gallicarum*. T. I. p. 583*

*(3) *chronicon prosperi aquitani*. Apud : Dom Bouquet. T. I. p. 625*

*(4) *Idatii episcopi semicensis chronicon* : apud : dom Bouquet. T. I. p. 614*

*(5) *Paulus Orosius. Historia de Gallis* : apud : dom Bouquet. T. I. p. 597*

p. 26

dit rien dans son histoire (1)

*Le vénérable Bède, l'homme le plus savant de son siècle et qui savait tant de choses sur l'histoire des bretons (2), est également muet sur ces faits. Il n'en a parlé nulle part soit dans sa chronique qui est de l'an 725 (3), soit dans son *historia ecclesiastica*, écrite en 731 (4).*

Henricus Huntendunensis a suivi ces exemples dans sa Historiae anglorum (5).

Tous ces auteurs cependant vivaient bien avant Nennius. Quelques uns mêmes furent contemporains de Pacatus, entre autres St Ambroise, Zozime, Prosper d'Aquitaine et Idace. Il est impossible d'admettre qu'ils aient gardé le silence sur des faits aussi importants que le présage d'une province, aussi considérable que les armoriques, et sur l'incendie des villes qu'elle renfermait ; d'autant plus que tous ces ravages auraient eu lieu de leur vivant et que le récit en serait certainement parvenu jusqu'à eux.

(1) historia Gildas. Apud : Henry Petrie et John Sharp. Monumenta historica britannica.

p. 26 bis

Londres. 1848. in folio. Toe I. p. 9

(2) Aurélien de Courson. Cartulaire de l'abbaye de Redon. Paris. 1863. Introduction. p. 2

(3) Bède. Chronicon sive de lex aetatibus saeculi. Apud monumenta brittanica. T. I. p. 92

(4) Bède. Historia ecclesiastica. Apud : monumenta britannica. T. I. p. 116

(5) Henricus Huntendunensis Britannica. T. I. p. 704

p. 27

il me semble donc qu'après les critiques formulées plus haut et en présence du silence de tous ces auteurs, il faut rejeter l'opinion de M.M. Houel, de Gerville, Lalmand et Delalande et A. Fagart ; et qu'il est impossible d'admettre avec ces honorables historiens que la ruine et l'incendie d'Alauna puisse être attribuée à la défaite de Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor.

D'ailleurs examinons les faits encore de plus près.

L'empereur Maxime dont il est question dans le passage précité est l'usurpateur Clemens Magnus Maximus, successeur de Gratien en 383, défait et tué à Aquilée en 388 par Théodose le Grand (1). Son fils est Flavius Victor qui régna quelques temps sur la Gaule en 387 pendant que Maxime passait les Alpes pour combattre Valentinien II. Flavius Victor fut tué par Argobaste, général de Théodose en 388 (2), aussitôt après la défaite

(1) Dr. Hoeffen. Biographie général. Paris. Didal. 1866. in 8°. t. XLV. p. 83 à 86.

p. 27 bis

(2) Dr Hoeffen. Idem . T. XLVI. p. 92.

p. 28

d'Aquilée. Par conséquent ce serait entre 383 et 388, ou plus exactement de 387 à 388 qu'Alauna aurait été détruite.

Proclamé empereur par les soldats romains de la Grande Bretagne en 383, Maxime s'embarqua aussitôt à la tête des troupes romaines et d'un grand nombre de bretons qui accoururent au premier signal et vint aborder à l'embouchure du Rhin (1). Il traversa comme un torrent toute la Gaule septentrionale entraînant sur son passage les troupes du pays et une multitude de gaulois qui le reconnurent pour maître. Il était déjà près de Paris lorsque

l'armée de Gratien marcha à sa rencontre. Il n'accepta pas la bataille et cinq jours après sans combat il était maître de la Gaule (2). Et ce ne fut qu'après la mort de Gratien qu'il envoya une division de ses troupes tenir garnison dans l'Armorique. Quel intérêt ces troupes, qui n'avaient

(1) milites facile ad devilionem impulsu maximum imperatorum appellat ; ac tradita illi cum diademate purpura, confestimque transmisso navibus

p. 28 bis

oceano, ad ostia Rheni appulerant. Zozime. Historia de Gallis. Lib. IV. Apud : dom Bouquet. Scriptores rerum gallicarum. T. I. p. 583. Voir aussi : Paul Orose : historia de Gallis. Lib. VII. Apud : Dom Bouquet. T. I. p. 597. et : ch. Lebeau : histoire du bas empire. Paris. Didot . 1825. in 8°. t. IV. Liv. XXL. p. 230. Amédée Thierry. Histoire de la Gaule sous la domination romaine . Paris. Didier. 1862. t. II. p. 392.

Les historiens bretons, Dom Morice, entre autres, qui traduit le grec □□□□□ par Rence (1), ont cherché à transporter dans leur pays le lieu de débarquement de Maxime. Leur thèse est insoutenable et n'a jamais été admise par aucun des érudits du XIXe siècle, au nombre desquels il faut citer Amédée Thierry et Lebeau . Tous sont d'accord pour fixer le débarquement de Maxime à l'embouchure du Rhin. Au XVIIIe siècle ce fut aussi l'avis de Dom Bouquet qui traduisant le grec de Zozime donne pour équivalent au grec □□□□□ le latin Rheni.

(1) Dom Morice. Histoire de Bretagne. Paris. 1750. in folio. T. I. p. 6.

p. 29

(2) Zozime. Historia de Gallia. Liv. IV. Apud : dom Bouquet. T. I. p. 583. voir aussi : ch. Lebeau Histoire du bas empire. T. IV. p. 231. Amédée Thierry. Histoire de la Gaule sous la domination romaine. T. II. p. 393.

(3) Amédée Thierry. id. t. II. p. 393. son but était de protéger les Armoriques contre les incursion saxonnes et aussi de leur enlever toute velléité de révolte. On sait qu'à cette époque les Armoriques, connues aussi sous le nom de trachus armoricanus avaient déjà tenté plus d'une fois de secouer le joug romain.

p. 30

livré aucun combat, qui depuis leur débarquement à l'embouchure du Rhin n'avaient eu qu'à se montrer pour soumettre tout le pays, quel intérêt auraient-elle eu à dévaster une province où elles venaient s'établir et à en incendier les villes.

Quant à Maxime il n'accompagne pas ses troupes en Armorique. Aussitôt après la mort de Gratien, il se retira à Trèves dont il fit sa capitale. Il ne quitta cette ville qu'en 387 pour passer en Italie et dépouiller Valentinien II de ce qui lui restait. Il n'en eut pas le temps et fut défait et pris par Théodose à Aquilée en 388. (1)

Son fils, Flavius Victor, ne vint certainement pas dans les Armoriques. Les historiens anciens sont formels à ce sujet. Grégoire de Tours s'exprime ainsi qu'il suit dans son historia francorum, d'après un passage de Sulpice Alexandre (2) : Victor fils de Maxime qui dans un âge encore

(1) ch. Lebeau. Histoire du bas-empire. t. IV. p. 364 et 374. Amédée Thierry. Histoire de la Gaule

p. 30 bis

sous la domination romaine. T. II. p. 409

*(2) l'ouvrage de Sulpice Alexandre est, malheureusement perdu. Cela est d'autant plus regrettable pour le 1er cas qui nous intéresse, que cet historien avait écrit dans son histoire un récit complet du tyran Maxime. Nous devons les seuls passages qui nous soient parvenus à l' *historia francorum**

p. 31

tendu, portait déjà le titre d'Auguste, était demeuré dans la Gaule. Son père avait confié le soin de sa personne à Nannienus et à Quintinus qu'il avait établis maître de la milice ... Nannenus et Quintinus militiae magistri, quibus infantiam filii et defensionem galliarum maximus commiserat (1)

D'un autre côté voici ce que dit Zozime dans son historia de Gallico : quum theodosius imperator audisset, maximum transeuntem alpes, filium victorem dignitate caesaris ornatum apud transalpinas gentes reliquisse, confestim arbogastem ducem missit, qui et imperio dejecit adolescentulum et interfecit. (2)

Flavius Victor, au moment où Maxime passa en Italie pour combattre Valentinien II, n'était donc encore qu'un petit enfant adolescentulum, un jeune enfant το μειραχιον, comme dit Zozime, il lui aurait été assez difficile de se

(1) Grégoire de Tours. Historia Francorum. Paris. Renouard. 1836. in 8°. t. I. Liv. II. chap

p. 31 bis

IX. p. 147

(2) Zozime. Historia de Gallis. Apud : Dom Bouquet Scriptorum rerum Gallicarum. T. I. p. 583.

p. 32

mettre à la tête d'une armée pour ravager la Gaule en général et les Armoriques en particulier.

Les précepteur Nannenus et Quintinus ne le purent davantage, car pendant que Théodose battait leur maître en Italie, ils avaient à se défendre contre les saxons et les francs.

Les premiers avaient fait une descente sur les côtes de la Gaule. Ils en furent d'ailleurs facilement repoussés et n'y commirent point de grands ravages, car aucun historien ne fait mention de leur invasion, qui n'est connue que par le passage suivant d'une lettre dans laquelle St Ambroise indique en ces termes tous les lieux où Maxime eut à soutenir la guerre et où il fut vaincu : ille igitur statim a francis, a saxorum gente, in Sicilia, Sisciae, Petavione : ubique denique terrarum victus est.

Quant aux francs conduits par trois princes Genobaudes, Marcomir et Semnon, ils passèrent le Rhin, ravagèrent

(1) opera sancti ambrosii : epistolae. T. II

p. 32 bis

p. 953. apud : patrologia. (édition Migne). Voir aussi : Charles Lebeau. Histoire du bas-empire. T. IV. p. 376.

p. 33

le pays, massacrèrent les habitants et donnèrent l'alarme à Cologne et aux provinces limitrophes du Rhin et de l'Escaut (1) mais ils ne dépassèrent pas la portion de la forêt des Ardennes comprise entre le Rhin et l'Escaut, puisque c'est dans cette forêt, à un endroit nommé la forêt de Carbonnières qu'ils furent battus et repoussés par Nannenus et Quintinus (2).

A cette date, on ne peut donc, pas plus qu'aux saxons, leur attribuer la ruine et l'incendie d'Alauna.

Enfin quelque temps après, pendant que Nannenus et Quintinus poursuivaient les francs en Germanie, Maxime était battu et tué à Aquilée (a.328), et Arbogaste, général de Théodose, marchait sur Trèves, s'emparait de Flavius Victor et le mettait à mort. (3)

La nécessité de donner un grand développement à mes preuves a pu rendre mon

(1) Grégoire de Tours. Historia Francorum. Liv. II. Cap. IX. T. I. p. 147. Charles

p. 33 bis

Lebeau. Histoire du bas-empire. T. IV. p. 376.377.

(2) Grégoire de Tours. T. I. p. 149

(3) Idem t. I. p. 149 à 151. Zozime : historia de Gallis. Apud : Dom Bouquet. T. I. p. 583. Charles Lebeau. Histoire du bas-empire. T. IV. p. 377.378.

p. 34

exposé un peu confus. Je crois utile à en faire un résumé conclusif :

On ne peut avec M.M. Houel, de Gerville, Lalmand et Delalande, fixer la destruction d'Alauna au temps du règne de Maxime et l'attribuer à ses ravages ou à ceux de son fils Victor. D'abord parce qu'on ne peut ajouter foi au texte de Pacatus et au texte de Nennius ; ensuite parce que ni Maxime, ni son fils Victor débarqués à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut et non à l'embouchure de la Rance, comme l'ont prétendu les historiens bretons, ne vinrent dans la presqu'île du Cotentin ; enfin parce qu'aucun écrivain contemporain même St Ambroise, ne parle de ravages exercés soit par Maxime, soit par ses généraux, dans la deuxième Lyonnaise de 383 à 388.

§ IV. L'opinion de M.M. Verusmor, Renault et Lecanu sur l'époque et les circonstances de la ruine d'Alauna diffère sensiblement de celle que je viens de réfuter.

p. 35

M.M. Verusmor (1) et Renault (2) prennent pour base de leur opinion les dates des monnaies et des médailles d'or, d'argent et de bronze trouvées dans les terrains d'Alleaume lors des fouilles faites en 1695 par M. Foucault et le père Dunod, médailles qui appartenaient toutes au haut empire, fixent la ruine d'Alauna au IIIe siècle, après la mort de l'empereur Lucius Septimus Severus décédé le 4 février 211. (3)

M. l'abbé Lecanu l'attribue aux saxons et la fixe à la seconde moitié du IIIe siècle. (4)

L'opinion émise par ces trois savants est insoutenable. En effet en ce qui concerne les médailles et les monnaies on en a trouvé qui remontent à la fin du IVe siècle. M.M. de Gerville et (5) et Delalande (6) en ont découvert frappées à l'effigie de Maxime Clemens Magnus, mort en 388. De plus, Alauna figure dans l'itinéraire d'Antonin (7)

(1) *annuaire du département de la Manche. St Lô. Elie. 1833. in 8°. p. 54.*

p. 35 bis

(2) *annuaire de la Manche. Année 1867. p. 39,40 et suiv*

(3) *chronologie des empereurs romains. Apud : Hatal de Wailly. Elements de paléographie. T. I. I.IV.I.*

(4) *L'abbé Lecanu. Histoire du diocèse de Coutances. Coutances. Saclettes. 1877. in 8°. t. I. p. 13,14*

(5) *de Gerville. Aud : mémoires de la société des antiquaires de la Normandie. T. VI. p. 45*

(6) *A. Delalande. Rapport sur les fouilles exécutées à Alleaume en 1846. Apud : mém. de la soc. des antiq. de Norm. T. XIV. p. 329.*

(7) *Itinerarium antonini augusti. Coloniae agrippin. 1585. in 8° p. 88.*

p. 36

dont la date exacte est incertaine mais qui peut être rapportée à la seconde moitié du IVe siècle puisqu'il y est fait mention de Constantinopolis, Maximianopolis. etc, etc, villes qui ne prirent ces noms qu'à cette époque (1)

§ V. Un membre de la société des antiquaires de la Normandie, M. Henri Moulin (2) et M. (blanc), membre de la société académique de Cherbourg (3), ont soutenu une opinion à peu près identique à celle de M. l'abbé Lecanu. Comme lui, ils attribuent la ruine et la destruction d'Alauna aux ravages des saxons, mais ils en reportent la date à l'invasion de la fin du IVe siècle, à celle de 368.

Leur hypothèse se trouve détruite par la seule raison qu'on a trouvé des médailles et des monnaies de Maxime, mort en 388, dans les fouilles faites dans les ruines d'Alauna (4), mais il y a plus.

Pour soutenir leur opinion ces

(1) *De Caumont. Cours d'antiquités monu*

p. 36 bis

mentales. Caen. 1831. in 8°. t. II. p. 3

voir aussi : Dom Bouquet. Scriptores rerum gallicarum. T. I. p. 108.

(2) *bulletin de la société des antiquaires de Basse Normandie. Caen. Hardel. 1880. t. VIII. p. 3[...]*

(3) *mémoires de la société académique de Cherbourg. Cherbourg*

(4) *vide supra*

p. 37

écrivains l'apprirent sur un passage d'Ammien Marcelin, dont ils ne citent dans leur travail que les lignes suivantes : « gallicanos tractus Francis et Saxones iisdem confines, quo quisque erumpere potuit terra vel mari, praediis acerbis incendisque et captivorum funeribus hominum violabant » (1)

Je vais d'abord rétablir tout le passage d'Ammien Marcelin d'où ces lignes sont extraites, j'en donnerai ensuite la traduction exacte.

« Et quoniam, cum constantii principis actus componerem, motus adolescentis et senescentis oceani, situmque Britanniae pro caotu virium explanavi, ad ea, quae digesta sunt semel, revolvi superfluum duxi : ut Ulyxes Homericus apud Phaecas ob difficultatem nimiam replicare formidat. Illud tanem sufficiet dici, quod eo tempore Picti in duas gentes divisi, Dicalidonas et Vecturiones,

(1) Bulletin de la société des antiquaires de Normandie. Caen. Hardel. 1880. t. VIII. p. 34 et suivantes

p. 38

itidemque attacotti bellicosa hominum natio et Scotti, per diversa vagantes, multa populabantur. Gallicanos verstractus Franci et Saxones iisdem confines, quo quisque erumpere potuit terra vel mari, praediis acerbis incendiisque, et captivorum funeribus hominum violabant, ad haec prohibenda, si copiam dedisset fortuna prosperior, orbis extrema dux efficacissimus petens, cum venisset ad Bononiae littus, quod a spatio controverso terrarum angustiis reciproci distinguitur maris ... : exinde, transmeato lentius freto, defertur Rutupias, stationem ex adverso tranquillam. Unde cum sonsequenti Batave venissent et Eruli, Joviique et Victores, fidentes viribus numeri, agressus tendensque ad Lundinium vetus oppidum, quodaugustam posteritas adpellavit, divisis plurifariam globis ; adortus est vagantes hostium vastatorias manus, gravis onere sarcinarum : et propere fusis qui vinctos homines agebant et pecara, praedam excissit, quam tribut arii perdidere miserrimi. » (1)

(1) Ammien Marcelin. Liv. XXVII. Cap VIII p.

p. 38 bis

277 (collection des auteurs latins de D. Nisard)

p. 39

Traduction de l'abbé Canu : j'ai déjà dans le règne de Constance expliqué de mon mieux le phénomène du flux et du reflux et donné la description géographique de la Bretagne. Je crois donc superflus d'y revenir. Comme Ulysse chez les phéaciens je crains l'ennui des redites. Mais il est essentiel de noter que les pictes formaient à cette époque deux corps de peuples, les dicalidons et les vecturions, qui de concert avec les belliquenses peuplades des attacots et des écossais portaient de tous côtés leurs ravages. Dans les parties de l'île plus voisine de la Gaule, les francks et les saxons leurs voisins opéraient des descentes sur les côtes et faisaient des courses dans l'intérieur, pillant, incendiant, égorgeant tout ce qui leur tombait sous la main. Telles étaient les calamités qui appelaient aux extrémités du monde cet habile capitaine pour essayer, la fortune aidant, d'y porter remède. Théodose se rendit sur la plage de Bononie (Boulogne) qui n'est séparée du bord opposé que par un étroit

p. 40

bras de mer ... Il s'y embarqua et prit terre à Rutopie, excellent mouillage de l'autre bord. De là suivi des bataves, des hunns, des hérules, des joviens et des victorins, troupes habituées à vaincre, il gagna l'ancienne cité de Londres, appelée depuis Auguste. Arrivé sur ce point il divisa sa troupe en plusieurs corps et tombant sur les partis ennemis chargés de butin, les défait, et leur enlève les hommes et le bétail qu'ils avaient pris.

Tel est le texte d'Ammien Marcelin et la traduction exacte de ce texte. Il me semble qu'il suffit de le lire attentivement pour être convaincu que l'historien latin y décrit les ravages exercés par les saxons et les francks sur les côtes de la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, et non sur les côtes de la Gaule. Il ne peut donc être invoqué pour fixer à cette époque la destruction des villes gallo-

(1) Richebourg

p. 41

romaines de l'Armorique.

Pour être tout à fait impartial je dis ajouter qu'en avançant dans son travail M. (blanc) a changé d'opinion et que le texte d'Amnen Marcelin ne lui a plus paru aussi convaincant.

Il est généralement admis, écrit-il à la page (blanc) de son étude, en parlant de l'invasion de 407, en vertu d'un passage de Solvien dans son livre de gubernatione dei, chap.VII, et d'une lettre de St Jérôme que les ravages des barbares qui couraient ça et là sans autre but que le pillage, furent la ruine des anciennes cités de la 2e Lyonnaise (1).

En écrivant ces lignes M. (blanc) s'est rangé à l'avis de M.M. de Caylus et l'abbé Belley dont il me reste à discuter l'opinion.

§VI. A notre avis l'opinion soutenue par M. le comte de Caylus et M. l'abbé Belley est la bonne, la vraie.

(1) (blanc)

p. 42

Ces deux estimables savants ont fixé la destruction d'Alauna au commencement du cinquième siècle. Tout concourt en effet pour qu'il en soit ainsi : le consentement des écrivains qui sont tous d'accord pour attribuer à un vaste incendie la destruction d'Alauna (1), les événements politiques qui se déroulèrent à cette époque et le résultat des fouilles faites sur l'emplacement d'Alauna de 1695 à 1850, fouilles qui toutes amenèrent la découverte d'amas de cendres considérables et de testes calcinés. Mais n'anticipons point et examinons les faits.

Il est certain qu'Alauna existait encore sous le règne de Maxime puisqu'on a retrouvé dans ses ruines des médailles et des monnaies à l'effigie de cet empereur (2).

En 394 elle n'était pas encore détruite. Elle figure en effet sur la table de Peutinger attribuée par le plus grand nombre des

(1) M. Houel, de Gerville, Lalmand, Delalande, Renault

p. 42 bis

(2) de Gerville. *Apud : mémoires de la société des antiquaires de la Normandie. T. VI. p. 45. A. Delalande. Idem. T. XIV. p. 329.*

(3) *Peutingeriana tabula itineraria. Sienna. 1825.*

p. 43

savants qui l'ont étendue au règne de Théodose le grand (1), empereur d'occident de 394 au 17 janvier 395.

D'un autre côté il est non moins certain qu'Alauna, comme d'ailleurs les autres villes gallo-romaines de la prequ'île Coriallum, Crociatonum, Cosediae qui figurent également sur la table de Peutinger, n'existait plus en 423, car, pas plus que ces autres villes gallo-romaines, elle n'est mentionnée dans la Notitia provinciarum (2) attribuée au règne d'Honorius, empereur d'occident de 395 à 423.

On n'en trouve également aucune trace dans la notice des dignités de l'empire (3) attribuée communément au règne de l'empereur valentinien III (425-455).

De ce qui précède il résulte de porter présomptions qui permettent de dire qu'Alauna fut détruite entre 395 et 423. C'est d'ailleurs vers cette époque que se déroule un

*(1) Dom Bouquet. *Scriptores rerum gallicarum. T. I. p. 112. La carte de Peutinger, dit Dom**

p. 43 bis

Bouquet est, suivant l'opinion la plus souvent répandue, qu'elle fut dressée sous le règne de Théodose, ce qui fait que quelques uns l'appelle table théodosienne. Id. p. 112

*Je dois ajouter qu'à la fin du XVIIIe siècle, un savant antiquaire allemand, M. Mannert, s'est efforcé de démontrer que la carte de Peutinger est un monument du IIIe siècle, vers l'an 230, au temps d'Alexandre Sévère. En 1831 M. de Caumont proposait que l'opinion de Mannert était la plus vraisemblable. (de Caumont. *Cours d'antiquités monumentales. t. II. p. 60.61*) A une époque plus récente, en 1870, M. Ernest Desjardins a prétendu au contraire que la table de Peutinger était un monument du siècle d'Auguste et qu'elle représentait l'état géographique de la Gaule et son organisation par Auguste au lendemain de la conquête. (Ernest Desjardins. *Géographie de la Gaule d'après la carte de Peutinger. Paris. Hachette. 1870. in 8°. p. 90.91*). La date de la rédaction de cette carte reste donc encore incertaine. C'est pourquoi j'adopte l'opinion de Dom Bouquet qui est celle de la plupart des savants.*

p. 44

*(2) Notitia provinciarum et civitatum Galliae. Apud : Dom bouquet. *Scriptores rerum Gallicarum. T. I. p. 122.**

(3) Notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarium per Gallias. Apud : Dom bouquet. T. I. p. 128.

p. 45

des évènements les plus effrayants de l'antiquité : la grande invasion des barbares qui bouleversa le monde romain de 407 à 409.

La frontière de la Gaule le long du Rhin étant demeurée sans défense depuis que Stilicon en avait retiré les garnisons pour les employer contre Alaric (1), les alains, les vandales, les suèves, les hunns, les burgondes, les alamans, les sarmates, les hérules se liguèrent ensemble pour faire irruption dans les Gaules (2). Ils n'avaient qu'un but saccager le pays et y faire esclaves tous les habitants. On n'a malheureusement pas de documents exacts sur leurs méfaits. Les livres d'histoire sont muets sur leurs actes. Les poètes et les orateurs contemporains sont les seuls qui nous aient transmis quelques détails sur leurs ravages.

Ce qui et certain c'est que la veille du

(1) Amédée Thierry. Nouveaux récits de l'histoire romaine. Paris. Didier. 1865. in 8°. p. 328

p. 45 bis

Charles Lebeau. Histoire du bas-empire. T. V. p. 278

(2) Arcadis sextum et probo consulibus vandali, suevis et alanis permixti nationes transalpinas vasta verunt. Dubos. Histoire critique de la monarchie française. Paris. 1734. in 4°. t. I. p. 226.

voir aussi : Epistola Hieronyme. Apud : Dom Bouquet. Scriptores rerum gallicarum. T. I. p. 744.+.

p. 46

premier jour de l'année 407 tous ces peuples franchirent le Rhin et pénétrèrent dans les Gaules pour n'en plus sortir. (1)

Un auteur de ce temps (2) dit que si l'océan se fût débordé dans les Gaules ses eaux n'auraient pas causé tant de dommages :

« Si totum Gallos sese effudisset in agros oceanus, vastis plus superesset aquis. Quod sane desunt pecudes ? Quod semina frugum, quod oleis non est vitibus, aut oleis ; quod fundorum aedes vis alstulit ignis et imbris, quarum stare aliquas tristius est vacuas : si toleranda mali labes, heu ! Caede decenni Vandalicis gladiis sterminur et Geticis. Non castella petris, non oppida montibus altis. Imposita, aut urbes omnibus aequoreis, Barbarici superare dolos atque arma furoris Evaluere omnes ultima pertulimus » (3)

Salvien, quoique plus concis, décrit avec non moins d'éloquence que d'exactitude, la marche des barbares et le progrès de

(1) Dubos. Histoire critique de la monarchie. T. I. p. 227. Déjà auparavant les francks

p. 46 bis

avaient bien parcouru la Gaule, mais ils étaient devenus peu à peu les sujets de l'empire et lui servaient même de défense contre les autres barbares de l'autre côté du Rhin. Au moment de l'invasion qui nous occupe en 407 ils se firent même tailler en pièces pour défendre le passage du Rhin aux barbares (idem. p. 228)

(2) Il s'agit là de l'auteur d'un poème anonyme sur la providence publié avec les oeuvres de Prosper d'Aquitaine. Cet auteur avait lui-même partagé les infortunes qu'il déplore avec autant d'éloquence que d'énergie dans le prologue de son poème. Il avait été emmené captif par les barbares, conquérants des Gaules, auxquels il donne souvent le nom de Gètes. Au moment où il écrivait il y avait dix ans que son pays était en proie aux dévastations.

« Si toleranda mali labes, heu ! Carde decenni vandalicis gladiis sterminum et geticis »

(3) *Sancti Prosperi Aquitani. Opera omnia : carmen de providentia divina. Apud : Migne (l'abbé) Patrologia. T. LI. p. 618. Voir aussi : Dom Bouquet. T. I. p. 777.*

p. 47

leurs ravages. Il nous les montre envahissant d'abord la Germanie, puis la Belgique et l'Aquitaine et ensuite toute la Gaule, se transportant de ville en ville, de cité en cité et ravageant tout sur leur passage : « extata est, dit-il, in perniciem ac dedecus nostrum gens quae de loco in locum pergens, de urbe in urbem transiens, universa vastaret. Ac primum a solo patrio effusa et in Germaniam primam, nomine barbaram ditione Romanam ; post cujus exilium primum arsit regio Belgarum, deinde ope Aquitanorum luxuriantium, et post haec, corpus omnium Galliarum » (1)

Saint Jérôme et encore plus explicite. Dans une lettre écrite à une jeune veuve nommée Ageruchia, il raconte en les termes émus les malheurs de la Gaule. Il prend soin d'indiquer les régions qui furent envahies et les noms de tous ces barbares qui pendant trois années ne cessaient de porter leurs

(1) *Salvianus Massiliensi. De Gallis. Apud : Dom Bouquet. Scriptores rerum Gallicarum.*

p. 47 bis

T. I. p. 782. Salvien a écrit son ouvrage en 440. Traduction du passage de Salvien : et voilà pourquoi a été suscitée pour notre ruine et notre honte une nation qui, courant de lieux en lieux, passant de ville en ville, avait mission de ravager l'univers. Et d'abord du sol natal elle s'est répandue sur la Germanie, barbare par le nom, romaine par la conquête ; après les saccagements de cette province, l'incendie a dévoré en premier lieu les régions Belges, puis l'opulence de la molle Aquitaine et puis ensuite le corps entier des Gaules.

p. 48

horribles ravages dans toute l'étendue de cette Gaule auparavant si peuplée et où on ne rencontrait plus que de « ces cadavres vivants qu'on distinguait à peine des morts dont la terre était jonchée » (1) il les montra s'étendant jusqu'aux Pyrénées, brûlant et ravageant tout, couvrant de cendres et de ruines les provinces les plus fortunées.

« Praesentium miseriarum pauca percurram quod rari huc usque residemus non nostri meriti, sed dei misericordias est. Innumerabiles et fercissimae nationes universas Gallias occuparunt. Quiquid inter Alpes et pyrenaeum est, quod oceano et Rheno includitur, Quadus, Wandalus, Sarmata, Halani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni et (O lugenda respublica) histes Pannonii vastarunt. Etenim Assur venit cum illis maguntia cum, nobilis quondam civitas, capta atque subversa est, et in ecclesia multa

(1) *Ch. Lebeau. Histoire du bas-empire. T. V. p. 280.*

p. 49

hominum millia trucidata. Vangiones longa obsidione deleti. Remorum urbs praepotens, Ambiani, Attrebatum, Treverorum, Carnuntum, Moguntiacum, Remoracum, Argentoratum, Transalpinum, Germaniam, Aquitaniae novemque populorum, Lugdunensis et Narbonensis provinciae, praeter paucas urbes populata sunt cuncta. Quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames. »

Dans cette lettre St Jérôme désigne clairement la province lyonnaise dont faisait partie le territoire d'Alauna. Il ajoute même que si un petit nombre des villes de cette province furent exemptes du malheur général encore furent-elles assiégées par l'ennemi qui les affamait.

Son témoignage est d'un grand poids et d'une grande importance. St Jérôme en effet fut contemporain des faits qu'il raconte et ne mourut que trize année après l'invaion de 407.

(1) ex Hironyme. Apud : recueil des historiens des Gaules et de la France publié par

p. 49 bis

Léopold Delisle. Paris. Victor Palmé. 1869. in folio. T. I. p. 744. idem. Voir :

note C : ex Galliarum vestalis, quam narret Hieronymi non intra unicum annum facta est, sed per Liennium continuata, id est ab ultima die anni 406 ad versum tempus anni 407.

Vior aussi : sancti Hieronymi. Opera. Epistola XVI. Ad ageruchiam de monogamia. Apud : Migne. Patrologia. T. XXX. P; 906.

p. 50

Avant de rédiger mes conclusions, il me reste un mot à dire d'un document officiel très important, postérieur à l'invasion de 407-409, qui par plusieurs de ses détails confirma le récit des écrivains latins dont j'ai invoqué le témoignage. Je veux parler de la notitia dignitatum imperii rédigée sous le règne de Valentinien III.

Un passage de cette notice des dignités de l'empire nous apprend que sous le règne de Valentinien III, de 425 à 455, le Cotentin était occupé par des Lètes bataves et des suèves et que le quartier général de leur praefectus était à Coutances et à Bayeux dans la deuxième Lyonnaise (1).

Or St Jérôme et d'autres auteurs (2) citent les suèves et les bataves au nombre des tribus barbares qui ravagèrent la Gaule de 407 à 409.

Je crois donc sincèrement que c'est

(1) notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarium per Gallias. Apud : Dom

p. 50 bis

Bouquet. Scriptores rerum Galliarum. T. I. p. 128. Praefectus laetorum batavorum et gentilium suevorum, bajocas et constantias lugdunensis secundas.

(2) arcadis sentum et probo consulibus vandali suevis et alanis permixti nationes transpinas vastaverunt. Apud : Dbos. Histoire critique de la monarchie française. Paris. 1734. in 4°. T. I. p. 226. note a.

p. 51

aux désastres de l'invasion de 406-409 et très probablement aux ravages des suèves et des bataves qu'il faut attribuer la ruine et l'incendie d'Alauna.

La destruction d'Alauna se trouve fixée ainsi entre les années 406 et 409.

Je vais, pour plus de clarté, résumer tous les arguments sur lesquels je base mon opinion.

1° J'ai démontré qu'on ne peut attribuer la destruction d'Alauna soit à Maxime, soit à son fils Victor.

2° Qu'on ne peut davantage la mettre sur le compte des saxons.

3° l'auteur du poème de la providence Salvien, St Jérôme, auteurs contemporains des faits qu'ils racontent, sont unanimes pour montrer la Lyonnaise envahie de 407 à 409 et les villes ruinées, dévastées, incendiées.

4° les amas considérables de cendres et les débris calcinés trouvés dans les ruines d'Alauna prouvent péremptoirement que cette ville fut détruite par

p. 52

un incendie. Les historiens bas-normands sont unanimes à le proclamer.

5° Alauna ne figure plus sur les documents officiels postérieurs à l'invasion de 407-409, quand, au contraire, elle est mentionnée dans tous les documents officiels antérieurs à cette époque qui nous sont parvenus, tels l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger.

6° Après l'invasion de 407-409, sous Valentinien III, de 425 à 455, les garnisons du Cotentin sont occupées par des lètes bataves et des suèves, peuples qui, d'après St Jérôme et les autres auteurs, prirent part à l'invasion de 407-409.

§ VII. Au moment où Alauna disparaît de la scène du monde, la ville de Valognes va la remplacer. Nous n'aurons donc plus qu'à nous occuper de sa propre histoire. Nous le ferons avec un soin jaloux et cette espèce vénération affectueuse que tout le monde ressent pour son sol natal.

Henri Leneveu

29 avril 1888.

[Notes de l'Abbé Canu]

NOTES CONCERNANT LA DATE PROBABLE
de la destruction d'ALAUNA.
extraites du travail rédigé par HENRI LENEVEU .

666666666666

L'opinion d'HENRI LENEVEU (né à Valognes le 23 Juin 1855) concernant l'époque de la destruction d'Alauna est que cette destruction eut lieu au cours des premières années du Vè siècle, vraisemblablement à l'invasion de 407.

Il s'inscrit en faux contre l'opinion de de Gerville qui date cette destruction, ainsi que celles des autres cités gallo-romaines de la presqu'île, du règne de l'Empereur Maxime et de son fils Victor. Les raisons de cette opinion sont:

a) Un passage d'un panégyrique prononcé par un orateur contemporain, Pacatus.

b) Un paragraphe d'un écrivain insulaire, Nennius, qui vivait, disait il, à la fin du IXè siècle.

À la fin de son étude, M. de Gerville conjecture, par suite d'une d'une hypothèse basée sur un N° figurant sur la plupart des ruines gallo-romaines découvertes sur l'emplacement d'Alauna, que celle-ci fut détruite seulement au temps de Valentinien III, et postérieurement à la rédaction de la "Notitia dignitatum".

Opinion identique de l'abbé Lalmand (1843) qui dit: "C'est à la défaite de Maxime par Theodose et aux ravages de son fils Victor, que l'on attribue la destruction d'Alauna".

DISCUSSION:

L'opinion de de Gerville, Houel, Lalmand est fondée sur:

- a) Un passage d'un panégyrique de Theodose par Pacatus.
- b) Un passage d'Historia Britonum, de Nennius.
- c) Le fait que les dernières médailles trouvées sur place sont à l'effigie de Maxime.

L'argument tiré des monnaies est sans valeur, car si Alauna avait été détruite par Maxime, à son débarquement en Gaule, on n'y aurait point trouvé de médailles à son effigie, puisqu'antérieurement à son débarquement il n'était pas empereur d'Occident.

Le texte de Pacatus: Le panégyrique de Theodose par Pacatus fut écrit à la fin du IVè siècle. Theodose étant allé à Rome après la défaite de

Maxime en 388. Pacatus fut député de la part des peuples de la Gaule, pour y aller féliciter ce prince de sa victoire. Ce fut là que le 19 janvier 389, c'est à dire l'année de la mort de Maxime, il pronôça son panegyrique en présence de Theodose et du sénat. Dans son panegyrique, Pacatus dit qu'il était gaulois et qu'il était de la partie des gaules où "les rivages de l'océan servent de lit au soleil". Voici la traduction de ce texte:

"Par où dois-je commencer sinon par les maux de la Gaule; ma patrie, à qui Maxime n'a accordé d'autre privilège sur les provinces qu'il a désolées, que celui de la maltraiter plus que les autres. Contrainte de voir des cruautés dont le sol récit la faisait frémir, elle a été le fidèle mais triste témoin de la victoire de son tyran et de la mort de Gratien. L'Italie et l'Espagne ont éprouvé cruellement la fureur de ce monstre, mais elles ont eu au moins cette consolation dans leur malheur, l'une de ne l'avoir pas vu vivre, l'autre de l'avoir vu mourir, au lieu que nous avons ressenti les premiers sa rage; il s'est grisé de notre sang, il nous a ravi nos biens et c'est parmi nous qu'il a établi le règne de sa cruauté et de son avarice. Les fureurs ont commencé dans des pays et fini dans d'autres; mais dans la Gaule, elles y ont toujours duré. Ca était là le théâtre saillant où se sont passés tant de scènes tragiques. Quel est le pays dont la misère puisse être comparée avec un autre? la notre? Les autres peuples n'ont pas toujours souffert avec nous et nous avons toujours souffert avec eux. Vous représenterais-je ici ces villes désertes et ces déserts de peuples fugitifs; ces magistrats qu'on prive de leurs droits et de leur liberté, dont les biens sont vendus et les têtes mises à prix? Nous avons vu les plus hautes dignités foulées au pied, les consuls dépouillés de leurs ornements, les vieillards chassés de leurs biens sans autres consolations que celles de survivre à leur première fortune.

Mais au milieu des ces horribles désordres, nous n'avions pas la liberté de témoigner notre douleur. Victimes innocentes de la plus barbare fureur, nous étions forcés de nous taire, après avoir gémi en secret de nos familles, nous affections en public un visage content pour éviter la poursuite des dénonciateurs qui, nous voyant pleurer nos biens enlevés, nous accusaient d'être sans reconnaissance de la vie qu'on nous laissait. Si l'on dépouillait nos héritages, il fallait savoir gré qu'on nous permit

de vivre. Si l'on mettait à mort nos frères, il fallait témoigner de la joie qu'on nous laissât nos enfants, de peur de perdre ce qu'on nous avait laissé; nous n'osions pleurer ce qu'on nous avait ravi. Et forcés de cacher une mortelle tristesse sous une fausse apparence de joie, nous étions dans le sort déplorable de ces maladies infortunées que le suc empoisonné de l'herbe qui les tue semble faire rire au milieu des tourments".

Tel est le récit de Pacatus. Il est, on le voit, vif, énergique, pathétique, mais aussi qu'il vise surtout à l'effet oratoire. C'est l'oeuvre d'un rhéteur et non pas d'un historien. Versé dans l'étude oratoire romain, il a voulu dresser un tableau comme Tacite et Junal nous en ont transmis. Il a fait de l'amplification et brodé sur quelques scènes de proscription de magistrats et de citoyens, un morceau d'éloquence d'un effet incontestable, mais qui est à coup sur très exagéré puisque c'est le seul contemporain à le raconter ainsi.

Cela d'ailleurs n'a rien pour nous étonner. Pacatus était païen, et Maxime chrétien. Epoux d'une femme très chrétienne, il s'était attiré à sa cour tout le clergé catholique au détriment des païens qui l'avaient poussé au trône pour se venger de Gratien pupille de Saint Ambroise.

De plus Pacatus fait le panégyrique du vainqueur ~~par~~^{vers} lequel on le députa. Pour augmenter l'effet de sa harangue et flatter davantage celui auquel il s'adresse, il augmente les méfaits du tyran vaincu pour faire ressortir davantage les bienfaits de la délivrance apportée par l'empereur victorieux; il flatte! N'avait-il pas d'ailleurs quelque profit à agir ainsi? On le croyait. On sait que plus tard il fut promu aux premières charges de l'empire et aux faveurs de Theodose. Nommé proconsul en Epire en 393. Ce fut la récompense de sa courtoisie. Ajoutons à tout cela que dans tout son discours, il ne dit pas un mot de villes incendiées.

Voici maintenant le texte de NENNIUS:

"Le septième empereur qui régna en Bretagne s'appelait Maxime. Ayant quitté la Bretagne avec tous les chevaliers bretons, il tua Gratien, roi des Romains et devint empereur d'Occident. Il ne voulut pas renvoyer à leurs épouses, à leurs fils et à leurs terres les chevaliers qui l'avaient suivi; il leur donna tout le pays qui s'étend de l'étang du sommet du Mont Jupiter jusqu'à la cité qui est nommée Coentavic (auj. Etaples). Eux (-mêmes s'établirent au point culminant occidental qui est Crutochideint (Pointe de Cornouailles). Etant partis de là avec le tyran Maxime, les Bretons, c'est-à-dire les Armoricaïns qui sont par de là la mer, furieux

de n'avoir pas pu revenir dans leurs foyers, dévastèrent toute la partie occidentale de la Gaule et la ravagèrent de fond en comble. Ils mirent à mort tous les , puis ayant pris leurs épouses et leurs filles en mariage, ils leur coupèrent la langue, afin que leurs enfants ne puissent parler la langue maternelle. Dans notre langage, nous leur avons donné, à cause de cela et de leur langage confus le nom de "Leterwicien" c'est-à-dire à demi muets. Jusqu'aujourd'hui, ces bretons armoricains n'ont jamais pu rentrer dans leur patrie. C'est pourquoi la Bretagne est peuplée d'étrangers. Ses enfants en resteront exilés jusqu'au jour où le seigneur leur viendra en aide".

Il ne faut pas oublier que Nennius naquit à la fin du VIII^e siècle et qu'il écrivit son "Historia Britonnum" en 858; il n'était donc pas contemporain des faits qu'il raconte. De plus c'est un écrivain très discuté. L'opinion d'Amédée Thierry à son sujet est la suivante: "Après la guerre, dit-il, Maxime établit ses bretons sur cette pointe de l'Armorique qu'on appelait "La Corne des Gaules" (Cornouailles) et que ces étrangers choisirent probablement parce qu'ils trouvaient mieux conservés que dans le reste de la province, des habitants et un idiome identique à celui de leur patrie. Voici ce que rapportent les traditions nationales de l'île de Bretagne, traditions mêlées de trop de fables pour qu'on puisse les accepter sans de biens grandes restrictions".

Cet avis est porté également par divers auteurs. M. Loble s'exprime ainsi en parlant de "l'Historia Britonnum":

" C'est un tissu de fables au milieu desquelles apparaissent obscurcis, des faits importants sur lesquels on serait heureux d'avoir d'autres témoignages , Nennius s'est complu dans un tas de fables grossières et dénuées de bon sens. Les bretons se seraient emparés de l'Armorique vers la fin du IV^e siècle avec le tyran Maxime, auraient exterminé les hommes et épousé les femmes après leur avoir coupé la langue pour qu'elles ne puissent apprendre à leurs enfants la langue indigène, d'où le nom de Leterwicien donné selon Nennius, par les bretons insulaires aux bretons armoricains parce qu'ils parlent confusément. Le mot Leterwicien est le pluriel de Leterwic (Habitants du Litan, nom donné par les gallois à la Bretagne armoricaine; Nennius l'a décomposé en "Let" (à moitié) et Tervicion (se taisant), étymologie contredite par le bon sens et la phonétique."

Saint Ambroise, tuteur de Gratien avant 383, qui a rapporté des faits bien moins importants et ne pouvait chercher à nier les méfaits de l'assassin son pupille, ne dit nulle part que Maxime ait ravagé les Armoricains et en ait incendié les villes. Zozime qui vivait au début du V^e

siècle s'en tait également. La Chronique de Prosper d'Aquitaine, écrite dans la ^{1ère} moitié du V^e siècle, avant 455 et la Chronique d'Idace, rédigée avant 468 n'en parle pas non plus...etc.

Le véritable Bède, l'homme le plus savant de son siècle; et qui savait tant de choses sur l'histoire des bretonses est également muet sur ces faits dans sa chronique (725) et dans son "Historia ecclesiastica" (731).

tous ces auteurs, soit contemporains, soit bien plus proches des événements que Nennius ne parle pas de ces ravages. Il semble donc que la ruine et l'incendie d'Alauna ne puisse être attribuée à la défaite de Maxime par Theodose et aux ravages de son fils Victor.

Se rappeler également qu'on a trouvé sur l'emplacement d'Alauna des médailles et monnaies qui remontent à la fin du IV^e siècle. M. de Gerville et de la Delalande en ont découvert frappées à l'effigie de Maxime; Clemens, Magnus Maximus mort en 388. De plus Alauna figure dans ~~l'itinéraire~~ l'itinéraire d'Antonin qui serait de la seconde moitié du IV^e siècle.

Alauna figure d'autre part sur la Table de Peutinger attribuée à un général du règne de Theodose le Grand, empereur d'Occident de 394 à 395. D'autre part, il est certain qu'Alauna, de même que les autres villes gallo-romaines de la presqu'île Coriallum, Crociatopum, Cosedia qui figurent sur la Table de Peutinger n'existait plus en 424, car pas plus que ces autres villes, elle n'est mentionnée dans la "Notitia Provinciarum" attribuée au règne de Honorius, empereur d'Occident de 395 à 423. ON en trouve également aucune trace dans la "Notice des dignités de l'empire" attribuée généralement au règne de Valentinien III (425-455).

Il semble donc qu'Alauna fut détruite entre 395 et 423 et d'ailleurs, c'est vers cette époque que se déroula un des événements les plus effrayants de l'antiquité: la grande INVASION des Barbares qui bouleversa le monde romain de 407 à 409.

La frontière de la Gaule le long du Rhin étant demeurée sans défense depuis que Stilicon en avait retiré les garnisons pour les employer contre Alaric, les Alains, les Vandales, les Suèves, les Huns, les Burgondes, les Alamans, les Sarmates, les Herules se ligèrent pour faire irruption dans les Gaules. Ils n'avaient qu'un but : saccager le pays et y faire esclaves tous les habitants. On n'a malheureusement pas de documents exacts sur leurs méfaits.

Les livres d'histoire sont muets sur leurs actes; les poètes et les orateurs sont les seuls qui nous aient transmis quelques détails sur leurs ravages. Ce qui est certain, c'est que la veille du premier jour de l'an 407, tous ces peuples franchirent le Rhin et pénétrèrent dans les Gaules pour ne plus en sortir. (1) Un auteur du temps (Sancti Prosperi aquitani: Opera omnia: Carmen) dit que "si l'océan se fut débordé dans les Gaules, des eaux n'auraient pas causé tant de dégâts".: "Si tottes Gallos sese effudisset in agros oceanus, vastis plus superesset aquis. Quod sane desunt pecudes, quod semina frugum. Quodque locus non est vitibus aut oleis; quod fundorum aedes vis (alst) ignis et imbris. Quarum stare aliquas tristius est vacuas. Si tollenda mali labes, heu! coo de decenni. Vandalicis gladiis sterminua et Geticis. Non castella petris, non oppida montibus altis. Imposita, aut urbes omnibus aequoris Barbariui superare de; los atque arma furoris. Evaluerex omnes, ultima pertulimus." (2)

SELVIN, quoique plus concis, décrit avec non moins d'éloquence que d'exactitude, la marche des barbares et les progrès de leurs ravages. Il nous les montre envahissant d'abord la Germanie, puis la Belgique et l'Aquitaine et ensuite toute la Gaule, se transportant de ville en ville, de cité en cité, d'avantant tout sur leur passage.: "Excitata est in perniciosum ac dedecus nostrum gens quae de loco in locum pergens, de urbe in urbem transiens, universa vastaret. Ac primum a solo patria effusa est in Germaniam primam, nomine barbarum, ditiois Romanam; post eujus exitium primum arsit regio Bergarum, deinde ope Aquitanorum luxuriantium, et post haec, corous omnium Galliarum."

Saint Jerome est encore plus explicite. Dans une lettre écrite à une jeune veuve, nommée Ageruchia, il raconte en termes émus les malheurs de la Gaule; il prend soin d'indiquer les régions qui furent envahies et les noms de tous ces barbares qui pendant trois années ne cessèrent de porter leurs horribles ravages dans toute l'étendue de cette Gaule auparavant si peuplée et où l'on ne rencontrait plus que des "cadavres vivants qu'on distinguait à peine des morts dont la terre était jonchée". Il les montre s'étendant jusqu'aux Pyrénées, brûlant et ravageant tout, couvrant de cendres et de ruines les provinces les plus fortunées.: "Praesentium miseriarum pauca percurram quod reliquum usque residemus

(1) Déjà auparavant les Francs avaient bien parcouru la Gaule, mais ils étaient devenus peu à peu les sujets de l'Empire et lui servaient même de défense contre les autres barbares de l'autre côté du Rhin. Au moment de l'invasion qui nous occupe en 407, ils se firent même tailler en pièces pour défendre le passage du Rhin aux barbares.

(2) Il s'agit ici de l'auteur d'un poème anonyme sur la providence, publié avant les œuvres de Prosper d'Aquitaine. Cet auteur avait lui-même partagé les infortunes qu'il déplore. Il avait été emmené captif par les barbares auxquels il donne le nom de Gètes. Au moment où il écrit, il y avait 10 ans que son pays était en proie aux dévastateurs.

7

non^o nostre meriti, sed dei misericordiae est. In omni rabiles et ferocissimae nationes universas Gallias occuparunt. Quidquid inter Alpes et Pyrenaeum est, quod Oceano et Rheno includitur, Quadi, Wandalus, Sarmata, Halani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni et (8 lugenda respublica) hostes Fannanii vastarunt. Etenim Assur venit cum illis Maguntia eum, nobilis quondam civitas, capta atque subversa est, et in ecclesia multa hominum millia trucidata. Vangiones longa obsidione delati. Remorum urbs praefectus Potens, Ambiani, Atrebatas, extremique hominum Morini, Nemetas, Argentoratus, translati in Germaniam, Aquitaniae, novemque populorum Lugdunensis et Narbonensis provinciae, Praeter paucas urbes populata sunt caetera. Quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames."

Dans cette lettre Saint Jerome désigne clairement la province lyonnaise dont faisait partie le territoire d'Alauna, il ajoute même que si un petit nombre des villes de cette province furent exceptées du malheur général, encore furent-elles assiégées par l'ennemi qui les affamait. Son témoignage est d'un grand poids et d'une grande importance. Saint Jerome en effet fut contemporain des faits qu'il raconte et ne mourut que seize ans après l'invasion de 407.

Il y a lieu également de signaler qu'un document très important officiel et postérieur à l'invasion de 407-409 confirme le récit des auteurs latins sus-dits. Il s'agit de la "Notitia dignitatum imperii" rédigée sous Valentinien III (425-455).

Un passage de cette notice nous apprend que sous le règne de Valentinien III le Cobentin était occupé par des Lètes, Bataves et Suèves, et que le quartier général de leur "praefectus" était à Contances et à Bayeux dans la 2ème Lyonnaise.

Il semble donc que la destruction et l'incendie d'Alauna doive être fixée à l'invasion de 406-409 et très probablement aux ravages des Suèves et des Bataves.

Les **SUÈVES**: Peuple germanique de la Souabe actuelle qui se fondit dans les Alemanni. Une partie passa en Espagne mais le royaume suève fut éphémère et Leovigilde, roi des Visigoths, le détruisit en 585.

Les **BATAVES**, peuple germanique qui habitait la Hollande actuelle. Ils furent alliés fidèles des Romains avant d'être soumis par les Francs et rattachés à l'Austrasie.

AD n° 73 : ADAM 1891

Jean-Louis Joseph Adam (1866-1916 ; abbé) : Chapelle de notre-Dame-de-la-Victoire, sise en la paroisse de N.-D. d'Alleaume (Valognes). Notice historique suivie de l'office de N.-D. de la Victoire, composée par le V. P. Eudes et ornée de 9 gravures intercalées dans le texte. Valognes, Martin, 1891.

qu'à la Révolution, une source de grâces et de *merveilles* et qu'il fut fréquenté dans le pays comme le sont les *plus fameux pèlerinages*, dans les autres diocèses de la province de Normandie. »

Aujourd'hui, on a presque entièrement perdu le souvenir d'un passé si glorieux. Nous avons cru bon de le faire revivre pour la gloire de Marie.

— Indépendamment de la chapelle de N.-D. de la Victoire, la paroisse de N.-D. d'Alleaume exigera it, à elle seule, une notice spéciale.

Qui dira la joie intime qu'éprouve un Alleaumais qui a le « culte des reliques du passé » lorsqu'il vient à ouvrir les lourds in-folios du P. Montfaucon — l'antiquité expliquée — et, qu'à la suite des monuments de Rome la Grande il aperçoit, seuls pour tout le Nord de la France, les grands plans du balnéaire et du théâtre d'Alauna pouvant, dit-on, contenir plus de 6,000 personnes !

Une fierté bien légitime remplit toute les puissances de son âme, quand il lit dans le « Journal des Savants » les résultats des fouilles exécutées à Alleaume par plus de 200 ouvriers, sous la direction de M. de Foucault, intendant de la généralité de Caen, et du docte Jésuite, le R. P. Dounod, venu de Besançon pour étudier le plan de l'antique station Romaine qu'il déclare être aussi vaste que la ville de Rouen.

Aujourd'hui encore, Alleaume est la seule contrée du département qui offre des traces bien visibles d'édifices remontant au temps des Romains.

« Fuere Troes ; fuit Ilion ! » (Virg. *Enéide*, ch. iv.)
« Pauvre Alauna, tu n'es plus même un nom de lieu ! »

Depuis 1867, Alleaume, annexée à Valognes, n'existe plus comme commune.

Nul ne trouvera mauvais que, dans quelques notes forcément un peu longues, nous ayons essayé de résumer l'histoire de cette vieille Alauna qui est la sœur aînée de la ville de Valognes, et qui, au dire de M. de Gerville, aurait été la Capitale des « Unelli » dont parle Jules César dans ses commentaires.

Néanmoins, dans notre dessein, ces notes archéologiques n'ont qu'une importance secondaire.

Ce petit travail est, avant tout, un acte de piété filiale envers la T. S. Vierge.

« Il faut prier et surtout prier avec Marie pour obtenir la victoire et le triomphe de l'Eglise, » disait naguère S. S. Léon XIII à M. l'abbé Dumax, sous-directeur de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires de Paris.

Tel a été notre unique but : faire aimer de plus en plus Marie dans cette paroisse d'Alleaume dont elle est la patronne et obtenir de sa miséricordieuse bonté les trois victoires suivantes :

1° La conversion des pécheurs.

2° La sanctification du Dimanche.

3° La préservation de l'enfance et de la jeunesse, et leur persévérance dans les sentiers de la vertu.

— En terminant, disons avec reconnaissance que les encouragements les plus précieux ne nous ont pas fait défaut.

Notre éminent compatriote dont le nom universellement connu fait autorité en matière d'études historiques,

sont en tiers-point ou en lancettes. La seule inspection du monument nous mène donc à cette conclusion: la chapelle de N.-D. de la Victoire offre des traces de style roman et de style gothique, et, par suite elle doit être du XII^e siècle, c'est-à-dire de l'époque romane tertiaire ou de transition.

Cette appréciation à vue d'œil est-elle en parfaite harmonie avec la tradition locale et les documents écrits qui se rapportent à la Chapelle de N.-D. de la Victoire? Voilà ce qu'il importe de voir avant tout pour ne pas porter un jugement précipité et entaché d'erreur manifeste sur l'origine de cette Chapelle.

II. — ORIGINE

1° La Chapelle de la Victoire tire-t-elle son nom et son origine d'un temple païen dédié à la Victoire?

SUR ce point, le courant de la tradition est double: D'après une première version, la Chapelle de N.-D. de la Victoire remonterait au temps des Romains et serait aussi ancienne que le Balnéaire et le cirque; elle aurait été bâtie sur les ruines d'un temple élevé en l'honneur d'une divinité païenne: la Victoire. — D'après la seconde, elle serait beaucoup moins ancienne et aurait été érigée en souvenir d'une Victoire remportée par les Français sur les Anglais. — Voyons ce qu'il faut penser de l'une et de l'autre.

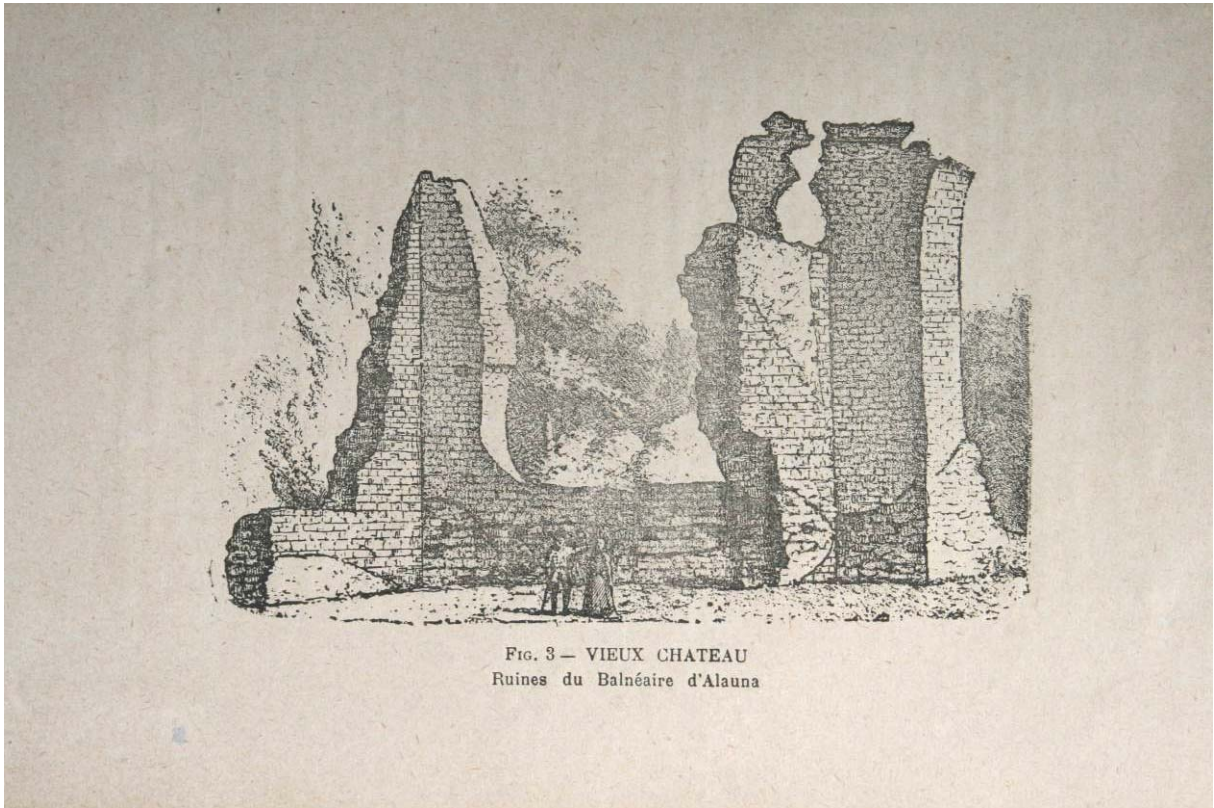
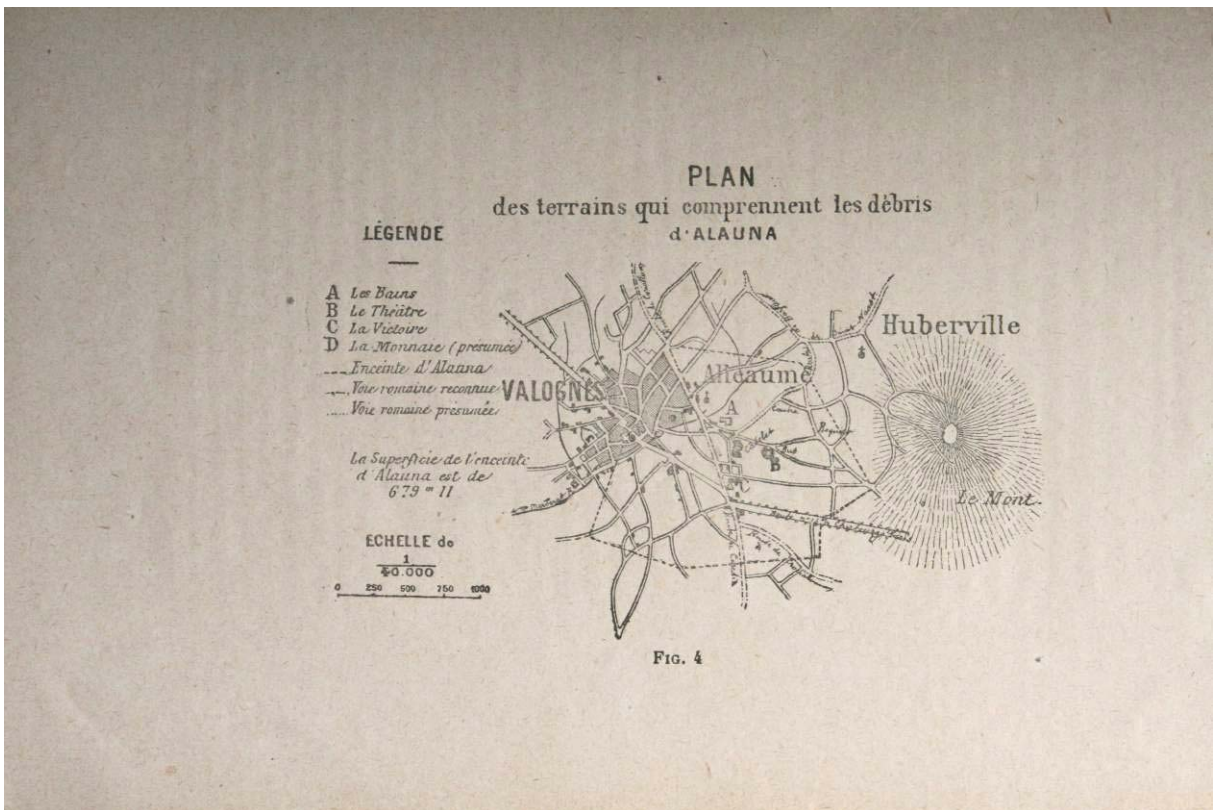


FIG. 3 — VIEUX CHATEAU
Ruines du Balnéaire d'Alagna



S'il est une opinion vraisemblable, c'est bien assurément celle qui consiste à penser que la Chapelle de N.-D. de la Victoire à Alleaume remonte au temps des Romains. Quand on sait que la plupart des voies romaines (1) de la contrée aboutissaient à la Victoire, qu'Alauna était une cité romaine importante (2), qu'elle avait un

A. — Raisons pour affirmer.

a. — ALAUNA, cité romaine importante.

(1) Ces voies romaines qui aboutissaient à la Victoire et au Château des Bains, étaient celles d'Alauna à *Crociatonum* (St-Cosme?), à *Cosedix* (Coutances), *Coriallum* (le Becquet, près Cherbourg?) D'autres se dirigeaient aussi vers la *Hougue*, *Barfleur* et *Pierrepont*. On les a reconnues à l'aide des tuiles (*Tegulæ et imbrices*), des meules, des pavés ou chaussées, des anciennes clôtures et des médailles. — Cf. Itinéraire d'Antonin. Carte de Peutinger, de Mariette, carte théodosienne, apud Dom Bouquet rerum gall. collect. t. I. p. 112; — de Gerville : Recherches sur les voies romaines du Cotentin, dans les Mem. de la Soc. des Antiq. de Norm. ann. 1829, tom. v. p. 1-60; itinéraire romain, m. ss. tom. I, 55°, tom. VII, 3 et 7; tom. IX, 17 et 19; t. X, 2; lettre de M. de Gerville au baron Walknaer sur Alauna, fol. XIV. — Ces manuscrits sont la propriété de M. Dolbet, archiviste du département.

(2) En 1695, M. Foucault, intendant de la généralité de Caen vint à Alleaume. Il employa longtemps 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au Théâtre et aux Thermes. Le Père Dounod qui l'accompagnait en étudia le terrain avec beaucoup de soin et assura que son étendue n'était pas moins grande que celle de Rouen. (Cf. *Journal des Savants* 1695, p. 449; nouvelle recherche de la France, tom. 2. p. 329 et suiv.) Presque toutes les habitations n'y étaient que des rez-de-chaussée bâtis en bois et en torchis (*criticium opus*) sur des fondations en pierres et souvent sans mortier. Comme les moins anciennes médailles trouvées au Câtelet sont de Maximus Magnus, on attribue la destruction d'Alauna à Victor, fils de Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne, battu et tué par Théodose-le-Grand à Aquilée (en 388)

b. — Le hammeau de la Victoire.

c. — Mode de construction des soubassements.

Théâtre pouvant contenir plus de 6,000 spectateurs, un établissement de bains considérable dont les ruines demeurent encore après dix-neuf siècles d'existence, quand on se rappelle tout cela, comment ne pas croire que cette même ville avait aussi ses temples en l'honneur des Dieux du Paganisme ? et, puisque l'un des quartiers qui se trouvait sûrement dans son enceinte porte de temps immémorial le nom de la Victoire, comment ne pas se persuader que la Chapelle qui s'y trouve n'ait pas été élevée sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur de la déesse de la Victoire ? — d'autant plus que les soubassements des murailles de cette Chapelle semblent dénoter une origine romaine, par la nature du ciment et l'ensemble de la construction.

Voilà bien l'objection dans toute sa force.

Le fils du vaincu, regagnant la Grande-Bretagne, aurait exercé sa vengeance sur la dernière ville romaine du continent en la dévastant par le fer et le feu. Les habitants d'Alauna, échappés à l'incendie et au massacre, se retirèrent au bas de la colline dans un vallon situé à l'ouest, habité par des potiers (rue de Poterie) et appelé le Val d'Alaune (Val Logne, d'où Valognes).

Cf. sur Alauna : art. de l'abbé Lalmand dans la Revue Archéologique du Dép^t. de la Manche, p. 184 et art. de M. Fagart sur la Victoire dans les Mém. de la Soc. Arch. Art. et Litt. de l'arr. de Valognes t. III p. 115-123.

Cf. Aussi : *Monuments romains d'Alleaume*. — A Valognes 1844 in-8° 19 pages, par M. de Gerville et *Journal de l'arrond. de Valognes* 1838.

Cf. *plan d'Alauna* par M. de Gerville dans l'Atlas de la Soc. des Antiq. de Norm. planche x, année 1829. — (Fig. 4.)

PLAN
des terrains qui comprennent les débris
d'ALAUNA

LÉGENDE

- A Les Bains
- B Le Théâtre
- C La Victoire
- D La Monnaie (présomée)
- Encinte d'Alauna
- Voie romaine reconnue
- Voie romaine présumée

La Superficie de l'encinte
d'Alauna est de
679^m 11

ECHELLE de

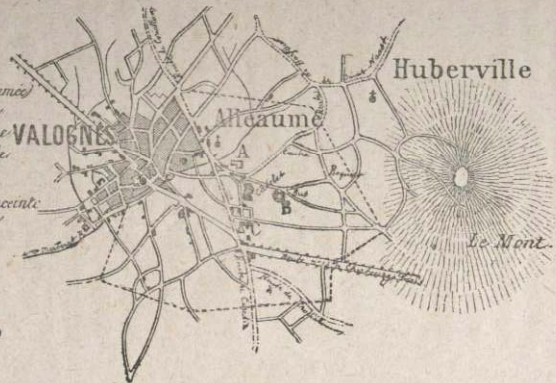
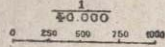


FIG. 4

Voici la réponse que nous croyons pouvoir y apporter.

D'abord, qu'il y ait eu un ou même plusieurs temples à Alauna du temps des Romains, cela est très-possible et très-vraisemblable. Que même ce temple se soit élevé non loin du Câtelet, au lieu connu sous le nom de la Victoire, cela est encore très-possible, quoique pourtant dans ses nombreuses fouilles, M. de Gerville n'y ait trouvé aucune médaille, aucune monnaie portant l'effigie de la Victoire (1).

B. — Raisons
pour nier.

(1) Cf. Lettre adressée par M. de Gerville à M. de Vanssay préfet de la Manche sur les 3,000 médailles d'argent découvertes à Sottevast et sur les médailles trouvées dans le département depuis 40 ans (1820). Mss. tom. III. 10° (propriété de M. Dolbet, archiviste).— Ajoutons que, avant 1643, le *hameau de la Victoire* porte toujours le nom de *Haut Castelley*. Nous en trouvons une première preuve dans la *fondation* de Roger Moynet en 1616 qui donne une rente pour un sermon le jour Saint-Marc à la croix de la commune du haut Castelley en allant en procession à la Chapelle du Castelley. La deuxième se tire d'un *aveu* du 26 avril 1539, par lequel « Louis du Mesnil Eurry prestre, curé de Ste-Marie d'Aleaume, confesse et advoue tenir du Roy son souverain seigneur par fidélité et pure aumosne, un huitième de fief de Haubert, ... domaine non fieffé, contenant 8 vergées environ, sur lequel est assis le presbytaire dudit lieu d'Aleaume avec quelque portion de terre labourable au cartier du Chasteau Hélier contenant une vergée ou viron, 33 boisseaux de froment, 47 sols 2 den. tourn. 1 chapon, 3 poules et 10 œufs. » Cf. Mangon du Houguet, manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. On pourrait trouver une troisième preuve dans l'acte de décès cité plus loin où il est dit que Françoise de la Chesnée

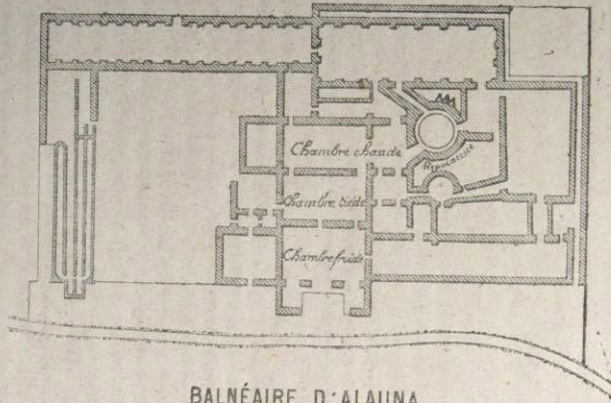
Mais, que la Chapelle actuelle soit assise sur l'emplacement de ce temple païen, voilà ce que l'on ne pourra jamais arriver à établir et ce qui semble contredit par un ensemble de raisons dont nous allons exposer sommairement les deux principales.

a. — Les murs de la Chapelle sont construits avec les débris d'édifices romains.

Dans la Chapelle, au point de vue de la construction, il faut bien distinguer la nef et le chœur des bas-côtés qui sont d'origine récente et qui sont, pour ainsi dire, soudés, rapportés sur la partie ancienne et centrale du bâtiment. Cette partie ancienne dont il est avant tout question est construite en petit appareil arrondi qui rappelle entièrement les constructions romaines; mais cela ne suffit pas pour pouvoir conclure légitimement à l'origine romaine de l'édifice. Autrement, la plupart des maisons d'Alleaume seraient toutes d'origine romaine; car, que l'on examine attentivement les maisons de la Dingouvillerie, de M. A. Le Cauf au Câtelet, de M. Lainé au Bas

faisait sa neufvaine en la Chapelle de Notre-Dame de la Victoire au Castellet, (2 avril 1647).

De plus, dans les 2 registres de la Confrérie du Saint-Sacrement de St-Malo de Valognes, nous trouvons mentionnés : — « le quemin allant de la Foulerie aux tours du Castillier et la voye qui va de Pourme du Casteller à l'église de Ste-Marie d'Alleaume » 1^{re} partie fol. 69 recto, année 1428 (20 juin); — « la cache allant au Hamel ès Grives qui a pris depuis le nom des Miquelets (soldats espagnols), — le quemin qui va au Casteller » 2^{me} partie, fol. 21, verso année, 1430 — et enfin le Quemin tendant de Flotte-manville au Casteller, fol. 69 recto, année 1443.



BALNÉAIRE D'ALAUNA
Levé en 1695 par ordre de M.^r de Foucault.

FIG. 5

Câtelet, et l'on verra que toutes sont également bâties en petit appareil et imitent parfaitement le mode de construction du Balnéaire (1), du Thé-

(1) Les *Monuments publics* d'Alauna étaient construits en pierre, voilà pourquoi on en voit encore des ruines. *Alleaume est la seule ville du département* qui offre des restes bien apparents du temps des Romains. — Le Balnéaire, auj. appelé le *Vieux-Château des Bains*, était encore bien conservé en 1695. *M. de Foucault* en fit lever le plan : il avait 270 pieds ou 45 toises de long sur 23 environ de large. Il y avait 3 *chambres de bains* : 1° *ch. froide* (*frigidarium*) ; 2° *ch. tiède* (*tepidarium*) ; 3° *ch. à suer* (*sudarium*). En outre, un *bassin* circulaire de 22 pieds de diamètre était placé sur 12 petits *fourneaux* (*hypocauste*) servant à chauffer l'eau, amenée de la fontaine du Bus au Bas-Câtelet, par un petit *aqueduc* souterrain dont on a découvert deux regards vers 1840 en plantant des pommiers. En 1773, le propriétaire des Bains fit *briser* la piscine des Baigneurs et les petits fourneaux. Il employa la sape et la mine pour tout détruire. Il n'y put réussir. « Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et depuis 3 à 6 pieds d'épaisseur. *L'intérieur de ces murs* est fait de petites pierres posées par lits, taillées carrément sur 4 ou 6 pouces de face extérieure et 4 ou 5 pouces de cube. Toutes les *ouvertures étaient en plein cintre*. On a employé dans les arcs de la *brique* alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres. »

Cf. de *Caylus*, « *Recueil des Antiquités*, » planche xc, *supplem.* plan géométrique de la piscine levé en 1765 par M. Cérés ingénieur des Ponts-et-Chaussées. — *Dom Bernard de Montfaucon* : « *L'antiquité expliquée* » édition 1722, II^e part. tom. 3 chap. 1 p. 202, et planche cxxii donnant le grand plan du Balnéaire levé en 1695 et reproduit par M. Folliot de Fierville sur sa carte de Valognes en 1880. (Fig. 3 et 5)

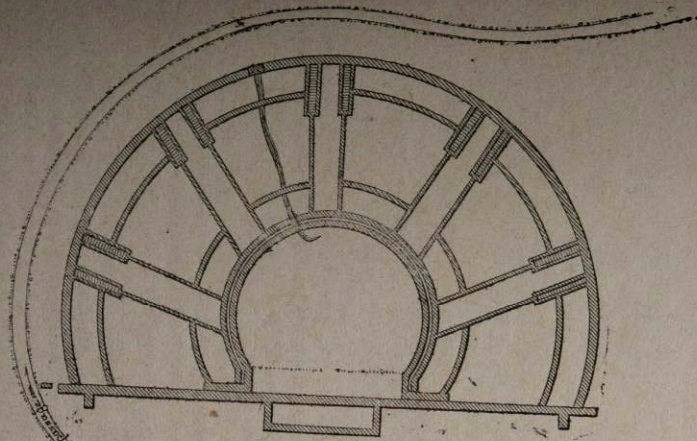
âtre (1) et des restes de l'hôtel de la Monnaie (2). Cependant, qui oserait soutenir sérieusement que ces habitations remontent jusqu'au commencement

(1) Le Théâtre était situé au Bas Câtelet dans un endroit nommé les *Buttes* où on voit encore les restes du mur d'enceinte près de la Dingouillerie. C'était, après ceux de Rome, l'un des plus vastes et des plus curieux dont le plan et le dessin aient été conservés. Montfaucon dit qu'il était *plus grand* que ceux de Sagonte, Pola et Pompée. Il donne une gravure exacte des ruines de ce monument qui étaient encore bien conservées en 1695. Au lieu d'être un simple hémicycle comme la plupart des Théâtres Romains, il était en *forme de fer à cheval*. Son diamètre était de 34 toises ou 204 pieds et la ligne qui le terminait n'était que de 32 t. ou 192. p. — L'Orchestre avait 12 t. 1/2 de diamètre (75 p.) et la ligne qui le terminait n'avait que 9 t. 1/2 (57 p.) — Le *proscenium* avait de même 57 p. de long. sur 12 de large. — Le *pulpitre* avait 43 p. de long. sur 12 de large. Il y avait 2 *précinctions* sans compter celles qui le terminaient et 10 *escaliers* rangés 2 à 2 et allant de haut en bas.

Cf. de Caylus tom. 3. n part. p. 248 et Montfaucon tom. 3 p. 233, 248 et 249 (chap. v.) planche cXLV reproduite sur la carte de Valognes en 1880. (Fig. 6)

On a découvert au commencement du siècle la trace de 2 vomitoires ou couloirs, des médailles de Lucile, des 2 Faustine, d'Antonin, de Marc-Aurèle, et une grande contre-marque, portant d'un côté le n° 1 et de l'autre 9 points arrondis, citée par Magnin, « Origines du théâtre », et soumise à l'académie des Inscriptions par M. Ampère. C'est une pièce *unique en France*. On en a rencontré une semblable près de la villa de Chelina dans la province de Constantine. Elle est gravée dans le grand ouvrage de M. Berburger, anc. bibliothécaire à Alger.

(2) Les ruines de l'Hôtel de la Monnaie se voient encore dans le champ de la Victoire appartenant à M. Le Cauf, au Câtelet : Le P. Dounod savant antiquaire de Besançon, qui accompagna M. Foucault à Alleaume en 1692 et 1695, affirma que ces ruines étaient d'un Hôtel de la Monnaie.



THÉÂTRE D'ALAUNA
Levé en 1693 par ordre de M^r de Foucault

FIG. 6

de l'ère chrétienne? La vérité est qu'elles n'ont que quelques siècles d'existence et qu'elles ont été bâties avec des pierres provenant des ruines des anciens monuments romains. De même, doit-il en être de la Chapelle qui nous occupe. A n'en pas douter, elle a été construite avec les débris de l'hôtel de la Monnaie, ou du Théâtre, ou du Balnéaire.

La vérité de cette assertion ressort de la seule inspection du mode de construction de la Chapelle; elle se confirme par une autre remarque sur laquelle nous allons nous étendre un peu, parcequ'elle nous semble décisive et péremptoire.

Que si vraiment la Chapelle de la Victoire s'appelait ainsi parcequ'elle aurait été élevée, soit aux premiers siècles de l'ère chrétienne, soit à une époque moins reculée, sur les fondements d'un temple romain dédié à la Victoire, cette chapelle aurait toujours porté le même nom depuis sa fondation. Or, il est certain qu'il n'en a pas toujours été ainsi: dans les documents écrits qui en parlent, elle est désignée primitivement sous le nom de Chapelle du Castellety ou du Casteller, ou encore du Castillier, et c'est seulement à partir de 1643 qu'elle commence à porter le nom de Chapelle de la Victoire.

On peut s'en convaincre en lisant le « Livre Blanc » de la cathédrale de Coutances où l'on remarque ce passage: « avec l'Eglise d'Alleaume est annexée la Chapelle du Castellety. Le curé ne

b. — La Chapelle n'a pas toujours été sous le vocable de N.-D. de la Victoire.

1. — Chapelle du Castellety avant 1643.

Livre blanc

AD n° 74 : ADAM 1899

Jean-Louis Joseph Adam (1866-1916 ; abbé) : Ruines romaines sur l'emplacement d'Alauna et l'église d'Alleaume. In *Valognes et son arrondissement*, tirage à part de *La Normandie monumentale et pittoresque : édifices publics, églises, châteaux, manoirs, etc.*, t. I, La Manche, Le Havre, Lemâle et c^{ie}, 1899, p. 20-23. [Bibliothèque de Valognes, A 39].

-Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 20

Les ruines romaines sur l'emplacement d'Alauna et l'église d'Alleaume

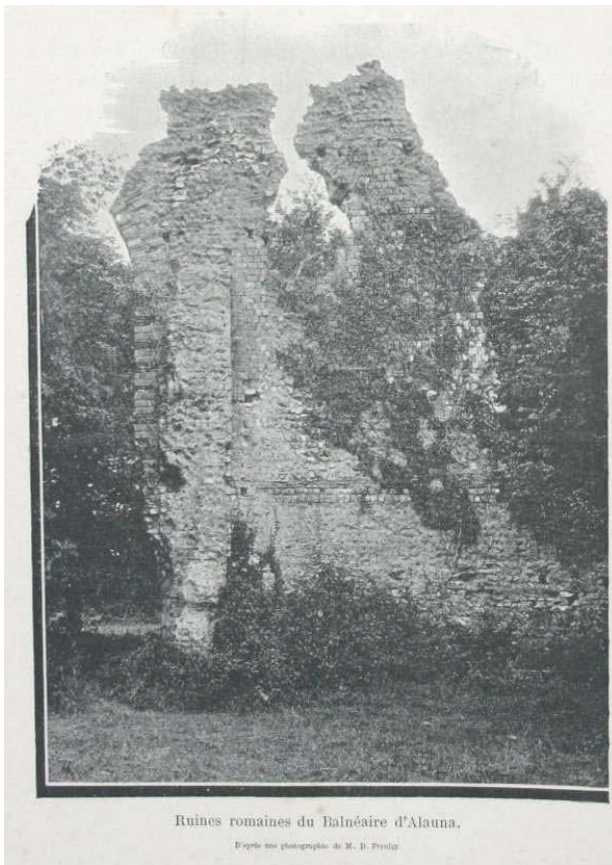
Alleaume, - l'antique Alauna qui fut le chef-lieu des Unelles, - n'existe plus comme commune. Elle est annexée à Valognes depuis 1867.

« Pauvre Alauna ! Tu n'es plus même un nom de lieu ;

Courbe la tête et dis : « A la grâce de Dieu ! »

De toi que s'en va t-il rester ? ... Un balnéaire ! ...

Un modèle ébréché de dessin linéaire. »



Ruines romaines du Balnéaire d'Alauna.

D'après une photographie de M. B. Frotier

Outre le balnéaire, on trouve encore sur le territoire d'Alleaume les restes d'un théâtre et d'un ancien temple de la Victoire.

Alleaume est la seule ville du département de la Manche qui offre des restes bien apparents de monuments romains.

Le balnéaire (monument historique), aujourd'hui appelé le Vieux-Château des bains, était encore bien conservé en 1695. M. de Foucault en fit lever le plan : il mesurait 270 pieds ou 45 toises de long sur 32 environ de large. Il y avait trois chambres de bains : 1° chambre froide (frigidarium) ; 2° chambre tiède (tepidarium) ; 3° chambre à suer (sudarium). En outre, un bassin circulaire de 22 pieds de diamètre était placé sur 12 petits fourneaux (hypocauste) servant à chauffer l'eau, amenée de la fontaine du Bus au Bas-Catelet, par un petit aqueduc souterrain dont on a découvert deux regards, vers

1840, en plantant des pommiers. En 1773, le propriétaire des bains fit briser la piscine des baigneurs et les petits fourneaux. Il employa la sape et la mine pour tout détruire. Il n'y put réussir. « Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et depuis 3 à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de

ces murs est fait de petites pierres posée par lits, taillées carrément sur 4 ou 6 pouces de face extérieure et 4 ou 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé, dans les arcs, de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres. »

Le théâtre était situé au Bas-Câtelet, dans un endroit nommé les Buttes, où on voit encore les restes du mur d'enceinte près de la Dingouillerie. C'était, après ceux de Rome, l'un des plus vastes et des plus curieux dont le plan et le dessin aient été conservés. Montfaucon dit qu'il était plus grand que ceux de Sagonte, Pola et Pompée. Il donne une gravure exacte des ruines de ce monument, qui étaient encore bien conservées en 1695. Au lieu d'être un simple hémicycle, comme la plupart des théâtres romains, il était en forme de fer à cheval. Son diamètre était de 34 toises ou 204 pieds et la ligne qui le terminait n'était que de 32 toises ou 192 pieds. L'orchestre avait 12 toises $\frac{1}{2}$ de diamètre (75 pieds) et la ligne qui le terminait n'avait que 9 toises $\frac{1}{2}$ (57 pieds). - Le proscenium avait de même 57 pieds de long sur 12 de large. - Le pupitre avait 43 pieds de long sur 12 de large. Il y avait deux précincts, sans compter celles qui le terminaient et dix escaliers rangés deux à deux et allant de haut en bas.

On a découvert, au commencement du siècle, la trace de deux vomitoires ou couloirs, des médailles de Lucille, des deux Faustines, d'Antonin, de Marc-Aurèle, et une grande contre-marque, portant d'un côté le n° 1 et de l'autre 9 points arrondis, citée par Magnin (*Origines du théâtre*), et soumise à l'Académie des inscriptions par Ampère. C'est une pièce unique en France. On en a rencontré une semblable près de la ville de Chelina, dans la province de Constantine. Elle est gravée dans le grand ouvrage de Berburger, ancien bibliothécaire à Alger.

La date des monnaies trouvées en cet endroit laisse croire que la destruction de la station romaine d'Alauna, - attribuée à un vaste incendie, - eut lieu vers la fin du III^e siècle de notre ère. Alleaume était le point de départ de nombreuses voies romaines qui se dirigeaient vers Crociatonum (Saint Côme du Mont) (?), Cosedia (Coutances), Coriallum (Cherbourg), (?) et Grannonum (Grenneville), Saint Vaast la Hougue, Barfleur, etc.



AD n° 75 : VOISIN 1901

Augustin Voisin : Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche. In *Bulletin de la Société artistique et industrielle de Cherbourg*, p. 67-69 et 101-103.

- Transcription Laurence Jeanne

Alleaume

En 1695, M. Foucault, intendant à Caen et célèbre antiquaire, fit faire sous sa direction des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine d'Alauna. Le premier monument découvert fut reconnu pour des étuves ou des bains. Ils avaient, suivant le plan de M. Fouault, 270 pieds romains de long et à peu près 135 de large. On y distingua encore : 1^e les appartements propres au lieu, c'est à dire la chambre froide, la chambre à sueur et deux chambres rondes pour les bains ; 2^e une vaste galerie de 25 toises de long et d'autres grandes salles pour servir d'éphébéé, c'est à dire de lieux d'exercice aux jeunes gens, comme il y en avait dans les grands Thermes de Rome.

On y voyait aussi un bassin circulaire profond de 2 pieds et large de 30, fait d'une espèce de mastic rouge, qui s'était conservé entier et uni comme une glace. Ce bassin avait 4 gueules de fourneaux de brique, de 2 pieds d'ouverture. Le long d'un mur, on trouva 13 petits fourneaux égaux en hauteur, mais inégaux en diamètre, rangés parallèlement l'un près de l'autre et se communiquant par le bas au moyen d'un petit conduit : le tout en terre rouge bien conservée. Près de là était un bel aqueduc de grandes pierres fort unies, dans lequel il existait encore un cours d'eau, qui sortait de terre à 100 toises au-dessous.

Le second monument, un peu plus entier que le précédent, était un théâtre. Il contenait plus que le demi-cercle qui était la forme ordinaire de tous les autres. Son diamètre avait 204 pieds et la corde qui le terminait n'en avait que 192. L'orchestre ou place des personnes de distinction s'étendait encore au delà de l'enceinte du théâtre : son diamètre était de 75 pieds et la corde qui le terminait

p.68

de 57 pieds. Le proscénium, c'est à dire l'espace qui était devant la scène et où était placé le pupitre, avait 57 pieds de longueur sur 12 de large environ. Quant à la scène et aux appartements des étrangers, qui étaient sur le devant, ils étaient tellement ruinés qu'on ne put en lever le plan.

En 1837, en abattant les restes d'un vomitorium, au théâtre romain d'Alleaume, on découvrit plusieurs médailles isolées de grand et de moyen bronze, toutes du Haut-Empire ; une épingle en bronze, longue de 4 pouces ; une anse très forte d'amphore portant les initiales TT, et une plaque ronde en bronze d'un côté le n° 1 et de l'autre dix points disposés en forme de croissant ; on présume que c'était une contre marque.

Dans les ruines des Thermes, des médailles d'or, d'argent et de bronze ont été trouvées à diverses époques. Toutes étaient du Haut-Empire.

Les ruines d'Alleaume ont encore fourni des débris de vases et de poteries ; une grande quantité de briques et de tuiles en forme de gouttières, et des tuiles plates, à intailles et à rebords. On sait que ces deux espèces de tuiles servaient à recouvrir les habitations romaines.

Au mois d'avril 1879, M. Paul Lemeland, épicier à Valognes, en faisant défoncer une parcelle de terrain en avant de sa ferme d uMaris ou du Bas-Marais, découvrit, à environ 0m65 de profondeur, une substruction ayant la forme d'un parallélogramme, les dimensions étaient celles ci-après, savoir :

Longueur à l'extérieur3m20
 Largeur à l'extérieur..... 1m90
 Epaisseur des pierres de fondation0m45
 Longueur à l'intérieur2m30
 Largeur à l'intérieur..... 1m00

La hauteur du creux encore existant, variait entre 0m20, 0m21 et 0m25. Le tout construit en belles et fortes pierres (calcaires de Valognes), brutes, mais plates et bien unies, surtout celles formant le fond. Elles étaient jointes

p.69

par un ciment fort et dur, identique à celui du théâtre romain de la lande du Castelet : Les fondations reposaient sur un lit d'argile bleue, au milieu duquel apparaissaient çà et là des débris de bois et de feuilles ayant une grande analogie avec celles du saule.

La forme caractéristique de cette construction, ses dimensions, sa hauteur au dessous du sol, la nature de son ciment et surtout sa position dans l'enceinte d'Alauna, ont fait supposer que ce devait être un cerceuil romain. Le seul qui aurait été trouvé à Alauna.

*[Note de l'auteur ?] Alleaume **

Une espèce de candélabre en pierre calcaire sculptée, formé de trois pièces qui, réunies, présentent une hauteur de 0m38, a été trouvé à Alleaume (musée de Cherbourg).

[...]

p. 101

Valognes [...]

Au mois d'octobre 1843, dans des fouilles que la Société des Antiquaires de Normandie fit exécuter sur l'emplacement de l'ancienne Alauna, on recueillit les objets suivants :

1° Une médaille de petit bronze, approchant de la forme du quinaire, mais frustre.

2° Deux médailles de grand bronze, dont une de Marc Aurèle.

M. ANTONINUS. AUG. GERM. SARMATICUS.

Revers : Clementia Aug..... Femme debout, tenant de la main droite une patère, et de la gauche une haste.

L'autre était de l'empereur Commode, mais mal conservée.

3° Deux petites plaques rondes en bronze, très minces, dont une ayant une petit crampon au milieu.

4° Une grand quantité de briques rouges, tachetées de blanc à l'intérieur. Un petit nombre d'autres de couleur gris foncé et qui offraient trois couches de terre horizontalement

p. 102

superposées, deux rouges et celle du milieu d'un gris foncé, veiné de blanc.

5° Un grand nombre de débris de poteries ; un seul offrait des ornements en relief et présentait, au milieu d'un double cercle, une colombe volant. Un fond de vase portait le nom du potier : IRIDVRNO.

Dans les journées du 13 et 16 mars 1844, des terrassiers travaillant à élever un fossé dans la pièce de terre la Flamande, près de la Victoire, découvrirent d'anciennes fondations ainsi qu'un petit puits comblé jusqu'à son orifice. Tout prêt de là se trouvaient des cendres compactes et veinées de noir, ainsi que des grisons épars qui avaient dû former les étais du foyer. On retira du creux quelques morceaux de fer rendus méconnaissables par la rouille. deux médailles frustres en moyen bronze ; un petit pommeaux d'épée, ainsi qu'une fibule en bronze, figurant un pégasse ; enfin neuf meules à bras.

Au mois de décembre 1853, deux ouvriers terrassiers en creusant une carrière dans le quartier du Bourg-Neuf, trouvèrent, à environ un mètre de profondeur, un vase en poterie commune qui contenait 341 monnaies romaines en billon et à bas titre, il s'y trouvait :

<i>1 Julia Domna, femme de Septime-Sévère.</i>	<i>"</i>
<i>2 Gordien III le Pieux, empereur, de</i>	<i>238 à 244</i>
<i>5 Philippe père</i>	<i>244 - 249</i>
<i>1 Octacilla, sa femme</i>	<i>"</i>
<i>1 Philippe fils</i>	<i>247 - 249</i>
<i>3 Trajan Dece</i>	<i>249 - 251</i>
<i>1 Herenius Etruscus, son fils</i>	<i>"</i>
<i>3 Trebonien Galle</i>	<i>251 - 254</i>
<i>19 Valérien père</i>	<i>253 - 260</i>
<i>76 Gallien</i>	<i>253 - 268</i>
<i>28 Salonine, sa femme</i>	<i>"</i>
<i>18 Salonin ou Valérien jeune</i>	<i>"</i>
<i>183 Posthume père, tyran, empereur</i>	
<i>des Gaules</i>	<i>258 - 267</i>

p. 103

Un Trajan grac a été trouvé sur la terre du Petit-Câtelet, au centre de la ville romaine ; il portait pour légende : AVT KAIC NEP TRAIANOC CEB GERM. Tête laurée de Trajan, et au revers V ΔAT B. TT HME Ξ, deux lyres, une chouette en dessous. C'est, dit M. de Gerville, la deuxième pièce grecque trouvée dans le département.

AD n° 76 : VOISIN 1908

Augustin Voisin : Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche. Supplément, in *Bulletin de la Société artistique et Industrielle de Cherbourg*, n° 30-31, 1908.

Alleaume

Une espèce de candélabre en pierre calcaire, présente une hauteur de 0m38, a été trouvé à Alleaume.

AD n° 77 : LEPIGEON 1902

Lepigeon : À propos des thermes d'*Alauna*, notes manuscrites, 11 p., le 21 mai 1902, Valognes, Maison du patrimoine, dossier 50-Valognes, chemise Article-notices, non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 1

Bains d'Alauna

Messieurs

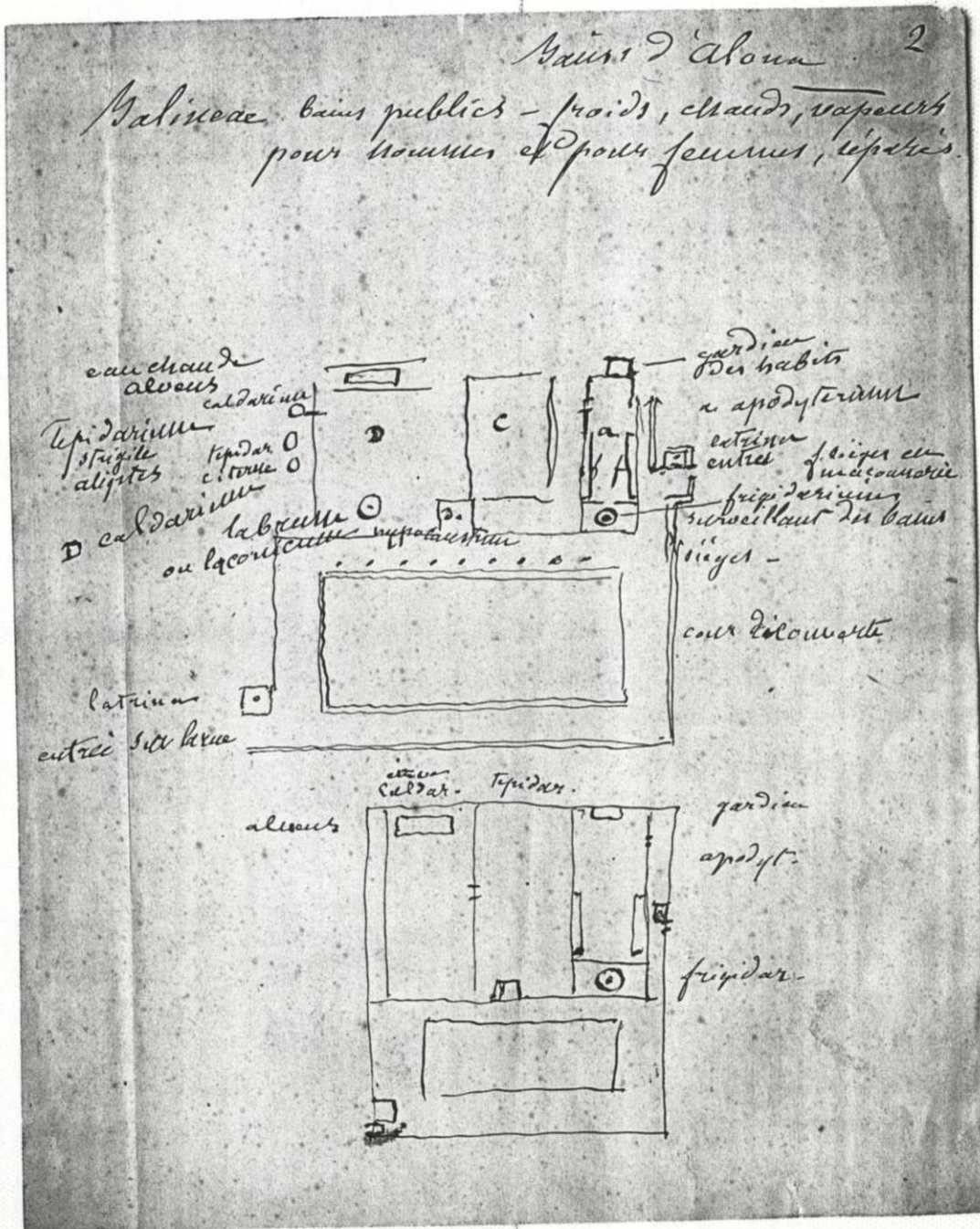
Il ne faut pas confondre les thermes avec les balneae ou balinae. Nous autres modernes nous exagérons tout, nous sommes tous américains ou au moins marseillais, nous décorons du nom de thermes la moindre maison de bain. Et à coup sûr l'on aurait tort de donner le nom de thermes au vieux château, comme nous désignons aujourd'hui l'ancien établissement de bains d'Alleaume.

Messieurs, thermes, comme vous le savez vient du mot grec qerma sous entendu udata, mais les romains dont le nom aquae était féminin traduisirent qerma par thermae. Les thermes des romains étaient d'immenses établissements dont nous avons peine à nous faire une idée. Après le siècle d'Auguste on les bâtit sur le modèle des anciens gymnases grecs, mais dans des proportions colossales.

Les thermes renfermaient non seulement tout le luxe et le confortable

(page non numérotée)

Balineaie bains publics – froids, chauds, vapeurs pour hommes et pour femmes séparés



p. 2

- des plus beaux balinaere, mais ils contenaient encore :
- des salons de conversation,
- une bibliothèque des mieux fournies,
- une pinacothèque où l'on pouvait admirer les plus rares productions de l'art antique et les plus précieux tableaux modernes,
- des appartements disposés pour toute espèce de jeux,

- des portiques couverts ou découverts ainsi que d'immenses jardins pour la promenade,
- de vastes espaces pour les exercices gymnastiques,

On pouvait même y donner des courses. Les vainqueurs y étaient proclamés et récompensés

A Rome on peut voir encore les ruines des thermes de Titus sur l'Esquilin, c'est dans ces ruines que l'on a trouvé le fameux groupe de Laocoon et de ses fils dévorés par les serpents. C'est dans les thermes de Caracalla.

p. 3

sur l'Aventin qu'on découvrit l'Hercule Farnèse, la Flore, Dircé attachée par Lettius et Amphion à un taureau sauvage, groupe que l'on peut admirer encore aujourd'hui au musée de Naples.

Les thermes de Dioclétien étaient si vastes que d'une seule des salles Michel Ange fit toute une église *santa maria degli angeli*

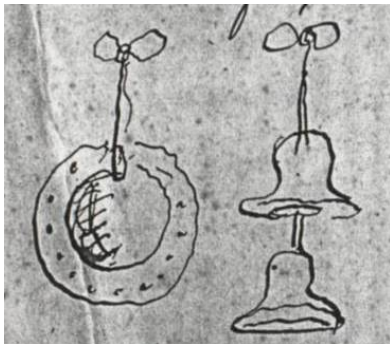
Vous voyez messieurs par ces quelques exemples que le titre de *thermae* appliqué aux ruines d'Alleaume serait une ridicule exagération. Car on n'y a rien trouvé de vraiment précieux et dans les environs du monument en ruine on n'a jamais relevé la trace d'autres constructions importantes.

Contentons-nous donc du titre de *balinae* ou *balneae* pour nos vieilles ruines. Cet établissement devait renfermer, quoique nous n'en retrouvons aucune trace

p. 4

les trois salles nécessaires à tout établissement de bains chez les romains l'*apodyterium*, le *tepidarium* et le *caldarium*, que nous allons étudier ensemble.

A partir du siècle d'Auguste les bains furent en grande vogue. On se baignait tous les jours et quelques-uns plusieurs fois par jours. Les bains publics étaient habituellement divisés en deux parties séparées, dans une aile se baignaient les hommes et les femmes dans une autre, mais les salles étaient à peu près disposées de la même façon sur 2 côtés. Dès que l'*oestherinarum* avait résonné pour indiquer que l'eau était chaude les baigneurs accouraient. On payait un prix modique de 3 à 5 centimes, mais pour un bain complet il fallait déboursier d'avantage.



Ces thermarium pour la strigile et les frictions.

p. 5

Les bains n'ouvraient d'abord que vers leur 3 heures d'après midi. Plus tard on pouvait y pénétrer depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Alexandre Sévère est le premier empereur qui ait permis de les ouvrir pendant la nuit. Les malades et les infirmes pouvaient être autorisés à devancer l'heure +.

Au reste chaque palais, chaque villa, avait ses salles de bains et les riches et les voluptueux ne connaissaient plus d'heure pour le bain. Au risque même de perdre la vie ils se baignaient après de plantureux repas.

Les bains publics avaient des portes sur la rue 3, voir 4, même 5 portes si le périmètre du bain se prolongeait jusqu'à plusieurs rues, entrées pour les aquarii, entrée pour les balneatores ou garçons de bain etc

A l'entrée même de l'établissement (les romains étaient des gens pratiques) on trouvait toujours une latrina.

p. 6

Par un détour à gauche on pénétrait dans une grande cour entourée de portiques de trois côtés. Des sièges étaient disposés pour les esclaves qui accompagnaient leurs maîtres au bain et qui les quittaient à cet endroit. Enfin un corridor vous menait à l'apodyterium salle où l'on devait se déshabiller. Je dis où l'on devait, car la loi prescrivait aux baigneurs d'enlever leurs vêtements dans cette salle, par crainte des voleurs balnearii qui faisaient métier d'enlever les bijoux ou les vêtements attachés aux patères/chevilles de bronze ou de bois fixées le long des murs de la salle. Les vols s'y pratiquaient sans cesse malgré toutes les précautions sous l'oeil même du surveillant qui se tenait dans une petite chambre au haut de la salle. Quand les baigneurs étaient tout nus ils ne pouvaient rien cacher dans leurs poches. Je m'exprime mal, car les romains ne portaient point de poches. Le pli que faisait la toge

p. 7

en retombant par devant et qu'ils appelaient sinus leur servait à mettre leur bourse. +

De sorte que si l'on surprenait un voleur flagrante delicto on ne criait pas comme aujourd'hui fouillez-le mais bien secouez-le, succute illum +

Voici l'aspect d'un apodyterium dans l'établissement retrouvé à Pompéi.

De l'apodytherium le baigneur passait dans le tepidarium sorte de longue salle voûtée dont la température déjà chauffée par un brasero au fond de la pièce servait de transition entre l'air extérieur et l'atmosphère surchauffée du caldarium. Des bancs en bronze ou en bois et au dessus une rangée de télamons, dont les intervalles servaient comme d'étagères pour y déposer les strigiles, les vases ou boîtes à parfums des baigneurs. Dans la petite crypte du fond une petite lampe était allumée. Cette salle bien décorée était contigüe au caldarium. La porte à gauche y donnait accès.

Quant au caldarium

p. 8

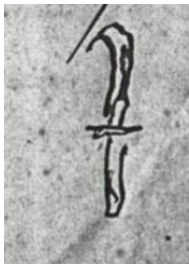
figurez-vous une longue salle, à l'extrémité un bain d'eau chaude, à l'autre sur une espèce d'alcôve semi circulaire appelée le laconicum, imitée des grecs, comme son nom l'indique. Au milieu de cette alcôve un lab[...] ou bassin d'eau chaude et immédiatement au dessus un jour circulaire au plafond, et fermée par un dépens que nous expliquerons plus tard. Voici quel était le système de chauffage. Le parquet de la salle était formé de tuiles tubulaires chauffées en dessous par un foyer, qui en même temps chauffait l'eau nécessaire.

Les murs étaient creux et pleins de vapeur distribuée par un système de tuyautage. Une chaleur intense se propageait dans le caldarium. Pour régler cette chaleur l'on se servait d'un disque ou bouclier rond et creux suspendu à une [...]ette. On haussait ou l'on baissait ce disque suivant que l'on voulait obtenir plus ou moins de chaleur.

Au milieu de cette salle s'exerçaient

p. 9

les baigneurs pour provoquer la transpiration. Les uns soulevaient des poids ou des haltères, les autres faisaient de l'exercice ou se livraient à des mouvements rythmiques, puis ils couraient se plonger dans l'al[...] ou s'asperger d'eau chaude au la[...]um. Lorsqu'ils étaient parvenus à obtenir une transpiration abondante ils s'étrillaient avec la strigile ou se faisaient étriller et oindre par les garçons de bains. C'étaient tout une opération à part et des plus sérieuses. Dans les grands établissements des salles spéciales étaient assignées à ces deux opérations. On les appelait é[...]othelium. La strigile était un instrument capable aujourd'hui d'effrayer nos snobs les plus enragés. C'était un instrument en bronze, la lame était recourbée et creuse et servait à racler impitoyablement la sueur et les squames de la peau que la chaleur avaient enlevée



p. 10

Ces bains si fréquentés devaient attirer nécessairement par l'appât du gain. Une foule hétéroclite de gens de métier et de gens sans aveu. On y voyait des aquarii, des balimarii, des balucatrices, des metores, des masseurs, des maîtres d'escrime, des poètes affamés, des lutteurs, des acrobates, des voleurs spéciaux appelés balniatrii toute une population enfin qui offrait peu de garantie pour les basses oeuvres/moeurs. Juvenal dans [...] Vie satire parle avec peu de respect des aquarii quand il dépeint la passion effrénée des femmes pour le plaisir. Il s'écrie qu'on fasse entrer des hommes.

Si nihil est, servis incuaritur : abstuleris sp[...] servorum venier conductiis aquarius ...

Je ne cite pas le reste quoiqu'il soit en latin.

p. 11

Puis venait le tour des parfums

Vous connaissez le goût des anciens depuis les temps les plus reculés pour les parfums. Chez les romains ce luxe était poussé fort loin. Les parfums variaient suivant les parties du corps où on les appliquait. Il y avait des parfums pour le front, pour les cheveux, pour la barbe, pour la poitrine etc [...]

Je ne vous parlerai pas, ce serait trop long, des salles de bains dans les somptueuses villas des environs de Rome, dans le golfe de Naples, à Baies etc ... Je terminerai par une citation de Sénèque qui vous en donne une idée.

AD n° 78 : LEMARQUAND 1903

Pierre Grégoire Robert Lemarquand (1831-1909) : Note sur la découverte d'un vase antique à Valognes. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. VI (1900-1903), 1903, p. 27-29.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 27

Note de la découverte d'un vase ancien à Valognes.

Dans les premiers jours du mois de mars courant (1900), les ouvriers occupés à découvrir une carrière de calcaire exploitée par M. Vimond, à 100 mètres de l'église de Valognes, 45 mètres d'une voie présumée conduire d'un faubourg d'Alauna vers Portbail, aujourd'hui la rue Pelouze, 400 mètres de l'église d'Alleaume ; ces ouvriers, dis-je, en attaquant le puissant lit d'argile recouvrant un gisement inexploré de calcaire, enlevèrent à la pioche moitié d'un vase en poterie enfoui debout au milieu du lit d'argile. Averti par hasard, je me rendis sur place où je trouvai l'un des morceaux enlevés, échappé au transport au loin des décombres, et, en place, dans le sol, la moitié béante du vase non atteinte par la pioche.

M. l'abbé Adam et moi, nous sommes allés reconnaître l'objet ; M. Hamel, fils, a eu la gracieuseté de la photographier, puis, sur la permission de M. Vimond, qui offre à notre Société tout son aimable concours, j'ai enlevé le vase, malheureusement tout

p. 28

fêlé dans le sol, et tellement friable que le moindre attouchement le brisait dans les mains.

Aujourd'hui, je mets sous les yeux de la Société deux de ces fragments, l'un du fond, l'autre une des oreilles. J'y joins la partie supérieure d'un dolium trouvé dans le creusement du réservoir, à la prise d'eau du Castelet. Du rapprochement de ces débris il paraît bien résulter : 1° une identité de matière première : terre glaise bleuâtre, laissant sa teinte à l'intérieur de la pâte ; 2° identité de fabrication : une sorte de feuilleté dans le sens du mouvement rotatif ; 3° identité d'ornementation : torsade formée d'un rouleau de matière posé en surface et creusé d'une série de coups de ponce obliques.

Pas de marque ostensible du potier, au moins que, dans un examen plus approfondi.

Le vase est noyé dans une couche d'argile vierge, sa brisure supérieure arasée à ce qui semble avoir été la surface d'alors, accoté tout autour par de la terre arable en faible quantité. Vient, au-dessus, une plaque de 20 centimètre de sable blanc mélangé de petits fragments arrondis de pierre à chaux, plaque de 3 mètres environ de longueur, légèrement oblique à l'horizon et au-dessus de laquelle reprend la couche d'argile sur une épaisseur de 0 m 60 faisant corps avec la couche inférieure à partir de l'extrémité de la fouille de 0 m 20 centimètres dont il vient d'être question. Au -dessus de l'argile vient la terre arable de 0 m 30. - Soit donc 1 m 10 centimètres au-dessus

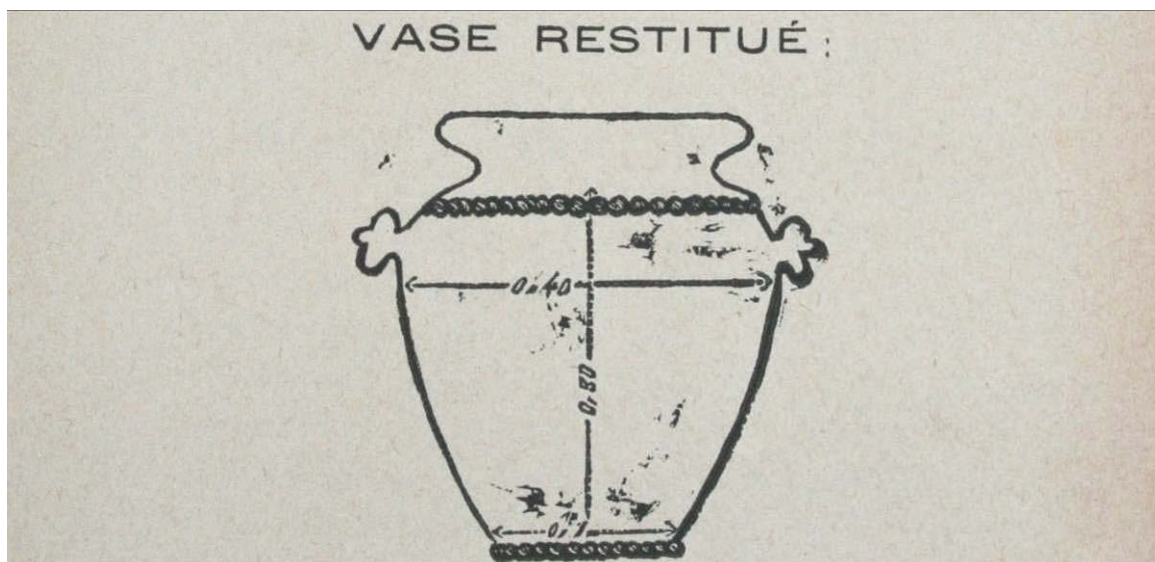
p. 29

de la première surface, c'est à dire, si nous supposons un vase romain de 16 siècles à peu près, un exhaussement de 0 m 07 par siècle.

Voici la forme et les dimensions du vase.

A quatre mètres au nord, on déblaie une ancienne carrière dont le beau calcaire, où il a été trouvé un jeton datant des Valois, dont M. Vimond fait hommage à la Société d'Archéologie.

Lemarquand.



Le vase est d'une forme plus courbe que ne la présente le dessin. Le diamètre de la base est de 0 m 17. La gorge et la collerette manquent ; restituées par approximation, il faut supposer ces deux parties en un ponctué à partir de la ligne d'ornementation.

Ci-joint une photographie du terrain où était le vase.

AD n° 79 : LEMARQUAND 1903

Pierre Grégoire Robert Lemarquand (1831-1909) : Alleaume, exploration des sources du Castelet [et découverte de vestiges antiques]. In *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, t. VI (1900-1903), 1903, p. 47-51.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 47

Alleaume

Exploration des sources du Castelet

L'administration municipale de Valognes vient, (1899), comme chacun sait, de doter la ville d'eaux abondantes, exquises. Elle les a puisées à une source située sur le versant qu'occupait une partie de la ville d'Alauna, à 700 mètres en montant du balnéaire vers le théâtre et à 200 mètres de celui-ci.

La question archéologique ne lui est pas restée indifférente. N'était-ce pas là la source utilisée par les romains pour le service de ces deux grands établissements et celui des habitants ? Ne trouverait-on pas des traces de substructions ou des canalisations d'alors ? Il a été donné des ordres ponctuellement suivis pour la recherche de tout ce qui pourrait, à tous les points de vue, rappeler l'occupation romaine.

Les indications offertes par nos bibliothèques, sur les explorations antérieures, sont bien imprécises.

« En 1695, dit M. Hervieu de Vaudival (1), M. Foucault, conseiller d'Etat, accompagné du

(1) Mémoires historiques sur la ville de Valognes, Paris, 1766.

p. 48

P. Dunod et du marquis de Longaunai, gouverneur de Carentan, fit fouiller vers l'endroit qu'on appelle improprement le Vieux Château. Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent fut ce Temple ... Il se trouva ... au nord et à l'ouest de cette ruine, une aire unie et dure d'une terre rougeâtre ... Ils montèrent jusqu'à moitié du coteau où on leur montra une maison médiocre renversée sur ses fondements. Le long d'un mur, dont une partie restait encore, on trouva, en enlevant les pierres, treize petits fourneaux carrés, inégaux en diamètre ... le tout était de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin dans lequel on trouva un bel aqueduc de grandes pierres fort unies ; l'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ cent toises au-dessous et assez près d'un lieu où ... se trouva un amphithéâtre.

De son côté, M. Lalmand écrit, dans la Revue Archéologique du Département de la Manche (1843), art. Alleaume : « L'eau était conduite (aux thermes) par un aqueduc ou dalle souterraine partant d'une fontaine abondante, située au haut de l'étang du Castelet, appartenant aux possesseurs actuels du théâtre. Deux regards de cet aqueduc souterrain furent découverts, il y a quelques années, en plantant des pommiers dans cette direction ».

Dans cette interprétation sur le point d'origine de l'aqueduc, M. Lalmand doit être dans le vrai. Emplacement à mi-coteau, 100 toises du théâtre, un

écoulement constant et abondant que nulle source autre dans les environs ne saurait expliquer, tout concorde.

L'étang, aujourd'hui asséché, occupait le fond d'un entonnoir naturel et circulaire, situé à flanc de coteau. L'entonnoir ouvre au N.-E. par une échancrure de 18 mètres, sur des prairies basses. Sur ce point, le circuit est complété par une chaussée vicinale qui maintient à niveau une aire de 60 mètres de diamètre où était l'étang ; de cette aire, la Ville possède les deux tiers du côté de la chaussée vicinale ; le surplus, au fond, est un jardin clos d'anciens murs dont les moellons calcaires, réguliers et de petit appareil, semblent empruntés aux revêtements romains.

Dans le jardin, qui appartient toujours aux possesseurs du théâtre, on remarque, fluant en un abondant trop-plein, un lavoir soigneusement maçonné. Ne serait-ce pas la bouche d'un aqueduc de 1695 ?

Toujours est-il que, sur la partie affouillée par la Ville, il n'a été mis au jour, ni substructions, ni même ces mille menus objets qui eussent pu glisser dans une pièce d'eau. Sous une couche terreuse de un mètre à un mètre cinquante centimètres, il n'y avait, à toute profondeur, que du gravier très pur détaché de la base du coteau où il forme lit et donne naissance à la source. Sur tout le parcours de la conduite d'amenée à la Ville, on n'a touché sur aucune trace de l'ancien aqueduc.

Mais si, à ces endroits, les recherches n'ont pas abouti, il n'en a pas été de même dans l'échancrure

dont il a été parlé. Etant donnée l'accumulation de graviers, véritable filtre, où jaillit l'eau, il est manifeste que, sans un travail spécial, il y eût eu un écoulement continu vers les prairies en contrebas. On l'a bien vu quand, au début, il a été fait une brèche dans la chaussée du chemin.

Le remède était sous la main, placé là d'ancienneté. Il consiste en un bâtardeau de 4m 50 environ de largeur, poussé jusqu'à 5 mètres de profondeur, appuyé à ses deux extrémités sur les bords opposés de l'échancrure. Il court sous la chaussée du chemin, un peu obliquement, interposé entre le gravier du grand réservoir naturel et le sol des prairies. En rebouchant la coupure de la chaussée, on a rétabli l'étanchéité et obtenu la retenue d'eau au niveau primitif.

Le bâtardeau est pratiqué au moyen d'une glaise rougeâtre, apportée d'ailleurs, très pure et admirablement liée et malaxée. Elle paraît, comme celle des parvis du balnéaire et celle des 13 fourneaux de 1695, « aussi entière que si l'ouvrier venait de l'achever ». Peut-on douter que ce ne soit là un travail artificiel au niveau et contemporain de l'aqueduc dont il assurait le débit ?

Cette découverte constatée, il faut ajouter qu'aux terres qui remplissent l'ancien étang se mêlent quelques fragments de poteries romaines. Il s'en trouve en bien plus grand nombre dans toute la masse des terres de déravine qui sont venues s'accumuler sur les déclivités qui bordent l'entonnoir. Pour le travail de captation, on a pioché dans une pièce de terre

p. 51

contiguë. Jusqu'à la profondeur de 1 m 50 à 2 mètres, ainsi du reste que sur tout l'emplacement ancien d'Alleaume, le sol s'est trouvé parsemé de tessons de poterie : vases de toute nature, tuiles (imbrices et tegulae). M. Hamel et moi en avons mis à part un certain nombre qui peuvent faire juger de la diversité des objets fabriqués, des matériaux et des modes de travail. M. Hamel a acquis, et en fait hommage à la société, une pièce de bronze détachée du sol au même lieu. Toute fruste qu'elle est, les linéaments des figures ont permis à Adrien (118-136 de J.C.).

J'ai l'honneur de joindre à ces objets un échantillon, rendu compact par la dessiccation, de la glaise formant le bâtardeau de retenue des eaux.

Lemarquand

AD n° 80 : ANONYME s.d.

Anonyme : Notes anciennes sur Valognes, s.d., 6 pages manuscrites [« trouvées dans un des livres ayant appartenu à M. [Jean] Marie [1841-1899], ancien professeur de droit criminel à la faculté de Caen et originaire de Valognes (Saint-Cyr) et remises à M. André Viel par M. H. Lagoüelle, acquéreur dudit livre »], transcription donnée par M^{lle} Viel à l'abbé Canu, 8 pages dactylographiées, bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 1

Notes sur Valognes, trouvées dans un des livres ayant appartenu à Mr Marie, ancien professeur de droit criminel à la faculté de Caen, et originaire de Valognes (St Cyr), et remises à Mr André Viel par Mr H. Lagouëlle, acquéreur dudit livre. [...]

Elle prend son nom de sa situation dans un vallon près des ruines d'une ancienne ville d'Alonne, qui, quoique peu connue dans l'histoire, était considérable du temps des Romains. Après l'incendie qui paraît avoir détruit cette première ville, ceux de ses habitants qui évitèrent les flammes en rebâtirent une autre dans le vallon qui était au bas. [...]

p. 2

[...] La seconde paroisse est dans un des faubourgs de la ville, du côté des ruines de l'ancienne ville romaine : elle s'appelle Alleaume et elle est sous l'invocation de Notre-Dame et de St Maur. Elle n'a rien de remarquable que son antiquité qui la rend très obscure. La tradition veut qu'elle soit bâtie sur les fondements d'un temple de païens. [...]

Valognes est bâtie proche les ruines d'une ancienne ville, qui, quoiqu'inconnue dans l'histoire, était fort considérable du temps des Romains. Tous les vestiges et les ruines de cette ville marquent que le proconsul ou le premier magistrat Romain y devait faire sa résidence. Elle s'appelait Alauna ou Lonia, Allone ou Logne (Vallognia in valle Alloniae ou Loniae). Il est parlé d'Alauna dans l'itinéraire d'Antonin comme d'un lieu où il y avait une voie romaine pour mener à Condate (Rennes). La table Théodosienne connue sous le nom de Peutinger marque aussi Alauna comme le terme d'une autre voie romaine près la mer. Par cette voie on allait d'Alauna à Voux (Argences). On voyait encore dans le siècle passé, sur une vitre de l'auditoire de cette ville, la figure d'un écu d'argent qu'on avait trouvé dans les ruines du vieux château autour de laquelle on avait fait écrire : « Nummus argenteus antiquae civitatis Lonniae ». En 1695 M. Foucault, marquis de Magny, intendant de Caen, accompagné du père Dunod et du marquis de Longaunay, gouverneur de Carentan, y fit exécuter des fouilles. Le premier objet auquel il s'arrêta fut ce temple dont les restes inébranlable, élevés jusqu'à plus de 80 pieds, bravent les orages depuis près de dix-sept siècles, quoiqu'ils présentent à leur fureur une grande arcade dépouillée de son cintre et près duquel on ne passe pas lentement et sans frémir. Plus loin on découvrit un grand bassin de rondeur parfaite, profond de deux pieds et large de trente, fait d'une espèce de mastic rouge qui s'était conservé entier et uni comme une glace. Il avait quatre gueules de fourneaux de briques, long de deux pieds à ses deux côtés, au midi et au septentrion ; deux étaient presque ruinées et deux autres toutes entières. On fit sonder et creuser le terrain : il ne trouva jusqu'à plus de soixante pas géométriques du nord de cette ruine, dont le bassin était dans l'intervalle, une aire unie et dure d'une terre rougeâtre. Du côté du couchant, on le trouva à même profondeur, mais à une distance de moitié du coteau, où on leur montra une maison renversée sur ses fondements. Le long d'un mur, dont une partie restait encore, on trouva treize petits fourneaux carrés égaux de hauteur, mais inégaux en diamètre. Ils étaient parallèles et se communiquent en bas par un petit trou. Le tout était de terre rouge et aussi entier que si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin, dans lequel on trouva un bel aqueduc de grandes pierres fort unies : l'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ cent toises au dessous, et assez près d'un lieu où M. de Foucault mit pendant plusieurs jours plus de vingt hommes pour enlever un grand terrain sous lequel setrouva un amphithéâtre qui avait eu cinq galeries. Trois étaient encore entière, ainsi que le mur de la traverse qui séparait

l'amphithéâtre et l'arène. On découvrit aussi trois cachots pratiqués dessous pour enfermer les bêtes destinées aux spectacles. Ce théâtre pouvait contenir près de dix mille spectateurs : plus loin était un grand bain dont il reste encore des murailles fort belles et fort hautes. Tous ces édifices sont si solidement bâtis qu'il est plus aisé d'en casser une pierre que de la détacher du ciment. Dans toutes ces fouilles, on trouva plusieurs jugées médailles d'or, d'argent et de bronze du haut empire, ce qui fait penser que cette ville fut ruinée après Sévère et dans le troisième siècle. Les habitants ayant attesté avoir retiré de ce circuit d'énormes quantités de cendres depuis vingt ans, on peut conclure que cette ville a péri par un incendie. Quelques habitants échappés à la flamme s'établirent au bas de la colline dans un village habité par des potiers, le long d'un ruisseau qui lave la principale rue, nommée rue de Poterie.

Le domaine de Vallogne appartient au roi. Il n'y a point de ville dans la généralité de Caen où tant de gentilhommes fassent leur demeure. On y compte plus de cent familles de noblesse distinguées, qui au défaut de murailles et de fortifications sont prêtes à lui servir de rempart en cas d'attaque, comme elles étaient disposées à le faire en 1758 lors de la prise de Cherbourg. Cette noblesse à la tête de laquelle est la branche aînée de l'illustre maison de Harcourt, répand l'abondance dans cette ville, et en fait la magnificence par le nombre des équip. et les fêtes qui s'y donnent tour à tour; La bourgeoisie qui est aisée et en grand nombre, les officiers des troupes, et jusqu'aux soldats mêlés avec le peuple, tout donne à cette ville une activité peu commune dans la province. Les moeurs de la capitale du royaume ne tardent pas à s'y introduire. On y trouve en un mot les plaisirs qu'on croirait inconnus en cette extrémité de la France. L'élection de Vallogne comprend 176 paroisses, entre lesquelles on peut remarquer Cherbourg, Briquebec, Saint Sauveur le Vicomte, Montebourg, Barfleur, St Pierre.

« Le R. Père Dunod, de la compagnie de Jésus, à la faveur de Mr Foucault, maître des requêtes et intendant de la province, découvrit un théâtre, des bains, une fonderie, un palais, des ruines d'une vieille enceinte. Le théâtre est tout entier et peut contenir cinq à six mille personnes. Il était tout couvert de terre et d'arbres. Les bains sont d'une belle structure romaine où l'on voit encore des voûtes de plus de dix toises de hauteur, avec les bassins où l'on se baignait, les fourneaux où l'on faisait chauffer l'eau, les réservoirs et les aqueducs qui servaient à la décharge. La fonderie ou l'hôtel de la monnaie a un grand nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique qui sont en haut tout autour, soutenus d'un masticage romain d'un pied et demi d'épaisseur. Ces fourneaux et ces tuyaux qui faisaient un feu de réverbération donnent lieu de douter si l'on n'y fondait pas des pierres aussi bien que des métaux, vu qu'il y est restée une grosse pierre, que l'on croit avoir été fondue. Le palais que ce père juge avoir été la demeure du gouverneur romain est pavé d'un masticage antique de différentes figures, avec des aqueducs, des bassins et des vestiges d'un beau bâtiment. L'enceinte de murailles est de soixante et deux toises, sans tours, frappée des deux côtés, et renversée sur les fondements. Dans tous ces endroits on a trouvé beaucoup de médailles, d'or, d'argent et de bronze, des urnes et d'autres antiquités, avec quantité de cendre et de charbon. La conjecture du P. Dunod est que ce sont les restes d'une ancienne ville des Gaules, capitale des peuples appelés Unelli, dont parle César, et nommée Crouciatonum par Ptolémée, et Alauna par les romains. Alauna, selon lui

p. 7

a donné son nom à notre ville de Valognes qui a été bâtie dans la vallée, Vallis Alaunae ; ce qui est plus probable que ce que M. de Valois a écrit dans sa Notice qui le fait descendre de Valon, nom d'homme qui dans l'ancien langage des francs signifierait don. Le théâtre, les bains et l'hôtel de la monnaie font juger au p. Dunod qu'Alauna était capitale de la supérieure Armorique, ce qu'il confirme par son étendue à peu près égale à celle de Rouen, autant qu'il en peut juger par l'enceinte des murailles qui reste et par la distance qui se remarque entre le théâtre, les bains et l'hôtel de la Monnaie.

Bien que l'histoire ne nous apprenne rien de la distinction de l'ancienne ville d'Alauna, non plus que de sa fondation, néanmoins parce qu'elle assure que Maxime ravagea les provinces Armoriques, il est assez vraisemblable qu'il enveloppa Alauna dans leurs ruines : vu que les médailles qui s'y sont trouvées sont des empereurs jusqu'à Gratien, sous qui Maxime se révolta sur la fin du quatrième siècle, et qu'aucune n'est des empereurs suivants.

Il est surprenant qu'il n'y ait aucune mention de cette ville ni dans les anciens auteurs, ni dans la tradition ; ce qui est une preuve qu'elle a été détruite avant l'arrivée des barbares dans les Gaules. »

(Extrait d'une lettre écrite de Valognes et adressée au Journal des Savants, publiée lundi 21 9bre, an 1695)

Le Crociatonum déigné par Pompée : Kroxiàtonon Oûenèlon (en caractères grecs dans le texte), est le même qu'un lieu désigné dans les tables de Peutinger, sous le nom de Crouciacommene. Ce lieu, voisin de l'Arigenus des Viducassiens, puisque Ptolémée les nomme à la suite l'un de l'autre, est la seconde station marquée dans les tables, sur la route qui va de Valognes à Tours. Suivant l'opinion commune, que je crois bien fondée, ce Crouciacommen est le village de Crevains ou Crevon situé près de St Lô, à onze ou douze lieues de Vieux.

(Mémoire par M. l'abbé Le Boeuf. Académie des inscriptions et belles lettres, t. 21)

Lieu-Saint paroisse voisine de Vallogne et du diocèse de Bayeux (Mercure ; février 1743)

Un ecclésiastique ayant fait représenter une tragédie de sa façon auprès du pont Godines par quelques pensionnaires auxquels il enseignait les humanités, un tanneur de Montebourg, qui se piquait d'être poète, fit à cette occasion les deux vers suivants :

Gallot, divin Gallot, auprès du Pont Godines

Que tu nous as fait voir de plaisantes machines.

Six mois de Paris et trois mois de Vallogne rendent un homme parfait (proverbe vulgaire)

Masseville parle de Montebourg en ces termes : « Montebourg, bourg du Cotentin et de l'élection de Vallogne. Il y a une belle abbaye de l'ordre de St Benoît, fondée l'an 1090 par les ducs de Normandie et augmentée par les seigneurs de Reviers. Elle est d'environ 20 000 livres de revenu ; il y a une haute justice, plusieurs foires et un bon marché (tous les samedis). C'est un des plus considérables de la Basse Normandie pour le bétail, pour le blé et la boucherie. Un manuscrit cité par l'auteur porte que cette abbaye est de la fondation des seigneurs de Reviers, barons de Néhou ; Guillaume le roux, roi d'Angleterre et duc de Normandie lui ayant donné le bourg et d'autres revenus » (Masseville, état géographique de la Normandie)

(extrait du Mercure de France, février 1743, par le chevalier de la Roque)

p. 8

Vallogne, Vallonia, de Vallis Loniae ; Caenalis prétend trouver une aute étymologie au nom de cette ville : et dit que c'est Valloniae pour Gualloniae, comme si ces habitants étaient venus du pays de Gelles. Ugen a d'autres qui ont cru que Valloniae pouvait venir de Venelli, qui habitaient le Cotentin. D'autres veulent que ce soit l'Alauna de l'itinéraire d'Antonin et ils traduisent Alaina par Allone. Sur quoi M. Yon, voyant q'ion aurait de la peine à détruire l'étymologie de Vallis Loniae, dit que du moins on peut appliquer Alauna à Alaume qui est une des paroisses de Vallogne (id, ibid.)

Les anciens peuples du diocèse de Coutances sont les Unelli, dont parlent César et Pline. Ptolémée, qui écrivait en second siècle, leur donne pour capitale Crociatonum. Cette ville était différente de Coutances, l'ancienne Cosedia, plus tard Constantia. Crociatonum était une grande ville, dont on a découvert les ruines à un quart de lieue de Valognes ; détruite au 3e siècle, car Constantin était alors la capitale du peuple.

(Académie, t. 28)

L'ancien château fort de Valognes a soutenu plusieurs sièges : Guillaume le Bastard, dans sa jeunesse, aimait à y résider. En 1340, Edouard III fit piller et brûler la ville. Dix ans après, Valognes et le Cotentin furent cédés au roi de Navarre par un traité conclu dans cette ville même. Après la victoire de Cocherel (1364), Duguesclin l'assiégea et s'en empara. Quand Duguesclin fut pris à Auray, Valognes et le Cotentin furent, par le traité de Guérande, rendus au roi de Navarre. En 1386, Valognes repassa sous la domination française. Les anglais s'en emparèrent en 1418. Elle fut assiégée en 1562 par les protestants et en 1574 par Montgomery, qui lui livra pendant vingt-quatre jours des attaques inutiles. Un nouveau siège eut lieu en 169. Quarante ans plus tard, Louis XIV fit démolir les fortifications.

L'église de Saint Mâlo fut commencée en 1412, continuée et achevée pendant l'occupation des anglais. Raoul le Sage, seigneur de Saint Pierre Eglise, contribua beaucoup aux frais de sa construction. Elle présente les caractères architectoniques de ce temps : une nef assez étendue, plus régulière que les bas-côtés : un large transept, un chœur orné de boiseries élégantes, des chapelles nombreuses rayonnant autour de l'édifice ; au bas de la nef, des piliers sans chapiteaux et près du chœur des bouquets à feuilles frisées, des guirlandes de feuille de chou, de chardon, de houx, des balustrades plus élevées sur la nef que sur le chœur, des clefs de voûte allongées en cul-de-lampe ; des fenêtres flamboyantes avec lobes, trèfles et quatre-feuilles. Au sommet du portail est un piédestal destiné à recevoir une statue ; à ses angles s'offrent des clochetons pyramidaux, réduits à un simple fronton. Les parvis sont garnis de feuillages, de ciselures, de festons et de figures d'animaux. A l'intérieur, au-dessus de la nef et des bas-côtés, règnent des balustrades formées de lignes ondulées et ornées à la partie inférieure d'une guirlande de feuillage que terminent des figures plus ou moins grotesques. La chapelle Saint Jean a été bâtie en 1362. Il est question d'une église Saint Mâlo de Valognes dans un pouillé du diocèse remontant à 1251. Les plus anciennes boiseries du chœur sont de la fin du XVIème siècle ; les autres sont plus récentes. Le dôme a été bâti en 1612, sur le plan d'un maçon d'Amblie près Caen. Arthur de Cossé, évêque de Coutances, confirma à cette église le titre de collégiale en 1580 : la collégiale fut détruite en 1698.

AD n° 81 : LEMARQUAND 1905

Pierre Grégoire Robert Lemarquand (1831-1909) : Proposition tendant au classement comme monument historique des ruines gallo-romaines du balnéaire d'Alauna. In *Société Archéologique, Artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, le 14 décembre 1905 (?), Valognes, Maison du patrimoine, dossier M. Dorléans - Alauna, non coté.

p. 1

Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.

Séance du 14 décembre 1905

Proposition tendant au classement comme monument historique des ruines gallo-romaines du balnéaire d'Alleaume.

Exposé fait par le président

Messieurs,

Il se dessine un vif mouvement dans la recherche et la préservation des richesses historiques de la France. Une loi du 30 mars 1887 régleme la classification qui se poursuit avec zèle.

Ne serait-ce pas le moment de mettre en vue le monument unique dans la Basse-Normandie, tout au moins dans la Manche, contemporain de l'occupation romaine : les ruines imposantes baptisées « l'ancien balnéaire d'Alleaume » ?

Nul ne met plus en doute l'identification d'Alleaume, paroisse rattachée à la ville de Valognes, avec l'ancienne Alauna, capitale des unelliens. On attribue la destruction d'Alauna à la défaite de Maxime par Théodose et aux ravages de son fils Victor. Le balnéaire se placerait donc au plus tard au IV^e siècle.

Voici le résumé dressé par notre savant collègue M. l'abbé Adam des constatations qui y ont été faites en 1695, les fouilles n'ayant pas été depuis renouvelées.

« Le balnéaire, aujourd'hui appelé le

p. 2

vieux château des bains, était encore bien conservé en 1695. M. de Foucault (intendant de Caen) en fit lever le plan : il avait 270 pieds ou 45 toises de long sur 23 environs de large. Il y avait trois chambres de bains : chambre froide (frigidarium), chambre tiède (tepidarium), chambre à suer (sudarium). En outre un bassin circulaire de 22 pieds de diamètre était placé sur 12 petits fourneaux (hypocauste) servant à chauffer l'eau amenée de la fontaine du Bus au Petit Câtelet par un petit aqueduc souterrain dont on a découvert deux regards vers 1840 en plantant des pommiers. En 1773, le propriétaire des bains fit briser la piscine des baigneurs et les petits fourneaux. Il employa la mine et la sape pour tout détruire. Il n'y put réussir.

Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et depuis 3 à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres disposées par lits, taillées carrément sur 4 ou 6 pouces de face extérieure et de 4 ou 5 pouces de [...].

On a employé dans les arcs des ouvertures toutes à plein cintre, de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres.

(M. de Caylus, recueil des antiquités, planche XC, suppl. plan géométrique de la piscine, levé en 1765 par M. Cérès, ingénieur des ponts et chaussées ; de Montfaucon ; l'antiquité expliquée, édition 1722, t. 3, page 202, et planche CXII donnant le grand plan du balnéaire levé en 1695 ; - de Hesseln, dictionnaire, VI p. 455 ; - Adam, notice historique sur la chapelle de la Victoire, p. 15) » (1)

Il faut ajouter à ces citations : journal des savants, année 1695, p. 449 ; mercure de France, année 1743, p. 11

Si la société pense qu'il y a lieu de demander au ministère des beaux-arts le classement du monument comme monument historique, elle pourrait offrir

(1) Valognes, notice présentée par M. l'abbé Adam à l'association française pour l'avancement des sciences au congrès de 1905 à Cherbourg. Volume publié par l'association sous le titre de Cherbourg et le Cotentin, page 586 [...]

p. 3

dans la mesure de ses ressources, une subvention comme contribution à l'entretien, au besoin à l'acquisition que résoudrait le ministère des beaux-arts, la propriété appartenant à un particulier.

Il conviendrait peut-être aussi d'appeler à s'associer à la demande l'administration de la ville de Valognes, si soucieuse de tout ce qui touche aux intérêts moraux comme à tous les intérêts de la ville et du pays.

Les ruines occupent une superficie d'environ 4 ares dans la parcelle cadastrée à Valognes, au nom de Bouchard Louis Henri, propriétaire à Sotteville (Manche), sous la désignation : Le vieux château, 1 h 47 a 10, S.F., n° 141P.

Pour copie

Le président de la société

Raoul Nicolle (route d'Yvetot, près le pont du chemin de fer), Saint-Jacques (à peu de distance du Vieux-Château), Varin (entre l'hospice et la Victoire), du Vey aux Prêtres (au Broc), de la Victoire et de la Ville. Seules les trois premières subsistent encore ; les douze autres ont disparu.

ÉDIFICES CIVILS.

Alauna. — Alleaume, l'antique Alauna, qui fut le chef-lieu des Unelles, est le seul endroit du département de la Manche qui offre des restes de construction bien apparents du temps des Romains.

En 1695, M. de Foucault, conseiller d'État, intendant de la généralité de Caen, vint à Alleaume, accompagné du P. Dunod, jésuite de Besançon, et du marquis de Longueunay, gouverneur de Carentan. Il employa longtemps 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au Théâtre et au Balnéaire. Le P. Dunod étudia le terrain avec beaucoup de soin et assura que l'étendue de cette cité n'était pas moins grande que celle de Rouen¹. Presque toutes les habitations n'y étaient que des rez-de-chaussée bâtis en bois et en torchis (*criticium opus*) sur des fondations en pierres et souvent sans mortier. Comme les moins anciennes médailles trouvées au Câtelet sont de Maximus Magnus, on attribue la destruction d'Alauna à Victor, fils de Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne, battu et tué par Théodosius le Grand à Aquilée en 388. Le fils du vaincu, regagnant la Grande-Bretagne, aurait exercé sa vengeance sur la dernière ville romaine du continent en la dévastant par le fer et le feu. Les habitants d'Alauna échappés à l'incendie et au massacre se retirèrent vraisemblablement au bas de la colline

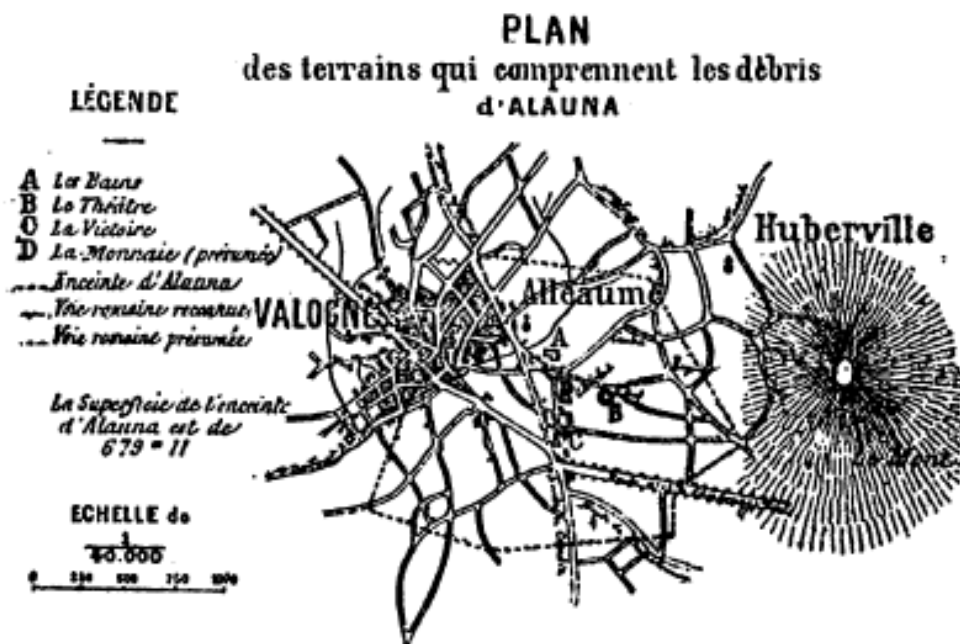
¹ Journal des Savants, 1695, p. 449 ; *Nouvelle recherche de la France*, t. 2, pp. 329 et suiv.

AD n° 82 : ADAM 1905

Jean-Louis Joseph Adam (1866-1916 ; abbé) : Quelques notes sur Valognes. In *Cherbourg et le Cotentin, Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Cherbourg, 1905, p. 584-592.

dans un vallon situé à l'ouest, habité par des potiers (rue de Poterie)¹.

Aujourd'hui Alleaume n'existe plus comme commune. Il est annexé à Valognes depuis 1867 et n'est plus qu'une « expression géographique ».



Pauvre Alauna ! tu n'es plus même un nom de lieu.
Courbe la tête et dis : A la grâce de Dieu !
De toi que s'en va-t-il rester ?... Un balnéaire !...
Un modèle ébréché du dessin linéaire.

Image de la vie humaine
Qui vient aboutir au tombeau,

¹ Voy. sur Alauna : article de l'abbé LALMAND dans la Revue Archéologique du départ. de la Manche, p. 184, et art. de M. FAGART sur *La Victoire*, dans les Mém. de la Soc. Arch., Art. et Litt. de l'arr. de Valognes, t. III, pp. 115 à 123. — DE GERVILLE, *Monuments romains d'Alleaume*, Valognes, 1844, in-8°, 19 pp., et *Journal de l'arr. de Valognes*, 1838. — DE GERVILLE, *Plan d'Alauna*, dans l'Atlas de la Soc. des Antiq. de Norm., pl. x, année 1829.

Autrefois station romaine,
 Aujourd'hui modeste hameau,
 Lorsqu'un Temple de la Victoire
 Devait éterniser sa gloire,
 Son origine et sa splendeur,
 Alleaume montre à l'antiquaire
 Les ruines de son Balnéaire,
 Témoin déchu de sa grandeur.

(8 mai 1855).

Outre le balnéaire, on trouve encore sur l'ancien territoire d'Alleaume les restes d'un théâtre, d'un hôtel de la Monnaie et d'un ancien temple. Ces monuments publics, situés à égale distance les uns des autres, étaient construits en pierre : voilà pourquoi on en voit encore des ruines. Les autres constructions, qui étaient en bois, furent brûlées.

« En 1695, dit de Hesseln (p. 456), plus de 20 personnes attestèrent à M. de Foucault et à ceux qui l'accompagnaient que toutes les terres de plus d'un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les vingt dernières années, et que le nommé Le Parmentier, encore vivant alors, avait, le premier, fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait ; et que depuis le sieur de Boismarêts en avait fait tirer lui seul plus de 2.000 charretées ; qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisée : cependant il en reste encore assez (en 1771) pour la satisfaction des curieux ».

Balnéaire. — Le Balnéaire, aujourd'hui appelé le Vieux-Château des Bains, était encore bien conservé en 1695. M. de Foucault en fit lever le plan : il avait 270 pieds ou 45 toises de long sur 23 environ de large. Il y avait trois chambres de bains : chambre froide (*frigidarium*), cham-

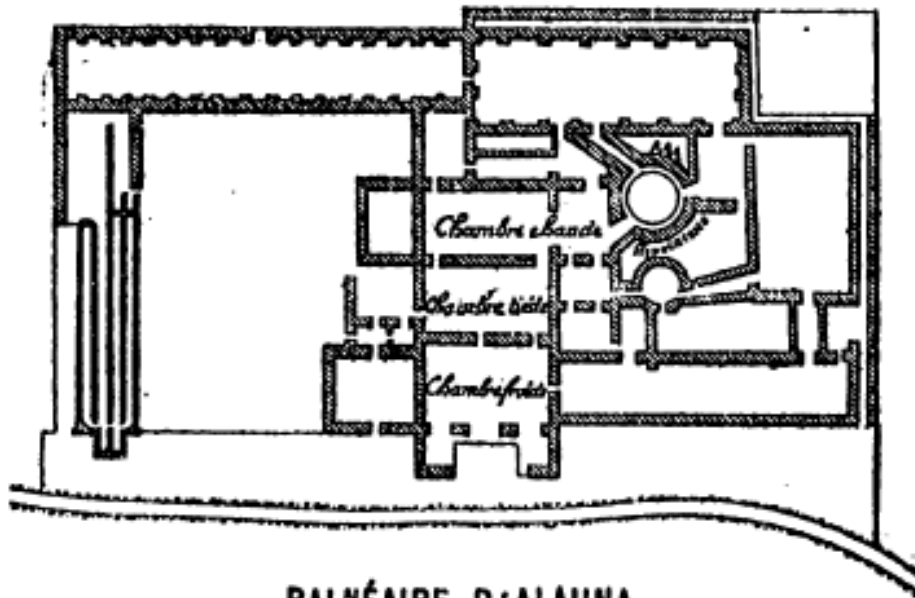
bre tiède (*tepidarium*), chambre à suer (*sudarium*). En outre, un bassin circulaire de 22 pieds de diamètre était placé sur 12 petits fourneaux (*hypocauste*) servant à chauf-



RUINES DU BALNEAIRE (*Vieux Château*), état actuel
(d'après une photographie de M. Charles Clément).

fer l'eau amenée de la fontaine du Bus au Bas-Catelet par un petit aqueduc souterrain dont on a découvert deux regards vers 1840 en plantant des pommiers. En 1773, le propriétaire des Bains fit briser la piscine des Baigneurs

et les petits fourneaux. Il employa la sape et la mine pour tout détruire. Il n'y put réussir. « Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et depuis 3 à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres posées par lits, taillées carrément sur 4 ou 6 pouces de face exté-



BALNÉAIRE D'ALAUNA
Levé en 1695 par ordre de M^r. de Foucault.

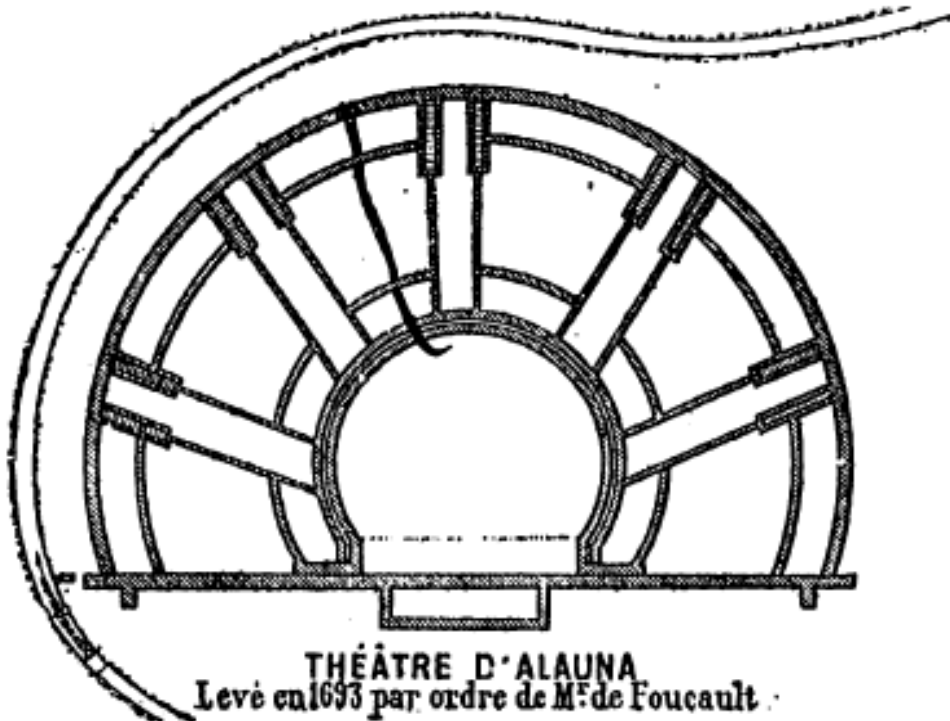
rieure et 4 ou 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres »¹.

Pour se rendre au Balnéaire, il faut prendre, entre

¹ Voy. DE CAYLUS, *Recueil des Antiquités*, planche xc, supplém. Plan géométrique de la piscine levé en 1765 par M. Cérés, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. — Dom Bernard DE MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée*, édit. 1722, t. III, II^e part., chap. 1, p. 202, et planche cxxii, donnant le grand plan du Balnéaire levé en 1695 et reproduit par M. Folliot de Fierville sur sa carte de Valognes en 1880. — de HESSELN, *Dictionnaire*, VI, p. 455, — et J.-L. ADAM, *Notice historique sur la chapelle de Notre-Dame de la Victoire*, p. 15.

les n^{os} 57 et 59 de la rue des Religieuses, un chemin (dit du Vieux-Château) qu'on suit sur 500 mètres environ ; on voit les ruines à gauche (après avoir croisé deux autres chemins) un peu au-delà de la ferme des Miquelets.

Le Théâtre. — Le Théâtre (ou Cirque) était situé au Bas-Câtelet (en suivant la route du Vieux-Château pendant



800 mètres, au delà du réservoir des eaux de la Ville), dans un endroit nommé « les Buttes », où l'on voit encore les restes du mur d'enceinte dans une haie, près de la Dingouillerie. Il fut détruit par le nommé Jean Cardino, propriétaire des Buttes, de 1825 à 1835. C'était, après ceux de Rome, l'un des plus vastes et des plus curieux dont le plan et le dessin aient été conservés. Montfaucon dit qu'il était plus grand que ceux de Sagonte, Pola et Pompée. Il

donne un dessin des ruines de ce monument, qui étaient encore bien conservées en 1695. Au lieu d'être un simple hémicycle, comme la plupart des théâtres romains, il était en forme de fer à cheval. Son diamètre était de 34 toises ou 204 pieds, et la ligne qui le terminait n'était que de 32 toises ou 192 pieds. L'orchestre avait 12 toises 1/2 de diamètre (75 pieds) et la ligne qui le terminait n'avait que 9 toises 1/2 (57 pieds). — Le *proscenium* avait de même 57 pieds de long sur 12 de large. — Le *pulpitre* avait 43 pieds de long sur 12 de large. Il y avait 2 précinctions, sans compter celles qui le terminaient, et 10 escaliers rangés 2 à 2 et allant de haut en bas ¹.

On a découvert, au commencement du XIX^e siècle, la trace de 2 vomitoires ou couloirs, des médailles de Lucile, des 2 Faustine, d'Antonin, de Marc-Aurèle, et une grande contre-marque, portant d'un côté le n° 1 et de l'autre 9 points arrondis, citée par Magnin (*Origines du théâtre*), et soumise à l'Académie des inscriptions par Ampère. M. Magnin dit que c'est une pièce unique en France et que c'était probablement le *tessera* ou contre-marque de la 9^{me} place de la 1^{re} banquette. On en a rencontré depuis une semblable près de la villa de Chelma, dans la province de Constantine. Elle est gravée dans le grand ouvrage de M. Berburger, ancien bibliothécaire à Alger.

L'Hôtel de la Monnaie. — En allant du Balnéaire à la Victoire, dans le deuxième champ à gauche, après l'avenue de la Dingouillerie, au Câtelet, on voit dans la haie, sur une longueur d'environ 35 mètres, des ruines romaines assez considérables que le P. Dunod prit en 1695 pour les

¹ Voy. DE CAYLUS, t. III, II^e p., p. 248, et MONTEFAUCON, t. III, pp. 233, 248 et 249 (ch. v), pl. CLXV, reproduite sur la carte de Valognes en 1880.

restes d'un ancien Hôtel de la Monnaie, à cause des nombreuses médailles qu'il y trouva. D'après M. Liger, l'archéologue bien connu, cette opinion serait insoutenable. « Ces murs de 1^m67 d'épaisseur, — nous écrivait-il du château de Courmenant près Sillé-le-Guillaume (Sarthe), le 8 novembre 1895, — sont les restes du *castrum* de la cité qui avait, paraît-il, une centaine de mètres de côté et qui englobait même peut-être la ferme du Castelet. Dans l'herbage où ils sont placés, près du chemin, du côté du Castelet, on retrouve un tronçon de ces murs, en retour. Vous avez donc la main sur le *castrum* ; le *castellum* devait être au milieu. Le *forum*, duquel partaient toutes les voies, devait être au devant du Temple (chapelle de la Victoire), au lieu où sont toutes les maisons ; la basilique devait être en face du Temple, près de la route de Valognes à Paris ». Des études approfondies et méthodiques de ces terrains pourraient seules convertir ces hypothèses en quasi-certitude.

Le Temple. — Bien que la chapelle de la Victoire s'appelât toujours chapelle du Castelet avant 1643, époque à laquelle le V. P. Eudes lui donna sa dénomination actuelle¹, on prétend communément qu'elle aurait été bâtie sur l'emplacement d'un temple romain de la Victoire, de même que l'église Notre-Dame d'Alleaume aurait remplacé un temple de Jupiter Custos.

Voies romaines. — Les voies romaines qui aboutissaient à la Victoire et au Château des Bains étaient celles d'Alauna à Crociatonum (Saint-Cosme ?), à Cosediæ (Coutances), Coriallum (le Becquet, près Cherbourg ?). D'autres se dirigeaient aussi vers la Hougue, Barfleur et Pierrepont.

¹ Voy. J.-L. ADAM, *Notice sur la chapelle de Notre-Dame de la Victoire*, pp. 19 et suiv.

On les a reconnues à l'aide des tuiles (*tegulae et imbrices*), des meules, des pavés ou chaussées, des anciennes clôtures et des médailles ⁴.

L'inscription gallo-romaine de Chiffrevast. — On a découvert en 1837, près de l'Arche de Chiffrevast, à la limite de Valognes et de Tamerville, une dalle en pierre calcaire, aujourd'hui au Musée de Cherbourg, mesurant 0^m33 de hauteur sur 0^m305 de largeur et portant l'inscription gallo-romaine suivante ⁵ :

P(io) V(oto) S(oluto)
C(aius) HORTENSIVS
METELLVS SVAE
PISSIMAE FILIAE
METELLAE
P(osuit)

AD n° 83 : COUTIL 1906

Léon Coutil (1856-1943) : Les *Unelli*, les *Ambivariti* et les *curiosolitae*. Ethnographie et Topographie. In *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XIII (1905), 1906, p. 112-185.

p.113

C'est à [Nicolas] Sanson que revient l'honneur d'avoir songé à placer les Unelli dans le Cotentin et d'avoir supposé que Cosedia avait donné son nom à toute la région nommée plus tard le Cotentin : son opinion fut partagée par la plupart des savants du XVIIIe siècle. Puis se basant uniquement sur les distances de la Table de Peutinger pouvant correspondre à des localités importantes où des découvertes romaines avaient eu lieu, il identifia Coriallum à Cherbourg, Cosedia et Constantia à Coutances, Alauna à Alleaume près Valognes, et Crociatonum à Carentan.

[...]

Saint-Martin-Hague située plus à l'est du cap de la Hague, en face de l'Angleterre, à 3 kilomètres de Goury et comprenant le port des Vaux à l'ouest, le havre de Plainvic à l'est, abrité par le raz Blanchard, à 1 kilomètre du cap, a pu servir de port de passage et que sa position convenait parfaitement à *Coriallo*. Toutefois, il faut reconnaître que jusqu'ici aucun souvenir historique de port n'existe pour Goury, ni pour Saint-Martin-Hague, pas plus que de découvertes de substructions romaines ; mais la Table de Peutinger et la Chronique de Fontenelle n'indiquent pas que *Coriallum* fut un port ou une position maritime. La première mention d'un port dans la Hague remonte au XI^e siècle, dans l'acte de mariage de Richard III, roi d'Angleterre, avec la princesse Adèle, à laquelle il donne, en 1026, « *pagum qui dicitur Haga cum sylvis et portu maris* »⁽¹⁾.

Vers 1860, et depuis, on a cherché à faire un port à Saint-Martin-Hague ; l'emplacement a une réelle importance stratégique, puisqu'on y a établi un sémaphore et un fort.

Nous avons tenu à rappeler ici à peu près toutes les hypothèses émises sur l'emplacement de *Coriallo*, que nous croyons pouvoir être fixé à Cherbourg, malgré les distances des Itinéraires ; car la pointe de la Hague n'a fourni aucun document archéologique.

On avouera que *Coriallo* avait une certaine étendue et que des substructions d'édifices importants auraient dû être découverts déjà, si cette ville avait existé à Goury ou dans l'anse de Saint-Martin.

ALAUNA. — La Table de Peutinger mentionne *Alauna* comme point de départ d'une voie se rendant d'Autricum (Chartes) ; elle passait par les villes suivantes : Autricum (Chartes), Subdinum (Le Mans) ; Nudionnum (Sées), Arægenue (Vieux), *Augustoduro* (Bayeux), *Cronciatonum* (Bapaume), et enfin *Alauna* que l'on a identifié à Alleaume, dépendance de Valognes. L'Itinéraire d'Antonin mentionne une voie romaine partant d'*Alauna* et aboutissant à *Condate* (Rennes), dont la longueur était de LXXXVII milles (193 kil. 335 mètres) ; elle passait par *Cosediæ* (*Cosedia*, *Consediæ*, *Cosædiæ*) que l'on a identifiée à Coutances, Fano Martis, Ad Fines, et enfin *Condate*.

D'*Alauna* à *Arægenue* la distance mentionnée est 51 lieues

(1) *Spicilegium Acherii*, p. 390.

gauloises ou 113 kilomètres; or de Valognes à Argences, il y a 112 kilomètres, c'est une preuve de plus qu'Alauna doit être fixé à Valognes.

Dès 1691 ou 1695, M. de Foucault, conseiller d'Etat, intendant de la généralité de Caen, découvrit à Alleaume, faubourg de Valognes, des antiquités et des substructions, notamment un théâtre, les fouilles furent dirigées par le Père Dunod et Dom Bernard de Montfaucon, 200 ouvriers furent occupés pendant longtemps à ces fouilles; les objets reproduits dans le Recueil d'antiquités et l'Antiquité expliquée de Caylus. C'est à partir de ce moment que l'on a disserté pour savoir si on devait placer en ce point *Alauna* ou *Crouciatonum*. Mais, avant la découverte de Foucault, en 1695, Nicolas Sanson avait déjà placé Alauna à Valognes, sur sa carte de 1627: cette carte se trouve jointe à un *Traité* publié, en 1641. Une traduction de César accompagnée de notes dues à d'Abban-court adopte aussi cette hypothèse.

En 1760, d'Anville proposa de fixer Alauna aux Moitiers d'Alonne, dont le dernier mot rappelait, en effet, celui de la ville antique.

Depuis cette époque, de nombreux travaux ont été publiés sur Alauna et Alleaume (1).

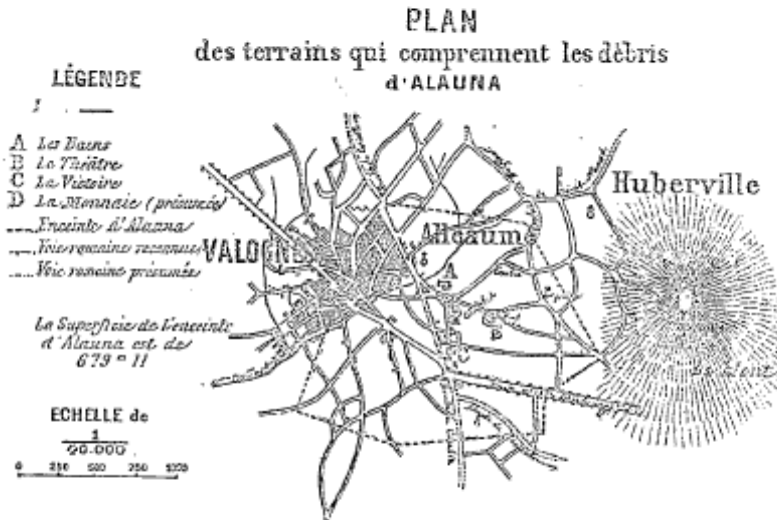
Dans sa Géographie de la Gaule (t. iv, p. 137) M. Desjardins a fixé aussi *Alauna* à Alleaume (faubourg de Valognes), tandis qu'en parlant de l'Itinéraire d'Antonin et de la voie d'*Alauna* à *Condate*, il identifie exactement Alauna à Valognes (t. iv, p. 63).

Nous ajouterons après cet auteur que les distances des Itinéraires et l'importance des monuments romains découverts à

(1) *Bibliographie d'Alauna*. — Journal des Savants, 1695, p. 449, *Nouvelles recherches de la France*, t. II, p. 329 et suiv. — Caylus, *Recueil d'Antiquités*, t. VII, p. 315. — De Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. III, 2^e partie, p. 202 à 248. — *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 1838. — De Gerville, *Mouvements romains d'Alleaume*, Valognes, 1844, 19 p. — *Plan d'Alauna* dans l'Atlas de la Soc. des Antiq. de Normandie, pl. x, 1829. — De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, 3^e partie, p. 38, et *l'Abécédaire (Ere gallo-romaine)*, p. 38. — *Congrès arch. de France*, t. XXIV, p. 331, 345. — L. Dubois *Arch. de la Normandie*, t. II, p. 225. — Delalande, *Mém. Soc. Antiq. de Normandie*, t. XIV, p. 317. — Abbé Lalmand (*Rev. archéol. du départ. de la Manche*), p. 184. — Fagnart, *La Victoire* (*Mém. Soc. arch. et littér. de l'arrondissement de Valognes*), t. III, p. 115 à 123. — Abbé Adam, *Notice hist. sur la chapelle de N.-D. de la Victoire*, Valognes, 1891. — Abbé Adam, *Les ruines romaines sur l'emplacement d'Alauna et l'église d'Alleaume* (*Extr. La Normandie moqum. et pittor.*, édit. Lemâle, Manche, 1^{re} part., 1899), p. 220 à 222. — Voisin, *Invent. des découv. arch. du départ. de la Manche*, p. 101 à 102, Cherbourg, Le Maout, 1901. — Abbé Adam, *Valognes (Alauna), Cherbourg et le Cotentin* (*Congrès de l'Assoc. franc. p. l'av. des Sciences*, 1905), p. 584 à 592, fig.

Alleaume, l'un des faubours de Valognes, ne laissent plus de doute sur son emplacement en cet endroit.

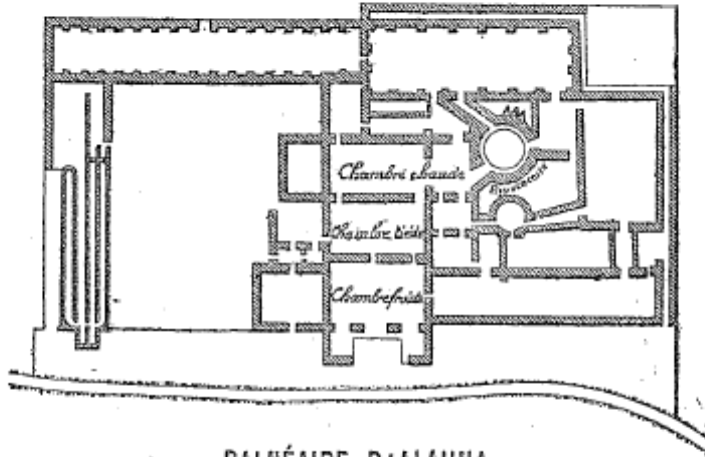
Lorsqu'on fit les fouilles, en 1695, le nommé Le Parmentier avoua que sur son terrain, il avait enlevé beaucoup de cendres et que depuis, on en avait retiré plus de 4.000 mètres cubes. D'ailleurs, les terres noires plus ou moins saturées de cendres s'étendaient sur une distance de un kilomètre de longueur autour des ruines.



Balnaire. — Cet édifice est appelé aujourd'hui le *Vieux-Château-des-Bains*; il était encore très bien conservé, en 1695, lorsque M. de Foucault le fit fouiller et lever le plan : les grands pans de murs qui existent encore sont constitués d'assises de blocages séparés par des rangs de briques, donnent une idée de l'importance de cette construction.

Cet édifice mesurait 270 pieds ou 45 toises de long (87^m70) sur 25 environ de large; il y avait trois chambres de bains, un *frigidarium*, un *tepidarium*, un *sudarium*; en outre, un bassin circulaire de 22 pieds de diamètre (4 mètres) était placé sur douze petits piliers d'hypocauste servant à chauffer l'eau venant de la fontaine du Bus, au Bas-Catelet, par un petit aqueduc souterrain, dont on a découvert deux regards, vers 1840, en plantant des pommiers. En 1773, le propriétaire des bains fit briser la piscine des baigneurs et les petits fourneaux; il employa la mine pour

tout détruire et il n'y put réussir complètement. « Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur (13 mètres) et depuis 3 à 6 pieds d'épaisseur) 1 mètre à 1^m60). Ces murs sont composés de petites pierres posées par lits, taillés carrément sur 4 ou 6 pouces (0^m10 ou 0^m16) de face extérieure et 4 ou 5 pouces de cube (0^m10 ou 0^m13). Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé, dans les arcs, de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres (1) ».



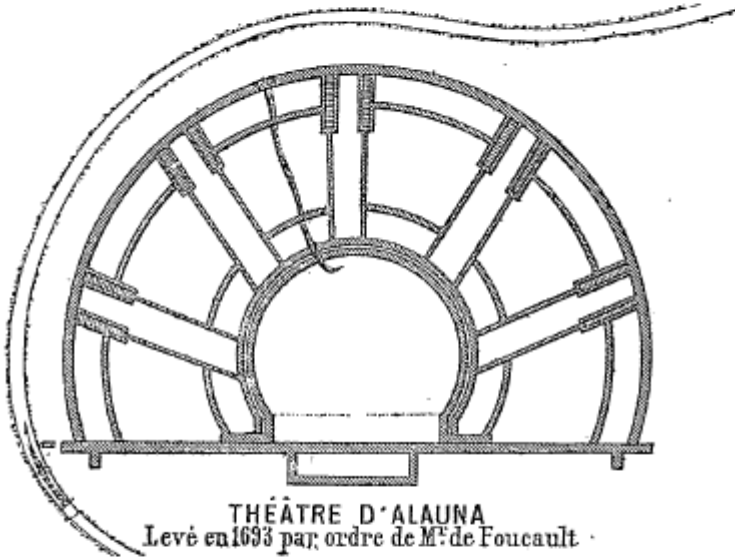
BALNÉAIRE D'ALAUNA
Levé en 1695 par ordre de M^r de Foucault.

Pour se rendre au Balnéaire, il faut prendre entre les nos 57 et 59 de la rue des Religieuses, un chemin dit du Vieux-Château, que l'on suit sur 500 mètres environ ; les ruines sont à gauche, après avoir croisé deux autres chemins, un peu au-delà de la ferme des Miquelets.

Le Théâtre. — Ce monument est situé au *Bas-Catelet*, dans un endroit nommé les Buttes, où l'on voit encore les restes du mur d'enceinte, dans une haie, près de la Dingouillerie ; pour

(1) Caylus. Rec. des Antiquités, pl. xc. Supplém. Plan géométrique de la piscine levé en 1765 par M. Cérés, ingénieur des Ponts et Chaussées. — Dom Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, 1722, t. III, 2^e part., chap. 1, p. 202, pl. cxxxii, grand plan du balnéaire levé en 1695, et reproduit par Folliot de Fierville, sur sa carte de Valognes, en 1880. — De Hessel, *Dictionnaire*, vi, p. 455. — J.-L. Adam, *Notice hist. sur la chapelle de N.-D. de la Victoire*, p. 15.

s'y rendre, on suit la route du Vieux-Château pendant 800 mètres, au-delà du réservoir des eaux de la ville ; il fut détruit par le nommé Cardine, propriétaire des Buttes, de 1825 à 1835 : ses dimensions correspondent à celles des théâtres de la Gaule (1). Montfaucon dit même qu'il était plus grand que ceux de Sagonte, Pola et Pompée ; il a donné une gravure des ruines de ce monu-



ment encore bien conservé, en 1695. Au lieu d'être un simple hémicycle, comme la plupart des théâtres romains, il était en forme de fer à cheval ; son diamètre était de 34 toises ou 204 pieds (66^m25) et la ligne qui le terminait n'était que de 32 toises ou 192 pieds (63^m35). L'orchestre avait 12 toises 1/2 de diamètre ou 75 pieds (24^m75). Le *proscenium* avait 57 pieds de long (18^m80), sur 12 de large (4 mètres). Le *pulpitum* avait 43 pieds de long (14^m20), sur 12 de large (4 mètres) : il y avait deux *precinctions*, sans compter celles qui le terminaient, et dix escaliers rangés deux à deux, se dirigeant obliquement de haut en bas (2).

(1) Celui que nous avons découvert à Pîtres, en 1900, et celui de Berthouville (Eure), mesuraient 85 mètres comme plus grand diamètre, soit 20 mètres de plus.

(2) De Caylus, t. III, 2^e part., p. 248. · · Montfaucon, t. III, p. 232, 248, 249 (ch. v), pl. cxv.

On a découvert, vers 1800, la trace de deux vomitoires, deux monnaies de Lucile, de Faustine, d'Antonin, de Marc-Aurèle ; une grande contre-marque de théâtre (*tessera*) portant d'un côté le chiffre I, et de l'autre, neuf points ronds (1^{er} rang, 9^{me} place ?). Cet objet a été cité par Magnin dans ses *Origines du Théâtre* et présenté par Ampère à l'Académie des Inscriptions : on en a trouvé un semblable en Algérie, près de la ville de Chelina (province de Constantine).

Les quelques monnaies trouvées au Castelet feraient croire que la ville romaine fut anéantie, vers la fin du IV^e siècle et plutôt pendant le V^e, car les plus récentes étaient de Maximus Magnus ; la destruction d'Alauna pourrait être contemporaine de Flavius Victor, fils de Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne, battu et tué par Théodose-le-Grand à Aquilée, en 388 ; le fils du vaincu regagnant la Grande-Bretagne aurait exercé sa vengeance sur la dernière ville romaine du continent (1).

Castellum. — En allant du balnéaire au temple de la Victoire, dans le second champ à gauche, après l'avenue de la Dingouville, au Castelet, on voit dans la haie, sur une longueur d'environ 35 mètres, des ruines romaines assez importantes que le P. Dunod prit, en 1695, pour les restes d'un ancien Hôtel de la Monnaie, à cause des nombreuses monnaies qu'il y trouva. Ces murs de 1^m67 d'épaisseur sont peut-être l'enceinte du *castrum* qui devait entourer la ferme actuelle du Castelet. Dans l'herbage où ils sont placés, près du chemin, du côté du Castelet, on peut voir un tronçon de ces murs, en retour d'équerre. Au centre a pu se trouver un *castellum*. Quant au forum où devaient converger les routes de Coriallum à Cosediæ, et d'Alauna, par Crouciatum à Arægenue, il pouvait se trouver près du temple de la Victoire, dans le groupe des maisons actuelles ; et la *basilique*, en face le temple, près de la route de Valognes à Paris ; mais ce ne sont que de pures hypothèses.

Le Temple. — Bien que la chapelle de la Victoire s'appelât toujours chapelle du Castelet, avant 1643, époque à laquelle le V. P. Eudes lui donna sa dénomination actuelle, M. l'abbé Adam

(1) Les trois clichés représentant le plan d'Alauna, le balnéaire et le théâtre, nous ont été gracieusement prêtés par M. l'abbé Adam, et sont extraits de sa notice : *Valogne, (Alauna)*, publiée dans l'ouvrage *Cherbourg et le Cotentin*, 1905.

prétend, en se basant sur l'opinion publique, que cette chapelle aurait été bâtie sur l'emplacement d'un temple romain de la Victoire ; de même que l'église Notre-Dame d'Alleaume aurait remplacé un temple de Jupiter Custos ?⁽¹⁾

Un pèlerinage très suivi avait lieu dans cette chapelle, on venait intercéder une statue de la Vierge du XIV^e siècle, qui se trouve actuellement dans l'église Notre-Dame d'Alleaume.

COSEDIA. — La Table de Peutinger mentionne *Cosedia*, tandis que l'Itinéraire d'Antonin mentionne *Cosediæ* sur la voie de Condate à Alauna, et offrent *Cosedia*, *Consediæ*, *Cosædiæ*. M. Desjardins a opté pour *Cosedia*. On a identifié cette ville à la *Flavia Constantia* du IV^e siècle, chef-lieu de la *Civitas Unellorum*, dans la Lyonnaise. *Cosedia* se trouve reliée à *Coriallo* sur la voie de Genabum (Orléans) à Coriovallum (Cherbourg ?). *Cosedia* était donc à la bifurcation de deux voies romaines. Sur la Table de Peutinger, *Cosedia* figure avec une tourelle qui sert à désigner ordinairement les colonies d'Afrique, elle devait sans doute indiquer la capitale des Unelli ; toutefois, ce signe se trouve entre *Cosedia* et *Crociatonum*, on ne peut affirmer à quelle localité il s'applique. La distance mentionnée sur la Table de Peutinger entre Condate et *Cosedia* est de 68 lieues gauloises (151 kilomètres) : ce point doit donc être à 9 lieues gauloises au sud d'Alauna, ce chiffre exprimant la différence entre 68 et 77, inscrit en tête de toutes les éditions de l'Itinéraire d'Antonin, distance conforme, d'ailleurs, à la distance réelle sur le terrain de Rennes à Valognes par Avranches, qui donne de 170 à 171 kilomètres. M. de Rostaing croyait que ce point commun devait être fixé vers le Val-Besnot, hameau de la commune de Viudefontaine.

Le premier, Nicolas Sanson fixa *Cosediæ* à Coutances et supposa que *Constantia* était un nom donné postérieurement à la même ville.

L'abbé de Bellay qui proposa Montgardon, se basa, pour adopter l'hypothèse de Sanson, sur la découverte d'une voie romaine signalée déjà par Mariette, ou *Chemin-Perrey*, entre la lande de Saint-Patrice-de-Clais (où il existe encore un hameau

(1) M. l'abbé J.-L. Adam. *Notice sur la chapelle de Notre-Dame de la Victoire*, p. 19 et suiv. — M. l'abbé J.-L. Adam, *Valognes. Ext. de Cherbourg et le Cotentin*, (Cong. Assoc. franc. p. avanc. des Sciences, Congrès de Cherbourg, 1905, p. 591.

AD n° 84 : ADAM 1912

Jean-Louis Joseph Adam (1866-1916 ; abbé) : Étude sur la ville de Valognes, considérée au point de vue géographique et historique, archéologique et monumental, économique et scientifique, Valognes, chez tous les libraires, et Évreux, Poussin, 1912, VIII-503 p. ; rééd. augm. Valognes, *Société d'archéologie et d'histoire de la Manche* (section de Valognes), Saint-Cénére, Téqui, 1988, 643 p. ; réimp. Valognes, *Société d'archéologie et d'histoire de la Manche* (section de Valognes), Saint-Cénére, Téqui, 2001, 643 p.

il signifie : « domaine pourvu d'édifices, d'esclaves, de serviteurs, d'instruments, en un mot de tout ce qui est nécessaire pour l'exploitation ». *Cors* devint *curtis* en latin mérovingien et désigna un « bourg », voisin et s'agrandissant d'un domaine très important.

Voici quelques-unes des vieilles formes de ce nom, prises parmi les plus anciennes : *Curtis quæ appellatur VALANGIAS*, 1.027. *Dotal. Adela*; — *In comitatu Constantino, villa VALONGIA*, v. 1.060. Baluze, *Miscell.*, fol. III, 45; — VALUIGNES et VALUINES. Wace, *Roman de Rou*, v. 384 et 5.204; — VALONES, Benoît de Peterb., a. 1.175; — WALONIE, 1.198, *Rot. scac.*, 471; — WALOIGNES, 1.320, *T. des ch. reg.*, 61, n. 125; — VALOGNIE, v. 1.320, *Cart. de Saint-Sauv.*, p. 173; — VALOIGNEZ, v. 1.400, *Cout. des forêts de Norm.*, f. 705; — VALONGES et VALLONGNES, 1.400, *Matrologe de la Confrérie du S. Sacrement*, f. 28, v^o et *passim* (1).

Plusieurs étymologies ont été proposées : au XVIII^e siècle, on tirait Valognes du nom de l'ancienne *Alauna* qu'on affirmait généralement être Alleaume, commune jadis distincte, depuis 1867 annexée à Valognes. *Alauna* ayant été détruite par l'incendie au III^e siècle de notre ère, ses habitants auraient rebâti une autre ville, dans le vallon qui était au bas : *Vallonia* in

(1) Voyez L. Delisle, *Rapport sur le plan d'un dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne*, p. 14. Paris, Paul Dupont, 1859.

valle Alloniæ ou *Loniæ*, dit R. de Hesseln. Le Héricher lui-même (1) hésite entre l'étymologie *Alauna*, d'où Alleaume et ensuite Valognes « aspiration du mot primitif » et l'origine *Val d'Alauna*.

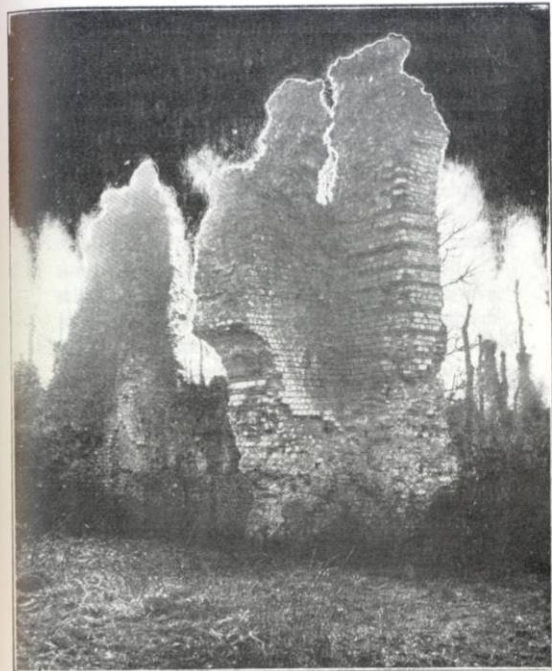
L'identification du site de Valognes avec *Alauna* n'est pas sans soulever d'assez sérieuses difficultés. Comme nous le dirons plus tard, il y a bien eu, sur l'emplacement, une ville romaine. Mais cette ville romaine était-elle *Alauna*? Cette opinion fut admise par Sanson, comme on le voit sur ses cartes de 1627 et de 1641, par M. de Foucault de Magny, intendant de la généralité de Caen qui fit faire des fouilles, à Alleaume en 1695, et par le docte bénédictin Dom Bouquet qui fit graver sa carte en 1739, conformément à celle de Sanson et s'autorisa en outre des écrits de l'abbé Le Bœuf qui avait émis la même manière de penser. Au XIX^e siècle, M. de Gerville partagea lui aussi le sentiment de ces savants, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de suivre son exemple. Toutefois nous n'ignorons pas que cette opinion fut combattue par l'abbé Belley en 1756 et par d'Anville en 1760, qui, s'appuyant sur les distances des Itinéraires, supposèrent qu'Alleaume était l'ancien *Crociatonum* et placèrent *Alauna* aux Moitiers d'Alonne, près Barneville.

(1) Le Héricher, *Les Scandinaves en Normandie*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, année 1877, XXIX, p. 44-164.

Rien n'est plus aléatoire et plus dangereux que d'édifier une théorie sur les distances indiquées sur les itinéraires romains. « Mais, dit le regretté M. François Emmanuelli (1), phonétiquement, le nom d'Alleaume ne peut venir d'*Alauna*, car l'*au* de *lau* ne peut donner qu'*o* bref, alors qu'on a *ô* long, *eau*, et la transformation de l'*n* en *m* serait inexplicable. »

Cette remarque peut impressionner un romaniste tel que M. Emmanuelli. Mais suffit-il à trancher la question? Tout en confessant bien sincèrement mon incompetence en matières de philologie, j'avoue que je me demande si la « loi de moindre action » invoquée, dans le cas présent, constitue une vraie fin de non-recevoir. Est-ce qu'elle ne comporterait pas quelques exceptions qui confirmeraient la règle elle-même? Pour les voyelles a, e, i, o, u, je sais bien qu'elles forment une gamme vocale que les langues descendent et ne remontent pas. Pourtant, par une exception, unique, il est vrai, l'*o* accentué de *Domina* est devenu *a* dans *Dame*. Est-ce que, de même, *n* ne pourrait pas remonter en *m*, comme *r* en *l* dans *pèlerin* qui vient, par dissimilation, du latin *peregrinus*, et dans *autel* qui vient de *altare*. Quant à la diphtongue *au* dans *Alauna*, il est certain que les Romains le prononçaient *a-ou*, et cela

(1) Voyez *Revue de Cherbourg et de Basse-Normandie*, n^o du 15 juin 1907, p. 289 et suiv., sur « La Valogne », colonie saxonne.



RUINES DU BALNÉAIRE D'ALLEAUME (*Mon. hist.*)
(Etat actuel; photographie de M. Ch. Clément.)

explique comment *alauda*, par exemple, est devenu *aloue*, d'où le diminutif *alouette*. Toutefois la prononciation rustique de *o* était *au* (comme notre *o* français); or le français dérive du latin populaire et non du latin classique; il a donc gardé la prononciation de *o* pour *au*: *aurum* est devenu *or*, *Aureliani*, Orléans, etc. Est-il bien certain que *au* d'*Alauna* ne puisse donner qu'un *o* bref, comme dans Allonne? Est-ce que *au* ne devient pas *ô* long dans *taula*, *tôle* et dans *haustare*, *ôter*?...

Quelqu'ait été la ville ensevelie à l'endroit où est aujourd'hui Alleaume; qu'elle s'appelât *Alauna*, comme nous ne cessons de le croire, où qu'elle portât un autre nom demeuré inconnu, il est incontesté que cette ville romaine a bien existé: les ruines considérables de 1695 et les restes actuels du Balnéaire le prouvent suffisamment.

Mais tout en identifiant *Alauna* avec Alleaume, nous inclinons à penser, avec M. Emmanuelli, que le nom moderne de Valognes n'a rien à voir avec le nom d'*Alauna*, mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin, au III^e siècle, et dans la fameuse Table de Peutinger, carte routière de l'Empire romain, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche): il est d'origine saxonne.

Wallonia, *Wallonia*, qui désignent Valognes dans les Rôles de l'Echiquier, en l'an 1198, paraît être un mot saxon latinisé qui aurait été, vers le V^e ou VI^e siècle, le nom de la partie du

Cotentin (ayant pour centre Valognes) sur laquelle les Saxons de Bayeux — les Sesnes — étendirent leur hégémonie (1).

Depuis l'édit de Caracalla de 211, les hommes libres de l'Empire étaient des *Romains*, et c'était par ce seul nom de *Romains* qu'ils se qualifiaient. Mais ce nom n'avait pas pénétré chez les Barbares. Tous les Saxons, aussi bien que les autres tribus conquérantes, ne les désignaient que par le nom de *Walahan*, de l'adjectif *walah*, plus tard *welah*, anglo-saxon *wealh*, ancien norois *wali* (suédois moderne *val*) auquel se rattachent les dérivés *walahisc*, plus tard *walsch* (*welche*, habitant du pays de Galles) et *wallon*. Ce point a été magistralement établi par M. Gaston Paris (2).

Cette dénomination de *walah* se maintint en allemand pour désigner les peuples romans pendant le moyen âge. Aujourd'hui, elle est particulièrement attachée à deux peuples qui ont conservé le nom de *Romains*, les *Walachen* (Valaques) de Roumanie, et les *Churwaelchen* (Roumanches) de la Suisse romande. Les habitants de la Belgique française s'appellent eux-

(1) Il y a eu en Normandie deux colonisations de race germanique: l'une au IX^e ou X^e siècle, la noroise; l'autre, au V^e et VI^e siècle, la saxonne, comme le démontre la *Notitia dignitatum*, edit. O. Seck, Berlin, 1872, in-8.

(2) G. Paris, *Mélanges linguistiques*. Paris 1905, tom. I, p. 3 à 31, et *Romania*, I, 1872, pages 1 à 22.

historien, que l'ancien château de Valognes, qui a été démoli en 1689, remontait à Clovis.

« En Valongne eut paour cil de la fermeté,
« Fers n'estoit fort la ville, ce dit l'autorité,
« Mais bon Chastel i ot et noblement fondé
« Une tour ancienne y eust-on trouvé
« Qui fu faite du temps Clovis le couronné » (1).

Au IX^e siècle, le Cotentin fut envahi de toutes parts par les Normands:

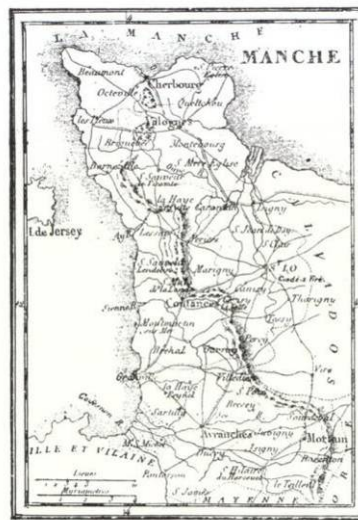
« E de Costentin les contrées
« Ont détruites et désertées » (2).

La principale ville, Valognes, fut prise, saccagée et incendiée.

En 911, au traité de Saint-Clair-sur-Epte, les ducs de Normandie reçurent de Charles le Simple, dans la personne de Rollon, tous les droits des rois de France, et, pendant près de trois siècles, disposèrent en souverains des biens et privilèges de la ville de Valognes et des forêts environnantes. Ainsi, on voit Henri II Plantagenêt, ou mieux peut-être Plantegenêt, roi d'Angleterre (1154-1189), donner à l'hôpital de Rouen, par sa charte de 1184, la moitié des

(1) *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, trouvère du XIV^e siècle, p. 187, tome I, éd. Didot; et Villaret, continuateur de l'abbé Vély, dans *Hist. de France*, tome IX, éd. in-12.

(2) Chanoine Wace, *Roman de Rou*, tome I, p. 19.



CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.
(Etat actuel).

se soustraire. « Car, dit le texte, dès qu'il était allé contre son serment, sainte Eglise ne luy pouvait plus aider » (1).

Ce qui ne peut manquer d'étonner davantage, c'est que le même privilège appartenait à toute croix élevée, non pas seulement sur le domaine public, mais sur toute propriété particulière, qui, par cela seul, était déclarée à l'abri de tout envahissement et pillage. C'est du moins ce qu'autorise à croire un rescrit de Calixte II, adressé, en 1120, au chantre de l'église de Mâcon : « Nous défendons absolument tout envahissement et tout pillage dans les limites marquées par des croix, selon la coutume du pays. »

Il est impossible de douter que les mêmes principes tutélaires n'aient pas aussi prévalu chez nous, surtout si on réfléchit à cet article de notre *Vieille Coutume*, que je viens de citer.

Là se trouve, dirons-nous, à la suite de M. l'abbé Tollemer (1), la véritable raison de l'érection de tant de croix autour de Valognes, et en général autour de tous les domaines qui aspiraient à faire respecter leurs immunités et leurs franchises, tant pour les choses que pour les personnes. Le nom seul de l'une d'elles, la croix Vey aux Prêtres, n'est-il pas comme une

(1) Voyez : Don Bessin, *Concilia Rothomagensis provinciarum*, I, 165.

(2) Cf. Abbé Tollemer, *Journal de Valognes*, nos du 29 mars et du 19 avril 1866.

trace frappante du rapport qu'elles eurent toutes, à l'origine, avec l'admirable institution de l'influence protectrice de la croix!

Comment s'est-il fait qu'à une époque où le Dictionnaire de la langue française semblait n'avoir pas assez de mots pour exalter l'affranchissement prétendu de la terre et de l'homme, la croix, nos croix de la « Franche Bourgeoisie de Valognes, » signe sacré de franchise et de liberté, aient été l'objet des plus ignobles et des plus stupides profanations? D'aussi inconcevables aberrations de l'esprit humain se constatent et se déplorent, mais elles ne s'expliquent pas. C'est assez de dire que ces ruines redoutables ont vite écrasé les profanateurs dans leur éphémère triomphe, et que la victoire est restée, comme toujours, au « Lion de Juda »!

Stat crux dum volvitur orbis!

B. — Edifices civils.

1^o ALAUNA. — a) *Obscurités de la géographie ancienne du Cotentin.* — Selon la remarque de M. Paul Richter, il est plus facile d'entrer dans les maisons espagnoles que d'y voir clair, tant elles sont obscures. De même en est-il de l'identification des noms de lieux des anciens itinéraires romains avec les noms actuels : il est plus aisé d'en parler que d'y voir clair.

En veut-on quelques exemples concernant le Cotentin? Il n'y a que l'embarras du choix.

Demandez aux savants qui se sont spécialisés dans l'étude de ces questions où était situé GRANNONUM, dont le nom nous est révélé par la *Notice des dignités* de l'empire romain à la fin du IV^e siècle, vous verrez combien variées sont les hypothèses émises sur ce point par les archéologues. Dès 1642, Sanson fixait *Grannonum* à Granville (1). D'Anville le plaçait à Port-en-Bessin (2), ainsi que de Reichard (3); Valois (4) rapprochait ce nom de *Gravinum*, Grainville-la-Teinturière, arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure). La Barre plaçait *Grannonum* à Saint-Renan, à 13 kilomètres nord-ouest de Brest (5); de Gerville, à *Portbail*, à l'ouest du Cotentin, parce qu'on y a découvert de nombreux débris romains, un aqueduc souterrain et des sarcophages entre la Chapelle-Saint-Martin et Gouey (6). M. Quenault adoptait l'opinion de M. de Gerville (7). M. Rostaing

(1) Sanson, *Gallia antiqua descript. geograph.*, 1642.

(2) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 359.

(3) *Orbis*, tab. IX, et *Thes.*

(4) *Not. Gall.*, p. 236.

(5) La Barre, *Mém. Acad. des Inscrip.*, VIII, p. 419.

(6) De Gerville, *Recherches sur les ports de Barfleur et de Cherbourg*, Extr. des Archives de Norm., 1825.

(7) Quenault, *Antiquités romaines et gauloises* dans l'arr. de Coutances.

songeait à placer *Grannonum* ou *Grannona* à *Cherbourg même* (1).

M. Desjardins, dans sa *Géographie de la Gaule* (2), propose de placer *Grannonum* à la pointe de la Hague, ou à Granville, dont la première pierre ne fut posée qu'en l'an 1440 par Philippe Badin, abbé de La Luzerne.

Où placer *COSEDIA* ou *COSEDIAE*, de la table de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin?

Le premier, Nicolas Sanson le fixa à *Coutances* et supposa que *Constantia* était un nom donné postérieurement à la même ville. L'abbé Belley, qui proposa Montgardon, se basa, pour adopter l'hypothèse de Sanson, sur la découverte d'une voie romaine signalée déjà par Mariette, ou *Chemin-Perrey*, entre la lande de Saint-Patrice-de Claiids (où il existe encore un hameau de *Ruz-Perrée*), et Périers, le long de la vieille route d'Alleaume à Coutances. D'Anville plaçait *Cosedia* à la Haye-du-Puis ou à Montgardon. Pour M. de Walkenaer, *Cosedia* doit être placé au Pont-Tardif ou à la Cousinière, à 2 kilomètres au sud de Périers, sans doute à cause du faible rapprochement que l'on remarque entre les noms *Cousinière* et *Cosedia*. Dans une notice

(1) De Rostaing, *Ports celtiques*, Congr. scient. de France, Cherbourg, 1860, tome II, p. 25.

(2) Desjardins, *Oper. cit.*, tome I, p. 331 et 336.

intitulée : *Les voies romaines et villes romaines du Cotentin*, dont trois articles ont paru vers 1885, le capitaine Tauxier, répondant à deux articles précédemment publiés par M. l'abbé Pigeon (1), prétend que l'on doit placer Cosedia au *Mont-Castre*, puis, d'après l'itinéraire d'Antonin, d'Alauna à Cosedia il y a 20 milles romains, qui correspondent aux 29 kilomètres séparant Valognes du Mont-Castre.

Et CROCIATONUM de Ptolémée au II^e siècle ou CROUCIATONUM de la Table de Peutinger?

Nicolas Sanson avait placé *Crociatonum* à Carentan, sur sa carte de 1627 et son *Traité*, ainsi que sur celle de 1641, et les notes placées en tête de la traduction de César, par d'Ablancourt. En 1739, Dom Bouquet publia une carte conforme à celle de Sanson et aux idées de Le Beuf; il plaça *Crociatonum* à Carentan, ensuite à Saint-Côme, puis, en 1747, il le reporta à Couvains, près de Saint-Lô. D'Anville l'avait placé, en 1746, à Alleaume (Alauna), sur la carte de son *Histoire de France*. En 1756, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'abbé Belley (2) combattit les opinions de Sanson et de Le

(1) *Mém. Soc. arch. de la Manche*, tome XII, p. 96, et tome VI, p. 122.

(2) Abbé Belley, *Mémoire sur une voie romaine qui passait de Valognes à Vieux, près de Caen, et ensuite à la ville du Mans*. (Mémoires de littérature, 2 juin 1756, p. 476).

fèrent Carentan. M. Desjardins se basant sur les XXI lieues gauloises (46 kilomètres) mentionnées comme séparant *Augustodurus* (Bayeux) de *Crouciatonum*, fixe cette antique localité d'abord à Carentan (1), puis à Bappaume, hameau rapproché de Beuzeville-au-Plain, ce qui a permis à M. Liger (2), en se servant des mesures de la Table Théodosienne, d'affirmer que *Crouciatonum* était bien à Beuzeville-au-Plain ou Bappaume et non ailleurs.

Quant à CORIALLO de la Table de Peutinger, on l'a cherché un peu partout : à Cherbourg, selon Sanson et Fonce-mange, l'abbé Belley, Reichard, H. Kiepert et Walknaer; à l'est de Cherbourg selon Lapie; à Goury, près du cap de la Hague, selon d'Anville; à Brest, selon Spruner et Menke; à Brest ou Crozon, selon Ukert; aux Pieux, selon Scheyb et Mannert; à Portbail, selon Ortels; à Saint-Martin d'Omonville-la-Petite, selon de Rostaing et Desjardins; enfin à Corseul (Côtes-du-Nord), selon M. Liger qui soutient, non sans vraisemblance, que cette solution est absolument conforme au tracé et aux cotes de la Table de Peutinger (comme le montre la gravure ci-contre) et

(1) E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, 238.

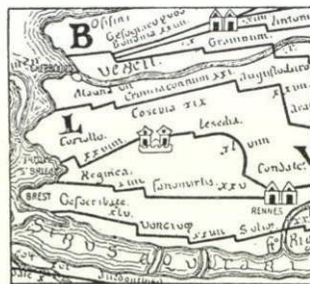
(2) Liger, *La ville de Crouciatonum à Beuzeville-au-Plain (Manche)*. Réponse à M. Lepingard, Paris, Champion, 1896.

Bœuf, et s'appuyant sur les distances de l'itinéraire, il fixa *Crociatonum* à Alleaume, près de Valognes, parce qu'en 1695, on y avait trouvé des ruines importantes (celles d'*Alauna*); tandis qu'il plaçait *Alauna*, aux Moitiers d'Alonne, près Carteret, à cause du dernier mot composant le nom de cette commune. Quatre ans après, en 1760, dans sa *Notice de la Gaule*, d'Anville maintient ces deux localités, mais fixe *Coriallum* à Goury, et *Cosedia* à Montgardon. Walkenaer a hésité entre Turqueville, Audouville et Sainte-Marie-du-Mont, situés près de Saint-Côme du-Mont. On a voulu fixer *Crouciatonum* à Barfleur, parce qu'Orderic Vital a mentionné dans le *Vicus Carentonus* le très ancien port de Barbaflot, situé sur un des gués de la Vire, et florissant, dès le XI^e siècle : mais cette opinion semble ramener son emplacement beaucoup plus bas, à Carentan, là où la Taute et la Vire se réunissent et forment un chenal peu profond, dans une anse aujourd'hui inabordable et marécageuse. De Gerville, le colonel Lapie, de Caumont, de Kerviler, A. Bertrand, Lecanu et de Potiche ont adopté la théorie de Dom Bouquet, en fixant *Crociatonum* à Saint-Côme (1); tandis que le chanoine Pigeon et M. Longnon pré-

(1) *Journ. de l'arr. de Valognes*, 1830. Lemarquand, *Crouciatonum. Son emplacement est-il bien fixé?* *Mém. Soc. arch. de Valognes*, tome V, p. 95 à 100.

qu'elle est confirmée par les données de la science archéologique.

En présence d'un aussi grand nombre de variantes dans les essais d'identification tentés par les savants, on conçoit combien la réserve



FRAGMENT DE LA TABLE THÉODOSIENNE (IV^e siècle)

dite de Peutinger, conservée à Vienne, en Autriche, et publiée pour la première fois, par Scheib, à Aug-bourg, en 1783.

dans les jugements s'impose en pareilles matières.

Toutefois, il nous est permis d'être plus affirmatif lorsqu'il s'agit d'ALAUNA, que mentionnent l'itinéraire d'Antonin, II^e siècle, et la Table de Peutinger ou itinéraire de Théodose, IV^e siècle. *Alauna* est indiqué sur ce précieux document comme point de départ d'une voie se rendant d'*Autricum* (Chartres) et passant

par *Subdinum* (Le Mans), *Nudionnum* (Sées), *Arægenue* (Vieux, à 12 kilomètres de Caen, ou Argences), *Augustoduro* (Bayeux), *Crouciatonum* (Saint-Côme du-Mont ou Beuzeville) et enfin *Alauna* qui était une *Civitas* et la capitale des Unelles, dit M. Liger. Il est vrai que les deux tours, insigne ordinaire d'une *Civitas*, manquent sur la Table au droit d'Alauna, par omission ou par le fait de l'altération du texte original, mais l'archéologie, dit toujours M. Liger, ne laisse subsister aucun doute sérieux. Les huit voies réglementaires pour une *Civitas* (qui avait de 7 à 14 voies) existent à *Alauna*. En outre, *Alauna* est prise par l'itinéraire d'Antonin comme le point de départ de la voie de *Condate* (Rennes), ce qui indique implicitement pour *Alauna* la qualité de *Civitas*.

Mais où placer cette cité dont l'existence est hors de conteste? Nicolas Sanson avait déjà placé *Alauna* à Valognes, sur sa carte de 1627; cette carte se trouve jointe à un Traité, publié en 1641. Une traduction de César accompagnée de notes dues à d'Ablancourt adopte aussi cette hypothèse.

En 1760, d'Anville proposa de fixer *Alauna* aux Moitiers d'Alonne; la dernière partie de ce nom rappelait, en effet, celui de la ville antique; mais la similitude de nom ne saurait, à elle seule, résoudre une question de proximité, puisque nous avons en France une foule de localités de même nom, sans qu'elles aient

Dans sa *Géographie de la Gaule* M. Desjardins a fixé aussi *Alauna* à Alleaume (faubourg de Valognes), tandis qu'en parlant de l'itinéraire d'Antonin et de la voie d'*Alauna* à *Condate*, il identifie exactement *Alauna* à Valognes (1).

Nous ajouterons après cet auteur que les distances des Itinéraires et l'importance des monuments romains découverts à Alleaume, l'un des faubourgs de Valognes, ne laissent plus de doute sur son emplacement en cet endroit.

Sans vouloir attacher plus d'importance qu'il ne convient aux mesurations des anciens itinéraires, il convient de remarquer avec M. Liger que la Table de Peutinger indique 28 lieues gauloises entre *Alauna* et *Augustoduro* et que cette mesure correspond exactement aux 62 kilomètres qui séparent Alleaume de Bayeux par Beuzeville-au-Plain, en admet-

pl. X, 1829. — De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, 3^e partie, p. 38, et l'*Abécédairé (Ere gallo-romaine)*, p. 38. — *Congrès arch. de France*, t. XXIV, p. 331, 345. — L. Dubois, *Arch. de la Normandie*, t. II, p. 225. — Abbé Lalmand, *Rev. archéol. du départ. de la Manche*, p. 184. — Voisin, *Invent. des découv. arch. du dép. de la Manche*, p. 101 à 102, Cherbourg, Le Maout, 1901. — Lemarquand, *Alleaume. Exploration des Sources du Câtelet*. (Mém. Soc. Arch. arrond. de Valognes, t. VI, 1900-1903, p. 47-51). — M. Léon Couetil, *Les Unelli*, s. d. (vers 1903), p. 27 et suiv.

(1) Tome IV, p. 63 et p. 137.

entre elles aucune relation historique ou géographique connue. La théorie de d'Anville, reprise par l'abbé Belley en 1756, rentre dans la catégorie des choses qui ne se discutent pas; elle est un outrage au sens commun dit M. Liger (1). Placer *Alauna* dans les sables des Moitiers, où l'on n'a jamais trouvé une brique romaine, à 40 lieues gauloises de Bayeux, lorsque la Table de Peutinger en porte 28; faire faire des coudes prononcés à la voie qui y est figurée droite; identifier *Crouciatonum* à Valognes, à 28 lieues de Bayeux, quand le même document itinéraire donne la cote de 21 lieues, c'est surpasser ces « farces Attelanes qui se jouaient sur le petit forum, au coin du marché aux bœufs! »

Depuis le xviii^e siècle, de nombreux travaux ont été publiés sur *Alauna* et Alleaume (2).

(1) *La ville de Crouciatonum à Beuzeville-au-Plain*, p. 9. — Cf., ci-dessus, p. 15.

(2) Voyez : *Journal des Savants*, 1695, p. 449, *Nouvelles recherches de la France*, t. II, p. 329 et suiv. — De Caylus, *Recueil d'Antiquités*, t. VII, p. 315. — De Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, t. III, 2^e partie, p. 202 à 248. — *Journal de l'arrond. de Valognes*, 1838. — De Gerville, *Monuments romains d'Alleaume*, Valognes, 1844, p. 19; *Recherches sur les voies romaines du Cotentin*, dans Mém. Soc. Antiq. de Norm., 1829, t. V, p. 1 à 60; *Lettre au baron Walnaer sur Alauna*, fol. XIV. — Delalande, *Rapport sur Alauna*, dans Mém. Soc. Antiq. de Norm., XIV, p. 317. — *Plan d'Alauna*, dans l'Atlas de la Soc. des Antiq. de Normandie,

tant que la lieue gauloise fût, comme le mille romain, de 2.222 mètres environ.

Mais ce qui permet d'identifier sans hésitation sérieuse *Alauna* et Alleaume, ce sont les ruines que l'on voit encore dans ce faubourg de Valognes, et qui sont les seules du pays qui portent les caractères distinctifs d'une grande ville romaine.

b) *Ruines romaines d'Alleaume*. — En 1695, M. Nicolas-Joseph Foucault (1), conseiller d'Etat, intendant de la généralité de Caen, vint à Alleaume, accompagné du P. Dunod, jésuite de Besançon, et du marquis de Longaunay, gouverneur de Carentan. Il employa longtemps 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au Théâtre et au Balnéaire. Le P. Dunod étudia le terrain avec beaucoup de soin et assura que l'étendue de cette cité n'était pas moins grande que celle de Rouen (2). Presque toutes les habitations n'y étaient que des rez-de-chaussée bâtis en bois et en torchis (*criticium opus*) sur des fondations en pierres et souvent sans mortier. Comme les moins anciennes médailles trouvées au Câtelet sont de Maximus Magnus, on attri-

(1) Ne pas confondre J.-N. Foucault, intendant de 1689 à 1706, avec son fils indigne, et son successeur de 1706 à 1709, le marquis Foucault de Magny. Voir ci-dessus p. 15 et rectifier.

(2) *Journal des Savants*, 1695, p. 449; *Nouvelles recherches de la France*, t. (2), pp. 329 et suiv.; Masseville, *Hist. Norm.*, VI, 495.

bue la destruction d'Alauna à Victor, fils de Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne, battu et tué par Théodose le Grand à Aquilée en 388. Le fils du vaincu, regagnant la Grande-Bretagne, aurait exercé sa vengeance sur la dernière ville romaine du continent en la dévastant par le fer et le feu.

Aujourd'hui Alleaume n'existe plus comme commune. Il est annexé à Valognes et n'est plus qu'une « expression géographique ».

Pauvre Alauna! tu n'es plus même un nom de lieu. Courbe la tête et dis : A la grâce de Dieu! De toi que s'en va-t-il rester?... Un balnéaire!... Un modèle ébréché du dessin linéaire.

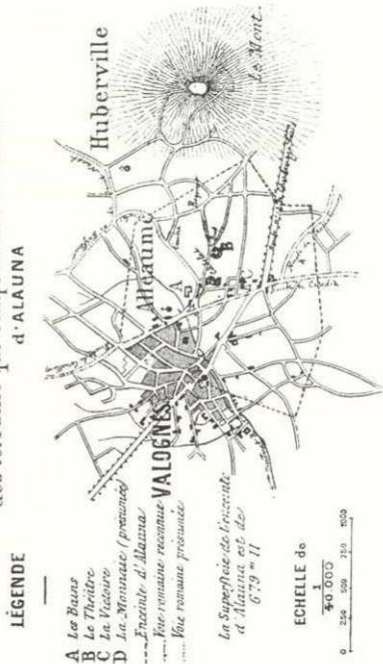
Image de la vie humaine
Qui vient aboutir au tombeau,
Autrefois station romaine,
Aujourd'hui modeste hameau,
Lorsqu'un Temple de la Victoire
Devait éterniser sa gloire,
Son origine et sa splendeur,
Alleaume montre à l'antiquaire
Les ruines de son Balnéaire,
Témoin déchu de sa grandeur.

(8 mai 1855).

Outre le Balnéaire, on trouve encore sur l'ancien territoire d'Alleaume les restes d'un théâtre, d'un hôtel de la Monnaie, d'un ancien temple. Ces monuments publics, situés à égale distance

(1) Dictionnaire, etc., p. 456.

PLAN
des terrains qui comprennent les débris
d'ALAUNA



LÉGENDE

- A Les Bains
- B Le Théâtre
- C La Victoire
- D La Monnaie (présomée)
- Temple d'Alauna
- Rue romaine reconnue
- Rue romaine présumée
- La Supplicie de l'évêque d'Alauna, est de 6,79 m 11

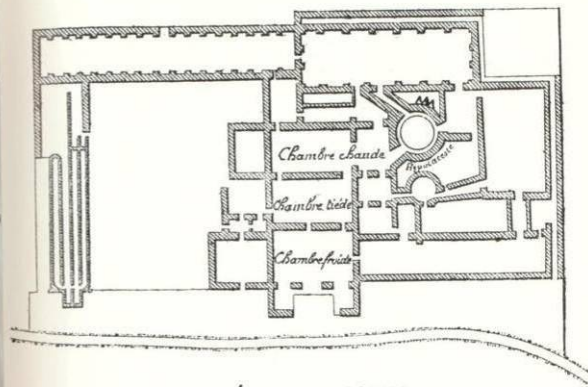
ECHELLE de
1/40 000
0 25 50 75 100 MÈTRES

les uns des autres, étaient construits en pierre ; voilà pourquoi on en voit encore des ruines. Les autres constructions, qui étaient en bois, furent brûlées.

« En 1695, dit de Hesselin, plus de vingt personnes attestèrent à M. de Foucault et à ceux qui l'accompagnaient que toutes les terres de plus d'un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les vingt dernières années, et que le nommé Le Parmentier, encore vivant alors, avait, le premier, fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait ; et que depuis le sieur de Boismarêts en avait fait tirer lui seul plus de 2.000 charretées ; qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisée : cependant il en reste encore assez (en 1771) pour la satisfaction des curieux. »

Le Balnéaire (Mon. hist.) aujourd'hui appelé le Vieux-Château des Bains, était encore bien conservé en 1695. M. de Foucault en fit lever le plan : il avait 270 pieds ou 45 toises de long sur 23 environ de large. Il y avait trois chambres de bains : chambre froide (*frigidarium*), chambres tièdes (*tepidarium*), chambre à suer (*sudarium*). En outre, un bassin circulaire de 22 pieds de diamètre était placé sur 12 petits fourneaux (*hypocauste*) servant à chauffer l'eau amenée de la fontaine du Bus, au Bas-Catelet, par un petit aqueduc souterrain dont on a découvert deux regards, vers 1840, en plantant

des pommiers. En 1773, le propriétaire des Bains fit briser la piscine des Baigneurs et les petits fourneaux. Il employa la sape et la mine pour tout détruire. Il n'y put réussir. « Les murs ont encore 35 à 40 pieds de hauteur et depuis



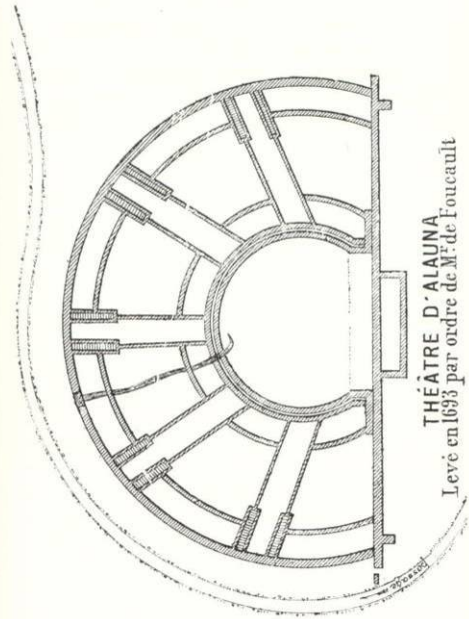
BALNÉAIRE D'ALAUNA
Levé en 1695 par ordre de M^r. de Foucault.

3 à 6 pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres posées par lits, taillées carrément sur 4 ou 6 pouces (0^m10 ou 0^m16) de face extérieure et 4 ou 5 pouces de cube, (0^m10 ou 0^m13). Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites

pierres pour maintenir les bandeaux des cintres. » (Voy. gravure ci-dessus, p. 17).

Pour se rendre au Balnéaire, il faut suivre, entre les n° 57 et 59 de la rue des Religieuses, un chemin (dit du Vieux-Château) que l'on parcourt sur 500 mètres environ; on voit les ruines à gauche (après avoir croisé deux autres chemins) un peu au-delà de la ferme des Miquelets.

Le Théâtre (ou Cirque) était situé au Bas-Câtelet (en suivant la route du Vieux-Château pendant 800 mètres, au-delà du réservoir des eaux de la Ville), dans un endroit nommé « les Buttes », où l'on voit encore les restes du mur d'enceinte dans une haie, près de la Dingouillerie. Il fut détruit par le nommé Jean Cardine, propriétaire des Buttes, de 1825 à 1835. C'était, après ceux de Rome, l'un des plus vastes et des plus curieux dont le plan et le dessin aient été conservés. De Montfaucon dit qu'il était plus grand que ceux de Sagonte, Pola et Pompée. Il donne un dessin des ruines de ce monument, qui étaient encore bien conservées en 1695. Au lieu d'être un simple hémicycle, comme la plupart des théâtres romains, il était en forme de fer à cheval. Son diamètre était de 34 toises ou 204 pieds, et la ligne qui le terminait n'était que de 32 toises ou 192 pieds. L'orchestre avait 12 toises 1/2 de diamètre (75 pieds) et la ligne qui le terminait n'avait que 9 toises 1/2 (57 pieds). — Le *proscenium*



avait de même 57 pieds de long sur 12 de large — Le *pulpitre* avait 43 pieds de long sur 12 de large. Il y avait 2 précinctions, sans compter celles qui le terminaient, et 10 escaliers rangés 2 à 2 et allant de haut en bas (1).

On a découvert, au commencement du XIX^e s., la trace de deux vomitoires ou couloirs, des médailles de Lucile, des 2 Faustine, d'Antonin, de Marc-Aurèle, et une grande *contre-marque*, portant d'un côté le n° 1 et de l'autre 9 points arrondis, citée par Magnin (Origines du Théâtre), et soumise à l'Académie des Inscriptions par Ampère. M. Magnin dit que c'est une pièce unique en France et que c'était probablement le *tessera* ou contre-marque de la 9^{me} place de la 1^{re} banquette. On en a rencontré depuis une semblable près de la villa de Chelma, dans la province de Constantine. Elle est gravée dans le grand ouvrage de M. Berburger, ancien bibliothécaire à Alger.

En allant du Balnéaire à la Victoire, dans le deuxième champ à gauche, après l'avenue de la Dingouillerie, au Câtelet, on voit dans la haie, sur une longueur d'environ 35 mètres, des ruines romaines assez considérables que le P. Dunod prit, en 1695, pour les restes d'un ancien *Hôtel de la Monnaie*, à cause des nom-

(1) Voy. DE CAYLUS, tome III, 1^{re} p., p. 248, et DE MONTFAUCON, t. III, pp. 233, 248 et 249 (ch. v), planche CLXV, reproduite ci-contre.

breuses médailles qu'il y trouva. D'après M. Liger, l'archéologue bien connu, cette opinion serait insoutenable. « Ces murs de 1^m67 d'épaisseur, — nous écrivait-il du château de Courmenant, près Sillé-le-Guillaume (Sarthe), le 8 novembre 1895, — sont les restes du castrum de la cité qui avait, paraît-il, une centaine de mètres de côté et qui englobait même peut-être la ferme du Castelet. Dans l'herbage où ils sont placés, près du chemin, du côté du Castelet, on retrouve un tronçon de ces murs, en retour. Vous avez donc la main sur le castrum; le castellum devait être au milieu. Le forum, duquel partaient toutes les voies, devait être au devant du Temple (chapelle de la Victoire), au lieu où sont toutes les maisons; la basilique devait être en face du Temple, près de la route de Valognes à Paris. » Des études approfondies et méthodiques de ces terrains pourraient seules convertir ces hypothèses en quasi-certitude.

Bien que la chapelle de la Victoire s'appelât toujours chapelle du Castelet avant 1643, époque à laquelle le V. P. Eudes lui donna sa dénomination actuelle (1), on prétend assez communément, mais sans preuves, qu'elle aurait été bâtie sur l'emplacement d'un *Temple romain de la Victoire*, de même que l'église Notre-Dame d'Alleauville aurait remplacé un temple de Jupiter Custos.

(1) Voy. notre *Notice sur la chapelle de Notre-Dame de la Victoire*, pp. 19 et suiv.

Les *voies romaines* qui aboutissaient à la Victoire et au Château des Bains étaient celles d'Alauna à Crouciatonum, à Cosedia, à Corial-



INSCRIPTION GALLO-ROMAINE DE CHIFFREVAST

lum. D'autres se dirigeaient aussi vers la Hougue, Barfleur et Pierrepont. On les a reconnues à l'aide des tuiles (*tegulae* et *imbrices*), des meules, des pavés ou chaussées, des anciennes clôtures et des médailles.

2° On a découvert en 1837, près de l'Arche Chiffrevast, à la limite de Valognes et de Tamerville, une dalle en pierre calcaire, aujourd'hui au Musée de Cherbourg, mesurant 0^m33 de hauteur sur 0^m305 de largeur et portant l'inscription gallo-romaine suivante (1).

P(io) V(oto) S(oluto)
C(aius) HORTENSIVS
METELLVS SVAE
PIISSIMAE FILIAE
METELLAE
P(osuit)

3° ANCIENNES MAISONS, ANCIENS HOTELS. — L'architecture civile de la Renaissance est représentée à Valognes par plusieurs maisons. Rue de l'Officialité, n° 55, ancien manoir de l'Official, ainsi désigné au *Matrologe de la Confrérie du Saint-Sacrement* de Saint-Malo de Valognes, année 1427, fol. 24, r°, et année 1430, fol. 23, v° : « 5 sous tournois de rente par la main de Guil. de la Haulle à faire justice sur son hostel (au lieu où se trouve actuellement l'hôtel Viel, ce semble), assis auprès du Manoir servant à l'Official dudit lieu, jouxte le

(1) Voy. notre *Notice* sur cette curieuse pierre gravée (Mém. Soc. Arch. de Valognes), t. VI, pp. 85 à 93.

AD n° 85 : BIRETTE 1926

Charles Birette (1878-1941 ; abbé) : Contribution à l'histoire de Valognes, de la Préhistoire au Moyen Âge. Chapitre I, Vue d'ensemble, topographie, Préhistoire, *Alauna* et l'influence romaine. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie publié par l'Association normande*, 93^e année, Congrès de Valognes (1925), 1926, p. 229-285.

Les beaux jours qu'elle a vécus sont finis, paraît-il. Princesse déchue et délaissée, elle a l'air d'une petite vieille « bonasse et banale, malgré son nom à plumet sur l'oreille » [Robida]. Ses enfants même ont écrit d'elle, avec une mélancolie quelque peu romantique, que « c'est un sarcophage abandonné, une *ville morte* qui a la beauté blême des sépulcres » [Barbey d'Aurevilly] (1) et « qui s'abrite sous de vieux toits, n'a que des rues à l'ancienne mode, des hôtels de seigneurs trop vastes et trop beaux » [Félix Buhot].

Morte, non pas, mais seulement recueillie, elle songe au passé — et pourquoi pas à l'avenir ? — dans le cirque de ses bocages, ayant gardé maints bijoux de son antique parure, comme une Belle au bois dormant.

Demandons-lui de nous conter son histoire. Nous apprendrons qu'à la place où elle est assise s'éleva premièrement une importante cité gallo-romaine. A la mort d'*Alauna* Valognes dut sa naissance au IV^e siècle. D'abord indépendante, soumise aux Saxons puis aux Francs, elle était déjà plusieurs fois centenaire quand les Normands la détruisirent... pour la refaire plus belle. Après avoir abrité dans son château les jeunes rêves de Guillaume le Conquérant, elle connut les alternatives de la Guerre de Cent ans et subit la fureur des Huguenots. Au XVII^e siècle la noblesse des environs voulut en faire un *petit Versailles* : elle passa pour « la plus distinguée, la plus spirituelle de notre Basse-Normandie » [Toussain de Billy]. En 1771 elle comptait sans les troupes 12.000 habitants.

Mais avant d'admirer cette destinée brillante, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur sa préhistoire. Voici, dans les champs d'Alleaume, le mur ruiné du *Balnéaire* (1) qui nous y invite en dressant sa silhouette à travers les

(1) Barbey, né à St-Sauveur-le-Vicomte, n'était pour Valognes qu'un fils d'adoption.

(1) L'appellation de *Vieux-Château* qu'on lui donne est regrettable et pourrait prêter à confusion.

Carentan, sur le territoire de St-Cosme-du-Mont, et non pas à Alleaume comme l'ont supposé d'Anville et l'abbé Belley.

En 56 avant Jésus-Christ, César marchant contre les Venètes apprit qu'un grand mouvement s'opérait chez les Unelles : leur chef *Viridovix* avait su rallier sous ses drapeaux les tribus voisines et se trouvait à la tête d'une armée nombreuse. César, qui l'appelle avec humeur « un ramassis de voleurs », dépêcha contre elle son lieutenant Titurius Sabinus avec trois légions (18.000 hommes). La rencontre eut lieu, au *Mont-Castre*, près de La Haye-du-Puits. Les Romains occupaient une situation avantageuse. Viridovix, a-t-on conjecturé, trompé par un faux renseignement, engagea imprudemment la bataille : son armée fut mise en déroute. Les Unelles, acceptèrent forcément la domination du vainqueur, maugréèrent tout d'abord, fournirent 6.000 hommes à l'armée de secours qui essaya en vain de débloquent Vercingétorix. Quand la Gaule fut vaincue sans retour, le pays des Unelles fit partie de la Lyonnaise.

On commence alors à parler d'*Alauna*. Car l'emplacement de Crociatonum n'était pas au goût des conquérants. Cette ville gauloise déclina rapidement. Alauna lui succéda et devint pour plusieurs siècles le chef-lieu administratif des Unelles.

Quel est le sens du mot « *Alauna* » ? L'étymologie jetterait sur l'histoire un rayon précieux si elle marchait d'un pas sûr... On a cru voir dans ce vocable une racine celtique *lan* désignant un espace découvert au milieu des bois (1). Cette hypothèse s'accorde avec la topographie ; Alauna serait donc « *la clairière* ».

Les Romains, ayant remarqué cette clairière au centre de la presqu'île, admiré ses gracieux vallons, reconnu ses

(1) L'anglais *lawn* a un sens identique.

sources et ses cours d'eau, convinrent que l'emplacement était en tous points satisfaisant. Ils latinisèrent le mot celtique employé par les indigènes, se mirent à bâtir des maisons, à tracer des routes, à édifier des temples, puis un vaste théâtre et un balnéaire aussi luxueux que ceux de Rome. Les restes de cette cité ont été découverts — ou reconnus officiellement — à la fin du XVII^e siècle, et c'est une histoire qui vaut qu'on la rappelle.

En 1675, M. de Foucault, intendant de la généralité de Caen, vint à Alleaume, accompagné du P. Dunod, jésuite de Besançon, et du marquis de Longaunay, gouverneur de Carentan. Il employa longtemps 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au Théâtre et au Balnéaire et dressa le plan de ces édifices (1). Le P. Dunod étudia le terrain soigneusement et assura que l'étendue de cette cité égalait celle de Rouen. Presque toutes les habitations étaient des rez-de-chaussée couverts de tuiles, mais bâtis en bois et en torchis sur des fondations en pierres. La torche des Barbares devait facilement les anéantir !

« Plus de 20 personnes, dit de Hesseln, attestèrent que toutes les terres de plus d'un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les 20 dernières années, et que le nommé Le Parmentier, encore vivant alors, avait, le premier, fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait ; et que depuis le sieur de Boismarêts en avait fait tirer lui seul plus de 2.000 charretées ; qu'enfin cette mine de cendres était presque épuisée : cependant il en restait encore assez (en 1771) pour la satisfaction des curieux. »

Le *Balnéaire* était un édifice imposant, bâti à l'imitation des gymnases grecs. Il mesurait 90 mètres de longueur et

(1) Voir ces plans dans BERNARD DE MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée*. — M. Folliot de Fierville les a reproduits sur sa carte de Valognes en 1880.

46 de largeur ; toutes ses ouvertures étaient en plein cintre. Les Gallo-romains n'y venaient pas seulement pour prendre des bains chauds ou froids, mais aussi pour jouer, se distraire, faire de la gymnastique et de la natation. Visitons-le à notre tour. Cette grande galerie n'était-elle pas le *sphéristère* ou salle de jeu de paume ? Voici sans doute le *coricée* où l'on boxait contre un ballon de cuir rempli de sable et suspendu par une corde (1). Il y a 2 piscines, un bassin circulaire ayant plus de 7 mètres de diamètre et chauffé par 12 petits fourneaux, plusieurs salles de bains. Remarquons dans la partie centrale trois pièces rectangulaires et contiguës : le *sudarium* et le *tepidarium* d'égale dimension, le *frigidarium* un peu plus grand. Rien n'y manque en vérité. Une canalisation souterraine amène l'eau de la fontaine du Bus... Halte ! Cette fontaine a changé de destination : elle est fière aujourd'hui de fournir à la ville de Valognes une eau potable excellente ; mais les thermes romains d'Alaune ne sont plus qu'un souvenir. La main de l'homme, pour les jeter à bas, fit plus que les injures du temps. En 1773, le propriétaire du lieu brisa les piscines et les petits fourneaux, employa la sape et la mine pour tout détruire, et... n'y réussit pas finalement, puisqu'un pan de mur haut de 12 mètres est encore debout.

Plus heureux fut le propriétaire du *Théâtre*, situé au Bas-Câtelet au-delà du réservoir des eaux, complètement détruit de 1825 à 1835. On ne voit plus que quelques pierres du mur d'enceinte dans une haie de la Dingouillerie. Il est permis de le regretter : c'était un des théâtres les plus curieux et les plus vastes de la Gaule romaine. Affectant la forme d'un fer à cheval au lieu d'un simple hémicycle, il avait 68 mètres de diamètre et pouvait contenir de 6.000 à 10.000 spec-

(1) Ed. LAMBERT, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1844. — D'autres jeux que celui de l'oie sont renouvelés des Grecs !

tateurs (1). Dix escaliers, parallèles deux par deux, convergeaient vers l'orchestre. Il est facile encore aujourd'hui de reconnaître l'emplacement du cirque et de ses diverses parties, grâce à la déclivité du terrain, bien que celui-ci se soit affaissé par endroits et qu'une haie malencontreuse le coupe irrégulièrement. Assis sur l'herbe de cette prairie à l'endroit où se trouvaient les gradins, nous pouvons admirer le délicieux paysage qui reposait la vue des spectateurs, quand ils levaient les yeux par dessus la scène dans ce théâtre à ciel ouvert. Au surplus, le spectacle donné par la nature ne valait-il pas mieux que l'autre ?

En allant du Balnéaire à la Victoire, on voit dans un champ à gauche du sentier les restes d'un troisième monument que le P. Dunod prit pour un *Hôtel de la Monnaie* à cause des nombreuses médailles qu'il y trouva. Si l'on en croit M. Liger (2), c'était plutôt le *castrum* : il avait 100 mètres de côté. Quant au *Forum*, d'où partaient toutes les voies, il devait se trouver devant la chapelle de la Victoire. Celle-ci passe pour avoir remplacé un temple romain de la *Victoire*, de même que l'église d'Alleaume aurait remplacé un temple de Jupiter.

Si maintenant nous prenons la peine de tracer 3 lignes droites sur une carte de la Manche, c'est-à-dire de Cherbourg à Carentan, de Fermanville à Coutances, de Barfleur à Port-Bail, nous les verrons se couper à Valognes qui paraîtra dans la presque île le centre d'une étoile rayonnante. Ces rayons marquent à peu près le trajet des anciennes voies romaines : elles aboutissaient près de Cherbourg (*Coriallum*), de Fermanville (cap Lévy), de Barfleur (peut-être *Abillant* (3)), de Carentan (*Crociatonum*), de Coutances (*Cosedia*), de

(1) CAYLUS (*Recueil d'Antiquités*) dit 6.000 ; mais M. Fagart parle de 10.000 et croit que c'était le chiffre de la population.

(2) Voir l'abbé ADAM, *Notice sur Valognes*.

(3) « Abillant siet sus Saireport », dit Wace.

Port-Bail Il y en avait une autre qui menait à Saint-Vaast (1). Et le long de ces voies, en particulier sur les hauteurs dominant la mer avant d'arriver à leurs points d'aboutissement, les Romains établirent des camps-vigies pour surveiller les alentours, surtout les côtes menacées continuellement par les pirates saxons. On a reconnu la place de ces camps à la Glacerie, à Maupertus, au Vicel, à Octeville-l'Avenel, etc. (2).

Sous la domination romaine, la cité des Unelles dut avoir comme les autres sa *curie* ou assemblée du peuple avec droit électoral, son conseil de *décurions* composé de 100 membres, 2 duumvirs, 2 édiles, un questeur et un prêtre ou pontife de la religion de Rome.

Car les vainqueurs introduisirent chez nous leurs lois, leurs coutumes, leur religion, leur langue. Ils le firent sans violence, en politiques habiles qui ne brusquent rien. Ou plutôt, selon la pensée de Jullian, Rome n'imposa pas aux vaincus ses institutions et ses mœurs ; elle les leur proposa en exemple : ce sont les Gaulois qui voulurent être Romains. Aussi bien, l'on aurait tort d'exagérer le nombre des immigrants : le savant historien de la Gaule l'évalue d'une façon générale à 2 pour 100 indigènes. Il devait être plus considérable dans les villes comme Alauna. Ces colons, venus de Rome ou d'ailleurs, épousèrent des Gauloises, et un peu de sang nouveau coula dans les veines de nos premiers aïeux, mais pas assez pour modifier leur nature physique et morale.

On peut s'étonner après cela qu'ils aient oublié leurs traditions, surtout leur langue. Pourtant c'est un fait indis-

(1) Voilà pour plaire à certains érudits qui aiment à retrouver 7 voies principales autour de chacune des cités gallo-romaines !

(2) Voir M. DE GERVILLE, *Etudes géographiques et historiques sur le Département de la Manche*.

et abriter leur paisible domaine. Ce dut être une belle époque au moins jusqu'à Marc-Aurèle, pour tous les faisant-valoir ; les pauvres eux-mêmes pouvaient s'employer à un travail rémunérateur et sentir moins la gêne. Nous aurions la tendance, démocrates que nous sommes, à objecter plus que de raison l'inégalité des classes, l'esclavage : il faut nous souvenir que « les lois et les mœurs favorisaient le passage de la servitude à la liberté ». (1)

Mais « l'homme ne vit pas uniquement de pain » a dit Jésus-Christ. Les Romains le savaient, puisqu'ils réclamaient avec du pain les jeux du cirque. On leur donnait les deux choses à Alauna qui possédait un théâtre. Seulement, ce théâtre ne devait pas être une école de grandeur d'âme. Les des bateleurs et des histrions, où les Gallo-Romains pouvaient-ils trouver un peu de cet « idéal que toute âme désire » ? Nulle part. Ce n'est pas la religion des vainqueurs qui élevait leurs idées et leurs sentiments, en racontant les escapades libidineuses de Jupiter... Aussi Fustel de Coulanges a-t-il écrit de belles pages sur la médiocrité morale de la civilisation romaine. Prenons garde à ce revers de la médaille au temps de la « paix romaine » ; les maîtres du monde ne furent capables d'aucun effort vers un idéal. A leur contact les Gaulois de nos régions, durant trois siècles de prospérité matérielle, n'ont pu que se dégrader l'esprit et le cœur.

L'abus continu des plus vulgaires jouissances, amenant l'atrophie de l'intelligence et l'inertie de la volonté, suffirait à expliquer le prompt déclin et bientôt la chute de l'immense empire. Avant l'écroulement définitif du colosse s'évanouissaient les villes bâties par lui sur notre sol et qu'il n'était plus capable de défendre.

Alauna ne vécut pas plus de 400 ans. Le feu la dévora ayant la fin du IV^e siècle, puisqu'on n'y a pas découvert

(1) CAMILLE JULLIAN, *Histoire de la Gaule*.

de médailles postérieures à Maximus Magnus. Faut-il attribuer sa fin tragique aux ennemis du dehors ou à ceux du dedans ? Impossible de l'affirmer avec certitude, faute de documents.

D'aucuns, comme l'abbé De La Rue (1), en rendent les Saxons responsables, et la chose n'est pas impossible. On les voyait souvent apparaître sur nos rivages, et qui sait si parfois ils n'y débarquaient point avec la complicité des habitants ? Ils trouvaient d'ailleurs les côtes assez mal protégées. En 286 Carausius, chargé par Dioclétien de les réprimer, employa les forces dont il disposait à établir sa propre puissance, et la mer demeura libre pour les pirates. Ammien Marcellin nous montre les Saxons — et autres Germains — combinant une grande invasion vers 364, et saint Jérôme s'épouvante au tableau de leurs ruines : « Partout, dit-il, des Barbares qui ravagent, brûlent et volent ».

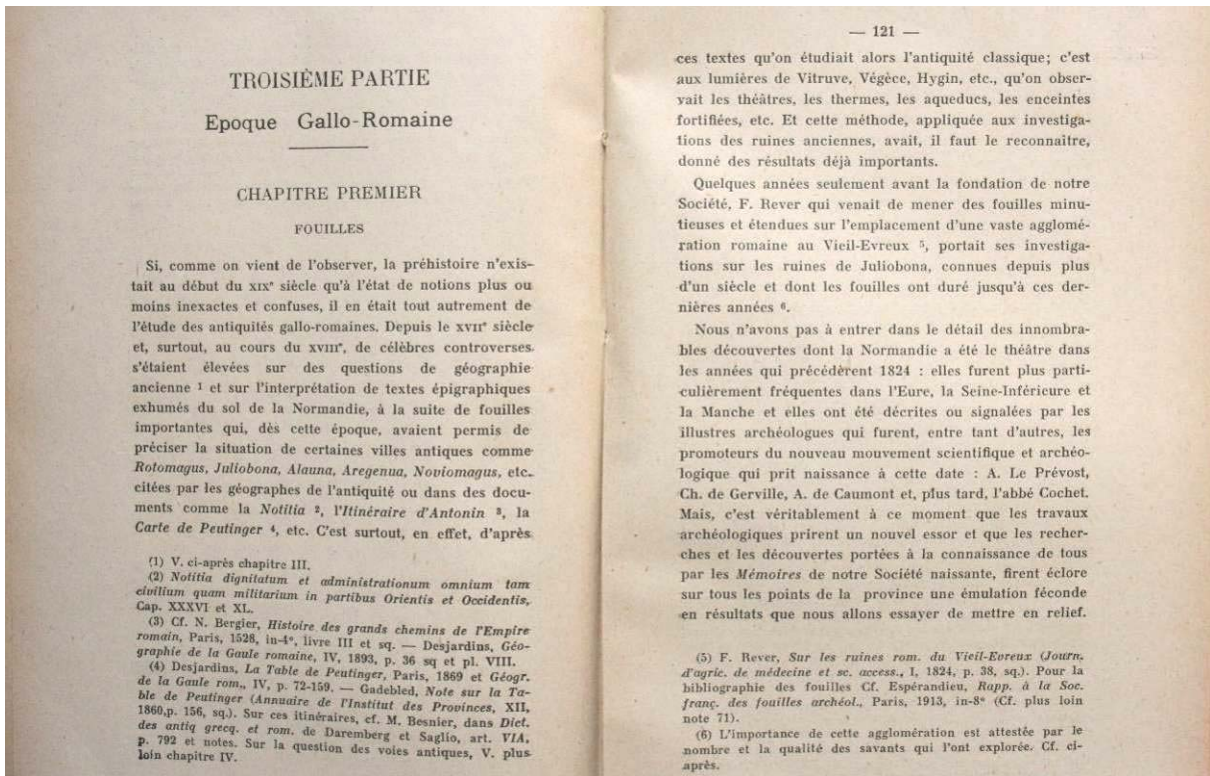
D'après une opinion plus communément admise, c'est Victor, fils de Maxime, qui aurait incendié Alauna en 388. Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne, avait tué l'empereur Gratien en 383 et pris la pourpre à sa place ; mais cet usurpateur, 5 ans après, fut battu et tué à son tour par Théodose le Grand ; son fils Victor, en regagnant la Grande-Bretagne, aurait exercé sa vengeance contre la dernière ville romaine du continent.

Quoi qu'il en soit, nos lointains ancêtres, de tous les points du *Bocage* et jusque des rivages de la presqu'île, s'aperçurent un soir que le ciel était rouge étonnamment : sinistre couchant ou mystérieuse aurore, ils n'auraient pu le dire, cependant qu'Alauna flambait dans la nuit comme ces bûchers pleins de victimes humaines que leurs plus lointains aïeux offraient, les jours de solstice, au dieu de la lumière.

(1) *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement.*

AD n° 86 : DORANLO 1926

Raoul Doranlo (1875-1958 ; docteur) : Inventaire des découvertes et des travaux archéologiques en Normandie depuis la création de la Société des antiquaires de Normandie, Troisième partie : époque gallo-romaine. In *Bulletin de la société des antiquaires de normandie*, t. XXXVI (1924-1925), 1926, p. 37-318.



celle de Vaston, fouillée par F. Galeron en 1834 ¹³⁸, celle de Lébisey, explorée par Magneville en 1836 ¹³⁹. Notons encore les recherches de Pillet au Cap Romain de Saint-Aubin-sur-Mer ¹⁴⁰, sur l'antiquité duquel Vaugois avait attiré l'attention dès 1828 ¹⁴¹; le mémoire de Gervais, publié en 1833 dans lequel il décrit de curieuses constructions, des sépultures et surtout le précieux trépied en bronze trouvé à Giberville en 1812, l'un des plus beaux joyaux de notre musée ¹⁴². Il ne faut pas omettre non plus le balnéaire et la nécropole si particulière de Bénouville, dont A. Charma nous a transmis une très bonne description ¹⁴³, ni l'exploration du Château-Tarin, en 1847 et 1848, où l'on a rencontré un fragment d'inscription, et qui a fait l'objet de notes de Janvrain ¹⁴⁴ et d'A. de Caumont ¹⁴⁵. La région littorale du Bessin s'est particulièrement montrée riche en vestiges de cette époque, surtout à Courseulles ¹⁴⁶, Bernières ¹⁴⁷, Bauville ¹⁴⁸, Port-en-

(138) Galeron, *Lettres sur les antiq. rom. trouv. à Vaston* en 1834, Falaise, 1834, in-8°.
 (139) De Magneville, *Notice sur danc. constr. décou. à Lébisey, comm. d'Hérouville* (Mém. S.A.N., X, 1836, p. 318-325).
 (140) E. Pillet, *Note sur Saint-Aubin-sur-Mer* (Mém. S.A.N., XII, 1841, p. 410-412).
 (141) *Ibid.*, IV, 1827-28, p. xxxi.
 (142) Gervais, *Note sur des obj. antiq. décou. dans la commune de Giberville* (*Ibid.*, VI, 1831-33, p. 362-366). Catalogue n° 242.
 (143) Charma, *Rapp. sur les fouilles exc. au Catillon* (Mém. S.A.N., XIX, 1852, p. 485-500, av. pl.).
 (144) Jenvezin, *Fouilles exc. aux Monts-d'Eraines, pr. Falaise* (B.M., XIII, 1847, p. 674-675 et XIV, 1848, p. 465).
 (145) Caumont, *Notice sur les fouilles faites en 1817-1818 aux Monts-d'Eraines* (Mém. S.A.N., XVII, 1847, p. 295-298 et B.M., XV, 1849, p. 100-104). Cf. aussi Galeron, *Stat. arr. Falaise*, II, 1828, p. 238 et Lambert, *Mém. S.A.N.*, XXVIII, 1873, p. 87.
 (146) Cf. Léchaudé d'Anisy, *Sur une amphore rom. trouv. à Courseulles* (Mém. S.A.N., VI, 1831-33, p. 70-74); Gervais, *Ibid.*, IX, 1835, p. 577-579; Caumont, *Stat. mon.* I, p. 437-439.
 (147) J'ai publié le résumé des découvertes faites dans cette commune (*Bull. S.A.N.*, XXXV, 1921-23, p. 420-428).
 (148) Caumont, *Cours*, II, 1831, p. 145-146, 235 et 315-317;

Bessin ¹⁴⁹, pour ne citer que des localités sur l'importance desquelles Tirard a eu raison d'attirer notre attention dans son remarquable mémoire de 1892 ¹⁵⁰.

Manche — Le département de la Manche, en raison de sa situation géographique, dont on a vu l'intérêt à l'Age du Bronze, grâce aussi au nombre et à l'importance de ses villes antiques, reliées par un réseau serré de voies anciennes, a donné une grande quantité de vestiges de la domination romaine. Dès la fin du xvii^e siècle, l'intendant Foucault, qui nous est déjà connu par ses fouilles de Vieux, entreprit des recherches à Alleaume sur l'emplacement de l'antique *Alauna* ¹⁵¹. Dans le cours du xix^e siècle, la Société des Antiquaires reprit ces recherches sous la direction de Delalande, dont le rapport, imprimé en 1846, donne le tracé de l'enceinte de l'agglomération antique, complète les descriptions de Foucault sur le théâtre et le balnéaire, et fournit des indications précises sur un temple de la Victoire dont il a pu retrouver les substructions ¹⁵². A ces deux campagnes se limite l'histoire des fouilles d'Alauna; mais, on doit, pour compléter la liste des travaux concernant cette ville, mentionner les études de l'abbé Adam, en 1891, sur les origines de la Chapelle de la Victoire; en 1899, sur les ruines d'Alauna ¹⁵³, ainsi que l'explora-

B.M., XV, 1849, p. 241; *Stat. mon.*, III, 1857, p. 541-543; Tirard, *Bull. S.A.N.*, XVI, 1892, p. 173-176.
 (149) G. Desclosières, *Notice sur Port-en-Bessin* (A.N., 1907, p. 304-305). D'Anville y avait situé *Grannona* (Sur ce point, cf. ma note dans le *Bull. S.A.N.*, XXXV, 1921-23, p. 546-564).
 (150) J. Tirard, *Rech. sur les trav. milit. du littoral du Cotentin, à l'époq. gallo-rom.* (*Bull. S.A.N.*, XVI, 1892, p. 167-193).
 (151) Caylus, *Rec. d'antiq.*, VII, p. 315 et pl. xc. Cf. aussi *Archiv. ann. de la Norm.*, II, 1826, p. 211-211.
 (152) Delalande, *Rapp. sur les fouilles exc. à Valognes le 20 mars 1846* (Mém. S.A.N., XIV, 1845, p. 317-331).
 (153) Abbé Adam, *Notice hist. sur la chap. de N.-D. de la Victoire, Valognes, 1891, in-8°; Les ruines rom. sur l'emplac. d'Alauna et l'église d'Alleaume* (*La Norm. monum. et pittor.*,

tion, par Lenormand, du Castel d'Alleaume, vers 1892 ¹⁵⁴. Rappelons, enfin, que l'histoire et la bibliographie d'Alauna ont été données en 1906 par M. L. Coutil ¹⁵⁵.

Les autres villes gallo-romaines n'ont pas été l'objet de fouilles systématiques, et les découvertes faites ne l'ont été qu'à la faveur des travaux de voirie ou de terrassements. C'est ainsi, par exemple, qu'à Avranches il a été permis, à diverses reprises, d'observer que la ville actuelle est bâtie sur l'emplacement d'une agglomération antique. Les découvertes les plus importantes ont eu lieu en 1827 et en 1848 et ont déterminé des fouilles, dont la description, due à E. de Beaufort, a été insérée en 1858 dans nos *Mémoires*; on y trouvera l'histoire des découvertes antérieures qui laisse l'impression que la ville gallo-romaine, comme tant d'autres de notre province, disparut à la suite d'un incendie ¹⁵⁶. C'est également à l'occasion de travaux publics ou privés que Coutances a livré les vestiges d'un vaste habitat gallo-romain. Son aqueduc, réparé il est vrai, en grande partie au moyen-âge, est certainement plus ancien et M. L. Quenault s'est évidemment montré trop absolu en n'y voulant voir qu'une œuvre du xiii^e siècle ¹⁵⁷. On doit, par contre, à ce savant, une série

1899, 1^{er} pari., p. 220 sq.). Cf. aussi A. Fagard, *La Victoire* (Mém. Soc. arch. artist. littér. et sc. de l'arr. de Valognes, III, 1882-84, p. 115 sq.).
 (154) Lemarquand, *Alleaume, exploration des sources du Castelet* (*Ibid.*, VI, 1900-03, p. 47-51).
 (155) *Bull. S.N.E.P.*, XIII, 1905, p. 143, note 1.
 (156) E. de Beaufort, *Note sur les fouilles entrepr. à Avranches en 1855 et 1856 aux abords des rues Ormont et de Mortain* (Mém. S.A.N., XXII, 1858, p. 271 sq.); *Notes pour servir à l'hist. arch. de l'anc. diocèse d'Avranches* (Mém. Soc. d'arch. littér., sc. et arts d'Avranches, II, 1859, p. 25 sq.).
 (157) L. Quenault, *Mém. sur l'aqueduc de Coutances* (Mém. Soc. Acad. du Cotentin, II, 1877, p. 335 sq. av. pl.); *Bull. S.A.N.*, VII, 1874-75, p. 194-199. Cf. l'abbé Petit, *C.A.P.*, 1844, p. 232-236, et bien antérieurement l'abbé de Fontenu, *Descrip. de l'aqueduc de Coutances* (*Hist. de l'Acad. Inscr.*, XVI, 1751, p. 110 sq.).

de notes, publiées de 1844 à 1865, où il a très consciencieusement étudié les antiquités de Coutances ¹⁵⁸. Elles établissent l'identification de Coutances et de *Cosedia*. On peut en dire autant de Cherbourg, dont les environs ont fourni une quantité considérable de vestiges gallo-romains, et qui doit correspondre à *Corialtum*; c'est ce que tendent à faire admettre les observations de Duchevreuil ¹⁵⁹, de Pontaumont ¹⁶⁰ et d'A. Voisin ¹⁶¹.

Là se borne la liste des fouilles ou des découvertes les plus importantes faites dans ce département. Une foule d'autres trouvailles intéressantes pourraient être encore énumérées, mais les limites de ce rapport ne le permettent pas. Toutefois, il sera facile d'en prendre connaissance dans bon nombre de travaux d'ensemble que nous croyons devoir indiquer. C'est, tout d'abord, en 1854, les *Etudes géographiques et historiques* de Gerville ¹⁶², puis la *Revue monumentale et historique de Coutances* de Renault, dont la première livraison est de 1852; ce recueil contient, outre la description des monuments et faits historiques, une quantité de renseignements d'ordre archéologique qu'on ne saurait négliger ¹⁶³. L. Quenault nous a laissé

(158) Quenault, *Rech. arch. et hist. sur le Cotentin, Coutances, 1863, in-12°*. Id., *Antiq. gaul. et rom. décou. dans l'arr. de Coutances* (*Bull. S.A.N.*, III, 1865, p. 354-369; *Stat. géogr. de l'arr. de Coutances* (A.N., 1866, p. 415-464, passim). Cf. en outre: Abbé Pigeon, *Découv. faites à Coutances dep. 20 ans*, (A.N., 1866, p. 194-199).
 (159) *Mém. S.A.N.*, VI, 1831-33, p. 450-451.
 (160) Pontaumont, *Notes hist. et arch. sur les comm. de l'arr. de Cherbourg* (Mém. S.A.N., XXII, 1856, p. 155 sq.).
 (161) *Bull. Soc. artist. et industr. de Cherbourg*, XXIV, 1900, p. 22-36.
 (162) Gerville, *Etudes géogr. et hist. sur le dép. de la Manche, Cherbourg, 1854, in-8°*.
 (163) E. Renault, *Mém. monum. et hist. de l'arr. de Coutances* (Ann. de la Manche, 1852-1861); *Notes hist. et arch. de l'arr. de Valognes* (*Ibid.*, 1869-1871-1872); *Invent. des décou. préhist. et gallo-rom. faites dans les env. de Cherbourg, Cherbourg, 1880, in-8°*.

de ses fouilles dans la forêt de Beaumont-le-Roger : deux de ces fragments seraient mérovingiens ⁶⁰. Nous n'insisterons pas sur les nombreuses, mais suspectes inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi découvertes par Lenormant en 1854 et qui, pendant quatre ans, suivant le mot de Darcel ⁶¹, ont déchaîné une véritable « guerre d'érudition » entre les Lenormant et la Société libre de l'Eure. Il semble établi aujourd'hui que ces inscriptions sont apocryphes, c'est du moins ainsi qu'elles sont considérées dans le *Corpus* ⁶², aussi doit-on regretter de les voir figurer dans l'excellent recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule de Le Blant ⁶³.

Manche Les recherches faites dans le département de la Manche ne nous ont transmis que six documents épigraphiques ⁶⁴. Le plus anciennement connu est l'autel du Ham, découvert au milieu du XVII^e siècle, signalé par A. de Caumont

Evreux, 1830 (extr. Rec. S.L. Eure). Cf. aussi A. Le Prévost, *Fouilles de Beaumont-le-Roger* (Mém. S. A. N., VI, 1831-33, p. 188-189).

(60) Hirschfeld, *C.I.L.*, XIII, 3199 et 3210.

(61) Darcel, *Histoire d'une guerre d'érudition. M. Lenormant et la Société du dép. de l'Eure* (R.S.S., III, 2^e sem. 1857, p. 385-399). Cf. Ch. Lenormant, *Découv. d'un cimel. mérov. à la Chapelle-Saint-Eloi* (Eure), Paris, 1854, in-8^e; *De la découv. d'un prétendu cimel. mérov. 1^{er} rapp. fait à la Soc. de l'Eure*, Evreux, 1855, in-8^e, pl.; 2^e rapp., Evreux, 1856, in-8^e, pl.; Fr. Lenormant, *Des inscr. tracées à la pointe sur les murs des maisons de Pompeï*, Paris, 1854, in-8^e; *De l'authenticité des monum. découverts à la Chapelle-Saint-Eloi*, Paris, 1855, in-8^e; *Lettre à M. Darcel sur les inscr. de la Chapelle-Saint-Eloi et les graffiti de la Gaule* (R.S.S., IV, 1^{er} sem. 1858, p. 332-342 et 462-477); Abbé Lebeurier, *Un dernier mot sur la découv. de Saint-Eloi*, Evreux, 1858, in-8^e.

(62) *C.I.L.*, XIII, 356-366.

(63) Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule antér. au VIII^e s.*, Paris, 1856-1865, 2 vol. in-4^e, I, p. 186-224, n^o 92-163. A consulter pour la bibliographie.

(64) Dont un seul de l'époque gallo-romaine : celui de Chiffrevast.

en 1841 ⁶⁵, étudié par Léchaudé d'Anisy en 1850 ⁶⁶ et plus récemment par Tardif ⁶⁷; cette inscription, qui est de l'époque mérovingienne, remonte au règne de Thierry, c'est-à-dire à la fin du VI^e siècle. Celles de Lieusaint, découvertes en 1833 ⁶⁸, signalées par Gerville ⁶⁹ et Caumont ⁷⁰ en 1860, de même que le sarcophage de BERTHOVINVS, exhumé à Couville, et publié en 1854 par ce même archéologue ⁷¹, paraissant d'une époque aussi basse. E. Houël a donné en 1857 l'inscription de Tamer-ville, reproduite en 1900 par Voisin ⁷². Il nous reste à noter l'inscription de Chiffrevast, malheureusement très incomplète, mentionnée par le général Creuly ⁷³, en 1859 et, plus récemment, par l'abbé Adam ⁷⁴.

Comme on le voit, la contribution du Cotentin a été

(65) Caumont, *Cours*, VI, 1841, p. 136-139. Cf. Le Blant, *op. cit.*, p. 181, n^o 91. Ce monument est conservé au musée de Valognes.

(66) Léchaudé d'Anisy, *Descript. de l'ancien autel du Ham* (Mém. S.A.N., XVII, 1850, p. 213 sq., fig.). Cf. A. Le Biez, *Quelques mots sur l'autel du Ham* (Mém. Soc. arch., artist., litt. et scient. arr. Valognes, I, 1878-79, p. 161 sq.).

(67) Tardif, *Les graffiti de l'autel de l'abbaye du Ham* (Rec. de mém. publiés par la S.A.Fr. à l'occasion de son centenaire, 1804-1904, Paris, 1904, in-4^e, p. 423-486).

(68) *C.I.L.*, XIII, 3158 et 3159. Cf. Le Blant, *Op. cit.*, p. 179, n^o 88 et 180, n^o 89.

(69) Des Gerville, *Notice sur quelques antiquités mérov. découvertes pr. de Valognes*, Valognes, 1834, in-8^e, p. 9. — *Etudes sur le dép. de la Manche*, 1854, in-8^e, p. 156.

(70) Caumont, *Annuaire de l'Institut des prov.*, XII, 1860, p. 270-273. — *B.M.*, 1860, p. 145.

(71) Gerville, *Etudes*, p. 141. Cf. *C.I.L.*, XIII, 3155, et Le Blant, *Op. cit.*, p. 180, n^o 90.

(72) E. Houël, *Rapp. sur une pierre funér. trouv. à Valognes* (Notic., mém. et docum. S. arch. Manche, I, 1851-1857, p. 11 sq. A. Voisin, *Invent. des découv. arch. du dép. de la Manche* (Bull. Soc. arch. ind. de Cherbourg, XXIV, 1900, p. 98, Art. TAMERVILLE —). Cf. *C. I. L.*, XIII, 3157.

(73) *C.I.L.*, XIII, 3156.

(74) Abbé Adam, *Note sur l'inscr. gallo-rom. de l'arche de Chiffrevast* (Mém. Soc. arch., artist., littér., scient. de l'arr. de Valognes, VI, 1900-03, p. 85-93, fig.).

faible et il est remarquable que les ruines d'Alauna, de Cosedia et de Legedia ne soient pas venues augmenter cette courte liste ; on doit s'étonner aussi que le riche réseau routier antique de cette région n'ait livré aucune borne milliaire. Il faut également attirer l'attention sur ces cinq inscriptions mérovingiennes découvertes dans un département qui s'est trouvé généralement très pauvre en vestiges de cette période ⁷⁵. On peut, enfin, faire remarquer, au point de vue de la répartition topographique de ces six monuments épigraphiques de la Manche, qu'ils proviennent tous de la partie septentrionale du Cotentin.

Orne Quant au département de l'Orne, il ne nous a donné que deux inscriptions, et encore toutes deux restent-elles sujettes à caution : c'est d'abord celle de la Fontaine de la Herse, dans la forêt de Bellême, qui a fait, dès 1723, l'objet d'une note de Ch. César Baudelot à l'Académie des Inscriptions ⁷⁶. Elle a été reproduite ensuite par Vaugois en 1829 ⁷⁷, puis par Jousset en 1871 ⁷⁸ et enfin, il y a quelques années seulement, par M. H. Prentout ⁷⁹ dont les remarques judicieuses établissent son caractère apocryphe.

La deuxième nous est connue par Jousset et le général Creuly en 1872 ⁸⁰ et provient de La Baderie, également aux environs de Bellême. D'après le *Corpus*, c'est peut-

(75) Cf. la carte de la répartition des habitats francs dans Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e au VIII^e s.*, III, Paris-Toulouse, 1901, in-f^o, avec un atlas de pl.

(76) Ch. César Baudelot, *Sur deux inscr. antiq. trouv. dans la Forêt de Bellesme* (Hist. de l'Acad. Inscr., III, 1723, p. 232).

(77) Mém. S.A.N., V, 1829-30, p. 92.

(78) Jousset, *Docum. hist. sur la Herse, dans la For. de Bellême* (B.M., XXXVII, 1871, p. 171 sq.).

(79) H. Prentout, *Inscr. de la Fontaine de Bellême* (Orne) (Rev. des Etud. anciennes; 1921, p. 227-228).

(80) Bull. S.A.Fr., 1872, p. 114.

être un faux ⁸¹. Il convient encore de mentionner ici l'autel en pierre de Bordeaux avec inscriptions de IVLIA EVROPA SAIA ⁸².

Cette pénurie de monuments épigraphiques dans ces deux départements de la Basse-Normandie s'explique peut-être par l'insuffisance des recherches ; toutefois, en ce qui concerne le département de la Manche, ainsi que nous l'avons dit, ce ne sont ni les fouilles ni les archéologues qui lui ont manqué.

Seine-Inférieure Il n'en est pas de même pour la Seine-Inférieure, dont la richesse en vestiges antiques dépasse de beaucoup celle des autres départements, car c'est le pays des Véliocasses et surtout des Calètes qui a donné la série épigraphique la plus copieuse.

Comme il faut s'y attendre, la plupart des inscriptions appartient à la ville de Lillebonne dont les fouilles, ainsi qu'on l'a vu, se sont poursuivies pendant tout le cours du dernier siècle. La plus anciennement découverte nous est connue par Galland, Muratori et l'abbé Belley au XVIII^e siècle, et par Mangon de La Lande en 1826 ⁸³. Les fouilles de Rever ⁸⁴ en ont produit quatre, qu'il a publiées en 1821. En 1833 Lambert ⁸⁵ en transcrit trois, qu'il dit avoir vues à Lillebonne lors d'un voyage qu'il y fit en 1827. E. Gaillard en exhume trois nouvelles au cours de ses fouilles dans le balnéaire, et dont il donne la lec-

(81) *C.I.L.*, XIII, 3194.

(82) C. Jullian, *Inscr. rom. de Bordeaux*, 1887-1900, deux vol. in-4^e, t. I, p. 161, n^o 53. Abbé L. Royer et vicomte du Mottey, *Bull. S.H.A., Orne*, XXVII, 1918, p. 182-184. Cf. *C.I.L.*, XIII, 630.

(83) Pour la bibliographie, *C.I.L.*, XIII, 3229.

(84) F. Rever, *Mém. sur les ruines de Lillebonne*, Evreux, 1821, in-8^e. Cf. *C.I.L.*, XIII, 3221, 3224, 3236, 3238.

(85) Mém. S.A.N., VI, 1831-33, p. 350-351. *C.I.L.*, XIII, 3227, 3237, 3244.

Marché Un grand nombre de travaux ont été publiés pendant les cent dernières années sur les cités antiques dont les territoires correspondent au département de la Manche, mais on n'y rencontre pas, en ce qui concerne leur identification, beaucoup d'opinions divergentes ; tous les auteurs sont en effet d'accord relativement aux *Unelli* et aux *Abrincati*, bien connus grâce aux recherches de Gerville 22, Rostaing 23, Quénauld 24, l'abbé Pigeon 25, P. Chesnel 26, etc., et l'on se demande comment l'abbé Desroches a pu s'écarter de l'opinion générale au point de placer dans la région d'Avranches les *Veneti* de César 27 ?

Quant à la position des villes elle n'est pas davantage controversée, en ce qui concerne *Legedia*, *Cosedia* ou *Constantia* et *Alauna* que la plupart des érudits reconnaissent dans les villes actuelles de : Avranches, Coutances et Alleaume, faubourg de Valognes. Seul, H. Tauxier fait exception en situant *Cosedia* à Montcastré 28, de

(22) Gerville, *Rech. sur le pays des Unelli et sur les villes qui y ont existé sous la domin. rom.* (Monit. univers., 1814, et Mém. S.A.Fr., IV, 1823, p. 263-279). — *Rech. sur les villes et les voies rom. dans le Cotentin* (Mém. S.A.N., V, 1829-30, p. 1-60). — *Des villes et des voies rom. en Basse-Norm.*, Valognes, 1838, in-8°, et Supplément, 1840-41, in-8°. — *Etudes géogr. et hist. sur le dép. de la Manche*, Cherbourg, 1854, in-8°.

(23) G. de Rostaing, *Coriallo et le Pagus Corioballensis du Cotentin* (C.S.F., 27^e sess., Cherbourg, 1860, II, p. 5-61).

(24) L. Quénauld, *Rech. arch. et hist. sur le Cotentin*, Coutances, 1864, in-12.

(25) Abbé Pigeon, *Orig. des Unelli, des Ambihari et de la cité gallo-rom. de Coutances* (Mém. Soc. acad. du Cotentin, I, 1875).

(26) P. Chesnel, *Le Cotentin et l'Avranchin dep. les orig. jusqu'au XII^e s.*, Caen, 1908, in-12.

(27) Abbé Desroches, *Rech. hist. sur les paroisses de la baie du Mont-Saint-Michel* (Mém. S.A.N., XIV, 1844, p. 37-128 av. Dragé : *Itinus Portus à Ilter et Ingena à Geneis* !)

(28) H. Tauxier, *Voies et villes rom. de la Manche* (Notic. mém. et docum. de la Soc. Arch., Manche, VI, 1885, p. 122 sq. et XI, 1893, p. 140 sq.).

même que d'Anville avait jadis attribué *Alauna* aux Moltiers d'Allone 29. Le doute ne subsiste pas davantage pour *Coriallo* ou *Coriallum*, bien que d'Anville ait cru devoir le localiser dans l'anse de Goury 30. En effet, Asselin 31, Mangon De La Lande 32, Rostaing 33, Ternissien 34, Desjardins 35, Jouan 36 et Couil 37, sont unanimes pour le placer à Cherbourg même ou dans ses environs immédiats.

La situation de *Crociatonum*, *Crouciatonum* ou *Crociacommum* est plus disputée : d'Anville le plaçait à Alleaume 38 ; l'abbé Lebeuf à Couvains 39, Gerville 40 et Mangon De la Lande à Saint-Côme-du-Mont 41, L'abbé Pigeon et Longnon optent pour Carentan 42, opinion suivie par E. Desjardins 43 mais combattue par Lépingard 44,

(29) D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, 1760. Cf. Gerville, *Etudes*, p. 80.

(30) *Op. cit.*

(31) Auguste Asselin, *Notice sur la découv. des restes d'une habitation rom. dans la Mielte de Cherbourg*, Cherbourg, 1830, in-8°, et Supplément, 1832.

(32) Mém. S.A.N., IV, 1827-28, p. xxix-xxxI.

(33) *Op. cit.*

(34) De Ternissien, *Mém. sur les voies romaines par rapport à la posit. géogr. de Coriallum* (Mém. Soc. acad. de Cherbourg, IX, 1867, p. 141 sq. et XIII, 1879, p. 530).

(35) E. Desjardins, *op. cit.*, I, 1876, p. 333-337.

(36) H. Jouan, *Coriallum* (Mém. Soc. acad. de Cherbourg, XVI, 1897-98, p. 270 sq.).

(37) Qui du reste confond Coriallo et Corbilo : *Coriallo et Coriallum* (Bull. S.N.E.P., XIII, 1905, p. 137-142).

(38) Cf., Gerville, *Etudes*, p. 79.

(39) Cf., Béziers, *Mém. pour serv. à l'étude hist. et géogr. du dioc. de Bayeux*, I, 1896, p. 12 (Édit. G. Le Hardy).

(40) Gerville, *Pays des Unelles et villes qui y ont existé sous la dominat. rom.* (Mém. S.A.Fr., IV, p. 264-279). Cf. ci-dessus note 22.

(41) Mém. S.A.N., IV, 1827-28, p. xxx. Cf. aussi Caumont, *Cours*, II, 1831, p. 68.

(42) Abbé Pigeon, *Orig. des Unelli etc.*, p. I. Cf. ci-dessus note 25.

(43) Desjardins, *Géogr. de la Gaule rom.*, I, 1876, p. 337 et III, 1885, p. 235.

(44) Lépingard, *Crouciatonum et le port des Unelliens* (Notic. mém. et docum. S. Arch., Manche, XIII, 1895, p. 22).

AD n° 87 : BRISSON 1930

Charles Brisson : Les monuments et vestiges préhistoriques et protohistoriques classés de Normandie au 1^{er} janvier 1930. In *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XXVII (1927-1929), 1930, p. 97-101.

- Transcription Laurence Jeanne

V, DEPARTEMENT DE LA MANCHE

A. Monuments historiques classés :

[...]

Valognes (canton de Valognes) : ruines romaines d'Alauna.

AD n° 88 : GRENIER 1953

Albert Grenier (1878-1961) : Les thermes de Valognes n'existent pas. In *Le pays bas normand*, 46^e année, n° 97, 1953, p. 2-4.

p. 2

Les thermes de Valognes n'existent pas

On trouve partout la mention de thermes romains qui auraient existé au village d'Alleaume près de Valognes. « On en voit encore quelques vestiges, dit de Caumont, dans son Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie, Ere gallo-romaine (Caen, 1870), p. 165, répétant à peu près son Cours d'Archéologie professé à Caen, 1838. Ces thermes furent déblayés par ordre de M. Foucault, intendant de la Généralité de Caen, très zélé pour les recherches archéologiques. On dressa le plan des parties qui furent explorées mais les notes alors rédigées ont été perdues. »

Ces indications dérivent de Montfaucon à qui Foucault avait donné son plan et qui le publia dans son Antiquité expliquée, t. III, 2, pl. CXXII et p. 202. « Ce grand plan que nous donnons ici, dit Montfaucon, a été levé par M. Foucault lorsqu'il était Intendant de Normandie. Toujours attentif à illustrer l'Antiquité, il fit fouiller dans les mesures de la ville nommée Alauna qui est aujourd'hui Valognes... »

L'ouvrage le plus récent sur les Thermes romains, publié en 1929 par l'architecte D. Krencker, le professeur E. Krueger et quelques autres, à propos des fouilles des grands thermes de Trèves et qui s'intitule Recherches systématiques sur les thermes romains (1), reproduit le plan de Montfaucon d'après le Cours d'Archéologie de de Caumont (p. 253, fig. 382) et tente de l'expliquer à la page suivante, tout en indiquant qu'il est sujet à caution. Il ne mentionne pas Montfaucon.

Dans l'article remarquable que le regretté Maurice Besnier, professeur à la Faculté des Lettres de Caen et dont les

(1) Die Trierer Kaiserthermen ... und grundsätzliche Untersuchungen roemischer Thermen, petit in-fol., Augsburg, 1929, 344 p., 529 fig. et 13 pl.

p. 3

archéologues normands n'ont certainement pas perdu le souvenir, a consacré à l'histoire des fouilles de Vieux, se trouvent encore mentionnés ces thermes de Valognes (1). Dans une note, p. 329, M. Besnier remarque très justement qu'il faut rapprocher ces thermes de Vieux de ceux que Foucault a fouillés près de Valognes, à Alleaume, et dont Montfaucon donne le plan. Et il s'en tient là. Que n'a-t-il eu l'audace de pousser un peu plus loin et d'affirmer que les prétendus thermes de Valognes n'étaient autres que ceux de Vieux !

Nul ne poussait plus loin que M. Besnier le scrupule d'une information complète et impeccable. Son article sur l'histoire des fouilles de Vieux en est un modèle : abondante bibliographie et citations développées de nombreux inédits puisés, semble t-il, dans les archives de la Société des Antiquaires de Normandie et de l'Académie de Caen. Il a tout vu, il a tout lu, il a tout lu. Il sait, mais sans en rien conclure que Foucault a fouillé à Vieux en 1703 ; il connaît la description de ses découvertes à Vieux, par divers savants du XVIIIe siècle – ces notes que de Caumont déclarait perdues –. Il est naturellement bien au courant des fouilles reprises à Vieux par la Société des Antiquaires de Normandie, de 1839 à 1841 puis, de nouveau, de 1859 à 1864 ; il en reproduit les esquisses et les plans qui rappellent en effet de façon frappante des parties de ce plan très complet – trop complet, peut-être –, que cinquante ans plus tôt, l'intendant Foucault avait communiqué à Montfaucon.

Une seule chose avait échappé à Maurice Besnier : quelques lignes insérées par Montfaucon lui-même en tête du tome Ier de son Antiquité expliquée, entre la dédicace et la

préface. Peut-être ces lignes manquaient-elles dans l'édition qu'il n'a certainement pas manqué de compulsier ... Mais on ne lit pas toujours les préfaces. Voici cette rectification :

« J'ay dit, dans la préface et au troisième tome de cet ouvrage (p. 202), que les vestiges des thermes et du théâtre tirés du Cabinet de Monsieur Foucault, Conseiller d'Etat, avaient été trouvés à Valogne en Normandie. Le théâtre y a été trouvé mais les thermes ont été découverts en un

(1) Mém. Soc. Antiq. France, p. 225-235

p. 4

autre lieu de la province appelé Vieux, nom que M. Foucault croit dérivé de Viducasses ou Biducasses, peuple qui habitait ce pays. Le lieu est près de Càn. »

Vieux, en effet est l'ancienne capitale des Viducasses ; c'est l'ancêtre direct de Caen. Ses thermes sont bien ceux d'une grande ville.

Les prétendus thermes de Valogne n'existent donc pas. Le plan de Montfaucon reproduit ceux de Vieux et bien que les dessinateurs du XVIIIe siècle aient souvent tendance à faire beau plus que vrai, il peut servir à compléter ceux qui résultent des fouilles répétées de la Société des Antiquaires de Normandie à Vieux.

A. Grenier,

Membre de l'institut

AD n° 89 : GOSSELIN 1954

Louis Gosselin (1891-1978 ; docteur) : Les fouilles de de Gerville (*sic*) à Alleaume. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie* publié par l'Association normande, Congrès de Cherbourg (1953), 1954, p. 19-20

- Transcription Laurence Jeanne

p. 19

[...]

Le Dr Gosselin montra comment de Gerville fouilla à Aleaume :

Quand, au moment de notre arrivée à l'Hotel de ville, j'ai remercié M. le Maire de son aimable réception, j'ai cité, parmi les hommes qui ont illustré ce département, Charles de Gerville.

p. 20

C'est de répondre à une des questions de notre programme que de rappeler un fait qui montre un côté de son caractère. J'ai trouvé ce renseignement, dans un cahier de notes rédigées par A. de Caumont et que j'ai sauvé du désastre de ma maison - qui fut la sienne -. Nous ne croyons pas que cette note ait jamais été publiée.

Caumont, vers 1830 ou 1833, dressant un éloge de Gerville qui était alors son ami, écrivait : il y a environ 15 ans que M. de Gerville, l'un des antiquaires de France, les plus savants, commença à

rechercher les vestiges des camps et des constructions Romaines que renferme le département de la Manche. Les travaux poursuivis depuis cette époque avec l'exactitude consciencieuse d'un homme aussi actif, aussi éclairé que M. de Gerville ont produit une masse considérable de documents au moyen desquels nous aurons bientôt un travail complet sur l'état de cette partie de la Gaule sous la domination romaine.

"M. de Gerville a pu situer l'emplacement des villes d'Alaume, Crociatum et Coriallum.

"Pour arriver à son but, il a employé les moyens les plus inimaginables, et il est parvenu à un succès complet. Ce savant antiquaire a en 15 ans levé sur une carte la place de l'ancienne ville d'Alaume ; il en a découvert les principales rues. D'abord, M. de Gerville a fait pendant plusieurs années des fouilles dans les lieux où les propriétaires l'ont permises. Puis, dans ceux où les cultivateurs n'étaient pas disposés à se prêter à ses vues, il leur proposa de planter à ses frais, des pommiers dans leurs terres et comme le sol romain se trouve régulièrement à 2 pieds au-dessous du sol actuel, des fosses à pommiers faites en assez grand nombre ont suffi pour indiquer la trace des constructions qu'il cherchait."

AD n° 90 : ADANS 1954

Pierre Adans : Découverte de monnaies à Valognes. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie* publié par l'Association normande (congrès de Cherbourg, 1953), 1954, p. 20.

- Transcription Laurence Jeanne

M. Adam clôtura la séance en présentant à l'assemblée une pièce de monnaie d'Antonin-le-Pieux qu'il a découverte au cours des fouilles faites à Valognes, pour la création d'une piscine, et une autre de l'Impératrice Faustine. Ces trouvailles corroborent les résultats des travaux qu'entreprit M. de Gerville pour retrouver les traces des ouvrages romains signalés sur l'itinéraire d'Antonin.

AD n° 91 : GRENIER 1954

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 15 septembre 1954, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

11 rue Monticelli XIVe

15 sept. 54

Cher Monsieur,

Votre lettre est tout à fait intéressante et je vous en remercie. Oui, j'ai imprimé que les thermes de Valognes n'existaient pas. Mais il s'agissait de ceux qu'on prête couramment à Valognes et qui sont ceux de Vieux.

Il est en effet fort probable qu'une ville comme Alauna devait avoir ses thermes et la carte postale que vous m'envoyez est tout à fait suggestive. Mais il faudrait voir au juste ce que sont ces ruines, et avoir le plan des bâtiments auxquels elles appartiennent. Foucault les a-t-il fouillées ? Que sont devenus ses papiers. Besnier qui a dépouillé avec un soin scrupuleux les archives diverses où ils pouvaient en trouver n'en dit rien.

J'avoue ne pas connaître Valognes ; c'est un de mes regrets. Si un jour, comme je le voudrais, je me décide à un tour en Normandie, je ne manquerai pas de vous faire signe. Vous avez mille fois raison d'essayer de former des jeunes et de les intéresser au passé de leur pays.

Je vous en fais tous mes compliments.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Grenier

AD n° 92 : GRENIER 1954

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 7 novembre 1954, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris XIVE 11 rue Monticelli

7 nov 54

Monsieur

Votre lettre du 28 oct et vos notes sur les ruines d'Alauna me sont parvenues en Algérie, je viens de rentrer et je m'empresse de vous en remercier.

J'ai évidemment eu tort d'écrire que les thermes de Valognes n'existaient pas. J'avais dû préciser les thermes attribués à Valognes. Il aurait du reste été surprenant qu'une ville comma Alauna n'ait pas eu de thermes. Je ne verrais aucun inconvénient – au contraire – que dans la même revue vous publiiez vos notes et votre plan sous le titre : les thermes de Valognes existent. Vous pourrez dire que si j'ai eu raison de rendre à Vieux ce qui était à Vieux, j'avais tort de dire que les thermes de Valognes n'existent pas. Donnez une photo des ruines avec votre plan. Vos notes, très précises constitueront un document.

Je ferai rechercher à la Nationale le manuscrit de Foucault dont vous me parlez. S'il existe on le trouvera mais je m'étonne que Maurice Besnier ne l'ait pas signalé. Je vous remercie en tout cas de vos notes qui me seront précieuses pour mon manuel gallo-romain.

Vous êtes près de Fréjus et vous vous intéressez à l'archéologie. Les ruines romaines qui sont considérables me paraissent bien abandonnés depuis que mon vieil ami, le Dr Donnadiou a quitté St Aygulf pour se retirer à Cannes (villa Hauteville rue Campestra). Vous devez connaître le volume qu'il a publié en 1927, je crois : Fréjus, la Pompéi et la Provence (ce qui est un peu exagéré) mais jusqu'à la dernière guerre, il a beaucoup fouillé et mis au jour quantité de choses intéressantes. Il y a longtemps que je n'ai plus de ses nouvelles : il est bien vieux et a dû dépasser les 80 ans. Si vous allez à Cannes, vous pourrez aller le saluer de ma part.

Agréez, je vous prie, tous mes compliments.

A. Grenier

AD n° 93 : GRENIER 1955

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 27 novembre 1955, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

27 nov. 55

A. Grenier

11 rue Monticelli

Paris XIV

Cher Monsieur

Nous avons été en correspondance à propos des thermes de Valognes – qui existent bien ! J'en suis maintenant au théâtre et ne trouve rien d'autre que ce qu'en dit Montfaucon d'après les fouilles de Foucault. N'y a t-on jamais touché depuis et personne n'a t-il rien ajouté au peu que dit Montfaucon ?

Je me permets de vous demander des renseignements. Y a t-il un autre plan que celui de Montfaucon ?

Auriez vous une photo des ruines ou y a t-il une carte postale ?

Je ne sais pas grand chose sur Valognes et je m'adresse à votre amabilité pour me documenter un peu ; au moins pour me donner un commencement de bibliographie.

Ce m'est l'occasion de vous exprimer mes sentiments les meilleurs.

A. Grenier

AD n° 94 : GRENIER 1956

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 12 avril 1956, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

11 rue Monticelli

XIVe

12 avril 56

Cher Monsieur

Je suis en train de mettre au point le chapitre « théâtre » pour le prochain volume de mon manuel, et je retrouve Valognes. Le plan de Montfaucon ne m'inspire aucune confiance. Je ne le donnerai pas. Je voudrais seulement une photo de l'aspect actuel des ruines. Puis-je vous le demander ? Je vous en serais reconnaissant. Pour les thermes, cela viendra plus tard dans le volume qui suivra. J'ai le plan et la description que vous avez eu l'amabilité de

m'envoyer. Avez-vous publié la rectification dont nous avons parlé à mon ancien article du pays bas-normand ?

Une de vos lettres me parle d'un manuscrit de Foucault qui serait à la bibliothèque Nle. Je le fais rechercher et si je trouve quelque chose je vous en ferai part.

Qui est le « jeune ami » s'intéressant à l'archéologie avec qui vous avez étudié les ruines ? Qu'est-il devenu ?

Savez-vous si l'on a aussi retrouvé un théâtre à Vieux ? Je n'ai pas encore revu l'article de Besnier dans les Mémoires des Antiquaires. Mais je vais le regarder cet après-midi même.

Recevez mon très sympathique souvenir et tous mes compliments.

A. Grenier

AD n° 95 : GRENIER 1958

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 7 mars 1958, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris, le 7 mars 58

Cher Monsieur,

Vous m'avez envoyé autrefois, pour me montrer que les thermes de Valognes existaient bien, deux cartes postales, l'une en noir, l'autre en couleurs, de leurs ruines. Ces cartes je les ai mises de côté et si bien rangées que je ne suis pas capable de les retrouver. Puis-je vous demander une nouvelle carte postale (en noir) ou une photo de ces ruines ?

Ces thermes ont-ils jamais été fouillés ? Je suis en train de rédiger le chapitre « thermes » de mon futur manuel et jusqu'ici je n'ai rien trouvé.

Je vous mets à contribution car j'ai retrouvé au moins votre correspondance si gentiment amicale à propos de Portbail.

Au fond, je crois bien que vous avez raison ; ce ne doit être qu'une fontaine.

Dites moi tout ce que vous savez sur vos thermes de Valognes et donnez m'en au moins une image qui montre leur existence.

Je vous en remercie d'avance et vous adresse mon amical souvenir.

A. Grenier

AD n° 96 : GRENIER 1958

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Demazure, 13 mars 1958, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris, le 13 mars 58

Cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier de tous les renseignements, cartes et autres choses que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer, et à vous dire combien je suis désolé des soucis que vous a causés la santé de Madame Démazure. Elle est sortie de la clinique ; la voilà rentrée chez elle ; j'espère que tout ira bien.

Pour les thermes de Valognes, j'ai Caylus, le plan de Céret est bien partiel. Je ne me souviens pas avoir eu de vous un plan d'ensemble. Du reste, comment l'auriez-vous fait puisqu'il n'y a pas eu de fouilles. Si vous ou M. Macé avez quelque chose d'intéressant, je vous serai très reconnaissant de me le communiquer. Mais pour le moment, je me propose simplement d'ajouter à la description des thermes de Vieux que de ce que les thermes attribués à Valognes sont en réalité ceux de Vieux, il ne s'ensuit pas que Valognes n'ait pas eu également ses thermes dont il reste de grandes ruines mais ces thermes n'ayant pas été fouillés, je n'en saurais rien dire. Et je crois que cela sera tout : je suis tellement obligé d'abrèger et de me borner à l'essentiel.

Je n'en suis pas moins heureux de savoir par vous ce qu'il en est, et je laisse à M. Macé le soin d'en dire davantage s'il le peut. Cela fera un utile complémentaires bouquin.

Encore une fois bien amicalement merci et mes meilleurs voeux de santé pour Madame Démazure et pour vous.

A. Grenier

AD n° 97 : GRENIER 1959

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 25 janvier 1959, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris, le 25 janvier 1959

Cher Monsieur,

J'ai été heureux d'avoir de vos nouvelles, de vous et de Madame Démazure dont l'état de santé se trouve rétabli. Je vous remercie de vos vœux et vous adresse les miens pour tous deux, santé d'abord et tout ce qui vous tient à cœur. Pour moi l'année passée a été médiocre, la nouvelle semble s'annoncer meilleure mais je commence à trouver lourde l'addition des années.

Je vous félicite de votre belle activité et de la restauration de votre société archéologique de Valognes. C'est très bien de recruter des jeunes. Je souhaite à votre société un avenir fécond, et d'abord la remise en ordre de votre bibliothèque.

La question que vous me posez. La largeur [papier déchiré] d'escalier m'embarrasse. Je viens de chercher dans toutes les descriptions que je donne de théâtres de la Gaule : j'ai parfois noté la hauteur 0,28 (1 pied), mais non la largeur. Elle pourrait être d'une quarantaine de centimètres (1 pied ½ = 0,44) mais je n'ai pas d'exemple précis. Je m'en excuse.

Recevez mon très amical souvenir et présentez mes hommages à Madame Démazure.

A. Grenier

AD n° 98 : GRENIER 1959

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 30 mai 1959, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris, le 30 mai 1959

Cher Monsieur,

Je suis désolé d'avoir manqué l'occasion de faire votre connaissance. Je n'avais pas quitté Paris mais j'ai été très pris tous les jours voisins de la Pentecôte par mon frère qui venait de sortir du Val de Grace, après une grave broncho-pneumonie et qui, rentré chez lui réclamait ma présence qui lui était en effet nécessaire car il n'était pas encore bien remis. Il va maintenant de mieux en mieux et je suis délivré d'un grave souci.

Je n'ai pas voulu tarder à vous remercier de votre lettre et de tous les détails qu'elle m'apporte sur vos thermes de Valognes.

C'est très bien qu'on ait commencé à en consolider et à nettoyer les ruines et je vous félicite des observations que vous avez faites. D'après votre croquis, il semble bien que vous ayez l'entrée. Elle doit se trouver au nord, sur le frigidarium. Les bains chauds sont généralement au sud. Les rangées de briques dans les murs indiquent le IIe siècle, ce qui explique l'ampleur des constructions et l'emploi probable du marbre comme dallage.

A votre intention, j'ai passé une partie de la matinée à chercher dans mes vieux papiers et j'ai eu la chance de retrouver l'exemplaire, un seul, en tiré à part que vous me demandez. J'y joins une conférence que j'ai faite à Rome ; elle est en italien mais les dessins peuvent intéresser votre jeune homme ; je vous les envoie. Il y a un exemplaire italien pour vous.

Pour la motte dont vous me parlez, recommandez à ces jeunes gens de recueillir soigneusement les tessons avec l'indication du niveau dont ils proviennent et de fixer sur chacun une étiquette indiquant l'endroit et la profondeur où il a été trouvé. C'est le seul document qui permet de fixer la date. Je crois d'ailleurs vos hypothèses parfaitement justes.

Pour continuer la fouille, il faut évidemment demander l'autorisation : endroit précis – consentement des propriétaires – noms et qualités des principaux fouilleurs et éventuellement le contrôle d'un homme compétent – indication d'une publication possible et destination des trouvailles individuelles. Cette demande doit être en principe adressée au directeur de la circonscription, M. van Effenterre qui doit la transmettre avec son avis aux Monuments historiques à Paris. Mais il est probable qu'il ne transmettra rien du tout. Alors, en indiquant qu'il s'agit d'un double de la demande envoyée au Directeur de la circonscription, envoyez directement la copie à la Direction des monuments historiques – antiquités et fouilles – 3 rue de Valois, Paris 1er. Et je vous donnerais encore le conseil de vous mettre en rapport avec M. de Bouard, doyen de la faculté des lettres de Caen qui s'intéresse vivement à l'archéologie, qui est un spécialiste du haut moyen-âge – vous devez

d'ailleurs le connaître, pour son baptistère de Portbail. Les mottes doivent l'intéresser. Et il est très accueillant. Vous pourrez lui dire que vous recourez à lui de ma part. Je suis heureux des nouvelles satisfaisantes que vous me donnez de la santé de Madame Démazure à qui vous voudrez bien présenter mes hommages.

Très amicalement

A. Grenier

Si vous voulez d'autres tirages de ma note de R[...] dites le moi : j'en viens de recevoir le paquet !

AD n° 99 : GRENIER 1960

Albert Grenier (1878-1961) : Lettre à Eugène Démazure, 24 décembre 1960, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Paris le 24 XII 1960

Cher Monsieur et je puis dire, ami.

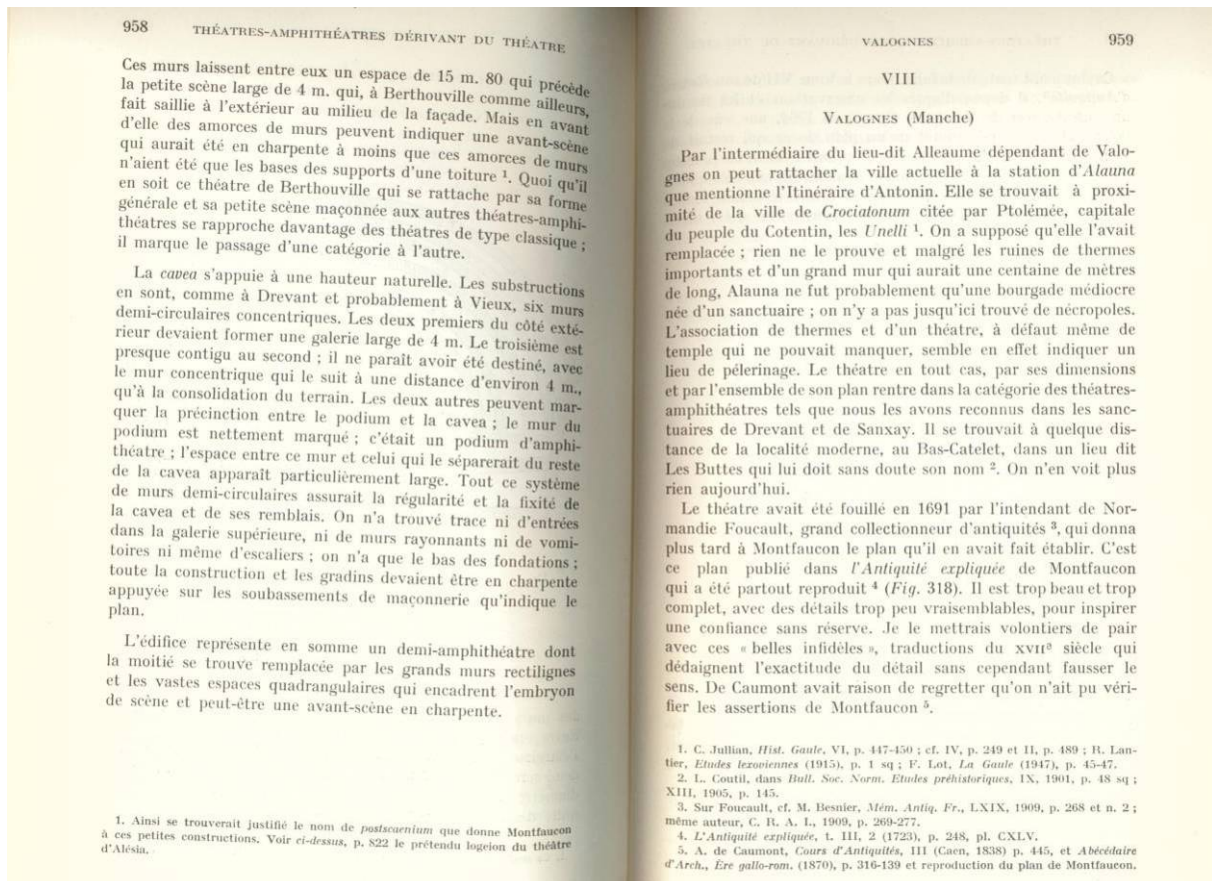
Je tiens à vous remercier de votre bonne et longue lettre et de vos vœux et à vous adresser tous les miens pour vous et Madame Démazure. Vous êtes mon contemporain et à mon âge, l'addition des années n'est jamais bien réjouissante. Je fais comme vous, je tâche de me défendre, de mon mieux et obligé à beaucoup de renoncements. J'ai été heureux d'avoir de vos nouvelles et souhaite bien vivement qu'elles soient complètement meilleures. Nos cœurs sont comme de vieux ressorts de montre un peu usés à qui il ne faut pas trop demander mais je vois que, chez vous, le cerveau reste bon et je suis très intéressé par les nouvelles que vous m'envoyez de Valognes. De quelle université dépend votre département ? Car maintenant les circonscriptions archéologiques sont circonscrites par les universités. Si c'est de Rennes cela va bien ; le prof. Bou[...] a remplacé M[...] disparu et s'intéresse bien à l'archéologie gallo-romaine. Si c'est de la Normandie (Caen) il n'y a pas à compter sur le directeur Van Effentum mais le doyen de Caen, de Bouard, est très bien. De toute façon vous avez parfaitement raison de vous tenir en liaison avec M. Laisné. Il faudrait que vous trouviez un jeune capable des activités de surveillance que vous ne pouvez plus faire. Je suis content que mon étude des théâtres vous ait été utile. Mais ne craignez pas de compléter ou même de rectifier ce que j'ai écrit. C'est déjà chose lointaine pour moi et je ne sais plus trop ce que j'ai pu dire du plan Ceret. Un de mes anciens romains, E. Frigault actuellement maître de conférences à l'univ. de Strasbourg, prépare une thèse générale sur les théâtres du monde romain et cela pourra lui servir. Vous me dites que depuis des mois vous vous servez de mes derniers volumes. C'est mon t. III. Le t. IV - l'architecture des camps, aqueducs, thermes, villes d'eau et surtout sanctuaire de l'eau vient de paraître, il y a 15 jours. J'en suis maintenant à étudier la poterie, ce qui est un monde où je voudrais voir clair, et simple. Je ne puis me plaindre pouvant encore travailler et à ma table de travail j'oublie toutes les petites misères du jour. C'est ce que je vous souhaite bien vivement, en

vous félicitant d'avoir à côté de vous Madame Démazure. Présentez-lui mes hommages et recevez mes vœux les plus amicaux.

A. Grenier

AD n° 100 : GRENIER 1954-1960

Albert Grenier (1878-1961) : Manuel d'archéologie gallo-romaine, 3, l'architecture - II, *Ludi et circenses*, Paris, Picard, 1958, p. 959-963.



Caylus avait tenté de le faire. Dans le tome VII de son *Recueil d'Antiquité*¹, il donne d'après les observations et les dessins de l'agent-voyer de Valognes, Cerret, en 1764, une vue de la colline et un croquis plutôt qu'un plan de ce qui restait du théâtre (Fig. 317). Les fouilles de Foucault avaient été funestes au monument, les pierres dégagées avaient été enlevées : on a beaucoup détruit, dit Caylus mais la forme circulaire aide à retrouver l'enceinte. Ce qui restait au XVIII^e siècle a été nivelé

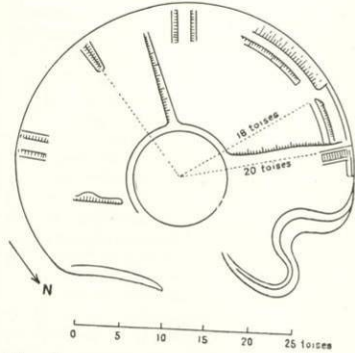


FIG. 317. — Restes du théâtre-amphithéâtre de Valognes au XVIII^e s. (Caylus, *Recueil*, VII, pl. XCL.)

entre 1825 et 1835 par le propriétaire des Buttes. On voit encore, constatait L. Coutil en 1905², les restes d'un mur d'enceinte dans une haie. Des ruines, il n'y en a plus, m'écrivit un de mes correspondants ; il ne reste que la concavité du talus dans laquelle étaient les gradins et l'ensemble n'est pas bien haut, 7 mètres à peine ; le terrain débarrassé de ses pierres est en prairie.

1. *Recueil d'Antiquités*, VII, 1767, p. 315 sq., pl. XCL.
2. *Art. cité*, p. 145.

Force est donc de s'en tenir au plan de Montfaucon, et, en le rectifiant dans la mesure du possible, par les observations de Caylus, de tâcher de dégager une image d'ensemble vraisemblable du monument. L'exemple des autres théâtres du même genre y aidera.

Montfaucon qui ne connaissait que les théâtres de style classique observe très justement que ce théâtre « est fort différent des autres : il contient beaucoup plus que le demi-cercle ; le diamètre est de 34 toises (68 m.) et la ligne qui termine le théâtre n'est que de 32 toises (64 m.). L'orchestre occupe encore bien plus d'espace au-delà de l'hémicycle que le théâtre ; elle a 12 toises 1/2 de diamètre (25 m.) et la ligne qui la termine n'a que 9 toises 1/2. (moins de 20 m. Le *proscenium* a la même longueur et le *pulpitum*, 43 pieds de long (14 m. 50) sur 12 de large (4 m.) », Fig. 318).

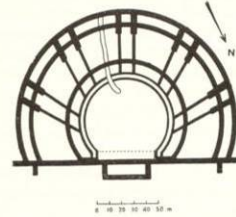


FIG. 318. — Le théâtre-amphithéâtre de Valognes. (Montfaucon, III, 2, pl. CXLV ; cf. Caumont, *Abécédaire*, p. 318.)

Ces mesures sont nettement inférieures à celles de Sanxay : 90 m. de diamètre à Sanxay au lieu de 68 ici et 84 m. 80 au lieu de 64 m., pour la ligne droite qui termine le théâtre ; 38 m. à Sanxay au lieu de 25 pour le diamètre de l'arène, mais 27 m. à Drevant. Caylus donne des chiffres légèrement différents : 20 toises de rayon pour l'enceinte extérieure, ce qui donne 80 m. de diamètre et 18 toises de rayon pour le mur intérieur, ce qui donne, entre les deux, une galerie large de 4 m. On peut retenir cette indication. Les dimensions sont de même ordre que celles de Montfaucon. Les observations générales de Montfaucon, une

arène entièrement circulaire, une *cavea* dessinant le demi-cercle outrepassé, un gros mur limitant le tout et, au-delà de ce mur, en son milieu, une pseudo-scène de 14 m. 50 de long sur 4 m. de large, tout concorde parfaitement avec ce que nous avons pu observer à Drevant et à Sanxay.

La *cavea* s'appuie à la colline ; le *podium* est nettement marqué et se trouve limité en arrière, à une distance d'environ 5 m., par un mur de précinction qui le sépare du reste de la *cavea*. Celle-ci ne comporte pas d'étage intermédiaire et atteint directement la galerie circulaire supérieure dont les murs, à en juger par le plan, paraissent assez forts pour avoir porté un étage sur lequel se serait trouvée la *summa cavea*. Mais le mur qui ceint le théâtre est figuré plein, sans arcade ni entrée. Il reste à se demander, comme à Drevant, par où l'on accédait aux gradins.

Ici se présente une difficulté et certainement une interprétation erronée de Montfaucon. « Il y a, dit-il, dix escaliers qui vont du haut en bas et ce qu'il y a ici de particulier, c'est qu'ils sont rangés deux par deux en lignes parallèles et rayonnant de l'extérieur jusqu'au podium ». Dix escaliers est un chiffre beaucoup trop fort pour la *cavea* d'un théâtre surtout d'un théâtre de faibles dimensions ; le chiffre normal est de cinq. Le groupement deux par deux d'escaliers que séparerait un intervalle de 5 m. est invraisemblable. Le croquis de Caylus figure bien, à la partie supérieure du théâtre la naissance de quelques-uns de ces escaliers doubles partant, comme sur le plan de Montfaucon, du mur extérieur et s'arrêtant à la distance du second mur de la galerie. Montfaucon les figure en effet plus larges jusqu'à un peu au-delà de ce mur. J'imagine qu'il faut y reconnaître des entrées car le plan ne montre pas d'autres accès à la *cavea*. Ces entrées, au nombre de cinq étaient bordées chacune par deux murs, entre lesquels des escaliers pouvaient les uns descendre à travers les gradins, les autres, monter vers la galerie supérieure et la *summa cavea*. Les escaliers descendants auraient dû s'arrêter les uns à mi-hauteur du *moenianum*, les autres à la précinction du *podium*. Si les traits qui sont censés les représenter continuent jusque sous le podium, c'est qu'il s'agit non d'escaliers mais simplement de murs de construction destinés à contenir des remblais régularisant la courbe de la colline ce

qui n'exclut pas, entre eux, l'existence d'escaliers. Sur ces remblais les gradins devaient être de charpente car il n'y est mentionnée aucune trace de maçonnerie et ces gradins continuaient, de chaque côté de la *cavea* jusqu'au gros mur de la façade du théâtre. Il n'y avait donc pas de grandes entrées latérales. On ne pouvait par conséquent atteindre les gradins et même les sièges du podium que par le haut à moins que, pour le podium, des entrées que n'indique pas le plan aient été ouvertes dans le mur de façade.

Le cercle complet que forme l'arène se clôt juste à l'extérieur du gros mur de façade en s'élargissant légèrement par des murs rectilignes de 2 m. 50 ou 3 m. en avant de ce mur. Elle laisse ainsi un espace de 9 toises et demie (19 m.) noté par Montfaucon, dont le milieu est occupé par le *proscenium* de 14 m. faisant saillie de 4 m. à l'extérieur du mur. Il devait donc rester de chaque côté un intervalle de 2 m. 50 où l'on supposera, bien qu'elles ne soient pas indiquées sur le plan, des entrées de l'arène ; ce sont ces entrées que borderaient les murs rectilignes élargissant le dernier segment de la circonférence ; elles étaient en effet indispensables. Montfaucon parle encore de « bâtiments qui étaient sur le devant, à savoir la scène et les appartements des étrangers (?), si absolument ruinés qu'on n'en a pu même lever le plan », probablement coulisses, dépôt d'accessoires ou portiques en arrière de cette pseudo-scène qu'il appelle seulement *proscenium*.

Quoi qu'on puisse penser des insuffisances ou des méprises du plan de Foucault et des commentaires de Montfaucon, il est juste de reconnaître que, dans son ensemble, ce plan tracé sans l'exemple de ces théâtres-amphithéâtres qu'ont révélés des fouilles modernes, en présente déjà tous les caractères essentiels. Sa nouveauté paradoxale a étonné Montfaucon ; elle atteste la sincérité du plan dressé par l'Intendant-archéologue de la fin du XVII^e siècle.

Si l'on tient compte de l'indication donnée par Caylus que la maçonnerie est identique à celle des thermes où des arases de briques interrompent le petit appareil, on datera ce théâtre-amphithéâtre de Valognes du courant du II^e siècle.

AD n° 101 : GRAVELLE 1956

Georges Gravelle (1888-1956), Valognes [histoire et archéologie]. In *Valognes, deuxième exposition d'agriculture, aviculture, horticulture, concours-foire interdépartemental*, 20-21-22-23 oct. 1955, programme officiel, Valognes, Le Révérend, 1955, [17 p.] ; rééd. in *Valognes, son histoire, son agriculture, son aviculture, son commerce* : brochure vendue à l'occasion de la troisième manifestation agricole et commerciale des 26, 27 et 28 octobre 1956, Valognes, Le Révérend, 1956, [17 p.].

Il n'est pas étonnant que ce centre d'une riche contrée ait été de bonne heure un pôle d'attraction pour les habitants et que s'y soit constituée très tôt une agglomération importante. Celle-ci n'occupait pas à l'origine l'emplacement actuel de Valognes, mais l'un de ses faubourgs ; Alleaume, le Castelet, la Victoire étaient les points principaux de la cité gallo-romaine d'Alauna.

Elle avait été précédemment la capitale des Unelles, peuple gaulois qui occupait notre région, et dont le chef Viridovix avait pris une part active à la lutte contre l'invasion romaine.

Sa défaite devant les légions de Titurius Sabinus avait entraîné la soumission des populations de toute notre contrée.

Les romains n'avaient pas manqué de tirer parti de l'admirable situation d'Alauna pour en faire une cité importante. Les vestiges qui subsistent encore de cette occupation en témoignent éloquentement. Il existait un établissement de bains, connu actuellement sous le nom impropre de « Vieux Château ». Aujourd'hui, ce ne sont que des pans de murailles, hauts de 12 à 15 mètres, mais au XVIIIe siècle il était encore bien conservé. Des fouilles y furent pratiquées en 1695, à l'instigation de l'Intendant de la Généralité de Caen, M. Foucault, secondé par un savant jésuite, le P. Dunod. Le plan qui fut alors levé atteste de l'importance de ce balnéaire, alimenté par une conduite souterraine amenant l'eau de la fontaine du Bus au Bas Castelet.

Près de ce Bas Castelet – au lieu dit « Les Buttes » – se trouvait un théâtre bien conservé encore en 1695, qui ne fut détruit que de 1825 à 1835 et dont il ne subsiste que les ruines du mur d'enceinte. Sa dimension était celle du cirque d'une grande cité.

[note manuscrite : « 65 m de diamètre seulement »]

[note manuscrite devant les deux derniers paragraphes : « fantaisiste

oui, le plan, publié dans Montfaucon, est beau mais concerne Vieux et non Alauna]

D'autres vestiges romains se voient encore, qui furent, soit les restes d'un ancien Hôtel des Monnaies, – suivant les uns – soit les ruines du castrum. On prétend que l'église d'Alleaume aurait remplacé un temple de Jupiter, et la chapelle du Castelet serait bâtie sur l'emplacement d'un temple de la Victoire. C'est près de ce temple que se trouvait le forum où aboutissaient les huit voies romaines qui caractérisaient autrefois une « civitas ».

La table de Peutinger au I^{er} siècle mentionne l'existence de la grande voie romaine de Chartres à Alauna, par Le Mans, Seez, Vieux, Bayeux, Saint Côme du Mont. L'itinéraire d'Antonin donne Alauna comme point de départ de la voie de Condate (Rennes). De là partaient également d'autres voies vers Crouciatonum, Cosedia, Coriallum – la Hougue,

Barfleur, de Pierrepont – dont la direction se retrouve encore dans certaines voies actuelles, ou dont l'existence est attestée par diverses dénominations ou divers vestiges.

L'importante cité d'Alauna fut, selon les uns, dévastée et incendiée à la fin du IV^e siècle par le fils du Gouverneur de la Grande Bretagne : Victor, rejoignant son île après la défaite de son père Maxime, à Aquilée (388). Ce qui est certain, c'est qu'Alauna ne paraît plus dans l'histoire.

Il semble d'ailleurs que le Cotentin ait alors subi une assez longue éclipse, due sans doute à une invasion saxonne vers le Ve ou VI^e siècle, invasion qui a laissé des traces dans notre langue, et peut-être même déterminé le nom de notre cité, désignée en 1198, dans le rôle de l'Echiquier, sous la dénomination de Wallonia – en saxon : « pays romain ».

AD n° 102 : LE BARBANCHON s.d.

Georges Le Barbançon (1886-1973) : Recherches historiques et étymologiques : si [le nom de] Valognes m'était conté, s.d., 11 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté ; version préparatoire, s.d., 10 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet.

p. 1

I. Alunno, Alauna, Alonnes, Aleaume

Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne naissait une petite agglomération d'Aborigènes à l'ombre d'une ville romaine « Alauna », « créée pour ravitailler et approvisionner les nombreux camps organisés dans la région pour l'entretien et le recrutement des légions romaines de Grande-Bretagne ».

Il y avait en effet dans le nord de la presqu'île du Cotentin de nombreux « Montcastres » : Montebourg, Octeville, Montaigu, La Pernelle, Fermanville etc ... sans compter ceux que cite Wace et dont on voyait encore les traces au IX^e siècle.

En Grande-Bretagne, les bretons attaqués par César de 55 (av. J.C.) à 51, ne furent définitivement vaincus que par les généraux romains des empereurs, de Claude à Domitien (de 43 à 83 de notre ère).

Les empereurs romains recrutaient leurs régions barbares dans les provinces frontières sur lesquelles ils avaient plein pouvoir et étaient seuls responsables. Ces troupes mercenaires établirent un gouvernement militaire aussi dangereux au souverain qu'au peuple. La progression de ces mêmes désordres introduisit au service des romains les barbares habitant les autres frontières (David Hume).

L'hypothèse de M. de Gerville sur l'existence à cette époque d'une grande cité celtique sur les bords de l'Uldra (le Merderet), au bas du Mont Reigné (à huberville) et peu vraisemblable, cependant que le nombre est important de coins en bronze retrouvés dans les environs immédiats et dans le nord de la presqu'île. Ces coins, ou fers de hache, étaient

fabriqués par les gaulois avec le cuivre et l'étain qu'ils allaient chercher en Cornouaille anglaise et dans les îles Cassitérides de l'autre côté de la Manche.

La pacification de la Grande Bretagne une fois obtenue, « Alauna » n'avait plus de raison d'être et elle dût tomber en désuétude puis en ruines ; Valognes alors la remplaça sur la rive opposée de la rivière.

Nous n'avons retrouvé aucune mention de ces lieux, pour nous vénérables, dans les bribes de l'histoire ancienne qui nous sont parvenues. Cependant Alauna figure bien sur l'itinéraire romain dit de « Peutinger » qui semble dater du IIe siècle, ou du commencement du IIIe de notre ère, et qui serait dérivé d'un document privé extrait de la carte d'Agrippa peinte 7 ans avant notre ère sur le mur du portique de Polla, à Rome. Sa reproduction par Caracalla au IIIe siècle serait à l'origine de la carte de Peutinger (A. Grenier).

p. 2

L'original de cette carte, découvert en 1714, est à la bibliothèque de Vienne ; elle a été éditée en 1824 par Mauner, Leipzig, et par Desjardins en 1869.

On comprend dès lors pourquoi notre compatriote Hervieu de Vaudival, né en 1724, n'en parle pas dans son historique sur Valognes et Alauna, reproduit en 1771 dans le dictionnaire de Hessel : il appelle « Alauna » Allonne, comme on devait le faire avant lui dans le passé.

Notons en passant un autre Allonne dans la presqu'île du Cotentin : il s'agit des Moutiers d'Allonne (et non pas : Les Moitiers) : ce lieu était situé dans l'ancien pagus Coriovallensis. Hors de la Manche, on en trouve auprès du Mans, où l'on a fait des fouilles très importantes ; entre Chartres et Orléans, etc.

Notre compatriote mentionné ci-dessus nous relate la visite, en 1695, de l'intendant de Foucault accompagné de l'érudit R.P. Dunod et du gouverneur de Carentan, le marquis de Longaunay, aux ruines d'Alauna. C'est grâce à eux qu'elles sortirent de l'oubli après 17 siècles de silence. On peut remarquer qu'aucune notabilité de Valognes ne figure dans cet aréopage.

En 1765, un autre érudit, M. de Cayla, fit relever le plan des restes du « vieux château » par Cerel, ingénieur des ponts et chaussées.

Ne parlons pas des fouilles superficielles de Delalande, faites à l'instigation de M. de Gerville ; c'est lui qui mit le feu aux poudres de la curiosité populaire par des communications à la Société des Antiquaires de Normandie.

Il ne fait plus de doute pour personne que Valognes remplaça Alauna, et qu'Aleaume fut le premier noyau de cette nouvelle cité dont le besoin se faisait alors sentir.

II. La conquête de l'Angleterre a failli ne pas avoir lieu

(fondation de la collégiale du château de Cherbourg)

Depuis sa fondation jusqu'au commencement du Moyen-âge, l'histoire est muette sur Valognes. Nous ne serons pas beaucoup plus favorisés au cours du haut moyen-âge ; c'est

à peine si quelque chroniqueur fait allusion au vieux donjon en pierres, fort ancien par son architecture, du manoir mérovingien qui précéda celui des ducs de Normandie :

En Valongnes eut paour cil de la fermeté

Fers n'estoit fortla ville, ce dit l'autorité

Mais bon chastel i ot et noblement fondé

Une tour ancienne y eust-on trouvé

Qui fut faite du tamps Clovis le couronné.

p. 10

« Dans les anciens manuscrits et cartulaires, les erreurs sont de deux sortes : d'abord les mauvaises adaptations et les traductions fantaisistes ; puis les fausses lectures dans les textes recopiés, ou dont on s'est inspiré.

Voici une liste d'orthographes relevée au cours de nos consultations d'archives. Nous n'avons pu malheureusement donner une date à chacune de ces orthographes qui sont énumérées d'une façon arbitraire, d'abord en latin, puis en français :

Valonis, Valoniis, Vallonis, Walonis, Valonia, Valonias, Valoniarum, Valoniensis, Valloniensis, Valloniam, Valloniani, Vasinias, Vavungiam, Valonian, Valungia, Valongias, Valongiae, Valangias, Valengniis, Valupniis, Valumpniis, Valomgniis, Valglezgniis, Valgleignas, Valogniis, Valognias, Valloigniis, Valognias, Waloignes, Valooignez, Valoins, Valoines, Valuines, Valuignes, Valoingnez, Valoignes, Valongnes, Valloingnes, Vallongnes, Vallogne, Valognes ...

Il ne nous reste plus qu'à retrouver sur le terrain ce qui était, et où était situé la « Vallée de l'Oppidum », car si les archives et les documents écrits du passé disparaissent avec le temps, la nature est immuable, ou presque ; et si les érosions comblent peu à peu les vallées et abaissent les cimes, il nous est néanmoins possible de les rétablir par la pensée comme elles étaient il y a deux mille ans.

Il nous suffira de nous transporter d'abord sur la butte du Haut Castelet d'où l'on a vue étendue sur le versant sud du Beaumont. A nos pieds coulent dans le marais du très ancien fief de Barrehaye (aujourd'hui la Vauvreyrie) de nombreux ruisseaux qui découlent du Mont d'Huberville, dont le célèbre « Bus » qui alimentait Alauna, et que la ville de Valognes a capté en 1892.

La vallée continue droit vers l'est le long du Filbée, affluent de la Sinope qui se jette à la mer à Englesqueville-Lestre.

C'est par cette large vallée qu'à l'âge tertiaire la mer pénétrait dans la fosse géologique dite de Valognes et y déposait ses limons et son calcaire qui a enrichi la région pendant des millénaires.

Quant à l'oppidum lui-même il fut construit avec cette pierre calcaire qu'on appelle dans la région « le carreau » de Valognes. Cette pierre dédaignée aujourd'hui, durait en vieillissant

et notre « Vieux château » comme on l'appelle encore maintenant pourrait bien survivre à l'âge atomique.

Valledune consacre donc le souvenir d'un pagus depuis longtemps oublié, mais dont la capitale demeure et reste assise très exactement au même emplacement qu'il y a près de 2000 ans.

C'est un jalon important pour l'histoire ancienne de notre

p. 11

région, alors que Corialum, Crouciatonum, Graunonum et autres étapes des itinéraires théodosiens et antonins n'ont pas encore pu être déterminés.

Grâce à la découverte de « Valledune », le Cotentin connaît maintenant l'étymologie de ses quatre principales cités : Legedia, Cosedia, Briovère et Valledunia.

AD n° 103 : ÉVENO-BOISSEL 1958

Lucien Éveno-Boissel : Nouvelles hypothèses concernant les étymologies de Valognes, Alleaume, etc., Dieppe, La Vigie de Dieppe, 1958, 12 p.. Archives départementales de la Manche, non coté, classement « Valognes, archéologie, géographie, architecture ; Valognes, Maison du patrimoine, dossier 50-Valognes, chemise Article-notices, non coté.

— 3 —

LES Ouenelli (telle est la forme donnée par le géographe Ptolémée, écrivant au II^e siècle après J.-C., plus conforme à la prononciation présumée ancienne de ce vocable que Venelli, et surtout Unelli) habitaient le pays appelé plus tard Cotentin, au moment où César parut en Gaule. L'éminent celtisant autrichien J. Pokorny, dans la revue *Vox Romanica* (X, 1951, p. 249-250), sous le titre « Zur Keltischen Namenkunde und Etymologie », considère la forme Unelli du manuscrit de César comme une corruption, « qui n'est pas rare dans les noms étrangers ». (Renseignement aimablement communiqué par M. Guy Souillet, directeur de la chronique de toponymie des *Annales de Bretagne*). Le sens de ce vocable, qui ne semble pas devoir être rapproché de Veneti, mais qui paraît être proto-celtique, dans l'état actuel des connaissances, n'a pas encore été élucidé.

On croit que la capitale primitive des Unelli, Venelli ou Ouenelli était Crociatonum ou Crouciaconnum, dont on ne sait l'emplacement exact (Carentan-C. Jullian, ou St-Côme-du-Mont-de-Gerville). Ils eurent en outre pour villes connues : Coriallum (Cherbourg-Tourlaville), Alauna (Alleaume), Cosedia (Coutances), Briovère (St-Lô). Des ports durent exister aux deux Omonville (la-Rogue, et la-Petite : ce dernier détruit par les envahissements de la mer), et à Port-Bail, mais leur nom est inconnu : les

fameux Grannonum et Grannona (s'ils ne sont pas une seule et même ville) étaient probablement sur leur territoire.

On ne saurait trop insister sur l'antiquité des habitats de Cherbourg-Tourlaville et d'Alleaume-St-Cyr : la plus importante trouvaille du département de la Manche en coins de bronze fut faite au siècle dernier à Tourlaville au bord de la mer, sur une ferme appelée Bagatelle (environ un boisseau : plus de 30 litres), dit de Gerville (Mém. Soc. Ant. de Norm. 1827 et 1828, p. 273). Vers 1785, on avait découvert au pied de la montagne du Roule (Rufulus Mons = rougeâtre, à cause de la couleur du grès dont elle est faite) à l'est, sous une roche, deux lunules d'or très pur, sans ornement, qui furent vendues à Caen, et vraisemblablement fondues par quelque orfèvre. En 1805, à St-Cyr (entre Alleaume et Montebourg), une autre lunule d'or avec motifs gravés, fut également découverte, vendue à un orfèvre de Valognes, et par lui fondue (on en avait pris un dessin avant la fonte). Il s'agissait d'antiquités en provenance d'Irlande et remontant à l'âge du bronze. Les Beaker Folk (Peuple aux gobelets) de Grande-Bretagne aimaient porter ces ornements d'or vers 2000 av. J.-C. (« Early Britain », Jacquetta Hawkes, p. 18). L'or dont étaient faites ces lunules provenait surtout des Monts Wicklow.

D'autre part, à l'époque romaine *Coriallum* (Cherbourg-Tourlaville) et *Alauna* (Alleaume), avec son forum présumé de la *Victoire*, correspondent étrangement au système toponymique militaire romain du Vallum Antonini de Grande-Bretagne, où se trouvaient au centre de ce vallum l'oppidum de *Coria* (moderne Croy), un peu au nord-est l'oppidum d'*Alauna* (moderne Alloa) et, plus au nord encore, l'oppidum de *Victoria* (cf. Justus Perthes « Atlas Antiquus », tab. 20, et aussi Ian Richmond « Roman Britain » page 18). Il y a à même distance à vol d'oiseau entre *Coria* (au centre du vallum) et *Alauna* (Alloa) qu'entre la *Victoire*, à Alleaume, et *Coriallum* (ancien fort de Tourlaville désaffecté, au bord de la mer) : à savoir : 19 kms., grosso modo. *Coriallum* (Tourlaville), remarquons-le, était très sensiblement au centre

de la côte du Cotentin nord à égales distances de Gatteville et du cap de la Hague, à vol d'oiseau.

Carusburc (-g) (1027, n. s. Dot. Ad.) et *Carisbourne* = Cherbourg (1056, notice de confirmation par Guil. le Bâtard des biens de la Cath. de Coutances-Adigard des Gautries, Annales de Normandie, Janv. 1951), qui, à partir du moment où des colons saxons furent implantés par Rome en Cotentin, devint vraisemblablement le nom de *Coriallum*, ne peut manquer d'être rapproché de *Caris* (brooke) (île de Wight) : ce qu'a fait Longnon —, de *Carrawburgh* du Vallum Hadriani, de *Castle Cary* et de *Carriden* (den = dunum), sur le Vallum Antonini. On a là, probablement, le latin « quadratus » = quadrez = carrez = caris = carré (cf. le celtique « caer, cader (gallois), caher (irlandais) » = enclos fortifié, fort. Il y a un *Castle Cary* dans le Somerset, et *Castle Carey*, à Guernsey, où, vers 1895, une famille portait le nom de « de Carisbourgaize », et existe sans doute encore.

Alauna, ayant possédé théâtre (en réalité, demi-amphithéâtre, comme à Berthouville (Eure), Evreux, Lillebonne, Vieux et Lisieux, cf. « Les villes romaines », par Pierre Grimal (Que sais-je ?, page 83) et balnéaire, dut être capitale des Ouenelli après *Crocianum*, quoique on n'en ait point la preuve. *Cosedia*, fortifiée (sans murailles de pierre, comme *Alauna*) par Constance Chlore en 296 (abbé Birette, « Valognes ») succéda à *Alauna* déchue ou plus exposée aux attaques des Saxons : cette dernière, toutefois, ne fut détruite que plus tard, si l'on en juge d'après les monnaies qui y furent trouvées parmi les cendres. La remplaçante d'*Alauna* fut Valognes.

Nous allons essayer de montrer que Valognes a pu être la cité d'hypothétiques *Oualauni* au *Vallauni*, d'où elle tira son nom, que ceux-ci ont peut-être été les adorateurs d'une déesse *Vallauna* ou *Oualauna*, d'où *Alauna* elle-même aurait pu recevoir son nom, enfin qu'*Alauna*, ayant dû phonétiquement donner *Alonne* et non *Alleaume*, ce dernier mot, non élucidé, pose tout un problème.

Les premières formes connues de Valognes : *Valangias*, *Valongias* (1027), et *Valungia*, *Valongia* (1055) (Adi-

gard des Gautries), parmi d'autres formes aberrantes, postulent un *Valaunicum* (pagum) (cf. *Catalaunicum* = Châlonge, *Convenicum* = Comenge, *Comminges*, avec « s » adventice erroné - Valonges ; - Valognes a dû prendre un « s » pour imiter Coutances et Avranches). - *Valaunicum* postule *Vallauni*, nom de peuple, qui ressemble fort à *Vellauni* (*Catuvellauni* de Gde-Bretagne, *Segovellauni* de Gaule (Valentinois) et à *Vellauno* - dans *Vellauno-dunum* (Montargis ?) chez les Sénonis.

On peut connaître le sens de *Vellauni* = *Vallauni* par le nom de famille breton *Cavalan* = *Catuallon* = le meilleur au combat (Dauzat, « Noms de famille de France, page 241) : cat, catu, combat + uallon (wallon, aujourd'hui : gwell, meilleur). *Vellauni* = *Vallauni* signifie donc « les meilleurs ». Nous trouvons des *Vallauni* en Cotentin non seulement à Valognes, à Brillevast (hameau Valogne), à Gonnevillle (hameau Valognes), à Canteloup, (la Valognerie), mais encore il y eut au moins un *Vallaunodunum*, que nous identifions avec le *Vaudunoy*, en Teurthéville-Bocage, et que pourraient représenter encore de nos jours les noms de famille *Vaudin* (Guernsey), et peut-être *Beaudin* (Hague : Biville, Vasteville, etc.) ce dernier anglicisé à Guernsey en Bowden, et qui figure sous la forme *Valedun*, *Valledun* dans un vidimus de 1369, copie de plusieurs chartes abimées, entre autres d'une charte de Guillaume le Bâtard fondant une Collégiale au Château de Cherbourg. (Mémoires de la Soc. Nat. Acad. de Cherbourg - 1852, et aussi Rev. Cath. de Norm. « L'abbaye de N.-D. du Vœu, près Cherbourg », par l'abbé L. Couppey, pages 46-50, 10^e année, 1900).

Ces *Vallauni* = *Vallauni* pourraient être un restant en Armorique des *Catuvellauni* et *Cassivellauni* de Gde-Bretagne, à moins que *Vallauni* = les meilleurs, ne soit un surnom des Ouenelli, civitas dont dépendait *Alauna*. César prend soin de dire qu'il ne cite pas tous les peuples d'Armorique : ainsi que les *Coriovallenses* qu'il ne mentionne point, ils peuvent avoir été membres du groupe des Ouenelli. *Julian* remarqua que des tribus « ligures » de médiocre importance s'étaient maintenues en Armorique plus que dans le reste de la Gaule.

Enfin, dernière hypothèse qui n'exclut d'ailleurs point les précédentes, les *Vallauni* peuvent avoir reçu leur nom du fait qu'ils étaient adorateurs de la déesse *Vellauna* ou *Vallauna* (cf. « dea *Icovellauna* », que mentionne *Camille Jullian* (Histoire de la Gaule, tome VI, page 58, note 2), probablement déesse de source, (dont il dit toutefois « qu'on peut hésiter sur son caractère fontainier, — si importante à Metz et descendant jusqu'à Trèves »). Un dieu, une déesse à épithète locale ont pu être adorés un peu partout : le culte de « dea *Icovellauna* », déesse topique, a pu se répandre en particulier en Cotentin, comme peut-être celui de *Néris* et de *Cososus* (*Cosédia* peut être une latinisation du gaulois *Cososodos* = le château de *Cososus*, dieu de source : et, plutôt que l'adjectif « niger », on peut aussi retrouver le dieu fontainier *Néris* dans le *Nardouet* de *Martinvast* et le *Nerduit* de *Gerville*. La *Soulle*, qui coule près de *Coutances*, avait, en Grande-Bretagne, à *Bath* (*Aquae Sulis*) son culte comme déesse, sous le nom de *Sul-Minerva*.

Or, à Valognes et à Alleaume, il y a justement une rivière, le *Merderet* (ancien *Merderel*), prenant sa source à *Tamerville* (hameau *Siquet*) et dont un ruisseau affluent prend la sienne au *Câtelet* d'Alleaume. Avant d'avoir ce nom peu reluisant, ainsi que celui de *Lisieux*, il fut, n'en doutons point, divinisé par les Romains en « *Mater* », et a pu recevoir des Gaulois ou de leurs prédécesseurs l'épithète de *Vellauna* ou *Vallauna* = la Meilleure (sous-entendu : des *Matres* = déesses de sources ou rivières. On eut de même en Cotentin des *Diva* : avec suffixe diminutif tardif « *ette* », à Cherbourg, et double suffixe dans *Divelette* = *Diélette* (*Diret*, au Moyen-Age, par permutation de l' et de l'r (cf. *Mabille*, *Mabire* ; *Sébille*, *Sébire*) — *Diret* — pour *Dirette* en composition dans *Diretheim* (heim, mot franc).

Le sanctuaire de la « dea *Vellauna* » devait être situé à Valognes ou à Alleaume, non loin des bords du *Merderet*. Certains croient qu'il y eut à Alleaume, un temple de la *Victoire*, à l'emplacement de la chapelle du *Castelley*, à présent de la *Victoire* : s'il a réellement

existé, ce temple pourrait être celui de la dea Vellauna, car Jullian semble croire qu'il y avait relation entre les Matres Victrices et les Matres fontainières et autres. Remarquons en passant que Catuvellauna = la meilleure au combat, se rapproche fort du sens de Victrix.

Vellauna devait se prononcer Ouellauna. C'est ici le moment de rappeler que la rivière Tweed en Grande-Bretagne se nommait à l'époque romaine Alaunus, et qu'il y avait alors l'oppidum d'Alauna au fond du Firth of Forth (moderne Alloa), qui reçoit les rivières Teith et Forth, jointes en une seule, en cet endroit. Ces rivières divinisées au masculin et au féminin, nous les retrouvons en leur homonyme d'Alleaume, Alauna, ville qui prit le nom de la rivière qui l'arrose. Ces vocables Alaunus, Alauna, sont, à notre avis, des formes romaines contractées de Ouallaunus, Ouellaunus, -a, (cf. ancien breton « wallon » et breton moderne « gwel, gwelloc'h »), noms proto-celtiques de sources ou de rivières divinisées et qui signifient « le meilleur, la meilleure ». Ouallauna dut donner en latin Vallauna, Allauna et Alauna, de même que Ouenelli donna Venelli et Unelli, ou tout au moins exista parallèlement avec eux. Holder, Jullian et Henri Hubert sont d'accord pour penser aussi que Catalauni est une forme contractée et plus récente de Catuvellauni, ce qui vient corroborer notre opinion, à savoir que Alauna représente bien Vallauna (Henri Hubert, « Les Celtes », Jullian, « Histoire de la Gaule », tome II, note 7, page 484, et Holder, I, c ; 863-4).

Alaunus servit même d'épithète à Mercure : cf. Jullian, tome VI, page 62, note 4 : le Mercurius « Alaunus » de Mannheim.

Alonne (ou Allonne) ne représente pas seulement Alauna = Vellauna = la Meilleure. Nous ne croyons point qu'elle puisse jamais signifier « la clairière » (Chesnel, « le Cotentin et l'Avranchin », page 165), d'un mot bas-latin « lanna » = plaine, vallon, avec l'article celtique ou un préfixe : lequel, alors ? — Allonne, pensons-nous, contient deux thèmes : al-, ou alis = alise, alisier, ou encore « blanc », avec, en plus, une racine « onna, onno » (Dauzat, Noms de lieux, page 197) qui a passé en gaulois,

où elle est attestée, avec la double valeur « fleuve » et « source » (surtout en composition à la finale : Aronde, altération d'Aronne ; Chalaronne, etc.) Dauzat ajoute : « C'est peut-être le même mot qu'on trouve dans la finale « omna », « unna », assez répandue (Alomna, Alonne, Garunna, Garonne, etc.), mais la question est obscure ». On aurait alors « source ou rivière des alisiers » ou « source ou rivière blanches ». « Omna » ne rendrait compte que de l'm dans Alleaume, sans plus, et a donné « onne » en fin de compte. De toute façon, le Merderet devait se nommer aux temps proto-celtiques Alomna ou Alunna.

Cependant, le site de l'ancienne cité d'Alauna s'appelle de nos jours Alleaume : on s'attendrait à avoir Alonne ou Allonne, Pluquet, dans son édition du « Roman de Rou » (tome I, page 267, n. 2) dit qu'il y avait aux portes de Valognes deux villages appelés N.-D. d'Allone et St. Pierre d'Allone : N.-D. d'Allone ne peut être que l'actuelle N.-D. d'Alleaume et St. Pierre d'Allone aurait été la chapelle du Castelley, édifice roman, restauré en 1914, après l'avoir déjà été en 1643, par St. Jean Eudes qui y prêcha, et dut dédier à nouveau la chapelle à la Vierge sous le vocable de N.-D. de la Victoire (Valognes, les Temps modernes, page 150, abbé Vestre). Mais, la vérité, très probablement, c'est que Pluquet a confondu Alleaume avec Les Moitiers d'Allonne, en lisant de Gerville : il existait, en effet, comme nous le verrons bientôt, deux églises ainsi dénommées en cette dernière commune (cf. de Gerville, « Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche », 1854).

Pluquet dit aussi que l'ancien nom de Valognes était Alanna, mais il écrit dans la table du tome II : Alauna ! Wace, ajoute-t-il, connaissait sans doute l'ancien nom de Valognes ; mais, contraint par la rime, il l'a étrangement déformé : voici ces deux vers de Wace :

« Orliens out nun Genabes,
Valuines out nun ALANBES ».

L'orthographe de Wace ou de ses copistes est fort incertaine : ils vont jusqu'à écrire : Auremen pour

Aurrene ou Aurenou (Aurigny), Saire pour Serk ou Sark, et Erin pour Erm ou Herm. — Wace aura sans doute entendu prononcer de son temps Aliambe (cf. « fliambe, flambe », de « flamma »). Dauzat, dans ses « Noms de famille de France » (page 261) dit : « Parmi les phonétismes populaires éliminés par les français ou qui ne l'ont pas touché, le passage de « eau » à « iau », d'abord champenois et picard (biaus, etc., chez Chrétien de Troyes) et qui a gagné les campagnes de presque tous les pays d'oïl, a été considéré par la suite comme un ruralisme et pourchassé dans les graphies. Il en reste cependant des traces dans les noms de famille : Alliaume (Mont St-Michel), graphie courante dans les Rôles de la taille de Paris sous Philippe le Bel et remplacée ensuite par Alleaume dans la région parisienne... ».

Mais pourquoi ces formes Alliaume, Alleaume, remplaçant Allonne (à Valognes), alors que nous trouvons cette dernière forme couramment ailleurs, par exemple, près du Mans, « la Tour aux Fées » d'Allonnes, et en Cotentin même, la rivière Ollonde, à Port-Bail (qui a bien des chances d'être une Allonne, déguisée à la mode scandinave), et surtout « Les Moitiers d'Allonne » ?

Jouan, dans ses « Zigzags aux environs de Cherbourg-Mém. Soc. Nat. Acad. de Cherbourg-1879 », mentionne cette commune, située au bord de la mer à quelque 25 kms au sud-ouest de Valognes, et voici ce qu'en disait de Gerville en 1854 dans ses « Etudes géographiques et historiques » déjà citées : « Alonne-les-Moitiers (d'), nom de deux communes du canton de Barneville, réunies depuis la Révolution. Les deux églises paroissiales étaient dans le même cimetière à 7 ou 8 mètres de distance l'une de l'autre, sous l'invocation de N.-D. et de St Pierre d'Alonne. Ces deux églises posées autrefois comme limites de deux fiefs, étaient desservies par des religieux de Blanchelande et de Cherbourg, de là leur nom de Moitiers. Depuis la révolution, elles étaient réunies avec raison formant ensemble une population de 1.200 habitants. On a dernièrement rétabli leur séparation ecclésiastique. — M. d'Anville avait fixé aux Moitiers la station romaine d'Alauna. Nous avons démontré ailleurs que cette opinion était

insoutenable. Jamais on n'a trouvé dans cette localité de traces romaines... ».

La dite commune est sise entre deux petits cours d'eau : l'un, le « Vayhaigre », curieux nom où l'on reconnaît sans trop de peine le nom gaulois du lévrier « veltagre » = très grand coureur (ver = très (intensif) : autres formes : vertragus, vertraha, vetraga (C. Jullian - Hist. de la Gaule), l'autre, dont le nom manque sur la Carte d'Etat-Major, ne peut être que l'Allonne, ou le fut jadis.

Pourquoi la forme Allonne se serait-elle conservée pure aux Moitiers et non à Valognes ? C'est ce qu'il est bien malaisé d'élucider, faute de documents anciens ! S'il s'agit, dans Alleaume, du nom propre moyenâgeux Aleaume (germ. Adalhelm), (ce mot est latinisé en Alermus, Aleaumus, Alleaumus (Michel Le Pesant - « Les noms de personnes à Evreux du XII^e au XIV^e siècles), il faudrait entendre « (le hameau) Alleaume », ou « (le village) d'Alleaume » : et il faudrait nécessairement admettre que, à l'époque franque, la terre de l'ancienne Alauna fut possédée par un certain Adalhelm qui aurait substitué son nom à Alauna : curieuse coïncidence ! — ou bien Alleaume pourrait dissimuler un Alaun-ham, Alo-ham saxon, ce qui n'est pas impossible (encore devrait-on admettre, dans ce dernier cas, que Les Moitiers d'Allonne eussent échappé à la saxonisation). — Il n'est pas interdit non plus d'envisager un flottement possible entre l'm et l'n (caenum, latin, ayant donné le nom de Coinun (Wace), Couesnon, rivière fangeuse, et le patois ancien « couesmes » = fiente ; -holm est la finale à la fois de Maromme et de Gd et Pt Couronne ; -à côté de pïonne (= pivoïne) ont existé les formes : piomme et piaume, etc.).

Nous avertissons bien le lecteur, en conclusion, que la présente étude ne prétend nullement à passer pour définitive : nous avons simplement formulé des hypothèses, et, pour excuser ce fragile et périlleux échafaudage, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer ces sages paroles de Raymond Furon : « Les hypothèses

les plus hasardeuses sont toujours utiles, puisqu'elles provoquent des discussions, mais il faut se garder de les considérer comme des faits acquis, sur lesquels il n'y a point à revenir ».

(Dieppe, 1957)

Étymologies déjà proposées du mot « Valognes » :

- 1 — celtique : *wald* = bon (dictionnaire de Trévoux).
- 2 — latine : *Valloniae* = les vallons, et *Vallonia*, déesse des vallées, d'après *St Augustin*.
- 3 — latine : *vallis Alaunae* ou *vallis alannia* = la vallée d'Alauna.
- 4 — saxonne : *walaken* = les Gallo-Romains : « la Valogne » aurait désigné la terre gallo-romaine devenue colonie saxonne (Emmanueli - « Revue de Cherbourg »).

(Renseignements fournis par l'abbé Birette dans « Valognes », pages 16-17).



Dieppe, 12 Décembre 1958.

Pays d'art et d'histoire
du Clos du Cotentin
Service du Patrimoine
21 rue du Grand Moulin
50700 VALOGNES
tél 02 33 95 01 26 - Fax 02 33 95 23 23

AD n° 104 : DÉMAZURE 1959

Eugène Démazure : Compte rendu de nos réunions. In *Revue de la Manche*, suppléments mensuels, n° 4, avril 1959, bibliothèque municipale de Valognes, archives de la Société d'archéologie, 2 SAV 3, dossier 4.

Compte rendu de nos réunions

... A Valognes, le 18 mars, M. DEMAZURE a étudié le Balnéaire d'Alleaume. Gerville estime à 3 kms le diamètre d'Alauna dont le territoire s'étendait également sur Huberville et Tamerville. Sa destruction par le feu ne fait aucun doute. Les vestiges les plus importants de la période gallo-romaine sont les ruines du balnéaire situé à 600 m. de l'église d'Alleaume au bord du principal chemin d'Alauna. Nicolas Foucault, intendant de la Généralité de Caen, s'intéressa vivement à ces ruines dès 1695. Des fouilles furent effectuées par 200 ouvriers sous la direction du R.P. Dunod. Dom B. de Montfaucon publia dans le tome 3 de son Antiquité expliquée un plan de balnéaire, tiré du Cabinet de Foucault, qu'il attribua à Alleaume, théorie reprise par tous les archéologues pendant 200 ans, alors que le même Montfaucon avait rectifié son erreur dans la Préface du tome 1^{er} du même ouvrage en demandant d'y voir les thermes de Vieux (près de Caen). Par contre, M. Albert Grenier va trop loin, en tirant de ce rectificatif la conclusion que "les thermes de Valognes n'existent pas" (Pays Bas-Normand, t.46, 1953, p.2-4). M. Demazure donne une description détaillée du balnéaire, tel qu'il devait exister au temps de sa splendeur d'après les notes de ses prédécesseurs, d'après le plan publié par Caylus, dans son Recueil des antiquités, et d'après ses observations et sondages personnels. Il signale en particulier la présence d'un gros bloc de maçonnerie d'environ 12 m³, enseveli sous les broussailles, qui semble avoir échappé aux investigations antérieures.

En conclusion, M. Demazure présente un choix de haches, de bijoux, de poteries trouvées à Valognes et dans l'Orne. (Bibliographie du Balnéaire, dans R. DORANLO, L'Archéologie antique en Normandie, Bulletin de la Soc. des antiquaires de Normandie, t.36, 1926).

AD n° 105 : MACÉ 1959

Jacques Macé (1930-2003) : Les ruines antiques d'*Alauna*, près de Valognes. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LIV (1957-1958), 1959, p. 384-395. Version préparatoire sous le titre *Alauna*, 1954, 7 pages dactylographiées, bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté. [Voir, en complément, les notes et photographies de Jacques Macé conservées aux Arch. dép. Calvados, 83 F 811 (archives de la Société des antiquaires de Normandie)]. Manuscrit également déposé à la Maison du patrimoine, 9 pages dactylographiées et 2 pages de bibliographie.

— 385 —

« La ville de Valognes est composée des paroisses de Saint-Malo et de N.-D. d'Alleaume. C'est la capitale de l'élection, ville champêtre située partie sur les ruines de l'ancienne ville d'Alaune, ville considérable de l'antiquité et dont l'histoire ne fait point de mention quoi qu'elle ait été fameuse suivant la tradition et les grands édifices publics dont on voit encore à présent les vestiges: savoir d'un fort grand théâtre pour y représenter des comédies et autres jeux publics, bains et étuves et plusieurs parties de l'enceinte de la ville ».

C'est ainsi que Nicolas-Joseph Foucault, marquis de Magny, Intendant de la généralité de Caen de 1689 à 1706, présente Valognes dans son mémoire sur la généralité de Caen. Quelle était cette cité d'Alaune ou *Alauna*? Qu'a-t-on trouvé dans les fouilles pratiquées au cours des âges? Que reste-t-il et que peut-on y reconnaître à l'heure actuelle? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Si les premiers savants qui se sont penchés sur l'histoire d'Alaune n'ont pas hésité à y voir l'emplacement de la cité d'*Alauna* dont nous parle l'Itinéraire d'Antonin du II^e siècle et la table de Peutinger du IV^e siècle, leurs successeurs (cf. Histoire de l'Académie des Inscriptions, t. 28, p. 476; t. 31, p. 252) ont été beaucoup moins affirmatifs et ont fixé à Alleaume la cité de *Crociatonum*. A l'heure actuelle, après les recherches de Gerville notamment, il semble que l'hésitation ne soit plus permise, que les premiers avaient raison et qu'Alleaume est bien l'antique cité d'*Alauna*. Ce ne devait cependant pas être une très grande ville, car elle n'est pas indiquée par les deux tours qui caractérisent les grandes cités. Centre administratif romain, peut-être ancienne capitale des *Unelli*, reliée à *Constaucia* (Coutances), à *Augustodurum* (Bayeux), par *Crociatonum* (St-Côme-du-Mont), à *Coriallum* (Cherbourg?) d'après de Gerville, et *Grannonum* (?). *Alauna* avait cependant son importance. Le Père Dunod, directeur des fouilles de N.-J. Foucault, assure que son étendue est comparable à celle de Rouen, mais il ne s'agit pas d'habitations contiguës et à étages, mais plutôt de maisons basses bâties en bois et en torchis sur des fondations en pierre et souvent sans mortier — « *insulae* » — comme celles que Delalande a trouvées en 1846 au cours de ses fouilles à proximité du théâtre (*M.S.A.N.*, XIV, p. 317). Elles étaient couvertes en tuiles plates. La population d'*Alauna* est évaluée par de Gerville à 4.000 âmes. Mais le territoire de la cité était complété par des *villae* plus

ou moins éloignées du centre comme le prouve la découverte en 1879 d'un tombeau à la ferme Gueff (nom actuel). Quelle fut la vie de la cité ? Nous ne la connaissons pas ; elle n'a pas laissé de traces dans l'histoire et elle a brusquement disparu. L'incendie a tout ravagé. Partout on trouve à une certaine profondeur des cendres « en 1695 plus de vingt personnes attestèrent à M. de Foucault et à ceux qui l'accompagnaient que toutes les terres de plus d'un quart de lieue alentour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les vingt dernières années et que le nommé Parmentier, encore vivant alors, avait, le premier, fait la découverte des cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait et que depuis le sieur de Boismarets en avait fait tirer lui seul plus de deux mille charretées ; qu'enfin, cette mine de cendres était presque épuisée ; cependant, il en reste encore assez (en 1771) pour la satisfaction des curieux », nous dit de Hessel. De Gerville signale également la présence de ces cendres et Delalande, peu après, affirme avoir creusé dans la pièce de terre « La Croûte » à proximité du théâtre une fosse de 4 m. de profondeur dans une arène calcinée sans avoir retrouvé la terre vierge.

On attribue la destruction de la cité à Victor, fils de Maxime, gouverneur de la Bretagne, empereur des Gaules de 384 à 388, date à laquelle il fut tué à Aquilée. Les médailles les plus récentes trouvées sur l'emplacement de la cité étant de Maximus Magnus. Le fils du vaincu se serait replié sur la Bretagne (Grande-Bretagne actuelle) en détruisant tout sur son passage et *Alauna* aurait été sa principale victime, d'autant plus facilement que celle-ci n'est jamais citée comme ayant eu de garnison et qu'elle ne semble pas avoir eu d'enceinte fortifiée, aucun auteur, sauf de Foucault, n'en ayant parlé.

Des ruines que nous signale le Père Dunod dans sa lettre publiée dans le *Journal des Savants* en 1695, que reste-t-il à l'heure actuelle ? Tous les auteurs qui, par la suite, se sont préoccupés d'*Alauna* sont unanimes à indiquer que ces monuments déjà en très mauvais état, ont servi de carrière. Une simple promenade dans les environs nous montre la justesse de cette information : combien de murs, d'habitations même, sont faits en pierres semblables à celles servant au parement des monuments.

Nous retrouvons un grand pan de mur d'environ 50 m. de long sur 1 m. 50 de large et 2 m. 50 de haut en sa partie la plus élevée. Ce mur sert de clôture entre deux

pièces de terre située sur la gauche du chemin allant de l'église N.-D. d'Alleuume à la Victoire, à environ 200 m. de ce dernier hameau. Il est maintenant absolument impossible de reconnaître à quel ensemble appartenait ce mur : le parement a totalement disparu, les blocs sont basculés, c'est du moins ce qu'affirme de Gerville et Delalande après leurs fouilles (1830 et 1848). Avons-nous la l'Hôtel des Monnaies dont nous parle le Père Dunod (*Journal des Savants*, 1695, p. 419) : « La fonderie ou hôtel des monnaies a un grand nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique qui sont en haut tout autour, soutenu d'un mastiquage romain d'un pied et demi d'épaisseur. Ces fourneaux et ces tuyaux qui faisaient un feu de réverbération, donnent lieu de douter si l'on n'y fondait pas des pierres aussi bien que des métaux vu qu'il y est resté une grosse pierre que l'on croit avoir été fondue » ? (il resterait à se demander s'il ne s'agit pas là d'un four à chaux), ou bien le palais du gouverneur, « le Palais de ce Père juge avoir été la demeure du gouverneur envoyé par les Romains est pavé d'un mastiquage antique de différentes figures avec des aqueducs, des bassins et des vestiges d'un beau bâtiment... L'enceinte des murailles est de soixante et deux toises sans tours, sapée des deux côtés et renversée sur les fondements » ? Les fouilles effectuées en 1830 et 1848 ne peuvent nous donner aucun renseignement. J'ai trouvé à proximité de ce mur un débris de colonne de 0 m. 50 de haut, 60 à 70 cm de diamètre, où apparaît très nettement sur la face supérieure le mode de fixation. Des auteurs plus récents, M. Liger en 1895 (cf. Abbé Adam, *Valognes*, 1912) se basant sur le nom de Câtelet que portent les fermes des environs, ont voulu y voir l'emplacement du « castrum », centre du « castellum » de la cité, à proximité du forum qui se trouverait sous le hameau actuel de la Victoire ; la chapelle de la Victoire serait celle même construite sur l'ancien temple de la Victoire comme N.-D. d'Alleuume aurait remplacé un temple de Jupiter Custos. Il faut toutefois remarquer que la chapelle de la Victoire n'a pris ce nom que depuis sa restauration par saint Jean Endes au XVIII^e siècle.

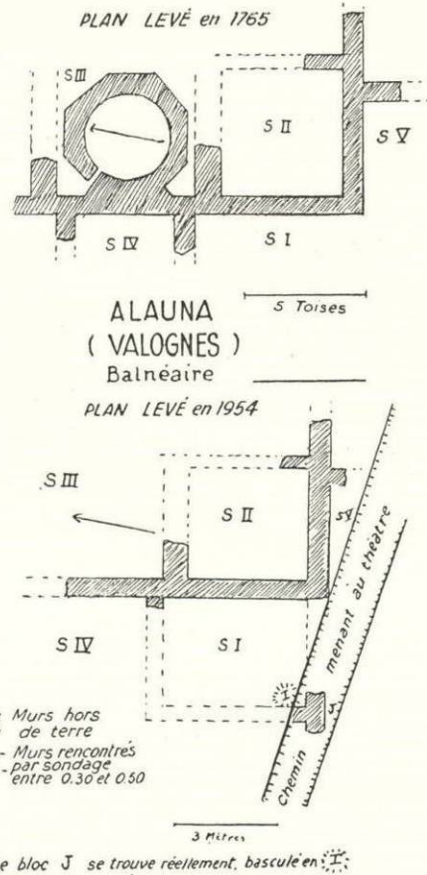
Signalons l'existence de deux murs parallèles d'environ 3 à 4 m. de longueur sur 80 cm d'épaisseur et 50 cm de hauteur situés dans le champ à droite de la route de N.-D. d'Alleuume à la Victoire immédiatement après le carrefour du Balnéaire, ainsi que celle d'un autre mur formant un angle droit dans une prairie à proximité de

la ferme de M. Oury, qui semblent faits d'un appareil romain.

Le long de cette voie de N.-D. d'Alleuume à la Victoire, de hauts murs ruinés s'élèvent d'un champ sur la gauche avant le carrefour. Ce sont les restes du Balnéaire. Rien dans l'état actuel du bâtiment ne justifie ce nom. Seuls la tradition, les fouilles entreprises par de Foucault, le plan levé en 1765 par Cérét, ingénieur des Ponts et Chaussées, à la demande de de Caylus pour son *Recueil d'Antiquités* nous l'indiquent. Avec l'aide de M. Demazure, de Valognes, envers lequel je veux ici marquer toute ma reconnaissance, il a été possible d'en dresser le plan, de tenter par des sondages de retrouver les murs, mais le sol, rempli de pierres à une quarantaine de centimètres de profondeur, a rendu ce travail très aléatoire. Nous avons retrouvé la trace des murs indiqués par Cérét, nous avons même pu situer approximativement la place d'un énorme bloc basculé (J) et trouver ainsi les limites d'une autre salle. Nous avons ainsi reconnu l'existence de cinq salles au moins.

Comment ce bâtiment était-il construit ? en blocage de petites pierres brutes entre deux murs de petit appareil (10 cm de côté) sauf dans les angles où sont employés des pierres de moyen appareil (20 cm de long sur 10 cm de large). La brique n'est utilisée de façon régulière ou abondante qu'à la base du mur séparant la salle I de la salle IV et sur la face ouest de la salle V. Il s'agit là d'une brique épaisse de 3 à 5 cm, large de 10 cm et longue de 20 à 25 cm. Par ailleurs elle n'est utilisée que dans l'encadrement des baies en alternance régulière avec des pierres de moyen appareil : ce sont alors des briques de 2 cm d'épaisseur.

Quelle pourrait être la destination des salles I, II, IV et V, la salle III étant occupée par le bassin ? Nous ne pouvons formuler à l'heure actuelle aucune conclusion. Il faut toutefois remarquer que dans la salle I les briques semblent avoir subi longtemps l'action du feu, qu'à environ 1 mètre du sol actuel sur toute la longueur du mur séparant la salle I de la salle II, nous relevons la trace d'un béton de tulleau de 5 cm d'épaisseur, qu'à 1 mètre au-dessus de ce béton se trouvent à l'intérieur du parement deux rangées de pierres de petit appareil surmontées de deux rangées de tuiles qui avançaient en couvercle comme le montrent encore quelques-unes d'entre elles. Ces rangées aboutissaient aux deux extrémités du mur à des conduites qui, du côté sud, traversaient le mur en oblique pour déboucher à l'extérieur.



et de l'autre, du côté Nord, pénétrait dans la salle IV. Au-dessus, sur près de la moitié du mur, s'ouvrait une grande baie.

Les murs de la salle II ne nous donnent aucune indication sur sa destination. Il faut remarquer combien les joints liant les pierres du parement étaient soignés, ce qui semblerait exclure tout revêtement, mais nous savons que les maçons de l'époque travaillaient pour l'amour de l'art. Cette salle était en communication avec la salle III ou piscine, dont elle est séparée par un mur très épais (2 m.), par au moins deux ouvertures situées l'une au-dessus de l'autre : on voit encore l'encadrement de briques et le départ du cintre, celle du bas n'a pas plus d'un mètre de hauteur, celle du haut est plus élevée mais reste étroite comparativement aux autres grandes baies comme celle ouvrant de la salle I sur la salle II et celle reliant la salle III à la salle IV. Cette dernière ouverture devait avoir sa base à 5 m. du sol si l'on se fie aux rangs de briques, et 5 m. de hauteur.

La salle III contenait la piscine. Actuellement, il n'en reste rien car elle fut détruite en 1773, mais de Gerville affirme (*Journal de l'arrondissement de Valognes*, 1838) que de son temps vivaient encore plusieurs personnes qui l'avaient vue. Elle avait 1 m. de profondeur et l'eau était chauffée par douze fourneaux placés au-dessous. De Caylus, d'après Cérét, lui donne 22 pieds de diamètre, soit environ 7 m. 50 et il indique l'existence d'un petit conduit qu'il qualifie de canal d'alimentation mais dans lequel il faudrait plutôt voir, me semble-t-il, vu son emplacement, un canal d'écoulement des eaux usées. L'alimentation était en effet assurée par un aqueduc souterrain qui, nous dit de Gerville, « parlait d'une fontaine située au bout de l'étang du Câtelet appartenant aux propriétaires actuels du Théâtre » (à 800 m. à l'est du Balnéaire). Deux regards de cet aqueduc ont été découverts il y a quelques années dans un champ en plantant des pommiers. Il a 40 cm de largeur intérieure, est recouvert de tuiles plates, les joints étant recouverts par des tuiles rondes. L'étang du Câtelet était artificiel car il était fermé par un batardeau de 18 m. de long et de 4 m. 50 de large et poussé jusqu'à 5 m. de profondeur. « Il court sous la chaussée du chemin un peu obliquement, interposé entre le gravier du grand réservoir naturel et le sol des prairies... Le batardeau est pratiqué au moyen d'une glaise rougeâtre, apportée d'ailleurs, très pure et admirablement liée et malaxée », nous dit Lemarquand dans son article « Exploration des sources du Câtelet »

(*Bulletin de la Société Archéologique de Valognes*, t. VI, 1900-1903, p. 47-51). Sans doute ce travail est-il contemporain de l'aqueduc dont il assurait la régularisation du débit, car on a trouvé dans les terres qui remplissaient l'ancien étang des fragments de poteries romaines.

D'après les sondages que nous avons pu faire, bien sommaires, l'orientation du balnéaire serait E.N.E.-O.S.O. et non N.-S. comme on l'a longtemps cru. Quant au plan, il ne correspond absolument pas avec celui qu'en a donné de Montfaucon dans son ouvrage *L'Antiquité expliquée*, t. III. Il dit d'ailleurs lui-même au tome I : « J'ai dit dans la préface et au tome III de cet ouvrage (p. 202) que les vestiges des thermes et du théâtre tirés du cabinet de M. de Foucault, conseiller d'Etat, avaient été trouvés à Valognes en Normandie. Le théâtre y a été trouvé, mais les thermes ont été découverts en un autre lieu de la province appelé Vieux, nom que M. de Foucault croit dérivé de Viducasse. Ce lieu est près de Caen ». Ce ne sont donc pas les thermes d'Alauna, mais ceux de Vieux qui sont indiqués dans le volume de de Montfaucon et dans ceux de ses successeurs. Cela explique la ressemblance troublante qu'avait trouvée Maurice Besnier dans son « Histoire des fouilles de Vieux » (*Mém. Soc. Nat. des Antiquaires de France*, IX, p. 329, note). Mais il ne faut pas aller jusqu'à titrer, comme le fait M. A. Grenier dans *Le Pays Bas-Normand* (1953, I, p. 2, 3, 4) : « Les thermes d'Alauna n'existent pas ». Nous avons, je crois, suffisamment prouvé le contraire.

Le dernier monument dont l'existence nous est signalée est le théâtre. Déjà très abîmé au temps des fouilles de de Foucault, « les appartements du devant sont si détruits qu'on n'a pu en lever le plan » (de Montfaucon), il ne reste rien à l'heure actuelle, sinon l'emplacement, encore facilement reconnaissable, un pan de mur, reste de l'enceinte extérieure, maintenant compris dans la haie, et un bloc, venu de la partie supérieure (Delalande) basculé dans un champ voisin.

Situé à l'extrémité est de la cité, à environ 800 mètres du Balnéaire et de la Victoire, à la limite des terrains calcaires et primaires, adossé à la colline, il est orienté vers le N.-O. Mais sa forme en demi-cercle est artificielle, l'aile ouest étant faite de terre rapportée.

Il existe du théâtre deux plans, l'un que l'on trouve dans l'ouvrage de de Montfaucon, fait d'après les travaux de de Foucault en 1695, l'autre levé en 1765 à la demande de Caylus par M. Cérét, dont il a déjà été fait mention à propos du balnéaire. Il y a peu de ressemblance entre

eux : celui de Cérét ne montre encore existants que quelques pans de murs, reste des enceintes et de quatre vomitoires. D'après Montfaucon, le théâtre faisait plus que le demi-cercle, son diamètre étant de 34 toises (66 m. 30) alors que la corde terminale n'était que 32 toises (62 m.) mais Caylus donne 20 toises de rayon à l'enceinte extérieure et 18 à l'enceinte intérieure ; à l'heure actuelle on retrouve le diamètre de 66 mètres. L'orchestre avait 12 toises 5 de diamètre (24 m. 37) et sa corde terminale ne mesurait que 9 toises 5 (19 m.) ; en son centre, de Gerville a découvert une dalle recouvrant une perte d'eau (*Journal de l'arr. de Valognes*, 1838). Le *proscenium* avait 57 pieds (19 m.) de long sur 12 pieds de large (4 m.) ; le *pulpitum*, plus petit, chose assez rare pour être signalée, a 43 pieds (14 m. 30) sur 12 de large.

Sur des fondations en pierre sèche s'élevaient des murs de faible maçonnerie, affirment Gerville et Delalande dans leurs compte rendus des fouilles de 1829 et 1846, car Montfaucon a négligé ce détail.

Le théâtre comportait donc : le *Pulpitum*, le *Proscenium*, l'*Orchestra*, deux *Maeniana* séparés par les *Baltei* et les *Praeinctiones* et la galerie supérieure. L'accès était assuré, dit de Montfaucon, « par dix escaliers rangés deux à deux en lignes parallèles ». Ce qui semble impossible, car, outre que dans aucun autre théâtre romain on ne trouve, à ma connaissance, une telle disposition, si on fait coïncider les deux plans de de Montfaucon et de Cérét, on constate que les restes des quatre vomitoires encore visibles recouvrent exactement les doubles escaliers de Montfaucon. Il vaut mieux considérer qu'existaient cinq escaliers en pierre de taille (Gerville, *Journal de l'arr. de Valognes*, 1835) d'une largeur de 2 m. 66 (Delalande) qui se transformaient en vomitoires donnant un accès facile sur le plateau.

Combien de gradins comportait le théâtre ? Dans l'orchestre, il semble qu'il y a l'emplacement d'un gradin bas pour les notables qui s'installaient sur des sièges mobiles. Il n'en faut pas tenir compte pour l'instant. D'après les mesures indiquées plus haut, il reste pour les gradins de chaque côté : 20 m. 96. Chaque *maenianum* étant séparé de l'autre par un mur (*Baltei*) et une galerie de circulation (*Praeinctio*), il faut retirer 3 m. si on leur attribue 1 m. 50 de large, il ne reste alors que 17 m. 96 dont il faut encore retrancher la galerie supérieure : 2 toises (3 m. 80), soit une longueur de 14 m. 16. D'après Formigé (*Remarques sur les théâtres romains*, p. 8), les gradins mesurent 0 m. 10 de haut sur 0 m. 80

de large, mais cette largeur diminue jusqu'à 0 m. 72 à mesure qu'ils s'élèvent. En prenant une largeur moyenne de 0 m. 75, il y a possibilité de placer dix-neuf gradins dans cet espace. En comptant 0 m. 40 de hauteur par gradin et en y ajoutant les deux *baltei* et *praeinctiones*, on atteint environ 8 m. 40 de hauteur, ce qui n'est pas impossible.

De combien de places assises disposait-on ? Il faut évidemment tenir compte du dépassement de l'hémicycle d'environ 5 m. de chaque côté. La longueur de la travée la plus élevée est donnée en multipliant le diamètre de l'enceinte intérieure : 59 m. 70 par 3'14 en divisant par 2 et en ajoutant les 10 m. :

$$\frac{59,70 \times 3,14}{2} + 10 = 103,75$$

celle de la travée inférieure :

$$\frac{42 \times 3,14}{2} + 10 = 75,90$$

soit une moyenne de 89,85, dont il faut retirer la largeur des cinq escaliers, soit 13 m. 30 : il reste alors 76 m. 95. La largeur moyenne d'une place étant de 0 m. 40, on obtient :

$$\frac{76,85 \times 19}{0,40} = 3.646 \text{ places.}$$

En tenant compte des possibilités d'erreurs dans les appréciations en ajoutant les places des notables dans l'orchestre, on peut estimer le nombre total des places à 3.700, ce qui n'est pas mal pour une cité d'environ 4.000 résidents : mais on est bien loin des 6.000 et même des 10.000 places qu'y ont vues certains auteurs (Masseville, *Histoire de Normandie*, 1727, t. VI, p. 502). Ces calculs ne peuvent donner évidemment qu'une idée approximative, mais vraisemblable, de la réalité. Chaque place était certainement marquée comme ailleurs, et il a été trouvé une plaque de bronze portant sur une face le numéro 1 et sur l'autre 10 points arrondis : il doit s'agir d'une « tessera » ou contre-marque de la place 10 du premier gradin.

Là, de tout le territoire de la cité accouraient les foules avides de distractions pour assister aux représentations de comédies et de jeux. Car, dit M. Besnier (*Histoire des fouilles de Vieux*, Mém. Ant. de France, t. IX) « dans tous les cas (Vieux, Alleauve, Lillebonne) le théâtre devait pouvoir servir à l'occasion d'amphi-

théâtre et l'orchestre se transformer en arène ». Aucune des cités nommées par Besnier n'a d'amphithéâtre connu et, quand on connaît la place qu'occupaient les jeux du cirque et les combats de gladiateurs dans la vie des peuples de l'empire romain, il est difficile d'imaginer que le N.-O. de la Gaule ait échappé à cette contagion. Seuls les moyens plus réduits de ces cités les ont obligées à rechercher cette solution ingénieuse.

Comment se présentaient la décoration, les stucages, les moulures qui ornaient le théâtre ? Ce n'est que par analogie avec d'autres théâtres romains qu'il est possible de se l'imaginer, puisque rien n'a été retrouvé : il n'est même jamais fait mention de découverte de débris de colonne qui devaient pourtant soutenir le portique de la galerie supérieure. Il a été seulement trouvé en 1908 un candélabre en pierre calcaire sculptée, formé de trois pièces qui, réunies, présentent une hauteur de 0 m. 38 et qui se trouve au musée de Cherbourg. La lecture du livre de M. Formigé (*Remarques sur les théâtres romains*) peut faire imaginer le mur de scène orné de colonnes, la scène avec ses décors tournants, etc. Mais le théâtre d'Alauna ne devait pas atteindre la richesse de décoration de ceux d'Arles et d'Orange, la légèreté des constructions trouvées, le tempérament des peuples de la région ne le permettaient pas.

Se pose alors la question : de quand date le théâtre ? Ce ne sont pas les ruines qui peuvent actuellement nous renseigner, mais plutôt les pièces de monnaie, les médailles trouvées au cours des fouilles. Il en a été découvert une très grande quantité (cf. P. D. Dunod, *Journal des Savants*, 1695 ; de la Roque, *Voyage en Basse-Normandie*, *Mercur de France*, juin 1727). Toutes sont du Haut-Empire. La plus ancienne reconnue est l'effigie de Domitien (81-96), les plus nombreuses datent des Antonins. En se basant sur le type de construction du balnéaire, car sans doute ces bâtiments ont été construits à la même époque, on pourrait les attribuer, d'après les études de Cagnat et Chapot (*Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 25) à l'époque d'Hadrien (117-138) soit le début du II^e siècle de notre ère, vu le peu de place tenue par la brique dans la construction et l'épaisseur des joints entre les briques : trois joints égalent deux briques.

Petite cité parmi tant d'autres qui peuplaient la Gaule au temps de la « Pax Romana ». Alauna n'a pas eu la chance de la plupart de ses sœurs : celles-ci ont survécu plus ou moins brillamment jusqu'à nos jours, quand son

nom n'est plus porté que par un quartier de la ville née à proximité. Seules, éparses dans la campagne, quelques ruines en gardent le souvenir. Elles sont évidemment bien loin les grandes cités de la Narbonnaise, mais aussi le peuplement romain fut moins développé dans ces régions du Nord-Ouest. Les ruines d'Alaune portent cependant fidèlement le témoignage de la civilisation romaine, source de notre civilisation.

A L A U N A

" La ville de Valognes est composée des paroisses de St-Malo et de Notre Dame d'Alleaume. C'est la capitale de l'élection, ville champêtre située partie sur les ruines de l'ancienne ville d'Allaune, ville considérable de l'Antiquité et dont l'histoire ne fait point de mention quoiqu'elle ait été fameuse suivant la tradition et les grands édifices publics dont on voit encore à présent les vestiges : savoir d'un fort grand théâtre pour y représenter des comédies et autres jeux publics, bains et étuves et plusieurs parties de l'enceinte de la ville "

C'est ainsi que Nicolas Joseph Foucault, Intendant de la généralité de Caen de 1689 à 1706, présente Valognes dans son mémoire sur la généralité de Caen.

Quelle était cette cité d'Allaune ou Alaune ? Qu'a-t'on trouvé dans les fouilles pratiquées au cours des âges ? Que reste t'il et que peut-on y reconnaître à l'heure actuelle ? Telles sont les questions qui se posent à nous et auxquelles nous allons tenter de répondre.

Si les premiers savants qui se sont penchés sur l'histoire d'Allauna n'ont pas hésité à y voir l'emplacement de la cité d'Alauna dont nous parlent l'itinéraire d'Antonin du II^e s. et la table de Peutinger du IV^e s. leurs successeurs (cf. Histoire de l'Académie des Inscriptions t. XXVIII p. 476, t. XXXI p. 252) ont été beaucoup moins affirmatifs et ont fixé à Allauna la cité de Crociatonum. A l'heure actuelle, après les recherches de de Gerville notamment, faites en se basant sur les distances indiquées sur ces tables, il semble bien que l'hésitation ne soit plus permise, que les premiers avaient raison, et qu'Alleaume est bien l'antique cité d'Alauna. Ce ne devait cependant pas être une très grande ville, car elle n'est pas indiquée par les deux tours qui caractérisent les grandes cités. Centre administratif romain peut être ancienne capitale des Unelli, reliée à Constanca (Coutances) à Augustodonum (Bayeux), par Crociatonum (St-Côme-du-Mont) à Coriallum (Cherbourg d'après de Gerville) et Granonum (Port-Bail) Alauna avait cependant son importance. Le Père Dunod directeur des fouilles de N.J. Foucault assure que son étendue est comparable à celle de Rouen mais il ne s'agit pas d'habitations contigues et à étages, mais plutôt de maisons basses bâties en bois et en torchis sur des fondations en pierres et souvent sans mortier "insulae" comme celles que Delalande a trouvées en 1846 au cours de ses fouilles à proximité du théâtre (Ant. de Normandie t. XIV p. 317) Elles étaient couvertes en tuiles plates. La population d'Alauna est évaluée par de Gerville à quatre mille âmes. Mais le territoire de la cité était complété par des "villa plus ou moins éloignées du centre comme le prouve la découverte en 1879 d'un tombeau à la ferme de Coeffe (Mr Féron) sur carte d'Etat Major.

Quelle fut la vie de la cité ? Nous ne la connaissons pas, elle n'a pas laissé de traces dans l'histoire et elle a brusquement disparu. L'incendie a fait son oeuvre et a tout ravagé. Partout on trouve à une certaine profondeur des cendres :

" En 1695 plus de vingt personnes attestèrent à M. de Foucault et à ceux qui l'accompagnaient que toutes les terres de plus d'un quart de lieue à l'entour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit pendant les vingt dernières années et que le nommé Parmentier, encore vivant alors, avait, le premier, fait la découverte des cendres dans une pièce de terre qui lui appartenait et que depuis le sieur de Boismarêts en avait fait tirer lui seul plus de deux mille charretées, qu'enfin, cette mine de cendres était presque épuisée, cependant il en reste encore assez (en 1771) pour la satisfaction des curieux, nous dit de Hesseln.

De Gerville au cours de ses fouilles signale également la présence de ces cendres et Delalande, peu après, affirme avoir creusé dans la pièce de terre "la croûte" à proximité du théâtre, une fosse de quatre mètres de profondeur dans une arène calcinée sans avoir retrouvé la terre vierge.

On attribue la destruction de la cité à Victor, fils de Maxime gouverneur de la Bretagne, empereur des Gaules de 384 à 388 date à laquelle il fut tué à Aquilée. Les médailles les plus récentes trouvées sur l'emplacement de la cité étant de Maximus Magnus. Le fils du vaincu se serait réplé sur la Bretagne (Grande Bretagne actuelle) en détruisant tout sur son passage et Alauna aurait été sa principale victime, d'autant plus facilement que celle-ci n'est jamais citée comme ayant eu de garnison et qu'elle ne semble pas avoir eu d'enceinte fortifiée, aucun auteur sauf de Foucault, n'en ayant parlé.

Des ruines que nous signale le Père Dunod dans sa lettre publiée dans le Journal des Savants en 1695, que reste-t'il à l'heure actuelle ? Tous les auteurs qui par la suite se sont préoccupés d'Alauna sont unanimes à indiquer que ces monuments déjà en très mauvais état ont servi de carrière. Une simple promenade dans les environs nous montre la justesse de cette affirmation : combien de murs, d'habitations même sont faits en pierres semblables à celles servant au parement des monuments.

Nous retrouvons actuellement un grand pan de mur d'environ 50 m. de long sur 1 m à 1 m 50 de large, et 2 m 50 de haut en sa partie la plus élevée. Ce mur sert de clôture entre deux pièces de terre situées sur la gauche du chemin allant de l'église N.D d'Alleaume à la Victoire, à environ 200 m de ce dernier hameau.

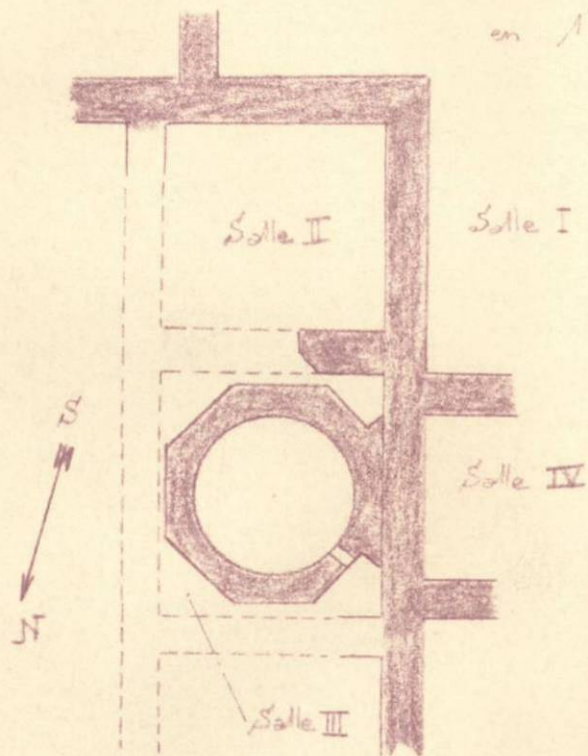
Il est maintenant absolument impossible de reconnaître à quel ensemble appartenait ce mur, le parement a totalement disparu, les blocs sont basculés, c'est du moins ce qu'affirment de Gerville et Delalande après leurs fouilles (1830 et 1848) Avons nous là l'Hotel des Monnaies dont nous parle le Père Dunod (Journal des

Plan dressé par Cerret

Ingenieur des Ponts et

Chaussées

en 1765



Savants 1695 p.449) "La fonderie de l'hotel des monnaies a un grand nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique qui sont en haut tout autour, soutenu d'un mastiquage romain d'un pied et demi d'épaisseur. Ces fourneaux et ces tuyaux qui faisaient un feu de réverbération donnent lieu de douter si l'on n'y fondait pas des pierres aussi bien que des métaux vu qu'il y est resté une grosse pierre que l'on croit avoir été fondue" (Il resterait à se demander s'il ne s'agit pas là d'un four à chaux) ou bien le palais du gouverneur " le palais que ce Père juge avoir été la demeure du gouverneur envoyé par les Romains est pavé d'un mastiquage antique de différentes figures avec des aqueducs des bassins et des vestiges d'un beau bâtiment..... L'enceinte des murailles est de soixante et deux toises sans tours, sapée des deux côtés et renversée sur les fondements". Les fouilles effectuées en 1830 et 1848 ne peuvent nous donner aucun renseignement. J'ai trouvé à proximité de ce mur un débris de colonne de 0 m 50 de haut et 60 à 70 cms de diamètre où apparaît très nettement sur la face supérieure le mode de fixation, une mortaise.

Des auteurs plus récents, M. Liger en 1895 (cf. Abbé Adam "Valognes" 1922) se basant sur le nom de Catelet que portent les fermes des environs ont voulu y voir l'emplacement du "castrum" centre du "castellum" de la cité à proximité du forum qui se trouverait sous le hameau actuel de la Victoire, la chapelle de la Victoire serait celle même construite sur l'ancien temple de la Victoire comme N.D. D'Alleaume aurait remplacé un temple de Jupiter Custos. Il faut toutefois remarquer que la chapelle de la Victoire n'a pris ce nom que depuis sa restauration par St-Jean Eudes, au XVII^e s.

Signalons l'existence de deux murs parallèles d'environ 3 à 4 m. de longueur sur 80 cm d'épaisseur et 50 cm de hauteur situés dans le champ à droite de la route de N.D. d'Alleaume à la Victoire immédiatement après le carrefour du Balnéaire, ainsi que celle d'un autre mur formant un angle droit dans une prairie à proximité de la ferme de M. Oury, qui semblent faits d'un appareil romain.

Le long de cette voie de N.D. d'Alleaume à la Victoire, de hauts murs ruinés s'élèvent d'un champ sur la gauche avant le carrefour. Ce sont les restes du Balnéaires. Rien dans l'état actuel du bâtiment ne pourrait permettre de conclure ainsi. Seuls la tradition, les fouilles entreprises par de Foucault, le plan levé en 1765 par Céret, ingénieur des Ponts et Chaussées, à la demande de de Caylus pour son ouvrage "Recueil d'Antiquités" nous l'indiquent. Avec l'aide de M. Demazure de Valognes, envers lequel je veux ici marquer toute ma gratitude, il a été possible d'en dresser un plan, de tenter par des sondages de retrouver les murs, mais le sol rempli de pierres à une quarantaine de centimètres de profondeur a rendu ce travail très aléatoire. Nous avons retrouvé la trace des murs indiqués par Céret, nous avons même pu situer approximativement la place réelle d'un énorme bloc basculé (I) et trouver ainsi les limites d'une autre salle.

Nous avons ainsi reconnu l'existence de cinq salles au moins. Comment ce bâtiment était-il construit ? en blocage de petites pierres brutes entre deux murs de petit appareil (10 x 10 de côté) sauf dans les angles où sont employées des pierres de moyen appareil (10 cm de large sur 25 de long) La brique n'est utilisée de façon régulière ou abondante qu'à la base du mur séparant la salle I de la salle IV et sur la face ouest de la salle V. Il s'agit là d'une brique épaisse de 3 à 5 cm, large de 10 cm et longue de 20 à 25 cm. Par ailleurs elle n'est utilisée que dans l'encadrement des baies en alternance régulière avec des pierres de moyen appareil, ce sont alors des briques de 2 cm d'épaisseur.

Que pourrait être la destination des salles I, II IV et V, la salle III étant occupée par le bassin ? Nous ne pouvons formuler à l'heure actuelle aucune conclusion. Il faut remarquer toutefois dans la salle I que les briques semblent avoir subi longtemps l'action du feu, qu'à environ 1 m du sol actuel sur toute la longueur du mur séparant la salle I de la salle II, nous relevons la trace d'un béton de tuileau de 5 cm d'épaisseur, qu'à 1 m au dessus de ce béton, se trouvent à l'intérieur du parement deux rangées de pierres de petit appareil surmontées de deux rangées de tuiles qui avançaient en couvercle comme le montrent encore quelques unes d'entre elles. Ces rangées aboutissaient aux deux extrémités du mur à des conduites qui, du côté sud traversait le mur en oblique, pour déboucher à l'extérieur, et l'autre, du côté nord, pénétrait dans la salle IV. Au dessus, sur près de la moitié du mur, s'ouvrait une grande baie.

Les murs de la salle II ne nous donnent aucune indication sur sa destination. Il faut remarquer combien les joints liant les pierres du parement étaient soignés, ce qui semble exclure tout revêtement. Cette salle était en communication avec la salle III ou piscine, dont elle était séparée par un mur très épais (2m) par au moins deux ouvertures situées l'une au dessus de l'autre, on voit encore l'encadrement de briques et le départ du cintre, celle du bas n'a pas plus d'un mètre de hauteur, celle du haut est plus élevée mais reste étroite comparativement aux autres grandes baies comme celle ouvrant de la salle I sur la salle II et celle reliant la salle III à la salle IV. Cette dernière ouverture devait avoir sa base à 5 m du sol si l'on se fie aux rangs de briques, et 5 m de hauteur.

La salle III contenait la piscine. Actuellement il n'en reste rien car elle fut détruite en 1773 mais de Gerville affirme (journal de l'Arrondissement de Valognes 1838) que de son temps vivaient encore plusieurs personnes qui l'avaient vue. Elle avait 1 m de profondeur et l'eau était chauffée par douze petits fourneaux placés au dessous. De Caylus d'après Cérét lui donne 22 pieds de diamètre soit environ 7 m 50 et il indique l'existence d'un petit conduit qu'il qualifie de canal d'alimentation mais dans lequel il faudrait plutôt voir, me semble t'il, vu son emplacement, un canal d'écoulement des eaux usées.

(Cérét et Foucault. Note sur ces fourneaux en 1698 et 1767 - Je crois, au présent, mais sur que la piscine qui est inchauffable était un bain froid (contenance 85 m³))

L'alimentation était en effet assurée par un aqueduc souterrain qui, nous dit de Gerville "partait d'une fontaine située au bout de l'étang du Câtelet appartenant aux propriétaires actuels du théâtre" (à 800 m à l'est du Balnéaire) Deux regards de cet aqueduc ont été découverts il y a quelques années dans un champ en plantant des pommiers. Il à 40 cm de largeur intérieure est recouvert de tuiles plates, les joints étant recouverts par des tuiles rondes" L'étang du Câtelet était artificiel car il était fermé par un batardeau de 18 m de long et de 4 m 50 de large et poussé jusqu'à 5 m de profondeur. "IL court sous la chaussée du chemin un peu obliquement, interposé entre le gravier du grand réservoir naturel et le sol des prairies... Le batardeau est pratiqué au moyen d'une glaise rougeâtre, apportée d'ailleurs très pure et admirablement liée et malaxée" nous dit Lemarquand dans son article "exploration des sources du Câtelet" (Bulletin de la Société Archéologique de Valognes t. VI années 1900-1903 p.47 à 51) Sans doute ce travail est - il contemporain à l'aqueduc dont il assurait la régularisation du débit car on a trouvé dans les terres qui remplissent l'ancien étang des fragments de poterie romaine.

D'après les sondages que nous avons pu faire, l'orientation du balnéaire serait ENE-OSO et non N-S comme on l'a longtemps cru. Quant au plan il ne correspond absolument pas avec celui qu'en a donné de Montfaucon dans son ouvrage. "l'Antiquité expliquée" t. III Il dit d'ailleurs lui-même au tome I : "J'ai dit dans la préface et au tome III de cet ouvrage (p.202) que les vestiges des Thermes et du Théâtre, tirés du cabinet de M; de Foucault, conseiller d'Etat, avaient été trouvés à Valognes en Normandie. Le théâtre y a été trouvé mais les thermes ont été découverte en un autre lieu de la province appelé Vieux, nom que M. de Foucault croit dérivé de Viducasse Ce lieu est près de Caen. Ce n'est donc pas les thermes d'Alauna mais ceux de Vieux qui sont indiqués dans le volume de de Montfaucon et dans ceux de ses successeurs. Cela explique la ressemblance troublante qu'avait trouvée Maurice Besnier dans son "Histoire des fouilles de Vieux" (Mémoire des Antiquaires de France t.IX p.329 note. Mais il ne faut pas aller jusqu'à titrer, comme le fait M.A.Grenier dans "Le Pays bas-normand" (1953 I.p.2,3,4) "Les Thermes de Valognes n'existent pas" Nous avons, je crois, suffisamment prouvé le contraire.

Le dernier monument dont l'existence est signalée est le Théâtre. Déjà très abîmé au temps des fouilles de de Foucault, "les appartements du devant sont si détruits qu'on n'a pu en lever le plan" (de Montfaucon) il ne reste plus rien à l'heure actuelle sinon l'emplacement encore facilement reconnaissable, un pan de mur, reste de l'enceinte extérieure, maintenant compris dans la haie, et un bloc, venu de la partie supérieure (Delalande basculé dans un champ voisin.

Situé à l'extrémité Est de la cité, à environ 800 m du

état actuel du théâtre . . .



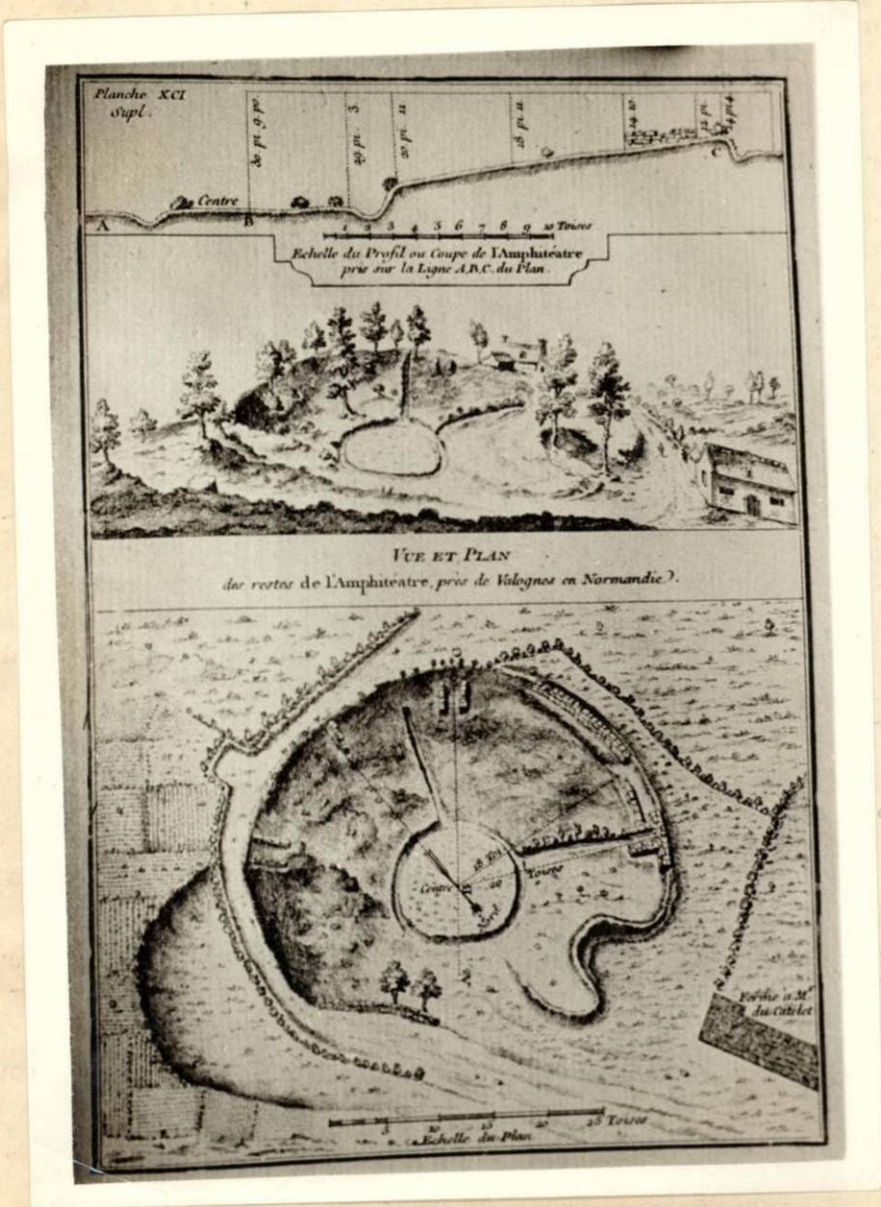
Balnéaire et de la Victoire, à la limite des terrains calcaires et primaires, adossé à la colline, il est orienté vers le N.O Mais sa forme en demi-cercle est artificielle, l'aile ouest étant faite de terre rapportée.

Il existe du Théâtre deux plans, l'un que l'on trouve dans l'ouvrage de de Montfaucon, fait d'après les travaux de de Foucault en 1695, l'autre levé en 1765 à la demande de de Caylus par M.Céret dont il a déjà été fait mention à propos du balnéaire. Il y a peu de ressemblance entre eux, celui de Céret ne montre encore existants que quelques pans de murs, restes des enceintes et de quatre vomitoires. D'après Montfaucon le théâtre faisait plus que le demi cercle, son diamètre étant de 34 toises (66m30) alors que la corde terminale n'était que de 32 toises -62m- mais de Caylus donne 20 toises de rayon (40) à l'enceinte extérieure et 18 toises (36 m) à l'enceinte intérieure. A l'heure actuelle on retrouve le diamètre de 66 m. L'orchestre avait 12 toises 5 de diamètre (24 m 37) et sa corde terminale ne mesurait que 9 toises 5 (19 m) (Ces dimensions ne concernent que la galerie supérieure) en son centre de Gerville a découvert une dalle recouvrant une perte d'eau (journal de l'Arrondissement de Valognes 1838) Le proscenium avait 57 pieds (19 m) de long et 12 pieds (4m) de large, le pulpitum, plus petit, chose assez rare pour être signalée, à 43 pieds (14 m 30) sur 12 de large.

Sur des fondations en pierres sèches s'élevaient des murs de faible maçonnerie affirmant de Gerville et Delalande dans leurs compte-rendus des fouilles de 1829 et 1846 car de Montfaucon a négligé ce détail.

Le théâtre comportait donc, le pulpitum, le proscenium, l'orchestra, deux maeniana séparés par les baltei et les praecinctiones et la galerie supérieure. L'accès était assuré, dit de Montfaucon, "par dix escaliers rangés deux à deux en lignes parallèles." Ce qui semble impossible, car, outre que dans aucun autre théâtre romain on ne trouve à ma connaissance, une telle disposition, si on fait coïncider les deux plans de de Montfaucon et de Céret, on constate que les restes des murs des autres vomitoires encore visibles coïncident exactement avec les doubles escaliers de de Montfaucon. Il vaut mieux considérer qu'existaient cinq escaliers en pierres de taille (cf. de Gerville : Journal de l'Arrondissement de Valognes 1835) d'une largeur de 2m66 (cf. Delalande) qui se transformaient en vomitoires donnant accès facile sur le plateau.

Combien de gradins comportait ce théâtre ? Dans l'orchestre il semble qu'il y a l'emplacement d'un gradin bas pour les notables qui s'installaient sur des sièges mobiles. Il n'en faut pas tenir compte pour l'instant. D'après les mesures indiquées plus haut, il reste pour les gradins de chaque côté : 2m 96 Chaque maenianum étant séparé de l'autre par un mur (balteus) et une galerie de circulation (praecinctio) il faut retirer 3 m si on leur attribue 1 m 50 de large. Il ne reste alors que 17m96 dont il faut encore retrancher la galerie supérieure, 2 toises



(3m80) soit une longueur de 14m16. D'après Formigé (Remarques sur les Théâtres romains p.8) les gradins mesurent 0m40 de haut sur 0m80 de large, mais cette largeur diminue jusqu'à 0m72 à mesure qu'ils s'élèvent. En prenant une profondeur moyenne de 0m75, il y a possibilité de placer 19 gradins dans cet espace. En comptant 0m40 de hauteur par gradin et en y ajoutant les 2 balte et precinctions, on atteint une hauteur de 8 m, ce qui n'est pas impossible.

De combien de places assises disposait - ol ? Il faut évidemment tenir compte du dépassement de l'hémicycle d'environ 5 m de chaque côté. La longueur de la travée la plus élevée est donnée en multipliant le diamètre de l'enceinte intérieure : 59 m 79 par 3,14 en divisant par 2 et en ajoutant les 10 m :

$$\frac{59,70 \times 3,14}{2} + 10 = 103 \text{ m } 75$$

celle de la travée inférieure :

$$\frac{42 \times 3,14}{2} + 10 = 75 \text{ m } 90$$

soit une moyenne de 89 m 85 dont il faut retirer la largeur des cinq escaliers, soit 13 m 30 : il reste alors 76 m 95. La largeur d'une place étant de 0 m 40 on obtient :

$$\frac{76,95 \times 19}{0,40} = 3.636 \text{ places.}$$

En tenant compte des possibilités d'erreurs dans les appréciations en ajoutant les places des notables dans l'orchestre, on peut estimer le nombre total des places à 3.700, ce qui n'est déjà pas mal pour une cité d'environ 4.000 résidents, mais on est bien loin des 6.000 et même des 10.000 places qu'y ont vues certains auteurs (Masseville "Histoire de Normandie 1727 t.VI p.502) Ces calculs ne peuvent donner évidemment qu'une idée approximative mais vraisemblable de la réalité. Chaque place était certainement marquée comme ailleurs, et il a été retrouvé une plaque de bronze portant sur une face le numéro 1 et sur l'autre 10 points arrondis, il doit s'agir d'une "tessera" ou contre marque de la place 10 du 1er gradin (cf. Magnin "Origine du théâtre")

Là; de tout le territoire de la cité accouraient les foules avides de distractions pour assister aux représentations de comédies et de jeux. Car, dit M. Besnier ("Histoire des fouilles de Vieux") Ant. de France t.IX) "dans tous les cas (Vieux Alleaume, Lillebonne) le théâtre devait pouvoir servir à l'occasion d'amphithéâtre et l'orchestre se transformer en arène." (Non)

*Lillebonne fut d'abord un amphithéâtre, puis fut transformé en théâtre
ce qui explique son aspect très particulier - A Grenier -*

Aucune des cités nommées par Besnier n'ont d'amphithéâtre connu et, quand on connaît la place qu'occupaient les jeux du cirque et les combats de gladiateurs dans la vie des peuples de l'empire romain, il est difficile d'imaginer que le N.O de la Gaule ait échappé à cette contagion. Seuls les moyens plus réduits de ces cités les ont obligés à rechercher cette solution ingénieuse.

dition 1907 { Depuis il a été prouvé que le théâtre de Lillebonne qui avait donné lieu à cette théorie, était un ancien amphithéâtre, transformé plus tard en théâtre

Comment se présentaient la décoration, les stucages, les moulures qui ornaient le théâtre ? Ce n'est que par analogie avec d'autres théâtres romains qu'il est possible de se l'imaginer puisque rien n'a été trouvé, il n'est même jamais fait mention de découverte de débris de colonnes qui devaient pourtant soutenir le portique de la galerie supérieure. Il a seulement été trouvé en 1908 un candélabre en pierres calcaires sculptée, formée de trois pièces qui réunies, présentent une hauteur de 0m38 et qui se trouvent au musée de Cherbourg. La lecture du livre de M. Formigé (Remarques sur les théâtres romains) peut faire imaginer le mur de scène orné de colonnes, la scène avec ses décors tournants etc..) Mais le théâtre d'Alauna ne devait pas atteindre la richesse de décoration de ceux d'Arles et d'Orange, la légèreté des constructions trouvées, le tempérament des peuples de la région ne le permettaient pas.

Se pose alors la question, de quand date le théâtre. Ce ne sont pas les ruines restant actuellement qui peuvent fournir une indication, mais plutôt les pièces de monnaie, les médailles trouvées au cours des fouilles. Il en a été découvert une très grande quantité (cf. P. Dunod dans le journal des Savants 1695. Delaroque "Voyage en Basse-Normandie" Mercure de France juin 1727 Toutes sont du haut empire. La plus ancienne reconnue est l'effigie de Domitien (81-96) les plus nombreuses datent des Antonins. En se basant sur le type de construction du balnéaire, car sans doute ces bâtiments ont été construits à la même époque, on pourrait les attribuer d'après les études de Cagnat et Chapot (Manuel d'archéologie romaine livre I p.25) à l'époque d'Hadrien (117-138) soit le début du III^{ème} siècle de notre ère, vu le peu de place tenue par la brique dans la construction et l'épaisseur des joints entre les briques, trois joints égalent deux briques.

Petite cité parmi tant d'autres qui peuplaient la Gaule au temps de la paix romaine, Alauna n'a pas eu la chance de la plupart de ses soeurs, celles-ci ont survécu plus ou moins brillamment jusqu'à nos jours, quand son nom n'est plus porté que par un quartier de la ville née à proximité. Seules, éparses dans la campagne, quelques ruines en gardent le souvenir.

Seules, éparses dans la campagne, quelques ruines en gardent le souvenir. Elles sont évidemment bien loin, des grandes cités de la Narbonnaise, mais aussi le peuplement romain fut bien moins développé dans ces régions du Nord-Ouest. Les ruines d'Allemaume portent cependant fidèlement le témoignage de la civilisation romaine, source de notre civilisation.

B I B L I O G R A P H I E

- Journal des Avants 1695 p. 449 et 329
- Nouvelles recherches de la France t.II p.329
- Mémoire sur la vie de M. de Foucault et les principales affaires auxquelles il a eu part, composé par lui-même. Ms.Bibliothèque Nationale.
- Antiquité expliquée de Montfaucon t.III 2ième partie Voir tome I
Ière page.
- Histoire de Normandie. Masseville t.VI
- Voyage en Basse Normandie de la Roque. Mercure de France, juin 1727 p.1362
- Recueil d'Antiquités de de Caylus t.VII 3ième partie
- Histoire de l'Académie des Inscriptions t. XXVIII p. 476
t. XXXI p. 252
- Cartes de Cassini XIX éme siècle
- Monuments romains d'Alleaume de de Gerville
- Journal de l'Arrondissement de Valognes 1838
- Recherches sur les voies romaines du Cotentin. Ant. de Normandie t. XIV
- Plan d'Alauna. Atlas des Antiquaires de Normandie.
- Lettre au baron Walnaer sur Alauna Ms Cherbourg (de Gerville)
- Plan des fouilles d'Alauna de Gerville 1829.
- Cours d'antiquités monumentales de de Caumont 3ième partie p.446
- Abécèdaire de de Caumont p. 316
- Rapport sur Alauna. Antiquaires de Normandies t.XIV p. 317
- Congrès archéologique de France t. XXIV
- Itinéraire de Normandie. Dubois t.II
- ~~Revue archéologique du département de la Manche 1843 p.184~~
(Delalande)
- Inventaire des découvertes archéologiques de la Manche de Voisin 1901 p. 67
- Alleaume, exploitation des sources du Câtelet, Société archéologique de Valognes t. VI 1900-1903
- Les Unelli. Léon Coutil.

Bulletin
- XI -
Mémoires S A N XIV = 1845
Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie
Tome XIV - pages 317 à 331 Delalande

Géographie de la Gaule, Desjardins t. IV

Valognes, Abbé Adam. 1912

Histoire des fouilles de Vieux, M. Besnier. Ant. de France
t. IX p. 319 - 329

Les Thermes de Valognes n'existent pas. A Grenier.
Le Pays Bas Normand 1953 p. 2 - 3 - 4

Les astérisques indiquent les livres que je n'ai pu me procurer.

AD n° 106 : DÉMAZURE s.d.

Eugène Démazure (1880-1963) : Notes diverses concernant l'essai de l'implantation des gradins, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, fonds Dorléans, non coté.

Théâtre

de l'angle est de la forme au milieu du 1^{er} vomitoire de droite, il y a 18 toises, au = $18 \times 1.941 = 35^m$

En milieu de ce vomitoire au milieu du vomitoire central il y a 23 toises - soit $1941 \times 23 = 44^m 75$

Mais nous n'avons pas tracé du second vomitoire de droite il n'y a que des restes du mur d'enceinte extérieur.

Le 1^{er} vomitoire de gauche, lui est à la même distance du Central, que de celui-ci au 1^{er} de droite soit $44^m 75$

Le second vom. de gauche, lui est exact au milieu entre le 1^{er} et le vom. Central soit $22^m 38$

Si nous traçons une droite du milieu du 1^{er} vomitoire de droite nous voyons qu'elle passe plusieurs mètres au dessus du point indiqué comme centre par Perret. Soit 5^m

Ce point donne comme diamètre extérieur de 10 toises soit $77^m 80$

Ceci est nettement supérieur aux dimensions données par le RP Danon - l'un est un esprit, l'autre ne l'est pas - environ 2 toises $\frac{1}{2}$ nous séparent du Centre indiqué par Perret donc 5 mètres nous séparent de l'entrée, soit de droite, soit de gauche formant avec l'axe à l'orchestre et dont le passage, contigu à la scène - avait d'après lui $2^m 6$ et découvert par Delalande en 1845 que fut de suite démolie par le propriétaire, et dont nous ne

Chaire

De l'angle du mur de la ferme - figure sur plan, au
 début du 1^{er} volume - de droite $27 + \frac{1}{2}$ cart = 83^m 28

Diff de niveau du sol de la chaire (centre) S^m 44
 a la galerie sup.

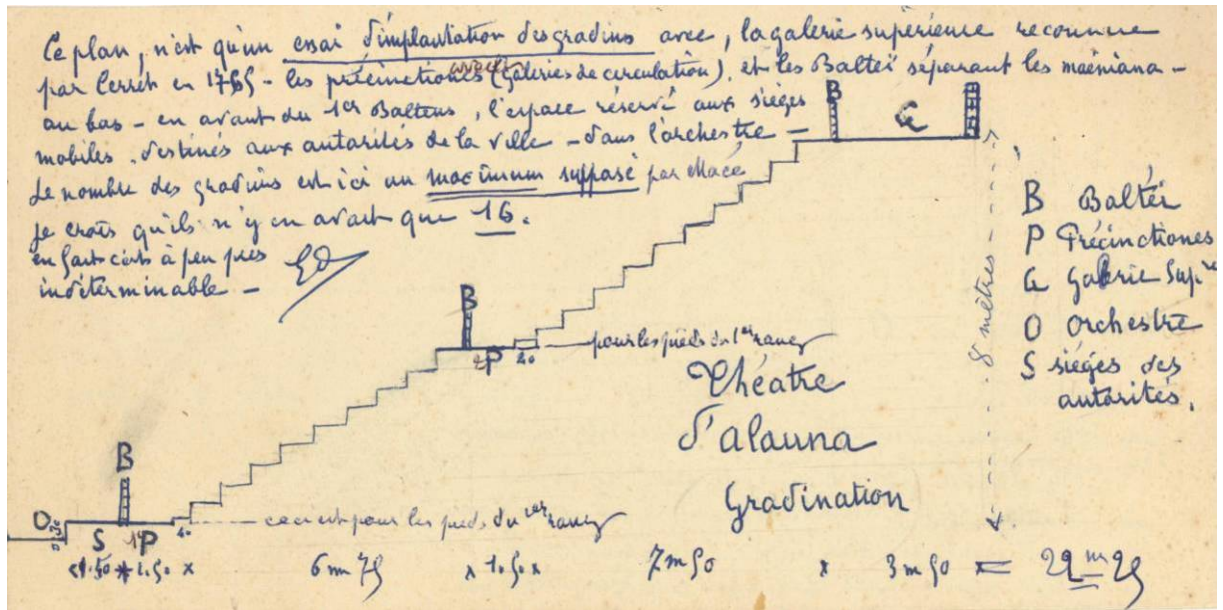
Diagram Labels: 418, 370, 414, 914, 3048, 970, 3048, 914, 418

Calculations:

- $$\begin{array}{r} 6096 \\ - 33 \\ \hline 6139 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 18 \\ \hline 3048 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 30 \\ \hline 3018 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 304 \\ \hline 2709 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 333 \\ \hline 2715 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 426 \\ \hline 2622 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 304 \\ \hline 2744 \end{array}$$
- $$\begin{array}{r} 3048 \\ - 90 \\ \hline 2958 \end{array}$$

Handwritten Notes:

- 3048
- 970
- 3048
- 914
- 418
- 3048
- 970
- 3048
- 914
- 418
- 3048
- 970
- 3048
- 914
- 418



J'ai essayé à nouveau de déterminer la hauteur du talus dans lequel avait été creusée la Cave du theatre - mais la détermination subie par le sol, depuis la ruine d'Alauna - ruine continuée par la récupération des pierres de la construction par les propriétaires successifs - puis par les animaux paissant sur ce terrain et aussi par les intempéries, font qu'actuellement la différence de niveau entre l'ancienne galerie supérieure et l'orchestre n'est que de 6 mètres 75, et encore, faut-il y ajouter environ 0 m 60 de remplissage dû à la terre entraînée par les pluies - le 1^{er} chiffre supposé par nous de 16 gradins plus celui de l'orchestre, me paraît plus exact que celui de 19 + 1 retenu par Mace -

le chiffre de 0 m 60 remplissage de l'orchestre a été déterminé en 1959 par nous en creusant dans l'orchestre
 une mensuration faite sur le plan de Cerret nous constatons - que lui n'avait trouvé qu'une différence beaucoup moins grande que nous, il faut dire que nous avons pris le plus haut des points de la base de la Dünzenbühne

AD n° 107 : DÉMAZURE 1959

Eugène Démazure (1880-1963) : Théâtre d'*Alauna*, gradination, février 1959, 3 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

Ce plan n'est qu'un essai d'implantation des gradins avec : la galerie supérieure reconnue par Cernet en 1765, les précinctives (galeries de circulation) et les Baltéi séparant les maenians. Au bas, en avant du 1^{er} Balteus, l'espace réservé aux sièges mobiles destinés aux autorités de la ville. Dans l'orchestre le nombre de gradins est ici au maximum supposé, je crois qu'il n'y en avait que 16, en fait c'est à peu près indéterminable;

*J'ai essayé à nouveau de déterminer la hauteur du talus dans lequel avait été creusée la cavée du théâtre, mais la détérioration subie par le sol, depuis la ruine d'*Alauna*, ruine continuée par la récupération des pierres de la construction par les propriétaires successifs, puis par les animaux pâturant sur ce terrain et aussi par les intempéries font qu'actuellement la différence de niveau entre l'ancienne galerie supérieure et l'orchestre n'est que de 6 mètres et encore faut il y ajouter environ 1 mètre de remplissage dû à la terre entraînée par les pluies.*

Le premier chiffre supposé par nous de 16 gradins plus 1 semble plus exact que celui de 19 + 1 retenu par Macé.

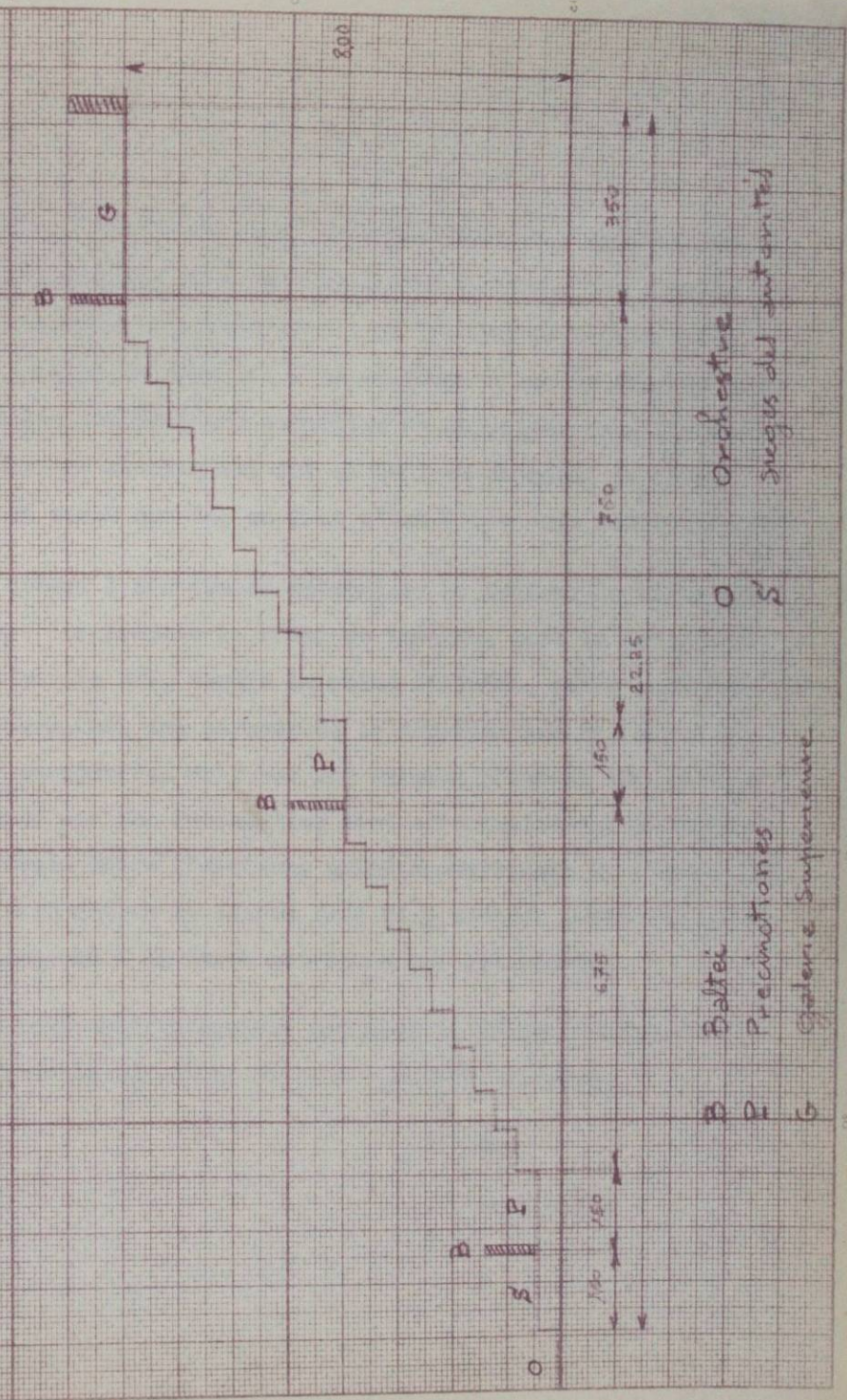
Fev. 1959

M. Démazure

Teatre d'Alcova

Graduació

Arch. WALTER CANSON & MONTGOMERY



B Balci
 P Precinaciones
 G Galeria Superior

Orchestra
 Sigs del autontel

AD n° 108 : DÉMAZURE 1960

Eugène Démazure (1880-1963) : *Alauna*, ses ruines, novembre 1960, 3 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté. Version postérieure éditée sous le titre Valognes : les ruines d'*Alauna*, *La Presse de la Manche*, 25 et 26 janvier 1961.

A L A U N A — SES RUINES.

par Eugène Démazure

Que savons-nous sur Alauna ? En réalité, peu de choses. Au I^{er} siècle l'on n'était nullement fixé sur son emplacement. Il y avait bien, près de Valognes, un village, Alleaume, réuni à cette ville en 1867-où des ruines romaines importantes existaient encore, de Thermes, appelés "Château des Bains" depuis des siècles, d'un théâtre, des murs d'un monument important ayant pu être temple, castrum ou tout autre chose: les fouilles faites en 1692 par de Foucault n'ayant fait que hâter leur démolition; car là comme ailleurs, les ruines servirent de carrières.

Avions-nous là, l'emplacement d'Alauna ? On le croit actuellement.

Mais en 1765, l'abbé Belley et Cerret, ingénieur des Ponts et Chaussées à Caen-venu lever le plan des ruines pour de Caylus- y voit Crociatonum (indiqué par Ptolémée comme la capitale des Unelli) et placent Alauna, l'un aux Moitiers d'Allonne, l'autre près de Portbail.

D'Auville en 1760, place lui aussi Alauna aux Moitiers d'Allonne et Crociatonum à Alleaume.

C'est seulement depuis les recherches de Gerville, de 1825 à 1829 sur les voies romaines, et grâce à des fouilles et trouvailles faites pour lui à St Come du Mont, qu'il y plaça Crociatonum, et situa Alauna à Alleaume, véritable noeud routier de voies romaines à l'époque.

Il faut reconnaître que l'on n'a rien de probant sur Alauna, ni pour Crociatonum. Certains veulent y voir une ville fortifiée, à cause d'un lieu dit "Les Tournelles". Rien n'en subsiste. Nous croyons y voir, avec plus de raison, une commune rurale, une petite agglomération de fermes assez espacées les unes des autres, occupant des éclaircies dans les bois, qui à l'époque Gréco-romaine, couvraient encore une grande partie de notre région.

Si l'on veut admettre qu'Alauna succéda à Crociatonum, des modifications importantes y furent apportées, des bâtiments administratifs bâtis, des logements et des services installés, l'on a retrouvé des murs importants dans l'intérieur desquels des fouilles furent faites par de Foucault: des trouvailles y furent faites dont hélas, il ne nous reste rien-les papiers de Foucault concernant ces fouilles ayant disparu; ainsi que le signalent Montfaucon, de Caylus, de Caumont.

J'ai pu établir un inventaire de ce que comprenait le cabinet d'antiques de Foucault, grâce à l'"Antiquité expliquée" du R. P. de Montfaucon.

Je n'y trouve avec l'indication "Alauna", que "des tuyaux de terre cuite venant des thermes". C'est peu; l'on n'a aucun texte, permettant de voir en Alauna, un centre administratif et surtout une capitale des Unelli. Une autre ville nous paraît mieux placée pour revendiquer ce titre, son nom seul étant une indication: Coutances.

Mais une opinion nouvelle semble prendre corps: car si l'on ne peut nier qu'Alauna a eu une certaine importance à l'époque romaine, ses nombreuses voies, ses monuments en témoignent et il ne s'en trouve pas d'autres dans le Cotentin.

Ce fait a intéressé des savants actuels, qui eux ont des moyens, des possibilités de comparaison, que n'avaient pas, pour bien des raisons, leurs devanciers.

L'un d'eux, et non l'un des moindres, Mr le Professeur A. Grenier, membre de l'Institut écrit: "On a supposé qu'Alauna avait remplacé Crociatonum; rien ne le prouve, et malgré les ruines de thermes importants, d'un théâtre et un mur ruiné de près de cent mètres de long, Alauna ne fut probablement qu'une bourgade médiocre, née d'un sanctuaire".

On n'y a pas, jusqu'à présent, trouvé de nécropole: l'association Therme et Théâtre, à défaut même de temple qui ne pouvait manquer, semble en effet indiquer un lieu de pèlerinage.

Le Théâtre en tout cas, par ses dimensions et par l'ensemble de son plan, rentre dans la catégorie des théâtres-amphithéâtres, tels que nous les avons reconnus dans les "sanctuaires" de Drevent (Cher) et de Sanxay (Vienne). Il se trouvait dans un lieu dit "Le Bus", au Bas-Catelet; l'on n'en voit plus rien aujourd'hui.

Il dit plus loin: "le plan publié par Montfaucon, et qui a été partout reproduit, est trop beau et trop complet, avec des détails trop peu vraisemblables pour inspirer une confiance sans réserve; de Caumont avait raison de regretter que l'on n'ait pu vérifier les assertions de Montfaucon. De Caylus avait tenté de le faire: dans le tome VII de son "Recueil d'antiquités", il donne, d'après les observations et les dessins de l'agent-voyer de Valognes, Cerret, en 1764, une vue de la colline et un croquis de ce qui restait du théâtre. L'on a beaucoup détruit, dit de Caylus, mais la forme circulaire aide à retrouver l'enceinte. Ce qui restait du 18^e siècle a disparu, a été nivelé de 1825 à 1835 par le propriétaire du sol."

Vous le voyez, nous avons ici une nouvelle conception d'Alauna. Supposition, direz-vous. Oui, bien entendu puisqu'il est maintenant admis et permis d'en faire même osées - à celui qui trouvera des preuves contraires de le dire.

Il n'en est pas moins vrai qu'Alauna avait des monuments romains importants. Or, de celui qui nous reste, dont nous avons encore des parties importantes, les Thermes - il y a eu une grosse erreur de ~~faux~~ faite à leur sujet.

A l'exception d'un seul, de Caylus, tous les auteurs ayant écrit, même récemment sur Alauna, ont fait la même erreur: ils ont pubé et simplement copié le plan et le texte publié ~~aux~~ dans "L'Antiquité expliquée" de Montfaucon.

Aucun n'a vu, n'a su par conséquent, qu'une ^{ve} grosse erreur avait été commise par l'imprimeur.

Celui-ci avait indiqué que ces thermes étaient ceux de Valognes, alors qu'en réalité ils étaient ceux de Vieux, capitale des Viducasses. Le R. P. de Montfaucon, pour réparer cette erreur mit en tête du 1^{er} volume de son oeuvre qui comprend 15 volumes, (le plan des thermes est au troisième), un avertissement que voici:

"J'ai dit dans la préface et au 3^eme volume de cet ouvrage que les vestiges des Thermes et du Théâtre tirez du cabinet de Mr Foucault avaient été trouvés à Vallongnes, en Normandie. Le Théâtre y a été trouvé; mais les Thermes ont été trouvés dans un autre lieu de la même province, appelé Vieux, nom que Mr Foucault croit dérivé de Viducasses, peuple qui habitait ce pays-là. Ce lieu est près de Caen."

Ceci coupe court à toute discussion. Il est regrettable qu'aucun de nos auteurs n'ait lu cet avertissement - ni de Gerville, ni de Caumont, qui eux virent les ruines. Ce dernier en fit faire quelques dessins assez exacts par Bouet, mais publia dans son "Cours d'antiquités" les thermes de Vieux comme étant étant ceux de Valognes (Alauna) et les autres l'imitèrent. Certains même raillaient Cerret et de Caylus, qui eux s'en étaient tenus à ce qui existait encore de leur temps.

C'est à Mr le Professeur Grenier qu'il appartient d'avoir vu et tenu compte de cet avertissement, dont il parle dans son "Archéologie gallo-romaine" page 33, parue en 1931, chez Picard. Je connaissais cet article mais n'avais jamais eu la possibilité de voir "L'Antiquité expliquée" de Montfaucon.

J'avais seulement remarqué et fait remarquer à d'autres personnes, qu'il était impossible de placer ce qui nous restait des thermes, dans le plan publié si largement.

Un jeune professeur du Collège de Valognes, M^r Macé, chargé d'un travail sur nos ruines, eut plus de chance que moi: il trouva l'avertissement et aussi les volumes de Caylus, à Caen, et fit un travail intéressant mais qui, comme beaucoup d'autres, comporte quelques suppositions.

Parmi les auteurs ayant fait l'erreur de répéter celle commise par l'imprimeur de "L'Antiquité expliquée", nous avons cité de Gerville et de Caumont: tous deux par leurs publications ont fortement influencé ceux qui après eux se sont intéressés à nos ruines. C'est pourquoi, bien qu'il m'en coûte, je dois signaler aux lecteurs les ouvrages qu'ils ont publiés:

de Gerville: Monuments romains d'Alleeume, 1844

de Caumont: Cours d'antiquités monumentales.

Abbé Lalmand: Revue archéologique de la Manche, p. 184.

Fagard: Bulletin de la Soc. archeol. de Valognes, tome III.

Abbé Adam: dans ses oeuvres sur Valognes.

Abbé Birette: Valognes, de l'abbé Sevestre.

de Hessel: Dictionnaire de la France, T. VI, page 455.

Eug. Demazure. Nov. 1960

*1) Montfaun est à la Bibliothèque munip. de Valognes
de Caylus à celle de Cherbourg -*

"Le château des Bains était un grand édifice, véritablement dans le goût romain. Depuis la visite de Mr de Foucault en 1692, il a été fort dégradé et on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire pour bâtir, soit à Valognes, soit dans le voisinage. Cependant les murs du château ont encore 30 à 40 pieds de hauteur et ont depuis trois pieds jusqu'à six pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brutes et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits et taillée de 4 à 6 pouces de face extérieure et de 4 à 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres."

AD n° 109 : DÉMAZURE 1961

Eugène Démazure (1880-1963) : Réflexions à propos des fouilles de mars 1845 [sur le site d'Alauna], manuscrit, février 1961. Valognes, Maison du patrimoine, don Dorléans. Ce texte est accompagné d'une copie manuscrite du plan des fouilles de 1845 légendée par Eugène Démazure.

- Transcription Laure Dedouit.

Je pense qu'elles ont été faites, entreprises, par un homme, sûrement de bonne volonté et ayant trouvé par son influence (avocat) de l'aide pécuniaire, mais qui n'y connaissait rien.

Il n'avait pas d'indications exactes plus que nous n'en avons nous-mêmes, moins peut être, il comptait être aidé par son concitoyen de Gerville alors âgé de 77 ans, et qui avait fait quelques années auparavant des recherches limitées pour déterminer, et l'étendue d'Alauna et les emplacements des habitations gallo romaines. Aune indication sérieuse, aucun point de départ sérieux, il se basait uniquement sur les on dit, les souvenirs toujours vagues des

gens, dont le père quand ce n'était pas le grand-père avait vu ceci ou cela, bien entendu aucun repère, le seul endroit où il aurait pu en avoir, le balnéaire, il n'a pu y fouiller, le propriétaire d'alors s'y étant opposé. Il attaquait trop largement d'ailleurs, de trop fortes équipes difficiles à surveiller et à diriger, au lieu de rechercher d'abord par d'étroites tranchées, peu profondes, les murs sur lesquels glissaient, roulaient les charrues, si bien que ces travaux cependant considérables, près de la Victoire, ne donnent rien. L'entreprise menée au mur du castrum ou si l'on veut de l'ancien hôtel des monnaies, ainsi nommé par le R.P. Dunod parce qu'il y rencontra une dizaine ou douzaine de petits fourneaux, aptes à fondre les métaux, et même des pierres !

Là, confusion complète, une grande et large tranchée conduite sur la face regardant vers la ferme de la Dingouillerie, lui fait rencontrer dit-il une surface plane et unie composée de petites pierres en briques, régulièrement taillées, il mène sa tranchée ; il mène sa tranchée de 2m tout au long du mur 41m50 et rien d'autre, comme description, trouvailles et interprétation, rien ; beaucoup de travail pour rien. Il est vrai que son prédécesseur de 1695, R.P. Dunod, n'a rien laissé comme plan de ce monument, par ailleurs décrit suffisamment, dimensions, pavages, trouvailles, pas de plan non plus de Foucault dont tous les papiers concernant les fouilles n'ont jamais été trouvés, sauf un plan (que je considère comme fantaisiste du théâtre), donné 25 ans après ses fouilles par R.P. Montfaucon.

Est-ce à dire que Delalande a dépensé là beaucoup d'argent pour rien, ce ne serait pas exact, car au théâtre au moins il a eu un résultat intéressant, il semble avoir retrouvé une entrée latérale du théâtre qui donnait accès directement à l'orchestre (ce qui est classique dans tous les théâtres romains), et que nous avons retrouvée figurée dans le plan levé pour de Caylus par Cerret, non bien entendu cette entrée large de 2m66, longue de 7m a disparu, les pierres ayant là aussi subi les sort des autres pierres du théâtre.

Il a également signalé dans une haie de la Croute, un bloc de maçonnerie, dont il oublie de nous donner les dimensions et qu'il dit n'être rien moins que le cuvier du théâtre ! rareté certes, car jamais nous n'en avons rencontré ailleurs, et ne l'avons pas retrouvé ici.

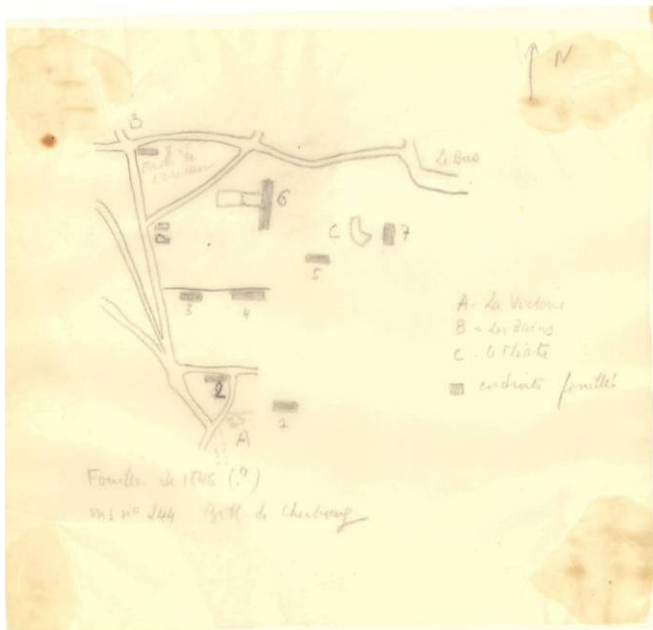
Il a trouvé ailleurs des fondations de maisons 6m x 3m et 3m x 2m20, mais peu de débris, de tessons de poteries, et là aussi, comme à la Victoire ou au castrum, pas d'indications permettant de situer exactement l'endroit, les endroits où ces recherches ont été faites. Il dit bien (voir plan n° I), plus loin (voir plan n° II) et ainsi de suite jusqu'à plan VII (plans que nous n'avons pu trouver). Nous avons pensé que si nous retrouvions ces plans, ils nous aideraient, mais ni à Valognes, ni à Cherbourg, ni à Caen, personne ne les a vus.

Une lettre reçue de Caen, ce matin, nous dit que la société des antiquaires de Normandie qui avait financé en partie ces fouilles, n'a pas publié d'album ou atlas depuis 1835, donc pas non plus en 1846 ; l'on a rien de plus que ce qui est ici.

Huberville 7 Février 1961

E. Démazure

* mensurations faites sur plan de Cerret, nous croyons que cet ...se trouvait à droite et 5m plus bas que le 1^{er} Vomitoire et qu'il n'y en avait qu'un.



N° 1 Campert ou Champard
 ferme Laisné -
 prop. - Ludif Dulougné Huberville
 2° angle du chemin (carrefour de la Victoire)
 3° mur du Catelet pièce 70 - 71 -
 grand champ de la Dingaillerie
 4° théâtre (la Grante) -
 5° la Grante - le curiel sans la Haie -
 6° fouilles dans l'Essert - (le Catelet)
 7° Recherches pour l'aqueduc -
 Vu vers 1815 ou 20 par François
 Decaillet - dans un champ ! appartenant
~~au~~ à celui-ci -

Le Balneaire a appartenu avant d'être
 à la famille Bonchard (Parquet) - à
 M. Blondel de Nouainville qui refusa
 toutes recherches dans son champ. 2
 (1845)

AD n° 110 : MACÉ 1961

Jacques Macé (1930-2003) : Nouvelles observations sur les therms d'Alauna. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LV (1959-1960), 1961, p. 363.

Une note écrite de M. J. Macé, en complément à une communication de 1957 (B.S.A.N., LIV, 1957-1958, p. 385-395), présente de nouvelles observations sur les therms d'Alauna faites durant l'été de 1959 : « il a été possible de vérifier, à la suite de travaux d'entretien, l'hypothèse émise sur l'origine et la forme du bloc basculé (J, figure de la page 388) il offre, de façon très apparente, trois départs de murs, prolongeant ainsi les therms d'au moins une pièce vers l'ouest. D'autre part, un seuil de 4 m. de large a été dégagé sur le mur sud, livrant ainsi une entrée à la salle II (en face de l'inscription SV de la même figure). Enfin des plantations de pommiers, vieux procédé de M. de Gerville, ayant été effectuées, on a mis à jour quelques fondations de mur. La plus intéressante est un bloc indiquant quatre départs de murs, à l'angle N.-E. de la salle III, beaucoup plus profonde que la salle II. A l'est de la salle II, un mur oblique par rapport aux directions habituelles avait fait espérer de découvrir l'aqueduc, mais l'espoir s'est révélé vain. »

AD n° 111 : DORLÉANS 1961-1963

Louis Dorléans (1926-2010) : Le dégagement des ruines des thermes d'*Alauna*, cahier de notes, mai 1962 et juin 1963, Valognes, Maison du patrimoine, dossier non coté.



Mai 1962

- Débris des sondages, dans la fosse
pour des blocs -



apparition de
nombreux blocs
et pierrailles
résultant de la
démolition d'un
mur au
moment du
travaux de
la route (195)



juin 1963. Degagement de l'ouverture A



apparition de gros fragments de murs écroulés



découverte d'une
entrée en forme
de vestibule

Dégagement du vestibule
Nettoyage des murs



pas de stratigraphie possible.
aménagement de granules, pierres et terre ayant
servi au 18^e siècle à former le talus de la Halle



aucune trace de restes intéressants. quelques petits
fragments de poteries. Restes de tuiles à rebords

AD n° 112 : BOUHIER 1962

Claude Bouhier : Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (période gallo-romaine et mérovingienne), 2^e partie, rapport de thèse dactylographié, Université de Caen, 1962, p. 208-227.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 208

Bibliographie :

Période gallo-romaine

I – généralités

1 – 1719-1724 – de Montfaucon. *L'antiquité expliquée*, t. 3 – 2^e partie pp. 202-248 et préambule première partie.

2 – juin 1727 – de La Roque : *voyage en Basse-Normandie*, dans « *le Mercure de France* »

3 – 1727 – *Histoire de la Normandie*, t. 6, p. 506

4 – 1743 – Frigot : *Description topographique et historique du Pays d'Auge et du Cotentin*, dans « *le Mercure de France* », p. 312

5 – 1752-1767 – de Caylus : *Recueil d'Antiquités*, t. 7, p. 315

6 – 1766 – Hervieu de Vaudival : *Mémoire historique sur la ville de Valognes*, dans *Nouvelles Recherches de la France*, t. 2, p. 329 sq et dans *Dictionnaire de Robert de Hesseln*, t. 2, p. 225, puis dans *Archives Annuelles de la Normandie de Louis Dubois*. 1826, pp. 211-241.

7 – 1771 – R. de Hesseln, *Dictionnaire universel de la France*, Paris Dessaint, t. 6, p. 444

8 – 1829 – de Gerville : *Recherches sur les voies romaines du Cotentin* dans *Mém. de la Soc. des Ant. de Nie*, t.5, pp. 1 à 60, et planche X de l'Atlas.

9 – 1830 – de Caumont : *Cours d'Antiquités monumentales*. 3e partie, p. 38, et *Congrès Arch. de France*, 1860, Cherbourg, pp. 342-344

10 – 1838 – E. Lebois : *Statistique de l'arrondissement de Valognes* dans *l'Annuaire de la Manche*, p. 53

11 – 1839 – J. Fleury et H. Vallée : *Nouveau guide du voyageur à Cherbourg*, Cherbourg, Noblet, pp. 72-75.

11 bis – 1839 – de Gerville : *Notes sur le Mont St Michel et les antiquités de la Manche*, pp. 31, 32, 80, 81, 87. *Arch. du Calvados*, série F, Don Hunger 1937

12 – 1891 – de Potiche : *la baie du Mont Saint Michel et ses approches*. Avranches. J. Durand. pp. 25-28

13 – 1900 – Voisin : *Inventaire des découvertes archéologiques*

p. 209

du département de la Manche, dans le *Bull. Soc. Ant. et Ind. de Cherbourg*, pp. 67-69 et 101-102 – 1908, *Supplément dans même bulletin*, p. 83 et 100.

14 – 1905 – Léon Coutil : *les Unelli*, dans le *Bull. de la Soc. Norm. D'Etudes Préhistoriques*, t. 17, p. 143, 3 fig.

15 – 1905 – Abbé Adam : Cherbourg et le Cotentin, dans Congrès de l'Assoc. Française pour l'avancement des sciences, p. 584.

16 – 1924-1925 – Doranlo : l'archéologie antique en Normandie, dans Bull. de la Soc. des Ant. de Nie, t. 36, pp. 147-148.

17 – 1926 – Charles-Louis Birette : Valognes. Recueil dirigé par Em. Sevestre, Valognes, Brochard, pp. 5-12.

18 – 1926 – Charles-Louis Birette : Contribution à l'histoire de Valognes, dans Ann. De l'Assoc. Normande, pp. 229-285.

19 – 1955 – G. Gravelle : Valognes, Valognes, Basset

20 – 1858 – A. Grenier : Manuel d'Archéologie gallo-romaine, 3e partie, Paris, Picard, p. 959.
p. 210

II – Etudes spéciales et fouilles

21 – 1695 – P. Dunod : Article sur les fouilles de Foucault, dans Journal des Savants, p. 329 et 449.

22 – 1838 – de Gerville : Articles dans le Journal de l'arrondissement de Valognes du 8 juin au 16 novembre

23 – 1843 – Lalmand : Alleaume, dans la Revue archéologique du départ. de la Manche, p. 184-185 et litho n° 20 de l'Atlas.

24 – 1844 – de Gerville : Les monuments romains d'Alleaume, Valognes, 19 p.

25 – 1946 – de Gerville, Lettres au baron Walcknaer, mss; n° 246, Bibl. de Cherbourg, fol. 131.

26 – 1846 – Delalande : rapport sur les fouilles exécutées à Valognes, le 20 mars 1846, dans Mém. de la Soc. des Ant. de Nie, n° 14, p. 317.

27 – 1882-1884 – Fagard : la Victoire, dans Mém. de la Soc. d'Arch. de Valognes, t. 3, pp. 115-123.

28 – 1891 – Abbé Adam : Notice historique sur la Chapelle de la Victoire, Valognes.

29 – 1899 – Abbé Adam : Les ruines romaines sur l'emplacement d'Alauna et l'église d'Alleaume, dans la Normandie mon. et pittor., éd. Lemâle, Le Havre [t. Manche].

30 – 1900 – Lemarquand : Alleaume, exploration des sources du Catelet, dans Mém. de la Soc. d'Arch. de Valognes, t. 6, pp. 47-51.

31 – 1953 – A. Grenier : Les thermes d'Alauna n'existent pas, dans le Pays Bas Normand, t. 1, pp. 2-4.

32 – 1953 – L. Gosselin : les fouilles de Gerville à Alleaume, dans annuaire de l'Assoc. Normande, t. 111, pp. 19-20.

33 – 1959 – J. Macé : ruines antiques d'Alauna, près de Valognes, dans *Bull. de la Soc. des Ant. de Nie*, t. 54, pp. 384-395.

33 bis – 1961 – J. Macé : *Nouv. Observ. sur les thermes d'Alauna* dans *Bull. Soc. Ant. Norm.*, t. 55, p. 362.

p. 211

34 – 1959 – Articles anonymes dans le « Réveil de la Manche » du 1er avril, la « Presse de la Manche » du 28 mars, la « Manche Libre » Ed. de Cherbourg du 5 avril, « Ouest-France » Ed. de Cherbourg du 3 avril.

35 – 1961 – M. Démazure : *Les ruines d'Alauna*, dans « la Presse de la Manche » des 25 et 26 janvier.

p. 212

III – Comptes-rendus de trouvailles diverses

36 – 1828 – *Fragments d'un carnet de route ayant appartenu à Gerville*, *Bibl. de Cherbourg*, ms n° 245 fol. 112.

37 – 1831 – de Gerville : *catalogue de mes médailles*, 2 parties, *Coll. privée augustin Le Maresquier*

37 bis – 1832-1845 – de Gerville : *nouv. catal. des méd. de ma coll.* *Bibl. de Cherbourg*, ms n° 72, pp. 1-3 et p.28

38 – 1839 – *Collection L. Delisle*, *Bibl. Nation. N.A.F.* 21829, p. 5 et p. 21.

39 – 1856 – Denis Lagarde : *Mém. et mon. rom. dans la Manche pendant les années 1852 et 1853*, dans *Mém. Soc. Acad. Cherbourg*, pp. 85-95

40 – 1878-1879 – de Fierville : *Découv. arch. faite à Alleaume d'un tombeau présumé gallo-romain*, dans *Mém. Soc. Arch. Valognes*, t. 1, pp. 157-161.

41 – 1899 – Anonyme : *Expos. hist. et arch. région.* dans *Bull. Soc. Art. ind. Cherbourg*, t. 23, p. 43.

42 – 1900 – Lemarquand : *Note sur la découv. d'un vase antique à Valognes* dans *Mém. Soc. Arch. Valognes*, t. 6, pp. 27-31.

43 – 1953 – M. Adam : *Découv. de monnaies à Valognes* dans *Ann. Assoc. Norm.*, 111e congrès, p. 20.

p. 213

I – Thermes publics

Lieu-dit « le vieux château » n° 141 ancien cadastre d'Alleaume.

C'est la seule ruine importante encore visible sur le territoire d'Alauna. On voit plusieurs pans. De murs dont l'un mesure encore plus de 11 mètres de haut. Le plan annexé montre que quatre salles au moins existaient pour le bâtiment principal. Dans la salle III se trouvait

une piscine détruite à la fin du XVIII^e siècle. Les bâtiments secondaires s'étendaient s'étendaient à l'est ; les sondages ont révélé des substructions inexplorées sur environ 2500 m² (60 m x 40 à 45 m). Les derniers travaux de nettoyage et d'entretien ont révélé une entrée monumentale donnant sur le chemin du Bus et faisant suite à une grande porte ouverte dans le mur B. ils ont également permis de retrouver une autre ouverture à l'angle formé par les murs A et B, ouverture pour la salle I. Dans le grand mur C on voit encore la trace de deux ouvertures situées l'une au-dessus de l'autre et faisant communiquer la salle II avec la salle III ; de même large baie entre les salles I et II. La salle I avait un dallage établi sur hypocauste. La piscine de la salle III avait 1 m de profondeur, 7 m, 50 de diamètre ; on remarquait un petit canal d'écoulement dans son coin nord-ouest, dans le sens de la pente du terrain.

Ce sont bien là des thermes publics contrairement à ce que M. Albert Grenier a pensé un moment (Bibl. N° 31), induit en erreur par le plan publié par Montfaucon et qui n'est autre que celui des thermes de Vieux. Il est intéressant de comparer le plan de Cerret (Bibl. n° 5), et celui de M. Macé à celui dressé par M. Démazure et qui donne l'état actuel des découvertes.

Bibliographie principale :

n° 5, n° 21, n° 31, n° 33, n° 35.

p. 214

Système d'alimentation en eau des thermes publics et de la ville.

a) Captation de la source

La source captée à l'époque gallo-romaine se trouvait près du Bus, propriété la plus proche du théâtre. Elle existe encore à quelques mètres des sources qui fournissent l'eau potable à Valognes, dans une petite parcelle (n° 199) entourée de nombreuses ruines d'anciens bâtiments d'exploitation de la ferme du Bus. Toutes ces ruines paraissent d'ailleurs faites de matériaux de réemploi. De cette source, l'eau s'écoulait dans un étang artificiel actuellement asséché dont la trace se voit encore parfaitement dans une prairie en contrebas et un peu à l'ouest (n° 195). Cet étang était fermé du côté nord par une digue de retenue qui se confondait à peu près avec la chaussée du chemin du Bus. Lemarquand en 1899 remarqua que la digue se composait d'un batardeau de glaise rougeâtre malaxée, de 4 m 50 de large et de 5 m d'épaisseur verticale ; l'importance de cet ouvrage se justifiait par la forte pente du terrain à cet endroit.

Bibl. : n° 30

b) aqueduc

la configuration du terrain obligeait l'aqueduc à descendre d'abord vers le nord avant de se diriger vers les thermes qui se trouvent à environ 500 m à l'ouest. On l'a rencontré deux fois en plantant des pommiers : une fois au nord du chemin du Bus (parcelles n° 181 ou 182), une autre fois au sud (n° 183). Son parcours était toujours souterrain. Gerville le décrit ainsi (Bibl. : n° 11 bis p. 32) : « Il était couvert d'un rang de briques ; je remarquais encore dix pouces de chaux éteinte sans aucun mélange ou préparation ». Dans un autre écrit (Bibl. : n° 25), il lui donne quarante centimètres de largeur extérieure et note, au cours des fouilles

de 1845 ; la découverte d'un aqueduc latéral également souterrain deservant une maison gallo-romaine proche de la Dingouvillerie.

Bibl. : n° 11 bis

n° 25

p. 215

c) Puits

Sauf pour les maisons proches de l'aqueduc, il semble bien que les particuliers s'approvisionnaient en eau au moyen de puits. Dans un plan de la main de Gerville déposé aux Archives départementales de la Manche (Don Dolbet), on peut voir quatre petits cercles qui doivent désigner des puits : 2 dans les parcelles 265, un dans la 194, un dans la 131. D'autre part, sur la lande du Câtelet (parcelle n° 230) le même Gerville en indique d'autres. Delalande en signale un à l'Essert (n° 192) et un seul à la Flamande (n° 265) contre deux à Gerville ; enfin un puits dans la pièce du « Vieux Château » (n° 295) et plusieurs à la Victoire découverts lors de la construction de la route nationale sont signalés également par Gerville.

Bibliographie : n° 25

n° 26

n° 36

p. 216

II – le théâtre

Lieu-dit : les Buttes (parcelles n° 205 et 206)

C'était le monument le plus important d'Alleaume et c'est celui qui a été le plus complètement détruit. Tous les bâtiments de la ferme du Bus paraissent construits avec les pierres qui en furent tirées;

Comme beaucoup de théâtres gallo-romains, celui-ci est à moitié adossé à un coteau dont il occupe le flanc nord. De l'emplacement qu'occupaient les gradins les plus élevés on a une vue fort étendue jusqu'à l'église de Tamerville. Les seuls murs encore visibles sont d'abord celui qui forme la haie sud-est de la parcelle n° 255 et dont il ne reste plus que le blocage de ciment et ensuite celui qui limitait le bâtiment à son pied au nord et longeait une voie d'évacuation du public en partie creusée dans le rocher.

Le meilleur plan que l'on possède est celui de Cerret, bien différente de celui de Montfaucon qui est plutôt un plan idéal qu'un plan réel. On voit nettement qu'il fait plus d'un demi-cercle.

Dimensions :

- diamètre : 66 m 30, mais corde terminale de 62 m

- orchestre : diamètre de 24 m 37, mais corde terminale de 19 m

- proscenium : 19 m x 4 m

- *pulpitum* : 14 m 30 x 12 m

- contenance d'environ 3700 places d'après J. Macé

De nombreuses fouilles y ont été faites :

1695 par Foucault – il était déjà très ruiné

1838 par Gerville – le dernier vomitoire fut démoli

1845 par Gerville, Delalande et Léopold Delisle

M. Macé y fit des sondages en 1957.

Bibliographie principale :

n° 24, n° 25, n° 26, n° 33, n° 38 p. 34.

p. 217

IV – l'hôtel des Monnaies

Lieu-dit : la petite pièce de la Victoire et les Jardins (N° 262, 263, 264).

Cette ruine fut ainsi nommée par Dunod en 1695 parce qu'il croyait y voir l'emplacement d'un atelier monétaire. Il ne reste actuellement que les débris d'un long mur d'environ 40 m qui forme la haie nord de la petite pièce de la Victoire. Le parement a presque disparu, seul reste le blocage intérieur. Les fouilles de 1845 ont montré qu'il fallait chercher les restes du bâtiment dans la parcelle au nord du mur.

M. J. Macé en 1957 a trouvé un fragment de colonne d'une hauteur de 50 cm et d'un diamètre probable de 60 à 70 cm.

Bibliographie : n° 21 p. 449

n° 33 p. 387

p. 218

V – Substructions diverses

a) Un plan conservé aux Archives Départementales de la Manche (sans numéro, fonds Dolbet) est de la main de Gerville lui-même. C'est une copie du plan cadastral représentant l'espace entre la route nationale Paris-Cherbourg, la rivière du Merderet et la limite avec Huberville. Les annotations de Gerville montrent les endroits exacts où l'examen des labours lui a révélé la présence de nombreux fragments de tuiles et de briques. On compte en tout une centaine de parcelles.

b) Pour la partie du site d'Alleaume au sud de la route nationale, les fragments d'un carnet de notes ayant appartenu à Gerville donnent maints renseignements supplémentaires :

- au carrefour à trois chemins en face de Savigny, beaucoup de briques presque en face du Clos Neuf de M. Thion

- « Croute Neuville » – près de Savigny – ancien âtre avec beaucoup de briques et de pots.
- « Lillemont », près de la ferme du Genestet, beaucoup de briques entre l'Hospice et la lande du Gibet.

Bibl. : n° 56.

c) Des fiches établies par Léopold Delisle indiquent trios trouvailles de briques et de tuiles dans la ville même de Valognes en 1828 :

- *Place du Tribunal*
- *Jardins de la Chasse Côme*
- *Aux Capucins, Jardins de Mr de Campgrain.*

Bibl. : n° 38 p. 5.

d) Les fouilles de 1845 et les trouvailles de 1846 ont permis de repérer plusieurs flots dans le centre d'Alleaume :

- *la Dingouillerie (n° 6 du plan) : deux petites maisons dont certaines pièces n'avaient pas plus de deux mètres carrés. Elles renfermaient de nombreux fragments de céramique, des cornes de vaches, des écailles d'huitres. Il s'agissait probablement de boutique.*
- *la Flamande : un souterrain et des murs de fondations en pierres sèches*
- *la Croute (n° 5 du plan) : une citerne*

Bibl. : n° 25, n° 26

p. 219

VI – Murs hors de terre

M. J. Macé signale deux ensembles de murs encore visibles dans le centre d'Alleaume :

- *Champ à droite de la route de Notre Dame d'Alleaume à la Victoire, immédiatement après le carrefour des thermes, deux murs parallèles d'environ 3 à 4 m de long sur 80 cm d'épaisseur et 50 cm de haut.*
 - *herbage à côté de la ferme de M. Oury, un mur formant angle droit et montrant le petit appareil romain.*
 - *Bibl. : n° 33 p.385.*

p. 220

VII – Monnaies trouvées à Alleaume

Les fouilles faites par Foucault en avaient, dit-on, fait découvrir des quantités, surtout dans ce que l'on appela l'hôtel des Monnaies. Toute trace en est perdue, sauf celle de trois pièces d'or qui se trouvaient dans la collection de Gerville. Il est certain, par ailleurs qu de nombreuses collections privées ou publiques en contenaient ou en ont contenu – Mangon du Houquet en possédait 500 –. Les destructions de la dernière guerre en ont fait beaucoup disparaître, ce qui est une perte irréparable. Voici les seules précisions que j'ai pu obtenir :

a) avant 1789 : cinq pièces d'or de la collection de Gerville, dont trois, d'après lui, avaient été données par Foucault à Mangon du Houguet, avaient passé ensuite dans la collection d'Allet, puis dans celle de Duchevreuil.

- Vespasien, 75 ap. J.C.

D. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête aurée de l'empereur.

R. COS VI. Taureau cornupète fonçant à droite

7 gr. 26 Cohen n° 112 var.

- Trajan – 98-117 ap. J.C.

D. IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS VI P. P. Buste de Trajan auré, drapé et cuirassé à droite.

R. Temple octostyle, orné de figures. BASILICA VLPIA à l'exergue.

7 gr. 30 Cohen n° 42

- Faustine mère, morte en 141 ap. J.C.

D. DIVA FAVSTINA. Tête de Faustine coiffée en cheveux.

R. AETERNITAS. Carpentum trainé par deux éléphants montés par leurs cornacs.

7 gr. 12.

- Antonin – 158 ap. J.C.

D. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. IMP. II. Tête nue.

R. TR. POT. XXI COS IIII. Figure debout tenant une patère et un serpent.

7 gr. 24.

p. 221

- Septime Sévère 193-211 ap. J.C.

D. SEVERUS PIVS AVG. Tête aurée

R. VICTORIAE AVGG. La Victoire dans un quadriga

Bibliographie : n° 37

n° 37 bis

- la collection de Gerville contenait également une pièce grecque de Trajan trouvée en 1760 au Petit Catelet.

D. AVT. KAIC. NEP. TRAIANOC CEB. GEPM. Tête aurée de l'empereur.

R. VPAT. B. DHME. Deux lyres, une chouette en dessous.

Bibl. : n° 37 p. 28, n° 37 bis, n° 11 bis p. 31, n° 13 p. 100

b) 1828. Près du théâtre d'Alleaume, dans la pièce de terre nommée la Croute, monnaie d'argent – famille Egnatuleia – coll. de Gerville.

Bibl. : n° 38 p. 5 indique la famille Titia par erreur

n° 37 p. 553, n° 37 bis p. 100, n° 13 p. 100

c) 1831. Entre le Pont à la Vieille et Beaumont – propriété Lallemand – cent moyens bronzes du Haut Empire.

Bibl. : n° 11 bis p. 81, n° 37 p. 553.

d) 1838. Fouilles faites au théâtre.

5 mars : 1 grand bronze de Domitien

1 moyen bronze de Domitien

1 G.B. de Marc-Aurèle

9 mars : 1 M.B. d'Antonin

1 M.B. de Vespasien

1 M.B. de Lucille

1 G.B. de Faustine Jeune

10 mars : 1 G.B. de Faustine mère, coll. de Gerville

Bibl. : n° 37, n° 24, n° 38 p. 21

e) avant 1839 : endroit non précisé

1 petit bronze de Constantin

1 P.B. de Magnus Maximus

Bibl. : n° 11 bis p. 31

f) 1845 : fouilles de Gerville et Delalande

- au théâtre : 1 G.B. de Marc-Aurèle

- endroit non précisé – la Dingouillerie ou la Croute

1 P.B. fruste et 1 G.B. De Commode

Bibl. : n° 25 folio 131, n° 26 p. 320

p. 222

g) 1946 : La Flamande

Deux M.B. frustes

Bibl. : n° 26 p. 320

h) 1953 : le Bourg-neuf – en ouvrant une carrière à 1 m de profondeur

En décembre, dans un vase en céramique commune, 341 pièces de billon couvrant une période allant de Julia Domna (193-211 ap. J.C.) à posthume (258-266 ap. J.C.)

Julia Domna	193-211 ap. J.C.		1 exemplaire
Gordien Pie	238-244	"	2 ex.
Philippe père	244-249	"	5 ex.
Otacilla Severe	"	"	1 ex.
Philippe fils	"	"	1 ex.
Trajan Dèce	249-251	"	3 ex.
Herrenius Etruscus	"	"	1 ex.
Volusien	251	"	1 ex. (?)
Trebonien Galle	251-254	"	3 ex.
Valérien	254-260	"	18 ex.
Gallien	254-268	"	76 ex.
Salonine	"	"	28 ex.
Salonin	"	"	18 ex.
Posthume	260-266	"	182 ex.

Bibl. : n° 39, n° 13 p. 102

i) 1879 : dans le tombeau découvert à la ferme de Coëffe se trouvaient des monnaies de Posthume et de Tetricus (quelques-unes appartiennent à Mrs Démazure et Dorléans).

Renseignement communiqué par Mr Démazure et non signalé dans Bibl. N° 40.

j) avant 1899 : sans précisions

Monnaies trouvées à Alleaume (collection Leduc)

Bibl. : n° 41 p. 23.

k) 1899 : source du Bus

Une pièce de bronze d'Hadrien

Bibl. : n° 30

p. 223

l) 1953 : construction de la piscine, près de Notre Dame d'Alleaume, aux bords du Merderet deux pièces d'argent :

1 Antonin (collection Adam)

1 Faustine mère (mairie de Valognes)

Bibl. : n° 43

p. 224

VIII – céramique trouvée à alleaume

- Musée de Valognes

sans numéros :

Assiette commune, décor ondé

Col de charnier, décor à croisillons sur le haut de la panse, rebord moulé au doigt

Lampe, marque LHOSCRI (Bibl. spéciale n° 16)

- Musée de Cherbourg

N° 5023 à 5027 du catalogue

Poterie sigillée rouge – un fragment avec enfant nu dans un médaillon

- Musée d'Avranches

Catalogue manuscrit dans les papiers Dalimier (bibliothèque d'Avrancher)

- Musée de la Société des Antiquaires de Normandie

N° 1612 du catalogue

Céramique commune (don Pellerin)

- théâtre d'Alleaume, fouilles de 1838

Anse d'amphore, sur la lèvre I.T. (coll. De Gerville)

Bibl. : n° 38 p. 21, n° 24

- fouilles de 1845

Céramique ornée dont un fragment montrant une colombe volant au milieu d'un double cercle

Un fond de vase portant la marque I (?) RIDVRNO

Bibl. : n° 26

- mars 1900, en ouvrant une carrière, à 45 m de la rue Pelouze et 100 m de l'église Saint Malo

Vase en terre bleue, hauteur de 30 cm, diamètre à la panse de 40 cm. Ornement faite d'une torsade en haut de la panse.

Bibl. : n° 42 pp. 27-29 (dessin), n° 13

p. 225

IX – objet divers trouvés à Alleaume

a) Candélabre (?) en pierre sculptée, formée de trois pièces superposées présentant une hauteur de 36 cm.

Musée de Cherbourg : n° 5021 du catalogue

b) Fragment de moulure en bronze (10 cm x 6 cm)

- Musée de Cherbourg : n° 5022 du catalogue

Cet objet ainsi que le précédent sont indiqués comme ayant été trouvés en 1749.

Bibl. : pour a) et b) : n° 13 supplément p. 83

c) 1838, fouilles de Gerville au théâtre

- une épingle en bronze à très petite tête (longueur de 8 cm)

Bibl. : n° 38 p. 21

- une contre-marque portant un I au centre et dix points en croissant au revers

Coll. de Gerville

Bibl. : n° 24

d) avant 1789 :

En découvrant une carrière entre la rue de Fantaisie et la rue du Pasnage, très gros tuyaux en terre cuite, de plus d'un mètre de long, posés séparément sur le sol et accompagnés de deux haches de pierre. Usage inconnu.

Coll. De Gerville

Bibl. : n° 11 bis p. 36 et p. 81

e) 1839

Fragment de mosaïque

Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, n° 1612 du catalogue. (Don Pellerin)

f) 1845 : *fouilles de Gerville et Delalande*

Deux petites plaques rondes en bronze, très minces, dont une ayant un petit crampon au milieu.

Bibl. : n° 26

g) 1846 : *dans la pièce de terre nommée « la Flamande » :*

- un petit pommeau d'épée

- une fibule en bronze figurant Pégase

- neuf meules

Bibl. : n° 26

p. 226

h) 1879 : *ferme de Coêffe : sépulture gallo-romaine découverte à 65 cm de profondeur dans la cour de la ferme près de l'ancien chemin de Valognes à la Hougue. Construite en pierres de taille, ses dimensions étaient :*

Longueur à l'extérieur : 3 m 20

" à l'intérieur : 2 m 30

Largeur à l'extérieur : 1 m 90

" à l'intérieur : 1 m

Épaisseur des pierres de fondation : 0 m 45

Hauteur à l'intérieur : de 20 à 25 cm

L'article par Folliot de Fierville est incomplet ; des renseignements recueillis par M. Démazure prouvent qu'il y avait des ossements et un vase contenant des monnaies de Posthume et de Tetricus. Une autre sépulture se trouverait sous un gros maronnier tout proche.

Bibliographie : n° 40.

p. 227

X Dans un endroit non précisé, aux environs de Valognes, des paysans ont découvert en 1705 un vase en bronze contenant environ 25 livres de monnaies romaines couvrant une période allant d'Hadrien à Posthume (260-268 av. J.C.). A. de la Roque racheta le tout à Villedieu avant que ce soit fondu et envoya une bonne partie des monnaies à N. Foucault ainsi que l'anse du vase.

Dimensions du vase : 27 à 28 cm de haut

23 à 24 cm de diamètre à la panse

A l'endroit où l'anse se rattache à la panse se trouve un enfant nu ailé debout sur un espèce de marchepied, tenant de la main droite une bourse et de la main gauche un oiseau par le col (hauteur de l'enfant 5 cm)

Bibl. :

1713 – A. de la Roque : Lettre écrite à Mr Hearne ... dans Mém. pour l'hist. des Sciences et des Arts (Mémoires de Trévoux) article CXXV(de juillet à septembre)

cf 1ère édition de Nathanasiers

1727 – A. de La Roque : voyage littéraire en Normandie dans le Mercure de France de novembre minute à la Bibl. Munic. de Corbeil (ms n° 6)

AD n° 113 : BOUHIER 1962

Claude Bouhier : Inventaire des collections, des dépôts d'archives et des bibliothèques publics et privés. 1^{re} partie, chapitre I. In *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (période gallo-romaine et mérovingienne), rapport de thèse dactylographié*, Université de Caen, 1962, p. 4.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 4

[...] A la fin du 17e siècle, autour de l'Intendant Nicolas Foucault se forme un équipe qui fait des fouilles pour lui : campagne à Valognes avec deux cents ouvrier pendant de longues semaines, petite campagne à Coutances si l'on en croit Toustain de Billy. On n'a pas retrouvé les comptes-rendus de fouilles, les papiers de Foucault et ses collections ayant été dispersés de son vivant même. C'est la une grande perte, car on sait, par les plans des thermes de Vieux par exemples, qu'il ne se contentait pas d'être un antiquaire à la mode de son temps.

AD n° 114 : BOUHIER 1962

Claude Bouhier : Inventaire des collections, des dépôts d'archives et des bibliothèques publics et privés. 1^{re} partie, chapitre II. In *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (période gallo-romaine et mérovingienne), rapport de thèse dactylographié*, Université de Caen, 1962, p. 52-55.

- Transcription Laurence Jeanne

p.52

Le musée et la société d'archéologie de Valognes possédaient un certain nombre d'objets avant 1944. Si, là aussi, toutes les monnaies ont disparu, la table de l'autel du Ham à peine écornée par la guerre, le sarcophage de Lieusaint sont les plus beaux fleurons. Une seule

lacune, grave il est vrai, est l'absence presque totale de vestiges d'Alleaume mais on peut espérer qu'elle sera comblée un jour prochain. [...]

Le musée municipal de Caen est encore en caisse, mais celui de la Société des Antiquaires de Normandie m'a été généreusement ouvert par Monsieur Lucien Musset, on y trouve de

p.53

quoi faire de sérieuses études lapidaires et céramiques ; les apports de la Manche ne sont pas négligeables : Portbail, Alleaume, Néville, Barfleur. Les monnaies anciennes ont toutes disparu et il n'y a jamais eu de catalogue.

De tout temps les collections privées ont été nombreuses presque aussi nombreuses que les trouvailles. Ce qui les distingue, c'est leur importance et surtout le soin qui en a été pris. [...]

Je ne pense pas que Foucault dans ses fouilles de Valognes et de Coutances se soit jamais occupé des monnaies trouvées, sauf peut-être des plus rares. En effet, on sait que Mangon du Houguet, vicomte et capitaine de Valognes, possédait environ 500 pièces, ce qui raisonnablement devait représenter ce qui avait été découvert. De toutes ces pièces on ne retrouve la trace que de trois en or qui passèrent successivement dans la collection d'Allet, dans celle de Duchevreuil, puis dans celle de Gerville. Celui-ci fut le premier à rassembler vraiment, à une grande échelle, tous les produits des trouvailles, suivant, bien sûr, les méthodes de l'époque. Indépendamment des 8000 monnaies dont 4000 romaines qu'il acheta et choisit surtout pour se constituer des séries complètes, on lui avait donné et il avait amassé des exemplaires de tous les objets gallo-romains arrachés à la terre dans le département. De Portbail, il avait ramené plusieurs charretées de poteries (4). Aux fouilles des Mielles de Cherbourg, en 1929, il assista pendant plusieurs jours et acheta sans désespérer de concert avec Duchevreuil. Quand ce dernier mourut en 1831, il racheta les monnaies seulement, le reste allant au musée de Cherbourg. De cette époque, il était si connu dans la presqu'île qu'il faisait littéralement sortir de leur cachette et venir à lui tout ce qui se trouvait alors ou avait été trouvé depuis des années. Que reste-t-il 118 ans après sa mort ? Si nous possédons

p.54

deux catalogues complets de monnaies, on ne sait ce qu'est devenu le reste de la collection recueillie par la famille des Feuardent, célèbres éditeurs de Cherbourg puis de Paris, sauf toutefois une inscription funéraire gallo-romaine et une inscription mérovingienne qui sont au musée de Cherbourg.

Un de ses contemporains A. Asselin a, on le sait par la correspondance de l'époque, possédé une importante collection qui a été héritée par le Dr. Asselin son fils et dont on perd la trace depuis cette époque.

D'ailleurs, tous les chercheurs, tous ceux dont les noms se rencontrent sans arrêt dans la correspondance de Gerville étaient des collectionneurs avisés et actifs [...]. Tout à disparu, perdu ou dispersé ou encore caché dans quelques greniers de maison bourgeoise. [...].

Le compte-rendu de cette dispersion avait été fait par le chanoine Pigeon qui, bien que n'étant pas archéologue, était un collectionneur extrêmement actif et perspicace. Sa collection existe toujours dans son intégralité chez son héritière qui la

conserve avec beaucoup de soin et m'en a généreusement donné l'accès. Il faudrait huit jours pour en mesurer toute la richesse. Tout n'est pas de provenance locale ni d'époque gallo-romaine, mais l'ensemble est le plus beau du département.

L'époque gallo-romaine offre plusieurs statuettes en bronze trouvées à Avanches et Cherbourg, une figurine inédite de la Déesse-mère et divers débris de fresque et de mosaïque provenant également d'Avanches. [...] J'ai retrouvé un poids romain portant encore le numéro d'origine de la collection Dolley, de très nombreuses pièces de monnaies soigneusement enveloppées dans des morceaux de papier où j'ai reconnu l'écriture de Gerville. Selon toute vraisemblance, ces pièces proviennent de la collection de E. Le Héricher. Le dépouillement des nombreuses notes et papiers donnerait maints autres renseignements sur certaines pièces marquées d'un signe spécial et qui ne figurent pas dans l'embryon de catalogue que j'ai consulté.

AD n° 115 : DÉMAZURE 1962

Eugène Démazure (1880-1963) : Lettres adressées à Michel de Boüard, 1961-1962, manuscrit. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Lettre du 16 mai 1961

E. DÉMAZURE
Huberville,
par Valognes.

Le 16 mai 1961.

Valognes

Écrire à
M. Grandquillotte

À Monsieur le Professeur de Boüard.

Monsieur.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais, Monsieur le Professeur A. Grenier, avec qui je correspond depuis au moins trente ans, me conseille de vous écrire.

Je suis depuis la réorganisation, fin 1958, Vice Président de la Société archéologique de Valognes, mes collègues du Bureau ont bien voulu me confier Alama et ses ruines,

je m'en étais déjà occupé en 1954, pour aider un jeune professeur du Collège de Valognes, M^r Macé, chargé d'un travail sur ces ruines, je l'ai aidé de mon mieux, nous avions été autorisés par la propriétaire du Balnéaire à procéder à des sondages, et avons commencé par des nettoyages importants qui s'imposaient, M^r Macé s'occupant particulièrement des recherches dans les ouvrages anciens, Montfaucon, Pérille de Caylus etc. que nous n'avions pas ici, à notre disposition la bibliothèque n'étant pas encore remise en ordre -

Ce que nous avons trouvé, ou reconnu par nos sondages est peut être peu de choses, en apparence, mais avait été ignoré ou négligé par ceux qui précédemment s'étaient contentés de copier Montfaucon, ses plans en particulier, n'ayant jamais lu, ni vu l'avertissement qui aurait dû les éclairer, écrit par l'auteur au tout début du 1^{er} Volume,

En 1989, ayant constaté que de fréquentes chutes de pierres tombant des murs en mauvais état, risquaient de provoquer des accidents, j'ai alerté mes collègues, et averti la propriétaire du risque qu'elle causait ! nous avons mis, provisoirement des pancartes, DANGER - CHUTE DE PIERRES et nous avons demandé une consolidation de nos ruines. J'ai aussi, vu Monsieur Odestaury-Janne, Inspecteur Général adjoint des Mon^{ts} Historiques, qui est Valognais, et nous avons obtenu que les travaux de consolidation soient entrepris -

Ils ont été entrepris et menés à bien, sous la direction de Monsieur Craruse, architecte des M^{ts} Historiques à S'La - Au cours des travaux, j'ai demandé aux ouvriers qui procédaient au nettoyage des abords d'une partie du terrain d'enlever la terre couvrant, cachant, une portion de mur, et on a certaines constatations me faisant croire à une baie inconnue - j'avais raison, et une ouverture régulière de 4^m de largeur fut ainsi découverte, n'ayant probablement, jamais été vue par nos prédécesseurs ayant failli au dessin nos ruines.

Depuis nous ne faisons plus que nettoyer les abords, à l'intérieur de l'ensemble -

Enfinement, nous savons, par nos sondages, que de nombreuses fondations existent encore dans le sol, sur un espace de 60^m x 40^m nous en avons vu, lors de plantation de pommiers par la propriétaire - nous recherchons encore, l'aqueduc qui amenait du Bus l'eau alimentant le Balnéaire, et sur lequel

nous n'avons que le très vague renseignement donné en 1825 par de Serville - aqueduc trouvé en plantant des pommiers, dans un champ - sans plus de précision, ne pouvant faire plus que des sondages à la main, que nous faisons en suivant la courbe de niveau, pouvant, en aqueduc, amener ces eaux au Balnéaire, nous n'avons encore rien trouvé.

Du théâtre, il ne nous reste que son emplacement, c'était un petit théâtre adossé, de 65 m de diamètre, à part deux petits murets en pierres de petit appareil, il n'en reste rien ! La destruction a été à peu près totale, et les récupérateurs de matériaux n'ont rien laissé -

La fontaine du Bus, utilisée jadis par les Romains, a été elle aussi modifiée - n'est plus ce qu'elle a été -

En 1892, la ville de Valaques, ayant besoin d'eau potable, utilisa ces sources, il n'en reste qu'une, les autres ayant disparu lors du creusement des deux chambres de captation enterrées, d'où part la canalisation de fonte, ayant jusqu'à présent alimenté partiellement la ville -

La source restante qui donne encore à plein en ce moment, est plus haute de niveau que le sol des chambres de captation, elle tarit quelquefois -

Du long mur en ruine où l'on a voulu voir le Castellum, et où des fouilles ont été faites par de Toucault et Delalande en 1845 - je ne vous dirai rien, peut être l'avenir prêche ! nous renseignera peut être !

les travaux projetés actuellement devant traverser ces terrains,

J'en viens maintenant au but de cette longue lettre, mais il était nécessaire que je vous fasse un peu connaître les lieux.

En décembre dernier, j'appris que des travaux importants et en grande partie sur l'ancien territoire d'Alauna, devaient être faits -

1^o Remplacement de la canalisation amenant l'eau, du Bus à Valognes -

2^o Etablissement au Cotélet (Ouest du Bus) d'une station de pompage destinée à prendre et à élever l'eau des sources au château d'eau élevé ~~au Cotélet~~ à la Victoire sur un point élevé pouvant alimenter toute la ville -

3^o Etablissement d'égouts ^{partants} ~~attachés~~ de la Victoire, rejoignant le réseau déjà établi de la ville -

Tout ceci m'apparut comme pouvant avoir une certaine importance, pouvant mieux nous faire connaître notre pays. J'avertis mes collègues de la Société et nous étant mis d'accord, sur ces projets, j'écrivis à Monsieur le Professeur A. Grenier pour le mettre au courant - et à Monsieur Laisné Delestang leur demandant d'intervenir pour que, au cours des travaux quelqu'un de qualifié, soit autorisé à pénétrer sur les chantiers à suivre tous les travaux en notant avec précision les rencontres et trouvailles qui pourraient être faites -

J'ai eu une bonne réponse de M^r A. Grenier qui me conseillait de vous écrire - quelques jours après, j'ai vu Monsieur Laisné Delestang qui a bien voulu

se charger de vous faire avvertir de ces projets -
Je sais, que vous vous êtes mis en relation avec Monsieur
Grandguillatte Ingénieur des Ponts et Chaussées, auteur
des projets -

Je l'ai vu, nous avons causé de tout ce qui nous intéresse
il a bien voulu charger, Mr Coepel, son délégué, qui
aura d'ailleurs la surveillance des travaux, de noter
toutes les trouvailles au rencontres faites, sur un plan
côté, ce qui permettrait, d'avoir des points de départ sur
pour des travaux de recherches, s'ils étaient nécessaires
et s'avèraient utiles - Vous serez d'ailleurs tenu au courant
Mais, des retards imprévus, dus au manque de crédits,
font que rien n'est encore commencé -

D'après ce que je sais l'on commencera par l'égalité
de la Viotaire - Je crois que ce sera ce qui est le moins
important, d'autant plus étendu de l'autre côté
enfin, nous verrons -

Le manque de capitaux arrête aussi un projet qui a
pour nous une assez grande importance -

Les ruines du Balnicaire sont bordées, marquées de la
route par un talus planté, qui fut établi lors de la
construction de ce tronçon de chemin qui n'existait
pas à l'époque Gallo Romaine, et qui a causé de notables
dégâts au monument, le dénaturant.

Nous avons en 1939 - demandé, le remplacement de ce
talus planté couvert d'arbustes et d'arbres, par une

cloture metallique qui en plus de la visibilite' qu'elle
donnerait du balneaire, supprimerait un tournant
avec dangerous. Notre demande, fut acceptee par la
Municipalite' et par la proprietaire, Madame Tarquet -
mais la aum', manque de fonds - il nous faut attendre
Notre role, se borne donc, à entretenir les abords, à
tenir en ordre ce qui subsiste et à souhaiter, si le travail
se fait, qu'il soit fait manuellement, et non au moyen
de bulldozers et pelles mecaniques, qui si elles vont vite
abiment et detruisent, ce que l'on souhaiterait garder
car nous savons que ce travail nous montrerait
bien des choses ignorees -

Je pense qu'malgre' sa longueur, ma lettre pourra
vous interesser, si j'en etais Monsieur a Grenier,
le mieux serait dans ce cas, que vous nous fassiez
l'honneur d'une visite, et mes collegues et moi serions
heureux de vous accompagner et de vous montrer nos ruines,

Veillez agréer l'expression de mon respect

Demay

Lettre du 20 mai 1961

Claude Bourcier
LYCÉE LE VERRIER
SAINT-LÔ
(MANCHE)
TÉL. : 6-95

Saint-Lô, le 20 mai 1961

reçu le 23/5/61

Monsieur le Doyen

Je vous prie d'excuser la liberté que je prends de vous écrire, mais je viens de recevoir à l'instant une lettre de Monsieur Démazure - de Valognes - dans laquelle il m'apprenait qu'il vous prévient de travaux publics importants qui auront lieu dans un secteur plus ou moins proche sur le site d'Allecum de dernière fois que je l'ai vu, je l'avais fortement engagé à ce sujet. C'est un homme âgé - 80 ans - et archéologue de vieillesse, mais dynamique, consciencieux et d'autant plus volontiers des conseils. Je me suis permis de lui en donner le plus possible et lui ai même fourni deux extraits de plans cadastraux de la zone archéologique. Je ne pouvais guère faire plus, compte tenu de la différence d'âge entre nous -

Si vous aviez l'intention de prendre l'affaire personnellement en main, pour éviter des erreurs, ma documentation, qui commence à être assez complète, est entièrement à votre disposition.

Vous avez envisagé devant moi, la possibilité de faire photographier aériennes d'Allecum; j'ai remarqué à ce sujet que de nombreux champs assez vastes et dégagés présentent cet aspect bosselé qui paraît encore bien mieux sur les photos.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Coy

Lettre du 2 juin 1961

Huberville le 2 juin 1961

Alle auime

A Monsieur le Professeur de Beauverd.

Monsieur

J'ai bien reçu votre lettre du 27 mai et je vous avoue que j'ai lu avec une certaine émotion.

Je connaissais la loi de septembre 41 et ai la conviction de ne pas l'avoir eue.

Je n'ai jamais entrepris de fouilles ici, ni dans la région, je ne faisais pas partie de l'équipe qui a dégradé profondément la motte de Hauville à l'est, je n'ai pas caché mon mécontentement à leurs auteurs.

Pour ma part, ce que j'ai fait depuis 19 ans a eu pour but de conserver et protéger nos ruines, tout en les faisant mieux connaître, de les nettoyer, de demander leur conservation, et d'aider même aux travaux.

Cela nous a procuré quelques satisfactions en échange de nos peines, en nous faisant voir et comprendre ce que personne n'avait connu avant nous.

Un nettoyage des abords du Balnéaire s'imposait, tous les ans la végétation arbustive, les ronces, les orties en rendaient très vite les abords difficiles. Je le faisais, aide par des gens en particulier par un chef d'équipe de l'E.D.F. M. Darbois qui s'intéresse beaucoup à l'archéologie, y fut initié par M. Graves professeur au Collège de Valaques - Sacré il y a 3 ans - Je lui ai prêté les ouvrages de mon maître à garnier. Il y employa tous ses paisés - et peut rendre de grands services.

D'autre part, si je n'avais pas alerté mes collègues de la Société et avec eux, demandé à M. Traversse, architecte des Mts 79^{es} et à Monsieur Delesclaux d'aine de voir le triste état dans lequel se trouvaient les vieilles murailles du Balnéaire.

nous aurions eu, peut-être à déplorer des accidents et aussi
la chute d'une partie des murailles bordant le chemin
ou passent plusieurs fois par jour, des camions cartiers, lourdement
chargés et à grande allure -

Bref, je crois avoir fait là oeuvre utile -
Tout comme quand j'ai signalé à Paris les projets de travaux
de voir se faire sur le territoire d'Albaume et pourant,
surveilles, amener des découvertes intéressantes.

Toute de crédits, certains ne se feront pas cette année, mais il
ne fallait pas attendre leur commencement pour alerter les
personnalités que je connais et qui étaient à même de faire
désigner quelqu'un de qualifié et sur place, pourant
surveiller les travaux et prendre toutes notes utiles -

J'ai demandé de ne pas m'en charger, mon âge et un état
de santé pas brillant à l'époque, ne m'auraient pas permis
de mener à bien cette tâche.

C'est par eux que vous avez été averti, j'aurais pu vous écrire
directement, mais n'aurais pas l'honneur de vous connaître.

Le travail pour les égouts, de la Victoire à l'avenue de
Verdun - peut, surtout au départ de la Victoire, nous
réservent peut-être de bonnes surprises - il doit théoriquement
~~commencer~~ commencer le 16 juin ! mais et à dessus, j'insiste ils se
feront mécaniquement et c'est là que la présence de
Mr Coepel sera utile - comme surveillant des Etablissements.

Quant aux abords des Balneaires, travaux de déblaiement
et nettoyage, nous les avons arrêtés, bien entendu, ils ne
pourraient être repris qu'après la finaison. et nous
sommes prêts à le faire, si vous voulez bien nous en charger,
de mieux vaut, puisque vous ne pouvez vous déplacer
actuellement de nous envoyer quelqu'un de qualifié qui sera
le bienvenu et à qui nous montrerons les points où nous
pensons que l'on peut trouver quelque chose d'utile.

Veuillez croire à mes sentiments respectueux
Demay

Lettre du 21 janvier 1961



BD./PW.

MINISTÈRE D'ÉTAT

AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Documentation Générale,
Fouilles et Antiquités

Réf. à rap. : DOM N° 43/41

PARIS, LE
3, RUE DE VALOIS

21 JANV 1961

Monsieur le Doyen,

J'ai été informé par les soins de M. GRANDGUILLOTTE, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à VALOGNES, de travaux imminents de canalisation dans le quartier de la ville de VALOGNES où se trouvent les restes de la cité romaine d'ALAUNA.

Etant donné la probabilité de découvertes intéressantes l'époque gallo-romaine, j'ai estimé nécessaire de rappeler aux autorités municipales les dispositions légales concernant les découvertes fortuites et d'assurer la surveillance archéologique des travaux.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître si vous acceptez cette mission en l'absence de M. VAN EFFENTERRE qui s'est vu dans la nécessité de me remettre sa démission de Directeur Régional des Antiquités, et, dans ce cas, vous mettre en rapport avec M. GRANDGUILLOTTE qui, d'après les informations qui me sont parvenues, est tout disposé à faciliter l'application normale de la loi sur les fouilles.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen, l'assurance de ma parfaite considération./.

Monsieur de BOUARD,
Doyen de la Faculté des Lettres
de CAEN,
Membre correspondant de la
Commission Supérieure des
Antiquités Historiques.

LE SOUS-DIRECTEUR DES
MONUMENTS HISTORIQUES

Lapeyre
Signé: LAPEYRE

21 JANV 1961

Documentation Générale
Fouilles et Antiquités

Réf. à Rap. : DOR N° 42/61

Le Ministre d'Etat
Chargé des Affaires Culturelles

Manche
VALOGNES

à Monsieur le Préfet de la Manche

Travaux édilitaires

Il m'a été signalé que le Service des Ponts et Chaussées de la Manche doit prochainement exécuter des travaux en vue de la réfection de la distribution d'eau dans le quartier de VALOGNES où se trouvait la ville romaine d'ALAUNA.

Je vous serais obligé de bien vouloir rappeler aux autorités municipales de Valognes les dispositions des articles 14 et 15 de la loi validée du 31 septembre 1941 concernant les découvertes fortuites, qui font en particulier une obligation de déclarer toute découverte de vestige de toute nature susceptible d'intéresser l'art, l'histoire ou l'archéologie.

Pour faciliter l'application de ces dispositions et permettre de prendre les dispositions d'urgence qui s'avèrent nécessaires, j'ai prié M. Michel de BOURRD, doyen de la Faculté des Lettres de CAEN et membre correspondant de la Commission Supérieure des Monuments Historiques, d'assurer la surveillance archéologique des travaux.

Les Services Municipaux responsables voudront bien le prévenir de leur ouverture et m'aviser, sous le timbre du Bureau des Fouilles, 3 rue de Valois, en cas de découverte d'une certaine importance./

Par Autorisation
Le Sous-Directeur,

Signé: LAPEYRE

Lettre du 13 août 1962



Haberville le 13-8-62

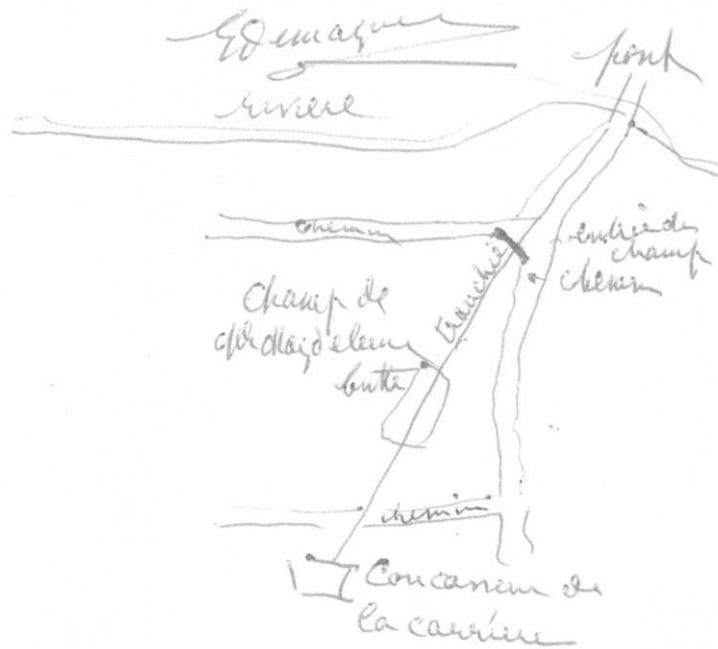
Cher Monsieur de Beauvais

J'ai bien reçu votre lettre ce matin et
revenir de Valognes - où je suis allé voir
où en étaient les projets de travaux sur
le territoire d'Alauna -
Or, ils sont commencés depuis deux
jours - mais sans la partie de Valognes
Boulevard de Valognes - qui a déjà été
travaillée creusée et recréusée lors
de la construction de cette voie et y
a une douzaine d'années. Et on bien
de ce qui nous intéresse n'a été vu
de tranchée que je veux de contrôler
à près de 3^m de profondeur - faite
bien entendu mécaniquement - creusée
à la pelle mécanique, remplacement
immédiat après par des tuyaux au bulldozer.
J'ai vu que la tranchée sur le territoire
d'Alauna commencerait demain - en
moyenne 1^m 20 de profondeur - et
espace de réaliser 100^m par jour.
Il serait bon, d'envoyer d'urgence
quelqu'un de qualifié à vous le juger

à propos - car le travail d'après
partir d'Alanna pendant nous montre
que chose d'intéressant commença
surtout sous 48 heures - j'étais
bien entendu, bien que très fatigué
après une défaillance cardiaque - passez
ceux sur qui je comptais sont en congé
l'abbé Carré partant mercredi en Espagne
Dorléans étant à la mer avec sa famille
je suis bien entendu à la disposition
de celui que vous envisagez ! pour
l'introduire et lui faire voir les lieux,
Si vous ne pouvez envisager quelqu'un
je prie de mon mieux.

Guéville de nous retourner les tessons
de Néhou - ils n'ont aucune valeur pour nous
Pour Chauville, la tranchée a été faite
sous un champ de M^{re} Magdeleine - la
tranchée va de l'entrée du champ (barrière)
au concave de la carrière, traversant
sur 20 à 25 une butte (tâche) où
si au moins de tombes ont été trouvées,
pas d'armes - pas de mobilier - tant au
moins je n'ai pu avoir de précisions
mais si une autopsie de la famille

ont été obtenus, les résultats sans
 'ralais - ceux de tumuli - de ja fouille
 paraissent être intéressants.
 Pour le cas en métal et les haults
 de pierre - ils sortent non des tombes
 mais de l'imagination des carpentiers
 de nouvelles -
 Les sépultures étaient d'après ce que j'ai
 pu savoir, faites de deux salles de grand
 pasées de champ - recouvertes d'une
 troisième,
 Veuillez chers à mes meilleurs sentiments



Haber Ville le 16 août 62

Cher Monsieur,

Je pense qu'à l'avenir, comme ici, c'est l'époque des conjonctures et qu'il vous sera impossible de trouver quelqu'un qui puisse passer ici une dizaine de jours à surveiller les travaux commencés depuis mardi matin.

En fait, ce serait du luxe, car j'ai appris ce matin que le plan initial que je vous avais indiqué et qui a 18 mètres avait été profondément modifié, résultat d'un aux travaux considérables d'assainissement qui ont été réalisés dans la ville depuis un an -

Les travaux avancent beaucoup plus vite que prévu par le chef de chantier - la raison en est simple.

Depuis le Boulevard de Verdun, la pelle mécanique travaille à plein rendement dans un terrain ne présentant pas de résistance. 40 centimètres de terre

arable et au dessous du sable de mer, ainsi qu'en témoignent les nombreux galets qui s'y voient.

110 mètres ont été faits dans la chane Sécauripaïre, (Chemin rural n° 11) - puis la tranchée entre dans la prairie

cadastrique n° 186. Sont elle suite la haie à environ 3^m entre dans la prairie cadastrique 188 - et aboutit tout à l'heure

au chemin rural n° 13 - dit chane de la Croix Varrin -

Contrairement à ce qui avait été dit, la tranchée se fera maintenant dans cette chane -

Aucune voie gauloise romaine, ni sûrement nous ne

rencontrerons pas de fondations d'habitations, mais que
ne permettra de voir à quelle catégorie de chemin C.R.
il faut la rattacher - elle suivra cette voie
jusqu'au hameau de la Victoire, là nous verrons !
La partie la plus intéressante, celle qui sûrement, nous
aurait donné des indications utiles, ne sera faite que
l'an prochain, (quand des crédits auront été trouvés)
Je ne dis pas que nous ne trouverons rien, non, je
garde quand même bon espoir et je relève les
travaux sur mon plan cadastral au fur et à mesure,
La marche ne peut que me faire du bien,
Je vous tiendrai au courant.

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments
les meilleurs

Edouard

Huberville le 20-8-62

Cher Monsieur

Comme promis je vien vous signaler une trouvaille inattendue
d'ossements, dans la charrie des squelettes où le creusement
de la tranchée a été commencé samedi — et où ce matériel
la pelle mécanique a ramené sur un magma d'ossements
incontestablement très anciens et de terres végétales.
Ce magma se voit sur environ 2^m 50 à 3^m de long dans la
tranchée, le dessus étant à 70 cm de la surface actuelle du
chemin.

En arrivant, le chef de chantier parlait justement pour
m'apporter chez moi, 2 fragments d'os — et me donne
les indications portées plus haut.

Sur place, j'ai vu à l'endroit de la trouvaille, à la
même profondeur 0^m 70, des tessons de tuile dans la paroi
et on demande qu'on me les dégage, ce qui a été fait.
Il s'agit de fragments de 15^m x 0,20 de tuile à rebord
et à côté un fragment de tuile demi ronde —

La manière d'ossements paraît se continuer dans le talus
baillé, bordant le chemin, mais là, je n'ai pas à aller voir
je ne veux pas essayer de faire une détermination de
ces ossements, inattendus dans un chemin, dont je
ne peux vous dire plus qu'un peu, il n'a jamais eu
l'empierrement régulier, romain, il a de 2^m 50 de
large à 3^m en grande partie entre talus baillés,
les pierres que l'on y voit, sont irrégulières de toutes tailles
par endroit il y en a 20 cm de diamètre, en d'autres 0^m 15

nous n'avons surmonté là qu'un chemin secondaire
par mon maître et ami à Grenier appelé Marcien VIII pieds
et qui n'a rien de romain, sauf qu'il a pu continuer
comme il l'est encore — et être utile pendant
l'occupation romaine —

Il restera encore plus de 300^m à faire dans ce chemin
et je n'ai plus d'espace de travail utile sous ces
conditions, car après avoir, gagné la victoire, et
établi la 300^m section de canalisation, le retour sur
Valognes se fera par la Nationale -13. (Par Cherbouge)

Je suis à votre disposition pour vous envoyer un petit
lot de ces aménagements (tous fragmentés) si vous le désirez,
je vous de feuilleter l'ouvrage de A. Grenier sur Le Stade Romain
nella Gallia — pour voir s'il y a travaillé une coupe de
chemin du même type — le nôtre ressemble à la voie
du Châtelier à Bourges par Orléans, comme empierrements
irréguliers — mais sans fossés latéraux — et surtout
n'a pas sa largeur, 5^m 50 —

Peut être, espérons le, serons nous plus heureux, si l'an
prochain l'on fait les travaux qui avaient été projetés,
l'an dernier ! pour le service d'eau potable —

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux

E. Demay

Lettre du 25 août 1962

Le 25 août 1962

Cher M^onsieur,

Je vous remercie des informations que vous avez l'amabilité de me donner concernant les travaux actuellement effectués dans les environs de Valognes. Etant donné le caractère de ces travaux, on ne peut guère envisager autre chose que des observations, des dessins et la collecte des objets trouvés. Toutefois, si l'on rencontrait des structures architecturales, je vous serais très obligé de vouloir bien m'avertir d'urgence car je demanderais alors l'arrêt provisoire des travaux et enverrais sur place Mlle Varoquaux. Mais je pense que cette éventualité ne risque guère de se produire au cours des travaux actuels.

La voie dont vous me donnez la description paraît bien être un chemin secondaire, sans doute d'origine gauloise, et qui a bien pu être utilisé jusque dans le moyen âge, sinon même plus près de nous. Il eût été intéressant, bien sûr, de savoir de quelle époque sont les squelettes découverts; mais, à défaut de sarcophages et de mobilier, cela paraît bien malaisé.

Je profiterai de la première occasion de déplacement dans la Manche pour apporter à Valognes le vase qui a été trouvé à Jonville; dans le fond de ce vase se trouvait un dépôt tourbeux que je vais tâcher de faire analyser par le Laboratoire du C 14 à Gif; mais je ne sais si je pourrai obtenir cet examen, car un pareil échantillon s'y prête assez mal.

Veillez, cher M^onsieur, agréer l'expression de mes plus distingués et dévoués sentiments

Michel de BOUARD

Huberville le 25 août 62

À Monsieur le Professeur de Banard.

Cher Monsieur

Les travaux s'accomplissent sur le terrain d'Alauna étant
achevés, tout au moins les tranchées, qui seuls nous
intéressaient. Je tiens à vous faire une précision mise au
point de ce que nous avons vu.

Départ, de la route nationale (Boul. de Verdun) dans la
rue Beaupréaire, tranchée de 115^m environ. 1,20 m de profondeur
de profondeur — empiriquement 15 à 20^{cm} sans caractères particuliers
de sable, sable de mer, avec nombreux galets.

Suite dans les prairies Nos Cadastres 135 et 136. Tranchée de
250^m environ — aboutissant au chemin rural n° 13 — dit chaux de
Maquillots au chape de la Clair Vain.

Cette chaux, a de 2^m 50 à 3^m 25 de largeur — est bordée de chaque
côté par un talus planté, de 1^m à 1^m 50 de haut.

À 70^m exactement de la rentrée de la tranchée dans cette chaux
nous avons eu une trouvaille inattendue, à 0^m 70 de
profondeur sur environ 2^m 50 de long et 1^m de hauteur, le
sable rencontré partant oilleux, sans la couche de terre arable
ou l'empierrement — est remplacé par un véritable magma
d'éléments brisés et de terre noirâtre — à part 3 fragments
de bulle à rebord trouvés à la surface de ce magma — rien
d'autre n'y a été trouvé que ces fragments d'éléments
mélés à la terre, et qui semble très important d'avoir
même s'étendre sous le talus voisin (là nous n'avons pas
creusé). mon camarade Darbeaux qui j'aurais oublié est descendu
dans la tranchée et y a trouvé des dents isolées, en assez grand

nombre - et assez importantes qui ne sont pas des dents de
hermines - je les en souvenus à M^r Daugues, vétérinaire, le
présent de me donner son avis - il ne pense pas, et est sûr
qu'il ne s'agit pas de dents d'équidés - mais exact plutôt
à des dents de canin arrier - je lui avais porté un morceau
de magma osseux pour détermination, mais il ne l'a
pas divisé - là se pose un gros point d'interrogation ?
à quoi avons nous affaire - ce dépôt, sans l'empierrement
d'un chemin rural (si l'on peut dire) de l'époque G.R., est il
antérieur, ou postérieur à cette époque - à quelle espèce
d'hermines appartenent ces dents, toutes isolées !

Nous avons constaté que les us à malle, étaient tous brisés
et avons et conservons pour le cas où quelqu'un pourrait
utilement s'en servir pour une détermination, un gros bloc
de plusieurs kilos de ce magma -

Je me propose, si cela peut sans faire plaisir, de vous
envoyer deux de ces dents isolées,

En dehors de cette trouvaille rien de particulier n'a été vu
dans la tranchée de 540 faite dans cette chaux jusqu'à sa
jonction avec le chemin rural n° 4 - Je dois dire que
l'empierrement de cette chaux est des plus simples, il n'a rien
de spécifiquement Romain - il a de 15 à 30 cm d'épaisseur
et est fait de pierres de toutes sortes et de toutes grosseurs,
Dans le chemin rural n° 4 en barbare duquel il y a
quelques fermes ou habitations, la tranchée est faite, et se
termine auprès d'un lavoir et d'un petit chemin menant à
l'ancienne chapelle du Castellet, aujourd'hui appelée de la Victoire,
et elle depuis sa restauration par le R.P. Eudes -
de l'autre côté la tranchée refait la Nationale n° 13

où elle va être continuée pour devenir les quelques maisons
qui la bordent vers Valognes — là elle ne nous
intéresse plus —

En fait dans le chemin Rural n° 4 — j'ai constaté que
nous avions nettement, plusieurs empierrements successifs,
dire que l'un d'eux est typiquement romain serait exagéré
mais cependant la première assise au cauche est faite
de blocs de pierre irréguliers, comme ^(ou parme) taille et volume
ayant 15 à 20 cm d'épaisseur ^(hérisson), au dessus une couche de
25 cm environ d'un mélange de sable, calcaire et graviers
puis couche de pierres peu volumineuses environ 15^{cm} à 25^{cm}
et enfin une couche assez récente, un empierrement
fait de pierres, de fragments plutôt de gres rougeâtre de Dieppe
et enfin en surface une couche récente de graviers
gaudronnés — au total l'empierrement va de 0^m 80
à 1^m — partant, là comme dans toute la tranchée
sous l'empierrement ou la terre arable, il n'y a que
du sable — avec de nombreux galets —

Dans le fond, quand j'ai su que les travaux étaient limités
comme je vous l'ai dit. Je n'avais pas grand espoir de découvertes
intéressantes, mais il fallait quand même voir — c'est ce que
moi et Darléans avons fait. espérons que ceux qui sont
préparés pour l'an prochain, seront eux plus intéressants.
Je sais par M^r Bauhier que vous avez beaucoup de
travail au V^ocheau de Caen et j'avez fait des
travaux — et ne regrette qu'une chose, c'est de ne
pouvoir y faire un saut — mais ma femme a
été assez malade et est à peine hors de danger
aussi je reste auprès d'elle le plus possible —

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments
respectueux

Edouard

Lettre du 27 août 1962

Huberville le 27-8-62

Cher Monsieur

J'ai bien reçu votre lettre ce matin,
d'accord, si des travaux sont exécutés l'an
prochain dans la partie d'Alainna
susceptible de nous donner des résultats
au point de vue architectural, nous pourrions
envisager une suspension provisoire des travaux
Je vous envoie de votre côté Fodorin, le chef de
l'entreprise et lui ai fait voir ce que
je vous envoie, le remerciant aussi
de nous avoir admis dans le chantier
et de l'aide que son personnel nous
a donnée — il est tout à fait bien
disposé —

Je vous envoie par le même courrier, 2 dents,
les 2 fragments d'os qui m'avaient été
apportés par le contremaître, et puis
dans les débris extraits par le pelle
mécanique et aussi un morceau du magma
terre et os brisé — il n'y a aucun
squellette, comme on aurait pu le croire

avant que Gallienus ne sa-
vons la fouille, et dit creuser
le terrain voisin de la tranchée.
Il pourra peut-être comme les dents
être étudié à Caen, mais j'ai à toutes
fois utiles, comme le gras blanc retiré
par mon ami et qui contient avec des
dents un morceau de maxillaire inf.
lis probablement (il pèse, le blanc, au moins
2 kilos - et est fait en grande partie de
fragments os —
Quelques poteries n'ont été trouvées en creusant
mais nous avons des fragments ramassés,
cherchés plutôt, dans le tertius bordant le
chemin des Miquellets - qui est sûrement
une vase privée gauloise, résumant
plusieurs exploitations, alors, comme elle
le fait encore aujourd'hui - à part
le col et le rebord - la vase qui est assez
beau et correspond à des modèles ^(Bimble) que j'ai
donnés au Musée de S'germain et trouvés par
moi à S'cœur de la Cour - orme -
il n'a rien de bien typique étant incomplet.
Veuillez croire à mes sentiments respectueux

Edemar

Lettre du 6 septembre 1962

Le 6 septembre 1962

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le colis que m'annonçait votre lettre du 27 août. Malheureusement, les ossements ne peuvent faire utilement l'objet d'une étude en vue de la datation ; l'épreuve du carbone 14 n'est possible sur des ossements que dans un très petit nombre de cas, fort rares : il faut que les ossements aient été, lors de l'inhumation, légèrement brûlés (et non point calcinés) ; ce cas se présente parfois lorsqu'un feu rituel a été allumé sur la sépulture, sans qu'il y ait eu à proprement parler incinération. L'étude anthropologique, d'autre part, ne mérite d'être entreprise que sur des parties importantes de squelettes, comportant en particulier le crâne ou des os longs. Tels quels les vestiges que vous avez recueillis peuvent cependant présenter un certain intérêt pour votre futur musée de Valognes, et je vous les retourne donc.

J'ai rencontré lundi M. Cornat et lui ai parlé avec insistance du danger que courent les tombes découvertes par la mer sur le rivage de Jonville ; il semble avoir pris la chose très à coeur et m'a promis d'y intéresser la municipalité de Réville, afin qu'une garde plus efficace soit assurée. M. Cornat semble aussi tenir beaucoup au projet de reconstitution d'un Musée à Valognes.

Veillez, cher Monsieur, agréer, je vous prie, l'expression de mes plus distingués sentiments

Michel de BOUARD

M. Demazure

Lettre du 7 septembre 1962

Huberville le 7 Septembre 1962

Alanna

A Monsieur le Professeur de Bonnard.

Monsieur

J'ai bien reçu ce matin votre lettre du 6 - entièrement d'accord avec vous - mais ce qui me préoccupait était, non la datation, mais l'origine de cette masse avec considérable de terres crayeuses - j'avais remis à un vétérinaire, le petit lot d'ossements que je vous ai envoyé. et il est probable, et fâcheux, qu'il n'a pas dû y attacher aucune importance car il m'avait dit que les dents ne provenaient ni d'Equidés, ni de Bovidés - Cela m'avait plutôt surpris, vu le nombre assez considérable de dents, trouvées par mon ami Darbois, dans deux avions passés à côté là, un assez considérable de restes de cuisine, et pensions avoir affaire à des dents de Bovidés et non de canariens - Or, ma santé étant un peu meilleure, j'ai entrepris de tirer l'affaire au clair - Je me suis présentée à l'abattoir, ai demandé à un ami boucher, de me donner une tête de bœuf - et avec lui j'ai séparé les mâchoires j'ai été vite renseignée - les deux dents, nettoyées que j'avais apportées, étaient des dents de la mâchoire inférieure, côté droit - l'une la dernière molaire, l'autre sa voisine, aucun doute possible -

Je sais par ailleurs, que des dépôts semblables de restes de cuisine ont été plusieurs fois trouvés auprès de ruines G.R. - ceux-ci les G.R. ayant séjourné à Alaueno pendant au moins 4 siècles, rien d'étonnant à ce qu'ils aient eux aussi, en leur dépôt de débris alimentaires, l'emplacement dans la chaux des miquelets est assez difficile à expliquer - mais si rien n'a été trouvé comme restes de constructions de cette époque dans les prairies voisines 183 - et 188, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas eu d'habitat voisin. Je suis au contraire persuadé que j'ai trouvé à proximité, (sans sondages) à 15 m environ du chemin un emplacement qui a dû être occupé - Peut-être aussi que ce dépôt de cuisine peut aussi provenir, d'un séjour d'une troupe de Nordiques au cours des invasions du début du V^e siècle - quoi qu'il en soit - pour nous la question est résolue, il est regrettable et je l'ai déjà constaté ailleurs que la méthode actuelle de terranement et de remblayage ne permette pas de recherches et de trouver, monnaie, débris de poterie ou outillages et armes - mais à cela nous ne pouvons rien -


Content que vous ayez vu notre maire, il nous a, aussi à nous, ^{promis} un local convenable où nous pourrions installer notre petit musée - que j'ai en le plaisir d'enrichir de quelques beaux objets - et minéraux que nous n'avions pas ces jours derniers - et nous organiserons l'accord avec la municipalité une section Ethnologique qui commence à prendre tournure -

J'ai aussi à vous renseigner sur quelque chose qui pourra, si je ne me trompe vous intéresser.

Je sais que vous êtes en relations avec nos collègues Nordiques, et que vous leur portez un intérêt tout particulier.

Or - il y a environ deux mois, un jeune homme, fils d'un maître de forges qui a de la famille à Reville - avait écrit à notre Président pour lui signaler qu'il avait trouvé en mer, sur des rochers à 150 - 200 m du Phare de la baie de Saix des trous - qui lui semblaient avoir un rapport - avec la venue des Nordiques dans notre région -

Il avait lu, dans un ouvrage traitant de la découverte de l'Amérique par les Nordiques, une note donnant des détails sur la façon dont ils amarraient leurs embarcations aux rivages où ils débarquaient amarrage à des pieux, ~~sur~~ plantés dans des trous creusés par eux, et ceux permettant un départ presque instantané en cas d'urgence -

Il avait vu à Jouvilly, des trous
 dans les rochers - recouverts à haute
 hauteur, amoncelés les uns des autres
 et dans un endroit - deux un
 peu plus loin - lui paraissant y rapporter.
 Nous y sommes allés avec lui - en effet
 il y a bien d'une part de trous
 ayant cette forme  - 3 cotés droits -
 le 4^e de forme arrondie - dimensions 9 x 12^{cm}
 environ - profondeur 10 à 12^{cm} sur les
 4, qui voisinent à 1^m, 50 environ les uns des autres
 trois sont dans le sens de mer chaque les
 4^e à la coté courbe dans le sens opposé
 à 50^m de là dans un autre haute
 rochers nous avons trouvé deux autres
 trous, cylindriques, ceux là -
 Je les ai montrés à Bazard qui devait
 nous y conduire ! ^{Je m'en suis rendu compte après}
 Nous avons demandé au jeune homme ^{de ces marins d'ailleurs, leurs pères}
 qui est actuellement au 5^e M^{re} ^(il était sur station)
^{et étourdant}
 de nous communiquer le nom exact de
 volume par lui consulté, nous l'attendons encore
 Et voilà - si cela peut vous intéresser je
 serai tout à votre disposition pour vous les montrer
 J'espère agréer l'expression de mon respect
 Demazure

AD n° 116 : DÉMAZURE 1962

Eugène Démazure (1880-1963) : *Alauna*, ses ruines gallo-romaines, 14 novembre 1962.
 Valognes, Maison du patrimoine, don Dorléans.

p. 1

Alauna – ses ruines

par M. Démazure

Que savons-nous sur *Alauna* ? En réalité, peu de choses. Au 18^e siècle l'on n'était nullement fixé sur son emplacement. Il y avait bien, près de Valognes, un village, Alleaume, réuni à cette ville en 1867 – où des ruines romaines importantes existaient encore, de thermes, appelés « château des bains » depuis des siècles, d'un théâtre, des murs d'un

monument important ayant pu être temple, castrum ou tout autre chose : les fouilles faites en 1692 par de Foucault n'ayant fait que hâter leur démolition ; car là comme ailleurs, les ruines servirent de carrières.

Avions-nous là l'emplacement d'Alauna ? On le croit actuellement.

Mais en 1765, l'abbé Belley et Cerret, ingénieur des Ponts et Chaussées à Caen – venu lever le plan des ruines pour de Caylus – y voient Crociatonum (indiqué par Ptolémée comme la capitale des Unelli) et placent alauna, l'un aux Moitiers d'Allonne, l'autre près de Portbail.

D'Anville en 1760 place lui aussi alauna aux Moitiers d'Allonne et Crociatonum à Alleaume.

C'est seulement depuis les recherches de Gerville, de 1825 à 1829, sur les voies romaines, et grâce à des fouilles et trouvailles faites pour lui à St Come du Mont, qu'il y plaça Crociatonum, et situe Alauna à Alleaume, véritable noeud routier de voies romaines à l'époque.

Il faut reconnaître que l'on a rien de probant sur Alauna, ni pour Crociatonum. Certains veulent y voir une ville fortifiée, à cause d'un lieu dit « les Tournelles ». Rien n'en subsiste. Nous croyons y voir, avec plus de raison, une commune rurale, une petite agglomération de fermes assez espacées les unes des autres, occupant des éclaircies dans les bois, qui à l'époque gréco-romaine, couvraient encore une grande partie de notre région.

Si l'on veut admettre qu'Alauna succéda à Crociatonum, des modifications importantes y furent apportées, des bâtiments administratifs bâtis, des logements et des services installés, l'on a retrouvé des murs importants dans l'intérieur desquels des fouilles furent faites par de Foucault : des trouvailles y furent faites dont hélas, il ne nous reste rien – les papiers de Foucault concernant ces fouilles ayant disparu ; ainsi que le signalent Montfaucon, de Caylus, de Caumont.

J'ai pu établir un inventaire de ce que comprenait le cabinet d'antique de Foucault, grâce à l'« antiquité expliquée » du R.P. de Montfaucon.

Je n'y trouve avec l'indication « Alauna », que « des tuyaux de terre cuite venant des thermes ». C'est peu ; l'on n'a aucun texte, permettant de voir en Alauna, un centre administratif et surtout une capitale des Unelli. Une autre ville nous paraît mieux placée pour revendiquer ce titre, son nom seul étant une indication : Coutances.

Mais une opinion nouvelle semble prendre corps : car si l'on ne peut nier qu'Alauna a eu une certaine importance à l'époque romaine, ses nombreuses voies, ses monuments en témoignent et il ne s'en trouve pas d'autres dans le Cotentin.

Ce fait a intéressé des savants actuels, qui eux ont des possibilités de comparaison, que n'avaient pas, pour bien des raisons, leurs devanciers.

L'un d'eux, et non l'un des moindres, M. le professeur a. Grenier, membre de l'Institut écrit : « On a supposé qu'Alauna avait remplacé Crociatonum ; rien ne le prouve, et malgré les ruines de thermes importants, d'un théâtre et un mur ruiné de près de cent mètres de long, Alauna ne fut probablement qu'une bourgade médiocre, née d'un sanctuaire ».

p. 2

On n'y a pas, jusqu'à présent, trouvé de nécropole : l'association therme et théâtre, à défaut même de temple qui ne pouvait manquer, semble en effet indiquer un lieu de pèlerinage.

Le théâtre en tout cas, par ses dimensions et par l'ensemble de son plan, rentre dans la catégorie des théâtres-amphithéâtres, tels que nous les avons reconnus dans les « sanctuaires » de Drevant (Cher) et de Sanxay (Vienne). Il se trouvait dans un lieu dit « Le Bus », au Bas-Catelet ; l'on n'en voit plus rien aujourd'hui.

Il dit plus loin : « le plan publié par Montfaucon, et qui a été partout reproduit, est trop beau et trop complet, avec des détails trop peu vraisemblables pour inspirer une confiance sans réserve ; de Caumont avait raison de regretter que l'on n'ait pu vérifier les assertions de Montfaucon. De Caylus avait tenté de le faire : dans le tome VII de son « Recueil d'antiquités », il donne, d'après les observations et les dessins de l'agent-voyer de Valognes, Cerret, en 1764, une vue de la colline et un croquis de ce qui restait du théâtre. L'on a beaucoup détruit, dit de Caylus, mais la forme circulaire aide à retrouver l'enceinte. Ce qui restait du 18e siècle a disparu, a été nivelé de 1825 à 1835 par le propriétaire du sol. »

Vous le voyez, nous avons ici une nouvelle conception d'Alauna.

Supposition, direz-vous. Oui, bien entendu puisqu'il est maintenant admis et permis d'en faire – même osées – à celui qui trouvera des preuves contraires de le dire.

Il n'en est pas moins vrai qu'Alauna avait des monuments romains importants. Or, de celui qui nous reste, dont nous avons encore des parties importantes, les thermes – il y a une grosse erreur de faite à leur sujet.

A l'exception d'un seul, de Caylus, tous les auteurs ayant écrit, même récemment sur Alauna, ont fait la même erreur : ils ont purement et simplement copié le plan et le texte publié dans « l'Antiquité expliquée » de Montfaucon.

Aucun n'a vu, n'a su par conséquent, qu'une grave erreur avait été commise par l'imprimeur.

Celui-ci avait indiqué que ces thermes étaient ceux de Valognes, alors qu'en réalité ils étaient ceux de Vieux, capitale des Viducasses.

Le R.P. de Montfaucon, pour réparer cette erreur mit en tête du 1er volume de son oeuvre qui comprend 15 volumes, (le plan des thermes est au troisième), un avertissement que voici :

« J'ai dit dans la préface et au 3ème volume de cet ouvrage que les vestiges des thermes et du théâtre tirés du cabinet de M. Foucault avaient été trouvés à Vallognes, en Normandie. Le théâtre y a été trouvé ; mais les thermes ont été trouvés dans un autre lieu de la même province, appelé vieux, nom que M. Foucault croit dérivé de Viducasses, peuple qui habitait ce pays-là. Ce lieu est près de Caen. »

Ceci coupe court à toute discussion. Il est regrettable qu'aucun de nos auteurs n'ai lu cet avertissement – ni de Gerville, ni de Caumont, qui eux virent les ruines. Ce dernier en fit faire quelques dessins assez exacts par Bouet, mais publia dans son « cours d'antiquités » les thermes de Vieux comme étant ceux de Valognes (Alauna) et les autres l'imitèrent. Certains même raillent Cerret et de Caylus, qui eux s'en étaient tenus à ce qui existait encore de leur temps.

C'est à M. le professeur Grenier qu'il appartient d'avoir vu – et tenu compte – de cet avertissement, dont il parle dans son « Archéologie gallo romaine » page 33, parue en 1931, chez Picard. Je connaissais cet article mais n'avais jamais eu la possibilité de voir « l'Antiquité expliquée » de Montfaucon.

p. 3

J'avais seulement remarqué et fait remarquer à d'autres personnes, qu'il était impossible de placer ce qui nous restait des thermes, dans le plan publié si largement.

Un jeune professeur du Collège de Valognes, M. Macé, chargé d'un travail sur nos ruines, eut plus de chance que moi : il trouva l'avertissement et aussi les volumes de de Caylus, à Caen, et fit un travail intéressant mais qui, comme beaucoup d'autres, comporte quelques supposition. (1)

Parmi les auteurs ayant fait l'erreur de répéter cette commise par l'imprimeur de l' « Antiquité expliquée », nous avons cité de Gerville et de Caumont : tous deux par leurs publications ont fortement influencé ceux qui après eux se sont intéressés à nos ruines. C'est pourquoi, bien qu'il m'en coûte, je dois signaler aux lecteurs les ouvrages qu'ils ont publiés :

de Gerville : Monuments romains d'Alleaume, 1844

de Caumont : Cours d'antiquités monumentales.

Abbé Lalmand : revue archéologique de la Manche, p. 184

Fagard : bulletin de la Soc. archeol. de Valognes, tome III

Abbé Adam : dans ses oeuvres sur Valognes

Abbé Birette : Valognes, de l'abbé Sevestre

de Hessel : dictionnaire de la France, T. VI, page 455.

Eug. Demazure. Nov. 1960

(1) Montfaucon est à la bibliothèque municip. de Valognes de Caylus à celle de Cherbourg

« Le château des bains était un grand édifice, véritablement dans le goût romain. Depuis la visite de M. de Foucault en 1691, il a été fort dégradé et on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire pour bâtir, soit à Valognes, soit dans le voisinage. Cependant les murs du château ont encore 30 à 40 pieds de hauteur et ont depuis trois pieds jusqu'à six pieds d'épaisseur. L'intérieur de ces murs est fait de petites pierres brutes et leur revêtement construit d'une autre petite pierre posée par lits et taillée de 4 à 6 pouces de face extérieure et de 4 à 5 pouces de cube. Toutes les ouvertures étaient en plein cintre. On en a employé dans les arcs de la brique alternativement posée avec de petites pierres pour maintenir les bandeaux des cintres. »

AD n° 117 : DÉMAZURE 1962

Eugène Démazure (1880-1963) : Notes sur l'activité de la Société d'archéologie de Valognes pendant la période juillet-septembre 1962, texte et croquis, 1962, manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, don Dorléans.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 5

déborde le cadre de nos recherches, et ne sera réalisable que si les autorisations sont accordées et des fonds suffisants recueillis, mais pour nous, notre rôle d'informateur est terminé, il s'est borné comme je l'ai dit en commençant à signaler ce qui se colportait ici sur les trouvailles faites par les ouvriers de la S.E.L.F. Attendons.

Ici à Valognes, des travaux d'assainissement très importants ont été réalisés cette année, aucune trouvaille digne d'intérêt n'a été faite. En certains points, nous espérons que le creusement des tranchées, en particulier rue de Gréville, rue de Poterie nous montrerait des empièvements datant de l'époque G.R. (et venant de la Victoire). Malheureusement, non, car presque tous les terrains ont été des carrières de pierre calcaire depuis l'époque d'utilisation de ces chemins vers Turlaville, La Glacerie par le Mesnil au Val, Barfleur etc

Début juillet, j'ai vu que l'entreprise s'attaquait à partir de la rue du vieux château, au bas côté du boulevard de Verdun. Me renseignant de suite, j'ai pu voir le plan des travaux projetés, plan sérieusement écourté et modifié, dont nous nous avons entretenu l'an dernier, concernant la canalisation d'eau alimentant Valognes et venant du Bus, celle projetée devant par une pompe spéciale refoulait l'eau du Bus, également dans le château d'eau près de la route de Montebourg, tout cela remis à l'année prochaine.

Le plan devant être réalisé très prochainement je m'efforçai de trouver des concours pour surveiller, non les travaux, mais les trouvailles de murs, fondations, ou autres pouvant être faites par l'entreprise, qui je dois le dire m'avait gentiment reçu et nous a facilité notre tâche.

p. 6

Mais dans la circonstance, le début des travaux pouvant nous donner satisfaction commença le 12 août, dans la rue Beaurepaire et tous ceux sur qui je pouvais compter étaient ou partaient en vacances. Je fis de mon mieux et sans grand mal, attendu que sur environ 450 m de tranchée, rien ne se présenta d'intéressant.

Je dois vous dire que dès le boul. de Verdun jusqu'à sa terminaison à la Victoire par la rue Beaurepaire 120 m, les prairies cad^{ées} 185-183, la chasse des Miquelets, le sol s'est présenté ainsi : une quinzaine de cm de cailloutis formant empièchement dans les chemins, 15 à 25 cm de terre grisâtre et au dessous du sable de mer. Je dis sable de mer, parce que renfermant un grand nombre de galets arrondis, et cela sur des profondeurs allant de 1 m jusqu'à plus de 2 m 50 suivant les niveaux traversés. A 70 m environ de sa rentrée dans la chasse des Miquelets nous avons eu une surprise, là, la pelle mécanique, engin remontant à chaque ascension $\frac{3}{4}$ de mètre cube de terre remonta au lieu des gravillons et du sable habituel, une terre noirâtre, dans laquelle le chef mécanicien de la pelle mécanique et le contre maître (que je ne saurais trop remercier) reconnurent la présence de nombreux débris d'ossements, le contre maître que je rencontrai venait m'apporter des échantillons de ces

ossements. Arrivé sur place, je vis que sur une longueur de 3 m environ, les parois de la tranchée étaient de couleur noirâtre, piquetées de très nombreux fragments osseux, et qu'il y avait à 1 m environ de profondeur, dans la paroi, apparence de tessons de briques. Le chef d'équipe descendit dans la tranchée (ce qui n'est plus permis) et les dégagea. Il y avait un morceau de tuile G.R. à rebord et un de tuile ½ ronde (imbrices) là, la tranchée, dans le chemin des Miquelets avait 1 m 50 à 1 m 60 de profondeur.

p. 6 bis [fragment de feuille]

Notre collègue, Monsieur le C^l Laudron avait, lui, accepté de faire visiter la bibliothèque municipale aux touristes désirant la voir. Ils furent assez nombreux et parmi eux il y eut des personnalités compétentes. Ce qui ne l'empêcha pas de venir voir l'ensemble des travaux faits sur la Victoire.

p. 7

La chasse des Miquelets devait à l'époque G.R. être un chemin secondaire, ou même une voie privée réunissant les installations agricoles existantes dans ce secteur. Là où fut trouvé ce dépôt de terre ossifère, il y a 3 m environ de large, il est bordé de chaque côté de talus plantés, son empierrement n'a rien de romain, il est fait de cailloux de toutes tailles, formant un hérisson de 50 cm environ.

Jugeant la chose importante, ne pouvant agir moi-même, je décidai d'aller chercher notre collègue Dorléans, il venait de rentrer de congé et ne se fit pas prier pour m'accompagner. Il descendit dans la tranchée, dégagea un certain nombre de débris osseux, incrustés dans les parois, y trouvant même plusieurs grosses dents que vu leur état, nous décidâmes de mettre de côté. Il y retourna plusieurs fois de suite après le départ des ouvriers, pour ne pas gêner le travail, dégagea les parois de la tranchée, colmatées par la pelle mécanique et put constater que cette masse ossifère (terre et fragments osseux) avait environ 2 m de long et une épaisseur majeure, au centre de 60 à 70 cm, moins épaisse aux extrémités, un peu en forme de barque [croquis] sable au-dessous, sable et hérisson pierreux au-dessus sur 0 m 40 à 60 cm.

Jusqu'où s'étend ce dépôt latéralement ? Nous ne pouvons pas le déterminer, mais la masse de terre ossifère qui est là, dépasse sûrement les deux mètres cubes. Qu'étaient ces ossements brisés, ces dents volumineuses, il nous parut opportun d'envoyer à Caen des dents et des échantillons assez importants de terre ossifère pour avoir une détermination et si possible une datation

p. 8

de ce dépôt.

Caen me répondit que la datation ne pouvait se faire au C14 que sur des ossements ayant subi un commencement de calcination (M. de Bouard)

Une autre réponse (Edeine) me dit connaître d'autres dépôts de même genre dans le voisinage d'anciennes agglomérations GR et que les dents devaient à son avis être de bovidés. Je me rappelle avoir, moi aussi, au cours de recherches à St Ouen de la Cour, trouvé un véritable dépotoir à 50 ou 60 m d'une très importante villa GR dont il ne reste plus rien depuis 1894. Il y avait des restes de cuisine importants, et aussi, et cela fit, je vous prie

de le croire un heureux, un véritable amas de poteries en tessons de cette époque, (dont une partie importante est au musée de St Germain comportant au moins une vingtaine de types de rebords de vases moulurés différemment).

En définitive au reçu de ces lettres, je partis à l'abattoir où je me fis montrer une tête de boeuf. Aidé de M. Pagnier, boucher, nous détachâmes le maxillaire inférieur et il ne nous fallut pas longtemps pour confirmer la supposition d'Edeine. Nous avons là la dernière molaire et l'avant-dernière molaire, ou prémolaire, côté droit d'une mâchoire inférieure de bovidé (lire alors le supplément).

J'aurais été bien heureux de vous annoncer une découverte plus intéressante qu'un dépôt de ce genre. J'espère que vous nous ferez crédit et que l'an prochain j'aurai, nous aurons mieux à vous présenter, si les travaux envisagés se réalisent - rien à signaler de plus -

J'ai par contre le plaisir de vous annoncer qu'à la suite d'une promenade à Fierville, avec M. et Mme Lepelley et Monsieur l'abbé Canu, nous avons trouvé là bas aux carrières des fours à chaux, des fossiles très intéressants, qui bien entendu sont dans nos vitrines.

p. 8 [fragment de feuille]

Une lettre reçue le 15 sept d'un correspondant m'incite à chercher à faire personnellement si un examen des restes osseux, après désagrégation de la masse terreuse ossifère pour voir s'il ne nous donnerait pas une indication utilisable. Dorléans partit prendre un bloc de cette terre, environ 10 K et me l'apporta. Nous la mîmes dans un tamis fin, et placèrent le tout dans la rivière où elle se désagrégea en partie, je travaillais le tout, à la main et au pinceau et eut la possibilité de séparer d'assez nombreuses dents, molaires et prémolaires de bovidés une vingtaine au moins, et d'assez nombreux fragments dos à moelle ayant été fendus + 2 morceaux d'imbrices grands comme la main, j'en avais déjà recueilli quelques jours plus tôt, et un morceau de fond de vase en poterie épaisse noirâtre dont je ne connais pas l'origine, la plupart de ces ossements sont très friables, ils s'écrasent sous les doigts, et même avec un pinceau il faut y aller doucement et avec précaution.

Pas de monnaie. Rien, en fait, ne permettait de faire autre

p. 8 [fragment de feuille]

chose que des suppositions, et cela, je vous prie de le croire j'en ai entendu. Vu la présence de fragments de tuiles GR inclus dans la masse, je crois que j'aurai tendance à dater ce dépôt de l'époque GR.

Vous le voyez, cette note a été faite après cet essai, et alors que j'avais déjà écrit le compte-rendu de cette trouvaille, cela crée un peu de mélange, mais j'ai cru devoir le faire.

Edeine me demandait aussi de rechercher si sur les os à moelle je ne voyais pas de rainures faites avec des silex par les moellophages préhistoriques et ayant servi à rompre ces os. Non, il n'y en avait pas, ils avaient été rompus avec des couperets ou des haches, donc rien de préhistorique, comme le montre les morceaux d'imbrices et un clou de fer forgé trouvé en piteux état dans la masse ossifère.

AD n° 118 : DÉMAZURE s.d.

Eugène Démazure (1880-1963) : Notes sur *Alauna*. Brouillon ayant servi à la rédaction du rapport, s.d., manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, don Dorléans.

110 bis
à lire à la suite de la page III

Il est presque impossible d'établir les limites du terrain occupé par Alauna - mais d'après de Gerville - la surface occupée était importante, Il dit et j'accuse qu'il a raison. que le diamètre était environ $3/4$ de lieue - ceci représente une superficie de 750 hectares - Les maisons en étaient écartées les unes des autres entourées des terrains défrichés que les habitants cultivaient et nous pouvons supposer que Alauna s'étalait entre Beaumont ^{au Nord} et la route actuelle Valognes - Sarcus au Sud - une partie des villages ^{actuels} d'Anhuville et Lamerville en faisaient partie - Sa destruction par l'incendie ne fait pas de doute - en raison des couches de cendres - qui furent constatées un peu partout sur les ruines des habitations - par de Toucault - En disant que Alauna avait une superficie supérieure à celle de Rouen, le R.P. Dumod n'exagérait donc pas - puisque la partie de Rouen, fortifiée n'occupait que 18 hectares - mais la population en était par contre bien inférieure -

Alauna n'a jamais eu d'enceinte fortifiée
(Gerville Recherche sur les Voies Romaines)

à porter page XIII
Il est ~~plus~~ que le propriétaire du balneaire fit détruire en 1775, la piscine et les fourneaux qui la chauffaient - la il y a erreur - les récipients qui lui ont été faits sans ~~four~~ - si la piscine avait été chauffée ^{directement} par des fourneaux placés au dessous (Dumod ^{en Cerre} les aurait pas)

Dumod ~~ne~~ nous parle que des fourneaux où l'on faisait chauffer l'eau - ce qui n'est pas possible - il ne faut pas oublier, - que le pisserie était en maçonnerie et en réalité avec ses 38m³ de contenance, une piscine ^{fraîche} Mem. Aubrey de Calvi - au me 1829 ^{un bain froid}

X

Alauna.

111

qu'était Alauna avant la conquête Romaine ?

Un village comme beaucoup d'autres en Gaule, occupé par une population vivant de la culture et de l'élevage, qui s'était établie dans une clairière assez vaste, résultant du défrichement d'une partie des bois et fourrés qui couvraient alors le sol du Cotentin et de la Gaule -

Ces défrichements déjà commencés par les tribus Néolithiques qui vécurent nombreuses dans notre région où elles nous ont laissé tant de traces de leur séjour - Dolmens, menhirs, allées couvertes, Tumulus et Encintes

Tant il vous les citer ? c'est facile -

Menhirs - Carneville, Casqueville, Coulouvray, Plamenville, Manquentus - Les Pieux - St Pierre Eglise - Cheurtherville, Hague - Montebourg, Magnville -

Dolmens - Les Mortiers, Salonne - St Germain des Vaux - Rocherville
allées couvertes - Bretteville en Saire - Rocherville - Taurlaville

St Symphonien d'Ulleul - Vauville -

Tumulus - Les Biards - La Hague - Jobourg - Omonville
Les Pieux - St Jean du Carail -

Polissoirs - St Cyr de Bailluel - St Yames - St Semier ^{St Yames}

Encintes - Carteret - Chatel Ogi - Montcastré de Lithaure
Montcastré de Montebourg - Oterville ^{Arvenelle} -

Certains de ces monuments mégalithiques ont disparu - mais ceux qui restent nous montrent que ces tribus étaient nombreuses et importantes.

Ces défrichements furent occupés et ainsi multipliés par les hommes du bronze -

x 184 depots et 27570 objets d'apres Daraulo
et Marcel Heribel —

l'objet en or trouvé a S'Agz, fut rendu à un arfèvre de Valaegus
nommé Dubos (900^{ans}) il le denommait (hausse col) 1808
D'autres ornements du même genre, furent trouvés à Taurilabille
et vendus à la fonte, à Caen —



certaines de leurs tribus vivant au bord de la mer tirant d'elle une partie de leur subsistance, y recavaient les métaux, cuivre et étain, nécessaires à leur industrie.

Les autres, vivant sans l'intérieur des terres, qui y cherchaient ces hommes - un abri - les ressources nécessaires à la vie, eau, la nourriture et la sécurité plus assurée, là, qu'au bord de la mer - où ils étaient exposés aux incursions des pirates ~~autres~~ s'y livrant eux aussi à leur industrie, comme en témoignent les très nombreux trésors ou cachettes de bronze qui y ont été trouvées -

Cachettes de fondeurs, ou de colporteurs, faites au moment d'une invasion ou autrement. Notre département est celui des départements normands qui a donné le plus grand nombre de cachettes de bronze et de loin le plus grand nombre de pièces de bronze 35000 Sables Gerville et Cantil - sans compter celles qui sont allées directement, chez le fondeur - de cloches,

x

Pour le plus grand nombre, ces pièces de bronze étaient des Haches à Douille - bronze IV - souvent désignées par nos prédécesseurs sous le nom de cains - ou de Celtæ - peu de haches à talon, bronze III et de Haches à rebords bronze II, des cachettes importantes furent trouvées aux environs de Valognes - La Ferrière à Aricquibec - à Huberville, à S^t Cyr - à Montebourg. à S^t Germain de Lournébut où furent trouvées près de 8000 pièces! - des ornements en or - furent avec les bronzes, trouvés à Huberville et S^t Cyr -

x 1^{ère} pièce - marquée III bis

On n'a pas toujours été d'accord pour situer Alanna, où nous la plaçons.

En 1756 - l'abbé Belley, - en 1760, Daurville, en 1767, de Caylus veulent mettre Alanna aux Maitiers d'Allone - et placent Craciatonum à Albeaume (Craciatonum était avant la conquête le centre administratif, jadis la capitale, des Unelli - peuplade Gauloise occupant le nord du Cotentin) Cette prétention fut combattue en particulier par Gerville qui réussit à faire admettre qu'Alanna était à Albeaume et Craciatonum à S. Casme du Mont ¹⁸³⁰

Nous savons, que sous l'occupation Romaine, Alanna remplaça Craciatonum comme Centre administratif Romain et le resta jusqu'à sa destruction (386 - ou 405) ?

Quand se fit cette mutation ? nous n'en savons rien.

En 14 après J.C. une carte Romaine, Ches Provinciae Carbonensis - n'indique chez les Unelli que Craciatonum -

À la fin du II^e siècle - l'itinéraire d'Antonin ne donne qu'Alanna.

La Carte de Peutinger donne Alanna - Craciatonum, Cariorallum, Caretia, etc - mais elle n'est qu'une compilation des autres cartes, et tardive. En réalité il nous est impossible de dater avec certitude la date du transfert.

Les ruines d'Alanna sont du 11^e siècle ce qui nous porte à croire que le transfert soit dater du 1^{er} siècle -

J'ai fait des recherches dans les auteurs de l'époque Dion Cassius, Ammien Marcellin, Salluste - etc

11

personne n'en parle - pas plus que les auteurs modernes ayant traité de la Gaule
A. Grenier - Camille Jullian - Ferdinand Lot -
Sans textes anciens, il ne peut être fait que des suppositions.
Nous allons maintenant nous occuper du
Balnéaire

Les mines du Balnéaire se trouvent à environ 500m de l'église d'Allecourt, dans un herbage, situé sur le bord d'un chemin allant de cette église à la route Nat^{le} Paris Cherbourg, en passant par la Victoire

Ce chemin était d'ailleurs le chemin principal d'Allecourt
Ces mines ont été étudiées, fouillées longuement en 1698 par M. Foucault, Intendant de la Généralité de Caen, avec l'aide de M. de Longueville, Gouverneur de Carcassonne, et du R. P. Dumod (Brevet de 1675) ~~est une erreur~~

Ces travaux auraient pu être productifs et intéressants, malheureusement tous les documents concernant ces fouilles ont été perdus - et rien de ce qui fut trouvé d'antique ne nous est parvenu.

Ceci nous est affirmé par le R. P. Montfaucon 1715 par de Caylus 1767 et de Caumont, seules quelques notes du R. P. Dumod, peu détaillées ont été insérées dans le Journal des Savants de Caen en 1698 - et nous renseignent ^{un peu} sur les résultats de ces fouilles.

Ces fouilles avaient mis à découvert, quantité de murailles, piscines, bassins etc. jusqu'alors inconnues, que les propriétaires ont alors détruits pour s'emparer des matériaux - ce qui fait qu'il nous reste très peu de choses des monuments édifiés par les Romains -

En 1715, le R. P. Montfaucon, qui préparait

son Antiquité expliquée (œuvre considérable comprenant 15 gros volumes) est de M^r Toucault alors Membre du Conseil d'Etat — et vingt ans après les fouilles, deux plans, l'un d'un théâtre, l'autre de thermes. tous deux furent reproduits dans le III^{em} volume.

Le R. P. Montfaucon s'aperçut alors que ces deux monuments avaient été publiés comme venant tous deux de Vallongnes — ce qui était inexact —

Il publia une note rectificative qui sous le nom d'avertissement, figure au début du tome I — L'antiquité expliquée parait en 1719 —

Le voici :

J'ay dit dans la préface et au III^{em} volume page 202 de cet ouvrage :

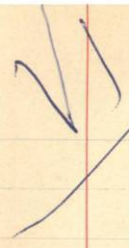
que les vestiges des thermes et du théâtre tirés du Cabinet de M^r Toucault avaient été trouvés à Vallongnes en Normandie —

Le théâtre y a été trouvé —

mais les thermes ont été trouvés dans un autre lieu de la même province, appelé Vieux nom que M^r Toucault croit dérivé de Viducasses peuple qui habitait ce pays là — le lieu est près de Caen

Ceci n'est pas discutable, mais malheureusement tous ceux, qui après de Caylus, étudièrent les ruines d'Alauna, et ils sont nombreux, ne lurent pas cet avertissement et reproduisirent les plans publiés par Montfaucon, en faisant la même erreur que l'éditeur, et attribuant à Alauna ce qui appartenait à Vieux.

Seul Bonnier, après des fouilles à Vieux, eut des doutes, en voyant combien ce qu'il avait trouvé ressemblait aux thermes publiés comme étant d'Alauna mais il ne lut pas, lui non plus l'avertissement —



Personnellement - en 1931, visitant les ruines, ayant en main, le plan publié par de Caumont dans l'album de son Cours d'Antiquité de la Gaule Romaine - Je vis qu'il n'était impossible de caser les deux salles encore reconnaissables en 1934 - faisant visiter les ruines d'Alauna à plusieurs personnes, dont M^r Macé, Professeur d'histoire au Collège - (qui avait à présenter à la Faculté de Caen une thèse sur les ruines G-R d'Alauna) je leur fis part de ma remarque et invitai M^r Macé à rechercher dans des ouvrages se trouvant à la bibliothèque de Caen s'il n'y avait pas ^{eu} une erreur à l'impression des plans -

Tant à Caen, aux vacances, il fit les recherches voulues et très rapidement écrivit qu'il était sûr qu'il y avait eu une erreur - que les thermes publiés étaient ceux de Vieux, donnant raison à Besnier qui avait dit qu'ils étaient identiques.

Ten après, il vint me voir, un peu déçu, car il avait appris qu'en 1933 - le Prof. A. Grenier avait publié dans le Pays Bas Normand, un article montrant l'erreur - et disant (à tort) les thermes d'Alauna n'existent pas - cela lui coupant l'herbe sous le pied mais il restait à prouver que Alauna avait bien ses thermes.

Etant depuis longtemps en rapport avec M^r le Prof. A. Grenier - Membre de l'Institut - je lui écrivis (joignant à ma lettre une vue des ruines) ~~et~~ qu'il avait, à mon avis, été trop loin en disant que les thermes de Valognes n'existaient pas - et qu'ils étaient à 630 m de chez moi - que j'étais d'accord pour l'erreur commise dans Montfaucon et répétée par de nombreux auteurs -

VII

125

Il me répondit aimablement le 19-4-34, me disant son regret de ne pouvoir venir sur place, me demandant de faire, si possible une étude des ruines et de la lui envoyer - avec si possible un plan -

Cela m'entraîna, et avec moi, M. Macé à faire, grâce à l'autorisation aimablement donnée par le propriétaire, Madame Parquet - des recherches assez longues et limitées en grande partie à des sondages - des fouilles ne pouvant être faites que dans les endroits où elles ne feraient pas de dégâts -

Nous fûmes aidés dans nos recherches par deux jeunes Valaquiens, Darléans et Debayer qui ne nous marchandèrent pas leur aide et que je remercie ici -

Il faut d'abord que je fasse remarquer qu'à l'époque romaine le chemin qui borde le haut des champs, et qui coupe le chemin de l'église d'Allecumme à la Victoire - appelé rue du V^e Château, ne devait pas exister - mais le prouverons plus loin - peut être ? y avait il un sentier ! - Surtout il était alors, inutile - En effet d'un peu en dessous de la ferme du ^{Bus} Catelot part un ancien chemin, ~~avec~~ un peu encaissé, allant d'une part ^{à la} ferme du ^{et vers Hohenville} Catelot et d'autre part à la ferme du Catelot, aux sources du Bus, etc - Ce chemin était largement suffisant à l'époque -

Il nous faut voir ce que disent de ces Thermes ceux qui les ont vus en 1698 et 1767 le R.P. Dunat et Cérat - ingénieurs des Ponts et Chaussées agissant pour le C^{te} de Caylus auteur des : Antiquités Gauloises -

VIII

R.P. DUMOU - Les bains sont d'une belle structure
Romaine, où l'on voit encore des routes de plus de
10 toises de hauteur - avec les bassins où l'on se baignait,
les fournaux où l'on faisait chauffer l'eau, les réservoirs
et les aqueducs qui servaient à la décharge -

Ceret Le château des Bains était un grand édifice
véritablement dans le goût Romain. Depuis M^r Goncault,
il a été fort dégradé, et on le dégrade encore tous les
jours, par les pierres qu'on en tire - comme
de l'amphithéâtre, pour bâtir, soit à Valognes,
soit dans le voisinage -

Cependant, les murs du château ont encore 30 à 40
pieds de hauteur - et font depuis 3 pieds jusqu'à
6 pieds d'épaisseur, l'intérieur de ces murs est fait
de petites pierres brutes, et leur revêtement construit
d'une autre petite pierre, posée par lits, et taillée
quarrément de 4 à 5 pouces de face et de 4 à 5 pouces de cub

Toutes les ouvertures étaient de plein cintre -
On a employé dans les arcs, de la brique, alternativement
posées avec des petites pierres pour maintenir
les bandeaux des cintres -

Cet édifice contenait pour le moins 12 salles -
sans l'une desquelles était un bassin de forme
véritablement circulaire, mais l'extérieur paraît
avoir été à pans, et devait être octogone
A.B.C.D. on voit encore un petit canal E.F
qui y conduisant l'eau - le diamètre de ce
bassin, suivant le plan, était de 22 pieds

Voilà les indications que les anciens nous ont données
~~sur ce qui existait encore~~ lors de leurs visites -
il nous faut y ajouter celle que nous vient de fournir
sur un aqueduc qui amenait au Balnéaire l'eau
venant de la fontaine du Bus - et qui fut trouvée
dans un champ planté de pommiers !

Les ruines ne montrent actuellement au dessus du sol que les murs marqués sur le plan, des lettres A.B.C.D.E.F.G. et des parties de fondations de murs au ras du sol, reliant ou prolongeant les murs cités. Elles montrent aussi un gros bloc de maçonnerie ^{K.S.} couché sur le sol.

Le mur principal est le mur A prolongé par des fondations A' il aurait ainsi 21 mètres + l'invisible - La partie hors de terre a environ $14 \frac{1}{2}$ de long. et environ 11^m de haut. son épaisseur est de 1^m 20 - Une forte brèche se voit à peu près en son milieu, à 3m du sol - elle a environ 3^m 50 de largeur - sur 4^m de haut - Ce mur est orienté N-S. avec une légère déviation E-O, l'extrémité Sud, de ce mur est à peine à 1^m du chemin il n'a pas du aller plus loin, car il est vertical et cette face est quarémentée du haut en bas en petit appareil, des pierres sont saillantes sur la face ~~est~~ Ouest à cette extrémité, indiquant qu'un mur s'y rattachait. - il ne reste pas d'autres traces visibles de ce mur qui a du être détruit, lors de la construction du chemin ! il est impossible d'enfoncer la sonde sans le talus bordant le chemin. il est plein de maçonnerie +

Je crois que la construction de ce chemin par l'élargissement du sentier préexistant fut fait bien des siècles après l'époque Romaine, à une époque où notre monument déjà très ruiné n'intéressait plus que les amateurs de matériaux.

Notre mur A. commençant au chemin, au Sud, a une longueur de 14^m 50 - et se termine par le jambage d'une haute ouverture dont le centre subsiste en partie -

13

X Voir sans abécédaire C.R. de de Caumont page 54
l'on a nettement l'impression que ce bandage ne
descendait pas jusqu'au sol — en tous cas il
est impossible de trancher actuellement cette question



Cette ouverture, cette baie, descendant ^{peut-être} jus qu'au sol, le jambage et le reste du cintre sont faits d'arises alternatives de briques plates et de pierres, assez régulières, très dégradées dans le bas.

11m60

Sur la face ~~est~~ ^{ouest} notre mur présente à ~~12m80~~ de son extrémité, une portion de mur en retrait d'équerre marquée D sur le plan - ce mur a 1m20 d'épaisseur 7m environ de haut - il mesure en carré 3m de longueur à sa base, il est comme le grand mur paréments un petit appareil, mais présente dans l'angle de renvoi avec le mur A des pierres d'appareil un peu plus grand 10 x 20^c -

La base est surtout faite de briques plates, sur 0m80 de hauteur, qui semblent avoir subi fortement l'action du feu.

Dans la maçonnerie du mur A, nous voyons en plus de la grande brèche signalée plus haut, une autre brèche (bouchée) située au dessus du mur D, elle nous laisse encore deviner quelques restes de briques - indiquant un cintre - cette brèche existait déjà en 1835 elle est figurée dans le plan de l'abbé d'Arce de de Caumont (page 34)

Elle a été bouchée parait il un peu avant 1914 mais sans aucun soin, à voir la façon dont les pierres se présentent -



Cette partie aurait d'ailleurs besoin d'une consolidation. Revenons à la grande brèche citée plus haut;

Elle courait vers le ~~nord~~ ^{sud}, un jambage en assez bon état, fait de lits de briques plates, alternants avec des pierres plates, la partie de cintre restant, est faite de claveaux de pierre séparés par des briques plates - de l'autre côté de la brèche, le jambage n'existe plus il ne reste de visibles que quelques briques plates

Cette baie pouvait avoir 2m à 4m50 de haut sur 3m à 3m50 de large, les jambages n'étaient pas parallèles mais, la baie s'ouvrait ^{plus} largement à l'~~est~~ ^{ouest} -

XI

157

Pour en terminer avec la face Ouest de ce mur A - nous devons signaler à environ 0^m 80 du sol. des traces de ciment rougeâtre, ciment de tuileaux, ayant de 0,10 à 0^m 2 de haut - qui est identique au ciment avec lequel on recouvrait les dallages d'hypocauste -

Il y a aussi dans ce mur, à environ 2^m 50 de haut deux rangées régulières de pierres de petit appareil au dessus desquelles nous voyons 3 rangs de briques plates encore saillantes bien que brisées.

Il semble qu'il y avait là un dispositif propre à évacuer la fumée et l'air chaud, terminant un assemblage de tuyaux en terre cuite plaqués contre le mur et partant d'un hypocauste, déjà supposé par l'existence des restes de ciment de tuileaux et la détérioration par le feu des briques de base du mur D - qui aurait pu ? ~~être~~ faire partie du praefurnium -

Nous voyons encore aux deux extrémités de ce dispositif, dans le mur D et à l'extrémité ^{sup} du mur A des ouvertures régulières qui ont pu être des sorties d'évacuation des gazs -

La portion de mur de 2^m 50 de haut sur laquelle nous venons de supposer qu'il y a pu y avoir des tuyaux de chaleur - n'était pas parementée en petit appareil, comme l'est le reste du mur - au dessus des rangées de briques plates - l'emplecton est visible -

Malgré tout, nous ne pouvons dire qu'il y avait là un hypocauste, rien ne nous le permet - il n'en reste rien, et nos prédécesseurs n'en ont pas parlé - il n'en restait probablement rien en 1695 et 1765 -

Il y en avait dans tous les thermes, mais ici, il ne nous est pas possible de l'affirmer et même encore de le décrire.

XII

Le mur A se prolongeait au delà de la grande baie dont il nous reste un jambage sur une longueur de 7 m il n'en reste que 30 à 40 cm hors de terre - si nous sondons dans son prolongement, ce sondage nous montre que le mur se continuait beaucoup plus loin - Nous voyons sur le plan de Céret que deux murs partaient, perpendiculairement à ce mur, l'un d'un côté, l'autre du côté opposé - à l'ouest celui à 6 m 25 - l'autre délimitant la salle marquée III contenant la piscine - de l'autre une salle à l'ouest, marquée IV sur le plan -

X
 note
 III

Il est probable qu'il y avait d'autres salles, vers le Nord - ~~de part et d'~~

Passons à la face EST. du mur A -

De ce côté notre mur est plus haut que la face Ouest cela tient à la différence, sensible, du niveau du sol. Il est presque totalement parementé en pierres de petit appareil, les joints sont bien faits et il est possible de voir encore qu'ils avaient été passés au fer à joints - Il y a deux murs en retrait B et C. Dans les angles de raccord, l'on voit aussi quelques pierres de moyen appareil.

La grande baie au sud, est encore très reconnaissable, le jambage fait de briques plates et de pierres d'appareil est intact sur 1 m 50 et nous donne bien, l'angle d'ouverture à l'Est par rapport à l'axe du mur - 30 à 35°

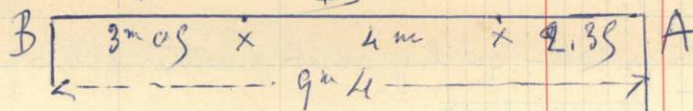
Le jambage opposé, côté nord-nord ouest - est moins net, il ne s'y voit plus que quelques épaves de briques plates, qui suffisent à nous confirmer la largeur indiquée plus haut pour cette baie 3 m 50

De la seconde baie au nord - qui a été bouchée, on ne voit plus que quelques briques plates au centre et à un jambage

a ne pas répéter inutile

1.40
+

Le nettoyage en cours, nous montre que la partie, actuellement au niveau au presqu'au sol était une baie de 4^m de largeur —
la mur nous montre une épaisse couche de ciment de tuileau sous ce qui était une entrée probablement recouverte de dalles qui ont disparu —
2 rangs de pierres d'appareil sont encore en place de chaque côté de cette baie —
cette baie a 9^m 40 de long —
se composant ainsi —



XIII
+

141

Le mur B, le long du chemin, est visible en entier. mais la partie centrale ne se montre qu'au niveau du sol - sur 5^m environ - la partie touchant au mur A. a encore 7^m de haut, sur 2^m de long - l'autre extrémité vers l'Est n'a plus que 3^m de haut sur 8^m de long, deux murs en équerre s'y rattachent. l'un est parallèle au mur A - il a encore 3^m de long, les sondages nous montrent qu'il se continuait, comme Ceret l'a vu - parallèle au mur A sur 17^m il délimite de ce côté les salles II et III

Le mur C - de l'autre côté a encore 2^m de long, il a été coupé par le chemin - il devait avec le mur B délimiter une autre salle n° V

Le mur C est plus épais que tous les autres - il a 2^m d'épaisseur, encore 3^m de long sur 7^m 50 de haut - il présente les restes de deux baies superposées, inégales en hauteur - celle du bas haute de 1^m, l'autre décalée de la 1^{ère} est haute de 2^m environ - ce mur devait rejoindre le mur E, séparant ainsi les salles II et III, la salle II a 9^m 40 x 9^m 50 -

On ne voit rien du mur qui fermait au nord la salle III, vu par Ceret - on en retrouve les traces par sondage -

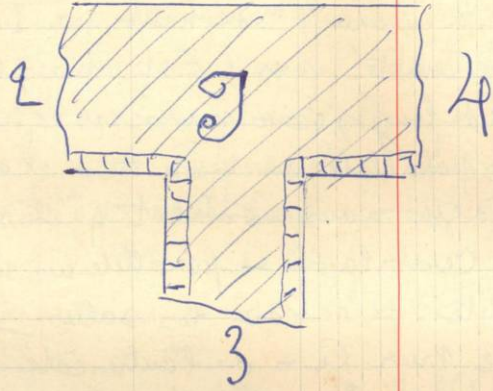
Dans tous ces murs A et dans versaux B, C, D. l'on remarque des trous de section carrée - traversant les murs - certains à un même niveau - d'autres plus haut -

Ces trous sont ~~rectangulaires~~, maçonnés, bâtis régulièrement

Ils pourraient faire croire qu'ils servaient à placer des poutres, supportant des planchers -

mais leur faible section exclut cette idée - il ne doit s'agir là que de trous de bœuf - bœuf que l'on retrouve dans la plupart des constructions A.R.

571



XIV

147

Il nous faut à présent parler du gros bloc de maçonnerie 2, couché dans l'herbe, près du chemin — à l'ouest du mur A — à 6^m 50 centimètres de ce mur —

Ce bloc de maçonnerie était en grande partie couvert par la broussaille et les ronces —

Il a été vu par tous ceux qui autrefois et aux temps présents se sont occupés des ruines, aucun ne s'en est occupé, n'y a attaché d'importance, et cependant ! Mais ils croyaient bon le plan visible par tous !

Nous l'avons dégagé des broussailles, nettoyé ses abords et essayé de le faire causer !

Il a près de 2^m d'épaisseur, autant de largeur et 3^m de longueur — il nous montre encore malgré son état de dégradation du parement en petit appareil —

La partie reposant, enfoncée même dans le sol, nous montre à gauche, ^{au niveau du sol} ~~à droite~~ ^{à 1 m 20 au dessus} ~~deux encadrements~~

deux encadrements

encore garnies de petit appareil

En fait, si ce bloc, pourrait être restitué, il nous montrerait trois ^{dépans} amasées de murs, un vers l'Est (2) (l'extrémité Sud du mur A) —

l'autre vers l'ouest vers ? (N° 34)

le troisième vers le Nord, amorce d'un mur limitant du S au N la salle I, et en indiquant avec celui ^{marque} ~~un~~ ^{une} salle supplémentaire à l'ouest !

Si nous redressons ce pan de mur ^{en le faisant perpendiculaire} par la pensée, nous voyons qu'à sa base — actuellement dans la haie, ira repasser à peu près au milieu du chemin actuel — le mur 2 se dirigeant naturellement vers l'extrémité Sud de A où nous avons ^{vu} ~~constaté~~ des amorces de pierre, des pierres saillantes —

Il fut donc abattu lors de la construction du chemin !

141

X J'apprends que Madame Pasquet a travaillé
en fait aux plantations de pommes en début 35
deux fondations de murs - à 0^m 50 de profondeur
montrant, l'une et l'autre des dépôts de murs
qui correspondraient aux murs figures Salle II et III
face au côté EST de ces 2 allées
La 1^{er} - pomme plantée est à 21^m 60 du mur
la seconde à 22^m.

XV

145

Le talus du chemin entre le bloc et le mur A est insoutenable, étant plein de pierres — c'est à n'en pas ^{sortir} ce qui reste du mur ancien. Le départ de mur 4, prolongé rejoint le prolongement du mur D, et ferme la salle I, et indique aussi la salle IV. La supposition de Césaire est donc, largement confirmée —

Les sondages que nous avons faits dans le prolongement des axes de ces différents murs tant au Nord, qu'à l'Ouest, et à l'Est nous ont permis de supposer qu'il y avait bien d'autres salles —

Le domestique de Madame Fasquet qui travaillait dans l'herbage nous a dit que dans toute les parties à l'Est et à l'Ouest des ruines — il trouvait presque toujours du matériel rougeâtre à l'extrémité des pieux de fer avec lesquels il mettait les vaches au tiers —

Nous avons reconnu comme ayant été certainement bâti un espace de 22^m x 23^m mais si nous ajoutons ce qui nous a été indiqué comme garni de nombreuses pierres et de matériel, cette surface pourrait être de 50 x 35^m.

N'ayant pu faire de fouilles effectuées qu'aux endroits déjà fouillés — près des murs — nous n'y avons rien découvert d'intéressant — X nous ne savons où arriverait l'aqueduc du Bus mais ne désespérons pas d'y arriver —

La date de construction ? d'après Cagnat et Chapot — en nous basant sur l'utilisation des briques et d'après des articles parus dans American Journal of Archaeology, nous croyons qu'elle remonte à Hadrien, 117 à 138 apr J.C. qui a d'ailleurs été l'époque des grandes constructions romaines en Gaule.

XVI

1959

1960 et

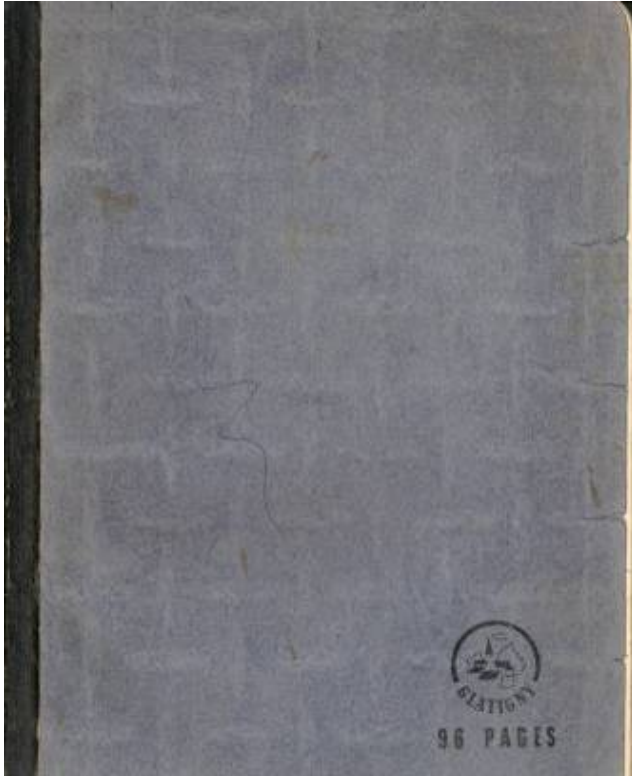
1961

depuis les travaux de consolidation faits par les M^{ts} H^g
 et grâce à la complaisance de M^r Laine Delertany
 Inspecteur Général adj^t des M. H. et après les dégagements
 faits par eux du bloc de maçonnerie couché dans la
 prairie et sa consolidation. Deux gros blocs de maçonnerie
 ayant fait partie du mur qui le reliait au grand mur A.
 ont été dégagés et montrent que mon hypothèse était
 vraie - nous avons, Dorleans et mur, mais surtout
Dorleans, nettoyé les abords de nos vieux murs et
 les avons dégagés dans la partie vaine du chemin
 qui les borde - des travaux intéressants ont été
 faits, de briques + ou murs importants de dallages,
 de briques de toutes épaisseurs, de tuiles à rebas
 et aussi de vases d'époque - rien de bien spécial
 cependant - mais d'autant réellement de la construction
 du balneaire et de son utilisation - nous avons
 vu les découvertes faites par la propriétaire en plantant
 des pommiers - nous avons, par sondages, ne pouvant
 faire de fouilles - reconnu de nombreuses fondations
 aujourd'hui invisibles qui confirment notre opinion
 que le balneaire pouvait occuper, toute la largeur
 de la prairie sur une profondeur de 40 à 45 m.

La ville de Valognes, nous a promis de
 faire remplacer la haie plantée sur le talus
 qui borde les ruines, par une clôture métallique
 sur poteaux de ciment - si ces travaux se font,
Manuellement - ils amèneront sûrement des
découvertes intéressantes -

AD n° 119 : DÉMAZURE s.d.

Eugène Démazure (1880-1963) : Cahier de notes concernant *Alauna*, avec copies des textes anciens concernant *Alauna*, et l'inventaire des pièces de la collection Foucault représentées dans l'ouvrage de Montfaucon, s.d., manuscrit. Valognes, Maison du patrimoine, don Dordléans.



Note sur Valognes - (Pauilles d'Alauna),
tirée de Histoire sommaire de Normandie
de Massville 1727 - page

1698. Cette même année, Nicolas Joseph, Tancant,
Marquis de Magny, Intendant de Caen,
Savant et surtout dans les Antiquités, pour lesquelles
il a un goût fort délicat, ayant appris qu'il y avait
eu une ville du temps des Romains, auprès du
lieu où l'on a bâti depuis celle de Valognes,
il y fit chercher et remuer la terre, et l'on y
trouva un théâtre de structure Romaine, qui
pouvait contenir près de dix mille personnes &
un grand Bain, qui était dans un édifice
magnifique, comme on le voit par les hautes
et belles murailles qui en sont restées, et que
l'on connaît par la Tradition sous le nom
de Vieux Château, l'on découvrit encore
d'autres restes des bâtiments de cette ancienne ville
que l'on appelait Alauna ou Launa, dont
nous parlerons plus particulièrement dans le
Tableau Géographique de Normandie
de P. Duval, Jésuite, est beaucoup de
fait à ces découvertes -

Note à propos des Thermes d'Alauna
à la première page de l'antiquité expliquée
éditée par le R.P. de Montfaucon en 1717 -

- avertissement -

J'ai dit dans la Préface et au III^e volume
page 202 de cet ouvrage.

Que les vestiges des Thermes et du théâtre
tirés du cabinet de M^r Toucault, avaient
été trouvés à Vallongnes, en Normandie -
Le théâtre y a été trouvé -

Mais les Thermes ont été trouvés dans
un autre lieu, de la même province,
appelé Vieux - nom que M^r Toucault
croit dérivé de Viducasses, peuple
qui habitait ce pays là - Ce lieu
est près de Caen -

Ceci coupe court à toutes discussions -
Il est regrettable que notre maître M^r
de Caumont n'ait pas lu cet avertissement
Cela l'a entraîné à donner comme Thermes
d'Alauna, dans son cours d'antiquités
G R - les Thermes de Vieux.

Ceux qui l'ont imité - en particulier, l'abbé Adam - ont fait la même erreur - et si l'on prend la peine de lire ce que dit Montfaucon, des Theatres et Cherches G.R. et de leur utilisation, l'on s'aperçoit que les textes publiés après lui, ne font que répéter sans rien y changer, ce qu'il en a dit.

et avant XVI^e A l'époque de Montfaucon, début du 18^e - l'on ne connaissait pas grand chose sur les monuments G.R. - ceux que nous avions en France - Trejus, Arles, Nîmes, Aranz, étaient partement ruinés et en partie comblés de terres et matériaux de toutes sortes - de même à Saintes - Certains comme ceux de Vienne et de Vaison étaient à peine sauponnés recouverts qu'ils étaient par des terres (en vignes, à Vaison) - et vignes et maisons à Vienne. Bien l'on était un peu réduit aux suppositions - (il est possible) est une expression que l'on retrouve souvent chez beaucoup d'auteurs -

Depuis, ce que j'appellerai l'époque

héritage de l'archéologie du XVIII^e et XVIII^e
Siècle. ^{est regroupe} beaucoup de faits nouveaux ont
permis de confirmer, mais surtout de
réfuter des assertions erronées —

Surtout depuis que les fouilles faites
par de nombreux chercheurs, en Algérie
et Tunisie ont mis à jour de nombreux
monuments A.R., — en général moins
détruits que les monuments français,
ce qui a permis des comparaisons utiles
En France, aussi, depuis l'élan imprimé
par notre compatriote de Caumont à
l'archéologie — la plus part des ruines
ont été dégagées, consolidées et étudiées
Senlis, Lillebonne, Jumièges, Arles, Nîmes,
Saintes, Trejus, Comiers — Vaison,
Vienne (qui vient de débayer et rendre
accessible le magnifique théâtre adossé à
la colline de Gijet) — etc etc —

Des notices très bien faites, par différents
auteurs — permettent de se faire à présent
une étude détaillée de ce qui étaient ces
monuments (Tarnier, Paquet et Chapot)

Note de mai

Pour la détermination des plans des poutres dans un théâtre de
des arènes C.R. la méthode que j'ai employé et que je veux inventer
Sub-employé par Olivier en 1828 à Trepus - pour les arènes -
je ne l'ai connue qu'en cette année!

On peut maintenant évaluer sans exagération
ridicule, le nombre de spectateurs qu'ils étaient
à même, de recevoir.

Il est évident que quand on a affaire à un
théâtre aussi ruiné que celui de Trepus,
il est difficile de le restituer - a-t-il en
sens au trois séries de gradins?

c'est impossible à dire, il a dû avoir une
galerie surmontant la dernière maçonnerie
il n'est que ruines, heureusement que
les fondations de la scène, parterre
et salles annexes n'ont pas été arrachés
cela permet de se faire une idée de
son importance, son diamètre est
connu 89 m - et par comparaison avec
d'autres de même, au à peu près, même
grandeur, on peut se figurer le nombre
de spectateurs aux quels il aurait ses part
(environ 9000) - il a 89 m de diamètre -

Le nombre de gradins était important, vu la hauteur des routes
de support restantes -
Pour en revenir à Alanna -

Il faut voir les opinions que différents auteurs
et archéologues de marque - ont eu sur les

œuvre
de
R.P. Montfaucon -

Œuvres publiées par de Montfaucon -
de Caumont lui-même, a donné sur le théâtre
une opinion que je veux relater plus loin -
Le R.P. de Montfaucon a fait une œuvre grandiose
son antiquité expliquée parue en 1719 -
est un véritable monument - ses figures
sont très belles - (mais dit de Breinuch - il
prenait de toutes mains - s'occupant très peu
du style et de l'authenticité des objets)
l'utile l'emporte toutefois sur le mauvais -
cet ensemble de figures et gravures est unique
mais elles sont en général fort mauvaises
(Belles mais inexactes) -
Il est toujours intéressant de recourir à
Montfaucon pour les monuments anciennement
connus dont il donne l'état au XVIII^e siècle
mais il faut se garder de donner à ses figures
et à plus forte raison, à ses jugements, une
autorité qui leur fait défaut -
Après lui de Caylus et de Lamoignon firent des
travaux qu'il est bon de consulter -
de même que ceux de Spon et de Feirese -
mais qui ne concernent pas notre région
de Caylus, fut, heureusement, secondé par

note de moi
LW

Il ne faut pas oublier que ce plan fut fait
et fourni près de 20 ans après les familles
d'Alanya 1648 - et alors que tous les
documents, les concernant étaient perdus !

les ingénieurs des Ponts et Chaussées, lui donnaient
des plans ~~certains~~ des ruines se trouvant dans
leur région -

Ainsi pour Alanna il eut pour correspondant
Cerrut qui lui donna des plans ~~certains~~ de
ce qui subsistait vers 1760 de nos monuments locaux.
Des doutes subsistent et très sérieux sur
les plans fournis par de Caumont à Moulfalcon -
le théâtre en particulier - je ne parle pas
du balnéaire public par lui - et reproduit
comme étant celui d'Alanna - par de Caumont
et auteurs suivants - qui était celui de Vieux -
de plan du théâtre - qui était ~~se~~ déjà ruiné par
des poutres de Touquet et recouvert de terre
et d'un taillis ^(Duro) - (qui était encore de même lors
de la visite de Cerrut) me paraît avoir été
fait trop de mémoire et enfumé - il est fait
au compas - trop beau pour être vrai -
Je vais citer ici, l'opinion de de Caumont
dans son abécédairé d'archéologie paru en 1870 -
H. 104 : (l'ancien théâtre d'Alanna était au pied
d'une éminence, dans la pente de laquelle on avait
creusé l'hémicycle de la Cave - le mouvement
du terrain indique encore aujourdhui leur placement
des gradins - et quelques épis de maçonnerie indiquent

encore l'emplacement des escaliers, on reste la
réimpression de l'édifice est ~~très~~ presque complète

Il est fâcheux que l'on n'ait pu pratiquer quelques
feuilles pour vérifier si les annotations que Montfaucon
a faites - d'après les renseignements qui lui avaient
été transmis par de Toucault sont exactes -

Ce dont il est permis de douter, en voyant combien
laine à décrire le plan fourni à Montfaucon par
cet intendant de la Généralité de Caen) -

Il faut dire - que Montfaucon signale que
M^r de Toucault - alors Conseiller d'état ne
communiqua ses plans que vers 1718 - alors

que ses feuilles à Alama remontaient à 1695
et que tous les papiers les concernant avaient
été perdus - (avec plan, fait après coup - de mémoire, sur un simple

D'après les recherches faites dans les auteurs
anciens - précédant de Caumont - qui
se sont occupés d'Alama - et nos recherches
personnelles, faites, en surface - avec M^r Macé,
nous avons pu constater qu'à 1^m près le
diamètre indiqué par de Toucault était
exact - et correspondait au plan dressé par
Cerrut - c'était avec ses 66 m de diamètre
le théâtre qui couronnait à la petite ville
cité A.R. devenue Centre administratif

assertion de
de Caumont
absolue
page 169

Plan de Beaujeu

+ Ces deux dessins sont certainement deux portions des ruines
encore existantes, mais non l'ensemble -
Le plan publié par lui dans son Cours d'antiquités
monumentales - est celui de ~~Vieux~~ Vie de Monfalcon
n'est pas d'Alama - mais celui de Vieux (voir l'épigraphie
ment donnée par Monfalcon)

~~Sub.~~ par les Romains après l'abandon
de Craciatanum -

Le plus grand théâtre de France - était celui
de ~~Arles~~ ^{Arles} - 148m aujourd'hui détruit -
actuellement ~~de~~ ^{devenue} ~~ce~~ ^{celui} qui est ~~actuellement~~ entièrement -
déblayé 130m ^{celui de Vaison 93m également dégagé}
^{près Lyon vers 108m} ^{de même ordage 103m}
~~est sensiblement aussi grand~~, après vient
celui d'Arles ^{103.50} puis Trèves ^{82.50}, sûrement le
plus ancien théâtre romain de la Gaule
avec ses 82m de diamètre - (pas de traces dans
le théâtre de Trèves)

Thermes - Tout le 65 abécédairé - Je dois dire que
dans l'abécédairé, de Caumont avant
publié deux dessins figurant les
murs de ces thermes ^{à une page} - sur page
164 l'autre page 166 - dessins très bien
faits, mais pas tout à fait exacts - trop
réguliers pour celui de la page 164 +
(il n'a pas été, comme nous l'avons été),
frappé par l'impossibilité dans laquelle on
se trouvait de caser les deux salles
restantes, dans le plan publié) ^{Je suis sûr}
il est vrai de dire, que pour ma part
cette idée m'était venue après la lecture
de ce que j'avais ^{trouvé} dans A. Guenée

et pour
cause!

Archéologie G. Br. 1^{er} Vol - page 33 -
après cette lecture m'avait fait croire à
la possibilité d'une erreur - confirmation
nous en fut donnée par les recherches
de M^l Macen ^{à Caen} et aussi par l'article publié,
par A. Grenier dans le Pays Bas Normand
où il disait les Thermes d'Alauna n'existent pas
Besnier qui avait remis à jour les ruines
du Balneum de Vieux, avait constaté ~~sans plus~~,
leur presque identité avec ceux publiés
dans Montfaucon - mais sans plus -
Cette suite d'erreurs n'eut pas de ré-
sultat, Montfaucon avait donné
en 1^{er} page de son 1^{er} Volume, un
avertissement, qui ne fut pas lu, malheureusement
par ceux qui reproduisirent ses dessins -

Nous venons commencer qu'en 1954 des Montfaucon
je veux maintenant essayer de déterminer à quelle ^{de Vieux} époque
Alauna, bourgade gauloise, remplaça Craciatonum
~~et~~ et devint Centre administratif A.R.

L'occupation de la Saule fut et sa pacification furent
terminées en 50 av. J.-C.

En 14 après J.C. à la mort d'Auguste, existait une carte

Tres Provinciae
de la Gaule. Donnant les noms des peuplades Gauloises
avec l'emplacement approximatif qu'elles occupaient et
leurs villes principales.
Elle donne pour notre ^{région} Craciatonum sans plus -
au 3^{ème} Siècle - une autre carte portant le nom de
Itinerarium Antonii Augusti - donne Alauna.
D'où part une route allant à Rennes (Coudate) par
Carodia Ternum martis et Tines -
Craciatonum n'y figure pas - donc le changement de résidence
de la carte de Peutinger comme la précédente ^{le} ~~était fait~~ -
paraît être due à la compilation des itinéraires
qu'elle reproduisait en donnant les distances
séparant les villes indiquées sur l'itinéraire -
il existait à Rome, sur un portique
(Porticus Vipsania ou Pallae) une carte des
possessions romaines - commencée sous Agrippa
continué par Auguste - et mise à jour -
Elle ne nous donne pas non plus une indication
sur la date du transfert de Craciatonum à
Alauna - puisqu'elle indique ces deux localités.
Toutefois la carte de Peutinger indique en plus
Coriallum et Legidia que ne donne pas
l'itinéraire d'Antonin, passe en plus à Alauna
la voie qui de Coriallum va à Augustodunum
Aracennae et ~~Tilborum~~ Narratunum

~~Très important~~ 20

X Cependant, la construction du balneaire et du théâtre remontant au milieu du II^{em} siècle, il est certain qu'Alauna était déjà, et depuis assez longtemps le Centre administratif - probablement seconde moitié du I^{er} siècle - ce qui reste à prouver

Il est difficile de tirer une conclusion de tout ceci - en 14 apr J.C. Craciatanum figure sur la carte au début du III^e il n'y figure plus - le hic est trop grand pour que l'on se permette de trancher la question - comme on l'a fait - X

Peut être que des recherches plus poussées nous renseigneraient! - Quelle ville lui succéda ?

Il est vraisemblable que le transfert fut fait au cours du I^{er} siècle - ou après la bataille de la Sambre - et la prise de Tolcais! César apprit que P. Crassus, envoyé par lui avec une seule légion contre les Vénètes les Unelli, les Osismes, les Curiasolites, les Sévanes les Querles, les Rhémons les Crastod soumis au pouvoir du peuple Romain (I^{er} II. XX + IV.

Salluste
(Guerre des
Gaulles)

P. Crassus, réjouissant chez les ^{ambroyens (angers)} ancres - manquant de ravitaillement envoya des préfets et tribuns militaires chez les peuples voisins pour en acheter Q. Terentius chez les Unelles et C. Trebius chez les Curiasolites, Q. Velantius avec T. Silius chez les Vénètes -

Ceux ci retournèrent les envois de Crassus, demandant pour les libérer qu'on leur rende les otages pris par les Romains - les Unelles et les Curiasolites suivirent leur exemple -

César informé, fit construire une flotte légère
une par rames et vint attaquer la flotte
Venètes, qu'il détruisit —

Pendant ce temps — G. Titurius Sabinus
arrivait sur les terres des Unelli avec les troupes
qu'il avait reçues de César —

Viridovix était à la tête de cette nation et
avait le commandement en chef de tous les
états révoltés, dont il avait tiré une armée
et des forces redoutables — Depuis peu de jours,
les Ambryges, les Eburaïces, et les dexares,
après avoir égaré leurs sénats, qui s'opposaient
à la guerre avaient fermé leurs portes et
s'étaient joints à Viridovix —

Enfin de tous les points de la Gaule étaient venus
une foule d'hommes perdus et de brigands que
l'espoir de pillage et la passion de la guerre
avaient arrachés à l'agriculture et à leurs
travaux journaliers —

G. Sabinus se tenait dans son camp, établi
sur le terrain le plus favorable — (Mont Castre
près de la Hagedu-Triets)

pendant que Viridovix ~~camp~~ campé en face
de lui, (de l'autre côté d'une vallée étroite)
à une distance de deux milles, déployait tou-

les jours ses troupes, et lui offrait la bataille - de sorte que Sabinus s'attirait le mépris des ennemis, mais encore les sarcasmes de Nasidatus. L'opinion qu'il donna de sa frayeur était telle que déjà l'ennemi avait avancé jusqu'aux retranchements du camp, le motif de Sabinus était qu'il ne croyait pas qu'un lieutenant dût, surtout en l'absence du Général en chef, combattre une si grande multitude, à moins d'avoir pour lui l'avantage du lieu ou quelque autre circonstance favorable -

L'opinion de cette frayeur s'étant affermie - Sabinus choisit parmi les Gaulois, qui il avait auprès de lui comme auxiliaires, un homme habile et fin - il lui persuade à force de récompenses et de promesses, de passer aux ennemis - et l'instruit de ce qu'il doit faire.

Dès que cet homme, est arrivé parmi eux comme transfuge, il parle de la terreur des Romains, il raconte que César lui-même est enveloppé par les Vénètes, et que pas plus tard que la nuit suivante, Sabinus doit sortir secrètement de son camp, avec son armée et partir au secours de César -

Les Gaulois n'ont pas ^{plustôt} entendu ce rapport qu'ils s'écrient tous qu'il ne faut pas perdre une occasion si belle et qu'on doit marcher au camp des Romains -

Plusieurs motifs excitaient les Gaulois, l'hésitation de Sabinus pendant les jours précédents, le rapport d'un transfuge, le manque de vivres, chose à laquelle on avait pourvu avec peu de diligence, l'expérience fondée sur la guerre des Vénètes, enfin, cette facilité des hommes à croire ce qu'ils désirent.

Décidés par tous ces motifs, ils ne laissent point sortir du conseil Viridovic et les autres chefs, qu'ils n'aient obtenu l'avis de prendre les armes, et de marcher contre nous.

Joyeux de cette promesse, et comme assurés de la victoire ils se chargent de sarments et de bransailles pour combler les fossés des Romains et se dirigent vers leur camp —

Le Camp était sur une ~~petite~~ hauteur à laquelle on arrivait par une pente d'une demi ou mille pas! - Ils s'y portèrent d'une course rapide afin de laisser aux Romains le moins de temps possible pour se rassembler et s'armer —

et arrivèrent hors d'haleine -

Sabinus exhorte les siens et donne le signal désiré
il ordonne de sortir par deux portes - et de
tomber sur l'ennemi embarrassé des fardeaux qu'il
portait -

L'avantage de notre position, l'imprévoyance et
la fatigue des ennemis, le courage des soldats,
l'expérience acquise dans les précédents combats -
firent que les barbares ne soutinrent pas le
premier choc, et qu'ils prirent aussitôt la fuite -
Nos soldats dont les forces étaient entières, les
atteignirent dans ce désordre et en tuèrent un
grand nombre - La cavalerie les poursuivit
et ne leur laissa échapper que peu de ces fuyards

C'est ainsi que, dans le même temps, Sabinus
apprit l'issue du combat naval et César
la victoire de Sabinus -

Toutes les villes de cette contrée se rendirent
à Sabinus - Car si le Gaulois est prompt
et ardent à prendre les armes, il manque
de fermeté et de constance pour supporter
les revers — Livre III — XIX^{ème} —

Ce fut le dernier soulèvement des Uelli -
Toutefois plus tard ils s'engagèrent à fournir un
corps de troupes à Vercingétorix, mais il n'y eut

plus de combats chez eux! —

Destruction d'Alauna —

La non plus rien de précis —

L'abbé Brette dans le livre sur Valaques — indique que la destruction dut être faite en 388 par Victor fils de Maxime gouverneur de la 5^o Bretagne — Maxime — avait fait tuer l'empereur Gratien en 383 et pris la pourpre à sa place — il fut lui-même tué en 388 — par Théodose le Grand — Victor regagna la 5^o Bretagne — se serait vengé sur Alauna —

Il a été trouvé à Alauna — ~~des~~ monnaies portant l'effigie de Maxime — Il n'en a pas été trouvé de plus récentes Ceci est l'opinion émise par de Serville —

D'autres auteurs — Deneken, lui — conteste cette opinion, — et place la destruction au début du 5^o siècle — lors des grandes invasions barbares.

(400 à 409) Je crois qu'il a raison

D'après S^r Jérôme — et d'après la Notitia Dignitatum Imperii rédigée sous Valentinien III (425-455) ceci pourrait être exact —

In fait dans la Notitia Provinciarum attribuée au règne d'Honorius. (395 à 423) — les villes d'Alauna, Cariallum, Cracialaunum, Casedia, ne figurent plus — Elle semble dater de 423

À la fin du IV^{ème} siècle, des corps de troupes
 auxiliaires - Sarrigine étrangères - Letes - Gentiles,
 Sarmates - sont réparties en différentes provinces
 surtout en arrière des fronts de mer et de Belgique -
 (Voir Grégoire - V Vol. pages 398-99)
 elles occupent des garnisons - pour Cantuares
 et Bayern elles sont aussi désignées -
 Praefectus Gaetarum, Batavarum et Gentilium Suevarum
 Baiocas et Constantiaey Lugdunensis secundae -

En fait nous ne trouvons pas à Alama, trace de
 fortifications permanentes - pas trace de garnison -
 Il pouvait y avoir, un Castrum - séjour du
 gouverneur de la région - ^{Praefectus} peut être était il
 où l'on a voulu voir un hôtel des monnaies
 (Dunod) - il pouvait d'ailleurs être fait des monnaies d'au
 Voir Grégoire 400-401 - même volume - ex palais !

Cabinet Numismatique de M. Toucault Cous^{te} d'Etat

dans Montfaucou - Tom V. Numismatique expliquée,
 livre I - pages 6 - 86 - 117 - 129 - 138 - 142
 145 - 149 - 236 - et livre I. page 11.
 livre II - pages 137^{no 5} - 248 - 278 - 279 - 290 - 300
 308 - 322 - 346 - 370 et 202
 livre III - 47 - 69 - 79 - 130 - 146 - 151 - 152 - 169
 184 - 207 - 339
 livre IV - 88
 livre V - 89 - 71 - 88 - 89 - 191

Ce qui y avait dans le cabinet d'antiquaire ou
de Bonneau

- L. I page 6 Cybèle — Statuette sans bras, en habit de Matrone.
 85 tombon en marbre blanc. provenance grecque —
 même planche Statuette de Triptolème couronné de sauriers tenant un panier de grain.
 117 Statuette d'Apollon — aussi indiquée sous le nom de Solaire.
 129 Mercure — planche LXX.
 Cuillère d'argent, mercure assis sur une roche tenant une
 bourse et s'appuyant sur le caducée — planche LXXII
 135. Minerve planche LXXVIII (statuette)
 id buste — pl. LXXXI
 cette Minerve a des pendants d'oreille (page 142)
 145 Méduse planche LXXXV - 1
 149 Hercule
 286 Bracciant buste en cuivre creux servant de pichet ou
 11 pichet de Cybèle — prov. de Rome

livre II

- page 137 Chéris en fer —
 145 Containants sacrés et Lingula (spatule)
 248 Vœux — deux pieds votifs —
 278-79. Isis tenant Orus — la tête d'Orus manque
 290 deux Osiris
 300 deux Harpocrates —
 308 deux Apis —
 322 Scarabée égyptien avec Hérogllyphes
 346 Petrus égyptiens

- page 37 des abracas en basalte - Scrigine égyptienne ?
 page 47 1 fibule
 69 Bulle romaine
 79 roi Parthie buste avec tiare
 130 tuyau orné, part d'une fontaine
 146 Cisterns - vase à boire -
 131 Vases romains servant de mesures
 142 vase mesure - vingt quatre onces
 164 Poids du temps d'Augustus (métré)
 154 Statuette considérée comme symbolisant l'Afrique
 127 tuyaux terre cuite venant des thermes Salonna
 210 1 stucille
 33 Haches et cognes bronze II-III-IV
 IV- 58 Epée en cuivre
 V 71 Bas relief représentant 6 personnes
 89 Urnes funéraires.
 191 Vénus - Sarcophages (antiochiens - etc -
 204 Lampes romaines en bronze et terre cuite

En fait, vous voyez que seuls des tuyaux de terre cuite viennent Salonna, c'est Maigre.

... x s'en souvenir

Il était plus fort en théologie qu'en archéologie!

LD7

Copie des Notes du R. P. Dunod. qui assista aux
fouilles faites à Ailauna en 1695 - par M^r Toucault
et déposées à la Bibliothèque de Caen -
Communiqués par M^r Chaei.

Théâtre

Le théâtre est tout entier ! il peut contenir
5 à 6 mille personnes - il était tout couvert
de terre et d'arbres X

Il est une des circonstances les plus remarquables,
Car nous ne voyons point que les Romains
en eussent élevé d'aucun ^{plus important} autre dans les Gaules ! X

Balnéaire

Cela est }
bon }
mais trop }
court comme }
description }
↳

Les Bains sont d'une belle structure Romaine
où l'on voit encore des routes de plus de
six toises de hauteur, avec les bassins où
l'on se baignait, les fourneaux où l'on
faisait chauffer l'eau, les réservoirs et les
aqueducs qui servaient à la décharge -

Hotel des Monnaies
dans le
Castrum

↳

La fondrie de l'Hotel des Monnaies a un grand
nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique
qui sont en haut, tout autour, soutenus sur un
masticage romain d'un pied et demi de hauteur

+ n'aurait pas fondue si elle avait été de gres au gresit

Mosaïques font il ne reste rien

107

X de laumont. abécédare G.R., page 169

X



X De Caylus dit la même chose - il a recherché et
ramené les papiers de Toucault concernant les faulles!

les fourneaux et ces tuyaux qui faisaient un feu de réverbération donnent lieu de douter si l'on n'y fondait pas des pierres aussi bien que des métaux, vu qu'il y est resté une grosse pierre que l'on croit avoir été fondue - !... ^{Magis!}

Castrium
Palais de
Gouverneur
→

Le Palais que le Père Juge avait été <sup>elle n'est pas d'origine
qui de la hauteur et
de l'épaisseur et</sup> la demeure envoyée par les Romains, est pavé d'un masticage antique - orné de différentes figures, avec des aqueducs des bassins et des vestiges d'un beau bâtiment.

L'enceinte des murailles est de soixante et deux toises (120^m 90) sans tours, sapée des deux côtés et renversée sur les fondements -

Trouvailles. Dans tous ces endroits, on a trouvé en cherchant beaucoup de médailles d'or, d'argent et de bronze des urnes, et d'autres antiquités avec quantité de cendres et de charbon -

Et voilà tout ce que nous avons sur les fouilles de Tonneault - c'est maigre -

X Nous savons par ailleurs, Montfaucon et de Caumont que les papiers de Tonneault furent perdus -

De l'Amphithéâtre -

Je présente les ruines d'une ancienne ville de la Gaule
située près de Valognes - en 1691 M^r Toucault
intendant de Caen, amateur éclairé des antiquités - y
fit des fouilles, on y trouva divers monuments - et environ
100 médailles du R^e Empire, un chateau des Bains -
un amphithéâtre, en un mot tous les ornements d'une
grande ville - rien ne fut oublié; et quelques recherches
que j'ai faites, je n'ai pu retrouver les papiers de
M^r Toucault - j'ai eu recours à mon ordinaire,
à M^r de Touts et Chances, dont je me suis si bien
trouvé en tant d'occasions - M^r Cérès Ing^r à Caen
m'a envoyé depuis ^{sur ces succès} son beau Mémoire, dont je
donne l'extrait - et y a joint un plan des ruines
du Chateau des Bains - avec la vue de ces ruines
tant du côté du Nord Est que du côté de l'Ouest -
et le plan des restes de l'amphithéâtre ^(le théâtre) -
composé en tout cinq morceaux que j'ai fait graver
sur ces deux planches -

Le Chateau des Bains était un grand édifice
véritablement dans le goût romain - Depuis
M^r Toucault il a été fait dégrader, et on le
dégrada encore tous les jours, par les pierres
qu'on en tira, comme de l'amphithéâtre -
pour bâtir, soit à Valognes, soit dans le voisinage

Notes X
2/7

quadrangulaire



Il est évident que Cesset en bornant la contenance
à 4 ralles, a fait une erreur - il n'a pas - (pas plus
qu'aucun de ceux qui se sont occupés des ruines -
jusqu'à 1984) prête attention au gros bloc de
maçonnerie couché dans la prairie en bordure du
chemin allant du carrefour au Catelot -
Ce bloc en forme de plusieurs mètres cubes était en partie
recouvert de ronces - il a été abattu au moment
lors de la construction du chemin précité - vers
le 15^{ème} ou 16^{ème} siècle -
Il était une des parties importantes de l'ensemble
puisque 3 départs de murailles y sont encore visibles -
l'un rejoignant la grande muraille - l'autre s'élevant
la 4^{ème} Salle - et une autre que je numérote 5 -
en se basant sur les départs de murs indiqués par Cesset
et cette observation, l'on peut supposer qu'il y avait au
moins 8 pièces -

10

(A bien considérer cette double enceinte, elle aurait
délimité la galerie, surmontant les gradins -
qui aurait été de niveau avec le terrain voisin
(ferme de la Dingevillière) cette galerie aurait donc en
pres de 4^m de largeur - (exact)

Cependant les murs du Chateau ont encore 33 à 40
pieds de hauteur. et font depuis 3 pieds jusqu'à 6
pieds d'épaisseur, l'intérieur de ces murs est fait de
petites pierres brutes, et leur revêtement consistait d'un
autre ~~mur~~ petite pierre posée par lits. ~~est~~
taillée carrément sur le à 6 pouces de face est ²
et de 4 à 5 pouces de cube - Toutes les ouvertures
étaient en plein cintre - on a employé dans
les arcs, de la brique alternativement posée avec
des petites pierres, pour maintenir les bandes de ^{centres}

x Cet édifice contenait pour le moins quatre
salles, sans l'une desquelles était un bassin de
forme vraiment circulaire - mais l'extérieur
paraît avoir été à pans et devrait être octogone -
A B, C, D. on voit encore un petit canal E, F,
qui y conduisait l'eau - le diamètre de ce
bassin, suivant le plan, était de 22 pieds -

Théâtre

Quant à l'amphithéâtre, on en a déjà
beaucoup démolé - mais son plan circulaire
aide à en retrouver l'enceinte, il paraît
qu'il y en avait une double, l'une extérieure
de 20 toises de rayon - l'autre intérieure
de 18 toises - et si l'on décrit de la superficie
entière du grand demi cercle - la superficie

Notes 20

Evidemment, la supposition de Cérès - est exagérée - si l'on
tient compte de l'époque à laquelle elle a été faite, elle n'a rien
de surprenant. Il ne savait pas - que chaque gradin avait
de 0^m 70 à 0^m 80 de profondeur - ^{de 0^m 40 de hauteur} et que chaque ^{place} spectateur avait
0^m 40 de largeur - ce qui en fait, réduit, les possibilités
de ce théâtre de 60^m à 3000 spectateurs au plus -
Celui de Trèves a 82^m de diamètre, ^{théâtre bâti, sur le sol - non adapté à une pente -} il pourrait avoir
25 à 30 gradins - en réalité il ne contenait
au plus que 8000 spectateurs.

Le théâtre d'Alauna était, contrairement à l'opinion
de Dumortier, à peu près, ^{un des} plus petits théâtres Romains
de la Gaule - le 41^{ème} ^(par ordre de grandeur)

La encore, une erreur de taille, il est vrai que
1 siècle plus tard on discutait ^{encore} sur l'emplacement
de Craciatorum - que l'on place actuellement
à St Casme du mont - sans en être bien sûr -
et parce que l'on n'a pas de preuves contraires, malgré
les recherches ! faites par pas mal d'amateurs ! et beaucoup
de suppositions.

Impression en (1767) à Paris

des arènes et celle de l'espace de carrière (forme par les deux enceintes - on ne pourra guère supposer de place pour plus de six mille spectateurs il ne reste qu'un peu de parties de l'enceinte ext^{re} et presque rien de l'enceinte intérieure -

l'une et l'autre étant construites en maçonnerie semblable au château des baies -

On n'a rien découvert de ces souterrains vauds qu'on dit avoir existé aux environs de ces deux monuments - et l'on ne distingue plus sur quelle étendue de terrain étaient répandus les débris de l'ancienne ville dans une partie de la paroisse d'Alcaume -

la fine Gaffe

Au reste ces ruines appartiennent à une ancienne ville de la Gaule, nommée par Ptolémée Braciatouan. Elle était capitale des peuples Unelli. ~~Tout porte~~ César dans ses commentaires au Venelli, Veneli suivant Ptolémée - dont le nom semble s'être conservé dans le nom de Valonia (Vabques)



Deux voies romaines conduisaient à cette ville, l'une venait de la capitale des Viducaves dont les ruines ont été découvertes par M. Saucault (au village de Vieux près Caen) l'autre conduisait à Alcaume. Aloue sur la carte de Cassin.

idem
en conséquence
de la carte

des arènes et celle de l'espèce de carré de forme
par les deux excentés - on ne pourra guère
supposer de place pour plus de six mille spectateurs
il ne reste qu'un peu de parties de l'excenté ext^{er}
et presque rien de l'excenté intérieure -

l'une et l'autre étant construites en maçonnerie
semblable au château des bains -

On n'a rien découvert de ces souterrains voutés
qu'on dit avoir existé aux environs de ces deux
monuments - et l'on ne distingue plus
sur quelle étendue de terrain étaient répandus
les débris de l'ancienne ville dans une partie
de la paroisne d'Alaunna -

La fine Galle

Au reste ces ruines appartiennent à une ancienne
ville, de la Gaule, nommée par Ptolémée Bracatonna
Elle était capitale des peuples Vneli. Strabon parle
de Car dans ses commentaires sur Vneli,
Vneli suivant Ptolémée - dont le nom semble
s'être conservé dans le nom de Valonia (Valognes)



idem
et conséquence
de la 1^{ère}

Deux voies romaines conduisaient à cette
ville, l'une venait de la capitale des Viducasses
dont les ruines ont été découvertes près
de Faucault (au village de Vieux près Caen)
l'autre conduisait à Alaunna Alone sur la carte de
Cassini près Fauville.

AD n° 120 : GOSSELIN 1967

Louis Gosselin (1891-1978 ; docteur) : Lettre à l'abbé Canu, 21 septembre 1967, manuscrit. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

Caen, le 21-9-67

Cher Monsieur l'abbé

[...]

Je fais un travail sur Valognes – Alauna. J'ai retrouvé les travaux de Sanson, Caumont, Gerville, Walknaer, Prichart, Fortia d'Urban et Lapie, les abbés Desroches et Pigeon, Lehericher, Parthey, Pinder, Renier, Gruner, de Rostaing, Bertrand, la commission de topographie des Gaules, Deschamps, Longnon, Hayaux du Tilly, G. Dupont et moi même concernant ce village antique. J'ai consulté encore l'abbé Belley, d'Anville, de La Vinalle, Delamarche, du Mesnil, Manet, Brué, Maury, de Potiche, Dunod, l'abbé Birette (un original ami), le plan de Montfaucon, de Caylus, de Caumont, Blanchet, Asselin, Liger, Delalande, Voisin, Chesnel, et n'a trouvé aucune note faite par le Dr Doranlo.

AD n° 121 : GOSSELIN 1968

Louis Gosselin (1891-1978 ; docteur) : *Alauna*. In *Annuaire des cinq départements de la Normandie publié par l'Association normande*, Congrès de Valognes (1967), 1968, p. 101-104.

ALAUNA

par le Docteur L. GOSSUIN
Directeur de l'Association Normande
Président de l'Académie des Sciences
Arts et Belles-Lettres de Caen

MM. Sanson, de Caumont, de Gerville, l'abbé Lecanu, Walknaer, Reichart, Fortin d'Urban et Lapié (*Orbis Romanus*, 1834-1845), les abbés Desroches et Pigeon, MM. Le Hérischer, Parthey, Pinder, Renier, Spruner, de Rostaing, Bertrand, la Commission de Topographie des Gaules, Deschamps, Longnon, Hayaux du Tilly, G. Dupont, etc., s'accordent pour identifier Alleanne avec *Alauna* des Itinéraires. Or Alleanne est un faubourg de Valognes.

L'abbé Belley, M. d'Anville, De la Vincelle (*Monuments de l'ancienne Gaule*, 1817) ; Delamarche (*Gallia Romana*, 1827) ; du Mesnil (*Chroniques Neustriennes*, 1825) ; Manet (*État ancien de la Baie de Mont-Saint-Michel*, 1829) ; Brûé (*Gallia Romana*, 1829) ; Maury (*Observations sur les origines du Mont-Saint-Michel*, 1842) ; de Potiche (*Alauna et son importance*) ; le P. Desnod (*Journal des Savants*, 1695, p. 449 et *Nouvelles Recherches de la France*, II, p. 329) ; de Gerville (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, V, 1829-1830, p. 1, note 1) y ont à tort placé *Crociatonum*.

Sur l'étendue de l'agglomération antique d'Alauna, de Gerville (*loc. cit.*, Atlas, V, p. x) indique comme limite ouest une ligne passant par le milieu de la ville actuelle en passant par la place du Château (1). La limite nord va de « Gray » au « Demon » d'où elle incline au sud-est jusqu'à la « Métairie » puis se dirige au sud-ouest pour former la limite orientale, jusqu'à « Malassis ». De là, elle devient méridionale, allant de l'est à l'ouest pour aboutir au « Quesnay ».

Le centre de la ville antique serait donc le « Bas-Câtelet » au sud-est du Balnéaire.

L'abbé Birette (Valognes 1936, p. 10-11) estime qu'Alauna fut détruite, par un incendie, à la fin du IV^e siècle ; aucune monnaie postérieure à Magnus Maximus n'y ayant été trouvée, à sa connaissance.

Les indications précédentes nous sont confirmées par les découvertes opérées sur l'emplacement que nous venons de situer. Le

(1) Sur les recherches de Ch. de Gerville à Valognes, nous renvoyons une fois pour toutes à la note que nous avons publiée lors du Congrès de Cherbourg dans le présent *Annuaire*, 1953, p. 19-20.

pan de mur dans la base de la « Digonnière » (Brette, *op. cit.*, p. 7). De Gerville affirme cependant que les comitoires étaient encore visibles en 1838 (études, n. 214) mais qu'on commençait à les abattre dès 1837 et que c'est au cours de cette démolition qu'on trouva plusieurs monnaies du haut Empire, une épingle de bronze, une anse d'amphore romaine TT et une plaque ronde en bronze portant le chiffre 1 et, au revers, dix points disposés en croissant (Hessère ?) (Voisin, *Inv.*, I, n. 63). Actuellement l'emplacement du théâtre est indiqué uniquement par la concavité du terrain. On consultera à son sujet, en dernier lieu, la notice de A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, 2, Paris, 1938, p. 959.

De Gerville (*Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, V, p. 12-13) et Delande (*loc. cit.*, p. 326 et 330) ont constaté que les habitations romaines des faubourgs d'Alauna étaient, la plupart, faites de constructions en bois, ou torchis reposant sur des fondations à pierres brutes, sans aucun ciment.

A ces renseignements, ajoutons quelques indications de trouvailles dont les auteurs n'ont pas toujours précisé le gisement exact :

1) Vase en bronze, trouvé en 1705, dans lequel était renfermé un dépôt de 25 livres de monnaies du Haut-Empire (*Bull. Soc. Antiq. de Norm.*, XXXIV, 1921, p. 425, d'après le *Mercur de France* de juin 1727, p. 1365-1367) : — tuiles légionnaires (?) portant le n° 1 (de Gerville, *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, V, p. 60).

2) En 1843 quelques monnaies dont 2 G.B. de Marc-Aurèle ou de Commode, de menus objets de bronze, de nombreuses poteries sigillées, dont un fond de vase estampillé TRIDVRNO (de la Lande, *loc. cit.*).

3) En 1844, au lieu dit la « Flamande », on mit à découvert des substructions, puits, 2 monnaies P.B., un fragment d'épée, une fibule en bronze figurant Pégase, neuf meules à bras.

4) En 1853, au « Bourgneuf », on trouva un dépôt monétaire dans un vase extrait d'une carrière et contenant 311 monnaies de Julia Domna, Gordien le Pieux, Philippe, Ostacilia Severa, Trajan Déce, Hérénnius Etruscus, Trébonien Galle, Valérien père, Gallien, Salonine, Salonin, Postume (pour la moitié du dépôt).

5) Au « Petit Câtelet » on découvrit une monnaie coloniale grecque de Trajan (Voisin, *Inv.*, I, p. 101-103).

6) Rue Pelouze, en 1900, on mit à jour un vase orné de torsades (Voisin, *Inv.*, II, p. 100-101).

7) En 1879, au « Bas Marais », on trouva une substruction que l'on considéra comme un cercueil romain (Voisin, *Inv.*, I, p. 68-69).

8) Au Musée de Cherbourg on conserve une sorte de candélabre en pierre calcaire, sculpté, d'une hauteur de 0 m 38, trouvé à Alleaume (Voisin, *Inv.*, II, p. 83).

temple se trouve au lieu dit « Vieux Châtelet », d'été fouillé en 1875 et 1895 par l'archéologue Louchault et le P. Duval. Il couvrait une surface de 20 mètres de long sur 10 de large et comprenait une série de dix éléments, construite dans l'ensemble à la même époque habituelle de ces séries d'édifices. Le plan en a été dressé par Louchault et *Antiquité explorée*, III, p. 292) et de suite par Montfaucon et *Antiquité expliquée*, III, p. 292) et reproduit par Carlier, *Beauvaisiens*, pl. 50, supplément et reproduit par Carlier dans son atlas de *Cours d'antiquités normandes*, de 1825, dans son atlas de *Cours d'antiquités normandes*, de 1828, pl. 888. Le texte explicatif, p. 38 II du *Cours*, Décret III, 1828, pl. 888, 1, texte explicatif, p. 38 II du *Cours*. Décret III, 1828, pl. 888. En 1773, il n'en reste plus que quelques pans de mur le plus considérable en 1773, il n'en reste plus que quelques pans de mur, un petit appareil, chaîne de briques (Ball, *monumental* 1860, p. 298 et Congrès archéologique de France, Dunkerque, 1860, p. 298, fig. 2). Ces ruines ont été de nouveau explorées soigneusement par M. Mery (1). Le balneaire était alimenté par un aqueduc qui a été utilisé pour l'adduction d'eau de la ville de Valognes (Birette, *op. cit.*, p. 7). Cet aqueduc a été mal étudié (A. Blanchet, *Les aqueducs*, p. 98). Un tronçon de cette canalisation a été exhumé vers 1925, rue du Pasnage, à Valognes; il était fait de tuiles (Carlier, Asselin, *Annuaire de l'Association Normande*, 1926, n. 12).

Entre le balneaire et le temple de la Victoire, existe une chapelle qui passe pour avoir été bâtie sur les ruines d'un sanctuaire païen. Dans le champ voisin une substruction, reconnue par le P. Duval, lui paraît être une « Monnaie » à cause des nombreuses monnaies qu'on y trouva. E. Liger (*Annuaire de l'Association Normande*, 1896, n. 130) estime que c'était un « Castrum » qui mesurait 100 mètres de côté. Le forum devait se trouver devant la chapelle de la Victoire, car de ce point partent toutes les voies.

En outre l'église d'Alençon passe pour avoir remplacé un temple de Jupiter (Birette, *op. cit.*, p. 89).

Le théâtre d'Alençon était situé au lieu dit le Câtelet, sur l'emplacement de la ferme du bas (Delalande, *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, XIV, 1816, p. 324). D'après le plan de Montfaucon (*op. cit.*, III, p. 218) il mesurait 31 toises (204 pieds) de largeur maximum, soit 66 m 25 ; 32 toises ou 62 m 30 de largeur à la scène ; 12 toises 1/2 ou 24 m 30 de diamètre à l'orchestre au niveau de la scène ; le proscenium avait une longueur de 9 toises 1/2 également sur 12 pieds 3 m 90) de largeur. Le théâtre était desservi par cinq vomitoires et dix escaliers parallèles deux à deux ; il comportait deux précinctons (de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, III, 1838, p. 445-447). Les fouilles de Delalande en 1846 (*loc. cit.*, p. 323) ont montré que la largeur des vomitoires dégagés par lui était de 2 m 66. Ce monument a été complètement détruit de 1825 à 1835, il n'en subsiste plus qu'un

(1) Voir B.S.A.N., LIV, 1957-1958, p. 381-395 et LV, 1959-1960, p. 365.

Asselin signale dans l'*Annuaire de l'Association Normande* de 1926, p. 22-23, d'après une note de Gerville, la découverte à Valognes de gros tuyaux en terre cuite de plus d'un mètre de longueur, ne pouvant s'emboîter par leurs extrémités, comme dans ceux des aqueducs, et brèves séparés dans le même terrain, que l'on peut rapprocher de ceux de certaines « sépultures puniques » de Carthage (2).

Enfin, au congrès de l'Association Normande de 1953, M. Adams-Rabin, au congrès de l'Association Normande de 1953, a présenté une monnaie d'Antonin le Pieux (*Annuaire* de 1953, p. 26).

Pour terminer nous essaierons de situer les chemins partant ou aboutissant à Valognes :

1) Valognes à la Hougue et Fausse Martin par le « Pont à la Vieille », Brès, Sideville et Beaumont (de Poliche, *op. cit.*, p. 206).

2) Valognes à Cherbourg par l'église de Saussemesnil, Tourlaville la ferme de Bagatelle (de Gerville, *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, V, p. 51), c'était avant 1770 l'ancienne route de Valognes à Cherbourg, elle partait du Balnéaire (*Mém. Soc. Antiq. de Normandie*, Atlas, pl. x).

3) Fermanville - Cap Lévi par Saussemesnil.

4) Barfleur par le « hameau Macet » (de Gerville, *ibid.*, pl. xi) où elle se sépare de celle de la Hougue ; elle passait très près du camp de Pépinvast (*ibid.*, p. 50).

5) La Hougue par le nord de l'église de Huberville (de Gerville, *ibid.*, p. 50 ; Atlas, pl. x).

6) Bayeux par Eroudeville, Emondeville, Bappaume (hameau de Beuzeville au plain), Le Grand Vey où la voie traverse la baie d'Isigny, puis Saint-Clément, La Cambre, Formigny, Tour et Vauvelles. Cet itinéraire était encore très fréquenté au XVII^e siècle.

7) Le Mans par Eroudeville, où cette voie se détachait de la précédente, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Côme-du-Mont, Carentan, Saint-Lô et Bagnoles-de-l'Orne (F. Liger, *Annuaire de l'Association Normande*, 1896, p. 190-191).

8) Constances, Avranches, Rennes (chemin Perrey ou de la Reine Blanche -- Itinéraire d'Antonin) par La Croix-Millehart, Elienville (P. Chesnel, *Le Cotentin et l'Avranchin*, 1908, p. 67 et 73). Suivant de Gerville (*loc. cit.*, p. 50 et pl. x) cette voie partait de la Victoire, passait à Flottemanville et franchissait le marais d'Elienville sur une chaussée et un gué pavés.

9) Portbail, par Lieusaint, Colombey, Magnéville (gué pavé), Saint-Jacques-de-Néhou et Fierville.

AD n° 122 : ANONYME s.d.

Anonyme : Sur les ruines romaines d'Alleaume, s.d., 1 page dactylographiée. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

Sur les ruines romaines d'Alleaume

Alleaume : commune jusqu'en 1867 et paroisse jusqu'en 1923.

Capitale gauloise des Unelles (ou Osismiens) 500 habitants ?

Cité romaine détruite entre 406 et 409 par les Suèves et les Bataves.

Alauna figure dans l'Itinéraire d'Antonin (II^e s.) et sur la Table de Peutinger (395) ainsi que Cosedia et Crociatonum. Elle n'est plus dans la Notitia provinciarum (424).

Les tribus barbares : Alains, Vandales, Suèves, Huns, Burgondes, Alamans, Sarmates, Horules franchirent le Rhin sans obstacle depuis Stilicon au début du V^e s.

Aucun historien n'en parle, mais seulement des poètes et orateurs dont Prosper d'Aquitaine, Selvien, St Jérôme (+ 423)

Fouilles : en 1695 par l'intendant de Foucault, que publie tardivement le P. Dunod (journal des savants) et les plans de Ceret en 1765.

En 1830 : de Gerville

En 1848 : Delalande

On trouva des cendres, des monnaies, des tuiles et des poteries. Dès le début du XIII^e s on engraisa les terres voisines avec les tonnes de cendres et on utilisa comme carrières de pierres des ruines debout.

Le balnéaire : Env 90 m sur 25. Il en reste des murs hauts de 3,7 et 11 mètres épais de 1 et 2 mètres recouverts encore en partie de pierres en petit et moyen appareil et briques. Ils entourent quatre « pièces » longues de 9,50, 11 et 12 m et 6,50 sur une largeur de 9 et 9,50. Deux grandes baies cintrées encore visibles de 3,50 et 3 m de diam. Traces de feu hypocauste. Une piscine ronde de 7,50 de diam. et profonde de 0,60 à 1 m fut détruite en 1773.

Le théâtre : En fer à cheval : Diam. De 66,30 et 62 m – Orchestre : 24,30 et 19 m. Cinq escaliers, 16 à 19 gradins ; environ 3700 places. Deux plans de 1695 et 1765. Il fut détruit par le propriétaire Cardine de 1825 à 1835.

Murs de 35 m épais de 1,70 écroulés par portions, qui serait soit le logis du praefectus soit un hôtel de monnaie. On trouva parmi ces monnaies la plus vieille de Domitien (81-96) de nombreux Antonins et une Faustine.

Date de construction : Evaluation possible par le système d'alternance de pierres et des briques :

Sous l'empereur Auguste (30-14 av J.C) : joints minces

“ Claude (41-54 ap J.C) : 2 joints = 1 brique

“ Domitien (81-96) : idem

“ Adrien (117-138) : 3 joints = 2 briques

“ Septime Sévère (193-211) : 4 joints = 3 briques

“ Maxence (306-312) : 1 joint = 1 brique

Evaluations tirées de : Caguat et Chapat : Manuel d'archéologie romaine, Liv I, p. 25

Boise Van Deman : Journal of archéologie, 1912, p. 394

Suart Jones : Companion to roman history p. 56

Il semble qu'Alauna fut bâtie sous Adrien.

AD n° 123 : ANONYME s.d.

Anonyme : Découverte des ruines d'Alauna, s.d., 4 pages manuscrites. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

Découvertes des ruines d'Alauna
en 1695.

2 Les chercheurs de 1695 ont passé d'un lieu à un autre sans pourrir ni distances ni orientation.

Ainsi je cite : "celle première découverte (celle du Temple appelé improprement le vieux Château) excita la curiosité des observateurs; ils monterent (A) jusqu'à moitié du coteau où on leur montra une "maison" médiocre renversée sur ses fondements. . . .

or, juste en face des ruines du Vieux Château il y a un coteau d'une dizaine de mètres de hauteur couronné par la ferme du bas Castellet. Mais il s'agit de la butte rocheuse du haut Castellet située à 600 mètres de là vers l'est. Son altitude est de 66 mètres.

" Cette "maison" est au coin d'un jardin dans lequel on trouve un bel aqueduc de grandes pierres fort unie; l'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé. Elle sort de terre environ 100 toises (200 mètres) (B) en dessous et assez près d'un lieu où M^r de Foucault mit pendant plusieurs jours plus de 20 hommes pour enlever un grand terrain sous lequel se trouve un amphithéâtre qui avait eu ¹⁴ 5 galeries. . . .

^{1/2} Le petit vallon où se ¹² trouvait l'amphithéâtre se trouve en effet à ¹⁵ 150 mètres environ du réservoir ¹³ actuel de la ville de Valognes dans lequel tombe le ¹⁶ Bus.

^{1/2} Ce n'est pas tout: "Plus loin (dans quelle direction?) était un grand bain dont il reste encore ¹⁷ des murailles fort belles et fort hautes.

^{1/2} Attention! nous ¹⁸ sommes venus du Vieux

^{1/2}

château pour aller en (A), puis nous sommes revenus en arrière en (B). On place ces murailles fort belles et fort hautes qui devaient abriter le Balnicair. ? au vieux Château ?

Revenons-y. "on fit couper et arracher une quantité infinie de broussailles en un lieu qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice (on ne dit pas dans son enceinte) Ce travail découvrit un grand bassin de rochers parfaits profonds de 2 pieds (0^m60) et large de 30 (10 mètres) Il avait 4 queues (?) de fourneaux de briques longs de 2 pieds à ses deux côtés, c'est à dire au midi et au septentrion.

proven

non, c'est la pierre

J'ai vu un pas très bien compris cette dernière phrase. J'aimerais connaître la forme exacte et l'usage de ces fourneaux qui n'ont que 0^m60 de long. Il ne s'agit certainement pas d'hypocaustes.

Retournons vers l'aqueduc ; " Le long d'un mur dont une partie restait encore on trouva, en enlevant les pierres 13 petits foyers carrés égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre (donc probablement circulaires intérieurement) ; ils étaient rangés en parallèles, l'un auprès de l'autre et se communiquant en bas par un petit trou.

11

18

Était-ce la le foyer qui chauffait l'eau du balnicium? Comment y introduire les bûches de bois, seul combustible à cette époque?

à la fonderie au hôtel des Monnaies (dont rien ne nous spécifie l'emplacement) un grand nombre de fourneaux avec des tuyaux de brique qui sont tout en haut sont soutenus d'un masticage romain d'un pied et demi d'épaisseur (0"4/1) (Ce n'est plus un masticage mais un bétonnage qui constituait probablement les conduits de fumée. Cela laisse supposer qu'à cette époque il y avait encore des ruines de murailles de cet édifice.

Le grand nombre de fourneaux dans cette partie de l'ancienne cité et la présence à l'amont d'un petit ruisseau provenant, comme le Bies, du plateau du haut Castellet (actuellement il suit les fossés séparatifs des pièces de terre et après la traversée de la route Nationale il va se jeter dans la rivière du Pont Godine) pourrait évoquer le Balnicium tout autant sinon plus qu'un hôtel de la Monnaie qui semble l'indempestif à Alaruna.

Dépôts de Cendres. - Toutes les terres de plus d'un quart de lieues ont été engraisées au moyen des cendres d'Alaruna. On retrouve la ou les pièces

de terre où avaient été déposés ces cendres.
2 à 3000 charrettes. Un pareil volume
a laissé un vide qu'on devrait pou-
voir retrouver. Autour de la ferme
du bas Castellet, M. Léonard m'a dit
qu'on ne pourrait pas enfoncer les
piers qu'on emploie pour piquer les
vaches à cause de la minceur de la cou-
che arable. Le sol est en effet au dessous
du niveau de la route.

En résumé les fouilles de 1695 ont
été néfastes parce que faites sans
précaution par des neophytes qui
n'ont pas même su les décrire. Au
siècle suivant les propriétaires du
terrain ont fait disparaître tous traces

N.B. Le plan du balnicaire relevé en 1765 sur les
ruines du vieux Château se situe ^{le bassin} au delà
mais à proximité ^{comme on voit} de la grande arche dont le
(C) pilier droit est encore visible. C'est l'illustra-
tion de ce qui suit ¹². On fit sonder et creuser le terrain.
Il se trouva jusqu'à ¹⁵ plus de 60 pas géométriques au
Nord de cette ruine (dont le bassin était dans l'intervalle)
une aire unie ¹⁶ d'une terre rougeâtre.
Simple rapprochement ¹². Le bassin ci-dessus
a les mêmes dimensions ¹⁷ que le (baptistère) de ¹⁰
Portbaud qui lui ¹⁸ aussi possède une aire unie
et rougeâtre. ¹¹

AD n° 124 : ANONYME s.d.

Anonyme : Bibliographie sur *Alauna*, s.d., 1 page dactylographiée. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

Bibliographie sur *Alauna*

Journal des savants, 1695, p. 449

Nouvelles recherches de la France : T. II, p. 329

Mémoire sur la vie de M. de Foucault et les principales affaires auxquelles il a eu part, composé par lui-même. Mss à la B.N.

Montfaucon : l'antiquité expliquée. T. III, 2e partie.

Masseville : histoire de la Normandie : T. VI.

De la Roque : voyage en Normandie, en Mercure de France, juin 1727, p. 1362.

de Caylus : recueil d'antiquités ; T. VII, 3e partie.

Histoire de l'académie des Inscriptions : T. 38, p. 476 et t. 31, p. 253.

Cassini : cartes de France, XIXe s.

de Gerville : monuments romains d'Alleaume.

Journal de l'arrondissement de Valognes, 1838

Recherches sur les voies romaines du Cotentin. Antiq. de Normandie, T. XIV.

Plan d'*Alauna* : atlas des Antiq. de Normandie

de Caumont : cours d'antiquités monumentales. 3E partie, p. 446

“ “ : Abecedaire. p. 316

Rapport sur *Alauna* : Antiq. de Normandie. T. XIV, p. 317 ; - 1846, par Delalande.

Congrès archéologique de France. T. XXIV

Dubois : itinéraire de Normandie. T. II.

Revue archéologique du département de la Manche. 1843. p. 184

H. Leneveu : la destruction d'*Alauna*. 1888

Voisin : inventaire des découvertes archéologique de la Manche, 1901, p. 67

Alleaume : exploitation des sources du Câtelet : revue de la Sté archéologique de Valognes. T. VI, p. 47, par Lemarquand. 1903

Léon Courtil : les unelli

Desjardins : géographie de la Gaule. T.VI, et IV

Abbé Adam : Valognes. 1912

Besnier : antiquités de France, T. IX, p. 319-329

Grenier : le pays bas-normand, 1953, p. 2.

Démazure : divers sur *Alauna*, 1959

Mace : *Alauna*. Etude universitaire. 1954

Butel : “ “ “ 1982

Lemiere : mur 1984

AD n° 125 : ANONYME s.d.

Anonyme : Antiquité, s.d., 13 pages dactylographiées (numérotées de 16 à 28), Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté. [...]

tit et baptisa plusieurs prêtres gaulois et beaucoup de leurs corréligionnaires qui avaient conservé le culte de leurs ancêtres, malgré les persécutions des Romains qui étaient aussi cruels pour les adorateurs de Bélus et de Tontatés que pour les chrétiens adorateurs du vrai Dieu. Aussi ces malheureux proscrits et persécutés se défendaient et s'aidaient ils mutuellement. Les uns approchaient de la vérité par inadvertance, les autres la possédaient. Ils se comprirent ensemble, combattirent les erreurs du Paganisme et l'ennemi commun et la Gaule Celtique fut libre et en grande partie chrétienne. Les peuples furent plus heureux sous la domination franque que sous le despotisme romain, l'empire s'en allait et la France se formait.

La ville de ALONA qui existait auparavant l'invasion des Romains comme capitale ou ville centrale des Unelli s'agrandit et s'embellit durant les quatre siècles de l'occupation romaine. De grandes édifices furent bâtis: le Balnéaire, Thermos ou Bains Publics le Théâtre, cirque ou arène l'hotel des Monnages le temple de la Victoire (où est la Chapelle) le temple de Jupiter, gardien au custos (où est l'église) d'Al-leaume. Les maisons eurent une autre forme au lieu d'être rondes comme des tours.

Les vestiges et les ruines de l'ancienne ville d'Allonne ou d'Alauna marquent que cette ville était très considérable et fort grande. Le proconsulaire romain ou premier magistrat de la contrée devait y faire sa résidence. A en juger par l'enceinte la ville était très étendue ainsi que je l'ai dit, on en voit encore plusieurs parties, l'on en voyait bien d'avantage il y a cent ans. Le pré Dunod Jésuite de Franche-Comté (de Besançon qui a passé en son temps pour un savant et habile antiquaire, estimait que cette ville était presque de la grandeur de Rouen. M. de Foucault, Conseiller d'Etat, intendant de la Généralité de Cambrésis savant aussi d'un grand mérite, accompagné du Père Dunod et du marquis de Lougaunay, seigneur de Maupertus et gouverneur de Carentan et de Valognes se fit fouiller vers l'endroit appelé vulgairement et improprement le vieux chateau.

Le premier objet auquel ils s'arrêtèrent fut ce monument dans les restes inébranlables, élevés jusqu'à plus de quatre vingt pieds de hauteur, bravent les orages depuis près de dix huit siècles quoi qu'il présentent à leur fureur une arcade, dépourvue de son cintre et près de laquelle on ne passe pas sans frémir. On fit ensuite couper et arracher une quantité infinie de broussailles en un lieu qui paraissait avoir été de la dépendance et dans l'économie de ce grand édifice. Ce travail découvrit un grand bassin de rondeur parfaite, profond de deux pieds et large de trente et un comme une glace il avait quatre gueules de fourneaux de briques longs de deux pieds à ses deux côtés (c'est à dire au midi et au septentrion) Deux étaient presque ruinés et deux autres toutes entières. On fit sonder et creuser le terrain; il se trouva jusqu'à plus de soixante pas géométriques au nord de cette ruine dont le bassin était dans l'intervalle d'une aire unie et dure, d'une terre rougeâtre. Du côté du couchant on la trouva à la même profondeur, mais à une distance de moitié moindre.

Cette première découverte excita la curiosité des observateurs. Ils montèrent jusqu'à la moitié du côté où on leur montra une maison médiocrement renversée sur ses fondements. Le long d'un mur ~~si~~ dont une partie restait encore, on trouva en enlevant les pierres, treize petits fourneaux carrés égaux de hauteur, mais inégaux de diamètre, ils étaient rangés en parallèles, l'un après l'autre et se communiquaient au bas par un petit trou. Le tout était couvert de terre rouge et aussi entier comme si l'ouvrier venait de l'achever. Cette maison est au coin d'un jardin dans lequel se trouve un bel aqueduc en belles pierres de grandes dimensions fort unies. L'eau y coule encore et son cours n'a jamais cessé, elles sont de terre environ cent toises au dessous et assez près d'un lieu où M. de Foucault mis pendant plusieurs jours plus de vingt hommes pour enlever un terrain très étendu, sous lequel se trouva un amphithéâtre qui avait eu cinq galeries trois étaient encore entières ainsi que le mur de la traverse, qui séparait l'arène et l'amphithéâtre. On découvrit aussi trois serres ou cachots pour renfermer

les animaux et toutes les bêtes destinées à ces spectacles. Ces loges étaient pratiquées au-dessous de l'amphithéâtre. Ce théâtre pouvait contenir près de dix mille personnes.

A peu de distance l'on a trouvé en 1825 une pièce ou médaille en bronze un peu moins grande qu'une pièce de cinq francs sur laquelle est d'un côté gravé au burin un chiffre I et de l'autre neuf points ronds disposés en forme de croissant. Elle fut soumise à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Ce fut M. Ampère qui fut chargé de la présenter à la classe réunie, M. Magnieu qui spécialement s'occupait des théâtres anciens dit que cette pièce était unique en France et que c'était probablement la tessera au contre marque de la neuvième place de la première banquette.

Jusqu'en 1838 le mur extérieurs de l'amphithéâtre et cinq vomitoires, ainsi que les gradins où étaient placés les spectateurs existaient encore bien maçonnés et en parfait état de conservation. Le propriétaire actuel, nommé Cardine à tout détruit cette oeuvre de destruction lui a coûté cinq années de travail. Il vendit le petit carreau de l'extérieur des murs pour faire de la chaux pour les engrais des terres et le moellon de l'intérieur pour réparer les chemins ainsi que la brique et le ciment et tous les débris, c'était un apayan ivrogne, ignorant et grossier sans aucune instruction ni éducative.

Le balnéaire ou le grand bain est peu éloigné. Il en reste encore plusieurs pans de murailles fort belles et fort hautes et si solidement bâties qu'il est plus aisé d'en casser une pierre que de la détacher du ciment. M. Rurbert Tiville qui en était propriétaire, employa la mine et un canon d'assez fort calibre qu'il avait fait venir de Cherbourg ainsi qu'une grande quantité de poudre pour opérer cette destruction. Ce fut lui qui fit détruire le bel et grand bassin en mastic ou terre rouge dont il est parlé plus haut et les aires en même matière découvertes dues à M. de Foucault en 1695. Cette malheureuse destruction eu lieu vers 1771 au grand regret de beaucoup d'habitants de Valognes et c'était un juge instruit, dès lors bien plus coupable que l'igno-

rant et grossier Cardine, le destructeur du cimetière d'Alauna. Ce travail lui coûta cher, le couvrit de ridicule et lui profita peu, seulement quelques perches de terre en plus mettre en culture, un homme y fut tué et d'autres blessés. Enfin il céda à l'indignation publique et abandonna son malheureux travail, prétendant que cela lui coûtait trop cher. C'est à cette cause que nous devons ce qui reste de cet antique et remarquable monument de près de dix huit siècles d'existence, qui a résisté au temps au feu, aux tremblements de terre et aux mains des dévastateurs.

M. de Gerville savant antiquaire a composé un écrit descriptif du Théâtre, un du Balnéaire, les Thermes dans lequel il dit que M. de Foucault employa longtemps deux cents ouvriers à faire les fouilles au Théâtre et aux Thermes et qu'il fit graver ces intéressantes ruines que l'on ne peut trop étudier dans le grand ouvrage de l'antiquité expliquée par le Rév. Père Dons M. Monfaucon: Ce bel ouvrage est à la Bibliothèque de Valognes. En 1692 plus de vingt personnes attestèrent à M. de Foucault et aux savants et amateurs qu'il l'accompagnaient que toutes les terres à un quart de lieue alentour avaient été engraisées des cendres tirées de ce circuit durant les vingt à vingt cinq dernières années et que M. le Parmentier encore vivant alors avait le premier fait la découverte de ces cendres dans une pièce de terre lui appartenant et que depuis le sieur de Boismarais en avait fait tirer lui seul plus de deux mille charretées, qu'enfin cette ruine de cendres était presque épuisée. Cependant il en reste encore assez pour la satisfaction des curieux. On a conclu de là que la ville d'Alauna a péri par un terrible incendie occasionné dit on par un tremblement de terre. Et en effet entre la pièce de la Victoire où se tient l'assemblée aux fêtes de la Pentecôte et entre la maison de M. Lecauf à la droite, l'on voit un long parapet de murailles de construction romaine de trente à quarante pieds de longueur, rompu à plusieurs places comme par un tremblement de terre. A plusieurs endroits de cette pièce appartenant à M. Lecauf, l'on

29

trouve encore à deux ou trois pieds sous sol, une immense quantité de cendres, des briques, des meules concaves et convexes pour moudre le blé, selon l'usage romain, des débris de tuiles et de fines poteries romaines, ainsi que dans les autres pièces près de la Croix de la Victoire comme on en a tant trouvé dans la pièce de M. le Parmentier, située jouxtant la croix St-Jacques à gauche faisant angle à une très étroite venelle pour aller du chemin dit du vieux chateau venant du Pont de la Foulerie par les Minquelets au Moulin à Goulons dit la Foularie ou est resté un moulin à blé appelé moulin d'Alleaume.

C'est dans cette pièce et celles adjacentes que M. le Parmentier et dans celle de M. Lecauf à une certaine profondeur près de cette muraille romaine dont j'ai déjà parlé et M. de Gerville croit être les restes de l'hôtel des Monnaies. L'on y a trouvé plusieurs pièces entre autres une qui fut emportée par M. de Foucault et dont il envoya une copie à la ville de Valognes sur verre peint, lequel fut placé dans le vitrail de l'auditoire. Autour de M. Le Foucault avait fait écrire cette légende facile à lire " nummis gentens antiquae civitatis Lonniae. Ce travail a existé jusqu'en 1792 époque où il a été brisé. Cette médaille était en argent, l'on en trouva beaucoup de même métal, d'or de bronze, ce qui fait présumer que cette ville aurait été détruite sous le troisième siècle après Sévère. Après cette destruction les habitants qui échappèrent aux fléaux réunies du tremblement de terre et de l'incendie s'éloignèrent du théâtre de leur désastre et vinrent s'établir dans le vallois de Lognes, d'où la nouvelle ville tire son nom près du ruisseau où déjà étaient établis des potiers à la rue de Poterie.

Dans cette même rue est une petite rue qui conduit à Alleaume (dite du Pavillon, à droit en dressant le sol pour ouvrir une carrière l'on trouva un four à potier et beaucoup de débris de poteries assez bien travaillées. A peu de distance l'on trouva des ossements d'un homme dans la force de l'âge, la mâchoire supérieure et inférieure avait encore tous ses dents. Il devait de haute taille les pieds étaient placés au levant d'été.

A côté l'on trouva six pièces romaines très frustes à sa main droite était un anneau en bronze uni sans ciselures ni ornements semblable à nos anneaux de rideau. C'était derrière l'hotel du Poerier de Portbail qui fut habité par la famille Clérel de Tocqueville par la famille Erard de Belle Isle et celle de Hennot d'Octeville ou est décédée Mme Vve Alexis Clérel de R. Tocqueville. La ville romaine s'étendait peu de ce côté et n'y a laissé aucune trace. La tradition et des débris de poterie nous indiquent des habitations aux environs du chateau du Quesnay. Il existait tout près un petit monument carré à l'extérieur, à l'intérieur les angles étaient remplis, il y avait onze mélis de six pieds de hauteur élevés à un pied du sol, la porte en face de celle du milieu étaient ronde, surmontée d'une inscription latine en lettres onciales romaines la même m'a dit on dit qui se trouve près la grande porte à l'entrée de la cour du chateau. Au milieu de ce bâtiment était un bassin carré de six pieds cubes le tout était couvert et voté en pierres et bâti en petit carreau. La prise d'eau était à une excellente fontaine, située dans la pièce au dessus nommée la Fontaine Bouillante à cause de des gaz qui s'en échappent en bouillonnant. C'est la meilleur eau de la contrée, elle était amenée au bain par une quantité de tuyau en terre cuite de diverses grosseurs et dont on retrouve des parties en creusant aux environs. Ce bâtiment était nommé l'enfer à cause qu'une dame nommée Chandeleur s'y baignait nue le jour de Pâques, avait été étranglée par le diable, elle avait la réputation de s'occuper de sorcellerie. C'était vers le commencement du XIV siècle. D'autres disent que ce fut un libertine qui s'y étant introduit l'étrangla pour cacher son crime, ce monument et le chemin qui y conduisait ont été détruits par M. Oger pour carrer et accroître sa pièce. Ce chemin ou venelle conduisait du chateau au hameau Pottier, lequel portait le nom des seigneurs à qui il appartenait et des vassaux qui l'habitaient. Le chateau appartenait à la famille Potter de Rotot, seigneur du Quesnay, ils pouvaient venir à pied, dit la tradition de leur manvis de Rotot sis à

AD n° 126 : BERTIN 1975

Dominique Bertin : Introduction à une étude de l'époque gallo-romaine en Basse-Normandie, 2 cartes de répartition des voies et des sites. In *Annales de Normandie*, t. XXV, n° 2, 1975, p. 66-74.

n° 65 - Alauna, chef-lieu de cité des Unelli.

AD n° 127 : JOSSEAUME 1977

Guillaume Josseume : Les cités d'Avranches et de Coutances à l'époque gallo-romaine (2). In *Littus*, n° 19-20, 1977, p. 51-59.

Valognes

La ville est située dans un pays de collines basses et de vallées douces. De nombreux ruisseaux vont se jeter dans le Merderet tout proche, principale rivière de ce côté est du Cotentin, affluent de la Douve qui se réunit à la Taute avant de déboucher dans les Veys.

L'agglomération antique correspond au village d'Alleaume, aujourd'hui rattaché administrativement à Valognes. Elle est identifiée avec la station d'Alauna (l'un dérive t-il de l'autre ?) Le cas est possible sans être certain (1), mentionné par la table de Peutinger, comme fin de la voie venant de Bayeux. En fait, elle n'était qu'une station sur la voie menant à Cherbourg et au Hague-Dick;

L'agglomération : une synthèse a été publiée sur cette ville, surtout centrée sur les vestiges monumentaux (2).

Monuments publics

Le centre de la ville antique était délimité assez schématiquement par des édifices dont les restes accusent le caractère monumental : le balnéaire, un pan de muraille à l'est (l'hôtel de la monnaie du R.P. Dunod), le théâtre au nord, la chapelle de la victoire au sud, délimitaient une zone très dense d'occupation révélée par des tuiles, des briques et des substructions mises à jour chaque fois que l'on y faisait une excavation (3). Sur ces 4 édifices, la chapelle présenterait des soubassements romains « par la nature du ciment et l'ensemble de la construction » (4) ; le grand mur reconnu comme étant une partie de « l'hôtel de la monnaie » ou le « palais du gouverneur » du R.P. Dunod (5) n'est presque plus visible ou de localisation incertaine.

Le théâtre-amphithéâtre

De nos jours, il n'en reste presque rien de visible. Accolé au flanc nord d'une colline, son aile ouest reposant sur des masses de terre rapportée (6), ainsi que le cordon de terre portant la précinction supérieure, sa forme dépassait le demi-cercle ; ainsi la cavea pouvait réunir, soit la foule pour le spectacle du théâtre, soit celle qui venait pour les jeux de l'amphithéâtre dans l'orchestre transformé en arène ou en bassin pour les jeux nautiques. Une bouche d'évacuation d'eau fut retrouvée au milieu de l'orchestre. (7)

Les dimensions de ce théâtre : 66,30 m avec une corde terminale de 62 m, l'orchestre de diamètre 34,37 m et sa corde terminale de 19 m, le pulpitem mesurait 14 m sur 4 m. Cet

édifice pouvait contenir au plus 3700 places (8). L'accès était assuré par cinq escaliers qui se transformaient en vomitoirs permettant d'accéder facilement aux places, comme à la sortie sur le plateau. Deux galeries de circulation permettaient les déplacements « horizontaux ».

p. 55

Les monnaies trouvées par le R.P. Dunod dataient toutes du haut-empire. Les plus nombreuses dataient de la dynastie antonine, et les plus anciennes de Domitien (81-96). Compte tenu du mode de construction où la proportion du mortier et de la brique est de 2 à 3, on pourrait envisager de dater la construction du début du I^{er} siècle (époque de Hadrien, 117-138).

Lorsque Gerville fit des sondages, il découvrit des monnaies de Domitien à Faustine mère (+ 141) et fille (+ 175), ainsi qu'une tessère marquée I au droit et 10 points au revers, indiquant la 10^e place du 1^{er} rang (9). A cette occasion, il vit que le bâtiment reposait sur des fondations en pierres sèches.

Le balnéaire

Le relevé le plus ancien date de 1765, par Céret, correspondant de Caylus qui publia le plan (10). B. de Montfaucon explique que le plan inséré dans son « Antiquité expliquée » se rapporte à Vieux (11). Ainsi, nous nous trouvons face à deux « files » d'antiquaires, dont les uns ont suivi l'avertissement de l'auteur les autres ont pris le plan publié pour le vrai ; parmi les seconds figurent notamment A. de Caumont (12).

Quelques années plus tard, en 1772 et 1773, le propriétaire du terrain démolit plusieurs parties des ruines. Ce qui reste actuellement consiste en deux pans de murs très hauts. L'appareil est petit, fait de remplissage et d'arases de briques.

Jusqu'à maintenant, l'on a reconnu cinq salles, exactement une entrée et quatre pièces. L'entrée était au sud, donnait accès à la salle n° 2 dont l'usage est inconnu ; à l'ouest de la salle 2, la salle 1 présentait, au cours des fouilles, des traces de feu sur les briques, et, à un mètre du sol, il reste la trace d'un béton de tuileau épais de 5 cm ; 1 m au dessus de ce béton, le parement présente des vestiges de conduits de chaleur qui débouchaient à l'extérieur, sur le côté sud de la pièce, (13) c'est à dire sur le côté dont nous sommes sûrs qu'il limitait le bâtiment de ce côté. Du nord, ces tuyaux s'en allaient dans la pièce 4.

Au nord de la pièce 2 était la piscine profonde d'un mètre et de 7 mètres de diamètre. Douze fourneaux étaient installés en-dessous de cette piscine. L'eau était captée par un aqueduc et venait alimenter ce bain (aqueduc : cf infra). Il peut s'agir de l'hôtel de la monnaie, avec ses nombreux fourneaux et ses tuyaux mentionnés par le R.P. Dunod (14). La salle 4 n'a pas révélé par quelques indices, sa destruction.

Une autre pièce est indiquée par un départ de mur, à l'ouest de la salle 1 (15).

Les passages d'une pièce à l'autre étaient permis par des ouvertures en plein ceintre où la brique alternait avec la pierre. (16)

L'aqueduc

L'eau venait de la fontaine du Bus, au Bas-Catelet, par un aqueduc souterrain dont on découvrit deux regards vers 1840, en plantant des pommiers (17).

L'eau de la source était d'abord recueillie dans l'étang asséché du Catelet occupant un entonnoir naturel à flanc de coteau, le côté nord était une digue artificielle sur laquelle passait le chemin menant à la ferme du Bus. Le batardeau de retenue d'eau est fait en glaise rougeâtre, très bien malaxée, large d'environ 4,50 m, profond d'environ 5 m, et assise sur du gravier ; elle a le même aspect que celle des parois du balnéaire.

L'aqueduc ne se dirigeait pas droit sur les thermes ; il faisait un coude vers le nord avant de se tourner à l'ouest ; son parcours était toujours souterrain. A. de Gerville le décrit recouvert par une rangée de briques de 20 pouces de diamètre (18) et 2 pouces d'épaisseur. Ces briques étaient recouvertes de chaux éteinte, ni mélangée, ni préparée. La largeur extérieure de l'aqueduc faisait 40 pouces.

Le même antiquaire mit à jour un aqueduc latéral qui desservait une maison gallo-romaine proche de la Dingouillerie ; son parcours était aussi souterrain.

p. 56

L'habitat

En dehors des monuments, le sol d'Alleaume ne fut pas tellement objet de recherches de la part des antiquaires. On ne peut citer que les fouilles de Gerville et de Delalande. Le premier dressa une carte des récoltes de mobilier effectuées à la surface des champs (19), le second publia un rapport de fouilles (20).

Les 4 monuments que sont le théâtre au nord, les bains à l'ouest, la chapelle N.D. de la Victoire au sud et un grand pan de muraille à l'est, délimitaient une zone d'occupation très dense révélée par des tuiles, des briques et des substructions mises au jour chaque fois qu'on y faisait une excavation (21). Ce terrain, dit le Câtelet, était le centre urbain de l'agglomération selon Gerville, tandis que Delalande estimait que c'était « la Monnaie » (c'est à dire un « long pan de murailles » qu'il assimile à la fonderie ou hôtel de la Monnaie du R.P. Dunod) et que le Dr. L. Gosselin opinait pour le Bas-Câtelet, lieu-dit situé au sud-est du balnéaire (2). Bien que certains aient suggéré de placer un forum au Câtelet (23), jusqu'ici, les fouilleurs n'en ont apporté aucune preuve ni même d'indication archéologique. La seule indication avancée est la convergence de certaines routes que Gerville faisait aboutir au balnéaire, en les réunissant d'abord au hameau de la Victoire (cf. 21). Bien que Hesseln ait rapporté la présence de souterrains, Caylus avait déjà répondu auparavant : « On n'a rien découvert de ces souterrains voûtés, qu'on dit avoir existé aux environs de ces deux monuments » (les balnéaire et théâtre) (24).

Le territoire des alentours fournit une moins grande quantité de tessons, Gerville en conclut à l'existence de faubourgs où les maisons étaient moins serrées. De même, note-t-il, que des bandes de terrain ne livrant pas de mobilier, par exemple, derrière le théâtre. En fait, nous ne savons quelle confiance accorder, non à ses dires, mais à l'interprétation de sa remarque, vu que des quantités considérables de cendres furent retirées partout sur le sol d'Alleaume aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il est douteux que ces cendres aient été enfouies sans du mobilier de tous les jours et qu'elles aient été emportées sans ceux-ci. Le sol

exploré par ce chercheur au XIXe siècle pouvait aussi bien révéler les endroits inégalement exploités naguère. La prospection des champs bonifiés par ces cendres, nous rapportait un matériel archéologique, mais qui n'est plus « in situ ».

Des fondations furent dégagées au lieu-dit la Flamande ; l'appareil était fait de pierres arrondies et posées à sec. Près de là, un puits d'un mètre de diamètre, était comblé jusqu'au bord. On dégagea aussi un foyer plein de cendres et 2 MB frustes, un petit pommeau d'épée, une fibule en bronze figurant Pégase et 9 meules.

Au Campert (selon Delalande) ou à la Dingouillerie (selon Cl. Bouhier) (25), deux maisonnettes, dont restaient de grossières assises en pierres sèches, mesuraient l'une 6 m sur 3 m, et l'autre 3 m sur 2,20 m. D'autres murs s'y adjoignaient et supposaient un ensemble plus grand.

En déblayant les deux fondations, on ne trouva aucun mobilier, seul le sol empierré. D'autres fondations, égratignées par les charrues, furent reconnues au Campert. Gerville estimait à 3 km le diamètre d'alauna, qui s'étendait aussi sur les communes de Huberville et de Tamerville (26). Delalande étend plus vers l'ouest les limites de la ville.

Les maisons employaient deux architectures : l'une en pierres pour les fondations, l'autre en bois et torchis pour le rez-de-chaussée. Il devait en être ainsi pour les demeures campagnardes aussi. Les puits furent retrouvés en nombre ; ils servaient certainement les maisons des particuliers.

C'est la partie extérieure qui flamba. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, des charretées de cendres allèrent engraisser les champs dans un rayon d'un kilomètre (27).

Ceci suppose une fin dans un brasier titanesque qui ne manqua pas de fondre ou déformer le métal et de donner un recuit aux objets tels que briques, tuiles ou ornements de toit (par exemple : antefixes, acrotères).

p. 57

En 1695, le R.P. Dunod (28) trouva dans l'enceinte du « Palais du gouverneur » (les thermes) des monnaies, des urnes et d' « autres antiquitez » (sic) avec quantité de cendres et de charbons. A la Fonderie, il remarque des fourneaux avec des tuyaux de briques : « ce fourneaux ont fait un feu de réverbération ... » et « donnent lieu de douter si l'on fondoit pas des pierres aussi bien que des métaux, vu qu'il est resté une grosse pierre que l'on croit avoir été fondue ». Sous cette explication, pour le moins curieuse, on comprend que sont ici décrits les effets de l'échauffement intense des fourneaux. Par ailleurs, pas plus que l'enceinte des murailles, cette fonderie n'échappa à la brûlerie destructrice, or, il faut croire qu'un nombre des monnaies que l'on y trouva, était en assez bon état pour pouvoir déterminer que les dernières émises étaient de Gratien (363-383).

Ch. de Gerville découvrit des traces bien visibles de feu et de sépulture d'un corps brûlé, en démolissant un vomitoire du théâtre (29) en 1846 ; Delalande fouilla diverses pièces situées dans le périmètre d'incendie. A côté de traces d'incendie, par exemple, un amas de pierres calcinées, sur le côté d'un vomitoire du théâtre, ou « une arène calcinée et rubanée de noir », à 4 m de profondeur, il déboucha sur une citerne que la cendre et le sable avaient remplie ; à côté de cela donc, il prend soin de noter que la brique était abondante partout, était pour la plus grosse partie rouge avec des taches blanches au dedans, et, pour l'autre

partie, en bien petit nombre, rouge sur le dessus et noire au centre. Parmi des poteries très variées, une sorte était « très grossière et ne semblait pas même avoir reçu l'action du feu » (30).

Ainsi, on pouvait se demander si, une fois parlé de cette calamité, les auteurs se dispensaient d'entrer dans plus de détails. Il n'en est rien, il semble qu'à chaque occasion, ils aient pris soin d'en remarquer les restes visibles. On peut se demander pourquoi certains objets présentent des traces d'incendie et non d'autres ? A cause de l'insuffisance des précisions, il est impossible pour l'instant d'avancer une raison.

« Hôtel de la Monnaie » ou « Fonderie » :

Localisation incertaine. La description du R.P. Dunod pourrait faire croire qu'il s'agit des thermes, or, il le sépare nettement de ceux-ci. Il comprenait de nombreux fours et des tuyaux de briques « qui sont tout autour », mais de quoi, des murs ou des fours.

« Palais du Gouverneur » :

Aussi peu identifiable que le précédent. Y restait-il une mosaïque (« pavé d'un masticage antique de différentes figures ») ? On y voyait des conduits (« aqueducs »), des bassins. Les autres vestiges (lesquels) indiquaient un « beau bâtiment ».

Le cimetière :

Le sol de cette ville n'a pas révélé de nécropole. Seule une tombe en pierres, dans les fondations du théâtre, et qui présentait des traces de feu, a été mise à jour dans le territoire du Câtelet.

Un cercueil en pierres de taille trouvé à la ferme de la Coëffe, contenait des monnaies de Postume et Tetricus. Une autre sépulture en était tout près. Leur position était à proximité de l'ancien chemin de Valognes à la Hougue. Selon J. Macé, il s'agit des tombes d'une villa placée à cet endroit.

Mobilier

Poteries :

Trois marques de potiers ont été repérées sur les tessons :

- IRIDURNO : sur fond de vase ; la première voyelle, moins apparente que les autres lettres, est douteuse pour Delalande, son inventaire, qui hésite entre cette lecture et RIDURNO. Cette précision est importante. Pour une raison ou une autre, le début du mot a pu ne pas nous parvenir en entier. Il est possible de rapprocher ce nom de la lecture d'Oswald : IIRIDBNO et IRIDUBNOS (31) sur des tessons trouvés à Angers, Rennes, Rezé et Saran (c. et art. d'Orléans), en supposant

p. 58

un double I (i) (pour le son e gaulois) à l'origine de la marque. Il reste à supposer que le B fut pris pour un R. La lecture du B semble plus certaine, car éprouvée par plusieurs marques.

- I.T. : inconnu

- LHOSCRI : ?

Monnaie

Des quantités considérables qui furent découvertes, M. Cl. Bouhier n'a pu repérer la trace que d'une trentaine d'exemplaires, et d'un trésor ; alors que selon Caylus, l'intendant Foucault en avait trouvé 200, du haut-empire, principalement dans l'hôtel des monnaies. La collection Mangon du Houquet comprenait 500 spécimens.

« Depuis le temps de M. Dollet, d'autres amateurs de Valognes ont recueilli les monnaies romaines qu'on trouvait à Alleaume très fréquemment, mais presque toujours isolées. J'ai pu les examiner chez ceux qui les ont recueillies et, sur plusieurs centaines, je n'y ai jamais reconnu une rareté.

On trouve généralement des bronzes du haut-empire, les médailles d'argent y sont très rares, ainsi que celles de billon ; elles n'y sont que dans la proportion d'un centième. » (32)

Il est regrettable que cet antiquaire ne nous livre pas, au moins approximativement, la proportion des numéraires du Haut et du Bas-empire.

Actuellement, on peut dresser la statistique suivante : 25 échantillons sont du Haut-Empire, allant d'une petite monnaie républicaine en argent, de legens EGNATUIEIA, à 2 Commode (180-192) et 1 M.B. de Lucille (183). La majorité très relative est fournie par 6 pièces de l'époque d'Antonin (138-161) avec 3 de l'empereur et 3 de sa femme Faustine. Ces exemplaires furent découverts aussi bien dans les monuments du Câtelet, qu'au dehors de ce centre.

7 échantillons, au minimum, commençant avec un Septime Sévère (193-211 ap. J.C.), s'arrêtant à 1 P.B. De Magnus Maximus (385-395) indiquant la seconde période de l'empire romain. Mais à la ferme de la Coeffe, le tombeau renfermait plusieurs monnaies de postume et de Tetricus (270). De plus, 1 Constantin et le Magnus Maximus n'ont pas de lieu de découverte.

Cette proportion de 25/7 exemplaires n'est pas représentative pour 2 raisons : 4 échantillons du Haut-Empire (33) et le Septime étaient en or ; ils venaient de la collection de Gerville. Les pièces en métal précieux étaient collectées plus facilement que celles en métal vil par les archéologues du XIXe siècle.

Les 7 échantillons du Bas-Empire sont un minimum, car on ne précise pas le nombre de Postume et de Tetrici ; j'ai donc supposé un minimum de 2 exemplaires pour chaque empereur.

L'incertitude de cette base numérique force donc à recourir au jugement d'A. de Gerville pour confirmer la prépondérance du monnayage des deux premiers siècles de l'empire romain dans le sol d'Alleaume.

Un trésor de 341 pièces commençant avec 1 Julia Domna (193-211 ap. J.C.) s'arrêtait avec 182 Postume (264-270). Toutes en billon à bas titre et aucune rareté ; elles étaient en bon état de conservation, trouvées à Valognes, au lieu-dit le Bourg-Neuf, en labourant un champ (34).

- 1) C. Guyonvarc'h : notes d'étymologie. *Annale de Bretagne*, t. 79, 1972, pp. 870-871
- 2) M. J. Macé : les ruines antiques d'Alauna, près de Valognes. *B.S.A.N.*, t. 5 1957-1958, pp. 384-395.
- 3) A. de Gerville : les monuments romains d'Alleaume.
- 4) Abbé J.L. Adam : la chapelle Notre-Dame de la Victoire ... Valognes 1891, in 12°, p. 8.
- 5) M.J. Macé : cf supra, pp. 386-387
- R.P. Dunod : extrait d'une lettre écrite de Valognes. *Journal des savants* 21 novembre 1695.

p. 59

- 6) M.J. Macé : cf supra, p. 391.

Dessin in : Caylus : recueil 1767, t. VII, pl. XCI.

- 7) A. de Gerville : les monuments romains d'Alleaume. Valognes, 1844, p.9.

- 8) M.J. Macé ... p. 392, et M. Cl. Bouhier : inventaire ... p. 216.

- 9) A. de Gerville : les monuments ... p. 8.

- 10) A. de Caylus : recueil d'Antiquités ; 1752-1767, t. 7, pp. 314-316.

- 11) B. de Montfaucon : op. Cité, préambule de la 1re partie.

- 12) A. de Caumont : cours d'antiquités monumentales, t. 3 (1838), Paris, Desroches ... p. 38 sqq.

- 13) M.J. Macé ... p. 388 et 399

- 14) R.P. Dunod : ... p. 449.

- 15) M.J. Macé : nouvelles observations ... *B.S.A.N.*, t. 55, 1959, p. 363.

- 16) L. Coutil : Unelli ... *B.S.N.E.P.*, p. 144.

- 17) Lemarquand : exploration des sources du Castelet. *MS. archéologique de Valognes, 1900-1903*, t. VI, p. 47-51.

- 18) Cl. Bouhier : inventaire ... p. 214.

- 19) Plan, in *Atlas S.A.N.*, t. V. 1829, pl. X.

- 20) Delalande : rapport ... *M.S.A.N.*, t. XIV., 1844, pp. 317-331.

- 21) A. de Gerville : les monuments ... p. 17 sq.

Delalande : cf supra, p. 319.

Fagard : la Victoire, *M.S. d'Arch. de Valognes*, t. III, 1882-1884, pp. 115-116.

22) A. de Gerville : cf supra, p. 17, et Rech. sur les villes ... M.S.A.N., t. 5 1829, p. 42.

Delalande : cf supra, p. 328.

Dr L. Gosselin : *Alauna. Annuaire des 5 départements de la Normandie*, 1867, pp. 101-104.

23) A. de Caumont : *cours d'antiquités monum*; 1830, p; 284.

L. Coutil : *les unelli ... B.S.N.E.P.*, 1905, t. 17, p. 146.

Dr L. Gosselin : cf supra, place le forum près de la Chapelle N.D. De la Victoire, sans plus d'indice.

24) R. de Hessel : *dictionnaire universel de la France* ; 1771, t. VI, p; 454 : « Valognes et tous les environs sont remplis de souterrains bien voûtés, mais effondrés en plusieurs endroits ... »

A. de Caylus : *recueils .. 1767, t. VII, p. 315 sq.*

25) le texte de Delalande n'est pas précis. Cl. Bouhier put consulter la lettre de Gerville à Walckenaër.

26) Article de la Presse de la Manche, 28 mars 1959.

Lalmand : *Alleaume, revue archéol. du dpt. de la Manche*, 1843, p. 184 : « la ville ne devait pas avoir moins de $\frac{3}{4}$ de lieue de longueur.. »

27) R. de Hessel : cf supra

28) R.P. Dunod : *extrait d'une lettre ...*

29) A. de Gerville : *les monuments ... p. "8 : « l'arène calcinée fut découverte au lieu-dit « la Croûte »*

30) Delalande : cf supra.

31) F. Oswald : *index of potters'stamps ... 116. il ne date pas, ni ne donne l'origine.*

32) A. de Gerville : *bibliothèque municipale de Cherbourg, ms 72, p. 553.*

33) 1 Vespasien, 1 Trajan, 1 Faustine mère; 1 Antonin, cf. Cl. Bouhier ... p. 220 sq.

34) D. Lagarde : *médailles et monnaies romaines recueillies dans le département de la Manche pendant les années 1852 et 1853. Mens. Acad. Cherbourg, 1858, p. 94-95.*

AD n° 128 : CANU 1979

Jean Canu (1910-2010 ; abbé) : La chapelle Notre-Dame de la Victoire. In *L'Ami de tous, doyenné de Valognes*, mai 1979, p. 3-4. Versions préparatoires dactylographiées, bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

La Chapelle Notre-Dame de la Victoire V. Jg

La chapelle Notre-Dame de la Victoire, située à Alleaume, l'antique cité romaine d'Alauna, puis commune annexée à Valognes en 1867, était une construction de style roman de 19 m sur 11 m.

Une légende la dit construite sur les ruines d'un temple romain dédié à la déesse Victoria ; une autre la dit érigée en souvenir d'une victoire sur les Anglais, avec des pierres provenant des ruines romaines : Alauna, qui était un carrefour important de voies romaines, fut détruite au IV^e siècle par les Bretons. D'autres la disent bâtie pour célébrer la fin de la guerre de cent ans en 1450, ou une victoire en 1562 contre les Calvinistes.

En réalité, elle existait dès le XII^e siècle, fut effectivement construite avec les restes d'édifices romains et dédiée dès l'origine à Notre-Dame du Castelet.

Pendant quatre siècles, les populations y vinrent prier la Vierge Marie et en firent un lieu de pèlerinage.

Par suite des guerres de religion, pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, les protestants rejetant le culte de la Vierge, la chapelle fut fermée et abandonnée.

En 1603, on y célébrait cependant la messe chaque dimanche. Lors des missions de saint Jean Eudes, en 1643 et 1649, le saint invita les habitants à restaurer la chapelle du Castelet. Tous se mirent à l'œuvre selon leurs moyens, et le grand dévot à Notre-Dame put de nouveau consacrer la chapelle qu'il dédia à Notre-Dame de la Victoire en souvenir de la victoire des chrétiens contre les Turcs, à Lépante en 1571. Il y rétablit le culte, de nombreuses messes furent fondées, des miracles s'y produisirent : guérison de possédées, résurrection d'un enfant, etc.

Ce sanctuaire, un des premiers au monde où on célébra le culte des deux cœurs de Jésus et de Marie (avec la chapelle de l'actuel lycée de Coutances), fut très vite fréquenté comme l'étaient les plus grands pèlerinages de la Normandie.

Cela dura jusqu'à la Révolution où, en 1793, la chapelle fut mise en vente comme bien national, achetée par une famille alliée à celle du docteur Leprieur, et convertie en grange à foin.

La statue miraculeuse de la Vierge, en pierre calcaire polychrome du XVII^e siècle et pesant 200 kilos, put être sauvée par un menuisier du nom de Letourmy qui la cacha quatre années dans son grenier (certains disent rue de Poterie ou dans un coin du terrain qui entoure la chapelle). Il la rendit au clergé après la tourmente ;

mais la chapelle étant en ruine, la statue fut déposée dans l'église d'Alleaume où elle est encore aujourd'hui.

La chapelle, après quelques réparations en 1830, fut recédée à l'abbé Vautier seulement en 1911. Une restauration plus complète eut lieu sous la direction de M. Lerivérend, architecte, qui contribua aussi à la restauration du Mont Saint-Michel. Une copie de la statue fut faite et bénite le 31 août 1911, car les paroissiens d'Alleaume voulurent garder la « vraie » dans leur église.

En 1913, on plaça près de l'autel un beau cierge enfermé dans un tube de verre : c'était un ex-voto béni par le Pape Pie X. En effet, un prêtre eudiste originaire de Valognes, le P. Mallet, habitant Rome, avait offert au Pape, au nom de sa congrégation, un cierge pour la chandeleur. Après la cérémonie, Pie X offrit les cierges bénis aux églises pauvres.

Celui des Eudistes fut envoyé aux fidèles de Notre-Dame de la Victoire, pour qu'ils prient aux intentions du Pape. Deux mille personnes assistèrent à sa mise en place. Il ne fut détruit qu'en 1944.

D'autre part, le P. Mallet offrit une relique du Père Eudes, canonisé depuis, à l'église de Valognes, où il avait fait sa première communion en 1869.

Dès ce moment, Notre-Dame de la Victoire invoquée comme autrefois, répandit à pleines mains ses précieuses faveurs sur toute la contrée et les aumônes des fidèles permirent de continuer les importants travaux de restauration, que la guerre interrompit. Des bancs avaient été offerts par le vicaire d'Alleaume, l'abbé Morel. Après la guerre, un autre vicaire, l'abbé Turgis, fit restaurer l'autel et le décora de deux statues.

En 1930, on y bénit trois vitraux.

Mais en juin 1944 la chapelle reçut une bombe qui fit un trou dans la voûte au côté droit de l'autel et abîma celui-ci. Une réparation même sommaire aurait pu alors éviter les graves dégradations qui s'en suivirent. Des gamins en firent un lieu de pillage et brisèrent à coups de pierre le cierge de Pie X.

La population du quartier de la Victoire et des alentours ayant continué de prier la Vierge pendant les bombardements, ne compta ni morts, ni blessés. Aussi voulut-elle restaurer l'édifice avant qu'il ne s'écroule tout à fait. Mais l'archiprêtre, M. Gosselin, préféra attendre les « dommages de guerre » qui se firent

(SUITE PAGE 4)

3

Adélaïde Sorel : *Alauna*, cité gallo-romaine. In *Valognes, secteur est, Vikland, la revue du Cotentin*, n° 14, automne 1979, p. 8-11.

8

Alauna cité gallo-romaine.

Au IIIe siècle, l'Empire romain qui, au long de siècles d'effort et de conquête, avait atteint un sommet presque inégalable de gloire, de richesse et de stabilité, commençait lentement à se désagréger.

Non que les Romains en soient conscients, non plus que les diverses populations qui leur sont soumises, mais l'invisible fêlure au cœur de l'Empire va aller s'agrandissant sous la poussée des événements inéluctables.

Plusieurs facteurs sont en cause, à la fois externes et internes les aggravant. L'agitation des Barbares s'amplifie et la faiblesse résultant de la réussite même de Rome aura de plus en plus de peine à les contenir.

C'est qu'intérieurement l'Empire, enivré de sa puissance, se coupe de ses vertus premières : austérité, efficacité, esprit civique, pour courir aux jouissances les plus vaines, aux exigences les plus corrompues. Il n'est plus qu'un immense marché que les Légions, encore toutes dévouées à la Cité — mais jusques à quand ? — approvisionnent pour la satisfaction d'une foule d'oisifs insatiables et de profiteurs incapables de prévoir l'avenir.

Les notables, sénateurs et gros propriétaires terriens, pallient à l'économie défaillante par des « offrandes » obligées. En même temps, la bureaucratie se développe et une classe de nouveaux romains, riches ou non, grandit. Elle râfle les terres et les privilèges, mettant à profit l'appauvrissement des classes moyennes, le dépeuplement des campagnes et l'augmentation d'un prolétariat souvent parasitaire.

Tout ceci favorise l'agitation des populations asservies et l'apparition à la fois de bandes de pillards et de mouvements de révolte, moins cependant de nationalisme que d'ambition personnelle (Postumus : 258-268). Quant à l'affolante succession des empereurs romains qui va de la mort de Commode (192) au règne de Constantin (env. 310), ce n'est qu'une longue suite de concussions, de meurtres, de débauche et, souvent, d'incapacité.

Dans ce sombre tableau d'anarchie et de décadence, notre Cotentin occupe une place à part.

Eloigné des frontières, il n'a cure des invasions. Placé en dehors des grandes villes où la politique, les ambitions et les appétits se déchainent, il ignore souvent les combats dont la pourpre est l'enjeu. De l'empereur, les habitants de la péninsule ne connaissent que rarement le nom, tant celui-ci a vite fait de changer ! Ils disent César-Auguste et ne se soucient de Philippe l'Arabe ou de Valérien.

Après avoir farouchement résisté à Jules César, la Gaule, une fois conquise, a su profiter des avantages de la romanisation, non sans apporter elle-même contribution au développement de l'Empire, ne serait-ce que dans le domaine de l'agriculture où elle dispose d'une nette supériorité.

D'ailleurs, lors des révoltes du 1er siècle, ou plutôt des combats opposant à Rome divers ambitieux (Vindex : 68 ; Vitellius : 69) ou des mercenaires avides (les chefs bataves Julius et Paulus Civilis : 69), le peuple gaulois sut sagement se tenir à l'écart. Et, au Concilium Galliae en 70, dégoûté des discordes et des massacres, il avait spontanément préféré, à une indépendance aléatoire, la pax romana.

Enfin, les remous sociaux et les ennuis économiques atteignent peu une population vivant de son travail, des produits de la terre, de la pêche, d'artisanat, et qui ne sait pas que l'Empire meurt de l'épuisement de ses colonies.

Essayons d'imaginer la vie au IIIe siècle dans notre région.

Alauna est une petite ville gallo-romaine située sur un plateau qui culmine modestement à 65 m et qui, à l'ouest, domine une vallée marécageuse. Celle-ci est le domaine du Merderet et de ses nombreux petits affluents qui viennent se perdre dans une plaine spongieuse où pululent les roseaux, les jacinthes d'eau, les aulnes et le cresson sauvage.

N'allons pas croire qu'*Alauna* ne soit qu'un petit village sans importance, somnolant sous l'abri de ses arbres centenaires. Loin de là, c'est au contraire une petite cité fort active. Et les Alauniens ont pu, peu à peu, déborder le plateau et ses flancs pour avancer vers les douces collines de l'est (Haute Ville). La population fluctue de 1500 à 2000 habitants, sans compter ceux des hameaux disséminés dans la forêt et ceux du pourtour des marécages.

Dans la forêt vivent les bûcherons et les éleveurs de porcs. La population des marécages, elle, est

assez particulière. Là se trouve quelque solitaire réprouvant la vie « moderne » et les habitudes de luxe et de facilité amenées par la civilisation gallo-romaine. L'abondance leur semble gaspillage. L'eau courante apportée par les aqueducs en de nombreux points du plateau, les Thermes où les Alauniens viennent aussi bien pour se baigner que pour se rencontrer, leur paraît une injure à la vie agreste ancestrale. Alors, il suffisait de plonger dans les réservoirs creusés le long de la rivière et de puiser l'eau à la source. C'est, chaque fois, en remâchant leur rancœur qu'ils se résignent à aller au village vendre les anguilles et le gibier piégé.

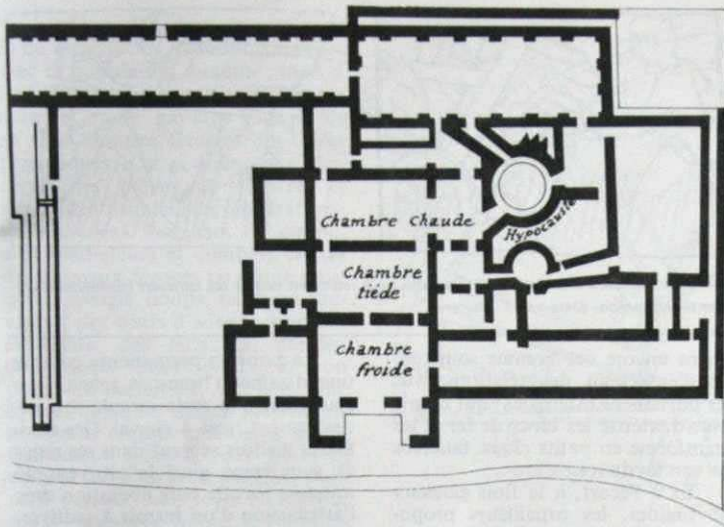
A l'extrémité des marais, les tanneurs se sont retirés. Il n'empêche que les jours de grands vents de sud-ouest, l'odeur pestilentielle des peaux macérant dans la saumure vient incommoder les Alauniens. A chaque fois, le chef du village « se promet de faire quelque chose »...

Autrefois, les Gaulois fort indépendants vivaient dans un certain isolationisme quelque peu anarchique. Chaque ville, chaque village, sous la direction de son chef, du conseil des anciens et du druide, conservait son indépendance batailleuse. La domination romaine a donné une unité paisible, une cohérence à la presqu'île et principalement dans le domaine économique.

Alauna, par la force des choses, est devenue un centre commercial important.

En effet, la cité des Unelles (le Cotentin actuel) est placée sous l'autorité d'un sous-préfet ou gouverneur dont le Palais est érigé à *Alauna*. Il a sous ses ordres une foule de fonctionnaires tant Romains que Gaulois, chargés des recensements, de diriger les expéditions des marchandises en transit ; lui-même supervise la vie sociale et les activités de la région.

Il s'agit surtout de lever les impôts, en nature et en espèces (*pecunia* et *stipendium*) car, en réalité,



le sous-préfet est un agent du fisc... Cependant, il doit examiner les différends qui peuvent s'élever entre Romains et « provinciaux » (habitants des territoires situés hors d'Italie). Son autorité, dans les grands et petits conflits, coiffe celle des chefs villageois, mais, si la loi romaine est prépondérante, les coutumes et usages locaux sont respectés.

Evidemment, les responsables gaulois sont très romanisés, à la fois par conviction et par opportunisme, mais à peine plus que les autres villageois. Ceux-ci, que tourmente le désir d'être au goût du jour et un penchant irrésistible à s'intégrer à leurs vainqueurs, en arrivent à changer leur nom contre des patronymes romains et à troquer leurs saies et leurs braies contre la tunique. Quelques jeunes excentriques vont jusqu'à adopter la toge ! Ce qui fait sourire dans leurs longues moustaches les vieux Gaulois qui les voient s'empêtrer en gravissant les *clivi* (chemins en pente) boueux après les pluies de l'hiver...

L'ordre romain a favorisé le commerce et les progrès de l'exploitation agricole.

A *Alauna*, les foires anciennes se sont encore développées. Ce sont principalement des foires aux bestiaux. Peu de vaches, mais des moutons, des brebis, des chèvres, des ânes (le lait d'ânesse est recherché comme lotion anti-ride), beaucoup de porcs, élevés en forêt, des chevaux (très demandés par les Romains), de la volaille. Les bœufs de

Ce plan du XVIII^{ème} repris par Wanis est l'un des rares documents que nous ayons sur le « Balnéaire ». Il s'agissait plus probablement d'un palais administratif muni de bains privés que de thermes publics.

labour sont puissants et bien nourris.

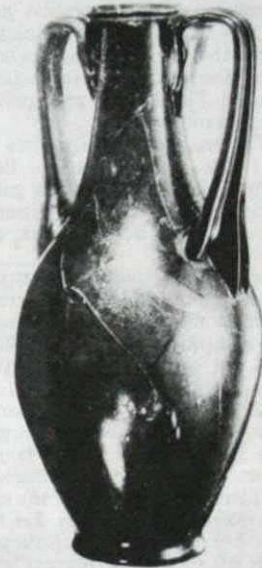
Un vétérinaire s'est installé au bas de la pente, près des parcs à bestiaux ; avec ses aides, il a fort à faire.

Un oculiste vient régulièrement chaque mois soigner les maladies d'yeux nombreuses, occasionnées par la fumée qui a du mal à s'échapper par l'ouverture du toit des maisons en torchis. Le médecin-barbier, peu versé dans les derniers ouvrages de Gallien, n'en rivalise pas moins dans l'art du diagnostic avec les médecins militaires (*medici castrenses*) romains.

Sur le plateau même, une allée commerçante a pris le relais des petites échoppes traditionnelles où l'on continue cependant à travailler suivant les habitudes ancestrales : graveur de pierres finies, fabricants de petits bijoux (fibules, boucles d'oreilles, torques, bagues). En effet, les Gaulois aiment l'ostentation. Ils se parent de nombreux bijoux et de vêtements aux coloris éclatants et une boutique, en particulier, ne désemplit pas, celle où les jeunes Gaulois vont se faire tatouer.

Une vieille femme grande et sèche, aux vifs yeux bleus éclairant un visage ridé et tanné par la vie

Amphore Gallo-romaine en verre rouge violet, originaire des officines de la vallée du Rhin; ces verreries étaient répandues commercialement dans tout le monde impérial de l'occident (d'après l'exemplaire du musée de Cologne).



au grand air, continue à vendre herbes et champignons qu'elle va récolter en forêt. Mais, non loin, elle a un concurrent redoutable : un Syrien, gelottant quelque peu dans sa longue robe blanche, présente un choix d'étonnantes épices dont les Romains sont friands et qui ont conquis la gourmandise des Gaulois : garum (liqueur fermentée de poisson, analogue au Noc-Mam asiatique), poivre, cannelle, gingembre et tout un assortiment d'encens et de baumes exotiques.

Ces effluves rivalisent avec celles, iodées, de la marée. Un mareyeur reçoit, chaque jour, poissons, coques, moules et les homards et les crabes dont les pattes maladroites font glisser le varech luisant ; quant aux huitres, elles sont vendues par tonneaux entiers. Heureuse époque !

Des grossistes sont venus ouvrir magasins et entrepôts, chassant les petites maisons anciennes, rondes ou rectangulaires, au sol entaillé qui se sont retirées sur les pentes. Ils stockent et vendent parfois fort loin des cordes et des filets,

des futailles, des quartiers de viande séchée, fumée, parfois de la viande cuite que conserve une pellicule de graisse blanche et parfumée à l'oignon.

Ils importent des vins étrangers : vins de Grèce, dans des amphores, vins de Bordeaux renommés, dans des tonneaux (une invention gauloise), vins romains, à la violette, à l'absinthe, encore dans des amphores. Des étiquettes (*pittacium*) indiquent l'année, la provenance, le nom du producteur.

D'autres pots sont bourrés de grain : blé, orge, avoine. Elles servent à faire du pain, des galettes, des semoules, des pâtisseries (1), de la bière, des ruisseaux, des torrents de bière !

Les Gaulois sont très fiers d'avoir inventé la charrue perfectionnée et la moissonneuse. Ils regardent avec quelque mépris les Romains qui sont de piètres cultivateurs.

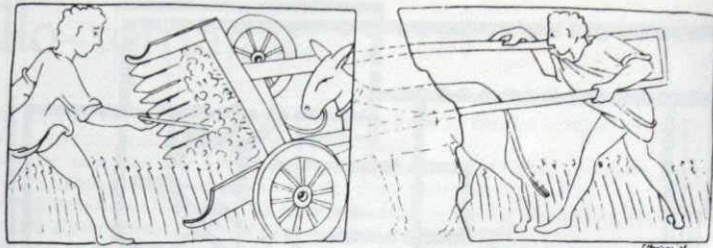
La céramique est florissante. Rosée elle est fabriquée avec la glaise du sous-sol, grise avec la tangué côtière. Trois potiers (qui laisseront leur signature à la postérité) sont particulièrement appréciés. Les tuiles « à la romaine », de meilleur usage que les toitures de roseaux, sont fabriquées surtout localement, près des maisons en construction.

Et il vient de splendides céramiques de couleur saumon d'Auvergne ou d'Italie, et même, mais le prix en est prohibitif, de l'île de Samos, en Grèce.

Les forêts souffrent d'une nouvelle invention : la fabrication du verre. Les vitres sont posées aux « maisons modernes », celle du « maire » par exemple qui a sa maison de pierre, sur sol soigneusement dallé et péristyle à piliers de bois (que les Romains copient et adaptent). Il a fait poser des carreaux dont la teinte bleuâtre ou vert « bouteille » nuit un peu à la transparence. Mais, les beaux vases et flacons, souvent très « modern style » sont l'œuvre de verriers rhénans.

Avec la laine de leurs moutons, les Gauloises filent et tissent des étoffes qui, teintées, sont demandées jusqu'à Rome. Le travail du cuir est une spécialité gauloise. Très souple, il sert à fabriquer des vêtements, des sandales, des pantoufles, des bottes ; plus loin, les sabots de bois s'amoncellent.

Les forgerons ont leur emplacement réservé, près des sources. Souvent, les badauds restent, bouche bée, à regarder le forgeron (on



Ces deux morceaux d'une stèle gallo-romaine nous restituent une de ces fameuses faucheuses inventées par les gaulois. (Dessin de T. Mertens).

craind encore cet homme soupçonné d'entretenir des relations avec les puissances infernales) qui manie avec dextérité les blocs de fer et les transforme en petits clous, faucilles ou cercles de roues, etc...

Et à l'écart, à la fois glorieux et timides, les orpailleurs proposent, dans de petits sacs de peau, les pépites et la poudre d'or, recueillies dans les torrents du sauvage cap du Nord-Ouest.

Pour faciliter le trafic commercial et les relations entre villages et avec l'extérieur, le réseau routier est favorisé par les Romains. Deux *viae* (routes) principales desservent le plateau d'*Alauna*. Celle qui vient du futur Coutances (*Cosedia*) traverse les marécages à gué ; l'autre qui vient de Bayeux (*Augustoduro*) se dédouble et cerne le plateau. Réunies, elles se dirigent ensuite vers le nord de la péninsule et les côtes marines : l'oppidum de Brix, Cherbourg (*Coriallo*), Omonville-la-Rogue par Sainte-Croix, Barfleur, petits ports très actifs d'un trafic avec l'île de Bretagne.

Ces routes suivent les anciens tracés gaulois, mais elles sont aménagées, entretenues (avec l'aide financière des localités et des propriétaires des terrains traversés) pour permettre au commerce, et surtout à la Poste (*Cursus*) avec chevaux de selle, « services de réparation » (forges) et auberges (*mansiones*) d'assurer un service de porteurs de messages (*speculatores*) galopant de l'extrémité de la presqu'île jusqu'à Lutèce et via Lyon (*Lugdunum*) jusqu'à Rome. Les coursiers effectuent 80 kms par jour.

Par ces routes et leurs « *diverticuli* » (chemins secondaires) les « gendarmes » sillonnent la région. Dans la cité des Unelles, un manipule de 120 hommes est réparti en deux centuries commandées chacune par un centurion ; l'une se trouve basée à *Alauna*, l'autre à *Cosedia*.

La garnison permanente compte une dizaine d'hommes relevés par roulement ; le reste circule soit pédestrement, soit à cheval. Des auxiliaires gaulois servent dans ses rangs et acquièrent ainsi la citoyenneté romaine lors de leur libération avec l'attribution d'un terroir à cultiver. Ce sont des habitants de la région ou de la ville même qui vivent dans leur famille ; les Romains d'origine, eux, logent dans le Palais du Gouverneur.

Ce Palais, immense construction de pierre soigneusement maçonnée, avec des assises de briques, se dresse sur le flanc ouest du plateau. Il contient les bureaux de l'administration, les celliers et magasins, le casernement des gendarmes, les Thermes, les appartements du sous-préfet et les salles de réceptions officielles ; car le sous-préfet entretient de bonnes relations avec les chefs de villes et villages et avec les personnalités importantes de sa région : gros commerçants, propriétaires, tous les riches (comme de bien entendu) les rimaillieurs et écrivains locaux : il faut toujours ménager l'opinion ! Il reçoit volontiers le descendant d'un chef Unelle qui a beaucoup lutté, il y a 300 ans, contre l'invasion romaine.

Des fêtes, des réceptions, des soupers somptueux, sont donnés régulièrement. Les produits de la terre voisinent avec les spécialités exotiques, importées parfois de l'extrémité de l'Empire. Gaulois et Romains rivalisent de gourmandise. Et, luxe suprême, *Alauna* possède son odéon.

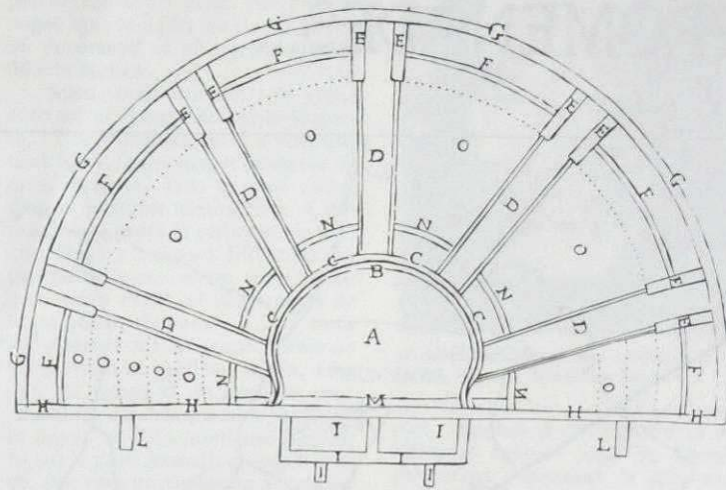
Cet amphithéâtre peut contenir 4 à 5.000 places ; avec les resquilleurs, on arrive à un nombre impressionnant de spectateurs. Le sous-préfet et son épouse, ainsi que les notabilités locales et romaines, ont leurs places marquées à leur nom. Un « tiquet » en terre cuite a été découvert.

L'odéon d'*Alauna* est superbe, et de dimensions disproportionnées avec la population citadine ; mais il faut être en mesure d'accueillir les mille et mille paysans rassemblés en ville lors des fêtes et des foires périodiques. On y donne des concerts, des pièces de théâtre, et même des naumachies (combats navals simulés). Les jeux du cirque, avec gladiateurs et combats contre des animaux féroces ou d'une puissance aveugle (loups, taureaux sauvages), des tours d'adresse avec des éléphants, des ours, et, parfois, uniquement pour «voir» et non pour les massacrer, un lion, une hyène, quelques singes, préfigurent nos petits cirques ambulants. Et, étonnement général, des hommes comme nul n'en avait imaginé, viennent parader dans leurs brillants atours : sombres Nubiens, Numides sur leurs dromadaires, et, le summum, un Chinois, un Hindou, dont on parlera longuement pendant des années.

Un propriétaire terrien opulent, voulant soigner son «image de marque», montrer sa munificence surtout à l'intention des Romains, les fait venir à grands frais. Calcul assez périlleux, car le sous-préfet souriant quelque peu au souvenir des spectacles de Rome, suppose de combien il pourra augmenter la redevance d'un si riche propriétaire vivant dans sa *villa* dont les terres couvrent plusieurs centaines d'hectares au milieu de la forêt de Barnavast. Il a d'ailleurs souvenir d'y avoir visité un délicieux temple rococo dédié à Vénus, peut-être un peu encore *Rosmerta*, divinité gauloise.

Mais des nouvelles alarmantes viennent depuis quelque temps troubler la quiétude du sous-préfet. Déjà repoussés en 266, les pirates du Nord menacent à nouveau les côtes et, venant de la profonde Germanie, des vastes bandes d'Alamans ravagent les riches terres gallo-romaines des confins orientaux de la Gaule, ont déjà pénétré jusqu'à Lutèce qu'elles ont brûlée. Alors que les diverses révoltes d'ambitieux Gaulois romanisés (l'un d'eux, Galba, n'est-il pas devenu empereur ?) n'ont pas troublé les populations de la cité des Unelles, il devine, dans ces nouveaux venus, l'avant-garde des peuples qui montent et le début du déclin de Rome.

Avec tristesse, il regarde la petite cité endormie et émet le vœu fervent que sa quiétude et sa pros-



PLAN DE L'AMPHITHÉÂTRE QUI A ÉTÉ TROUVÉ A VALOGNES PROCHE DE LA MAISON DE FRANQUETOT.

Ce plan de 1695 (repris par Wanis / Vikland est un document rare sur l'amphithéâtre de Valognes.

- A. L'Orchestre.
- B. Premier cercle de muraille qui ferme l'Orchestre.
- C. Muraille de renfort, où aboutissent les degrés.
- D. L'ouverture des degrés.
- E. Grosse muraille au haut des degrés, entre lesquels paroist une muraille marquée.
- F. qui laisse entre elle & la grosse muraille, un espace à placer sept bancs par étage les uns derrière les autres.
- G. La grosse muraille formant une demi-ovale.
- H. Grosse muraille qui coupe l'ovale.

- I. Murailles avancées au delà de la traversante, où estoient le pupitre des anciens, en Latin *Pulpitium*, lieu où les acteurs jouoient, &c.
- K. Autre Post Scenium.
- L. Grosse muraille servant comme d'arc boutant.
- M. Muraille au deça de la traversante, pour renforcer & soutenir l'ouvrage.
- N. Muraille répondant à celle d'en haut marquée F. laissant un vuide entre elle & l'Orchestre à mettre sept ou neuf bancs les uns derrière les autres.
- O. La place des spectateurs.



périté demeurent intangibles à travers les siècles à venir.

Adélaïde SOREL.

1) Mélanger du vin au poivre, du miel, du vin de paille, de la rue

(plante aromatique). Ajouter des amandes de pin, des noix, de la semoule cuite à l'eau ; saupoudrer de noisettes grillées pilées (d'après Apicius, gastronome du 1er siècle après J.C.).

VALOGNES DANS L'HISTOIRE. (1)

1) D'abord, avant l'Histoire

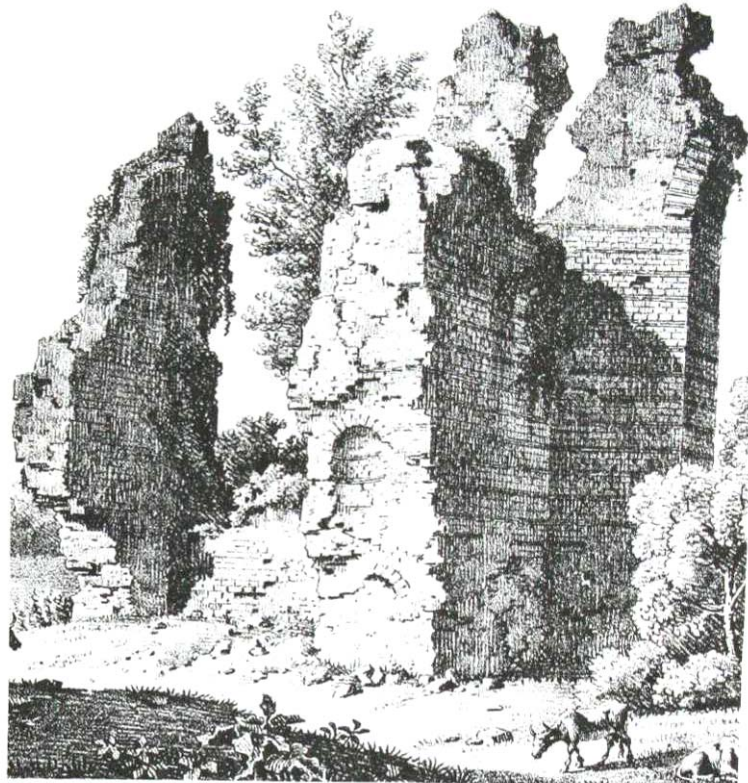
Nous évitons, cette fois, les environs plus ou moins lointains de la ville, pour ne connaître que la commune administrative elle-même. Le Valognais a été « interviewé » dans un des *Vikland* précédents, le numéro 10, d'automne 1978.

Il ne paraît pas que le territoire de la ville ait donné, jusqu'ici, de témoins antérieurs à l'histoire écrite ; et, en réalité, ce n'est guère étonnant.

Tout n'est pas dit quant au sous-sol de la ville et de ses faubourgs ; obnubilés par les évidents souvenirs gallo-romains, les yeux ont trop tendance à négliger, dans leur recherche, des tessons de poterie, et des restes de muraille, les modestes souvenirs des hommes inconnus de la préhistoire, même très proche, qui ne sont que petits morceaux de silex taillés, cailloux polis, minuscules fragments de poterie grossière et noire ; on n'y fait guère attention.

Mais Valognes est entouré à courte distance de hauts-lieux d'importance : le camp du Mont-Castre d'âge protohistorique, à Montebourg, à 5,5 km à l'Est ; le camp de l'âge du fer d'Octeville-l'Avenel, à 8 km au Nord-Est, l'énorme camp du sommet de Brix, à 9 km au Nord-Ouest ; le grand ensemble néolithique et de l'âge de Bronze de Rocheville, à 8 km à l'Ouest, pour ne citer que les plus grandioses. Et il suffit d'étudier un peu le relief du sol, sa nature et son aspect ancien pour arriver à la conclusion assez logique que le plateau modeste qui regarde de l'Ouest la minuscule vallée du Merderet fut, depuis peut-être des millénaires, un lieu de rassemblement commercial, sans doute politique, caché au milieu de la grande forêt, pour les populations anciennes du centre de l'île de Cotentin. Une sorte de capitale administrative et un marché.

Les anciennes routes convergent toutes vers Valognes, et toutes en partent ; d'autres voies circulaires, avec Valognes pour centre géographique et géométrique, tracent, avec les premières, rayonnantes, une vaste toile d'araignée. De Valognes, peu importe le nom que la ville portait avant l'arrivée des Ro-



Les «thermes» de Valognes, détail d'après une lithographie de la première moitié du siècle dernier. Il s'agissait peut-être plutôt d'un «palais préfectoral» que de thermes publics (coll. Vikland).

ains, on allait aussi bien à Coutances et en pleine Gaule, à Bayeux et plus loin dans la future Normandie. Et, puis, chacun des futurs bourgs, chacun des villages gaulois, peut aller au grand marché national et même international, par des voies directes. Car si le Cotentin fut la patrie des Unelles, la future Valognes en fut le forum avant la lettre.

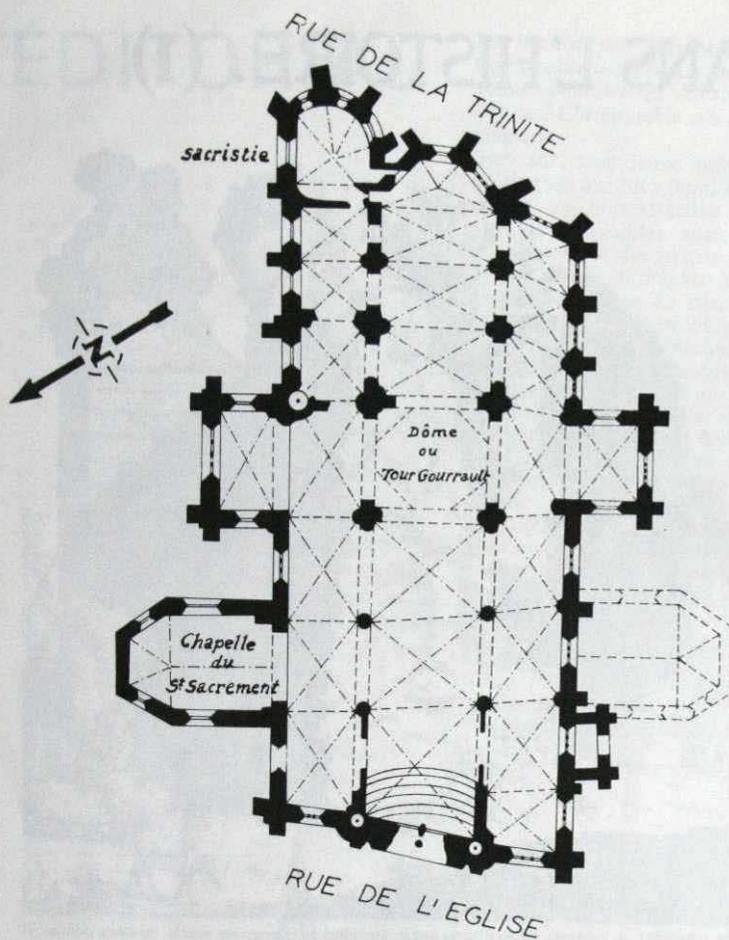
Les Romains, dont les armées ne firent que passer rapidement, au moment de la conquête, n'eurent guère besoin d'aménager le territoire ; celui-ci l'était déjà depuis des siècles. Accréditer un état pré-existant était suffisant. Certaines grandes voies directes, reconnaissables par leur rectitude, furent certainement tracées, peut-être tardivement d'ailleurs, celle de Coutances par exemple, en vue de permettre un rapide déplacement éventuel des bataillons au cas de danger, mais, encore maintenant, nous re-

connaissons aisément les très vieux chemins gaulois entretenus à travers les millénaires avant de finir, pour certains, par être plus ou moins abandonnés et remplacés par les voies de grande communication des XVIIIe, XIXe et XXe siècles.

La capitale gauloise devint, sans révolution, sous-préfecture romaine...

Comme les Gaulois possédaient une connaissance de l'agriculture et de l'élevage dépassant de beaucoup celle de leurs « colonisateurs », ceux-ci ne pouvaient rien leur apprendre et se gardèrent bien d'y changer rien, sauf, naturellement et indirectement, en organisant un système d'impôt très cohérent. En favorisant également le commerce et le transport des biens par la protection des voies de communication à l'aide de « postes de gendarmerie territoriale ».

Les Gaulois, à l'esprit éveillé et entreprenant, se gardèrent bien de



Le plan de l'église Saint-Malo avant les destructions de 1944 (Wanis/Heimdal).

refuser ces avantages payés, somme toute, par bien peu de chose ; ils ne refusèrent pas non plus certains tours de mains, certains trucs, bien pratiques ; par exemple, les couvertures en tuiles de terre-cuite, plus étanches, plus stables, que les toitures de paille ou de roseau, encore que celles-ci aient survécu large-

ment jusqu'au XXe siècle, alors que les tuiles n'eurent qu'une vie éphémère. Et, quelques rites religieux si facilement identifiables, quant aux Dieux, avec ceux qu'on connaissait déjà...

Les mille fermes dispersées dans les bois devinrent simplement gallo-romaines, et on retrouve les traces sous nos fermes actuelles. Et leurs propriétaires trouvèrent du dernier bien « d'être dans le vent » en latinisant leurs noms. Enfin, certains d'entre eux.

Comme plus tard, ils furent à nouveau « dans le vent » en germanisant puis « vikinguisant » ces mêmes noms.

Les noms de villages, de hameaux, les champs et les bois, suivirent le mouvement.

Et ainsi, il ne reste pratiquement plus, en Cotentin, de noms de lieu gaulois.

Sauf, justement et peut-être, **Al-leaume**, du nom d'un hypothétique dieu des Sources « *Alauna* » ; encore que certains auteurs y voient tout simplement le nom germanique « *Adalhelm* » : le casque noble...

La rivière toute modeste de Valognes, au nom énigmatique et malheureusement trop évocateur pour nos oreilles modernes, le Merderet, laisse le champ libre à toutes les suppositions, depuis la plus simple et la plus française (!) jusqu'à la gauloise, ou même la préhistorique.

2) Rome et après...

La Gaule, qui ne trouvait qu'avantages à l'organisation impériale – nous en avons une preuve formelle par la décision unanime des délégués gaulois à Reims en 70 apr. J.C. de rompre avec une rébellion prête à vaincre Rome – ne fut cependant pas un pays paisible, tout au moins pendant les décennies succédant à l'annexion romaine. Pourtant, le pays ou le peuple des Unelles, essentiellement formé d'agriculteurs avec de très rares agglomérations, semble être demeuré dans la paix. La véritable oppression fiscale et territoriale ne vint que beaucoup plus tard et encore faut-il la considérer ici comme certainement très édulcorée par l'éloignement et la pénétration des « indigènes » dans l'administration.

En 27 av. J.C. l'Empereur Auguste, successeur de Jules César, divisa la Gaule en provinces ; le peuple des Unelles fit partie de la Lyonnaise. Des villes furent fondées, parfois nouvelles, parfois simplement en agrandissant les anciennes et en les pourvoyant de monuments publics et privés. Également à cette époque, Auguste fit commencer l'aménagement de l'ancien réseau routier gaulois complété de voies de circulation à grande distance.

Et les autres empereurs suivirent le mouvement, comblant la riche Gaule et surtout les Gaulois importants de faveurs. Mais encore une fois, l'éloignement et sans doute déjà le caractère « ilien » du Cotentin le tint quelque peu à l'écart du mouvement général.

Coutances, Avranches, devinrent des grandes villes, alors qu'**Al-leaume** restait modeste. Mais la connaît-on bien ?

Examinons avant tout les voies et chemins, avec le relief de la région. Nous sommes à l'extrémité de la vallée marécageuse du Merderet qui monte du Sud vers le Nord, puis, à la hauteur de l'actuel Valognes, tourne vers le Nord-Est vers les faibles hauteurs de Huberville non loin des sources des autres petits cours d'eau qui se dirigent quant à eux, vers la côte Est et la Baie de Seine.

Cette courbe du Merderet tourne largement, quoique modestement, autour de l'extrémité d'un massif de collines qui culmine tout près et au Nord de Montebourg, avec, sur une colline isolée, le camp du Mont-Castre.

Il ne faut pas encore parler de Valognes, mais seulement d'Alleume, ville gallo-romaine, après que gauloise, assise tout à l'extrémité Ouest de ce massif, au dessus des marécages du Merderet.

Sur la R.N. 13, qui vient des Veys et de Crociatonum, et sur la commune de Saint-Cyr, au lieu-dit «Les Fosses Blanches» (sans doute ancienne carrières de calcaire ou fours à chaux), part une vieille route à peu près abandonnée qui conduit à la ferme de la Croix-Verte, et avec des «diverticules» de gauche et de droite alimente diverses exploitations isolées.

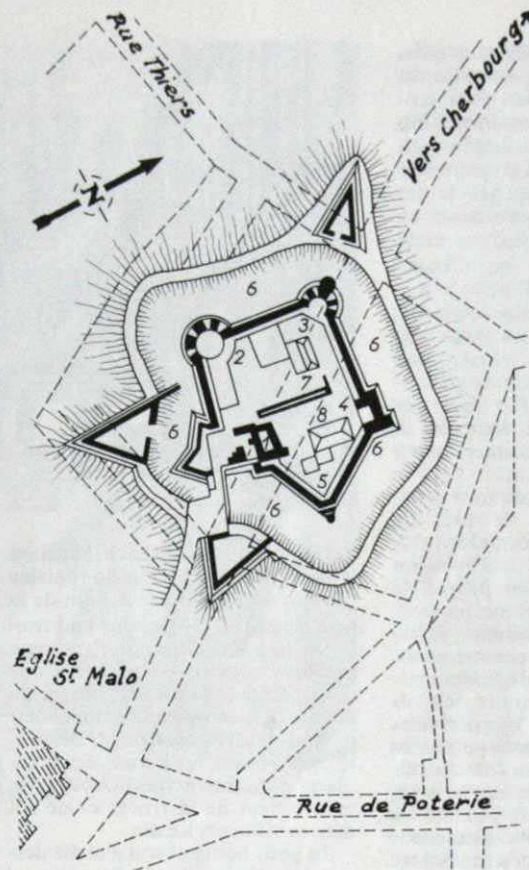
A la Croix-Verte et probablement à l'entrée d'Alauna, la voie se divise en deux routes: l'une, vers l'Ouest, conduit directement à «La Victoire» où des traces monumentales gallo-romaines ont été signalées, (voir plus loin), l'autre, vers le Nord-Ouest, passe dans la partie Nord d'Alauna, puis se dirige par Huberville et Tamerville, sur la Lande de Beaumont, le château de Chiffrevast, Ruffosses, et finalement Tourlaville, tous lieux où des traces gallo-romaines ont été repérées. Entre ces deux chemins anciens, un troisième va directement au cœur d'Alauna, passe aux deux Catelets (l'Odéon), au «Balnéaire» bien connu, va traverser le Merderet puis continue (c'est la D. 62) vers Sottevast avec un embranchement vers Brix, puis Les Pieux. Un autre embranchement va vers Bricquebec et bien plus loin encore.

De La Victoire, on va vers St-Sauveur-le-Vicomte; mais c'est aussi l'arrivée de la grande Voie Impériale de Coutances.

Nous voyons qu'Alauna fut un véritable point d'arrivée et aussi un point de départ de première importance dans toute la région, le véritable cœur du Cotentin — et qui l'est resté jusqu'au XXe siècle.

De cette époque impériale, il reste bien peu de témoins visibles. Mais que renferme le sol? Alleume n'est plus guère qu'un vaste terrain cultivé avec des haies, des pommiers, quelques rares vieilles maisons, et puis de nombreuses nouvelles qui commencent à pousser comme champignons.

Gerville avait assez bien connu cet ancien Alauna, mais découragé par l'immense champ de recherches, il ne nous a signalé que le plus évident; ses successeurs n'ont d'ailleurs pas insisté et n'ont que commenté ses constatations. Il peut pa-



Au Moyen-Age, l'église Saint-Malo (voir le plan en page ci-contre) et le château étaient les deux principaux monuments de Valognes. L'église, bien que meurtrie, nous est en partie conservée. Par contre, il ne reste plus rien du château. Nous publions ici, redessiné par Wanis, le plan le plus ancien que nous en ayons. Il a été publié par l'Abbé Adam en 1912. En 1 se trouvait le donjon, en 2 la tour ronde, en 3 la tour Devers Loquet, en 4 la tour carrée, en 5 la tour Mme Jeanne, en 6 les fossés, en 7 la chapelle, en 8 la basse-cour et le manoir du Gouverneur. Le tracé des rues en pointillé est celui d'avant 1944 (Vikland).

raitre étonnant et même paradoxal qu'un champ de recherches et d'études aussi important pour l'histoire de la ville de Valognes, pour le Cotentin, le département et même la France, reste inexploité pendant des siècles, sans autre chose de réalisé que des explorations superficielles et plus que séculaires. C'est une performance heureusement assez rare sur le plan national, mais sur le plan cotentinois et même bas-normand, c'est une habitude et presque une tradition. Mais c'est peut-être mieux ainsi, sous condition que des travaux publics et privés envahissants ne bouleversent pas définitivement le site, car cela nous permet d'espérer de grands changements généraux lorsque la période mandarinale sera révolue et que la véritable recherche scientifique commencera.

Viennent d'abord les trouvailles de monnaies romaines. Elles furent de tous temps extrêmement nombreuses et on pourrait en estimer le total à plusieurs milliers. Diverses collections en ont aligné plusieurs centaines, l'immense majorité en bronze et de faible valeur et da-

tant du Haut-Empire et surtout de la période antérieure à la grande invasion et ses ravages du troisième quart du IIIe siècle, avec un point noir en l'année 275 qui vit probablement l'incendie presque total d'Alauna.

Il est remarquable que cette grande catastrophe de 275 vit la fin de la période brillante de la ville gallo-romaine. La Gaule, ravagée par les Barbares et les combats internes, se releva mal; les villes, terriblement rétrécies furent enfermées dans des remparts construits avec les ruines des grands édifices. Or, Alauna ne paraît pas avoir reçu cette enceinte défensive, malgré les dangers menaçant à l'horizon, aussi bien terrestres que marins.

Mais à part ces multiples modestes trouvailles que le sol, au cours des siècles, a pu livrer aux curieux et aux chercheurs, il est cependant quelques pans de murailles qui permettent d'avoir une image embryonnaire de ce qu'a pu être l'Alauna impériale. Il n'y en a pas beaucoup, ils sont extrêmement estompés par les hommes et la

nature, mais ils sont réels et grands. Les énormes pans de muraille du « balnéaire » laissent bien comprendre la grandeur du monument initial ; les dimensions du fantôme du théâtre avec ses 3.700 places le confirment. Ce ne sont pas de ces monuments énormes tels qu'on en connaît en bien d'autres cités de Gaule, d'Espagne ou d'Italie, mais cela correspond bien à une petite ville de province éloignée, avec ses marchés et ses fêtes, son administration toute rurale, son sous-préfet et son poste de gendarmerie débonnaire. Une sorte de grand Bricquebec qui voudrait se donner des airs « romains » ou, à notre époque, « parisiens ».

Car il n'est pas dit du tout qu'Alauna était peuplée de près de 4.000 habitants adultes, mais qu'elle pouvait accueillir, à l'occasion des rassemblements de peuple de la région, des milliers de paysans, de bourgeois, de visiteurs étrangers, et surtout des commerçants.

À côté de ces grands monuments soigneusement construits « à la romaine », ce n'étaient, les trouvailles le suggèrent, que maisons petites ou grandes, avec des murs de torchis mêlé de pierre calcaire sortie du sol voisin, des toitures de chaume ou de tuiles en terre cuite, élevées sur des sols de béton et des fondations de moellons.

Les fondations ne manquent pas sur l'aire de l'ancienne Alauna ; on en a rencontré un peu partout, ainsi que quantité de tessons de poterie domestique, en général non conservés ni étudiés. Et, chose curieuse, à part quelques rencontres, rares et fortuites, de sépultures isolées, le ou les cimetières restent encore inconnus.

On peut imaginer, d'après les témoignages connus, l'énorme travail qui attend les archéologues futurs qui seront, enfin, chargés, un jour, de faire revivre l'ancienne capitale du Cotentin.

Après les invasions de la seconde moitié du III^e siècle, l'Empire fut réorganisé par Dioclétien et ses successeurs. Le Cotentin fit alors partie du diocèse de Trèves (ou « des Gaules »), de la province de Lyonnaise Seconde avec Rouen comme capitale, et de la cité de Coutances (*Constantia*). Alauna ne paraît plus ; tout au plus est-elle citée sur la carte dite « Table de Peutinger », mais la date de ce document est mal définie : III^e ou IV^e siècle.



Et c'est le grand silence. Pourtant le souvenir de la ville gallo-romaine traverse les siècles par le nom de la petite paroisse d'Alleaume construite sur la lisière Ouest de l'ancienne agglomération. Il est probable que cette dernière, après le grand incendie de 275, continua à vivre modestement, mais l'assèchement des marécages voisins lui permit de se déplacer doucement vers l'Ouest en se rapprochant de la rivière et de ses minces affluents locaux.

Le petit bourg et son marché descendirent la pente du terrain ; un soldat inconnu, paysan plus ardent que les autres, s'installa sans doute alors, sur l'autre flanc de la douce vallée et y construisit un château de bois à motte de terre rapportée à l'emplacement de la place du château actuelle. Mais ce ne peut être qu'une supposition ; car de cette haute époque médiévale rien ne subsiste qui permette de croire à l'existence d'une fortification de quelque importance à Valognes. Wace lui-même, le chantre de la Normandie naissante, évoque l'incendie de Valognes mais ne dit mot d'une résistance si faible soit-elle aux déprédations des pirates scandinaves.

Ce gardien des gués de la route de Brix, de Sottevast, de Bricquebec et de La Hague, plutôt percepteur à titre personnel des droits de passage que sentinelle, ne laissa aucune trace dans l'histoire.

Les ducs-rois de Bretagne furent pendant un temps les maîtres du Cotentin. Puis, bientôt, ce sont les ducs tout neufs de Normandie qui conquièrent le pays. Ils installent des hommes sûrs, gardiens de leur autorité discutée, aux points sensi-

bles de la région : Bricquebec, St-Sauveur, La Haye-du-Puits, etc.. Valognes reçut un vicomte, mais nous ignorons l'époque de son installation.

Même en 1046, lorsque le jeune duc Guillaume séjournait à Valognes et y échappa par miracle à l'assassinat, il n'est pas fait mention d'un château et le détail vrai ou romancé des événements ne le laisse pas non plus supposer.

Nous savons pourtant, par le récit du siège de 1364, qu'il y avait à Valognes une puissante quoique petite forteresse, avec un donjon de plan quadrangulaire entouré d'une basse-cour fortifiée selon le type habituel des forteresses primitives.

Mais ce donjon est bien lui-même du modèle caractéristique de la fin du XII^e siècle et surtout du XIII^e. Et il est tout à fait probable que c'est de cette époque romane que date la création du château-fort de Valognes.

Le plan de 1689, le seul connu, dessine une forteresse très évoluée ; mais nous savons, d'autre part, que son gouverneur, Henry-Robert Giguault de Bellefond, lui avait fait subir, entre 1624 et 1649 (date du dernier siège pendant lequel le château fut fortement « ébréché ») des réparations et sans doute transformations importantes, puisque les frais s'en étaient élevés à près de 10.000 livres. Pourtant, sur ce plan tardif, le donjon rectangulaire figure nettement.

C'est en 1689 que la démolition commença ; elle dura presque un siècle...

Par le même récit du siège de 1364, nous savons que la ville n'avait pas de remparts et n'en avait



jamaïs eu. Et que, entre la ville et le château, existait un espace libre que le chef des armées assiégeantes, Bertrand Duguesclin, parcourait à cheval.

Et aussi que la ville pouvait accueillir au moins une partie des troupes françaises; il y existait aussi plusieurs hôtelleries capables de loger et de nourrir les barons et les chefs pendant au moins un hiver entier. C'est dire que Valognes n'était pas seulement un misérable petit bourg campagnard, mais qu'il avait conservé une importance certaine. Et ceci est normal à cause de son emplacement exceptionnel au cœur du Cotentin, à la convergence des deux grandes voies venant de France, et au centre de la toile d'araignée de toutes les routes de la région.

Et cette importance morale est attestée par les séjours qu'y firent, tout au long de l'histoire, les nombreux et éminents personnages, les édits et traités qui y furent signés par les rois de France et les rois d'Angleterre.

Quelques mots seulement quant au seul témoin médiéval que conserve la ville de Valognes: l'église Saint-Malo. Il est très probable qu'une église romane fut cons-

En page ci-contre: la rue de Poterie et l'église Saint-Malo avant 1914 (coll. Mme Thérèse Bouchard). Ci-dessus, en haut, le même endroit en 1945 (même coll.). En dessous: actuellement - sans commentaires !... (G.S.).

truite à cet emplacement en même temps que le donjon du château. A cette époque, quoique le château ait possédé sa propre chapelle à l'usage du seigneur et de ses serviteurs et commensaux, une église était souvent construite pour l'usage des habitants du bourg voisin qui, ainsi, n'avaient pas à pénétrer dans l'enceinte seigneuriale.

Quelques éléments d'architecture du XIe siècle, dit-on, ont été trouvés au cours des derniers travaux de reconstruction. Si ce XIe siècle est certain, ceci suggérerait l'existence d'une première église mais aussi, avec beaucoup de probabilités, d'un château antérieur à celui que nous connaissons par l'histoire et le plan.

Maintenant, après le bombardement de juin 1944, il ne reste plus que le cœur de l'église. L'édifice, en son entièreté, fut construit tardivement, au XIVe et XVe siècles,

avec de nombreux remaniements et rajoutes plus récents encore.

D'après les anciennes photographies et dessins, cette église était belle, quoique personnellement, nous n'apprécions guère le gothique tardif non plus que les fioritures de la Renaissance; mais au moins la ligne et l'originalité étaient admirables.

De cette beauté, il ne reste plus que des fragments qui ne suggèrent que peu de chose, malheureusement.

L'histoire de la seigneurie et du pays valognais — on ne parle plus d'Alleaume — est naturellement bien plus complexe que ne le laisserait penser ce rapide survol. Mais nous ne croyons pas nécessaire d'insister sur ce point en répétant ce que de nombreux auteurs ont doctoralement exposé avant nous.

La ville fut certainement importante, non peut-être par sa force et ses dimensions, mais surtout par son emplacement et aussi comme un symbole permanent d'ancienne capitale.

Même aux temps modernes, où elle perd l'un après l'autre, les joyaux de sa couronne, elle subsiste dans sa fièreté, sa grandeur. Une dernière fois, il y a peu de décennies, un accord de portée internationale y fut signé, car c'est à Valognes ou tout au moins dans ses environs directs (la ville même était ensevelie sous les ruines) que les Allemands du Cotentin capitulèrent officiellement en 1944.

Sans vouloir ni pouvoir rivaliser matériellement avec Cherbourg (car cette ville également d'origine gallo-romaine et peut-être gauloise sous le nom de Coriallo, était un port de mer et une base militaire nécessaire, avec un château fort longtemps considéré comme un des plus puissants de France), Valognes resta pendant des dizaines de siècles comme le cœur moral — et même administratif — du Cotentin.

Il fallut attendre la Révolution Française pour que Valognes commence à devenir, comme le disait Barbey d'Aurevilly, «la Ville des Spectres». Mais encore, cela est-il bien loin d'être vrai!

Frédéric SCUVEE

Cette première partie de l'histoire de Valognes s'arrête à peu près à la Guerre de Cent Ans; la suite en sera présentée par notre ami M. l'abbé J. Canu, spécialiste, s'il en est, de l'histoire valognaise.

Guillaume Sorel : Promenades... Environs de Valognes. In *Valognes, secteur est, Vikland, la revue du Cotentin*, n° 14, automne 1979, p.12-48.

des dévotions et le but de pèlerinages célèbres.

Et maintenant, nous allons aborder un site très important de Valognes, celui de la **ville gallo-romaine d'Alauna**, qui se trouve un peu à l'extérieur de la ville actuelle, sur les pentes et le plateau voisin, à l'Est et qui déborde même sur la commune de Huberville voisine. Nous y arriverons par la vieille voie qui servit depuis la protohistoire, jusqu'au moment de la construction de la route nationale actuelle, vers la fin du XVIII^e siècle.

Revenons donc à la N. 13 et suivons la vers Montebourg, jusqu'au carrefour des Fosses Blanches, lieu où la N. 13 croise l'ancienne route. Celle-ci, vers le Sud-Est, est aisée à suivre sur la carte d'E.M. car des Fosses Blanches (sans doute anciennes carrières de pierre calcaire) elle fonce en ligne droite par la Chasse des Landes sur la Croix des Petits, à Eroudeville, puis, toujours en ligne droite, elle s'appelle alors «le Vieux Chemin», vers les fermes du Petit Bourg et du Grand Bourg, à Ecausseville, et ainsi de suite, vers les gués du Grand Vey et du Petit Vey, auprès de Carentan (les Vey ne seraient autres qu'une déformation de leur nom plus tardif, de la période germanique : Vey : Weg : chemin ; d'ailleurs «voie» est encore prononcé «Vey» en patois).

Mais revenons vers *Alauna*. Sous les arbres, se coule un chemin mal carrossable vers le Nord-Ouest ; c'est «l'Ancienne Route». Elle passe devant le Mesnil puis la Maison du Bois. A la Croix Verte, elle se divise en deux, puis, peu après, en trois. La route Sud se dirige en ligne droite vers La Victoire ; la route Nord, vers Huberville, puis Quettehou ; celle du centre passe à Hermanville (sur Huberville) puis arrive au **Haut-Câtelet**. Ce n'est qu'un rassemblement de quelques maisons de tous âges et sans grand intérêt. Pourtant quelques fragments dispersés laissent penser qu'il y eut ici une très ancienne ferme, peut-être même un manoir.

Plus loin, la route étroite arrive à un carrefour situé juste sur le rebord du plateau. Les mouvements du terrain, dans les herbages, laisseraient aisément penser que, s'il y eut une enceinte fortifiée à *Alauna*, ou même longtemps auparavant, c'est ici qu'elle a dû se trouver.

Le chemin plonge alors sur la pente vers Alleaume. Bientôt, à gauche, un chemin privé mène au



Le grand mur gallo-romain. L'arrachement des parements laisse apercevoir le mode de construction en couches de moellons posés horizontalement en «hérisson», puis recouverts par une épaisse couche de mortier de chaux (G.S.).

Câtelet. C'est un charmant petit manoir qui fut récemment restauré à partir de ruines déplorables. L'effort effectué a obtenu un résultat remarquable de goût. En réalité, les restes anciens, soigneusement conservés, sont dispersés dans la demeure actuelle. Ce sont des portes et fenêtres à linteau à accolade, des meneaux, une belle cheminée. Et celle-ci présente, chose exceptionnelle, des montants formés de quatre futs de colonnes cylindriques qui pourraient provenir d'un monument gallo-romain tout proche. Il est remarquable, ainsi que le propriétaire et responsable de la restauration, M. Y. de Lestang-Laisné, le fait remarquer, que la gravure dessinée en 1764, par Céret, pour M. de Caylus, présente une maison dont la porte est ornée de deux colonnes (sans doute la Maison de Franquetot selon de Foucault, 1694) alors que cette même maison de Franquetot n'en a plus aucune. Ne serait-ce pas ces deux colonnes qui, sciées, auraient donné les quatre exemplaires de la cheminée du manoir ?

Ce manoir aurait appartenu à l'amiral de Bourbon qui possédait un hôtel à Valognes vers la fin du XV^e siècle.

Mais c'est dans le clos voisin et la même propriété, que nous pouvons voir, dissimulé par une faible épaisseur de terre en herbage, le

fameux **Odéon d'Alauna**. Sa forme, appuyée sur le flanc de la colline, est très apparente et sa muraille courbe extérieure dépasse du sol sous la haie qui le couronne. La scène et l'orchestre sont clairement indiqués par les mouvements du terrain. Il a été l'objet de plusieurs campagnes de fouilles au cours des siècles, mais depuis Ger-vile, au milieu du siècle dernier, personne n'y a plus touché. Chose étonnante, le propriétaire du terrain a offert gracieusement l'accès à l'Odéon pour le public ainsi que l'autorisation d'y effectuer tous travaux de fouilles et d'aménagement utiles, sans réussir à provoquer aucune réaction... Est-ce étonnant ?

Il en est de même quant au dit «Balnéaire», qui appartient à Mme Pasquier, du Taillis.

On continue à descendre le même chemin et bientôt nous nous trouvons devant un mur énorme qui se dresse au carrefour où le chemin arrive au terrain plat. C'est ce qu'on appelle le **Balnéaire**. Quoique la destination du grand bâtiment dont les restes sont encore une fois dissimulés par un mince voile d'herbage, n'ait pas été précisée. Des fouilles y ont été effectuées comme à l'Odéon et le plan, peut-être complet, relevé. Puis, c'est le silence. L'importance du pan de muraille restant laisse supposer qu'il existait ici un

monument extrêmement développé. La construction très soignée en petit appareil, avec arases de briques, correspond bien à ce qu'on peut penser d'un grand bâtiment officiel ; on y a rencontré des thermes assez grands, mais ceci n'implique pas nécessairement qu'il s'agisse uniquement et principalement d'un bain public. Encore un problème à résoudre ; et nous ne pouvons que déplorer l'inertie séculaire qui laisse ignorée ou à peu près toute une ville gallo-romaine dans un faubourg d'une ville comme Valognes.

Il reste encore un témoin de cette époque fastueuse ; c'est le **Grand Mur**. A partir du carrefour du «*Balnéaire*», nous tournons à gauche vers La Victoire, passons devant le **Bas-Câtelet**, puis devant le chemin de la **Dingouillerie**, où de nombreuses trouvailles gallo-romaines furent effectuées. Puis, à peu près à mi chemin de La Victoire, à gauche, une haute haie entre deux clos dissimule les ruines d'un énorme mur gallo-romain démantelé. Il suit la haie qui le couvre, sur une longueur de près de cinquante mètres ; les deux parements ont été détruits par les habitants voisins y trouvant une carrière aisée, mais il est encore épais de près de deux mètres et haut d'autant. Faute de fouilles, il est impossible de dire à quoi correspondait ce puissant vestige isolé. Fragment d'un grand bâtiment ? Morceau d'une muraille défensive ? Cette dernière hypothèse semble peu plausible, car on s'expliquerait mal sa situation topographique, ainsi d'ailleurs que l'absence de toute trace de tour. Alors ?

Et nous sommes au bout de notre périple autour de Valognes, dans sa campagne directe. Il semble que les manoirs y sont plus rares que dans le reste du Cotentin ; ceci s'expliquerait peut-être par le fait que les anciennes exploitations agricoles dépendaient, en général, de manoirs situés en ville. Ceci expliquerait également l'aspect cosu de beaucoup de fermes qui pouvaient alors être des sortes de résidences secondaires, de maisons de campagne ou de chasse, ainsi d'ailleurs que de rapport.

La terre est très riche et son exploitation relativement aisée, tout au moins dans les parties non marécageuses. Mais de plus en plus, l'agriculture fait place à des lotissements, à des cités et à des logements clairs et agréables mais combien légers. Ceux-ci seront disparus

alors que les vieilles fermes continueront, impavides, à assurer leurs fonctions millénaires.

LA VILLE

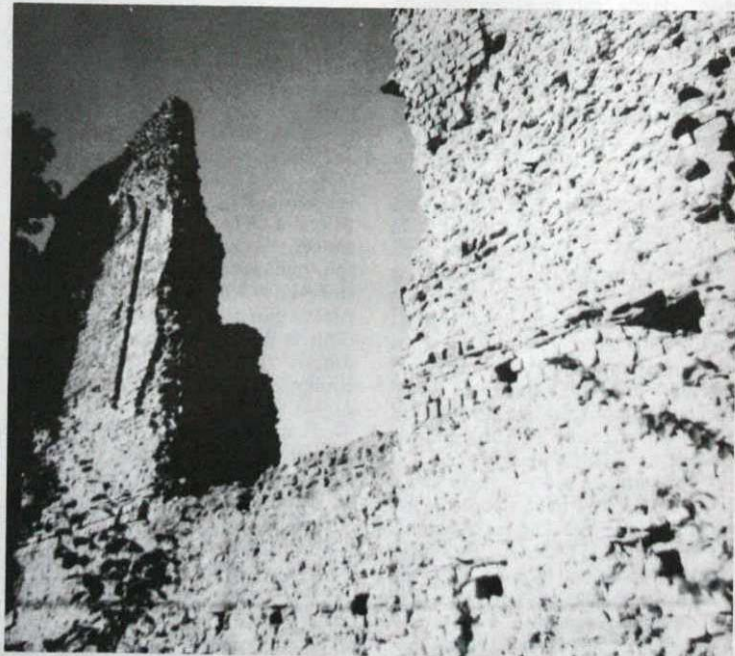
Une première question se pose : comment peut-on expliquer le curieux transfert de la ville d'*Alauna* au site actuel de Valognes ? La ville primitive, probablement gauloise, se trouvait certainement sur la crête du plateau oriental, avec un point central déterminé par le triangle formé par Le Haut-Câtelet, le Câtelet et la ferme du Coutre : c'est effectivement le point majeur crucial, du réseau routier ancien. Et puis, il est remarquable que c'est cet endroit qui porte le nom de «*Câtelet*», ainsi que tous les anciens oppidums préromains de la région, les *Câtiaux* d'Octeville-l'Avenel, le *Mont-Câtre* de Montebourg, le *Câtillon* de Rocheville, les *Câtillons*, au Vrétot, etc et non l'emplacement voisin des ruines du «*Balnéaire*» dont les massives murailles suggéreraient pourtant aisément l'existence d'un ancien château.

Alauna n'a fait qu'adopter puis élargir le vieil emplacement habité gaulois ; puis Rome a amélioré les routes et chemins.

Vers 275, *Alauna* aurait été détruite et perdu en un seul jour son importance citadine, car il ne paraît pas qu'elle se soit vraiment relevée de ce désastre. En effet, aucune fortification ne paraît avoir été construite, ainsi que c'est le cas pour toutes les villes gallo-romaines des IV^e et V^e siècles ; aucune ruine d'édifice du Bas-Empire, et très peu de témoins, tels que monnaies, n'ont été retrouvés. Ce qui ne signifie pas, naturellement, que la ville n'existait plus, bien au contraire, puisque, malgré leur rareté relative, des monnaies tardives furent signalées. Mais il semble qu'*Alauna* n'ait plus été qu'une agglomération rurale, un bourg de marchés et de foires traditionnelles, sans plus aucune importance administrative.

La région retourna alors à son type antérieur, ou à peu près, d'exploitations agricoles dispersées parmi les bois des alentours.

Dès le VI^e siècle, les Germains, Saxons et Francs s'installent dans la région ; mais il est probable que la région d'*Alauna* ne les ait guère intéressés et qu'ils s'y soient peu implantés ; le nom de Valognes même le suggère si on accepte son étymologie proposée : Valognes : Vallonia Walah (Gaulois) : territoire habité par des Gaulois et effectivement le



Le «*Balnéaire*». On aperçoit le parement de petit appareil ainsi que les assises de briques (G.S.).

Valognais présente un certain nombre de toponymes d'origine gauloise ou gallo-romaine alors que son entourage est extrêmement germanisé. La pénétration dans la forêt du Valognais s'est mal effectuée à cette époque d'infiltration très dense par les envahisseurs d'outre-Rhin. Il en sera d'ailleurs de même pendant la crise d'installation des Scandinaves.

La carence défensive de l'Empire romain chancelant amena les régions Nord-Ouest de la Gaule à former une entité individualisée indépendante qu'il est possible de nommer Armorique ; une bonne partie de la Basse-Normandie en fit partie pendant des siècles. Mais le désarroi général permit la renaissance de mille minuscules complexes humains basés sur l'exploitation agricole articulée sur les possibilités défensives des groupes. D'autre part, l'influence germanique, malgré le faible apport humain, à l'ouest, était décelable et la dispersion naturelle des exploitations agricoles fut palliée par l'organisation de groupes de cultivateurs, d'artisans, de commerçants sous l'égide d'un chef nommé ou qui réussit à s'imposer, avec un noyau militarisé défensif. On vit ainsi renaître les agglomérations autour ou auprès des fortins occupés en permanence par le chef et sa petite troupe de guerriers.

Alauna n'était plus, mais les exploitations agricoles dispersées du rent apprendre à se défendre en groupe. Un peu partout naquirent, poussèrent des «châteaux de bois sur motte de terre» ; lorsqu'il n'en existe plus trace, leur emplacement est souvent reconnaissable par l'existence d'un manoir ancien et d'une chapelle ou église romane.

C'est probablement le cas du village de La Victoire, et celui d'Alleaume, descendu de la colline voisine du Merderet (Merderet au début du Moyen-Age), et encore celui de Valognes même. Ici, une motte, embryon du futur château de la ville, se construisit sur la pente Nord-Ouest de la vallée, justement proche des gués qu'elle devait contrôler (avec péage, naturellement), et au centre de la patte d'oie des routes.

La motte fortifiée comporte, à son pied, une enceinte défensive dans laquelle la population voisine peut se réfugier au cas de danger ; une chapelle y existe très souvent. Et, tout proche, par prudence, se trouvent également, les artisans avec leurs ateliers, les moulins sur

la rivière, les commerçants, les auberges, etc... tout ce qui fait un village complet, un bourg avec ses marchés et ses fêtes.

La vallée du Merderet, trop boueuse, ne pouvait favoriser une telle installation et il est remarquable que même à notre époque, elle reste peu peuplée ; par contre le cours des ruisseaux du Gravier, du Tremblet, etc... furent et sont très favorables à l'implantation d'habitations de tout un peuple industriel pour qui l'eau est un besoin absolu.

Les routes se déplacèrent donc. Le centre du bourg pouvant être placé auprès du château à motte et de sa chapelle, la rue longeant le Gravier doubla celle, parallèle, de Tamerville par le Bourgneuf ; des fabricants de céramique attirés par le ruisseau abondant s'y fixèrent, et ce fut la rue de Poterie. Elle fut prolongée directement par la future rue des Religieuses qui conduit directement à La Victoire, mais aussi à la grand-route de Coutances.

Et la ville se développa alors de part et d'autre de cet axe courbe principal, le long, naturellement, aussi des grands chemins qui y passaient en le croisant : Bricquebec, Brix, Tourlaville, Fermanville, Quettehou, etc. Le tracé des routes royales du XVIII^e siècle, simplement améliorées de nos jours, ne fit que concrétiser ces choix.

Malheureusement, à Valognes, il faut avouer qu'à part quelques menus témoins dispersés, il ne reste rien de cette époque de création, pas plus d'ailleurs que du Moyen-Age, et rien d'antérieur à la fin de la Guerre de Cent Ans et du XV^e siècle.

Quelques restants de structures ou de sculptures romanes, donc antérieures à la fin du XII^e siècle, subsistent dans les églises d'Alleaume et de Valognes, surtout dans la première. On nous a parlé d'une muraille construite en arêtes de poisson à La Victoire, mais nous devons avouer n'avoir rien vu...

Le château : disparu !

Avant l'époque de la reconstruction, après les ravages de la guerre, les maisons de pierre restaient relativement rares, tout au moins en ville, malgré la proximité de cette belle pierre calcaire qui sera tant exploitée plus tard ; on bâtit surtout en bois (la forêt était toute proche) et en terre battue, en

pisé. Aussi, ces demeures ne pouvaient guère laisser de traces après quelques années d'abandon. Et nous savons qu'à la fin du XIV^e siècle, même le vicomte de Valognes avait dû abandonner le pays, faute d'y trouver de quoi vivre. Il est cependant certain que des fondations et peut-être des pans de murs entiers, antérieurs à la Renaissance, subsistent encore dans les maisons de Valognes, mais totalement indiscernables.

Comme partout en Cotentin, la fin de la Guerre de Cent Ans vit un véritable renouveau, une aube de richesse. Et si Valognes, en ses façades et beaucoup d'intérieurs, forme une ville qui paraît dater surtout du XVIII^e siècle, il n'en reste pas moins que derrière ces apparences trompeuses, la ville possède une ossature fondée bien auparavant et principalement au XVI^e. Et ceci nous a permis des découvertes au cours de notre périple.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous avons divisé arbitrairement la ville en deux parties que nous examinerons séparément. La première, qui fait l'objet de notre voyage de ce jour, se trouve au Nord-Est d'une frontière virtuelle tracée par la route de Cherbourg (R.N. 13) jusqu'à sa rencontre avec la rue de Poterie, puis la rue des Religieuses.

Nous avouons, dès maintenant, avoir rencontré une difficulté peu ordinaire à situer, sur le terrain, un bon nombre des monuments privés cités habituellement, puis, en contrepartie, de donner un nom traditionnel à certains de ces monuments privés visités. L'abbé Adam, auteur d'un ouvrage sur Valognes bien connu et cent fois cité, se trouve assez souvent en contradiction avec l'abbé Sevestre, auteur d'un semblable livre ; et les deux sont discutés encore une fois par le regretté G. Le Barbenchon. L'abbé J. Canu, notre ami et collègue, aurait pu être d'un appui précieux mais se trouvait en voyage... Et, pour couronner les difficultés, il arrive que les propriétaires actuels des hôtels cités, par exemple, ne soient pas d'accord entre eux, ou avec la tradition, ou avec les auteurs ci-dessus, sur ce sujet...

Il est évident que nous avons commis des erreurs, que nous avons laissé subsister des lacunes. Nous demandons la bienveillance de nos lecteurs, certainement souvent mieux informés que nous sur bien

AD n° 132 : BOUHIER 1979

Claude Bouhier : Le destin des villes et des gros villages gallo-romains de la Manche avant les invasions normandes. In *Revue du département de la Manche*, t. XXI, fasc. 82, 1979, p. 3-38.

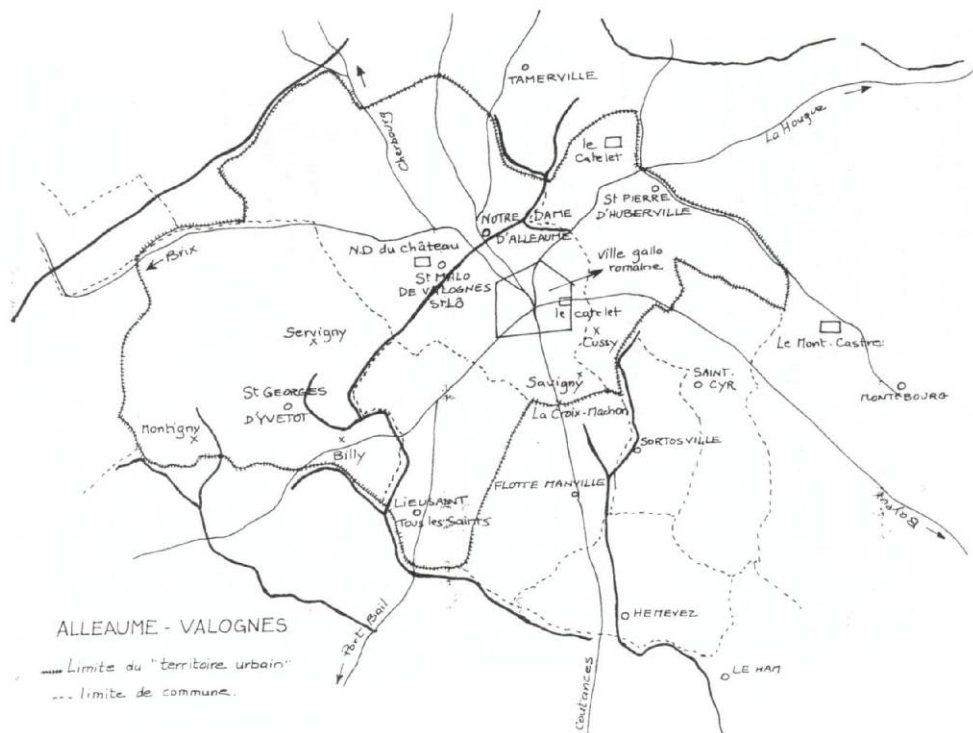
- Traduction Laurence Jeanne.

p.10

Agglomération III. ALLEAUME - VALOGNES

L'agglomération gallo-romaine d'Alleaume fut détruite à une époque difficile à préciser faute de preuves archéologiques certaines (17). De quelle façon la vie continue-t-elle ? On note à l'est la présence de "câtelets" qui ont pu servir de protection dès une haute époque. A l'ouest la présence d'un château, d'un "burgum"

(17) Cl.Bouhier : inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (période gallo-romaine et mérovingienne). Thèse de doctorat de 3e cycle. Faculté des lettres de Caen, 1962, pp. 208-227. Faute des compte rendus de fouilles de Foucault, on est réduit aux hypothèses. Une trouvaille mal identifiée (p.227) et celle faite à Sottevast laissent penser que les destructions furent nombreuses sous le règne de Postume.



p.12

à l'emplacement du château de Valognes n'est pas encore attestée mais est possible. En tous cas, on peut être assuré de la persistance d'une population bien décidée à rester à proximité du site de la ville qui fut peut-être la capitale des Unelli après Saint-Cômes-fdu-Mont (crouciatonum) et avant Coutances.

Deux cimetières ont été repérés : un sur la route de la Hougue à la ferme de Coëffe, un à Lieusaint le long d'une route allant à Port-Bail. Ce dernier cimetière relativement éloigné d'Alleaume a le mérite d'être un cimetière chrétien que le nom même de la commune actuelle confirme. Trois inscriptions y ont été découvertes (18), toutes de l'époque mérovingienne. La paroisse dédiée à tous les saints fut réclamée par l'église de Bayeux à une époque que bien des historiens placent au temps de l'épiscopat de Saint-Lô (entre 530 et 565). Tout ceci concourt à faire de cet endroit de la banlieue d'Alleaume un haut lieu des débuts du christianisme dans le Cotentin sous l'impulsion de l'évêque de Bayeux, avant 450, date de l'apparition d'un évêque à Coutances. C'est après tout logique.

L'église d'Alleaume un peu à l'écart de la ville antique, est dédiée à Notre-Dame, situation qu'on retrouve fréquemment dans tout le diocèse. Les autres paroisses du "territoire urbain" d'Alleaume apparaissent nettement dans les biens de l'église de Coutances au XI^e siècle : Valognes, Yvetot et Huberville(19). Il faut y ajouter Lieusaint comme nous l'avons montré, mais il ne faut pas y inclure Flottemanville car on commençait à compter les lieues sur la route de Coutances à la Croix-Machon, à l'entrée nord de Flottemanville - preuve archéologique des limites du territoire de la ville dès l'époque romaine.

A Valognes l'église de la paroisse est dédiée à Saint-Malo avec Saint-Lô comme second patron. Le culte de ces deux saints n'est pas plus ancien que l'extrême fin du VI^e siècle. La chapelle du château, dédiée à la vierge, était à la présentation du curé de Notre-Dame-d'Alleaume(20). Le second de ces faits réaffirme les liens entre Valognes et Alleaume dans le sens d'une dépendance de Valognes sur le plan cultuel et aussi à fortiori sur le plan civil. Le premier fait indique que la population autour du château ne mérita pas un lieu de culte avant la fin du VI^e siècle et quand il s'agit de le placer sous l'invocation d'un saint, l'Eglise de Coutances, maîtresse du jeu à Alleaume, choisit Malo qu'elle tenait fort en honneur à ce moment là. On assiste donc à un début d'existence organisée sur le site même de Valognes.

Yvetot, lointaine banlieue, n'eut pas de lieu de culte avant la deuxième moitié du VIII^e siècle, car l'église est dédiée à Saint-Georges (cf Brix)

(18) Coëffe est sur Huberville. Pour les trouvailles de Lieusaint (p. 235-236), il ne s'agit que d'inhumations.

(19) M. Fauroux : Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066). Caen, Soc. Ant. Norm. 1961, n° 214.

(20) Abbé Adam, Valognes, 1912, p.302.

p.13

Il y a incertitude sur la dédicace de l'église d'Huberville, est-ce à Saint-Patrice ou à Saint Pierre-aux-Liens ? (21). Les seconds patrons n'ont pas beaucoup de signification sauf à Valognes (cf. plus haut) et à Lieusaint où on honore Saint Eloi qui fut peut-être le titulaire d'une chapelle du cimetière, détruite ensuite, mais peut-être très ancienne (la tradition locale en fait l'ancienne église paroissiale). (22).

Dans le "territoire urbain" d'Alleaume, on note (en 1979) la présence de quatre anciens domaines gallo-romains : Montigny, Servigny, Arpentigny et Savigny (23). Leur survivance est étonnante et témoigne de l'efficacité de la protection de la communauté urbaine. M. L. Musset a déjà fait la même remarque à Sées et ailleurs et en avait déduit que l'origine de cette situation remontait à une haute époque (24).

La superficie totale du "territoire urbain" est de 3 895 hectares.

(21) La Gallia Christiana indique S. Patrice, ce qui indiquerait une influence de Bayeux.

(22) Réponse des curés à l'enquête de 1860. A.D. Manche 1 Mi 83 (R1).

(23) Montigny et Servigny sur Yvetot-Bocage ; Savigny sur Alleaume, Arpentigny sur Valognes.

(24) L. Musset : les villes épiscopales et la naissance des églises suburbaines en Normandie dans Revue Hist. Eglise France, 39e année, t. XXXIV, 1948, p.13.

AD n° 133 : BUTEL 1981

Charles Butel : Valognes, le Bas-Castelet, Compte rendu de fouille de sauvetage, 1981, manuscrit, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

- Transcription Pierre-Yves Jolivet

p. 1

Valognes

(fouille de sauvetage) le Bas Catelet

propriété de M. Mme P. Léonard (section AS n° 25)

septembre 1981 (responsable C. Butel)

Compte rendu de la fouille

Au cours de travaux de terrassement entrepris 1981, Monsieur Léonard a mis au jour un mur qui, compte tenu de son apparence et de la situation, est apparu comme étant les substructions d'un habitat gallo romain. Une fouille de sauvetage a été effectuée, au cours du mois de septembre 1981, afin de relever le plan de cet habitat et si possible de découvrir un niveau d'occupation.

Le présent dossier comprend :

- plan de situation (photocopie du plan d'assemblage)*
- plans relevés au cours de la fouille*
- série de diapositives*
- compte rendu des observations et des travaux effectués*

p. 2

Fouilles de sauvetage - septembre 1981

le bas Catelet – cadastre section n°

Habitat gallo-romain

plans

A Photocopie du plan de masse (concerne la section du bas Catelet)

B Plan de section

1 – 1 bis : plan général du sauvetage

2 Détail partie du mur ouest (mise à jour)

3 Détail – mur – sol niveau d'occupation

4 Détail – substructions (enterrées) mises à jour au cours du décapage en vue de la mise en place d'une F.s.

Diapositives

1.2 : vue générale

3.4.5 : sondage B (5 sol)

6.7 : décapage (emplacement fosse septique)

8.9.10.11.12.13;14 sondage A

p. 3

Compte rendu de fouilles de sauvetage (septembre 1981) Bas Catelet section AS parcelle 25

Le nettoyage et la décapage superficiel ont permis de bien mettre en évidence :

- une partie de mur, orienté E-O, constitué de pierres de taille irrégulière, assemblées avec un mortier de couleur jaune clair.

Ce mur se prolonge vers l'est et on en retrouve les traces à faible profondeur dans le potager voisin.

** le côté extérieur de ce mur tourné vers le nord a un tracé irrégulier, avec quelques parties en saillie*

** le côté intérieur, par contre, a un tracé rectiligne légèrement incurvé. Il est recouvert sur toute la longueur d'un enduit rose dont l'épaisseur est de 2-3 cm*

(plan 1)

(diapositives 1.2)

Deux sondages ont été effectués :

- l'un (sondage A) à l'extrémité ouest du mur qui présentait la particularité d'être bordé de quelques briques (reposant sur un mortier rose) qui semblaient être en place

- le second (sondage B) à l'extrémité est du mur

p. 4

Sondage A : le décapage de cette partie a fourni quelques fragments (toujours de petite taille) de poterie.

Arrivés à la cote 205, nous nous sommes trouvés en présence d'argile de couleur rouge dont l'épaisseur était d'au moins 60 cm

(plan 2) Diapositives 8 à 14

Sondage B : ce sondage a fourni également des fragments de poterie divers, mais il n'a pas été possible de découvrir différents niveaux d'occupation.

Par contre, à la cote 242, nous nous sommes trouvés en présence d'un béton rose, très résistant recouvert d'une mince pellicule de couleur blanchâtre. Ce béton a au moins 25 cm d'épaisseur.

(plan 3) Diapositive 3.4.5

Comme d'autre part les propriétaires projetaient l'installation d'un système d'assainissement (canalisation et fosse septique), il a été procédé au creusement de tranchées et de l'emplacement de la fosse septique.

Ce travail a permis de mettre au jour des substructions qui semblaient à priori se raccorder avec le premier mur

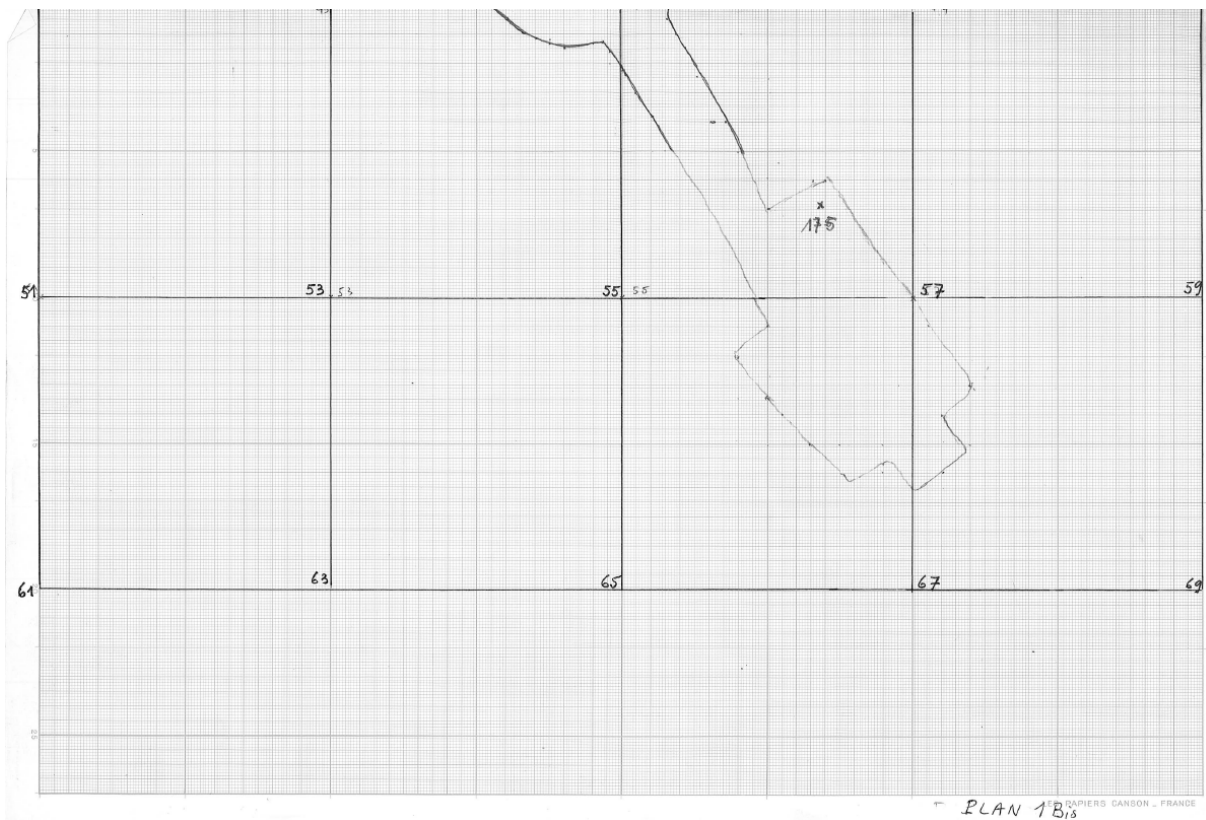
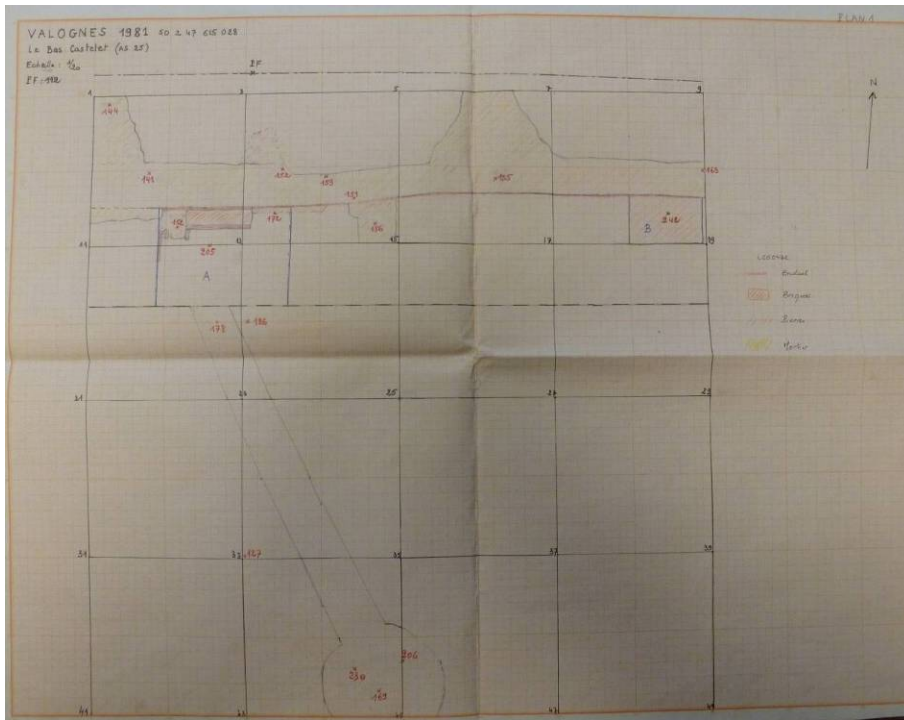
(plan 4) diapositives 6.7

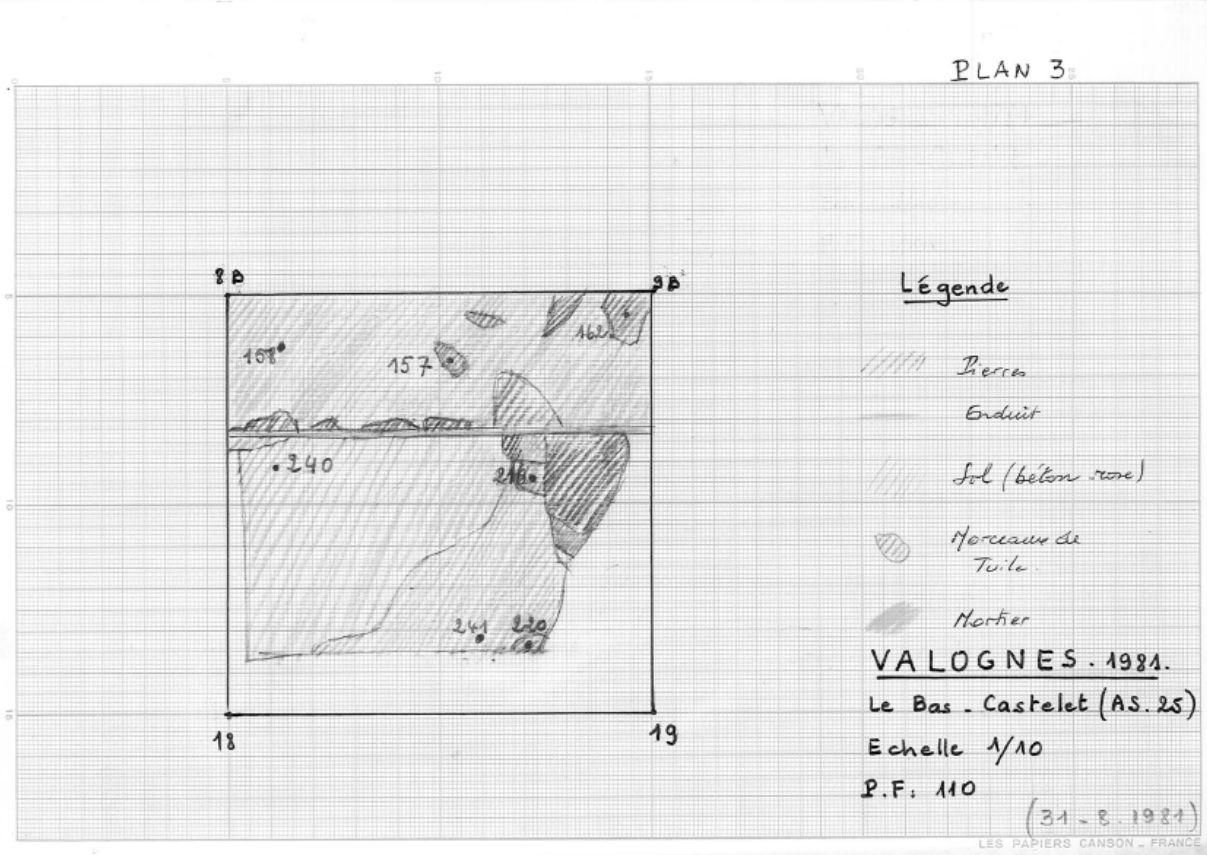
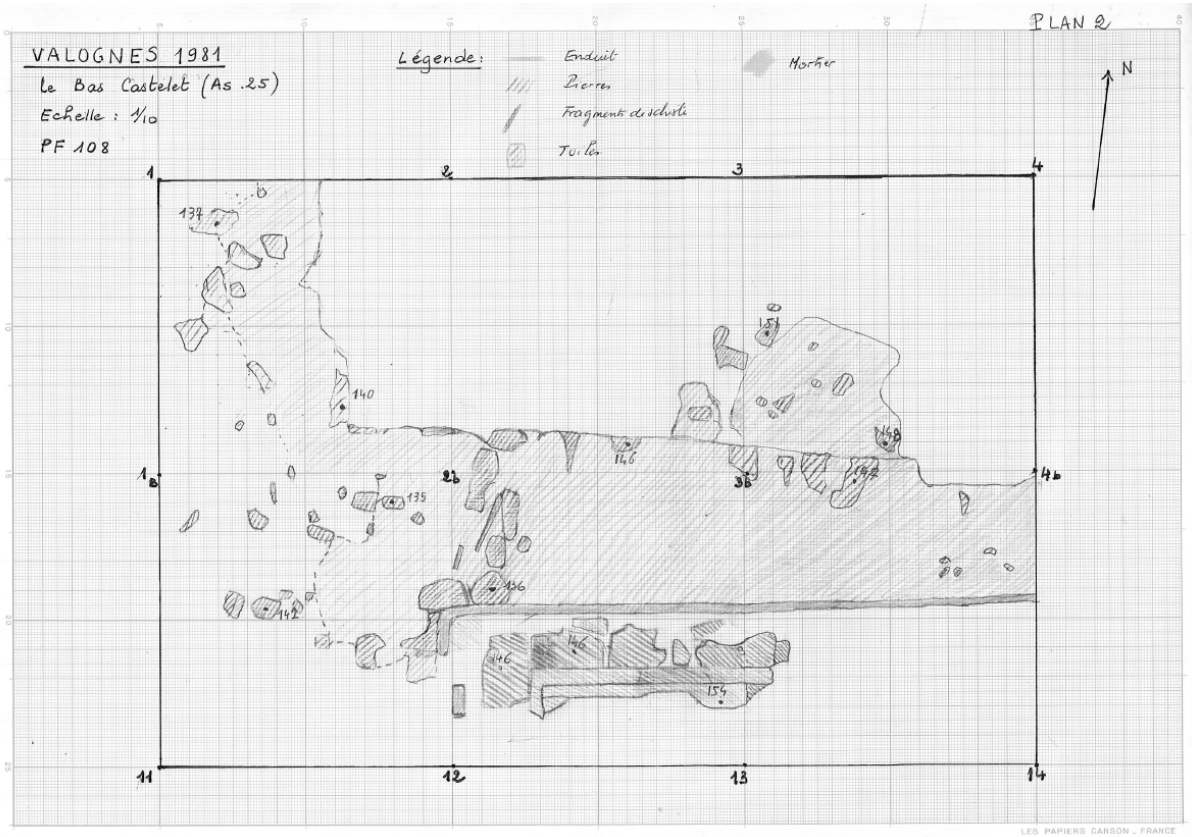
Les propriétaires ont été amenés ensuite à agrandir le trou prévu pour la fosse septique et par là-même à enlever les pierres qui étaient apparues

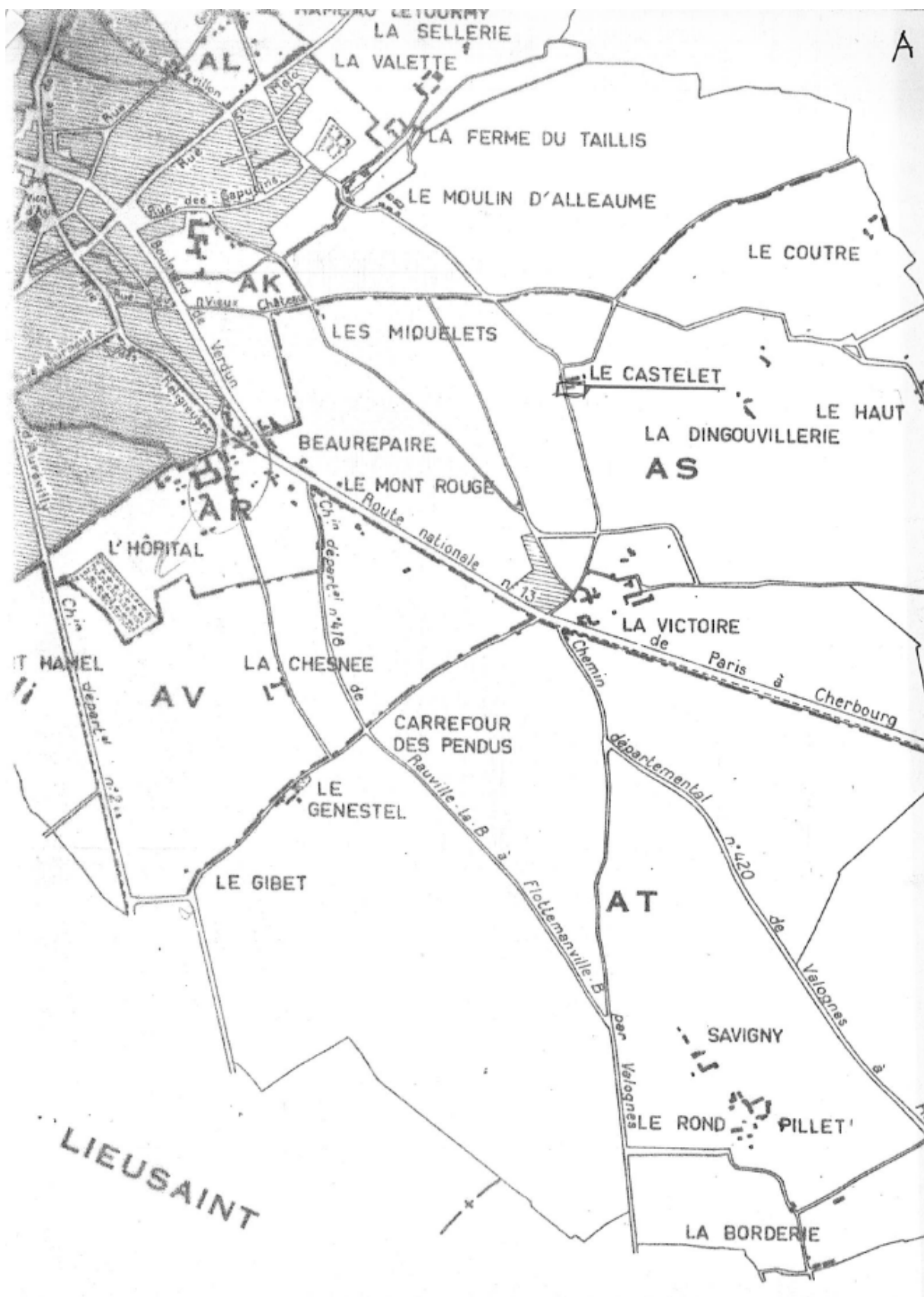
Un nombre important de tuiles a été enlevé au cours de ce travail.

D'autre part, en enlevant ces pierres, on s'est aperçu qu'elles étaient ensuite également d'un enduit rose perpendiculaire au mur initial.

L'amorce d'un mur parallèle à ce dernier a pu être observée.







Nadine Bois : Valognes, ou la volonté de vivre, Cherbourg, La fenêtre ouverte, 1981.

PRÉFACE

L'année du PATRIMOINE, ouverte en 1980 pour sensibiliser les populations à la sauvegarde des traces du passé, a suscité de nombreuses et heureuses initiatives de la part de tous ceux qui ne pensent pas que le monde a commencé avec eux.

Depuis déjà pas mal d'années, les amateurs de vieux meubles, outils, instruments, faïences, bijoux, etc... ont compris que ces choses acquièrent un surcroît de valeur avec le temps, non seulement en argent, mais aussi moralement.

Aussi les propriétaires ont mieux saisi l'intérêt qu'il y a de préserver et de restaurer convenablement leur vieille maison et ses dépendances, même si elles n'ont plus la même utilité qu'autrefois.

C'est une joie presque sensible de vivre dans de vieilles pierres taillées, assemblées, voire sculptées avec amour par les ancêtres. Elles transpirent de tout un passé qu'on ne doit pas oublier.

C'est ce qu'ont compris, à Valognes, les participants d'un concours photographique de petits monuments, organisé par la municipalité et qui a connu un très grand succès près des jeunes en particulier.

Il y a eu aussi de nombreuses expositions dans la région et dans le pays tout entier sur ce domaine artistique et archéologique.

De nombreux ouvrages ont été écrits pour fortifier cet amour du passé et développer encore la sauvegarde du patrimoine dans les villes et les

villages qui ont la chance d'en garder des traces. Combien de villes en expansion vont ainsi avoir des quartiers anciens protégés, qu'entourent de plus en plus comme un écrin, des constructions modernes, un peu les mêmes partout !

C'est à cette entreprise qu'a voulu collaborer Nadine Bois, en écrivant « VALOGNES ou la volonté de VIVRE ».

Tentée par le concours lancé par Antenne II et France-Inter en 1980, sur la « sauvegarde du PATRIMOINE », elle a composé avec talent une nouvelle histoire de ce VALOGNES, qui a inspiré dans le passé de nombreux auteurs dont les travaux sont devenus très rares.

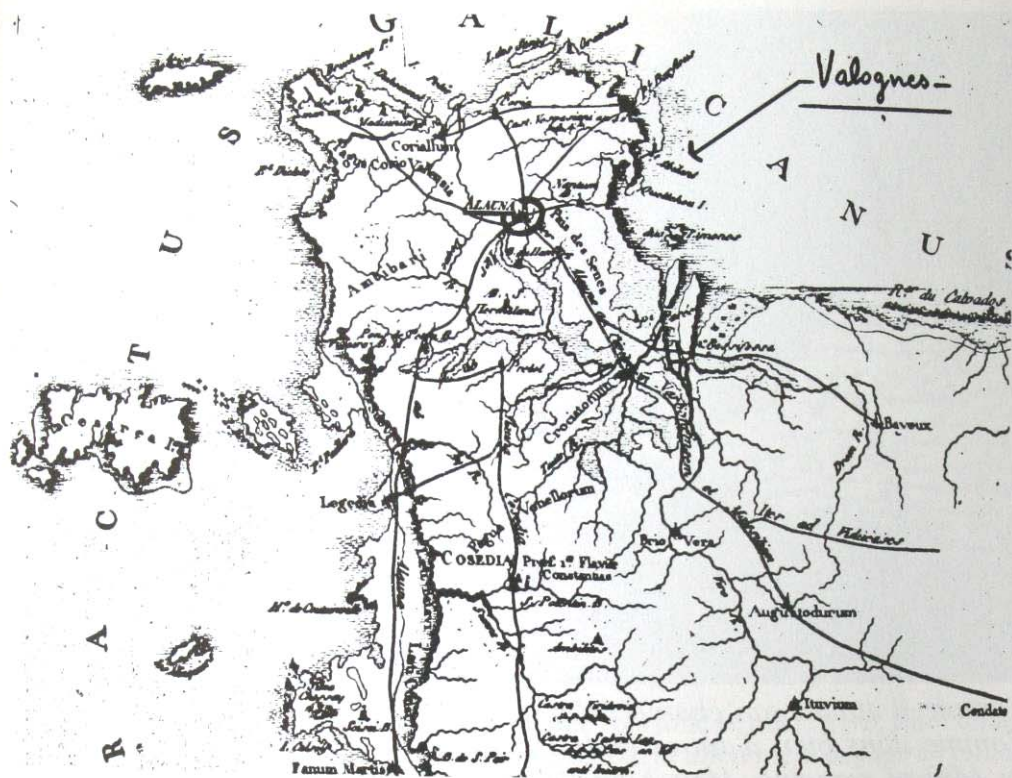
Connaissant bien ces auteurs, elle en a retiré ce qui est le plus caractéristique pour la ville, elle a recueilli de nombreux souvenirs personnels pour les temps plus récents et amassé une iconographie de choix qui non seulement illustre son texte, mais fait pour ainsi dire toucher du doigt ce à quoi tiennent les vieux Valognais, et découvrir aux plus jeunes et aux nouveaux venus ce qui fut et ce qui est encore leur bien.

Nadine Bois, dans des limites imposées, a su avec talent retirer de l'Histoire la « petite histoire », l'anecdote, le fait curieux qui auraient été perdus dans un texte plus long. Mais surtout, elle a su mettre la note féminine, la délicatesse et la fraîcheur qui manquent souvent dans les ouvrages d'historiens. Et malgré cela, Nadine Bois n'a pas fait du roman, une broderie imaginaire autour de faits précis. Elle a abordé avec succès tous les aspects qui ont fait de Valognes ce qu'elle est aujourd'hui, dans le domaine archéologique, artistique, culturel et religieux.

Son travail, dont la valeur a été reconnue au plan national par l'attribution du second prix, est en plus agréable à parcourir et sera précieux à conserver tant par le texte volontairement succinct que par les images abondantes et bien choisies que le visiteur pourra souvent retrouver sur place.

C'est en somme un des buts de la Société d'Histoire et d'Archéologie qui a été véritablement atteint par Nadine Bois dans son amour pour le « petit Versailles normand ».

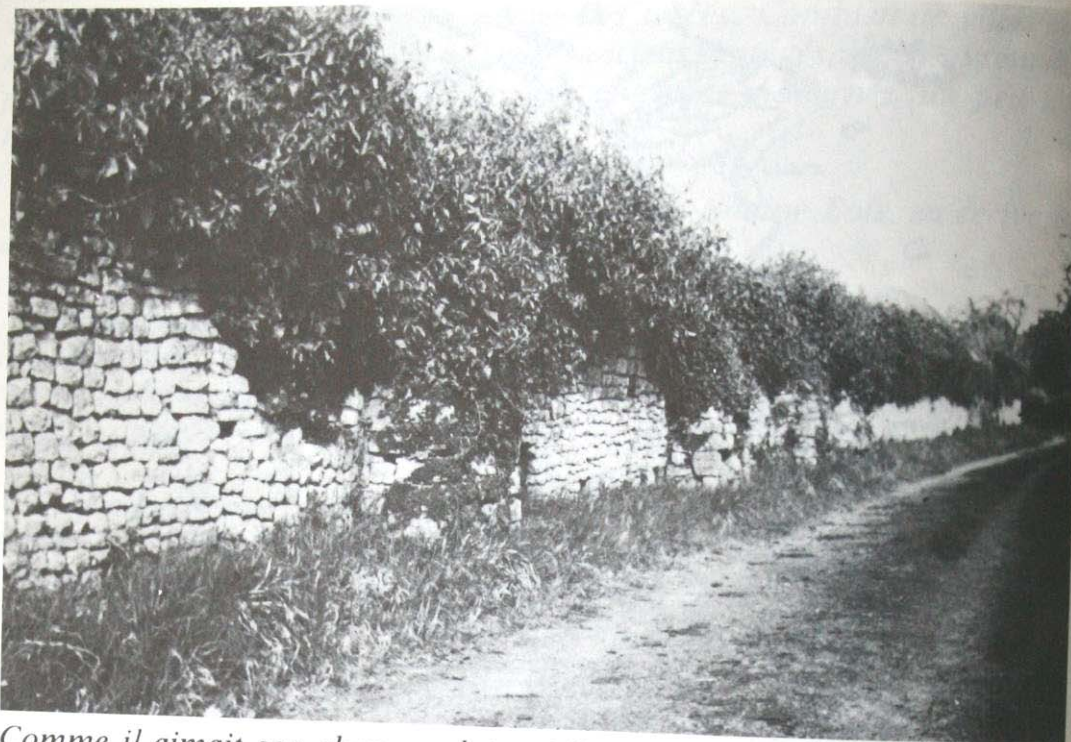
Jean CANU
Secrétaire de la Société
d'Histoire et d'Archéologie
Section de Valognes



Carte des voies romaines en direction d'ALAUNA.



Il était une fois une très jolie petite rivière...



*Comme il aimait son champ celui qui l'entoura d'un mur aussi épais...
Comme dans bien d'autres endroits, les pierres furent «prélevées» sur
les édifices romains. Mais à quelle époque?*



574- VALOGNES - Le Village de la Victoire

Librairie Henri Brochart, Valognes

*Tous arrivèrent par la Victoire: les Romains, les fuyards anglais de
Formigny, l'armée d'occupation allemande, l'armée américaine...*

1. Alauna: son Balnéaire, son Théâtre, ses Temples...

Il était une fois, dans la nuit des temps, une très jolie petite rivière. Elle coulait doucement au fond d'un vallon. L'endroit était particulièrement dégagé au milieu de cette profonde et gigantesque forêt. Une frange d'herbe épaisse, de l'eau en quantité, des arbres protégeant des vents, de la mer toute proche, bref un endroit idéal pour se fixer.

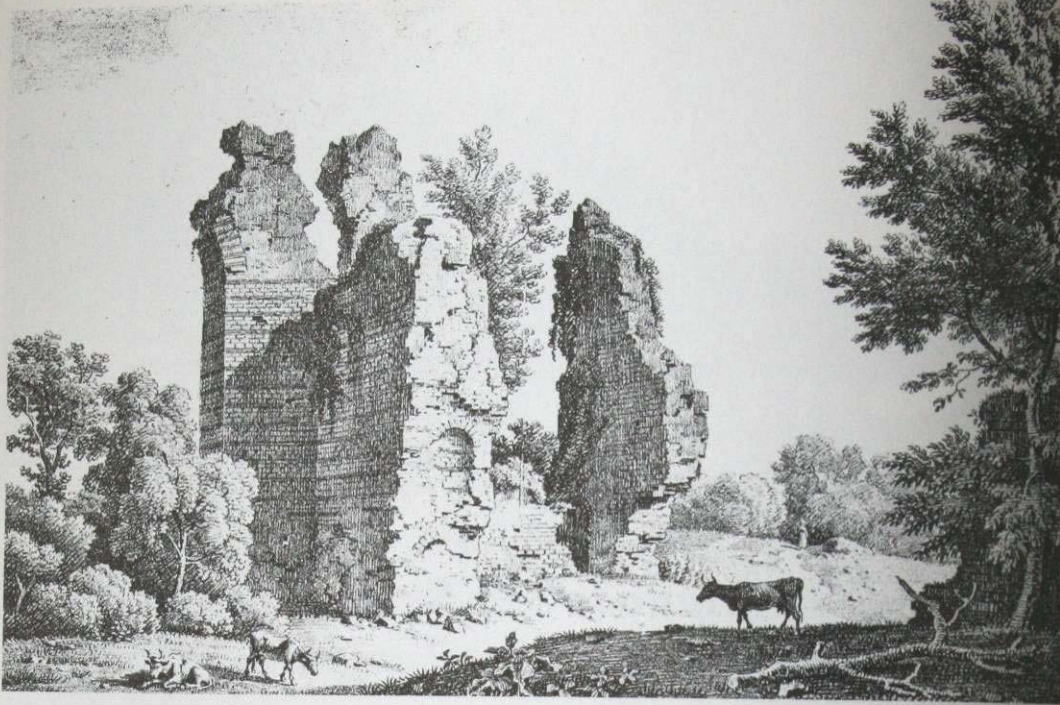
Nos braves Gaulois d'ancêtres eurent vite fait de s'organiser près de ce point d'eau. Sans doute réunis autour d'un druide, ils cueillaient le gui et honoraient leurs idoles, souvent par des sacrifices humains. Mais les Gaulois Unelli réservaient un culte particulier à la Victoire. C'est la première trace de ce nom et il est resté attaché à une partie de la vieille ville à travers les âges.

D'après la tradition, l'endroit où les Romains avaient vaincu les Gaulois Unelli, anciens possesseurs du sol, était précisément la Victoire. Les vainqueurs ont conservé ce temple et, sous la chapelle actuelle, on trouvait des fondations d'origine romaine. (S.A.V. 1885).

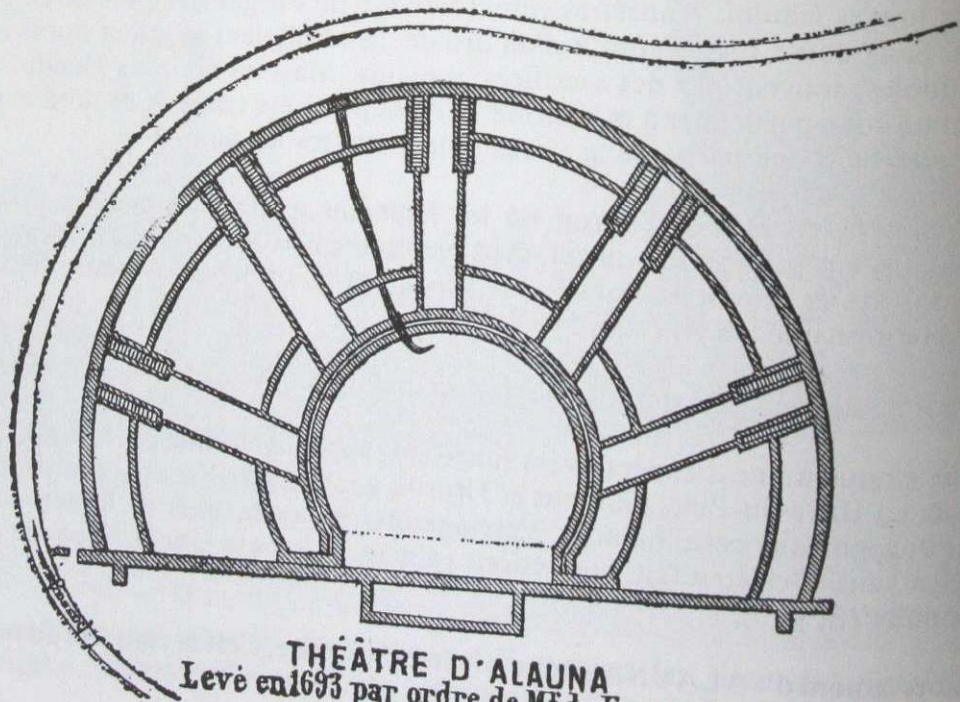
Chez nous, point d'Astérix ni de potion magique... Nous avons été envahis...

Une cinquantaine d'années avant notre ère, après la bataille du Mont Castre, près de La Haye-du-Puits, Sabinus et Titurius vont défaire Viridovix imprudemment engagé dans cette bataille. Vercingétorix essaiera bien de le débloquent, mais en vain. C'en était fait, nous étions vaincus, et le pays Unelle fit partie de la Lyonnaise (S. p. 5).

Alors le nom d'« ALAUNA » apparaît dans l'histoire, c'est la clairière au milieu de la forêt...



État des ruines du balnéaire d'Alauna au début du XIX^e siècle.



THÉÂTRE D'ALAUNA
Levé en 1693 par ordre de M^r de Foucault

Très vite, par sa position géographique, ALAUNA prit une grande importance et, pendant plusieurs siècles, elle fut un chef-lieu administratif de tout premier ordre.

Les voies romaines, pour le Nord-Cotentin, aboutissaient à la Victoire. ALAUNA était le carrefour des chemins allant vers Crociatonum (S'-Côme), Cosedia (Coutances), Coriallum (Le Becquet - Cherbourg?). D'autres voies partaient également vers La Hougue et Barfleur. L'occupation romaine donna à ALAUNA un essor prodigieux. Les Romains introduisirent leurs coutumes, leur religion, leur langue et établirent leurs lois. En habiles politiciens, ils ne brusquèrent rien... Les colons, venus de Rome ou d'ailleurs, épousèrent des Gauloises. Le celtique disparut de notre langue, de notre région, en n'y laissant que très peu de traces. Ce furent plutôt les mots latins qui subsistèrent à travers les âges.

Cette influence profonde et durable répondait sans doute à un besoin de stabilité. Pour des populations souvent inquiétées et en état d'alerte fréquent, à cause de voisins belliqueux, l'organisation romaine apportait une certaine sécurité. Ce fut une période de grande prospérité matérielle, source de richesses insoupçonnées des Gaulois.

A ALAUNA, les Romains ont développé l'agriculture, assaini les marais, introduit de nouveaux fruits et légumes et étendu la culture du blé. Le terrain fertile, les replis d'ombre des bois, les nombreux cours d'eau, permirent alors à bien des petits fermiers de vivre avec une certaine aisance.

L'eau, élément vital, nous arrive par plusieurs ruisseaux : le Gravier, le Bus, le Tremblet et l'Écoute-s'il-Pleut ; ils forment à eux tous, la « Rivière-Mère » soit « Mère-des-Reïs », qui devint « MERDEREL » ou « MERDERET » (nom qu'elle porte encore aujourd'hui). Rien à voir, par conséquent, avec ce que vous pouvez imaginer...

A cette époque, d'importantes constructions gallo-romaines sortirent de terre : un balnéaire (des murs de 30 à 40 pieds de hauteur et épais de 3 à 6 pieds), un théâtre de 4.000 places (ce qui nous donne une idée du nombre d'habitants), un hôtel des monnaies, un temple romain à l'emplacement de la VICTOIRE et, peut-être, un temple dédié à Jupiter-Custos à l'emplacement actuel de l'église d'ALAUNA.

Les maisons d'habitation étaient presque toutes composées d'un seul rez-de-chaussée bâti en bois et en torchis sur des fondations en pierre, souvent sans mortier (A. p. 584).

On peut imaginer une activité fébrile à l'intérieur de cette ville pour sa construction, pour son entretien et le degré de civilisation élevé de ses habitants pour réaliser une pareille entreprise.

Dès le XVII^e siècle, des savants se penchèrent sur les vestiges d'ALAUNA qui étaient encore fort nombreux à l'époque. En 1695, un conseiller d'État, intendant de la Généralité de Caen, « M. de Foucault, employa 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au théâtre et au balnéaire. Il vint à ALAUNA accompagné d'un jésuite,

le Père Dunod ; celui-ci assura que l'étendue de cette cité n'était pas moindre que celle de Rouen à l'époque» (J. des S. 1695).

En 1765, M. Céret, ingénieur des Ponts et Chaussées, relevait le dessin du balnéaire et des fourneaux servant à faire chauffer l'eau (S.A.M. t. 16 p. 13).

Lorsque M. de Gerville, en 1830, passionné d'archéologie, rechercha les traces d'ALAUNA, des ouvriers agricoles étaient en train de débarrasser le terrain des vieux murs « pour mieux passer la charrue ». Il était grand temps de faire un relevé très précis de tous ces vestiges qui allaient disparaître petit à petit. « Pour arriver à son but, M. de Gerville employa les moyens les plus inimaginables... Ce savant antiquaire a mis 15 ans à lever la carte de l'ancienne ville d'ALAUNA ; il a d'abord fait, pendant plusieurs années, des fouilles sur les lieux où les propriétaires le lui ont permis. Puis, là où les cultivateurs étaient réticents, il leur proposait de planter à ses frais des pommiers sur leurs terres et, comme le sol romain se trouve régulièrement à deux pieds au-dessous du sol actuel, des fosses à pommiers, faites en assez grand nombre, ont suffi pour révéler la trace des constructions qu'il cherchait » (C. C. 1953).

On peut être un « savant antiquaire » et bien connaître le cœur humain... C'est grâce à cette ruse qu'il parvint à ses fins.

La destruction d'ALAUNA se situe aux environs de l'année 388. On l'attribue à Victor, le fils de Maxime alors gouverneur de Grande-Bretagne. Maxime fut battu et tué à Aquilée, son fils aurait peut-être exercé sa vengeance en dévastant, par le fer et par le feu, la dernière ville romaine avant de regagner la Grande-Bretagne. La très grande quantité de cendres retrouvée à cet endroit confirme que toute la ville d'ALAUNA fut brûlée.

Les habitants qui réussirent à échapper à l'incendie et au massacre, cherchèrent refuge dans l'épaisse forêt toute proche. Puis le calme revenu, ils s'installèrent au creux du vallon ouest, en ce lieu privilégié et agréable appelé « Val d'ALAUNA » que l'on prononçait par abréviation « Val AUNA », puis « Val-LOGNE »... Puis « VALOGNES » (Fagart 1882).

*« Pauvre ALAUNA ! Tu n'es plus même un nom de lieu,
Courbe la tête et dis : A la grâce de Dieu !
De toi que s'en va-t-il rester ?... Un balnéaire !...
Un modèle ébréché du dessin linéaire.*

*Image de la vie humaine
Qui vient aboutir au tombeau,
Autrefois station romaine,
Aujourd'hui modeste hameau
Lorsqu'un temple de la Victoire
Devait éterniser sa gloire,
Son origine et sa splendeur,
Alleaume montre à l'antiquaire
Les ruines de son balnéaire,
Témoin déchu de sa grandeur. (8 mai 1855)»*

AD n° 135 : DECAËNS, BUTEL et PILET-LEMIÈRE 1982

Joseph Decaëns, Charles Butel et Jacqueline Pilet-Lemière : Recherches archéologiques sur le site d'*Alauna*. Rapport de fouille programmée, 1982, 20 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, fonds normand, réserve, N 913 ; Caen, service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie.

AD n° 136 : CANU 1983

Jean Canu (1910-2010 ; abbé) : Lieux-dits et écarts de la commune de Valognes. In *Valognes en Cotentin, bulletin municipal*, 1983, p. 9-10.

LE CASTELET (Haut et Bas) : Ne rappelle pas, comme on le croit généralement, un "petit chateau" mais un lieu élevé, une colline, où les romains avaient établis un "castrum", un camp retranché. Remarquons que le Castelet est tout proche d'Alauna, qu'il défendait donc.

[...]

LA VICTOIRE : Rappelle la bataille du 14 mai 1450, où des fuyards anglais de FORMIGNY furent vaincus par les habitants de Valognes : c'est en souvenir de ce jour que depuis 1643 la chapelle du "Castelley" fut appelée la chapelle de la Victoire et devient lieu de pèlerinage.

AD n° 137 : DORLÉANS 1983

Louis Dorléans (1926-2010) : La Valognes gallo-romaine. In *Valognes en Cotentin, bulletin municipal*, 1983, p. 11-12.

La Valognes Gallo-Romaine

par Louis DORLÉANS, Conservateur des Musées et des Sites de VALOGNES

Il y a quelque temps, il m'a été remis la photocopie d'une lettre dont voici un extrait :

« Il se dessine un vif mouvement dans la recherche et la présentation des richesses historiques de la France. Une loi du 30 mars 1887 régleme la classification, qui se poursuit avec zèle.

Ne serait-ce pas le moment de mettre en vue le monument, unique dans la Basse-Normandie, tout au moins dans la Manche, contemporain de l'occupation romaine : les ruines importantes baptisées « l'ancien Balnéaire d'Alleaume » ?

Nul ne met plus en doute l'identification d'Alleaume, paroisse rattachée à la ville de VALOGNES, avec l'ancienne Alauna, capitale des Unelles... »

La suite est consacrée à la description et à l'histoire du monument.

Alors pourrait-on dire, quel est l'intérêt de cette lettre qui doit être signée : « Le Maire : Pierre GODEFROY 1982 ? »

Eh bien non, ce n'est pas cela ! Il s'agit d'une lettre écrite par le Président de la Société Archéologique de VALOGNES, envoyée au Ministre des Beaux-Arts... le 14 décembre 1905 !

Dans le bulletin de 1982 sous le titre « 15 ans déjà » je racontais comment s'était passée la naissance du Musée du Cidre.

Mais je n'ai pas tout dit, car dans les mêmes temps beaucoup de conditions étaient réunies pour commencer la mise en valeur du site d'Alauna. Alors Alauna ou Musée du Cidre ? Il fallait faire un choix. On ne peut pas tout faire tout de suite et ce choix je l'ai fait de façon très simpliste en pensant que les vestiges gallo-romains étaient là depuis 17 siècles, et 15 ou 20 ans de plus ne changeraient pas grand chose ; il suffirait de les surveiller afin qu'ils ne se dégradent pas. Tandis que dans 20 ans il ne resterait plus rien pour constituer un musée du cidre, ce qui d'ailleurs s'est trouvé confirmé : il serait impossible à l'heure actuelle de refaire ce qui a été fait.

Et aujourd'hui le temps est venu de réouvrir le dossier « ALAUNA ».

Que sait-on au juste de l'ancêtre gallo-romain de notre ville ? Quelle était son importance ? Comment était-elle construite ? Était-ce une grande ville bâtie en pierre ou bien une agglomération faite d'habitations de bois et terre avec quelques grands édifices construits par l'administration romaine ?

Par les textes, on connaît un certain nombre de choses, mais cela est très limité. Depuis deux siècles, ces textes ont été étudiés sous tous leurs aspects, avec des interprétations diverses et parfois contradictoires, et pendant ce temps, la cité d'Alauna garde toujours son secret.

En vérité, la réponse est sous la terre des herbages.

Pour le moment, il n'est pas envisagé d'occuper cet espace par de la construction et il risque de rester fort longtemps ce qu'il est : un espace rural, ce qui est souhaitable.

Mais les choses vont si vite en cette fin de siècle dans notre Cotentin, et particulièrement dans la ville en extension qu'est VALOGNES, que nous ne pouvons plus nous permettre d'être pris de court, d'être obligés d'intervenir en catastrophe en cas de découverte fortuite à l'occasion de l'ouverture d'un chantier.

Nous avons, pendant 20 ans, mis volontairement le coude sur cette affaire, afin que, le jour venu, elle soit traitée comme elle doit



Vue d'ensemble du mur gallo-romain dégagé en juillet 1982.



ALAUNA : les ruines du balnéaire gallo-romain (3^e siècle après Jésus-Christ), classé monument historique, qui firent l'objet de la lettre au Ministre en 1905.



Les détails d'un mur dégagé en juillet 1982. Les pierres sont disposées en lits noyés dans une épaisse couche de mortier. Il ne reste rien des pierres de petit appareil qui formaient le parement vertical.

11

l'ère : d'une façon scientifique et méthodique, qu'il s'agisse des recherches ou des restaurations. C'est un fragment d'histoire de notre pays que nous ne pourrions lire qu'une seule fois en ouvrant la terre. Nous avons une chance d'ajouter une page à l'histoire déjà si riche de notre ville, elle ne doit pas être gâchée par une trop grande précipitation.

Toutes les personnes qui connaissent Alauna sont conscientes de la valeur archéologique du site et précisément, en partie, parce que celui-ci a été présenté. Or, cette année 1982, un rayon de soleil est tombé sur les ruines romaines.

Soixante-dix-sept ans après la lettre des Valognais au Ministre de 1905, un autre Ministre a signé une autorisation de fouilles avec ouverture de crédits.

Ainsi le chantier d'Alauna est commencé. Oh ! c'est une ouverture bien modeste qui s'est faite au mois de juillet, et cependant assez spectaculaire. Sous le soleil des grandes vacances, une vingtaine de jeunes bénévoles dirigés par deux archéologues de la « Direction des Antiquités de Normandie, à CAEN » ont dégagé une haie et mis à jour un mur long de 35 mètres et haut d'environ 2 mètres. Et puis, ils ont ouvert une grande fosse avec des grattoirs et des pinceaux. Ont-ils trouvé des monnaies, des bronzes, des mosaïques, des statues ?... non — rien de tout cela, que des débris de briques, de tuiles et des tessons de poterie comme on en trouve très souvent. Mais ces débris ont leur importance par leur date et leur lieu de fabrication, qui seront déterminés par les spécialistes de CAEN. Ils ont leur importance aussi pour leur emplacement dans le sol et c'est pourquoi un sol bouleversé est un document détruit.

Maintenant chaque année verra l'ouverture d'une tranche du chantier. Les beaux hôtels particuliers ont fait nommer VALOGNES « le Versailles Normand », mais il ne s'agit que d'une période de 150 ans. Une autre époque nous a laissé ses édifices de la Renaissance et de la fin du Moyen Age qui ont une très grande valeur architecturale. En remontant le temps arriverons-nous dans la Valognes gallo-romaine ? Qui sait ?

Louis DORLÉANS

BAR · HOTEL · RESTAURANT
 * N. N. **de l'AGRICULTURE**
 Mme et M. BOUCHER-BOTTON
 18, rue Léopold-Delisle
 VALOGNES - Tél. (33) 40.00.21

 • Accueil • Qualité • Prix

VIVIER DE HOMARDS
 SALLE 150 COUVERTS - PETITES SALLES - SALONS

LES COMBUSTIBLES DE NORMANDIE
 VALOGNES - Tél. 40.07.94 — CHERBOURG - Tél. 44.10.13

ANTHRACLAIR BOULET DÉFUMÉ CHAMPION
 • LIVRAISONS « RAPIDES » DE FUEL-OIL DOMESTIQUE
 • RAMONAGE DE CHEMINÉES
 • ENTRETIEN ET DÉPANNAGES DE CHAUDIÈRES

BUREAUX DE COMMANDE CHARBONS ET FUEL :
 • VALOGNES : Rte de St-Sauveur-le-Vicomte
 • CHERBOURG : 20 bis, rue Alfred-Rossel

 Nadine et Gérard JANIN
 Successeurs de M. COSNEFROY
 HORLOGERIE - BIJOUTERIE
 ORFÈVRENERIE - CADEAUX

- LONGINES FERRARI
 - PENDULES RÉVEILS
 CITIZEN
 - GRAVURES EN 48 H

CARTE BLEUE
 14, rue de l'Officialité VALOGNES



AD n° 138 : IAURIF, 1983

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF) : Risques archéologiques et aménagement urbain : 1. Le cas de Valognes (Manche). Paris, IAURIF, 1983, 36 pages dactylographiées, archives départementales de la Manche, non coté (classement « Valognes, archéologie, géographie, architecture ») [étude réalisée pour le compte du ministère de l'Urbanisme et du Logement, Service technique de l'urbanisme].

Document consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie et à la Maison du patrimoine de Valognes.

AD n° 139 : DECAËNS 1984

Joseph Decaëns : Valognes (*Alauna*), informations archéologiques. In *Gallia*, t. XLII, fasc. 2, 1984, p. 384-385.

p. 384

Valognes (Alauna). - Alauna était située au coeur du Cotentin sur une des routes de l'étain, reliant Crociatonum (Carentan) à Corialium (Cherbourg). Alauna est mentionnée sur les itinéraires d'Antonin et la carte de Peutinger. En dehors de ces mentions, il n'existe pas d'inscription, ni de texte qui peuvent éclairer l'histoire ou la topographie de ce qui était peut-être la capitale des Unelles avant la conquête. Le nom d'Alauna trouve son nom dans l'actuelle paroisse Notre Dame d'Alleaume, sur la commune de Valognes.

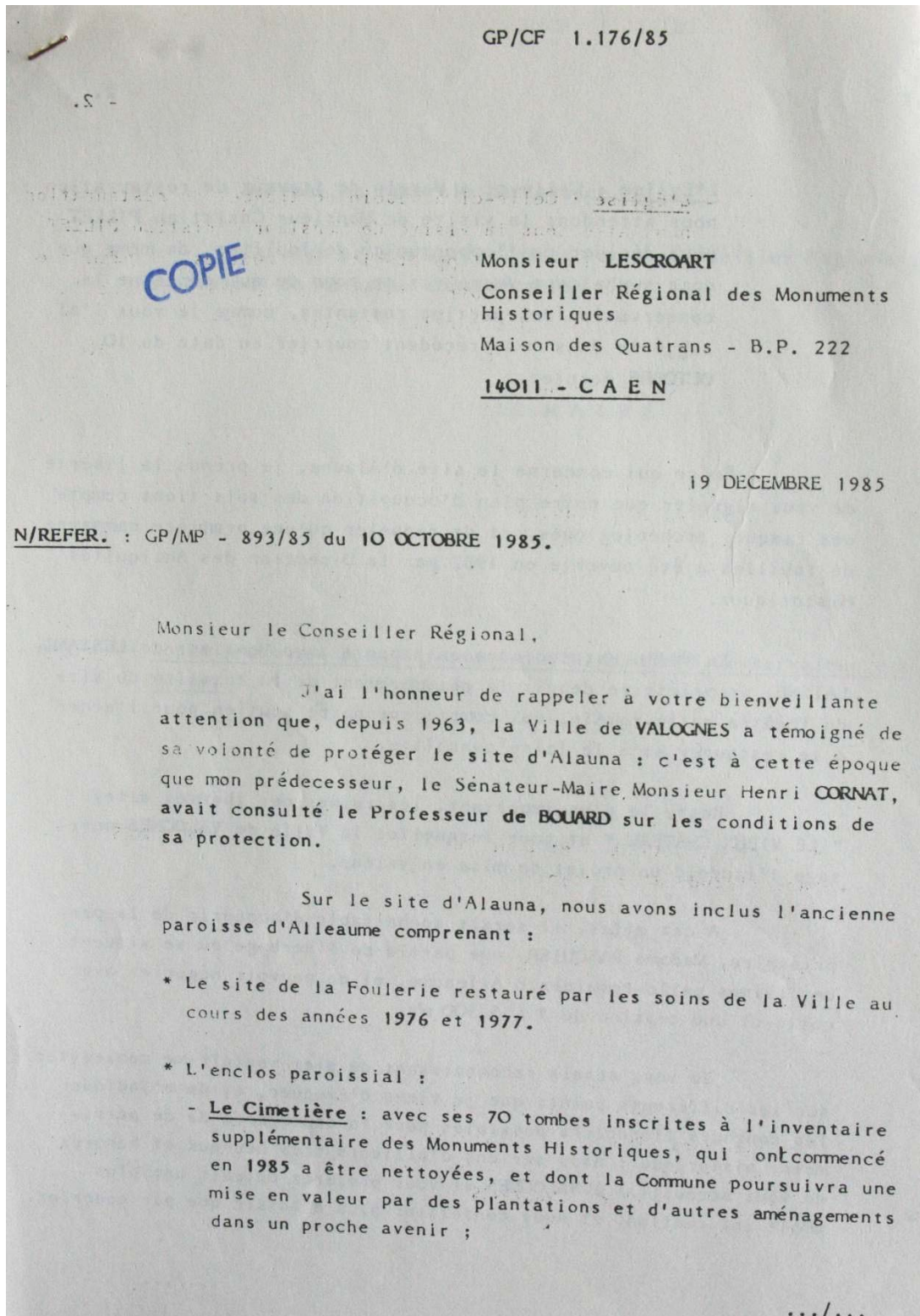
L'intervention archéologique de 1982 s'est développée autour des vestiges d'un bâtiment public qui avait été partiellement reconnu au XIXe s. et baptisé à cette époque Hôtel des Monnaies. L'hypothèse de travail de départ était la suivante. Les vestiges qui subsistent correspondent-ils vraiment à un bâtiment : si oui, lequel ? Peut-on déterminer sa période de construction et sa durée d'utilisation ? L'examen des couvertures aériennes permettait de penser que ce mur devait se prolonger vers l'O. Les observations faites en période sèche ont montré qu'il y avait un retour de maçonnerie vers le N. ; enfin et surtout, le toponyme de Castelet évoquait la présence possible d'un castrum à cet endroit. La fouille, pour le moment, n'a pas permis de dater le mur qui subsiste en élévation. D'autre part, au s. de ce mur, il n'a pas été constaté de trace de fossé ou dispositif de défense. La technique de

p. 385

construction du mur est assez simple. Sur l'argile naturelle, on a apporté une argile de même nature, sans doute pour aplanir le terrain. Sur et dans cette argile rapportée, sans autre lien, on a disposé des pierres de toutes dimensions pour former des petits blocs de fondations de 1 m de long dans l'axe du futur mur. C'est la répartition de ces blocs de fondation dans un terrain très meuble qui a accentué ou provoqué des cassures dans la structure du mur, ce qui lui donne aujourd'hui un aspect tronçonné. A partir de ces assises sommaires, le mur a été édifié par blocage et lits successifs de mortier entre deux parements. L'appareil externe devait être un petit appareil régulier, constitué de pierres calcaires de 12 cm de côté. L'épaisseur totale du mur peut être évaluée à 2,60 m. Il est actuellement conservé sur 2 m à 2,50 m de haut. Sa hauteur est difficile à restituer. Sur la partie supérieure d'un des blocs, on a retrouvé à plat des tegulae qui avaient été manifestement liés par du mortier : trace incontestable d'un chaînage. (Informations fournies par Mme Pilet-Lemière).

AD n° 140 : HEINIS 1985

Anne Heinis, maire de Valognes : Lettre à M. Lescroart conservateur régional des monuments historiques, 10 octobre 1985. Valognes, Maison du patrimoine, dossier Organisation d'un chantier de fouille sur le site d'*Alauna*, mise en valeur des vestiges gallo-romains d'*Alauna*.



- L'Eglise : Celle-ci a besoin de travaux de restauration nous attendons la visite de Monsieur Christian PILLET pour décider de l'opportunité de fouilles, de même que nous souhaitons votre visite pour ce qui concerne la conservation des parties restantes, comme je vous l'ai suggérée dans mon précédent courrier en date du 10 OCTOBRE dernier.

En ce qui concerne le site d'Alauna, je prends la liberté de vous signaler que notre plan d'occupation des sols tient compte des risques archéologiques, et de rappeler qu'une première campagne de fouilles a été ouverte en 1982 par la Direction des Antiquités Historiques.

La Ville est toujours en rapport avec Monsieur de LESTANG-LAISNE, propriétaire depuis le remembrement de la totalité du site du Théâtre gallo-romain, qui compte sur notre soutien pour l'aider à le restaurer et à le faire connaître.

Reste le plus important, les ruines des thermes dites " LE VIEUX CHATEAU " et pour lesquelles la Ville de VALOGNES envisage l'étude d'un projet de mise en valeur.

A cet effet, il serait souhaitable d'acquérir de la propriétaire, Madame PASQUIER, une partie de l'herbage où se situent ces ruines gallo-romaines d'Alleaume, et de pouvoir négocier avec celle-ci une cession de 5 à 5.500 m²;

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me conseiller sur les différents points que je viens d'évoquer, et de m'indiquer les concours financiers possibles pour la sauvegarde de ce patrimoine historique : nous serions d'ailleurs très heureux et honorés de vous accueillir à VALOGNES si vous préférez obtenir une plus ample information, et vous conseiller plus à loisir que par courrier.

.../...

Je vous en remercie par avance,

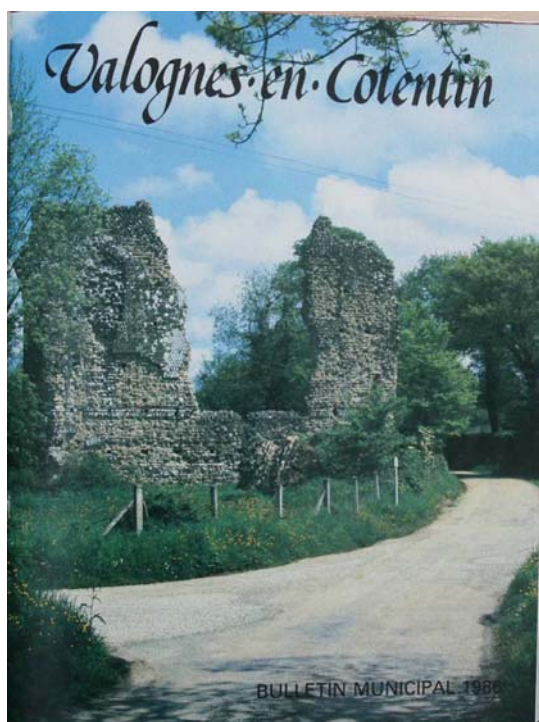
Et vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Régional,
l'expression de ma haute considération.

LE MAIRE :

- Copie transmise pour information à M. DORLEANS Conservateur des
Musées.

AD n° 141 : MUSSET 1986

Lucien Musset (1922-2004 ; professeur) : Les restes romains d'Alleaume. In *Valognes en Cotentin*, bulletin municipal, 1986, p. 4.



LES RESTES ROMAINS D'ALLEAUME

par Monsieur Lucien MUSSET, professeur à l'université de Caen

Le site antique d'Alleaume, immédiatement au sud-est de Valognes, a attiré très tôt l'attention. Il a été fouillé dès la fin du XVII^e siècle, mais depuis lors les recherches ont été très irrégulières et médiocrement publiées : les incertitudes sont encore nombreuses. Le caractère très intéressant des ruines est hors de doute, mais on n'a pas encore pu déterminer avec exactitude le caractère de l'agglomération à laquelle elles appartenaient, sans doute un gros bourg (vicus) qui n'avait pas officiellement rang de ville. Du moins son nom est-il connu : il figure sur le livret-itinéraire de la fin du III^e siècle appelé « itinéraire d'Antonin » sous la forme **Alauna**, qui est évidemment à l'origine du nom actuel d'Alleaume.

Deux édifices seulement ont été explorés avec un certain détail, le théâtre et les thermes. Du reste de l'agglomération, construite sans doute surtout en torchis et colombages, nous ignorons presque tout : même les recherches de Gerville au début du XIX^e siècle n'ont pas permis d'en esquisser un plan. Il ne semble pas y avoir jamais eu d'enceinte fortifiée. Très certainement bien des choses restent à découvrir, temples, aqueducs, maisons et cimetières.

Le théâtre, fouillé dès 1691 par l'intendant de Caen, N.J. FOUCAULT, grand amateur d'antiquités, a été reconnu à nouveau en

1764, 1829 et 1846. Il a longtemps été exploité comme carrière : seul son dessin d'ensemble reste reconnaissable. Etabli sur la pente remaniée d'une colline, il apparaît comme une concavité au pourtour renforcé de maçonneries : les gradins, sans doute en bois pour une bonne part, ont disparu. On a estimé sa capacité à 3.700 places. Il appartenait à un modèle étranger aux usages méditerranéens, mais courant dans les localités semi-rurales du nord-ouest de la Gaule : celui du théâtre-amphithéâtre qui, au lieu de se limiter à un demi-cercle, couvrait environ les deux-tiers d'un cercle. Cela permettait une utilisation double, comme lieu de spectacles proprement théâtraux et comme scène de jeux - courses, chasses, combats, etc. Les maçonneries semblent dater du second siècle.

Ce genre d'édifices se rencontre jusqu'au fond des campagnes de la future Normandie : il ne prouve donc pas l'existence d'une grande ville. Destinés à tous les paysans d'alentour, les spectacles ne devaient pas être d'un niveau intellectuel élevé, mais ils étaient certainement fort populaires.

Par suite de confusions commises dans la publication des premières fouilles, on a parfois mis en doute l'existence des thermes d'Alleaume. Bien à tort : sises à 800 m environ du théâtre, plus près de Valognes, sur le chemin menant à la chapelle de la Victoire, ce

sont les ruines les plus reconnaissables. Bien qu'elles aient aussi servi de carrière — leur petit appareil se retrouve dans beaucoup d'édifices ruraux voisins — elles gardent une élévation appréciable. S'y ajoutent d'énormes blocs effondrés de maçonnerie, encore liés par un mortier d'une remarquable solidité.

Ce que l'on voit représente sans doute l'angle de l'ancien édifice thermal. Un plan, levé en 1765, est toujours reconnaissable. Si une rotonde, qui abritait sans doute la piscine chaude, a disparu dès 1773, il y a encore des restes de cinq salles. Les murs montrent des traces des conduits en briques creuses dans lesquels circulait l'air chaud. L'approvisionnement en eau venait sans doute de l'est, par un conduit sommairement repéré jadis, issu de l'étang du Castelet.

Tous ces monuments paraissent avoir péri assez tôt, peut-être lors des invasions de la fin du III^e siècle, peut-être seulement au IV^e siècle. On n'en a pour indices que les monnaies retrouvées sur le site. Des traces d'incendie ont été signalées à plusieurs reprises par les anciens fouilleurs. Quel lien y a-t-il au juste entre ce bourg antique et la ville qui apparaît au XI^e siècle à Valognes ? La question reste obscure, faute de traces archéologiques des époques intermédiaires, mais une certaine continuité n'est pas invraisemblable.

Jean Canu (1910-2010 ; abbé) : Alleaume : l'église et la paroisse [depuis l'époque antique]. In *Valognes en Cotentin, bulletin municipal*, 1988, p. 14-16 ; version préparatoire dactylographiée, s.d., 6 pages dactylographiées, bibliothèque de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté.

ALLEAUME : L'ÉGLISE ET LA PAROISSE

Par M. l'Abbé CANU, secrétaire de la société d'archéologie

Une étude complète sur **Alleaume** comporterait deux volets que je ne ferai qu'évoquer : la cité ancienne d'Alauna et la bourgade moderne d'Alleaume.

Alauna : le mot Alleaume vient probablement du latin Alauna qui signifie soit un lieu de recrutement et d'instruction de jeunes troupes (**Alumnes**), soit une superbe eau (AL On).

Avant l'arrivée des Romains, lors de la 3^e campagne de César en Gaule en 56 avec J.C., l'endroit était peuplé par une tribu gauloise : les Unelles. Il est probable que les Romains du centurion Sabinus aient utilisé les chemins existants pour faire du village un centre important administratif et militaire. Tous les champs entourant les ruines du balnéaire étaient bâties de maisons en bois et torchis, dont les fondations en pierre sont toujours en sous-sol à une profondeur de 60 à 70 cm.

Cette cité romaine fut construite au carrefour de sept voies en étoile qui conduisaient à d'autres villes, sous l'empereur Adrien au II^e siècle, et embellie au III^e. Elle figure sur les cartes anciennes : l'itinéraire d'Antonin du II^e siècle et la carte de Peutinger, de 395. Mais elle a disparu sur les notices des provinces en 424. Ainsi, on peut dater l'époque de sa destruction à la fin du IV^e siècle, soit du fait des envahisseurs saxons, vers 410, soit des Bretons, dont le gouverneur **Victor** (chef des Gaulles de 384 à 388) voulut venger la mort de son père Maxime.

La ville fut incendiée et jusqu'au XIX^e siècle on utilisa ses cendres pour améliorer les terres avoisinantes.

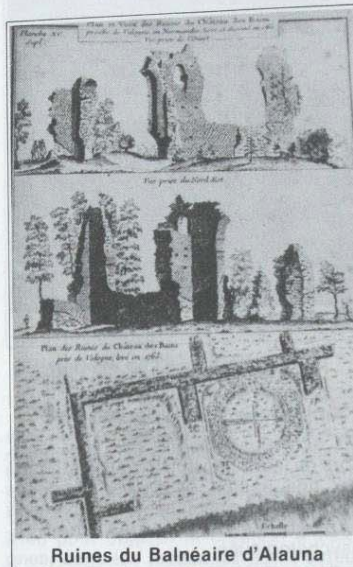
Aucun historien ancien ne parle d'Alauna, sinon quelques poètes et orateurs du V^e siècle comme Prosper d'Aquitaine (+ 465), Selvien et St-Jérôme (423).

Les ruines des monuments furent oubliées durant des siècles et exploitées comme carrière de pierres.

En 1692 l'intendant de Caen, de **Foucault**, y ordonna des fouilles qui furent faites en 1695 par le P. **Dunod** et 200 ouvriers. Un plan fut dressé qui signale cinq salles ou chambres : froide, tiède et chaude, ainsi qu'un bassin circulaire (détruit en 1773) de 7,50 m de diamètre, et 12 fourneaux carrés qui servaient à chauffer l'eau amenée par un aqueduc depuis la source du Bus.

D'autres fouilles furent faites par **Gerville** en 1836, puis par l'avocat valognais **Delalande** en 1846, par **M. Macé**, professeur en 1954, et une plus partielle en 1982.

Le Balnéaire, classé monument historique en 1935 présente encore d'énor-



Ruines du Balnéaire d'Alauna

mes murailles de 9 et 12 m de haut et 2 m d'épaisseur.

Le Théâtre, semi-circulaire de 66 m de diamètre, fut fouillé par **de Foucault** qui découvrit des restes de corridors (ou vomitoires) de 7,50 m sur 0,70 m. Ils furent détruits par le propriétaire vers 1838. Si les gradins, sans doute en bois, et la scène ont disparu, il reste à la périphérie des pans du mur d'enceinte.

Un mur de presque 1,50 m d'épaisseur fait de mortier romain repose en plusieurs tronçons et sert de haie entre deux champs sur le chemin de la chapelle. On ignore à quoi il servait. Il a été dégagé et fouillé en 1982.

Un jour viendra sans doute où des fouilles plus complètes pourront dégager l'ensemble de la cité romaine et en faire un lieu historique et touristique de premier plan, surtout depuis l'achat récent du site par la ville.

L'église : une cité romaine était ordinairement garnie de temples. Une tradition dit qu'il y en avait au moins deux à **Alauna** et qu'ils ont été consacrés au culte chrétien, après les destructions des Normands au XI^e siècle. Ils servent de fondation à l'église d'**Alleaume** (exemple de Jupiter Gardien) et à la chapelle de la Victoire (ex-temple de la Victoire).

L'église d'**Alleaume**, dédiée à Notre-Dame et à St-Maur, fut bâtie au XI^e ou XII^e siècles et aménagée aux XIII^e, XV^e, et XVIII^e siècles. Elle a la forme d'une croix et un bas-côté fut ajouté au chœur du côté nord.

De nombreux restes du XI^e siècle y sont conservés : murs en arête de poisson ; deux portes cintrées (aujourd'hui bouchées) sont décorées de zigzag ; une fenêtre est également bouchée dans le chœur ; quatre culs-de-lampe dans la chapelle nord représentent les symboles des évangélistes ; des modillons grotesques ornent le haut des murs et surtout un bas relief, qui a été inclus dans le mur nord, figure un agneau pascal portant une croix accompagné de deux personnages assis : **St-Pierre** portant les clés et **St-Jean** qui montre l'agneau ; une colombe est posée sur le bras d'un siège.

Les fenêtres du chœur et une partie du transept sont du XIII^e siècle.

A l'intérieur, les voûtes en pierre reposent sur des arceaux croisés. On remarque surtout l'autel. Il est de forme ovale et orné sur le devant d'un joli bas-relief en bois imité d'un tableau de l'Albane à Florence, représentant l'Enfant-Jésus couché sur une croix. Il a été conçu et fait par un sculpteur Cherbourgeois, **Pierre FRERET** en 1805 pour 2500 Livres. Les quatre statues qui ornent le rétable sont en terre cuite recouverte de porcelaine et furent fabriquées par l'artiste **MOREAU** en 1808 à la manufacture de porcelaine de l'ancien couvent des Cordeliers de **Valognes**, qui cessa son activité en 1812. Ce sont **St-Martin** et **St-Joseph**, **St-Geneviève** et **St-Pierre**. Elles ont été peintes après coup. Deux autres identiques sont la **Vierge** qui contemple le ciel sur un pilier du transept, et **St-Madeleine**, la seule restée blanche, dans la chapelle sud.

La chapelle nord renferme la statue miraculeuse de **N.D. de la Victoire** dont il est question plus loin.

La tour de l'église est coiffée d'un toit en bâtière et couronnée d'une croix formée de quatre arcs de cercle, qu'on rencontre dans plusieurs églises de la région. Elle renferme une cloche fondue en 1805, nommée Catherine par le comte d'Octeville l'Avenel, le Colonel André de HENNOT et son épouse Catherine de THIEUVILLE. Une plus petite fut refondue à **VILLEDIEU** en 1853 par les soins de la fabrique.

Comme **ALLEAUME** n'avait pas de seigneur, c'est le roi qui présentait à la cure. Cependant, en 1722, le Comte de **TOULOUSE** devenu engagé du Cotentin en eut le patronage et nomma à la cure, qui valait alors 2000 livres.

La paroisse était desservie par un curé et vingt autres prêtres ; il y en avait encore treize en 1721 et sept en 1812.

On connaît le nom des curés successifs depuis 1435, **Jean TYSON**, jusqu'au dernier **Léon CALVY** en 1923. C'est à cette date que par ordonnance, la paroisse fut réunie à celle de **Valognes**.

CHAPELLE DE LA VICTOIRE :

Une première chapelle fut bâtie au XI^e siècle sur les restes d'un temple romain dédié à une divinité païenne, la Victoire. Elle porta le nom de chapelle de Lessert, puis chapelle du Castelet, nom qui était donné à l'ensemble des bâtiments romains.

C'est à partir de 1643 que le nom de N.D. de la Victoire fut donné à l'édifice actuel qui remonte au XV^e ou XVI^e siècles. Pourquoi ce nom ? Diverses traditions sont avancées : la victoire sur les Anglais à la fin de la guerre de Cent ans en 1450, lorsqu'une centaine d'Anglais furent battus près de la chapelle ; les derniers furent massacrés sur HUBERVILLE où existe toujours la Croix aux Anglais.

Une autre tradition parle de la victoire des catholiques à l'époque des guerres de religion. Une autre de la victoire de Lépante contre les Turcs, en 1571.

Cette chapelle mesure 19m sur 11m de largeur au chœur. Elle a été amputée de son campanile et des bas-côtés de la nef, dont on voit à l'extérieur, les grandes arcades. L'ensemble est de style roman remanié à l'époque gothique au XVI^e siècle.

Longtemps très vénéré, il fut délabré durant les guerres de religion et ne vit sa restauration que lorsque St-Jean-Eudes vint à **Valognes** prêcher des missions en 1643 et 1649. Il décida les habitants à faire le travail et consacra la chapelle à N.D. de la Victoire. Un office particulier fut composé en 1646 et il s'y fit plusieurs miracles. Durant plusieurs siècles, la messe fut célébrée chaque dimanche et jour de fête et on y vint souvent en procession.

On y vénérât une statue de la Vierge couronnée portant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche et tenant avec lui une pomme. Elle a été remarquée souvent et comparée à une bonne normande idéalisée. Elle est en pierre polychrome d'un poids de 200 kg et peut remonter au XVII^e siècle. On dit qu'elle remplaça une statue en chêne de la Vierge terrassant le dragon et portant un Enfant-Jésus qui tenait les palmes de la Victoire.

Quand vint la Révolution, la chapelle fut mise à sac et vendue en 1793 mais la statue fut sauvée soit par le dernier chapelain, l'abbé **Allix** qui la cacha d'abord dans le petit cimetière entourant la chapelle, soit par un menuisier de la rue de Poterie, nommé **Letourmy** qui la cacha dans son grenier. Peut-être par les deux à la fois ! Dans le petit cimetière, un cantonnier, **Lepourtois**, trouva vers 1925 un sarcophage qu'il laissa en terre.

Après la tourmente, la chapelle abandonnée devenue grange et grenier à foin, la statue fut rendue par les héritiers des acquéreurs aux paroissiens qui la placèrent dans l'église d'**Alleaume** où elle prit la place de Ste-Marguerite au-dessus d'un autel refait en 1828.

A son tour, la chapelle fut vendue par les héritiers en 1911 à l'abbé **Vautier**, curé d'**Alleaume**, qui devint plus tard curé de **Ste-Croix de Saint-Lô**. Il entreprit quelques restaurations pour la rendre au culte et fit faire une copie fidèle de la statue miraculeuse dont les paroissiens ne voulaient pas se séparer. En 1920, l'abbé **Turgis** restaura l'autel et y ajouta deux autres statues. En 1930, on y bénit trois vitraux neufs. Une statue de **St-Maur**, deuxième patron d'**Alleaume**, en terre cuite enrobée de porcelaine, faisait partie de la collection de l'église ; elle fut amenée à la chapelle à une date inconnue.

Survint la guerre 39-45 où **Alleaume** paya un lourd tribut en habitants et en maisons. La chapelle reçut en juin 44 des obus qui percèrent la voûte et abîmèrent l'autel. A défaut de réparations immédiates, les dégâts s'accrochèrent et les murs menacèrent de tomber en ruine. La population, aussi bien de **Valognes** que d'**Alleaume** souhaita une restauration de la chapelle chargée de tant de souvenirs. L'occasion s'en trouva en 1958 lors du centenaire des apparitions de **Lourdes**. Une nouvelle copie de la statue fut faite par **Joseph BATAILLE**, de **Saint-Sauveur-le-Vicomte** et **Monseigneur GUYOT** vint bénir les travaux le 12 octobre 1958. Depuis, les pèlerinages ont repris deux fois l'an.

LA COMMUNE : le territoire d'**Alleaume**, beaucoup moins garni de maisons qu'aujourd'hui, était séparé de celui de **Valognes** par les rues du Bourgneuf, de l'Oraille, des Aulnées, du Pavillon et de la Foulerie. Il allait du village de Beaumont à ceux de la Victoire et de la Borderie, en passant par la rue de Poterie dont la partie sur **Alleaume** s'appelait rue du Gravier, à partir de la rue de l'Oraille.

Mais ces limites n'étaient pas aussi impérieuses, car en 1705, lors de la création de l'octroi, un forfait pour la taille grevait « les assujettis tant de **Valognes** que ceux d'**Alleaume** en partie ».

En 1861, **Alleaume** avait 642 habitants, mais s'y ajoutaient 815 **Valognes** rattachés à la paroisse.

Dès 1705, les deux tiers des **Alleauma**is souhaitaient le rattachement à **Valognes** de leur commune qui n'avait pas d'agglomération, ce qui obligeait de passer par **Valognes** pour aller d'un village à l'autre. Il y avait bien une église, mais on ne savait pas où mettre la mairie et les écoles. Après la Révolution, le presbytère confisqué servit un temps de mairie et d'école.

Un décret de l'an XII rétablissant les droits de l'Eglise, le presbytère fut rendu au curé et une école fut ouverte à côté, tandis qu'une école de filles s'ouvrit dans une maison de la rue du Gravier, donnée par une demoiselle **du Poërier**. Peu après on installa une mairie rue du Bourg-Fleuri, à l'étage d'une maison privée. La plupart des enfants allaient à l'école de **Valognes**, tandis que le maire qui habitait **Valognes** y réunissait son conseil.



Bas relief du XI^e siècle

15

En juillet 1861, le maire de **Valognes**, le général **Meelin** fit un rapport au conseil municipal sur le sujet de l'annexion d'**Alleaume**, en présentant une série de raisons anormales de la situation :

En 1793, ce sont les Valognnais qui payèrent la plus grosse part des réparations du presbytère. D'autres considérations furent avancées, comme le droit pour les Valognnais, paroissiens d'Alleaume d'être inhumés dans le cimetière. Les droits d'entretien des chemins, qui à **Valognes** étaient réglés par le rapport des trois octrois de la ville. Le règlement des secours attribués à l'hospice, au bureau de bienfaisance et aux pauvres. Le droit aux bour-

ses accordées par l'évêque aux élèves du collège. Le choix des conseillers municipaux, en général cultivateurs à **Alleaume**, ou y ayant des titres.

Il fallut de nombreux pourparlers, mémoires et rapports pour arriver un jour à l'entente sur l'annexion. Elle se fit par arrêté du corps législatif le 20 mars 1867. Le dernier maire d'**Alleaume** fut **Pierre NEE**, mort en 1879.

L'état de choses finit par être admis peu à peu des **Alleaumais** mais il reste au cœur des plus anciens comme un petit regret qui les fait se considérer toujours plus **Alleaumais** que **Valognnais**.

Des actes anciens attestent l'existence à Alleaume de plusieurs fiefs nobles situés au Câtelet, Beaumont, la Dingouvillerie, la Borderie, le Bus et le Gravier qui sont aujourd'hui des fermes.

Alleaume, depuis la guerre qui détruisit plusieurs maisons a suivi le grand mouvement de construction d'immeubles sur des terrains qui autrefois étaient des champs et l'on peut voir aujourd'hui des rues entières de maisons neuves avec petit jardin, qui donnent au village d'autrefois une allure de banlieue moderne de résidences calmes et agréables.

AD n° 143 : LEVOYER 1988

Marc Levoyer : Notes sur Valognes à l'époque gallo-romaine 1988, 12 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, N VAL 936.4.

Notes sur Valognes à l'époque Gallo-Romaine

(1988)



Par Marc Levoyer

Instituteur. St Sauveur le Vte

I le site

Approximativement au centre de la presqu'île du Cotentin, Valognes se répartit aujourd'hui sur les deux rives d'une petite rivière calme, le Merderet, qui entame doucement un plateau dont l'altitude n'excède pas 65m. Au sud, cette rivière coule à travers un marais qui rejoint celui de Carentan.

Il est assuré qu'aux temps antiques, toute la région était très boisée. La ville moderne est à l'ouest, et la cité antique, Alauna, se situait sur le versant sud-est, à l'emplacement de l'actuel quartier d'Alleaume. Par chance, le fonds gallo-romain n'est guère occupé que par des terres agricoles.

Ce lieu était déjà occupé à l'âge du bronze, comme le prouvent des trouvailles (de haches notamment) faites lors de travaux au lieu-dit Huberville tout proche, ainsi qu'à l'époque gauloise.

II La Gaule indépendante

Avant l'arrivée des Romains, le peuple gaulois des Unelli (Unelles) occupait tout le nord de l'actuel département de la Manche. Sa capitale était peut-être Crociatonum, identifié d'une manière peu sûre avec Carentan ou St Come du mont.

De par la coupure du marais, il suffisait de deux camps retranchés (ou oppidums), l'un situé au mont Castre de Lithaire, l'autre au petit mont Castre de Montebourg, pour barrer toute la presqu'île.

Par ailleurs, la situation centrale d'Alleaume favorisait un peuplement à cet endroit déjà probablement relié à divers points de la région par des chemins gaulois, ce alors qu'existait un important commerce avec les îles Britanniques (commerce d'étain et de bronze notamment)

1

III La conquête romaine

La guerre des Gaules a duré en fait de nombreuses années. Pour ce qui concerne notre région, on relève l'épisode célèbre où Viridorix, chef des Unelli, est finalement battu par le lieutenant de César Q. Titurius Sabinus en -57. L'emplacement de la bataille n'a pu être déterminé avec certitude, mais la localisation la plus probable est au mont Castre de Lithaire.

La présence romaine a commencé aussitôt après et c'est vraisemblablement à cette époque que les Romains ont transformé le site qui s'est dès lors appelé Alauna. Ils allaient, en se fondant progressivement avec les populations locales, assurer l'empire pour environ 400 ans.

IV Période Gallo-Romaine

Les sources nous manquent pour définir avec précision ce que fut la cité romaine d'Alauna. Les lacunes sont si considérables que trop souvent, on a brodé à l'excès, donnant force précisions douteuses, où l'imagination suppléait au manque d'informations (en particulier au XIX^{ème} siècle). Aussi, bien des choses ci-après sont à mettre "au conditionnel".

Les sources sont de trois ordres:

1) les informations écrites datant de l'empire Romain lui-même: Elles sont très peu nombreuses: on cite Alauna sur l'itinéraire d'Antonin (un genre de livre-guide) au II^{ème} siècle et sur les tables de Peutinger (carte de l'empire) au IV^{ème} siècle.

2) la toponymie fournit sa part de renseignements, souvent hélas difficiles à interpréter. Nous verrons plus loin ce point en détail.

3) enfin, et surtout, les fouilles qui commencèrent dès 1695, et furent nombreuses sinon toujours probantes. Elles ont révélé l'essentiel de ce que l'on sait. Il faut ajouter les innombrables trouvailles fortuites, depuis plus d'un siècle, ici de monnaies, là de tuiles, là encore de restes de voie, etc

A) Le Cotentin en général était partagé entre la forêt omniprésente, le marais et les zones habitées.

Si celles-ci ne formaient guère d'agglomérations (à l'exception de Alauna), elles étaient très nombreuses. L'habitat rural gallo-romain était très dispersé, et l'on a pu dire que presque chaque village, chaque hameau a dû avoir son exploitation agricole à cette époque, vu le grand nombre de restes divers, tessons, tuiles, etc .. qui ont été retrouvés un peu partout.

Citons les villages (?) de Granonnum (port-Bail ?), de Coriallum (Cherbourg?), de Barnavast (peut-être une villa importante)

B) Les voies romaines ont sans doute repris pour la plupart les chemins gaulois en les améliorant. N'imaginons cependant pas les belles routes dallées de la voie Appienne. Elles devaient plutôt tenir du bon chemin de terre, au moins en rase campagne. Leur tracé a donné lieu jadis à de grandes discussions. Seules semblent bien établies

1) la voie de Condate (Rennes) à Coriallum (Cherbourg ?) passant par Legedia (Avranches), Cosedia (Coutances), franchissant le marais à St Sauveur de Pierrepont, passant par Alauna.

2) la voie d'Augustodurum (Bayeux) à Coriallum passant par Crociatonum, franchissant le marais à gué (Prés des ponts d'Ouve?), passant par Alauna.

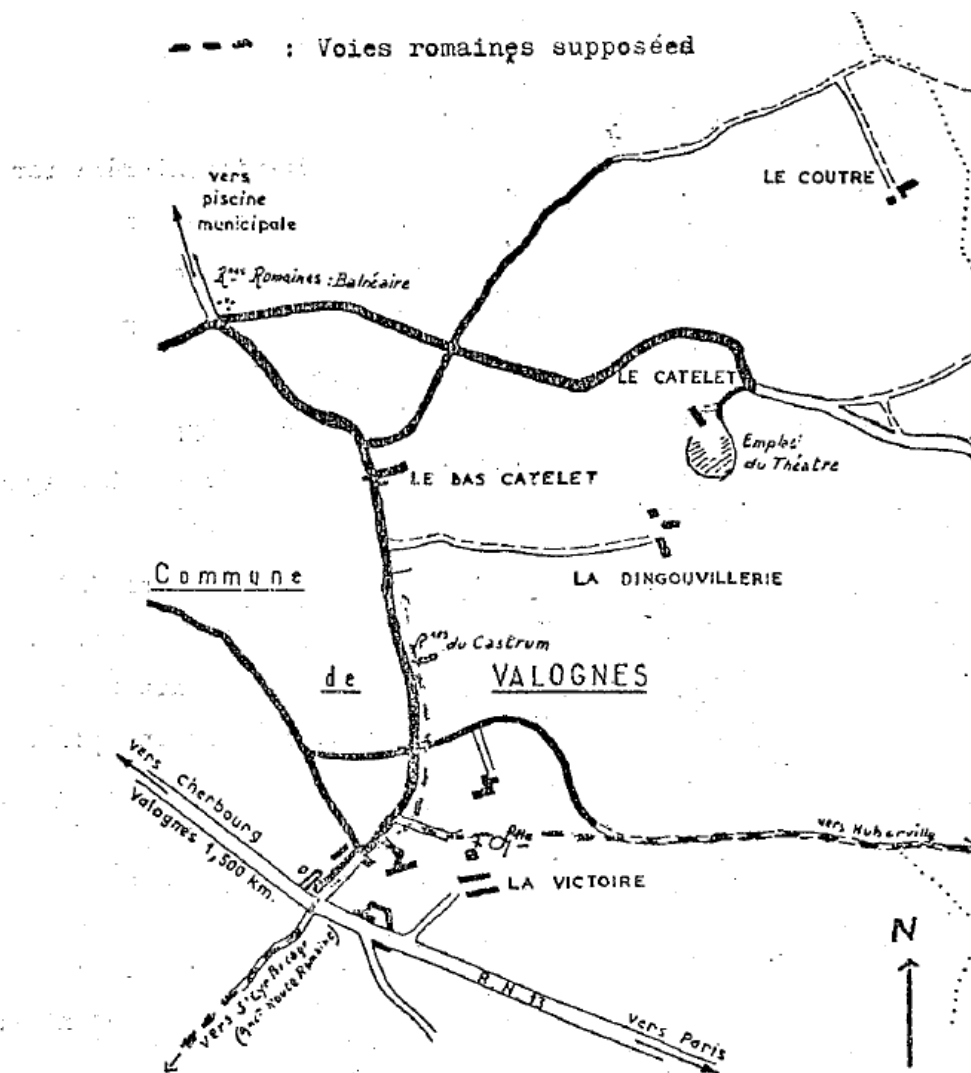
De multiples voies secondaires ont dû exister, centrées sur Alauna et tout cela a pu évoluer d'une façon qui reste obscure, en 400 ans.

C) La cité d'Alauna, qui n'avait pas statut de véritable ville (5), était vraisemblablement un gros bourg (vicus) dont la population n'excédait pas 2000 habitants agglomérés. (5)

Rome devait paraître bien lointaine dans ce fond de l'empire, petit centre d'une lointaine province. Alauna possédait pourtant des constructions imposantes par rapport à son importance: des thermes, un théâtre ou odéon, nécessairement des temples et un forum (place du marché).

La superficie de la cité était considérable, car l'habitat était assez étalé, au moins jusqu'aux premières invasions, et les constructions s'étendaient sur plus d'un kilomètre, entre la Victoire et le balnéaire au moins.

3



La ville devait remplir une fonction administrative, avec un gouverneur ou sous-préfet, en vérité surtout agent du fisc; une fonction militaire, avec quelques soldats (peut-être pas plus d'une dizaine); une fonction religieuse avec divers temples campagnards (fana); une fonction commerciale, comme lieu de marché rassemblant toute la campagne environnante; une fonction "culturelle" avec l'odéon. Il devait aussi y avoir des artisans (forgerons, potiers...). C'était en outre un carrefour de voies, un lieu de passage.

Tout cela n'est en grande partie que suppositions, mais la comparaison avec d'autres centres mieux connus permet de penser que cette image n'est pas trop fautive.

Les maisons individuelles étaient certainement surtout en bois et torchis, avec fondations de pierre (5)

V: La destruction

On ne connaît pas la date à laquelle Alauna fut détruite, ni même par qui. Elle peut avoir été ravagée par les premières invasions de la fin du III^{ème} siècle (vers 275), par les Saxons. Ainsi en ont conclu certains historiens (2) se basant sur la date des monnaies trouvées. D'autres pensent plutôt à la fin du IV^{ème} siècle.

L'abbé Sevestre, auteur d'un livre sur Valognes, admet l'hypothèse d'un incendie allumé par Victor, fils du gouverneur de Grande Bretagne Maxime, lequel, devenu empereur, fut détroné par Théodose.

Ce Victor aurait voulu ainsi venger la mort de son père (vers 388). Mais cette spéculation n'est, semble-t-il, basée à peu près sur rien. En revanche, plusieurs fouilles (Delalande) ont fait apparaître des quantités de cendres, faisant penser à une destruction par incendie. (4).

VI. Les fouilles.

1) en 1695, M de Foucault, conseiller d'état, intendant de la généralité de Caen, employa 200 ouvriers à pratiquer des fouilles au théâtre et au balnéaire. Il était accompagné d'un jésuite, le père Dunod (4). Malheureusement, aucun document n'a été conservé, si ce n'est un plan du théâtre, refait 20 ans après les fouilles.

Le théâtre a depuis été fouillé en 1764, 1829 et 1846, et a été exploité comme carrière vers 1825.

2) en 1765, l'ingénieur des ponts et chaussées Cerret, pour le compte de De Ceylus, releva le plan du balnéaire. A l'époque, les ruines présentaient une piscine de 7,50 m de diamètre.

En 1773, le propriétaire voulut tout raser et détruisit une bonne partie des vestiges, dont la piscine. Mais malgré tous ses efforts, y compris par la poudre, il ne put en venir totalement à bout.

3) vers 1830, le fameux M De Gerville tenta de dresser un plan d'Alauna, profitant de chaque occasion pour noter les traces anciennes.

Madame Bois cite le texte suivant:

"Des ouvriers agricoles étaient en train de débarrasser le terrain des vieux murs pour mieux passer la charrue. Il était grand temps de faire un relevé très précis de tous ces vestiges qui allaient

disparaître petit à petit. Pour arriver à son but, M de Gerville employa les moyens les plus inimaginables... Ce savant antiquaire a mis 15 ans à lever la carte de l'ancienne ville d'Alauna. Il a d'abord fait, pendant plusieurs années, des fouilles sur les lieux où les propriétaires le lui ont permis. Puis, là où les cultivateurs étaient ~~hésitants~~ ^{réticents}, il leur proposait de planter à ses frais des pommiers sur leurs terres et, comme le sol romain se trouve régulièrement à deux pieds au-dessous du sol actuel, des fosses à pommiers, faites en assez grand nombre, ont suffi pour révéler la trace des constructions qu'il cherchait."

Il a ainsi supputé l'existence d'un temple romain à Jupiter custos, sous l'église d'Alleauve; d'un hôtel de la monnaie au mur dit du Castrum, et d'un autre temple sous la chapelle de la Victoire.

Malheureusement, il n'indiquait guère ce qui lui faisait penser cela, et il est d'avis aujourd'hui que le temple de l'église d'Alleauve est très douteux, que l'hôtel de la monnaie n'est en fait qu'à une trouvaille de pièces à cet endroit. Le temple à la Victoire reste plus probable.

4) vers 1849, un M Delalande a effectué quelques fouilles au théâtre, au castrum, au balnéaire...

5) en 1954, lors de travaux d'adduction d'eau, M Dorléans dressa un plan du balnéaire, dont les fondations furent sondées.

6) en 1959 et 1960, des travaux de consolidation du balnéaire permirent d'en préciser le plan.

7) en 1982, des fouilles furent menées, notamment par M Butel, professeur à Valognes, dégagant le mur du Castrum.

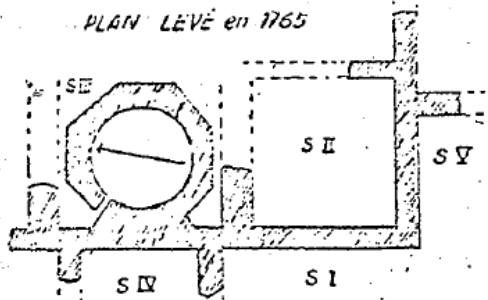
Il semble que de nouvelles campagnes, qui pourraient alors être suivies d'année en année, soient en préparation, et commenceraient par le balnéaire.

VII Les vestiges

1) le balnéaire

Sur le premier plan établi par Cerret en 1765, on voit bien la piscine disparue aujourd'hui:

PLAN LEVÉ en 1765



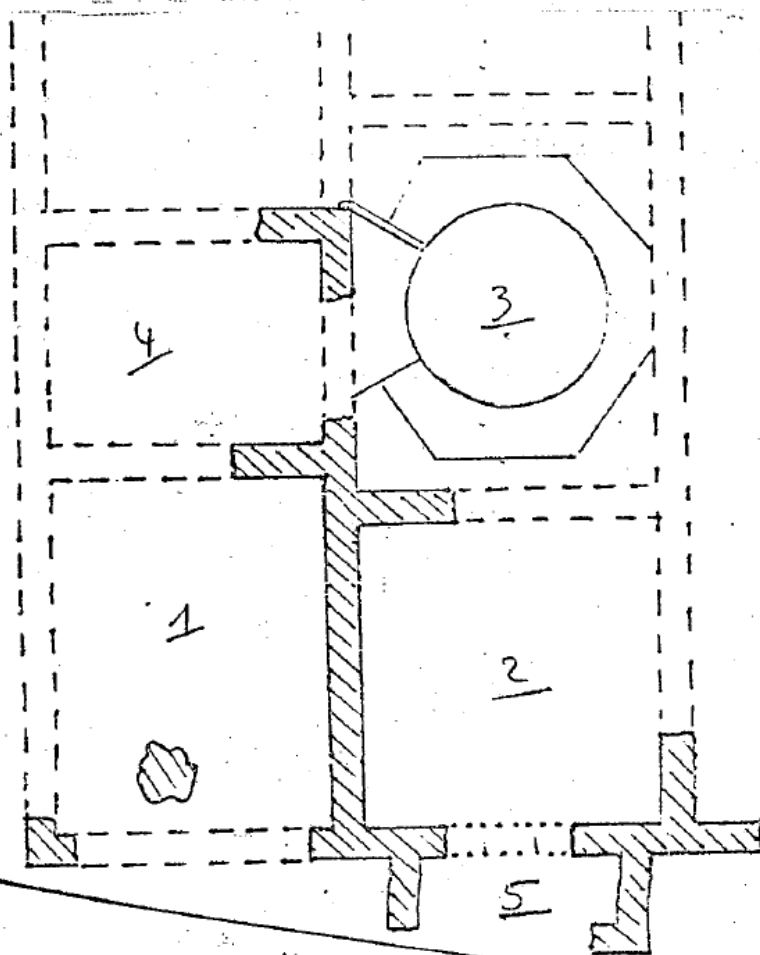
ALAUNA
(VALOGNES)
Balnéaire

5 Toises

Balnéaire

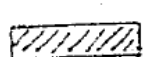
(1960)

1cm pour 2m



N

Vers le Théâtre



Murs Hors de Terre



Fondations (0,30 . 0,50 m)



Piscine (Reconstitution d'après Cerret - Caylus)

7

Il subsiste actuellement les restes de 5 salles, avec des pans de murs hauts de 7 à 11 m. On pense avoir un des angles du bâtiment. Une grosse masse de maçonnerie s'est détachée de cet angle et a basculé par terre. Les murs sont faits de blocage avec parement en petit appareil (pierres carrées de 10 cm sur 10) avec couches de briques intercalées et sont renforcés aux angles par du moyen appareil (20 cm sur 10). On voit encore la trace de deux ouvertures, ainsi que d'un seuil, entre les salles IV et V, qui pourrait être l'entrée principale.

On note la présence de nombreux trous de boulin, dé conduits. Des sondages ont révélé la présence de fondations (en pointillé) à une profondeur de 30 à 50 cm.

Vu le type de construction, l'ensemble pourrait dater de la 1^{ère} moitié du II^{ème} siècle (1).

Pour alimenter ce balnéaire en ~~eau~~^{eau}, un étang artificiel, provoqué par une levée de terre encore discernable, existait au Castelet, près du théâtre, à environ 800 m de là. Notons que la source est encore utilisée pour alimenter en haut la ville de Valognes. (1). Gerville déclare avoir trouvé fortuitement, dans un champ, les regards de deux aqueducs (canalisations) qui amenaient cette eau au balnéaire. On ne peut hélas en déterminer l'emplacement aujourd'hui.

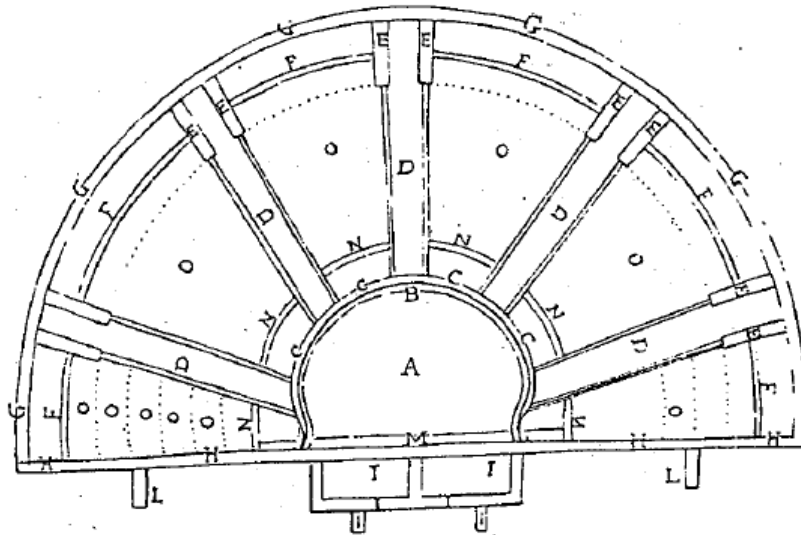
Le fait que ce balnéaire en soit bien un n'est plus mis en doute, mais les thermes étaient-ils le seul usage du bâtiment, ou n'en représentaient-ils qu'une partie?.. Le tout pouvant avoir été, par exemple, le logis du gouverneur... On ne peut le dire.

2) Le théâtre

On ne voit aujourd'hui qu'un grand pli du sol, près de la ferme du Castelet, et quelques traces du mur extérieur. Ce théâtre avait 66m de diamètre et vient au 41^{ème} rang des théâtres connus (2). Il pouvait avoir une quinzaine de gradins. M. Musset, professeur à l'université de Caen, le décrit ainsi (5):

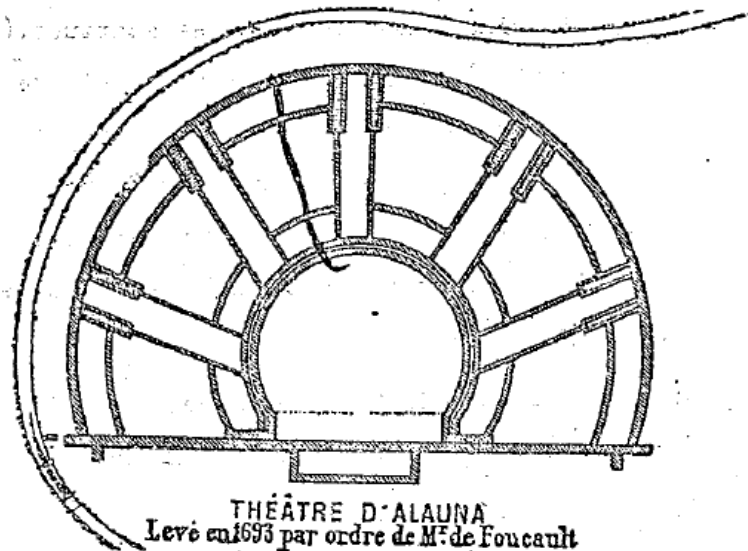
"Seul son dessin d'ensemble reste reconnaissable. Établi sur la pente remaniée d'une colline, il apparaît comme une concavité au

pourtour renforcé de maçonneries: les gradins, sans doute en bois pour une bonne part, ont disparu. On a estimé sa capacité à 3700 places. Il appartenait à un modèle étranger aux usages méditerranéens, mais courant dans les localités semi-rurales du nord-ouest de la Gaule: celui du théâtre-amphithéâtre qui, au lieu de se limiter à un demi-cercle, couvrait environ les deux-tiers d'un cercle. Cela permettait une utilisation double, comme lieu de spectacles proprement théâtraux et comme scène de jeux- courses, chasses, combats, etc. Les maçonneries semblent dater du second siècle. Ce genre d'édifices se rencontre jusqu'au fond des campagnes de la future Normandie: il ne prouve donc pas l'existence d'une grande ville. Destiné à tous les paysans d'alentour, les spectacles ne devaient pas être d'un niveau intellectuel élevé, mais ils étaient certainement fort populaires."



A. L'Orchestre.
 B. Premier cercle de muraille qui ferme l'Orchestre.
 C. Muraille de renfort, où aboutissent les degrez.
 D. L'ouverture des degrez.
 E. Grosse muraille au haut des degrez, entre lesquels paroist une muraille marquée.
 F. qui laisse entre elle & la grosse muraille, un espace à placer sept bancs par étage les uns derrière les autres.
 G. La grosse muraille formant une demi-ovale.
 H. Grosse muraille qui coupe l'ovale.

I. Murailles avancées au delà de la traversante, où estoient le pupitre des anciens, en Latin *Pulpitium*, lieu où les acteurs jouoient, &c.
 K. Autre Post Scenium.
 L. Grosse muraille servant comme d'arc boutant.
 M. Muraille au deça de la traversante, pour renforcer & soutenir l'ouvrage.
 N. Muraille répondant à celle d'en haut marquée F, laissant un vuide entre elle & l'Orchestre à mettre sept ou neuf bancs les uns derrière les autres.
 O. La place des spectateurs.



Les plans ci-dessus sont trop beaux pour être vrais. Il est probable que, sur une forme générale et quelques détails effectivement relevés, on a plaqué imaginativement des éléments ordinaires à tout théâtre antique.

3) le Castrum

Appelé faussement par Gerville "hôtel de la monnaie", il fut fouillé en 1982 et se présente sous la forme d'un mur de maçonnerie farci de débris de tuiles, long d'environ 50 m, large de 1,50 m pour un hauteur variable allant jusqu'à 2,50 m. Ce mur énigmatique, dont les fondations sont très mauvaises, est peut-être le restant unique de fortifications faites à la hâte au bas-empire, quand la cité menacée par les invasions a pu vouloir s'abriter en restreignant sa superficie ; mais ce n'est qu'une supposition.

4) Autres vestiges:

Pour ce qui est des maisons particulières, Delalande trouva, au lieu-dit la Croute, les restants d'une habitation ou d'une boutique de 6 m sur 2. Plus récemment on découvrit au bas Castelet des restes de maison avec un enduit rose.

Périodiquement, on trouve lors de labours des débris de tuiles, de poteries, des monnaies.... Gerville a dressé une carte indiquant les

parcelles où ces tuiles étaient très abondantes, car il supposait que cela correspondait à l'emplacement des toitures abattues. (fond Dolbet, aux archives départementales) Il nota également de tels restes à Savigny et au Genestel. Dans ce secteur, il supposa, sur la foi de témoignages d'anciens, la présence d'un four de potier.

En 1976, année de la sécheresse, on discerna dans diverses parcelles, en particulier non loin du Castrum, des trainées qui pourraient indiquer des structures enfouies.

Du moins le champ reste-t-il libre aux investigations futures, car toute la zone est protégée et non constructible.

VIII Tosonvnie

Alauna ne doit apparaître qu'à l'époque romaine. Le nom gaulois demeure inconnu. Alauna signifierait "clairière". Alleaume vient très vraisemblablement d'Alauna.

Valognes a été interprété de deux façons:

soit comme "val d'Alauna", au moment où les habitants d'Alauna auraient "émigré" de l'autre côté du vallon.

soit de Wallonia, c'est à dire "le pays des Wallons", terme qualifiant les Romains en langue saxonne.

(cette dernière interprétation paraît plus probable)

Le problème est que l'on n'a aucune preuve de la continuité entre Alauna et Valognes. Il est possible que Valognes ait été une nouvelle cité, fondée sans rapport avec l'antique Alauna depuis longtemps abandonnée. Le nom de Valognes n'apparaît qu'en 1027 (Valangias) dans une charte (5), bien que des légendes invérifiables parlent de fortifications établies sous Charlemagne, voire sous Clovis.

Le Merderet viendrait soit de "mère des reis" signifiant "rivière-mère" (4) ou plus probablement du celtique merdwz ~~mer~~ rye ("ruisseau des marais") (3)

Le Castelet ou Câtelet, nom de deux fermes sur le site, serait une lointaine réminiscence des fortifications romaines.

Enfin, tout autour d'Alauna, des toponymes en Y: Savigny, Servigny, Montigny, Cussy, Billy.. peuvent révéler la trace d'habitat galle-romain.

IX Bibliographie

Tout d'abord une liste de textes anciens, établie par M Butel:

De Montfaucon (1719-1724) T 2 et 3. Bibl. mun. Valognes

R de Hesseln (1771) Dictionnaire T 6 bibl. mun Valognes

Msan T 5 p 1 à 60: recherche sur les voies romaines en Cotentin (Gerville)

Msan T 14 p 317 et suivantes: rapports de fouilles (D. Lalande)

Bsan T 54 et 55 P 384-395 et 362: ruines antiques d'Alauna

Journal de l'arrondissement de Valognes (1838): articles de Gerville

(bibl. mun. Valognes)

Société archéologique de Valognes T 5 p 47 à 51 (1900): exploration des sources du Câtelet (Lemarquand)

Manuscrits de Gerville:

Archives du Calvados Don Hunger 1937 serie F

Archives de la Manche Fond Dolbet (plan)

Bibl. mun. Cherbourg Carnet de fouilles

Articles dans la presse locale au moment de la restauration du balnéaire (1959)

Puis quelques ouvrages plus récents:

(1) Dossier établi par M Butel (chez l'auteur à Valognes 1982)

(2) Images de Valognes et des environs par Pierre Leberuyser, ed Bellee

(3) Valognes. Ouvrage collectif patronné par Manche-tourisme, ed Bellée

(4) Valognes ou la volonté de vivre par Nadine Bois (1981) ed la fenêtre ouverte

(5) Articles de Louis Dorléans et M Musset dans le bulletin municipal de Valognes

Vikland: Valognes secteur est (1979)

Petit guide du nord Cotentin des origines au moyen-âge par Guillaume Sorel , ed Heimdal

AD n° 144 : SCUVÉE 1988

Frédéric Scuvée : Trouvailles fortuites ? Valognes. In *Littus*, n° 36-37, p. 75-78.

p. 75

Valognes

Lieu-dit : quartier d'Alleaume, le Bas-Câtelet. Partant du carrefour du « Balnéaire » en direction de « La Victoire », terrain à gauche après la route de « La Dingouillerie » et avant le « Grand Mur Romain », ainsi que le terrain à droite et en face du débouché du chemin de « La Dingouillerie ».

Il s'agit d'un stock éparpillé de monnaies romaines et quelques gauloises, ainsi que de très nombreux déchets de plomb et de bronze suggérant, localement, l'existence probable, à l'époque gallo-romaine, d'un important artisanat utilisant des poids dont M. H. a retrouvé de nombreux exemplaires, et fondant et coulant des objets en plomb et d'autres en bronze.

Au moins une monnaie gauloise a été retrouvée, soit subsistant de la période antérieure à la conquête romaine, soit témoignant d'une continuation d'utilisation sous l'Empire.

V.G.1 (fig.) : monnaie gauloise très usée et oxydée. L'alliage, à base de cuivre, ne présente aucune patine, mais une oxydation superficielle grumeleuse de couleur grise impliquant, probablement, une assez faible teneur en cuivre.

Avers : encore une fois, le dessin original théorique et nettement trop grand pour le diamètre de la pièce ; seul, un oeil avec sourcil est reconnaissable. Il s'agit, vraisemblablement et encore une fois, du profit habituel de Philippe de Macédoine interprété « à la gauloise ».

Revers : profil d'un cheval tête vers la gauche ; sous le cheval, animal suggérant le sanglier habituel.

Diamètre : 17,75/15,65 mm. Epaisseur : 3,25 mm. Poids : 4,5 grammes.

V.G.2 (fig.) : monnaie inidentifiable ; forme circulaire très irrégulière. Oxydation grumeleuse très importante. Nous pensons pouvoir lui attribuer une origine gauloise en raison de la similitude d'aspect et de dimensions avec la précédente.

Diamètre : 17,35/19,65 mm. Epaisseur : 3,2 m. Poids 4,85 grammes.

V.G.3 : inidentifiable en raison de son oxydation. Même probabilité que ci-dessus.

Diamètre : 19,55/17,35 mm. Epaisseur : 3,85 mm. Poids : 5,1 grammes.

V.R.1 (fig.) : denier en argent HADRIANUS AUGUSTUS (119-138), tête laurée à droite. Au revers : COS II ? ; une femme assise à gauche, sceptre levé dans la main droite levée.

Diamètre : 18,6/20,15 mm. Epaisseur : 1,8 mm. Poids : 2,5 grammes (1/130e de livre).

V.R.2 (fig.) : denier en argent de IMP NERVA CAESAR ... COS III PP. - Tête laurée à droite (97 ap. J.C.). Au revers : FORTUNA AUGUST-, la Fortune debout de $\frac{3}{4}$ à droite avec couronne et corne d'abondance (?).

Diamètre : 16,15/17,7 mm. Epaisseur : 2,25 mm. Poids : 2,92 gr. (1/112e de livre)

V.R.3 (fig.) : denier en argent de la République, probablement du consulat de Pompée (à partir de 52 av. J.C. mais premier consulat dès 70).

Diamètre : 16,35/17,85 mm. Epaisseur : 1,7 mm. Poids : 2,425 gr. (1/135e de livre)

V.R.4 (fig.) : As en bronze de DOMIT AUG GERMA ,, (Domitien, 81-96 ap. J.C.). Tête laurée à droite.

Diamètre 27,5/27,2 mm. Epaisseur : 2,25 mm. Poids : 8,2 gr. (1/40e de livre)

V.R.5 (fig.) : As en bronze indéterminé car fort oxydé. Tête laurée à droite.

Diamètre : 27,45/28,25 mm. Epaisseur : 3,15 mm. Poids : 9,05 gr. (1/36e de livre)

V.R.6 (fig.) : Sesterce en bronze HADRIANUS AUG ,, (119-138) ; tête laurée à droite. Au revers : FORTVNA AVG. la Fortune debout de $\frac{3}{4}$ à gauche, avec couronne et corne d'abondance.

Diamètre : 31,25/32,6 mm. Epaisseur : 4,8 mm. Poids : 26,2 gr. (1/12e de livre).

p. 76

V.R.7 (fig.) : Dupondius (probable) en laiton (Cu + Zn) d'Antonin le Pieux (120-145 ap. J.C.) .. ONINVS AVG ... (ANTONINVS AVG PIVS). Tête avec couronne radiée à droite. Au revers : l'Indulgence (?) assise $\frac{3}{4}$ gauche, sceptre dans la main gauche, la main droite tendue.

Diamètre : 24,4/26,65 mm. Epaisseur : 3,55 mm. Poids : 10,4 gr. (1/314e de livre).

V.R.8 (fig.) : sesterce très usé, ... AUG ... Tête laurée à droite. Au revers : femme debout de $\frac{3}{4}$ à gauche, bras droit tendu vers le bas, le gauche mi-replié (?).

Diamètre : 29,5 mm. Epaisseur : 5 mm. Poids : 22,2 gr. (1/12e de livre).

V.R.9 (fig.) : Demi-as en bronze, frappé à Nîmes. Très usé, on devine la tête d'AGRIPPA et le haut de celle d'AUGUSTE (18 à 12 av. J.C.).

Diamètre : 25 mm. Corde : 14,05 mm. Epaisseur : 3,55 mm. Poids : 6,55 gr.

V.R.10 (fig.) : Demi-as en bronze, frappé à Nîmes. AUGUSTE et AGRIPPA, seul le profil à gauche d'Auguste est conservé. Au revers : la couronne et une partie du crocodile.

Diamètre : 27,4 mm. Corde : 14,3 mm. Epaisseur : 3,15 mm. Poids : 5,3 gr.

V.X.11 (fig.) : monnaie en bronze très usée, inidentifiable. Sur une face, il est possible de distinguer, avec une certaine bonne volonté : au milieu, un personnage debout et, à gauche, devant le personnage debout, un autre personnage à genoux, de profil, un suppliant (?). l'autre face, présente des reliefs impossibles à interpréter. Les deux faces portaient, chacune, une inscription en bordure.

Diamètre : 21,95/19,2 mm. Epaisseur : 1,4 mm. Poids : 2,05 gr.

V.X.12 (fig) : monnaie en bronze inidentifiable. Traces d'inscriptions en bordure sur les deux faces. A été percée, le trou conserve, très oxydé, le fragment de métal, rivet ou maillon de chaînette.

Diamètre : 25,25/24,8 mm. Epaisseur : 1,96 mm. Poids 2,45 gr.

V.X.13 (fig.) : apparence de demi-sesterce. Mais le métal serait de l'étain (vérification par calcul volume/poids = densité 7,32) ; toutefois, il faut noter la présence, comme un fourrage, d'une plaque de cuivre ou laiton, dont la mince tranche apparaît sur la section de tranchage de la pièce. Les faces sont absolument lisses.

Diamètre : 30,65 mm. Corde : 18,15 mm. Epaisseur : 3,7 mm. Poids : 11,8 gr.

V.X.14-15-16 (fig.) : Trois demi-monnaies inidentifiables, car trop usées et oxydées. Bronze

14 : Diam. 31,5 mm. Corde : 17,05 mm. Poids : 12,28 grammes. Epaisseur : 4,1

15 : Diam. 29,2 mm. Corde : 16,3 mm. Ep. : 3,6 mm. Poids : 18,7 grammes.

16 : Diam. 28 mm. Corde : 15,4 mm. Epaisseur : 3,6 mm. Poids : 7,7 gr.

V.X.17-18-19-20 (fig.) : quatre monnaies inidentifiables dont un Liard de France. Très forte usure et oxydation.

Pour mémoire.

V. Mod. 21 (fig.) : monnaie Louis XVI de 1792, en étain et sectionnée en deux parties. Nous n'avons que la partie de droite, avec l'arrière de la tête du roi et l'inscription DES FRANCAIS ; en bas. 92 . RR . Au revers : ½ table de la constitution avec pique et bonnet phrygien.

Diamètre : 32,4 mm. Corde : 16,2 mm. Poids : 8,8 grammes.

V. R.22 (fig) : petite boucle de courroie en bronze, peut-être romaine. Rectangulaire, une partie transversale manque. Largeur totale : 18,15 mm. Hauteur actuelle : 18,8 mm. Epaisseur : 4,05 mm. Poids : 2,85 grammes.

En final de cette série déjà appréciable, restent les poids en plomb, les déchets de plomb et de bronze, probable chute de fonderie.

p. 77

Les poids en plomb

Ces poids, en principe indatable, sont, pourtant, très probablement d'origine gallo-romaine ; en effet, leurs poids respectifs sont toujours très proches de celui de l'once romaine, le plus souvent accompagnés d'une fraction d'once en douzième.

L'exactitude n'est, cependant, que rarement respectée ; peut-être faut-il y voir une certaine facilité « provinciale », à laquelle s'ajoute, d'ailleurs, un petit pourcentage de variation dû à l'oxydation superficielle du plomb.

V. Pb.23 : poids en forme de tonnelet, avec bourrelets supérieur et inférieur. Du haut vers le bas, diamètres : 26,8 – 26,0 – 26,4 – 26,8 mm.

Hauteur totale : 25,8 mm. de chaque segment, du haut vers le bas : 3,7 – 18,6 – 3,5 mm.
Poids : 170,5 grammes, soit = 6 $\frac{1}{4}$ onces.

V. Pb.24 : poids en forme de cylindre, avec bourrelets supérieur et inférieur assez « flous ».
Diamètres, du haut vers le bas : 27,4/30,9 – 28,2/30,4 - +- 29 mm.

Poids : 109,7 grammes, soit = 4 onces ou 1/3 livre.

V. Pb.25 : poids pyriforme avec petit anneau de suspension en bronze. Anneau : haut. 5 mm ; largeur : 7,5 mm. Le corps en plomb : hauteur : 29 mm avec 19,3 mm pour le cône supérieur. Diamètres maximum : 32,4 mm, de la base plate : 17,8 mm.

Poids : 151 grammes, soit = 5 $\frac{1}{2}$ onces.

V. Pb.26 : poids de forme conique. Hauteur : 24 mm, avec un méplat supérieur de 6 mm de diamètre. Diamètre de la base plate : 23,55 mm.

Poids : 47,9 grammes, soit = 1 $\frac{3}{4}$ once (47,68 gr.).

V. Pb.27 : poids cylindrique. Diamètre : 14,55 mm ; hauteur : 7,95 mm.

Poids : 11,67 grammes, soit = 5/12e d'once (11,35 gr.).

V. Pb.28 : poids cylindrique. Diamètre : 17,45 mm. Hauteur : 12,95 mm.

Poids : 25,2 grammes, soit = 11/12e d'once (24,97 gr.).

V. Pb.29 : poids subglobuleux. Diamètre : 18,45 mm ; hauteur : 13,5 mm. Un creux central sur une face.

Poids : 29,18 grammes, soit = 1 once + 1/12e (29,52 gr.)

V. Pb.30 : poids cubique. Rectangle supérieur : 19,1 x 16,8 mm. Rectangle inférieur : 21,2 x 30,15 mm. Hauteur : 18,5 mm.

Poids : 61,1 grammes, soit = 2 once 3/12e (61,3 grammes).

V. Pb.31 : poids cylindrique. Diamètre : 14,7 mm ; hauteur : 8,9 mm.

Poids : 11,2 grammes, soit = 5/12e d'once (11,35 gr.).

V. Pb.32 : poids biconique avec axe de fer, en forme de toton (serait-ce, en même un jeu ?). l'axe de fer est aplati à sa sortie du plomb : 5,4/3,6 mm. Le corps de plomb : hauteur totale : 27,55 mm, soit 14,6 + 12,95 mm. Diamètre : 23,55/24,3 mm.

Poids : 54 grammes, soit 2 onces (54,5 gr.).

V. Pb.33 : poids (?) lenticulaire à base plane, percé au centre d'un trou rectangulaire (2,3 x 3,15 mm). Diamètre : 18,35/20,75 mm. Epaisseur au centre : 6,1

Poids : 10,8 grammes. Ce poids ne correspond pas directement à une subdivision de l'once en douzième ; aussi, nous ignorons s'il y manque un axe, ou bien s'il s'agit d'autre chose que d'un poids).

Les fragments de bronze

V. Br. 34 : fragment de bronze de section lenticulaire, convexe sur le dessus, concave plus légèrement en dessous. Cette forme suggère nettement une grosse goutte de métal en fusion tombant sur le sol et s'y solidifiant. Diamètre : 27,1/32,3 mm. Hauteur : 11,5 mm. Poids : 20,9 grammes.

p. 78

V. Br.35 : 2 lamelles en bronze, l'une repliée en U sur l'autre. Longueur totale : 21,5 mm. Largeur : 13,5 mm. Epaisseur totale : 4,42 mm. Poids : 5,3 gr.

V. Br.36 : fragment informe issu de fonderie. Poids : 8,05 grammes.

V. Br.36-37 : deux fragments informes de scories de bronze provenant de fonderie.

V. Br.38 : module subsphérique de bronze. Diamètre : 10,35/10,15 mm. Epaisseur : 4,9 mm. Poids : 2 grammes.

V. Br.39 : plaque mince de bronze froissée, issue de coulée. 41,4 x 41,15 mm. Epaisseur moyenne : 2,95 mm. Poids : 22,3 grammes.

Les chutes de plomb

V. Pb.40 à 69 : trente chutes de plomb

40 : informe de 13,2 grammes.

41 : idem de 19,5 grammes.

42 à 49 : huit chutes pesant, ensemble, 52,1 grammes.

50 à 53 : quatre chutes de plomb pesant, ensemble, 69,7 grammes.

54 : segment de tuyau replié, conique. Longueur : 33 mm. Diamètres intérieurs : 9,5/5,5 mm et 8,9/4,45 ; extérieurs : 17/13,5 et 15,6/11,5 mm. Poids 33,4 grammes.

55 : rebord d'objet brisé, section en forme de rebord de tegula. Longueur le long du rebord en relief : 70,5 mm ; largeur : 33,4 ; épaisseur du plat : 4,9 ; épaisseur totale rebord compris : 18,15 mm. Largeur du rebord : 16,75 mm.

Poids : 164 grammes.

56 : vaste plat informe ; un fragment régulier, en triangle, en a été prélevé en V. Poids : env. 400 grammes.

57 à 69 : quatorze fragments plus ou moins informes, mais en grande majorité plats.

57 : poids : 3,06 grammes

58 : " : 3,35 "

59 : " : 4,4 "

60 : " : 4,9 "

61 : " : 13,2 "

62 : " : 16,3 "

63 : " : 20,2 "

64 : " : 58,1 " (étain ou alliage étain + plomb)

65 : " : 25,4 "

66 : " : 30,3 "

67 : " : 5,3 "

68 : " : 5,0 "

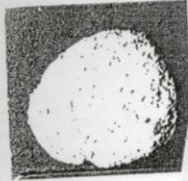
69 : " : 6,7 "

Cette énumération, certainement fastidieuse, ne représente, très certainement qu'une infime partie de ce que le sol de ce secteur peut renfermer – et de ce qu'il a pu renfermer et qui a disparu au cours des siècles.

Il est encore possible que, en dehors des monnaies réellement romaines, certains des objets décrits rapidement ne sont pas nécessairement d'origine gallo-romaine. Pourtant, ces lieux n'offrent, en dehors de ces trouvailles accumulées, aucune apparence particulière d'occupation médiévale ou plus récente. L'agglomération, en effet, semblerait s'être retirée, d'abord, vers le nord-ouest – et bien modestement – avant que de s'installer sur l'emplacement de la ville actuelle, en passant, naturellement, par Alleaume dont l'église offre des éléments certainement médiévaux anciens.

A notre avis, toute la zone située entre le balnéaire et la Victoire, dans laquelle le « Grand Mur romain » se trouve, a dû être le centre d'une occupation urbaine relativement importante, avec, entre autres, des activités artisanales florissantes et au moins une fonderie de métaux non ferreux.

Les fouilles esquissées sur l'emplacement du balnéaire et ses environs, devraient, en s'élargissant dans l'espace, nous faire connaître, enfin, la nature de la ville gallo-romaine d'Alauna.



V. G.2



V. G.1

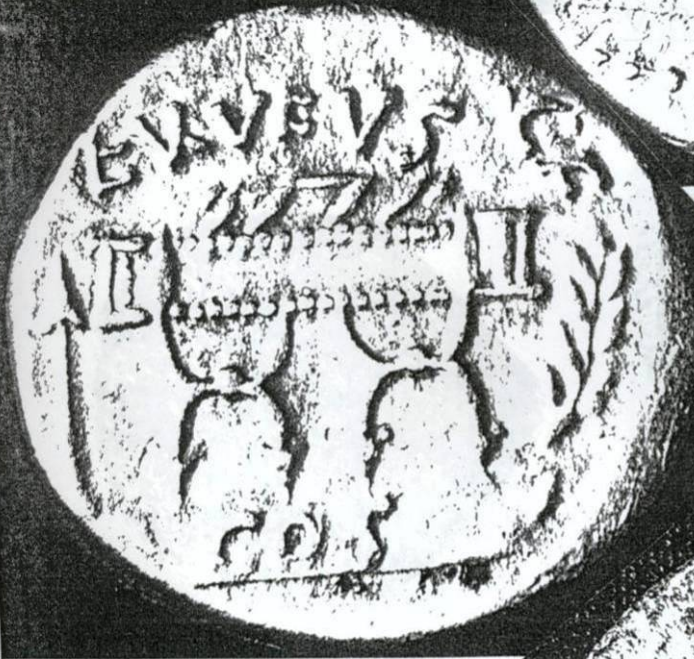


V. R.1



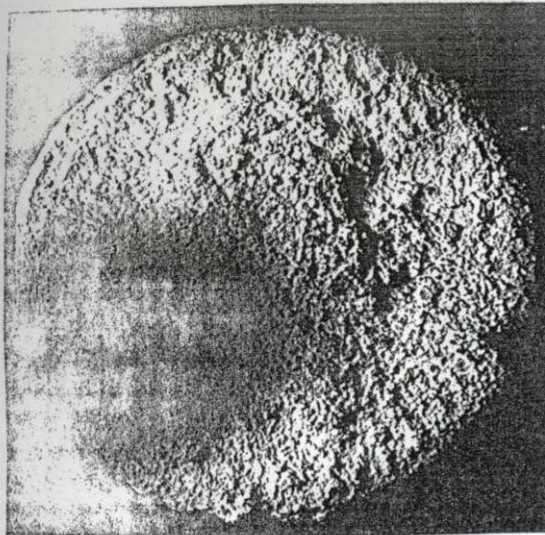
V. R.2

V. R.3



V. R.4





V. R.5



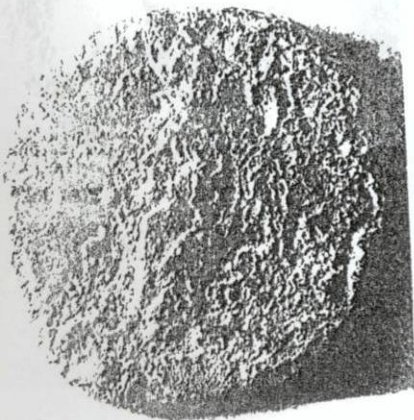
V. R.6

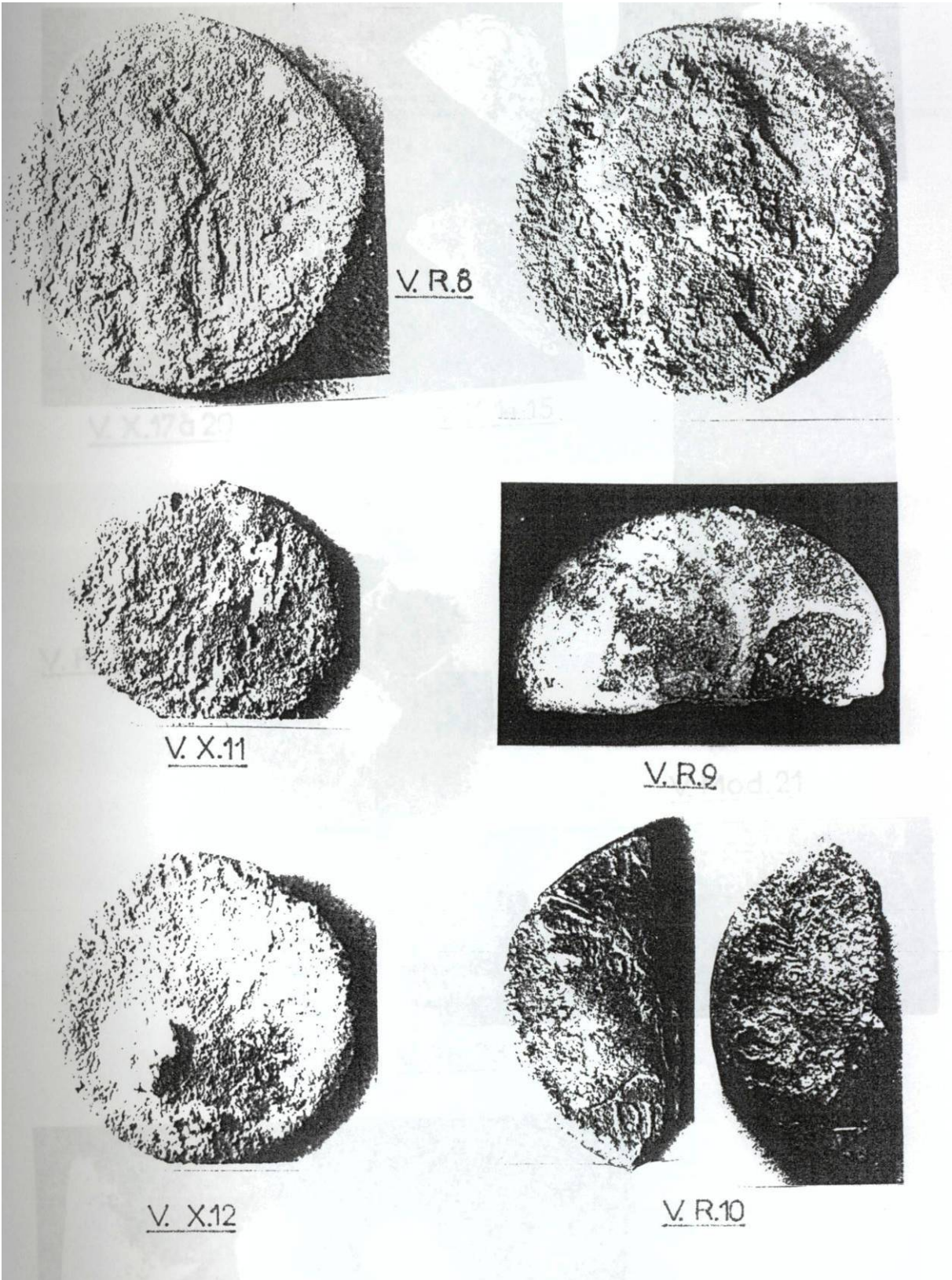


V. R.7



V. R.8





V. R.8

V. X.176 29

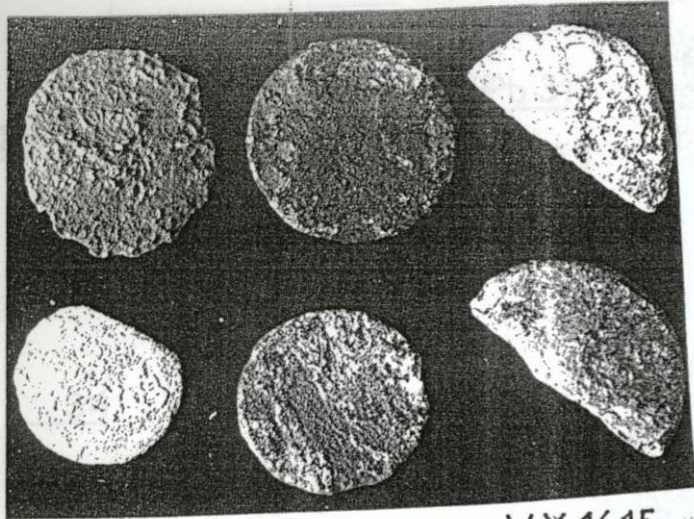
V. X.15

V. X.11

V. R.9

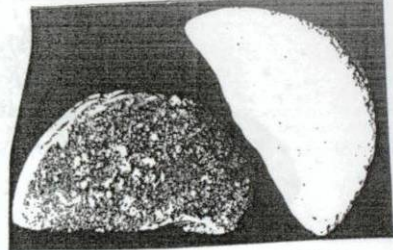
V. X.12

V. R.10



V. X.17à 20

V. X.14-15



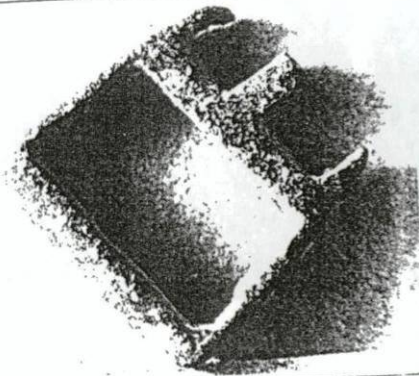
V.X.13

V.X.16



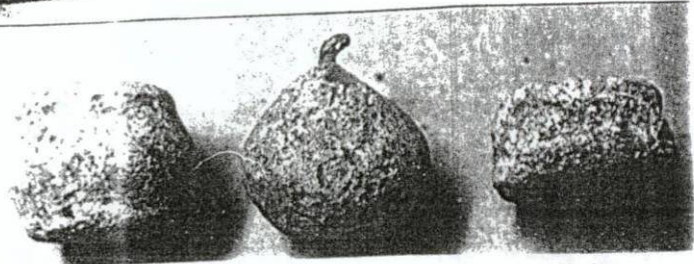
V. Mod.21

V. R.22



V. Br. 38

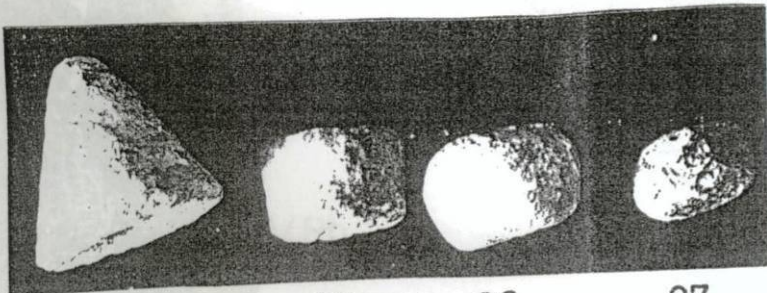
V. P.



V. Pb.23

25

24

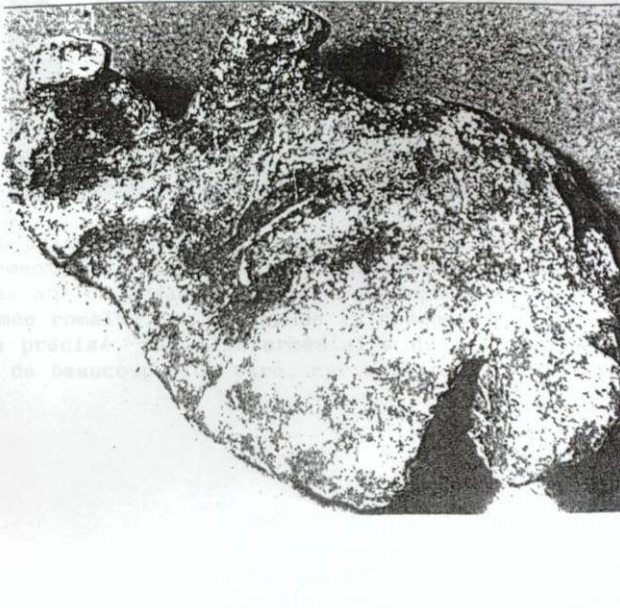
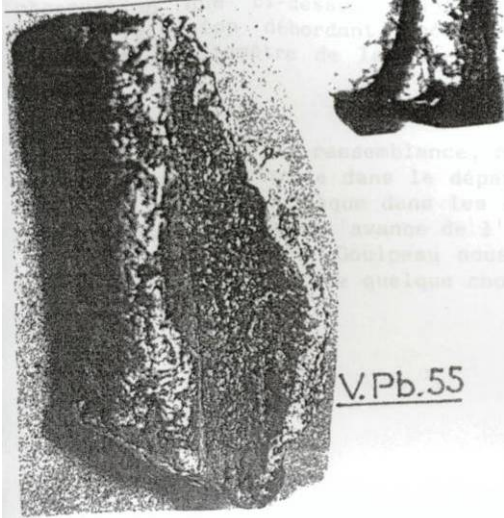
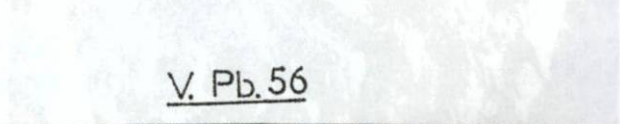
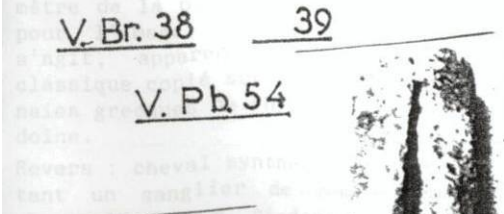
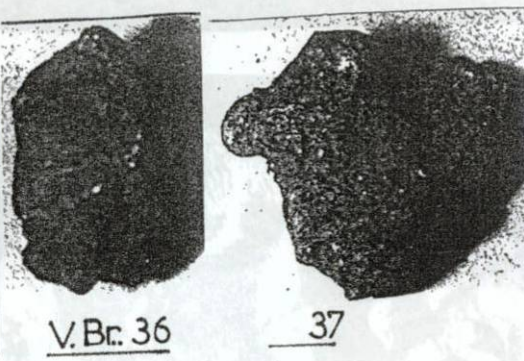
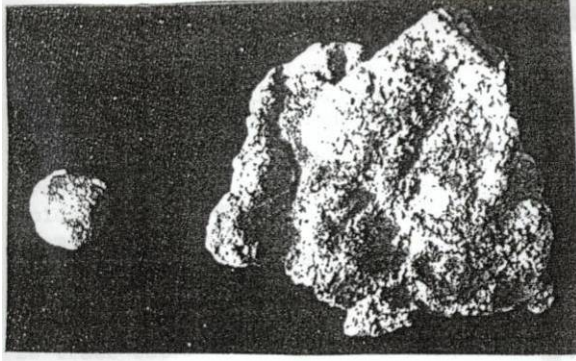
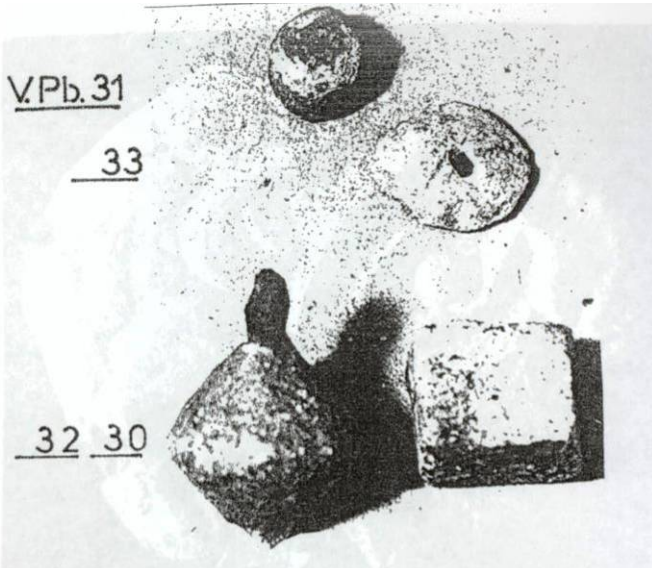
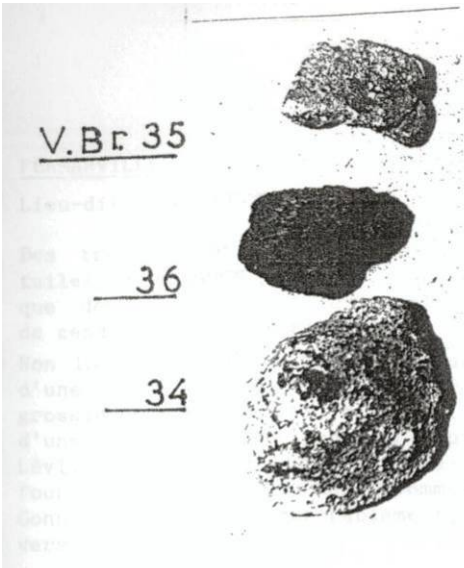


V. Pb.26

29

28

27



AD n° 145 : PILET-LEMIÈRE et LEVALET 1989

Jacqueline Pilet-Lemière et Daniel Levalet : *Carte archéologique de la Gaule. La Manche* (50), Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1989.

CAG 50

Communes 568 à 570

p. 160-161.

Près du bourg, une meule : Ch. de Gerville, *ibid*, 1854, p. 200 ; - J.-M. Renault, *ibid*, 1867, p. 53 ; - Cl. Bouhler, *ibid*, p. 161.

A *Saussemesnil*, on aurait découvert 5000 monnaies romaines : E. Lebois, Statistiques de l'arrondissement de Valognes, dans *Ann. Manche*, 1833, p. 62. S'agit-il des monnaies de *Mont-Vason*, de l'*Entreprise* ou d'une trouvaille nouvelle ? : Cl. Bouhler, *ibid*, p. 160.

569 - Tamerville (I.N.S.E.E. n° 588)

Au lieu-dit le *Val Sinot* (ancien *Valsinot*), lors du défrichement d'un bois entre *Chiffrevast* et *Montbavent* (peut-être sur la commune de Saint-Joseph), «à environ 1 m de profondeur sous un chêne» (?), fut découverte, en 1837, une inscription funéraire. L'inventeur, Dubos, l'a donnée à de Gerville ; elle passa dans la Collection Feuardent de Cherbourg et est actuellement conservée au Musée E. Liats à Cherbourg (n° 5128).

Bloc en calcaire de Valognes (haut. 0,35 m ; l. 0,33 m ; ép. 0,08 m). La face postérieure est taillée au pic, fendue par un coup de pioche, elle a été restaurée au plâtre. On lit : *Pus / C. Hortensius / Metellus suæ / piissimæ filia / Metellæ P.* Gravure de très mauvaise qualité. Gerville la croit fautive. Elle l'est manifestement. Le *C.I.L.* XIII, 3156 et 3157 attribue à tort à la commune de Tamerville deux inscriptions dont l'une trouvée à *Chiffrevast* (sic). Le *C.I.L.* 3156 fait double emploi : Ch. de Gerville, dans *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 3.05.1839 ; Notes sur le Mont-Saint-Michel, *ibid*, 1839, p. 62 et 66 ; *ibid*, 1854, p. 204 ; - G. Houël, Rapport sur une pierre funéraire trouvée à Valognes, dans *Mémoires de la Société d'agriculture de la Manche*, I, 1851, p. 11 (= *Notices, mémoires, documents de la Soc. Arch. Manche*, I, p. 1159) ; - L. Delisle, Introduction à l'ouvrage de Ch. de Gerville, dans *Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche*, 1854, p. XIX ; - Note de Monsieur Dubos sur une inscription romaine déterrée en 1837 entre *Chiffrevast* et *Mont Bavent*, *Bibl. Cherbourg*, s.d., 13828 ; - A. Voisin, *Inventaire*, 1900, p. 98 ; - Abbé J.-L. Adam, Notes sur l'inscription gallo-romaine de l'arche de *Chiffrevast*, dans *Mém. Soc. Arch. Valognes*, 6, 1903, p. 85-98 ; - *Cherbourg et le Cotentin*, 1905, p. 592 ; - *Etudes sur la ville de Valognes*, 1912, p. 337 (photo) ; - R. Doranlo, dans *Bull. Soc. Ant. Normandie*, 36, 1924, p. 163 ; - Cl. Bouhler, *Inventaire*, 1962, p. 163-164 ; - P. Vipard, *Épigraphie de la Lyonnaise seconde*, Mém. Maîtrise, dactyl., Université de Caen, 1987, p. 93-95.

A la maison *Dubos*, en 1830-1834, 1 denier de Domitien et 2 moyens bronzes dont 1 Dioclétien : Ch. de Gerville, *Nouveau catalogue*, 1832-1842, p. 554, *Bibl. Cherbourg*, ms 72.

A la *Maison l'Allier* (Cadastre B. 83-84), ancien *Clos Laillier*, en 1820, un *solidus* de Magnus Maximus type *R.I.C.* 77b, at. Trèves 383-388 ap. J.-C. : Ch. de Gerville, *Catalogue*, ms, 1831, p. 5 ; *Nouveau*

catalogue, *ibid*, 1832, p. 554 et 588 ; *Matériaux, Bibl. Cherbourg*, ms 245, f. 186 ; *ibid*, 1839, p. 73 ; *ibid*, 1854, p. 204 ; - J.-M. Renault, Notes, *ibid*, 1867, p. 58 ; - A. Voisin, *Inventaire*, 1900, p. 97 ; - Cl. Bouhler, *Inventaire*, 1962, p. 164 ; - G. Aubin, L'or romain, dans *Rev. Arch. Ouest*, 1, 1984, p. 118, n° 191.

Au *Clos Tendit* ou *Sendit*, propriété de la Huberdière, en 1825, «quelques» as et sesterces et 1 as Vespasien, 1 sesterce d'Aelius, 1 as d'Antonin, 1 as de Faustine I : Ch. de Gerville, *ibid*, 1832, p. 554 ; - A. Voisin, *ibid*, 1900, p. 97 ; - Cl. Bouhler, *ibid*, p. 165.

Au bois du sieur *Herpin*, un vase (peut-être au Musée de Cherbourg) : A. Voisin, *ibid*, 1900, p. 98 ; - Cl. Bouhler, *ibid*, p. 165.

Au parc aux daims du château de *Chiffrevast*, en 1838, 4 as et sesterces : Ch. de Gerville, *ibid*, 1832, p. 554 ; - A. Voisin, *ibid*, 1900, p. 97 ; - Cl. Bouhler, *ibid*, p. 165.

A la maison *Dubos* ou à *Chiffrevast*, 1 *antoninianus* de Gordien III : Ch. de Gerville, *ibid*, 1832, p. 78 ; - Cl. Bouhler, *ibid*, p. 165.

570 - Valognes (I.N.S.E.E. n° 615)

Place du *tribunal*, L. Delisle signale un site à *tegulæ* et briques : Collection L. Delisle, 1839, Bibliothèque Nationale, N.A.F. 21829, p. 5 ; - Cl. Bouhler, *Inventaire*, 1962, p. 218.

Jardins de la *Chasse Côme*, L. Delisle indique un site à *tegulæ* et briques : *ibid*.

Aux *Capuctns*, Jardins *Campgratn*, L. Delisle indique un site à *tegulæ* et briques : *ibid*.

Aux environs de Valognes, des paysans ont découvert, en 1705, un vase en bronze (haut. 27-28 cm ; diam. 23-24 cm) contenant environ 25 livres de monnaies romaines d'Hadrien à Postume. A. de La Roque acheta «le tout» à Villedieu et l'envoya à N. Foucault. L'anse de cette œnoché est décorée d'un enfant nu, ailé, debout, tenant une bourse de la main droite et un oiseau de la main gauche : A. de La Roque, Lettre écrite à M. Hearne, dans *Mém. pour l'histoire des Sciences et des Arts* (Mémoires de Trévoux), article CXXV, juillet-sept. 1713 ; Voyage littéraire en Normandie, dans *Le Mercure de France*, novembre 1727 (minute à la *Bibl. Mun. Corbeil*, ms 6) ; - Cl. Bouhler, *Inventaire*, 1962, p. 227.

Alonne :

Alonne était située au cœur du Cotentin, sur une des routes de l'étain, reliant *Crociatonum* à *Cortallum*, *Alauna* est mentionnée sur les itinéraires d'Antonin et la carte de Peutinger. En dehors de ces mentions, il n'existe pas d'inscriptions, ni de textes qui peuvent éclairer l'histoire ou la topographie de ce qui était peut-être la capitale des *Unelli* avant la conquête. Le nom d'*Alauna* trouve son écho dans l'actuelle paroisse *Notre-Dame-d'Alleaume*.

106

Dès le XVII^e s., sous l'impulsion de l'Intendant Foucault, l'on s'est intéressé aux ruines antiques du balnéaire qui sont aujourd'hui les seuls vestiges monumentaux d'époque gallo-romaine conservés dans le département de la Manche.

Au lieu-dit le *Vieux château*, le balnéaire (fig. 55), site classé, montre les vestiges d'un bâtiment (conservé sur une hauteur de 11 m) comprenant plusieurs salles (voir plan). La piscine qui apparaît dans la salle III fut détruite à la fin du XVIII^e s. : P. Dunod, Article sur les fouilles de Foucault, dans *Journal des Savants*, 1695, p. 329 et 449 ; - De Caylus, *Recueil d'Antiquités*, 1752-1767, 7, p. 315 ; - Ch. de Gerville, *Les monuments romains d'Alleaume*, Valognes, 1844, 19 p. ; - A. Grenier, Les thermes d'Alauna n'existent pas, dans *Le Pays Bas normand*, 1953, 1, p. 2-4 ; - J. Macé, Ruines antiques d'Alauna, près de Valognis, dans *Bull. Soc. Ant. Normandie*, 54, 1959, p. 384-395 ; - M. Démazure, Les ruines d'Alauna, dans *La Presse de la Manche* du 25 et 26.01.1961 ; - J. Macé, Nouvelles observations sur les thermes d'Alauna, dans *Bull. Soc. Ant. Normandie*, 55, 1961, p. 362.

Plusieurs observations décrivent le système d'alimentation en eau des thermes : près du *Bus*, non loin du théâtre antique, source qui alimentait une retenue d'eau, les traces de l'aqueduc souterrain ont été souvent rencontrées (40 cm de largeur) ; présence de nombreux puits près de l'aqueduc, sur la *Lande du Câtelet*, à l'Essert, à la *Flamande*, plusieurs à la *Victoire*, un près du *balnéaire* : Ch. de Gerville, Notes sur le Mont-Saint-Michel et les antiquités de la Manche, 1839, p. 31, 32, 80, 81 et 87, *Arch. du Calvados*, série F, don Hunger, 1937 ; *Lettre au baron Walckneer*, Bibl. de Cherbourg, ms 246, 1846, fol. 131 ; - A. Delalande, Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes, le 20 mars 1846, dans *Mém. Soc. Ant. Normandie*, 1846, 14, p. 317 ; - Lemerquand, Alleaume, exploration des sources du Catelet, dans *Mém. Soc. Arch. Valognes*, 6, 1900, p. 47-51 ; Fragment d'un carnet de route ayant appartenu à Gerville, Bibl. Cherbourg, ms 245, 1828, fol. 112.

Sur le site du théâtre antique (fig. 54), lieu-dit les *Buttes*, des fouilles furent pratiquées en 1695 par Foucault, en 1838 par Ch. de Gerville, en 1845 par Ch. de Gerville, Delalande et Léopold Delisle et en 1957 par J. Macé. Actuellement en herbage (parcelles 205 et 206), il occupe le flan nord d'un coteau ; murs extérieurs encore visibles au sud-est : Ch. de Gerville, *Les monuments romains d'Alleaume*, 1844 ; - Ch. de Gerville, 1846 ; - A. Delalande, *ibid*, 1846 ; - J. Macé, *ibid*, 1959 ; - Collection L. Delisle, *Bibl. Nationale*, N.A.F. 21829, p. 34.

Dans la «petite pièce de la Victoire» (parcelles 262, 263, 264) appelée à tort *Hôtel des Monnaies* par Dunod en 1695, emplacement d'un mur qui forme la haie nord de la parcelle. En 1845, fouilles qui montrent que des bâtiments se trouvent au nord de ce mur ; en 1957, J. Macé découvre un fragment de colonne (haut. 0,50 m ; diam. 0,60 à 0,70 m). En 1982, campagne de photographies aériennes et fouille ponctuelle au pied du mur. Il s'agit non pas d'un bâtiment, mais d'un fragment de mur d'enceinte

(*castrum*) d'une épaisseur de 2,60 m, édifié par blocage et lits successifs de mortier. L'appareil externe constitué de petits blocs de 0,12 m de côté environ était pratiquement inexistant. Il repose sur des petits blocs de fondation d'1 m de long dans l'axe du mur ; cette technique explique en partie les cassures dans la maçonnerie. Elle est conservée sur 2 m à 2,50 m de haut. A cette hauteur devait se trouver un chaînage de briques. Aucune trace de fossé ou de dispositif de défense n'a été observée au sud du mur, un puits (non fouillé) fait de pierres sèches a été repéré : P. Dunod, *ibid*, 1695, p. 449 ; - J. Macé, *ibid*, 1959, p. 387 ; - J. Decaëns, Ch. Butel, J. Pilet-Lumière, Rapport F.P. 1982 «La Victoire», Direction des Antiquités de Basse Normandie.

Sur une centaine de parcelles, fragments de tuiles : *Arch. Dép. Manche*, Fonds Dolbet, sans n° (plan de la main de Gerville ?).

En face du Clos Neuf, à la Croûte Neuville, près de Savigny et à Lillemont, des sites à *tegulae*.

Monnaies découvertes à Alleaume :

En 1691-1692, dans les fouilles Foucault, trois *aurei* : Antonin (R.I.C. 279), Faustine I divinisée (R.I.C. 352) et Septime Sévère (R.I.C. 300) : Ch. de Gerville, *Catalogue*, p. 3, n° 11, 12 et 14 et p. 552 ; Denis-Lagarde, *ibid*, 1858, p. 274-276 ; - Cl. Bouhier, *ibid*, p. 220 ; - X. Lorient, *Inventaire*, à paraître ; l'*aureus* de Septime Sévère est conservé à la B.N. (Inv. n° 1120).

Fin XVIII^e-début XIX^e, deux *aurei* : Vespasien (R.I.C. 87) et Trajan (R.I.C. 246-248) : Ch. de Gerville, *ibid*, p. 1, n° 5 et 8 ; - Denis-Lagarde, *ibid*, p. 273-274 ; - Cl. Bouhier, *ibid*, p. 220.

Près du théâtre, en 1828, dans la pièce nommée la *Croûte*, 1 denier de la République : Ch. de Gerville, *Catalogue*, 1831, p. 553 ; Nouveau catalogue, *ibid*, 1837-1845, p. 109, n° 13, p. 100 ; - Cl. Bouhier, *Inventaire*, p. 221.

En 1831, entre le *Pont à la Vieille* et *Beaumont*, sept bronzes du Haut-Empire : Ch. de Gerville, *Notes sur le Mont-Saint-Michel*, 1839, p. 81 ; *Catalogue*, 1831, p. 553.

Dans les fouilles du théâtre, en 1838, le 5 mars : 1 sesterce, 1 as de Domitien, 1 as de Marc-Aurèle ; le 9 mars : 1 Antonin, 1 Vespasien, 1 Lucille, 1 Faustine II ; le 10 mars : 1 Faustine I : Ch. de Gerville, *Catalogue*, *ibid* ; Collection Delisle, 1839, B.N., N.A.F. 21829, p. 21 ; - Cl. Bouhier, *Inventaire*, p. 221.

Avant 1839, sans autre précision, 1 bronze de Constantin et 1 de Magnus Maximus : Ch. de Gerville, *Notes sur le Mont-Saint-Michel*, *ibid*, 1839, p. 31.

En 1845, au théâtre, 1 sesterce de Marc Aurèle (fouilles de Gerville et Delalande) ; à la *Dinjonvillierie* ou la limite, 2 monnaies de bronze dont un Commode : Ch. de Gerville, *ibid*, 1846, fol. 131 ; - A. Delalande, *ibid*, 1846, p. 320.

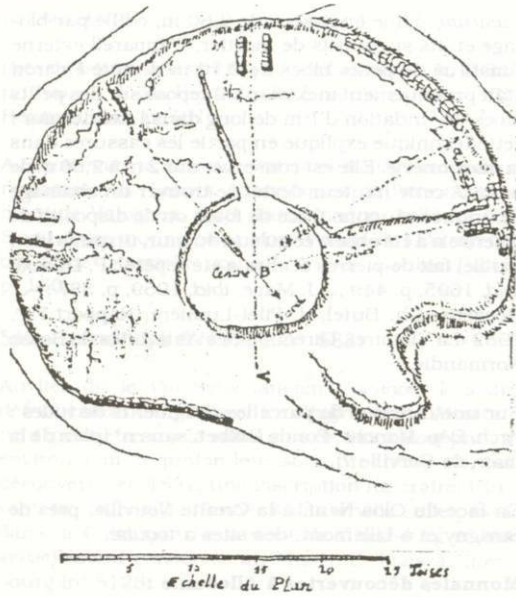


Fig. 54 - L'édifice des spectacles de Valognes (plan Cerret).

En 1846, à la *Flamande*, deux moyens bronzes : A. Delalande, *ibid*, 1846, p. 320.

En 1853, au *Bourg Neuf*, en ouvrant une carrière à 1 m de profondeur, un vase contenant 341 *antoniniani* de Julia Domna à Postume : Denis-Lagarde, *ibid*, *Mém. Soc. Acad. Cherbourg*, 1856, n° 13 ; - A. Voisin, *Inventaire*, 1900, p. 102.

En 1879, monnaies de Postume et de Tetricus à la ferme de Coëffe : Cl. Bouhier, *Inventaire*, p. 222.

Avant 1899, monnaies trouvées à Alleaume, dans la Coll. Leduc : *Anonyme*, Exposition historique et archéologique régionale, dans *Bull. Soc. Art. Ind. Cherbourg*, E. 23, 1891, p. 43 ; - Cl. Bouhier, *Inventaire*, p. 222.

En 1899, au *Bus*, 1 monnaie de bronze d'Hadrien : Lemarquand, *ibid*, 1900 ; - Cl. Bouhier, *Inventaire*, p. 222.

En 1953, pendant la construction de la piscine, deux deniers, Antonin (Coll. Adam) et Faustine I (Mairie de Valognes) : M. Adam, *Découverte de monnaies à Valognes*, dans *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, 1953, p. 20.

571 - Yvetot-Bocage (I.N.S.E.E. n° 648)

Au lieu-dit la *Petite Croûte* (Cadastre B. 453 et C. 58), au bord de la route Valognes-Bricquebec, en 1782, on découvrit un pot en terre cuite (fermé par une tuile) contenant plus de 200 as et sesterces, de Néron à Crispine et Commode. L'essentiel dans la Coll. du Mesnilgrand ; 4 sesterces d'Antonin, 1 sesterce de Marc Aurèle dans la Coll. Gerville : Ch. de Gerville, *Réponse à Asselin*, Bibl. Cherbourg, ms 245, p. 67 ; *Nouveau catalogue*, ms 72, 1832, p. 170, 171, 553 ; - A. Voisin, *Inventaire*, 1900, p. 104 ; - Cl. Bouhier, *Inventaire*, 1962, p. 229.

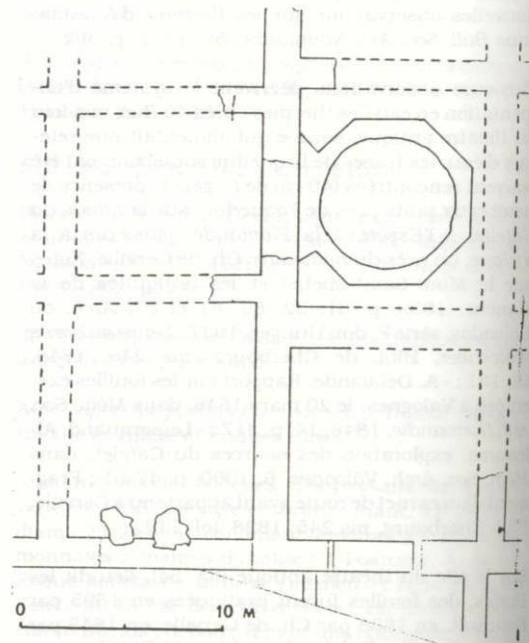


Fig. 55 - Les thermes de Valognes (plan Démazure).

AD n° 146 : LEPERT 1989

Lepert Thierry : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de sondages, 1989, dactylographié, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie et à la Maison du patrimoine.

AD n° 147 : VIPARD 1990

Vipard Pascal : Inscriptions funéraires et dédicaces. In *L'évangélisation de la Normandie, Les dossiers de l'archéologie*, n° 144, janvier 1990, p. 72-76.

- Transcription Laurence Jeanne

p. 74

Le triomphe du christianisme au VIIe s - Les traces épigraphiques

[...] *Dans la partie occidentale de la Normandie, on a découvert dans le cimetière Lieusaint (Manche) un sarcophage (VIIe s. environ) présentant à la tête une demi-colonne romaine réutilisée et gravée du nom de la défunte Sunnouira.*

AD n° 148 : LEPERT 1990

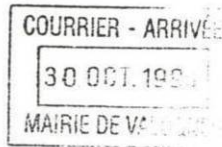
Lepert Thierry : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de fouille programmée, 1990, dactylographié, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie.

AD n° 149 : LEPERT 1990

Thierry Lepert : Valognes. Note de synthèse sur la campagne de fouilles pour la réunion du conseil municipal du 6 novembre 1990, 25 octobre 1990. Maison du patrimoine, dossier Valognes, non coté.

LEPERT Thierry
Rue des Belges
Immeuble Artois
Appartement 97
76150 - MAROMME



MAIRIE DE VALOGNES
50700 - VALOGNES.
(à l'attention de Madame Heinis)

Caen, le 25 Octobre 1990.

Objet : note pour la réunion du
Conseil Municipal du 6 novembre 1990.

Madame,

Veillez trouver ci-joint une note de synthèse concernant la campagne de fouilles réalisée l'été dernier sur les thermes gallo-romains d'Alauna.

Comme nous l'évoquions en juillet dernier, je me permets de vous rappeler que je suis entièrement disposé à me déplacer pour présenter au Conseil Municipal les résultats de nos recherches et les orientations souhaitables à donner au projet de mise en valeur des thermes. Au cas où vous retiendriez cette proposition, je vous serais très reconnaissant de m'en informer le plus rapidement possible. Je serai en congé la semaine de la Toussaint, mais vous pourrez me contacter à mon domicile au : 35.76.35.57.

Je profite de ce courrier pour vous préciser que la réunion que je sollicite avec vous même et Monsieur Gatignol a pour but d'évoquer l'avenir du projet de mise en valeur du site d'Alauna mais également les projets de la ville concernant la Parcheminerie et le Grand Moulin. Nous pourrons à cette occasion appréhender les actions possibles en ce qui concerne le Château de Valognes puisqu'il semble qu'à terme ce site puisse faire partie des préoccupations de la Municipalité.

L'intérêt que la ville de Valognes témoigne à son patrimoine archéologique, et historique d'une manière plus générale, nécessite la mise en place d'une équipe et de moyens permettant de le gérer globalement et non au coup par coup.

.../...

.../...

Cependant, compte tenu de l'importance et de l'intérêt scientifique et touristique du patrimoine que recèle le sous-sol valognais, et des dimensions et par conséquent des moyens somme toute modestes dont dispose la ville, l'ensemble de ces projets ne peuvent réellement se concrétiser que dans le cadre d'une politique départementale de mise en valeur du patrimoine archéologique.

Vous avez là l'énoncé de mes réflexions personnelles en ce qui concerne le patrimoine archéologique de Valognes. Elles sont à débattre, aussi en l'attente de cette réunion, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Thierry LEPERT

COURRIER - ARRIVEE
30 OCT. 1990
MAIRIE DE VALOGNES

VALOGNES

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LA CAMPAGNE DE FOUILLE 1990

S'inscrivant dans un projet d'étude et de mise en valeur du site d'Alauna, les sondages réalisés l'an dernier ont abouti en 1990 à une première campagne de fouille programmée centrée sur l'étude du "balnéaire" au "Vieux Château".

Les maçonneries encore partiellement en élévation appartenant à cet ensemble architectural se situent au nord, et en contrebas, de l'éminence où semble s'être principalement développée l'agglomération antique. Ce bâtiment a été édifié à proximité de la voie Coutances-Valognes qui correspond à l'axe principal autour duquel s'est organisé le schéma urbain d'Alauna. Cette voie en consitue vraisemblablement le cardo (voir plan de la localisation).

Si les découvertes anciennes attestent une occupation du site au moins dès le 1er siècle avant J.C., le secteur fouillé cette année n'a pas révélé de structure antérieure à la seconde moitié du 1er siècle ap. J.C. En effet, à l'emplacement de l'édifice gallo-romain et à sa périphérie immédiate, seuls quelques fosses et fossés dont certains sont recoupés par le bâtiment, relèvent de cette première phase d'occupation.

La seconde phase d'occupation s'identifie donc à la construction des thermes. Il s'agit en effet bien de thermes et s'il y a eu polémique à ce sujet cette dernière n'a plus lieu d'être.

La toponymie déjà révélatrice ("Le Balnéaire") corroborée par les données des fouilles des XVIIe s. et XVIIIe s. complétées par les recherches réalisées l'été dernier nous permettent d'affirmer que nous sommes bien en présence de thermes. De plus, la dimension des bassins et des pièces de l'édifice ne laissent aucun doute sur son identification en tant que thermes publics.

Cet ensemble en petit appareil se développe dans un quadrilatère de 40 m sur 45 m. Composé de dix pièces, le bâtiment s'organise autour d'un axe de symétrie sud-ouest/nord-est (voir plan). Il comporte jusqu'à présent deux piscines identifiées ; un bassin chaud reconnu lors des fouilles du XVIIIe s. et un bassin froid dégagé cet été.

Les thermes sont alimentés en eau par un aqueduc aérien qui vient se greffer sur l'angle sud du bâtiment. Quant à l'égout d'évacuation des eaux usées, il file de la façade

est vers le ruisseau actuel du Merderet qui s'écoule au nord de la cité antique.

La datation de l'état initial des thermes est problématique compte tenu de l'absence de niveau d'occupation gallo-romain dans l'édifice. Les tranchées de fondations du bâtiment n'ont pas été encore explorées. La fouille d'un puits situé à quelques mètres de celui-ci nous fournit des renseignements intéressants. Parmi l'abondant mobilier livré par cette structure, on note la présence de déchets de briques et de tuiles ainsi que des vases décalotés comportant des résidus d'enduit de mortier de tuileau. Les sédiments de comblement de ce puits de six mètres ainsi que l'état de conservation de sa cheminée en pierre sèche attestent un colmatage très rapide. Ces données, ainsi que l'absence d'autre construction en dur dans le voisinage nous amènent à l'hypothèse qu'il s'agit là du puits ayant alimenté en eau le chantier de construction des thermes. Il aurait dans ce cas été comblé volontairement à l'achèvement de l'édifice ou, tout au moins lors de la mise en service de l'aqueduc.

Dans cette hypothèse, le mobilier céramique abondant et homogène livré par le puits nous permettrait de dater la construction des thermes de la seconde moitié du 1er s. ap. J.C. et plus probablement des années 60-80 ap. J.C. Nous serions donc en présence d'un édifice relativement précoce.

La durée d'occupation des thermes n'est pas connue mais s'étend au moins jusqu'au IIIe s. ap. J.C. Le sol de la piscine froide, repris trois fois, atteste un fonctionnement relativement long des thermes. Un niveau de recharge du sol en mortier de la pièce centrale de l'édifice est daté de la fin du IIe s. ap. J.C. Par la suite, des reprises gallo-romaines (sans datation précise) amènent la désaffectation de l'aqueduc ; un porche est accolé sur la façade sud du bâtiment et une pièce rajoutée à l'angle sud de l'édifice. Le bâtiment est donc réoccupé tardivement alors que les thermes sont détournés de leur fonction initiale.

En ce qui concerne le haut Moyen Age et le Moyen Age jusqu'au XIIIe s., nous n'avons aucune trace d'occupation ni même de mobilier résiduel attribuable à ces périodes.

Entre la fin du XIIIe s. et les premières années du XVe s., la moitié orientale du bâtiment gallo-romain est définitivement rasée. De nombreuses fosses et tranchées de récupération de matériaux attestent une exploitation intensive de cette partie de l'édifice en tant que carrière. Parallèlement, la partie occidentale des thermes est réoccupée.

Un certain nombre de bâtiments sur solins sont édifiés à l'ouest des thermes avec les matériaux récupérés. Trois d'entre eux sont directement accolés à la façade ouest. Lors des sondages réalisés en 1989 sur la parcelle voisine du balnéaire d'autres structures médiévales contemporaines ont été localisées. Un important habitat des XIIIe et XVe s. s'implante donc sur le

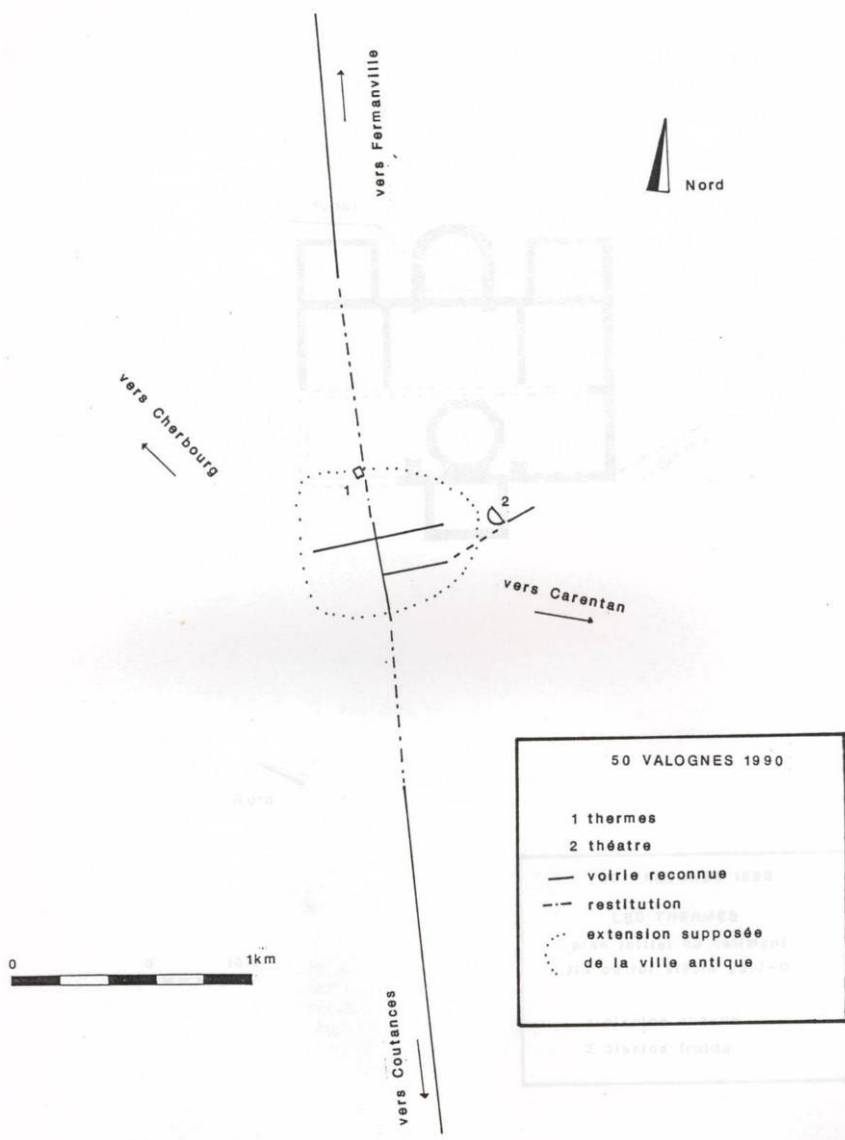
site. Nous ignorions encore son étendue.

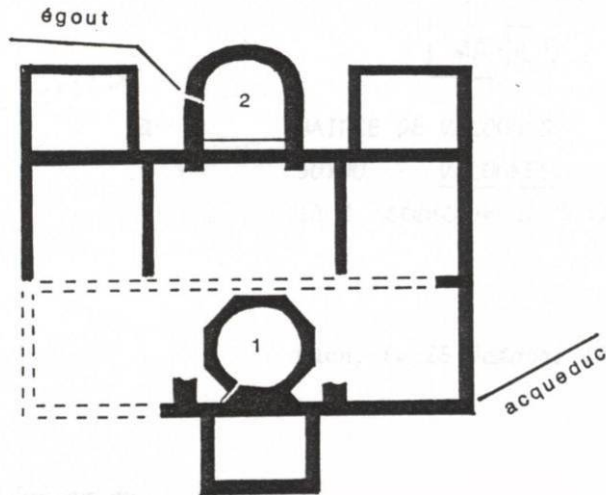
A la lumière de ces données nouvelles, il est intéressant de dresser un bilan de nos connaissances du site d'Alauna.

Paradoxalement, cette agglomération antique qui a fait l'objet de recherches anciennes (dès la fin du XVIIe s.) nous est fort mal connue. Les fouilles des XVIIe, XVIIIe et XIXe s. se sont portées essentiellement sur le théâtre et les thermes, hormis quelques sondages isolés. Il ne nous en est parvenu que quelques plans et quelques textes qui ne nous apprennent rien sur l'organisation et l'occupation de la ville gallo-romaine. Quelques sondages réalisés en 1981 et 1982 n'ont pas fourni d'apports notables.

Outre une connaissance approfondie des thermes publics, les travaux menés en 1989 et 1990 nous ont permis de mettre en évidence une occupation sans doute continue du site au moins entre le milieu du 1er s. ap. J.C. et les années 270 ap. J.C. Nous avons trois axes de la voirie urbaine. Ces trois axes, le cardo et deux voies perpendiculaires laissent pressentir une organisation orthogonale de la cité antique d'Alauna ...

Thierry LEPERT





projet de plan initial du bâtiment
 du 6 novembre 1990.

Nadams,

Veuillez trouver ci-joint un plan initial du bâtiment
 pour la campagne de fouilles archéologiques à Valognes, sur les thermes
 romains d'Alfama.



50 VALOGNES 1990
LES THERMES
 plan initial du bâtiment
 fin du 1er siècle ap.J-C
 1 piscine chaude
 2 piscine froide

AD n° 150 : ANONYME après 1990

Anonyme : Valognes la gallo-romaine. Dossier Ville d'Art et d'Histoire, p. 2-5, après 1990, Maison du patrimoine, dossier Valognes, non coté.

Dossier Ville d'Art et d'Histoire

- 2.

VALOGNES LA GALLO - ROMAINE

Située sur le vieux territoire celte des "Unelles", - d'aucuns disent qu'elle en fut la capitale - la Cité de l'époque nous est transmise sous le nom d' "Alauna" - mot qui signifie "clairière dans la forêt" : le site d'Alauna occupe une partie du territoire "d'Alleaume" (paroisse Notre-Dame d'Alleaume), rattachée en 1867 à la Ville de Valognes (Paroisse Saint-Malo).

L'agglomération antique est aujourd'hui en zone rurale, et semble couvrir une superficie d'environ 100 ha.

Les vestiges les plus significatifs sont :

- . Les thermes d'Alauna, avec une partie en élévation importante et bien conservée (les seules de la Manche)
- . Le site de l'Ancien Théâtre, très vaste, puisqu'il devait pouvoir accueillir 4.500 personnes environ : il n'en reste qu'une partie du tracé
- . Le site de l'Hôtel des Monnaies, dans lequel de très nombreuses pièces romaines furent trouvées au hasard de plantation et données au Musée de Valognes par son propriétaire . Elles disparurent malheureusement avec le Musée, lors des bombardements de 1944.

Lors de l'élaboration du P.O.S. en 1986, une étude fut réalisée sur les risques archéologiques, au cours de laquelle une photo aérienne fut prise, faisant apparaître très distinctement les traces de trois murs en U situés sur ce terrain. (Photo non remise à la Ville et conservée par l'I.A.U.R.I.F. - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France).

L'ensemble de ce site, et plus particulièrement, les "Thermes d'Alauna", fait l'objet de "fouilles programmées" dirigées par Monsieur LEPERT, Archéologue à la Direction des Antiquités de Caen, avec le concours financier du Conseil Général et de la Ville.

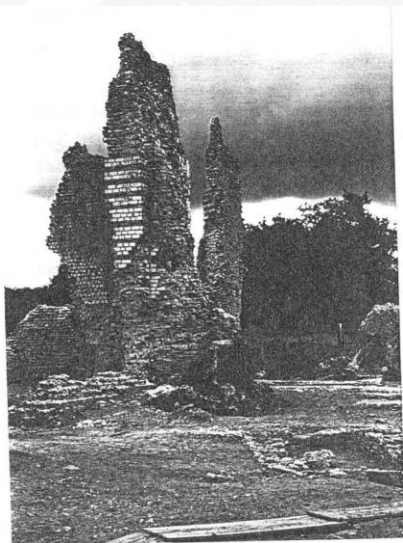
Le premier chantier a eu lieu en 1989, le deuxième en 1990 et le troisième est prévu pour 1991.

Construits dans la deuxième moitié du 1er siècle après J-C, ces thermes ne semblent pas avoir été occupés au-delà de la fin du IIIème siècle.

Par ailleurs, ces fouilles ont permis de découvrir, accolés aux thermes, les restes d'un habitat médiéval des XIIIème et XIVème siècles, totalement inconnus jusqu'alors.

Parallèlement, l'Architecte des Bâtiments Historiques chargé de la Manche, doit réaliser une étude ayant pour but d'envisager un programme de restauration et de mise en valeur du site des thermes d'Alauna.

Le Conseil Municipal a émis le vœu que cette restauration soit conçue sous la forme d'un "Jardin Archéologique".



THERMES GALLO-ROMAINS D'ALAUNA

ANNEXES -

.....

- n° 1 - Description du Théâtre Romain d'Alauna par Dom Bernard de MONTFAUCON "l'Antiquité expliquée"(1722)

- n° 2 - Note de synthèse sur la Campagne de Fouilles 1990 par M. Thierry LEPERT, Archéologue à la Direction des Antiquités de Basse-Normandie

- n° 3 - La Valognes gallo-romaine, par M. Louis DORLEANS Conservateur des Musées et des Sites, in "BULLETIN MUNICIPAL" 1983

- n° 4 - Les restes romains d'Alleaume par M. Lucien MUSSET, Professeur à l'Université de Caen in "BULLETIN MUNICIPAL" 1986

- n° 5 - Copie du Mémoire de M. MACE adressé par la Direction des Antiquités de Basse-Normandie

- n° 6 - Plan des risques archéologiques extrait du Plan de Référence de M. LE MOAL, Architecte urbaniste

DOSSIERS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES -

.....

- n°^S 7 & 8 - Les rapports de fouilles programmées 1989 et 1990 réalisés par Monsieur Thierry LEPERT, Archéologue à la Direction des Antiquités de Basse-Normandie

AD n° 151 : LEPERT 1992

Thierry Lepert : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de synthèse de fouille programmée, 1991-1992, dactylographié, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie et à la Maison du patrimoine de Valognes.

AD n° 152 - LEPERT 1991

Thierry Lepert : Valognes - Le Balnéaire. In *Bilan Scientifique Basse-Normandie 1991, 1992*, p. 54.

<p>MANCHE</p> <p>BASSE - NORMANDIE</p> <hr/> <p>Travaux et recherches archéologiques de terrain</p>	<p>BILAN SCIENTIFIQUE</p> <hr/> <p>1 9 9 1</p>
---	--

<p>VALOGNES Le Balnéaire</p>
<p>N° 50 615 001 AH</p>
<p>Fouille Programmée</p>
<p>Thierry LEPERT</p>

La fouille exhaustive des thermes antiques dont un mur est partiellement conservé sur 12 m d'élévation, a été achevée. De faible superficie (moins de 1 800 m²), l'édifice est organisé sur un plan à axe de symétrie. Dans son état primitif, il comporte dix pièces, dont une piscine froide, une piscine chaude et une étuve. La construction de ces thermes se situe dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.C.

Quelques sondages ont été pratiqués aux alentours du monument. Ils n'ont pas révélé de trace d'occupation postérieure à la seconde moitié du III^e siècle. Entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle, s'est développé un habitat médiéval qui a réoccupé une partie des ruines.

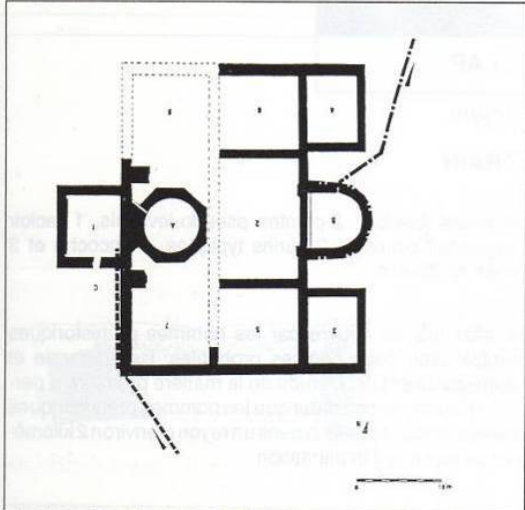


fig. 1 Valognes, état initial des thermes

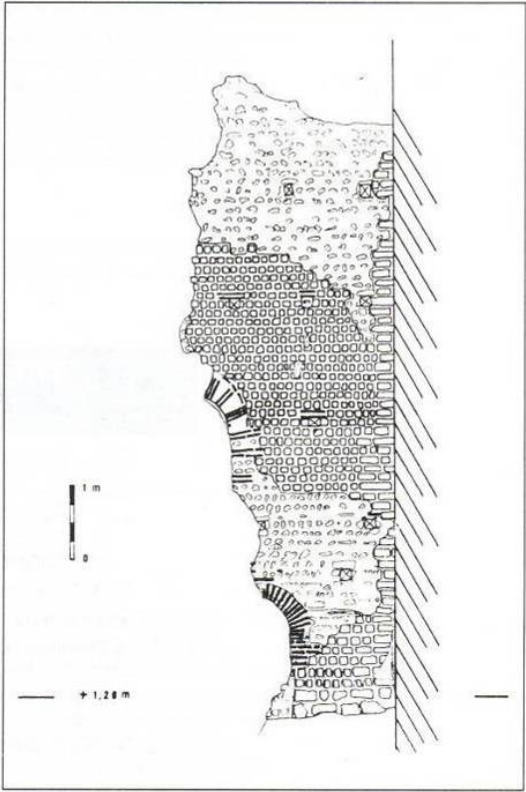


fig. 2 Relevé de l'une des élévations conservées

54

René Lepelley (1925-2011) : Alleaume et Valognes : notes de toponymie normande. In *Nédélèqueries, recueil d'articles offerts à Yves Nédélec, archiviste départemental de la Manche de 1954 à 1994*, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 1994, p. 321-326.

ALLEAUME ET VALOGNES.
NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE.

Alleaume

Avant de devenir, en 1867, un quartier de Valognes, Alleaume a existé de façon autonome pendant plus d'un millénaire et demi. C'est en effet par l'*Itinéraire d'Antonin*, que l'on date des environs de l'an 300, et par la *Table de Peutinger*, qui donne la carte des grandes voies de l'Empire romain aux III^e et IV^e siècles, que nous connaissons l'existence ancienne de la cité gallo-romaine appelée alors *Alauna*.

Mais l'origine de ce toponyme, et par conséquent sa signification, restent douteuses. Certes cette forme ne peut pas être rattachée au latin classique, même si on en trouve quelques attestations dans des inscriptions votives en latin de l'époque gallo-romaine.. Il y a donc tout lieu d'y voir un mot d'origine celtique. Plusieurs toponymistes ont suggéré d'attribuer à ce mot une valeur religieuse. Mais le nombre relativement élevé des lieux désignés autrefois par le type *Alauna*, nous fait penser qu'il s'agit plutôt d'un nom commun ou plus exactement d'un adjectif. En effet, d'une part, on a relevé la forme masculine *Alaunum*; d'autre part, au moins une attestation présente *alauna* en position d'épithète: *alauna silva*¹.

Sans vouloir être exhaustif, nous avons relevé une quinzaine de toponymes anciens appartenant à ce type, et désignant des lieux, généralement des *civitates*, tant sur le territoire de l'ancienne Gaule que sur celui de la (Grande)-Bretagne celto-romaine. Voici la liste des toponymes français autres qu'Alleaume, qui en sont issus, dans l'ordre alphabétique:

Allamps, commune (Meurthe-et-Moselle, arr. Toul, ct. Colomby).
Forme ancienne: *Alaunum* (X^e s.).

Allonne, dans la Manche même, divisé dès le Moyen Age en deux paroisses, Notre-Dame-d'Allonne et Saint-Pierre-d'Allonne, réunies aujourd'hui dans la commune des Moitiers-d'Allonne. Formes anciennes: *Alona*, *Alunna* (XII^e s.).

Allonne, commune (Oise, arr. & ct. Beauvais). *Alona* (1186).

Allonne, commune (Deux-Sèvres, arr. Parthenay, ct. Secondigny).
Alona (956-986).

Allonne, hameau (Loiret, arr. Orléans, ct. Beaugency, commune de Beaugency). *Alona* (c. 1145).

Allonne, hameau (Loiret, arr. Orléans, ct. Chécy, commune de Donnery). *Alona* (1235).

1. SCHNETZ (J.) éd., *Itineraria Romana*, t. II, *Ravennatis anonymi cosmographia et guidonis geographia*, Stuttgart, 1990.

- Allonnes, commune (Eure-et-Loir, arr. Chartres, ct. Voves). *Alona* (c. 954).
- Allonnes, commune (Maine-et-Loire, arr. Saumur, ct. Allonnes). *Alona* (c. 973).
- Allonnes, commune (Sarthe, arr. le Mans, ct. Allonnes). *Alaona* (VI^e s.) et *Alauna* (VII^e s.).
- Aslonne, commune (Vienne, arr. Poitiers, ct. Villedieu-du-Clair). *Alona* (799).

Quant aux toponymes anciens de la Britania celto-romaine, ils nous sont connus essentiellement par l'itinéraire d'Antonin¹, qui mentionne l'existence d'une cité appelée *Alaune*, et surtout par la *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne qui écrivait au IX^e siècle. Cet auteur, présentant les différentes cités du pays, mentionne cinq *Alauna*, dont une *Alauna silva* et une *Aluna*. En outre, dans sa nomenclature des rivières, il cite une *Alauna*. C'est cette dernière que l'on retrouve aujourd'hui dans le Northumberland sous la forme anglaise *Aln* (d'où les localités situées sur son cours *Alnwick*, *Alnmouth* et *Alnham*), tandis que la ville d'Alne, dans le Yorkshire, est l'héritière de l'une des antiques cités appelées *Alauna*, sans doute *Alauna silva*.

Pour la présente recherche, nous nous en sommes tenu aux produits du type *Alauna* qui existent encore en France et nous avons cherché leur point commun. Il est alors apparu que la notion géographique de hauteur était toujours présente, à des degrés différents, mais bien réelle. Dans la plupart des cas, le site désigné s'élève au-dessus des sites environnants d'une hauteur qui varie de 25 à 100 mètres, la moyenne étant d'environ 60 mètres. Dans quelques cas, en particulier pour les deux hameaux du Loiret, il n'y a pas de dénivellation entre le lieu-dit et son entourage, mais l'ensemble est situé sur un plateau dont l'altitude dépasse 1 000 mètres.

En ce qui concerne Alleaume, on constate une dénivellation sensible entre le centre de Valognes qui, bordant la rivière le Merderet, est à environ 25 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les hauteurs distantes de moins d'un kilomètre, de la Victoire, du Câtelet et de la Dingouillierie où s'élevait autrefois l'essentiel de la cité d'Alauna. Ce site culmine en effet à environ 65 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait une différence d'altitude assez brutale de 40 mètres.

Partant de cela, nous avançons l'hypothèse que les termes *Alauna*, *alaunum* et leurs variantes, que l'on peut lire dans des textes latins des premiers siècles de notre ère, sont des formes déclinées à la latine d'un adjectif gaulois **alaunos*, qui signifierait "élevé". Cet adjectif reposerait étymologiquement sur la racine indo-européenne *al-*, qui évoquait l'idée générale de nourrir, d'où celle de faire grandir, d'où celle de grandeur, de hauteur. Ses principaux produits ont été le verbe

1. CUNTZ (O.) éd., *Itineraria Romana*, t. I, *Itineraria Antonini augusti et burdigalense*, Stuttgart, 1990.

grec *aldainein*, "nourrir", puis "accroître", et le verbe latin *alere*, "nourrir", puis "développer", dont le participe passé *altus*, a été employé comme adjectif avec le sens de "haut", "élevé".

Le sens d'"élevé" semble tout à fait satisfaisant pour traduire les inscriptions religieuses relevées par D. Ellis Evans dans le *Corpus inscriptionum latinorum*¹, que le mot soit employé comme adjectif dans GENIO MERCURII ALAUNI, où il qualifie le dieu Mercure de "grand", ou comme substantif pluriel désignant collectivement les "dieux d'en-haut", comme le faisait le latin *superi*, dans les dédicaces suivantes: BEDAIO AUGUSTO SACRUM ET ALOUNIS, BEDAIO AUGUSTO ET ALOUNIS, SACRO ALAUNARUM AUGUSTI NOSTRI. On remarquera d'ailleurs que le type gaulois **alaunos* est plusieurs fois associé au type latin *augustus*. Or celui-ci repose étymologiquement sur la racine indo-européenne *aug-*, qui évoquait l'idée de faire croître. Ses principaux produits ont été le verbe grec *auxein* "augmenter" et le verbe latin *augere* (même sens). On constate ainsi qu'il y a eu originellement un rapport de sens entre les racines *al-* et *aug-*.

Il est donc normal que, dans la religion gallo-romaine, les notions évoquées par les deux types de mots aient pu se trouver associées. On peut rappeler également que le latin chrétien désigne Dieu par le superlatif *Altissimus* "le très haut".

On peut donc admettre d'abord l'existence d'un adjectif de la langue celte **alaunos* signifiant "élevé", ensuite l'emploi, aux premiers siècles après Jésus-Christ, de cet adjectif pour qualifier le substantif latin *civitas* dans la désignation de cités caractérisées par leur situation élevée; d'où le syntagme *alauna civitas*, réduit naturellement à *Alauna* "la cité élevée", "la cité sur la hauteur".

Quant à la forme française *Alleaume*, qui est apparue bien plus tard et qui se remarque parmi tous les *Allonne* que nous avons cités ci-dessus, elle n'a pas pu sortir directement du mot *Alauna*. Il n'y a en effet aucune raison pour que la nasale dentale *n* se soit formée spontanément en la nasale labiale *m*, ni que la voyelle *o*, issue normalement de l'ancienne diptongue *au*, soit fermée et longue dans *Alleaume*, et brève et ouverte dans tous les autres produits. On doit donc faire appel à une influence extérieure. Nous reprendrons pour cela, en la modifiant légèrement, la proposition de François de Beaufort²: "la généralisation (nous dirons: l'adoption) de la forme Alleaume a été facilitée (nous dirons: provoquée) par l'attraction du nom de personne médiéval Alleaume, issu du germanique *Adalelmus*, encore attesté comme patronyme".

1. EVANS (D. Ellis), *Gaulish personal names*, Oxford, 1867.
2. Les noms des communes et anciennes paroisses de la Manche, 1986.

Valognes

Les historiens s'accordent généralement à penser que la première agglomération de Valognes a été constituée à la suite de la destruction d'Alauna. Cela ne veut pas dire nécessairement que les deux événements se sont succédés immédiatement: mais il semble bien qu'il y ait eu un rapport entre la disparition de l'antique cité et l'installation d'habitants sur les bords de la rivière que les textes anciens appellent l'Ildra et que le Moyen Age a dénommé le Merderet¹ ou Merderet. Il n'est alors pas impossible que ces circonstances éclairent, dans une certaine mesure, l'origine du nom qui a été donné à la nouvelle ville.

Ce nom, dont nous ne possédons pas d'attestation véritable avant le XI^e siècle, se présente dans les textes du Moyen Age et des époques qui l'ont suivi sous des formes multiples et apparemment diverses qui pourraient faire croire qu'il n'était pas encore fixé. En fait, il s'agit bien toujours du même mot, mais sous des graphies différentes. Cette multiplicité de graphies vient de la présence d'un *n* mouillé dans ce toponyme et de la difficulté qu'avaient les scribes d'autrefois à noter cette consonne. En effet, celle-ci n'existait pas en latin classique et les clercs n'avaient donc pas de lettre pour la représenter à l'écrit. Comme elle provenait de la rencontre d'un *n* et d'un *yod*, le plus souvent issu d'un *i* bref ou d'un *e* bref en position faible, on l'a d'abord notée par les digrammes *ni* ou *in*. Puis on a utilisé la lettre *g* pour marquer la moullure; d'où les digrammes *ng* et *gn*, mais aussi, avec la combinaison des deux systèmes, les groupes de lettres *ngi*, *gni* et *ign*, qu'on a parfois compliqués en groupes de quatre ou cinq lettres, *igni* et *ingni*, représentant eux aussi et simplement le *n* mouillé. A cela s'ajoute l'habitude des copistes anglo-normands de noter par la lettre *u* certains *o* (ex. dans le *Roman de Rou* de Wace, manuscrit du XIII^e siècle²: *sun* pour *son*, *nun* pour *nom* et *cunte* pour *comte*). Cette complexité de graphies s'est encore augmentée pendant la période de l'histoire de la langue française où la voyelle *o* devant consonne nasale a été nasalisée en toutes positions, c'est-à-dire du XI^e au XV^e siècle. En effet, on a pu alors faire suivre la lettre *o* d'un *n* afin d'en marquer la nasalité (cf. le féminin de *bon* écrit *bonne* qu'il fallait lire *bon-ne*; d'où, pour un *o* nasalisé suivi d'un *n* mouillé, les graphies *ongn* et *ongni* (à lire *ongne*).

On retrouve naturellement dans les multiples graphies du nom de Valognes ces diverses notations de *o* et de *on*. Il faut encore y

1. Cet hydronyme a d'abord été, en ancien français, un nom commun dérivé du mot *merde*. Il pouvait désigner un ruisseau servant d'égout. On le trouve encore aujourd'hui, comme nom de rivière, dans la Nièvre, sous la forme *Merderieu* (cf. le doublet *bel-beau*). La confusion des graphies *Merderet* et *Merderet* est due au fait qu'à partir de XIV^e siècle, dans la langue courante, le *-i* et le *-t* en finale n'étaient plus prononcés. Au Moyen Age, il existait à Paris une "rue de Merderet", devenue depuis "rue du Merderet", enfin "rue Verdereit" (16^e arrondissement).

2. HOLDEN (A.J.) éd., *Soc. des anc. textes français*, 1970, 1971, 1973.

ajouter le fait que les copistes anglo-normands, puis anglais, hésitent parfois sur l'utilisation d'un *v* ou d'un *w* à l'initiale d'un mot. Rappelons que, dans le *Roman de Rou*, le nom de l'auteur apparaît cinq fois sous le type *Wace* et trois fois sous le type *Vace*. On peut donc relever, dans les textes écrits du XI^e siècle au XV^e siècle, des graphies du toponyme qui nous intéressent dans lesquelles apparaît la multiplicité des notations du *n* mouillé¹.

- avec les lettres *n* et *i*: *-ni-* dans *Valoniis* (XII^e s.) et *Walonia* (XII^e s.); *-in-* dans *Valuines* (XIII^e s.).
- avec les lettres *n* et *g*: *-ng-* dans *Valonges* (XV^e s.); *-gn-* dans *Valognes* depuis le XII^e s.).
- avec les lettres *n*, *i* et *g*: *-gni-* dans *Valognia* (XIV^e s.); *-ign-* dans *Valoignes* (XII^e s.), *Valuingues* (XIII^e s.) et *Walognes* (XIV^e s.); *-ngi-* dans *Valongias* (XII^e s.) et *Valungias* (XI^e s.).
- avec en plus la lettre *n* notant la nasalité du *o*: *-ngn-* dans *Vallongues* (XIV^e s.); *-ngni-* dans *Valongnia* (cité par Renault, sans date).

Redisons que toutes ces formes écrites doivent être lues *va-lo-gna* quand elles sont latines et *va-lo-gne* quand elles sont françaises d'avant l'époque de la nasalisation du *o* ou d'après l'époque de la dénasalisation, et *va-lon-gne* entre les deux.

Quant à la prononciation patoise du nord du Cotentin [valwen], elle repose sur une très ancienne diptongaison du *o* ouvert devant une consonne nasale. La diptongue ainsi produite n'a pas été conservée par le français central, mais a pu se maintenir dans divers parlers locaux. Ainsi entend-on dans le Val de Saire [bwen] du latin *bona* "bonne" et [kewen] de *caronea* "charogne", où l'on constate également la dépalatalisation du *n* mouillé, comme dans [valwen]².

Du point de vue morphologique, nous proposons de voir dans *Valognes*, d'une part un radical *val-* qui n'a pas varié depuis la formation du toponyme, d'autre part un suffixe dont la forme primitive, en latin, était *-onia* et la forme qui en est naturellement issue en français *-ogne*. D'où le *Valonia* du XI^e siècle cité ci-dessus à l'ablatif pluriel *Valoniis* et le moderne *Valognes*. Nous voyons dans *val-* le radical du latin *vallis* "vallée" et dans *-onia* un suffixe toponymique servant à établir la référence d'un lieu par rapport à ce qui est exprimé par le radical. Les dérivés de *val-* formés avec un suffixe toponymique, c'est-à-dire évoquant la localisation, sont nombreux en France: ils signifient, d'une façon générale, "l'agglomération de (ou dans) la vallée". Les suffixes, d'origine latine ou bas-latine, sont divers: *-etum* dans *Vallois*, *-aria* dans *Valatre* et *Vallières*, *-ar-etum* dans *Vallerois*, *Valleroy*, *-ena* et *-ina* dans *Valennes* et *Valines*. Quant aux formations

1. ADAM (J.L.), *Etude sur la ville de Valognes*, Valognes, 1912; BEAUREPAIRE (F. de), *Valognes*, in *Les noms de communes*, FAUROUX (M.), *Recueil des actes des ducs de Normandie*, 1961 (M.S.A.N., t. XXXVI); RENALTY (J.M.), *Valognes*, in *Annuaire du dép. de la Manche*, 1874.

2. LEFELLEY (R.), *Le parler normand du Val de Saire*, Caen, 1973.

toponymiques constituées avec un autre radical suivi du suffixe *-onia/-ogne(s)*, si elles sont moins nombreuses, elles sont cependant solidement attestées dans la Romania. La référence évoquée par le suffixe peut se faire par rapport à des hommes ou par rapport à des sites. Dans la première catégorie, nous citerons *Gascogne* "le pays des Vascones" (dans le Calvados, sous la forme dialectale *Vacognes*) et *Foulognes* "la cité des foulons ou dégraisseurs" (Calvados également); dans la seconde, *Sologne*, dont le radical a sans doute une valeur hydronymique, et *Pologne*, de *Polonia*, transcription latine du slave *Polska*, dont le radical évoque la plaine; peut-être aussi *Boulogne*.

C'est, selon toute vraisemblance, à cette catégorie qu'appartient le toponyme *Valonia* "l'agglomération de (ou dans) la vallée". Cette vallée est évidemment celle du Merderet, quel qu'ait été le nom de cette rivière à l'époque de la fondation de la ville nouvelle. Cette explication du toponyme est certainement valable pour les deux microtoponymes *Valognes* qui désignent des lieux-dits du Val de Saire situés dans le canton de Saint-Pierre-Eglise à une dizaine de kilomètres de la ville qui nous intéresse: d'une part, un hameau de Brillevast que longe la Saire; d'autre part, un hameau de Gonneville proche d'un petit affluent de la Saire, le Saouticot. L'explication est également valable pour *Valognes*, nom d'un hameau de la commune de Sommant, en Saône-et-Loire (arr. Autun, ct. Lucenay-l'Évêque), situé sur un ruisseau, affluent du Ternin, lui-même affluent de l'Arroux qui va vers la Loire. Elle est sans doute également valable pour *Valonne*, commune du Doubs (arr. Montbéliard, ct. Pont-de-Roide), qu'un texte du XIV^e siècle donne sous la forme *Valoines*, forme dans laquelle les lettres *-oi-* peuvent noter un *n* mouillé, ultérieurement dépalatalisé. Cette commune est située près d'une source dans ce que les géographes appellent "un vallon sec".

Pour en revenir à notre premier *Valognes* normand, on peut penser qu'à une date non déterminée, mais évidemment postérieure à la destruction de la ville gallo-romaine d'Alauna, cette "cité élevée", cette "cité sur la hauteur", cette "cité d'en haut", on a donné à la nouvelle agglomération construite sur les bords de la rivière un nom qui est en fait l'antonyme du précédent puisqu'il évoque la cité d'en bas.

René LEPELLEY
Université de Caen
Centre d'Études Normandes.

LES MANCHOIS AU HAVRE EN 1872.

C'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que Le Havre a pris son essor, sur le plan maritime et économique, grâce au commerce avec les colonies des Antilles, et devenant de plus en plus indépendant de Rouen. A cette croissance économique correspondait bien entendu une croissance de la population, même si la superficie habitable de la ville restait identique¹. Estimée à 14 700 habitants vers 1760, la population ne cesse de croître malgré les événements de la période révolutionnaire: 19 894 habitants en 1790, 20 870 en 1796, sans compter ceux qui travaillant au Havre sont contraints d'aller habiter dans les communes de la périphérie (Ingouville, la principale d'entre elles, a vu sa population passer de 1 000 habitants en 1670 à 5 000 en 1794). Puis c'est une chute assez rapide: 18 256 en 1799, 17 644 en 1800 et 16 231 en 1815, tandis qu'Ingouville n'en compte plus que 3 800. La fin de la période des guerres de l'Empire, permettant la reprise du trafic maritime mais avec d'autres destinations du fait de la perte de Saint-Domingue. C'est alors une véritable explosion: l'extension du port et de la ville, décidée en 1786, qui n'avait connu qu'un commencement d'exécution laissait surtout de nombreux terrains en friche. Ils vont se couvrir de maisons très rapidement et il va falloir de nouveau songer à un accroissement de la ville, toujours enserrée dans un système de fortifications devenu inutile, ce qui ne se fera qu'à partir de 1852. En effet, la population avait suivi l'accroissement spectaculaire du commerce et de l'activité portuaire: de 1823 à 1851, Le Havre *intra muro* passe de 21 049 à 28 564 habitants, et l'agglomération, de 28 082 à 59 680, car, phénomène paradoxal, les communes suburbaines comptaient alors plus d'habitants que la seule ville du Havre. La décision d'annexer au Havre la commune d'Ingouville, le bas Sanvic et la partie occidentale de la commune de Gravelle-Leure, prise en 1852, faisait passer la population du Havre de 28 564 à 56 541 habitants, la plaçant au rang des grandes villes. La croissance continua: 1856, 64 137 habitants; 1876, 92 068; 1891, 112 074.

Cette croissance n'a pu être possible, on s'en doute, que par un important apport extérieur de gens venus sinon chercher fortune comme Charles Mignon du roman de Balzac, au moins trouver un emploi et tenter de vivre. Parmi ces "immigrés", y eut-il des Manchois? combien? lesquels? Telles sont quelques unes des questions que j'ai tenté de résoudre dans cette contribution à un ouvrage en

¹ Les chiffres de population sont tirés de NÈGRE (Th.), *Le Havre. Étude de géographie urbaine* (Le Havre, 1947).

AD n° 154 : LEROUVILLOIS 1998

Robert Lerouvillois : Rapport sur l'origine des collections archéologiques de protohistoire, d'antiquité grecque, étrusque, romaine et gallo-romaine et d'époque mérovingienne, Ville de Cherbourg, Muséum du parc Emmanuel-Liais, dactylographié, 3 février 1998.

p. 23

Vitrine murale suspendue N° 14 : objets gallo-romains (ruines d'Alauna et autres découvertes)

Cette vitrine moderne, au contenu plutôt disparate, paraît avoir repris en partie des objets groupés sans doute lors de la réorganisation du musée en 1911/1912 sous la direction du docteur Collignon et d'Auguste voisin. L'identification de ces objets est assez lacunaire.

1) Objets provenant des ruines antiques d'Alauna (Alleaume, quartier de Valognes)

Les deux premières de ces pièces se retrouvent dans les inventaires anciens.

a) modèle réduit de colonne (N° Inv. : 5022/1245)

Cette pièce est répertoriée comme suit par A. Voisin dans son Inventaire des découvertes archéologiques ..., Supplément, in Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg, N° 31 (1907), p. 83 : « Une espèce de candélabre en pierre calcaire sculptée, formé de trois pièces qui, réunies, présentent une hauteur de 0,38 m., a été trouvée à Alleaume (Musée de Cherbourg) ».

On trouve également trace de cet objet dans l'inventaire de 1879/80, sous le N° 82, avec

l'indication « candélabre en

p. 24

Pierre » ; ainsi que dans l'inventaire d'Henri Jouan en 1886, en Archéologie, p. 12 : « 131 (82) – Candélabre en pierre ». Jouan n'avait pas fourni d'autre précision ; c'est Auguste Voisin qui a ajouté par la suite de sa main, avec la signature « A.V. », les mentions suivantes : « (trouvé à Alleaume) – ou plutôt un modèle réduit d'une colonne d'ordre roman ».

La provenance de l'objet, telle qu'elle est indiquée sur l'inventaire actuel du musée (collection Duchevreuil, 1831), est répétée sur la fiche d'inventaire de 1911/1914 qui fournit son ancien N° de classement : « 131 (82) », confirmant ainsi sa présence ancienne au musée, ainsi que son lieu d'origine indiqué : « trouvé à Alleaume, près Valognes ». La provenance de la collection Duchevreuil et la date de 1831 ne paraissent pas acquises formellement, faute d'autre documentation ou indice. On pourrait penser aussi que l'objet soit originaire de la collection Gerville, entrée au musée vers 1854. Il est bien connu que Charles de Gerville, installé à Valognes depuis 1811, avait participé activement à plusieurs fouilles sur le site d'Alauna, qu'il avait prospecté notamment en 1838 pour son propre compte (balnéaire et théâtre antiques), mais en ne signalant que rarement les objets de fouille qu'il avait pu s'approprier.

Toutefois, en l'absence de mention contraire, l'origine suivante peut être indiquée : collection Duchevreuil, 1831 (?).

b) fragment de moulure en bronze (N° Inv. : 5021/1244)

L'étiquette au dos de l'objet, visiblement très ancienne et tracée d'une écriture fine, est en partie effacée et illisible. On distingue les mots suivants : « Trouvé dans une pièce de terre du Cne Le Cauf ... bains romains d'Alleaume en 1709 ». Au sujet du nom de la cité, des écrits anciens m'ont permis de vérifier qu'un membre de la famille Le Cauf, magistrat valognais, était toujours propriétaire en 1846 des terrains contenant les ruines du balnéaire gallo-romain.

Cet objet était répertorié dans l'inventaire de 1879/80 sous le N° 92, avec la désignation : « un fragment de moulure romaine », sans autre précision. Indication plus complète en 1886 dans l'inventaire de Jouan, en Archéologie, p. 13 : « 135 (92) - Fragment de moulure romaine (bronze) trouvé près des bains d'Alleaume en 1749 » (et pourtant, c'est bien « 1709 » qu'on lit en apparence sur l'étiquette de l'objet).

Une fiche d'inventaire de 1911/1914 trouvée dans les combles du musée fournit la référence ancienne de l'objet : « N° 5021 – Ancien catalogue : 135 (92) - fragment de moulure romaine trouvé en 1749 près des thermes d'Alauna ». L'erreur est la même sur la date, le rédacteur de la fiche s'étant sans doute contenté de reprendre la mention de l'inventaire de Jouan, sans vérifier l'étiquette de l'objet.

Tout comme cette fiche, le catalogue de 1975 indique « collection Duchevreuil, 1831 », ce qui cette fois paraît tout à fait plausible. Les premières fouilles sur le site d'Alauna furent ordonnées par Nicolas-Joseph Foucault, intendant de Normandie, à partir de 1695. Foucault, qui s'était approprié les objets recueillis sur le site, quitta la Normandie pour Paris en 1706. Or, à la fin du XVIIIe siècle, François-Henri Duchevreuil, qui était passionné d'archéologie,

semble avoir été la personne la mieux placée dans la région pour recueillir un tel objet, en le rachetant vraisemblablement à son détenteur.

p. 25

A noter qu'il s'agit probablement de la pièce archéologique la plus anciennement trouvée, parmi la collection gallo-romaine régionale.

Pour les deux objets suivants, l'absence de documents ainsi que le mutisme des inventaires amènent à se fier, faute de mieux, aux étiquettes anciennes fixées sur les pièces :

*c) **fragment de brique**, provenant du balnéaire d'Alauna, selon l'inventaire 1975 (N° Inv. : 1247). Sur l'objet, l'étiquette ancienne porte : « Ruines romaines d'Alleaume près de Valognes », sans indiquer de date. La banalité de la pièce rend les hypothèses difficiles, mais on pourrait penser à l'ancien fonds Gerville (cf. ci-après). Aucune fiche d'inventaire retrouvée.*

d) lampe à huile en bronze (N° Inv. : 5125/1251). Sur l'objet, l'étiquette ancienne porte : « Alleaume – Valognes - 1906 ». Pas d'autre indication sur l'inventeur ni le lieu précis de la trouvaille. Aucune fiche d'inventaire retrouvée.

N.B. - Une fiche d'inventaire de 1911/1914 porte les indications suivantes : « n° 5023 à 5027 : 18 fragments de poterie romaine trouvés à Alleaume (Alauna) près Valognes – Vases lisses : 3. - Anse lisse : 3. - Fond conique de vase à enduit noir : 1. - Poterie samienne à décor en relief : 4. - Achat collection Duchevreuil. Date d'entrée : 1831 ». Là encore, une investigation soignée dans les réserves donnerait peut-être des résultats (l'ancienne appellation de « poterie samienne » correspond à ce que nous dénommons « céramique sigillée »).

D'autre part, une indication de l'inventaire d'Henri Jouan en 1886 paraît fort intéressante. On la trouve à la page 24 :

« N° 317 – Fragments de poteries antiques de diverses provenances (la plus grande partie de ces échantillons, trouvés dans les environs de Cherbourg et de Valognes, portent des étiquettes de la main de M. de Gerville) ». Le fragment de brique d'Alauna répertorié ci-dessus pourrait fort bien en avoir fait partie.

Une autre indication d'Henri Jouan en 1886 porte sur un objet apparemment disparu, mais susceptible lui aussi d'être retrouvé peut-être en réserve. Elle figure en page 12 de son inventaire :

« N° 124 (72) – Petit vase en terre en forme de phiale, trouvé à Alleaume près Valognes ». L'inventaire de 1879/80 en faisait également état sous le N° 72 : « Petit vase en terre trouvé à Alleaume ». L'inventaire de 1911/1914 comporte une fiche à ce sujet, témoignant que le rédacteur avait mal lu ou mal compris le terme de phiale employé par Jouan : « Archéologie – N° 5139 – Ancien catalogue : 124 (72) – Petit objet en terre cuite, en forme de fiole, mais n'ayant jamais eu de fond. Ce n'est pas un vase, mais il est difficile de savoir à quel usage il pouvait servir – Date d'entrée : Vieux fonds ».

AD n° 155 : LE GAILLARD 1998

Ludovic Le Gaillard et Nicolas Navarre : Prospection thématique, Site antique d'Alauna, Valognes, Manche, Site n° 50 615 75 AH, document final de synthèse, 1998, 86 p. Valognes, Maison du patrimoine, et Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 156 : LE GAILLARD 1999

Ludovic Le Gaillard : Valognes, cité antique. In *Bilan scientifique Basse-Normandie 1998, 1999*, p. 65.

VALOGNESGALLO-ROMAIN

VALOGNES
Cité antique

La ville d'Alauna est connue par des mentions sur l'itinéraire d'Antonin et sur la Table de Peutinger. Si sa localisation à Alleaume (Valognes - Manche) n'est guère discutée aujourd'hui, le statut antique de la ville pose des problèmes. En l'absence de sources fiables, les trois sites sur le territoire des Unelles, Cosedia, Cruciatonum ou Alauna, peuvent avoir été toutes trois chefs-lieux de cité.

L'ancienne paroisse d'Alleaume, à laquelle est identifiée l'antique Alauna, a été rattachée à la commune de Valognes au siècle dernier. Celle-ci est située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Cherbourg, au cœur de la presqu'île du Cotentin.

Le site de la ville antique s'étend sur un plateau qui domine au nord et à l'ouest la petite rivière du Merderet, à moins d'un kilomètre de l'agglomération moderne de Valognes. Il se trouve cependant en zone rurale, et n'est plus occupé que par quelques hameaux et exploitations agricoles, permettant une approche globale du site.

Alauna se signale aujourd'hui par les vestiges isolés de ses thermes. Les recherches ont débuté dès la fin du XVII^e s. Le site ne fut guère exploité par la suite, jusqu'aux travaux des érudits locaux au XIX^e s. Aucun travail systématique n'est entrepris jusqu'en 1989, le site n'intéressant que très sporadiquement les chercheurs (début des années cinquante, puis quatre-vingts). Enfin, des fouilles exhaustives des thermes ont été réalisées par T. Lepert entre 1989 et 1992 : outre l'apport considérable de ce travail méthodique pour la connaissance de l'ensemble du site, elles ont permis leur auteur de proposer une nouvelle problématique du site.

La situation du site dans un contexte totalement rural est un cas unique dans l'Ouest du pays. Elle permet une étude globale d'un site urbain du Haut-Empire, qu'il faut entreprendre dans la mesure où Alauna constitue une référence trop peu exploitée à ce jour.

Cette première année de prospection systématique a permis d'inventorier la documentation disponible, d'en faire une synthèse critique, et de réaliser un plan synoptique des vestiges. Reprendre la totalité des sources bibliographiques s'est avéré être un travail long mais indispensable. Le dépouillement et l'étude de la bibliographie ont révélé d'importantes confusions et des interprétations erronées. C. de Gerville en premier lieu a colporté plusieurs inexactitudes quant aux écrits des XVII^e-XVIII^e s. Sa grande autorité en matière d'antiquités romaines s'est imposée dans une synthèse figée et erronée du site. Cette image d'Alauna a été véhiculée après sa mort par un grand nombre d'ouvrages, puis nuancée ou infirmée par des recherches récentes. Cependant, aucune critique systématique des sources n'avait encore été entreprise.

L' inventaire du mobilier et des structures, reportés sur des cartes de répartition, reste malheureusement très limité. Les fouilles anciennes n'ont rien laissé et les quelques objets qui subsistent sont des trouvailles fortuites et sans exploitation possibles. La recherche en musée n'a pas permis de retrouver certains lots inventoriés anciennement.

L'enquête orale a révélé l'extrême pauvreté du site en découvertes fortuites plus récentes. Les exploitants comme les propriétaires n'ont pas de souvenirs archéologiques, bien que beaucoup nous aient signalé des parcelles contenant de probables substructions. Seuls les collecteurs d'objets métalliques ont pu apporter quelques données.

Pourtant ce secteur n'est en pâturage que depuis le début des années 80. Cette rareté s'explique difficilement mais semble caractéristique de ce site. Les grandes fouilles des XVII^e-XIX^e s. n'ont livré de mobiliers qu'en très faible quantité.

Le travail sur les structures a surtout consisté à mettre au propre les relevés et à les intégrer sur un plan cadastral synoptique. Les résultats sont intéressants car ils permettent de visualiser et de démontrer quelques aspects de l'organisation de la ville antique. Le théâtre a été correctement orienté, à partir du plan de Céret, tandis que les traces repérées en photographie aérienne commencent à former un ensemble cohérent grâce à la compilation des données du survol aérien de J. Pilet-Lemière en 1982 et des clichés IGN de 1984. Ces données devront être complétées et validées l'année prochaine.

Ludovic LEGAILLARD

AD n° 157 : LE GAILLARD 1999

Ludovic Le Gaillard, avec la collaboration de Nicolas Navarre - Valognes, site antique d'*Alauna*, rapport de prospection, 1999. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 158 : TABOUÉ 1999

Antoinette Taboué : *Alauna* et les voies du Nord-Cotentin. In *Annales de Normandie*, 49^e année, n° 1, mars 1999, 37 p.

ALAUNA ET LES VOIES ANCIENNES DU NORD-EST DU COTENTIN

I - INTRODUCTION

Le statut d'*Alauna*, centre urbain gallo-romain du nord-est du Cotentin, a suscité bien des controverses. L'histoire en effet ne fait mention d'*Alauna* que sur deux documents : l'itinéraire d'Antonin, composé probablement au début du III^e siècle, fait apparaître *Alauna* dans le nord-est de la presqu'île, comme point de départ de la voie reliant le Cotentin à la Bretagne ; la table de Peutinger, document un peu plus tardif, signale *Alauna* comme point de rencontre de deux axes : l'un cité plus haut, partant vers *Condate* (Rennes), l'autre se dirigeant vers l'intérieur de la Gaule¹. Ces deux documents nous permettent ainsi de connaître les deux axes principaux reliant, à cette époque, les cités de l'actuelle Basse-Normandie, aux cités armoricaines d'une part, et à celles de l'intérieur de la Gaule d'autre part.

Une réflexion sur l'importance d'*Alauna* dans l'Antiquité peut être menée à partir des voies du nord-est du Cotentin. C'est ce que nous avons tenté de faire en montrant que la ville occupe véritablement une position de nœud routier².

1 Sur l'itinéraire d'Antonin : cf. O. CUNZ, *Itineraria Romana I*, Leipzig, 1929 ; E. DESJARDINS, *Géographie historique de la Gaule romaine*, Paris, Hachette, 1876 - L'itinéraire d'Antonin, tome IV, p. 36-71 ; La carte de Peutinger, t. IV, p. 72-159 ; A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, Paris, 1934, t. II, *Les Routes* ; R. CHEVALLIER, *Les voies romaines*, Paris, 1972.

Sur les voies romaines de Normandie : R. DORANLO, "Archéologie antique en Normandie des origines au Xe siècle - Les voies antiques", *BSAN*, t. XXXVI, 1924, p. 212. R. DORANLO, "Les voies de la "Civitas" des Lexovii", *BSNEP*, t. XXXI, 1936-1937, p. 156-200.

Sur les voies de la Manche : Ch. DE GERVILLE, "Recherches sur les villes et voies romaines dans le Cotentin", *MSAN*, t. V, 1829-1830, p. 1-52 ; Cl. BOUHIER, *Inventaire des découvertes archéologiques de la Manche*, thèse de 3^e cycle dactylographiée, Université de Caen, 1962.

2 Le travail reprend une étude faite pour un DEA portant sur la recherche des voies romaines à partir du centre urbain d'*Alauna*, dans la partie nord-est du Cotentin, DEA soutenu à l'Université de Caen, en 1994 sous la direction de Madame Deniaux, professeur d'histoire ancienne. Les cartes de cet article ont été exécutées par Madame Moreau, de l'atelier de cartographie de la MRSH, que nous remercions sincèrement pour sa très grande disponibilité et son aide précieuse.

Cette étude a été longuement relue et encouragée par Madame Deniaux. Ses conseils éclairés ont largement contribué à l'élaboration de ce travail. Nous la remercions pour l'intérêt porté et son constant soutien.

"Il n'y a qu'une science des hommes dans le temps, et qui sans cesse a besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants".

Marc BLOCH

Dès le XVII^e siècle, l'Intendant de la généralité de Caen, Nicolas Joseph Foucault, s'intéresse le premier aux vestiges de deux monuments antiques situés sur le territoire d'Alleuume, faubourg de la ville de Valognes : des thermes importants et la vaste cavité d'un théâtre. Il organise une campagne de fouilles qui sera suivie par d'autres aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Les comptes rendus de ces diverses fouilles et prospections ont restitué à peu près l'aspect initial des deux principaux monuments et permis de situer probablement *Alauna* à Alleuume. Ce sont : la deuxième partie des "Antiquités expliquées" de Montfaucon en 1723, sources recueillies directement de Foucault, le "Recueil d'Antiquités" de Caylus en 1752³, les diverses communications de Gerville à la Société des Antiquaires de Normandie de 1830 à 1845, et de Delalande en 1844, les relations des prospections de J. Macé dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* en 1959 et celles de J. Decaens et Jacqueline Pilet-Lemière dans la revue *Gallia* en 1984⁴.

En 1982, des fouilles ont été programmées par le Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie. L'un des rapports de synthèse établi par Thierry Lepert en 1991 est d'un intérêt majeur pour la connaissance d'*Alauna*, quant aux limites du centre urbain et à la restitution dans sa totalité du plan des thermes⁵.

Afin de mieux comprendre le rôle et l'importance de la ville, nous avons étudié *Alauna* dans un cadre plus vaste que celui de ses environs immédiats, c'est-à-dire le territoire occupant le quart nord-est de la presqu'île du Cotentin avec pour limite sud la ligne Valognes-

3 Sur les fouilles exécutées à Alauna : cf. Dom B. DE MONTFAUCON, *Antiquités expliquées*, t. III, 2^e partie, 1723 – Bibliothèque de Valognes. Comte DE CAYLUS, *Recueil d'Antiquités*, t. III, 1752.

4 Cf. M. DELALANDE, "Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes", *MSAN*, tome XIV, 1844, p. 317-331; Ch. de Gerville, "Description des Monuments Romains d'Alleuume", *Journal de l'Arrondissement de Valognes*, 1844. Ch. DE GERVILLE, *Nouveau catalogue des médailles de Ma collection*, Ms n° 72, 1845 – Bibliothèque de Cherbourg ; Ch. DE GERVILLE, *Fragment d'un carnet de route*, MS n° 245, fol. 112, 1845 – Bibliothèque de Cherbourg ; Ch. DE GERVILLE, *Lettre au baron Walknaer*, Ms n° 146, fol. 131, 1845 – Bibliothèque de Cherbourg. J. MACÉ, "Les ruines d'Alleuume", *BSAN*, t. LIV (54), 1959, p. 385-395. J. PILET-LEMIÈRE et J. DECAENS, *Circonscription Archéologique de Basse-Normandie*, *Gallia*, t. XXXII, 1984, p. 40.

5 Sur les thermes : cf. Th. LEPERT, *Rapport de synthèse inédit 1991-1992*, Fouilles programmées, Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie. Nous remercions M. Lepert de nous avoir accueillie sur son chantier des thermes d'Alauna et de nous avoir aimablement communiqué des informations sur celui-ci avant qu'elles ne soient publiées.

Au quaternaire, le Cotentin va subir les influences de glaciations puis de dégels ; et ce, de par sa situation dans une zone périglaciaire. Ce dégel a provoqué des coulées d'argiles et de blocs qui ont recouvert les flancs des vallées formant des coulées de solifluxion appelées "head" : anse du Brick, La Pernelle...

La mer a joué un rôle dans la vie et les débouchés des peuples qui occupaient la presqu'île. Les oscillations du niveau marin, au cours de l'Holocène (période la plus récente de l'ère quaternaire), se traduisent par une remontée très nette des eaux et un recul du littoral. En période de montée, les sables et les vases comblent baies et estuaires. En période de retrait, les marécages et les tourbières rendent plus difficiles l'accès aux plages mais sont particulièrement favorables à la chasse au gibier d'eau.

De Cherbourg à Maupertus, les coulées de solifluxion disparaissent sous les alluvions avec un dépôt de tourbe au Becquet. Puis de Maupertus à Saint-Vaast, le granit est partout le long de la côte. La presqu'île du Cap Lévy, après Fermanville, repose sur des reliefs granitiques qui dépassent 100 m entre Maupertus et Saint-Pierre-Église.

La côte entre le Cap Lévy et Barfleur présente en avant du littoral une plature granitique rocheuse parfois large de 4 km, ce qui explique le stade peu avancé de recul du littoral. Entre Barfleur et Saint-Vaast-la-Hougue, des plages arquées sont tendues entre les écueils qui parsèment la plature rocheuse. Le recul du littoral est plus avancé qu'au nord. Les plages anciennes de Landemer et de Crabec renferment des silex en abondance, dont certains sont taillés.

Vers l'embouchure de la Saire, le littoral devient plus irrégulier. Les écueils rocheux, la terminaison des coulées de solifluxion descendues de La Pernelle et l'apport de sable expliquent les avancées de la Saire, de la pointe de Saint-Vaast et du rocher de la Hougue à marée basse. La pointe de la Saire est constituée par un cordon sableux surmonté de dunes. Ici, comme à Tathou, on trouve une grande quantité de silex.

Le bourg de Saint-Vaast repose sur des rochers de granit. Ces rochers, isolés au Normannien, sont maintenant reliés au continent par les mêmes coulées de solifluxion et le même limon recouvrant le granit de Barfleur.

De Saint-Vaast à Morsalines, l'anse du Cul-de-Loup est en voie de colmatage par la tange et un sable fin. Entre Quettehou et Morsalines, l'attaque des digues et des cordons dunaires prouve le recul du littoral. Enfin, au sud de Morsalines, les coulées de solifluxion dispa-

raissent et la côte est alors un long cordon sableux presque rectiligne jusqu'à la baie des Veys⁶.

Le relief détermine l'aspect des routes. Elles sont souvent sinueuses, se succédant en rampes brutales et descentes rapides avec de courtes portions planes.

II – LE RELIEF

Cette petite péninsule est un fragment du Massif armoricain. Elle est constituée au nord de hauteurs dominées par des crêtes de roches dures s'élevant à 184 m dans les dunes de Jobourg et 191 m dans le Val de Saire, de deux dépressions : au centre, le bassin de Valognes et au sud, le "col du Cotentin" occupé par les marais de Carentan et les landes de Lessay.

C'est au cours de l'ère primaire que les mers ont envahi cette région puis y ont laissé des sédiments représentés surtout par des grès formant des lignes de crêtes de roches dures (crête de grès armoricain de Valognes-Quinéville). Des schistes, plus facilement érodables, coexistent près de ces grès : la vallée de la Saire, qui, avec ses affluents, traverse cette contrée, est entaillée dans les schistes et les grès briovériens.

À l'ère secondaire, les dépôts sédimentaires du Trias comprenant des galets de grès et des sables souvent de couleur rouge ont recouvert d'un placage peu épais de grandes superficies : dans tout l'est de la presqu'île, le Val de Saire, à l'ouest la crête sinuée de Quettehou à la Glacière et tout le bassin de Valognes. Ces gisements triasiques sont partout très nombreux : à Saint-Germain-de-Tournebut où les sables et galets, en lits alternés, recouvrent des bancs de grès armoricain ; à Tamerville où des lits de glaise verte s'intercalent au milieu du sable.

Les dépôts du Trias peuvent comprendre aussi des formations silicifiées très dures sous forme de brèches ou de poulingues jouant un rôle important dans le relief : butte conique de 131 m de hauteur à Montaigu-la-Brisette, tumulus près du château de Pépinvast, église du Vicel, bois de Boutron où de très gros blocs sont constitués par une poulingue à galets, bois de Bosnée.

Le plateau de la Pernelle appartient à la même formation. Sa hauteur est de 110 m. Il est limité de deux côtés par des failles. L'une, au nord-ouest, est suivie par la Saire. Au nord-est, le talus qui domine le bas-pays de Barfleur correspond certainement à un escarpement de faille.

Le bassin de Valognes est à nouveau recouvert par la mer au Jurassique inférieur d'où l'existence de dépôts de calcaires rendant les terrains imperméables et propices à l'agriculture et à l'élevage.

raissent et la côte est alors un long cordon sableux presque rectiligne jusqu'à la baie des Veys⁶.

Le relief détermine l'aspect des routes. Elles sont souvent sinueuses, se succédant en rampes brutales et descentes rapides avec de courtes portions planes.

III – LES VOIES DU NORD-EST DU COTENTIN ET ALAUNA

Il est toujours très difficile de déterminer l'origine des voies anciennes sans l'aide de l'archéologie ou de textes s'y rapportant. Pour cette région nord-est du Cotentin, nous ne pouvons que nous appuyer sur des indices permettant d'étayer des suppositions. Les indices sont les nombreuses découvertes archéologiques gallo-romaines et les toponymes jalonnant les voies.

L'itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger font apparaître deux voies se rejoignant à *Alauna*. L'une d'elles venait de la Bretagne. La table de Peutinger la prolonge au-delà d'*Alauna* jusqu'à *Coriallum* (Cherbourg).

Alauna est le seul site du département à posséder des thermes et un théâtre ordonnés en limite d'une trame urbaine. Sur les photographies aériennes, on distingue dans le parcellaire un tracé aujourd'hui disparu. Il est parallèle à la route actuelle reliant Valognes à Saussemesnil. Ce tracé longe, dans *Alauna*, un "quadrillage" couvrant sur la droite l'espace du Castelet. On peut supposer que ce tracé, prolongeant la route de Coutances, était le *cardo* de l'agglomération. Il arrivait aux thermes, se dirigeait vers l'église de Saussemesnil puis vers Gonnevilliers (où existe une tradition de voie romaine) et atteignait Fermanville où les vestiges d'un port de l'époque romaine furent examinés par Gerville en 1830⁷. Fermanville était alors le seul débouché maritime d'*Alauna* puisque le développement de Cherbourg n'est attesté qu'à partir du I^{er} siècle (fouilles du *castrum* sous la direction de Madame Pilet-Lemière⁸).

6 Cf. M. TERS, *Oscillations du niveau marin au cours de l'Holocène (causes, conséquences)*, Laboratoire de Géographie physique associé au CNRS, Editions du CNRS, Paris, 1976. H. ELHAL, *La Normandie Occidentale entre la Seine et le Golfe Normand-Breton, étude morphologique*. Thèse de Doctorat, Bordeaux, 1960, p. 252-262 ; p. 408-431.

7 Cf. Ch. DE GERVILLE, "Recherches sur les villes et voies romaines dans le Cotentin", *MSAN*, t. V, 1829-1830, sur Fermanville, p. 35-36.

8 Cf. J. PILET-LEMIÈRE, "Premières fouilles archéologiques sur le site du château de Cherbourg, l'occupation du Bas-Empire", *Actes du 105^{ème} Congrès national des Sociétés savantes*, Caen, 1980, Paris, 1985, p. 217-225.

Une voie joignait Fermanville à Barfleur, elle se prolongeait jusqu'aux Veys en longeant la côte. Une autre allait d'Alauna à Barfleur par Tamerville, Teurthéville, le Vast et Valcanville.

Gerville cite également une route joignant entre eux les différents camps. Venant du camp de Montcastré, traversant Montebourg, elle passait à Saint Martin d'Audouville, au camp des Cateaux à Bidros et atteignait le Grand Camp de la Glacière. À partir de Montaigu-la-Brisette, cette route continuait jusqu'à Fermanville. Le rôle important de Fermanville apparaît certain.

L'ancienneté des voies de circulation ne relève parfois que de la tradition orale. On est réduit à s'appuyer sur des recherches locales de valeur fort inégale pour identifier un tracé souvent incertain. Les observations de Gerville au XIX^e siècle ont montré que le sol de cette contrée renfermait une quantité considérable de débris de tuiles à rebord et de briques disséminées. Ces vestiges ont donné une indication positive d'occupation et de passage tout autant que la toponymie⁹.

IV - LES TÉMOIGNAGES DE L'OCCUPATION DU NORD-EST DU COTENTIN ET D'ALAUNA

a) Les vestiges archéologiques les plus anciens

Les vestiges archéologiques font remonter très loin l'occupation de la région d'Alauna et du nord-est de la presqu'île. Quelques éclats en silex à patine blanchâtre pouvant être rattachés au paléolithique moyen (Moustérien) sont la preuve la plus ancienne d'occupation à l'emplacement des thermes d'Alauna. Le Moustérien est également signalé le long des côtes : à Fermanville, à Montfarville, à Landemer, à Saint Vaast, à la Pernelle.

Le néolithique est représenté, sur le site des thermes d'Alauna, par quelques pièces en silex gris.

Les silex sont également abondants le long des côtes à Bretteville, Le Becquet, Barfleur, Réville. Les menhirs sont aussi côtiers : deux à Tourlaville, un sur le terrain d'aviation de Maupertus (détruit en 1944), trois autour de Saint-Pierre-Église dont un de quatre mètres de hauteur apparente, deux à Cosqueville dont un de trois mètres, deux à Fermanville (dont un disparu), une énorme roche à Réthoville, une pierre levée (disparue) à la Pernelle, une série de petits menhirs à Montaigu, entourant une source située en un cirque boisé. Enfin, une sépulture à

9 Cf. note 7, GERVILLE, *op.cit.*, p. 37-38 et p. 51-52.

10

Le rapport des dernières fouilles de 1990 présente un intérêt majeur quant au plan et à la datation des thermes¹². Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence. Elles s'échelonnent du I^{er} siècle au III^e siècle après J.C. Dans leur état initial, les thermes sont datés de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Le plan offre une bipartition très marquée entre six salles froides et quatre salles chaudes sur hypocaustes. Cette organisation interne a permis ainsi de bénéficier de la pente régulière du terrain, les pièces chaudes étant en contrebas. Or ce plan à axe de symétrie n'est attesté que dans d'importantes cités et sur le site de grands sanctuaires. Il correspond au modèle établi par le programme de construction des grands bâtiments impériaux mis en place à partir du règne de Néron (54-68).

La maçonnerie est un exemple soigné de petit appareil en *opus vittatum* et non en *opus mixtum*. L'*opus vittatum* apparaît en Gaule de la seconde moitié à la fin du I^{er} siècle. Il est le seul type de maçonnerie utilisé à cette période mais il est totalement supplanté au II^e siècle par l'*opus mixtum*. Le calcaire du Trias, rencontré directement sur le site, est la roche la plus employée dans toute la maçonnerie (fondations, blocage, parements, dalles de revêtement).

D'autre part, de nombreuses poteries trouvées dans le puits — ayant servi lors de la construction et comblé ensuite —, et récemment restituées, confirment la date de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Pour l'alimentation en eau, le souci d'utiliser les sources proches du Castelet a déterminé l'emplacement des thermes, à la périphérie de la ville, à la sortie nord, mais sur l'artère principale traversant la ville, c'est-à-dire le *cardo*.

On ne voit actuellement du théâtre que sa cavité en forme de cuvette recouverte d'herbe et un reste de maçonnerie de sa galerie supérieure. Cependant, les vestiges encore visibles au XVII^e siècle ont permis à Montfaucon d'en dresser le plan. Il se présente selon le plan classique des théâtres romains. Sa forme en fer à cheval l'apparente à un théâtre-amphithéâtre.

Le calcul de sa capacité d'après les dimensions données par Montfaucon permet d'arriver à 3 000 places. L'existence supposée d'une galerie supérieure dont une seule colonne a été retrouvée

12 Sur les thermes, cf. note 5, Th. LEPERT rapport de fouilles, *op. cit.* Les fouilles exhaustives des thermes en 1990 par Th. Lepert et son rapport de synthèse sont d'un intérêt majeur pour la connaissance de ce bâtiment.

entrée latérale se trouve à Bretteville en Saire : haches en silex et en roches dures, poinçons en os, objets de parure variés, pointes de flèches, lames de couteaux à dos y ont été recueillis¹⁰.

À la fin du XIX^e siècle, le Cotentin était une des régions de France les plus riches en vestiges de l'âge du bronze. Plus de 25 000 objets y avaient été rencontrés. Toutes les phases de l'âge du bronze sont actuellement représentées : bronze ancien, bronze moyen (haches à rebord et à talon, épées), bronze final (haches à douille, épées). C'est dans la forêt de Bricquebec qu'un moule de hache à douille a été exhumé.

Dès 1828, Gerville avait constaté 50 dépôts de haches dans le Cotentin. Ceux-ci étaient souvent groupés : 300 haches à Réthoville, 100 à Saint Germain-de-Tournebut. Dix ont été déterrées dans la tourbe du Becquet.

Il apparaît peu de vestiges de l'âge du fer dans le Nord Cotentin. La plus grande partie des pièces de monnaie a disparu, fondue pour la récupération des métaux. Un certain nombre a été enfoui lors de l'invasion de la Gaule par César, époque où la frappe a été particulièrement importante. Les objets de fer ont surtout été trouvés dans les tombes du début de l'âge du fer : inhumation du squelette avec objets de parure (le fer et le bronze sont présents dans les tombes). En 1821, à Anneville-en-Saire, la découverte d'une cuillère en fer ayant servi à la fusion d'un lingot de bronze prouve la continuité de la fabrication des haches de bronze à l'âge du fer.

Quelques objets typiques du Hallstatt ancien ont été découverts dans la Manche, mais le Cotentin est très pauvre en vestiges hallstattiens. Les sépultures de cette époque sont beaucoup plus nombreuses en Haute-Normandie. L'acidité des sols a pu détruire tous les ossements et faire disparaître les sépultures¹¹.

b) Les vestiges archéologiques gallo-romains

Ils sont centrés sur les deux principaux monuments d'Alauna, les thermes et le théâtre.

10 Cf. note 8, Th. LEPERT, *op. cit.* sur le Moustérien à Alauna (thermes), p. 6. G. VERRON, "Informations Circonscription Archéologique de Basse-Normandie", *Gallia*, tome XVIII, F2, 1975, p. 471-510.

11 Cf. note 8, Th. LEPERT, *op. cit.* sur le néolithique à Alauna (thermes), p. 6. G. VERRON, "Le néolithique en Normandie", *La préhistoire française*, t. II, Paris, Éditions du CNRS, 1976, p. 387 et suivantes. G. VERRON "Civilisations de l'âge de bronze" et "Civilisations de l'âge de fer", *La préhistoire française*, tome II, Paris, Éditions du CNRS, 1976, p. 585 et suivantes et p. 802 et suivantes.

permettrait d'atteindre 4 000 places. Montfaucon le dit "le plus grand vu par lui après ceux de Rome". Nous avons enrichi depuis notre connaissance des théâtres de Gaule. En réalité, celui d'Alauna est le plus petit des théâtres de Normandie¹³. Il fut daté du début du II^e siècle (époque d'Hadrien 117-138).

Des débris gallo-romains de tuiles et de briques, des restes de substructions ont été observés dans toutes les communes de la région. Ces communes jalonnent les voies ou leur proximité, les bords de côte, la vallée de la Saire. Dans les régions boisées, ces vestiges sont la preuve d'un habitat en limite ou dans la forêt, refuge naturel des populations. Dans les quatre communes limitant le bois de Barnavast : Le Theil, Saussemesnil, Teurthéville, Montaigu, de grandes quantités de fragments de tuiles et de briques ont été repérées.

Les meules à blé de facture gallo-romaine, en arkose, pierre granitique très dure des parties élevées du Val de Saire, de la Pernelle à Fermanville sont les témoins de la vie agricole. Elles sont de dimensions variées et exposées au Musée de Cherbourg.

Les vestiges trouvés dans les sables des mielles de Tourlaville-Cherbourg (*Coriallum*) sont l'indication d'un important centre urbain : des fondations d'habitations romaines mais aussi des témoins de la vie quotidienne : monnaies, pesons pyramidaux de tisserands en terre cuite, meules, poteries, ossements et cornes de boeuf, bois de cerf et vertèbres, mors de bride. À cela s'ajoutent des figurines en terre blanche de l'Allier ; aux abords de la montagne du Roule, une statuette de bronze, un cercueil renfermant une ceinture en or et, sous une pierre, un trésor de 250 pièces en or, neuves. Sur le site du château, les niveaux gallo-romains ne remontent pas au-delà du IV^e siècle.

Au XVII^e et XVIII^e siècles, une très importante quantité de monnaies en or, trouvées à Alauna et dans toute la région, a été répertoriée dans de nombreux catalogues. Ces monnaies ont malheureusement été dispersées dans des collections privées. Elles recouvraient uniquement la période de Vespasien (69-79) à Postume (260-268). Une seule pièce date de la République, et une de Maximus Magnus (383-388)¹⁴.

13 Sur le théâtre, cf. Cl. VAROQUEAUX, *Les édifices théâtraux gallo-romains de Normandie*. Rouen, 1957 - CRDP, Caen ; Dom B. DE MONTFAUCON "Relation des fouilles organisées par l'Intendant Foucault en 1680", *Antiquités Expliquées*, *op. cit.* note 3 ; M. DELALANDE, fouilles de 1844 et J. Macé, prospections de 1959, *op. cit.* note 4.

14 Sur les médailles, cf. Ch. DE GERVILLE, *Nouveau catalogue des médailles de ma collection*, Ms n° 72, 1845 - Bibliothèque de Cherbourg. L'inventaire des

c) L'étymologie

Les études étymologiques, dans cette région mal connue, contribuent largement à l'histoire. Elles apportent surtout le témoignage des invasions puis des occupations successives, saxonnnes et scandinaves qui se sont substituées à l'occupation gallo-romaine. Pour la région, nous avons trouvé environ 50 % de noms d'origine scandinave, par exemple — Tamerville, de *Tatmar* —, — Teurthéville, de *Thor-keittil* —, — Clitours, de *Klif-Thorp* —; pour 25 % de noms d'origine germanique, — Varouville, de *Waruflus* —, — Huberville, de *Hubertus* —; et 25 % seulement de noms d'origine latine, — Maupertus, de *Pertusius Malus* —, — Morsalines, de *Mortuae Salinae* —¹⁵.

d) La toponymie

L'étymologie nous permet donc de penser que beaucoup de domaines gallo-romains sont devenus propriété des envahisseurs. À leur nom, ils ont souvent ajouté la terminaison latine *villa* (ex. Tamerville, domaine de Tatmar).

Outre ces noms de localités, il existe des appellations de lieux-dits dont l'interprétation toponymique évoque une occupation très ancienne. La racine de ces dérivés latins comme "le Perrey", "la Perouellerie" (Fermanville), "le Perron" (Quettehou), du latin *petra*, les Gravelles (près de Saussemesnil) du bas-latin *grava* (sable) indiquent la proximité de chemins empiérrés.

D'autres toponymes, dérivés du latin comme "*castellum*", pourraient être l'indice de lieux fortifiés : le Castelet (Gonneville), les Catioux (Fermanville, Montaigu), ou d'habitats de hauteur. Nous remarquons cependant l'utilisation de ce toponyme pour désigner l'emplacement du théâtre d'Alauna.

S'ajoutent à ces toponymes, ceux désignant les très nombreux carrefours, par exemple, les "la Trigale", "les cinq chemins", les "Croix" un peu partout sur les routes de la région. Pour les passages de rivières, les "planches", du latin *planca*. Devenu "planque", ce mot a

découvertes archéologiques de ce secteur géographique entrepris pour le DEA n'a pas été reproduit ici.

¹⁵ Sur les noms des communes de Normandie, cf. R. LEPALLEY, *Dictionnaire Étymologique des Noms des communes de Normandie*. Caen, Presses Universitaires, 1993. Cf. F. DE BEAUREPAIRE, *Noms des communes et anciennes paroisses de la Manche*. Paris, 1986. J. ADIGARD DES GAUTRIES, "Noms de lieux de la Manche attestés entre 911 et 1066", *Ann.Norm.*, 4, 1960.

le sens ancien de pont, de passerelle (le long de la Saire), de même que les Veys (du latin *vadum*). Les "ponts" peuvent désigner d'anciens gués.

Nous trouvons aussi de très nombreuses "maisons" : Maison Neuve, carrefour de la Blanche Maison (Teurthéville), la Maison Rouge etc. Ce sont peut-être d'anciens relais tout comme "l'hôtellerie", "l'hôpital" du latin *hospitalis*. Ces lieux accueillent pèlerins et voyageurs et se trouvaient, par exemple pour la région, sur le passage de la voie longeant la Saire entre Alauna et Barfleur. De même, "l'Ermitage", en bordure de forêt sur la voie Alauna-la Glacerie, "La Maladrerie" près de la voie Alauna-la Glacerie ou Alauna-Fermanville, "la Madeleine" sont les sites d'anciennes léproseries.

Les Hougues, Heugues, Houguettes, sont également très nombreuses dans la région. Bien que ces mots soient d'origine scandinave, ne peuvent-ils pas avoir, du moins selon l'hypothèse de Gerville, pris la place de certains "feux" signalant les chemins (Source des Feux, Croix des Feux). On les trouve aussi le long de la côte (entre Fermanville et Barfleur), près du phare de Gatteville, ou le long de la voie Cherbourg-Saint-Vaast, à un important carrefour.

Tous ces toponymes nous ont aidé pour la reconnaissance des liaisons anciennes¹⁶. Les repères les plus fiables sont certainement les plans du cadastre napoléonien¹⁷. Nous y trouvons tous les chemins actuels, à part quelques-uns aujourd'hui disparus. En l'absence de preuves plus formelles, c'est donc avec ces plans cadastraux, la toponymie qui peut nous guider sur l'ancienneté probable de telle ou telle voie.

¹⁶ Cf. Ch. DE GERVILLE, *op. cit.*, note 7, p. 16-52 ; Cl. BOUIER, "Recherche des Voies Antiques". *Revue du département de la Manche*, 2, 7, 1960, p. 201-212 ; Cl. BOUIER, "Travaux de voirie au Moyen Âge ou Écueil à éviter dans l'étude des voies romaines", *Ann.Norm.*, 10, 4, 1960, p. 331-336.

¹⁷ Nous remercions Monsieur Juhel aux Archives Départementales de Saint-Lô de nous avoir spécialement effectué de très nombreux tirages des plans cadastraux napoléoniens concernant la région étudiée, les bombardements de 1944 ayant détruit la totalité des Archives.

VOIE N° 2

CHEMIN D'ALAUNA À CORIALLUM PAR CHIFFREAVST

La liaison entre Alauna et Coriallum passait par Chiffrevast. Il existait au moins deux itinéraires : l'un que l'on retrouve actuellement, l'autre porté sur la carte de Cassini montait en droite ligne vers le Grand Camp de la Glacerie.

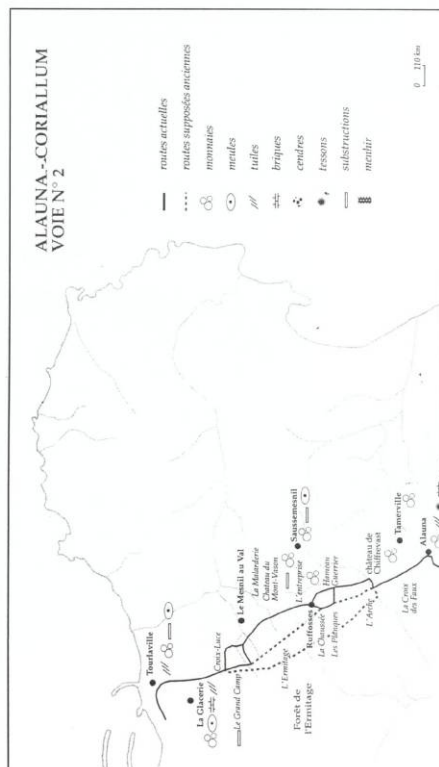
Après le carrefour de La Croix des Faux, le chemin passait près du château de Chiffrevast, en limite de la commune de Tamerville. Après un coude à La Maison de l'Arche, il montait progressivement. De 50 mètres d'altitude à Chiffrevast, il atteignait 125 mètres à Ruffosses. Après être passé aux lieux-dits Les Planques, La Chaussée, puis l'Ermitage, il arrivait au carrefour Brisquet au lieu-dit Le Poteau et continuait pour atteindre 150 mètres au Grand Camp de la Glacerie. De là, il descendait progressivement mais très fortement des hauteurs de la Glacerie vers l'église de Tourlaville, en passant à la Croix Luce, à la Ferme des Essars, à l'Étang du Bu, à la Chaumière Normande. Il longeait le Château de Tourlaville.

La carte de Cassini fait apparaître un autre itinéraire appelé "chemin de Valognes à Cherbourg". Il passe aussi à la maison de l'Arche (de Chiffrevast) et suit au départ la même direction que le chemin précédent puis il s'en écarte aux Tourelleries.

Il passe au lieu-dit la Banque, puis au carrefour Bretot, longe le bois de Roudoux, traverse la Forêt de l'Ermitage et atteint le carrefour de la Sorrelerie. Il longe la chasse de Pinaque près du Grand Camp de la Glacerie et arrive au carrefour de la Croix-Luce.

TOPONYMES SIGNIFICATIFS BORDANT LA VOIE ALAUNA-CORIALLUM

RUFFOSSES : Les Planques, La Chaussée, L'Ermitage
LE MESNIL AU VAL : La Maladrerie, La Vieille Maison, Carrefour des Planques de Cherbourg, La Croix Fresville, La Croix Rivière



VOIE N° 1

CHEMIN D'ALAUNA À FERMANVILLE

La route partait d'Alauna au carrefour de la Victoire où arrivait celle venant de *Cosedia*. Elle formait peut-être le *cardo* de la cité et atteignait le carrefour des Thermes. Aujourd'hui disparue, on peut en retrouver le tracé dans le parcellaire sur les photographies aériennes de la région de Valognes.

Longeant parallèlement la voie actuelle, sur la droite de celle-ci, mais beaucoup plus rectiligne, elle passait près du "Moulin de Coëffe", au lieu-dit "Le Gravier", à Arpentigny, à Tamerville, à "la Croix du Val de Saire" (carrefour de cinq chemins). Sa trace se perd après Vaugoubert, mais elle devait, après les ruines de Clérétte, atteindre l'église et le château de Saussemesnil.

La voie ensuite arrivait au Theil après son passage à la "Croix Cauvin", au "Carrefour des Hauts Vents", près de "La Hannière", et à "La Croix Rouge". Franchissait-elle la Saire à "la Filature" en suivant après le Theil, la chasse de "la Maladrerie" puis en longeant la rivière, ou atteignait-elle directement le gué en laissant de côté le Theil, en passant par Renivast-de-Bas, ou bifurquait-elle après le Theil pour atteindre Renivast ?

Nous savons que les routes gauloises se divisaient fréquemment en plusieurs embranchements parallèles.

Après avoir franchi le gué de la Saire à "La Filature", la route arrivait sur les hauteurs de Gonnevillie, en se glissant entre le bois de l'Étang et le bois de Blanqueville, passait d'abord au pied du lieu-dit "le Petit Camp" près du "Castelet". L'altitude de 132 mètres se prêtait à une fonction de surveillance.

Ce chemin, en effet, est une voie d'altitude. Après avoir, dès son départ, monté progressivement pour atteindre 50 mètres à Arpentigny, puis 75 et 100 mètres à Saussemesnil et au Theil, 130 mètres à Gonnevillie, il reste à cette hauteur jusqu'à Maupertuis avant de descendre progressivement vers le "Perrey" et le port du Cap Lévi à Fermanville : route sûre, bien dégagée, sans risque d'inondations, suivant la pente des collines.

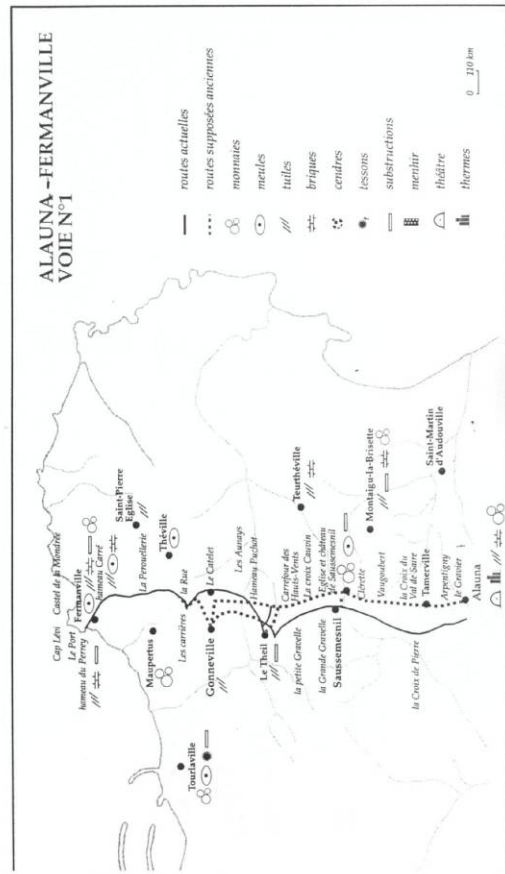
Nous avons pu la reconstituer à l'aide des nombreux carrefours qui la jalonnaient et qui sont encore présents.

D'autre part, il faut remarquer que cette voie passait au pied du château et de l'église de Saussemesnil, alors que le village s'est développé le long de la route actuelle.

Enfin, la découverte à l'époque de Gerville, de vestiges gallo-romains à Fermanville, fait penser que ce port était sans doute le débouché maritime d'Alauna à l'époque romaine.

TOPONYMES SIGNIFICATIFS BORDANT LA VOIE ALAUNA-FERMANVILLE

- ALAUNA : Le Bas Catelet, Le Gravier
- TAMERVILLE : Le Pont d'Arpentigny, La Croix du Val de Saire, La Croix de Vaugoubert
- SAUSSEMESNIL : Le Calvaire, La Croix Cauvin, Le Carrefour des Hauts Vents
- PRÈS DU THEIL : Chasse de La Maladrerie
- GONNEVILLE : Le Castelet, Le Petit Camp, Les Carrières
- FERMANVILLE : Le Perrey, Le Hameau Carré, Le Castel de la Mondrée

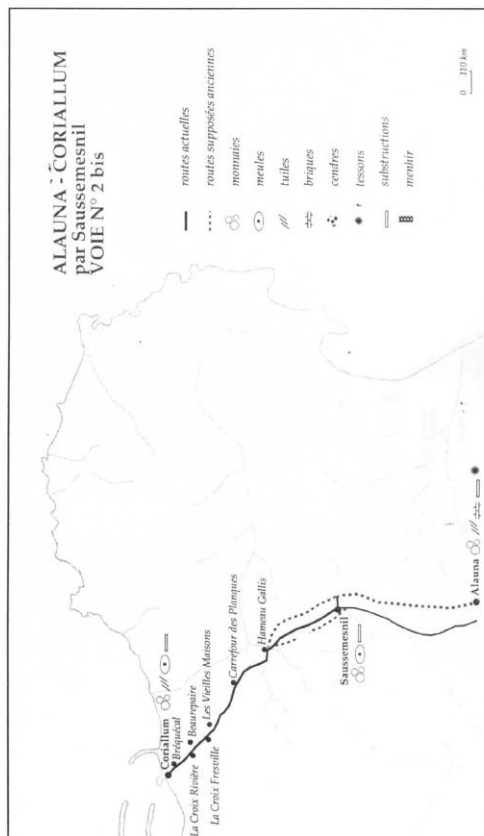


VOIE N° 2 (BIS)

CHEMIN D'ALAUNA À CORIALLUM

Selon Gerville, il a servi jusqu'en 1770 de route militaire de Valognes à Cherbourg mais à l'origine n'était pas vraiment destiné à l'accès de cette ville.

Les itinéraires précédents, bien qu'apparaissant sur le cadastre napoléonien et la carte de Cassini ont certainement été délaissés pour cette voie plus large dont l'itinéraire était un peu différent. Après Saussemesnil, elle passe près de La Madeleine puis par le Hameau Gallis, le Carrefour des Planques de Cherbourg, la Vieille Maison, La Croix Fresville, La Croix Rivière, le château de Tourlaville. Voie toujours actuelle, elle figure également sur la carte de Cassini.



CHEMIN D'ALAUNA À SAINT-VAAST

Partant d'Alauna, cette route passait au lieu-dit le Moulin de Coëffe. Là, en 1879, furent découvertes dans une ferme bordant la route, lors de travaux, les ruines d'un sarcophage (?) identifié comme gallo-romain. Décrit dans l'étude précédente sur Alauna, il mesurait 3,2 mètres de long sur 1,9 mètres de large. Sa présence sur le bord de la voie confirmerait l'ancienneté de celle-ci¹⁸.

Cette route de plaine passait ensuite au Hameau du Tôt, près du Castelet à Franquetterre et aux Rondes Mares, à Anneville au lieu-dit Grand Chemin, au hameau Tiphaine, au Vert Bisson et à la rue de Beauchamps. Elle coupait la rivière à Saint-Martin d'Audouville à la Cour Ste Marie.

Après un léger coude, elle continuait très droite, toujours en plaine, vers Octeville-l'Avenel, puis en légères montées et descentes avant Morsalines, passait alors au Lieu Perret, au Hameau du Pont et au Pont-Rasé avant d'atteindre Quettehou. Elle bifurquait à angle droit et longeait la mer jusqu'à Saint-Vaast.

Nous retrouvons cette route sur la carte de Cassini et sur le cadastre napoléonien. Elle a gardé un tracé dont les courbes suivent bien les accidents de terrain et n'a apparemment subi aucune modification. Toute cette région renfermait dans ses champs beaucoup de tuiles et briques romaines (Gerville).

TOPONYMES SIGNIFICATIFS BORDANT LA VOIE ALAUNA-SAINT-VAAST

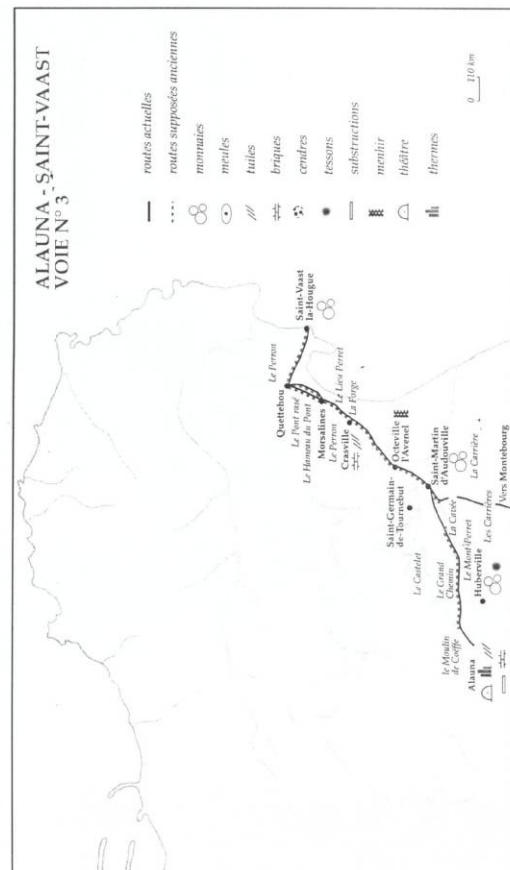
HUBERVILLE : Le Grand Chemin, Le Castelet, La Fichetterie, Le Mont-Perret, Le Tôt

SAINT-MARTIN D'AUDOUVILLE : La Cavée, La rue de Beauchamps

MORSALINES : Le Lieu-Perret, Le Hameau du Pont, Le Pont Rasé

QUETTEHOU : Le Perron

18 Cf. Mémoires Soc. Arch. de Valognes, t. 1, p. 157-162, rapport par Monsieur F. de Fierville, archiviste, 1879, Bibliothèque de Cherbourg. Construit en belles pierres plates de calcaire de Valognes, il se trouvait à 0,65 m au-dessous du sol sur une parcelle de terrain de la ferme du "Bas-Marais".



CHEMIN D'ALAUNA À BARFLEUR

Partant des thermes d'Alauna, ce chemin atteignait Tamerville par le moulin de Coëffe, puis Arpentigny et montait ensuite vers Teurthéville, jusqu'à une altitude de 100 mètres environ. Avant Teurthéville, la présence de nombreux lieux-dits caractéristiques : la Malherberie, la Maison au Pape, la Maison des Prés Gréard, Sainte-Croix jalonnent cet itinéraire.

Un autre itinéraire à partir de la Malherberie passait près de la Grande-Rue, à la Blanche Maison et au Carrefour Sainte-Croix près de l'Ermitage, un court chemin parallèle passe à la Source des Hauts Feux puis à la Fichetterie.

Après la traversée de Teurthéville-Bocage, la route descendait jusqu'à 50 m d'altitude vers la Saire qu'elle franchissait près de la Piletterie. Elle longeait la rivière sur sa rive gauche en passant aux Rues, près du Vast, puis à Valcanville où nous trouvons les lieux-dits la Maison Blanche, l'Hôpital. Elle s'écartait de la Saire à la Planque et continuait ensuite vers le carrefour de la Croix Devin, les Mares, Pont-le-Hot et Barfleur.

Cette route est une route d'altitude, de montée et de descente d'Alauna au Vast, puis de plaine de Valcanville à Barfleur. La carte de Cassini donne un itinéraire par Sainte-Geneviève, à partir de Valcanville, au lieu d'atteindre directement Barfleur.

TOPONYMES SIGNIFICATIFS BORDANT LA VOIE ALAUNA-BARFLEUR

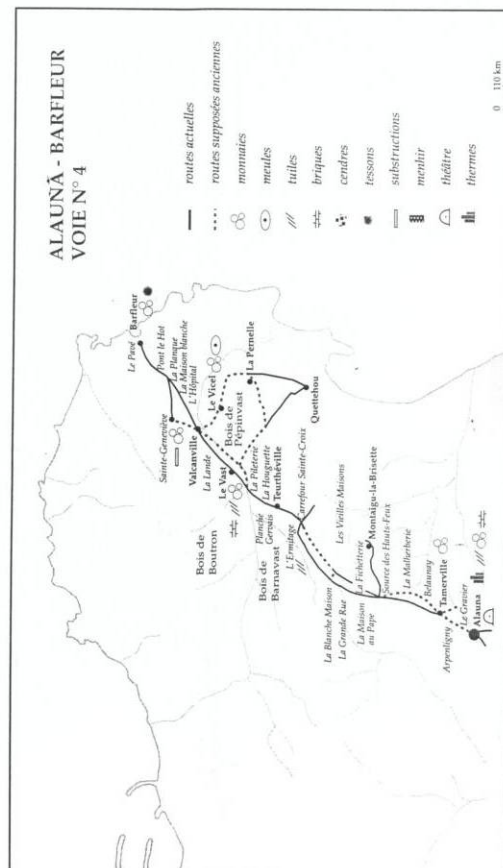
ALAUNA : Les Graviers

TEURTHEVILLE : Les Graviers, La Piletterie, La Maison au Pape, La Blanche Maison, L'Ermitage, La Houquette, La Croix Blandine, La Haute Cour

VALCANVILLE : La Maison Blanche, L'Hôpital

BARFLEUR : Le Pont-le-Hot, Le Pavé¹⁹.

¹⁹ Le toponyme "le pavé" n'est pas toujours significatif de l'époque gallo-romaine ; cf. BOUHIER, note 17.

**AD n° 159 : LE GAILLARD 1999**

Ludovic Le Gaillard : Site d'Alauna. *Bilan scientifique Basse-Normandie*, 2000, p. 82-83.

p. 82

GAULE-ROMAINE

VALOGNES

Site d'Alauna

Une première année de prospection thématique sur le site antique d'Alauna avait permis de faire le point sur les connaissances acquises au cours de trois siècles de recherches discontinues. Une base de travail a été mise en place, synthétisant les données bibliographiques et iconographiques disponibles. L'objectif de cette première année était avant tout d'initier une prospection systématique, en privilégiant une vision globale du site.

82

Cette deuxième année a visé à compléter cette base de travail, par la consultation de nouvelles archives et l'établissement d'un plan cadastral compilatoire, ainsi qu'à tester l'apport des techniques de prospection géophysique.

Des nouvelles références laissées en suspens l'an passé, une seule s'est avérée être d'un grand intérêt. Il s'agit de la correspondance partielle entre l'un des fouilleurs de

p. 83

1695 et de Montfaucon, illustrée par un plan de substructions antiques. Connues jusqu'à présent par un seul texte contemporain, les fouilles de la fin du XVII^e siècle sont ici décrites de façon plus précise. Un plan qui accompagne ces documents inédits est celui de l'Hôtel des Monnaies décrit par le père Dunod en 1695.

L'établissement d'un plan compilatoire au 1/50 000^e s'est heurté à la disparition du premier cadastre de Valognes et d'Alleaume. Ainsi que cela avait été pressenti en 1998, l'atlas cadastral dressé vers 1826 a été détruit lors de la dernière Guerre Mondiale. Aucune copie n'en est conservée. L'étude du parcellaire amorcée cette année a tenté de remédier à cette absence par l'utilisation de photographies aériennes verticales et de cartes plus anciennes. Cette solution intermédiaire permet d'ores et déjà de mettre en évidence les chemins anciens, antérieurs aux grands travaux des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, ainsi que la structure générale du paysage.

La prospection géophysique a été menée par la société Terra Nova, sur une superficie un peu inférieure à 2 hectares. Elle s'est montrée très enrichissante sur le site d'Alauna, tant au point de vue méthodologique qu'archéologique. Une prospection électrique, sur une maille de 1 et 2 m, a été couplée à une prospection magnétique, totalement ou partiellement superposées. Cette expérience désigne la méthode électrique comme la plus instructive sur le site. L'image qui en résulte confirme la présence de substructions en sous-sol, inédites ou connues auparavant par la photographie aérienne. La compilation de ces données géophysiques et de la micro-topographie permettent enfin d'émettre des hypothèses sur des destructions partielles dues aux fouilles anciennes. Cette double recherche prospective a donc porté ses fruits en termes d'avancement des connaissances pour le site d'Alauna. Elle montre également un potentiel important de recherche, tant en archives que sur le terrain.

Ludovic LEGAILLARD

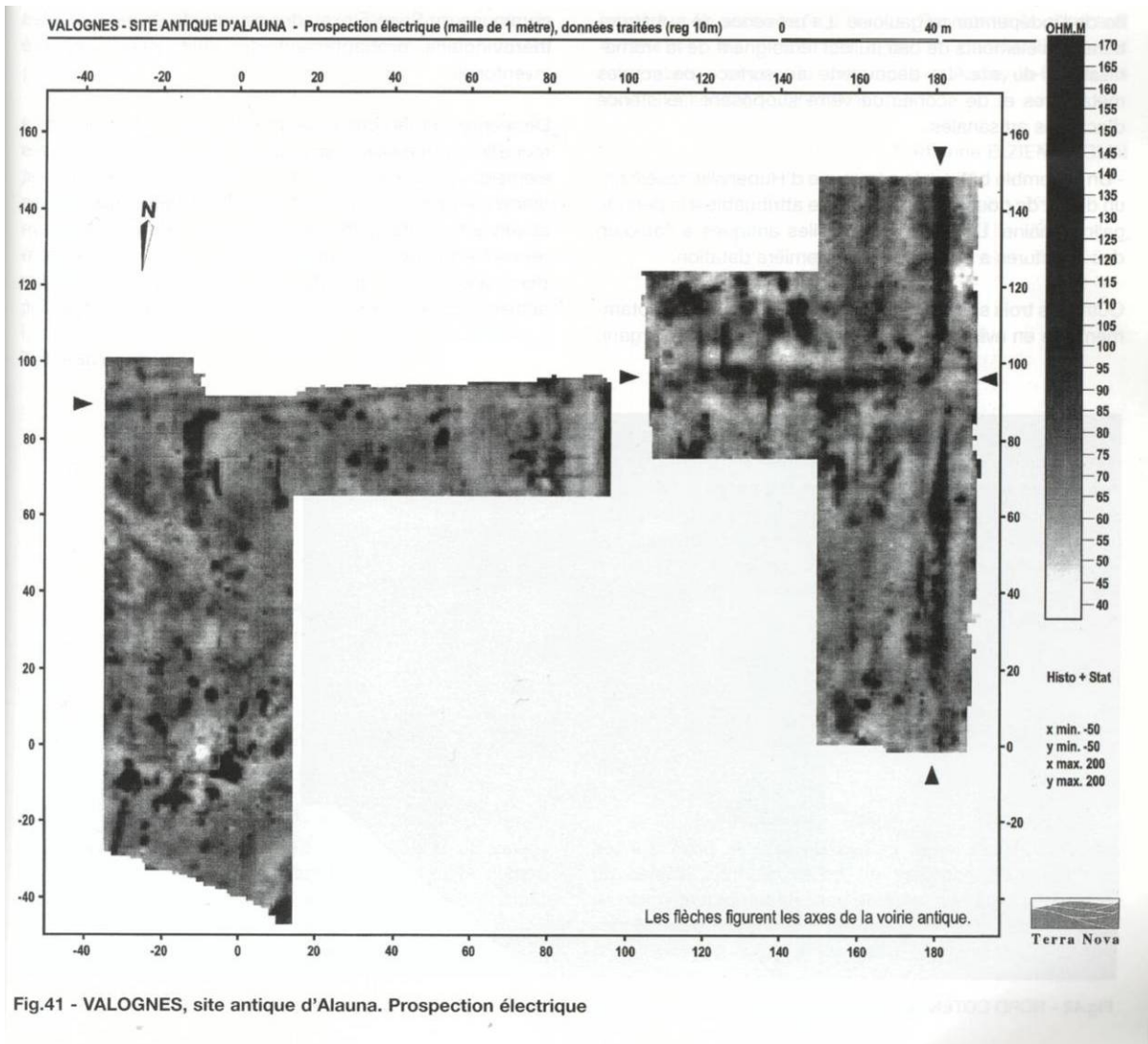


Fig.41 - VALOGNES, site antique d'Alauna. Prospection électrique

AD n° 160 : JAHIER 2002

Ivan Jahier - Valognes - Le Bas Câtelet, rapport de diagnostic, 2002. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 161 : FAVREAU et MICHAUD 2002

Robert Favreau et Jean Michaud : Corpus des inscriptions de la France médiévale, 22 - Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2002, 409 p., 83 pl. h.-t.

186

R. Favreau & J. Michaud, éd.,
Corpus des inscriptions de la France médiévale. 22 : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime,
Paris, 2002, 500 p.

116

LIEUSAIN

Église Saint-Éloi

[début XI^e s.] – Pierre d'obituaire
(fig. 49)

- A – Obituaire lapidaire.
- B – Pierre encastrée dans le mur, à côté de la porte sud la plus proche du chevet de l'église, à 210 cm du sol.
- C – Pierre de 44 x 40 cm. Hauteur de la dernière lettre : 4,8 cm.
- D –
1. ✚ XVII · KALENDAS · JULII ·
 2. OBIIT · HERMER
 3. SACERDOS ·
 4. ✚ VIII · KALENDAS · MAI ·
 5. OBIIT · FRU·LE ·
 6. ORA · PRO · EIS · ✚
- E –
- ✚ Le 17 des calendes de juillet [15 juin], mourut Hermer, prêtre.
 - ✚ Le 8 des calendes de mai [24 avril], mourut Frule. Priez pour eux ✚
- F – Le support ne semble pas avoir été préalablement réglé. La ponctuation, régulière, est marquée par un point médian entre chaque mot ; il semble que ce même type de ponctuation intervienne à la coupure syllabique de *Frule*. Les abréviations sont classiques : *X* et *L* barré pour *kalendas* et *P* accolé à une boucle pour *pro*. Les *B* sont en lettres minuscules, le *H* est oncial. Les lettres les plus caractéristiques sont les *S* formés d'angles aigus et représentés comme des *Z* inversés. Paul Deschamps dans son étude sur la « Paléographie des inscriptions lapidaires » ne signale pas l'existence de ce genre de ductus avant les premières années du XI^e s. Édmond Le Blant a publié cette inscription en 1856, tout en signalant que l'abréviation PRO ne se trouve pas dans les inscriptions antérieures au VIII^e siècle. Le dessin qu'il en donne ne comprend pas des caractéristiques de l'écriture épigraphique mérovingienne.
- G – Le nom propre *Hermer* est très proche de la forme *Hermerus* relevée par M.-Th. Morlet dans le *Recueil des Actes de Philippe I^{er}* (document daté d'avant 1070)²⁸⁰. Le nom *Frule* n'a pas été relevé par ailleurs.
- I – La formulation de cette inscription est très comparable à celle des obituaires. Vient ici s'ajouter la demande de prières *Ora pro eis*. L'inscription peut être attribuée au début du XI^e s.

LE BLANT (Édm.), *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. T. 1, Paris, 1856, p. 179 et pl. 13, n° 58.

«Séance du 10 septembre à Cherbourg», *Com. Archéol. France. Séances générales tenues à Dunkerque en 1860 par la Société française d'archéologie*, 1861, p. 349-350.

280. *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 126b ; *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, éd. M. Prou, Paris, 1908, p. 130.

AD n° 162 : DESHAYES 2002

Julien Deshayes : 50 - Valognes - Savigny, notice succincte (ébauche au 5/09/03).
Valognes, Maison du patrimoine.

A - Données historiques

- Toponymie : Savigny, nom d'origine romaine, se retrouve dans deux communes de la Manche. Selon F. de Beaurepaire, Savigny « dérive du nom de domaine de type gallo-romain Sabiniacum, formé avec le nom de personne latin bien connu ». La propriété est située en bordure de l'ancienne voie romaine de Cosedia, et se trouve à proximité de l'ancienne cité d'Alauna. Elle appartenait à la paroisse d'Alleaume, commune rattachée à Valognes en 1867.

[...]

B - Observations de terrain.

Corps de logis avec aile en retour sur la façade arrière, faisant face, côté sud, à une cour agricole comprenant grange, charreterie et pressoir. Boulangerie et logement en dépendance sur la parcelle située au nord du logis. Pièce d'eau alimentée par une source voisine, avec système de débord (à étudier).

Le corps de logis présente une façade régulièrement ordonnancée, entièrement remaniée lors d'une importante phase de travaux datant du dernier quart du XVIIIe siècle ou du premier quart du siècle suivant. La façade arrière présente, en particulier au mur pignon de l'aile en retour, des percements et des maçonneries nettement plus anciennes (égouts et ouvertures chanfreinées), attribuables aux environs du second tiers du XVIe siècle. Les maçonneries de ce mur pignon sont partiellement constituées de petits blocs quadrangulaires de pierre calcaire, emploi possible d'une construction remontant à l'époque antique ou au haut Moyen âge. Se remarquent également dans cette partie de la construction plusieurs moellons de tuf coquillier, matériau couramment utilisé dans la fabrication des sarcophages durant le haut Moyen âge. Cette aile postérieure a été augmentée, côté ouest, d'un pavillon avec toiture en terrasse datant, comme les autres remaniements de la maison, de la fin du XVIIIe siècle.

[...]

François Fichet de Clairfontaine, Eric Delaval, Vincent Hincker et Jacques Le Maho : Capitales déchues de la Normandie antique, état de la question. In *Capitales éphémères, des capitales de cités perdent leur statut dans l'antiquité tardive*, sous la direction d'Alain Ferdière, 25^e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004, p. 141-155.

Capitales éphémères (Tours, 6-8 mars 2003)

p. 141-155.

LYONNAISES



François FICHET DE CLAIRFONTAINE¹, Éric DELAVAL²,
Vincent HINCKER³, Jacques LE MAHO⁴

Capitales déchues de la Normandie antique. État de la question

1. LE RÉSEAU URBAIN AU HAUT-EMPIRE ET AU BAS-EMPIRE

De la fin du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du Bas-Empire, l'organisation territoriale de la "Normandie" antique a connu une évolution que l'état des sources écrites, comme de l'archéologie, suggère complexe et par bien des côtés imprécise (Fig. 1 et 2).

Au sein de cette région, Lisieux, Rouen, Bayeux, Évreux et Avranches furent capitales de cité durant toute l'Antiquité romaine (Fig. 2a). Vieux et Lillebonne ne le furent qu'au cours du Haut-Empire et Coutances durant le Bas-Empire. Ailleurs, plusieurs localités peuvent prétendre avoir été tour à tour siège d'une capitale.

1.1. Des chefs-lieux successifs au Haut-Empire chez les Sagiens et les Unelles ?

Il est probable que les *civitates* des Sagiens et des Viducasses soient de formation récente, issues du démembrement du territoire des *Esuvii/Atessui* cités par César puis Pline (*Bell. Gall.*, II, 34, III, 7-8, V, 24; *Hist. Nat.*,

IV, 106). Ces derniers localisés dans l'Orne disposaient-ils d'une capitale ? L'archéologie seule permet de mentionner une importante (et énigmatique) agglomération à Fontaine-les-Bassets (Orne) qui, sur une surface de 30 à 35 ha, développe ses quartiers urbains dans un réseau viaire structuré et centré pour partie sur un ensemble monumental. Placée sur l'un des plus importants axes de communications reliant Bayeux à Chartres, la ville peut avoir été un ancien chef-lieu de *pagus* ou la capitale même de la cité des *Esuvii* mentionnés au I^{er} s. Aucun texte ne permet de répondre. Les Sagiens n'apparaissent dans les sources qu'à partir du III^e s., sur une épitaphe découverte à Bordeaux (*CIL* XIII, 630) puis dans la *Notitia Galliarum* (*Not. Gall.*, IX). Quant aux Viducasses, ils ne sont mentionnés qu'à partir du I^{er} s. par Pline, *Aregenua* étant citée par Ptolémée au II^e s.

Dans la Manche, plusieurs agglomérations peuvent avoir été chef-lieu de la cité des Unelles au Haut-Empire. Ceux-ci paraissent avoir eu comme première capitale "Kroukiatonnon", citée par Ptolémée au II^e s. de notre ère (*Ptol.*, II, 8, 2-9) et mentionnée par un milliaire du I^{er} s. ou du début du II^e s. découvert à Sainte-Mère-Église (VIPARD 1990). *Crociatonum-Cronciatonnum* figure également dans l'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger, sans que ces documents démontrent qu'il s'agisse encore d'une capitale de cité. Du reste, sa localisation demeure encore incertaine : Carentan (DENIAUX 1999 : 240) ou Saint-Côme-du-Mont

1. Service Régional de l'Archéologie, Basse-Normandie.
2. Service Départemental d'Archéologie du Calvados (Centre archéologique de Vieux).
3. Service Départemental d'Archéologie du Calvados.
4. Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales, Caen.

Peuples et chef-lieu	César	Pline	Ptolémée	Itinéraire Antonin	Table de Peutinger	Not. Galliarum	Not. Dignitatum	1 ^{re} mention d'un évêque
VELIOCASSES (Rouen)	X	X	X Ratomagos	Ratumagus	Ratumagus	Civitas Rotomagensium	Rotomagum	Avitianus 314 ap.
UNELLES (Saint-Côme-du-Mont? Valognes Coutances)	X	X	X Kroukiatonnon	Alauna Cosedia	Crouciatonum Alauna Cosedia	Civitas Constantia	Constantia	Léontianus 511 ap.
AULERQUE EBUROVICES (Evreux)	X	X	X Mediolanion	Mediolanum aulercorum	Mediolano autercorum	Civitas Ebroicorum		Maurusius 511 ap.
LEXOVIENS (Lisieux)	X	X	X Noiomagos	Noviomagus		Civitas Lexoviorum		Théobaudius 538 ap. Aetherius 584 ap.
BAIOCASSES (Bayeux)		X	X		Augustoduro	Civitas Baiocassium	Baiocas	Exsuperius – IV ^e s. ? Leugadius 538 ap.
ABRINCATES (Avranches)		X	X Oppidum Ingena		Legedia	Civitas Abrincatum	Abrincatis	Nepus 511 ap.
CALETES (Lillebonne)		X	X Iulobona	Iulibona	Iulio Bona			Betto 647-653 ap.
VIDUCASSES (Vieux)		X	X Aregoua		Araegenue			
SAGIENS (Sées)						Civitas Saiorum		Passivus 538 ap. mais Litardus en 511 ap. d'Exmes
ESUVIENS (Fontaine-les-Bassets ?)		X	Atesuli ?					

Fig. 1 : Peuples et villes mentionnés dans les textes durant l'Antiquité.

(VIPARD 1990 : 248-260), les auteurs n'ayant que des présomptions. De Carentan proviennent quelques découvertes mobilières éparses, effectuées au XIX^e s., attestant tout au plus l'existence d'aménagements sur la Douve (BOUHIER 1962 : 286; PILET-LEMIÈRE, LEVALET, 1989 : 42). À Saint-Côme-du-Mont, le site d'une superficie d'à peine 10 ha ne présente pas les caractéristiques d'un ensemble urbain et les découvertes y apparaissent diffuses. *Crouciatonum* doit peut-être sa "célébrité" à sa position sur la route Cherbourg/Bayeux et à une fonction d'étape comme de port à l'entrée du Cotentin et au sortir de la baie des Veys (PILET-LEMIÈRE, LEVALET 1989 : 43). *Alauna* (Valognes), qui constitue aujourd'hui le plus important ensemble urbain antique recensé dans la Manche (Fig. 3), est uniquement mentionnée par l'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger. Il s'agit encore de simples mentions qui laissent imprécis son statut. L'agglomération présente une superficie urbanisée de près de 30 ha et une parure monumentale conséquente, notamment un théâtre et des thermes construits à l'époque néronienne et flavienne (LEPERT 1992).

Pour É. Deniaux, l'emplacement de la capitale des Unelles a varié en fonction de considérations géostratégiques : Coutances au moment de la Conquête, et qui s'imposera définitivement au Bas-Empire (*cf. infra*), puis Valognes lors de la plus grande extension de la puissance romaine et enfin *Crouciatonum*, avec

l'ensemble site de hauteur/site de plaine (Saint-Côme-du-Mont/Carentan), lors d'une période de repli de la capitale à la base de la presqu'île du Cotentin au III^e s. (DENIAUX 1999 : 241 ; DENIAUX 2002 : 51-52). Selon P. Vipard, Valognes aurait succédé à *Crouciatonum* dont la localisation à Saint-Côme-du-Mont repose sur le calcul des distances figurant sur la borne milliaire de Sainte-Mère-Église (VIPARD 2002 a : 141).

1.2. Les modifications du Bas-Empire

À partir du Bas-Empire, les données s'éclaircissent quelque peu. *Aregenua*-Vieux et *Iulibona*-Lillebonne perdent leur statut de capitale. Viducasses et Bajocasses sont regroupés en une seule cité dirigée par Bayeux. De son côté, Rouen prend la tête de la *civitas Rotomagensium*, issue de la fusion des cités Calète et Véliocasse (GAUTHIER 1996) (Fig. 2b).

Dans la Manche, *Crouciatonum* et *Valognes*⁵ disparaissent des textes alors qu'émerge Coutances comme capitale de cité (*Cosedia* puis *Constantia* dans la *Notitia Galliarum*).

5. Les thermes de Valognes sont délaissés avant la fin du III^e s. et probablement aussi le théâtre. Les derniers temps de l'agglomération ont peut-être laissé quelques traces avec la découverte en 1695, puis la fouille en 1982, d'une grande maçonnerie dans "la pièce de la Victoire" (PILET-LEMIÈRE, LEVALET 1989). Cette maçonnerie a donné lieu à des hypothèses diverses, vestige d'un *castrum* ou d'un "hôtel des



Fig. 2 : Carte des cités et des capitales de cités au Haut-Empire (a) et au Bas-Empire (b) (DAO F. Fichet de Clairfontaine).

monnaies", voire d'un temple. D'une épaisseur de 2,60 m au minimum et longue de 41,50 m, elle semble postérieure à l'occupation du Haut-Empire et pourrait appartenir à une forteresse du Bas-Empire d'un type proche de celles de Jublains ou de Rubricaire à Saint-Gemmes-le-Robert

(Mayenne) (NAVEAU 1998 : 119-121). L'abandon de Valognes a pu se produire en un siècle ou deux ou être très rapide. Il est probable qu'une grande partie de la population s'est déplacée vers Cherbourg, tout proche, nouveau centre économique du Nord Cotentin grâce à son

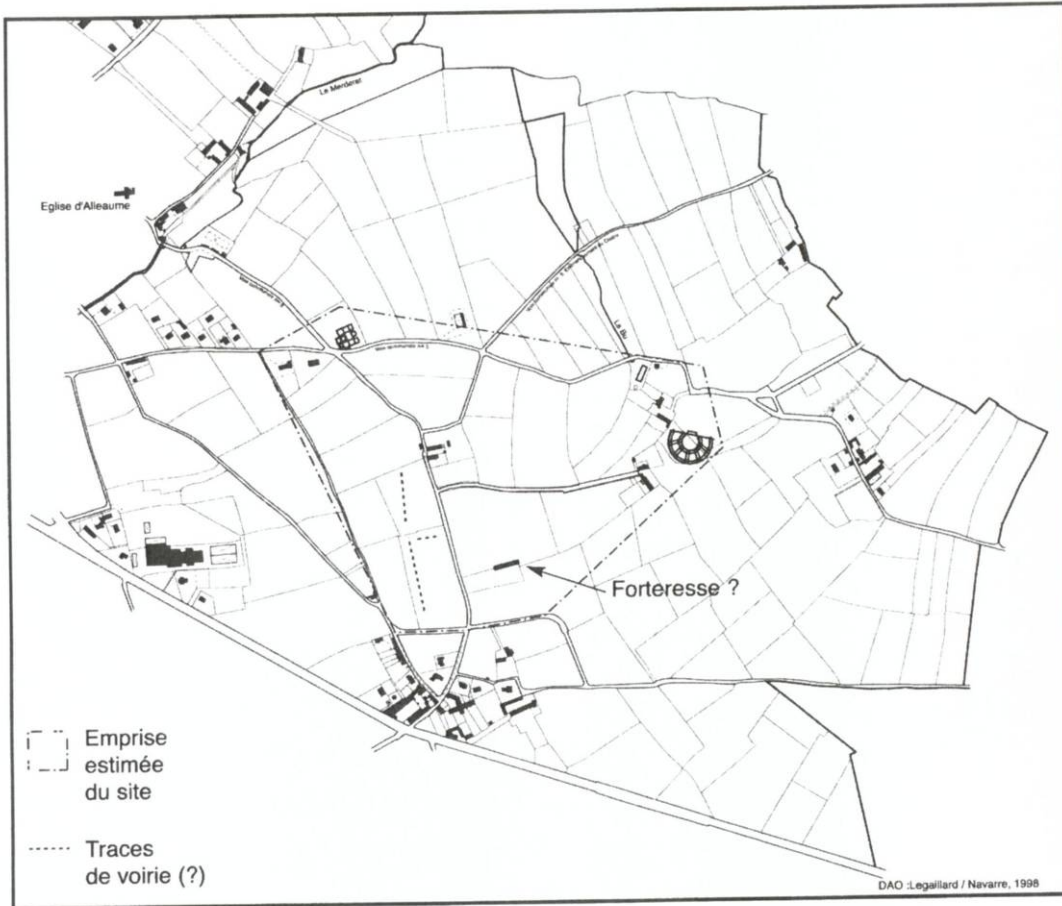


Fig. 3 : Le site antique de Valognes (DAO Le Gaillard/Navarre).

Si Fontaine-les-Bassets, *Crociatonum* et Valognes apparaissent comme de possibles chefs-lieux au Haut-Empire, le dossier documentaire est aujourd'hui encore trop incomplet pour que l'on puisse retenir l'une ou l'autre de ces trois agglomérations dans une étude sur les capitales disparues au Bas-Empire. La réflexion ne peut réellement s'appuyer que sur le sort de Vieux et Lillebonne qui basculèrent après le

port au contact des circuits d'échanges empruntant la Manche. Le reste de la population s'est sans doute déplacé sur un nouvel habitat, Notre-Dame d'Alleaume dont le nom conserve curieusement le souvenir de l'agglomération antique. Selon É. Deniaux, Valognes n'eut ensuite que le statut de *vicus* (DENIAUX 1999 : 241, n. 19). Aujourd'hui, l'emplacement de l'ancienne agglomération appartient totalement au paysage rural du Cotentin.

rattachement de la Normandie à la province de Deuxième Lyonnaise à la fin du règne de Dioclétien.

2. LA TOPOGRAPHIE URBAINE DE VIEUX ET LILLEBONNE AUX HAUT ET BAS-EMPIRES

L'archéologie démontre que Vieux et Lillebonne présentent au Haut-Empire les mêmes caractéristiques que les autres capitales de cité normandes. Il s'agit de villes nées au tournant de notre ère, fondations probablement *ex-nihilo* dans la mesure où elles ne semblent pas succéder à une occupation protohistorique. D'une

[...]

BIBLIOGRAPHIE

- ALDUC-LEBAGOUSSE, PAILLARD 1999
Alduc-Lebagousse A., Paillard D. - Présence militaire et influences germaniques en Normandie à la fin du IV^e s. et les témoins familiaux à Lisieux (Calvados, France), in : TEJRAL J., PILET Ch., KAZANSKI M. (dir.) - *L'occident romain et l'Europe Centrale à l'époque des grandes migrations* (Brno, 1999), Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences de la République Tchèque : 25-34.
- BERTIN 1977
Bertin D. - Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), *Gallia*, 35, 1 : 75-88.
- BERTIN, DENIAUX 1979
Bertin D., Deniaux É. - Découverte d'une borne milliaire à Vieux, *Annales de Normandie*, 29, 3 : 251-257 (AE 1979 410).
- BOUHIER 1962
Bouhier Cl. - Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche (Périodes gallo-romaines et mérovingiennes), Thèse III^e cycle, Université de Caen.
- COUANON, FORFAIT 1995
Couanon P., Forfait N. - Le site des Gaudines à Vieux (Calvados), habitats du haut Moyen-Âge (VI^e-X^e s.), in : *L'habitat rural du haut Moyen-Âge, France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne*, Actes des XIV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Guiry-en-Vexin et Paris, 1993), Mémoires publiées par l'AFAM, VI : 159-166.
- COUANON, HINCKER 1998
Couanon P., Hincker V. - Le site des Gaudines à Vieux (Calvados), essai de classification de la vaisselle commune d'un habitat rural des VI^e et X^e s. in : DELESTRE X. et PÉRIN P. (dir.) - *La datation des structures et des objets du haut Moyen-Âge : méthodes et résultats*, actes des XV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Rouen, Musée des Antiquités de la Seine-Maritime), 4-6 février 1994, Vol. VII des mémoires publiés par l'AFAM, Saint-Germain-en-Laye : 39-56.
- DELAVAL 2002
Delaval E. - *Vieux (Calvados), antique Aregenua. Quartier du théâtre, fouilles programmées*. Document final de synthèse, Service Départemental d'Archéologie du Calvados, 2 volumes.
- DELAVAL 2003
Delaval É. - *Vieux-Aregenua. Quartier du Théâtre. Bilan scientifique 2001*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Basse-Normandie, Service Régional de l'Archéologie : 57-59.
- DENIAUX 1999
Deniaux É. - Viducasses et Unelles. Recherches sur la municipalisation de l'Ouest de la Gaule, in : DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (éd.) - *Cités, municipes et colonies*, Paris : 231-249.
- GAUTHIER 1996
Gauthier N. - Province ecclésiastique de Rouen, in : GAUTHIER N., FIXOT M., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, 9, Paris.
- JARDEL 2002
Jardel K. - Le mobilier céramique du III^e siècle issu du site "Les Préaux" à Vieux (Calvados), in : RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de Bayeux* (9-12 mai 2002), SFÉCAG : 141-157.
- KERÉBEL 2000
Kérébel H. - *Fouille de sauvetage programmée à l'emplacement du musée départemental d'archéologie du Calvados, Vieux, parcelles AE 44 et 156*, Document final de synthèse, Service Départemental d'Archéologie du Calvados, 2 volumes.
- LEPERT 1992
Lepert Th. - *Valognes, le Moulin d'Alleaume*. Rapport de synthèse 1991-1992, SRA, 520.
- LORREN 1982
Lorren C. - L'église de Saint-Martin de Mondeville (Calvados), quelques questions. *Mélanges d'histoire et d'archéologie en hommage au doyen Michel de Bouiard*, Société de l'École des Chartes, Genève, Droz : 260-263.
- NAVEAU 1998
Naveau J. - *Le chasseur, l'agriculteur et l'artisan*. Guide du musée archéologique départemental de Jublains (Mayenne). Conseil général de la Mayenne, Service départemental de l'archéologie et des musées, Laval, 175 p.
- PAILLARD 1994
Paillard D. - Les influences étrangères, in : *Lisieux avant l'an mil, essai de reconstitution*, catalogue d'exposition (Lisieux, 25 juin-29 août 1994), Alençon : 96-99.
- PILET 1984
Pilet Chr. - Vieux antique, *Revue archéologique de l'Ouest*, 1 : 63-84.
- PILET-LEMIÈRE, LEVALET 1989
Pilet-Lemière J., Levalet D. - *La Manche, 50*, in : PROVOST M. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 136 p.
- RABY 2000
Raby C. - Étude numismatique, in : KERÉBEL 2000 : 138-153.
- ROGERET I. 1998
Rogeret I. - *La Seine-Maritime, 76*, in : PROVOST M. (sous la dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1998, 663 p.
- VIPARD 1990
Vipard P. - Le milliaire de Sainte-Mère-Église (Manche) et le problème de la localisation de *Crouciatonum*, *Annales de Normandie*, 40 : 248-262 (AE 1990 722).
- VIPARD 1997
Vipard P. - *Une domus du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados). Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule romaine*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 4 volumes.
- VIPARD 2002 a
Vipard P. - *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), Chef-lieu des Viducasses, État des connaissances*, Paris, 204 p.
- VIPARD 2002 b
Vipard P. - Les inscriptions lapidaires d'époque mérovingienne de la partie orientale du diocèse de Bayeux, *Annales de Normandie*, 4 : 310-331.

AD n° 164 : FICHET DE CLAIRFONTAINE 2004

François Fichet de Clairfontaine : Valognes/*Alauna* (Manche), Civitas des Unelles, Province de Lyonnaise seconde. In *Capitales éphémères, des capitales de cités perdent leur statut dans l'antiquité tardive*, sous la direction d'Alain Ferdière, 25^e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004, p. 487-490.

Capitales éphémères (Tours, 6-8 mars 2003)

p. 487-490.



Valognes / *Aulna* (Manche)

(*civitas* des Unelles)
Province de Lyonnaise Seconde

par François
FICHET de CLAIRFONTAINE*

1. NOMS ANTIQUES DE LA VILLE AU HAUT- ET BAS-EMPIRE/ NOM ACTUEL ET NOM DE LA CIVITAS CONCERNÉE

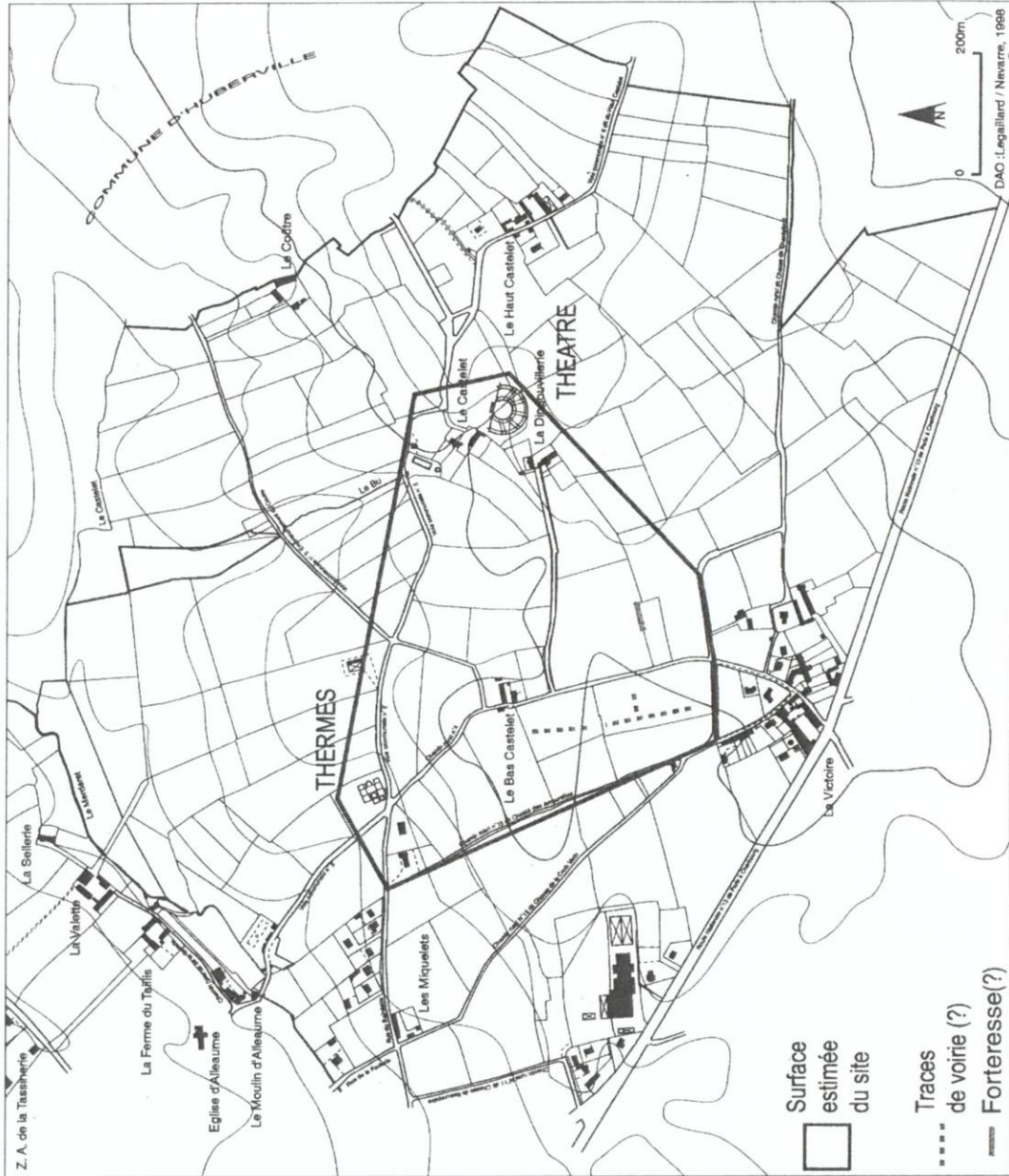
Alauna, mentionnée par l'Itinéraire Antonin puis la Table de Peutinger, a été localisée en 1695 sur le village d'Alleaume, rattaché au XIX^e s. à la commune de Valognes (Manche). Malgré un nom qui évoquerait pour certains la peuplade des Unelles et en dépit de données archéologiques qui démontrent l'existence d'un vaste ensemble urbain avec parure monumentale, le statut antique de cette ville située au sein de la *civitas* des Unelles demeure incertain. On reste ainsi partagé sur la localisation du chef-lieu de la *civitas* au Haut-Empire, situé pour les uns à *Crouciatunnum* (Saint-Côme-du-Mont ou Carentan), pour les autres à Alleaume (DUNOD 1695; PILET, LEVALET 1989 : 106-108; VIPARD 1990,...). Cette indécision est sans doute aussi liée à l'existence d'un réseau urbain qui apparaît très dense pour la cité des Unelles et interroge sur les relations entre capitale de cité et cités secondaires. On peut suggérer que cette *civitas* a connu deux chefs-lieux de cité successifs au Haut-Empire : *Crouciatunnum* mentionné par Ptolémée puis *Alauna* par l'Itinéraire Antonin du III^e s. Coutances, la troisième cité ne semble prendre son essor ou acquérir le statut de chef-lieu qu'au Bas-Empire (GAUTHIER, FIXOT

1996 : 92), protégée sinon par un rempart du moins par sa position sur un ancien *oppidum*, puis siège d'un évêché. L'hypothèse demeure toutefois fragile pour le Haut-Empire et le site de Valognes est donc ici mentionné pour "mémoire".

2. CAUSE DE DÉSAFFECTATION (DÉPLACEMENT DU CHEF-LIEU, SUPPRESSION OU DÉMEMBRÉMENT DE LA CIVITAS...), ET FOURCHETTE DE DATATION SUPPOSÉE DE CETTE DÉSAFFECTATION

L'abandon total du site antique, dont des quartiers connaissent un désaffectation dès la fin du III^e s., est probablement due à la réorganisation administrative et militaire de la région au Bas-Empire, celle-ci étant rattachée à la Seconde Lyonnaise et située dans un nouveau ressort militaire particulier, le *litus saxonicum* placé au sein du *Tractus Armoricanus et Nervicanus*. À *Alauna* et *Crouciatunnum* (?), succèdent des cités protégées par des remparts (Cherbourg) ou par une éminence (Coutances), parties intégrantes du nouveau système de défense. Coutances, rebaptisée en l'honneur d'un membre de la famille constantinienne et nommée *Constantia*, devient le nouveau chef-lieu de cité (*Not. Gall.*) qui change elle-même peut-être rapidement de nom, devenant le *Constantinus Pagus*.

* Conservateur régional de l'archéologie, DRAC de Basse-Normandie.



3. ATTESTATION DE LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE/ PREMIER ÉVÊQUE (SOURCE)

Néant.

4. LE SITE ÉTAIT-IL *OPPIDUM* CHEF-LIEU DU PEUPLE GAULOIS AVANT LA CONQUÊTE ? (OU OCCUPATION PRÉ-ROMAINE ?)

Sur *Alauna*, l'existence d'une occupation pré-romaine n'a pas encore été attestée, bien que compte tenu de la surface couverte, la présence d'un habitat protohistorique soit toujours probable. D'une surface moyenne de 37 ha, la ville n'a livré que quelques monnayages gaulois tardifs (Potins Baiocasses et potins à la tête diabolique) ainsi que des deniers républicains. Ces découvertes, mal localisées, nous semblent devoir être davantage mise en relation avec les premières occupations du site, dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C., à l'exemple de Corseul (Côtes-d'Armor) ou Rennes (Ille-et-Vilaine). L'apogée de la ville se situe quant à elle entre la seconde moitié du I^{er} s. ap., avec la construction des thermes publics et sans doute celle du théâtre, et le début du III^e s.

5. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA VILLE ANTIQUE

5.1. Chronologie/évolution de l'emprise urbaine et de l'espace urbanisé

Les découvertes monétaires, l'examen récent des mobiliers conservés au sein des musées et les résultats des fouilles et sondages entrepris depuis le XVII^e s. (LE GAILLARD et NAVARRE 1998-1999) suggèrent qu'*Alauna* a été principalement occupée au Haut-Empire jusque dans la seconde moitié du IV^e s. ap. J.-C. Rien n'atteste encore une perdition de l'habitat au-delà du début du V^e s., ce dernier s'étant probablement déplacé sur le site actuel d'Alleaume, à proximité de l'église dédiée à Notre-Dame d'Alleaume (X^e-XV^e s.), dont le vocable rappelle curieusement le nom de la peuplade gauloise. L'évolution du tissu urbain demeure inconnue faute de fouilles étendues sur le site.

5.2. Étendue : emprise urbaine et espace urbanisé

L'emprise urbaine semble avoir couvert au maximum une superficie de 32 ha, celle-ci paraissant atteindre son maximum

dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., si l'on considère que l'implantation du théâtre et des thermes à cette période se place aux limites de cet espace. Les découvertes anciennes ainsi que quelques sondages récents (LEPERT 1989-1992) attestent une forte densité de l'habitat principalement au sud du Bas Castelet.

5.3. Urbanisme, voirie, monuments et équipements publics

Malgré une faible lisibilité des sols voués à la pâture, la photographie aérienne, complétée par des sondages et de récentes prospections géophysiques, atteste l'existence d'un réseau viaire urbain bien caractéristique, d'axe nord-sud. Les découvertes anciennes mentionnent la présence de nombreuses maçonneries, puits et fosses dont la localisation demeure souvent imprécise et la morphologie tout autant. Mais la ville est surtout connue par l'existence de trois monuments dont les structures visibles hors sol ont fait l'objet de fouilles étendues : un édifice de spectacle, théâtre (fouilles 1695-1719. MONTFAUCON 1719, GAILLARD, NAVARRE 1998 : 50-53), les thermes (LEPERT 1989-1990) et enfin "l'Hôtel des monnaies" ainsi dénommé par Dunod en 1695. Par ailleurs, De Gerville et Delalande (1846) ont cru identifier l'emplacement d'un sanctuaire antique auprès de la chapelle de la Victoire, ce que les sondages réalisés en 1992 ont infirmé. La même campagne de sondages a aussi démontré l'absence de tout vestige au lieu-dit la Victoire, là où le *forum* était traditionnellement localisé. Les trois monuments majeurs reconnus sur Valognes se situent quasiment aux franges de l'espace bâti, tout particulièrement les thermes et le théâtre qui sont à l'opposé l'un de l'autre. Le théâtre mesure 66 m de diamètre et sa *cavea* de 24,30 m était desservie par deux couloirs de circulations et cinq vomitoires. L'ensemble atteint 6 m de hauteur depuis l'*orchestra* jusqu'au talus contre lequel le monument s'appuie. Les techniques de construction, les matériaux utilisés suggèrent une même date de construction que les thermes. Ceux-ci forment un ensemble de plan symétrique et de caractère monumental sur une surface de 1225 m². Des pièces chaudes et froides sont distribuées de part et d'autre d'un axe central formé de l'alignement de deux piscines, l'une en abside l'autre de forme polygonale. L'ensemble est édifié dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et ne connaîtra par la suite que des remaniements somme toute mineurs, avec l'adjonction de pièces (LEPERT 1989-1992).

5.4. à 5.8.

Néant.

BIBLIOGRAPHIE

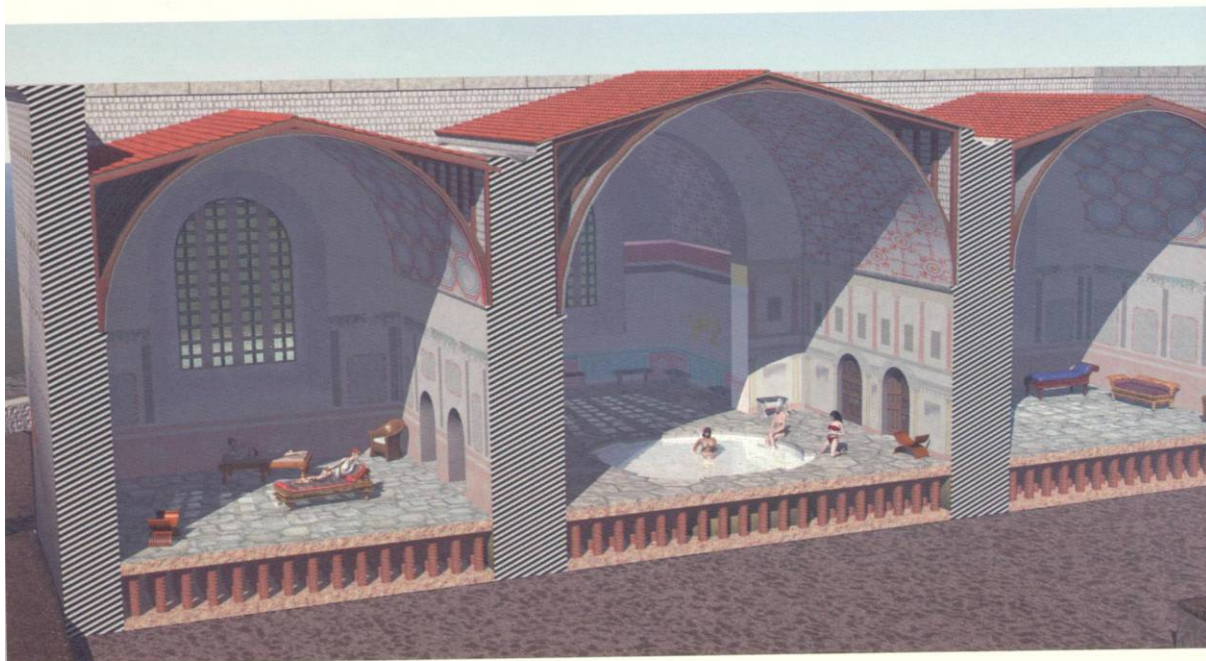
- DELALANDE 1846
Delalande A. - Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 14 : 317-331.
- DUNOD 1695
Dunod P.-J. - Lettre, *Journal des Savants*, lundi 21 novembre, Paris : 449-551.
- GAUTHIER, FIXOT
Gauthier N., Fixot M. - Province Ecclésiastique de Rouen (Lugdunensis secunda), Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, IX, Paris, De Boccard.
- LE GAILLARD, NAVARRE 1998 et 1999
Le Gaillard L., Navarre N. - Prospection thématique du site antique d'*Alauna*. Valognes, Manches. Rapports. SRA.
- LEPERT 1989-1992
Lepert Th. - Valognes, le Moulin d'Alleaume. Rapports dactylographiés de sondages et de fouilles, SRA.
- MONTFAUCON 1719
Montfaucou (de) B. - *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, T. 3, seconde partie, livre II, chap. V, Paris : 248-249 et pl. XLV.
- NAVEAU 1998
Naveau J. - *Le chasseur, l'agriculteur et l'artisan*, Guide du Musée archéologique départemental de Jublains, Laval.
- PILET-LEMIÈRE, LEVALET 1989
Pilet-Lemière J., Levalet D. - *Carte archéologique de la Gaule, la Manche* (50), Paris, Éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- VIPARD 1990
Vipard P. - Le milliaire de Sainte-Mère-Église (Manche) et le problème de la localisation de Crociatunnum, *Annales de Normandie*, 40^e année, n° 3-4 : 247-262.

Eric Follain et Thierry Lepert : L'étude novatrice d'un vestige antique, les thermes d'*Alauna*. In *Archéologia*, n° 421, avril 2005, p. 42-51.

Manche

L'étude novatrice d'un vestige antique, **Les thermes d'*Alauna***

Un édifice thermal bâti, au début de notre ère dans la probable capitale de la tribu gauloise des Unelles, a fait l'objet d'une étude fine suivie d'une restitution virtuelle. Ces travaux ont mis en lumière un important édifice de style impérial, unique témoin d'un prestige aujourd'hui complètement oublié. Par Eric Follain et Thierry Lepert.



*Ci-dessus. Écorché restitué des salles chaudes des thermes d'*Alauna*.
Infographie © E. Follain.*

C'EST un exceptionnel édifice antique, partiellement conservé sur près de 12 mètres de hauteur, que le bocage autour de Valognes protège depuis deux millénaires. Ces maçonneries, d'une rare qualité, sont l'unique témoin d'une agglomération gallo-romaine trop méconnue : *Alauna*. Cette ville aujourd'hui oubliée fut probablement le chef-lieu de cité originel de la *Civitas* des Unelles. Valognes est aujourd'hui un bourg de moins de 10 000 habitants, connu pour son patrimoine architectural de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Héri-

tée d'une histoire complexe, l'organisation urbaine contemporaine n'intègre pas les éléments gallo-romains présents sur le territoire communal. L'agglomération antique s'étendait sur un plateau situé au sud-est, à plus d'un kilomètre des zones urbanisées, dominant d'une trentaine de mètres le cours de la rivière Merderet. La fouille complète des thermes, réalisée dans les années 1990, vient d'être complétée par une analyse architecturale accompagnée de restitutions en image de synthèse. L'ensemble offre une vision complète de cet ensemble thermal homogène et relativement précoce.

INITIATION

ALAUNA, CITÉ GALLO-ROMAINE DU COTENTIN

Dès le XVII^e siècle, les vestiges présents à Valognes sont identifiés en tant que "restes d'une ancienne ville des Gaules capitale des peuples apelez Unelli, dont parle César, et nommée Crouciatonum par Ptolémée, et Alauna par les Romains" (*Le journal des savants*, 1695). Leur association avec l'Alauna de la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin ne peut être validée, faute de source épigraphique. *Crouciatonum* est aujourd'hui proposé pour Carentan ou Saint-Côme-du-Mont à quelques kilomètres au nord. Aucune découverte concrète n'est venue confirmer l'hypothèse d'une ville antique sur l'une de ces deux communes.

Un probable chef-lieu de cité gaulois

La question du chef-lieu de cité des Unelles peut être approfondie. Seul le géographe Ptolémée propose une énigmatique *Crouciatonum* pour cette fonction. La carte de Peutinger désigne sans grande ambiguïté Coutances, *Cosedia* (*Constantia* au Bas Empire). Pour le Haut Empire, l'Itinéraire d'Antonin cite *Alauna* comme point de départ de l'axe traversant le Cotentin, Coutances n'étant qu'une étape. Il n'est fait aucune mention de Cherbourg (*Coriallo*). Cette organisation semble confortée par les recherches récentes. La voie Coutances-Valognes est toujours bien marquée dans le paysage et correspond au *cardo* (rue nord/sud) de la ville antique. Elle se poursuit au nord pour aboutir à Fermanville.

Les découvertes sur le territoire de Valognes concernent majoritairement les I^{er} et II^e siècles et sont précédées d'indices d'occupation de la fin de l'âge du Fer. À Cherbourg, les données illustrent principalement le III^e siècle et le Bas Empire. La présence d'un *castrum* y est attestée, contrairement à Valognes.

L'axe routier reliant Vieux, Bayeux et Cherbourg évite *Alauna* par le sud. La section Valognes-Fermanville de la voie venant de Coutances disparaît du paysage contrairement à sa section située au sud du carrefour avec l'axe Bayeux-Cherbourg.

Les liens avec l'Angleterre

Ceci nous incite à proposer l'hypothèse qui suit. Implantée dans le seul bassin sédimentaire du territoire des Unelles (meilleures potentialités agricoles), *Alauna* serait le chef-lieu primitif.

Le développement des relations avec l'Angleterre maritime aurait pris rapidement une place importante nécessitant un exutoire maritime direct. Détrônée économiquement par Cherbourg, l'agglomération de Valognes deviendrait un centre administratif secondaire gérant un terroir agricole excentré au sein du territoire des Unelles. Suite à cet "échec" économique, les fonctions administratives et politiques de la cité sont transférées sur Coutances qui acquière le rang de chef-lieu.



Le Cotentin au Haut Empire. Th. Lepert, DAO E. Follain.



Survol des thermes dans la campagne environnant la ville de Valognes. Photo © J. Desloges.

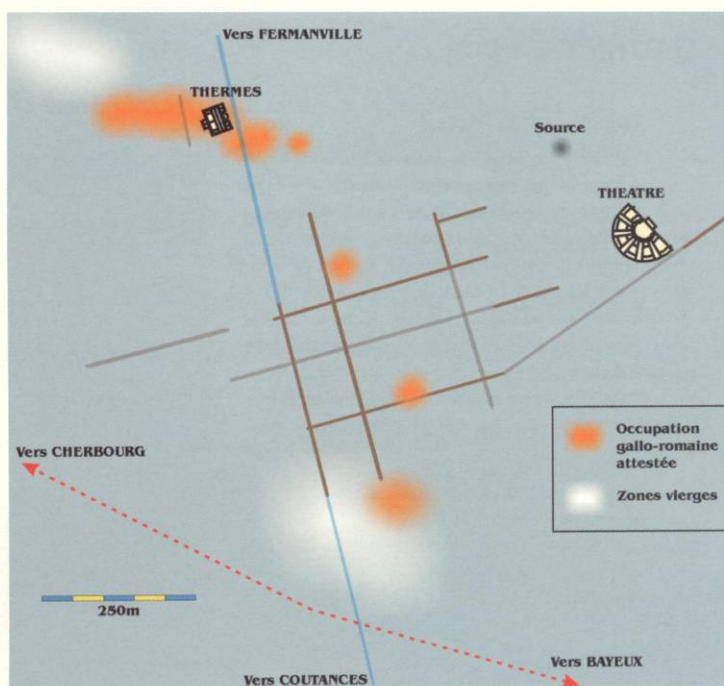
Un site pisté depuis 1692

Les ruines des thermes sont connues de longue date sous le nom de "Vieux Château". Le toponyme actuel, "Balnéaire", est sans doute hérité des recherches archéologiques du XVII^e siècle qui y reconnurent des "bains".

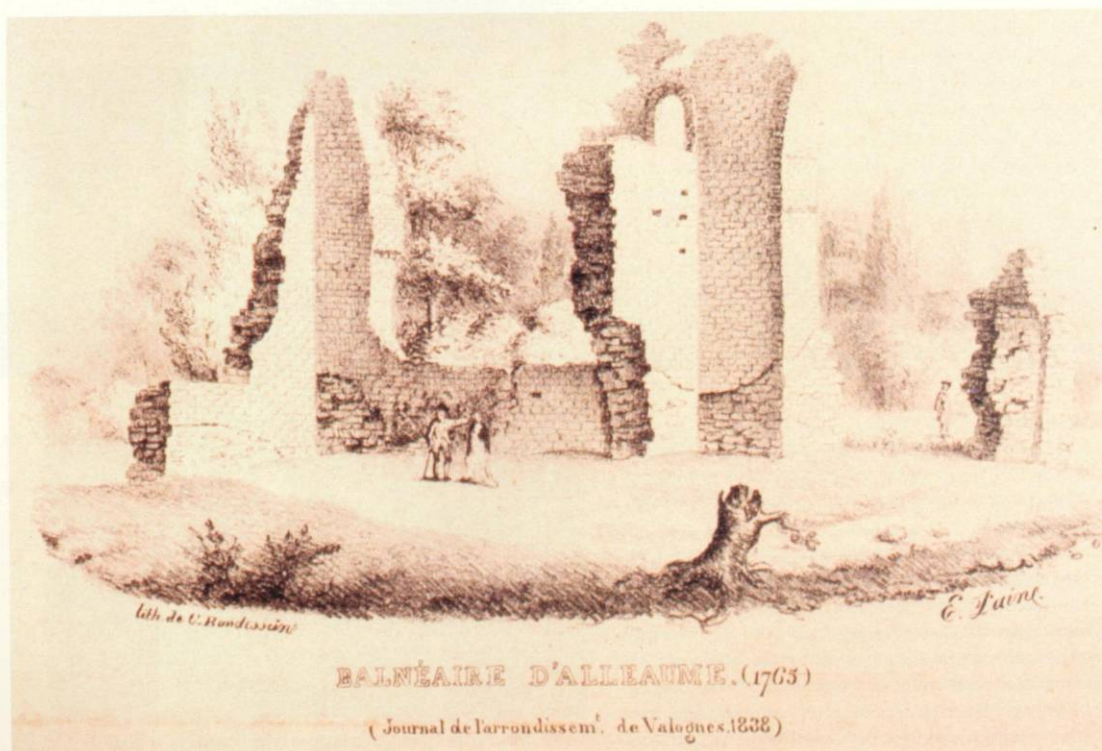
Les premières fouilles connues sont effectuées en 1692 sous la conduite du Père Dunod, à l'instigation de Nicolas-Joseph de Foucault, intendant de la Généralité de Caen de 1689 à 1706. Les résultats sont en partie publiés en 1723 dans l'ouvrage de Dom Bernard de Montfaucon intitulé *Antiquités expliquées* qui comporte une erreur source de nombreuses discussions : le plan publié et attribué aux thermes de Valognes (Manche) est en fait celui de Vieux (Calvados).

En conséquence, les premiers plans et relevés disponibles sont ceux dressés en 1765 par Ceret, ingénieur des Ponts et Chaussées, à la demande de De Caylus. Ils précèdent heureusement de peu les destructions opérées en 1773.

Les recherches ont connu un certain regain au XIX^e siècle sous la houlette de Charles de Gerville. De nouvelles observations sont



Plan d'Alauna. Th. Lepert, DAO E. Follain.



Lithographie montrant l'état de conservation des vestiges en 1765.



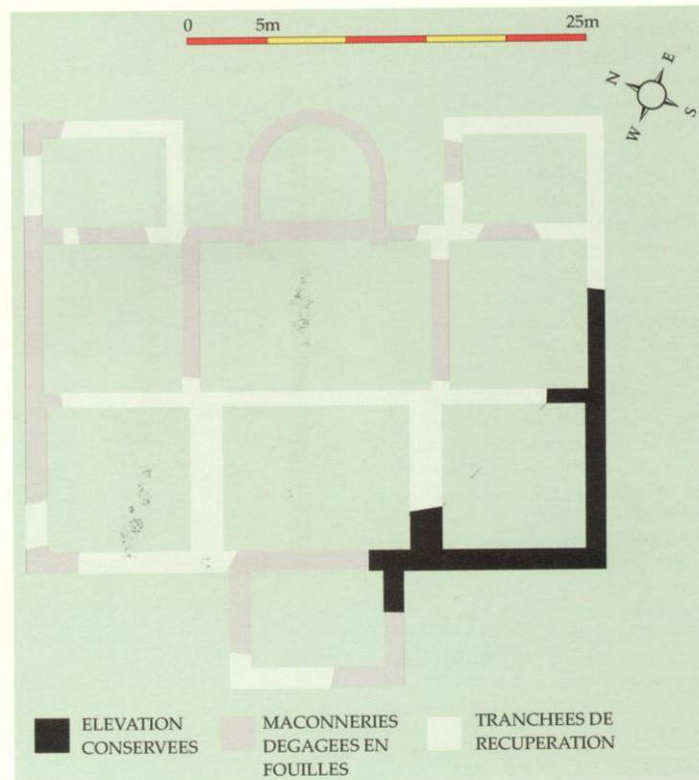
Ci-dessus. Vue générale des élévations en 1990. Photo © Th. Lepert.

Ci-contre. État de conservation de l'édifice. Th. Lepert, DAO E. Follain.

effectuées dans les années 1950 par Jacques Macé (thermes) puis en 1981/1982 (Charles Butel, Joseph Decaens et Jacqueline Pilet-Lemière).

Les travaux sont repris en 1989, à la demande de la municipalité de Valognes, dans une perspective de mise en valeur. Le corps thermal est fouillé de 1990 à 1991. Ces recherches, financées par la Commune et le Conseil général de la Manche ont été réalisées par une équipe de bénévoles sous la conduite du ministère de la Culture (Thierry Lepert).

Ces études récentes ont également mis en évidence une voirie orthogonale, développée à partir de l'axe Coutances-Valognes. Elle est bien structurée sur une centaine d'hectares, exploitant la surface plane du plateau (altitude 55 m NGF). Le théâtre est implanté en limite est de la ville, sur une butte dominant le site. Les thermes sont également bâtis en périphérie, en contrebas de la ville et des sources présentes au nord-ouest du théâtre. L'aqueduc alimentant l'édifice est attesté par les recherches anciennes.



La fouille des thermes

Les sondages menés en 1989 ont révélé une conservation très décevante de l'édifice, surtout en regard des imposantes élévations subsistant dans un des angles. Les salles chaudes ont été systématiquement démantelées, sans doute lors des destructions de 1773. Les lambeaux des sols maçonnés des salles froides et leurs fondations sont apparus sous 5 à 10 cm de terre végétale. Aucun niveau d'occupation ou même de démolition n'était préservé. La plupart des murs avaient été méthodiquement récupérés, fondations comprises. Comment expliquer une telle conservation différentielle ?

Aucune trace d'occupation ou d'activité n'a été détectée entre le Haut Empire et l'implantation d'un habitat aux XIV^e et XV^e siècles. Les bâtiments médiévaux se sont appuyés sur la façade ouest du monument (en élévation). Sur sa moitié est, la majorité des fosses et des tranchées de récupérations comporte du mobilier contemporain. Une partie des thermes a donc été exploitée en carrière et l'autre intégrée dans les aménagements médiévaux, donc épargnée.

Dans ces circonstances, compte tenu de l'emprise limitée du corps thermal (36 x 37 m), il a été décidé de procéder à une fouille complète de l'édifice. Cet objectif fut atteint à l'issue des campagnes de 1990 et 1991.

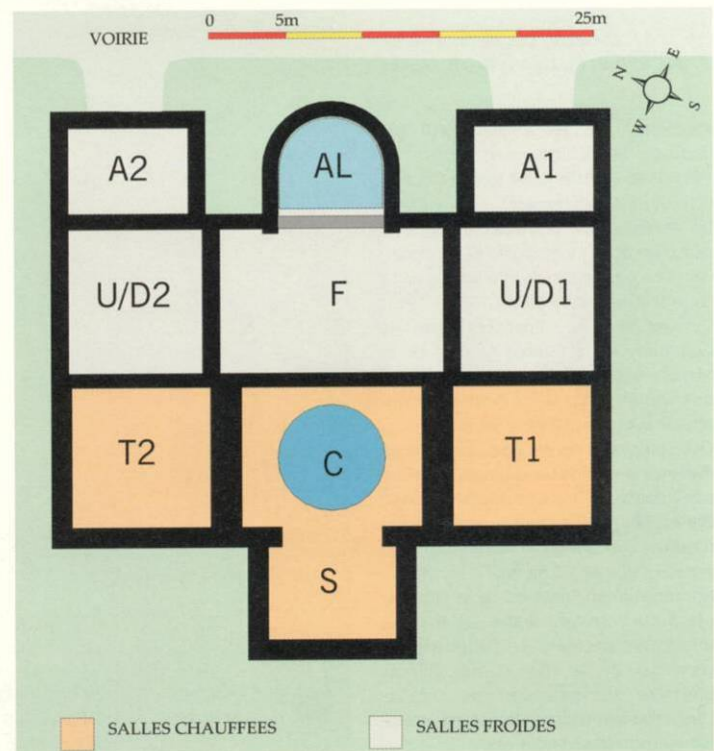
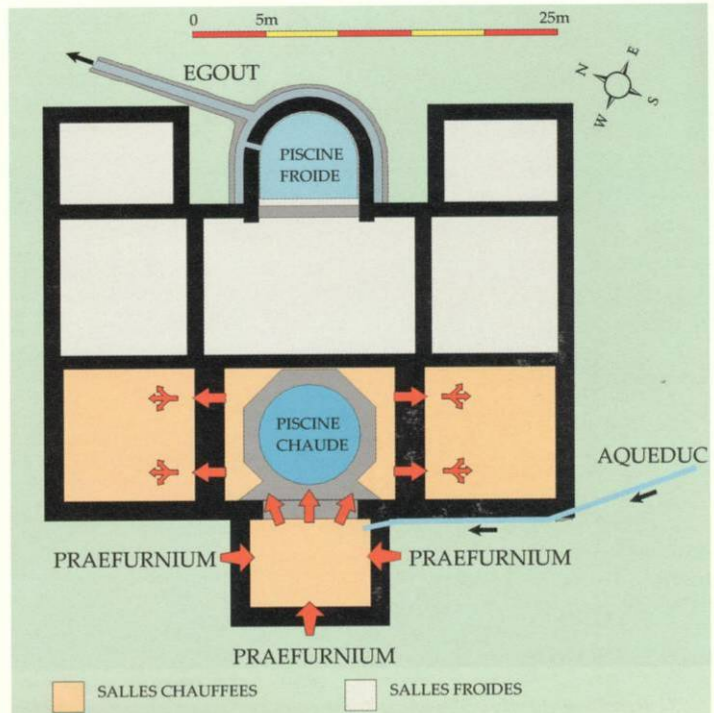
Le choix judicieux du terrain à bâtir

Si *Alauna* présente des indices d'occupation pour la fin de l'âge du Fer, les surfaces étudiées autour des thermes ne livrent pas d'informations en dehors d'une période comprise entre le courant du I^{er} siècle et la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C.

Une parcelle délimitée par des fossés est réaménagée pour la construction de l'édifice. Deux fossés sont définitivement comblés. Leurs remplissages comportent du mobilier du I^{er} siècle (céramiques sigillées qui ne sauraient être antérieures aux années 50-60 apr. J.-C.). Il existe au sein de la parcelle quelques éléments maçonnés et un four de tuilier qui ont très partiellement échappé aux terrassements du chantier thermal.

En haut. Fonctionnement des thermes, gestion des eaux et de la chaleur.
Th. Lepert, DAO E. Follain.

Ci-contre. Dénomination des salles.
Th. Lepert, DAO E. Follain.





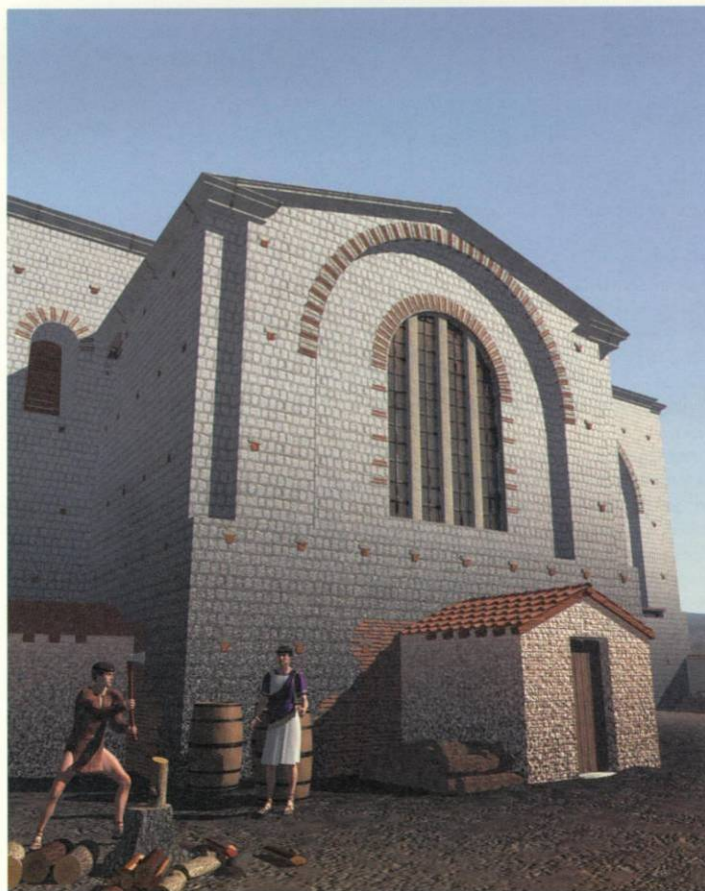
Fouilles de 1991 : puits du chantier de construction, ajout de latrines contre le mur de l'étuve et maçonneries médiévales.
Photo © Th. Lepert.

Le pendage naturel est-ouest a été judicieusement utilisé et accentué pour installer le niveau technique des salles chauffées. Le chantier était alimenté en eau par un puits. Un premier forage avorté, à 3 m de là, recoupait un des fossés parcellaires. Le mobilier présent dans son comblement est contemporain à postérieur aux éléments les plus récents du fossé. Profond de 6,50 m, le puits a brièvement fonctionné avant d'être comblé avec des rebuts de chantiers (bois, outils usagés, céramique utilisée comme auge à mortier, etc.). Le mobilier céramique présent dans le niveau d'activité est attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle, vraisemblablement des années 60 à 80.

Un plan impérial

L'établissement possède un plan à axe de symétrie avec dédoublement partiel des salles (entrées/vestiaires ou *apodyterium* sont indiqués A1 et A2 sur le plan, les salles de soins ou *unctorium/destrictarium* sont indiquées U/D1 et U/D2 intermédiaires et les salles tièdes ou *tepidarium* T1 et T2). de part et d'autre du cœur de système thermal (étuve ou *laconicum* indiquée S, salle chaude et sa piscine ou *caldarium* indiquée C et salle froide ou *frigidarium* en F donnant sur une piscine froide dans l'abside indiquée AL). Cette organisation indique une capacité d'accueil modulable, moins fantaisiste

Ci-dessous. Restitution de la façade de l'étuve sur la cour de service.
Infographie © E. Follain.





Raccordement de l'aqueduc aux thermes matérialisé par les arrachements de maçonnerie autour du conduit contenant probablement une tuyauterie de plomb.
Photo © Th. Lepert.

qu'une séparation en secteurs féminins et masculins, par ailleurs incohérente en l'absence de dédoublement complet. La façade publique s'ouvrait à l'est sur le *cardo*. Aucune palestine n'est identifiée. La gestion technique s'effectuait depuis la façade ouest qui devait comporter une cour de service. Le chauffage était assuré par deux, voire trois foyers. Aucune trace n'indique la présence de chaudière. Des observations anciennes laissent supposer que la piscine chaude était elle-même sur hypocauste chauffant ainsi directement l'eau.

Cette organisation n'est pas sans évoquer les premiers plans symétriques initiés par les programmes impériaux à partir de Néron et des Flaviens.

L'aqueduc devait passer en aérien, sur maçonnerie ou poteaux en bois, sur une cinquantaine de mètres au sud du bâtiment. La conduite (tuyaux de plomb ?) se raccorde à l'angle sud des thermes ; elle est intégrée au parement extérieur du mur ouest du *tepidarium* (T1) puis traverse le mur sud de l'étuve. Le système d'adduction d'eau est donc entièrement géré depuis la cour de service.

Pierres et briques

L'essentiel des matériaux de construction est fourni par les bancs calcaires (Trias et Lias) présents sur place et aux environs. Leur mise en œuvre (*opus vittatum* ou petit appareil) est extrêmement régulière. Les moellons carrés de 12 cm de côté, dont la longueur est doublée ou triplée aux changements d'angles, sont débités à la scie. Les joints sont fins. Un tel parement d'où sont absents les chaînages de brique indiquerait une construction antérieure au début du II^e siècle.

Les terres cuites architecturales sont présentes en parement dans les ouvertures, à la base du mur de l'étuve, en "coffrage" des canalisations d'adduction d'eau et en linteau de quelques trous de boulin. Seule la base du mur de l'étuve, au contact du *prae-furnium* (foyer), est intégralement construite en terre cuite. Il semble s'agir uniquement de fragments de *tegulae* (tuiles plates) employées en substitution de brique.

Les analyses stratigraphiques, le mobilier recueilli, le plan de l'édifice et la mise en œuvre des matériaux placent la construction des thermes d'*Alauna* dans la seconde moitié du I^{er} siècle et plus probablement dans les années 70 à 80. Nous serions donc en présence d'un édifice relativement précoce, édifié sous les Flaviens. La principale modification du bâtiment consiste en l'installation, non datée, de latrines en façade ouest, sous l'alimentation en eau.

L'organisation des bains

À l'issue des dégagements de 1990 et 1991, les élévations maximales conservées hors fondations dépassent de peu les 12 mètres. Disposer d'une telle source d'information, qui plus est pour l'un des angles de l'édifice, oriente l'analyse architecturale et contraint heureusement l'exercice délicat de la restitution.

Les relevés ont permis de définir le niveau de circulation public dans les salles chaudes, un sous-sol technique de plus de 1,25 m d'amplitude et des baies vitrées de 3,50 m de large sur plus de 5 m de haut. Les 12 mètres d'élévation correspondent à la hauteur initiale du bloc thermal, dont le système de couverture est déterminé par les décrochements des parements sud et nord des salles chaudes. L'épaisseur des murs du *caldarium* n'est pas justifiée par une voûte maçonnée mais par la nécessité d'intégrer, en partie supérieure, les deux accès de service pour les toitures.

La lecture du plan du corps thermal soulève peu de questions quant à la différenciation des salles chauffées, des salles froides et à l'identification des bassins ou piscines. La symétrie totale du bâtiment permet d'attribuer à chaque espace un usage en fonction du double circuit des usagers. Les salles se succèdent selon le parcours habituel dans les thermes de part et d'autre de l'axe de symétrie. Les deux circuits se rejoignent dans les deux pièces incontournables que sont le *frigidarium* et le *caldarium*.



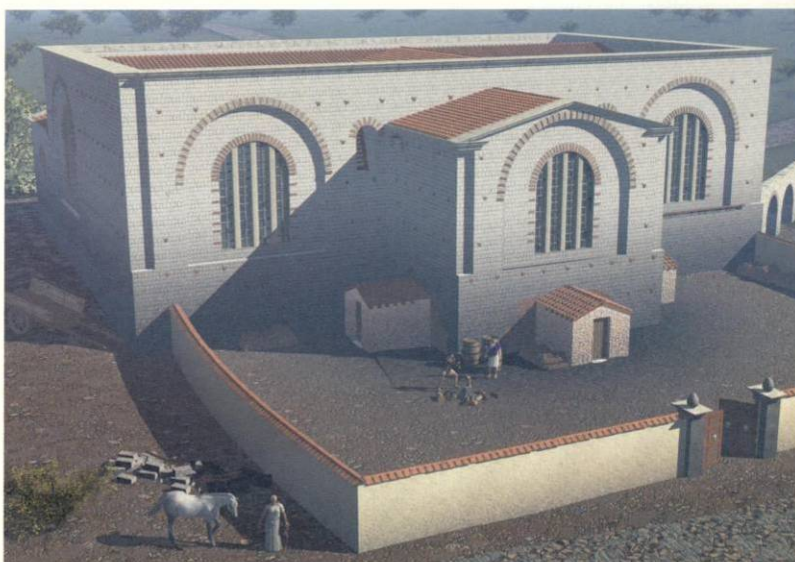
Parement en *opus vittatum* et cordons de terres cuites au niveau de la baie.
Photo © Th. Lepert.



Ci-dessus. Refend entre le tepidarium T1 et le caldarium C montrant le passage de chaleur entre les hypocaustes sous la porte en 2004. Photo © E. Follain.

En haut à droite. Vestiges de la piscine froide. Photo © Th. Lepert.

Ci-contre. Restitution en vue plongeante, l'observateur étant placé à l'est. Infographie © E. Follain.



De cette rigueur dans la circulation des utilisateurs découle une répartition des portes purement logique. Pourtant, en dehors de la grande baie entre l'étuve et la salle chaude, seul subsiste le passage entre le caldarium et le tepidarium T1. L'existence d'un accès vers le frigidarium à partir du caldarium a été rejeté en raison des déperditions de chaleur et de son incohérence avec l'existence d'un double circuit. Du plan découle également les possibilités d'éclairage et donc les localisations probables des fenêtres. Enfin au sol, autour de la piscine froide, un égout est au contact de la façade orientale pour y chercher les descentes d'eaux de toiture.

Actus, à la mesure romaine

La trame qui organise le bâtiment est à la fois rigoureuse et simple. Hors-tout, les maçonneries s'inscrivent dans un carré de 36,50 m de côté divisé en trois du nord au sud (limites passant par les murs séparant le caldarium des tepidaria, le long des murs

latéraux de l'étuve et entre les entrées/vestiaires et la piscine froide) et en quatre de l'est à l'ouest (limites passant par l'arrière de l'étuve, le refend entre salles chauffées et salles froides et le mur porteur entre salles froides et entrées/vestiaires et piscine froide).

La dimension du côté du carré correspond à une mesure romaine, l'actus, donné pour 120 pieds et donc divisible par 3, 4 ou 5 (la profondeur, en plan, de l'étuve et des vestiaires pourrait en fait être un cinquième, plus qu'un quart de l'actus). Ces proportions et ce système, inscrit

dans un *actus quadratus* (valeur romaine de surface), se trouveraient validés par la hauteur conservée en élévation, douze mètres, qui représente le tiers de l'actus puisqu'il semble que cette cote s'approche de l'état de l'édifice avant sa ruine. De plus, les murs extérieurs ont une largeur de 1,20 m, soit 4 pieds ce qui, rapporté à une longueur de 120 pieds, correspond à l'actus minimus.

L'utilisation d'une "métrique" rigoureuse lors de la conception de l'édifice autorise une silhouette et une volumétrie de 120 pieds de côté pour 40 de hauteur pour la restitution.



Écorché restitué des salles froides. Infographie © E. Follain.

La question de la toiture

L'aspect sommital linéaire des maçonneries préservées indiquerait l'existence d'un couronnement horizontal sur le pourtour du corps du bâtiment, qui masquerait les couvertures des salles. Ce choix pratique, mais aussi esthétique, confère aux thermes une architecture austère et massive contrastant sans doute avec l'exubérance intérieure (par analogie avec d'autres balnéaires, car rien ne subsiste du décor à Valognes). Toutefois, il faut nuancer cette froideur par

un jeu chromatique entre le blanc des parements et le rouge des terres cuites soulignant les arcatures des baies, et par les effets de profondeur créés au moyen d'une série de saillants et de rentrants aux angles de l'édifice et autour de ces mêmes baies. Ultime problème à résoudre pour la restitution, le système de couverture des salles chaudes ou tièdes se heurte aux observations que l'on peut faire en haut des élévations conservées. S'agissant de volumes chauffés, des voûtes sont quasi

obligatoires et des berceaux s'imposent en raison de l'absence de traces d'arêtes aux angles des pièces.

Il faut argumenter en partant de l'observation au sommet des murs latéraux d'un des *tepidaria* et du *caldarium* d'un retrait du parement et de sa poursuite, au-dessus, par une face verticale là où on attendrait une voûte. Un dispositif d'arcs en briques-claveaux et caissons comme aux thermes de Cimiez (Var) est à exclure en l'absence de traces pertinentes. Il faut

Restitution en vue plongeante, l'observateur étant placé à l'est. Infographie © E. Follain.





Vue intérieure de la baie du tepidarium T1 en 2004. Photo © E. Follain.

donc s'orienter vers un faux berceau suspendu à la charpenterie de toiture qui nous échappe dans le détail.

Nous avons voulu présenter l'une des possibilités utilisant comme appui le retrait cité ci-dessus. En complément, le *frigidarium* et les salles de soins ont été figurés couvertes par une unique bâtière de façon à n'employer que des fermes de portée réduite et à reposer sur les deux refends. Un ensemble d'égouts de toiture aurait évacué les eaux de ruissellement par des descentes contre ou incluses dans les maçonneries. Nous en voyons un indice dans le canal d'évacuation de la piscine froide qui vient au contact du linéaire de la façade ouest.

Un établissement simple ou double

Par son plan, l'édifice de Valognes entre dans la catégorie des thermes impériaux. Ses caractéristiques, axe de symétrie, *frigidarium* et *caldarium* uniques, doublement des autres salles et donc du circuit sont

celles des grands thermes impériaux. Bien sûr, ses dimensions le classent parmi les petits thermes impériaux (*Der kleine Kaisertyp* selon la typologie de D. Krencker, E. Krüger, H. Lechmann, et H. Wachter, *Die trierer Kaiserthermen*, Augsburg, 1929). Une filiation avec les bains de Néron à Rome n'est pas abusive d'autant qu'elle existe également en ce qui concerne la chronologie.

Cependant, ce qui nous paraît essentiel, c'est l'existence pour l'usager d'un circuit partiellement dédoublé et donc, pour les

responsables de l'établissement, la possibilité, en fonction de la fréquentation ou des opérations d'entretien, de ne fonctionner qu'à la moitié de la capacité d'accueil. Cette disposition trouverait son aboutissement dans la réalisation de thermes doubles complets tels ceux d'Allones près du Mans, du Vieil Évreux dans l'Eure, de Badenweiler en Allemagne ou encore ceux de Neris-les-Bains dans l'Allier.

Eric Follain
et Thierry Lepert, ingénieur
SRA Haute-Normandie

POUR EN SAVOIR PLUS

Livres disponibles à la Librairie Archéologique
9834. MALISSARD A., 2002, *Les Romains et l'eau. Fontaines, salles de bains, thermes, égouts, aqueducs...*, Les Belles Lettres, Paris. 22 €.

Pour obtenir l'ouvrage référencé ci-dessus, veuillez utiliser le bon de commande p. 9.

Numéros anciens d'Archéologia
332. Les thermes d'Évreux, par P. Aupert, E. Follain et al.

Numéros anciens des *Dossiers d'Archéologie*
295. Fontaines et nymphées en Gaule romaine.

Pour obtenir les revues ci-dessus, veuillez vous reporter à la p. 41.

Eric Follain et Thierry Lepert : Les thermes gallo-romains de Valognes. In *Patrimoine normand*, n° 54, mai-juil. 2005, p. 14-19.



Les thermes gallo-romains de Valognes

par Eric Follain et Thierry Lepert



Survol des thermes en 2004 By courtesy Jean Desloges.

La Normandie conserve peu de traces visibles de son passé gallo-romain. Curieusement parmi les maçonneries antiques les plus spectaculaires, des élévations de 12 mètres, sont isolées sur le territoire de Valognes au sein du bocage. Ce paysage témoigne de la grande phase de spécialisation agricole des périodes moderne et contemporaine. Il s'est structuré à partir et aux dépens du parcellaire médiéval et oblitère également les vestiges d'une agglomération antique en plein développement au I^{er} siècle après J.-C.

Un regard averti ne peut qu'être attiré par la qualité de la construction qui se dresse, isolée, sur le versant nord du vallon du Merderet. Certains murs atteignent près de 2 mètres d'épaisseur, caractère imposant qui explique sans doute leur attribution traditionnelle à un « Vieux Château ». Si ce topo-

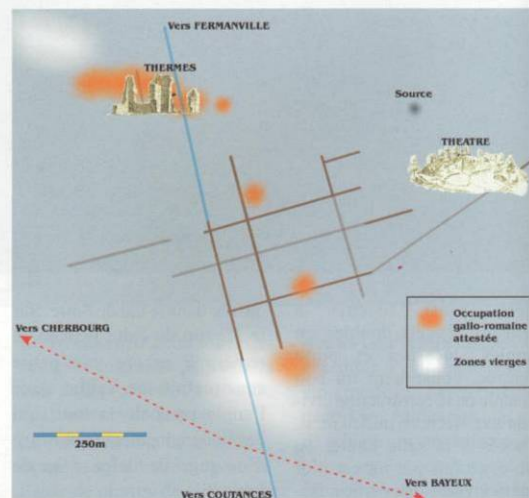
nyme persiste aujourd'hui encore, il est concurrencé depuis 300 ans par une autre appellation : « Le Balnéaire ». Il est en effet clairement démontré que ces maçonneries, techniquement en totale discordance avec l'architecture médiévale et moderne locale, appartiennent à des thermes gallo-romains.

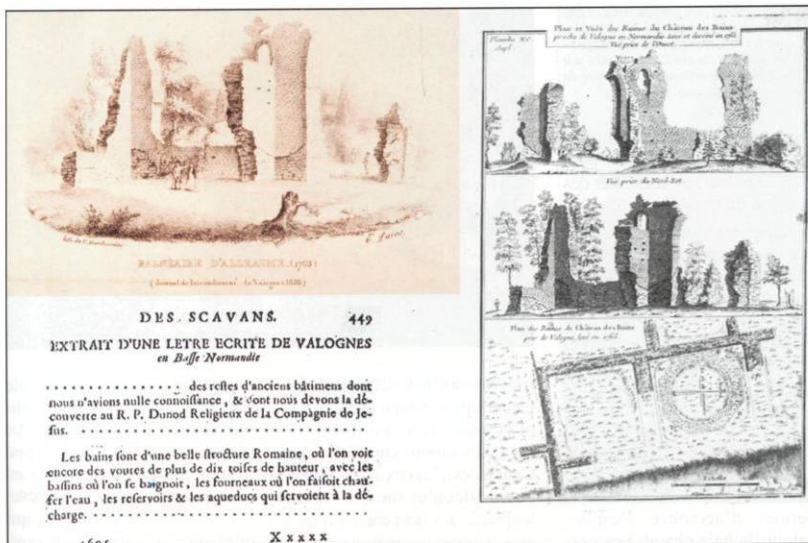
Ils sont les seuls témoins flagrants d'une agglomération qui s'étend au nord de Valognes sur près d'une centaine d'hectares. Si l'on se dirige vers l'est depuis les thermes, la route conduit en quelques centaines de mètres au « Haut Castelet ». Il faut pénétrer dans la propriété pour découvrir un herbage en hémicycle qui conserve le plan du théâtre de la ville gallo-romaine qui se développait en contrebas.

Organisation schématique d'Alauna, les deux monuments connus étant situés par rapport au réseau de rues antiques. (T. Lepert D.A.O.E. Follain.)

L'essentiel reste à découvrir. Les données disponibles attestent simplement de l'existence d'un réseau de voies orthogonales. Cette trame est sans doute mise en place dans le courant du I^{er}

siècle après J.-C. sur un site qui présente des indices d'occupation pour la fin du second Age du Fer (période gauloise). La ville antique semble périlite dans le courant du III^e siècle.





Documents anciens : extrait du *Journal des savants* de 1695, planche comportant élévations et plan tirée du *Recueil d'antiquités* de De Caylus tome VII 1764. (lithographie publiée dans le *Journal de l'arrondissement de Valognes* en 1838.)

1981/1982 (Charles. Butel, Joseph Decaens et Jacqueline Pilet-Lemière) au centre de la ville, sur le « Bas Castelet ».

L'étude complète de « balnéaire » est menée à son terme entre 1989 et 1991 à la demande de la Ville de Valognes qui souhaite alors mettre ce patrimoine communal en valeur. Trois autres secteurs ont également fait l'objet d'observations ponctuelles.

Le bâtiment thermal a été construit sur une parcelle précédemment affectée à d'autres fonctions. Un four de briquetier-tuillier et une construction maçonnée ont été démantelés lors des terrassements préparatoires. Un fossé de limite parcellaire est rebouché pour implanter l'édifice. Ce fossé fournit de précieuses indications. Les matériaux employés pour son comblement comportent des détritiques et en particulier des céramiques du premier siècle après J.-C. La construction des thermes est donc postérieure à ces rejets. Cette indication est précisée par le contenu de puits ouvert pour alimenter le chantier en eau. Il est rapidement

En croisant les sources historiques et les résultats des recherches archéologiques, il est possible de proposer l'hypothèse suivante. Nous serions en présence de la ville d'*Alauna*, mentionnée par plusieurs documents d'origine antique (Itinéraire d'Antonin et Carte de Peutinger). La paroisse Notre-Dame d'Alleaume, rattachée à Valognes au XIX^e siècle, conserve peut-être le souvenir de ce nom. *Alauna* est vraisemblablement le chef-lieu de cité primitif des Unelles qui occupaient l'essentiel du Cotentin dès la fin de l'Âge du Fer. Mais *Alauna* est excentrée par rapport à l'ensemble de leur territoire et ne possède pas de débouché maritime direct. Ce double handicap justifie probablement en grande partie l'échec rapide de ce centre urbain. Les fonctions politique et administrative du chef-lieu étaient déjà transférées sur Coutances (*Cosedia* puis *Constantia*) au IV^e siècle. Dès le III^e siècle une autre ville, portuaire, est en plein essor : *Coriallo*, aujourd'hui Cherbourg. Le développement économique de cette dernière ne fut sans doute pas sans conséquences pour *Alauna*.

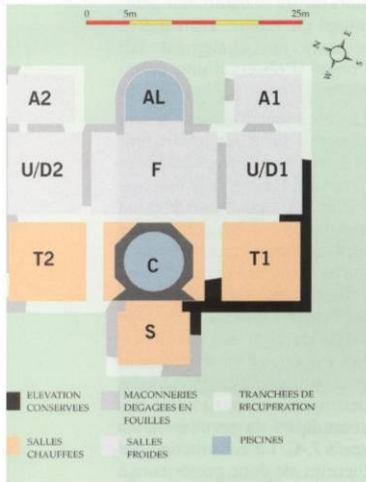
Vue générale des élévations lors des fouilles de 1990. (T. Lepert.)

La conservation exceptionnelle des élévations des thermes explique l'intérêt des « antiques » de Normandie. Les premières fouilles sont effectuées en 1692 sous la conduite du Père Dunod, à l'initiative de Nicolas-Joseph de Foucault, intendant de la Généralité de Caen de 1689 à 1706. Les résultats sont en partie publiés en 1723 dans l'ouvrage de Dom Bernard de Montfaucon intitulé « Antiquités expliquées », ouvrage qui comporte une erreur

source de nombreuses discussions : le plan publié et attribué aux thermes de Valognes est en fait celui de Vieux (Calvados). En conséquence, les premiers plans et relevés disponibles sont ceux dressés en 1765 par Ceret, ingénieur des Ponts et Chaussées, à la demande de De Caylus. Les recherches ont connu un certain regain au XIX^e siècle avec Charles de Gerville. De nouvelles observations sont effectuées dans les années 1950 par Jacques Macé (thermes) puis en



rebouché dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle, avec des gravats, sans doute lors de la mise en service de l'aqueduc. Tout ceci permet de proposer une date de construction vraisemblable dans les années 60-80 de notre ère. Les parements sont très réguliers et ne comportent par de chaînages traversant en briques. Il s'agit donc d'un *opus vittatum*. La technique employée conforte la datation



Etat de conservation et plan des thermes avec la dénomination des salles (A1 et A2 vestiaires, AL piscine froide, U/D1 et U/D2 salles de massage, de soins et d'ouction, F salle froide, T1 et T2 salles tièdes, C salle chaude avec sa piscine, S étuve. (T. Lepert et E. Follain.)

Fouilles de 1991, les fondations de bâtiments médiévaux sont ici observables au contact des araselements des maçonneries gallo-romaines ; le puits au second plan appartient au chantier de construction antique. (T. Lepert.)



proposée. En effet, les chaînages de briques traversants (*opus mixtum*) semblent se généraliser dès le début du II^e siècle.

L'édifice est agencé autour d'un axe de symétrie qui regroupe le cœur du système thermal. Le *frigidarium* (salle froide F) est la pièce la plus vaste dont l'ampleur est accrue par une piscine froide en abside (AL). Le *caldarium* (salle chaude C) est presque totalement occupé par la piscine directement chauffée sur hypocauste (absence de chaudière). L'ajout d'une autre salle chaude à l'ouest (étuve S) permet d'accroître l'espace autour du bain chaud. Les vestiaires (*apodyterium* A1 et A2), les salles de soins (U/D 1 et 2) et les salles tièdes (*tepidarium* T1 et 2) sont donc doublées. Ce plan à axe de symétrie et de doublement partiel des salles conforte la chronologie de l'ensemble qui s'inscrit parmi les petits thermes impériaux dont le programme se développe à partir du règne de Néron (54-68 ap. J.-C).

Pour l'implantation de l'édifice, les concepteurs ont mis à profit la déclivité naturelle est-ouest du terrain. Les salles chauffées sont implantées dans la partie basse, limitant ainsi les terrassements nécessaires à l'aménagement du sous-sol technique.

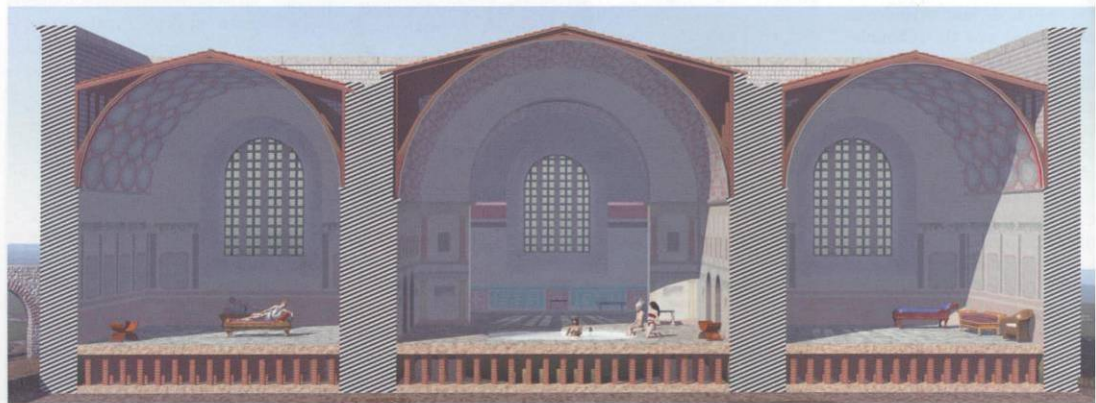
L'accès aux thermes s'effectuait par sa façade est qui donne sur la principale voie nord-sud de l'agglomération (voie Valognes/Coutances). La circulation interne était des plus simples ; toutes les pièces devaient communiquer avec leur voisine avec une exception notable. Le *frigidarium* et le *caldarium* ne sont pas communicants pour éviter les déperditions de chaleur. Le passage de l'une à l'autre nécessitait un transit par les salles U/D et T, 1 ou 2.

L'absence de doublement des salles principales indique clairement que la répétition des autres pièces n'est pas destinée à séparer les hommes des femmes. Il répond plus logiquement à une possible ouverture partielle des thermes selon la fréquentation du moment. Un tel agencement facilite également l'entretien sans imposer de fermeture.

Le rejet des thermes en limite

nord et en contrebas de la ville répond à la recherche d'une alimentation en eau courante. Le plateau sur lequel se développe le tissu urbain ne comporte en effet aucune source exploitable. Une ressource importante, qui alimente toujours la ville contemporaine, existe par contre au nord-est, sous le théâtre, à une altitude supérieure aux thermes. Cette implantation judicieuse autorise une alimentation en eau par simple gravité grâce à un aqueduc souterrain d'environ 800 mètres. Cet ouvrage passe en section aérienne à 50 m de l'édifice et se greffe sur son angle sud ouest.

La gestion des eaux usées est organisée autour des piscines froide et chaude. La vidange de la première a été reconnue et fouillée en 1990. Sans doute équipée à l'origine d'un tuyau en plomb, elle se déverse dans un drain maçonné entourant l'absi-



Vue intérieure restituée des salles chaudes. (©Eric Follain.)

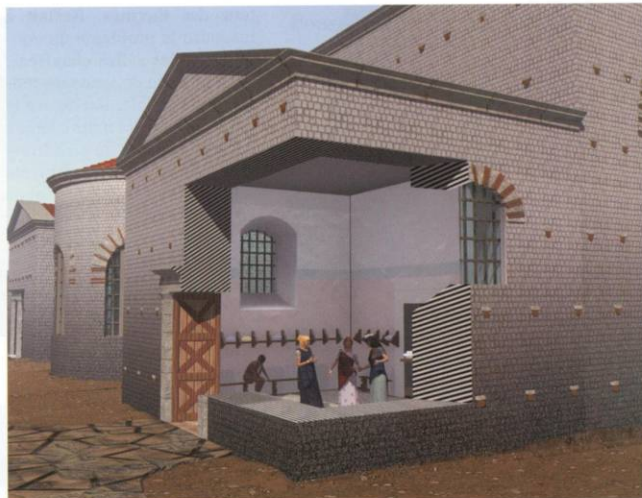
de. Ce drain collectait vraisemblablement tout ou partie des eaux des toitures. Les eaux s'évacuaient ensuite par un égout vers le vallon du Merdet, à l'est de l'*apodyterium* A2. Le plan dressé au XVIII^e siècle indique un semblable dispositif pour la piscine chaude. Ces installations ont été totalement détruites en 1773.

Techniquement le corps thermal est entièrement géré (alimentation en eau, accès aux toitures et chauffage) depuis sa façade ouest. Celle-ci donnait donc sur une cour de service. Un *prae-urnium* a été identifié en 1990 sur le mur sud de la salle chaude S. Il convient d'en restituer les autres sur les murs ouest et nord de la même pièce. Ceux-ci ont totalement disparu lors des récupérations des matériaux à la fin du Moyen Âge. L'air chaud circulait dans le sous-sol technique sur hypocauste, puis passait sous le *caldarium* grâce à trois passages de chaleur ménagés dans le mur mitoyen. Il poursuivait sa route vers les *tepidaria* T 1 et 2 par deux passages voûtés présents dans chacun des deux murs séparant la salle chaude C des salles tièdes. Le tirage de l'ensemble du dispositif devait être assuré par des conduites en terre cuite noyées dans l'habillage intérieur des murs des *tepidaria*. Quelques fragments de *tubuli* ont été retrouvés dans les rebuts des récupérations.

L'état général de conservation de l'édifice serait loin d'être exceptionnel s'il ne subsistait

Ecorché restitué d'un des vestiaires.
(T. Lepert.)

pas, dans un de ses angles, des pans entiers de murs préservés sur une hauteur d'une douzaine de mètres. Les observations que l'on peut faire aujourd'hui de ces élévations complétées par les relevés pierre à pierre réalisés lors de la campagne de fouilles des années 1990 et par les gravures anciennes sont riches d'enseignements. Si l'*opus vittatum* ne comporte pas de chaînages de brique, les terres cuites sont employées au niveau des ouvertures, pour les hypocaustes et en recouvrement du conduit intégré à la maçonnerie pour l'alimentation en eau. Les pans de murs subsistants appartiennent à l'arrière du bâtiment et correspondent à l'une des salles tièdes, *tepidarium* T 1, à la salle chaude, *caldarium* C, et à l'étuve S. La mise en œuvre des parements est extrêmement régulière. Les moellons carrés de 12 cm de côté sont doublés ou triplés aux changements d'angles ; ils ont été débités à la scie. Des fragments de tuiles, remplaçant ici la brique, leurs sont associés dans l'entourage des ouvertures. Le niveau de circulation à l'intérieur est resté visible et permet d'attribuer au sous-sol technique, c'est-à-dire à l'hypocauste, une hauteur de 1,25 m. La fenêtre du *tepidarium* est partiellement conservée. Ses dimensions sont importantes, 3,50 m de large pour un minimum de 5 m de haut, et son ébrasement est fortement marqué. Extérieurement, on obser-



ver l'absence, probablement originelle, d'enduits et donc un effet décoratif obtenu par le contraste entre la pâleur des moellons et le rouge des briques. L'existence de rentrants et de saillants autour des baies et aux angles est également visible et devait participer à l'esthétique du bâtiment. Intérieurement il faut signaler aux sommets du mur latéral du *tepidarium* et du refend le séparant du *caldarium* la présence d'un retrait. Enfin nous renvoyons aux documents anciens où était observable un accès voûté aux couvertures. Cette porte débouchant en partie haute de l'épais mur de séparation des salles chauffées a malheureusement été occultée par les restaurations.

Ces différentes informations couplées à la lecture du plan permettent de proposer une restitution des thermes de Valognes. Elle repose sur les points essentiels qui suivent. Tout d'abord on a pu mettre en évidence l'utilisation d'une trame et d'une métrique rigoureuse. L'édifice est inscrit dans un carré d'environ 36,50 m de côté qui correspond à une unité antique connue l'*actus quadratus* (120 pieds romains au carré). Il est divisé, en plan, par trois du nord au sud et par quatre de l'est à l'ouest. Sa hauteur, environ 12 m, est égale à un tiers de l'*actus*. Cette rigueur dans les dimensions et les proportions guide la restitution. Les possibilités d'éclairage par les fenêtres sont rendues en fonction de l'aspect présenté par la baie conservée d'une des deux salles tièdes. L'utilisation de rentrants et de saillants rythmant les parements extérieurs subsistants a été répétée pour l'ensemble du bâtiment lui conférant ainsi son unité et sa cohérence esthétique. L'aspect sommital linéaire des maçonneries préservées et la présence d'une porte de service là où l'on attendrait un simple creux à la base de deux pentes nous ont conduits à restituer un couronnement horizontal sur le pour-



Vue intérieure restituée des salles froides. (©Eric Follain.)



Arrachement témoignant du raccordement de l'aqueduc au thermes. (T. Lepert.)

tour des thermes. Restait à résoudre le problème du couvrement des salles chauffées. Aucune trace de voûte maçonnée n'est visible. Par contre le retrait en haut des murs latéraux du *tepidarium* et du *caldarium* et la poursuite des parements selon un profil vertical nous orientent vers le choix d'un faux berceau (demi-cylindre) suspendu à la charpente de toiture. Le *frigidarium* et les salles de soins ont été figurés couverts par une unique toiture à deux pentes afin de réduire la portée des fermes de la charpente.

Cet édifice précoce et d'une grande qualité architecturale ne semble pas avoir connu le succès escompté par ses concepteurs. Le bâtiment n'est guère modifié au cours du Haut Empire. La seule adjonction notable est l'aménagement de latrines contre l'angle sud ouest, sous l'arrivée de l'aqueduc.

Aucune trace de fréquentation du lieu n'est attestée par les don-

nées de la fouille entre le III^e siècle après J.-C. et le courant du XIV^e siècle. Un habitat s'implante alors contre la façade ouest et les maçonneries antiques sont démontées et récupérées sur une période de moins de 200 ans. Avec les recherches de la fin du XVII^e siècle, les ruines antiques de Valognes contribuent à l'émergence de l'Archéologie en Normandie.

En 1989, les travaux sont relancés par le ministère de la Culture à la demande de la municipalité dans une perspective de mise en valeur. Les fouilles sont achevées en 1991 et la pré-étude Monuments Historiques en 1992 (le site est classé au titre des Monuments Historiques). Si la commune, le Conseil général de la Manche et les services de l'Etat ont réussi à stabiliser l'édifice thermal, les seuls vestiges visibles de l'Antiquité dans le Cotentin attendent aujourd'hui un projet ambitieux...

Les thermes...

Hérités des Grecs la pratique du bain a connu avec les Romains un développement sans précédent et s'est enrichie d'aspects festifs essentiels au sein de la civilisation romaine. Loin de se contenter d'être un simple lieu d'hygiène, les thermes sont un instrument de la romanisation des peuples conquis puis le siège d'une activité sociale incessante et incontestable.

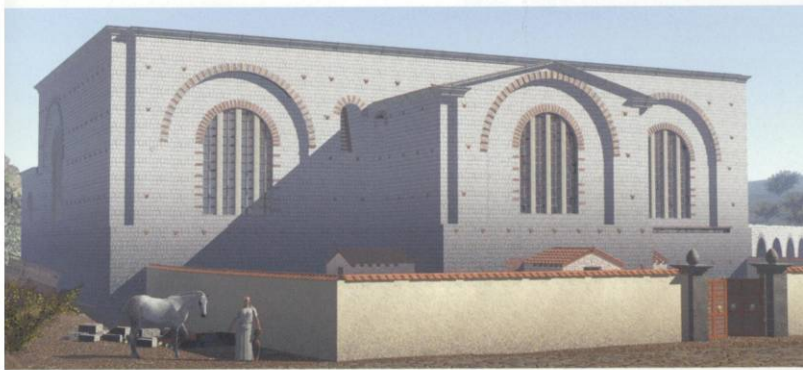
En tant qu'édifice les thermes se caractérisent souvent par une silhouette massive et austère qui contraste avec un décor intérieur riche, voire exubérant. L'impression de pénétrer dans un univers merveilleux s'en trouve ainsi renforcé.

1. Piscine froide. (T. Lepert.)
2. Seul conduit conservé d'un des foyers chauffant l'étuve. (T. Lepert.)
3. Élévation conservée, face extérieure en 2004. (E. Follain.)
4. Élévation conservée, face intérieure en 2004. (E. Follain.)





Restitution vue au sol de l'est. (©Eric Follain.)



Restitution vue au sol de l'ouest. (©Eric Follain.)

Médicalement l'usage des thermes repose sur la bienfaisance du choc thermique entre une chaleur obtenue graduellement et le froid d'une aspersion ou d'une immersion. Après s'être déshabillé dans les vestiaires (*apodyterium*), l'usager subit un échauffement par un séjour dans une salle tiède (*tepidarium*), puis une salle de sudation (*laconicum* ou étuve), et enfin une salle chaude avec piscine (*caldarium*). Ensuite les « baigneurs » se rendent dans la salle froide (*frigidarium*). Des salles annexes existent telles l'*unctorium*, lieu de massage et d'onction du corps.

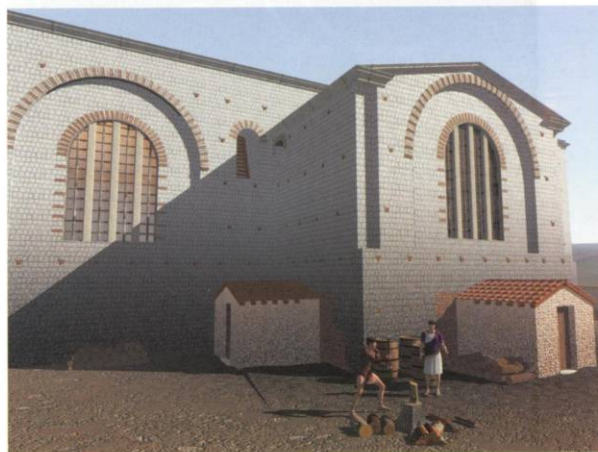
L'hypocauste...

Les températures élevées obtenues dans la partie chaude des thermes le sont grâce à un système de chauffage par le sol, l'hypocauste. La chaleur, ou plutôt les fumées, provenant d'un

foyer extérieur (*praefurnium*), est envoyée dans un volume ménagé sous le niveau de circulation des usagers. Ce volume est réalisé en faisant reposer une dalle de béton (*suspensura*), sur des empilements de briques, les pilettes. Un système de double parois ou de conduits, gaines en terre cuite (*tubuli*), permet également de chauffer les murs. Ces conduits convergent vers des cheminées d'évacuation et assurent ainsi le tirage de l'ensemble. L'universalité de cette installation dans le monde romain est telle que l'on observe partout les mêmes dimensions. Les pilettes mesurent 20 cm x 20 cm, sont espacées de 40 cm et sont recouvertes de briques de 60 cm de côté. Techniquement l'hypocauste a connu des réalisations beaucoup plus sophistiquées

avec l'utilisation de niveaux multiples ou l'association avec de véritables chaudières placées au-dessus des *praefurnia* pour alimenter les piscines en eau chaude.

Restitution détail de l'arrière des thermes, pignon de l'étuve. (©Eric Follain.)



Pour en savoir plus...

Les thermes en Normandie, articles...

L. Cholet et E. Follain, La ville sanctuaire oubliée, p. 30 à 37 dans Archéologia n°375, février 2001

P. Aupert, E. Follain, F. Gerber, B. Guillot, AG. Phillipot, Les thermes d'Evreux, p. 42 à 49 dans Archéologia n°332 mars 1997

L. Guyard et Th. Lepert, Le Vieil-Evreux, ville sanctuaire gallo-romaine, p. 20 à 29, dans Archéologia n°359, septembre 1999.

E. Follain Lillebonne gallo-romain p. 56 à 65 dans Archéologia n° 351 décembre 1998

A visiter...

Dans le Calvados jardin archéologique à Lisieux au pied du centre hospitalier, accès libre.

Dans l'Eure, les thermes du Vieil Evreux, mise en valeur complète au sein du jardin archéologique du Conseil général, accès libre ou visite commentée (périodes et conditions au 02 32 31 93 73)

Le Pays d'art et d'Histoire du Clos du Cotentin propose toute l'année des visites guidées et des ateliers pédagogiques consacrés à cet élément de notre patrimoine. Les coordonnées pour information et réservation éventuelles sont les suivantes : 21, rue du Grand Moulin, 50700 Valognes. (Tél. : 02 33 95 01 26 - Fax : 02 33 95 23 23 - e-mail : pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

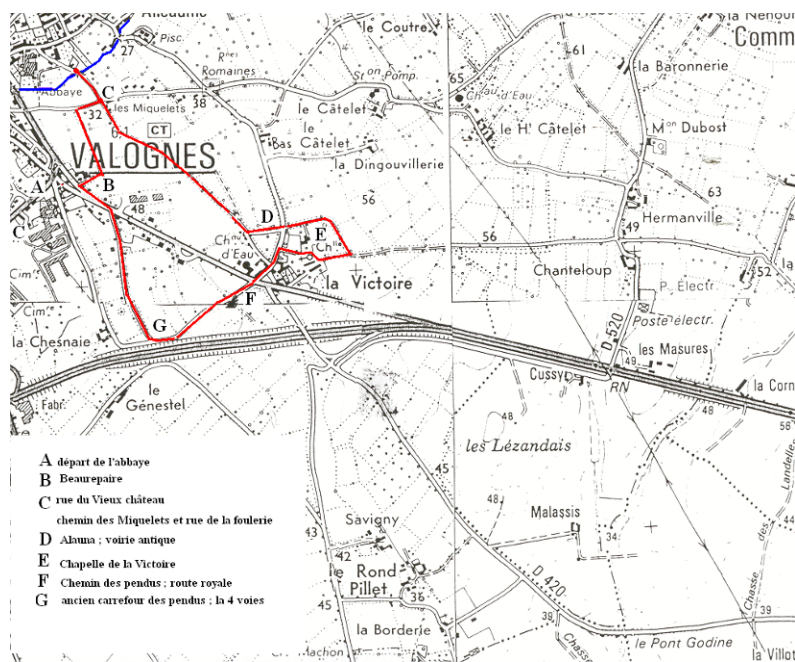
AD n° 167 : QUÉVILLON 2005

Sophie Quévillon : Évaluation des données archéologiques et archivistiques disponibles sur les villes antiques de Normandie en vue d'une analyse spatiale, 2005, 2 vol., 70 + 221 p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Mémoire consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 168 : DESHAYES 2005

Julien Deshayes : De la voie romaine à la quatre-voies, le quartier de la Victoire, support pour les balades du patrimoine, document de synthèse provisoire, juin 2005, 11 p. Valognes, Maison du patrimoine.



1 - Présentation générale

L'itinéraire proposé forme une boucle au départ du parking de l'hôpital. Il comprend une majorité de cheminements par des chemins de terre ou sur de toutes petites routes très peu fréquentées. En revanche, il croise à plusieurs reprises le tracé de la Nationale 13 à sa pénétration sud dans la ville. La thématique incitera à insister principalement sur la problématique des voies de communication routières.

2 - Bibliographie

- ADAM (Abbé J. L.), *Etude sur la ville de Valognes*, Evreux, 1912
- LEGAILLARD (Ludovic) et NAVARRE (Nicolas). *Prospection thématique site antique d'Alauna*, 1998.
- LEPERT (Thierry), *Valognes, le moulin d'Alleaume, rapport de synthèse des fouilles programmées, 1991-1992*, SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE BASSE NORMANDIE Basse-Normandie.

Annexe :

L'itinérance des princes à l'époque médiévale.

Durant toute l'époque ducale, les souverains sont en perpétuelle itinérance. L'une de leur qualité majeure - fréquemment soulignée par les biographes - réside dans leur capacité à se déplacer de manière rapide, voir imprévue.

- Cf. récit de la fuite précipitée de Guillaume de Valognes à Falaise, lors du complot de 1047.

- Cf. récit de l'intervention de Guillaume le Bâtard contre Guillaume D'Arques en 1052. Le chroniqueur (Wace) relate qu'étant arrivé sur place après un départ précipité de Valognes, "Il en pu trouver aucun des hommes qu'il fit monter à cheval à Valognes. Tous ses soldats admirèrent que, venant de si loin il fut déjà là. De tous ceux qui étaient à Valognes et qui partirent de Valognes avec lui, aucun ne pu le suivre, aucun ne pu arriver avec lui"

Cf. Témoignages relatifs aux déplacements constants du roi Henri II Plantagenêt, dont la suite est comparée à la "Chasse Hellequin", véritable chevauchée diabolique tant son rythme était effréné et ses revirements imprévisibles. Les séjours de Henri II et de ses fils à Valognes sont fréquemment attestés. Henri II y passe pas moins de 30 actes, signalant ainsi la ville au nombre des capitales secondaires de son vaste empire territorial.

- *La croix Cassot figure sur le plan Lerouge de 1767, au croisement de la rue des Religieuses (anciennement rue Aubert), de la route de Montebourg et du chemin de la Chesnaye. Elle constituait, avant l'élargissement de son périmètre en 1560, l'une des limites de la Franche Bourgeoisie de Valognes, et marquait donc l'une des entrées de la ville. Un octroi fut même construit à son emplacement en 1873 (VIEL, 2004, p. 36). Ces octrois, destinés à la perception d'un impôt sur les marchandises entrant dans la ville, sont les héritiers des "tonlieus" perçu au Moyen Age. Dès 1060 environ, Guillaume le Conquérant avait fait don à l'évêque de Coutances d'une rente sur le tonlieu de la ville de Valognes.*

La Croix Cassot avait disparu en 1880.

(la question de la RN. 13 est traitée en fin d'itinéraire)

B - Chemin de Beaurepaire

- Ferme de Beaurepaire, bel édifice XVIIIe siècle précédé par une demi-lune : souligner l'intérêt de ce type de traitement des entrées, destiné à faciliter la circulation des chevaux et des attelages. Élément architectural inventé en France vers la fin du XVIIe siècle. Cf. autre exemple au Mesnildot de la Grille.

La "rue à Beaurepaire" est citée dans un document de 1427 (Adam), mais "l'enclos du Beaurepaire" désignait anciennement le terrain de l'actuelle abbaye bénédictine, ancien couvent des capucins, suite à la donation du terrain par les héritiers de Nicols Touzé, bourgeois de Valognes, en 1631. Première pierre du Couvent posée en 1633. Consécration, 1684.

C - Croisement de chemins

- Croisement de la "rue du Vieux château", de la "rue de la Foulerie" et du "chemin des Miquelets".
- Le "Vieux château" désignait anciennement le site des thermes romains d'Alauna. Ce chemin figure semble-t-il en 1427 sous le nom de "quemin allant aux camps du Casteller".
- La rue de la Foulerie est attestée depuis 1430 (Adam), mais on trouve mention, dès 1428 du "quemin allant de la Foulerie aux tours du Casteller". Cette mention des "tours" et - dans une moindre mesure - du "camp" du Castelet à l'époque médiévale suggère le maintien à cette période d'éléments architecturaux visibles qui étaient ainsi désignés. Ces "tours" correspondent-elles aux thermes romains ?

Comme son nom l'indique, le quartier de la Foulerie abritait des artisans teinturiers et des drapiers, dont la présence est encore attestée au XVIIIe siècle. Les drapiers constituaient, dans la plupart des villes médiévales, une corporation bien représentée. Les drapiers de Valognes disposaient de franchises dans les autres places marchandes de Normandie, et notamment à la grande foire de Guibray, à Falaise. Ce privilège royal leur assurait d'honnêtes revenus mais suscita longtemps la rivalité et la jalousie de leurs confrères des autres villes.

Annexe :

Le Pont de la Foulerie

Sur le plan de 1880, cette rue porte le nom de "rue du Pont de la Foulerie". La reconstruction de ce pont, qui portait aussi le nom de "pont des vieilles halles (les halles du marché de Thurin, sur la place du Calvaire), demandée par la ville en 1782, est lancée en 1783. L'ancien pont possédait deux arches, et il est dit alors que l'une des arches est alors "absolument enfonsée " et que son "enfoncement présente une ouverture dans le milieu de deux à trois pieds de diamètre". Il est alors prévu de le remplacer par un pont à une seule arche de 6 pieds d'ouverture, avec des têtes et des chaînes en pierre de taille, dessiné par l'ingénieur des ponts et chaussée Delorme. Le pont actuel, cependant, présente toujours les deux arches qu'il avait auparavant...

- Le chemin des Miquelets tient probablement son nom de la ferme du même nom. Selon ADAM, ce chemin portait en 1430 le nom de "quemin allant de l'ostel Symon Guille au hamel ès Grives". L'interprétation consistant à y voir une portion de "chemin miquelot", destinée aux pèlerins anglais en route vers le Mont-Saint-Michel semble très incertaine mais mérite d'être signalée. On rappellera à ce titre qu'une "Croix Saint-Jacques" se trouvait jadis au carrefour des thermes d'Aleaume, ce dernier élément pouvant plus clairement être rattachée à la notion des chemins de pèlerinage de l'époque médiévale. (Voir supra pour le passage des condamnés par ce chemin, qui menait de la juridiction au gibet de Valognes).

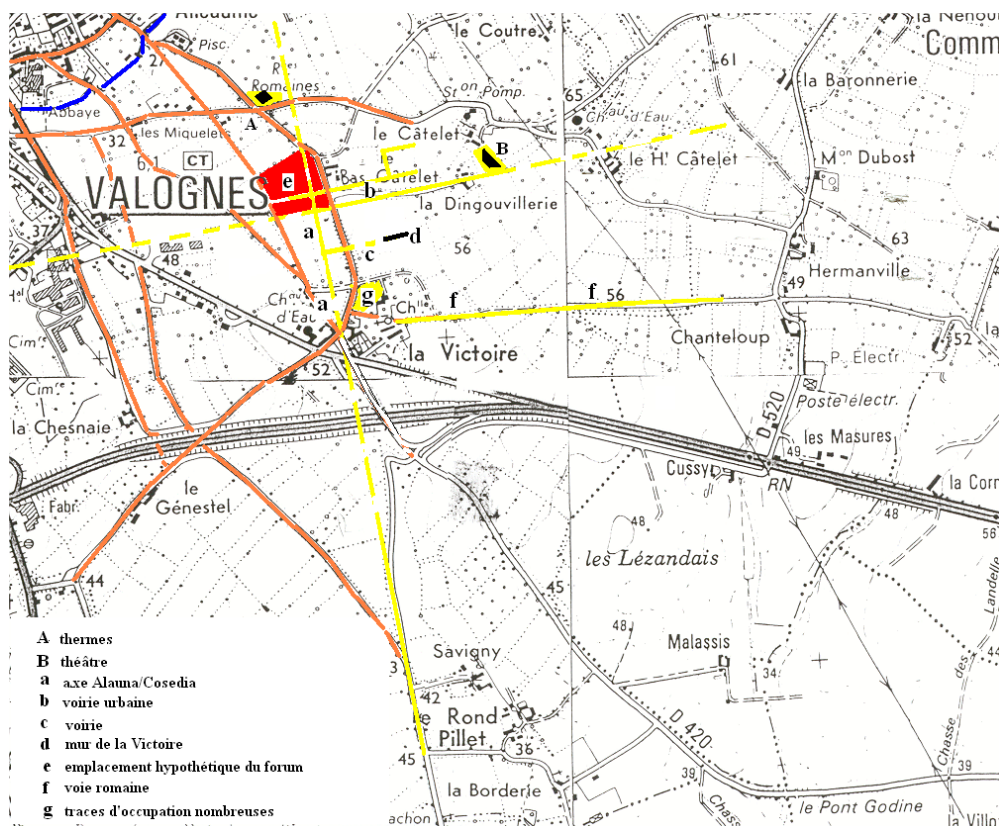
D- La voirie antique d'Alauna

La question des voiries antiques du département de la Manche, largement débattue par les archéologues du XIXe siècle, continue aujourd'hui encore à soulever de nombreuses questions et laisse encore planer beaucoup d'incertitudes. Il semble acquis cependant que la cité D'Alauna constituait un carrefour de plusieurs voies importantes. Au nombre de ces axes routiers, il convient principalement d'intégrer une route venant de Cosedia (Coutances), via

Orglandes, et se prolongeant vers Fermanville, et une seconde voie permettant de rejoindre la baie des Veys.

Le tracé de l'axe nord-sud menant de Cosedia à Fermanville est identifiable sur le parcours de la voie communale n° 12, qui passe au sud devant la ferme de Savigny (toponyme d'origine latine), puis devant l'église de Flottemanville et se prolonge par l'allée du château. Son prolongement dans le hameau de la Victoire correspond à celui de la route menant aux thermes via le Bas-Catelet. Les études menées par Thierry LEPERT (1992) ont permis de préciser cette assertion, en identifiant un tracé nord-sud qui ne correspond pas exactement à l'actuel chemin communal, mais le longe de très près, en passant par le centre de la parcelle située au débouchée du chemin des Miquelets (a). Plus au nord, cet axe réapparaît apparemment au niveau de l'allée de la ferme d'Arpentigny (autre toponyme latin).

Au vu des études archéologiques récentes, ce grand axe routier croisait non loin trois éléments de chaussées orientées est-ouest, l'une correspondant globalement au chemin conduisant à la Dingouvillerie (b), et l'autre, plus au sud (c), croisant la "route de Cosedia" évoquée précédemment, en bordure d'une parcelle délimitée par un imposant mur romain de nature indéterminée (d). Ce terrain situé au carrefour des deux routes (parcelle AS 70 du cadastre) a été identifié par tradition comme l'hypothétique forum de la ville, mais les sondages les plus récents n'ont pas permis d'étayer cette affirmation. Thierry LEPERT (1992) propose plutôt de situer l'emplacement de cet hypothétique forum aux environs des actuelles parcelles 15 et 16 du cadastre (e).



Enfin, une tradition non démentie par les archéologues contemporains, et maintenue sur le cadastre, identifie la petite route qui part depuis le chevet de la chapelle de la victoire vers Huberville (dir. La Croix Verte) à une autre voie romaine (f), peut-être cet axe important qui conduisait vers la baie des Veys via Montebourg (la route utilisée par Guillaume le Bâtard en 1047 ?).

Annexe

Le mur de la Victoire

La limite entre deux parcelles situées dans un champ (parcelles AS 70 et AS 71) est partiellement matérialisée par un épais fragment de mur antique (b), s'étirant sur 41, 50 mètres pour 2, 60 mètres d'épaisseur, dont la fonction demeure indéterminée. En 1695, Dunod y voyait une enceinte de muraille et signalait que ce mur était partiellement sapé. Au début du XIXe siècle, Charles de Gerville identifiait ce mur avec un élément d'un ancien "hôtel des monnaies" dont parle Dunod par ailleurs. L'identification de Gerville semble reposer sur l'abondance de monnaies trouvées dans la parcelle voisine (AS 70). La plupart des archéologues qui ont étudiés le site au cours des années suivantes ont plutôt opté pour l'identification d'un élément d'un castrum antique. Plus récemment (1998), Ludovic Legailard et Nicolas Navarre ont relativisé ces interprétations, restant sur le constat de notre ignorance de la fonction de ce mur romain, tout en admettant qu'il appartenait manifestement à un édifice public.

Structures antiques identifiées aux environs immédiats de la chapelle.

Les différentes pièces de terre situées autour de la chapelle sont signalées par les archéologues du XIXe siècle pour avoir livré des monnaies, de la céramique et d'autres éléments antiques. Les sondages menés par Th. Lepert autour de la chapelle en 1992 se sont pour la plupart avérés stériles. Seule la parcelle AS 140, située au dessus du chemin de la chapelle (g) a livré d'abondants éléments de céramique romaine, des vestiges d'un four de potier indiquant une implantation artisanale, des ossements et des éléments de construction (tegulae et blocs calcaire rubéfiés).

Aucun sondage archéologique n'a semble t-il été effectué à ce jour sur le site même de la chapelle.

E - La Chapelle de la Victoire

Cf. Les processions/ Vierge de la Victoire

F- Le chemin des pendus

La voie communale n° 109 porte encore sur le cadastre actuel le nom de "chemin des pendus". Il croisait à hauteur de l'actuel 4X2 voies le "chemin du blanc pignon" au "carrefour des pendus", puis se prolongeait jusqu'au lieu dit "le Gibet".

Celui-ci tient son nom de la potence qui se trouvait jadis sur un terrain voisin, portant encore le nom de « Lande du Gibet ». Ce gibet servait à l'application de la peine capitale pour les condamnés. Valognes, en tant que centre administratif et judiciaire du Clos du Cotentin, abritait plusieurs sièges de justice, relevant aussi bien du roi que de l'évêque de Coutances, de l'abbé de Cherbourg ou du comté d'Alençon. La principale juridiction criminelle se tenait

semble t-il au dessus de la halle du marché de Turin, site du marché de la ville, sur l'actuelle place du calvaire. Hors, nous savons qu'il existait au Moyen Age, sur la paroisse de Lieusaint, un domaine, dit le « fief des hostes », dont les propriétaires étaient « tenus toutes et quantes fois qu'un criminel est condamné être pendu au gibet de Valognes de le convoyer de la Halle jusqu'au gibet »³. Il semble donc que l'itinéraire suivi empruntait le pont et la rue de la Foulerie et se prolongeait par le chemin des miquelets pour rejoindre à la Victoire le chemin des pendus qui conduisait au gibet.

Annexe :

L'exercice de la peine capitale à Valognes

L'exécution par pendaison était loin de constituer le seul type de peine capitale appliqué par la justice d'Ancien Régime. Selon la législation en vigueur, la différence se faisait notamment entre les nobles, soumis à la décollation, et les non nobles, qui étaient pendus. Les hérétiques encouraient une peine spéciale, puisqu'ils étaient brûlés vifs. Les femmes enfin étaient le plus souvent enterrées vivantes. Cette règle supportait elle-même de nombreuses exceptions. Ainsi pour le dénommé Gilles Charlot, évoqué par Gilles de Gouberville, et qui « heult la teste coupée et son corps mis en quartiers » le 14 avril 1556. Le 26 juin de la même année une femme sera brûlée pour avoir tué deux enfants. Les archives de l'abbaye de Cherbourg font encore état, l'an 1447, de la peine de la roue, appliquée à un faussaire, qui fut « tourner au pilori » sur la place du marché. En 1555, le « Compte des recettes ordinaires du domaine de la vicomté de Valognes » enregistre, outre les règlements effectués pour les « œuvres et réparations en la geôle de Valognes » et la « fourniture de cordes pour les exécutions », le salaire perçu par l'exécuteur des sentences criminelles, comprenant « fustigations et marques des larrons, amputation, brûlement, pendaison et écartèlement de condamnés ».

La diversité des supplices contribuait à faire de chaque exécution une réjouissante attraction populaire. Bien souvent les corps restaient d'ailleurs exposés en ville, aux endroits les plus visibles.

G - La route royale

- *Panneau du "Touring Club de France" indiquant les distances de Montebourg (5, 3 Km) et Bayeux (73 Km).*

Le manque d'entretien des voies de communication et l'impraticabilité des chemins constituent un problème extrêmement ancien. Des préoccupations d'ordre militaire surtout semblent avoir favorisé au XVIIIe siècle la prise de conscience des autorités d'une nécessaire amélioration des routes de la presqu'île. Depuis le règne de Louis XV, d'importants travaux routiers sont entrepris dans tout le royaume. En Cotentin, la descente des anglais à Cherbourg, en 1758, incite tout particulièrement les ingénieurs à engager la création de nouvelles routes entre les villes. Les grands travaux de voirie pour la traverse de la voie royale n° 1 de Paris-Cherbourg sont entrepris au cours des années 1764-1768 et seront achevés en 1779. Le pavage des rues de la ville, effectué à partir de 1770 mais soulevant de nombreuses difficultés techniques et financières, occasionne le retard de ces

³ D'après enquête de 1404, publiée par : Abbé Jean CANU, *Histoire d'une commune normande, Lieusaint en Cotentin*, Saint-Lô, 1992, p. 29

différents travaux. Le tracé de l'ensemble des axes allant de Valognes à Coutances via Saint-Sauveur et Pont l'Abbé, à La Houge et Bricquebec occupe tout le dernier tiers du XVIIIe siècle et trouve son achèvement à la veille de la Révolution.

Les aménagements routiers occasionnent également d'importants travaux d'alignement de et d'aménagement de voirie dans le centre de la ville. En 1768, est dressé un premier "plan de traverse de Valognes depuis l'hôtel de Grammont et la croix Cassot jusqu'à l'Ilet, proche l'église". Ce plan propose d'élargir les rues à 48 pieds. Cependant, il est indiqué que la rue des Religieuses (ancienne rue Auber, nommée à la Révolution rue Mirabeau, puis rue Marat, puis rue de la Victoire) elle-même ne pourra être élargie qu'à 24 pieds (15, 60 m). Place de la Croix Cassot, ces travaux occasionnent le réaligement et la destruction partielle de l'hôtel de Grammont.

Les travaux de voirie effectués au XVIIIe siècle sont pour l'essentiel à la charge de la ville, au droit de l'ancienne "corvée". Elle est financée sur les revenus de l'octroi et assumée principalement par des entrepreneurs locaux qui embauchent à cet effet "les pauvres mendiants valides", alors très nombreux.

A développer : Chapelle de la Victoire

Drapiers

Hôtel de Grammont

Infos tracé de la 4 voies

(.../...)

Michel Muller : Quand l'Académie de Caen célébrait l'intendant Foucault à l'occasion de la découverte d'Alauna. In *Val'auna*, revue historique sur Valognes et les alentours, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 0 [édition critique et traduction de deux pièces de vers latins].

Petite histoire littéraire de Valognes

Quand l'Académie de Caen célébrait l'Intendant Foucault à l'occasion de la découverte d'Alauna



AD ILLUSTRISSIMUM
NICOLAUM JOSEPHUM FUCALDUM
REGI A CONSILII,
SUPPLICUM LIBELLORUM EMERITUM MAGISTRATUM,
JURIDICAE REI, POLITICAE, ET AERARIAE
PER INFERIOREM NORMANNIAM
PRAEFECTUM

A l'illustrissime,
Nicolas Joseph Foucault,
Conseiller du Roi,
Maître des requêtes émérite,
Intendant de justice, police et finance
de Basse Normandie.

Notes : L'épigramme ci-contre est signée ainsi :
JACOBUS LAIR, regius graecorum litterarum professor, nec-
non collegii Sylvani rhetor in Acad. Cadom. an. 1696.
Jacques Lair, professeur royal de littérature grecque et
de rhétorique au collège Sylvanus dans l'Académie de
Caen, année 1696.

1 Monsieur du Quesney Le Blais (1615-1698).

2 Monsieur du Moustier, lieutenant général au présidial
de Caen.

Transcription : Alexis Douchin

Traduction : Jocelyne Leparmentier, Michel Muller

Au XVII^e siècle, quand on voulait commémorer un événement marquant, on frappait une médaille si l'on était riche ou on écrivait des vers latins si l'on était pauvre. Aujourd'hui ces poésies ne sont plus accessibles qu'à une minorité de latinistes, mais autrefois toutes les personnes cultivées les comprenaient sans peine. Même les collégiens s'exerçaient régulièrement à écrire des vers dans la langue de Cicéron. Que d'efforts et de peine pour jongler avec les dactyles, les spondées et les iambes... La découverte d'Alauna en 1695 eut un tel retentissement que l'Académie de Caen décerna à l'Intendant un éloge en latin.

ALONA

ALONA Normannūm primis elapsa ruinis
In lucem fato sed meliore redit.
Ecce Theatralis tollit se machina, Thermae,
Atque operum quidquid publicus usus habet.
Urbs prodit rediviva solo, mirabile dictu,
Visa ubi laeta frequens nuper arista fuit.
Muneris est, FUCALDE, tui, quòd diruta vivit
ALONA, quod volitat docta per ora virum.
Et jam fama rei latè miracula pandit,
FUCALDI aeternum nomen, honorque manet.
Bibl. nat., YC-2268

Alauna

Alauna, échappée des premières ruines des Normands, revient à la lumière, mais avec une destinée meilleure. Voici que le rideau du théâtre se lève, les thermes et tous les ouvrages d'utilité publique. La ville s'élève d'un sol où. Ô prodige, on voyait naguère les lourds épis pousser dru. C'est ton œuvre, Foucault : Alauna vit, même en ruine, et elle vole, connue, de bouche en bouche. Et déjà la renommée répand largement les merveilles de la découverte, le nom de Foucault reste pour l'éternité et son honneur aussi.

ALONA NUPER ERUTA

Epigramma

ALONA perpetuis dudum damnata tenebris
Exoritur cultu nobiliore nitens.
Auspiciis, FUCALDE, tuis assurgit in auras,
Quodque reviviscat munus, opusque tuum.
Hoc cecinit QUENAEUS, honos, et gloria Pindi
MONSTERII hoc etiam carmina docta sonant.
Frustra detectae laudem sibi Zoilus Urbis
Arroget, est gemino teste probata fides.
Bibl. nat., YC-3308

Alauna récemment exhumée. (Epigramme)

Alauna naguère condamnée aux ténèbres éternelles se dresse, brillant d'une parure plus illustre. Par ta volonté, Foucault, elle s'élève dans la brise et sa résurrection est ton œuvre. Honneur et gloire du Pinde, du Quesney¹ l'a chantée et les vers savants de du Moustier² la célèbrent encore. En vain le détracteur s'arroge la louange de la découverte de la ville, ces deux témoins l'attestent de bonne foi !

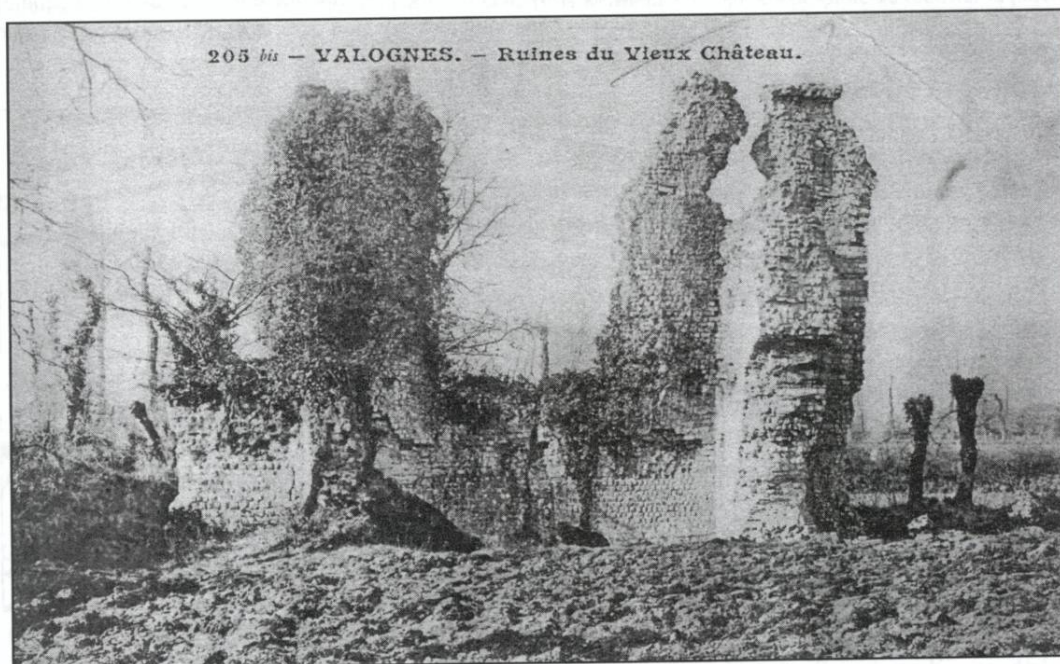
Michel Muller : Du vieux château au balnéaire, histoire des fouilles d'Alauna. In *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 3-12.

Du Vieux Château au Balnéaire

Histoire des fouilles d'Alauna

Le vieux château

Pendant des siècles les imposantes ruines qui se dressent à Alleaume ont été prises pour les restes d'un château. Le souvenir de la cité d'Alauna s'était effacé depuis longtemps, le nom lui-même était oublié et ne perdurait que sous la forme dérivée d'Alleaume¹. A la fin du Moyen-Age, on appelait ces pans de mur : *le vieux château*, pour bien les distinguer de la forteresse dominant les maisons et l'église de Valognes à l'emplacement de la place du château actuel. Le souvenir de cette ancienne désignation se maintient encore au début du vingt-et-unième siècle dans le nom de la « rue du vieux château », qui conduit précisément de Valognes aux thermes d'Alauna. Ces ruines paraissaient si antiques qu'on les attribuait mythiquement à Clovis, personne ne songeant à les faire remonter encore plus loin dans le temps, à l'époque de la Gaule Romaine. Cette attribution fantaisiste à Clovis entraîna même des confusions, certains historiens pensant que c'était le château de Valognes qui remontait au roi franc, descendant de Mérovée. Inutile de préciser ici que



ni les ruines d'Alleaume ni le château de Valognes n'ont rien à voir avec Clovis.

Avec la Renaissance les savants se mirent à redécouvrir l'Antiquité par l'étude directe des auteurs grecs ou romains ou par des fouilles archéologiques, mais il ne subsiste localement aucune trace de fouilles ou d'une description des ruines qui les attribuerait aux Romains. Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour que des fouilles sérieuses soient entreprises et que l'on reconsidère l'origine des différents vestiges archéologiques.

¹ Sur l'origine et le sens du mot Alauna voir l'article de René Lepelley Alleaume et Valognes, notes de toponymie normande dans *Nédélèquerie 54-94*, la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 1994.

Les fouilles de 1695

C'est la rencontre de deux personnalités qui a permis la première campagne de fouille sur le site. D'abord l'intendant de Caen, Nicolas de Foucault², était un amateur d'art, un bibliophile averti et un collectionneur d'« antiques » : monnaies, statues, inscriptions. D'éminents personnages avaient donné l'exemple de ces collections à commencer par le cardinal de Mazarin dont la collection était célèbre. L'intendant Foucault suivait donc d'illustres traces en rassemblant ces objets dans sa province de Basse-Normandie. Mais le personnage déterminant des premières fouilles est le RP Dunod³, jésuite envoyé en Normandie pour faire appliquer la nouvelle réglementation concernant les pauvres ; il s'agissait de moderniser le vieux réseau des fondations pieuses, des hôtels-Dieu, des congrégations charitables diverses et de créer dans les villes de quelque importance des Hopitaux-Généraux destinés à soigner les malades et à enfermer les pauvres, les mendiants, les prostituées et les vagabonds. On sait que son passage à Valognes fut couronné de succès puisqu'il y créa le premier hôpital général de Basse Normandie⁴. Il se trouve que notre jésuite n'était pas seulement un propagandiste zélé de la nouvelle politique sanitaire et sécuritaire du moment mais aussi un érudit curieux des antiquités, et partout où il allait il s'intéressait aux vestiges du passé. Les ruines d'Alleaume, les plus spectaculaires de Basse-Normandie, attirèrent son attention et grâce à l'appui de l'intendant Foucault il put mener à bien les premières vraies fouilles modernes du site d'Alleaume. D'emblée notre jésuite fit le lien entre le nom d'Alleaume et celui d'Alauna que l'on trouve sur la Table de Peutinger. On appelle ainsi cette espèce de carte routière de la fin de l'Antiquité, retrouvé au XVI^e siècle dans les papiers de celui qui lui a donné son nom. Sur cette carte à côté de noms bien connus et attestés par des textes et des inscriptions comme Condate (Rennes) ou Augustodurum (Bayeux) ou Cosedia (Coutances) on trouve le nom d'Alauna, une des deux seules mentions antiques de ce nom jusqu'à aujourd'hui⁵. De là l'idée qu'Alleaume et Alauna ne faisaient qu'un et formaient peut-être une cité aussi importante que celles situées sur la table de Peutinger. Le R.P. Dunod n'eut pas de mal à convaincre l'intendant qui, doté de pouvoirs étendus (il représente le Roi en Basse-Normandie) et sachant mobiliser les fonds nécessaires (il est responsable des finances dans la région), sut organiser une spectaculaire campagne de fouille.

Dès 1692⁶, l'intendant, accompagné peut-être du RP Dunod et d'autres notabilités intéressés par l'histoire vint se rendre compte sur place de l'état des ruines et interrogea les paysans du lieu sur leurs éventuelles découvertes. On lui parla des cendres que l'on trouvait sur une vaste superficie et des tessons de tuiles qui remontaient à la surface



Extrait de la table de Peutinger. En haut à gauche Alauna.

² Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721), maître des requêtes, intendant de Montauban (1674-1684), du Béarn (1684- 1685), de Poitiers (1685- 1689), de Caen (1689- 1704), puis Conseiller d'Etat. Auteur de Mémoires.

³ Pierre-Joseph Dunod (1646-1725), professeur de lettres et de philosophie dans le Dauphiné, puis en Provence et dans sa Franche-Comté natale. De 1683 à 1695 il est nommé missionnaire royal en Normandie pour l'établissement des Hopitaux-Généraux. Après 1696 il continue son action dans la province de Lyon. Erudit controversé, il publia des articles sur la localisation des villes-gallo-romaines.

⁴ Cet hôpital-général fut fondé en 1687, il était situé à l'emplacement de l'Hôtel de ville actuel.

⁵ Les crûdits de l'époque pensaient qu'Alauna était située en Angleterre. Il existe une autre mention d'Alauna dans un document appelé l'itinéraire antonin.

⁶ D'autres sources parlent de 1691.

lors des travaux agricoles⁷. Convaincu que le site méritait une attention approfondie Foucault décida d'organiser des fouilles.

A l'été 1695, plus de vingt ouvriers⁸ se précipitèrent sur les diverses ruines que le RP Dunod avaient repérées précédemment pour les dégager en espérant sans doute découvrir des statues, des médailles, des mosaïques et de vastes bâtiments. Malheureusement les fouilles ne furent pas aussi satisfaisantes qu'on l'espérait et ne mirent au jour aucun trésor spectaculaire : il fallut seulement se contenter de quelques pièces, de médailles et d'autres menus objets. Mais l'on dégagait des murs qu'il fallut interpréter, ce qui donna lieu à des polémiques, comme on va le voir.

Ces fouilles en effet mirent au jour un vaste bâtiment qui fut tout de suite considéré comme un établissement de bains ; plus spectaculaire encore est le dégagement d'un vaste théâtre qui pouvait contenir 6000 spectateurs, avec quatre entrées, des loges et même l'emplacement des sièges des spectateurs ménagés directement dans la pente du lieu. On trouva également quelques autres substructions plus ou moins délicates à interpréter : le RP Dunod pensa avoir exhumé une fonderie de monnaie avec, à côté, un prétoire. Un peu plus loin on dégagait un solide pan de mur qui fut pris pour un reste des murailles de la ville. Pour le RP Dunod il ne faisait pas de doute qu'Alauna avait été une ville considérable, de la taille de Rouen, pas moins !

Polémiques sur Alauna

Pendant des années le récit de ces premières fouilles d'Alauna ne fut connu que par une lettre anonyme envoyée de Basse-Normandie au *Journal des Savants* en novembre 1695. Comme l'auteur des fouilles était le RP Dunod, les historiens lui ont longtemps attribué la paternité de cette lettre malgré quelques incohérences formelles. Aujourd'hui, grâce aux recherches minutieuses et systématiques d'Alexis Douchin, jeune archiviste valognais spécialiste des milieux intellectuels de la fin du XVII^e, il est possible de rectifier la paternité de la lettre et de mieux

comprendre ce qui s'est passé. Le RP Dunod a bien publié un compte rendu de ces fouilles mais pas dans le *Journal des Savants* : il a choisi le *Mercurie Galant*. Il y fait l'inventaire des résultats, formule quelques hypothèses sur l'utilisation des divers bâtiments retrouvés et conclut que les ruines sont celles d'Alauna qui était la capitale du peuple gaulois des Unelles. Cet article date d'octobre 1695. L'article traditionnellement attribué au RP Dunod est, selon A. Douchin, de la plume du marquis d'Auvers⁹ qui reprend une partie des thèses du Jésuite (novembre 1695 dans le *Journal des savants*).

104 **MERCURE**
descendant les portereens sans nom-
bre, jusques à l'an 1400. que
Charles VI. les reduisit à trois.
Si j'avois, Monsieur, l'hon-
neur, d'estre connu de vous, je
vous dirou ma pensée de vivre
voix, ravy de deferer en person-
ne à vos avis, sur cette belle
matiere, comme sur toute autre.
Je suis vostre etc. L'ABBÉ
HARCOÛËT.

Valogne est une Ville de
la Basse Normandie ; auprès
de laquelle on a decouvert
depuis peu de temps un
Theatre ; dans la court de

105 **GALANT.**
Mrs de Franquerette, un peu
au dessus de ce qu'on appelle
les Tours du Castelet ; entré
la Ferme où a demeuré le
nommé Reverd, & la maison
de Mrs de Franquerette, ap-
pellée le Bus, joignant la Lan-
de du Castelet, où demeure
M^r Yon. Voità des mar-
ques pour ceux qui connois-
sent le Pays. Ce Theatre peut
contenir quinze à seize mille
hommes assis à leur aise.
Cette découverte est due au
Pere du Nor, Jésuite, qui est
après toutes les autres ruines
qui paroissent en divers en-
Octobre 1695. Cc

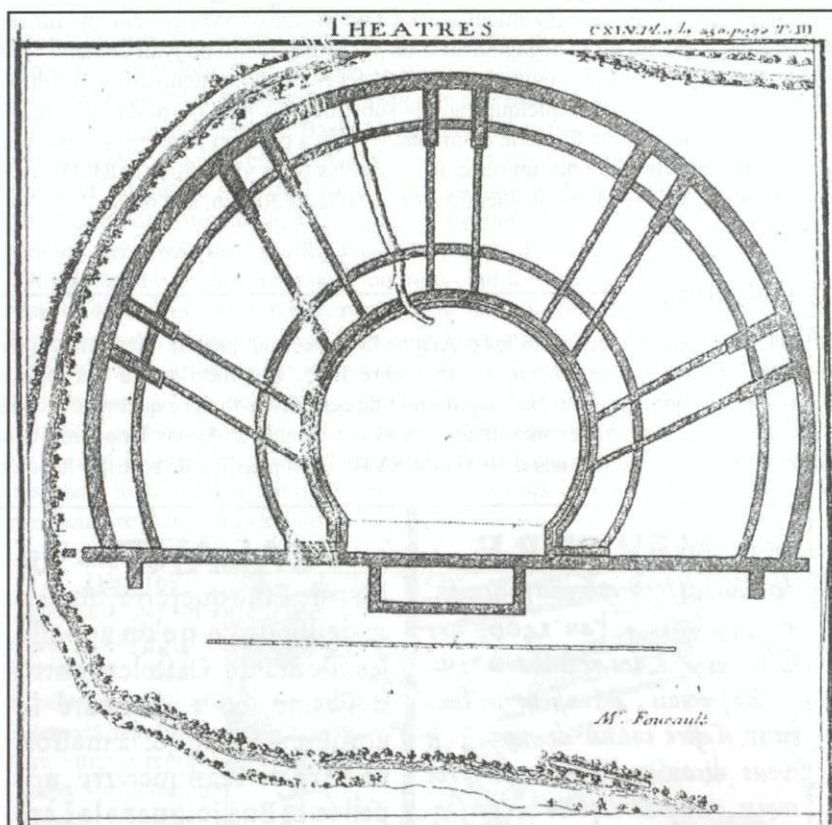
Page du *Mercurie Galant* d'octobre 1695 annonçant la découverte du théâtre.

⁷ Voir le témoignage de Pouchin, page 25.

⁸ D'autres traditions indiquent 200 ouvriers.

⁹ Pierre-Armand de Sainte-Marie, marquis d'Auvers (1638-1705), grand voyageur, érudit, possesseur d'une belle bibliothèque. Il fit reconstruire le château d'Auvers (canton de Carentan) en 1653.

Mais quelques mois plus tard un nouvel article vient critiquer les conclusions du RP Dunod et du marquis d'Auvers : il paraît dans le *Mercure Galant* de janvier 1697. A. Douchin attribue ce dernier article, sans contestation possible, bien qu'il ne soit pas signé, à Mangon du Houguet¹⁰, savant érudit local et grand collectionneur de médailles. Ce dernier conteste une partie des conclusions et des attributions du père Dunod et du marquis d'Auvers. Les polémiques ne portèrent pas seulement sur l'identification des monuments¹¹ mais aussi sur des questions de fond : y avait-il à Alleaume une vraie ville antique ou simplement quelques monuments au milieu de la campagne ? Le nom de Valognes venait-il du nom latin d'Alauna ? Alauna était-elle l'ancien chef-lieu de la tribu gauloise des Unelli avant d'être supplantée par Coutances au IV^e siècle après J.C. ?



Plan du Théâtre dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon (1719)

commémorait la campagne de fouilles et portait l'inscription : « Nummus argenteus antiquae civitatis Loniae » (pièce d'argent de l'antique cité de Valognes)¹². L'ensemble a disparu en 1792 durant les troubles de la Révolution. L'intendant, en administrateur soucieux d'assurer la publicité de son action, écrivit au Chancelier Boucherat, son supérieur hiérarchique, ministre de la justice et responsable des affaires intérieures, un rapport sur le résultat des fouilles de Valognes (janvier 1696). C'est ce rapport qui permet aujourd'hui de dater précisément la campagne de fouille de 1695 (Voir ci contre).

Ces polémiques, qui peuvent faire penser à celles qui ont longtemps défrayé la chronique sur la localisation d'Alésia, devaient toucher un public assez large pour que l'on en trouve l'écho dans les journaux parisiens de l'époque. Sans pouvoir être comparées à celle de Pompéi, un siècle plus tard, ces découvertes valurent une certaine notoriété à l'intendant Foucault. L'Académie de Caen fit rédiger une épître en latin à la gloire du découvreur d'Alauna. Bon prince, l'intendant remercia la ville de Valognes en envoyant une médaille qui fut placée au centre d'un vitrail dans la salle de l'Auditoire royal (ancien Hôtel de Ville qui était situé place du puit artésien). Cette médaille

¹⁰ Pierre Mangon du Houguet, vicomte de Valognes (1632-1705), collectionneur et érudit local, auteur de recherches sur l'histoire de Valognes : deux de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Valognes.

¹¹ Contrairement au RP Dunod et au marquis d'Auvers, Mangon du Houguet pensait que les ruines dégagées au dessus du théâtre n'étaient pas celles d'un atelier de fabrication de monnaies mais une sorte de bain sec appelé « hypocauste sudatoire ». De même il refusait l'existence d'une muraille pour la ville d'Alauna et considérait que les murs dégagés étaient seulement ceux d'un fortin.

¹² Voir le témoignage de Pouchin, plus loin page 26.

Le rapport officiel de l'Intendant Foucault sur les fouilles de 1695

« Lettre de Monsieur Foucault, intendant de Basse-Normandie, sur un amphitheatre ... trouvé proche Valognes à Monsieur Boucherat, chancelier de France.

Monseigneur,

Il est vray que quelques vestiges d'édifices romains qui sont aux environs de Valogne et que j'ay verifié estre des bains publics, ayant donné lieu à un jésuite qui estoit à Valogne il y a 3 mois de chercher s'il n'y auroit point d'autres restes de bastiments antiques, il crut avoir trouvé la figure d'un amphitheatre à quelque distance de ces bains, et m'en ayant averti, je fis oster la terre en quelques endroits et l'on découvrit en effet les fondemens de toutes les parties d'un theatre, nous trouvasmes ensuite dans un jardin à trois piedz de terre une aire de mastic fort uny sur lequel il y avoit environ 56 tuiaux de terre cuite d'un pied et demi de hauteur, percez par les deux bouts et par le milieu qui ne peuvent avoir servi à d'autres choses qu'à des etuves, à cent pas de là, nous vismes environ 60 toises de vieilles murailles renversez par la sape que nous jugeasmes de structure romaine par la qualité des pierres, du mortier, et par ce qu'il n'y estoit aucun vestige de tours. Voilà, Monseigneur, ce que j'ay pu decouvrir jusqu'à present de ces antiquitez. J'espere, au premier voyage que je feray à Valognes, pouvoir perfectionner et augmenter ces decouvertes, en faisant encor ...[manque] fouilles aux endroits qui n'ont pas esté entierement decouverts, et en d'autres ou on jugera pouvoir ...[manque] quelque monument antique. Mais on peut juger quant à present par les ruines et fondemens d'edifices publics, tels que des bains, un theatre et des etuves, qu'il faut qu'il y ait eu une ville considerable en cet endroit qui est très bien situé, et qu'il y a lieu de croire que cette ville pourroit estre Alona, dont les anciens geographes ont parlé quoy qu'aucun n'ait determiné sa situation in Unellis qui est le Côtentin, la plus-part ne parlant que d'Alona qu'ils mettent en Angleterre. Le seul Putinger dans les cartes semble l'aprocher du lieu où nous trouvons les vestiges d'une ancienne ville, mais ce qui est une forte presumption que c'est l'ancienne Alonne dont nous trouvons les vestiges, c'est que la ville de Valogne est au pied du terrain où estoit située l'ancienne ville et dans un valon. En effet, Valognes n'est autre chose que Vallis Alonae Val d'Alone, dont un des fauxbourgs, qui est le plus proche de nos vieilles ruines, s'appelle encore Aleaune, quoy qu'il en soit, Monseigneur, c'est une question qui merite d'estre approfondie et dans la terre et dans les auteurs. On pourra peut-estre decouvrir dans la terre des marbres ou des pierres chargées d'inscriptions qui pourront éclaircir nos doutes, il s'est trouvé des medailles de tous les temps, mais peu considerables. Je me donne l'honneur de vous envoyer les principales et suis avec profond respect, Monseigneur,

votre très humble et très obeissant
serviteur, FOUCAULT
à Caen, le 20 janvier 1696. »

*Archives nationales, papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine, M 752, dossier 2 ; copie.
Référence de la cote : Olivier Tréhet; transcription : Alexis Douchin.*

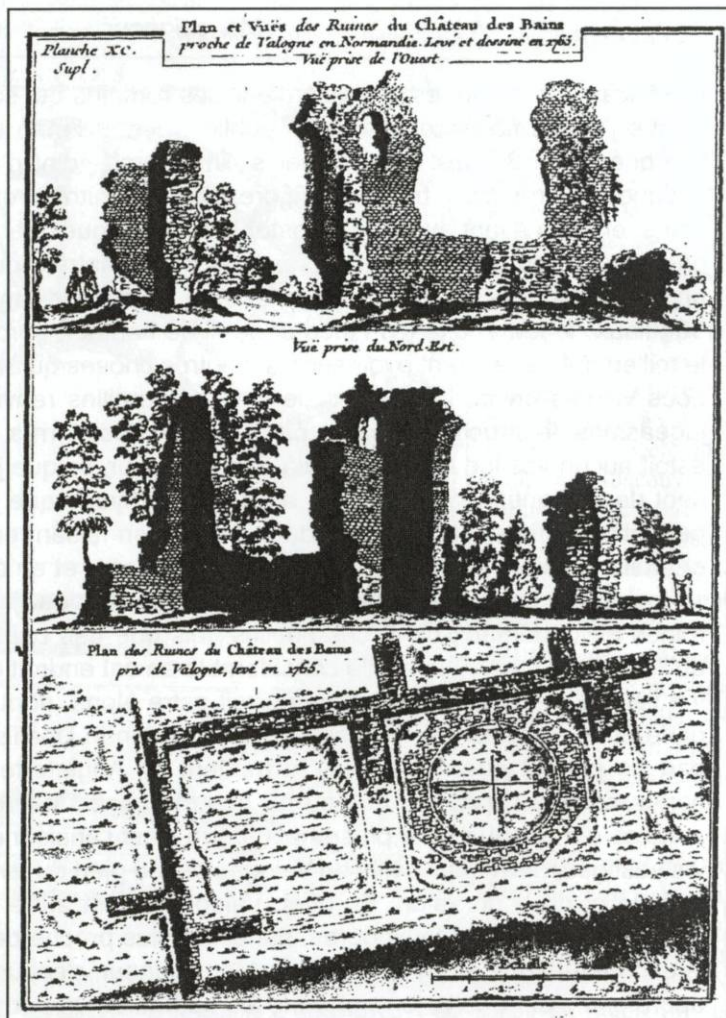
— La publication du rapport des fouilles —

Hier comme aujourd'hui, il s'écoule souvent un laps de temps assez long entre les fouilles sur le terrain et la publication des conclusions des archéologues dans des ouvrages scientifiques. Il faut attendre 1719 pour qu'un relevé précis soit publié. C'est dans un ouvrage à vocation encyclopédique que l'on trouve en effet les premiers plans des ruines d'Alleaume ; il s'agit de *l'Antiquité expliquée* publiée en 1719 par le P Montfaucon. Il semble que cet

auteur ait eu accès directement auprès de Foucault aux renseignements qui lui permirent de publier ces plans. Son ouvrage reproduit, entre autres plans, celui du balnéaire d'Alauna, mais il s'agit d'une attribution erronée ; en fait le plan publié est celui des thermes de Vieux. Pendant longtemps les archéologues ont buté sur les incohérences flagrantes entre le plan de Montfaucon et les ruines du balnéaire, et pour cause ce n'était pas le bon plan ! L'auteur s'en était d'ailleurs aperçu, mais trop tard, et il avait inséré dans sa préface un erratum que malheureusement les historiens n'avaient pas lu jusqu'au grand archéologue, spécialiste de la Gaule romaine, A. Grenier qui rétablit définitivement la vérité en 1953¹³.

D'autres historiens du XVIII^e siècle font mention des fouilles de 1695 comme Masseville, auteur de la première histoire de la Normandie. L'historien était-il déjà logé au Séminaire en 1695 et donc susceptible d'avoir assisté aux découvertes ? Masseville dans sa description déclare que l'amphithéâtre¹⁴ pouvait contenir 10 000 spectateurs, bien des auteurs par la suite reprendront ce chiffre alors que le RP Dunod se contentait de 6000. Un autre historien, valognais lui aussi, publia une description de Valognes en 1766 : il s'agit d'Hervieu de Vaudival. Sans doute eut-il des renseignements de première main car ses descriptions sont assez précises : cependant il semble interpréter les ruines du balnéaire comme celles d'un temple. Une partie de son ouvrage reprend au demeurant la description qui avait été faite en 1743 par Frigot.

De même en 1767 le comte de Caylus publia un livre *Recueil d'antiquités* où figuraient diverses reproductions des vestiges d'Alauna qu'il avait fait dessiner par un ingénieur des Ponts et Chaussées de Caen, Céret. Ces plans confirment les relevés de Montfaucon et donnent une image des ruines juste avant leur destruction partielle.



Plan et élévation des ruines dans *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, de Caylus, 1767.

¹³ Voir A. Grenier, Les thermes de Valognes n'existent pas, *Le pays bas-normand*, n°97, 1953.

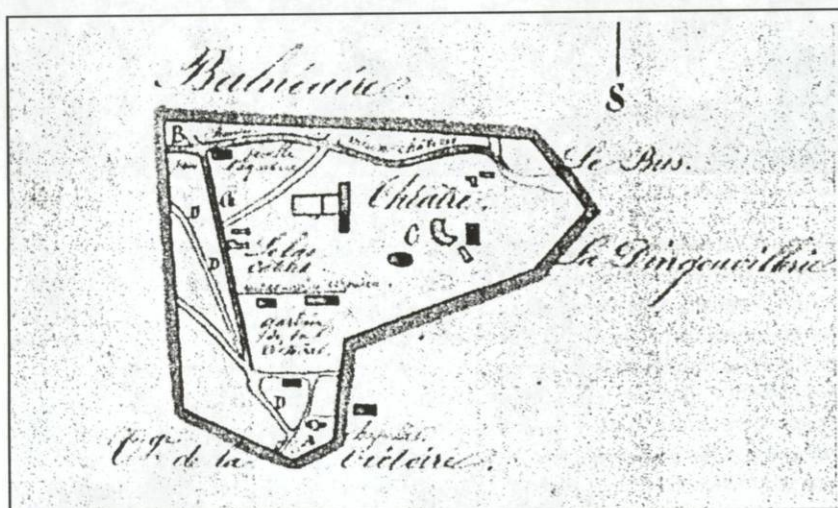
¹⁴ Du théâtre on est passé à l'amphithéâtre sous la plume de Masseville.

— Les destructions de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. —

Quelques années plus tard les ruines connurent un épisode aussi désolant que dramatique. M. Turbert-Thiville, le propriétaire du terrain du balnéaire voulant gagner quelques acres de terre supplémentaires pour ses champs décida, en 1771, de détruire une partie des ruines. On utilisa pour ce faire de la poudre et l'on alla même jusqu'à chercher une pièce d'artillerie de Cherbourg pour attaquer les vénérables pans de mur. Le monument romain qui avait défié les siècles résista tant bien que mal à cet assaut, une partie (les bassins en particulier) fut détruite, mais les murs en petit appareil bien soudé dans un mortier antique vinrent à bout de l'offensive du propriétaire, surtout à la suite d'un fâcheux accident du travail qui causa la mort d'un ouvrier. Le propriétaire, qui était un juge valognais, souleva contre lui la colère des défenseurs des Antiquités et des amoureux des vieilles pierres et se couvrit de ridicule par cet absurde aventure, guidée par une avarice obstinée.

Au début du XIX^e siècle ce fut au tour du théâtre de subir les attaques des vandales modernes : là encore le propriétaire, M. Cardine, fit raser ce qu'il en restait pour vendre les pierres afin de faire de la chaux ou remblayer les chemins. Ici, il ne s'agissait pas d'agrandir un bien-fonds mais de payer quelques pots de « bon bère », car le propriétaire, miséreux et ignare, était plutôt porté sur la bouteille.

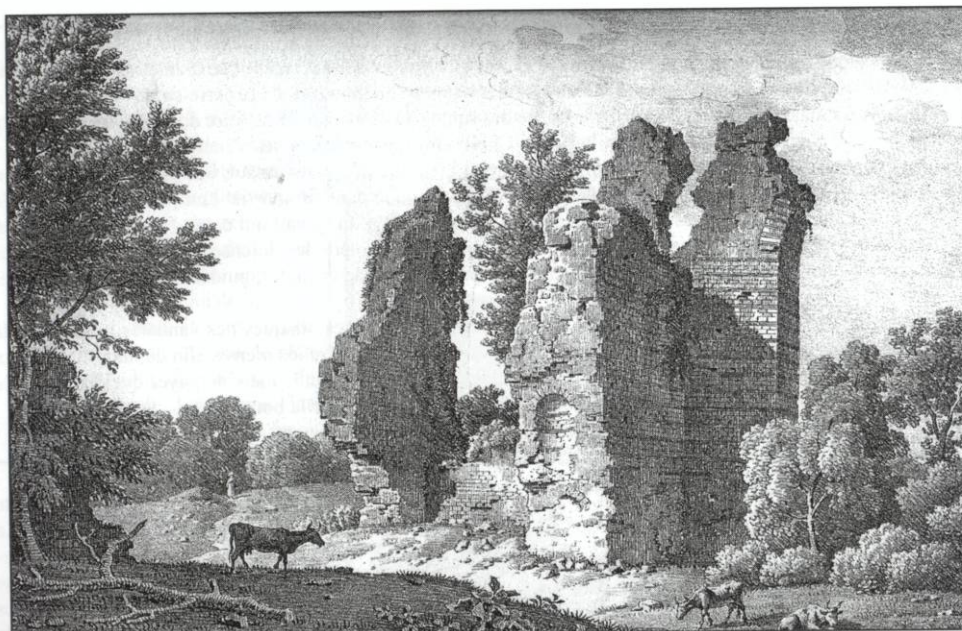
— Les fouilles de Charles de Gerville —



Extrait d'une carte de Charles de Gerville (sans date)

Cependant cette première moitié du XIX^e siècle est marquée également par les relevés que fit à plusieurs reprises Charles Duhérisier de Gerville (1769-1853). On connaît l'œuvre immense d'inventaire et de sauvegarde qu'a menée l'érudit valognais dans le département de la Manche : membre du Conseil général, il fut chargé d'inventorier les églises et de les expertiser archéologiquement. C'est à lui que l'on doit l'adjectif « roman » pour

caractériser un style de construction de l'époque médiévale : ce terme « art roman » est aujourd'hui universellement utilisé. M. de Gerville ne s'intéressait pas qu'au Moyen-Age, il n'hésitait pas à fouiller ou à superviser les fouilles archéologiques du département. Il fut ainsi amené à s'intéresser aux fouilles d'Alleaume. Dès son installation à Valognes en 1811, Gerville nota les trouvailles se rapportant à Alleaume. Pendant plus de quarante ans, il sillonna à pied les prés, les chasses et récolta les informations sur le site d'Alleaume. C'est ainsi que des vestiges aujourd'hui perdus sont connus grâce à des mentions de Gerville, mais l'archéologie d'hier n'est pas aussi scientifique que celle d'aujourd'hui et la localisation manque souvent de précision. Néanmoins dès la confection du cadastre, en 1826 semble-t-il, il situe les découvertes. De toute façon le but de Gerville n'était pas tant de fouiller scientifiquement et exhaustivement le site, mais plutôt de faire une recension de toutes les découvertes archéologiques peut-être en vue de dessiner une carte de la Manche antique. Il s'intéressait en particulier au tracé des voies romaines, mais on considère aujourd'hui qu'il en voyait partout, et toutes les voies antiques qu'il a repérées n'étaient pas romaines. En outre il fut le témoin de la destruction du théâtre, et, à défaut d'empêcher ce saccage, il tenta de récupérer ce qui était intéressant à ses yeux, de l'analyser et d'en conserver la trace. De plus il sut utiliser quelques subterfuges pour contourner l'opposition des propriétaires locaux : on raconte qu'il fit planter à ses frais des pommiers dans un des clos du site : prenant ainsi à sa charge les travaux, il pouvait pratiquer quelques sondages dans le champ. Tout le monde était gagnant : l'historien recueillait quelques renseignements et le propriétaire récoltait les pommes.



Les ruines d'Alleaume, gravure de l'époque de Gerville

Quand au milieu du siècle, on recommença à s'intéresser à l'archéologie, c'est vers lui évidemment que l'on se tourna pour superviser les nouvelles fouilles, mais Gerville était alors très âgé, son état de santé et sa vue ne lui permettaient plus de s'atteler à cette tâche, aussi est-ce un avocat valognais, A. Delalande qui dirigea la campagne de fouilles commandée par la Société des Antiquaires de Normandie en 1845. Cependant c'est Gerville qui dicta un rapport de fouilles détaillé au président de l'Institut, le Baron Walckenaer.

Toutes ces investigations ont donné lieu à de nombreux écrits. Charles de Gerville a laissé une oeuvre abondante mais tout ne se rapporte pas aux fouilles d'Alauna. Cependant il rédigea une série de rapports au Conseil Général (1819) et une suite d'articles publiés dans le Journal de l'Arrondissement de Valognes.

Quelles informations nouvelles Gerville a-t-il tirées de sa longue fréquentation du site ? En fait Gerville n'a pas mis au jour de nouveaux monuments, il s'est surtout contenté de ramasser inlassablement des tessons de tuiles et quelques pièces de monnaies qu'il ajouta à une collection déjà assez considérable. Il repéra également les gisements de cendre qui entretenirent son idée d'un incendie final. Il a fouillé à plusieurs reprises dans le voisinage de la chapelle de la Victoire, sans résultats probants. L'apport principal de Gerville n'est donc pas dans des découvertes nouvelles mais dans une délimitation plus précise du site d'Alauna et dans une meilleure connaissance des vestiges déjà fouillés. Le maigre résultat des fouilles de Gerville explique sans doute le long sommeil qui va suivre : si un grand antiquaire doublé d'un archéologue réputé n'a rien trouvé, que pourront espérer découvrir les autres ?

Un long sommeil (1845 - 1950)

Après les fouilles de 1845, le site connaît en effet un relatif oubli. Certes régulièrement les ouvrages publiés sur l'histoire de Valognes font mention du passé antique et de la présence des ruines d'Alleaume. Les guides touristiques de la fin du siècle les décrivent. Mais il n'y a plus de campagne de fouilles, on a l'impression que depuis Gerville il n'y a plus rien à découvrir. Cependant pour éviter une destruction complète des vestiges, le site du Balnéaire est classé en 1862 sur la liste des Monuments historiques. La société archéologique de Valognes, fondée en 1878, envisage à plusieurs reprises de se porter acquéreur des ruines du Balnéaire pour pouvoir assurer sa protection et sa mise en valeur. Malgré les nombreux débats qui agitèrent la société sur ce sujet et les propositions de dons faites par quelques membres influents, aucun achat n'eut lieu.

De temps à autre, à la faveur de travaux agricoles ou d'aménagement rural, une découverte fortuite

vint réveiller l'intérêt des archéologues ; ainsi en 1879 on découvrit une sépulture gallo-romaine, à la ferme du Bas-Marais. Quand on procéda au captage de la source du Câtelet pour alimenter Valognes, en 1899, on mit à jour quelques monnaies qui allèrent grossir la collection de Villault-Duchesnois¹⁵.

La première moitié du XX^e siècle vit la même désaffection archéologique : de nombreux ouvrages historiques furent publiés mais reprenant toujours les conclusions antérieures sans apporter aucun élément nouveau. Par bonheur, les destructions de juin 1944 ne touchèrent pas les ruines romaines mais elles ne permirent pas non plus de mettre au jour de nouveaux sites dignes de fouilles. Quant à la reconstruction, l'urgence empêcha les fouilles, synonymes de perte de temps pour l'aménageur ou le promoteur.

Le renouveau (après 1950)



Le mur du Castrum (photo C. Butel)

Dans les années 1950, au contraire, on assista à un renouveau pour la recherche archéologique. M. Macé, professeur au collège de Valognes ainsi que MM Dorléans et Demazure, entreprirent de nettoyer les vestiges antiques et de reprendre les fouilles. A la suite de ces premiers travaux, les Monuments Historiques dégagèrent des crédits pour procéder à la consolidation des ruines (1959). De même à l'occasion des travaux d'adduction d'eau et de voirie (enlèvement de haies, élargissement de routes), des relevés systématiques furent effectués par ces archéologues amateurs locaux zélés. Dans le même temps, profitant de la mise au point de techniques nouvelles, d'autres amateurs passèrent le site au détecteur de métaux mettant à jour un certain nombre de monnaies anciennes¹⁶.

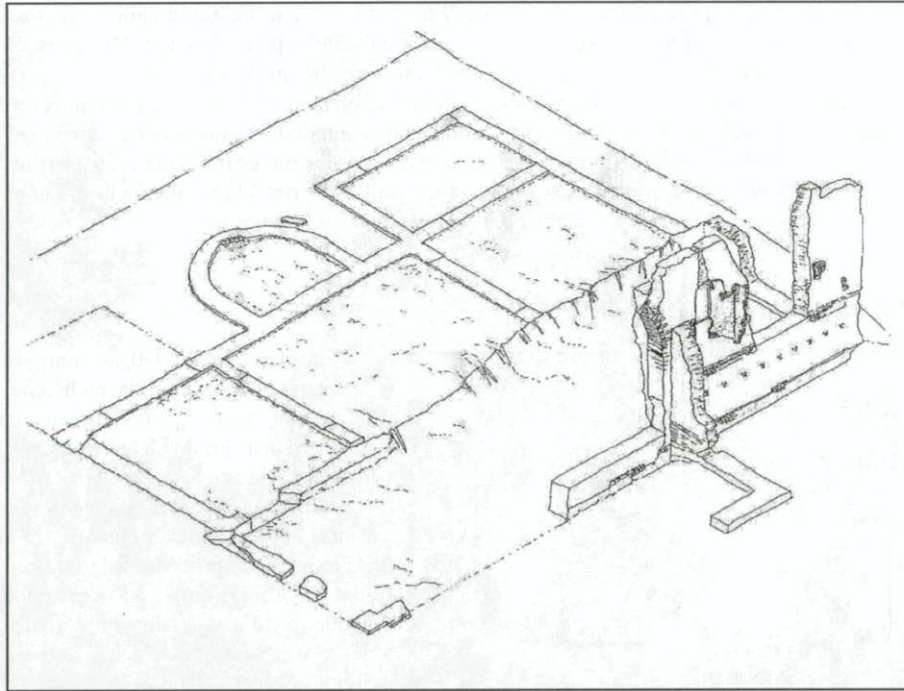
Au même moment les méthodes historiques changent et l'on commence à faire le recensement systématique des travaux antérieurs. Ainsi en 1962, Bouhier procède au recensement de toutes les fouilles archéologiques de la Manche pour la période gallo-romaine et mérovingienne. Ce travail est le prélude à une reconsidération générale des découvertes qui débouche assez logiquement sur une nouvelle campagne de fouilles sur des sites jadis mentionnés mais jamais ré-exploités de façon scientifique. Ainsi en 1981, Charles Butel fut-il amené à procéder à une fouille de sauvetage qui dégagait une substruction jusqu'alors inconnue mais difficilement identifiable et en 1982, dans le cadre d'un chan-

tier de fouilles, ce fut au tour de l'ancienne muraille d'être expertisée.

Dans les années 1980, avec le nouvel engouement pour le patrimoine, la municipalité décida de mettre en valeur les ruines romaines d'Alleaume. On fit donc appel à Thierry Lepert, archéologue professionnel, pour exploiter méthodiquement et selon les normes scientifiques actuelles diverses parties du site. Précédées d'un repérage aérien et de quelques relevés magnétométriques, des fouilles complètes furent menées sur l'emprise du Balnéaire. On pratiqua aussi des sondages sur l'ensemble du site permettant de repérer les traces de l'occupation d'Alauna. Cela aboutit à une cartographie plus précise qui fixa la délimitation d'une zone de protection archéologique prévue dans le cadre de la loi. C'est à ce jour la campagne de fouille la plus complète et la plus scientifique menée sur le Balnéaire.

¹⁵ Renseignement fourni par F Leboyer.

¹⁶ Voir *Litus* n° 36-37, 1988, p 74-78



Élévation et plan des ruines du Balnéaire (T Lepert)

Divers aménagements des thermes furent effectués par la suite pour permettre aux touristes de les visiter plus confortablement et de mieux comprendre les vestiges encore debout. D'autre part, grâce aux nouvelles techniques informatiques et en particulier aux logiciels de reconstitution en trois dimensions, des archéologues ont proposé récemment des restitutions des bâtiments gallo-romains.

Les campagnes de fouilles qui touchent le nord du Cotentin et en particulier les sites de Montaigu-la-Brisette et de Barnavast, vont-elles permettre de relancer la recherche sur Alleaume ? Les fameux fours et l'aqueduc mis au jour en 1695 au dessus du théâtre seraient-ils, ici comme ailleurs, la trace d'une activité « proto-industrielle » dont témoigneraient également les immenses gisements de cendre exploités au XVII^e siècle ? La redécouverte récente des articles de 1695 sur les fouilles de Dunod et Foucault mériterait de retenir l'attention des archéologues et de reconsidérer l'ensemble du site.

Sans doute a-t-on encore beaucoup à apprendre sur le site d'Alauna, trois siècles après sa redécouverte.

Michel Muller

Bibliographie

L'ouvrage de synthèse qui a largement inspiré cet article est le dossier très complet rédigé par Ludovic Le Gaillard et Nicolas Navarre, *Site antique d'Alauna - Prospection thématique*, 1998.

Voir aussi les articles plus récents :

Eric Follain et Thierry Lepert, L'étude novatrice d'un vestige antique – Les thermes d'Alauna, *Archéologia*, n°421, avril 2005.

Eric Follain et Thierry Lepert, Les thermes gallo-romains de Valognes, *Patrimoine Normand*, n° 54, mai-juin-juillet 2005.

Un grand merci à Charles Butel et à Julien Deshayes qui ont mis à notre disposition leur documentation et à Alexis Douchin qui nous a communiqué ses dernières découvertes archivistiques.

Michel Muller : Les principaux sites archéologiques d'Alleaume. In *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 13-14.

Les principaux sites archéologiques d'Alleaume.

Alauna comporte plusieurs sites qui ont fait l'objet de fouilles depuis la fin du XVII^e siècle.

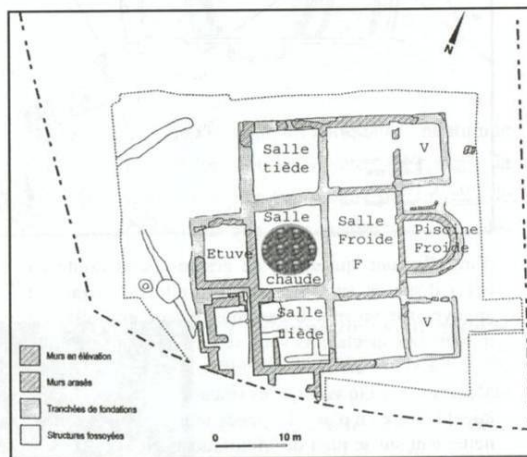
Le Balnéaire.

Autrefois pris pour les vestiges d'un château, le site a été identifié comme un établissement de bains par le RP Dunod en 1695. Mais après lui, d'autres auteurs ont récusé cette qualification et ont penché tantôt pour un temple tantôt pour un bâtiment à usage multiple (sorte de palais) comportant des bains.

Aujourd'hui, à la suite des diverses campagnes de fouilles, le balnéaire se présente sous la forme d'un bâtiment carré (de 36m de côté environ) dont il ne reste que quelques pans de mur de près de 10 m de hauteur. Cependant les soubassements des autres murs ont été dégagés et dessinent un plan symétrique bien visible. La construction en petit appareil (petit moellons cubiques de 10 / 12 cm environ) intercalée parfois de quelques lits de briques (*opus vittatum*) milite pour une édification dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Ce qui fait pencher les archéologues contemporains en faveur d'un balnéaire c'est, à la fois, le mode de construction, le plan symétrique et la disposition des pièces. Les premières fouilles de 1695 viennent appuyer cette thèse car on avait dégagé un bassin circulaire de 9 m de diamètre et de 60 cm de profondeur. Ce bassin était chauffé par quatre fourneaux (deux au nord et deux au sud) identifiés comme tels par les archéologues qui en ont retrouvé d'autres à Alleaume. Cet ensemble a été détruit en 1771-1773 mais figure sur les plans de Cérét levés avant la destruction. Ce bassin était installé dans une partie du bâtiment chauffée par un hypocauste. Les autres pièces étaient tièdes ou froides comme les bassins qui s'y trouvaient peut-être. Les archéologues modernes pensent que la symétrie du plan permettait de n'ouvrir que la moitié de l'installation en cas de faible affluence. Cette explication leur semble plus valable qu'une séparation selon les sexes. Une étude minutieuse des structures hautes restant en place a permis d'identifier une arrivée d'eau à l'aide d'un aqueduc dont parlent certaines sources mais qui n'a jamais été localisé précisément. Des conduites d'eau, repérées dès le XVII^e et confirmées par les dernières fouilles, permettaient d'évacuer les eaux usées. On trouvera ci-joint un plan de restitution du balnéaire et l'on se rapportera aux numéros de 421 d'*Archéologia* ou 54 de *Patrimoine Normand* pour une vision plus parlante de la reconstitution du balnéaire.

Lors des fouilles de 1695, deux aires de sol rouge bien uni avaient été dégagées à moins de 100 m au nord et à 45 m au sud. Ceci pourrait témoigner que

le balnéaire ne servait pas seulement d'établissement de bains pour l'hygiène ou pour le loisir mais, comme c'était la règle dans l'antiquité, qu'il était aussi un lieu de pratique des sports (*palestrum*). On aurait donc affaire à une sorte de complexe sportif polyvalent.

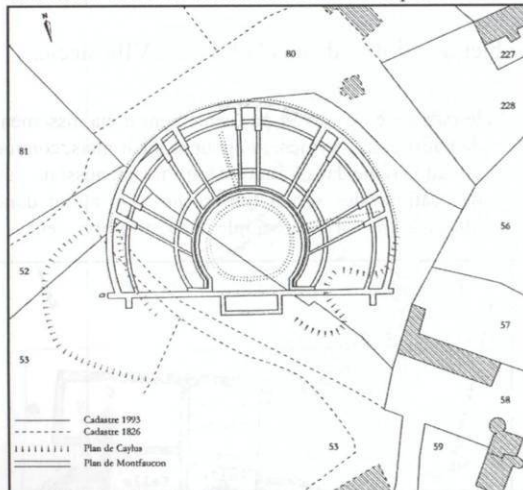


Le bâtiment tel qu'il se présente aujourd'hui semble avoir subi peu de modifications entre sa construction et son abandon. Certains interprètent cela comme le signe d'une assez faible activité. La destruction semble intervenir à la fin de III^e siècle sans que l'on puisse dire si cela correspond à l'abandon du site d'Alauna. Contrairement aux érudits du XIX^e siècle, on ne croit guère aujourd'hui à la thèse catastrophique d'un tremblement de terre suivi d'un incendie. La végétation a repris ses droits. Les bâtiments ont été occupés quelques temps au XIV^e et XV^e siècles et ont surtout été utilisés comme carrière pour récupérer les pierres du petit appareil.

Le théâtre

C'est le monument le plus spectaculaire et le plus original dégagé en 1695, malheureusement il a été complètement détruit dans le deuxième quart du XIX^e siècle. L'originalité provient de sa forme qui dépasse le demi-cercle, (presque les deux-tiers d'un cercle) ; tous les théâtres connus à la fin du XVII^e s'inscrivaient dans un hémicycle. Ce plan en fer à cheval a fait hésiter les archéologues sur la dénomination à retenir : trop grand pour un théâtre, trop petit pour

un amphithéâtre, par conséquent, selon les auteurs, on trouve l'une ou l'autre appellation. Cette disposition, inédite à la fin du XVII^e siècle, est bien connue aujourd'hui et paraît typique de la Gaule romaine. La dimension de 66 m de diamètre laissait la possibilité



d'installer une quinzaine de gradins (sans doute en bois) disposés sur la pente naturelle du terrain et appuyés sur un mur d'enceinte dégagé en 1695. Le nombre des spectateurs varie selon les auteurs de 3700 à de 10000, ce dernier chiffre étant avancé par Masseville. Cinq vomitoires (escaliers d'accès) facilitaient la mise en place des spectateurs, ils figurent très nettement sur le plan de Montfaucon. Sous le théâtre ont été trouvées trois cages ou « serres » pour parquer les animaux. On pense en effet que cet équipement permettait de donner des spectacles de combats d'animaux, de gladiateurs, des jeux, des courses ou même des pièces de théâtre. Quelques archéologues considèrent que le plan de Montfaucon est un peu idéalisé ; à leurs yeux la seule représentation valable est celle de Céret (dans l'ouvrage de Caylus). Les maçonneries dégagées en 1695 et analysées par Gerville lors de la destruction plaideraient en faveur d'un bâtiment du début du II^e siècle.

Le castrum

Un long pan de mur de plus de 40 m a longtemps intrigué les archéologues. Haut de 2,50 m et large de 1,5 m, l'ensemble est basculé

sans que l'on en sache la cause. Pour Dunod il s'agissait des restes de la muraille qui protégeait Alauna, il avait cru y voir également un prétoire pour le gouverneur. Mangon du Houguet pensait qu'il s'agissait seulement du mur d'enceinte d'un fortin (castrum). Quant à Gerville il croyait y déceler les restes d'un hôtel des monnaies en raison des pièces trouvées à proximité. Les fouilles de 1981 n'ont guère permis d'éclairer les historiens sur le rôle exact de ce mur renversé.

D'autres sites ont reçu la visite des archéologues.

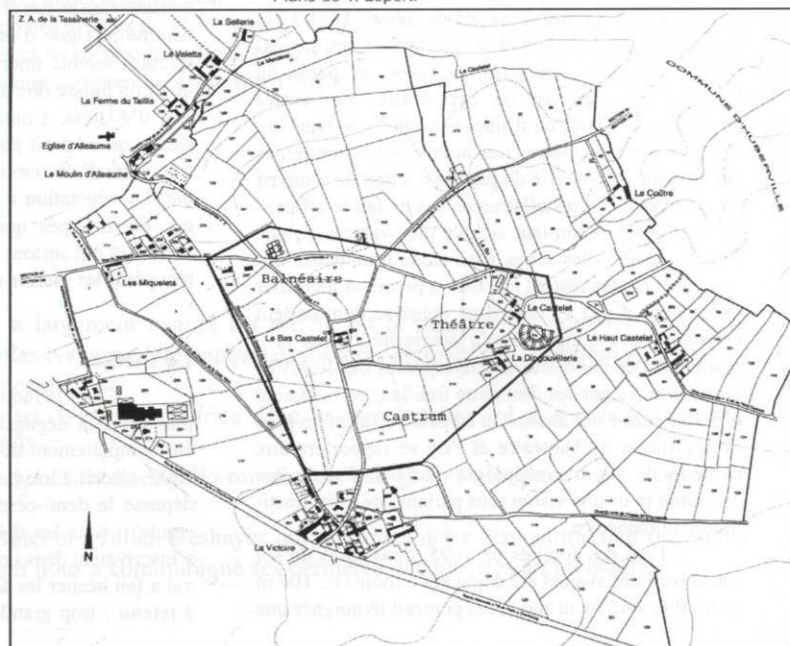
La Victoire a longtemps retenu l'attention de Gerville qui pensait y retrouver les traces d'un temple dédié à la Victoire (de Rome). En vain.

L'hôtel des monnaies a donné lieu à une vive polémique peu après sa découverte en 1695. Le RP Dunod a pensé avoir trouvé une fonderie de monnaie à la suite de la mise au jour de 13 fourneaux disposés en parallèle autour d'une aire en mortier. Point du tout répliqua quelques mois plus tard Mangon du Houguet, il s'agit d'un hypocauste sudatoire ou bain sec ! Un aqueduc le desservait et l'eau y circulait toujours au milieu du XIX^e siècle. Ce site n'a pas été fouillé depuis car la localisation est imprécise. Il aurait beaucoup à nous apprendre.

Des traces d'habitations ont souvent été décelées ici ou là ; des empreintes de voies sont repérables par les diverses techniques modernes, une localisation d'un éventuel forum a même été proposée. Le site d'Alleaume est loin d'avoir livré tous ses secrets.

MM

Plans de T. Lepert.



AD n° 172 : JEANNE 2006

Laurence Jeanne : Prospection diachronique dans le Nord-Cotentin, décembre 2006, ici p. 155-162. Caen, service régional de l'archéologie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 173 : FOLLAIN 2007

Eric Follain : Thermes d'*Alauna*, guide de visite, Valognes, Ville de Valognes, Le Révérend, 2007, 28 p.

Guide consultable à la mairie de Valognes et à la bibliothèque municipale de Valognes.

AD n° 174 : DUCLOS, JEANNE et PAEZ-REZENDE 2009

Caroline Duclos, Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende : Baligan. Les collections gallo-romaines du muséum de Cherbourg. Cherbourg-Octeville, Ville de Cherbourg-Octeville, « Unica », 2009.

Ci-contre :
Socle de figurine
en bronze ?

collerette. Les bordures de la tôle sont fragmentées ; il existe également une perforation certainement produite par les oxydations.

A chaque extrémité de l'axe longitudinal, un oeillet saillant permettait l'assemblage avec un autre élément inconnu, mais de même métal comme l'indique le fragment subsistant. Cet assemblage était opéré à l'aide de rivets en fer encore présents sur la pièce.

Cet objet est depuis l'origine de sa découverte considéré comme un socle. F. H. Duchevreuil l'associait au cerf. Cette fonction n'est pas certifiée car l'objet est très étroit, de faible poids et de profil concave, autant d'indications qui ne plaident pas en faveur d'une grande stabilité.

La céramique

L'unique tesson inventorié sur le site de Digulleville correspond à un fragment de col et au départ d'une anse appartenant à une petite cruche en terre blanche. Plus précisément, l'encolure se compose d'uneèvre en bandeau en dessous de laquelle le profil se resserre pour former le goulot.

Dans sa publication de 1825, F.H. Duchevreuil est convaincu que tous les objets du lot de Digulleville s'apparentent aux « débris d'un laraire et d'ex-voto qu'on aurait voulu anéantir et faire disparaître après les avoir mutilés ». La nature et la concentration de tels objets renvoient sans ambiguïté à un dépôt à caractère cultuel. Toutefois, il convient de rester prudent sur l'anéantissement volontaire et l'hypothèse de la mutilation. En effet, le contexte archéologique de la découverte est totalement ignoré, et si certaines figurines sont « amputées », elles le doivent essentiellement à la corrosion produite par près de deux millénaires d'enfouissement. Aucune trace macroscopique ne vient d'ailleurs révéler la présence de tronçonnements volontaires.

Sur le plan chronologique, seules les Vénus apportent des éléments de datation. Toutes ces statuettes ont été produites au cours du Haut-Empire, et plus précisément entre la fin du I^{er} siècle de notre ère et le début du III^e siècle.

Quelques vestiges
d'*Alauna*

Le gisement gallo-romain de Valognes (*Alauna*) est le plus célèbre du Nord Cotentin. Mais en dehors des thermes publics, restaurés et mis en valeur, que voir de la prospérité de cette cité antique ? Aujourd'hui, le musée Emmanuel Liais est le seul de la région à pro-



poser l'exposition permanente de mobilier provenant de cette ville emblématique. Pour l'essentiel, ces objets semblent avoir appartenu à Charles de Gerville. D'après les recherches menées par Robert Lerouvois, et publiées en 2005, la collection de l'érudite aurait été acquise par le musée en 1854, auprès de Félix Feuardent, libraire à Cherbourg et héritier d'une partie du cabinet de curiosités de l'antiquaire après son décès en 1853.

La collection du musée est pour l'essentiel constituée par un important lot de céramiques, notamment des sigillées de provenances variées. Cependant, nous allons nous attarder davantage sur trois objets singuliers, car particulièrement rares, une petite colonne en calcaire, une lampe à huile et une plaque d'ornementation en bronze.

Les éléments singuliers

La petite colonne

Cet élément en calcaire est constitué de quatre parties : le socle, l'octogone, le fût et le chapiteau. Cet assemblage miniaturisé se rapporte davantage à l'agencement de la plupart des colonnes de Jupiter connue dans le nord de la Gaule et en Germanie, qu'à celui des colonnades de bâtiments où l'octogone n'existe pas. Ces monuments étaient élevés par quelques riches propriétaires sur leur domaine afin de protéger les récoltes, ou par des commerçants cherchant à assurer leur prospérité. Plus généralement, ils sont associés au symbole de la fécondité. À ce titre, il est d'ailleurs remarquable que sur la miniature d'*Alauna*, le fût soit couvert de végétaux luxuriants (grandes feuilles) et féconds (fruits). Quant à son chapiteau de style corinthien (décor à feuilles d'acanthos), il est similaire à celui des colonnes de Jupiter qui l'emploient systématiquement. D'ailleurs, les quatre enroulements terminaux rappellent les quatre têtes féminines qui ornaient les chapiteaux de ces monuments. Elles symbolisaient les quatre saisons et supportaient l'abaque où prenait place la statue du père des Dieux.

La lampe à huile

La lampe à huile est l'instrument d'éclairage le plus utilisé dans l'Antiquité. Le principe est identique à celui de la bougie puisqu'il consiste à faire brûler de l'huile ou de la graisse par l'intermédiaire d'une mèche. La plus grande majorité des lampes découvertes ont été fabriquées en terre cuite ; elles sont de formes et de dimensions



54



Alauna (Valognes), la colonne miniature

55

assez stéréotypées. Il existe également quelques rares lampes à huile en bronze comme celle d'*Alauna*.

Elle est constituée de deux grandes parties assemblées par soudure : la cuve en partie inférieure et le chapeau en partie supérieure. L'ensemble devait reposer sur un support ; il est évoqué par une trace d'arrachement visible sur le fond du réservoir. Avec ses deux appendices soudés sur la cuve, elle apparaît atypique. Ce dispositif servait au remplissage de la lampe et peut-être à la combustion d'une mèche. À ce sujet, on notera que les épis et la plaque perforée du chapeau portent des traces de carbonisation. Cet orifice était à coup sûr destiné au passage d'une mèche qui se consumait sur la partie supérieure de la lampe. La forme de la lampe est singulière et n'a pas encore trouvé de comparaison.

La plaque d'ornementation

Il s'agit d'un fragment d'une frise rectangulaire certainement beaucoup plus longue qui pouvait décorer un meuble. Les deux extrémités sont fracturées. Le profil de la plaque décrit une doucine. Le registre décoratif est organisé selon plusieurs algorithmes mettant en scène différents sujets et formes géométriques. Il est encadré par deux bandeaux étroits. Le bandeau inférieur rappelle les dentelles employés en décor dans l'architecture antique. En revanche, ici, le rythme et le soin sont plus aléatoires. Quant au bandeau supérieur, lui aussi inspiré de l'architecture, il est de type chapelet. Il met en oeuvre une juxtaposition alternée d'olives et de piécettes. Entre ces deux bandeaux se développe un décor en rais de cœur. La découverte de cet objet autour du balnéaire de Valognes suppose son appartenance à la période gallo-romaine, même si de tels décors ont été utilisés à des périodes plus récentes.

Le mobilier céramique

Le mobilier céramique provenant du site d'*Alauna* est assez hétéroclite. Il associe à la fois des productions fines, produits d'importation et destinées à l'art de la table (sigillée et parois fines), et des céramiques communes claires utilisées pour l'essentiel dans les activités quotidiennes (stockage, préparation, cuisson, consommation).

Les terres cuites sigillées

Les éléments de ce type découverts à *Alauna* ont été fabriqués dans les officines du Sud (ateliers de La Graufesenque) et du Centre de la France (ateliers de Lezoux), avec mention toutefois d'une provenance

Ci-contre :
La lampe à huile
en bronze



56

57

plus exotique (ateliers de Germanie).
Seuls deux éléments proviennent sans ambiguïté des ateliers de La Graufesenque. Il s'agit des restes de deux coupes carénées (Drag.29), en sigillée moulée décorée. Ces éléments sont les témoins les plus anciens du lot. Le type de vases et les décors renvoient aux deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle de notre ère, soit entre 20 et 80 après J.-C.

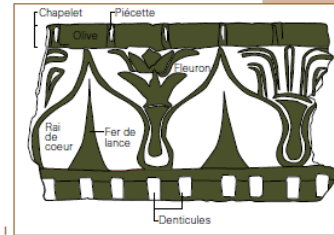
Les productions du groupe de Lezoux dominent nettement le reste de cet ensemble. Elles concernent vingt-quatre individus et restituent de nombreuses formes telles que les gobelets, les mortiers, les bols, les coupes ou encore les plats et assiettes.

Un seul gobelet est représenté par un fragment de fond et de panse (Drag.33), en sigillée moulée lisse. Cette forme est produite à Lezoux entre le milieu du I^{er} siècle et le troisième quart du III^e siècle.

Les mortiers d'Alauna se déclinent sous trois formes. La première concerne un mortier à panse sphérique, ici caractéristique avec sa collerette mais dépourvu de verseur (Curle 11). La seconde est révélée par un fragment de pied annulaire et de panse cannelée. Cette morphologie est typique des mortiers à panse oblique marquée de nombreuses cannelures et pourvus d'un verseur sur le rebord (Drag.43 / Curle 21). Le dernier exemplaire témoigne d'un profil archéologiquement complet, caractéristique des mortiers dits « au mufle de lion ». Ces vases se distinguent par leur système de déversoir dont le débouché sur la panse est orné par une tête de lion (Drag.45). Le sablage disposé à l'intérieur de leurs parois aide au broyage des aliments. Dans ces trois cas, il témoigne d'une utilisation intensive. En effet, on remarque que les grains de quartz sont soit émoussés, soit ont totalement disparu de la pâte. Ces mortiers sont produits entre la deuxième moitié du II^e siècle et le premier tiers du III^e siècle.

Toujours dans cette catégorie, un fragment de collerette évoque un mortier à panse sphérique (Curle 11) qui serait issu des ateliers germano-rhénois de Trèves ou Rheinabern (Est de l'Allemagne actuelle). Le décor sur la collerette est un médaillon où figure un silure (?). Ce vase est commercialisé entre le dernier tiers du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. Cette provenance lointaine est extrêmement rare et ne semble pas le marqueur d'un échange à longue distance ; il pourrait donc s'agir ici d'un souvenir de voyage ou du retour d'un vétéran de l'armée impériale.

Ci-contre :
1 - 2 - Alauna (Malognes),
La plaque
d'ornementation
en bronze
Dessin Laurence
Jeanne et Laurent
Paez-Rezende



58

59

Les bols sont représentés par cinq fragments provenant d'individus différents et qui se rapportent à des formes hémisphériques, en sigillée moulée décorée (Drag. 37), de la seconde moitié du II^e siècle. Deux de ces fragments retiennent l'attention. Le premier élément provient d'une panse où le registre décoratif est significatif des productions d'une petite quinzaine de potiers référencés à Lezoux et ayant officié entre 120 et 200 de notre ère. Le second fragment met en scène un décor assez rare que l'on peut attribuer aux potiers CAMPANVS et IVSTVS ayant officié entre 180 et 200.

Complétons la description du vaisselier d'Alauna en mentionnant des formes très fréquentes au sein des productions de Lezoux : les coupes et coupelles en sigillée moulée lisse. Un fragment évoque une coupe hémisphérique à panse très haute (Drag. 40 ?) et les autres tessons concernent cinq coupes à fond ombiliqué (Drag. 18 et 31). Ces récipients ont été fabriqués à Lezoux entre la fin du I^{er} siècle et le premier tiers du III^e siècle.

En ce qui concerne les coupelles, elles sont illustrées par deux fragments d'une forme basse et fine (Drag. 35), provenant de ces mêmes ateliers entre le dernier quart du I^{er} siècle et la première moitié du III^e siècle.

Les assiettes sont représentées par les fragments d'un exemplaire caréné à lèvre sinuose (Curle 23) et d'un autre à petite lèvre montante (Curle 15). Ces formes sont produites à Lezoux dans le courant du II^e siècle.

Les parois fines

Elles sont ainsi dénommées en raison de la finesse de la pâte, et elles sont propres à l'art de la table. A Alauna, il s'agit des restes d'un petit gobelet à boire engobé avec décor de barbotine blanche. Ces vases apparaissent dans le courant du II^e siècle dans les ateliers du Centre et de l'Est de la Gaule. Mais l'utilisation de la barbotine blanche reste l'une des particularités des productions rhénanes des III^e et IV^e siècles de notre ère.

Les céramiques dites « en pâte commune claire »

Ce sont des types de céramique très courants. Leur diffusion dépasse rarement les limites du territoire de la cité sur lequel ils sont produits en grande quantité. A Alauna on compte deux ou trois cruches, l'une de taille moyenne et l'autre de grande dimension. Ces exemplaires se rencontrent le plus souvent dans des contextes de la fin du I^{er} siècle et du courant du II^e siècle.



Alauna, les principales formes de vases en sigillée. Dessins Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende

60

61

Comme beaucoup de ces vases en bronze, celui de Vasteville est doté de pieds qui représentent des pattes de félins. On retrouve cette figuration zoomorphe sur le goulot où a été façonnée la tête d'un animal fabuleux, à l'évidence un griffon. La physionomie de cet animal est assez proche des styles de représentations médiévales, notamment celles des gargouilles. Pour autant, son appartenance à l'époque gallo-romaine demeure possible.

Le vase de Sainte-Mère-Eglise

Il s'agit d'une cruche à pied annulaire en terre cuite fumigée comportant une anse. La forme est quasi complète, mais fracturée au niveau de l'anse et d'une partie de l'encolure. Ce vase aurait été découvert au hameau du *Cap de Laine*, le 12 octobre 1838. Acquis par Charles de Gerville, il avait été retiré d'un puits duquel avaient également été extraites une tête de taureau en terre cuite, une urne en bronze et une autre poterie. Ce type de production destinée au stockage des liquides et au service du quotidien est malgré son aspect lustré, une céramique relativement commune. Elle se rencontre dans des contextes allant du milieu du I^{er} siècle au début du III^e siècle.



Vasteville, détail de goulot

L'inscription funéraire de Tamerville « Chiffrevast » : une authenticité controversée

(P. VIRARD, Département d'Histoire de l'Art & Archéologie, Université de Nancy 2.)

L'objet aurait été mis au jour en 1837, lors du défrichement d'un bois entre Chiffrevast et Montbavent, près du lieu-dit Valsinot (aujourd'hui Val Sinot) et de l'Arche de Chiffrevast, sous un chêne, à environ un mètre de profondeur. Son inventeur, un certain Dubos, l'a donné à Ch. de Gerville, à la mort duquel il est passé dans la collection Feuardent à Cherbourg, avant d'entrer au musée Emmanuel Liais (inv. 5128).

Il se présente sous la forme d'une plaque en calcaire à fossiles local dit « de Valognes » de forme plus ou moins quadrangulaire présentant une face antérieure grossièrement plane et lisse. La face postérieure est aplatie au pic et présente des traces de mortier de chaux jaune clair sur la partie haute. Cassée en trois morceaux, elle a été anciennement restaurée avec du plâtre. Dimensions maximales : 35 cm de h. x 33 cm de l. ; ép. : 9,5 cm.



Vasteville, cruche tripode en bronze à figuration zoomorphe

66

67

Sur les côtés latéraux et supérieurs de la face antérieure, on distingue un trait gravé, plus fin que celui servant à réaliser les lettres, qui constitue une sorte de cadre sommaire au texte (contemporain ?). Les lettres, réparties sur six lignes, n'ont visiblement pas fait l'objet d'un tracé préparatoire et elles sont très maladroitement disposées. Leur gravure, peu profonde et pour le moins rustique, est de très mauvaise qualité (les hampes et les traverses ne sont pas rectilignes, les courbes ont un tracé anguleux) ; elles semblent avoir été réalisées avec une sorte de gouge plutôt qu'avec un ciseau droit. Leur hauteur varie de 4 à 6 cm.

La traverse du H a été oubliée et les A n'en ont pas. Les ligatures (indiquées ci-dessous par les groupes de lettres entre apostrophes : ' ') sont surabondantes. Le grand S de la ligne 4 semble mis - tout à fait inhabituellement - pour 'ss' ; aux lignes 4-5, les l apparemment manquants de p'ii'si'sj'mae' f'ii'j'ae' pourraient en fait être présents dans les ligatures.

Le texte peut donc être établi comme suit :
« P[...] V[...] S[...] Caius Hortensius Metellus a fait poser (ce monument) pour Metella, sa fille très dévouée.

L'abréviation de la première ligne est énigmatique. O. Hirschfeld (1899) ou S. de Ricci (cité dans Voisin, 1900) renonçaient à la restitution. G. Houel proposait la formule non attestée *p[ro] u[bi] u[bi] s[ol]u[ti]*, « en accomplissement d'un juste vœu », qui conviendrait pour un ex-voto, mais absolument pas pour un monument funéraire ; il en va de même avec *p[ro]s[er]u[ti] u[bi] s[ol]u[ti]*, « il a posé en accomplissement d'un vœu » (Cagnat, *Manuel d'épigraphie latine*, 1914, p. 457). Il ne semble pas non plus qu'il faille supposer une formule du type *p[ro]s[er]u[ti] u[bi] s[ol]u[ti]* (« [il] a posé pour lui-même de son vivant ») ; outre que l'ordre des mots y est inhabituel, sa place serait en fin de texte.

1 - Tamerville « Chiffrevast », l'inscription d'origine controversée
Ci-contre : 2 - 3 - Sainte-Mère-Eglise, cruche en céramique fumigée

<p>P · V · S C I I Q R E N S I V S M E L V S S V E P I S M E F L A E M E L A E P</p>	<p>P[...] V[...] S[...] Caius Hor'te'nsius Me'te'rius s'uae' p'ii'si'sj'mae' f'ii'j'ae' 'Me'te'rius' p[ro]s[er]u[ti].</p>
--	---



68

69

D'après L. Delisle (1954), Ch. de Gerville pensait que le monument était un faux, mais O. Hirschfeld, considérant qu'il avait été trouvé dans une région très peu romanisée, n'estimait pas que les anomalies qu'il recelait fussaient à la déclarer fausse. Les seules particularités de la gravure ne suffiraient en effet pas à la considérer comme telle, mais jointes aux aberrations de formulaire et de syntaxe (l'adjectif possessif *suæ* avant le déterminant en particulier) et à une onomastique tout à fait inattendue dans la région (les noms des personnages sont en effet forgés à partir de ceux de grandes *gentes* sénatoriales romaines d'époque républicaine, *Metellus* et *Hortensius*), elles conduisent à considérer le texte de Tamerville comme très fortement douteux, pour ne pas dire faux. En l'absence de considération mercantile ou d'un éventuel apport à une thèse historique locale, il faut sans doute y voir une « blague » faite à un érudit.

Les éléments de provenances inconnues

Ces objets dont nous ignorons la provenance, la date et le contexte de découverte regroupent deux statuettes en bronze, une applique décorative et une clef.

Un empereur ou un général romain

Avec toute la prudence qui s'impose, cet objet proviendrait de la collection F. H. Duchevreuil (1831). Incomplète, puisée sectionnée aux chevilles, la statuette présente toutefois un remarquable état de conservation. Il s'agirait d'un empereur ou d'un général romain en train de parader. Il apparaît fier, robuste et musclé. Il est revêtu d'une cuirasse et porte en recouvrement des épaules et du dos une sorte de cape ou manteau (*paludamentum*) noué(e) sous la poitrine et qui descend jusqu'à mi-mollet. Sous la cuirasse semble légèrement dépasser le bas d'une tunique. Le bras gauche tient la poignée d'un objet ou le pommeau d'une arme aujourd'hui disparue. En haut des chevilles, on distingue un bourelet qui pourrait évoquer la sangle des *caligæ*.

Un satyre chevauchant un taureau

Cet objet provient du cabinet de curiosités de Paul Asselin et fut légué par sa fille au musée en 1933. La figurine est incomplète ; il manque le socle, une partie du membre antérieur droit du taureau et de la main gauche du personnage le chevauchant. La figurine représente un personnage ithyphallique mi-homme mi-

Ci-contre :
Figurine en bronze
d'empereur
ou de général romain,
provenance inconnue



70

71

AD n° 175 : DESHAYES 2009

Julien Deshayes : La Chapelle de la Victoire, notice sommaire et provisoire, 2009. Valognes, Maison du patrimoine.

L'abbé Adam écrivait en 1891 : "S'il est une opinion vraisemblable, c'est bien assurément celle qui consiste à penser que la chapelle Notre-Dame de la Victoire à Alleaume remonte au temps des romains". L'historien de la ville de Valognes rappelait que cette hypothèse, alors communément acceptée, se fondait sur ce vocable de la Victoire, susceptible de reprendre celui d'un temple Païen plus ancien, ainsi que sur l'observation archéologique de l'édifice, dont les soubassements semblent bel et bien intégrer une construction romaine. Une seconde tradition voulait toutefois que cette chapelle tienne son nom de la victoire remportée sur un groupe de soldats anglais, rescapés en 1450 de la bataille de Formigny, et qui, se repliant sur Cherbourg, furent massacrés le jour de la Pentecôte par la population valognaise.

Comme le démontrait l'abbé Adam, on sait cependant que cette chapelle ne fut baptisée sous le nom de la Victoire qu'à compter de 1643, suite à un prêche public de saint Jean-Eudes qui fit également restaurer l'édifice et y institua un pèlerinage annuel en l'honneur de la Vierge. Les mentions antérieures de l'édifice évoquent en effet une chapelle dite "du Castellet". La première mention identifiée est contenue dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, consignait en 1222 le don d'une terre située "ad ecclesiam Sancte Marie de Casteler"⁴. Elle figure ensuite dans le "Livre Blanc" du diocèse de

⁴ Cart. SSVTE, n° 143 (donation effectuée par Robert de Valognes lorsqu'il s'est fait moine à l'abbaye).

Coutances, datant de 1332, et mentionnant la "capella Castello". Un document de 1440 évoque ensuite un chemin "tendant à la chapelle du Casteller". L'abbé Adam cite encore un acte de 1616 relatif à la fondation d'une rente pour un sermon le jour saint Marc à la croix du Haut Castelley, en allant en procession à la chapelle du Castelley.

Le pèlerinage institué par saint Jean Eudes fut "très vite fréquenté comme l'étaient les plus grands pèlerinages de Normandie". D'autres pèlerinages en l'honneur de la Vierge se développèrent ensuite, depuis les églises Saint-Malo-de-Valognes et Montebourg.

La statue de la Vierge de la Victoire

Cette statue réputée miraculeuse, faisait l'objet du pèlerinage relancé en 1643 par saint Jean-Eudes. Elle fut déposée et cachée à la Révolution par un charpentier du nom de Letourmy et installée ensuite dans l'église d'Alleaume. Une copie de cette statue fut installée dans la chapelle en 1911, puis détruite semble-t-il lors des bombardements de 1944. La copie actuelle est une œuvre de Joseph Bataille installée en 1958, lors de la bénédiction de la chapelle restaurée. La Vierge de la Victoire est une œuvre du XVI^e siècle, présentant Marie debout et couronnée, portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus qui tient une pomme. "On dit qu'elle aurait remplacé une statue en chêne de la Vierge terrassant le dragon et portant l'enfant Jésus tenant les palmes de la Victoire".

Note personnelle :

Il est en conclusion difficile de se faire un point de vue sur la question des origines de la chapelle de la Victoire. L'édifice actuel comportait sur sa charpente une fausse date portée de 1121, créditée par l'abbé Adam de quelque vraisemblance. Selon les critères stylistiques que l'on peut appliquer notamment aux chapiteaux végétaux et aux bases campaniformes des colonnes du portail occidental, une datation sensiblement postérieure apparaît cependant plus acceptable. Retenons surtout que cet édifice, pourvu jadis de bas-côtés flanquant chacune des trois travées de la nef, se signale par des proportions relativement importantes à l'échelle d'une simple chapelle. Il faut souligner que celle-ci était initialement environnée d'un cimetière : la construction récente (hors de toute surveillance archéologique !) d'un pavillon résidentiel empiétant sur l'enclos qui environnait l'édifice a fait remonter des ossements humains qui en confirment l'existence. Ces observations témoignent du fait que ce sanctuaire possédait des fonctions curiales plus étendues que celles normalement attribuées à de simples chapelles. La mention de l'édifice sous la dénomination d'*ecclesia* dans un acte de 1222 constitue un autre argument dans le sens du maintien, jusqu'à une date relativement tardive, d'un statut paroissial.

Je n'ai pas connaissance d'éventuelles prospections archéologiques sur le site même de la chapelle. L'hypothèse de la subsistance, sous l'édifice actuel, des fondations d'un édifice antique - peut-être celles d'un *fanum* - semble cependant étayée par l'importante quantité de fragments de *tegulae* et de briques jonchant le sol de l'enclos environnant. Des éléments de soubassements maçonnés en petit appareil régulier sont en outre nettement visibles aux fondements de la façade occidentale et du bas-côté nord du chœur. Le même type de maçonneries, tout à fait caractéristiques des traditions constructives romaines, s'observe à moins de 500 mètres de là sur les ruines des anciens thermes d'Alauna. L'observation des élévations conservées permet par ailleurs de relever - en dépit des restaurations menées au XVII^e, XIX^e et XX^e siècles - une autre phase de construction antérieure à la chapelle romane actuelle. Les maçonneries en *opus spicatum* des parties basses des maçonneries du chevet

et un fragment d'arc monolithe à décor d'incisions visible en remploi sur le mur nord de la nef, sont potentiellement attribuables à une construction des environs de l'an mil.

Si le vocable de la Victoire n'est attesté historiquement que de manière relativement tardive, je crois qu'il ne faut pas minimiser un possible phénomène de réactivation par saint Jean Eudes d'une tradition cultuelle antérieure. Les missionnaires du XVIIe siècle, et des prêtres érudits tel que saint Jean Eudes en particulier, ont à mon sens su inscrire leur démarche dans le renouveau de traditions remontant parfois aux origines du christianisme. Ce phénomène, qui se retrouve à Cherbourg où d'anciens ermitages ont été restaurés durant la même époque, mériterait en tout cas d'être mieux analysé. La dévotion vouée à la Vierge de la Victoire n'est pas par ailleurs sans rappeler la tradition similaire qui se rapportait à la statue miraculeuse de la Vierge de la chapelle Notre-Dame de la Roquette, à Coutances. L'attestation en 1603 d'une procession se rendant depuis l'église d'Alleaume à la chapelle du Castellet le jour de la Saint-Marc induit que la chapelle abritait aussi un autel voué à ce saint. Bien que tardive, la statue en plâtre de sainte Agnès, conservée dans la chapelle nord, témoigne probablement d'une dévotion ancienne.

AD n° 176 : DESHAYES 2010

Julien Deshayes : Les thermes antiques d'*Alauna*, in *Le pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin*, en ligne : <http://closducotentin.over-blog.fr/article-les-thermes-antiques-d-Alauna-63486364.html> et <http://closducotentin.over-blog.fr/4-categorie-2467846.html> [21 décembre 2010].

Sophie Quévillon : Le patrimoine monumental antique en Basse-Normandie. In *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie : actes de la table ronde d'Eu (Seine-Maritime), 25-26 novembre 2004*, sous la direction de Guy San Juan et Florence Delacampagne, Mont-Saint-Aignan, publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, p. 29-36.



LE PATRIMOINE MONUMENTAL ANTIQUE EN BASSE-NORMANDIE

1. LES DÉBUTS DE L'ARCHÉOLOGIE ET L'INVENTION DU « MONUMENT »

L'intérêt pour les vestiges de l'Antiquité n'est pas chose nouvelle et remonte aux XV^e et XVI^e s. La Renaissance italienne, à travers l'invention de la perspective, donne lieu à une redécouverte des monuments antiques et à la promotion d'une sorte de Beau idéal. Il importe alors d'inventorier et de reproduire le plus fidèlement possible les monuments pour les décrire, les comparer et les faire connaître (Merzeau 1999)¹. Dès le XVI^e s., gravure et imprimerie, puis photographie au XIX^e s. permettent de diffuser de façon « visuelle » les monuments et ruines antiques. Toutefois, jusqu'au XVIII^e s., les livres et les documents, comme par exemple *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* de B. de Montfaucon² ou encore le *Recueil d'Antiquités du Comte de Caylus*³, sont la première et la seule forme de conservation des vestiges monumentaux.

En Basse-Normandie, les premières fouilles archéologiques ont lieu dès 1692 à Valognes (50) et en 1703 à Vieux (14) sous l'égide de Nicolas-Joseph de Foucault, intendant de la Généralité de Caen.

Le terme de « monument historique » apparaît en 1790 chez l'archéologue Aubin Millin (Choay 1992)⁴, mais il faut attendre 1739 et les premières fouilles archéologiques de grande ampleur à Pompéi, puis en 1748 à Herculaneum, pour voir la naissance d'un « regard archéologique ». Dès lors, avec Pompéi, le public, à travers les relevés et ouvrages des architectes, se passionne pour l'Antiquité et ses monuments.

En 1802 apparaît le terme de « monumental » avec le sens de « ce qui concerne les monuments archéologiques ».

En 1824, Arcisse de Caumont (1801-1873), archéologue et érudit normand préoccupé par l'état d'abandon du patrimoine monumental de sa région, fonde la Société des Antiquaires de Normandie (SAN) dont le but est « d'inventorier et d'étudier ces ruines et autres chefs-d'œuvre architecturaux des temps passés ». Le XIX^e s. va ensuite donner naissance à une multitude de sociétés savantes dont l'intense activité archéologique a laissé une somme importante de publications, bulletins et mémoires qui comptent encore aujourd'hui parmi nos références bibliographiques fondamentales.

2. LE PATRIMOINE MONUMENTAL : QUELQUES DÉFINITIONS...

Le MOT « MONUMENT » vient du latin *monumentum*, issu lui-même du verbe *monere* signifiant « avertir », « appeler ». En grec, « monument » se dit *mnêmeion* et peut se traduire par « souvenir ». Le monument est donc un signal pour la mémoire.

Aujourd'hui, il peut se définir comme un « ouvrage d'architecture ou de sculpture édifié pour transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un événement. Édifice imposant par sa taille et remarquable par son intérêt historique et esthétique, par sa valeur religieuse ou symbolique » (Source : TLFi)⁵ et apparaît comme un dispositif mnémotechnique au sein de notre société.

Le monumental caractérise ce « qui est remarquable par sa taille imposante, ses proportions, son caractère grandiose » (Source : TLFi)⁶ et peut être vu comme une masse mise en valeur par du vide.

Au fil du temps, l'acception du terme « monument » a quelque peu évolué et si au XVIII^e s., il ne désignait pas seulement des monuments d'architecture, mais aussi des sculptures, des inscriptions, des médailles... aujourd'hui, il désigne des bâtiments, car le monumental est associé à une idée de grandeur architecturale, il est avant tout l'exceptionnel, ce qui sort de l'ordinaire.

De nos jours, la discipline archéologique a rompu avec l'époque où l'archéologie du monument, de l'objet « monumental », était seule digne d'intérêt.

3. PARTICULARITÉS DU PATRIMOINE MONUMENTAL ANTIQUE EN BASSE-NORMANDIE

OU ?

La connaissance actuelle de l'occupation antique en Basse-Normandie est très hétérogène et reflète largement l'état de la recherche sur cette période (fig. 1). En effet, la forte densité de sites observée dans la plaine de Caen est le résultat d'une dizaine d'années de prospections aériennes de la part des archéologues favorisant ainsi la découverte de nombreux sites antiques comme des villae, voies et sanctuaires ruraux.

Les vides documentaires observés dans certains secteurs de l'Orne ou de la Manche ne sont pas pour autant synonyme d'absence d'occupation durant la période gallo-romaine et s'expliquent soit par une absence de chercheurs sur ces territoires, soit par la présence d'un couvert végétal important interdisant les prospections pédestres et aériennes, même si ces zones pouvaient aussi être inhospitalières durant l'antiquité.

1 - MERZEAU L., 1999 – Monument et document : lequel conditionne l'autre et faut-il les dissocier ? L'abus monumental ? Actes des Entretiens du Patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 23, 24 et 25 novembre 1998, Paris, Fayard / Éd. du Patrimoine, p. 69-96.

2 - MONTFAUCON B. de, 1719-1724 – *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 5 t. en 10 vol.

3 - CAYLUS Comte de, 1752-1767 – *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, 6 vol. (2406 p. + 744 gravures).

4 - CHOAY F., 1992 – *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, p. 77.

5 - TLFi (Trésor de la Langue Française informatif) : <http://atilf.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfv5/vnuvel.exe?12.s=2239427085r=1&rat=1>.

6 - TLFi : <http://atilf.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfv5/vnuvel.exe?54.s=2239427085r=2&rat=1>.

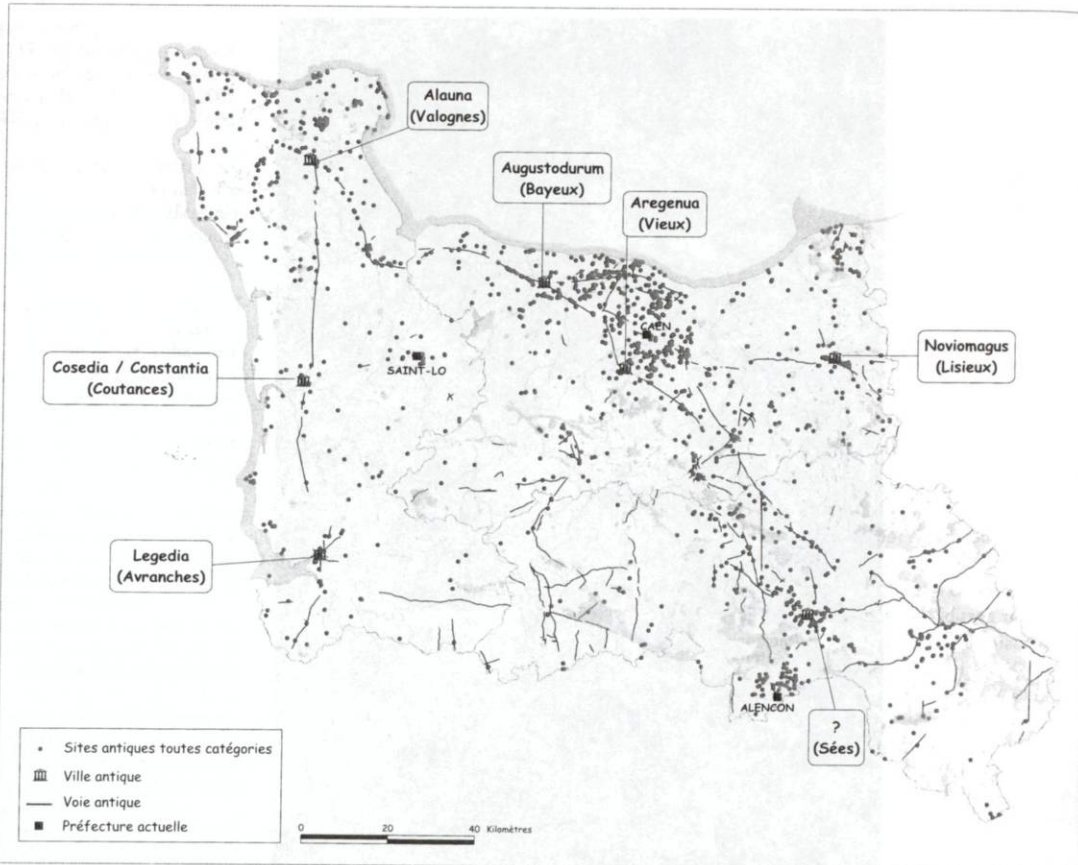


Fig. 1 - Patrimoine antique recensé en Basse-Normandie (état en mai 2005).

QUOI ?

Le visage du « monumental » normand n'est pas le même que celui du sud de la France, tant dans l'importance des édifices que dans leur état de conservation.

Des agglomérations actuelles comme Bayeux, Lisieux, Avranches ou Coutances, qui ont succédé à des villes antiques puis médiévales, gardent peu de traces dans leur paysage des édifices monumentaux antiques. En

revanche, des villes antiques, devenues aujourd'hui de petites communes comme Vieux ou des villes moyennes comme Valognes, gardent enfouis ou encore en élévation les vestiges d'importants édifices antiques.

En milieu rural, la connaissance d'un patrimoine « monumental » antique reste très lacunaire. Beaucoup de *villae* ont été repérées par prospection aérienne, principalement dans la Plaine de Caen, mais dans l'ensemble, peu



Fig. 2 - Plan des thermes de la rue Saint-Laurent à Bayeux, fouille 1822 (M. Surville - Mémoire sur les vestiges des thermes de Bayeux découverts en 1760 et recherchés en 1821, *Miscellanées*, 16, 1822).



Fig. 3 - Thermes de la rue Laitière, à Bayeux, 1986-1987 (cliché F. Delacampagne).

ont fait l'objet de fouilles archéologiques.

En Basse-Normandie, 16 219 sites archéologiques toutes périodes confondues sont recensés à ce jour (état de la base de données nationale Patriarche en mai 2005), mais seulement 18 % (2940 sites) concernent la période antique.

Les 2940 éléments recensés pour la période antique rassemblent toutefois des données de nature très variée car dans cet inventaire se côtoient à la fois des indices renseignant sur du mobilier (céramique, monnaies, briques, tuiles...) découvert en surface et de vastes sites issus de fouilles récentes.

Toutefois, concernant le patrimoine monumental, le constat est simple : la parure monumentale antique est surtout urbaine et le peu qu'il en subsiste, enfoui dans le sous-sol des villes actuelles où il se retrouve à travers l'habitat privé (*domus*) et des édifices publics comme les théâtres, amphithéâtres, thermes, temples... À la campagne, il se rencontre essentiellement à travers l'habitat privé de grands propriétaires terriens (*villae*) et quelques lieux de culte ruraux ou péri-urbains.

À la ville comme à la campagne, l'équipement architectural monumental répond généralement à des soucis de prestige et à l'expression des signes du pouvoir, mais cette parure n'a pas les mêmes aspects que l'on soit en Normandie ou dans le monde méditerranéen :

- Les villes normandes se sont dotées d'une parure monumentale durant l'Antiquité, mais aujourd'hui peu de traces subsistent en raison d'un fort arasement des vestiges,
- Elles sont, de plus, situées aux marges de l'Empire romain où l'influence de Rome est moindre,
- De petite taille, elles sont vraisemblablement moins riches que les grandes capitales de la Gaule et leur statut est pour certaines éphémère (Vieux, Valognes ?),
- L'importance, en Basse-Normandie, de l'architecture de terre et de bois laisse souvent peu de traces et traditionnellement n'appartient pas au domaine du « monumental ».

4. LES VILLES ANTIQUES ET LEUR PARURE MONUMENTALE

4-1. Bayeux (Calvados)

À Bayeux, plusieurs édifices monumentaux ont été observés depuis le XVII^e s., mais à l'exception de quelques éléments de l'enceinte urbaine subsistant dans des jardins privés, aucun d'entre eux ne peut être observé aujourd'hui :

- Thermes de la rue Saint-Laurent : découverts en 1760, fouillés en 1821 et 1844 (fig. 2),

- Thermes de la rue Laitière : découverts en 1882 lors de la construction d'un hôtel des Postes, une partie des vestiges a été intégrée dans les murs de la cave du bâtiment et est encore visible aujourd'hui. Une autre partie a été observée en 1986-1987 avant la construction d'un parking municipal situé à côté de l'ancien hôtel des Postes (fig. 3),

- Édifice sous le bas-côté nord de la cathédrale : découvert, lors de travaux d'assainissement d'un bâtiment en petit appareil calcaire (observé sur 3 m de long et 1,20 m de haut), à la fonction non identifiée, mais qui constitue la première structure gallo-romaine en place mise au jour sous la cathédrale.

4-2. Lisieux (Calvados)

Les fouilles anciennes à Lisieux n'ont pas livré de vestiges « monumentaux » mais la vaste nécropole du « Grand Jardin », contenant plus de 300 urnes. Il faut attendre le



Fig. 4 - Vue générale des fouilles de l'hôpital de Lisieux en 1986 (cliché C. Lemaître).



Fig. 5 - Voie dallée, ancien square André Malraux, à Lisieux (cliché D. Paillard).

XX^e s. pour pouvoir observer les vestiges d'une *domus* et de thermes doubles (fig. 4) lors de la fouille de l'hôpital de 1978 à 1985 (encore visibles aujourd'hui) ainsi qu'une voie dallée intégrée dans l'actuelle médiathèque de la ville (fig. 5). Le rempart antique a également pu être observé en divers endroits mais n'a pas fait l'objet d'une

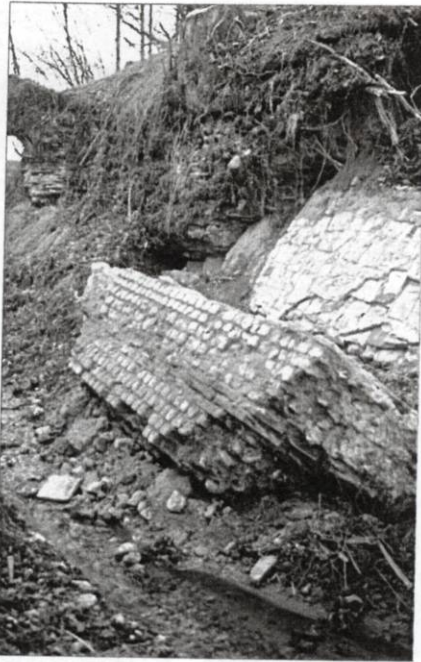


Fig. 6 - Mur du théâtre de Saint-Désir (cliché M. Batrel).



Fig. 7 - Cavea du théâtre de Saint-Désir en 1997 (cliché V. Mutarelli).

mise en valeur contrairement aux deux sites précédents. À 2 km à peine de la ville antique de Lisieux, la commune de Saint-Désir a révélé un grand nombre de vestiges et notamment de vestiges monumentaux, dont un théâtre en partie visible aujourd'hui bien que recouvert par une abondante végétation (fig. 6, 7).

4-3. Vieux (Calvados)

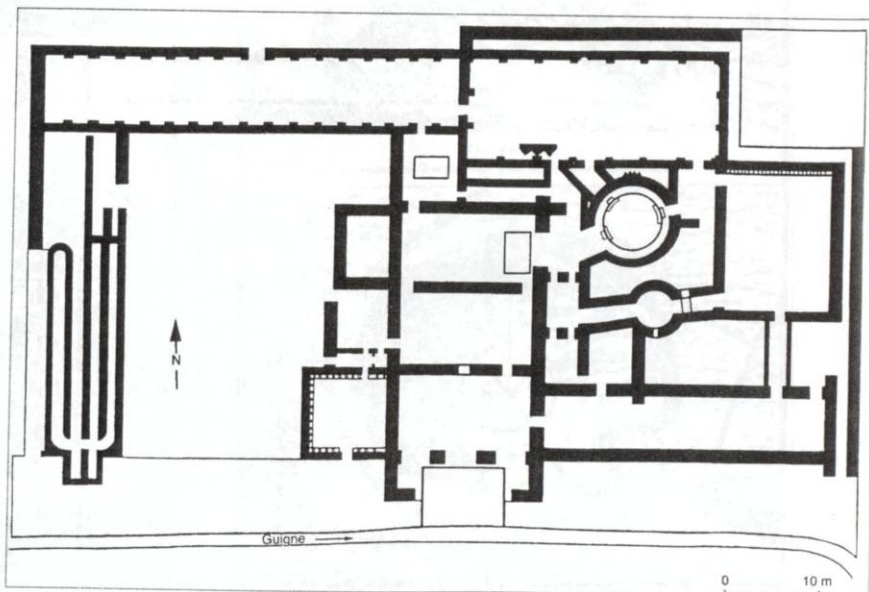
La ville antique de Vieux présente une double particularité :

- Capitale éphémère, elle perd son statut de chef-lieu de cité au Bas Empire et ne devient donc pas une ville médiévale comme Bayeux ou Lisieux, protégeant ainsi au fil des siècles les vestiges de son passé antique,
- Aujourd'hui petite commune rurale, son passé ancien n'a toutefois pas été oublié car dès 1703, l'intendant Foucault y fouille un important édifice thermal (fig. 8),
- La relève est ensuite assurée, au XIX^e s., par Arcis de Caumont et les membres de la Société des Antiquaires de Normandie et aujourd'hui par la présence permanente d'une équipe d'archéologues et d'un musée de site⁷ qui renouvellent les connaissances sur la ville antique (fig. 9, 10).

4-4. Valognes (Manche)

C'est vraisemblablement à Valognes qu'ont lieu, à la fin du XVII^e s., les premières fouilles archéologiques de Basse-Normandie. L'intendant Foucault s'intéresse alors au seul édifice antique encore en élévation de nos jours dans la région : le balnéaire d'Alauna (fig. 11). Cet ensemble monumental unique en Basse-Normandie a fait de nouveau l'objet de fouilles de 1989 à 1992, préalablement à un projet de mise en valeur (fig. 12).

Au XIX^e s., sont également observés le théâtre (fig. 13) et le mur de la pièce de la Victoire, « vieille muraille » monumentale à la fonction énigmatique (fig. 14).

Fig. 8 - Plan des thermes de Vieux fouillés par Foucault (P. Vipard - *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), Chef-lieu des Viducasses. État des connaissances*, 2002, p. 95).

7 - Centre archéologique et musée de Vieux-la-Romaine, Service Départemental d'Archéologie du Calvados.



Fig. 9 - Mur extérieur du théâtre de Vieux, sondages 2001 (cliché E. Delaval).

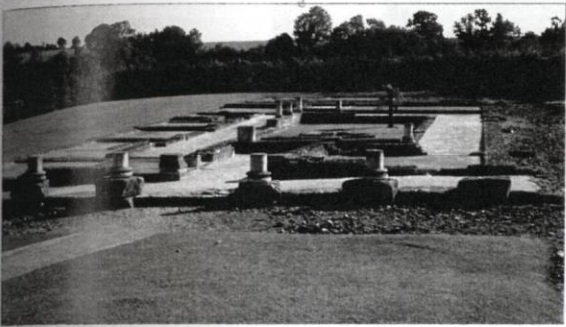


Fig. 10 - Maison au Grand Péristyle à Vieux, vue du nord (cliché SDAC).



Fig. 12 - Vue générale des thermes d'Alauna en 2005 (cliché S. Quévillon).

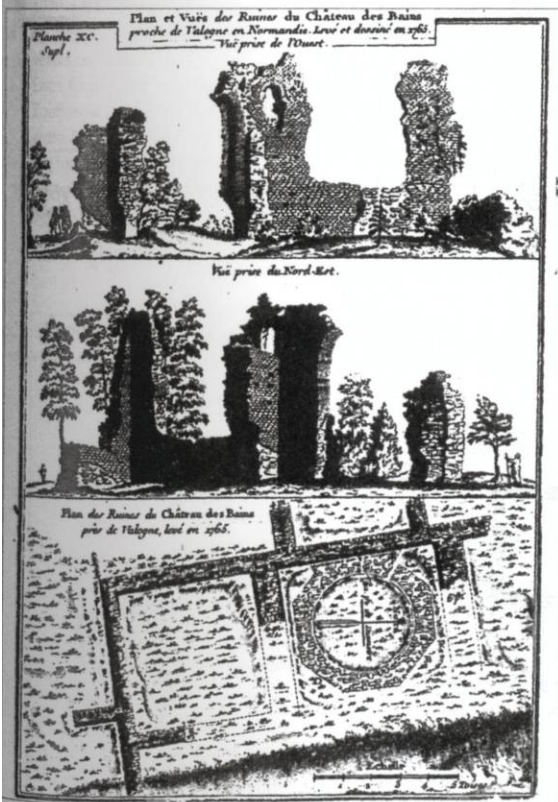


Fig. 11 - Plan et vues des thermes d'Alauna en 1765 (Céret, Caylus, Comte de, Recueils d'Antiquités, T.7, supplément, 1767, pl. XC).



Fig. 13 - Vue et plan du théâtre d'Alauna en 1765 (Céret, Caylus, Comte de, Recueils d'Antiquités, T.7, supplément, 1767, pl. XCI).



Fig. 14 - Mur de la pièce de la Victoire, à Valognes, en 1982 (cliché J. Decaens).

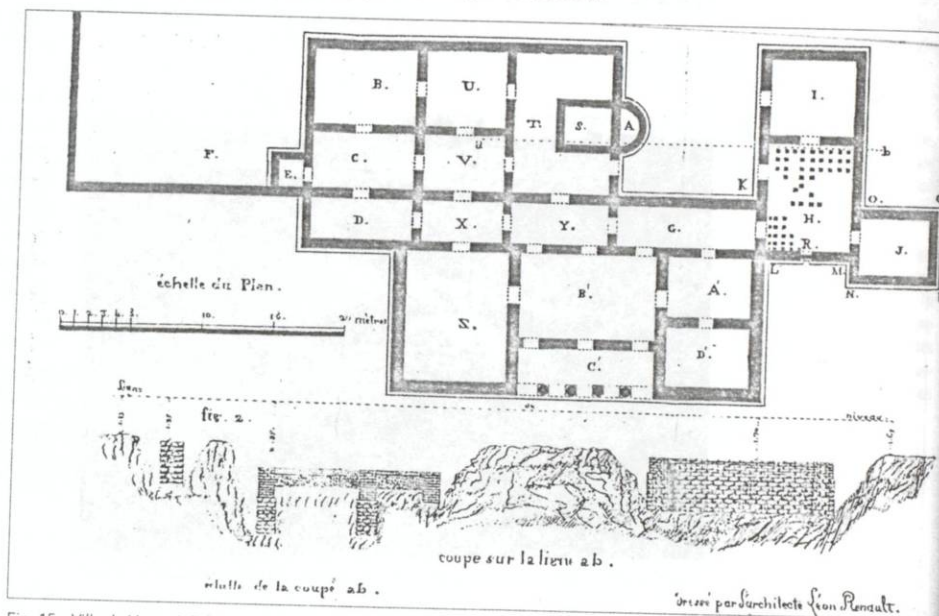


Fig. 15 - Villa de Vaton à Falaise, fouille de 1834 (L. Renault, GALERON F. - Lettres sur les antiquités romaines trouvées à Vaton 1834 et sur les origines de Falaise, 1834).

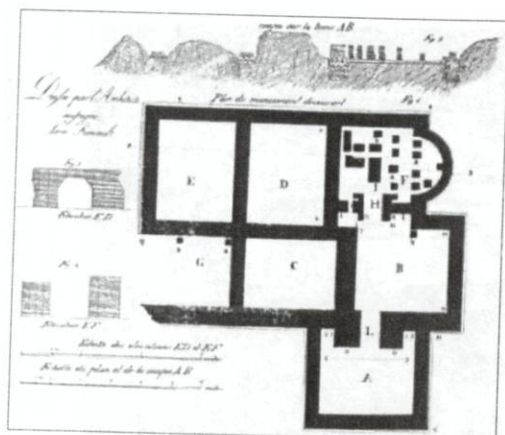


Fig. 16 - Villa de Chandai, fouille de 1834 (L. Renault, MSAN Atlas, 1835, pl. XVIII).

5. UNE PARURE MONUMENTALE DES CAMPAGNES ANTIQUES : LES VILLAE

À l'image de l'habitat privé urbain représenté par la *domus*, la *villa* illustre un aspect monumental de l'habitat antique en milieu rural. Quelques fouilles de grande ampleur au XIX^e s. ont permis de mettre au jour le plan, souvent partiel, d'ensembles résidentiels ruraux pourvus de salles à hypocauste associées à des éléments de décor de grande qualité :

- Falaise (14) : les fouilles de Galeron¹ en 1834, livrent un vaste et luxueux édifice d'une vingtaine de pièces (fig. 15).
- Chandai (61) : les fouilles d'E. de la Grange, en 1834, bien que partielles, révèlent la partie résidentielle (7 pièces) d'une importante villa (fig. 16).
- Mauves-sur-Huisnes (61) : les fouilles d'A. de Caumont, en 1833, également partielles, dégagent 10 pièces d'une riche villa (fig. 17).

Au XX^e s., la connaissance de ce patrimoine monumental rural se fait tout d'abord dans l'urgence, celle de la seconde Guerre Mondiale, comme pour la villa de St-Aubin-sur-Mer (14) découverte par Eugen Eblé lors des travaux de fortification du Mur de l'Atlantique (fig. 18), puis celle des travaux d'urbanisme des années 1960-1970 où l'archéologie « de sauvetage » observait dans de difficiles conditions les vestiges signalés lors des diverses constructions (fig. 19).

Entre fouille d'urgence et fouille programmée, la villa de Touffréville (14) a bénéficié de dix campagnes de fouilles entre 1992 et 2003 qui ont permis d'observer à la fois les formes de l'habitat mais également la complexité des activités artisanales d'un vaste domaine rural antique (fig. 20).

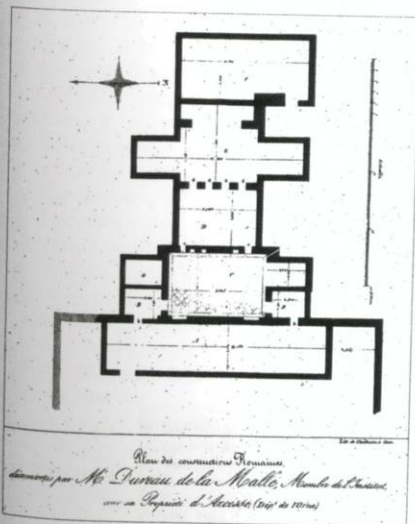


Fig. 17 - Villa de Mauves-sur-Huisnes, fouille de 1833 (inconnu, MSAN Atlas, 1833, pl. XXIV).



Fig. 18 - Villa de Saint-Aubin-sur-Mer, fouilles de 1942 (archives SRA Basse-Normandie).



Fig. 19 - Villa à Hérouville-St-Clair, sauvetage urgent en 1966 (cliché C. Varoquaux).



Fig. 20 - Maison de maître de la villa de Touffréville (cliché N. Coulthard).

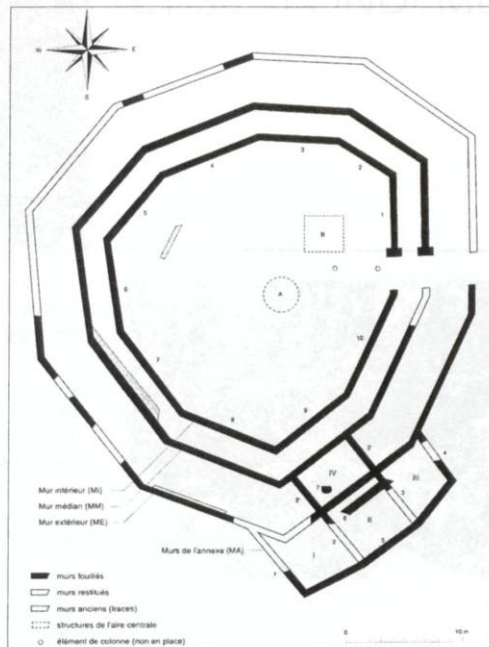


Fig. 21 - Plan du sanctuaire, 1977 (P. Vipard - *La cité d'Aregeua (Vieux, Calvados), Chef-lieu des Viduasses. État des connaissances*, 2002, p. 116).



Fig. 22 - Baptistère de Portbail, fouille de 1956 (archives SRA Basse-Normandie).

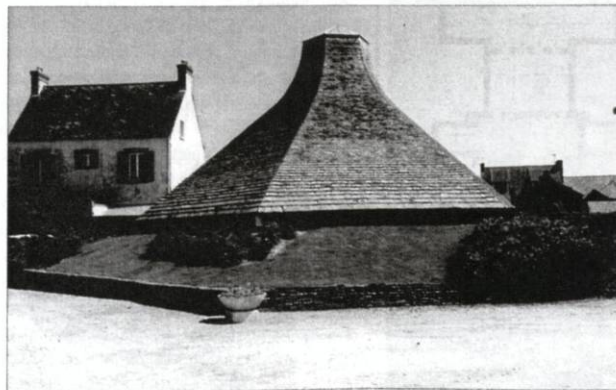


Fig. 23 - Baptistère de Portbail en 2001 (P. Clavel, architecte DPLG, *Étude préalable aux travaux d'accessibilité et de présentation des vestiges*, chap. 2).

6. ENTRE VILLE ET CAMPAGNE : L'EXEMPLE DES SANCTUAIRES

Caractéristiques d'une architecture « monumentale », les sanctuaires gallo-romains sont très peu connus en Basse-Normandie. Certains ont pu l'être grâce à la prospection aérienne, mais peu ont réellement fait l'objet de fouilles :

- Le sanctuaire de Baron-sur-Odon (14) : fouillé sommairement dans les années 1950, l'édifice est à nouveau exploré en 1977 où le plan dressé par l'archéologue (D. Bertin) permet d'attester la présence d'un grand monument d'environ 42 m au plus grand diamètre, situé à quelques kilomètres de la ville antique de Vieux (fig. 21),
- Le sanctuaire d'Aunou-sur-Orne (61) : fouillé chaque année depuis 2003, il est situé aux sources de l'Orne, juste à la périphérie de la ville antique de Sées,
- Le fanum et le baptistère de Portbail (50) : découvert en 1956 lors de travaux de construction et fouillé ensuite par M. de Bouard (fig. 22), le baptistère paléochrétien est aujourd'hui encore visible à Portbail, protégé par un dôme charpenté (fig. 23). En 1999, les vestiges très arasés d'un fanum antique sont découverts juste à côté du baptistère mais, en raison de leur mauvais état de conservation, n'ont pu être préservés.

CE BREF PANORAMA RÉGIONAL témoigne de l'existence, certes ténue, d'un patrimoine monumental antique en Basse-Normandie et les éléments découverts à ce jour, et parfois mis en valeur, attestent d'une parure monumentale bien conservée et de qualité.

Toutefois, la majeure partie des édifices se situe en milieu urbain et a été découverte au hasard des travaux d'aménagement qui, à partir du XIX^e s. ont permis la connaissance de telles structures mais bien souvent aussi leur destruction car si l'archéologie crée des monuments en les découvrant, en les révélant par l'étude, en cherchant à les mettre en valeur, elle se charge aussi de les faire disparaître (Gauthier, 1999)⁸.

8 - GAUTHIER M., 1999 - L'archéologie crée-t-elle des monuments?, *L'abus monumental?*, Actes des Entretiens du Patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 23, 24 et 25 novembre 1998, Paris, Fayard : Éd. du Patrimoine, p. 243-253.

Julien Deshayes : Valognes : une curieuse tête d'homme barbu. In *Bulletin du GRAC*, n° 14, janvier 2011, p. 64.

— 64 —

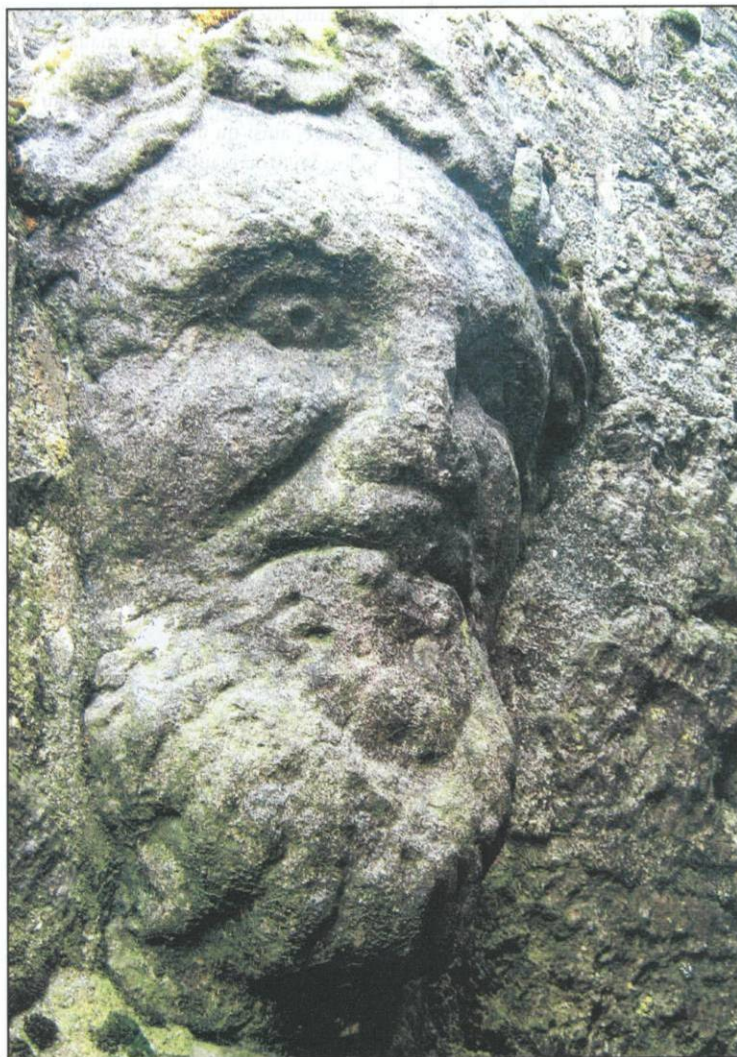
VALOGNES : UNE CURIEUSE TÊTE D'HOMME BARBU

Julien DESHAYES

Le 14 avril 2009 a été découverte une tête d'homme barbu, en remploi dans le mur d'un édifice du quartier du Gravier, ancienne paroisse d'Alleaume, à Valognes. La pierre est un calcaire local. L'objet, fragmentaire, fait 55 cm de hauteur. Ce personnage ne présente aucun autre attribut que sa barbe et une couronne végétale. D'après mon analyse – très sommaire –, l'hypothèse d'une production gauloise d'époque romaine me semble devoir être soulevée. Le traitement des yeux, aux orbites

bien dessinées et aux pupilles creusées au trépan, le dessin de la barbe, le rendu des cils par une série de petites incisions, le modelé général du visage par des volumes assez amples sont, je crois, autant d'options en ce sens. Le motif de la couronne végétale renvoie nécessairement à des références issues de l'Antiquité gréco-latine. Reste cependant qu'il s'agit d'une production de niveau très artisanal, se prêtant surtout, à ce titre,

à des comparaisons avec l'art populaire de la Gaule romaine (cf. buste tricéphale du musée d'Aquitaine, déesse de *Nasium* au musée de Bar-le-Duc...). En l'absence de contexte archéologique déterminant, l'on ne saurait entièrement exclure qu'il s'agisse d'une sculpture beaucoup plus tardive, produite entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Le contexte du remploi – un mur de remise du XIX^e siècle – n'apporte aucun élément décisif, si ce n'est, bien sûr, la proximité avec le site d'*Alauna*. Si mon diagnostic de médiéviste subsiste – à savoir qu'il existe toutefois une forte probabilité pour qu'il s'agisse bien là d'une œuvre originale d'époque romaine –, il serait souhaitable que l'analyse en soit approfondie par des spécialistes de l'art de cette période.



(Photo Julien Deshayes)

Bulletin du GRAC n° 14 – janvier 2011

AD n° 179 : QUÉVILLON et SCHÜTZ 2011

Sophie Quevillon, Grégory Schütz : Les chefs-lieux des cités. In *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie (1924-2004), t. II, L'Antiquité*, par le groupe Antiquité de Basse-Normandie sous la coordination de Nicola Coulthard, 2011, p. 86-101.

II.2. MANCHE

COUTANCES : *Cosedia*

**(Haut-Empire ?) / *Constantia* (Bas-Empire ?),
chef-lieu de cité des Unelles ?**

Située à moins de dix kilomètres de la mer, sur la côte ouest de la Manche sur une colline étroite et allongée, la ville antique de Coutances soulève encore aujourd'hui beaucoup d'interrogations concernant son statut. Comme à Avranches, les monnaies gauloises trouvées sur le site ne suffisent pas à attester la présence d'un oppidum avant la période antique. La ville romaine, appelée « *Cosedia* » dans un premier temps, pourrait avoir été le chef-lieu de cité des Unelles mais les nombreuses découvertes datées du Haut-Empire sont essentiellement mobilières et le peu d'éléments architecturaux significatifs ne permet pas d'assurer le statut de capitale de *Cosedia* ni même l'existence d'un habitat dense. Les découvertes ponctuelles essentiellement datées du XIX^e siècle font état de nombreux tronçons de murs maçonnés le plus souvent en petit appareil parfois associés à des sols cimentés. La présence d'aires cimentées ainsi qu'un hypocauste ont été interprétés, rue Tourville, comme un bâtiment thermal, élément certes fréquent dans une agglomération antique. Peu connu également, le réseau viaire semble s'organiser à partir d'un axe principal nord-sud traversant la colline en son sommet. Mentionnée ensuite sous le nom de « *Constantia* » à la fin du IV^e siècle, la ville apparaît dans les sources écrites comme siège d'un évêché mais, paradoxalement, les niveaux archéologiques des III^e et IV^e siècles sont quasiment absents et à l'heure actuelle aucun rempart du Bas-Empire n'est attesté même si, au Moyen Age, la ville est entourée d'une enceinte urbaine.

Détruit en grande partie durant la Seconde Guerre Mondiale, le centre ancien de Coutances n'a jamais fait l'objet d'opérations archéologiques approfondies, exceptée une fouille de sauvetage sur le parvis de la cathédrale en 1999 (resp. V. Gallien, INRAP) qui a confirmé la présence d'une occupation antique au pied de la cathédrale ainsi que sous la Place du Parvis. Des constructions maçonnées et des dépotoirs datés du I^{er} siècle ap.J.-C. ont été mis au jour contre la cathédrale. Cette seule opération urbaine constitue l'unique l'exemple de niveaux antiques fouillés pour la ville antique de Coutances. L'ensemble de la documentation repose donc sur des observations ponctuelles de la part d'érudits locaux

aux XIX^e et XX^e siècles et notamment sur les travaux de M. le Pesant pendant la reconstruction de la ville. Sa synthèse sur la ville antique de Coutances parue en 1963 (Le Pesant 1963) reste la seule référence utilisable car elle dresse un inventaire minutieux des nombreuses découvertes archéologiques effectuées depuis le XVIII^e siècle.

VALOGNES : *Alauna*,

chef-lieu de la cité des Unelles au Haut-Empire ?

Située sur un plateau au cœur de la presqu'île du Cotentin, la ville antique d'Alauna peut être identifiée à Alleaume, ancienne commune à l'ouest de Valognes à laquelle elle est aujourd'hui rattachée. Uniquement mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin et sur la Table de Peutinger, Alauna se dispute avec *Cosedia* le statut de chef-lieu de cité des Unelles pendant le Haut-Empire bien qu'aucune source n'assure qu'elle ait joué un rôle de capitale.

Contrairement à *Cosedia*, *Alauna* garde la trace d'une importante parure monumentale, déjà centre d'intérêt et d'étude depuis le XVII^e siècle (fouille intégrale du théâtre). Les thermes, fouillés en 1695 et plus récemment de 1989 à 1991, sont l'unique témoignage d'un ensemble monumental antique encore en élévation en Basse-Normandie ; édifice partiellement conservé sur 12 mètres de hauteur (fig. 9). La fouille exhaustive de la partie conservée complétée par une étude architecturale et des reconstitutions en image de synthèse permettent de restituer un ensemble thermal homogène ayant fonctionné entre le courant du I^{er} siècle ap.J.-C. et la seconde moitié du III^e siècle (fig. 10) (Lepert et Follain 2005). L'édifice, inscrit dans un carré de 36,50 mètres de côté, offre une symétrie totale des salles froides et chaudes attestant la présence d'un circuit partiellement dédoublé pour les usagers, caractéristique des thermes impériaux (fig. 11) (Lepert et Follain 2005). Aujourd'hui, l'ancien territoire occupé par la ville antique, situé en périphérie de Valognes, n'est pas menacé par une intense urbanisation. Seule une opération d'archéologie préventive en 2002 (où la découverte d'un vase laténien pose la question des origines de la ville antique) vient s'ajouter aux fouilles programmées des années 1990 sur les thermes et aux quelques sondages ponctuels réalisés dans les années 1980 qui ont notamment permis l'étude d'un tronçon de la « vieille muraille », interprétée jusqu'alors comme

les possibles vestiges d'un *castrum*, hypothèse non vérifiée lors des sondages de 1982. Les photographies aériennes, réalisées dans les années 1980, apportent des informations sur la trame urbaine et attestent la présence d'une trame viaire orthogonale.

Une importante étude documentaire a également été menée en 1998 et 1999 par L. Le Gaillard et N. Navarre (Le Gaillard, Navarre 1998, 1999) qui constitue une synthèse des découvertes antiques depuis le XVII^e siècle appuyée sur un dépouillement critique de la bibliographie. De plus, cette étude

documentaire a été enrichie d'une prospection géophysique (électrique et magnétique sur une surface de près de 2 hectares) qui a confirmé la richesse archéologique du sous-sol à l'emplacement présumé du cœur de la ville antique. Si les cartes issues de la prospection électrique apparaissent riches en informations elles n'en restent pas moins difficiles à interpréter au-delà de la confirmation d'une trame viaire orthogonale et de secteurs densément bâtis.



Fig. 9 : les thermes de Valognes, Manche.
© Photo aérienne par cerf-volant, F.Levalet.

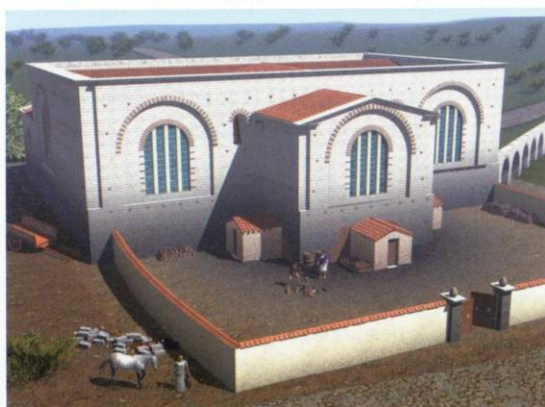


Fig. 10 : hypothèse de restitution des thermes de Valognes, Manche,
E. Follain.

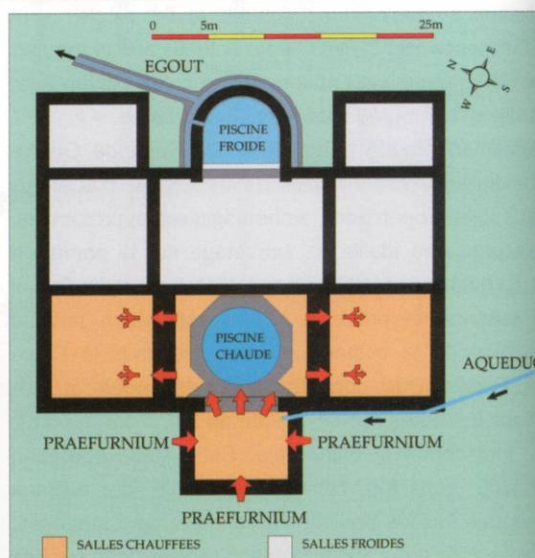


Fig. 11 : schéma de fonctionnement des thermes de Valognes, Manche,
E. Follain.

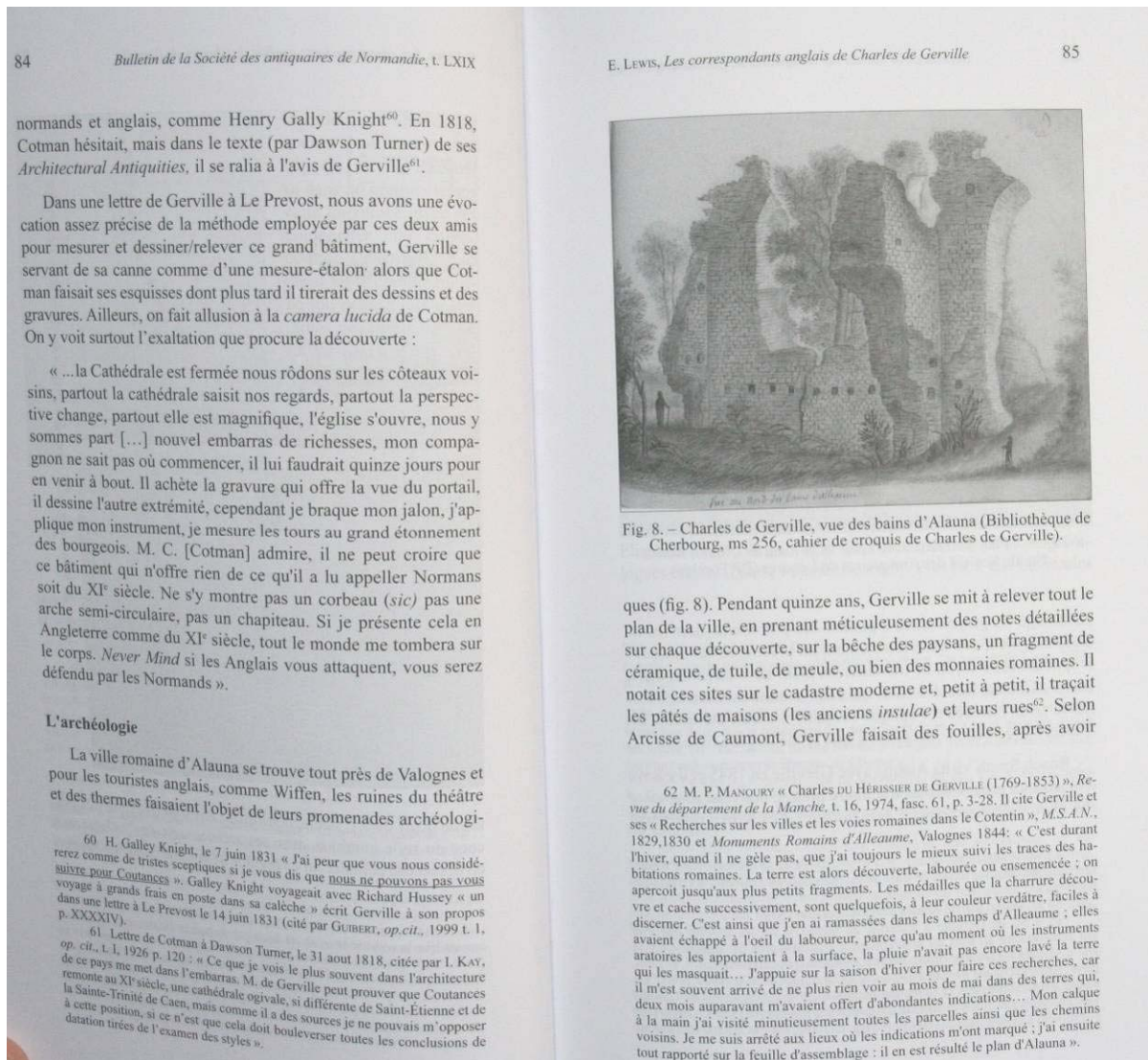
AD n° 180 : LE GAILLARD 2011

Ludovic Le Gaillard : Valognes, La Victoire, document final de synthèse, 2011, 23 p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Rapport consultable au service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

AD n° 181 : LEWIS 2012

Elizabeth Lewis : Les correspondants anglais de Charles de Gerville. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LXIX (2010), 2012, p. 63-94.



84

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, t. LXIX

normands et anglais, comme Henry Gally Knight⁶⁰. En 1818, Cotman hésitait, mais dans le texte (par Dawson Turner) de ses *Architectural Antiquities*, il se rallia à l'avis de Gerville⁶¹.

Dans une lettre de Gerville à Le Prevost, nous avons une évocation assez précise de la méthode employée par ces deux amis pour mesurer et dessiner/relever ce grand bâtiment, Gerville se servant de sa canne comme d'une mesure-étalon: alors que Cotman faisait ses esquisses dont plus tard il tirerait des dessins et des gravures. Ailleurs, on fait allusion à la *camera lucida* de Cotman. On y voit surtout l'exaltation que procure la découverte :

« ...la Cathédrale est fermée nous rôdons sur les côtes voisins, partout la cathédrale saisit nos regards, partout la perspective change, partout elle est magnifique, l'église s'ouvre, nous y sommes part [...] nouvel embarras de richesses, mon compagnon ne sait pas où commencer, il lui faudrait quinze jours pour en venir à bout. Il achète la gravure qui offre la vue du portail, il dessine l'autre extrémité, cependant je braque mon jalon, j'applique mon instrument, je mesure les tours au grand étonnement des bourgeois. M. C. [Cotman] admire, il ne peut croire que ce bâtiment qui n'offre rien de ce qu'il a lu appeler Normans soit du XI^e siècle. Ne s'y montre pas un corbeau (*sic*) pas une arche semi-circulaire, pas un chapiteau. Si je présente cela en Angleterre comme du XI^e siècle, tout le monde me tombera sur le corps. *Never Mind* si les Anglais vous attaquent, vous serez défendu par les Normands ».

L'archéologie

La ville romaine d'Alauna se trouve tout près de Valognes et pour les touristes anglais, comme Wiffen, les ruines du théâtre et des thermes faisaient l'objet de leurs promenades archéologi-

60 H. Gally Knight, le 7 juin 1831 « J'ai peur que vous nous considérez comme de tristes sceptiques si je vous dis que nous ne pouvons pas vous suivre pour Coutances ». Gally Knight voyageait avec Richard Hussey « un voyage à grands frais en poste dans sa calèche » écrit Gerville à son propos p. XXXIV.

61 Lettre de Cotman à Dawson Turner, le 31 août 1818, citée par I. Kay, *op. cit.*, t. 1, 1926 p. 120 : « Ce que je vois le plus souvent dans l'architecture remonte au XI^e siècle, une cathédrale ogivale, si différente de Saint-Étienne et de la Sainte-Trinité de Caen, mais comme il a des sources je ne pouvais m'opposer à cette position, si ce n'est que cela doit bouleverser toutes les conclusions de datation tirées de l'examen des styles ».

E. LEWIS, *Les correspondants anglais de Charles de Gerville*

85

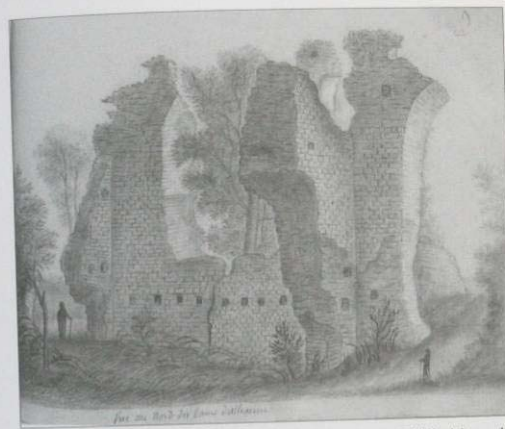


Fig. 8. – Charles de Gerville, vue des bains d'Alauna (Bibliothèque de Cherbourg, ms 256, cahier de croquis de Gerville).

ques (fig. 8). Pendant quinze ans, Gerville se mit à relever tout le plan de la ville, en prenant méticuleusement des notes détaillées sur chaque découverte, sur la bêche des paysans, un fragment de céramique, de tuile, de meule, ou bien des monnaies romaines. Il notait ces sites sur le cadastre moderne et, petit à petit, il traçait les pâtés de maisons (les anciens *insulae*) et leurs rues⁶². Selon Arcisse de Caumont, Gerville faisait des fouilles, après avoir

62 M. P. MANOURY « Charles du HÉRISSEY DE GERVILLE (1769-1853) », *Revue du département de la Manche*, t. 16, 1974, fasc. 61, p. 3-28. Il cite Gerville et ses « Recherches sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin », *M.S.A.N.*, 1829, 1830 et *Monuments Romains d'Alaune*, Valognes 1844: « C'est durant l'hiver, quand il ne gèle pas, que j'ai toujours le mieux suivi les traces des habitations romaines. La terre est alors découverte, labourée ou ensemencée ; on aperçoit jusqu'aux plus petits fragments. Les médailles que la charrue découvre et cache successivement, sont quelquefois, à leur couleur verdâtre, faciles à discerner. C'est ainsi que j'en ai ramassées dans les champs d'Alaune ; elles avaient échappé à l'œil du laboureur, parce qu'au moment où les instruments aratoires les apportaient à la surface, la pluie n'avait pas encore lavé la terre qui les masquait... J'appuie sur la saison d'hiver pour faire ces recherches, car il m'est souvent arrivé de ne plus rien voir au mois de mai dans des terres qui, deux mois auparavant m'avaient offert d'abondantes indications... Mon calque à la main j'ai visité minutieusement toutes les parcelles ainsi que les chemins voisins. Je me suis arrêté aux lieux où les indications m'ont marqué ; j'ai ensuite tout rapporté sur la feuille d'assemblage : il en est résulté le plan d'Alaune ».

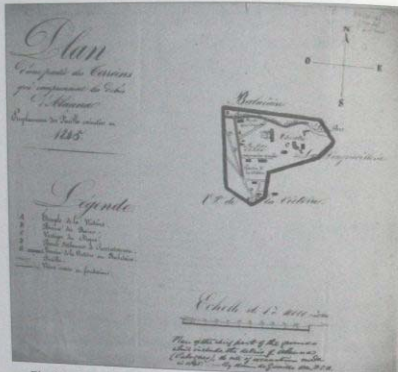


Fig. 9 - Plan d'Alauna avec notes de la main de Charles Roach Smith, Société des Antiquaires de Londres (BP Foreign).

encouragé les propriétaires à planter des pommiers, dont les racines exigeaient des trous exactement au niveau du sol antique ! Il appelait cette façon de travailler en plein air « travailler sur le tas »⁶³. Charles Roach Smith, qui était en train de faire la même chose pour Londres à l'époque romaine⁶⁴, aurait été tout à fait d'accord avec cette conception d'une archéologie active.

Roach Smith visita Alauna avec Gerville en 1845 et il essaya d'obtenir un procès-verbal sommaire pour le nouveau *Journal of the British Archaeological Association*⁶⁵. Ses lettres reviennent

⁶³ M. P. MANOUY, *op. cit.*, p. 10 : « Gerville ne se contente pas d'étudier l'archéologie dans les livres, de faire de l'archéologie en chambre, il va l'étudier sur le tas ».

⁶⁴ C. ROACH SMITH, *Roman London*, London 1859.

⁶⁵ M. de Gerville a transmis un mémoire sur les fouilles que l'on fait actuellement au frais du gouvernement français, près de Valognes, sur le p. 341; *Journal of the British Archaeological Association*, t. I, 1846, calque est toujours dans la collection de la Société des Antiquaires de Londres (BP Foreign). Les plans et notes manuscrites des fouilles de 1845 à Alauna sont conservées à la Bibliothèque de Cherbourg, Gerville, ms 244, n° 40, 41, 42 et ms

plusieurs fois sur ce sujet⁶⁶ et Gerville lui envoya un des calques du site, qui se trouvent toujours dans la bibliothèque de la Société des antiquaires de Londres (fig. 9).

Les enquêtes de Gerville s'étendaient jusqu'aux époques les plus reculées. Une de ses premières publications concernait une liste de monuments préhistoriques dans la Manche, ainsi que leurs associations folkloriques et mythologiques. Roach Smith lui demanda une liste de *tumuli* normands à publier en anglais, mais rien n'a été fait⁶⁷. Gerville possédait une copie des *Antiquities of Cornwall* de William Borlase⁶⁸ et, grâce à ses correspondants, J. Rogers, de Lyme Regis, au révérend Skinner, de Camerton près Bath, et au révérend John Rogers, de Falmouth, il se tenait au courant des découvertes archéologiques de l'ouest de l'Angleterre⁶⁹.

Skinner se spécialisait dans les relations des monuments préhistoriques et des superstitions des druides⁷⁰. Charles Warne, l'archéologue de la préhistoire du Dorset, accompagna Charles Roach Smith à Valognes en 1843⁷¹. Il était le cousin de Miss Elizabeth Warne, la géologue qui habita pendant deux ans à Valognes et dont il parle à James Sowerby. Plus tard, elle deviendra

246, n° 132-160 et 164 (voir Danièle BURNEL, *Charles Duherissier de Gerville et le nord-Cotentin gallo-romain*, mémoire de maîtrise, Université de Caen, 1983, p. 31-32).

⁶⁶ Lettres de Charles Roach Smith à Gerville 1845-1849, 6 septembre 1845, 3 novembre 1845, 10 décembre 1845 et 3 juin 1849 : « Nous avons reçu le paquet de sceaux et les copies des documents de M. Dubosc, avec les copies des lettres, etc., etc. et 2 du théâtre romain à Valognes, nous allons essayer d'en faire une mémoire pour le congrès de Chester ».

⁶⁷ DE GERVILLE, *Archives de la Normandie*, *op. cit.*, t. I, p. 157. Charles Roach Smith, lettre du 1^{er} juillet 1845 : « le contenu des tumuli normands sera intéressant pour les communications de notre congrès, peut-être illustré de simples esquisses ».

⁶⁸ WILLIAM BORLASE, *Antiquities, historical and monumental, of the County of Cornwall consisting of several essays on the first inhabitants, Druid-stupicton, customs & remains of the most remote antiquity in Britain, and the British Isles, as exemplified and proved by monuments now extant in Cornwall and the Scilly Islands with a vocabulary of the Cornu-British language*, London, Bowyer, 1769.

⁶⁹ J. ROGERS, 30 mai 1824.

⁷⁰ Rév. J. SKINNER, de Camerton (lettre non signée, 3 mars 1832).

⁷¹ Charles Roach Smith, lettre du 2 octobre 1843 (après sa visite avec Charles Warne) ; 4 février 1853 « J'espère cet été [1853] visiter Jublains, Lillebonne, etc., en compagnie de M. Warne, il a du temps et de l'argent, et moi je manque des deux. Peut-être, vous rendra-t-il visite ».

la correspondante de Charles de Gerville avec qui elle maintiendra une correspondance détaillée⁷².

Dans sa maison de Valognes, Gerville accumulait un véritable musée d'objets archéologiques. Il y avait son cabinet de médailles, les objets romains provenant d'Alauna, et en plus, un grand nombre de pièces trouvées par hasard dans le Cotentin, et apportées par des paysans⁷³, parmi lesquelles, des haches et des outils de l'Âge de Bronze, qu'il appelait « les coins ». Sa copie de Borlase en mains, on peut l'imaginer dans son cabinet, essayant de comprendre leur fonction, selon sa lettre à Le Prevost : « je pourrai vous montrer quelques coins, quelques haches de cuivre dont nous ne savons pas très bien déterminer l'usage, quoique nous ayons les chefs d'oeuvre d'un inconnu Borlase et la partie « Antiquités » de l'*Encyclopédie méthodique*. Nous avons provisoirement classé ces pièces parmi les antiquités gauloises et notre principale raison est parce qu'on n'en trouve pas en Italie »⁷⁴.

En 1824, Rogers⁷⁵, parle des « celtis » (les haches) trouvées dans sa paroisse, probablement en réponse à une question de Gerville à ce sujet.

Roach Smith⁷⁶ se plaint de l'absence de séries comparatives continentales dans les collections anglaises, mais Gerville avait déjà envoyé en 1839 à la Société des antiquaires de Londres des moulages en plâtre, copies des moules en pierre des haches de bronze trouvées près de Valognes⁷⁷ (fig. 10).

⁷² M^{lle} Elizabeth Warne, trois lettres à Gerville, dont une datée de 1825 : lettre de Gerville à James Sowerby non datée, v. 1816-1818, Natural History Museum, Londres.

⁷³ L. DELERIE, *op. cit.*, (1854), p. XVII, nous donne une liste de tout ce qui restait à la charge de M. Feudardent, le bibliothécaire de Cherbourg. « Jusqu'à d'anciennes substitutions, de cendres, de vases, de briques, d'ornements et surtout de médailles qu'il découvrait, il ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer ces objets et se faisait un point d'honneur d'indemniser largement les paysans qui s'empressaient de lui apporter leurs trouvailles. Il put donc constituer son cabinet qui, entre autres mérites, avait celui d'être exclusivement local. Il y le département de la Manche ».

⁷⁴ C. DE GERVILLE, « Mémoire sur les antiquités d'origine incertaine du département de la Manche », *MS. A. N.*, t. IV, 1828, p. 273 ; BORLASE, *op. cit.*, p. 17.

⁷⁵ Rév. J. ROGERS, 9 mai 1824.

⁷⁶ C. ROACH SMITH, 15 juillet 1845 : « Je voudrais qu'on puisse rassembler toutes les variétés des types qu'on trouve en Norvège, au Danemark et en France ».

⁷⁷ Albert WAT, *Catalogue of antiquities, coins, pictures and miscellaneous curiosities in the possession of the Society of Antiquaries of London*, Lon-



Fig. 10. - Moulage d'un moule pour des haches de bronze, don de Gerville en 1839 au musée de la Société des Antiquaires de Londres.

À partir de 1843, Charles Roach Smith devint le correspondant anglais le plus fidèle de Gerville, il l'approvisionnait en livres et en journaux et lui transmettait les actualités archéologiques et le bavardage. Gerville dut être la première personne à entendre parler de la nouvelle de la fondation de la British Archaeological Association : « Hier soir [le 1^{er} décembre 1843], j'ai parlé avec le D^r Bromet et M. Thomas Wight de la conservation des monuments historiques en Angleterre, nous allons nous rencontrer mardi pour voir ce que nous pouvons faire. Nous sommes prêts à agir à l'unisson avec votre Comité historique des arts et monuments, si vous nous permettez de fraterniser avec

don, J. Bowyer, 1847 p. 15 n° 69-70. Moulage en plâtre d'un moule pour une hache de bronze trouvée dans la forêt de Bricquebec, près de Valognes. Don de M. de Gerville, Hon FSA, 11 avril 1839, n° 70. Un autre a été trouvé à Montaignes (Montaigu ?) près de Valognes ».

vous »⁷⁸. Un mois plus tard, il proposa Gerville comme membre correspondant de la nouvelle association, le nom de Gerville apparaît en effet sur la liste des membres fondateurs.

En avril 1844, Roach Smith adressa à Gerville le premier numéro de l'Association, avec une certaine fierté du résultat mais aussi la conscience de la difficulté à diriger la nouvelle association, et comparant l'esprit anglais à l'esprit français pour la conservation des monuments historiques⁷⁹ :

« Il y a longtemps que j'ai eu le plaisir de communiquer avec vous, je vous offre maintenant les premiers fruits de nos efforts pour faire quelque chose pour les antiquités d'Angleterre, pour les protéger des dangers menaçants. Mais ici, c'est tellement différent comparé au ministère éclairé français de Guizot ! Chez nous, on laisse tout aux efforts des particuliers, et ils ne sont pas prêts à consacrer leurs talents et leur temps gratis à une entreprise si vaste et d'une échelle nationale ; néanmoins, il est impossible d'attendre d'un gouvernement d'un pays si commerçant et pragmatique que l'Angleterre, de comprendre l'importance des antiquités nationales ... La vérité est qu'une grande partie du travail (la corvée) de notre Association me revient et nos affaires ont été si compliquées, que tout mon temps, ou presque, a été absorbé par le travail urgent, tout en ayant, de plus, une entreprise à diriger, en effet il me faut gagner mon pain à la sueur de mon front »⁸⁰.

Grâce à sa persévérance à se procurer et à traduire les notes de Gerville, Roach Smith fut en effet son seul relais outre-Manche pour présenter son oeuvre au monde archéologique anglais, (tandis que l'abbé Cochet avait son interprète et champion en la personne de Michael Wylie⁸¹). Après la fondation de la British Archaeological Association en 1843, on lut des mémoires de Gerville sur la Manche aux congrès annuels de Winchester, Gloucester et Worcester, et on les inséra dans les procès-verbaux. D'autres articles de lui parurent dans le *Journal* de l'Association (BAA) et dans les *Collectanea Antiqua*, une série de fascicu-

78 Lettre de Roach Smith, 1^{er} décembre 1843.

79 Lettre de Roach Smith, avril 1844.

80 Lettre de Roach Smith 3 novembre 1845.

81 Leslie WEAVER, « The Abbé Cochet and W. M. Wylie », in *Centenaire musée départemental des Antiquités de Seine-Maritime*, Rouen, 1999.

les, publiée par Roach Smith lui-même, remarquable pour les découvertes continentales. Roach Smith croyait passionnément au besoin de partager les informations récentes au delà des frontières, afin de permettre des études archéologiques comparatives au niveau international.

En 1845, il convainquit la Société des antiquaires de Londres d'offrir à la Société des antiquaires de Normandie des livres (pour une valeur de cinquante livres), y compris vingt-et-un tomes d'*Archaeologia*, la publication de la Société, les *Military Antiquities* du général Roy, et les *Norman Rolls* de Thomas Stapleton ; mais, se plaignit Roach Smith, les Antiquaires de Londres ne reçurent aucun remerciement pour le cadeau. À Gerville lui-même, Roach Smith envoya entre 1843 et 1845 chaque fascicule des *Collectanea Antiqua*, les actes des congrès du BAA, les numéros des *Catholic Calendar* et de la *Literary Gazette* (« qui contient beaucoup de nouvelles archéologiques et antiquaires ») ; il mentionna aussi *The History of the Crusades*, *Roger of Wendover* et les *Coins of the Romans relating to Britain* de Akerman. M. Jones lui fournit le journal de la Société Cambrian (Pays de Galles) – Roach Smith dit que ses moyens ne lui permettaient pas de s'y abonner – tandis que Mark Anthony Lower, l'archéologue du Sussex, qui préparait la publication des volumes de *Sussex Archaeological Collections* lui en envoya les premiers tomes. À cette époque les sociétés régionales d'archéologie étaient en cours de constitution.

Comme Gerville, Roach Smith travaillait souvent seul et en dehors de l'établissement antiquaire à la poursuite de ses buts. Ses fouilles à la forteresse romaine de Pevensey étaient les premières en Angleterre à être subventionnées par une souscription publique : « Mes amis ont été gentils de souscrire pour les fouilles de Pevensey. Bien sûr, ils ne pourraient pas savoir les sacrifices que j'ai faits en heures et en argent qu'il est difficile de calculer, néanmoins, ils semblent tous être contents, tandis que nous, nous récoltons des centaines de livres sterling alors qu'il en faudrait des milliers ». Gerville aurait pu partager la douleur de Roach Smith : lui aussi publiait son oeuvre à ses frais après s'être brouillé avec la Société des antiquaires de Normandie.⁸²

82 Louis PASSY, « Séance publique du 30 janvier 1902 », *B.S.A.N.*, LXXII, 1900-1901 (1902), p. 193-202.

Charles de Gerville et l'Angleterre

L'affection que Gerville éprouvait pour l'Angleterre trouvait son origine dans son séjour durant l'émigration, de 1796 à 1801. Bien que son intérêt pour les sciences naturelles et l'antiquité fût réel, on voit dans son oeuvre et sa correspondance avec Le Prevost qu'il comptait sur les sources anglaises pour fonder ses études topographiques de la Manche.⁸³ Il avait aussi besoin de l'avis que ses amis anglais en visite chez lui pouvaient lui donner. Il voulait également de la camaraderie, un peu de bavardage ainsi que des livres et des échantillons que ses visiteurs anglais étaient en mesure de lui fournir. Nous avons vu comment ils ont contribué à chaque aspect de son travail (botanique, géologie, numismatique, généalogie, architecture et archéologie) mais aussi à sa vie personnelle.

Avec son ami et voisin, M. Guérin, pasteur protestant, centre du cercle anglais de Valognes⁸⁴, on ressent très bien l'atmosphère de soirées conviviales avec Emily Schuldharn (sa belle-sœur) et M^{lle} Elizabeth Warne, où l'on chantait des chansons de marins de Charles Dibden – envoyées par George Sowerby –, et où l'on accueillait la nouvelle année avec *auld lang syne*, la musique et les paroles étant demandées à M. Ainsworth. À la fin de sa vie, Gerville voulut renforcer ses liens avec l'Angleterre, et avec l'aide de Roach Smith pour rafraîchir sa mémoire, il chercha ses anciens amis, la famille de M. Hildyard et M. Hesleden.

Il comprenait bien la nostalgie du pays ; à propos d'Orderic Vital, l'historien du Moyen Âge, il disait : « Il y a dans son histoire un passage commençant par : *Ego de extremis Merciorum finibus*, qui m'est resté au coeur, depuis qu'émigré moi-même, je parcourais les champs qui l'avaient vu naître et dont il fut arraché à l'âge de onze ans ».

83 « C'est en Angleterre que nous devons chercher des auteurs pour nous diriger dans l'étude de notre architecture ecclésiastique. C'est aux Anglais que nous devons l'histoire ou la description de plusieurs de ceux qui ont survécu à la Révolution. Eux seuls nous ont donné des règles pour étudier ceux qu'ils n'avaient pas décrits ». C. DE GERVILLE, « Lettre à M. de Vassay », *loc. cit.*, p. 79-80.

84 Alexis DOUCHIN, « Les Anglais à Valognes au XIX^e siècle », in Bernard archéologiques de Normandie, Congrès des Sociétés historiques et vives 2011, p. 415-431.

ANNEXE

Liste de correspondants anglais de Charles de Gerville d'après la correspondance reçue

- G. Ainsworth [Paris], 17 lettres, 1829-1831. Numismate.
- W. J. Alchin [Southampton], 2 lettres, 1831-1832. Numismate, marchand.
- William Buckland (1784-1856) 1 lettre, 1841. Géologue, doyen de Westminster (Neville HAILE, Notice *O.D.N.B.*).
- P. S. Carey, 2 lettres (1 à F. C. Lukis), Guernesey.
- Albert Lord Conyngnam (plus tard, Lord Londresborough) (1805-1860) [Canterbury], 1 lettre, 1849. Archéologue et amateur d'arts, membre du BAA (Alan BELL, Notice *O.D.N.B.*).
- George Grant Francis (1814-1882) [Swansea], 2 lettres, 1850. Historien et collectionneur (Gordon GOODWIN et Betti JONES, Notice *O.D.N.B.*).
- John Gage Rookwood (1786-1842) [London], 5 lettres, 1834-1838. Antiquaire du Suffolk, historien, directeur de la Société des antiquaires de Londres, 1842. *History of Hengrave*, 1822 (Thomas COOPER et J.M. BLATCHLY, Notice *O.D.N.B.*).
- Henry Gally Knight (1786-1846), 1 lettre (de Rouen), 1831. Archéologue. *An Architectural tour of Normandy*, 1822 (W.W. WROTH et J. HARDING, Notice *O.D.N.B.*).
- Daniel Gurney, cousin de Hudson Gurney, du Norfolk, ami de la famille de Dawson Turner.
- François Gurney [North Runcton, près Kings Lynn, Norfolk], 1 lettre, 1831.
- J. Guerin et Dawson Slade [Taunton], 2 lettres, 1840-1841.
- W. Smith Hesleden (1773-1854) [Barton upon Humber], 6 lettres, 1847-1851. Archéologue, membre du BAA.
- J. Holloway [Alderney], 1 lettre, 1832. Douanier de Portsmouth, collectionneur des fossiles de ce lieu, note de J. SOWERBY dans *Mineral Conchology*, 1818, t. II, p. 198.
- Charles Lyell (1797-1875) [London], 2 lettres, 1841. Géologue. *Principles of Geology*, 1830 (Martin RUDWICK, Notice *O.D.N.B.*).
- M. A. Lower (1813-1876) [Lewes], 1 lettre, 1850. Archéologue, fondateur du Sussex Archaeological Society. *History of Sussex*, 1831, 1870 (John FARRANT, Notice *O.D.N.B.*).
- A. Magendie [Headingham], 5 lettres, 1839-1850. Propriétaire de Headingham Castle, Essex, archéologue.
- John Morris (1810-1886) [London], 1 lettre, 1841. Professeur de géologie à l'University College London, 1854-1877. *Catalogue of British Fossils 1845* (R. J. CLEEVELY, Notice *O.D.N.B.*).

Auguste Charles Pugin (1768-1832), 1 lettre. *Specimens of gothic architecture*, 1821, *Specimens of gothic architecture in Normandy*, 1827. Il visita la Normandie de 1819 à 1825 (Alexandra WESGWOOD, Notice *O.D.N.B.*).

Charles Roach Smith (1806-1890) [London], 25 lettres, 1832-1852. Archéologue, numismate, fondateur avec T. Wright du BAA (Michael RHODES, Notice *O.D.N.B.*).

George Roberts (1804-1860) (1831-1865 ?) [Lyme Regis], 2 lettres, 1841. Géologue. *History of Lyme Regis*, 1823 (Glanville J. DAVIES, Notice *O.D.N.B.*).

Rév. John Rogers (1779-1856) [Falmouth, Exeter], 10 lettres, 1824-1839. Archéologue, numismate, chanoine de la cathédrale d'Exeter, érudit en hébreu.

H. Sheppard [Bristol], 1 lettre, 1831. Ami du Rév. Skinner.

Rév. J. Skinner [Bristol, Camerton], 6 lettres, 1831-1832. Antiquaire, archéologue (Rosemary MITCHELL, Notice *O.D.N.B.*).

James Sowerby (1757-1822) [London], 13 lettres, 1814-1818. Dessinateur de sujets d'histoire naturelle, botaniste, conchologiste, collectionneur de coquilles et de fossiles, éditeur de *Mineral Conchology* (R. CLEEVELY, Notice *O.D.N.B.*).

James de Carle Sowerby (1787-1871) [London], 1 lettre, 1822. Dessinateur de sujets d'histoire naturelle (R. CLEEVELY, Notice *O.D.N.B.*).

George Bettingham Sowerby (1788-1854) [London], 7 lettres, 1829-1840. Géologue (R. CLEEVELY, Notice *O.D.N.B.*).

E. Stratton-Reader [Sandwich], 2 lettres, 1830. Géologue, numismate.

M^{lle} Elizabeth Warne [Penn, Yeovil] (1796-1883), 2 lettres, 1825. Cousine de Charles Warne l'archéologue, géologue, membre du BAA, 1846.

J. H. Wiffin [Woburn] (1792-1836), 1 lettre, 1830. Poète, historien, bibliothécaire du duc de Bedford à Woburn. *Memoirs of the House of Russell*, 1833 (Alexander GORDON, Notice *O.D.N.B.*).

H. Wood [Wingham], 1 lettre, 1823.

Henry Woolcomb [Bristol ?], 1 lettre.

Non identifié [Mount Edgecomb], 2 lettres, 1851.

Non identifié [Lancashire ?], 1 lettre.

Inconnu 1 lettre (incomplète) d'un ami de Skinner.

